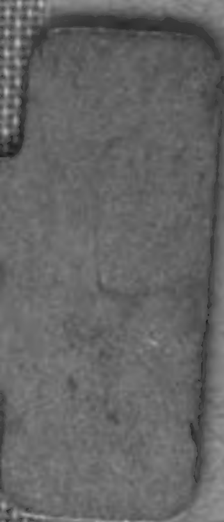




BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

VAU — VILLA.



DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME QUARANTE-HUITIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1827.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-HUITIÈME VOLUME.

MM.

A.	Barante.
A. B—t.	Beuchot.
A—D—r.	Amar Durivier.
A. R—t.	Abel-Remusat.
A—t.	H. Audiffret.
B—p.	De Beauchamp.
Bu—n.	Buchon.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
D—g—s.	Desgenettes.
D—m—t.	Demusset-Pathay.
D—n—u.	Daunou.
D—p.	Depping.
D—r—r.	Dubozoir.
D—s.	Desportes-Boscheron.
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia-d'Urban.
F. P—t.	Fabien Pillet.
G—ce.	Gence.
G—rd.	Guérard.
G—y.	Gley.
H—q—n.	Hennequin.
J. M—t.	Michelet.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—b—e.	Labouderie.
L—c—j.	Lacatte-Joltrois.
L—de.	Lestrade.
L—p—e.	Hippolyte de Laporte.
L—s—e.	Lasalle.
L—y.	Lécuy.

MM.

M—d j.	Michaud jeune.
M—é.	Monmerqué.
M—g—r.	Miger.
M—le.	Mentelle.
M—n—d.	Monnod.
M—on.	Marron.
M—s—n.	De Maussion.
P—c—t.	Picot.
P—ot.	Parisot.
P—rt.	Philbert.
P—s.	Périès.
Q. Q	Quatremère de Quincy.
R—c—d.	Richerand.
R—d—n.	Renauldin.
R—m—d.	Raymond.
R—t.	Roquefort.
S. d. S-y.	Silvestre de Sacy.
S—rd.	Sicard.
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
St—t.	Stassart.
S—v—s.	De Sevelinges.
T—d.	Tabaraud.
T. d. B.	Thiébaut de Berneaud.
Ug—i.	Ugoni.
U—i.	Ustéri.
V—g—r.	Viguier.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
V—ve.	Villenave.
W—s.	Weiss.
Z.	Anonyme.

HIST. DE FRANCE.



VAUBAN.

H. Rigaud pinx.t Landon direx.t

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

V

VAU (LOUIS). *V.* LAVAU et LEVAU.

VAUBAN (SÉBASTIEN LE PRESTRE DE), maréchal de France, naquit en 1633, à Saint-Léger de Foucheret, près de Saulieu en Bourgogne, d'Urbain Le Prestre et d'Aimée de Carmagnol. Son père mourut au service, laissant une fortune dérangée, une veuve qui le suivit de près; et des enfants sans ressource. La terre de Vauban fut mise en séquestre, et celui qui devait en illustrer le nom se vit orphelin dès l'enfance, sans protecteur et sans appui. M. De Fontaines, prieur de Saint-Jean à Semur, le recueillit, lui apprit à lire, à écrire, à calculer, et lui donna les premiers éléments de géométrie. Vauban vécut ainsi jusqu'à sa dix-septième année, avec des compagnons rustiques, dont il partageait les jeux et souvent les travaux. Des courses dans les montagnes, de violents exercices, le rendirent agile et robuste. C'est au milieu d'une population livrée à une vie laborieuse et pénible, qu'il reçut ces premières impressions qui se renouvelèrent plus tard, et le déterminèrent à s'occuper du projet de soulager le peuple, dont il avait connu la misère. L'indépendance où le laissait vivre le prieur de Saint-Jean finit par l'ennuyer. Il se sentait appelé à d'autres destinées. Le souvenir de son père, l'exemple de ses oncles, de ses frères, de tous ses parents, qui, au nombre de onze, étaient sous les armes, lui faisaient honte de son oisiveté. Seul, ne prenant conseil que de lui-même, il s'échappe, à peine âgé de dix-sept ans, et se rend à pied à l'armée espagnole, dans le régiment du grand Condé, qui le reçut comme cadet. Il dut bientôt à sa bravoure, autant qu'à sa naissance, le grade d'officier. Faisant marcher de front l'étude et le service, il acquit rapidement de l'instruction, réfléchit sur les diverses parties de l'art militaire, et se décida pour celle qui exigeait le plus de connaissances, et dans laquelle l'art funeste de détruire les hommes peut être soumis en quelque sorte à l'art de les conserver. Il devint ingénieur, et comme le dit, avec autant d'élégance que de justesse, un auteur digne de l'apprécier : « Les travaux » des fortifications souriaient à son » génie, et les dangers des siéges plai-

» saient à son courage » (1). Ce fut à Clermont qu'eurent lieu ses premiers travaux en cette qualité. Comme il s'occupait des fortifications de cette place, il fut appelé au siége de Sainte-Menehould. Au moment de l'assaut, il se jette dans la rivière, et la traverse à la nage sous le feu de l'ennemi, étonné de son audace. Cette action hardie le fit connaître; son nom retentit dans le public, et ce fut ainsi que ses parents apprirent pour la première fois de ses nouvelles. Ayant été arrêté par un parti de royalistes, il fut conduit à Mazarin, déjà instruit de ses exploits. Ce ministre l'accueillit d'autant mieux, qu'il ne voulait pas laisser dans les rangs des ennemis de l'état un officier de ce mérite. Vauban, d'ailleurs, séduit par l'éclat des lauriers de Condé, n'avait eu d'autre motif que d'en cueillir sous ses drapeaux. Mazarin obtint pour lui une lieutenance dans le régiment de Bourgogne. Bientôt Vauban va rejoindre le chevalier de Clerville, l'ingénieur le plus renommé de ce temps. Il assiége et reprend avec lui Sainte-Menehould, puis Stenay, où il reçoit une blessure, et trois mois après, reparaît sous les murs de Clermont. C'est dans cette ville qu'il obtint (1655) le brevet d'ingénieur, objet de tous ses vœux. Plein d'ardeur, il dirige, dans la même année, sous les yeux de Clerville, les attaques de Landrecies, de Condé, de Saint-Guislain. Étonné de ses succès, le maréchal de La Ferté lui en fait voir de plus grands dans l'avenir, et lui donne une compagnie dans son régiment. Mazarin lui accorde une gratification, et lui adresse des éloges qui ne sont pour lui que l'obligation d'en mériter de nouveaux. Il s'expose à Valenciennes, à Montmédy, est blessé plusieurs fois, et continue de s'exposer encore. C'est à vingt-cinq ans (1658) qu'il trouve l'occasion d'essayer les inspirations d'un génie qui commençait à se développer; et il peut les écouter et les suivre dans la direction des siéges de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenarde, qui lui furent confiés. Il ne s'y livre toutefois qu'avec cette méfiance de soi-même qui accompagne toujours le vrai mérite, mais qui nuit quelquefois aux élans du génie. Six années de paix ne sont point pour Vauban six années de repos : les Anglais venaient de céder à la France Dunkerque, Fort-Louis et Mardick (1662). Louis XIV sentant l'importance de ces places, et voulant en faire le boulevard de l'état contre les Espagnols, qui possédaient l'Artois, jugea Vauban propre à seconder ses vues. Il lui confia le projet des ouvrages et la direction des travaux nécessaires pour l'exécuter. Vauban justifia ce choix, et sut concilier les intérêts du commerce avec la défense des places, au moyen d'un canal de communication qui pouvait au besoin remplir ce double objet. La guerre ayant recommencé en 1667, Vauban réduisit à capituler la plupart des places de la Flandre. Après avoir disposé les travaux de Cherbourg, qu'il était chargé de fortifier, il passe à Douai. Une balle le frappe à la joue et lui laisse une cicatrice honorable, que Le Brun et Coisevoy ont su reproduire, le premier dans le portrait, et le second dans le buste de ce grand homme. Cette blessure ne l'empêche point de conduire le siége de Lille.

(1) M. Allent, *Hist. du Corps du génie*, II, 45.

Louis, témoin de ses succès, le nomma lieutenant de ses gardes, ajoutant à cette faveur une pension, et, ce que Vauban estimait davantage, un éloge public. Quelque glorieuses que fussent ces conquêtes, le roi n'y mettait de prix qu'autant qu'elles seraient durables : l'art de les conserver, en améliorant les places fortes enlevées à l'ennemi, et en lui opposant de nouvelles barrières, fut confié à Vauban. Ses talents et leur heureux emploi lui avaient déjà donné une telle célébrité, que rien en ce genre ne se faisait, ne se projetait même, sans qu'il fût consulté. Juge de ses maîtres, il est appelé, par Louvois, à donner son avis sur les projets de Clerville et de Mesgrigny, pour prendre les places de la Franche-Comté; conquête aussi rapide que glorieuse. Chargé de tous les travaux de la Flandre, Vauban fut nommé gouverneur de Lille. C'est alors qu'il fit construire le plan en relief de cette place et de la citadelle, chef-d'œuvre de l'art, qui fut envoyé au roi (2), et placé dans la galerie du Louvre. Autour de ce relief, le premier de tous, se groupèrent, dans un court espace de temps, les plans des autres places. Telle est l'origine de cette belle galerie des plans en relief qu'on voit aux Invalides. Le mérite et les talents de Vauban étaient devenus si précieux, que sa présence eût été nécessaire à-la-fois sur tous les points. Pendant qu'il créait la frontière du Nord, Louvois lui donnait l'ordre de visiter les places du Midi. Ce ministre étant chargé d'une négociation auprès du duc de Savoie, l'emmena avec lui ; et il étudia les places de Verrue, Verceil, Turin, Pignerol, et fit des plans pour les fortifier. Il retourna bientôt en Flandre, et poursuivit les travaux de Dunkerque avec une infatigable activité. Trente mille hommes y furent employés : Louis XIV fut témoin de l'ordre merveilleux qu'il établit. Les troupes passaient successivement du camp aux travaux, des travaux au camp; on se relevait de quatre en quatre heures, sans qu'il y eût le moindre trouble. Vauban ne se contentait pas de pratiquer son art ; sans cesse il lui faisait faire de nouveaux progrès, enfin il le porta bientôt à sa plus grande perfection. Le système des inondations, ce grand moyen de défense était incomplet, et nuisait même souvent à ceux qu'il devait garantir; Vauban en fit disparaître tous les inconvénients, et il en augmenta l'utilité. Attentif aux moyens de conserver les hommes, il ménagea entre l'inondation et la place de vastes terrains, où l'on pouvait, pendant le siége, cultiver des légumes et faire paître des bestiaux. Il parvint en outre à tenir à volonté les fossés secs ou pleins d'eau. Au milieu de ces travaux, Louvois l'invita à rédiger son système sur l'attaque des places; et ce fut ce qui lui donna occasion de composer le *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges*, titre de son premier ouvrage. Il y signale les fautes commises jusqu'à lui, indique les moyens de les éviter, et propose d'heureuses innovations, telles que le développement des tranchées, les feux croisés, l'usage du canon pour commencer la brèche, et celui des boulets creux, pour disperser les ter-

(2) Ce premier plan fut fait par un nommé Sauvage. En 1815, les Prussiens, au mépris des conventions, enlevèrent vingt-un reliefs qui étaient ceux des places de la frontière, depuis Dunkerque, jusqu'au Fort-Louis sur le Rhin.

res. Il termine en établissant la nécessité de consacrer une troupe spéciale, pour le service du génie et pour les travaux des siéges. Lorsque les Hollandais formèrent en 1673 une ligue contre Louis XIV, ce monarque transporta chez eux le théâtre de la guerre, et suivit son armée, accompagné de Vauban, qui dirigea les principaux siéges; et fit raser ou fortifier les places conquises. L'année suivante, Maëstricht étant menacé, le prince d'Orange accourut pour garantir cette ville; mais elle venait d'être investie quand il arriva : on fit plusieurs projets d'attaque; celui de Vauban fut préféré. Contre l'usage, qui mettait les travaux sous les ordres de l'officier-général de tranchée, il fut exclusivement chargé de leur direction, ne recevant d'ordres que du roi. C'est devant cette ville qu'il inventa le système des parallèles et qu'il fit subir à la théorie des attaques d'utiles modifications. Le treizième jour la place capitula. Son importance attira toute l'attention du créateur de la défense des places : pour conserver celle-là, il fit un projet vaste, admiré du grand Condé. Mais pendant qu'il mûrissait ce plan, on avait besoin de lui pour prendre Trèves. Faisant marcher de front les méditations lentes du génie, et l'activité de l'exécution, il court sous les murs de cette ville, reconnaît les fortifications, trace le plan d'attaque, et sans attendre la reddition dont il avait déterminé l'époque, va rejoindre le roi, qui le demandait pour visiter les places de la Lorraine et de l'Alsace. Les alliés de Louis XIV sentirent alors qu'en l'aidant à accroître sa puissance, ils finiraient par se donner un maître : ils l'abandonnèrent, et le monarque se vit forcé de renoncer à une partie de ses conquêtes. Menacé de toutes parts, il se hâta de fortifier les ports de la côte, et de les mettre en état de repousser l'attaque de la flotte hollandaise, redoutable à cette époque. Après avoir indiqué les ouvrages défensifs, particulièrement de l'île de Ré, qui était le point le plus exposé, Vauban en confie l'exécution à d'habiles ingénieurs, parcourt les places de Flandre, se rend auprès du roi, qui envahissait la Franche-Comté, et dirige le siége des principales villes. Apprenant que les ennemis, battus à Senef par Condé, investissaient Oudenarde, il court se jeter dans cette place, et repousse les assiégeants, qui sont obligés de se retirer. Le roi, pour le récompenser de tels services, le nomma brigadier de ses armées (1674). L'année suivante, les chances de la guerre réduisirent à la défensive Luxembourg et Condé, jusqu'alors agresseurs et victorieux. Vauban parcourt la ligne des places fortes, prêt à se jeter dans la plus importante. Pour défendre les autres, il donne à des ingénieurs habiles des instructions écrites, et semble ainsi se multiplier lui-même. Il dépose, dans ces instructions, le fruit de son expérience, prévoit les différentes combinaisons, et par des maximes générales, met tout le monde à même de les déjouer. Toujours animé de l'amour de l'humanité, dans un métier où l'on ménage peu la vie des hommes, il prescrit tout ce qui tend à la conservation du soldat. Ce fut surtout dans cette campagne (1675), qu'il montra toute la noblesse de ses sentiments, et combien il était exempt de jalousie. Cohorn, son rival dans l'art des siéges, mécontent du prince d'Orange, offre ses services à la France,

et fait connaître une de ses inventions dont on pourrait tirer le plus grand parti. Vauban, consulté, l'approuve et conseille d'accueillir Cohorn (*V.* Cohorn). Pendant que les troupes prenaient des quartiers d'hiver, et se reposaient des fatigues de la campagne, Vauban surveillait les travaux. Louvois voulut qu'il fortifiât Alost; mais il détourna le ministre de ce projet, en démontrant les inconvénients des places isolées, qui n'empêchent jamais une invasion, et forcent à y jeter des troupes qu'on laisse ainsi dans l'inaction. Il fit également sentir au ministre l'avantage de la possession d'Aire, de Condé, de Valenciennes, et prépara le siége de ces places. Afin d'empêcher leurs garnisons de profiter de l'inondation pour se secourir, il s'en empare au moyen de galiotes et de batteries flottantes. Le succès répondit à ses vues. Au siége de Valenciennes, il voulut attaquer en plein jour, et lutta contre les maréchaux de Schomberg, de Luxembourg, de Lorges, de La Feuillade. Louvois, Monsieur, et Louis XIV, partageaient l'avis de ces généraux, qui préféraient l'obscurité pour protéger les assiégeants. Vauban insiste (3), le roi se rend, et Valenciennes est pris. Cambrai demande plus d'efforts : un officier veut brusquer l'attaque d'un ouvrage avancé : Vauban s'y oppose · « Vous perdrez, dit-il » à Louis XIV, qui était de l'a» vis de l'officier, tel homme qui » vaut mieux que le fort. » On passe outre; et les assaillants sont taillés en pièces : « Une autre fois je » vous croirai, dit le monarque. » Cependant, impatienté de la résistance des assiégés, ce prince veut donner l'assaut, et propose de ne point faire grace aux trois mille assiégés. Les généraux gardaient le silence; Vauban seul représente au roi que son projet est contraire aux lois de la guerre, que la place serait prise plus promptement à la vérité : « Mais, Sire, ajouta-t-il, j'aimerais » mieux avoir conservé cent soldats » à Votre Majesté, que d'en avoir ôté » trois mille aux alliés. » Louis abandonne son projet, et la cour admire la noble franchise de Vauban. Pendant cette campagne, il avait reçu un brevet de maréchal-de-camp, avec une pension et une gratification de vingt-cinq mille écus. Aucun siége important ne se fit désormais sans son intervention. Le maréchal d'Humières et Créqui le demandèrent à-la-fois : le premier, pour le siége de Saint-Guislain; le second, pour celui de Fribourg. En l'accordant au maréchal, le ministre lui recommanda, au nom du roi, de ne point permettre que Vauban s'exposât, parce que sa conservation était une affaire d'état. Il alla jusqu'à prier d'Humières d'employer son autorité pour l'empêcher de conduire la tranchée. « Vous savez, » dit Louvois dans sa lettre, quel » déplaisir aurait le roi, s'il lui » arrivait accident. » Témoignage flatteur pour Vauban, honorable pour le prince et pour son ministre. La prise de Gand (1677) suivit celle de Saint-Guislain; et bientôt le roi fit investir Ypres. On voulait, pour seconder l'impatience de Louis, exposer l'armée : « Vous gagnerez » un jour, lui dit Vauban, mais » vous perdrez mille hommes. » Le chevalier de Clerville, commissaire-général des fortifications, étant

(3) Son motif était d'empêcher qu'une partie des assiégeants ne tirât sur l'autre, que la nuit ne favorisât la pusillanimité des lâches, et surtout que les méprises et le défaut d'accord ne fissent manquer le plan d'attaque.

mort (1677), le roi donna sa charge à Vauban. Celui-ci la refusa par un motif, dit Fontenelle, qui l'eût fait accepter à tout autre : c'étaient la fréquence et l'intimité des rapports que donnait cette place avec les ministres. Louis XIV lui ordonna de remplir, comme un devoir, les fonctions qu'il lui avait confiées pour récompense de ses talents et de ses services. Déjà Vauban était inspecteur, sous les deux ministres Louvois et Colbert, des places que chacun avait dans son département. Comme commissaire-général, il eut la direction de toutes. Ces ministres étaient jaloux l'un de l'autre : plaire à tous les deux était une entreprise difficile. Sans se le proposer, Vauban y parvint par sa franchise et l'amour de ses devoirs. Il conquit leur estime, et fit même servir leur rivalité aux intérêts de l'état. Après la prise d'Ypres, il se rend à Dunkerque, fait couper le banc de sable qui barrait l'entrée du port, assure les manœuvres d'eau, et termine le bassin. Colbert et Seignelay le félicitent de ce que la France aura, grâce à son zèle, un port de plus. « Vous allez, » lui écrivent-ils, augmenter la puis- » sance du roi sur mer, autant que » vous l'avez fait sur terre, en diri- » geant tant de siéges, et construi- » sant tant de forteresses. » Bientôt l'on vit sortir en même temps de ce port, jusqu'alors abandonné aux pêcheurs, l'escadre de Jean Barth ; des vaisseaux armés par les corsaires, fléaux du commerce anglais, et les premières galiotes à bombes, qui furent préparées pour la ruine d'Alger. Ayant mis ainsi les travaux de toutes les places de la frontière du nord en pleine activité, Vauban passe au midi, reprend les projets de Toulon, l'agrandit, y donne les plans d'un arsenal, parcourt la côte, établit à Perpignan le centre de la défense et de l'offensive de cette frontière ; lie entre eux tous les postes de la chaîne des Pyrénées Orientales, choisit une position d'où l'on puisse dominer à-la-fois toutes les vallées, et y construit Mont-Louis. Cette forteresse achevée, il retourne au nord, y complète le système de défense par le fort de Neulay, près de Calais, par des écluses pour former les inondations, par le fort Lakenoque, assez heureusement situé pour protéger la communication d'Ypres avec Menin, et couvrir Cassel. Cette première ligne était interrompue entre l'Escaut et la Meuse ; Charlemont remis en état, et Maubeuge construit, achèvent ce système, et sont liés à Philippeville, place insuffisante pour défendre cet intervalle. Enfin les places neuves de Longwi, Sarrelouis, Thionville, Bitche, Phalsbourg, Béfort, Lichtemberg, Haguenau, Schelestadt, ferment les Vosges, attachent l'Alsace à la France, et assurent la conquête de cette province. Huningue, favorable à l'offensive, s'élève près de Bâle, et protége, avec Landskroon, la frontière du Rhin et celle du Jura. Fribourg, l'une des portes de l'Allemagne et la clef des montagnes Noires, est rendue inexpugnable par de nouveaux forts. Après avoir mis en activité tant de travaux, Vauban retourne au midi, ajoute de nouveaux ouvrages à Besançon, à Pignerol ; parcourt les Pyrénées Occidentales, et rédige un plan de défense conforme à celui qu'il avait créé à l'orient de la chaîne. Baïonne est sa place de dépôt, Saint-Jean-Pied-de-Port son point d'appui dans les montagnes ; le fort d'Andaye est construit pour battre l'embouchure de la Bidassoa.

Dans tous ces projets, il tâche de concilier avec l'intérêt de l'état celui du commerce et des citoyens, en améliorant les ports de Baïonne et de Saint-Jean de Luz. L'année suivante (1681), il s'occupe des côtes, et donne ses soins à Saint-Martin de Ré, à Brouage, à Rochefort, à Brest, et protége leurs rades par de nouveaux forts. A peine ces immenses travaux étaient tracés, que Louvois demande Vauban à Colbert. Il s'agissait de Strasbourg, ville libre, qui, d'après les traités, devait rester neutre : mais les magistrats favorisaient les Autrichiens, leur livraient passage; et sur ce point, la ligne de défense était interrompue. Le seul remède était de s'emparer de cette ville, et de la fortifier. La violation des traités en donnait le droit. Louvois en devient le maître par ruse; et Vauban, qui devait l'assiéger, en augmente la force; et, par une citadelle, par le fort de Kehl, par les redoutes du Rhin, il assure à cette place la possession des deux rives du fleuve et de ses îles. Pour hâter ces travaux et diminuer la dépense, il creuse le canal de la Bruche, et les matériaux arrivent des Vosges aux portes de la ville. Cassel éprouve bientôt le même sort. La place était en mauvais état : pour la réparer Catinat fit un projet qu'il soumit à Vauban, son ami, son compagnon d'armes, et qu'il appelait son maître : « S'il entre, écrivait-» il, en lui envoyant ce projet, s'il » entre du sens réprouvé dans mes » plans, faites-moi une correction » en maître, et, par charité pour » votre disciple, supprimez tout ce » papier barbouillé. » Le maître était aussi modeste que le disciple. Quel exemple et quels noms que ceux de Catinat et de Vauban! Rien n'arrête celui-ci; il semble que tous les jours de sa vie doivent être marqués par quelque service. Le port d'Antibes, la citadelle de Belle-Ile, les jetées de Honfleur, les ports d'Ambleteuse et de Saint-Valery, enfin un grand nombre de forts sur les frontières continentales sont, en moins de deux années (1682-1683), construits ou réparés par ses soins. Mais la paix, que le traité de Nimègue avait rendue à l'Europe, finit en 1683, et ce fut alors qu'on dut apprécier toute l'activité de Vauban, qui n'avait pas perdu un seul instant. Au premier bruit de guerre, tout est prêt sur tous les points; il n'est pas une issue pour l'ennemi, étonné de voir une enceinte fortifiée de toutes parts, et dont il ne lui est plus permis de s'approcher. L'armée française entre en Belgique : après quatre jours de tranchée, Vauban prend Courtray; et bientôt ses efforts se dirigent contre Luxembourg, contre cette redoutable place, regardée comme imprenable par sa situation sur une masse de rochers, par les nombreux ouvrages qui la défendent. Ce siége important est précédé de tous les préparatifs nécessaires : soixante ingénieurs sont mis sous les ordres de Vauban, qui les divise en quatre brigades. Une reconnaissance exacte de la place était indispensable, mais difficile et dangereuse. Aucun péril ne peut arrêter Vauban. Toutes les nuits il s'avance lui-même jusqu'à la palissade, soutenu par des grenadiers couchés ventre à terre. A l'une de ces reconnaissances, il s'aperçoit qu'il est découvert. Au lieu de se retirer, il fait signe de ne pas tirer aux ennemis qui le prennent pour un des leurs, et ils n'en doutent plus quand ils le voient s'avancer vers eux. Vauban sonde le glacis; cette opération faite, il revient à pas lents, et doit

la vie à ce mélange de présence d'esprit et de témérité. Le résultat fut pour lui de connaître le point accessible ; et il feignit de croire qu'il y en avait d'autres, afin de diviser et de lasser la garnison. Malgré cette ruse, il lui fallut, pour prendre la place, épuiser toutes les ressources de son art. C'est à ce siége qu'il inventa les cavaliers des tranchées ; qu'il changea la marche des sapes, et la rendit plus sure et moins coûteuse ; car il pensait toujours à ménager le sang du soldat. Luxembourg pris, Vauban fit des travaux pour en augmenter la défense, et en assurer la conservation. Il fallait ensuite déterminer le site d'une nouvelle forteresse qui rendît maître du cours de la Moselle, dominât plusieurs défilés, et commandât au pays ; en un mot une forteresse offensive. Vauban visite les lieux, choisit un site qui réunit toutes les conditions desirées, et Mont-Royal est construit. Il manque cependant encore une place, pour couvrir l'angle de l'Alsace et de la Sarre, et fermer les défilés des Vosges ; Landau est créé pour remplir ce double objet. Vauban construit en même temps le Fort-Louis dans une île du Rhin. Concurremment à ces travaux, il faisait élever le magnifique aqueduc de Maintenon, pour recevoir l'Eure, qui devait être divisée afin d'arroser Versailles, monument d'une entreprise qu'on n'acheva pas. Toujours occupé des intérêts du royaume, de sa gloire et du bien de l'humanité, il s'élève à de hautes considérations, embrasse d'un coup-d'œil les côtes, les ports, les rades, leurs besoins, leurs ressources, et rédige un projet général de défense et d'amélioration, projet vaste et qui ne pouvait être exécuté qu'avec le temps, mais qui, traçant la marche à tenir, signalant les points sur lesquels l'attention devait être toujours éveillée, était utile même avant l'exécution, parce que, suivant les occasions et les besoins, on pourrait toujours le consulter avec fruit. En parcourant ainsi la France, il conférait avec les gouverneurs et les intendants, provoquait leur zèle, laissait des tableaux à remplir, pour connaître le dénombrement des provinces, et semait ainsi les éléments d'une statistique du royaume. Le ministre accueillit cette idée, et prescrivit des mesures analogues pour les colonies. Un des plus beaux monuments du siècle de Louis XIV, venait d'être construit dans le midi : c'était le canal de la jonction des deux mers : projet hardi et sublime conçu par Riquet (*V.* Riquet). Vauban alla visiter ce magnifique canal (1686). A sa vue, il s'écria que c'était le plus grand et le plus bel ouvrage de ce genre, qu'on eût entrepris. Langage noble, qui fait voir combien ce grand homme était au-dessus de l'envie. Étant consulté, il proposa des perfectionnements que le roi fit exécuter. La simple énumération des travaux de Vauban dépasserait les bornes qui nous sont prescrites. L'indication des progrès qu'il a fait faire à l'art dont il peut être regardé comme le créateur, demande le concours d'une plume exercée, et d'un homme consommé dans la connaissance de cet art. C'est à ce double titre que nous allons laisser parler M. Allent. « Louis XIV fait construire » trente-trois places neuves, et bâtir » de nouveaux ouvrages dans trois » cents forteresses (1661-1705) : » Vauban dirige ces immenses tra- » vaux. Un meilleur relief, un tracé

» plus simple, des dehors plus vastes et mieux disposés; telles sont » les seules modifications qu'il ait » faites d'abord, dans le système en » usage. Deux grandes idées brillent » toutefois parmi ces améliorations, » celles de placer des lunettes et des » ouvrages à corne au-delà du glacis, et de construire des camps retranchés sous les places. Mais c'est » dans les applications qu'il révèle » une science peu connue jusqu'à lui, » celle de tirer du sol même et » des eaux une défense simple et » peu coûteuse, et cet art plus grand » de coordonner les places à la nature » du terrain, à celle du pays, aux » routes de terre et d'eau, aux opérations offensives et défensives » des armées; en un mot, de donner aux états des frontières. » Vauban tâcha de ramener la défense et l'attaque à cet équilibre, » détruit dans le quinzième siècle » par l'invention des bouches à feu, » rétabli dans le seizième par la fortification moderne, et que venaient de rompre une seconde fois » le nouvel art des siéges, le ricochet, les progrès de l'artillerie et » cet usage introduit par Cohorn, au » second siége de Namur (1695), » de traîner devant une place jusqu'à » trois cents bouches à feu. Aux ravages de la bombe et du ricochet, » il oppose des souterrains, et, comme à Béfort, des traverses voûtées. » Dans ses forts sur les côtes, dans » les redoutes de Luxembourg et » dans les tours bastionnées de ces » dernières places, il abrite, sous des » casemates, quelques feux de canon » ou de mousqueterie. Au lit de la » mort (en 1707), il dicte son Traité de la *Défense*, et montre tout » ce que la prévoyance dans les approvisionnements des travaux additionnels, et surtout un sage emploi de l'artillerie, des mines, des » eaux et des troupes, peuvent ajouter de force et de valeur aux fortifications. » La guerre ayant recommencé, on voulut préluder à la campagne par l'attaque de Philisbourg, dont Vauban avait augmenté les fortifications, en 1676. Il allait, pour ainsi dire, combattre contre lui-même. Secondé de quarante ingénieurs, il dirige les attaques. La place ne se rendit qu'après vingt-deux jours de tranchée ouverte. Dix ingénieurs furent tués et quatorze blessés : c'étaient les plus instruits. Vauban resta chargé presque seul de cette périlleuse entreprise. « Dieu » nous le conserve, écrivait un des » généraux à Louvois; car il n'y a » que lui capable d'approcher une » place comme celle-ci. » Louis XIV, sachant qu'un mot de sa main serait la récompense la plus flatteuse pour Vauban, lui témoigna par écrit sa satisfaction. « Vous savez, il y a longtemps, lui dit-il, ce que je pense » de vous et la confiance que j'ai en » votre savoir et en votre affection ; » si vous êtes aussi content de mon » fils (le dauphin) qu'il l'est de vous, » je vous crois fort bien ensemble : » car il me paraît qu'il vous connaît » et vous estime autant que moi. Je ne » saurais finir sans vous recommander » absolument de vous conserver pour » le bien de mon service. » Ce fut à ce siége que Vauban imagina le tir à ricochet, dans lequel le boulet, lancé avec une charge plus faible, fait une suite de bonds, et va frapper plusieurs fois, le long d'une branche d'ouvrage, l'artillerie et les troupes. Ce fut encore dans cette occasion qu'il reproduisit, avec plus d'instances que jamais, le projet d'organiser un corps de sapeurs. « Je suis las,

» disait-il à Louvois, de tout faire » au hasard, et d'avoir à chaque » nouveau siége de nouveaux sapeurs » à former. » Louvois refusa d'abord : Vauban ayant insisté, le ministre se rendit; mais les événements forcèrent d'ajourner. Au siége de Frankenthal, le dauphin, enchanté de Vauban, le pria de choisir quatre canons, parmi les mille bouches à feu que son art avait conquises. On y mit les armes du roi et celles de Vauban avec une inscription indiquant que ce don était la récompense de ses services. Louis XIV se trouvait dans une position difficile (1689). On commençait à se fatiguer de la guerre. Le désordre des finances ôtait les moyens de recruter l'armée. Vauban, Catinat, Fénélon, rapprochés par une estime réciproque, gémissaient des malheurs de l'état, et ils étaient persuadés que le rétablissement de l'édit de Nantes était la mesure la plus propre à les faire cesser. Aussi modeste, mais moins timide que ses deux amis, Vauban se chargea d'en faire la proposition; et il l'accompagna du tableau touchant des maux qu'il avait vus dans ses courses; mais il n'obtint que quelques adoucissements, que le système des conversions annula bientôt. Au siége de Mons (1691), à celui de Namur (1692), il dirigea les attaques sous les yeux du roi. A celle du Fort-Guillaume, on vit un spectacle intéressant. Ce fort était l'ouvrage de Cohorn, seul rival qu'eût Vauban, et ce rival y commandait en personne avec son propre régiment. La défense et l'attaque furent dignes de l'un et de l'autre; mais le génie de Vauban l'emporta, et le fort se rendit (4). Quoique l'attaque de Namur en devînt moins difficile, il fallut sept jours de tranchée ouverte devant la ville, et vingt-deux devant le château. Après avoir perdu quatre mille hommes, Namur capitula. Les courtisans, qui avaient accompagné le roi, s'ennuyaient de la longueur du siége : Vauban brava leurs murmures, et préférant à leurs suffrages la vie du soldat, modéra même l'ardeur des assiégeants. Louis XIV le dédommagea en l'admettant à sa table, honneur exclusivement accordé à la haute naissance. A la bataille de Steinkerque (1692), les Français jetèrent spontanément leurs mousquets, pour se servir des fusils pris aux ennemis; Vauban contribua à cet échange, et, voulant le rendre plus avantageux, il imagina son fusil-mousquet, dans lequel la mèche servait au défaut de batterie; bientôt après il l'arma de la baïonnette. Le duc de Savoie menaçant le Dauphiné, Vauban y fut envoyé, et il fit les plans de tous les ouvrages nécessaires à la sureté de cette frontière, ainsi qu'à celle du comté de Nice et du Piémont. Briançon fut amélioré, Fenestrelles fortifiée, et la forteresse de Mont-Dauphin construite. Vauban connaissait l'esprit du Français, et savait qu'alors il préférait un signe d'honneur à la fortune. C'est d'après ses avis que Louis XIV fonda l'Ordre de Saint-Louis (1693). La première idée de cette institution lui appartient; et il fut au nombre des sept grand-croix, à la création. Vainqueur du prince d'Orange à Nerwinde, le maréchal de Luxembourg revint à Fleurus couvrir le siége de Charleroy. Toutes les fortifications

(4) Vauban isola le fort du château par une tranchée intermédiaire; profitant de la faute qu'avait faite Cohorn d'avoir trop éloigné et mal soutenu cet ouvrage

de cette place étaient l'ouvrage de Vauban, et les ennemis les avaient entretenues avec soin. La reprise lui coûta vingt-sept jours de tranchée ouverte : il y mit en œuvre toutes les ressources de son génie. Les Anglais, qui commençaient à dominer sur la mer, menaçaient nos ports de leurs flottes redoutables (1694); et dans tous les dangers, on avait recours à Vauban. Il visita les côtes, et prévoyant que cette situation pourrait être d'une longue durée, il dressa des instructions sur les moyens de diminuer dans les ports les ravages des boulets rouges et des bombes. Pendant que les rigueurs de l'hiver tenaient les deux partis dans l'inaction, il s'occupa de l'ensemble de la situation de la France. Affligé de voir les ennemis conserver leur supériorité, et dans l'impuissance de la leur enlever, il rédigea des Mémoires sur les moyens d'en atténuer les effets, sur les places qui paraissaient le plus exposées, et les mesures à prendre pour les garantir, sur les camps retranchés, dont il conseille l'usage après en avoir démontré l'utilité. C'est à la même époque qu'indigné des exactions en usage pour lever les impositions, il rédigea la *Dixme royale*. La paix de Riswick suspendit le cours de nos malheurs (1697). Comme elle changea les limites de la France, Vauban eut de nouveaux travaux à prescrire. Il fit sur les frontières un voyage de plusieurs années; détermina partout le système de la défensive et de l'offensive, attachant à ses vues militaires des projets utiles au commerce, à l'agriculture et au développement des richesses de l'état. Le perfectionnement des ouvrages hydrauliques; les moyens de construire des bassins, des jetées, des écluses de chasse et de dénichement; les relations des ports avec l'intérieur; la possibilité de rendre navigables jusqu'aux moindres rivières, de constater tous les canaux qu'on pouvait ouvrir, etc.; tels sont les objets dont s'occupa cette ame active, qui semblait ne pouvoir trouver de repos que dans la sécurité et le bonheur de la patrie. Le roi, pour récompenser tant et de si grands services, donna à Vauban le bâton de maréchal de France (1703). Sachant d'avance l'intention du monarque, il tâche de l'en détourner; expose que c'est nuire au bien du service; qu'il ne pourra plus diriger de siéges, parce que le grade auquel le roi veut l'élever ne lui permettra pas de servir sous un général; enfin, il plaide contre lui-même avec cette chaleur que met un homme jaloux à desservir son ennemi. Louis s'étonne d'être, en quelque sorte, forcé d'exiger l'obéissance pour une faveur objet de tant d'ambition! Après l'avoir reçue avec tant de modestie, Vauban montra bientôt combien son refus avait été sincère. Louis XIV, voulant que l'élève de Fénélon le fût aussi de Vauban dans l'art des siéges, envoya le maréchal diriger le siége de Brissach, sous le commandement du duc de Bourgogne. C'était encore une des places que lui-même avait construites. « M. le maréchal, lui » dit le jeune prince, vous allez perdre » votre honneur devant cette ville : » ou nous la prendrons, et l'on » dira que vous l'avez mal fortifiée; » ou nous échouerons, et l'on dira » que vous m'avez mal secondé. » — Monseigneur, répondit Vauban, » on sait comment j'ai fortifié Brissach; mais l'on ignore et l'on saura » bientôt comment vous prenez les » places que j'ai fortifiées. » Les as-

siégés capitulèrent le treizième jour. Ce fut le dernier siége que fit Vauban. Sa gloire causait de l'ombrage. Il offrit au jeune prince son Traité de l'attaque des places, comme s'il eût voulu donner l'exemple avant le précepte. Le duc de La Feuillade, se trouvant chargé du siége de Turin, ne voulait écouter personne, et repoussait avec hauteur les meilleurs avis. Louis XIV, qui comptait plus sur son dévouement que sur son habileté, fait venir Vauban, et ne lui dissimule point ses inquiétudes. Celui-ci voit au premier coup-d'œil les vices du projet d'attaque, et s'offre comme simple volontaire, pour aller diriger le siége sous les ordres de La Feuillade. « Mais vous ne pensez » pas, lui dit le roi, combien vos » fonctions seraient au-dessous de » votre dignité? Sire, ma dignité » est de servir l'état; je laisserai le » bâton de maréchal à la porte, et » j'aiderai peut-être La Feuillade à » prendre Turin. » Ce dernier, à qui les offres du maréchal furent soumises, les rejeta avec dédain, et répondit désobligeamment qu'il comptait bien prendre Turin à la Cohorn. Après soixante-quinze nuits de tranchée et plusieurs assauts, il fut obligé de lever le siége, et ne sut ni prendre la ville, ni se joindre à l'armée, dont son ignorante obstination avait amené la défaite. Vauban, désespéré des revers de la France et de l'inaction à laquelle le condamnait la dignité dont il venait d'être revêtu, déplorait des honneurs qui enchaînaient son courage, et s'affligeait d'une récompense qui l'empêchait de servir. Toujours dévoré de l'amour du bien public, il met en ordre l'immense collection de matériaux, de projets, de plans, qu'il avait recueillis ou conçus dans le cours d'une vie si laborieuse. La levée des troupes, la stratégie, les fortifications, tout ce qui compose l'administration militaire, la marine, les finances, le régime intérieur, la religion même, avaient été l'objet de ses méditations. Il forme de ces matériaux douze vol. in-folio, qu'il intitule: *Mes oisivetés*, titre modeste donné par le génie aux productions d'un talent qui s'appliquait à tout (5). C'est au milieu de ces travaux que la mort vint le frapper, le 13 mars 1707. Il la reçut avec cette résignation que donne une longue habitude du courage, la certitude d'avoir rempli ses devoirs, et le témoignage d'une conscience exempte de tout reproche. Rien n'égalait son dévouement au roi, si ce n'est la franchise avec laquelle il lui disait la vérité. Louvois trouva souvent cette franchise importune, et fut obligé de l'endurer. Tel était Vauban: « le premier des ingénieurs et » le meilleur des citoyens (6); un » Romain, qu'il semblait que le siècle » de Louis XIV eût dérobé aux plus » heureux temps de la république (7). » Terminons par l'opinion d'un homme tellement avare de louanges, qu'il voudrait recourir après celles que la vérité lui arrache. « Vauban, » le plus honnête homme de son siè» cle, dit le duc de Saint-Simon, le » plus simple, le plus vrai, le plus » modeste, avait fort l'air de guer» re, mais en même temps un exté» rieur rustre et grossier, pour ne » pas dire brutal et féroce; il n'était » rien moins: jamais homme plus

(5) D'après le calcul qu'on a fait, Vauban aurait travaillé à trois cents places ou forteresses anciennes; construit trente-trois nouvelles, conduit cinquante-trois siéges, et se serait trouvé à cent quarante actions de vigueur.

(6) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(7) Fontenelle, *Éloge de Vauban*.

» doux, plus compatissant, plus » obligeant; mais respectueux sans » nulle politesse, et le plus ménager » de la vie des hommes, avec une » valeur qui prenait tout sur lui, et » donnait tout aux autres. Il est in- » concevable qu'avec tant de droitu- » re et de franchise, incapable de se » porter à rien de faux, ni de mau- » vais, il ait pu gagner, au point » qu'il fit, l'amitié et la confiance » de Louvois et du roi. » Le maréchal de Vauban ne laissa que deux filles; ainsi la famille de ce nom qui existe est d'une branche collatérale. Le 26 mai 1808, les ministres de la guerre et de la marine, accompagnés de plusieurs maréchaux de France, et de M. Le Pelletier d'Aulnay, ancien officier général, petit-fils de Vauban, se rendirent à l'église des Invalides, pour déposer le cœur du maréchal qui y reste placé sous son buste, en face du tombeau de Turenne. Carnot, le général Dembarrère, et M. Noël, ont fait l'éloge de Vauban (8). M. Allent a fait un récit fort exact et fort étendu des actions de ce grand homme dans l'*Histoire du corps du génie*, et nous ne pouvions puiser à une meilleure source. La notice des écrits de Vauban serait aussi étendue que celle de ses travaux; et toutes deux ne pourraient qu'être incomplètes. On les divise en trois sections. La première comprend les Mémoires sur les siéges, les places et les frontières, les canaux et les rivières navigables. Rappelons l'objet des principaux : 1°. *De l'importance dont Paris est à la France et soin que l'on doit prendre de sa conservation.* La désastreuse campagne de 1706, faisait conseiller au roi d'abandonner sa capitale, et de se retirer derrière la Loire. Vauban prouve qu'on doit garder Paris, et qu'on peut s'y défendre : il appuie son projet d'un plan des fortifications que cette ville est susceptible de recevoir. (9) 2°. *Fragments d'un Mémoire sur la navigation générale de la France.* Vauban mourut en le faisant. On a de lui un travail du même genre sur toutes les côtes de France. 3°. *Projets ou Mémoires sur la navigation à établir dans les provinces du Nord; sur les canaux de Bourgogne, du Nivernais, du Charolais; sur le moyen de joindre par un canal la Moselle à la Meuse; sur le perfectionnement du canal des deux mers, et son prolongement.* La seconde section renferme les traités généraux ou œuvres militaires. Ce sont : 1°. Une *Instruction pour la conduite des siéges.* 2°. Le *Traité de l'attaque des places.* 3°. Un autre pour leur *Défense.* 4°. Un Traité des *Mines.* 5°. Un Traité des *Fortifications de campagne.* 6°. Le *Directeur général des fortifications.* 7°. Une *Instruction pour servir au réglement*

---

(8) L'académie de Dijon ayant, en 1783, proposé pour sujet de prix l'éloge de Vauban, le prix fut décerné à Carnot (*Voy.* ce nom au Supplément). L'Académie française proposa, en 1785, l'*Éloge de Vauban* pour sujet de prix. Ce fut à cette occasion que Laclos, détracteur de Vauban, publia sa *Lettre à l'Académie française*, 1786, in-8°. (*V.* LACLOS, XXIII, 56). Vers le même temps parurent des *Mémoires pour servir à l'éloge du maréchal de Vauban, par le chevalier de Curel*, 1786, in-8°. Le prix n'était pas encore décerné en 1788, lorsqu'à la séance publique du mois d'août, Gaillard lut des réflexions sur Vauban. Le prix fut remporté en 1790 par M. Noël; son ouvrage a été imprimé, ainsi que celui de J.-A.-L. Sauviac, qui avait aussi concouru. Un *Éloge de Vauban par A.-L. d'Antilly*, qui avait concouru pour le prix de l'Académie française, en 1787, a été imprimé en 1788, in-8°. MM. Vial et Reverony St.-Cyr ont fait jouer le 20 juin 1826, sur le théâtre de l'Odéon, un drame intitulé *Vauban à Charleroy*, qui n'a eu que quelques représentations et n'est point imprimé. A. B—T.

(9) Ce Mémoire, tiré de l'ouvrage inédit, intitulé *Oisivetés*, a été imprimé, pour la première fois, à Paris, en 1821, avec l'Éloge de Vauban par Fontenelle.

du transport et du remuement des terres. 8°. Le *Livre de guerre ou des cinq principales actions militaires.* 9°. Des *Mémoires militaires sur les défauts de notre infanterie, les moyens de la rétablir*, etc. 10°. *Moyens d'améliorer nos troupes.* 11°. *Mémoire concernant la levée des gens de guerre.* 12°. *Méthode infaillible de procurer pour la défense de l'état tel nombre d'hommes dont on aura besoin.* 13°. *Moyen d'empêcher les abus dans la manière de faire subsister les armées.* 14°. *Mémoires sur les mineurs et sapeurs.* Enfin, dans la troisième section, sont comprises les œuvres diverses. Nous devons signaler : 1°. La *Dixme royale.* Ce projet fut imprimé en 1707 et 1709; mais on n'osa point y joindre le mémoire qui le termine et qui est intitulé : *Raisons secrètes et qui ne doivent être exposées qu'au roi seul, qui s'opposeraient à l'établissement du système de la dixme royale.* Ces raisons sont le long chapitre des abus et des gens intéressés à les maintenir (*Voy.* SAINT-PIERRE, XL, 48). 2°. *Mémoires sur le rétablissement de l'édit de Nantes.* Il y en a trois. Vauban y démontre la nécessité de rétablir l'édit de Nantes et de maintenir la tolérance religieuse. 3°. *Mémoire sur les limites de la puissance ecclésiastique, dans les choses temporelles.* 4°. *Mémoires de statistique.* 5°. *Mémoires sur le commerce des Provinces-Unies.* 6°. *Mémoire concernant la course, les privilèges dont elle a besoin, les moyens de la faire avec succès sans hasarder d'affaires générales.* 7°. *État des affaires extraordinaires,* faites depuis 1689 jusques et y compris 1706. M. Noël, dans son éloge de Vauban, rappelle beaucoup d'autres Mémoires sur les sciences économiques, la culture des forêts, les finances (*Voy.* RENAU D'ÉLIÇAGARAY), la marine militaire et marchande, la population, la géographie, diverses branches de l'histoire et les mathématiques. Il paraît que ces Mémoires sont ou disséminés ou perdus. Sept volumes des *Oisivetés* sont égarés. Les 1er., 3e. et 7e. existent dans la bibliothèque de M. Le Pelletier de Rosambo, pair de France, qui descend, par les femmes, ainsi que M. Le Pelletier d'Aulnay, du maréchal de Vauban. On a imprimé, sous le nom de celui-ci, un *Testament politique*, qui est de Bois-Guillebert (*V.* ce nom). Les Italiens ont reproché à Vauban de s'être approprié diverses méthodes de fortifications de Marchi (*V.* MARCHI et PAGAN). D—M—T.

VAUBAN (ANNE JOSEPH LE PRESTRE, comte DE), né à Dijon le 10 mars 1754, était arrière-petit-neveu du maréchal, et fils d'un lieutenant-général, gouverneur de Béthune et commandant des provinces de Flandre et d'Artois. Né avec un goût très-prononcé pour les armes, il entra, en 1770, comme sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld, et passa bientôt dans le régiment de Chartres, comme capitaine, puis dans la gendarmerie de Lunéville, où il fut sous-lieutenant. Il suivit ensuite Rochambeau en Amérique, comme son aide-de-camp, et fut envoyé en France, en 1782, avec des dépêches de ce général. Il devint alors colonel en second du régiment d'Agenois, et peu de temps après, le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom. A l'époque du départ de Louis XVI pour Varennes, le comte de Vauban

émigra avec la plus grande partie des officiers de ce corps, et il se rendit à Ath, puis à Coblentz, où le comte d'Artois le nomma son aide-de-camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1792. L'année suivante il accompagna ce prince en Russie, où il fut témoin de la belle réception que lui fit l'impératrice Catherine. Il alla ensuite en Angleterre, et s'embarqua au printemps de 1795, avec l'expédition destinée pour les côtes de Bretagne. Chargé de commander, sous M. de Puysaie, un corps de Chouans, qui devait manœuvrer sur les derrières de l'armée républicaine, il fut prévenu par les troupes de Hoche; et trompé par de faux signaux, il se vit obligé de rétrograder, au moment du désastre de Quiberon, où il pensa périr. Il remplit ensuite différentes missions auprès de la Vendée, et à l'Ile-Dieu, auprès de MONSIEUR, comte d'Artois. Revenu à Londres, il se hâta de retourner en Russie; mais, arrivé dans cette contrée au moment de la mort de Catherine, il y fut, comme la plupart des Français, victime de la versatilité de Paul Ier., et bientôt obligé de s'éloigner. Il revint alors en France, et séjourna quelque temps à Paris, avec le consentement de la police, qui l'arrêta néanmoins en 1806, et le retint long-temps prisonnier au Temple. Ses papiers ayant été saisis, on y découvrit le manuscrit de ses *Mémoires historiques, pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*. Le gouvernement de ce temps-là ne pouvait pas faire une découverte qui lui fût plus agréable; il se hâta de publier ces *Mémoires* sous le nom du comte, qui y accusait, avec beaucoup d'amertume, la plupart de ses compagnons d'armes à Quiberon, et même ses anciens maîtres. On crut assez généralement alors que cette publication n'était qu'une manœuvre de la police impériale pour discréditer la cause des Bourbons. Cependant le livre fut reproduit avec beaucoup d'affectation après le retour de ces princes en 1814, et il en parut une seconde édition pendant les cent jours (1). Quant à l'auteur, il fut mis en liberté peu de temps après la publication de la première édition, et se retira dans le Charolais, où une partie de ses biens lui fut rendue. Il habitait encore cette contrée à l'époque du retour des Bourbons. Il crut alors devoir venir à Paris, pour y présenter ses hommages aux princes qu'il avait long-temps servis; mais n'ayant pu être admis à cet honneur, il en conçut un tel chagrin, qu'il retourna malade dans son pays, et y mourut le 20 avril 1816. M—D j.

VAUBONNE (le marquis DE), né dans le comtat Venaissin, en 1645, d'une famille noble, entra au service de France dès sa jeunesse, et s'expatria bientôt, à la suite d'une affaire d'honneur. Il entra alors au service de l'empereur d'Allemagne, et y obtint un avancement rapide. En 1703, il commandait, dans le Trentin, un corps de cavalerie, à la tête duquel il s'opposa à la marche du duc de Vendôme. Il fut fait prisonnier, l'année suivante, à Trano, et envoyé à Alexandrie. S'étant ménagé des intelligences parmi la garnison de cette place, il tenta de la fai-

(1) Malgré ces réimpressions, l'ouvrage du comte de Vauban est devenu fort rare depuis le rétablissement de la maison de Bourbon, et surtout depuis l'avénement de Charles X. M. de Beauchamp en a cité et réfuté quelques passages dans la préface de la quatrième édition de son *Histoire* des guerres de la Vendée. Les auteurs de la *Bibliothèque historique* en ont rapporté et commenté, avec beaucoup de malignité, de longs fragments dans leurs tomes IX et X, année 1819.

re passer sous la domination du duc de Savoie; mais son complot ayant été découvert, il fut enfermé dans un cachot, puis transporté en France. Il obtint ensuite son échange, et reprit son service. Se trouvant, en 1708, à la prise de Gaëte par le général Thaun, il y reçut une blessure grave, et passa pour mort. Il guérit cependant, et servit encore avec beaucoup de distinction. En 1713, il était lieutenant-général de cavalerie; et il commandait un corps de vingt mille hommes devant Fribourg, lorsqu'il fut obligé de se retirer, à l'approche du maréchal de Villars. Deux ans plus tard, il passait par Rome, allant prendre le commandement du royaume de Naples, lorsque, dans un accès de démence, il se précipita d'un troisième étage dans la rue, et mourut un quart-d'heure après, le 12 août 1715. M—D j.

VAUCANSON (JACQUES DE), mécanicien, naquit, à Grenoble, le 24 février 1709, d'une famille noble. Son goût pour la mécanique se déclara dès sa plus tendre enfance. Sa mère, femme d'une piété sévère, ne lui permettait d'autre dissipation que celle de venir avec elle, le dimanche, chez des dames d'une dévotion égale à la sienne. Pendant leurs pieuses conversations, le jeune Vaucanson s'amusait à examiner, à travers les fentes d'une cloison, une horloge placée dans la chambre voisine. Il en étudiait le mouvement, s'occupait à en dessiner la structure et à découvrir le jeu des pièces, dont il ne voyait qu'une partie. Cette idée le poursuivait partout. Enfin il saisit tout d'un coup le mécanisme de l'échappement, qu'il cherchait depuis plusieurs mois. Dès ce moment, toutes ses idées se tournèrent vers la mécanique. Il fit, en bois et avec des instruments grossiers, une horloge qui marquait les heures assez exactement. Il composa, pour une chapelle d'enfant, de petits anges qui agitaient leurs ailes, des prêtres automates, qui imitaient quelques fonctions ecclésiastiques. Le hasard fixa son séjour à Lyon. On y parlait alors de construire une machine hydraulique, pour donner de l'eau à la ville. Vaucanson en imagina une, qu'il n'osa proposer par modestie; mais, arrivé à Paris, il vit avec une joie difficile à peindre que la machine de la Samaritaine était précisément celle qu'il avait imaginée à Lyon. S'apercevant de tout ce qui lui manquait de connaissances en anatomie, en musique, en mécanique, il employa plusieurs années à étudier ces sciences. Le flûteur des Tuileries lui fit naître l'idée d'une statue qui jouerait des airs, et imiterait les opérations d'un joueur de flûte. Les reproches d'un oncle, qui traitait ce projet d'extravagance, en suspendirent l'exécution. Ce ne fut que trois ans plus tard que Vaucanson s'en occupa, pendant une longue maladie. Il y réussit au point que, sans correction, sans tâtonnement, la machine résulta de la combinaison des pièces qu'il avait fait exécuter à divers ouvriers, chargés séparément des différentes parties de l'automate. Aux premiers sons que le flûteur rendit, le domestique de Vaucanson, qui se tenait caché dans l'appartement, tombe aux genoux de son maître, qui lui paraît plus qu'un homme; et tous deux s'embrassent en pleurant de joie. A cette machine succéda bientôt un automate qui jouait à-la-fois du tambourin et du galoubet. Enfin on vit deux canards qui barbotaient, allaient chercher le grain, le saisissaient dans l'auge, et l'avalaient. Ce grain éprouvait dans leur estomac une

HIST. DE FRANCE.



VAUCANSON.

Landon direxit

espèce de trituration, et passait dans les intestins, suivant ainsi tous les degrés de la digestion animale. En 1740, Vaucanson résista aux offres du roi de Prusse, qui cherchait à rassembler dans ses états tous les hommes illustres dispersés en Europe. Peu de temps après, le cardinal de Fleury l'attacha à l'administration, en lui confiant l'inspection des manufactures de soie. Il ne tarda pas à perfectionner le moulin à organsiner (1). Dans un voyage qu'il fit à Lyon, il se vit poursuivi à coups de pierres par des ouvriers en soie, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il cherchait à simplifier les métiers. Pour s'en venger, il construisit une machine avec laquelle un âne exécutait une étoffe à fleurs. Il mit fin par là à une discussion où l'on faisait valoir auprès du gouvernement l'intelligence peu commune que devait avoir un ouvrier en étoffes de soie, dans la vue d'obtenir, en faveur de ces fabriques, quelques-uns des priviléges que l'ignorance accorde souvent à l'intrigue, sous le prétexte si commun et souvent si trompeur du bien public. Vaucanson fit encore, pour la représentation de la *Cléopatre* de Marmontel, un aspic qui s'élançait en sifflant sur le sein de l'actrice; ce qui fit dire à un plaisant, que l'on consultait sur le mérite de cette tragédie : *Je suis de l'avis de l'aspic.* Vaucanson s'occupait en secret d'une idée, à l'exécution de laquelle Louis XV s'intéressait : c'était la construction d'un automate dans l'intérieur duquel devait s'opérer tout le mécanisme de la circulation du sang; mais il fut dégoûté par les lenteurs qu'éprouva l'exécution des ordres du roi. Voltaire fit alors sur lui les vers suivants :

> Le hardi Vaucanson, rival de Prométhée,
> Semblait, de la nature imitant les ressorts,
> Prendre le feu des cieux pour animer des corps.

Attaqué, depuis plusieurs années, d'une longue et cruelle maladie, il conserva toute son activité jusqu'au dernier moment. Il s'occupait encore, à la fin de sa vie, à faire exécuter la machine qu'il avait inventée pour composer sa chaîne sans fin. *Ne perdez point de temps,* disait-il aux ouvriers; *je ne vivrai peut-être pas assez pour expliquer toute mon idée.* Enfin il termina sa carrière le 21 nov. 1782. Il fut retenu au lit pendant les dix-huit derniers mois de sa vie, par une complication de maux très-douloureux; et ses parents désirèrent alors qu'il donnât quelques marques de retour à la religion: ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put le déterminer à se confesser. On lisait cette épitaphe sur sa tombe dans l'église de Sainte-Marguerite : *Bonis omnibus pietate, caritate, verecundiâ flebilis.* C'était en effet un bon père de famille, et véritablement un homme de bien. Une collection de machines, espèce de conservatoire

---

(1) Il imagina des machines propres à donner à volonté de l'apprêt aux diverses espèces de soie, à rendre cet apprêt égal pour toutes les bobines ou tous les écheveaux d'un même travail, et pour toute la longueur du fil qui formait chaque bobine ou chaque écheveau. Il imagina de plus les instruments nécessaires pour exécuter avec régularité, et d'une manière uniforme, les différentes parties de ces machines. Ainsi une chaîne sans fin donnait le mouvement à son moulin à organsiner; il inventa une machine pour former la chaîne de mailles toujours égales : elle est regardée comme un chef-d'œuvre. Il ne tendait qu'à donner aux mouvements des grandes machines cette précision et cette uniformité si nécessaires pour la régularité de leurs effets. Il voulait substituer, dans ses moulins, des pièces en bois à celles qu'il avait été obligé de mettre en fer, mais de manière que cette substitution ne nuisît pas à la perfection du travail. Il a donné, dans les Recueils de l'académie des sciences, dont il était membre, plusieurs Mémoires sur son moulin à organsiner, et la description de quelques autres mécanismes utiles aux arts. Il possédait à un degré très-rare le talent de décrire les machines avec clarté et précision. Il avait un coup-d'œil sûr; et il s'exprimait avec sincérité : aussi se plaignait-on souvent de son jugement; on l'accusait même de partialité et d'envie.

des arts et métiers qu'il avait établi à Paris, rue de Charonne, fut mise, après sa mort, sous la direction de Vandermonde (2). Son éloge, comme membre de l'académie des sciences, a été composé par Condorcet. Z.

VAUCEL (Paul-Louis du), ami et agent d'Arnauld et de Quesnel, né à Évreux vers 1640, s'était d'abord destiné à la profession d'avocat; mais l'abbé Feydeau (*V.* ce nom, XIV, 471) l'entraîna dans une autre carrière. Du Vaucel suivit cet abbé quand il alla, en 1665, se fixer dans le diocèse d'Aleth. Ils demeurèrent quelque temps ensemble. Pavillon, évêque d'Aleth, s'attacha ensuite Du Vaucel, qui le servait dans sa correspondance et dans les affaires que lui suscitait sa résistance aux ordres du roi touchant la régale. Le secrétaire fut exilé à St.-Pourçain, en 1677, et passa en Hollande, en 1681; Arnauld y était déjà, ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques et séculiers attachés à sa cause. Du Vaucel demeura quelques mois à Delft avec le docteur, qui le crut propre à remplir une mission importante. On voulait avoir à Rome un agent actif, intelligent, discret, qui, par sa prudence et sa réserve, ne donnât point d'ombrage et qui servît néanmoins avec zèle les intérêts du parti. Du Vaucel avait toutes ces qualités; il partit pour Rome, en 1682, et y demeura sous le nom de Valloni. Il entretenait avec Arnauld une correspondance assidue, comme on le voit par le grand nombre de lettres de ce docteur, qui lui sont adressées, dans le recueil qui en a été publié. Cette correspondance mystérieuse montre quels étaient le dévouement et l'activité de Du Vaucel; on en trouve encore une autre preuve dans le recueil intitulé : *Causa Quesnelliana*, 1704, in-4°. Parmi les papiers saisis chez Quesnel lorsqu'il fut arrêté à Bruxelles, il y avait beaucoup de lettres de l'infatigable agent, qui y est nommé tantôt Valloni, tantôt le prieur de Saint-Louis, quelquefois le sieur de La Rue, Teodoro, etc. Du Vaucel ayant été obligé de quitter Rome, voyagea en Italie et dans d'autres pays, pour les intérêts de la même cause. Il se trouvait à Maëstricht, en 1715, et y mourut le 22 juillet. Tous ses écrits sont anonymes; il donna une édition des *Statuts synodaux d'Aleth*, 1674, in-12, et du *Traité de la régale*, de Caulet, 1681, in-4°. Lui-même composa un traité latin sur la régale, 1689, in-4°., et dressa une *Relation de ce qui s'était passé touchant la régale à Aleth et à Pamiers*, 1681, in-12. Il avait recueilli des Mémoires pour la Vie de Pavillon, et il a écrit contre Molinos, contre Sfondrate, contre les rites chinois. Il avait laissé en manuscrit des Remarques sur les *Actes du concile de Constance*, par Schelstrate, et sur le *Traité des libertés gallicanes*, de Charlas. Enfin, on lui attribue des *Remarques sur le plaidoyer de Talon*, en 1688, contre la bulle d'Innocent XI, sur les franchises, et une *Justification* de cette bulle, in-12 de 179 pag. P—c—t.

VAUCHER. *V.* Vaulchier.

VAUCHOT. *V.* Prudent.

VAUCLUSE. *V.* Fauque.

VAUDREUIL (Philippe de Rigaud, marquis de), fils du mar-

(2) Vaucanson, par son testament, avait donné son cabinet de mécaniques à la reine, qui ne parut pas faire grand cas de ce legs. On suggéra à cette princesse l'idée d'en gratifier l'académie des sciences; mais les intendants du commerce ayant réclamé les machines relatives aux manufactures, il en résulta des discussions, par suite desquelles cette précieuse collection a été dispersée et perdue pour la France. Le flûteur, le joueur d'échecs, etc. ont passé en Allemagne. A—t.

quis de Vaudreuil qui fut tué à Luzara sur le champ de bataille, en 1702, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fut nommé, en 1689, gouverneur de Mont-Réal, s'y distingua par son courage, la fermeté de son administration, et fut nommé, en 1703, gouverneur de tout le Canada; emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Québec le 10 septembre 1725. Il eut pour successeur dans ce gouvernement le chevalier de Beauharnais, et plus tard le marquis de Vaudreuil, son fils, lieutenant-général, qui défendit si bien cette colonie contre les Anglais, en 1756, et succéda dans le commandement au marquis de Montcalm, qu'il avait très-bien secondé dans ses différentes expéditions, et particulièrement à la prise du fort Choueguen. Z.

VAUDREUIL (Louis-Philippe Rigaud, marquis de), fils du précédent, né en 1723, avait à peine atteint sa dix-huitième année lorsque son père le fit entrer dans la marine. Il commandait, en 1756, la frégate l'*Aréthuse*, et fut chargé d'escorter un convoi considérable revenant du Canada. La guerre était déclarée à l'Angleterre; et Vaudreuil, après une heureuse navigation, se trouvait en vue des côtes de France, lorsqu'il découvrit un vaisseau et deux frégates ennemis. Aussitôt il fait signal à la flotte de forcer de voiles vent-arrière; et lorsqu'il la croit hors de danger, il laisse arriver sur les deux frégates, et va leur présenter le combat. L'action durait déjà depuis une heure avec une intrépidité sans exemple, de la part de l'*Aréthuse*, lorsque l'arrivée du vaisseau anglais, rendant la partie trop inégale, força le marquis de Vaudreuil, blessé dangereusement, d'amener son pavillon. La bravoure qu'il avait montrée dans ce combat lui mérita, en Angleterre, l'accueil le plus honorable. On lui laissa son épée; et quelque temps après il fut renvoyé, sans échange, dans sa patrie. La guerre de 1778 lui procura de nouvelles occasions de se signaler. Au combat d'Ouessant (27 juillet), il commandait le *Fendant*, de soixante-quatorze canons, et faisait partie du corps de bataille, sous les ordres du comte d'Orvilliers. Au commencement de l'année 1779, le roi lui ayant confié le commandement d'une escadre de deux vaisseaux, deux frégates et trois corvettes, le chargea d'aller s'emparer du Sénégal. Arrivé, le 30 janv., devant le fort Saint-Louis, Vaudreuil l'obligea bientôt de se rendre. Cette expédition terminée, il croisa dans ces parages, et fit pour huit millions de prises sur les Anglais. Ensuite il alla joindre l'armée navale aux ordres du comte d'Estaing, et participa au combat qui fut suivi de la prise de la Grenade. A son retour en France, le roi lui fit offrir le commandement de Saint-Domingue. « Je ne puis accepter cette proposition, répon» dit-il au ministre; en temps de » guerre, le poste d'honneur, pour » un officier de la marine, est sur » un vaisseau. » En 1780, Vaudreuil fut chargé d'escorter un convoi nombreux, destiné pour les Antilles. Rencontré, dans sa route, par l'escadre anglaise aux ordres de l'amiral Kempenfelt, il sut lui échapper par une manœuvre habile, et entra à la Martinique sans avoir perdu un seul bâtiment. L'armée du comte de Guichen étant arrivée sur ces entrefaites, Vaudreuil se rangea sous son pavillon; et il participa, sur le *Fendant*, au combat que cet

amiral livra à Rodney (17 avril 1780). A la funeste journée du 12 avril 1782, Vaudreuil commandait l'avant-garde de l'armée sous les ordres du comte de Grasse. Son pavillon était arboré sur le *Triomphant*, de quatre-vingts canons. Trop éloigné pour prendre part au combat, il ne put en empêcher les suites désastreuses (*Voy.* GRASSE). Ayant ensuite rallié quinze vaisseaux sous son commandement, il se rendit à Saint-Domingue, sans être inquiété par l'amiral Rodney. La paix de 1783 le ramena dans sa patrie; et il fut nommé lieutenant-général et grand-croix de Saint-Louis. Élu, en 1789, député de la noblesse du bailliage de Castelnaudari aux états-généraux, il siégea au côté droit, et prit souvent la parole sur les affaires relatives à la marine. Dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, où le roi et sa famille coururent de si grands dangers, Vaudreuil donna les preuves du plus généreux dévouement. En 1791, il passa en Angleterre. Rentré en France, après le 18 brumaire (1800), il vécut à Paris, dans la retraite la plus profonde, et y mourut, le 14 déc. 1802.—*Joseph-François-de-Paule, comte* DE VAUDREUIL, de la même famille, né à St.-Domingue le 2 mars 1740, fit la guerre de Sept-Ans comme aide-de-camp du prince de Soubise, et comme officier supérieur de la gendarmerie. Il parvint ensuite au grade de lieutenant-général, fut nommé grand fauconnier de France, et eut beaucoup de succès à la cour. En 1782, il accompagna le comte d'Artois au siége de Gibraltar. Après le 14 juillet 1789, il quitta la France avec ce prince, se rendit avec lui à Turin, et l'accompagna ensuite dans différentes contrées jusqu'à son retour, en 1814. Le marquis de Vaudreuil fut alors nommé pair de France et gouverneur du Louvre, et il mourut dans cette charge en janvier 1817. H—Q—N.

VAUGE (GILLES), né à Beric, au diocèse de Vannes, entra dans l'Oratoire en 1687. Après avoir enseigné les belles-lettres d'une manière très-distinguée dans plusieurs colléges, il professa la théologie au séminaire de Grenoble, où il s'acquit la confiance du cardinal Le Camus et de M. de Montmartin, son successeur. Après la mort de ce dernier prélat, il se retira à l'institution de Lyon, continua de mener une vie très-pénitente, et y mourut le 28 octobre 1739, avec la réputation d'un excellent théologien et d'un directeur des ames très-éclairé. On a de lui: I. Le *Catéchisme de Grenoble*, souvent réimprimé. II. Le *Directeur des ames pénitentes*, 2 vol. in-12; le second volume, qui est du P. Molinier, est moins estimé que le premier. III. *Traité de l'espérance chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité*, Paris, in-12 et in-16. Ouvrage solide, dont la troisième édition est de 1732. Il a été traduit en italien par Louis Riccoboni, Venise, 1736, in-12. Le traducteur le dédia au duc d'Orléans par une Épître en français, qui ne se trouve qu'à la tête de l'exemplaire présenté à ce prince. IV. Deux *Dialogues* sur la constitution *Unigenitus*, à laquelle l'auteur n'était pas favorable. T—D.

VAUGELAS (CLAUDE FAVRE DE), l'un de nos plus célèbres grammairiens, était le second fils d'Antoine Favre (*Voy.* ce nom, XIV, 225), habile jurisconsulte, et naquit à Chambéri vers 1585 (1). Étant

(1) A Bourg-en-Bresse, en 1545, suivant Palissot; mais c'est une double erreur. La seconde

venu dans sa jeunesse à Paris, il obtint une place de gentilhomme ordinaire de Gaston, duc d'Orléans, qui le fit ensuite son chambellan. L'attachement qu'il portait à ce prince ne lui permit pas de l'abandonner dans ses disgraces; mais étant mal payé de ses gages, il fut obligé de contracter des dettes, dont il ne put jamais se libérer. Outre la baronnie de Peroges en Savoie, il jouissait, sur la cassette du roi, d'une pension de deux mille livres, que son père lui avait fait accorder en 1629, et qui formait le plus clair de son revenu. Le cardinal de Richelieu ayant fait supprimer cette pension, sans doute pour le punir de son zèle pour les intérêts de Gaston, Vaugelas se trouva dans une situation fort embarrassante. L'étude, qui jusque-là n'avait guère été pour lui qu'un délassement, vint le consoler des caprices de la fortune. Habitué de bonne heure à réfléchir sur ses lectures, il avait acquis une connaissance approfondie de la langue, et s'était fait la réputation de la parler très-correctement, genre de mérite fort rare à cette époque. C'est à ce titre seul qu'il fut admis à l'académie française, lors de sa fondation (2). Assistant assidument aux séances, toutes consacrées alors à des discussions grammaticales, il notait avec exactitude les points sur lesquels on ne pouvait s'accorder, et achevait de les éclaircir. Telle fut l'origine de ses *Remarques sur la langue française,* ouvrage qu'il s'empressa d'offrir à ses confrères, lorsqu'ils eurent arrêté de s'occuper du *Dictionnaire.* L'académie, ayant reconnu que tous ses membres ne pouvaient prendre une part active à ce travail, présenta Vaugelas au ministre, pour le mettre à la tête de cette grande entreprise, et en même temps demanda que sa pension fût rétablie. Il alla remercier Richelieu, qui lui dit, en l'apercevant : « Hé bien, vous n'oublierez pas dans le dictionnaire le mot de *Pension.* — Non, monseigneur, répondit-il, et encore moins celui de *Reconnaissance.* » Vaugelas était un des oracles de l'hôtel Rambouillet, où il n'était pas moins assidu qu'à l'académie. S'étant formé, dans sa jeunesse, principalement par la lecture des ouvrages de Coeffeteau (*Voy.* ce nom, IX, 197), il conserva long-temps pour cet écrivain une admiration excessive. Il faisait tant de cas de son *Histoire romaine,* qu'il ne pouvait presque concevoir de phrase qui n'y fût employée (3). Dans la suite, il reconnut cependant qu'il pouvait choisir un meilleur modèle; et il refit entièrement sa traduction de *Quinte-Curce,* après avoir lu celle d'*Arrien*, par Perrot d'Ablancourt. Il avait composé quelques vers italiens, qu'on estimait beaucoup; mais il ne put jamais réussir à en faire de français, du moins de supportables (4). La douceur de ses mœurs, sa probité scrupuleuse et ses talents lui méritèrent de nombreux amis, parmi lesquels on cite Faret, Voiture, Chapelain, Conrart, etc. Il mourut presque subitement d'un abcès à l'estomac, au mois de février 1650 (5), à l'âge de

peut être attribuée à une incorrection typographique.

(2) Vaugelas fut reçu le vingt-deuxième.

(3) Balzac disait plaisamment qu'au jugement de Vaugelas, il n'y avait point de salut hors de l'Histoire romaine.

(4) On en a la preuve par les impromptus rapportés dans l'*Histoire de l'Académie*; le premier commence par ce vers singulier :

Empêché d'un empêchement.

(5) D'Olivet, sur l'autorité de Guichenon, préfère cette date à celle de 1649, que donne Pellisson.

soixante-cinq ans. Ses manuscrits ayant été saisis par ses créanciers, l'académie fut obligée de plaider pour avoir le travail qu'il laissait sur le Dictionnaire. On lui donna pour successeur le fécond Scudéry (*Voy.* ce nom). Vaugelas, dit Pellisson, était fort dévot, civil et respectueux jusqu'à l'excès, particulièrement envers les dames, pour lesquelles il avait une extrême vénération. Il craignait toujours d'offenser quelqu'un, et le plus souvent il n'osait, pour cette raison, prendre parti dans les questions que l'on mettait en dispute (*Hist. de l'acad. franç.*). La gloire de Vaugelas est d'avoir épuré notre langue, que Malherbe avait renouvelée. Boileau le nomme *le plus sage de nos écrivains* (*Réfl. critiq. sur Longin*, 1). Quoiqu'on lise peu ses ouvrages aujourd'hui, son nom passera jusqu'à la dernière postérité. On a de lui : I. *Remarques sur la langue française*, Paris, 1647, in-4°. ; il y en a quelques-unes de puériles : « Mais, » dit Pellisson, la matière en est très- » bonne pour la plus grande partie, » et le style excellent et merveilleux; » mais encore il y a dans tout le corps » de l'ouvrage je ne sais quoi d'hon- » nête homme, tant d'ingénuité et » tant de franchise, qu'on ne sau- » rait presque s'empêcher d'en ai- » mer l'auteur. » La Préface passe pour un chef-d'œuvre en ce genre. Les Remarques de Vaugelas furent critiquées par Dupleix et par La Mothe-le-Vayer (6) ; mais elles trouvèrent un grand nombre de partisans et de défenseurs parmi nos meilleurs grammairiens, tels que Patru, le P. Bouhours, etc. On les a souvent réimprimées. La meilleure édition est celle de Paris, 1738, 3 vol. in-12, avec les notes de Patru et de Th. Corneille (*V.* ce nom, IX, 628). Pellisson annonçait que Vaugelas avait laissé des matériaux tout prêts pour un second volume. Ce fut ce qui décida sans doute Aleman, avocat de Grenoble, à publier les *Nouvelles Remarques de Vaugelas*, Paris, 1690, in-12 : mais ce recueil, à peu de chose près, ne roule que sur des phrases absolument surannées, même du temps de Vaugelas ; en sorte qu'on peut raisonnablement croire que c'est le rebut de ses premières Remarques (*Hist. de l'acad. franç.*, par d'Olivet). On en a tiré quelques articles, les plus intéressants, pour les joindre à l'édit. de 1738. II. *Quinte-Curce, de la Vie d'Alexandre-le-Grand.* Vaugelas avait travaillé trente ans à cette traduction, la changeant et la corrigeant sans cesse. Elle fut publiée, pour la première fois, par les soins de Chapelain et de Conrart, Paris, 1653, in-4°., et il s'en fit presque sur-le-champ une seconde édition. Patru ayant retrouvé ensuite une copie de cette traduction, beaucoup meilleure, la fit imprimer en 1659, in-4°., et cette édition a servi de base à toutes celles qui ont paru depuis. Balzac a dit, dans son style emphatique : « Si l'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, celui de Vaugelas est inimitable. » Malgré cet arrêt, on a de meilleures traductions de Quinte-Curce (*Voy.* ce nom) ; mais on ne doit point oublier que celle de Vaugelas, publiée dix ans avant les Lettres provinciales, est

(6) Scip. Dupleix publia : *Liberté de la langue française dans sa pureté*, ou Discussion des Remarques de Vaugelas, Paris, 1651, in-4°. La critique de Le Vayer est intitulée : *Lettres touchant les nouvelles Remarques sur la langue française*, Paris, 1647, in-8°. Les *Observations de l'Académie française sur les Remarques de Vaugelas*, Paris, 1704, in-4°, n'en sont point une critique; mais une réimpression avec quelques notes, dans lesquelles on indique les mots surannés et les changements arrivés dans la langue depuis les cinquante dernières années.

le premier ouvrage écrit dans notre langue avec une pureté continue (*Voy*. Palissot, *Mémoires sur notre littérature*). On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire de l'académie française*, par Pellisson et d'Olivet; et les *Mémoires* de Niceron, tom. XIX, 294-303. Le portrait de Vaugelas a été gravé; mais on ignore le nom de l'artiste qui nous a conservé ses traits. W—s.

VAUGIRAUD (Le comte, PIERRE-RENÉ-MARIE DE), vice-amiral, naquit aux Sables-d'Olonne, en 1741, de l'une des plus anciennes familles de l'Anjou. Il était le second de trois frères, dont l'aîné, le marquis de Vaugiraud, officier aux gardes-françaises, fut arrêté après le 10 août 1792, et massacré à l'Abbaye, le 3 septembre. Le dernier des trois avait péri en revenant de l'Inde, lors du naufrage du vaisseau le *David*. Le comte, alors chevalier de Vaugiraud, entra dans la marine royale, en 1755. Il s'embarqua l'année suivante sur l'*Éveillé*, et se trouva à la prise du vaisseau anglais le *Greenwich*. Nommé enseigne, en 1762, il se fit remarquer par son activité et son courage; même pendant la paix, il sut encore se rendre utile à bord de l'escadre d'évolution commandée par d'Orvilliers (*V*. ce nom), qui appela sur lui la bienveillance du roi. La guerre lui fournit des occasions de se distinguer d'une manière plus brillante. En 1779, il servait sous les ordres du même amiral, sur le vaisseau commandé par M. Duchaffault, qui dirigeait l'arrière-garde au combat d'Ouessant. Ce brave marin tomba dans les bras du chevalier de Vaugiraud, et, forcé par sa blessure de quitter le pont, le chargea de commander ses manœuvres de manière à ce qu'on ne s'aperçût pas de son absence. Vaugiraud justifia sa confiance, et reçut les éloges de toute l'armée. Rentré à Brest, l'incendie du *Roland*, arrivé dans le port, le mit à même de montrer la plus rare intrépidité. Le roi lui fit écrire une lettre fort honorable. Deux fois dans sa vie le même événement devait faire éclater en lui le même courage et le même dévouement. Peu de temps après l'incendie du *Roland*, il fut nommé au commandement d'une frégate: il se préparait à mettre à la voile, lorsque le projet d'une descente en Angleterre fit réunir, sous les ordres du comte d'Orvilliers, les flottes combinées de France et d'Espagne; et cet amiral le fit choisir pour major en second. On connaît les causes patentes et secrètes du peu de succès de cet armement. Lorsque Duchaffault en prit le commandement, après M. d'Orvilliers, Vaugiraud fut nommé major-général, avec le rang de capitaine de vaisseau. Bientôt on le choisit pour remplir encore les fonctions de major-général sur la flotte du comte de Grasse. Cette armée navale devait relever, aux Antilles, celle du comte de Guichen, ravitailler les îles françaises et escorter un convoi de deux cents voiles. Toutes ces opérations réussirent, et le chevalier de Vaugiraud concourut à leur succès. Ce fut alors qu'une circonstance terrible attira sur lui les regards de toute l'armée. Tout-à-coup, au milieu de la flotte, qui se trouvait à l'ancre devant la ville du Cap à Saint-Domingue, le feu prit à bord de l'*Intrépide*. L'équipage effrayé, sourd à la voix du brave officier qui le commandait, se mutinait, quittait déjà le vaisseau: aucune manœuvre ne semblait possible. L'armée, la ville entière, dans la stupeur, attendaient

le moment de leur destruction. Major de l'armée, compagnon d'armes et ami du commandant de l'*Intrépide*, Vaugiraud demanda au comte de Grasse la permission d'aller périr avec lui, ou de l'aider à sauver la flotte. Il vole au bâtiment qui vomissait des torrents de flamme, force les fuyards à y rentrer avec lui, unit sa voix à celle du capitaine, prescrit lui-même les manœuvres : le feu s'approchait de la soute aux poudres; enfin, l'*Intrépide* s'ébranle, s'éloigne, il échoue à la côte; les deux braves officiers font embarquer l'équipage, et sortent les derniers. Cinq minutes après, l'*Intrépide* sauta avec une explosion qui ébranla toute la ville; mais d'assez loin pour faire juger seulement du péril affreux auquel elle venait d'échapper. Dans cette même campagne, le comte de Grasse ayant fait voile pour la baie de Chesapeak, et revenant aux Antilles, soutint, le 12 avril 1782, contre l'amiral anglais Rodney, ce combat sanglant et malheureux, où la flotte française perdit plusieurs vaisseaux, et vit prendre la *Ville de Paris*, que montait l'amiral. Le carnage y fut affreux, le sang inondait les entre ponts ; Vaugiraud, blessé deux jours avant, ne cessa de remplir son devoir avec une bravoure et un dévouement qui furent reconnus unanimement par le conseil de guerre chargé de juger la conduite des principaux officiers dans cette malheureuse affaire. Le roi lui adressa de nouveau une lettre très-honorable, accompagnée du brevet d'une pension de douze cents livres. Après la paix de 1783, Vaugiraud commanda en second une escadre d'évolution. En 1789, il montait, depuis un an, un bâtiment en station à la Martinique, lorsque des mouvements insurrectionnels se manifestèrent dans cette colonie. Il seconda de tous ses efforts le gouverneur, M. de Vioménil; et tous deux parvinrent à arrêter quelque temps les désordres de la révolution. Il revint en France bientôt après, et se retira dans ses foyers, en Poitou, où la fureur révolutionnaire l'environna de menaces et de dangers. Au moment du départ de Louis XVI pour Varennes, la liberté et la fortune du comte de Vaugiraud, comme celles de tous les gentilshommes ses parents et ses voisins, furent tellement compromises, qu'ils entreprirent de se défendre les armes à la main : réunis au château de la Proutière, appartenant à MM. de Lézardière, ils y furent attaqués, et résistèrent courageusement pendant toute une nuit. Mais le feu ayant été mis au château, ils se virent forcés à la retraite, au moment où les paysans allaient s'armer pour les défendre. Cet événement, alors de peu d'importance, fit connaître les généreuses dispositions qui produisirent depuis tant d'actes d'héroïsme dans cette contrée, et fut la première donnée sur laquelle le chevalier de la Rouarie conçut le projet de l'insurrection de la Bretagne et de l'Anjou. Le comte de Vaugiraud, plein de confiance dans la justice de sa cause, vint porter ses plaintes à l'assemblée nationale, qui, loin de l'écouter, rendit contre lui un décret de prise de corps. Il en évita les suites en émigrant avec son fils et sa famille. Arrivé à Coblentz, il seconda le comte d'Hector dans l'organisation du corps de la marine en compagnies; et dès que la campagne s'ouvrit, il prit le commandement de celle qui fut chargée d'accompagner les princes français, dont il partagea les fatigues et les

dangers. Au licenciement de l'armée de Condé, le comte de Vaugiraud fut envoyé en Angleterre pour se rendre ensuite dans la Vendée, et y porter les ordres du roi; mais cette mission fut différée, et il resta à Londres jusqu'au départ de l'expédition de Quiberon. Sa réputation comme marin le fit choisir pour diriger, sous les rapports nautiques, les mouvements de l'escadre de sir John Warren, et pour indiquer les points les plus propres à opérer la descente. Les opérations qu'il conseilla pour le pilotage de la flotte furent regardées par les Anglais eux-mêmes comme les preuves d'une grande habileté. Lorsque les désastres de cette expédition, et le refoulement de l'armée royale sur la presqu'île de Quiberon, ne laissèrent plus d'autre parti à prendre que d'essayer de sauver les braves qui se défendaient encore, Vaugiraud courut vers l'amiral anglais, obtint de lui la direction de huit chaloupes canonnières, avec lesquelles il vint s'embosser vis-à-vis du travers de la presqu'île, et commença un feu si terrible, qu'il arrêta les républicains assez de temps pour sauver l'artillerie et plusieurs compagnies. C'est ce fait honorable que les journaux du temps, répétés aveuglément par plusieurs écrivains, ont dénaturé, en supposant que ces chaloupes anglaises tiraient sur les émigrés. Le comte d'Artois s'étant rendu à l'*Isle-Dieu*, Vaugiraud y fit les fonctions de capitaine de port, et retourna avec le prince en Angleterre. Son fils unique resta dans la Vendée, et mourut de fatigue, peu de temps après. En 1814, Vaugiraud revint en France. Il avait à peine eu le temps d'y revoir sa famille, une fille qui lui restait et les enfants de son malheureux frère, lorsque le roi le nomma vice-amiral et gouverneur de la Martinique. Son nom y était déjà chéri. Son arrivée y causa la joie la plus vive; mais le retour de Buonaparte, en 1815, le mit dans la position la plus critique. Déjà quelques observations que la justesse de son esprit et tant d'années d'expérience lui rendaient faciles lui avaient fait entrevoir qu'il n'aurait guère à compter sur la loyauté et l'appui de la plupart de ceux qui l'entouraient. La Guadeloupe venait de s'insurger; et des vaisseaux de la station avaient mis à la voile avec le pavillon révolutionnaire. Les troupes se montraient incertaines. Des émissaires arrivaient à la Martinique, où l'intrigue et l'ambition leur préparaient un accès facile. Cependant une main auguste soutenait le comte de Vaugiraud. Oubliant ses propres dangers, MADAME avait songé à ceux des colonies, et fait instruire le comte de Vaugiraud des événements qui se passaient en Europe. Bientôt il reçut le titre de gouverneur-général des Antilles, avec des pleins-pouvoirs donnés par le roi. Sans perdre un moment, il déclara sa ferme résolution de conserver le drapeau blanc jusqu'à la mort. Il donna le choix aux troupes de renouveler leur serment ou de s'embarquer pour la France. Celles qui chancelèrent furent mises à bord d'un vaisseau, qui leva l'ancre sur-le-champ. Les agitateurs furent arrêtés et déportés, les hommes incertains forcés de faire leur devoir. Le comte de Vaugiraud s'était assuré le secours des Anglais, s'il en était besoin, et avec la convention expresse qu'ils seraient sous ses ordres. Enfin la Martinique sauvée prouva ce que la loyauté et le dévouement peuvent

donner de forces à un seul homme dans une circonstance si difficile. La chambre des députés de 1815 applaudit à la conduite du comte de Vaugiraud : un de ses membres proposa qu'une récompense publique, proportionnée à la grandeur du service qu'il venait de rendre, lui fût décernée. Cependant la Martinique avait encore besoin de la fermeté de celui qui venait de l'arracher à la honte de la révolte et aux malheurs de la guerre civile. Des dépenses excessives, une administration en désordre, des abus enracinés altéraient sa prospérité. Vaugiraud, sans redouter les ruses et les clameurs de l'intrigue, ne craignit pas d'attaquer ouvertement toutes ces déprédations, et de mettre un terme à tant d'abus. Il poursuivit ses plans avec fermeté, et rétablit l'état financier de la colonie : mais la voix de ses ennemis s'était fait plus facilement entendre en Europe, près d'un ministère dont l'inconcevable imprudence avait adopté le plan, que l'histoire jugera sans doute sévèrement, de poursuivre, de décourager, de renverser tous les hommes dont la marche franche et dévouée rendait à la monarchie sa force, et faisait taire les derniers accents de la révolution. En vertu d'un usage tombé en désuétude et qu'on n'a pas observé depuis, mais qu'on fit revivre pour celui qu'il eût fallu en excepter, le comte de Vaugiraud fut rappelé, comme ne pouvant rester plus de trois années à la colonie. Il venait d'y perdre la compagne de sa vie : une longue et pénible traversée avait abattu ses forces. Un coup non moins douloureux l'attendait en France. Sans égard pour ses éminents services, le ministère ne rougit pas d'ordonner une enquête sur la conduite de l'homme qui venait de donner un si rare exemple de fidélité. Cette enquête ne présenta rien que d'honorable : mais on la fit traîner en longueur ; et par un raffinement de persécution, on défendit au comte de Vaugiraud de paraître devant le roi, qu'il avait si bien servi, jusqu'à ce que la commission eût prononcé. Le vieux guerrier, qui avait bravé pendant une longue vie la mort et tous les genres d'infortune, ne put supporter un pareil malheur. Tous les soins de sa famille, tous les secours de l'art furent inutiles ; il succomba à sa douleur et s'éteignit, le 14 mars 1819, dans les bras d'une religion consolatrice, en bénissant le nom du roi. On a publié, en 1822, *Rapport au roi sur le gouvernement de la Martinique et de la Guadeloupe*, par le comte de Vaugiraud, précédé de la *Biographie de cet amiral*, in-8°. Sa famille a désavoué cette publication faite à son insu, et dans laquelle plusieurs inconvenances se remarquent aisément. Le comte de Vaugiraud n'a laissé qu'une fille. Ses neveux, fils et petits-fils de son frère, massacré le 3 septembre, servent tous le roi dans divers postes. Le seul d'entre eux destiné au service de mer, Léon de Vaugiraud, y annonçait déjà un officier très-distingué. Après de longues courses, il a succombé, à la fleur de l'âge, sur les côtes d'Espagne. Sa mort a éteint, dans la marine française, un nom dont ses annales conserveront du moins l'honorable souvenir. L-s-e.

VAUGONDY. *Voy*. Robert.

VAUGUYON (1) (Antoine-

(1) Ce nom est écrit en deux mots dans presque toutes les histoires où il est question des membres de cette famille. Sa véritable orthographe est *La-vauguyon.*

Paul-Jacques de Quélen, duc de La), issu, par la ligne des femmes, et unique représentant de la branche royale des princes de Bourbon-Carency, et en cette qualité prince de Carency (2), honoré du titre de cousin du roi, naquit à Tonneins le 17 janvier 1706. Il ajouta, par ses services et ses vertus personnelles, à l'illustration de ses aïeux, et fut gouverneur de trois rois de France. Il épousa, en 1735, la fille aînée du duc de Béthune-Charost, dont le père avait été quelque temps gouverneur de Louis XV. Voué au service militaire, il fit, en qualité de colonel du régiment d'infanterie de Beauvoisis, les campagnes de 1733, 1734 et 1735, et se distingua aux siéges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes d'Eslingen, et au combat de Clauzen. En 1742, il fut chargé de la retraite de Vandenhausen en Bohême, et, à la tête de quatorze compagnies de grenadiers, il soutint, pendant huit heures, l'attaque des ennemis, sans se laisser entamer. La même année, il se rendit maître de Landau sur l'Iser, où il se maintint pendant huit jours, ce qui lui donna le temps de faire des ponts pour le passage de l'armée française et des subsistances. Il fut, en 1743, promu au grade de brigadier, et servit sous les yeux du roi, aux siéges de Menin, Ypres, Tournay, Oudenarde, Anvers et Maëstricht. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fontenoy (1745). On sait qu'elle paraissait perdue jusqu'au moment où l'artillerie commença à foudroyer la redoutable colonne anglaise, dont la défaite assura le succès de cette mémorable journée. Les boulets vinrent à manquer au poste du village de Fontenoy, dont le comte de Lavauguyon avait le commandement; au lieu d'arrêter le feu de sa batterie, ce qui aurait donné aux Anglais le temps de se reconnaître, il continua de faire tirer à poudre, et l'effet moral fut le même sur cette colonne qui se voyait accablée dans toutes les directions par l'artillerie française. Cette présence d'esprit fut une des principales causes du brillant résultat de cette journée. Le roi lui en témoigna publiquement sa satisfaction, et l'éleva au grade de maréchal-de-camp sur le champ de bataille. A Rocoux il commandait une des divisions qui emportèrent ce village. Il ne se distingua pas moins à Laufeld. Créé lieutenant-général le 1er. janvier 1748, et chevalier commandeur des ordres du roi, le 1er. janvier 1753, il ajouta à tous ses titres par de nouveaux services. Après la campagne de 1757, il fut chargé du commandement du duché de Grubenhagen, où une partie des troupes françaises était en quartiers d'hiver: il sut maintenir la discipline, ménager l'habitant et se concilier le respect et la confiance des magistrats; ceux-ci, dans leur reconnaissance, lui firent des offres qu'il repoussa avec un rare désintéressement. Mais c'est surtout comme ayant été pendant vingt ans l'ami intime du dauphin, et le gouverneur des quatre fils de ce prince, qu'il mérite une place dans l'histoire. Dès le 14 février 1745, il avait été nommé l'un des menins du dauphin, et devait ce choix honorable à la connaissance particulière qu'avait le roi de sa piété et de ses lumières. Au mois de mai 1758, le comte de Lavauguyon fut nommé gouverneur du fils aîné du dauphin, le duc de Bourgogne, sur lequel reposaient de si gran-

(2) Voy. le *Dictionnaire de Moréri.*

des espérances. Ce choix avait été desiré par le dauphin : il fut applaudi par toute la France; et la dignité de duc et pair, à laquelle fut élevé le comte de Lavauguyon, ne parut que la suite nécessaire et juste de la haute confiance du monarque (3). Secondé par le vénérable Coetlosquet (*V.* ce nom), l'un des prélats les plus vertueux de son siècle, par le marquis de Sinety, sous-gouverneur, et par l'abbé de Radonvilliers (*V.* ce nom), sous-précepteur, le duc de Lavauguyon accomplit dignement la tâche qui lui était confiée. Dire que son premier élève *mourut en héros*, à l'âge de dix ans, c'est faire le plus bel éloge de l'éducation de ce précieux enfant, qui fut enlevé sitôt à la France (1761). Le duc de Lavauguyon, qui sans doute sentit cette perte plus vivement que tout autre, fut obligé de faire taire sa douleur, pour consoler celle du dauphin. Le succès de l'éducation de ce prince engagea le roi à confier à ce seigneur ses trois autres petits-fils, à mesure qu'ils passèrent entre les mains des hommes. Le dauphin et sa digne compagne se plaisaient à partager les soins dont ce vertueux gouverneur s'acquittait avec tant de zèle et de lumières; mais le duc de Lavauguyon eut trop tôt à déplorer une perte irréparable. Ce fut entre ses bras que, le 20 décembre 1765, le dauphin rendit le dernier soupir en lui recommandant de continuer à former ses enfants à la sagesse et à la vertu. Tous trois devaient régner successivement, sous le nom de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X; et ils ont prouvé que la confiance et l'amitié de leur auguste père ne pouvaient être mieux placées. On trouve des détails sur l'éducation des fils du dauphin dans l'*Éloge de Mgr. le duc de Bourgogne*, par Lefranc de Pompignan; dans la *Vie du dauphin*, par l'abbé Proyart; et dans la *Vie privée des Bourbons* (Paris, mai 1815), par l'auteur de cet article. Le duc de Lavauguyon avait composé lui-même des travaux fort étendus pour la direction religieuse et politique de ses élèves (4). Il mourut, le 4 février 1772, à Versailles, ne laissant qu'un fils, M. le duc de Lavauguyon, actuellement pair de France. D—R—R.

VAULCHIER (MATTHIEU), et non pas Vauchier ou Vaucher, traducteur, était né, dans le seizième siècle, à Arlay près de Lons-le-Saunier. Il joignait à des connaissances assez étendues pour le temps beaucoup d'esprit, de prudence, et le courage d'un soldat. Il sut mériter la bienveillance de l'empereur Charles-Quint et reçut de ce prince, avec la charge d'un de ses rois d'armes, le surnom de *Franche-Comté*. Il se signala

(3) Voici comment l'abbé Proyart s'exprime à ce sujet dans son livre intitulé *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle* : « Le » Dauphin, que Louis XV avait laissé maître abso» lu de l'éducation de ses fils, leur avait donné » pour gouverneur le duc de La Vauguyon, sei» gneur d'une valeur éprouvée, et qui faisait pro» fession d'allier le service de son Dieu à l'attache» ment pour son roi. »

(4) L'auteur de cet article a sous les yeux un monument de la sagesse des leçons que le duc de Lavauguyon donnait à ses élèves. C'est la copie d'un manuscrit du roi Louis XVI, intitulé : *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de Lavauguyon.* Ces entretiens, au nombre de trente-trois renferment un cours complet d'éducation pour un prince. Il suffit de les lire pour être persuadé que l'instituteur des fils du dauphin était par ses lumières à la hauteur de la tâche qui lui était imposée. On y trouve une connaissance profonde des hommes et des devoirs de la royauté. Partout la vertu y parle le langage de la raison la plus éclairée. L'auguste élève y professe l'amour de ses peuples, en se promettant de maintenir avec fermeté son autorité sur eux. Ce manuscrit de Louis XVI avait été copié de la main de MONSIEUR, comte de Provence, depuis Louis XVIII; et cette copie fut à l'époque de la révolution enveloppée dans la dispersion de la bibliothèque de ce prince. Elle a été retrouvée et achetée, en 1816, par un amateur éclairé (M. L. S), qui s'est empressé d'en faire hommage au roi Louis XVIII.

dans les guerres contre les protestants d'Allemagne, et ne quitta Charles-Quint qu'après son abdication. On ignore l'époque de sa mort. Il a traduit de l'espagnol en français le *Commentaire* de don Louis d'Avila (*V.* ce nom, III, 120), *de la Guerre d'Allemagne*, Anvers, 1550, in-8°. C'est de la même famille que descend le marquis de Vaulchier, directeur-général des postes. W—s.

VAULX-CERNAY (Pierre, moine de) embrassa jeune la vie religieuse dans l'abbaye de ce nom, au diocèse de Paris. Il était neveu de l'abbé Gui, l'un des plus ardents promoteurs de la guerre contre les Albigeois, mort évêque de Carcassonne, l'an 1223. Il accompagna son oncle dans la croisade des Latins contre les Grecs, dont le résultat fut l'élévation de Baudouin, comte de Flandres, sur le trône de Constantinople (*V.* Baudouin, III, 544); et il le suivit également dans l'expédition contre les Albigeois. Il prit une part active à cette entreprise par ses démarches et ses prédications. Ayant vécu dans l'intimité de tous les chefs de cette guerre mémorable, personne n'était plus en état que lui d'en écrire l'histoire. Il offrit au pape Innocent III la dédicace de son ouvrage, qui commence en 1206, et finit en 1218, à la mort de Simon de Montfort, tué devant Toulouse. On reproche à l'auteur sa partialité pour Simon de Montfort, son zèle ardent contre les Albigeois, et son dévouement aveugle à la cour de Rome : c'est lui reprocher d'avoir eu les opinions de son siècle. Ses récits sont pleins de chaleur et d'intérêt; on sent qu'il écrit avec conviction, et son livre est un de ceux qui font le mieux connaître les temps déplorables où il a vécu. L'*Histoire* de Pierre de Vaulx-Cernay fut publiée, pour la première fois, à Paris, en 1615, in-8°., par les soins de Nicolas Camusat (*V.* ce nom, XI, 663); Duchesne l'inséra depuis dans sa *Collection* des historiens de France, v, 554, avec quelques corrections tirées d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs; et enfin D. Tissier la réimprima dans le tome vii de la *Bibliotheca cisterciensis*, d'après un manuscrit de l'abbaye de Long-Pont. Cette édition passe pour la plus exacte; mais M. de Cambis en possédait un manuscrit qui diffère en beaucoup d'endroits des imprimés, et dont les leçons lui paraissent meilleures, parce qu'il le regarde comme une copie faite sur le manuscrit autographe (*V.* le *Catalogue des Manuscrits* de Cambis). L'histoire de Pierre de Vaulx-Cernay a été traduite en français par Arnaud de Serbin, Paris, 1565, in-8°. (1), et récemment par M. Guizot, sur l'édition de Tissier. Cette traduction, précédée d'une Notice sur l'auteur, et suivie de plusieurs documents historiques, forme le tome xiii de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au treizième siècle, Paris, Brière, 1823 et années suivantes. W—s.

VAUMORIÈRE (Pierre d'Ortigue de), littérateur médiocre, né vers 1610 à Apt en Provence, était fils d'Annibal d'Ortigue (*Voy.* ce nom, XXXII, 182) et d'une demoiselle de Barras (1). Ayant héri-

(1) Il en existe deux traductions antérieures à celle de Serbin, restées manuscrites; la plus ancienne est anonyme; la seconde, de Guill. Pellicier (*V.* ce nom), est conservée à la biblioth. du Roi, sous le n°. 69{5.

(1) *Voyez la Biblioth. française* de Goujet, xv, 275-80.

té du fief dont il prit le nom, il vint à Paris, où ses manières aimables le firent accueillir. Il avait la passion du jeu, ainsi que sa femme (2); et comme il était rarement favorisé de la fortune, il se trouva ruiné en peu de temps. C'est alors qu'il se vit obligé de chercher une ressource dans l'exercice de ses talents naturels. S'étant mis aux gages d'un libraire, il tenta d'imiter les longs romans que La Calprenède avait mis à la mode, et fut assez heureux pour ne point paraître trop inférieur à son modèle. Vaumorière était membre de l'académie qui s'assemblait chez d'Aubignac (*V.* ce nom). Cependant « sa moindre qualité, dit « Mlle. de Scudéry, était son bel-es» prit : il brillait partout ; mais il » était encore plus honnête homme » qu'il n'était homme de lettres.... » Il n'avait rien à lui ; tous ceux qui » le connaissaient étaient plus maî» tres de son bien que lui-même. Il » disait toujours que l'argent et le » cœur ne sont bons que quand on » les donne : à quoi il ajoutait que » c'était un moindre mal d'être dupe » que de craindre toujours d'être » dupé. Dans un âge fort avancé, il » conservait tout le feu et les agré» ments de la jeunesse. Il avait le » secret de ranimer la conversation ; » il parlait bien, il écrivait encore » mieux. » Vaumorière n'eut point d'autre ennemi que Richelet, qui l'a fort maltraité dans son *Dictionnaire*, notamment au mot *Élargir*, où il lui reproche d'avoir été mis en prison. C'est sans doute pour dettes qu'il avait été arrêté. Il mourut fort pauvre, au mois de septembre 1693. Outre la continuation du *Faramond* de La Calprenède, dont il donna les cinq derniers volumes (*V.* CALPRENÈDE, VI, 569), on a de Vaumorière : I. Le *Grand Scipion*, Paris, 1658, 4 vol. in-8°. II. *Histoire de la galanterie des anciens*, ibid., 1671, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est devenu très-rare. M. de Paulmy nous apprend qu'il l'avait inutilement cherché pour en donner l'analyse dans la Bibliothèque des Romans (Voy. *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, II, p. 63). III. *Diane de France*, ibid., 1674, in-12. IV. *Mlle. de Tournon*, ibid., 1679, in-12. V. *Mlle. d'Alençon.* Cette nouvelle et la précédente ont été réimprimées, par erreur, dans le Recueil des *OEuvres* de Mme. de Villedieu. VI. *Adélaïde de Champagne*, ibid., 1680 ou 1690, 4 vol. in-12. VII. *Agiatis, reine de Sparte*, ibid., 1685, 2 vol. in-12. VIII. L'*Art de plaire dans la conversation*, ibid., 1688, in-12 ; troisième édition, 1698, même format. Suivant Mlle. de Scudéry, jamais personne n'avait porté cet art au même degré que Vaumorière. On peut donc présumer que son livre contient quelques préceptes utiles. IX. *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer*, ibid., 1688, in-4°. ; 1693 et 1713, même format. La troisième édition est augmentée de l'*Éloge* de Vaumorière, par Mlle. de Scudéry, d'une *Dissertation* sur les oraisons funèbres, par l'abbé du Jarry, et d'un grand nombre de nouvelles harangues tirées de différents auteurs. Suivant l'abbé Goujet, le Discours préliminaire de Vaumorière mérite encore d'être lu ;

---

(2) Elle a dans le *Grand dictionnaire historique des Précieuses*, par Somaize, un article (II, 177), sous le nom de *Varsamine*. C'est, y est-il dit, une illustre précieuse de la ville de Lescalle (Digne) ; elle passe six mois de l'année à Athènes (Paris) ; c'est la femme de Grèce (France) qui a le plus de passion pour le jeu, aussi bien que *Varsamine*, son mari.

à l'égard des Harangues, il en est peu où l'on ne trouve de l'esprit, du goût et un style assez pur (*Biblioth. française*, II, 440). Gibert a fait de cet ouvrage, aujourd'hui presque entièrement oublié, le sujet d'une longue analyse critique, dans les *Jugements des savants qui ont traité de la rhétorique*, III, 222. X. *Lettres sur toutes sortes de sujets*, avec des avis sur la manière de les écrire, ibid., 1689, 2 vol. in-12; cinquième édition, 1714; compilation utile, mais surpassée depuis long-temps. On trouve une *Notice* sur Vaumorière dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXV.

W—s.

VAUQUELIN, né en 1726, n'eut pour maîtres que le ciel, la mer et son père qui, dès l'âge de dix ans, le fit entrer dans la marine et l'embarqua sur le bâtiment qu'il commandait. Son premier fait d'armes fut de soutenir un combat très-vif, en 1745, contre une frégate anglaise, qui les attaqua dans les parages de la Martinique, et qu'il contraignit de s'éloigner. Le courage et le sang froid dont il fit preuve dans cette action, son patriotisme, et la connaissance qu'il avait acquise des côtes d'Angleterre déterminèrent, dix ans plus tard, le ministère, à le charger de reconnaître les ports de la Grande-Bretagne. Il s'acquitta de cette mission, avec tant de zèle et d'habileté qu'on le jugea capable de porter des renforts et des munitions à Louisbourg, et qu'on lui confia le commandement de la frégate l'*Aréthuse*. « Je sais, mon fils, lui » écrivit son père à ce sujet (1755), » je sais ce que vous pouvez et ce » que j'ai droit d'attendre; la carrière s'ouvre pour vous : allez commander l'*Aréthuse*. Songez, quand » vous monterez votre frégate, » qu'elle doit vous servir de tombeau, » ou être le berceau de votre gloire.» (Voy. *Merc. de Fr.*, avril, 1764). Non content d'avoir rempli sa mission avec succès, Vauquelin voulut s'associer à la gloire de défendre la colonie; et voyant le parti qu'on pouvait tirer d'une baie devant laquelle devait passer l'ennemi, il s'y embossa dans une excellente position. Les Anglais ayant réuni tous leurs efforts pour le contraindre à l'abandonner; trois fois il vit son équipage se renouveler sous le feu de l'ennemi, et son bâtiment fut rasé comme un ponton avant qu'il songeât à chercher un abri sous le canon de la place. Ne voulant point attendre que sa reddition le mît à la discrétion du vainqueur, il fit promptement réparer sa frégate, et offrit ensuite au gouverneur de traverser la flotte anglaise pour aller solliciter des secours dans la mère patrie. Cette entreprise hardie, consentie avec peine, fut couronnée du plus heureux succès : Vauquelin mit en défaut les plus fins voiliers envoyés à sa poursuite, et eut la gloire de leur échapper. L'amiral anglais Boscaven se plut dans la suite à lui rendre justice en présence des officiers de la marine française dont les vaisseaux tombèrent en son pouvoir par suite de la capitulation de Louisbourg, du 26 juillet 1758: « Je ne sais, leur » dit-il, quel est l'habile homme qui » commande l'*Aréthuse*, et qui m'a » échappé; mais je gagerais que c'est » un routier marchand, car il sait » bien son métier. Si un de mes capitaines de frégate en eût fait autant, mon premier soin, en arrivant en Angleterre, serait de solliciter pour lui un brevet de capitaine de vaisseau. » Vauquelin, à

son retour dans sa patrie, méritait sans doute une semblable récompense; mais la noblesse avait seule alors le droit de prétendre au commandement dans la marine royale. Le gouvernement lui donna cependant des marques d'estime en lui confiant encore la conduite de trois frégates. Dans cette nouvelle expédition, en dépit de la vigilance de la station anglaise, il remonta le fleuve Saint-Laurent, et après y avoir mis ses frégates à l'abri de tout danger, il vola, avec une partie de ses équipages, au secours de la place de Québec, en 1759. Ce renfort, très-utile pour le service de l'artillerie, prolongea quelque temps la résistance des assiégés, qui, après soixante-quatre jours de bombardement, se trouvant réduits à leurs propres forces, et n'ayant plus l'espoir d'être secourus, furent obligés de capituler le 18 septembre. Dès la malheureuse journée du 13, Vauquelin, prévoyant que la place ne tarderait pas à succomber, prit la résolution de sauver ses frégates. Il réussit d'abord à s'échapper de la place avec quelques braves qui le suivirent; et dès que le moment lui parut propice, il mit à la voile. Déjà il était parvenu jusqu'à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, lorsqu'il se vit enveloppé par des forces trois fois supérieures. Il n'hésita pas néanmoins à engager l'action, et se battit avec intrépidité; mais bientôt ses avaries furent telles, que son vaisseau se trouva hors d'état de manœuvrer. Déterminé à s'engloutir dans les flots plutôt que de se rendre, il permit à son équipage de se sauver dans les chaloupes, et resta seul sur son bâtiment auquel il avait fait mettre le feu. Ravi d'admiration, à cette vue, le commandant anglais envoya à bord du vaisseau de Vauquelin, et l'on parvint à le sauver, malgré lui, de la mort à laquelle il s'était dévoué. Ce trait d'intrépidité fit passer enfin par dessus les considérations de naissance, et Vauquelin fut promu, en 1763, au grade de lieutenant de vaisseau. Mais des ennemis secrets, jaloux de son élévation, mirent en jeu les plus basses intrigues pour le noircir auprès du gouvernement. Il venait de remplir une mission importante dans les Grandes-Indes, et il s'en était acquitté loyalement et avec succès; au lieu des témoignages de satisfaction auxquels il s'attendait à son retour, il se vit condamné à garder les arrêts dans son domicile. Rendu à la liberté au bout de quatre mois, il se proposait d'aller se justifier devant le roi et rendre compte de sa conduite, lorsqu'il perdit la vie sous un fer assassin, et fut trouvé percé de coups, sans qu'on ait jamais pu découvrir les auteurs de ce crime. Ainsi périt, à l'âge de trente-sept ans, un marin dont la valeur promettait à la France un digne héritier des Jean Barth et des Duguay-Trouin. M—G—R.

VAUQUELIN. *V.* DESYVETAUX et FRESNAYE.

VAUTIER (FRANÇOIS), né à Montpellier, en 1592, y fit ses études, et y reçut le bonnet doctoral. Il devint, peu de temps après, premier médecin de la reine Marie de Médicis. Ses connaissances, l'agrément de sa personne et son éloquence vraiment entraînante, lui donnèrent un si grand ascendant sur cette princesse, qu'on l'accusa de la gouverner, et qu'il ne tarda pas à devenir odieux au cardinal de Richelieu. Ce ministre, abusant de son pouvoir, fit enfermer Vautier dans les prisons de

Senlis, puis à la Bastille, où toutes communications lui furent interdites depuis 1631 jusqu'en 1643, année de la mort de Richelieu. Une captivité de douze ans, aussi pénible et aussi arbitraire, n'altéra pas les facultés de Vautier; et il reparut à la cour dès que ses fers furent brisés. Il s'y vit entouré d'amis, et jouit d'une haute considération. Élevé au titre de premier médecin de Louis XIV, il réclama, en cette qualité, la surintendance du jardin des Plantes, qui y était attachée primitivement, mais qui, depuis la mort de Gui de La Brosse, était passée entre les mains de Bouvard de Fourqueux, parent de ce fondateur du jardin. La demande, poursuivie au parlement, fut accordée par arrêts du conseil, en date des 14 juillet 1646 et 28 mars 1647. Cependant Bouvard de Fourqueux fils conserva sa place jusqu'à l'époque où Vallot se la fit rendre (*V.* VALLOT). Pour se venger de cette injustice, Vautier retint tout le pouvoir administratif et ne laissa à son rival qu'un vain titre sans fonctions. On conçoit que l'administration dut être mauvaise; et elle le fut réellement. Les fonds destinés à l'entretien du jardin, à l'achat des plantes, furent détournés. Toutes les fautes étaient du fait de Vautier: elles furent cependant imputées à l'intendant, et décidèrent, plus tard, à révoquer les lettres-patentes du 30 juillet 1643, qui donnaient cette charge à Bouvard de Fourqueux. On doit à Vautier plusieurs améliorations. La plus remarquable fut celle de substituer un cours d'anatomie aux leçons insignifiantes que l'on donnait alors dans le jardin, sous le nom de l'intérieur des plantes. Il était aussi habile médecin qu'homme d'esprit; mais il avait beaucoup d'opiniâtreté dans ses opinions et dans ses entreprises. Il fut le premier à employer les préparations chimiques, les émétiques antimoniaux, le quinquina, etc.; ce qui irrita contre lui une foule de praticiens, et surtout Gui Patin, qui poursuivit à outrance et même calomnia ouvertement ceux qui recouraient à ces remèdes. Vautier vécut dans le célibat, et fut tonsuré. Il mourut, en 1652, victime, s'il faut en croire Gui Patin, son antagoniste, de l'antimoine, qu'il faisait entrer dans toutes ses prescriptions, et qu'il recommandait avec une sorte d'enthousiasme. T. D. B.

VAUVENARGUES (LUC DE CLAPIERS, marquis DE), moraliste célèbre, né à Aix en Provence, le 6 août 1715, d'une famille noble, entra à dix-sept ans, en qualité de sous-lieutenant, dans le régiment du roi, et fit ses premières armes en Italie, dans la campagne de 1734. Il n'avait rapporté du collége qu'une connaissance superficielle de la langue latine; et ce n'est pas dans le tumulte des camps, au milieu des distractions orageuses de la guerre, qu'il pouvait songer à réparer des études imparfaites, en remontant laborieusement aux sources premières de l'instruction. La nature, qui l'avait si richement partagé sous le rapport des qualités de l'ame et des dons de l'esprit, ne lui avait donné qu'une constitution excessivement faible. Il avait courageusement supporté la campagne d'Italie: celle d'Allemagne, en 1741, acheva de ruiner sa santé. Rentré en France, après la mémorable retraite de Prague, où les maladies, la faim et les fatigues de tous les genres se réunirent pour accabler l'armée française, Vauvenargues, à peine âgé de vingt-six ans, et promu

au grade de capitaine, fut obligé de se retirer du service. Alors il tourna ses idées et ses projets du côté de la diplomatie, et demanda à servir de sa plume, dans les négociations, le monarque qu'il ne pouvait plus servir de son épée dans les combats. Sans fortune et sans autre protection que son mérite personnel, il écrivit directement au roi et au ministre des affaires étrangères, pour leur exposer ses desirs et sa situation. Les deux lettres restèrent sans réponse. Vauvenargues en adressa une seconde au ministre; et ses biographes l'ont conservée, comme un modèle de la franchise noble et courageuse avec laquelle peuvent et doivent s'exprimer quelquefois le sentiment de ce que l'on est et la conviction de ce que l'on vaut. On y lit, entre autres choses remarquables : « J'ai passé, Monseigneur, toute ma jeunesse loin des distractions du monde, pour tâcher de me rendre capable des emplois où j'ai cru que mon caractère m'appelait; et j'osais penser qu'une volonté si laborieuse me mettrait du moins au niveau de ceux qui attendent toute leur fortune de leurs intrigues et de leurs plaisirs. » Cette lettre obtint de M. Amelot une réponse favorable, et de ces promesses vagues qui ne compromettent jamais l'autorité, parce qu'elles ne l'engagent à rien, mais qui flattent et amusent pour un temps l'espoir du solliciteur. Vauvenargues était retourné dans le sein de sa famille, pour y attendre paisiblement l'effet plus ou moins éloigné des promesses du ministre, lorsqu'il fut frappé d'une petite vérole de l'espèce la plus maligne, qui le défigura entièrement; et, ce qu'il y eut de plus fâcheux, le laissa dans un état d'infirmité et de souffrances sans remède, et presque sans relâche. C'est alors, qu'éloigné pour toujours des emplois publics, et séquestré d'une société frivole et légère qui ne voit que l'écorce et s'avise rarement d'aller au-delà, notre jeune philosophe rentra tout entier dans cette belle ame où son heureux naturel lui avait ménagé tant de ressources contre l'injustice des hommes et la bizarrerie des événements. C'est dans la solitude la plus absolue, dans le silence du plus profond recueillement, que son esprit s'éleva à cette hauteur de conceptions morales qui l'a si honorablement placé à côté des Pascal, des La Bruyère et des La Rochefoucauld. Comme le premier de ces hommes à jamais célèbres, ce fut dans les courts intervalles des plus vives douleurs, qu'il donna à sa pensée le plus brillant essor, qu'il écrivit ses plus belles pages; et, comme lui, il expira à la fleur de l'âge! Que ne nous est-il permis d'ajouter un trait de plus, et de compléter le parallèle, en disant que Vauvenargues mourut aussi comme Pascal! Mais ce philosophe, si intimement convaincu de l'existence de Dieu; cet écrivain si sage, à qui la religion paraissait être un sujet trop grave pour que l'on se permît d'en parler légèrement; qui désapprouvait hautement les écrits où l'on attaquait la religion établie, et qui par conséquent ne l'a jamais attaquée lui-même directement ou indirectement; Vauvenargues n'avait pas le bonheur d'être persuadé des dogmes chrétiens. Sa religion était le pur déisme, si toutefois l'on peut donner le nom de religion à cette mysticité philosophique qui semble n'admettre un dieu que sous l'expresse condition qu'il fera tout pour l'homme, sans en exiger rien qu'une froide et stérile contempla-

tion. On attribue cependant à Vauvenargues, et l'on a recueilli dans ses Œuvres, une *Méditation sur la foi*, suivie d'une *Prière*, et quelques autres fragments du même genre, où respirent les sentiments les plus religieux. Mais ce ne sont, ont prétendu ses amis, que de simples essais, des *imitations*, où lui-même se jouait du sujet qu'il traitait. Nous ne le pensons pas, et nous croirions outrager, en le supposant, la mémoire de Vauvenargues. Disons plutôt, et nous serons probablement plus près de la vérité : c'est de bonne foi qu'il rendait un hommage volontaire aux vérités de la religion, et sa plume suivait alors l'inspiration de son cœur : si la pente de son siècle, si les hommes qui l'entouraient, égarèrent sa candeur dans de fausses routes, du moins n'eut-il pas à se reprocher d'avoir cherché jamais à ébranler, dans les autres, des croyances qu'il regardait comme la base de l'harmonie sociale, du repos et du bonheur des états. C'est un trait qui le distingue honorablement des philosophes ses contemporains. Il obtint cependant, et conserva leur estime et leur amitié. Voltaire, surtout, ne parlait de Vauvenargues qu'avec la plus tendre vénération ; et l'on sait qu'il rendit à la mémoire de ce respectable ami l'hommage le plus touchant, dans l'*Éloge funèbre* des officiers morts pendant la guerre de 1741. Le premier fruit des loisirs philosophiques de Vauvenargues, quand il eut forcément renoncé à la carrière des armes, fut l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, publiée en 1746 : sujet vaste, cadre immense, qui demandait le génie d'un autre Pascal, mais qui excédait de beaucoup les forces d'un aussi jeune écrivain. En reconnaissant toutefois l'insuffisance des moyens, la critique ne put s'empêcher d'admirer un ouvrage où l'énergie d'une belle ame et la pénétration d'un esprit supérieur sont si profondément empreintes. Il y a de grandes lacunes, sans doute, et quelques erreurs même, dans cette trop rapide esquisse de l'esprit humain : mais quel autre ne se fût pas égaré, comme Vauvenargues, et plus que lui peut-être, dans cet effrayant abîme de l'homme, en essayant d'y pénétrer, privé du seul flambeau capable d'en éclairer les profondes ténèbres ? Les *Réflexions sur divers auteurs* annoncent, en général, un esprit juste, un critique désintéressé, qui cherche la vérité de bonne foi, et l'énonce franchement, quand il pense l'avoir trouvée. Quelques paradoxes s'y mêlent à des vérités utiles, à des observations fines et judicieuses ; Corneille, par exemple, et Molière ne sont pas jugés par Vauvenargues comme ils l'avaient été avant lui ; comme il est probable qu'ils le seront dans tous les temps : mais on ne peut qu'applaudir à ses opinions sur Bossuet, Fénélon, Pascal, La Fontaine, etc. Notre écrivain philosophe a risqué aussi quelques *Caractères*, après Théophraste et La Bruyère : mais son pinceau n'a ni la fermeté du premier, ni l'agrément du second. Les *Maximes* sont la partie de ses écrits qui a obtenu, et qui méritait le plus de succès ; et la raison en est bien simple : plus variées, plus fécondes que celles de La Rochefoucauld, elles embrassent un cercle beaucoup plus étendu, présentent partout l'homme sous un jour moins défavorable ; et si elles le montrent quelquefois tel qu'il est, c'est-à-dire vicieux par faiblesse ou

par intérêt, elles lui laissent du moins l'espoir, et lui offrent les moyens de devenir meilleur, ou de supporter plus patiemment les inconvénients inséparables de sa nature et de sa position sociale. Voltaire faisait un cas particulier des *Maximes* de son jeune ami. Il en cite quelques-unes dans l'Éloge dont nous avons parlé; et il ne connaît guère de livre, dit-il, qui soit *plus capable de former une ame bien née et digne d'être instruite*. Il n'est pas un honnête homme qui n'en doive porter le même jugement; et l'écrivain qui avait dit avec tant de vérité que les *grandes pensées viennent du cœur* aurait pu ajouter qu'elles y retournent nécessairement, quand elles sont présentées avec le ton qui les persuade et l'énergique concision qui les grave d'une manière ineffaçable. Ce n'est pas que le style de Vauvenargues soit exempt de défauts, et ne pèche quelquefois par l'impropriété du terme ou la tournure de la phrase : mais il se distingue en général par la fermeté et la vigueur; ce qui ne l'empêche pas d'emprunter quelquefois les plus riantes couleurs de la poésie. Ici, *la vertu naissante* s'offre à lui avec la grâce *des premiers jours du printemps*. Plus loin, les *feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire*. Ailleurs, *les regards affables ornent le visage des rois*. Ce peu d'exemples, qu'il nous eût été facile de multiplier, suffisent pour prouver que la sérénité d'une belle ame se peint naturellement dans tout ce qu'elle exprime. La conquête d'un homme et d'un écrivain tel que Vauvenargues était bien capable de flatter l'ambitieux prosélytisme des philosophes du dernier siècle; aussi n'ont-ils rien négligé pour la faire de son vivant : mais Laharpe a victorieusement vengé sa mémoire d'un honneur qu'elle ne réclamait point, il a réfuté sans réplique les titres injurieux sur lesquels on s'efforçait de l'appuyer; et ce service, ou plutôt cet hommage, Laharpe l'a également rendu à la vraie philosophie, dans la personne de Fontenelle, de Montesquieu, de Buffon et de Condillac, dont les noms figuraient sans preuve, mais non pas sans intention, à la tête des novateurs du dix-huitième siècle. La première édition des ouvrages de Vauvenargues parut à Paris, en 1746, in-12, sous ce titre : *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes*. L'auteur en avait préparé une seconde édition, qui parut l'année même de sa mort (1747), publiée par les abbés Trublet et Séguy. Vauvenargues annonce, dans sa préface, les additions et les corrections nombreuses dont elle a été l'objet. Mais ne l'ayant pas terminée lui-même, il ne put y insérer, par exemple, l'éloge du jeune de Seytres-Caumont, son ami, ouvrage qu'il chérissait et qu'il regardait comme ce qu'il avait fait de mieux. Une troisième édition parut, en 1797, 2 vol. in-12, à Paris, par les soins de M. de Fortia d'Urban, à qui les manuscrits de l'auteur avaient été remis par M. Fauris de Saint-Vincens, qui les tenait du frère de Vauvenargues. On y retrouve la seconde édition avec des variantes et des notes. Il y a 122 pages d'opuscules entièrement nouveaux, parmi lesquels l'Éloge de Caumont n'a point été oublié. Une notice sur l'auteur se trouve au commencement du premier volume, et une autre plus étendue à la fin du second, avec une lettre de Marmontel destinée au nou-

vel éditeur. La table des matières, faite sur le modèle de celle que l'éditeur avait composée pour son édition de La Rochefoucauld, est dressée avec beaucoup de soin. M. de Fortia, ayant été obligé de partir de Paris lorsque l'on imprimait les dernières pages, en confia la direction à son ami M. le baron de Sainte-Croix, qui supprima une partie de son travail, et composa une préface qu'il signa du nom de Fortia, quoiqu'elle fût entièrement de lui. Cette préface était principalement destinée à déprécier une quatrième édition que publiait en ce moment M. Couret de Villeneuve. Une cinquième fut publiée à Paris en 1806, 2 vol. in-8°., par Suard, qui donna une notice sur la vie et les ouvrages de Vauvenargues, et reproduisit les notes de Voltaire, en y ajoutant celles de l'abbé Morellet. Il n'a guère fait que copier l'édition de M. de Fortia et sa table des matières, où il n'a pas même corrigé de légères fautes d'impression. Il a cependant fait quelques additions fournies par M. de Villevielle, et qui furent vivement critiquées dans le Journal des Debats, comme indignes de Vauvenargues. Ces additions se retrouvent dans l'édition publiée par Belin, en 1821, in-8°. des OEuvres de La Rochefoucauld et de Vauvenargues, qui reproduit celles de M. de Fortia. Les éditeurs de la Collection des *Prosateurs français* ont publié, en 1818, sous le titre de *Supplément*, tout ce qui restait d'inédit des écrits de Vauvenargues. Ce Supplément se compose de dix-huit *Dialogues*, de plus de cent *Pensées diverses*, d'environ trois cents *Paradoxes*, *Réflexions et Maximes*; d'un grand nombre de *Caractères*, d'un *Éloge de Louis XV*, etc. Toutes ces additions ont été reproduites dans la belle édition de Brière, Paris, 3 vol. in-8°., 1821 (1). A—D—R et F—A.

VAUVILLIERS (Jean) naquit à Noyers en Bourgogne, vers 1698. Après avoir commencé ses études au collége de cette petite ville (1), il vint les achever à Paris, par les conseils de son oncle Benigne Grena, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, et dut à ses succès sa nomination à la chaire de troisième au collége de Dormans-Beauvais. Il passa ensuite à celle de seconde, et succéda, en 1746, au célèbre Crévier, dans la chaire de rhétorique, qu'il occupa dix années. Les infirmités de l'abbé Vatry, lecteur de grec au collége royal, l'ayant forcé de renoncer à l'enseignement, Vauvilliers lui fut donné pour coadjuteur-survivancier, et prit possession, le 27 juin 1757, par un discours très-éloquent sur ce sujet : *Litteras græcas, à quibus nostrarum litterarum progressio exorta est, esse retinendas.* On avait déjà de ce professeur un discours fait, par ordre de l'université, en octobre 1745, sur la bataille de Fontenoy, et qui pour la pureté du style, la fécondité et l'élévation des pensées, pourrait aller de pair avec les meilleures oraisons latines. Il a été imprimé in-4°., 1746, sous ce titre : *Ludovico Vic-*

(1) Il n'existe point de portrait de Vauvenargues; il est même de notoriété publique, à Aix, que jamais il ne s'est laissé peindre. L'académie d'Aix proposa, il y a quelques années, l'*Éloge de Vauvenargues*, pour sujet d'un prix, qui fut remporté par M. Charles de Saint-Maurice. Son ouvrage a été imprimé à la tête des *Œuvres posthumes de Vauvenargues*, 1821, in-8°. A. B—T.

(1) Ce collége, tenu par les doctrinaires, avait été fondé par la comtesse de Soissons, et a été détruit par la révolution. Il se glorifiait d'avoir fait en tout ou en partie l'éducation de l'abbé Trenvé, théologal de Meaux, sous Bossuet, des frères Grenan, de Jean Vauvilliers, et de beaucoup d'autres hommes qui se sont distingués dans les lettres ou dans l'administration publique.

tori moderato, *Oratio in collegio Dormano Bellovaco habita..... à Joanne Vauvilliers, Nuceriensi litterarum professore.* On lui doit aussi l'édition grand in-8°., 1752, du *Schrevelii Lexicon græco-latinum*, auquel son fils eut quelque part. Vauvilliers mourut le 20 juillet 1766. G—RD.

VAUVILLIERS (JEAN-FRANÇOIS), célèbre helléniste, fils du précédent, naquit à Paris, le 24 sept. 1737. Sous les auspices et la direction de son père, il se livra, dès ses premières années, à l'étude du grec et du latin, et avec un tel succès que bientôt il se mit en état de suppléer son père. Il eut, pendant quelque temps, une place à la bibliothèque du Roi, et fut nommé, en 1766, lecteur et professeur de grec au collége royal de France. Son *Essai sur Pindare* (1), et son *Examen du gouvernement de Sparte* (2), marquèrent son rang parmi les savants, et lui ouvrirent les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1782. L'Essai sur Pindare offrit, pour la première fois, une traduction poétique de cet auteur (*Voy.* MASSIEU, XXVII, 410); les notes grammaticales et les dissertations qui l'accompagnent prouvèrent, ainsi que l'*Examen du gouvernement de Sparte*, combien cet helléniste avait de sagacité dans la discussion, de profondeur et de finesse dans le jugement, de facilité et d'élégance dans l'expression. Heyne, dont les connaissances furent si vastes, a loué, surtout dans l'*Essai sur Pindare*, le goût et l'élégance (3). — Le tome XLVI des Mém. de l'académie des inscript. contient quatre Dissertations de Vauvilliers sur Pindare : la première traite de la quatrième Isthmique; la seconde, de la huitième Néméenne; la troisième, de la quatrième Néméenne; la quatrième, de la septième Olympique. Ces services rendus à la littérature grecque le firent désigner par l'académie pour travailler aux Notices des manuscrits de la bibliothèque. Les Notices des manuscrits des tragédies d'Eschyle, insérées dans les tomes Ier. et IIIe., sont de lui; mais l'ouvrage qui a le mieux établi sa réputation d'helléniste est l'édition de Sophocle, qu'il continua après la mort de J. Capperonnier (4). Cette édition, dont le texte, soigné par Capperonnier, n'est que la répétition de celui de Johnson, mérite d'être recherchée à cause des Notes qui sont toutes de Vauvilliers, et qui annoncent une grande connaissance de la langue et du rhythme. Quoiqu'un savant célèbre (Brunck), dans un Commentaire hérissé d'injures latines, ait traité Vauvilliers d'ignorant, et lui ait prodigué les épithètes les plus outrageantes, les lecteurs sans passion n'en ont pas moins rendu justice à l'éditeur de Sophocle; et ils ont regretté que les lettres appelées *humaniores* n'eussent pas mis plus de douceur dans le cœur d'un homme qui avait passé dans leur commerce une grande partie de sa vie. Le savant éditeur de la Bibliothèque de Fabricius (Harles) a défendu Vauvilliers et expliqué les motifs d'une animosité que Brunck poussa jusqu'au scandale (5).

(1) Paris, 1772, in-12.

(2) Paris, 1769, in-12;

(3) *Studium, judicii elegantiam, grammaticum acumen* (Voy. Heyne, v, cl. *Pindarum*, p. 109).

(4) *Sophoclis tragœdiæ septem*, etc. *Editionem curavit J. Capperonnier*, etc. *Eo defuncto, edidit, notas, præfationem et indicem adjecit J.-F. Vauvilliers*, etc., 1784, 2 vol. in-4°.

(5) Tome II, p. 224.

Vauvilliers a encore donné des *Extraits des divers auteurs grecs, à l'usage de l'école militaire* (6 vol. in-12, 1768); une *Lettre sur Horace*, adressée aux auteurs du Journal des savants, 1767, in-12; le texte de l'*Abrégé de l'histoire universelle* (Duflos), 1787-90, in-8°., avec figures; des *Vies pour le recueil des portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations* (Duflos), 1787, in-fol.; des notes pour l'édition du *Plutarque* d'Amyot, publiée par Cussac; et plusieurs Oraisons funèbres, Panégyriques et Discours, tant en français qu'en latin (6). On a cherché inutilement dans ses papiers un travail fort étendu sur Thucydide, dont il s'occupait depuis un grand nombre d'années, et qui est annoncé dans la préface de Sophocle, pag. iij, et dans les Notes sur Électre, v, 830, p. 36, t. I. Il avait aussi promis une Dissertation sur l'écriture homérique, dans ses Notes sur la tragédie d'OEdipe à Colonne, v, 137, t. II, p. 2. Mais la révolution vint arrêter le cours de ses travaux. Nommé président du district de Sainte-Geneviève, puis électeur, et premier député suppléant de Paris aux états-généraux (7), il ne tarda pas à être appelé à la présidence de la Commune, et enfin à la place de lieutenant de maire; et comme, dès le mois de juillet 1789, l'assemblée des électeurs s'était emparée des fonctions du prévôt des marchands, Vauvilliers se trouva tout-à-coup, au milieu de la disette réelle ou factice, chargé des subsistances. Ce fut un spectacle assez extraordinaire que celui de l'approvisionnement de cette capitale remis en des mains accoutumées à feuilleter des manuscrits grecs: mais cet homme était doué d'un jugement sain, d'une grande activité et de beaucoup de force de caractère. Il se servit, pour les achats, d'habiles intermédiaires, et il eut bientôt assuré la provision de Paris pour plusieurs jours: il fit garnir, à l'aide de ce superflu, les marchés des provinces voisines, et par ces ingénieux expédients, ramena la confiance, rétablit la circulation des subsistances et en fit baisser le prix. Ce ne fut pas sans périls qu'il réussit dans ses projets. Il lui fallut plusieurs fois haranguer la multitude. Un jour sa voix éloquente arracha des mains des assassins un malheureux boulanger de la rue Notre-Dame: un autre jour, seul, sans défense, il se présente au milieu des habitants du faubourg Saint-Antoine, armés de sabres et de piques, et leur fait abandonner un convoi de farines qu'ils se disposaient à piller, bien qu'elles fussent destinées à la consommation du lendemain. Dans une autre occasion, il tint tête à un nombreux rassemblement qui voulait arrêter le départ pour Rouen d'un bateau de farines avariées, que l'administration des subsistances avait échangées avec des amidonniers contre d'autres farines de meilleure qualité. Le faible Bailly venait de promettre au *bon peuple* de faire rapporter la décision qui avait été prise. Vauvilliers arrive, se fait écouter, et sa fermeté, non moins que ses explications, calme la populace qui ne met plus d'opposition au départ du bateau. Il ne

---

(6) *De græcarum litterarum præstantiâ et utilitate oratio inauguralis*, 1766, à la fin de l'Essai sur Pindare. — *Ludovici XV, regis Galliarum dilectissimi laudatio funebris, jussu et nomine collegii regii dicta à J.-F. Vauvilliers*, etc., Paris, 1774, in-4°. — Idylle sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, Paris, 1781, in-4°, etc.

(7) Il refusa d'user de son droit pour siéger à l'assemblée consituante, à la première vacance qui eut lieu dans la députation de Paris, et ce fut l'avocat Lavigne, ex-oratorien, qui y entra comme second suppléant.

montrait pas moins d'énergie hors de la sphère de ses fonctions. A l'assemblée de la Commune, il s'élevait avec force contre les propositions révolutionnaires. Ainsi, il combattit de tout son pouvoir l'organisation primitive de la garde nationale, à la composition de laquelle étaient appelés les prolétaires. Lorsque Brissot fit, à l'hôtel-de-ville, sa première proposition pour l'abolition de l'esclavage des noirs, Vauvilliers, se montrant à-la-fois homme d'état et érudit, invoqua les témoignages de l'histoire, et s'éleva aux plus hautes considérations sur le droit public intérieur des peuples tant anciens que modernes. Enfin, lorsque Danton et Legendre voulurent faire établir à la Commune un comité des recherches, il lutta corps à corps avec eux, et d'une voix prophétique il dit : « Vous voulez » de nouveaux éphores, des censeurs » d'office, des inquisiteurs à gages, » qui bientôt seront vos tyrans et les » nôtres ! vous aimez les Danton, » les Legendre, les comités des re» cherches ! eh bien, vous en aurez » à satiété, de toutes les couleurs, » dans tous les coins de la France ! » à qui vous en prendrez-vous, lors» que vous en serez les premières » victimes? » Quoiqu'on eût introduit dans la salle des personnes étrangères qui n'avaient pas droit de voter, il y eut autant de suffrages pour le rejet de la motion de Danton qu'il y en avait eu pour l'adoption ; mais Bailly, qui présidait et qui voyait avec un dépit secret l'ascendant que prenait Vauvilliers, annonça qu'il départageait les voix et donnait la sienne pour l'établissement du comité des recherches. Lorsqu'il s'agit de faire prêter le serment de fidélité à la constitution civile du clergé, Vauvilliers fut prévenu qu'il était désigné pour aller, en qualité de commissaire, exiger ce serment dans une des paroisses de Paris : il s'affranchit de cette tâche en envoyant sa démission de membre de la municipalité de Paris, et rentra au collége royal. Il se crut toutefois obligé de prendre la défense de l'antique foi de l'Église catholique sur la hiérarchie, et publia un ouvrage plein de science et de piété, sous le titre de *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé*, 1791, in-8°. Il y rassembla les décrets des conciles, les passages des saints pères, les décisions des plus habiles théologiens ; et l'on peut dire qu'il y sapa par les fondements cet édifice monstrueux des constituants, qui avaient traité la religion et sa discipline comme un objet purement politique. Cet ouvrage eut deux éditions. Mais bientôt on étendit aux personnes chargées de l'enseignement la mesure qui exigeait le serment du clergé ; et le collége royal fut nommément désigné dans le décret. Vauvilliers n'hésita pas à donner sa démission, bien qu'il fût sans fortune ; et sur la proposition d'un de ses confrères, prêtre, qui depuis épousa sa servante, il reçut l'ordre de quitter le collége avant le coucher du soleil (8). Un de ses amis, l'avocat Blonde, qui habitait le cloître Saint-Benoît, lui donna l'hospitalité ; il y demeura jusqu'après le 10 août. Dans cette journée, Vauvilliers avait endossé l'habit de garde national, et avait couru au château des Tuileries, pour s'y joindre aux défenseurs du roi ; mais la retraite de Louis XVI au sein de l'Assemblée rendit un tel zèle inutile, et ne fit que com-

(8) Il est juste de dire que M. Gail, son suppléant, qui lui succéda dans sa chaire, fut étranger à ces vexations.

promettre ceux qui l'avaient manifesté. Forcé de chercher un asile, Vauvilliers se sauva à Corbeil, où son frère dirigeait les magasins de subsistances. Cet asile ne le protégea pas long-temps : arrêté par ordre du comité révolutionnaire, il dut sa liberté aux courageuses sollicitations de sa belle-sœur, et à la pitié reconnaissante du secrétaire du conventionnel Musset, qui retrouva dans le royaliste détenu son ancien professeur. Rentré dans sa famille, il reprit ses travaux littéraires, et s'occupa spécialement d'un grand ouvrage politique qu'il avait commencé depuis plusieurs années. Mais on vint encore l'arracher à ses études favorites, et cette fois il ne s'en plaignit point ; il s'agissait du bien public : une nouvelle disette menaçait Paris et les départements; on jeta les yeux sur l'homme qui avait si bien administré les subsistances en 1789 et 1790. Vauvilliers répondit à l'appel qui lui fut fait par le ministre Benezech, et il accepta la direction de ce service en qualité d'*agent supérieur du ministre de l'intérieur pour les subsistances*. Les fournisseurs dont il s'était servi vinrent lui offrir leur coopération. Son activité et l'emploi des moyens qui déjà lui avaient réussi ramenèrent en quelques semaines la confiance et la sécurité. Le danger passé, on voulut exiger de lui le serment de haine à la royauté. C'était lui demander sa démission, il la donna et retourna à Corbeil. Il publia alors une petite brochure intitulée : *Questions sur les serments, en particulier sur celui de haine à la royauté*, 1796. Cependant, il accepta, peu de temps après, un logement à Paris chez Mme. de Lamoignon : voulant y faire imprimer son Traité de politique, il lui devenait indispensable d'habiter cette ville. Ce fut vers la même époque, que sur une simple note trouvée chez M. de La Villeheurnois, il fut impliqué dans la conspiration dont ce dernier et l'abbé Brottier furent accusés d'être les chefs. Cette note était ainsi conçue : « *Nommer Vauvilliers directeur-général des subsistances, que personne ne peut mieux administrer que lui.* » Sur ce chef, le Directoire le traduisit devant le conseil de guerre, d'abord comme embaucheur, puis le garda comme témoin nécessaire au procès. Le conseil se déclara incompétent. Enfin le directeur du jury, auquel il avait été envoyé, le déchargea de toute accusation. Désespérant de le faire condamner, le Directoire, en le traduisant, à divers titres, devant des tribunaux différents, voulait prolonger son arrestation et l'empêcher d'être élu à l'un des Conseils législatifs. Mais, malgré son absence, la ville de Corbeil l'avait choisi pour un de ses électeurs ; s'étant présenté en cette qualité à l'assemblée électorale de Versailles, il y fut nommé, à une grande majorité, membre du conseil des Cinq-Cents. Dans ce poste aussi honorable que dangereux, Vauvilliers ne démentit point l'opinion qu'on avait de lui. Il eut souvent occasion d'y faire remarquer son éloquence, sa sagesse et ses vertus politiques et religieuses. Ce fut sur son rapport que la famille Anisson-Duperron obtint la restitution des presses, caractères et autres meubles de l'imprimerie royale, dont la république s'était emparée. On peut citer particulièrement ses Discours *sur les finances, sur le serment, sur la liberté indéfinie des cultes, sur les armées, sur les entreprises et les usurpations du Directoire*,

sur la nécessité de classer et de fixer tous les pouvoirs (dans le système du gouvernement adopté à cette époque), et son opinion *sur le divorce*. Dans toutes les discussions, il se montra fidèle aux vrais principes : toutefois , il ne se fit point illusion sur l'inefficace résistance de la saine majorité des deux Conseils ; l'indécision et les lenteurs de la réunion de Clichy ne pouvaient, suivant lui, lutter contre l'activité et l'ensemble des combinaisons du Directoire secondé d'ailleurs par le chef victorieux de l'armée d'Italie. Il n'en demeura pas moins attaché à ses amis , et fut compris dans la liste de déportation du 18 fructidor. Ce ne fut qu'à la faveur d'un déguisement qu'il put y échapper et gagner la Suisse. Peu de temps après , le Directoire menaça d'envahir cette contrée, et Vauvilliers dut chercher un autre refuge. Se rappelant l'accueil que lui avait fait Paul Ier., lorsque, voyageant sous le nom de comte du Nord, ce prince avait visité l'académie des inscriptions, et entendu la lecture de quelques traductions de Pindare , il lui écrivit pour avoir la permission de se retirer dans ses états ; et reçut bientôt par un courrier l'invitation de se rendre en Russie , sa nomination à l'académie impériale des sciences de Pétersbourg , et les moyens de subvenir aux dépenses de la route. Il s'arrêta à Mittau , pour rendre ses devoirs à Louis XVIII, qui venait de s'y établir. A Pétersbourg, l'empereur lui fit compter la première année de son traitement ; et si l'on joint à cette munificence les témoignages de considération qu'il reçut de ses confrères , à son installation qui eut lieu immédiatement , on doit concevoir qu'après une tempête aussi orageuse , il dut se croire rendu au port. Il apprit la langue russe , et se mit en mesure de faire imprimer son manuscrit sur les sociétés politiques ; mais la rigueur du climat ne tarda pas à agir sur sa santé , affaiblie par tant de chagrins. Ni les témoignages d'intérêt que lui donna l'empereur Alexandre , ni les soins touchants que lui prodigua un compatriote , M. l'abbé Nicole, ne purent le sauver. Il termina, le 23 juillet 1801 , une vie dont les seize dernières années avaient été un modèle d'édification. Jusqu'en 1786 , la conduite dissipée de Vauvilliers et ses liaisons intimes avec plusieurs philosophes avaient pu faire croire qu'il partageait leurs sentiments et leurs principes ; mais en cette même année, il eut un songe dans lequel il se crut transporté au jugement de Dieu. Sa conduite lui fut reprochée avec tant de véhémence, qu'il en ressentit une impression profonde. Il se réveilla tout en sueur : ses cheveux blanchirent entièrement durant cette nuit. A partir de ce moment , il se fit un changement absolu en lui sous le rapport moral, et il devint aussi exemplaire qu'il l'avait été peu jusque-là. Vauvilliers a raconté plusieurs fois ce songe à sa famille et à ses amis, et il y rapportait, sans le moindre doute , sa conversion. Ses mœurs étaient simples et douces , sa piété indulgente et éclairée, sa conversation agréable et instructive. Il possédait à un degré éminent les talents oratoires, et surtout le don de l'improvisation. Son désintéressement était tel, qu'après avoir été chargé d'une grande administration, dont il avait rendu un compte rigoureux, il fallut, à sa mort, pour payer ses dettes, vendre son mobilier et sa bibliothèque. — Il est fort

à desirer que sa famille fasse jouir le public du fruit de ses veilles de quinze ans, de cet ouvrage auquel il attachait lui-même tant d'intérêt : ses *Idées sommaires sur les sociétés politiques*. Le savant qui avait tant médité Platon, Aristote, Xénophon, Thucydide et Plutarque, imbu peut-être long-temps, mais désabusé des paradoxes et des systèmes des publicistes et des philosophes modernes, a dû, en voyant les théories de ces derniers appliquées par leurs disciples à la science du gouvernement, en porter un jugement approfondi. Vauvilliers n'était pas marié : il a laissé cinq neveux, dont quatre de son nom. G—RD.

VAUX (NOEL JOURDA, comte DE), maréchal de France, naquit en 1705, au château de Vaux, diocèse du Puy, d'une branche très-pauvre de l'ancienne et noble famille de Jourda, originaire du Gévaudan, qui s'était établie en Velay. Entré au service en 1724, comme lieutenant au régiment d'Auvergne, il servit aux siéges de Pizzighitone et du château de Milan; capitaine en 1734, il se trouva à l'attaque du château de Colorno, et fut blessé aux batailles de Parme et de Guastalla. En 1738, il passa en Corse, et commanda, en 1739, à Corté, avec un détachement de deux cents hommes de son régiment. Attaqué au couvent de Guersamani par deux mille Corses, il fut blessé de deux coups de feu; mais il réussit à garder le poste. Le régiment d'Auvergne ayant été envoyé en Bohême, en 1743, le comte de Vaux se distingua à la défense de Prague : détaché avec huit cents hommes au chemin couvert de la place, il y repoussa plusieurs fois l'ennemi, et ne la quitta qu'à la fin du siége. Les preuves de courage et de talent qu'il y donna lui valurent le commandement du régiment d'Angoumois. Employé, en 1744 et 1745, dans l'état-major de l'armée, il se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, au combat de Rietzvaux, au siége de Fribourg, à la bataille de Fontenoy; se signala aux siéges de Tournay et de Deudermonde, et couvrit, avec quinze cents hommes, celui d'Oudenarde, place dont le roi lui donna le commandement en récompense de ses services. Lorsque le maréchal de Saxe entreprit le siége de Bruxelles, le comte de Vaux, à la tête de cinq mille hommes, fut chargé du passage du canal de Vilvorde. Il fit deux cents prisonniers dans les redoutes, établit un pont sur le canal, et lors de l'investissement de la place, il fut détaché à l'un de ses faubourgs, à deux cents pas des fossés, qu'il couvrit de redoutes. Après la prise de la ville, le maréchal de Saxe le chargea d'en porter la nouvelle au roi, qui le nomma brigadier, et il servit en cette qualité aux siéges d'Anvers, de Namur, et à la bataille de Rocoux. On lui confia, en 1747, l'investissement du Sas-de-Gand : il fit, avec six mille hommes, toutes les dispositions pour commencer ce siége, s'empara d'un fort et fit deux cents prisonniers. Un éclat de bombe l'atteignit au siége de Berg-op-Zoom. Détaché au village de Vouet, avec les volontaires de Bretagne, il y fut attaqué par dix mille hommes, qu'il força à la retraite; ce qui le fit nommer au commandement en second de la Franche-Comté. Envoyé en Corse, pour s'y mettre à la tête des troupes, il fut fait lieutenant-général, et employé à l'armée du maréchal de Broglie. Il assista à la bataille de Corbach, fut chargé de la défense

de Friedberg et commanda une colonne qui attaqua les redoutes de Cassel, et en chassa les ennemis. Au mois d'août suivant, il eut ordre d'attaquer l'arrière-garde d'un corps de dix mille hommes, et la mit en déroute. A la fin de cette campagne, le commandement de Göttingen lui fut confié. Investi dans cette place par l'armée du prince Ferdinand de Prusse, il fondit, à différentes reprises, sur les troupes qui s'étaient postées dans les villages voisins, en tailla en pièces une partie, fit l'autre prisonnière, et obligea enfin le prince Ferdinand de lever ce siége, après lui avoir enlevé près de trois mille hommes en différentes sorties. En 1761, il eut un cheval blessé sous lui, à Filangshausen, et ses habits furent criblés. L'armée eut à peine passé le Weser, qu'il fut détaché avec six mille hommes pour pousser l'ennemi au-delà de l'Ems; et lorsqu'on résolut d'assiéger Wolfenbuttel, il fut chargé de reconnaître la place. Au commencement de 1762, il servit au corps de réserve du comte de Lusace: mais ce corps ayant rejoint le gros de l'armée, le comte de Vaux retourna à Göttingen. Bientôt après, il fit éclater de nouveau sa valeur au combat de Johannisberg, et à celui qu'il livra, avec le marquis de Poyanne, aux troupes légères des ennemis. Employé, en 1763, dans les Trois-Évêchés, il fut nommé commandant en second de cette province, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, en 1764. Le comte de Vaux fut envoyé en Corse, en 1769, pour y commander en chef; et trois mois suffirent pour soumettre cette île, qui jusque-là avait opposé une résistance invincible. On trouve, dans les Mémoires de Dumouriez, des détails sur cette campagne ou plutôt sur cette conquête de la Corse; et ce général, auquel on ne peut refuser une grande science militaire, donne de justes éloges au comte de Vaux. Après la réduction de la Corse, il fut employé successivement dans la généralité de Paris, dans les divisions de Provence et d'Alsace, et au camp de Vossieux. En 1779 et 1780, il commanda l'armée des côtes de Bretagne et de Normandie, et passa ensuite au commandement du comté de Bourgogne. Enfin les preuves de talent et de courage qu'il avait données pendant près de soixante ans, dans dix-neuf siéges, dix combats et quatre batailles, lui méritèrent la dignité de maréchal de France, que Louis XVI lui conféra le 14 juin 1783. Envoyé en Dauphiné pour y apaiser les premiers ferments de la révolution, le maréchal de Vaux mourut à Grenoble, le 14 septembre 1788. Son corps fut déposé dans l'église de l'Étournac, pour être ensuite transféré au château de Vaux; mais, en l'exhumant, les vandales révolutionnaires empêchèrent que ses cendres fussent confiées au mausolée que devait exécuter son compatriote Julien, l'un de nos meilleurs sculpteurs. Observateur zélé de la discipline, sévère, mais juste et humain, désintéressé, ennemi de ce faste qui corrompt une armée autant qu'il l'embarrasse, le maréchal de Vaux donna, toute sa vie, l'exemple des vertus militaires et surtout d'une scrupuleuse probité. Après avoir commandé l'expédition destinée pour l'Angleterre, il demeurait encore, en 1781, à la tête des troupes rassemblées en Bretagne. A la fin du premier mois de service, le trésorier de l'armée lui apporta la même somme qu'il lui avait comptée l'année précédente pour le mois correspondant: « Il ne m'en faut que la moitié, dit

» le comte de Vaux, n'ayant plus » les mêmes dépenses à faire, je n'ai » plus besoin du même traitement; » et il écrivit sur-le-champ dans ce sens au ministre de la guerre. Celui-ci lui répondit qu'il avait mis sa lettre sous les yeux du roi, et que Sa Majesté voulait qu'il reçût la somme entière comme témoignage de la satisfaction qu'elle avait de ses services. « Je ne » puis accepter, écrivit le comte, » cette marque de bonté du roi ; et » ce sera le seul ordre de Sa Majesté » auquel, dans tout le cours de ma » vie, je me serai cru dispensé d'o- » béir. » Le maréchal de Vaux mourut sans laisser de postérité masculine : il n'avait que deux filles, les marquises de Vauborel et de Fougières. Il ne reste de sa maison que deux branches cadettes, les Jourda de Vaux du Rhuillier, et les Jourda de Vaux-Foletier.—Alexis de Vaux du Rhuillier, jeté sur la plage de Quiberon, en 1795, par cette fatalité dont tant de Français furent victimes, voyant à ses côtés son frère aîné blessé à mort, quoique perdant lui-même son sang par suite d'une blessure, le porta à la nage jusqu'au vaisseau, et revint combattre dans les rangs de ses camarades. — La Vie de Robespierre, publiée à Augsbourg en 1795, nous fournit un autre trait. « Dans le carnage » qui eut lieu à Lyon, après le siége, » un enfant avait paru toucher les » agents de Robespierre : *Jeune ci-* » *toyen*, lui dirent-ils, *c'est sure-* » *ment ton père qui t'a séduit; abju-* » *re ses principes, et tu auras la vie.* » *- Mon père ne m'a pas séduit*, » répond le jeune Vaux-Foletier, *il va* » *mourir pour son dieu et pour son* » *roi. Je sers la même cause, et je* » *m'estime plus heureux de mourir* » *avec mon père que de vivre par-* » *mi vous.* » Les bourreaux attachèrent cet enfant par le bras au bras de son père, et ils furent conduits au supplice. G—RD.

VAUXCELLES (SIMON-JACQUES (1) BOURLET, abbé DE), littérateur, né, en 1734, à Versailles, de parents attachés au château, se distingua dans ses études, et suivit les leçons de Coffin et de Lebeau, au collége de Beauvais, où il eut pour condisciples Delille et Thomas, avec lesquels il se lia d'une amitié dont le temps resserra encore les nœuds. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la chaire. L'Oraison funèbre du comte d'Eu, prince de Dombes, qu'il prononça, en 1756, devant la cour, lui valut le titre de prédicateur du roi; et peu de temps après, il fut pourvu de plusieurs bénéfices. Il entreprit, en 1770, un voyage en Italie, *où il réussit fort bien* (2). Riche des connaissances qu'il avait puisées dans la fréquentation des savants et dans l'examen des chefs-d'œuvre des arts, il revint à Paris, où il partagea son temps entre les devoirs de son état, la culture des lettres et la société des hommes les plus aimables et les plus spirituels. Il voyait souvent Saint-Lambert et Diderot, quoiqu'il fût bien éloigné d'approuver leurs opinions. « C'était bien, dit-il en parlant de Diderot, le bon homme le plus immoral en propos, le raisonneur le plus débridé, le plus à la houzarde que Dieu eût créé, quand il voulut donner un ridicule à la philosophie humaine (3). » L'abbé

(1) D'autres biographes le nomment *Simon-Jérôme*, ou *Simon-Jérémie*.

(2) C'est l'expression de l'abbé Galiani, dans une *Lettre* à Mme. d'Épinay, du 7 avril 1770.

(3) *Avertissement sur le Supplément au voyage de Bougainville*.

de Vauxcelles, trop paresseux ou trop sage pour ambitionner la gloire que procurent les lettres, se contenta de déposer dans les journaux le fruit de ses réflexions. C'est ainsi qu'il a publié, dans le Mercure et dans le Journal de Paris, une foule de morceaux non moins remarquables par l'élégance et la pureté du style que par la justesse des vues et la profondeur des pensées. Lorsque M. le comte d'Artois eut acquis la bibliothèque de l'Arsenal (*V.* PAULMY), il en nomma l'abbé de Vauxcelles l'un des conservateurs. La révolution interrompit, bientôt après, le cours de ses études. Il concourut, après le 9 thermidor, à la rédaction de la *Quotidienne*, puis, avec Laharpe et Fontanes, à celle du *Mémorial*, et partagea leur proscription, au 18 fructidor (4 septembre 1797). Ayant échappé à la déportation, et obtenu, après le 18 brumaire, l'autorisation de rester à Paris, il reprit ses travaux littéraires, avec d'autant plus d'activité qu'il se trouvait obligé de chercher une ressource dans ses talents. Il mourut, le 18 mars 1802, à l'âge de soixante-huit ans, laissant la réputation d'un littérateur aimable, doué d'un goût sûr et d'un esprit juste et délicat. Laharpe l'avait surnommé le *Chaulieu de la prose*. Outre les articles qu'il a publiés dans les journaux, on cite de lui : I. *Éloge de d'Aguesseau*, Paris, 1760, in-8°. Ce discours, présenté au concours de l'académie française, n'eut pas le prix (*Voy.* THOMAS); mais Duclos et Mairan invitèrent l'auteur à le faire imprimer. II. *Panégyrique de saint Louis*, ibid., 1761, in-4°. et in-8°. III. *Oraison funèbre de Louis, dauphin de France*, prononcée à la cathédrale de Sens, en 1766 : elle est restée manuscrite. IV. *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-4°. V. *Discours prononcé à la fête des bonnes gens*, 1776, in-8°. VI. *Discours aux enfants du duc d'Orléans*, sur la mort de leur aïeul (Louis-Philippe-Xavier), 1786, in-8°. Ce morceau est écrit avec une sensibilité douce et un abandon plein de grâce. VII. *Opuscules philosophiques et littéraires*, la plupart posthumes ou inédits, Paris, 1796, in-12. Il y a des exemplaires format in-8°., papier vélin. L'abbé de Vauxcelles est l'éditeur de ce recueil (4), dont les différentes pièces sont précédées de courtes notices très-piquantes. VIII. *Neckeriana*, ou Lettres sur les Mélanges de Mme. Necker, ibid., 1798, in-8° (5). IX. Une édition des *Lettres de Mme. de Sévigné*, ibid., 1801, 10 vol. in-12, avec une Vie de cette dame et des réflexions sur ses Lettres, morceau charmant, qui a passé dans les éditions plus récentes (*Voy.* SÉVIGNÉ). X. Une édition de l'ouvrage de Fénelon : *De l'Éducation des filles*, in-12, avec un Discours préliminaire. XI. Un *Commentaire* sur les *Oraisons funèbres* de Bossuet, 1805, in-8°. L'abbé de Vauxcelles avait fait, pendant quinze ans, sa lecture habituelle des chefs-d'œuvre de Bossuet, qu'il trouvait toujours égal et souvent supérieur aux plus célèbres orateurs de l'antiquité. XI. Des *Notes* sur le premier volume des *Mémoires secrets* de Duclos, insé-

---

(4) Ce volume, assez rare, contient : *Réflexions sur le bonheur*, par Mme. Duchâtelet; *Anecdote sur le roi de Prusse*, par Thomas; *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de....*, par Diderot; *Du bonheur des sots*, par Necker; le *Bonhomme*, conte moral ou histoire scandaleuse; le *Vrai philosophe*, par Dumarsais; les *Femmes*, par l'abbé Galiani, et enfin le *Suppl.* au voyage de Bougainville, par Diderot. La notice qui précède l'opuscule de Necker est de Suard.

(5) Il a paru, en 1808, un recueil in-8°., sous ce titre : *Esprit de Madame Necker*, par B. D. V.

rées dans le tome VI des *OEuvres complètes*, édit. de M. Auger. Il a eu part à l'*Esprit de l'Encyclopédie*, 12 vol. in-8°.; et avec M. Gence, à l'édition du *Dict. de l'acad. française*, 1798, 2 vol. in-4°. On trouve, dans la *Correspondance* de Grimm, 3e. part., IV, 494, un fragment d'un *Dialogue en vers* de Vauxcelles, *Sur les dangers de la satire*, dédié à Rivarol (*V*. ce nom). Quelques biographes lui attribuent la traduction, que d'autres donnent à Jansen, du *Dialogue sur les médailles*, par Addison (*Voy*. ce nom, I, 209). W—s.

VAVASSEUR (le P. FRANÇOIS), poète latin et littérateur, né en 1605 à Paray dans le Charolais, embrassa la règle de Saint Ignace, enseigna les humanités et la rhétorique dans différents colléges, et fut ensuite chargé d'expliquer l'Écriture-Sainte à Bourges. Ses supérieurs l'appelèrent à Paris pour remplacer au collége de Clermont le P. Pétau (*V*. ce nom, XXXIII, 458), et il s'acquitta de ces nouvelles fonctions de manière à diminuer les regrets que faisait éprouver la retraite de son prédécesseur. Il possédait le grec et l'hébreu (1); mais il s'était attaché surtout à l'étude de la langue latine, qu'il écrivait et parlait avec une rare élégance (2). Dès 1637, il avait donné des preuves de son talent pour la poésie latine dans une Paraphrase du livre de *Job*, dont il se fit une seconde édition l'année suivante. Des Harangues, quelques pièces de vers, mais principalement son poème intitulé : *Theurgicon seu de miraculis Christi*, achevèrent de le faire connaître d'une manière avantageuse. La vivacité de son caractère l'entraîna dans de fréquentes disputes littéraires, et il ne put rester étranger aux tristes querelles du jansénisme. En répondant au docteur Arnauld, qui lui avait attribué par erreur deux pamphlets anonymes (3), il fit rejaillir sa mauvaise humeur sur tous les écrivains de Port-Royal, auxquels il reproche un ton tranchant et la forme exagérée de leurs éloges et de leurs critiques. Il attaqua Godeau, évêque de Grasse, parce qu'il avait été favorable au *Petrus Aurelius* de Saint-Cyran (*V*. ce nom); mais tout l'esprit qu'il montra dans cette occasion ne peut l'excuser d'avoir jeté des doutes sur la conduite d'un prélat aussi respectable. Vavasseur se piquait d'exceller dans l'épigramme : aussi ne pardonna-t-il point au P. Rapin, son élève, d'avoir dit, dans ses *Réflexions* sur la poétique d'Aristote, qu'aucun poète moderne ne lui semblait avoir réussi dans ce genre. Feignant de n'avoir pas reconnu l'auteur des Réflexions, il releva très-vivement ses erreurs; et la dispute se serait prolongée entre les deux confrères, si le président de Lamoignon ne se fût interposé pour les réconcilier (*V*. RAPIN, XXXVII, 94). Le P. Vavasseur mourut à Paris, le 16 décembre 1681, à l'âge de soixante-seize ans. L'abbé d'Olivet dit qu'il a été le meilleur humaniste de son temps (4). C'était un

(1) Il a fait une plaisante bévue dans la préface de son *Commentaire sur le livre de Job*, pour n'avoir pas compris le titre hébreu d'un livre du rabbin Moïse Maimonide, *Voyez Niceron*, tome XIV, p. 137.

(2) Lorsqu'il entendit parler du projet de Ducange de recueillir les mots de la basse latinité, Il y a plus de soixante ans, dit-il, que je m'étudie à n'employer aucun des mots qu'il a recherchés.

(3) *Triumphus catholicæ veritatis, sive Jansenius damnatus*; et *Calaghanus, natione hibernus, an satyrus ille, qui nuper in lucem prodiit*. Le premier est du P. Phil. Labbe; mais on n'a pas encore découvert l'auteur du second.

(4) *Hist. de l'Acad. française*, t. I, p. 322, édit. in-12.

fort bon critique, homme d'esprit et de goût, écrivain pur et éloquent, mais comme poète, il manque d'imagination. Ses *Poésies* furent publiées par le P. Lucas, son confrère, Paris, 1683, in-8°., précédées d'une courte Notice sur l'auteur, tirée en partie de la *Bibl.* du P. Southwel, et de quelques vers à sa louange; mais ses *OEuvres* ont été recueillies en un vol. in-fol., Amsterdam, 1709, sous ce titre : *Fr. Vavassoris opera omnia, antehàc edita, theologica et philologica ; ad quæ accesserunt inedita et sub ficto nomine emissa.* Ce vol. contient : I. *De ludicrâ dictione liber.* C'est un traité contre le style burlesque, que les ouvrages de d'Assoucy et de Scarron avaient mis à la mode. Le P. Vavasseur l'entreprit à la prière de Balzac, son ami (5), auquel il le dédia. La première édition est de Paris, 1658, in-4°. Celle de Leipzig, 1722, in-8°., est augmentée par J.-Chr. Kapp. Coupé a publié une trad. abrégée de cet ouvrage dans les *Soirées littéraires*, XVIII, 160-210. Le but de Vavasseur est de prouver que les anciens n'ont jamais employé le style burlesque; et suivant lui, c'est une raison suffisante pour le proscrire (6). II. *De Epigrammate liber*, Paris, 1669, 1672, in-12. Il paraît n'avoir composé ce traité de l'épigramme que pour avoir l'occasion de critiquer la dissertation de Nicole sur le même sujet (*V.* NICOLE, XXXI, 253). III. *Observationes de vi et usu quorumdam verborum cùm simplicium tùm conjunctorum*, publié par le P. Lucas, à la suite du Recueil de poésies cité plus haut. Ces remarques, qui annoncent un grammairien consommé, ont été réimprimées par Jean Ketel, dans les *Scriptores selecti de elegantiori latinitate comparandâ*, Amsterdam, 1713, in-4°. IV. *Orationes*; ces Harangues ou discours sont au nombre de douze, dix sur des sujets profanes, et deux sur des sujets sacrés. V. *De formâ Christi dissertatio*, Paris, 1649, in-8°., contre Nicol. Rigault (*V.* ce nom). Il établit par des textes sacrés que si Jésus n'était pas d'une beauté remarquable, il n'était pas non plus d'une laideur repoussante. VI. *Corn. Jansenius suspectus*, ibid., 1650, in-8°. VII. *Anton. Godellus, episcopus Grassensis, an elogii Aureliani scriptor idoneus; idemque utrùm poëta?* Constance (Paris), 1650, in-8°. (7); ce petit vol. très-rare contient une Lettre de *Paulus Romanus* à *Candid. Hesychius*, et la réponse d'*Hesychius* à *Paulus Romanus*. « J'appellerais, dit d'Olivet, ce petit écrit, une satire très-» ingénieuse, et même assez solide, » si la censure ne portait que sur les » vers de M. Godeau; mais comme » sa personne y est attaquée, je l'ai » traité de libelle; et par cette rai-» son je supprime le nom du critique, » qui a été le meilleur humaniste de » son temps » (*Hist. de l'acad. franç.*, art. Godeau). VIII. *Ad Anton. Arnaldum dissertatio de libello supposititio*, ibid., 1653, in-8°. IX. *Jobus brevi commentario et*

(5) Balzac a publié une *Dissertation sur le style burlesque*, adressée au P. Vavasseur; c'est la 29e de ses dissertations critiques. Parmi ses lettres, on en trouve plusieurs à Vavasseur, qui témoignent la haute estime qu'il avait de ses talents.

(6) Ainsi Vavasseur oublie ou il excuse le *Margites*, la *Batracomyomachie*, les turlupinades d'*Aristophane*, les rusticités de *Théocrite*, le sel grossier de *Plaute*, les quolibets de *Cicéron*, les mauvaises plaisanteries de *Pétrone*, les facéties trop peu délicates de l'*Apocoloquinthose*, etc. Il va jusqu'à louer un morceau de l'antiquité, intitulé : *Marcus Grunnius corocotta porcellus*, qui n'est autre chose que le testament d'un pourceau dicté par lui-même, pièce du comique le plus bas.

(7) C'est une réimpression; l'édit. originale est de 1647.

metaphrasi poëticâ illustratus, ib., 1637, in-8°., souvent réimprimé dans divers formats. X. *In Oseam prophetam Commentarius*. C'est le seul ouvrage de Vavasseur qui fût resté inédit. Le P. Lelong ne le cite pas dans la *Biblioth. sacra*. XI. *Theurgicon sive de miraculis Christi libri IV*, Paris, 1644, in-4°., ibid. (Hollande, Elzevirs), 1645, in-12, jolie édit. très-rare. XII. *Elegiarum et Heroicorum liber*; *Epigrammatum libri quatuor*. XIII. *Remarques sur les nouvelles Réflexions du P. Rapin, touchant la poétique*, Paris, 1675, in-12 de 121 pag., très-rare. Le P. Vavasseur a publié quelques *Lettres* du P. Perpinian, savant jésuite espagnol (*V*. ce nom au Supplément). Il avait le projet de donner une édition du *Promptuaire* d'Harmenopule (*V*. ce nom, XIX, 439), et l'on trouve quelques-unes des remarques qu'il avait laissées sur cet auteur dans le Supplément au *Thesaur. juris* de Meermann. Outre les auteurs cités, on peut consulter les *Mémoires* de Niceron, XXVII, 132-52; le *Parnasse français* de Titon du Tillet, p. 360, et la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. W—s.

VAYER (La Motte Le). *Voy*. Mothe, XXX, 272.

VAYER (Roland Le). *V*. Boutigny, V, 406.

VAYRAC (L'abbé Jean de), né dans le village de ce nom, en Quercy, fit un séjour de vingt ans en Espagne, et se rendit à Paris, vers 1710. Il avait l'esprit caustique, si l'on en juge par une anecdote qui se trouve dans quelques recueils. Un jour qu'il s'était mis à couvert de la pluie sous une porte-cochère, la voiture d'un petit-maître s'arrêta devant lui pour quelque réparation; le petit-maître envoya son laquais lui demander à quelle bataille son chapeau avait été percé? — *A celle de Cannes*, lui dit l'abbé, en lui appliquant de bons coups de sa canne sur les épaules. Le petit-maître, voyant maltraiter son laquais, se fâcha et dit à l'abbé: *Savez-vous à qui vous avez à faire?* — *Oh! très-bien*, dit l'abbé. — *Qui suis-je?* — *Un sot*. Nous avons de l'abbé de Vayrac un grand nombre d'ouvrages historiques, qui ne sont pas sans mérite, quoiqu'ils aient été écrits avec trop de précipitation. Voici les principaux: I. *L'état présent de l'empire*, Paris, 1711, un vol. in-12. L'auteur prend l'engagement, dans son *Discours préliminaire*, de ne rien avancer qu'il ne prouve par de solides raisons, ou par des autorités authentiques, sans qu'aucun motif de politique ni d'intérêt soit capable de lui faire trahir la vérité; mais il *était trop léger et trop peu appliqué*, suivant le jugement d'un contemporain, pour tenir son engagement. II. *Lettres et Mémoires* du cardinal Bentivoglio, Paris, 1713, 2 vol. in-12. III. *Maximes de droit et d'état*, Paris, 1716. Elles sont dirigées contre les princes légitimés. IV. *Histoire des révolutions d'Espagne*, Paris, 1719, 4 vol. in-12, et depuis 5 vol. in-8°. V. *État présent de l'Espagne*, Paris, 1718, 4 vol. in-12. L'abbé de Vayrac était très-capable d'écrire sur l'Espagne, parce qu'il connaissait bien ce pays, et qu'il avait beaucoup d'esprit et d'érudition; cependant il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire. Au sujet de ce dernier ouvrage, on lui a adressé cinq reproches, dont il croyait s'être bien lavé dans sa préface, mais qui subsistent en entier. VI. *Lettre au sujet de Guillaume, fils d'Étienne*, con-

te de Blois, 1722, dans le Mercure. VII. *Journal du voyage du roi* (Louis XV) *à Reims... avec la description des fêtes données à S. M. à Villers-Cotterets*, etc., Paris, 1722, dans le Mercure du mois de novembre, et séparément. VIII. *Dissertation historique, topographique et critique sur la véritable situation d'*Uxellodunum, *dont il est parlé dans les Commentaires de César, avec un plan dressé sur les lieux*, Paris, 1725. Après avoir détruit les systèmes de ses adversaires, l'abbé de Vayrac soutient qu'*Uxellodunum* n'est autre que le *Pech d'Ussolun*, près de Vayrac, en Quercy. L—B—E.

VAYRASSE D'ALAIS (DENIS) (1), d'une famille noble, né à Alais en Languedoc, fit d'abord une campagne en Piémont, prit ensuite des grades en droit, et passa en Angleterre, où il s'occupa de pénétrer les intrigues politiques, et de découvrir les maximes du gouvernement. En 1665, il se trouvait sur un vaisseau amiral, commandé par le duc d'York. Quelques années après, ayant été regardé comme complice d'un ministre, il se retira avec lui à Paris. Il rentra au service, et fit la guerre de Hollande, en 1672; mais la chute du parti réformé en France lui ôtant tout espoir de s'avancer, il se réduisit à enseigner l'anglais et le français aux étrangers qui venaient à Paris, et se fit aussi une certaine réputation par des conférences sur l'histoire et la géographie. La facilité qu'il avait de parler agréablement détournait l'attention de la singularité de sa figure. On a de lui, outre les ouvrages indiqués au tome 1er. : I. *Projet pour arroser les plaines de Villadague, de la Calmette, de Bomoiran et de Lezan, et pour rendre navigables les rivières de Vistre et du Gardon; lu dans l'assemblée des états à Montpellier, le 22 novembre 1696, et présenté aux états par Denis Vayrasse, d'Alais, résidant à Paris et alors à Nîmes*, Montpellier, 1697, in-4°. Cet écrit est l'œuvre d'un homme qui s'occupe de la prospérité de son pays, et qui en connaît parfaitement la situation et les ressources. Au reste, sa *Grammaire* méthodique, quoique oubliée maintenant, n'est pas sans mérite. L'alphabet simplifié qu'il propose, avec quelques nouveaux caractères pour peindre exactement la prononciation, est supérieur à la plupart de ceux qui ont été imaginés après lui. En parlant de l'article défini qu'on donne quelquefois aux personnes fameuses, il avait cité pour exemple la *Maniveau*, la *Montespan*, la *Mancini*. On l'obligea de mettre un carton; et il substitua la *Brinvilliers*, la *Voisin* et la *Neveu*. La réparation paraît plus offensante que l'injure, quand on en vient à la comparaison. Il publia, en 1683, un abrégé de cette Grammaire, en anglais, in-12.

T—D et V. S. L.

VAYRINGE (PHILIPPE) (1), habile mécanicien, né le 20 sept. 1684 à Nouillonpont, village de Lorraine, de parents pauvres et obscurs, s'enfuit, à l'âge de dix ans, pour se soustraire aux mauvais traitements de sa belle-mère. Son dessein était d'aller en pèlerinage à Rome; mais il en fut détourné par ses camarades, et il entra chez un

(1) C'est par erreur qu'un article lui a été consacré au tome Ier., pag. 585, sous le nom d'Allais, qui était celui de sa ville natale.

(1) Il est mal nommé *Vaisinge*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, ann. 1726; et *Varinge*, dans le *Traité d'Horlogerie*, par Lepaute.

serrurier de Metz, qui lui promit vingt sols par mois. Il demanda la permission de faire une serrure; et il réussit assez bien dans ce premier essai pour que son maître crût devoir augmenter ses gages. Après une année d'absence, il revint dans son village, et fut placé chez un de ses beaux-frères, à-la-fois, armurier et taillandier, afin d'apprendre cette double profession. Il vit alors, pour la première fois, une horloge, et l'ayant examinée attentivement, il conçut si bien l'assemblage et le rapport des différentes pièces, qu'il en fit une pareille dans l'espace de quelques semaines. Desirant se perfectionner par les voyages, il se rendit à Nanci, où il travailla à la grille de l'église des Bénédictins. L'entrepreneur, charmé de ses dispositions, le prit en amitié, et lui enseigna les éléments du dessin. Un jour qu'il regardait à sa montre, Vayringe le pria de la lui confier, et l'ayant démontée, il en dessina chaque partie avec beaucoup d'exactitude, se réservant d'en construire une semblable, quand il en aurait le loisir. Son assiduité au travail et sa bonne conduite lui procurèrent un mariage plus avantageux qu'il ne pouvait l'espérer. Avec la dot de sa femme, qui était de treize mille francs barrois, il établit une boutique d'horlogerie, bientôt la plus achalandée de Nanci. Dans un voyage qu'il fit à Paris, pour quelques emplettes, il eut l'occasion de voir chez un de ses confrères la machine à fendre et à diviser les roues; et dès qu'il fut de retour, il en exécuta une, plus parfaite sous tous les rapports. Nommé horloger de la ville, ses appointements, joints aux bénéfices de son commerce, lui permirent enfin de se livrer à son génie inventif. « Mon » penchant pour la mécanique, dit-» il naïvement, m'engagea à compo-» ser divers modèles qui me firent » naître la chimérique idée du mou-» vement perpétuel. Je fis plusieurs » tentatives vaines à cet égard; mais » en y travaillant, je réussis à faire » quantité de mouvements fort sim-» ples, et entre autres celui d'une » horloge, qui allait huit jours avec » trois roues, et qui cependant son-» nait les heures, les demies et la ré-» pétition, et de plus marquait la » révolution et les phases de la lune. » Je fis aussi une montre qui répé-» tait les heures et les quarts avec les » seules roues du mouvement, etc. » En 1720, ayant été admis à présenter ses ouvrages au duc de Lorraine Léopold, ce prince en fut si satisfait, qu'il le retint à Lunéville, avec le titre de son mécanicien et un traitement honorable. L'année suivante, il fut envoyé à Londres, pour y faire exécuter, sous ses yeux, divers instruments de physique, dont le duc de Lorraine voulait enrichir son cabinet. Vayringe profita d'une circonstance si favorable pour apprendre de Desaguliers (*V.* ce nom, XI, 127) la géométrie, l'algèbre et l'usage de toutes les machines de physique. De retour à Lunéville, il exécuta sur le champ une pendule à équation, et un planisphère d'après le système de Copernic, deux chefs-d'œuvre supérieurs à tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en ce genre. Il reçut de Léopold la commission flatteuse de porter le planisphère à Vienne, où il fut accueilli avec la plus grande distinction. L'empereur lui donna, à son départ, une chaîne d'or et une bourse de ducats. Il serait trop long de détailler toutes les machines utiles et ingénieuses que Vayringe exécuta depuis pour les

cours de Lunéville et de Vienne, où il fit plusieurs voyages. Nommé, en 1731, professeur de physique expérimentale à l'académie de Lorraine, il eut le plaisir de voir toute la jeune noblesse s'empresser d'assister à ses leçons. Comblé de témoignages d'estime, et l'on peut dire même d'amitié par son souverain, rien ne manquait au bonheur de Vayringe. La cession de la Lorraine à la France devait en être le terme. Le roi Stanislas, si justement surnommé le *Bienfaisant*, ne négligea rien pour retenir dans ses nouveaux états un artiste dont il appréciait le rare mérite; mais celui-ci avait résolu de suivre ses anciens maîtres en Toscane, et il fut impossible d'ébranler sa détermination. Il se rendit cependant à Paris, sur la demande du lieutenant de police Hérault; et il lui remit le dessin avec le devis d'une machine aussi simple qu'ingénieuse pour élever deux cents pouces d'eau sur la butte de Sainte-Geneviève. Ayant visité la machine de Marly (*V.* Rannequin, XXXVII, 77), il proposa de doubler le volume d'eau qu'elle fournissait, en remplaçant les rouages, dont le bruit était si désagréable, par trois mouvements pareils à ceux qu'il avait établis dans les bosquets de Lunéville. On voulut en vain le fixer à Paris par les promesses les plus brillantes. Il refusa les offres plus magnifiques encore des actionnaires des mines de Pompéan, auxquels il avait indiqué le moyen de se débarrasser des eaux qui menaçaient à chaque instant de noyer leurs ouvriers; et il rejoignit le duc Léopold à Bruxelles, d'où il ne tarda pas à se rendre par mer en Italie. A son arrivée à Florence, il s'empressa de rouvrir son cours de physique; mais à peine daigna-t-on lire le programme dans lequel il rendait compte de ses principales expériences, et il se vit forcé d'interrompre ses leçons, faute d'élèves. Dans ses loisirs, il fit un petit voyage à Gravina, ville située au milieu des marais, et où règne presque constamment une fièvre épidémique. Il y tomba malade, et revint à Florence, où, après avoir langui dix-huit mois, il mourut le 24 mars 1746, à l'âge de soixante-deux ans. Les restes de l'Archimède lorrain furent ensevelis avec pompe dans l'église des Barnabites. Jameray Duval (*Voy.* ce nom, XII, 413), son compatriote et son ami, et comme lui un exemple de ce que peut le génie quand il est joint à la patience et à la vertu, a consacré sa mémoire par un monument en marbre décoré d'une épitaphe. On peut consulter pour plus de détails la *Biblioth. de Lorraine*, par D. Calmet, où l'on trouve, p. 987-99, la Vie de Vayringe, écrite par lui-même, ou composée sous son nom par Duval. L'abbé Desfontaines parle de ce célèbre mécanicien dans ses *Observations*, tome x, page 280, à l'occasion de la machine de M. Dupuy pour élever les eaux. W—s.

VEAUX (Antoine-Joseph), général français, né à Seurre le 18 septembre 1764, entra au service, dès sa première jeunesse, comme simple soldat, et devint officier au commencement de la révolution. Il fit alors avec distinction plusieurs campagnes, et fut nommé général de brigade, le 10 mars 1797. Créé baron et commandant de la Légion d'Honneur, en 1804, il obtint, peu de temps après, le commandement du département de la Côte-d'Or, et fut présenté le 10 février 1811 à l'empereur, comme membre du collége électoral. Se trouvant à Auxonne

lors de l'invasion des alliés, en 1814, et voyant cette place compromise, il en prit le commandement de son chef, prépara tous les moyens de défense, et réussit à la sauver. Mis à la demi-solde après le rétablissement des Bourbons, il continua d'habiter cette contrée; il alla au-devant de Buonaparte lors de son retour, en mars 1815, eut avec lui une longue conférence à Châlons, et fut nommé lieutenant-général et commandant de la dix-huitième division militaire. Ce fut en cette qualité qu'il publia des proclamations, et signa différents actes publics. Il fut ensuite nommé membre de la chambre des représentants par le département de la Côte-d'Or, et se montra dans cette assemblée, notamment le 4 juin, un des plus chauds partisans de Napoléon. Il demanda ensuite un congé pour aller à Dijon, et se trouvait dans cette ville, au mois de juillet, quand les Autrichiens s'en approchèrent. Il se rendit alors avec son état-major à l'armée de la Loire, et il envoya de Moulins sa soumission au roi. Sa nomination fut néanmoins annulée, et le 18 août 1816, il fut traduit à la Cour d'assises de Dijon, avec plusieurs autres habitants de cette ville, comme ayant contribué au renversement du gouvernement royal. Acquitté par le jury, ainsi que les autres accusés, le général Veaux se retira à Aloxe, près de Beaune. Il était à Dijon dans le mois de septembre 1817, en qualité d'électeur, pour y concourir aux opérations de l'assemblée électorale de la Côte-d'Or, lorsqu'il se donna lui-même la mort d'un coup de pistolet, par suite d'une aliénation mentale, qui s'était déjà manifestée en plusieurs occasions. Z.

VECCHIETTA (Lorenzo di Piero), sculpteur et fondeur, né à Sienne en 1482, exerça d'abord le métier d'orfèvre, et enfin s'adonna à la sculpture et à l'art de fondre le bronze. La supériorité de ses talents lui fit bientôt confier l'exécution du *Tabernacle* en bronze du maître-autel de la cathédrale de Sienne, ainsi que les ornements en marbre qui subsistent encore aujourd'hui. Cet ouvrage excita l'admiration de ses contemporains, et lui acquit une grande et juste réputation, par les beautés dont il brille dans toutes ses parties. Il exécuta en outre un *Christ nud*, en bronze, de grandeur naturelle, tenant en main la croix, pour la chapelle des peintres siennois, dans l'hôpital de la Scala. Le baptistère de Saint-Jean n'étant point encore terminé, il y travailla à quelques figurines en bronze, et finit quelques ouvrages du même métal, que le Donatello y avait jadis commencés. Ce fut lui enfin qui conduisit à terme ce baptistère, où il plaça quelques figures en bronze fondues autrefois par Donato, mais qu'il termina avec une rare perfection. Il exécuta également, dans la loge des officiers de la banque, deux statues en marbre, de grandeur naturelle, des *Apôtres saint Pierre et saint Paul*, travail plein de délicatesse, et d'un grand goût de dessin. Il cultiva aussi la peinture avec succès; on voit encore un de ses tableaux à l'huile, dans l'hôpital de la Scala de Sienne, et une fresque sur la porte de l'église de Saint-Jean. Comme peintre, sa réputation n'a point égalé celle qu'il mérita comme sculpteur. Il pèche par la dureté du style, défaut commun à la plupart des artistes de son temps. Vecchietta mourut en 1540. P—s.

VECCHIETTI (Jean-Baptiste), savant orientaliste, né à Cosenza, en 1552, embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé par le pape Clément VIII de plusieurs voyages apostoliques en Perse et en Égypte, dont il a écrit la relation, qui est restée manuscrite à la bibliothèque de Nanni, à Venise, sous le titre de *Relation de la Perse*. Ce savant mourut en décembre 1619. — Vecchietti (Jérôme), son frère, entra également dans les ordres, et se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la théologie et de l'histoire sacrée. Il composa un ouvrage considérable de chronologie, intitulé : *De anno primitivo ab exordio mundi ad annum julianum accommodato et de sacrorum temporum ratione*, partagé en huit livres, Augsbourg, 1621 ou 1623, in-fol. Cet ouvrage dans lequel on crut trouver des opinions erronées sur la chronologie sacrée et sur l'institution de l'eucharistie, fut réfuté par Cappelli (*Voy*. ce nom), et brûlé d'après une sentence de l'inquisition. Vecchietti, condamné à une détention perpétuelle, se rendit volontairement en prison, et y mourut, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait composé une Vie de son frere Jean-Baptiste, dont le manuscrit est resté dans la bibliothèque de Nanni. Morelli l'a publiée à la suite du Catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, imprimé à Venise, en 1760. Z.

VECCHIO DI SAN BERNARDO (François Menzocchi, dit Le), peintre, né à Forli vers 1510, fut la tige d'une famille de peintres qui se distingua dans cette ville et le disputa en réputation à celle des Longhi, qui à la même époque illustrait la ville de Ravenne. Il commença à se former dans sa patrie, sur les ouvrages du Parmegiani, et il reste encore de son premier temps plusieurs peintures d'un dessin très-maigre, tel est, par exemple, le Crucifix qui se voit aux Observantins. Suivant Vasari, il se mit ensuite sous la direction du Genga; on ajoute même qu'il prit des leçons du Pordenone : alors il changea entièrement de manière, et adopta par la suite un style correct, gracieux, animé, et d'une telle expression, que la nature elle-même semble respirer sur sa toile. Parmi les ouvrages qu'il a exécutés avec le plus de soin sont deux tableaux latéraux qui ornent la chapelle de Saint-François-de-Paule, dans la basilique de Notre-Dame de Lorette. L'un est le *Sacrifice de Melchisédech*, l'autre le *Miracle de la manne dans le désert*. Les prophètes et les principaux personnages ont toute la majesté, toute la pompe des vêtements qu'on retrouve dans l'école du Pordenone; mais la foule y est représentée sous les formes et dans les actes les plus vulgaires; Téniers lui-même et les autres flamands ne poussent pas plus loin le naturel. On admire dans ces tableaux le talent et la vérité avec lesquels sont peints diverses espèces d'animaux, ainsi que l'exactitude des accessoires. On regrette seulement que l'artiste ait introduit des bouffonneries dans des sujets aussi graves. On vante beaucoup une grande machine qu'il a peinte à fresque dans l'église de Sainte-Marie *della Grata*, à Forli, et qui représente *Dieu le père environné des chœurs des Anges*. Les figures en sont grandioses, d'un beau mouvement, pleines de variété et peintes avec une force et une intelligence des raccourcis qui devraient donner à cet ouvrage une célébrité plus grande

que celle dont il jouit. La même ville possède beaucoup d'autres tableaux de Vecchio, dans l'église de Saint-Dominique, dans celle du Dôme, dans quelques galeries particulières. Ce peintre mourut en 1574. Sa patrie a conservé pour lui tant d'estime, que lorsqu'on a été obligé de démolir quelques chapelles qu'il avait peintes à fresque, on a coupé les pans de murs sur lesquels se trouvaient ces peintures, afin de les replacer ailleurs.—Pierre-Paul, et Sébastien Menzocchi, ses fils et ses élèves, sont cités par Vasari comme des artistes d'un goût naturel et sans recherche, mais sans relief, et dont les inventions sont extrêmement ordinaires. Pierre-Paul, le plus faible des deux, a laissé quelques figures que l'on voit encore chez les Franciscains de Forli. Il existe de Sébastien un tableau qu'il peignit dans le couvent de Saint-Augustin, en 1593; ce tableau est composé sur le goût antique, et dans un style qui, comme tous ses autres ouvrages, est en arrière de son siècle. P—s.

VECCUS, patriarche de Constantinople, fameux par son zèle pour la réunion des églises grecque et latine, s'était, de bonne heure, fait connaître par son érudition et son éloquence. Sa vertu égalait ses talents, et sa modestie n'avait d'égale que sa vertu. Sa haute stature, sa noble physionomie ajoutaient encore au respect et à l'admiration. Aussi la voix publique le désignait-elle comme digne des fonctions les plus élevées. Il était revêtu de celle de *Chartophylax*, c'est-à-dire gardien des archives de Sainte-Sophie. Michel Paléologue, qui le connaissait et l'estimait personnellement, le nomma chancelier et chef de la justice, dans toute l'étendue de l'empire. Plus tard (en 1269), il fut envoyé, comme ambassadeur, à saint Louis, au sujet de la réunion des deux Églises, et il se rendit à Tunis en Afrique, où était alors ce prince. Mais la mort allait frapper ce pieux monarque; et Veccus n'eut que le temps de lui remettre les lettres et les dons de l'empereur. Au reste, il paraît qu'à cette époque il ne croyait pas à la légitimité de la réunion; car, trois ans après, l'empereur, à la sollicitation du pape Clément IV, ayant engagé le patriarche Joseph, et quelques évêques, à reconnaître la supériorité de l'Église romaine, Veccus répondit au nom du premier, que les dogmes des Latins différaient essentiellement de ceux des Grecs, et que chez eux le schisme était en même temps hérésie. Paléologue, irrité de se voir contrarié publiquement par un homme dont le nom était d'un si grand poids, le fit enfermer dans la tour d'Anemas, sous prétexte qu'il s'était acquitté avec lenteur et négligence de son ambassade auprès de saint Louis. Des murmures éclatèrent partout; et Paléologue, obligé de lui rendre la liberté, adopta une marche plus raisonnable et plus juste à son égard. Il lui envoya des livres choisis sur le schisme et la réunion. Veccus les médita, et il fut tellement frappé des preuves qu'il y trouva de l'orthodoxie des Latins, principalement dans les écrits de Nicéphore Blemmidas, qu'il voua sa vie à la défense du système qu'il avait repoussé auparavant, et devint le partisan le plus ardent de la réconciliation des deux Églises. Cette réconciliation s'opéra en effet au deuxième concile général de Lyon, en 1274; et Veccus y fut député par l'empereur. Cependant l'immense majorité des Grecs persistait à vou

des hérétiques dans les Latins, et le patriarche Joseph fomentait en secret cette opposition patente au vœu de l'empereur. Il fut déposé; et, quatre mois après, remplacé par Veccus (1275). Dans ce poste éminent, le nouveau patriarche se fit admirer de tous les hommes sages par ses vertus, sa douceur et sa simplicité; et il publia un grand nombre d'écrits lumineux contre les schismatiques. Mais des ennemis puissants, à la tête desquels était la princesse Eulogie, intriguaient en secret contre lui, et le calomniaient auprès de l'empereur. Trop crédule, ou peut-être jaloux en secret d'un homme qui l'éclipsait et qui lui rappelait trop sévèrement ses devoirs, il se déclara hautement contre lui. Veccus, prévoyant sa disgrace prochaine, rédigea sa démission, et la lui fit présenter. L'empereur feignit d'abord de la refuser, et ensuite donna son consentement. Mais l'absence du patriarche fut courte : des nonces du pape vinrent à la cour de Constantinople se plaindre de ce que la réunion était illusoire. Paléologue, pour se justifier, leur montra dans les fers les premiers personnages de l'état, opposés à l'union, et rétablit Veccus sur son siége (1280). Il en resta paisible possesseur jusqu'à l'avénement d'Andronic au trône. Ce prince, tout différent de son prédécesseur, était gouverné par l'impérieuse Eulogie, ennemie acharnée des Latins et de Veccus. Le savant patriarche fut donc déposé de nouveau, et Joseph sortit du cloître de Périblepte, pour remonter sur son siége. Veccus, traité d'abord avec égard par le jeune empereur, s'en vit ensuite négligé, et fut relégué avec une modique pension dans un monastère au fond de la Bithynie. Il y passa plusieurs années dans l'obscurité, avec Constantin Méliténiotès, et mourut en 1298, de misère suivant les uns, de vieillesse ou de maladie selon les autres. — Veccus avait composé un grand nombre d'ouvrages ecclésiastiques. Tous roulent sur le même sujet, sur celui qui occupa toutes ses pensées, la réunion et le schisme. Quelques-uns de ces Traités nous ont été ravis par l'injure des temps; mais il est facile de croire que la substance de chacun d'eux se trouve dans ceux qui nous restent. Voici la notice complète de ceux qui ont survécu au naufrage : I. *De l'union et de la concorde des Églises de l'ancienne et de la nouvelle Rome*, en grec, avec une traduction latine de Léon Allatius, dans sa Grèce orthodoxe (*Græcia orthodoxa*), Rome, 1652, in-4°., tom. 1, p. 61-224. Il y attaque violemment Photius, premier auteur de la scission des deux Églises. II. *Traité de la paix ecclésiastique, par Veccus :* il y démontre par l'histoire seule l'absurdité du scandale. On peut lire d'amples extraits de cet ouvrage dans Allatius, *De Ætatibus ordinum*, pag. 165-169, et *De Purgatorio*, p. 591-626, ainsi que dans Beveregius, *Magn. synodic.*, p. 273-292. III. Douze chapitres *sur la procession du Saint-Esprit*, imprimés dans la Grèce orthodoxe, tom. 1, p. 225-359. IV. *Épître sur la profession de foi à Jean XXI*. On la trouve en latin, chez Allatius, de l'Union (*De Consensu*), livre II, chap. 15, § 5, pag. 747-752. On ignore si ce morceau fut originairement écrit en grec, ou si Veccus, s'adressant au chef de l'église latine, dicta en latin. V. La *Sentence synodale*, en grec, dans la *Grèce orthodoxe*, tom. 1, pag. 366-374. VI. *Testament*. Cet

ouvrage, composé dans l'exil, contient une célèbre déclaration de foi, relativement au Saint-Esprit et à la manière de laquelle il procède. Il existe imprimé, dans les Notes du P. Poussines, sur Pachymère, et grec-latin, dans Allatius, *Grèce orthodoxe*, tom. 1, p. 375-378; *De l'Union*, liv. II, c. 15. VII. *Épître à Alexis Agallien, sur la procession du Saint-Esprit*. Cet Alexis Agallien était un diacre de la grande église de Constantinople. La lettre se distingue par beaucoup de modération et de sagesse. On la trouve dans la Grèce orthodoxe, tom. 1, p. 360-365. VIII. *Éclaircissement sur l'accord de tous les livres et écrits de Veccus*. Cet ouvrage, où il essaie de montrer que depuis qu'il a commencé à écrire sur la réunion des deux Églises il n'a pas varié un seul instant, est adressé à un certain Théodore, qui n'est pas, ainsi qu'on le croit ordinairement, Théodore Xiphilius, économe de la grande Église, mais Théodore, évêque de Sugda. Veccus avait promis au premier de ne jamais écrire sur le dogme; et il est visible qu'il n'avait pas tenu sa promesse. D'ailleurs il a adressé un autre ouvrage (Voy. plus bas XII) à l'évêque de Sugda; et il semble plus probable que, sur un sujet de controverse, il ait écrit deux fois au même individu. L'*Éclaircissement* se trouve dans la Grèce orthodoxe, tom. II, pag. 1-10 (de l'édition de Rome, 1659). IX. *De l'injustice soufferte par Veccus, quand on l'a chassé de son siége*. Ce morceau, inséré dans la Grèce orthodoxe, à la suite de l'*Éclaircissement* (tom. II, pag. 11-36), est un exposé fidèle, 1°. de la conduite qu'il a tenue pendant son patriarcat; 2°. des points de croyance sur lesquels les Latins s'éloignent des Grecs. Il y démontre de nouveau que ces points sont loin d'être fondamentaux, et ne doivent pas nuire à l'unité. L'ouvrage fut composé pendant sa seconde disgrace, et dans sa retraite de Bithynie. X. *Apologie et Réfutation*, etc., Allatius, Grèce orthodoxe, p. 36-83. XI. *Apologétiques, où l'on prouve qu'aucun des usages des Grecs n'est détruit par l'acceptation de l'union avec les Latins*, ibid., p. 84-94. XII. *Trois livres sur ce point de doctrine : Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. A Théodore de Sugda*. Ils se trouvent : 1°. dans la Grèce orthodoxe, pag. 95-116, 117-132, 133-148; 2°. dans le livre du Purgatoire (*de Purgatorio*) d'Allatius, à la fin, pag. 827-876 (édit. Rome, 1652, in-8°.); 3°. dans la Lettre d'Allatius à Boineburg, sur l'union des deux Églises, publiée par Barthold Nihusius, en latin, Maïence, 1655, in-8°. XIII. *Quatre livres à Constantin Méliténiotès*, sur le même sujet, Grèce orthodoxe, p. 149-168, 169-186, 187-201, 202-214. XIV. *Deux livres sur l'ouvrage de l'évêque de Chypre, et sur ses nouvelles hérésies*. Cet évêque niait que le Saint-Esprit procédât du Père par le Fils. L'ouvrage est adressé à Théodore de Sugda. Il se trouve dans la Grèce orthodoxe, p. 215-251, 252-286. Nicolas Comnène, dans ses Prénotations mystiques, p. 356, fait mention d'un troisième livre sur le même sujet; et Veccus lui-même en parle, Grèce orthod., tom. II, p. 7. XV. *Réfutation des Remarques d'Andronic Camalès, sur les témoignages écrits touchant le Saint-Esprit* (Grèce orthod., p. 287-511). Andronic Camalès avait été drangar-vi-

gla (préfet des *vigiles*), sous Manuel Comnène. XVI. *Treize prescriptions sur les paroles et les pensées des SS. Pères relatives à la procession du Saint-Esprit*, Grèce orthod., p. 512-641. On les trouve en latin, dans les *Opuscula aurea* de Pierre Arcadius de Corcyre, Rome, 1630 et 1691, in-4°. — Outre ces ouvrages principaux, Allatius parle encore de quelques chapitres sur le Saint-Esprit et sur les hérésies nouvelles ; et Nic. Comnène et quelques autres (*Prénot. mystiq.*, pag. 14) mentionnent, comme étant de lui, quatre Discours synodiques, un autre discours sur son inauguration, un autre encore sur l'union de l'Église, une Épître encyclique, une Épître parénétique sur l'union, et un morceau sur la tête de saint Ménès. P—OT.

VECELLI (TIZIANO). *V.* TITIEN.

VECELLI ou VECELLIO (FRANÇOIS), peintre, né à Cadore, en 1483, était frère et élève du Titien, dont son style se rapproche beaucoup. Destiné d'abord au metier des armes, les premières années de sa jeunesse furent perdues pour les arts, et ce n'est qu'à force d'assiduité et d'études qu'il put réparer en partie cette perte. Il existe un assez grand nombre de ses peintures dans l'église de Saint-Sauveur de Venise ; une très-belle *Madeleine aux genoux de Jésus-Christ ressuscité*, à Oriago, sur les bords de la Brenta ; et une admirable *Nativité de Notre-Seigneur*, à Saint-Joseph de Bellune, qui avait toujours passé pour un des beaux ouvrages du Titien, jusqu'à ce que son véritable auteur ait été découvert, d'après des documents authentiques, par le savant prélat Doglioni. Mais le tableau qui excita la jalousie même du Titien est celui dans lequel François a représenté, dans l'église de Saint-Vit de Cadore, le *Saint titulaire, en habit militaire*, au milieu d'autres saints. C'est alors que son frère, craignant de trouver en lui un rival dangereux, lui conseilla d'abandonner la peinture pour se livrer au commerce. Ses nouvelles occupations ne l'empêchèrent pas cependant de peindre encore quelquefois pour ses amis ; et plusieurs de ses ouvrages ont été attribués au Giorgion. Il s'amusait aussi à faire des cabinets d'ébène, qu'il ornait de figures d'architecture. Il mourut dans un âge fort avancé, mais avant son frère. — Horace VECELLIO, neveu du précédent, fils et élève du Titien, naquit à Venise, et se montra, comme peintre de portraits, digne de marcher sur les traces de son père. Il avait fait aussi, pour le palais du sénat, un très-beau tableau d'histoire, qui a péri lors de l'incendie de ce palais. Il est vrai que ce tableau qui représentait une *Bataille* avait été retouché par le Titien ; Vecellio le peignit en concurrence avec Paul Véronèse et le Tintoret. Il accompagna son père dans ses voyages à Rome et en Allemagne. Mais la passion de l'alchimie le détourna tout-à-fait de son art, et il perdit, à la poursuite de la pierre philosophale, son temps et sa réputation. Atteint de la peste, qui éclata à Venise en 1576, et à laquelle son père avait succombé, il en fut lui-même la victime, dans un âge très-peu avancé.—Marco VECELLIO, né à Cadore en 1545, est après le Titien, dont il était le neveu et l'élève, celui qui a fait le plus d'honneur à sa famille. Il accompagna son oncle dans tous ses voyages, et il reçut de ses contemporains le

surnom de *Marco di Tiziano*. Dans la composition pure et simple, dans le mécanisme de la peinture, il fut l'habile imitateur de son maître; mais il ne sut pas, comme lui, animer ses figures et exciter l'intérêt du spectateur. Toutefois on le chargea d'orner plusieurs des salles du palais du sénat à Venise, de tableaux et de portraits de différents sénateurs qui s'y voient encore aujourd'hui. Il existe aussi plusieurs de ses tableaux d'autel, à Venise, à Trévise et dans le Frioul; le plus remarquable est une vaste composition qui décore l'une des paroisses de Cadore, berceau de sa famille, et qui représente, dans le milieu, un *Crucifix;* de chaque côté sont deux sujets tirés de la vie de *Sainte Catherine, vierge et martyre:* l'un est *sa dispute;* l'autre, *son martyre*. Marco mourut en 1611. — Tiziano Vecellio, fils du précédent, surnommé *Tizianello*, pour le distinguer de son grand-oncle, florissait dans les premières années du dix-septième siècle, lorsque la manière commença à s'introduire dans l'école vénitienne. Les ouvrages qui existent encore de lui à Venise dans l'église patriarcale, aux Servites et ailleurs, dénotent un goût tout-à-fait différent de celui de ses pères. Ses formes sont plus grandes et moins grandioses; son pinceau est franc et plein, mais il manque de suavité; nouvelle preuve de ce que peuvent l'exemple et la mode sur l'éducation même. Cependant les artistes estiment de lui ses portraits et ses têtes de caprice coiffées d'une manière bizarre. Il peignait encore en 1648. — Fabrizio Vecellio, d'une autre branche que les précédents, s'est fait connaître par un excellent tableau qui orne la salle du conseil de Piève, et qui fut payé seize ducats d'or, prix considérable pour cette époque. Il mourut en 1580. — César Vecellio, son frère, longtemps oublié dans l'histoire des peintres, quoique Lintiai, Vigo, Candido et Padola conservent plusieurs de ses tableaux, est plus connu comme graveur. On croit que c'est lui qui a exécuté en bois les gravures qu'on attribue communément au Titien. Il a publié à Venise, où il faisait sa résidence, deux ouvrages de gravures, dont l'un est extrêmement rare aujourd'hui, sous ce titre: *Ogni sorta di mostre di punti tagliati, punti in aria*, etc. L'autre est une suite de feuilles in-8°., gravées d'une pointe spirituelle et savante, publiée à Venise, en 1590, sous ce titre: *Degli abiti antichi e moderni di diverse parti del mondo, libri fatti da Cesare Vecellio*. Dans une réimpression qu'on en fit en 1664, pour donner plus de prix à l'ouvrage, on attribua le dessin des figures au Titien, et l'on qualifia César frère de ce grand peintre. Mais cette double assertion n'est qu'une ruse de libraire. César mourut vers 1600. — Thomas Vecellio, autre peintre de la même famille, est connu par une Nativité et une Cène de Notre-Seigneur, que l'on conserve dans l'église paroissiale de Lozzo, et dont les historiens font l'éloge. Il mourut en 1620. P—s.

VEDRIANI (Louis), historien, né à Modène en 1601, dans une classe obscure, fit, dans sa jeunesse, le métier de forgeron, suivant une tradition populaire, d'autant plus probable, que ce ne fut qu'à l'âge de plus de quarante ans qu'il entra dans la congrégation de Saint-Charles, à Modène, où il se consacra tout entier à des recherches historiques,

jusqu'à sa mort, arrivée en 1670. Il avait publié les résultats de ses travaux dans divers ouvrages, estimés et véritablement utiles pour l'histoire; mais écrits sans correction et souvent inexacts, si l'on en croit Tiraboschi, qui s'en est cependant beaucoup servi pour sa *Bibliothèque modenoise*. Nous ne citerons que les principaux, savoir : I. *Recueil des peintres, sculpteurs et architectes de Modène*, Modène, 1662, in-4°. II. *Souvenirs des martyrs, confesseurs et saints, natifs de Modène*, ib. 1663, in-4°. III. *Vies et Éloges des cardinaux de Modène*, ib., 1663, in-4°. IV. *Histoire de Modène*, ibid., 1667, in-4°. V. *Recueil de cent aventures plaisantes* (publié sous le nom de Philadelphe Denys), 1665, in-8°. Z.

VEEN (OTTO VAN), en latin *Otto Venius*, peintre, naquit à Leyde, en 1556, d'une des premières familles d'Amsterdam. Son éducation répondit au rang qu'il occupait dans la société; et l'on se plut à cultiver les dispositions qu'il manifestait pour le dessin. A l'âge de quinze ans, on le mena à Liége, auprès du cardinal de Groosbeeck, alors prince-évêque de cette ville. Il fut reçu avec amitié, et bientôt après envoyé à Rome, avec des lettres de recommandation pour le cardinal Maduccio, qui le plaça dans l'école de Fréderic Zucchero, lequel tenait, à cette époque, le premier rang en Italie. Le maître s'attacha bientôt à son élève; et en peu de temps le jeune artiste se fit remarquer par des ouvrages qui établirent sa réputation. Après sept années d'une étude assidue, il se rendit en Allemagne, où l'empereur le prit à son service. Les électeurs de Bavière et de Cologne lui firent aussi les offres les plus brillantes pour se l'attacher. L'amour de la patrie l'emporta sur tous les avantages qu'on lui présentait. Il revint dans les Pays-Bas, où il se fixa. La province était alors gouvernée par le prince de Parme, qui l'honora d'une estime particulière, et lui accorda le titre d'ingénieur en chef et de peintre de la cour d'Espagne, deux places qu'il remplit avec distinction. A la mort de son protecteur, il choisit Anvers pour son séjour, et embellit les églises et les édifices de cette ville d'une foule de tableaux qui sont encore un de ses principaux ornements. La ville d'Anvers le chargea, à cette époque, des dessins et de la construction des arcs de triomphe qui furent élevés pour l'entrée de l'archiduc Albert. Ce prince fut tellement frappé de la beauté de ces travaux, qu'il appela Van Veen à Bruxelles et le nomma intendant de la monnaie, emploi qui ne l'empêcha pas de se livrer à ses travaux ordinaires. Il fit alors le portrait de l'archiduc et celui de l'infante d'Espagne, fille de Philippe II. Ces deux portraits furent donnés à Jacques Ier., roi d'Angleterre, qui y attachait le plus grand prix. Louis XIII voulut en vain l'appeler à sa cour : il résista aux offres de ce monarque. Parmi les tableaux les plus remarquables qu'on doit à son pinceau, la cathédrale d'Anvers en possédait deux : la *Cène* et *Jésus-Christ au milieu des pécheurs convertis*. Il s'en trouvait un au Musée du Louvre, représentant la *Résurrection de Lazare*, qui a été rendu, en 1815, aux commissaires des Pays-Bas. Van Veen cultivait avec un égal succès l'histoire et le portrait. Gracieux dans ses airs de tête, dessinant exactement, surtout les extrémités, il se fait encore remarquer par le jeu

de ses draperies. Son génie est facile et abondant, quoique sage : on peut même dire qu'il a le premier entendu et réduit en principe le grand art des lumières et des ombres; mais malgré son séjour en Italie et l'étude des plus beaux modèles, il n'a jamais pu se défaire de ce goût du pays dont les ouvrages des plus fameux peintres flamands, tels que Van Dyck et Rubens lui-même, offrent l'exemple. Historien et poète, il ne se distingua pas moins comme auteur que comme peintre. Ses ouvrages les plus remarquables sont : I. *Bellum Batavorum cum Romanis ex Cornelio Tacito, lib. IV et V*, Anvers, 1612 in-4°. obl. (*Voy.* SAINT-SIMON, XL, 104) avec 40 estampes gravées d'après ses dessins. II. *Q. Horatii Flacci emblemata, cum notis latinè, italicè, gallicè et flandricè*, Anvers, in-4°. (*Voy.* GOMBERVILLE). Cet ouvrage renferme 103 planches, qui ont été gravées par C. Boel et son propre frère Gilbert Van Veen. III. *Vita S. Thomæ Aquinatis, 32 imaginibus illustrata.* Les planches sont gravées par le même artiste. IV. *Conclusiones physicæ et theologicæ, notis et figuris dispositæ, etc.* Les gravures qui ornent cet ouvrage sont encore dues aux mêmes artistes. V. *Historia hispana septem infantium Larae, cum iconibus.* Les 40 planches qui font l'ornement de cet ouvrage ont été gravées par Antoine Tempesta. VI. Différents livres d'emblèmes, tels que : *Amorum emblemata*, 1608, in-4°. ; *Amoris divini emblemata*, 1615, in-4°. Mais le plus beau titre d'Otto Van Veen à la reconnaissance de la postérité, c'est d'avoir été le maître de Rubens. Ce peintre mourut à Bruxelles, en 1634, laissant deux filles, dont l'aînée, nommée Gertrude, est connue par plusieurs beaux tableaux, et par le portrait de son père, qui a été gravé avec une inscription en vers latins, du savant Erycius Puteanus (Henri Dupuy). — Gilbert VAN VEEN, frère d'Otto, naquit à Leyde vers 1566, et s'adonna à la gravure au burin. Son style a beaucoup de rapport avec celui de Corneille Cort. A en juger par quelques-unes de ses estampes, il est probable qu'il accompagna son frère en Italie. En 1612, il s'établit à Anvers, où il publia plusieurs ouvrages d'après son frère Otto. Les têtes de ses figures ont de l'expression, et les extrémités en sont rendues avec précision et dans un style qui fait honneur à son talent. Parmi ses portraits, on estime particulièrement ceux d'*Ernest, duc de Bavière;* du sculpteur *Jean de Bologne*, et d'*Alexandre Farnèse.* Son chef-d'œuvre est la gravure d'une frise, en cinq feuilles, d'après Balt. Peruzzi, représentant la *Promesse de mariage d'Isaac et de Rebecca.* Sur l'une de ces cinq feuilles, qui sont destinées à être collées à la suite l'une de l'autre, se trouve le portrait du peintre, dans un médaillon. Cette estampe est un ouvrage capital et rare. L'auteur mourut à Anvers, en 1628. P—s.

VEGA (GARCILASO DE LA), capitaine espagnol, gouverneur de Cuzco, né à Badajoz, de la maison de Vargas, accompagna au Pérou, en 1535, don Pedro d'Alvarado, en qualité de capitaine d'infanterie, se jeta dans le parti des Pizarre, fut fait prisonnier par Almagro, et ayant recouvré sa liberte, suivit Gonzale Pizarre dans son expédition des Amazones, où il se distingua par son

courage. Il eut en récompense le premier département d'Indiens à Chuquisaca, nommé Tapaccois, lequel valait quarante-huit mille ducats de rente. Lorsqu'Almagro le jeune se révolta, Garcilaso passa du côté des royalistes, fut nommé capitaine de cavalerie, et reçut une blessure dangereuse à la bataille de Chupas, où les rebelles furent défaits. Il flotta ensuite entre le parti royaliste et celui de Gonzale Pizarre, qu'il abandonna tout-à-fait, en 1546, pour passer sous les drapeaux du président La Gasca. Fidèle depuis au parti royaliste, Garcilaso fut nommé par l'audience de Lima gouverneur de Cuzco et intendant de la justice. Il se fit aimer par une administration paternelle, fonda des établissements utiles, notamment un hôpital pour les Indiens; épousa une *Loya* ou princesse du sang des Incas, et mourut à Cuzco, en 1559, avec la réputation d'un des conquérants du Pérou les moins cruels et les plus habiles. B—P.

VÉGA (George, baron de), officier d'artillerie autrichien, naquit, en 1754, à Sagoritz, dans le duché de Carniole. Ses parents, sans fortune et Slaves d'origine, portaient le nom de *Veha*, qui, dans leur langue, signifie *bondon de tonneau*, et qu'il changea en celui de Véga. Il étudia au collége de Laybach, et fit des progrès rapides dans les mathématiques. Nommé ingénieur en Carniole, puis en Hongrie, ce fut dans ce dernier emploi que Joseph II eut occasion de le connaître et d'apprécier ses talents. Ce prince le plaça d'abord, comme lieutenant, au second régiment d'artillerie, où il fut assez long-temps professeur de mathématiques. Il fit, avec ce corps, les premières campagnes contre les Français, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment en 1796, où il fut nommé major, puis lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse et baron de l'empire. Il était ainsi dans la plus brillante position et destiné à parvenir aux premiers rangs de l'armée, lorsqu'il périt de la manière la plus funeste. Le 27 sept. 1802, on trouva son corps sur les bords du Danube. Il avait quitté son logement le 17 du même mois, sans que l'on sût où il dirigeait ses pas. Neuf années se passèrent avant que l'on pût connaître la cause de sa mort. Ses envieux cherchèrent à accréditer le bruit que, dans un moment de mélancolie, il s'était jeté lui-même dans le fleuve; et les auteurs du *Dictionnaire historique* ont adopté fort légèrement cette assertion. Ce n'est qu'en 1811 que la vérité a été découverte. A cette époque, un soldat de l'artillerie, qui, pendant la campagne de 1809, avait logé chez un meunier, près de Rusdorf, devant les lignes de Vienne, se retrouvait de nouveau dans le même logement au commencement de 1811. Comme il s'occupait de mathématiques, il dit qu'il avait besoin d'un *rapporteur*. Ayant expliqué au meunier ce que c'était, celui-ci lui dit qu'il en avait un, et il se hâta d'aller le chercher. Le soldat loua beaucoup cet instrument, et le meunier lui en fit présent. Un officier à qui le soldat le montra, ayant vu que le nom de Véga y était gravé, essaya de rapprocher les circonstances de la mort du malheureux colonel avec la demeure du meunier. Celui-ci fut arrêté; il se contredit dans ses premiers interrogatoires, et finit par faire l'aveu suivant: « J'avais un cheval que le colonel Véga me proposa de lui vendre, parce qu'il en

avait un parfaitement pareil. Il revint plusieurs fois à la charge, ajoutant chaque fois à ses premières offres. Je refusais toujours, parce que mon cheval me convenait, et que je ne voulais pas m'en défaire. Le 17 septembre 1802, le colonel revint me presser de nouveau, en m'offrant une somme considérable; et il tira devant moi sa bourse, que je vis pleine de ducats. Cet or excita ma cupidité. Je feignis de consentir au marché. En allant à l'écurie, il fallait passer sur un petit pont. Ayant cédé le pas au colonel, comme par politesse, je le frappai par derrière avec un morceau de bois, sur la tête, avec tant de violence, qu'il tomba sur ses mains. L'ayant achevé, je pris son argent, sa montre, son étui de mathématiques, et je jetai le corps dans le Danube. » Après un tel aveu, le meurtrier fut condamné à mort et exécuté. Véga était un mathématicien du premier rang. Il était membre de plusieurs académies, entre autres de celles de Göttingue, d'Erfurt et de Berlin. Il a publié : I. *Cours de mathématiques à l'usage du corps d'artillerie de l'armée impériale* (all.), Vienne, 1786 à 1800, 4 vol. in-4°.; 3e. édit., 1802, in-fol. II. *Manuel logarithmo-trigonométrique* (all.), Leipzig, 1793, in-4°.; 2e. éd., 1800. III. *Collection complète des grandes tables logarithmo-trigonométriques* (all.), Leipzig, 1794, in-fol. IV. *Manuale logarithmico-trigonometricum, matheseos studiosorum commodo in minorum Vlaccii, Wolfii aliarumque hujus generis tabularum logarithmico-trigonometricarum, mendis passim quàm plurimis scatentium, locum substitutum. Editio secunda, aucta et emendata*, Leipzig, 1800, in-4°. Cette seconde édition, qui a été suivie d'une troisième, en 1814, est dédiée à Jos. de Maffei, évêque de Buntzlau en Bohème. Dans sa préface, Véga témoigne à ce prélat une vive reconnaissance pour les leçons de mathématiques qu'il avait reçues de cet excellent maître, au collége de Laybach. L'ouvrage est divisé en quatre parties. Dans l'introduction, l'auteur explique les propriétés des logarithmes. La seconde et la troisième partie contiennent les logarithmes *ordinaires* et les logarithmes *trigonométriques*. Dans la quatrième, il donne la résolution des triangles rectilignes et sphériques, la table des longitudes des arcs circulaires, des tables pour comparer les poids et mesures des différentes contrées; le système métrique de France; celui des poids et mesures de l'Autriche. V. *Introduction à la chronologie* (all.), Vienne, 1801, in-8°. VI. *Système naturel des mesures, des poids et des monnaies*, Vienne, 1803, in-4°. G—Y.

VEGA (GARCILASO DE LA), poète et historien. *V.* GARCIAS-LASO.

VEGA CARPIO (FÉLIX-LOPE DE). *Voy.* LOPE.

VÉGÈCE (*FLAVIUS-VEGETIUS-RENATUS*), le plus célèbre des auteurs qui ont écrit en latin sur l'art militaire, florissait vers la fin du quatrième siècle, sous le règne de Valentinien II, auquel il a dédié son ouvrage. La qualité d'homme illustre, jointe à son nom dans les manuscrits, prouve qu'il appartenait à une famille d'un rang distingué. Quelques auteurs lui donnent le titre de comte. On conjecture qu'il habitait Constantinople. L'ouvrage que nous avons de lui est intitulé : *De re militari libri quinque*. C'est, comme il nous l'apprend lui-même (liv. 1, ch. 1), un extrait de ce qu'il avait

trouvé de plus intéressant sur la discipline des Romains, dans les écrits de Caton le Censeur, de Corn. Celse, de Frontin et de Paterne, ainsi que dans les Ordonnances d'Auguste, de Trajan et d'Adrien. Il en forma une espèce d'histoire militaire, dans le desir de rendre un nouvel éclat aux vertus guerrières. Il traite, dans le premier livre, des levées et des exercices des nouveaux soldats; dans le second, de la légion, de son ordonnance, des chefs et de leurs fonctions, ainsi que des armes. Le troisième livre roule sur les grandes opérations de la guerre, principalement sur la tactique. Le quatrième concerne l'attaque et la défense des places; et le cinquième la marine. Il existe deux éditions sans date de Végèce: l'une, in-fol., est imprimée avec les caractères dont Ketelaer et Gérard de Lempt se servaient à Utrecht, en 1473; et l'autre, que M. Dibdin croit plus ancienne, est imprimée avec les caractères de Cæsaris et Stoll, à Paris (V. le *Man. du libr.*, de M. Brunet). Parmi les autres éditions de Végèce, on distingue celle de Valart, Paris, 1762, in-12, et de Schwebel, Nuremberg, 1767, in-4°., et Strasbourg, 1806, in-8°. Outre la *Traduction* française ou l'imitation de Végèce, par J. de Meung (*V.* ce nom, XXVIII, 483), il y en a une de Nicol. Wolkyr, Paris, 1536, in-fol., fig. en bois; et une troisième par J.-J. de Walhausen, Amsterd., 1616, in-fol., fig. Elles sont toutes deux très-rares (1). Celle de Bourdon de Sigrais, Paris, 1743, in-12, est enrichie d'une préface excellente, et suivie de notes philologiques (2). Elle a été réimprimée à Amsterdam, en 1744; Paris, 1759, in-12, et en 1767, avec l'édition de Schwebel, citée plus haut. Enfin Bougars a donné une traduction de Végèce, Paris, 1772, in-12, avec des notes; Turpin de Crissé (*V.* ce nom), des *Commentaires* très-étendus et fort estimés sur cet auteur; et Galitzin (*V.* ce nom, XVI, 342), un *Essai* sur son quatrième livre. Végèce est le premier des auteurs du Recueil: *Veteres de re militari Scriptores*, publié, pour la première fois, à Rome, en 1487, in-4°. Cette édition fut suivie de celle de Bologne, 1496, in-fol., rare et recherchée. On fait encore cas de celle de Leyde, 1607, in-4°., publiée par P. Scriverius, avec les notes de Stewechius (3) et de Modius; et de celle de Wesel, 1670, in-8°., qu'on joint à la Collect. *Variorum*. Ce Recueil a été traduit en français par Nicol. Wolkyr, cité plus haut. — Végèce (*Publius*), que l'on a souvent confondu avec le tacticien, malgré la différence de leurs prénoms, est auteur d'un Traité de l'art vétérinaire, intitulé: *Artis veterinariæ, sive mulo-medicinæ libri quatuor*. La première édition est celle de Bâle, 1528, in-4°., avec une préface d'Herman Neuenar (*V.* ce nom, XXXI, 94). J. Sambuc en a donné une meilleure, Bâle, 1574, in-4°.; la plus correcte et la plus estimée est celle qu'on doit à J.-M. Gesner, Manheim, 1781, in-8°. Les deux premiers

(1) Bourdon de Sigrais les avait cherchées inutilement dans les bibliothèques de Paris (Voy. sa *Préface*).

(2) Il devait y joindre aussi des notes militaires; mais des obstacles imprévus l'empêchèrent de les donner. Il les a refondues dans ses différents ouvrages (*V.* Bourdon).

(3) J'ai trouvé, dit Bourdon, dans Stewechius, une érudition immense que je n'y cherchais point, et une grande adresse à éluder toutes les difficultés qui m'embarrassaient: il avait la tête plus grammaticale que militaire. *Préface.*

livres traitent des symptomes des maladies du cheval et des moyens curatifs que l'on doit employer; le troisième de la médecine des bœufs, et le quatrième de la composition des remèdes. Cet ouvrage fait partie du Recueil intitulé : *Rei rusticæ scriptores;* et il a été traduit par Saboureux de La Bonnéterie, dont la traduction forme le sixième volume des *Anciens ouvrages relatifs à l'agriculture* (*V.* SABOUREUX). Il en existe une autre plus ancienne, par Bernard de Poymonclar, Paris, 1563, in-4°., et une version italienne, *Venise*, 1543 ou 1544, in-8°. W—s.

VEGIO. *Voy.* MAFFÉO.

VEIGA (EUSÈBE DE), astronome, était né, le 1er. juin 1718, à Revelles, dans le diocèse de Coimbre. A l'âge de quinze ans, il prit l'habit de saint Ignace, et après avoir achevé ses études, il fut nommé professeur de mathématiques au collége de Lisbonne. Lorsque les Jésuites furent bannis du Portugal, le P. Veiga se rendit à Rome, où ses talents le firent bientôt connaître. Le duc de Sulmone l'ayant nommé directeur de l'observatoire qu'il avait fait construire dans son palais, le P. Veiga put se livrer à son goût pour l'astronomie, et pendant plusieurs années il concourut à la rédaction des *Effemeride astronomiche*, ouvrage fait sur le plan de la Connaissance des temps. On ignore les motifs qui le déterminèrent à interrompre ce travail utile. Nommé recteur de l'hôpital royal des Portugais à Rome, il se retira dans cette maison, et il y mourut, le 9 avril 1798, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : I. *Planetario lusitano explicado com problemas.... para uso de nautica e astronomia em Portugal, e suas conquistas*, Lisbonne, 1758, in-8°. On y trouve l'observation d'une éclipse de soleil faite à Lisbonne par le P. Veiga, le 28 octobre 1753. Cet ouvrage a été réimprimé avec des additions. II. *Planetario romano, cioe Effemeride astronomiche*, Rome, 1786-94, 8 vol. in-8°. III. *Trigonometria sphærica*, ibid., 1745. IV. Des *Cartes* de l'*Orénoque* et du fleuve de *Sainte-Madeleine;* la première, dans l'*Histoire de l'Amérique* du P. Gilli, et la seconde dans la *Persa americana* du P. Ant. Giuliani; et enfin une *Carte* des quatre parties du monde, dressée par l'ordre du roi de Sardaigne, et offerte par ce prince à l'académie de Sassari. On trouve une courte Notice sur le P. Veiga dans Caballero, *Bibl. scriptor. soc. Jesu supplementum*, pag. 274. W—s.

VEITH (LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER), né à Augsbourg, le 3 décembre 1725, fit ses études dans cette ville, et entra chez les Jésuites à Dillingen. Il prononça ses derniers vœux en 1760, fut reçu docteur en théologie, et après avoir enseigné la rhétorique et la philosophie, occupa une chaire d'Écriture-Sainte et de controverse à Ingolstadt. Le bref de suppression de la société, en 1773, l'ayant forcé de renoncer à cet emploi, il devint professeur de théologie au lycée catholique d'Augsbourg. Veith était aussi simple dans ses mœurs que laborieux et savant; au milieu de ses travaux, il mena constamment une vie pauvre, et ne voulut jamais rien relâcher de ses austérités. Sa dévotion tendre fut exposée à des scrupules qu'il n'eut point la force de surmonter. Ce théologien mourut à Augsbourg le 9 octobre 1796. Ses ouvrages, tous en

latin, sont : I. Une dissertation sur la primauté et l'infaillibilité du pape, 1781, in-8°., réimprimée à Malines, 1824. II. Le *Système de Richer réfuté*, 1783, in-8°.; réimprimé à Malines, en 1825. Pie VI félicita l'auteur par un bref du 13 février 1784. III. Dissertation *sur la double délectation*, 1785, in-8°. IV. Des avis et des règles, *Monita et regulæ*, pour ceux qui veulent étudier l'Écriture. V. *Scriptura sacra contrà incredulos propugnata*, Augsbourg, de 1789 à 1795, huit parties, réimprimées à Malines, 1824, 5 vol. in-12. Cet ouvrage valut à l'auteur un bref de satisfaction du pape, sous la date du 1er. juin 1790. Veith passe successivement en revue tous les livres de l'Écriture, et répond aux difficultés des incrédules; la fin paraît moins travaillée, et sur l'Apocalypse, par exemple, l'auteur traite quelques questions qui sont ou superflues ou même déplacées. Feller annonça plusieurs fois avec éloge dans son journal les ouvrages de Veith. On trouve une notice sur ce théologien dans le *Journal* allemand *de Religion, de Politique et de Littérature*, et il en a paru un extrait à la tête de l'édition du *Scriptura sacra*, donnée à Malines en 1824. Nous avons aussi consulté l'article Veith dans le *Supplément à la bibliothèque des écrivains jésuites*, Rome, 1814, in-4°. P-c-t.

VELA (Blaso Nunez), de la ville d'Avila, inspecteur des ports de Castille, sous Charles-Quint, fut le premier auquel ce monarque conféra le titre de vice-roi du Pérou. Nuñez Vela fut chargé d'y faire des réformes et de réprimer les conquérants espagnols, qui tendaient sans cesse à l'indépendance. Il s'embarqua, en 1543, décidé à employer la rigueur et l'autorité pour faire plier sous le joug de l'empereur des hommes d'une avidité insatiable, et qui avaient toujours vécu dans une espèce d'anarchie. Arrivé à Lima, il proclama les ordonnances de Charles-Quint, et en prescrivit impérieusement l'exécution. Le mécontentement fut général parmi les Espagnols : ils se révoltèrent, et se donnèrent pour chef le frère de Pizarre (*V.* Gonzale Pizarre). Le vice-roi, abandonné par ses propres gardes, fut livré aux rebelles, qui le firent embarquer pour l'Espagne; mais délivré en mer par le capitaine du vaisseau qui le portait, Vela qui, dans son infortune, avait conservé toute sa fierté, prit le commandement du vaisseau, débarqua à Tumbez, y arbora l'étendard royal, et se vit bientôt à la tête d'un corps d'armée. Forcé cependant de faire une marche rétrograde de huit cents lieues, pour éviter les forces supérieures de Gonzale Pizarre, il rassembla de nouvelles troupes dans le Popayan, et vint de là présenter la bataille à son ennemi, sous les murs de Quito, où il fut vaincu et tué le 18 janvier 1546. B—p.

VELASCO (Grégoire Hernandès de), poète espagnol, naquit à Tolède vers le milieu du seizième siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut prêtre et docteur en théologie. On ignore même en quelle ville il florissait, ainsi que l'année de sa mort. Son nom fait conjecturer qu'il appartenait à une des plus nobles maisons d'Espagne. Il a laissé des traductions en vers, que les critiques de sa nation placent au premier rang. Le poème latin de Sannazar : *De partu Virginis*, alors très-répandu et très-admiré, fut le premier ouvrage dont Velasco publia une traduc-

tion libre ou imitation en octaves, Tolède, 1554. *El parto de la Virgen* reparut, en 1569, à Madrid, in-8°.; et on l'a depuis réimprimé souvent. En plusieurs endroits, le traducteur s'éloigne hardiment de son texte, sans qu'on lui sache mauvais gré de tout ce qu'il ajoute de son propre fonds. En général, la franchise et le coloris de son style donnent à son imitation l'air d'un ouvrage original, mérite qu'on ne retrouverait pas au même point dans la latinité élégante, mais timide de Sannazar. Quelques scrupules de convenance ont aussi déterminé plusieurs des changements adoptés par Velasco (*V.* SANNAZAR, XL, 340). Il s'essaya ensuite sur Virgile, dont il traduisit la première et la quatrième Églogues. Sedano les a insérées, avec de grands éloges, dans son *Parnaso español*, ainsi que le *Parto de la Virgen*, tomes I et V. Enfin il donna, en 1585, in-8°., à Alcala, une traduction de l'Énéide, qui obtint le plus grand succès, et dont on a diverses éditions publiées successivement à Tolède, à Madrid, à Anvers et à Saragosse. On peut dire de cette traduction, comme de celle du même poème, par Annibal Caro, qu'elle tient plus du génie de la poésie moderne qu'elle ne reproduit celui du modèle antique, et qu'elle offre un meilleur ouvrage, considérée en elle-même, que dans son rapport avec l'auteur original. La versification de Velasco est pleine et harmonieuse. Son expression, sauf les défauts habituels du style espagnol, est pure et classique. Lope de Véga, qui introduit Velasco le premier dans sa Revue des poètes contemporains, intitulée *Laurel de Apolo*, célèbre par des éloges vivement sentis l'élégance et la pureté de ses traductions. V—G—R.

VELASCO (le P. NICOLÁS DE), cordelier espagnol, n'est connu que par le rôle qu'il a joué dans la conspiration du marquis d'Ayamonte (*Voy.* ce nom, III, 135), au dix-septième siècle. Il était dévoué, depuis long-temps, aux intérêts de cette noble maison, et il avait su captiver la bienveillance de son protecteur par son esprit d'intrigue et surtout par sa docilité. D'accord avec le duc de Medina-Sidonia (*Voy.* ce nom, XXVIII, 101), pour faire déclarer l'Andalousie indépendante, Ayamonte cherchait l'occasion d'instruire de ses plans le roi de Portugal, qui devait l'aider à les exécuter. Trop surveillé pour oser faire lui-même une démarche qui pouvait le compromettre aux yeux du ministère espagnol, il choisit le P. Velasco pour remplir cette mission délicate. Le cordelier, ayant reçu les instructions nécessaires, se rendit à Castro-Marino, première ville de Portugal, sous le prétexte d'y traiter de la rançon d'un Castillan prisonnier. Il y fut arrêté comme espion, ainsi qu'on en était convenu, conduit chargé de chaînes à Lisbonne, et jeté dans une prison, où il fut traité fort sévèrement en apparence. Au bout de quelques jours, on feignit d'avoir acquis la preuve de son innocence, et il lui fut permis de rester à Lisbonne pour terminer l'affaire qui l'avait amené en Portugal. Profitant de la liberté qu'il avait d'entrer tous les jours au palais, il s'acquitta de la commission dont il était chargé, sans exciter le moindre soupçon parmi les émissaires espagnols. Le roi lui promit un évêché pour le récompenser de ses soins. Dès lors le P. Velasco, se regardant comme un personnage, ne quitta plus le palais. Les courtisans, jaloux de

son crédit qui s'accroissait chaque jour, observèrent de plus près ses démarches, recueillirent les paroles échappées à sa vanité, et finirent par se convaincre que sa captivité n'avait été qu'un prétexte pour l'introduire à la cour. Il y avait alors dans les prisons de Lisbonne un Castillan nommé Sanche, créature du duc de Medina-Sidonia, et ancien payeur de son armée. Instruit de la faveur du P. Velasco, il lui écrivit pour demander sa protection. Le cordelier, flatté de montrer son crédit, sollicita la liberté du Castillan, et l'obtint. Il alla lui-même le tirer de prison, et lui proposa de le faire comprendre dans un passe-port que le roi venait d'accorder à quelques domestiques de la duchesse de Mantoue, qui retournaient à Madrid. Le rusé Castillan feignit un grand éloignement pour retourner dans une ville où il serait exposé sans cesse aux tracasseries, et peut-être même aux rigueurs du premier ministre, ne pouvant rendre ses comptes à raison de la perte de ses papiers; il ajouta que son projet était de se fixer dans l'Andalousie, près du duc de Medina, son patron, assez puissant pour faire sa fortune. Le P. Velasco crut avoir trouvé l'homme qui lui convenait le mieux, pour informer le marquis d'Ayamonte du résultat de sa négociation, et lui rapporter ses nouveaux ordres. Cependant il voulut s'assurer de sa fidélité avant de lui confier des secrets dont il sentait toute l'importance. Mais Sanche, en flattant sa vanité, gagna si bien sa confiance, que Velasco finit par lui avouer le motif de son séjour à Lisbonne, et par lui remettre des lettres pour le marquis d'Ayamonte, qui ne laissaient aucun doute sur ses projets. Sanche courut alors à Madrid porter les lettres au duc d'Olivarez; et c'est ainsi que la conspiration fut découverte. Le roi fit grace au duc de Medina; mais le marquis d'Ayamonte porta sa tête sur un échafaud. Quant au cordelier Velasco, il quitta la cour de Lisbonne pour rentrer dans un couvent où il mourut peu de temps après (1641). W—s.

VELASCO (Francisco de), général espagnol, né vers le milieu du dix-septième siècle d'une ancienne famille castillane, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, et fut nommé vice-roi de Catalogne, sous le règne de Charles II. En 1695, il fut chargé du commandement de l'armée que la cour de Madrid envoya contre le duc de Vendôme pour faire lever le siége de Barcelone, et il échoua dans cette entreprise (*V.* Vendôme, Louis de). A l'avénement de Philippe V au trône d'Espagne, Velasco se déclara franchement pour ce prince; et il défendit sa cause avec beaucoup de courage, en 1704, lorsqu'il fut sommé de rendre Barcelone à l'archiduc Charles. Il soutint un long siége devant les flottes et les armées réunies des Anglais et des Impériaux que commandaient le prince d'Armstadt et lord Peterborough. Obligé enfin de se soumettre, il ne rendit la place qu'en janvier 1706, lorsqu'elle manquait de tout, et que les habitants étaient près de se soulever en faveur de l'Autriche. François de Velasco fut ensuite gouverneur de Ceuta en Afrique, et de Cadix. Il mourut à Séville, en 1716, dans un âge avancé. M—d j.

VÉLASQUEZ (Diégo), fondateur des plus anciennes villes de l'île de Cuba dont il fut le premier gouverneur, naquit de 1460 à 1470, à Cuellar, ville de la province de Sé-

govie, en Espagne, et accompagna Christophe Colomb dans son second voyage. Il partit avec lui de Séville, le 25 septembre 1493, et après avoir visité une partie des îles Antilles, il s'arrêta à Saint-Domingue, qui portait alors le nom d'*Ile espagnole* (*Isla española*), et s'y établit. Barthélemi Colomb, frère de l'illustre navigateur génois, ayant été nommé par celui-ci capitaine-général des Indes (1496), pendant son absence, Vélasquez fut attaché à sa maison, et obtint son estime et sa confiance. Il jouit de la même faveur auprès de Nicolas de Ovando, qui, en 1501, avait succédé à Bobadilla, dans le gouvernement de Saint-Domingue, et il était alors considéré comme l'un des principaux capitaines de la colonie. Plusieurs caciques s'étant révoltés en 1503, Ovando le chargea de pacifier la province de Haniguayaga. Vélasquez eut bientôt réduit les Indiens, dont il fit le cacique prisonnier. On commença ensuite par ses ordres, et pour les tenir en bride, la construction d'une ville ou forteresse, qu'il appela *Salvatierra de Zabaña* (1); et ce dernier nom devint plus tard celui de toute la province. Il fonda dans le même temps les villes de *Yaquimo*, de *San-Juan de la Maguana*, d'*Azua*; et Ovando, pour lui témoigner sa satisfaction, le nomma son lieutenant dans ces quatre villes et dans celle de *Vera Paz*, que Rodrigo Mexia de Trillo avait fondée dans la province de Guahaba. En 1508, D. Diégo Colomb, fils de l'amiral, fut rétabli dans une partie des priviléges de son père, avec le titre d'amiral des Indes, et il arriva à Saint-Domingue en 1509 pour en exercer les fonctions. Vélasquez, à cette époque le plus riche et le plus estimé des anciens habitants de l'île, renommé par son expérience, et adoré de tous les Castillans qui avaient servi sous lui, fut choisi par Diégo Colomb pour commander l'expédition qu'il se proposait d'envoyer à la conquête de Cuba, qu'on supposait encore un continent, et pour y fonder une colonie. Plusieurs personnes de distinction de Saint-Domingue voulurent prendre part à l'entreprise, et l'on donna seulement à Vélasquez trois cents hommes pour faire la conquête d'une île qui a plus de trois cents lieues de long, et qui était extrêmement peuplée. Il est vrai que ses habitants n'étaient pas plus aguerris que ceux de Saint-Domingue, et qu'ils n'avaient fait aucun préparatif pour résister à leurs nouveaux ennemis, quoiqu'ils dussent s'attendre depuis long-temps à leur invasion. Les Espagnols n'éprouvèrent de résistance que de la part du cacique Hatuey, qui s'était enfui de Saint-Domingue et avait formé un établissement à l'extrémité de la côte orientale de Cuba. Il les attaqua à leur débarquement; mais ses soldats furent bientôt mis en déroute, et lui-même fut fait prisonnier. Suivant la coutume barbare du temps, Vélasquez le considéra comme un esclave qui avait pris les armes contre son maître, et le condamna à être brûlé. Lorsqu'il était près de monter sur le bûcher, un moine franciscain, qui cherchait à le convertir, lui vantait les douceurs ineffables du Paradis, où il serait certainement admis s'il voulait embrasser la foi chrétienne. « Y a-t-il des Espagnols dans ce paradis dont vous me parlez, lui de

(1) *Zabana*, dans la langue des naturels, signifie *pays de plaine*, et en effet, tout le pays est plat et magnifique, du moins dans la partie qui avoisine la mer.

manda le cacique? » Après un moment de silence, le moine lui répondit « oui, mais seulement ceux qui ont été vertueux et bons. — Les meilleurs d'entre eux, répliqua avec indignation le cacique, ne peuvent avoir ni vertu, ni bonté, je ne veux point être placé dans un lieu où je pourrais me trouver avec un individu de cette race maudite, » et il se précipita dans les flammes. Cet exemple terrible frappa d'une telle épouvante les habitants de la province de Mayci, où résidait le cacique Hatucy, qu'ils se soumirent sans résistance. Pamphile Narvaez, né, comme Vélasquez, dans le district de Cuellar, apprenant qu'il était pressé par les Indiens, lui amena un corps d'archers, en 1512. Il en fut bien reçu, et eut la mission de faire des découvertes. Vélasquez venait de fonder Baracoa, la première ville de Cuba, lorsque quelques Espagnols, qui résidaient dans cette île, et qui étaient mécontents de lui, ayant appris que des juges chargés de recevoir les appels venaient d'arriver à l'île espagnole, résolurent de leur porter des plaintes contre son administration. Fernand Cortez, que Vélasquez avait amené de l'Ile espagnole, comme son secrétaire, osa se charger de cette mission délicate. Le gouverneur de Cuba, qui en eut avis, irrité de son ingratitude, donna ordre de l'arrêter en manifestant l'intention de le faire pendre si on parvenait à le saisir. Cortez se réfugia dans une église, d'où on l'arracha (2). Traduit devant les alcades, il fut condamné à des peines très-rigoureuses, dont Vélasquez lui fit grace, à la sollicitation d'Andrès de Duero, qui avait partagé avec lui les fonctions de secrétaire du gouverneur, et qui les exerçait encore. Il poussa plus loin la magnanimité; car il tint sur les fonts baptismaux un fils de Cortez, qu'il appela toujours depuis son compère; et il lui assura une part considérable dans la répartition des Indiens de la ville de Santiago, dont il le créa alcade ordinaire. La même année, Vélasquez se maria avec la fille du *Contador* don Christobal, né, comme lui, à Cuellar. Les noces furent célébrées avec pompe; mais six jours après son épouse avait cessé d'exister. Quoiqu'il éprouvât un vif chagrin de cette perte, il n'en continua pas moins de s'occuper avec activité du gouvernement confié à ses soins. Aidé de Narvaez, de Grijalva et de Barthélemi de Las Casas, il avança la découverte, la conquête et la pacification de l'île, qu'il gouverna avec sagesse comme lieutenant de don Diégo Colomb, quoiqu'il reconnût peu l'autorité de son supérieur, et qu'il cherchât à se rendre indépendant. Sous son administration, Cuba devint l'un des établissements espagnols les plus florissants; et beaucoup d'habitants des autres colonies y furent attirés par la réputation du gouverneur. Vélasquez fonda les villes de la Trinité, du Saint-Esprit, de Puerto del Principe, de San-Salvador, et Carenas, qui a depuis acquis tant d'importance sous le nom de la Havane. En 1514, il envoya Narvaez à la cour, pour obtenir de nouveaux priviléges; et l'année suivante, il confia une semblable mission au trésorier Michel Pasamonte. Il chargea en même temps celui-ci de remettre au roi une carte de l'île de Cuba, qu'il avait

(2) Gomara et après lui Orellana prétendent que Vélasquez était irrité contre Cortez, parce que ce dernier avait refusé d'épouser Catalina Suarez, qu'il paraîtrait avoir séduite, et avec laquelle il se maria néanmoins peu de temps après.

fait dresser, et dans laquelle on avait indiqué avec assez d'exactitude les montagnes, les rivières, les vallées, les ports, etc. (3); et demanda d'être autorisé à achever de réduire Cuba, et à conserver le gouvernement sans être obligé de rendre compte à D. Diégo Colomb. Comme Cuba est située à l'ouest des autres îles qui étaient occupées par les Espagnols, et que la mer qui baigne ses côtes dans cette direction n'avait pas encore été explorée, plusieurs officiers et soldats qui avaient servi sous Pedrarias, dans le Darien, aimant mieux tenter une entreprise qui pouvait leur faire acquérir promptement d'immenses richesses que de se livrer à la culture et à la fabrication du sucre, dont les résultats devaient être beaucoup plus longs, s'associèrent pour entreprendre un voyage de découvertes. Ils persuadèrent à François Hernandez de Cordova, riche planteur de Cuba, distingué par son courage, de se joindre à eux, et ils le choisirent pour leur commandant. Vélasquez non-seulement approuva leur projet, mais se réunit à eux pour le mettre à exécution. Les vétérans du Darien se trouvant dans une extrême indigence, Vélasquez et Cordova avancèrent l'argent nécessaire pour acheter trois petits bâtiments, pour les approvisionner de toutes les munitions de guerre et de bouche, de tous les objets d'échange, et cent dix hommes furent embarqués à bord. L'expédition fit voile de Santiago de Cuba le 8 février 1517, et se dirigea vers l'ouest, d'après le conseil du pilote Antoine Alaminos, qui avait servi sous Christophe Colomb, et qui avait souvent entendu dire à ce grand navigateur, qu'en allant dans cette direction on ferait des découvertes importantes. Vingt jours après leur départ ils aperçurent le cap Catoche, pointe orientale de cette vaste péninsule, qui conserve encore le nom de Yucatan que lui donnaient les naturels. Les Espagnols débarquèrent; mais ils reconnurent bientôt que les habitants de cette presqu'île étaient plus aguerris et plus rusés que les autres tribus avec lesquelles ils avaient eu des relations. Après avoir perdu une grande partie de son monde, Cordova fut obligé de retourner à Cuba, où il expira en arrivant. Quoique le résultat de cette expédition n'eût pas été favorable, cependant comme elle avait fait découvrir, à peu de distance de Cuba, un vaste pays, qui paraissait fertile et habité par un peuple infiniment plus avancé dans la civilisation que les autres Américains, et qu'on y avait trouvé quelques ornements en or, un grand nombre d'Espagnols résolurent d'entreprendre une nouvelle expédition; et Vélasquez, qui désirait se distinguer par quelque service important, encouragea leur ardeur, et même équipa à ses frais quatre vaisseaux pour leur voyage. Deux cent quarante volontaires, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs aussi distingués par leur rang que par leur fortune, s'embarquèrent sous le commandement de Jean de Grijalva (4), jeune homme plein de mérite et de courage. Il partit de Santiago de Cuba le 8 avril 1518, et suivit d'abord la même route que Cor-

(3) Antonio de Leon Pinelo consacre un article à cette première carte de l'île de Cuba, dans son *Epitome de la Bibliotheca oriental*, etc., t. II, *Historias generales de las islas del mar oceano*, pag. 583.

(4) Orellana prétend qu'il était neveu de Vélasquez : Herrera ne parle pas de cette parenté.

dova. Jeté au midi par la force des courants, il aborda à l'île de Cozumel; de là à Potonchan, sur la côte opposée de la péninsule; et enfin, en se dirigeant à l'ouest, dans un pays très-peuplé, riche et fertile, auquel il donna le nom de *Nouvelle Espagne*, et que les naturels appelaient *Mexique*. François de Montejo, l'un de ses officiers, débarqua le premier sur cette côte, où il eut une entrevue avec les envoyés de Montézuma, qui gouvernait cet empire, et qui, sur la nouvelle de l'apparition de soldats étrangers (5), avait ordonné qu'on prît des informations sur leur compte. Lorsque Grijalva fut arrivé à une petite île, à laquelle il donna le nom de Saint-Jean de Ulloa, il dépêcha Pédro de Alvarado, l'un de ses officiers, à Vélasquez, pour lui rendre compte des importantes découvertes qu'il venait de faire; et après quelques autres excursions, il se détermina à retourner à Santiago de Cuba, où il arriva le 26 octobre, après une absence de six mois. A peine Alvarado eut-il rendu compte à Vélasquez de ce qui était arrivé, que celui-ci, transporté de joie d'un succès qui surpassait si fort son attente, envoya en Espagne Martin Benito, son chapelain, avec des échantillons de ce que produisaient les pays découverts par ses soins, pour demander une augmentation d'autorité, afin d'être en état d'en faire la conquête. Sans attendre le retour de son messager ni même l'arrivée de Grijalva, qu'il blâmait pour n'avoir pas exécuté ses ordres, en fondant une colonie, il commença à préparer un nouvel armement, assez puissant pour l'entreprise qu'il se proposait, et à la tête de laquelle il voulait placer un autre officier. A cette époque, le caractère des Espagnols était si audacieux, et ils étaient si avides de projets hasardeux lorsqu'ils offraient quelque espoir de bénéfice, que Vélasquez eut en peu de temps à sa disposition un nombre considérable de soldats. Mais il n'était pas si facile de trouver un commandant convenable pour une expédition d'une si haute importance, et le caractère de Vélasquez, qui avait le droit de nomination, augmentait encore la difficulté. Quoiqu'il eût une ambition démesurée, et qu'il ne fût pas dépourvu de talents pour gouverner, il n'avait ni le courage, ni la vigueur et l'activité d'esprit indispensables pour conduire l'armement qu'il préparait. Dans cette situation embarrassante, il formait le plan chimérique non-seulement de terminer les plus grands exploits par un lieutenant, mais de s'assurer à lui-même la gloire des conquêtes qui seraient faites par un autre. Il voulait pour l'exécution de ce projet un commandant doué d'une rare intrépidité et de talents supérieurs, parce qu'il savait que ces qualités étaient nécessaires pour assurer le succès; mais en même temps, par suite de cette jalousie si naturelle aux petits esprits, il desirait que cette personne fût si docile et si obséquieuse qu'elle se soumît sans réflexion à ses moindres volontés. Mais lorsqu'il en vint à l'exécution, il s'aperçut que les qualités qu'il voulait trouver réunies dans le même individu étaient incompatibles; car ceux qui étaient distingués par leur courage et leurs talents avaient des sentiments trop élevés pour être dans sa main des instruments passifs, et ceux qui pa-

(5) Il avait été instruit du voyage de Cordova.

raissaient plus maniables n'avaient pas la capacité requise pour un tel commandement. Cette circonstance augmenta ses craintes et sa perplexité. Il délibérait depuis long-temps sur le parti qu'il avait à prendre lorsqu'Amador de Lares, trésorier royal de Cuba, et Andrès de Duero, son propre secrétaire, les deux personnes en qui il avait le plus de confiance, lui proposèrent le jeune Fernand Cortez, qu'il connaissait déjà; et ce choix ne fut pas moins fatal à Vélasquez, qu'heureux pour l'Espagne. On peut voir à l'article de Fernand Cortez (X, 14) que Vélasquez ne tarda pas à s'en repentir, et à révoquer son lieutenant; qu'il voulut même le faire arrêter, et que lorsque ce grand homme eut pénétré dans l'intérieur du Mexique, il envoya contre lui (1520) Pamphile de Narvaez à la tête d'un corps de troupes (6). Mais Cortez sut attirer à son parti les soldats qui devaient opérer sa ruine, et il suivit le cours de ses succès (7). La jalousie que Vélasquez avait conçue contre son rival qu'il considérait toujours comme un subordonné rebelle, et le chagrin qu'il éprouva en apprenant que le roi l'avait nommé capitaine-général et gouverneur de la Nouvelle Espagne, malgré les efforts des amis nombreux qu'il avait à la cour, et particulièrement de l'évêque Fonseca, président du conseil des Indes, dont il devait épouser une parente, lui occasionnèrent une maladie, dont il mourut en 1523, suivant Fernand Pizarre Orellana (8) (*Varones ilustres del Nuevo Mundo*, cap. v, pag. 102), et en 1524, suivant Herrera (*Decada III*, cap. x, pag. 192). Il laissa, par son testament, pour des œuvres pies, deux mille ducats, que le roi d'Espagne (Charles-Quint) fit donner, avec l'autorisation du pape, à la fabrique de l'église cathédrale de Cuba. Ce souverain témoigna un vif chagrin en apprenant la mort de Vélasquez, et déclara qu'il perdait un excellent serviteur, qui avait obtenu son estime. Une élégie fut composée sur sa mort; elle se termine par cette épitaphe destinée à être placée sur son tombeau :

Qui nunc angusto componit membra sepulchro,
Prospera sors vivo munera magna dedit.
Sed quando fuerat capturus maxima dona
(Quas fecit) fortes eripuere manus.

D—z—s.

VELASQUEZ (Jacques-Rodriguez de Silva y), peintre, chef de l'école de Madrid gallo-espagnole, naquit à Séville en 1599, et manifesta de bonne heure ses rares dispositions. Il fut d'abord élève d'Herrera-le-Vieux; mais la dureté de son maître le dégoûta de ses leçons, et il l'abandonna pour François Pacheco, qui sentit bientôt tout le mérite d'un pareil élève, et se plut à l'initier dans tous les secrets de la peinture. A ses excellents préceptes, Velasquez joignit ceux d'un maître plus puissant encore, la nature, qu'il étudia avec

(6) Vélasquez voulait même marcher en personne contre lui, si l'on en croit Herrera; mais l'audience de l'île espagnole ayant eu avis de sa résolution, le détermina bientôt à y renoncer, en lui faisant observer que sa présence était absolument nécessaire à Cuba, où par sa prudence et sa vigueur il était parvenu à établir la bonne harmonie entre les Espagnols et les Indiens, et à faire fleurir la colonie. Il avait été nommé gouverneur à vie de toutes les terres qu'il découvrirait, avec de très-grands priviléges, le 13 novembre 1518, c'est-à-dire, cinq jours avant que Cortez mit à la voile.

(7) Herrera reproche à François Lopez de Gomara sa partialité pour Cortez, dont il était le chapelain, et il paraîtrait d'après le premier de ces écrivains que Velasquez avait beaucoup de reproches à faire à son rival, qui lui devait sa fortune, et qui le paya d'ingratitude.

(8) Cet écrivain l'appelle le bon Vélasquez, et dit qu'il fut vivement regretté de ses amis.

ardeur et qu'il ne cessa jamais de consulter. Il s'était attaché, pour cela, un jeune paysan qui le suivait sans cesse, auquel il faisait prendre mille attitudes diverses, qu'il faisait rire et pleurer, et qui était pour lui un modèle toujours subsistant. C'est par cette méthode qu'il acquit, pour la ressemblance et pour la facilité à peindre les têtes, un talent que nul artiste peut-être n'a poussé aussi loin que lui. Il ne bornait point là ses études : les fleurs, les fruits, les poissons, les objets de nature morte, exercèrent aussi ses pinceaux, et il peignit avec succès des intérieurs, des bambochades dans le genre des Flamands. Parmi ses productions les plus remarquables en ce genre, on cite le *Marchand d'eau de Séville*, une *Adoration des bergers*, et des *Buveurs*. Ses talents engagèrent Pacheco à lui donner sa fille en mariage. Il s'enthousiasma alors des ouvrages de Louis Tristan, et s'efforça de s'approprier sa couleur brillante et la vivacité de ses conceptions. Il se rendit, en 1622, à Madrid, où il mit à profit son court séjour pour étudier les belles collections de cette capitale, du Pardo et de l'Escurial. Il y revint l'année suivante; et le portrait qu'il fit du chanoine Fonseca eut un tel succès à la cour, que le roi l'admit à son service et le chargea de faire aussi son portrait. Il représenta le prince couvert de son armure et monté sur un cheval magnifique. Le roi, un jour de fête, ayant permis que l'on exposât ce portrait devant l'église de Saint-Philippe-le-Royal, il excita un si grand enthousiasme que le peuple le reporta en triomphe au palais. Lors du concours qui eut lieu pour l'érection du monument destiné à consacrer l'expulsion des Maures, Velasquez obtint la palme. En 1628, Rubens, avec lequel il était en correspondance, vint à Madrid, et lui inspira le desir de visiter l'Italie. Le roi, qui, dans la crainte de le perdre, avait plusieurs fois refusé de le laisser partir, lui donna enfin son assentiment; et, en 1629, Velasquez s'embarqua pour Venise, où il se mit à étudier et à copier les chefs-d'œuvre du Titien, du Tintoret et de Paul Veronèse. Parmi les nombreuses copies qu'il fit à Venise, il ne faut point passer sous silence celles du *Calvaire* et de la *Cène*, d'après le Tintoret, dont il fit hommage au roi à son retour en Espagne. Arrivé à Rome, ses études d'après Michel-Ange, Raphaël et l'antique furent peut-être plus actives encore, et employèrent si entièrement son temps, qu'il ne fit de plus que son *Portrait*, pour son beau-père, les *Forges de Vulcain*, et son admirable tableau de la *Tunique de Joseph*. Rappelé à Madrid, par l'ordre du roi, il ne voulut pas quitter l'Italie sans avoir vu, à Naples, Joseph Ribera, qui soutenait alors dignement, dans cette ville, la gloire de l'école espagnole. Le roi, pendant son absence, ne s'était laissé peindre par aucun autre, et pour lui témoigner son estime, il lui fit établir un atelier dans le palais, et s'en réserva une seconde clef pour aller visiter l'artiste quand il le voudrait. Velasquez fit alors le portrait de l'*Infant don Balthazar Charles, auquel le comte-duc de San-Lucar, son grand écuyer, enseigne à monter à cheval*, et le *Modèle du cheval de la statue équestre du roi*, dont l'exécution fut confiée à Pierre Tacca, et qui est une des plus belles productions de l'art. Comblé des bontés du comte-duc d'Olivarez, il voulut

lui témoigner sa reconnaissance en faisant son portrait. Ce ministre y est représenté couvert d'une riche armure damasquinée en or, la tête couverte d'un chapeau orné de longs panaches, et tenant en main le bâton de commandement : monté sur un cheval que l'artiste avait choisi parmi les plus belles races d'Andalousie, il semble se précipiter au combat. Dans le fond, on voit le choc des deux armées, et l'on ne saurait trop admirer la beauté, le feu, le mouvement des chevaux, l'ardeur des combattants et la vérité de l'action. Cet ouvrage est regardé, en ce genre, comme un des plus admirables que la peinture ait jamais produits. C'est alors qu'il fit également le *Portrait de l'amiral Paréja*, qui venait de recevoir l'ordre de partir pour une mission importante. Lorsque ce portrait fut terminé, le peintre le plaça dans un des coins de son atelier. Le roi étant venu, selon sa coutume, adressa la parole au portrait, feignant de le prendre pour l'amiral lui-même, et se tournant vers le peintre, il lui dit avec bonté : « Velasquez, tu m'as trompé. » En 1642, le roi étant allé en Aragon pour apaiser les troubles de cette province, Velasquez reçut l'ordre de l'y accompagner. L'année suivante eut lieu la disgrace du duc d'Olivarez : l'artiste qu'il avait protégé ne manqua point à la reconnaissance, et les témoignages qu'il en donna prouvèrent que la noblesse de son caractère répondait à l'éminence de son talent; le roi, loin d'en être offensé, le nomma encore pour le second voyage qu'il fit en Aragon. De retour à Madrid, il exécuta le *Portrait du roi*, faisant son entrée à Lérida, environné de sa suite, et au milieu des acclamations de tous les habitants; celui du *Cardinal infant don Fernando*, et un autre *Portrait du roi*, destiné à servir de pendant au précédent, où ce prince est représenté en habit de chasse, armé d'un fusil, et suivi de chiens courants. Ces deux portraits sont des chefs-d'œuvre de naturel et d'expression. Il fit aussi celui de la reine *Élisabeth de Bourbon*, sur un joli cheval nain blanc et à tous crins, et de l'*Infant don Balthazar Charles, courant au galop ;* il termina, à la même époque, pour le Retiro, la *Prise d'une ville, par don Ambroise de Spinola ;* et pour l'oratoire de la reine, un *Couronnement de la Vierge*. En 1648, le roi l'envoya une seconde fois en Italie, pour y choisir les modèles nécessaires aux études de l'académie des beaux-arts qu'il avait l'intention de fonder à Madrid. Le voyage de Velasquez en Italie fut comme une espèce de triomphe : les artistes, les savants, les princes lui firent l'accueil le plus honorable. Arrivé à Rome, le pape Innocent X s'empressa de lui donner audience, et lui commanda son portrait. Ce portrait renouvela ces prodiges de l'art que l'on raconte de celui de Léon X, par Raphaël, et de Paul III, par le Titien, c'est-à-dire, qu'il trompa l'œil des spectateurs, qui crurent que c'était le pape lui-même. Il en fut récompensé magnifiquement par le souverain pontife, et il exécuta en outre les *Portraits du cardinal neveu, Panfili, de deux camériers et du marjodome du palais*. Il fut admis alors, en grande pompe, parmi les membres de l'académie de Saint-Luc. Lors de son premier voyage en Italie, il avait commandé un tableau à chacun des douze peintres les plus célèbres de cette contrée, à cette époque, parmi lesquels se trouvaient le Guide, le

Dominiquin, le Guerchin, le Poussin, André Sacchi, Piétre de Cortone, Sandrart, etc. Pendant son second séjour il trouva ces tableaux terminés, et les remporta à Madrid, où ils furent placés dans les différents palais du roi. Rappelé en Espagne, il se hâta de s'y rendre avec toutes les richesses qu'il avait recueillies en bustes, en statues, en tableaux, en dessins, achetés à grand prix. Le roi, pour le récompenser, lui accorda la charge de premier maréchal-des-logis du palais. Cet emploi ne l'empêcha pas de continuer à se livrer à la peinture; et c'est en 1656 qu'il mit le comble à sa réputation en exécutant son fameux tableau de famille, représentant l'*Impératrice Marie-Marguerite d'Autriche, infante d'Espagne, à la fleur de son age.* Parmi les nombreux personnages que renferme cette composition, Velasquez s'y est représenté lui-même occupé à peindre : un miroir, placé devant l'artiste, reproduit le sujet qu'il peint. Rien n'approche de la perfection, de la grace, de l'éclat et de la beauté de ce tableau. Lucas Giordano étant venu, pendant son séjour à Madrid, voir ce tableau, et le roi Charles II lui ayant demandé ce qu'il en pensait, il répondit : « Sire, c'est la théologie de la peinture; » voulant dire par là que comme la théologie est la première des sciences, ce tableau était le plus beau qui existât. Le roi, pour récompenser tant de mérite, ayant donné à Velasquez le choix d'un des trois ordres de chevalerie d'Espagne, il choisit celui de Saint-Jacques, et en reçut le titre et l'habit, le 28 novemb. 1658. C'est pendant cette même année qu'il fit pour l'empereur d'Allemagne les portraits du prince des Asturies, de don Philippe Prosper, et de l'infante Marguerite. En 1660, les fonctions de sa charge de premier maréchal-des-logis du palais l'obligèrent de se rendre à Irun, afin d'y préparer les logements du roi, qui se rendait dans cette ville pour y remettre l'infante Marie-Thérèse destinée à épouser Louis XIV. C'est lui qui arrangea, dans l'île des Faisans, la maison dans laquelle les deux monarques eurent leur entrevue. Mais les fatigues qu'il éprouva pendant ce voyage altérèrent tellement sa santé, qu'à son arrivée à Madrid il tomba malade, et mourut le 7 août 1660. Ses funérailles furent magnifiques. Les grands, les chevaliers de tous les ordres, et un nombreux concours d'artistes y assistèrent. La douleur que ressentit sa veuve fut si vive qu'elle succomba au bout de sept jours : elle fut inhumée auprès de lui dans l'église de Saint-Jean. Voici le jugement que Raphaël Mengs porte de ce grand artiste, dans sa *Lettre à don Antonio Ponz* : « Quelle vérité dans les ouvrages de Velasquez ! Qu'il a supérieurement bien entendu l'effet de l'air ambiant interposé entre les objets pour en faire connaître les distances! Quelle école pour tout artiste qui vient étudier dans les tableaux des trois époques de ce maître la méthode qu'il a suivie pour arriver à une aussi excellente imitation de la nature ! On y voit combien ce peintre, dans sa première manière, s'est restreint à la scrupuleuse imitation des objets, en finissant toutes les parties et en leur donnant toute la vigueur qu'il croyait voir dans ces objets mêmes ; mais cette sévère exactitude l'a fait tomber dans un style qui n'est pas exempt de dureté et de sécheresse. Dans sa seconde ma-

» nière, on remarque une touche plus » facile et plus spirituelle, et l'on sent » qu'il a imité la nature non telle » qu'elle est en effet, mais telle qu'elle » paraît être. Enfin, dans sa dernière » manière, il semble que sa main » n'a eu aucune part à l'exécution » de ses ouvrages, et que tout y a » été créé par un pur acte de sa vo- » lonté. Son tableau des *Fileuses*, » ainsi que ses beaux portraits, » en sont un exemple admirable : » c'est, sans contredit, le plus beau » temps du talent de ce maître. » Sans suivre les traces d'aucune école en particulier, il s'éleva par son génie à un style qui lui fut propre. C'est une imitation scrupuleuse de la nature, c'est une entente de la magie du clair-obscur, c'est une touche mâle et fière qui le mettent dans une classe à part. Ce n'est point la beauté des Grecs, ni celle de l'école romaine, mais du moins c'est toujours la nature elle-même. Si l'étude qu'il fit, pendant son séjour en Italie, des chefs-d'œuvre de l'antiquité, de Michel-Ange et de Raphaël, n'éleva point son style jusqu'à l'idéal, c'est qu'il était déjà dans un âge trop avancé pour pouvoir se dépouiller des habitudes qu'il avait contractées; mais s'il manqua de grandiose, son dessin fut toujours exact, et personne ne l'a surpassé dans la peinture des chevaux et des autres animaux. Dans le portrait, on ne peut lui comparer que le Titien et Van Dyck. Le Musée du Louvre renferme un tableau et deux dessins de Velasquez. Le tableau est le portrait de l'*infante Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie-Anne d'Autriche, son épouse*. Les dessins sont : 1°. Le *Portrait d'un cardinal*. La figure est dessinée au crayon noir; le fond à la plume et lavé. 2°. La *Mort de saint Joseph; il est assisté par la Vierge et le Sauveur*. Dessin de forme cintrée à la plume et lavé. Le même établissement a possédé cinq autres tableaux de ce maître : I. Le célèbre tableau de la *Robe de Joseph*. II. Le *Portrait du roi Philippe IV à cheval*. III. La *Famille de Velasquez*. IV. Le *Portrait d'un Espagnol avec un chien de chasse*. V. Le *Portrait de l'archiduchesse Marie-Anne, fille de Ferdinand III, et épouse de l'empereur Ferdinand IV*. Les deux premiers tableaux ont été repris, en 1815, par l'Espagne, et les trois derniers par l'Autriche. P—s.

VÉLASQUEZ (Alexandre-Gonzalez), peintre et architecte, né à Madrid en 1719, fut un des élèves les plus renommés de l'académie de cette ville. A l'âge de dix-neuf ans, il fut chargé de peindre les décorations du théâtre du Retiro, et s'y distingua par ses talents, comme peintre, comme architecte et comme versé dans la perspective. En 1744, on lui confia la direction des travaux de peinture et de sculpture qui s'exécutaient à Saint-Ildefonse. Il fut ensuite occupé, pendant trois années, à faire les plans et les élévations du palais d'Aranjuez. En 1752, il fut élu, par l'académie, sous-directeur de la classe d'architecture; et en 1762, il obtint le même grade dans celle de peinture. Enfin, en 1766, le roi, sur la proposition de l'académie, créa pour lui une classe de perspective. Lorsque le comte d'Aranda fit réformer les théâtres, il y eut une exposition générale des décorations; et celles qu'avait exécutées Alexandre excitèrent une admiration universelle. Il avait deux frères, Louis et Antoine, qui l'aidèrent dans la plupart de ses ouvrages. Louis surtout

lui fut d'un grand secours : il se chargeait des figures, et Alexandre des ornements. C'est ainsi qu'ils décorèrent toute l'église des Carmélites déchaussées de Madrid, la voûte de l'église des religieuses du Saint-Sacrement, etc. Alexandre peignit seul, dans l'église de Saint-Just et chez les Bernardines de Madrid, nommées *las Ballecas*, et termina, dans le palais royal de Madrid, de concert avec Guillaume Langlois, quelques ouvrages d'après les dessins de Raphaël Mengs. Madrid renferme de lui, comme architecte, plusieurs monuments qui font honneur à son talent. Il a formé un grand nombre d'élèves habiles, et il est mort le 21 janvier 1772. — Antoine-Gonzalez VÉLASQUEZ, frère du précédent, né à Madrid, en 1729, reçut en Italie son éducation pittoresque. Arrivé à Rome avec une pension du roi, il entra dans l'école de Corrado Giacuinto, où il fit de rapides et de solides progrès. Il fut chargé de peindre les fresques qui ornent l'église des Trinitaires de Castelli, à Rome. Cet ouvrage lui mérita des éloges universels, que confirma son tableau de *David recevant l'onction sacrée*, dont il fit hommage à l'académie. Il revint en Espagne en 1753, et peignit alors la coupole de la chapelle de Notre-Dame del Pilar, dans la cathédrale de Tarragone, dont il avait fait l'esquisse à Rome. Cet important travail consolida sa réputation. De retour à Madrid, il partagea plusieurs des travaux de ses frères Louis et Alexandre, et peignit, conjointement avec eux, les voûtes du monastère de *las Salesas*, couvent royal de jeunes demoiselles; celles de l'Incarnation, l'église paroissiale de Saint-Just et du Pasteur, et enfin le couvent des religieuses de Sainte-Anne et de *las Descalzas*, autre monastère royal. Il a aussi exécuté une Assomption pour Cuenca. En récompense de ses talents, Charles III lui accorda, en 1757, le titre de son peintre, et en 1765, la place de directeur de l'académie de peinture, qu'il ne remplit activement qu'en 1785. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à de nombreux ouvrages à fresque et à l'huile, qui justifièrent constamment les faveurs dont il était comblé. C'est surtout par ses peintures à fresque qu'il a mérité sa réputation. Peu de peintres de son pays ont possédé à un aussi haut degré que lui la grace et la facilité. Il avait une imagination féconde; et il a laissé un nombre prodigieux d'ébauches, d'esquisses, de croquis et de dessins de tous genres, parmi lesquels on vante la belle esquisse pour la *Fondation de l'ordre de la Toison-d'Or*, qui a été gravée par Salvador Carmona, célèbre graveur, son contemporain. Il mourut le 18 janvier 1793, laissant trois fils : don Zacarias-Gonzalez, don Castor et don Isidore, qui cultivent, tous, les arts avec succès, et soutiennent l'honneur de leur famille. — Louis-Gonzalez VÉLASQUEZ, frère d'Alexandre et d'Antoine, naquit à Madrid en 1715, et reçut de son père, sculpteur, qui n'était pas dépourvu de talent, les premiers principes du dessin. Il se fit remarquer par ses progrès à l'académie, et fut chargé, avec son frère Alexandre, des décorations des rues et de celles du théâtre du Retiro, lors du couronnement de Ferdinand VI. En 1752, il peignit à fresque la coupole de l'église de Saint-Marc ; et le roi, en récompense de ce grand et bel ouvrage, qu'il mit plusieurs années à terminer, le nomma sous-di-

recteur de l'académie, et lui accorda, trois ou quatre ans après, le titre de peintre de son cabinet. Cet habile artiste mourut le 24 mai 1764. P—s.

VÉLASQUEZ DE VÉLASCO (LOUIS-JOSEPH), marquis de Valdeflores, littérateur et antiquaire espagnol, naquit, à Malaga, le 5 nov. 1722, le même jour et à la même heure que son père était né, dix-neuf ans auparavant. Il apprit le latin dans l'espace de vingt mois, et fut placé, au collége de Saint-Michel, à Grenade, où il étudia la logique sous les Jésuites, puis, pendant trois ans, la jurisprudence. De retour à Malaga, en 1739, il apprit, dans le collége des clercs mineurs, la philosophie d'Aristote et la théologie ecclésiastique, jusqu'à ce que, fatigué de ces études, il se livra à celles qui flattaient davantage son imagination. En 1743, il fut admis, sous le titre de chevalier damoiseau de la mer, dans l'académie poétique du Trépied, qui se tenait chez le comte de Torre-Palma, à Grenade. En 1745, il reçut de Rome le grade de docteur en théologie. Il vint, pour la première fois, à Madrid, et fut moins empressé de se présenter à la cour que d'y fréquenter les gens de lettres. Il revint dans cette capitale en 1750, et fit partie de l'académie poétique qui se rassemblait chez la marquise de Sarria, où se rendaient, comme poètes, la duchesse douairière d'Arcos, le duc de Bejar, le comte de Saldaña, etc. En avril 1751, il fut reçu membre de l'académie de l'histoire; et au commencement de l'année suivante, le marquis de la Ensenada, qui s'était déclaré son protecteur, lui fit obtenir la décoration de l'ordre de Saint-Jacques, et le chargea de la direction d'un voyage ordonné par le roi Ferdinand VI pour recueillir tous les anciens monuments de l'Espagne. Vélasquez venait de publier : I. *Essai sur les alphabets des caractères inconnus, que l'on voit sur les plus anciennes médailles et autres monuments de l'Espagne*, Madrid, 1752, grand in-4°. Cet ouvrage, plein d'une judicieuse érudition, fut écrit et imprimé par ordre de l'académie de l'histoire, et valut à l'auteur le titre de correspondant de celle des inscriptions et belles-lettres de Paris. Il y donne l'explication et la représentation en une suite de planches gravées de vingt-cinq alphabets antiques, particulièrement de ceux des peuples qui ont successivement habité l'Espagne avant les Arabes; il donne ensuite un grand nombre de médailles conservées dans les cabinets les plus précieux du royaume. Ses autres ouvrages imprimés sont : II. *Origine de la poésie castillane*, Malaga, 1754, in-4°. Après avoir donné une idée de la poésie latine, arabe, provençale, portugaise, galicienne et basque, l'auteur divise la poésie castillane en quatre âges : le premier jusqu'au règne de Jean II, le second jusqu'au seizième siècle; le troisième, qui comprend ce siècle, l'âge d'or de la littérature espagnole; et le quatrième, depuis le commencement du dix-septième siècle, époque si fatale en Espagne et si brillante en France et en Angleterre, pour les lettres, les sciences et les arts. Il cite les poètes qui ont contribué aux progrès ou à la décadence de la poésie castillane, et n'en compte que deux dignes d'être distingués, à l'époque où il écrit. Feutry a donné un extrait de cet ouvrage dans le *Journal étranger*, février 1755, et l'a réimprimé dans les *Nouveaux Opuscules*, 99-

192, (1). III. *Annales de la nation espagnole depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'entrée des Romains*, Malaga, 1759, in-4°. Cet ouvrage est puisé uniquement dans les sources originales et dans les monuments contemporains. IV. *Conjectures sur les médailles des rois goths et suèves d'Espagne*, Malaga, 1759, in-4°. On y trouve l'explication de cent trente-six médailles des Goths et de trois des Suèves, qui servent à éclaircir plusieurs points de l'histoire d'Espagne. V. *Notice du voyage d'Espagne, entrepris par ordre du roi, et d'une nouvelle Histoire générale de la nation depuis les temps les plus anciens jusqu'en* 1516, Madrid, 1765, in-4°. C'est le résultat de la commission dont Vélasquez avait été chargé, et qui aurait eu plus de succès si le plan du marquis et de ses collaborateurs eût été entièrement adopté. Le Prospectus en fut publié, la même année, sous le titre de *Collection des monuments contemporains de l'histoire d'Espagne*, etc.; et Vélasquez en écrivit plusieurs volumes in-fol., qui sont conservés à l'académie de l'histoire. Le marquis Vélasquez de Valdeflores ne s'était pas tellement occupé de matières d'érudition qu'il n'eût trouvé le temps de plier son esprit et son style à des sujets plus légers et plus gais. Dès l'année 1763, il avait publié un ouvrage dont la sixième édition parut sous ce titre : VI. *Collection de différents écrits relatifs à la galanterie, avec des notes, par Liberio Veranio*, recueillies par D. Louis de Valdeflores, *contenant plus de vérités inédites que la première édition, plus d'allégories sans but que la seconde, plus de riens agréables que la troisième, plus d'impertinences que la quatrième, plus de choses originales que la cinquième*, Cortejopolis, l'an 64 de l'ère vulgaire de la galanterie à la française, avec la permission que l'auteur s'est donnée de dire les vérités du jour avec une élégante indiscrétion. Cet ouvrage contient les *Éléments de la galanterie ; l'Exercice des* nuditos (2) *et l'Apologie des Éléments de la galanterie*. C'est une satire très-fine, non-seulement des ridicules de ce qu'on nomme galanterie, mais de plusieurs usages à la mode, des abus de pouvoir, etc. Elle fut probablement la source des persécutions que le marquis éprouva bientôt. On lui attribua des écrits séditieux qui furent publiés à l'occasion de la fameuse émeute de 1766. Arrêté par ordre du roi, la même année, il fut conduit d'abord au château d'Alicante, puis renfermé dans celui d'Alhucemas, en Afrique. Il ne recouvra sa liberté qu'en janvier 1772, et se retira, avec sa mère et ses frères, dans une maison de campagne près de Malaga, où il mourut d'apoplexie, peu de mois après. Ses livres et

(1) Plusieurs critiques, entre autres M. Bouterwek, ont blâmé la division adoptée par Velasquez, comme l'ayant obligé à intervertir l'ordre chronologique des écrivains espagnols. On regrette aussi que l'auteur, trop préoccupé des maximes de la critique française, donne trop peu d'attention et accorde peu de justice à des poetes tels que les Lope, les Calderon, qui, malgré leurs défauts, n'en sont pas moins la gloire de la nation espagnole. Le professeur Dieze, de Goettingue, donna une traduction allemande de cet ouvrage, en y joignant un grand nombre de notes très-utiles pour l'histoire de cette littérature, Goettingue, 1769, in-8°. Ce travail et le soin que le savant Dieze prit d'enrichir d'un grand nombre de livres espagnols la bibliothèque de Goettingue, dont il était administrateur, ont sans doute été d'une grande utilité au professeur Bouterwek pour la composition de son estimable *Histoire de la littérature espagnole*.

V—G—R.

(2) Ce nom signifie en espagnol *petits nœuds*, et par abréviation *petits nuds*. Mais il est difficile de traduire précisément l'allégorie de l'auteur.

papiers, qui avaient été saisis lors de son arrestation, lui furent rendus en partie, le reste ayant été perdu. Il a laissé manuscrits : *Apologie de la religion chrétienne contre les impies de ce temps; Histoire critique des calomnies fulminées par les Païens contre les premiers Chrétiens; Leçons gongoriennes :* c'est une critique du style obscur et *romantique* de l'école fondée par le poète Gongora (*Voy.* ce nom); *Critique des écrits d'Arnobe* (*V.* ce nom); *Dissertation sur une médaille de Tarragone, représentant Tibère et Drusus; Histoire de la ville de Malaga; Essai sur l'histoire universelle; Géographie de l'Espagne; Théorie des médailles d'Espagne; Mémoires historiques sur la Barbarie; Description du royaume de Tunis; Description du royaume de Maroc; Connaissance et usage de monuments antiques originaux et contemporains de l'histoire d'Espagne; Histoire naturelle d'Espagne,* incomplète; *Discours sur les découvertes faites en divers lieux du royaume de Grenade; Connaissances humaines; Poésies diverses,* la plupart satiriques, avec des notes marginales. A—T.

VELASQUEZ CARDENAS Y LÉON (Joacquin), savant géomètre et astronome du Mexique, né le 21 juillet 1732, dans cette contrée, à la métairie de Santiago Aubedocla près du village indien de Tizicapan, ne se forma, pour ainsi dire, que par lui-même, et devint, dans le dernier siècle, le géomètre le plus distingué que la Nouvelle-Espagne ait eu depuis l'époque de Siguenza. A l'âge de quatre ans, il communiqua la petite-vérole à son père, qui en mourut. Un oncle, curé de Xaltocan, se chargea de son éducation et le fit instruire par un Indien, homme de beaucoup d'esprit naturel, et très-versé dans la connaissance de l'histoire et de la mythologie mexicaines. Velasquez apprit à Xaltocan plusieurs langues indiennes, et l'usage de l'écriture hiéroglyphique des Aztèques. Il est à regretter qu'il n'ait rien publié sur cette branche intéressante de l'antiquité. Placé à Mexico, au collége Tridentin, il n'y trouva presque ni professeurs, ni livres, ni instruments; avec le peu de secours qu'il put obtenir il se fortifia dans l'étude des mathématiques et des langues anciennes. Un heureux hasard fit tomber entre ses mains les ouvrages de Newton et de Bacon. Il puisa dans les uns le goût pour l'astronomie, dans les autres la connaissance des méthodes philosophiques. Pauvre, ne trouvant aucun instrument à Mexico même, il se mit à construire des lunettes et des quarts de cercle. Il fit en même temps le métier d'avocat, occupation qui, au Mexique comme ailleurs, est plus lucrative que celle d'observer les astres. Ce qu'il gagna par son travail fut employé à acheter des instruments en Angleterre. Nommé professeur à l'université, il accompagna le *visitador* don Jose de Galvez dans son voyage à Lasonora. Envoyé en mission à la Californie, il profita de la beauté du ciel de cette péninsule, pour y faire un grand nombre d'observations astronomiques. Il y observa, le premier, que dans toutes les cartes, depuis des siècles, par une énorme erreur de longitude, cette partie du nouveau continent avait été marquée de plusieurs degrés plus à l'ouest qu'elle ne l'est effectivement. Lorsque l'abbé Chappe arriva en Californie, il y trouva déjà établi l'astronome mexicain. Velasquez s'était fait construire,

à Sainte-Anne, un observatoire en planches de mimosa. Ayant déjà déterminé la position de ce village indien, il apprit à l'abbé Chappe que l'éclipse de lune du 18 juin 1769 serait visible en Californie. Le géomètre français douta de cette assertion jusqu'à ce que l'éclipse annoncée eût lieu. Velasquez lui seul fit une très-bonne observation du passage de Vénus sur le disque du soleil, le 5 juin 1769. Il en communiqua le résultat, le lendemain même du passage, à l'abbé Chappe et aux astronomes espagnols don Vicente Doz et don Salvador de Medicea. Le voyageur français fut surpris de l'harmonie que présenta l'observation de Velasquez avec la sienne. Il s'étonna, sans doute, de rencontrer en Californie un Mexicain qui, sans appartenir à aucune académie, et sans être jamais sorti de la Nouvelle-Espagne, faisait autant que les académiciens. En 1774, Velasquez exécuta le grand travail géodésique sur la Cordillère de la Nouvelle-Espagne. Le service le plus essentiel que cet homme infatigable ait rendu à sa patrie est l'établissement du *tribunal* de l'école des mines, dont il présenta le projet à la cour. Il finit sa carrière laborieuse le 6 mars 1786, étant le premier directeur-général du *tribunal de mineria*, et jouissant du titre d'*Alcalde del corte honorario*. B—P.

VELBRUCK (François-Charles, comte de), né, le 11 juin 1719, d'une ancienne famille, dans une terre près de Dusseldorff, n'a point été placé par la providence sur un théâtre qui l'ait mis à même d'exercer une grande influence sur son siècle; mais élu prince-évêque de Liége, le 16 janvier 1772, il fit le bonheur d'un demi-million d'hommes confiés à ses soins, et son administration mérite d'être citée comme modèle. C'est à ce titre que nous croyons devoir lui consacrer quelques lignes. De nombreux établissements de bienfaisance, des hospices, des dépôts de mendicité, des écoles, des académies pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts, signalèrent son règne, qui ne dura guère que douze années. Ce prélat mourut à Liége le 30 avril 1784. Velbruck aimait à s'entourer d'artistes, de gens de lettres, et il avait lui-même l'esprit très-cultivé. La plupart de ses mandements, entre autres le premier qu'il fit, et dans lequel il développa ses pensées et ses projets, en fournissent des preuves incontestables. Il fut en quelque sorte le créateur de Spa, qui devint bientôt le rendez-vous de toute l'Europe. La société d'émulation, fondée par lui, plaça son buste dans la salle de ses séances, et son Éloge funèbre y fut prononcé par le poète Reynier, secrétaire perpétuel: c'est une brochure in-4°. de dix pages, Liége, 1785. St—t.

VELDE (Isaïe Van den), peintre, naquit à Leyde vers l'an 1597, et fut élève de Pierre Deneyn. Il se fit une réputation très-distinguée par ses tableaux de batailles. Il habita successivement Harlem et Leyde, et ses ouvrages furent toujours recherchés et payés fort cher. Les sujets qu'il aimait à représenter étaient des rencontres de cavaliers ou des attaques de voleurs. Il dessinait ses figures avec esprit, et plusieurs peintres ont eu recours à lui pour peindre celles qu'ils introduisaient dans leurs tableaux. Il cultiva aussi la gravure à l'eau-forte, et l'on a de sa main quatre pièces exécutées avec beaucoup d'intelligence et de fermeté. Ce sont : I. Un *Paysa-*

ge qui représente l'entrée d'un village avec beaucoup de figures, et sur le devant une foule de paysans occupés à boire et à manger, in-fol. II. *Paysage* où l'on voit une route et un pont; sur le premier plan, sont une tour ronde et un vacher qui garde ses vaches avec sa femme, in-4°. III. *Paysage* orné de ruines et de maisons rustiques, petit in-fol. IV. *Paysage* avec des chaumières et une bergerie.—Jean Van den Velde, frère du précédent, naquit à Leyde vers 1598. Il excellait à peindre des paysages, des kermesses, des scènes rustiques; mais c'est comme graveur qu'il est plus spécialement connu. Il employait tour-à-tour, dans son travail, la pointe, le burin, et produisait les effets les plus piquants de clair-obscur. Il opérait de deux manières tout-à-fait opposées. Dans la première, qu'il réservait pour le paysage, il se servait de l'eau-forte, et exécutait d'une manière libre et peu terminée. Dans la seconde, qui était pour les sujets finis, il se servait presque exclusivement du burin, ne s'aidant de la pointe sèche que dans quelques parties. Ses gravures sont remarquables par une grande netteté. Il sut tirer parti avec intelligence des lumières naturelles et artificielles. Parmi ses portraits, au nombre de douze, on distingue celui d'Olivier Cromwell, dont la planche préparée par la manière noire, est gravée avec la pointe sèche: ce portrait, grand in-fol., est très-rare; ainsi que celui de Jean Torrentius. Ses sujets divers et ses paysages sont très-nombreux, Huber et Rost, dans le Manuel des amateurs de l'Art, se bornent à indiquer les plus remarquables, au nombre de 98. Jean vivait encore en 1677. —Velde (Guillaume Van den), surnommé *le vieux*, dessinateur, naquit à Leyde en 1610. Fort jeune encore, il embrassa le métier de marin, et fit, en cette qualité, plusieurs voyages sur mer. Il étudia en détail la construction et la manœuvre des vaisseaux; quoiqu'il n'eût pour maître que son génie, on vit tout-à-coup sortir de sa main de beaux dessins sur papier, représentant toutes sortes de navires. Entendait-il dire qu'on allait livrer un combat naval, il s'embarquait sans autre but que d'être témoin de l'action et d'en rendre toutes les circonstances avec plus d'exactitude. Les États de Hollande firent équiper pour lui une petite frégate, avec ordre au capitaine de se transporter dans toutes les positions que Van den Velde lui prescrirait. On le vit alors s'engager dans le fort d'un combat naval, et aller jusqu'au milieu de la flotte ennemie pour examiner ses manœuvres. L'amiral Opdam ne put s'empêcher d'admirer le courage de l'artiste; il l'invita à dîner sur son bord, pendant le combat, et il n'y avait qu'un instant que Van den Velde l'avait quitté quand le vaisseau amiral sauta en l'air. En 1666, il fut chargé par les États de dessiner le combat qui eut lieu en vue d'Ostende, entre les flottes anglaise et hollandaise, sous les ordres de Monck et de Ruyter. Chaque mouvement de cette action, qui dura depuis le 11 jusqu'au 14 juin, fut reproduit avec une exactitude si grande, que les États purent se servir de ses dessins pour connaître les manœuvres et la conduite des officiers de la flotte. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Europe. Le roi Charles II l'appela à sa cour, et le prit à son service; et il jouit de la même faveur sous le règne de Jacques II, successeur de ce prince. Il fit,

pour ces deux monarques, un grand nombre de dessins, où l'on ne saurait trop admirer l'exactitude avec laquelle il a su rendre tout ce que la mer a de majestueux et de terrible. Il dessinait ordinairement sur du papier blanc, sur des toiles imprimées en blanc ou sur des papiers collés sur toile. Jamais personne n'a manié la plume avec autant de facilité, d'art et d'intelligence. Sur la fin de ses jours, il essaya de peindre; mais il fut obligé d'y renoncer. Il mourut à Londres le 16 déc. 1693, et fut enterré dans l'église de Saint-Jacques. — Guillaume Van den Velde *le jeune*, fils du précédent, naquit à Amsterdam en 1633. Son père lui apprit à dessiner les marines; mais ayant été appelé à la cour d'Angleterre, il confia, pendant son absence, le jeune Guillaume aux soins de Vlieger, peintre estimé. Van den Velde fut bientôt en état de se passer de maître. Quelques marines qu'il envoya à son père frappèrent ce dernier d'étonnement : il les montra au roi Jacques II, qui s'empressa de faire venir le jeune artiste à sa cour, avec une pension considérable. Les travaux qu'on lui ordonna occupèrent dès-lors tous ses loisirs. Il fut chargé de peindre les actions les plus mémorables des flottes anglaises, pour être placées dans les maisons royales. Malgré ces travaux multipliés, il trouva encore le temps de peindre quelques tableaux pour de riches amateurs, qui les lui payèrent fort cher. Sa vogue devint si grande en Angleterre, que, non contents de posséder l'artiste, les amateurs firent rechercher à grand prix, sur le continent, tous les tableaux que Van den Velde y avait exécutés; ce qui leur donna une valeur extraordinaire, et les a rendus très-rares. Il est vrai que cette vogue est bien justifiée par le mérite de ses ouvrages. Sa couleur est d'une transparence, d'une finesse et d'une légèreté qui n'ôtent rien à sa vigueur; les tons en sont chauds et dorés. Il dessinait les vaisseaux et les frégates avec une précision, une exactitude et une élégance peu communes. Il excellait surtout à représenter l'agitation des vagues et leur brisement contre les rochers. Ses ciels sont clairs, et ses nuages touchés avec une si grande légèreté, qu'on croit les voir passer dans l'air. Ces diverses qualités le firent regarder, de son temps, comme le plus habile peintre de marine que l'on eût vu jusqu'alors, et il a conservé sa réputation. Le musée du Louvre a possédé quelques tableaux de ce maître. I. *Une mer calme couverte de vaisseaux.* Des pêcheurs profitent da la descente de la marée pour prendre les poissons qu'elle abandonne. II. *Bâtiments en pleine mer.* L'un d'eux lâche une bordée de stribord et de babord. III. *Marine en temps calme, couverte d'un grand nombre de bâtiments.* Quelques-uns portent le pavillon hollandais. IV. *Temps calme sur mer, barques et vaisseaux à trois mâts.* Ces tableaux ont été repris en 1815 par le royaume des Pays-Bas. Guillaume Van den Velde mourut fort riche, à Londres, le 6 avril 1707. — Adrien Van den Velde, l'un des plus grands paysagistes qu'ait produits la Hollande, naquit à Amsterdam en 1639. Même avant d'avoir eu des maîtres, il composait déjà des tableaux. Ces rares dispositions décidèrent son père à céder à un penchant auquel il s'était jusqu'alors vainement opposé. Il le plaça chez Wynants, qui fut frappé du goût et de l'exactitude avec lesquels il avait

HIST. DES PAYS BAS.



G. VAN DEN VELDE.

Kneller pinx.t *Landon direx.t*

appris de lui-même à dessiner des chèvres, des moutons et des vaches. Sous un aussi habile maître, le jeune Adrien ne tarda pas à faire les progrès les plus rapides. Wynants se plut à lui donner tous les secrets de son art, et lui apprit surtout, ce qui est le point le plus essentiel pour un artiste, à bien étudier la nature. Enfin, par les sages conseils de son maître, il ne passait pas un jour sans aller dans la campagne, son crayon en main, dessiner d'après nature des vues, des animaux, des arbres, les différents effets de la lumière, les nuages; et tant qu'il vécut il n'abandonna point cette méthode. Il n'avait pas borné ses études au seul paysage: il en fit une toute particulière de la figure, ce qui ajouta un grand prix à ses propres ouvrages, et lui permit encore d'en orner les paysages de plusieurs artistes du premier mérite, tels que Ruysdael, Holbema, Moucheron, Vander-Heyden, et même de son propre maître, qui, jusqu'à ce qu'il eût reconnu qu'il pouvait sans crainte profiter du talent de son élève, avait employé le pinceau de Wouwermans. Dans le choix de ses sujets, dans l'agrément de ses scènes, aussi bien que dans l'excellence de sa couleur, il est difficile de trouver un artiste qui lui soit supérieur; et comme la nature était constamment son modèle, ses compositions tirent un nouveau prix de leur vérité. Sa touche est libre et sûre. Ses arbres sont pleins de nature et bien dessinés; son feuillé est exprimé avec soin et avec esprit. Ses ciels surtout sont particulièrement remarquables par leur éclat; il avait observé avec une étude approfondie les effets de la lumière sur chaque objet différent, et il a su en reproduire les divers accidents avec un talent rare, soit qu'elle se joue à travers les branches des arbres, ou sur la surface des eaux, soit qu'elle se promène sur les troupeaux ou sur les différents plans de la scène. Mais quoique Adrien soit surtout connu comme paysagiste et peintre d'animaux, il n'a pas craint de traiter en grand quelques sujets d'histoire; et le succès avec lequel il l'a fait prouve qu'il n'eût pas moins bien réussi dans ce genre. On voit dans l'église catholique d'Amsterdam une *Descente de croix* dont les personnages sont grands comme nature, et qui renferme une foule de beautés. Il a peint, avec un succès non moins réel, une suite de sujets historiques tirés de la Passion de Jésus-Christ. Quoique toutes les compositions de ce maître soient terminées avec un soin qui n'en exclut pas la chaleur, que ses figures soient parfaitement dessinées, que ses animaux soient remarquables par leur caractère, par la vie qui les anime, par la vérité de leurs allures et de leurs habitudes; lorsque l'on songe en outre qu'il a enrichi de figures une quantité considérable de paysages d'autres artistes, il est évident qu'il a dû être infatigable au travail, et qu'il peignait avec une facilité extraordinaire, puisque n'ayant vécu que jusqu'à trente-trois ans, il a pu exécuter tous les ouvrages que l'on connaît de lui. Ses tableaux sont extrêmement recherchés, et l'on paie des prix exorbitants ceux que l'on peut trouver. On en fait surtout une grande estime dans les Pays-Bas, où il est regardé comme un des peintres flamands les plus éminents. Le musée du Louvre possède huit de ses tableaux. I. *Un troupeau de bœufs ou de moutons au bord d'une rivière.* Sur le second plan, sont deux ber-

gers, dont l'un pêche à la ligne. Effet du soleil levant. II. *Un pâtre et sa femme jouant avec leur enfant en faisant paître leur troupeau.* III. *Pâturage couvert de troupeaux.* Sur la gauche, une chaumière près de laquelle sont deux hommes et une femme assis. IV. *Promenade d'un prince de la maison d'Orange sur la plage de Schevelingen.* V. *Paysage et animaux.* Dans le lointain on voit une hôtellerie. VI. *Les amusements de l'hiver.* VII et VIII. Deux *Marines*. Le même établissement a renfermé cinq autres tableaux de ce maître, qui ont été rendus, en 1815, au roi des Pays-Bas. Adrien forma plusieurs élèves, parmi lesquels le plus distingué fut Thiéri Van Berghen. Van den Velde mourut à Amsterdam le 20 janvier 1672. On a de ce maître un certain nombre d'estampes gravées d'une pointe ferme et spirituelle, et dans lesquelles on retrouve les qualités qui distinguent ses tableaux. Il marquait ses pièces des lettres initiales de son nom A. V. V. Ce sont vingt-une estampes représentant : I. *Des vaches qui paissent et d'autres animaux*, au nombre de quinze. II. *Le berger dormant*, morceau très-rare. III. *La place d'un bourg.* IV. *La halte de deux chasseurs.* Ces deux pièces sont extrêmement rares. V. *Le paysan et la paysanne.* VI. *Le paysan à cheval*, extrêmement rare. VII. *Paysage, en partie bordé par une rivière.* Jusqu'à présent on ne connaît que deux épreuves de ce morceau : l'une était dans le cabinet Rigal, vendu à Paris en 1817, l'autre appartient au roi des Pays-Bas. Bartsch n'en a pas parlé. P—s.

VELDE (Charles-François Van der), né à Breslau le 17 septembre 1779, remplit en Silésie différentes fonctions de magistrature, et se distingua dans les lettres, particulièrement dans le genre du roman, de manière à mériter le nom honorable de *Walter-Scott allemand.* Il commença sa carrière littéraire en 1809, par de petites pièces, qu'il faisait insérer dans les journaux. Il travaillait en même temps pour les théâtres de Breslau, de Vienne, de Prague et de Magdebourg, et fit jouer, entre autres pièces : l'*Armée qui porte le ravage*, et le *Théâtre des amateurs*. Mais n'obtenant que peu de succès au théâtre, il se livra tout entier à la composition de ses romans, et s'il est loin d'égaler dans ce genre l'homme célèbre auquel on lui a fait l'honneur de le comparer, on peut dire qu'il lui est quelquefois supérieur par des tableaux de mœurs fort exacts et fort touchants, et surtout par un style simple et correct. Depuis 1817, il travaillait pour le *Journal du soir*, et cette feuille lui dut la vogue qu'elle eut dès ce moment. Cet écrivain estimable fut enlevé aux lettres dans le mois de mars 1824, par une mort prématurée. Les Œuvres de Van der Velde ont paru à Dresde, en 14 vol. in-8°., 1823 ; seconde édition, 18 vol. On a traduit en français : I. *Naddock le noir, ou le Brigand des Pyrénées*, 1825, 3 vol. in-12. II. *Wlaska, ou les Amazones de Bohême*, 1826, 3 vol. in-12. III. *Les Anabaptistes*, 1826, in-12. IV. *Les Patriciens*, 1826, in-12. V. *Arwed-Gyllenstierna*, 1826, 2 vol. in-12. Ces trois derniers ouvrages, traduits par M. A. Loève-Veimars, forment la première livraison des *Romans historiques de Van der Velde, traduits en français*, collection qui doit avoir environ vingt volumes. G—y.

VELDECK ou VELDIG (Henri de), l'un des plus anciens *minnésingers* ou poètes allemands, était originaire de la Basse-Allemagne, et vécut, au commencement du treizième siècle, à la cour des princes de Thuringe et de la Basse-Saxe. Il assista, en 1206, au fameux combat littéraire de Wartbourg. Les poésies par lesquelles il a illustré l'Époque des princes souabes sont : I. L'*Énéide*, qui est moins une traduction du poète latin qu'une imitation de l'ouvrage publié en langue française ou provençale, par Chrestiens de Troyes, sous le titre de *Roman de l'Éris et l'Énéide mis en rimes*. Le manuscrit se trouve dans les bibliothèques de Gotha, de Vienne et de Dresde. Il a été publié dans le *Recueil* de Muller, Berlin, 1784. On y compte 13,331 vers. Dans la préface est une Dissertation curieuse : *De antiquissimâ Æneidos versione germanicâ Henrici de Veldeck antè sexcentos ferè annos concinnatâ, cujus codex manuscriptus asservatur in bibliothecâ ducis Saxo-Gothani*. D'après ce qu'on y lit, Veldeck avait terminé son travail lorsque Louis, landgrave de Thuringe, épousa une fille du landgrave de Clèves. La princesse, à qui l'auteur avait présenté son ouvrage, le garda avec si peu de soin, qu'il fut égaré pendant neuf ans. Veldeck, ayant eu le bonheur de le retrouver, le revit et le mit au jour, vers l'an 1180. Si nous l'avions tel qu'il est sorti des mains de Veldeck, cet ouvrage serait la plus ancienne production des troubadours allemands; et nous y trouverions leur langue et leur manière d'écrire telles qu'elles étaient à la fin du douzième siècle ; mais le plus ancien manuscrit, celui de Gotha, n'a été transcrit que vers la fin du quatorzième siècle. Celui de la bibliothèque de Vienne n'est que de l'an 1474; et il n'est point facile de discerner ce que les copistes peuvent avoir changé ou ajouté, afin de le rendre plus intelligible à leur siècle. II. *Ernest, duc de Bavière*, poème épique, qui se trouve en manuscrit, à la bibliothèque de Gotha. Veldeck assure qu'il en prit le texte dans un ouvrage latin, qui est probablement *Carmen de variâ Ernesti, Bavariæ ducis, fortunâ*, publié par Martene, dans son *Thesaur. anecd.*, III, pag. 335; et par Eckard, dans son *Comment. de reb. Franc. Orient.*, pag. 510. Ce poème, dans lequel Veldeck a chanté les entreprises guerrières et les infortunes d'Ernest, fut accueilli avec grande faveur. Ces infortunes sont devenues si populaires en Allemagne que les enfants même apprennent à les chanter. III. *Légende du bienheureux S. Gervais, évêque de Maëstrich*, 4 chants, qui se trouvent dans la *Collection* de Manassen et à la bibliothèque du Vatican. Veldeck est un des minnésingers qui ont le plus contribué à l'illustration de l'époque que l'on appelle période des empereurs souabes. C'est l'âge d'or de la poésie allemande : elle fleurit et disparut avec ces princes. La gloire des minnésingers est un phénomène étonnant dans l'histoire. On en cherche la cause dans les différentes circonstances du temps, et surtout dans les croisades. L'Occident s'était jeté sur la Terre-Sainte : les croisés, revenus de l'Orient, en racontaient des choses merveilleuses; et leurs récits enflammaient tous les esprits romanesques. De la Provence, les chants des troubadours passèrent en Allemagne, et les minnésingers y trou-

vèrent des modèles à imiter. C'est à Veldeck que commence cette suite de poètes souabes, qui, pendant plus de deux cents ans, ont compté parmi eux des princes, des rois, des empereurs. En 1206, Hermann, landgrave de Thuringe, rassembla, dans son château de Wartbourg, les minnésingers les plus renommés. Il les engagea dans un combat littéraire, où brilla Veldeck, et que l'un d'eux a décrit sous le titre de la *Guerre de Wartbourg*. G—Y.

VELEZ. *Voy*. GUEVARA, XIX, 41.

VELLA (JOSEPH), né à Malte, chapelain de l'ordre, et faussaire littéraire, est connu à ce dernier titre. Se trouvant à Palerme, en 1782, il accompagna Mohammed ben Othman dans la visite que cet ambassadeur marocain fit à l'abbaye Saint-Martin. Ayant appris de Louis Moncada, gentilhomme sicilien, que depuis long-temps on croyait posséder un manuscrit arabe, qui remplissait une lacune de près de deux siècles dans l'histoire de la Sicile, pendant le moyen âge, il imagina, après le départ de Mohammed, de dire que cet Africain avait trouvé dans la bibliothèque de Saint-Martin un manuscrit contenant la correspondance entre les gouverneurs arabes de la Sicile et leurs maîtres les souverains de l'Afrique. A l'appui de cette première imposture, Vella supposa avoir établi une correspondance avec Mohammed, et bientôt après, il annonça la découverte à Fez d'un second exemplaire du manuscrit de l'abbaye de Saint-Martin, mais plus étendu; puis la découverte d'un autre ouvrage qui servait de continuation à celui-ci, et qui était relatif à la domination des Normands en Sicile; enfin une suite de médailles confirmatives du contenu des manuscrits. Alphonse Airoldi, archevêque d'Héraclée, juge de la légation apostolique et de la monarchie de la Sicile, se déclara le protecteur de Vella, et pourvut à toutes les dépenses que la publication de l'ouvrage exigeait. Sous les auspices du prélat, parut, en 1789, le premier volume du *Codice diplomaticó di Sicilia sotto il governo degli Arabi, publicato per opera e studio di Alfonso Airoldi*, etc. C'était une traduction italienne faite par Vella du manuscrit arabe; Airoldi y avait ajouté des notes, et une longue préface ou introduction. Cinq autres volumes virent le jour; le sixième, qui est de 1792, devait être encore suivi de deux autres. A l'apparition du premier, des doutes furent élevés par beaucoup de savants sur l'authenticité du texte original. Airoldi résolut de le faire imprimer, et pour cela il acquit de Bodoni une fonte de caractères arabes. Vella, loin d'être effrayé par les doutes manifestés sur le *Codice diplomatico*, fit paraître à Palerme, en 1793, aux frais du roi de Naples, le premier volume de deux éditions, dont la principale, dans le format in-folio, contenait le texte arabe avec la traduction italienne du prétendu manuscrit découvert à Fez, et intitulé : *Kitab-divan Mesr*, ou *Libro del consiglio d'Egitto*. On imprimait le second volume, lorsqu'après plusieurs examens, l'imposture devint évidente aux yeux les plus fascinés. Vella finit par avouer lui-même ce qu'il avait fait; il fut, en 1796, condamné à quinze ans de prison; le bénéfice de Saint-Pancrace, une pension qui avait été accordée à Vella, et ses autres biens furent, sauf une rente alimentaire de trente-six onces d'or,

adjugés au fisc jusqu'à remboursement des dépenses faites par le trésor royal pour le *kitab*, etc. Ce qui était imprimé du second volume fut détruit ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que le jugement fut porté par ce même Alphonse Airoldi qui avait été si long-temps sa dupe. Vella est mort il y a quelques années. M. J. Hager a donné sur ses deux publications désignées aussi, l'une sous le titre de *Code martinien*, l'autre, sous celui de *Code normand*, une brochure allemande, dont la traduction française est intitulée : *Relation d'une insigne imposture littéraire, découverte dans un voyage fait en Sicile, en* 1794, *par M. le docteur Hager*, Erlang, 1799, in-8°. M. Silvestre de Sacy, qui a rendu compte de la *Relation*, etc., dans le *Magasin encyclopédique*, ve. année, tome VI, pages 336-356, a fourni de *Nouveaux renseignements* sur l'affaire de Vella dans le même journal, VIe. année, tome V, pag. 328-339. Z.

VELLÉDA ou VELÉDA, la plus célèbre des prophétesses de la Germanie, appartenait à la nation des Bructères, mais exerçait une influence en quelque sorte magique sur toutes les peuplades barbares disséminées le long des deux rives du Rhin. On sait par Tacite et par quelques autres écrivains que les Germains s'accordaient à trouver dans les femmes quelque chose de céleste, et que, dans les affaires les plus importantes, ils se soumettaient à leurs décisions comme à des oracles. Aussi leurs villages et leurs huttes roulantes étaient remplis de prêtresses qui, les unes par intervalles, les autres continuellement, prétendaient dévoiler les mystères de l'avenir. Velléda vivait à-peu-près au milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, en 70, lorsque la Gaule presque tout entière se souleva à la voix de Civilis. Elle n'avait pas attendu les progrès de la rébellion pour se déclarer ; et dès la première levée de boucliers, animée d'un enthousiasme patriotique et sauvage, elle annonça la défaite totale et l'anéantissement des Romains, qui, déchirés déjà par les guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, ne pouvaient opposer que de faibles digues à la fureur des Gaulois et des Belges. Les premiers succès des troupes révoltées, la défection de Classicus et de Tutor, l'entrée triomphale de Civilis à Vetera Castra, justifièrent dans les commencements son audacieuse prophétie, et lui concilièrent la confiance des alliés. Par elle les Caninéfates et même les Ubiens, anciens et fidèles alliés des Romains, se laissèrent entraîner dans la coalition formée contre les Romains. Civilis, après la prise de Vetera, lui avait livré, avec des dépouilles magnifiques, plusieurs officiers ennemis de la plus haute distinction; et dans la suite, les Germains s'étant emparés par surprise de la plupart des vaisseaux de Petilius Cerealis, ils envoyèrent par la Lippe la trirème prétorienne à Velléda. Enfin, dans toutes les circonstances, on voit le nom de Velléda uni à celui de Civilis, même dans le langage des ennemis, comme si l'autorité suprême eût été partagée entre eux, et que le guerrier ne pût rien sans la prophétesse, ou la prophétesse rien sans le guerrier. Cependant les efforts des Gaulois pour reconquérir leur indépendance ne furent pas long-temps couronnés par la victoire ; et les armées romaines, qui naguère étaient occupées à s'en-

tre-détruire, ayant enfin reconnu Vespasien, et se réunissant contre les ennemis étrangers, les eurent bientôt battus et forcés à la paix. Velléda joua encore un grand rôle en cette occasion : c'est à elle que Cerealis s'adressa principalement pour réussir à pacifier les Gaules; et celle qui, en faisant parler les dieux, avait décidé à prendre les armes tant de peuples à peine connus les uns des autres, les leur fit poser de même au nom de la divinité. Il paraît néanmoins qu'à une époque postérieure Velléda appela de nouveau ses concitoyens à la liberté, car elle fut prise par Rutilius Gallicus, et menée en triomphe à Rome. Depuis cet événement, l'histoire ne fait plus mention d'elle. Velléda vivait seule et célibataire : elle ne se laissait jamais apercevoir au peuple, ni même aux généraux avec lesquels elle n'avait de communications qu'au moyen de ministres chargés de cette seule fonction. Une tour élevée lui servait de sanctuaire; et c'est dans cet asile qu'elle rendait ses oracles. M. Horace Vernet a fait un beau tableau qui représente Velléda dans l'attitude de l'inspiration. Le caractère prêté par Tacite à cette prophétesse, a fourni à l'auteur des Martyrs un des épisodes les plus brillants de son poëme, livres VIII et IX. — Voir Tacite, *Hist.*, liv. IV et V; *Esprit militaire des anciens Germains*, p. 152.

P—OT.

VELLEIUS. *V.* PATERCULUS.

VELLEJUS (ANDRÉ-SEVERIN), historiographe et conseiller de Frédéric II, roi de Danemark, né dans le bourg de Vedèle en Jutland, fut d'abord prédicateur de la cour. Ayant manifesté du goût pour l'étude de l'histoire, il fut pourvu d'un canonicat à Ripen, et put se livrer tout entier à des recherches historiques. C'était un des hommes les plus savants de son temps. Il mourut le 13 février 1616 à l'âge de soixante-quatorze ans. Il est le premier qui ait tiré des manuscrits et publié *Adami Bremensis Historia ecclesiastica*, avec des notes, Copenhague, 1579, in-8°. Il a encore publié : I. *Vie des souverains pontifes romains, en vers danois*, Copenhague, 1571, in-8°. II. *Saxon le grammairien, traduit en langue danoise*, Copenhague, 1575, in-fol.; réimprimé en 1610. III. *Descriptio Islandiæ, per Gudbrandum episcopum Islandiæ communicata*, ibid. IV. *Oratio funebris in obitum Frederici II, cum chronologiâ rerum, imperante hoc rege, ab 1533 ad 1588, gestarum*, Copenhague, 1588, in-4°. V. *Septem sapientium Græciæ Aphorismi*, Sora, 1590, in-8°. VI. *Vita Sunonis Tiuffveskæg*, Sora, 1642, in-8°. VII. *Centuria cantilenarum danicarum, de priscis Danorum regibus et rebus gestis*, Copenhague, 1643, in-8°. Ce recueil de chants populaires est très-précieux pour l'histoire de Danemark, et pour la connaissance des mœurs et des idiômes de chaque siècle.

G—Y.

VELLERON. *V.* CAMBIS.

VELLUTELLO (ALEXANDRE), littérateur lucquois, était né dans les premières années du seizième siècle (1). Dans sa jeunesse, s'étant passionné pour Pétrarque, il forma le projet d'écrire la vie de ce grand poëte; mais, avant de l'exécuter, il voulut visiter Avignon, se flattant d'y recueillir, sur le séjour

(1) Le *Diction. universel* place sa naissance à l'année 1519; mais il n'aurait eu que sept ans en 1525, date de la première édition de son *Exposition* sur les sonnets de Pétrarque.

de Pétrarque en cette ville, des renseignements inconnus à ses devanciers, et de parvenir enfin à connaître l'origine de la belle Laure. D'Avignon il se rendit à Vaucluse, et par-tout il visita les archives publiques, et consulta les personnes qu'il jugea le plus capables de lui donner les éclaircissements dont il avait besoin. Des recherches faites avec tant de zèle n'aboutirent qu'à lui procurer des notions vagues et fausses sur l'objet de son voyage. De retour en Italie, il publia les *Sonnets* de Pétrarque, Venise, 1525, in-4°., avec des notes et la vie de l'auteur. Cette édition fut reçue avec empressement par les nombreux admirateurs de Pétrarque; et la presse la reproduisit dix ou douze fois dans un petit nombre d'années (*V.* la *Biblioteca d'Eloquenza* de Fontanini, II, 24). La *Vie de Pétrarque*, par Vellutello, devint la source unique où puisèrent tous ceux qui faisaient de ce poète, et de ses ouvrages, l'objet de leurs travaux; et probablement elle jouirait encore de cet avantage, si l'abbé de Sade n'en eût pas relevé les erreurs dans ses *Mémoires sur Pétrarque* (*V.* SADE, XXXIX, 471). Vellutello est l'éditeur d'une comédie d'Aug. Richi: *I tre Tiranni*, Venise, 1533, in-4°. Il nous apprend dans la préface que cette pièce, composée à l'imitation des meilleurs poètes grecs et latins, fut représentée en présence de Charles-Quint et de sa cour, aux fêtes de son couronnement. On lui doit encore un *Commentaire sur la divine Comédie* de Dante, Venise, 1544, in-4°.; réimprimé plusieurs fois, notamment avec celui de Landino (*V.* ce nom), ibid., 1564, in-fol. On a cité, à l'art. DANTE (*V.* X, 522), les meilleures éditions de ce commentaire, dont les Italiens font beaucoup de cas, et qui réellement est fort utile pour pénétrer le sens de plusieurs passages obscurs de ce fameux poème. W—s.

VELLUTI (DONATO), auteur d'une célèbre Chronique de Florence, naquit en cette ville le 16 juillet 1313. Il était d'une ancienne famille, originaire d'un Castello di Semifonte dans le Valdelsa, détruit en 1202 par les Florentins, après une longue guerre. Cette famille, qui, ainsi que le reste de l'aristocratie, soutenait sa noblesse par de grandes affaires de commerce, fut une des premières à construire un palais remarquable sur la Via Maggio de Florence; les noms de la *Via dei Velluti* et de la *Via de' Vellutini* attestent encore en cette ville leur antique illustration. Le père de Donato, nommé Lamberto, obligé de s'absenter souvent pour ses affaires ou pour celles de l'état, confia la première éducation de son fils à quelques-unes de ses parentes. L'enfant, âgé de dix ans, fut un jour détourné et enlevé par des voleurs, et conduit à Lucques. Cette ville était alors en guerre avec Florence, et gouvernée par Castruccio Castracani auquel les ravisseurs remirent le jeune Donato. Malgré les haines nationales, il subsistait quelque amitié entre Castruccio et les Velluti; le seigneur de Lucques interrogea le jeune Donato, fut charmé de ses réponses, et le fit promptement ramener dans sa famille. En 1329, Donato, âgé de seize ans, alla étudier à Bologne, et après un long séjour dans cette ville, étant sur le point d'y recevoir le doctorat en jurisprudence, il en partit sans pouvoir se présenter pour ce grade, par suite de l'interdiction que le Saint-Siége lança contre les Bolo-

nais. Il alla continuer ses études du Digeste à Careggi, près Florence, où il profita des leçons de Ugo Altoviti. De retour à Florence, il vécut quelque temps très-retiré; ensuite un seigneur de ses parents le fit juge à Colle, quoiqu'il n'eût point la qualité de docteur. Donato se distingua honorablement dans ces fonctions, et il y joignit l'enseignement des Institutes sur lesquelles il se chargea d'ouvrir un cours public. Plus tard, il s'établit à Florence et y acquit une grande considération comme jurisconsulte. Le duc d'Athènes, ayant usurpé le pouvoir suprême, le plaça le premier au nombre des *Priori di libertà*, magistrature importante et difficile à exercer en de pareils temps; il le nomma également avocat des pauvres. Mais Donato ne fréquentait pas le palais du maître, et n'usait de son crédit que pour d'utiles réclamations. Le duc fut chassé; la cité adopta de nouveaux réglements, entre autres sa division par quartiers, conservée encore aujourd'hui, et qui fut souvent d'une grande utilité politique; le collége des *Priori* subit de sages réformes; et tous ces changements furent en grande partie l'ouvrage de Donato Velluti. Le reste de sa vie fut partagé entre l'exercice de sa profession de jurisconsulte, conseil (*savio*) d'une foule de grandes maisons, et la gestion de beaucoup d'emplois. Il fut gonfalonier ou officier supérieur dans une partie de la garde urbaine, et en 1350, il devint gonfalonier de justice, dignité du premier ordre. Son expérience et son savoir le firent charger très-fréquemment de missions délicates, soit pour traiter des intérêts de la république avec les états voisins, soit pour intervenir comme arbitre au nom de la seigneurie de Florence dans une multitude de querelles entre différentes villes ou entre des familles puissantes. Ces démêlés, toujours renaissants, ne laissaient pas manquer d'occupation les juristes conciliateurs, mais ils les exposaient souvent à d'assez grands dangers personnels; ils les détournaient d'ailleurs des soins de leur clientèle ordinaire, et leur coûtaient de grandes dépenses. Velluti, après avoir maintes fois éprouvé ces inconvénients, éluda les missions lointaines dont on voulait le charger, entre autres une ambassade à Avignon auprès du pape; des douleurs de goutte le retenant chez lui, il entreprit sa Chronique à l'âge de cinquante-quatre ans, à l'aide de ses papiers de famille et de ses souvenirs. Trois ans après, il mourut le 1er. juillet 1370, comme il entrait de nouveau dans les fonctions de gonfalonier de justice. Il avait été marié deux fois et avait eu quatre enfants de chaque union, dont six fils. Ses descendants tinrent longtemps un rang honorable à Florence, et ont passé depuis à Naples. Les Mémoires de Velluti restèrent inédits jusqu'au dix-huitième siècle, et les diverses copies qui s'en firent furent prises sur un manuscrit endommagé, altéré même à dessein dans quelques passages par les scrupules de l'un des descendants de l'auteur, qui crut devoir effacer, entre autres choses, une anecdote curieuse sur la transmission héréditaire des vengeances personnelles dans les familles, dont ces temps offraient beaucoup d'exemples. Pendant le dix-septième siècle ces Mémoires furent lus et mentionnés avec éloge par plusieurs des savants qui rendirent tant de services à la langue toscane, et ils furent déclarés *texte de langue* par la Crusca. Enfin Domin. Marie Manni, impri-

meur et critique célèbre, en publia une édition très-soignée, et adoptée comme faisant autorité, sous ce titre : *Cronica di Firenze di Donato Velluti, dall' anno* 1300, *in circa, fino al* 1370, Florence, 1731, in-4°. Manni donne, en tête de l'ouvrage, une Préface étendue et intéressante, et le fait suivre par un fragment d'une autre Chronique de François di Durante, dont il convient de dire ici quelques mots. L'auteur, né en 1323, est resté peu connu ; mais ce fragment est remarquable par un témoignage sur un usage singulier du clergé à cette époque ; c'est une description du mariage spirituel contracté par l'évêque de Florence à son avénement, avec l'abbesse de Saint-Pietro Maggiore : il lui donnait un anneau, et couchait la nuit dans un lit somptueux que les religieuses lui offraient dans leur monastère. De son côté, il faisait présent à l'abbesse d'un cheval avec son harnois. Pour revenir à la Chronique de Velluti, il nous reste à observer qu'elle offre surtout l'histoire des aïeux de l'auteur et la sienne propre ; mais que les principaux événements historiques s'y mêlent d'une manière très-intéressante, releves par le mérite et la naïveté de ce style tant admiré des Toscans dans leurs plus anciens monuments littéraires. V—G—R.

VELLY (PAUL-FRANÇOIS), historien français, naquit à Crugny, près de Reims, le 9 avril 1709; quelques-uns disent 1711, mais cette seconde date est moins probable. Son père avait exercé plusieurs professions ; on l'avait vu tour-à-tour ou à-la-fois médecin, chirurgien, apothicaire, notaire, huissier et bailli. Le jeune Velly fit ses études au collége de Reims, que tenaient les Jésuites, et entra dans leur société, en octobre 1726. On ignore en quelles villes ils l'envoyèrent remplir les fonctions de professeur ; mais on sait qu'en déc. 1740 il quitta leur compagnie, non sans conserver cependant des relations avec plusieurs d'entre eux. Il fut même, quand il revint à Paris en 1741, employé dans leur collége de Louis-le-Grand, en qualité de précepteur. Pour se délasser de ce service, et se mettre en état de s'en affranchir un jour, il se livrait à des études sérieuses, et se préparait à prendre place parmi les écrivains. Il ne débuta pourtant dans cette carrière qu'en 1753, par la traduction (1) d'un opuscule satirique de Swift (*V.* XLV, 286), sur la guerre terminée en 1713 par le traité d'Utrecht. Les Jésuites s'empressèrent d'annoncer cette version dans leurs Mémoires de Trévoux (déc. 1753), en louèrent excessivement le style, et déclarèrent que le traducteur était *capable de quelque chose de mieux*. En effet, l'abbé Velly avait entrepris un bien plus grand ouvrage. On ne lisait presque plus les histoires générales de la France rédigées avant le milieu du XVIIme. siècle (2). On s'apercevait même que Mézerai (*V.* XXVIII, 508-511) s'était souvent dispensé de remonter aux sources de nos anciennes annales, et on pouvait le regretter d'autant plus, qu'il eût été fort capable d'y puiser avec clairvoyance et discernement. Daniel, tant prôné en 1713, n'avait déjà plus qu'un petit nombre de lecteurs : Longuerue et Voltaire avaient signalé ses erreurs, accusé sa par-

---

(1) *Le procès sans fin, ou l'histoire de John Bull*, par le docteur Swift. A Londres, chez Nourse, 1753, 248 pages in-12.

(2) Voyez dans cette Biogr. univ. les articles Gaguin, Nicole Gilles, Paul-Émile de Verone, Belleforest, J. de Serres, Du Haillan, Scip. Dupleix.

tialité : on se plaignait encore plus de la négligence de sa diction, de la monotonie de son style ; et ces défauts choquaient ou rebutaient à tel point, qu'on ne lui tenait point assez compte des recherches laborieuses par lesquelles il avait, l'un des premiers, porté quelque lumière dans l'histoire si ténébreuse de la dynastie Mérovingienne. Les matériaux d'un corps d'Annales, plus complet et plus exact, venaient d'être fournis par dom Bouquet dans huit volumes du Recueil de relations et de pièces originales, imprimés de 1738 à 1752 : on dut croire que Velly avait exploité une mine si féconde, lorsqu'on le vit mettre au jour les deux premiers tomes d'une nouvelle *Histoire de France*, en 1755, l'année même où une seconde édition de celle de Daniel, augmentée par Griffet, commençait à paraître. Cependant tous les règnes mérovingiens tenaient, avec ceux de Pepin et de Charlemagne, dans le 1er. tome (in-12) de Velly, et le second finissait à l'an 1108, époque de la mort de Philippe I, quatrième roi capétien. C'était beaucoup de rapidité : ces deux volumes essuyèrent des critiques, auxquelles l'auteur répondit dans la préface du troisième, où l'histoire est continuée jusqu'à la mort de Philippe II ou Auguste, en 1223. Les trois suivants ont pour matière les règnes de Louis VIII, Saint-Louis, Philippe III et Philippe-le-Bel. L'auteur travaillait au huitième, il en avait rédigé les 226 premières pages quand il mourut d'un coup de sang, le 4 sept. 1759, âgé, dit-on, de quarante-huit ans ; mais il faut dire cinquante, s'il était né, comme on l'assure, le 9 avril 1709. Il avait négligé le régime et les précautions que lui conseillaient ses amis, avertis par l'extrême rougeur de son visage des périls dont son tempérament le menaçait. Sa gaîté naturelle les lui dissimulait ; et son ardeur pour le travail l'entraînait à les affronter. Ceux qui le connaissaient le regrettèrent vivement ; car il était sensible à l'amitié, et ses mœurs, aussi pures qu'aimables, commandaient l'estime, en inspirant l'affection. On ne sait pas de quelle fortune il jouissait : on dit seulement que les libraires Desaint et Saillant lui payaient quinze cents francs par volume de son histoire. Les huit premiers tomes de cet ouvrage ont eu, chez les mêmes libraires, une seconde édition in-12, en 1761 et 1762. La troisième est en 15 volumes in-4°., qui ont été publiés de 1770 à 1789, et qui comprennent les continuations, par Villaret, depuis la seconde année du règne de Philippe de Valois, en 1329, jusqu'à l'an 1469, sous Louis XI ; et par Garnier (*V.* ce nom, XVI, 490), jusqu'en 1564, sous Charles IX. On y joint l'Avant-Clovis de Laureau, la Table de M. Rondonneau, une Collection de portraits, en 8 vol. in-4°., et un Atlas géographique, en 2 vol. in-fol. Les éditions in-12 n'ont pas ces deux derniers appendices ; mais lorsqu'elles comprennent tous les autres articles, le nombre des volumes s'élève à trente-cinq. Fantin des Odoards en a fait vingt-six autres, destinés à continuer Garnier. Un plus estimable travail a été entrepris, en 1819, par M. Dufau, qui, reprenant l'histoire générale de la France à l'an 1564, l'a conduite jusqu'à la mort de Henri IV, en 1610 (6 vol. in-12, outre un tome d'Avant-Clovis). Mais nous revenons aux livres de Velly lui-même et aux jugements qui en ont été portés. L'abbé Lebeuf (*Journ. de Verdun*, 1755 et 1759) releva ri-

goureusement, et néanmoins sans malveillance, quelques détails inexacts; des noms de lieux, de personnes, de dignités, mal écrits ou mal expliqués. Lebeuf était peu satisfait du plaidoyer, assez étrange en effet, que l'auteur avait composé en faveur de la reine Brunehaut, et refusait de reconnaître le nom de cette princesse dans celui des anciennes chaussées qui traversent des parties du royaume. Une critique plus amère et bien moins juste parut sous le titre de *Lettre importante;* elle roulait sur de prétendues fautes de chronologie, et sur la qualification de patrice, attribuée à Charlemagne. Les journalistes de Trévoux (déc. 1755), tout en traitant avec de grands égards leur ancien confrère, lui reprochèrent de n'en avoir point assez montré pour le clergé et pour les moines. Sa réponse à ces observations diverses, imprimée à la tête de son tome troisième, est écrite avec humeur; elle n'est pas d'un très-bon goût. Il eût été plus honorable d'avouer naïvement quelques erreurs aussi réelles que légères, et de se défendre avec modération sur d'autres articles très-soutenables. Les expressions dont il s'était servi en parlant de sainte Geneviève et de saint Germain, et l'usage qu'il avait fait, à plusieurs reprises, du mot de *destinée,* provoquèrent (*Journal* de Verdun, 1763) des réflexions fort sévères, dont l'auteur était l'abbé Jean-André Mignot, grand-chantre d'Auxerre (*Voy.* ce nom, XXIX, 24). On se récria ensuite contre ce qu'il disait, dans ses tomes III et IV, sur l'autorité des états-généraux et des parlements (3). D'une autre part, Nonnotte prétendit qu'il copiait l'*Essai sur les mœurs des nations*, de Voltaire, et qu'ayant un jour écrit à ce poète, pour savoir à quelle source était puisée certaine anecdote, il en avait reçu cette réponse : « Qu'importe qu'elle soit vraie ou fausse ? Quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux? » La vérité est que Voltaire n'a eu aucune correspondance avec Velly. Celui-ci, d'ailleurs, s'il a quelquefois consulté l'Essai sur les mœurs, était loin d'en adopter aveuglément tous les récits : il contredit, par exemple, celui qui concerne les vêpres Siciliennes; et à ce propos, il appelle Voltaire *un peintre inimitable en tout, mais principalement dans les portraits d'imagination,* paroles qui ne semblent pas destinées à louer ce grand écrivain comme historien. De son côté, Voltaire, en avouant qu'il y a des morceaux bien faits dans Velly, trouve qu'en général son style est au-dessous de son sujet, et qu'il n'a point assez profité de l'avantage d'être venu le dernier, et d'avoir à sa disposition plus de matériaux qu'aucun de ses prédécesseurs : il blâme particulièrement un discours prêté à Bondocdar (*Voy.* BIBARS), et dans lequel ce soudan parle *des nobles champs du dieu Mars.* De tous les juges de Velly, le plus intraitable a été Mably, qui n'a pas craint de s'exprimer en ces termes : « Il a voulu prendre une autre » route, rendre compte de nos lois » et peindre nos mœurs; mais il a » tout confondu par ignorance. Il » attribue à la première race des » usages qui n'appartiennent visible» ment qu'à la troisième : son his» toire est un chaos, où tout est jeté, » mêlé, confondu sans règle et sans

(3) *Lettre à l'abbé Velly* sur les tomes III et IV de son Histoire de France, au sujet de l'autorité des États et du droit du Parlement de vérifier les édits, etc. (par le président Rolland, *V.* ce nom, XXXVIII, 474), 23 pag. in-12.

» critique; en un mot, je vois un » historien qui s'est mis aux gages » d'un libraire, et dont la stérile » abondance fait la richesse. » Palissot le trouve au contraire fort éclairé; mais il renouvelle contre lui les plaintes des rédacteurs du Journal de Trévoux. Un plus savant critique l'a, dans cette Biographie même (XVI, 490), déclaré *superficiel*, en lui accordant toutefois de l'esprit et du goût. Nous croyons devoir aussi des éloges à son talent, à la clarté, à la douceur et même à l'élégance de sa diction. Il a rendu notre histoire plus lisible, quoique son style manque ordinairement d'énergie, et que les couleurs n'en soient jamais bien vives. Il règne quelque monotonie dans les tours; et l'on pourrait reprendre çà et là des expressions outrées ou fausses. Le fond de l'ouvrage n'est pas sans mérite, et suppose au moins quelque travail: l'auteur redresse Baillet, critique Rapin Thoyras, et le contredit un peu trop, selon Voltaire; il corrige Daniel, et donne des conseils à son éditeur Griffet; il profite des ouvrages modernes, de l'*Esprit des lois*, de l'*Essai sur les mœurs des nations*, et surtout des *Mémoires* de l'académie des inscriptions et belles-lettres: mais on est forcé d'avouer que son érudition et sa critique sont presque toujours d'emprunt: ce n'est pas sans raison que Meusel et d'autres étrangers lui reprochent d'avoir trop négligé les sources. Il y avait plus de parti à tirer de la collection de dom Bouquet: nous en avons aujourd'hui des preuves bien sensibles dans les trois premiers volumes de l'*Histoire des Français*, par M. de Sismondi, et dans les *Annales du moyen âge* (jusqu'en 814), publiée en 1825, à Dijon (8 vol. in-8°., par M. Frantin). Velly n'avait point fait assez de recherches pour éviter les omissions et les erreurs: faute d'études, il est resté quelquefois plus crédule qu'il n'avait envie de l'être. On devrait lui savoir beaucoup de gré du soin qu'il a pris de retracer les origines, les institutions, les mœurs, s'il régnait un peu plus d'exactitude, de précision et de méthode dans ces importantes parties de son ouvrage. Mais nous n'aurons aucune sorte de restriction à mettre aux éloges que méritent la droiture de ses intentions, sa véracité, sa franchise; il dit toujours ce qu'il croit vrai; il n'omet que ce qu'il ignore, et n'altère que ce qu'il sait mal. Ses récits ne sont dominés, déterminés d'avance par aucun système; et s'il n'a point les avantages de la véritable et profonde science, il n'a pas les travers de la fausse. Peut-être ne possédons-nous rien encore qui puisse remplacer, pour le plus grand nombre des lecteurs, ceux de ses volumes qui concernent les premiers rois capétiens jusqu'à Charles IV inclusivement. *Voy.* des Notices sur Velly dans l'*Année littéraire*, 1760, t. III, p. 259; à la fin du 3me. tome de la *Bibliothèque historique de la France*, p. CV;..... les Observations de Gaillard sur l'Hist. de France de Velly, Villaret et Garnier, etc. D—N—U.

VELSER. *Voy*. WELSER.

VELTHEIM (AUGUSTE-FERDINAND, comte DE), membre de la société royale de Londres et de celle de Helmstadt, naquit, le 18 septembre 1741, au château de Harbk dans le duché de Magdebourg. Comme il avait de bonne heure annoncé des dispositions pour l'étude de la minéralogie, ses parents lui firent faire, pendant deux ans, un cours de cette science, à l'université

de Helmstadt; et en 1762, ayant été placé à la chambre des finances du duc de Brunswick, il fit, avec son père, un voyage en Allemagne, pour visiter les mines et les salines. A son retour, en 1766, il fut nommé sous-inspecteur des mines, dans le Hartz (1). C'est en remplissant avec zèle les fonctions de cette place qu'il écrivit : I. Son Traité de *Minéralogie*, publié depuis à Brunswick, 1781, in-fol. En 1779, affligé par la mort de son épouse, il quitta sa place pour se retirer dans ses terres. Depuis il racontait souvent avec attendrissement, qu'une collection très-précieuse de minéraux lui ayant été offerte pour son cabinet, mais que ses moyens ne lui ayant pas permis alors d'en faire l'acquisition, son épouse lui avait donné ses bijoux, et ne lui avait point laissé de repos qu'il ne les eût vendus, pour pouvoir payer cette collection. Le duc de Brunswick lui proposa une place de ministre à son conseil; et en 1790, l'impératrice Catherine le nomma inspecteur-général des mines et salines de la Russie, en Europe et en Asie. A ces offres séduisantes, il préféra la vie tranquille qu'il menait à Harbke et fit, pour ses domaines : II. Des *Réglements contre les incendies*, publiés à Helmstadt, 1794, in-4°. On les cite comme des modèles de sagesse sur cet objet. Son père avait commencé à établir le grand parc de Harbke, qu'il planta d'arbres étrangers. Le fils l'augmenta; et ce parc devint la pépinière de l'Allemagne. Il en publia la description, sous ce titre : III. *Pépinière d'arbres forestiers, tirés en grande partie de l'Amérique Septentrionale et d'autres contrées, plantés dans le parc de Harbke*, Brunswick, 1795, 1er. vol. de la 2e. édit., in-8°., avec planches. Les deux derniers volumes parurent en 1800. Chaque espèce d'arbres avait son carré, qui portait le nom d'une province d'Amérique. On y trouvait le *Canada*, la *Floride*, la *Virginie*, etc. La montagne appelée le *Liban* possédait des cèdres de la plus grande beauté. Ils ont été détruits pendant un hiver rigoureux. Ce beau parc, ouvert au public, est la promenade des habitants de Helmstadt. En 1798, Veltheim fut arraché à ses paisibles occupations, ayant été nommé député du duché de Magdebourg, pour aller prêter foi et hommage entre les mains de Frédéric-Guillaume III, qui l'éleva au rang de comte. Dans ses dernières années, il recherchait surtout la conversation d'un ami, qui partageait avec lui ses études archéologiques. Il lui permit de traduire en français : IV. Son petit *Traité sur le vase de Barberini* ou de *Portland*, qu'il avait publié, en allemand, Helmstadt, 1791, in-8°. La traduction française parut, avec des notes savantes, aussi à Helmstadt, 1801. Le château de Harbke était un point de réunion pour les étrangers, et surtout pour les professeurs de l'université de Helmstadt, qui y trouvaient une bibliothèque nombreuse et choisie, un cabinet de minéraux, et de fossiles, des collections de tableaux, de gravures, etc. Ennemi des spéculations métaphysiques, Veltheim parlait avec dédain de la philosophie de Kant, qui, selon lui, n'est autre chose qu'un recueil de sophismes maladroitement enchaînés. Il avait applaudi avec enthousiasme

(1) Ce territoire montagneux, couvert d'immenses forêts, contient des mines d'argent, de fer, de cuivre, de plomb, de zinc, de soufre et de vitriol. Ses habitants, au nombre de cinquante mille, sont tous employés à leur exploitation.

aux commencements de la révolution française; mais les violences des 5 et 6 octobre 1789 le jetèrent dans une autre extrémité; et depuis ce moment il montra la plus forte répugnance, non-seulement pour ce qui se passait en France, mais encore pour tous les Français en général. Il ne trouvait point contre eux d'expressions de haine et de dédain assez véhémentes. Dans cette disposition, il publia : V. *Lettres sur les manufactures où l'on écrit les livres à la mode, sur les orateurs de la révolution et sur les néologues*, Helmstadt, 1793. Veltheim se permit, dans ces *Lettres*, les personnalités les plus inconvenantes contre ses anciens amis, Mauvillon et Campe. Elles reparurent depuis, dans le *Recueil de ses OEuvres*. Campe, un peu plus ménagé, n'y était représenté que comme un puriste plus ridicule que dangereux. La géologie était l'étude favorite de Veltheim. Il avait conçu le plan d'un grand ouvrage sur la *Formation de la superficie de la terre dans ses temps primitifs*. Il n'en a publié qu'un morceau, sous ce titre : VI. *Formation du basalte et ancien état des montagnes en Allemagne*. Ce petit traité a eu un grand nombre d'éditions, ainsi que les deux suivants. VII. *Défauts que l'on pourrait éviter dans les forges de fer en Allemagne*. VIII. *Réformes dans la minéralogie*, Helmstadt, 1793. IX. *Sur la méthode des anciens pour liquéfier les minéraux et sur celle qu'employa Annibal pour fondre les roches des Alpes*. X. *Sur les Vases murrhins* ou *Vasa murrhina*, 1791, in-8°. Il croit que ces vases sont faits avec une pierre particulière à la Chine. XI. *Des montagnes de Ctésias qui produisent l'onyx, et du commerce des anciens dans les Indes Orientales*, Helmstadt, 1791, in-8°. Il prétend qu'on doit chercher ces montagnes au-delà de l'Inde. XII. *Sur la statue de Memnon, l'émeraude de Néron, et sur la méthode des anciens pour tailler la pierre et le verre*, Helmstadt, 1793, in-8°. XIII. *Sur l'Hydrophane des modernes et sur le Pantarbas des anciens*. L'étude de l'histoire était un délassement pour Veltheim. Il a publié, sur l'histoire moderne : XIV. *Anecdotes sur la cour de France, en particulier dans les temps de Louis XIV et du régent, tirées des Lettres de la princesse Charlotte-Élisabeth, veuve de Philippe Ier., duc d'Orléans*, Strasbourg et Brunswick, 3e. édit., 1795, in-8°. Le petit traité suivant eut une grande vogue : XV. *Sur la défense d'exporter les grains hors du duché de Magdebourg*. Les *OEuvres* réunies de Veltheim parurent sous le titre de *Recueil de Traités historiques, archéologiques et minéralogiques*, Helmstadt, 2 vol. gr. in-8°. L'auteur vécut encore assez pour jouir de la faveur avec laquelle le public accueillit cette Collection, faite avec autant de soin que de jugement. Quoique Veltheim sût parfaitement les langues savantes, il n'a écrit qu'en allemand. Il mourut à Brunswick, le 2 octobre 1801. L'ordre qu'il avait introduit dans l'administration de ses biens, et sa manière de vivre, le mettaient en état de soulager ses amis, qui n'invoquaient jamais en vain son secours, et de fonder des établissements de charité dans ses domaines. Il blâmait vivement les excès auxquels la démocratie s'abandonnait en France contre la religion et les objets extérieurs de son culte. Cependant on ne le voyait jamais dans les assemblées du culte ré-

formé, auquel il appartenait; et l'on croit que sa religion personnelle n'était qu'un scepticisme absolu. Il eut d'une seconde épouse quatre fils, à l'aîné desquels il donna le nom de Roger, en mémoire de Roger de Veltheim, qui, au commencement du douzième siècle, fut archevêque de Magdebourg. G—y.

VELTHUYSEN (Lambert), en latin *Velthusius*, théologien protestant, né à Utrecht en 1622, y étudia, avec un succès éclatant, la philosophie, la théologie et la médecine, et pratiqua quelque temps cette dernière science; mais il paraît qu'il y renonça de bonne heure pour se livrer exclusivement aux spéculations de la théologie et de la métaphysique. Il devint le plus savant controversiste cartésien de la Hollande. Ses concitoyens l'élevèrent à plusieurs dignités importantes de la magistrature; et en 1668, il fut député par les chefs de la ville aux assemblées ecclésiastiques. Le zèle avec lequel il défendit leurs droits et la ténacité qu'il mit à empêcher que rien n'eût lieu, dans l'assemblée, contre la police extérieure et les intérêts de l'état, lui firent beaucoup d'ennemis. Ne pouvant accuser sa conduite, ils attaquèrent ses écrits, et déférèrent, comme impies, hétérodoxes et subversifs de toute discipline ecclésiastique, plusieurs passages d'un livre sur le devoir des pasteurs. Ces tracasseries, dans lesquelles il eut pour antagoniste le célèbre Voët, n'amenèrent d'autre résultat que la destitution de Velthuysen, en 1674. Il mourut à Utrecht, en 1685, âgé de soixante-trois ans. Il avait publié, cinq ans auparavant, à Rotterdam, une édition complète de ses OEuvres, dédiée à son frère Werner Velthuysen, et intitulée: *Lamb. Velthusii Opera omnia duab. partibus*, Roterod., Leers, 1680, in-4°. De ces deux parties, la première contient neuf ouvrages, savoir: 1°. un *Traité de la justice divine et humaine*; 2°. une *Dissertation sur l'usage de la raison dans les controverses et questions théologiques, et principalement dans l'interprétation de la sainte Écriture*; 3°. un *Traité moral sur la pudeur naturelle et la dignité humaine*; 4°. *Doctrine sur la grace et la prédestination, d'après une nouvelle méthode*; 5°. *Devoirs du pasteur*, etc.; 6°. *Traité de l'idolâtrie et de la superstition* (ces deux ouvrages, originairement écrits en hollandais, y sont traduits en latin); 7°. *Examen de cette question: Est-il permis à un prince chrétien de tolérer le moindre mal dans ses états* (trad. du holl. en lat.); 8°. *Traité des articles fondamentaux de la foi chrétienne*; 9°. *Essai de rétorsion de l'accusation calomnieuse intentée à l'auteur contre l'accusateur*. La seconde ne comprend que les six ou sept écrits suivants: 1°. *De l'origine de la philosophie, d'après les bases de Descartes, avec un Appendice sur Dieu et l'ame*; 2°. *Dissertation, en forme de lettre, sur les principes du juste et du beau*; 3°. *Dissertation sur le fini et l'infini*, etc.; 4°. *Démonstration du repos du soleil et du mouvement de la terre, pour Descartes contre Jean Dubois*; 5°. deux *Traités medico-physiques*, l'un *sur le Foie*, l'autre *sur la Génération*; 6°. *Traité du culte naturel et de l'origine de la mortalité*, etc. La plupart de ces ouvrages avaient été publiés auparavant, par exemple, les *Traités médico-physiques* à Utrecht, 1657, in-12; la *Dissertation sur l'usage de la raison*, ibid., 1668, in-12; le

Traité de la pudeur, etc., ibid. 1676, in-4°. Dans tous ces écrits, l'auteur déploie une érudition immense, un grand sens, une modération rare et un amour de la vérité aussi admirable que peu commun. Il est fâcheux que sa méthode ne soit pas plus nette et plus constante; son style, trop souvent prolixe et lourd, rebute plus qu'il n'intéresse. Velthuysen prend la défense de Descartes, et laisse voir partout des opinions calquées sur celles de ce grand homme. Cette similitude est visible dans les livres *sur le Beau et le Juste*, imitation du *Citoyen* de Hobbes, mais dans laquelle il s'éloigne des corollaires sombres et désolants du politique anglais, et substitue à son pessimisme égoïste des principes plus conformes au vrai et au bon. Il faut convenir néanmoins que la lecture de cette imitation ne laisse pas dans l'esprit des idées lumineuses et précises. Les Traités sur l'usage de la raison, sur la grace et sur l'idolâtrie, méritent d'être consultés. L'examen de cette question : « Un prince peut-il légitimement, etc. (*Voyez* ci-dessus) » est un paradoxe audacieux, traité avec talent. Le Traité de la pudeur contient d'excellentes choses; c'est le plus détaillé et le plus méthodique de tous. Il y passe en revue toutes les infractions qu'il est possible de faire à cette loi naturelle : la séduction, la fornication, l'adultère, la polygamie, le divorce; parle du mariage avec grandeur et autorité, et discute le problème des vœux du célibat. Toutes ces parties se lisent avec plaisir : c'est une grande idée que d'avoir uni dans le titre, comme elles le sont dans la réalité, la pudeur et la dignité humaine, dont cette vertu est le plus bel apanage. Aucun des ouvrages de Velthuysen n'a été traduit en français. On trouve un Éloge de cet auteur dans Gaspard Burmann, *Trajectum eruditum*. P—OT.

VELTWYCK (GÉRARD), orientaliste et homme d'état, était né, vers la fin du quinzième siècle, à Ravestein, ou, selon d'autres, à Utrecht, d'une famille d'origine juive. Ayant terminé ses études d'une manière brillante, il se consacra d'abord à l'enseignement, et devint, en 1528, recteur des écoles de Louvain. L'empereur Charles-Quint, instruit du mérite et de la capacité de Veltwyck pour les affaires, le fit l'un de ses conseillers, et lui confia diverses négociations, dont il s'acquitta très-bien. Nommé, en 1545, ambassadeur près de Soliman, il conduisit à Constantinople Hugues Favoli, qui se trouvait alors à Venise, et qui décrivit ce voyage en vers latins (*V.* FAVOLI, XIV, 219). On a la Harangue de Veltwyck à Soliman, et la relation de son ambassade, dans une Lettre qu'il adressa de Constantinople au chancelier Nicol. de Granvelle (*V.* ce nom). Ces deux pièces sont imprimées dans les recueils du temps. En 1549, il fut nommé trésorier de l'ordre de la Toison-d'Or, et il mourut à Vienne en 1555. L'étude approfondie qu'il avait faite de l'hébreu et du chaldaïque a contribué beaucoup à étendre sa réputation en Europe. On a de lui un poème en vers hébreux : *Schévilé tohn*, c'est-à-dire, les Sentiers du désert, Venise, Bomberg, 1539, in-4°. C'est une critique des rites judaïques, dont l'auteur fait voir la futilité. Le Catalogue de la bibliothèque de Leyde lui attribue encore un autre ouvrage intitulé : *Derech emnua*, c'est-à-dire, le Chemin de la foi, Padoue, 1563, in-4°. W—s.

VENANCE (Jean-François DOUGADOS, plus connu sous le nom de), capucin, est le seul peut-être des enfants de saint François qui se soit adonné avec succès à la poésie. Il naquit à Carcassonne, le 12 août 1763, de parents obscurs, et vivant de leur travail : mais l'intelligence et la vivacité d'esprit qu'il manifesta dès son enfance lui attirèrent la bienveillance d'un militaire distingué, qui prit soin de son éducation. Il lui en témoigna depuis sa reconnaissance en adressant la plus considérable de ses compositions à la fille de cet homme généreux. M. de Puységur, alors évêque de Carcassonne, et depuis archevêque de Bourges, lui permit d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais le goût décidé qu'il avait pour la poésie le porta à se jeter dans un cloître, où il espérait trouver plus de loisir pour s'y livrer sans distraction. Il se présenta chez les capucins, et fut envoyé d'abord à Beziers, où il composa quelques Cantiques, et ensuite à Toulouse, où il se trouva sous la direction du fameux Chabot, avec lequel il se brouilla bientôt, et dont la haine jalouse a été regardée comme une des principales causes de sa mort. De là, il passa à Rhodez, portant alors le titre de *capucin clerc étudiant* ; et en 1785, il résidait au couvent de Notre-Dame d'Orient, dans le diocèse de Vabres. C'est là qu'il composa son Voyage poétique, qui, publié sous le titre de la *Quête du blé*, commença à le faire connaître. Son Élégie *sur l'ennui*, envoyée, en 1788, au concours des jeux floraux, lui valut l'honneur d'être agrégé au musée de Toulouse, et à plusieurs autres académies. Cette dernière pièce fut insérée dans le *Journal général de France*. La réputation naissante de l'auteur fixa l'attention de M. de Ballainvilliers, intendant de Languedoc, qui l'appela à Montpellier. Là, il adressa à l'épouse de ce magistrat une pièce de vers très-agréables, intitulée : la *Veillée*. M. de Cambis, commandant de la province, s'intéressa pour lui auprès du cardinal de Bernis, son parent, et obtint la sécularisation du jeune poète, qui n'était pas encore engagé dans les ordres sacrés. Devenu libre, il alla à Nice, auprès de Mme. de Lubomirska, qui lui donna une pension de mille écus, avec le titre de son secrétaire. Mais il la quitta bientôt pour rentrer en France, où la révolution venait d'éclater; il en embrassa les principes avec chaleur, et vint d'abord à Sorèze, puis à Perpignan, où il fut nommé professeur d'éloquence. Il prononça, en cette qualité, l'éloge funèbre de Mirabeau. Peu après, la guerre s'étant déclarée entre la France et l'Espagne, il prit les armes, et parvint au grade d'adjudant-général. Envoyé à Paris, pour exposer le dénuement de l'armée, il s'y trouvait lors du 31 mai 1793. Il favorisa l'évasion de plusieurs Girondins, entre autres, de Biroteau, député des Pyrénées-Orientales à la Convention, qui depuis périt à Bordeaux. Cette action généreuse ne pouvait être pardonnée par les hommes qui dominaient alors. Il fut arrêté, par ordre du Comité de salut public, à Perpignan, où il était retourné, conduit à Paris, et livré au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort. Il fut exécuté le 12 janvier 1794, n'ayant pas encore accompli sa trentième année. Malheureux jeune homme, qui, comme tant d'autres, abandonna la carrière paisible des lettres, où l'attendait la gloire, pour aller chercher une mort cruelle au

milieu des orages ! Ses *OEuvres* ont été recueillies et publiées au profit de sa mère, par M. Aug. de La Bouisse, 1810, 1 vol. in-18. L'*Ennui* et la *Quête du blé* sont les pièces les plus distinguées de ce Recueil. Cette dernière avait été imprimée en 1786. En 1808, un M. de F. . . . en réclama la propriété comme auteur, et alla même jusqu'à soutenir que Venance était un être imaginaire. L'éditeur a établi, sans réplique, et l'existence et les droits de celui-ci. Aux preuves qu'il a données, l'auteur de cet article peut joindre son témoignage particulier. Il atteste qu'il a connu Venance à Montpellier, en 1788; que, dès cette époque, il a eu en son pouvoir une copie manuscrite de la *Quête*, et que Venance en était reconnu comme l'auteur, sans réclamation. « Ces poésies, dit un critique distin- » gué (M. Auger, *Journ. de l'Emp.* » du 16 sept. 1812), ont peu de va- » riété dans les idées et de poésie » dans l'expression, mais une mé- » lancolie douce et une négligence » qui n'est pas sans charme. » A la suite des poésies, on trouve des réflexions écrites par l'auteur, pendant qu'on le transférait à Paris. On y remarque de la chaleur et une piquante ironie. S—RD.

VENANCE. *V.* FORTUNAT.

VENCE (HENRI-FRANÇOIS DE), l'un des meilleurs commentateurs de la Bible, était né vers 1676, à Pareid en Voivre, dans le Barrois. Après avoir fait d'excellentes études, il embrassa l'état ecclésiastique et prit ses degrés en Sorbonne. Nommé précepteur des jeunes princes de Lorraine, il remplit ce poste important de manière à se concilier l'estime de ses augustes élèves; et en récompense de ses soins, il obtint la prévôté de l'église primatiale de Nanci. S'étant chargé de surveiller l'edition de la *Bible* du P. de Carrières (*V.* ce nom), qui fut imprimée à Nanci, de 1738 à 1743, en 22 vol. in-12, l'abbé de Vence y ajouta six volumes d'*Analyses* et de *Dissertations sur les livres de l'Ancien-Testament*, et deux volumes d'*Analyses ou explications des Psaumes*. Il s'occupait de revoir et de perfectionner ce travail, quand il mourut à Nanci, le 1er. novembre 1749, à l'âge de soixante-treize ans. Dom Calmet, dont il a souvent combattu les opinions, dit qu'il joignait à une vaste érudition une critique sage et lumineuse. Les éditions de la *Bible* publiées par Rondet (*V.* ce nom, XXXVIII, 550), renferment quelques-unes des Dissertations de l'abbé de Vence. Dans l'édition d'Avignon, 1767-73, 17 vol. in-4°., connue aussi sous le nom de *Bible de Vence*, on trouve de lui, tome 1er.: *Dissertations* sur la révélation et l'inspiration des livres sacrés; sur la canonicité des livres saints; — tome VIII : *Analyse* du Cantique des Cantiques selon le sens spirituel; — tome XVII : *Dissertation* où l'on examine ce que l'on doit entendre par le canon des anciennes écritures; *Dissertation* où l'on examine si Esdras est l'inventeur des points qui servent de voyelles dans l'hébreu; et si l'on doit lui attribuer la *Massore*, et ce qu'on appelle la *Cabale*. Dom Calmet nous apprend que l'abbé de Vence a publié des *Remarques sur quelques endroits du Dictionnaire de Trévoux*, brochure de sept pages : mais il n'en indique ni la date, ni le format; et malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu découvrir cet opuscule.

W—s.

VENCESLAS Ier. (Saint), duc de Bohême, naquit, en 907, du duc Vratislas et de la princesse Drahomire. Sa mère étant païenne, sainte Ludmille, son aïeule, pria le père de lui confier son petit-fils, afin de l'élever dans la religion chrétienne. Elle mit le jeune prince au collége de Budecz, où il se rendit habile dans les sciences et dans les exercices qui convenaient à son illustre naissance. Fidèle aux instructions qu'il recevait de son aïeule, il chercha surtout à acquérir les connaissances qui font le véritable chrétien. Il évitait soigneusement tout ce qui aurait pu ternir la plus belle des vertus. Il n'avait que treize ans lorsque la mort lui enleva son père, en 920. Drahomire, s'étant emparée de la régence, commença par redemander Venceslas à Ludmille; elle craignait que sa belle-mère, en gardant près d'elle l'héritier du duché, ne cherchât à prendre de l'autorité, et qu'elle ne mît obstacle aux desseins qu'elle-même avait formés. Ludmille rendit ce précieux dépôt, et se retira à Tétin, que Borzivoy, son époux, lui avait assigné pour douaire. Là elle se préparait à la mort, prévoyant que sa belle-fille ne tarderait pas à la sacrifier. En effet, deux assassins, envoyés par Drahomire, pénétrèrent de nuit dans la chambre de la sainte veuve. Ludmille leur fit de douces, mais inutiles représentations : l'ayant arrachée de son lit, ils lui accordèrent, sur ses instances, quelques moments pour offrir sa mort à Dieu ; mais ils lui refusèrent la grace qu'elle demandait de périr par le glaive, à l'exemple des anciens martyrs ; ils pendirent la princesse dans sa chambre (1). Drahomire, n'étant plus retenue par aucun frein, fit éclater une fureur barbare contre les Chrétiens. D'après ses ordres, les églises furent abattues, et l'exercice public de la religion chrétienne prohibé. Cette princesse révoqua les lois que Borzivoy et Vratislas avaient portées en faveur du christianisme ; les magistrats qui le professaient furent destitués, et leurs fonctions confiées à des païens. Plusieurs Chrétiens, connus par leur attachement à la religion de Jésus-Christ, furent massacrés. Mais Venceslas ayant atteint, en 925, sa dix-huitième année, fit assembler les principaux seigneurs de la Bohême, auxquels il déclara qu'il voulait gouverner par lui-même et porter remède aux maux qui affligeaient ses états. Drahomire avait ses partisans; ils se soulevèrent. Venceslas, les ayant soumis, invita sa mère à se retirer à Luczko, aujourd'hui Saatz, qui appartenait à la princesse, et l'assura qu'après avoir rétabli l'ordre et la tranquillité, il la ferait revenir avec les honneurs dus à son rang. Venceslas ayant ainsi obtenu la paix dans son intérieur, donna tous ses soins aux affaires du gouvernement. Aussitôt les prêtres exilés furent rendus à leurs fonctions, le christianisme cessa d'être persécuté, les gibets furent détruits ; enfin toute la vie de ce prince ne fut qu'un enchaînement de vertus, et personne ne fut puni de mort pendant toute la durée de son règne. Il envoyait souvent au marché pour faire acheter à ses frais les enfants et les jeunes païens que l'on y exposait en vente selon les mœurs barbares de ce temps, et il les faisait baptiser et

(1) Godescard place le martyre de sainte Ludmille plus tard et dans d'autres circonstances. Le récit que nous donnons s'accorde mieux avec les faits historiques de cette époque. V. entre autres l'*Histoire chronologique de Bohême*, en allemand, par Pubitschka.

élever chrétiennement. Il cultivait lui-même à Mielnick une vigne qui avait appartenu à sainte Ludmille, et il en faisait le vin pour la messe que l'on célébrait dans sa chapelle. Il préparait aussi de ses mains le pain pour la consécration. Le corps de sainte Ludmille avait été enseveli à Tétin, où les fidèles se rendaient de toutes parts pour honorer son tombeau. Venceslas l'envoya chercher, et il alla lui-même au devant de cette relique, qui fut portée en procession à Prague, et déposée dans l'église de Saint-Georges, près du duc Vratislas, fils de la sainte. L'évêque de Ratisbonne, dans la juridiction duquel se trouvait alors la ville de Prague, y envoya son évêque suffragant, qui consacra l'église, et fit la déposition du corps. Depuis cinq ans, Venceslas était occupé à rétablir l'ordre en Bohême, lorsqu'en 930 il s'éleva des nuages entre Henri Ier., empereur d'Allemagne, et lui. Il paraît que ces différends tenaient au tribut que les empereurs d'Allemagne avaient imposé aux Bohémiens et que dans ces temps de trouble on avait négligé d'acquitter. Les chroniques disent que Henri porta la guerre en Bohême; mais elles ne donnent aucun détail. Il paraît que Venceslas, depuis cette époque, aida l'empereur Henri dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Saxons, les Hongrois et les peuples Slaves, et qu'en plusieurs rencontres, entre autres à Mersebourg, il soutint la gloire de ses armes. C'est probablement en 935 qu'il assista à la diète que l'empereur avait convoquée à Erfurt, et c'est là, selon quelques chroniques, que l'empereur lui conféra le titre de roi, avec permission de mettre une aigle dans ses armes. Ce fut peu de temps après son retour d'Erfurt, que Venceslas périt de la manière la plus funeste. Il avait eu la faiblesse de rappeler Drahomire, et de concert avec cette méchante femme, son frère Boleslas avait invité le prince à venir à Buntzlau, pour célébrer avec lui la fête de saint Côme et de saint Damien, dans l'église consacrée en leur honneur. Venceslas y alla malgré tous les avertissements qui lui furent donnés. Après la messe, Podevin, un des seigneurs qui l'accompagnaient, le pressa encore de monter à cheval et de s'échapper. Venceslas refusa obstinément; et le lendemain, de grand matin, il se rendit à l'église pour y faire sa prière. Boleslas, qui le suivait, fit fermer les portes, se jeta sur son frère, et lui porta deux coups d'épée. Venceslas le désarma, et l'ayant terrassé, il lui rendit généreusement son épée, disant qu'il lui donnait la vie. Boleslas appela aussitôt ses complices; et tous fondirent sur le malheureux Venceslas, qui fut traîné hors de l'église, et assassiné devant la porte. C'était le 28 septembre 935. Quelques auteurs assurent que Boleslas avait invité son frère au baptême d'un fils qui venait de lui naître; que le duc fut assassiné à la table du festin, et que depuis, l'enfant porta le nom de *Strachyquas*, ce qui, dans la langue de ces temps, signifiait *horrible repas*. En 939, Boleslas, dit le *Cruel*, permit de transférer le corps de son frère de Buntzlau à Prague, où il fut déposé dans l'église de Saint-Vit, que Venceslas avait fait bâtir. Ce prince a été mis au rang des saints martyrs. L'empereur Othon Ier., voulant venger sa mort, s'avança contre la Bohême, et lui fit une guerre fort longue, mais dont les détails sont peu

connus. Ce ne fut qu'en 950 que Boleslas se réconcilia avec le chef de l'empire. G—y.

VENCESLAS II, duc de Bohême, fils du duc Sobieslas, neveu du roi Vladislas II, succéda, en 1191, à Frédéric et à Conrad, ses oncles. Ce prince, depuis dix-huit ans, vivait dans l'exil, passant de la Moravie en Hongrie, ou en Pologne. Comme le duc Frédéric son oncle était odieux à la nation bohémienne, il forma contre lui un parti puissant, et en 1183, il s'avança jusque sous les murs de Prague, dont il se serait emparé s'il avait eu plus d'audace. Par ses irrésolutions, il donna à Frédéric le temps d'appeler à son secours Léopold, margrave d'Autriche, et Albert, archevêque de Saltzbourg. Venceslas effrayé se retira en Moravie, près du duc Conrad, qui, en 1189, succéda à Frédéric dans le duché de Bohême. Ce prince étant mort, en 1191, Przémislas et Venceslas se mirent sur les rangs pour lui succéder. Celui-ci, appuyé par Henri, évêque de Prague, fut reçu dans la capitale du duché, et proclamé souverain. Il avait à peine gouverné pendant trois mois, lorsque, chassé par Przémislas, il s'enfuit à Bamberg pour implorer la protection de l'empereur Henri, dont les lettres effrayèrent tellement Przémislas qu'il abandonna Prague et se retira en Moravie. Venceslas, s'étant mis en chemin pour rentrer en Bohême, fut arrêté et jeté en prison par le margrave de Lusace. Succombant aux peines de la captivité, et voyant approcher ses derniers moments, il établit tuteur de son fils Zbignée le prince Henri, évêque de Prague. Ce prélat convoqua les états du royaume, qui, malgré ses instances, rejetèrent le jeune prince Zbignée, et le choisirent lui-même pour leur souverain. Après la mort de Henri, Zbignée, trompé par de faux amis, tomba dans le piége qu'on lui tendait; Vladislas et Przémislas, ses parents, lui firent crever les yeux, et en lui s'éteignit la descendance de Venceslas II. G—y.

VENCESLAS III, roi de Bohême, le second des Ottocares, fils du roi Przémislas II, naquit, en 1205, de la reine Constance, sœur de Béla, roi de Hongrie. Dans les démêlés survenus entre Othon et Philippe, qui prétendaient tous les deux à l'empire d'Allemagne, Przémislas, après plusieurs changements, avait enfin embrassé le parti du dernier, et Philippe, reconnaissant de l'appui que la Bohême lui fournissait, accorda sa fille Cunégonde au jeune Venceslas, qui n'avait alors que cinq ans. La princesse, qui était du même âge, fut envoyée à Prague, pour y être élevée jusqu'à ce que le mariage pût être célébré. En 1226, Przémislas, du consentement des grands du royaume, déclara Venceslas, son successeur, ce qui fut confirmé par l'empereur Frédéric II. Il est dit dans l'acte de confirmation : « Henri, margrave de Moravie, les magnats et les nobles de la Bohême nous ont exposé que, d'après la volonté et le consentement de notre bien aimé Przémislas Ottocare, roi de Bohême, ils ont élu pour leur roi Venceslas, fils aîné du roi de Bohême, nous suppliant de vouloir bien agréer et confirmer cette élection, ce que nous faisons par les présentes, en confirmant les priviléges que nous avons déjà accordés à la Bohême. » En 1228, l'archevêque de Maïence vint à Prague, pour donner l'onction royale à Venceslas et à la

reine Cunégonde. Dès l'année suivante, Venceslas parcourut à la tête d'une armée tout le duché d'Autriche jusqu'aux frontières de la Hongrie, et revint à Prague, chargé de dépouilles. Przémislas, qui, pendant cette expédition, était tombé dangereusement malade, mourut dans les premiers jours de janvier 1230, et Venceslas régna seul en Bohême. Frédéric, duc d'Autriche, voulant venger l'insulte qui lui avait été faite, vint mettre le siége devant Wéthau, sur les frontières de la Bohême et de la Moravie. Venceslas accourut à la tête de ses troupes, et par ses ordres, les habitants sonnèrent le tocsin pendant la nuit, dans toutes les églises. Frédéric effrayé prit la fuite; Venceslas le poursuivit; arrêté par une place forte, il reçut de Frédéric un défi à un combat singulier. Le roi se trouva au lieu donné; et comme Frédéric ne parut point, il poussa ses ravages jusque dans le cœur de l'Autriche. La Moravie n'ayant point de prince, Venceslas donna cette province à son fils Przémislas, qui fut mis sous la tutelle de la reine Constance. Le marquis de Brandebourg s'étant rendu à Prague pour demander des secours contre l'archevêque de Magdebourg, Venceslas lui accorda un corps de troupes assez considérable. On en vint aux mains; l'archevêque, que les autres prélats de Saxe accompagnaient, fut complétement défait, et ne se sauva qu'avec peine; l'évêque de Halberstadt resta sur la place (1240). Les évêques d'Allemagne, indignés, accusèrent près de l'empereur Frédéric II Venceslas, qui s'était rendu à la diète de Bamberg. Ils le représentèrent comme un prince inquiet, qui cherchait par des entreprises téméraires à troubler la paix publique en Allemagne; ils engagèrent l'empereur à annuler les privilèges qu'il avait accordés à Przémislas II, père de Venceslas; à reprendre les domaines qui lui avaient été cédés, et à soumettre de nouveau la Bohême au tribut qu'elle acquittait autrefois. « Les plaintes, disent les annalistes bohémiens, furent répétées avec force, à la suite d'un de ces repas de diète où l'on buvait sans mesure, en vidant les calices destinés à ces dîners de cérémonie. » L'empereur, échauffé par le vin et par ces rapports pressants, prit Venceslas à part, et lui fit de vifs reproches. Le roi répondant avec fermeté, Frédéric le repoussa de la main. Venceslas, indigné, saisit l'empereur de la main gauche, et de l'autre tira l'épée, en jurant qu'il allait venger cette insulte dans son sang s'il n'obtenait satisfaction. L'empereur effrayé fit ce que le roi demandait. Comme Venceslas se rendait à son logement, l'abbé de Fulde, qu'il rencontra, le frappa rudement sur l'épaule, en lui disant : « Si j'étais empereur, je saurais bien » comment vous traiter. » Vogirius, capitaine des gardes du roi, répondit pour son prince en appliquant à l'abbé un soufflet de toutes ses forces, et en lui disant : « Puis» que tu es si mal élevé, apprends » de moi le respect que tu dois à un » roi. » Venceslas partit aussitôt sans prendre congé de l'empereur. Des amis communs intervinrent; et la paix se fit entre les deux princes. Peu de temps après, Frédéric invita même Venceslas à son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre; et en cette occasion il ne négligea rien pour lui montrer que tout était oublié. Le duc d'Autriche ayant méprisé l'autorité impériale, Venceslas fut chargé par

Frédéric de venger cette insulte, et il s'empara de Vienne, qu'il garda jusqu'à ce que le duc d'Autriche se fût soumis. Cette expédition fut aussi honorable qu'utile pour Venceslas, par les impositions qu'il lui fut permis de lever sur le pays conquis. Malheureusement il donnait plus qu'il ne recevait. Ne sachant garder aucune mesure dans ses libéralités, il était toujours forcé d'emprunter et de lever impôts sur impôts. Quand il se voyait dans l'impossibilité de remplir ses obligations, il faisait prendre chez les Juifs, ou il commandait d'autres exactions. Des magnats ayant voulu lui faire des représentations, il les avait fait jeter en prison. Les mécontents émigraient en Moravie; et le jeune Przémislas, qui n'était plus retenu par les avis de la reine Constance, son aïeule, morte en 1240, se laissait entraîner par des conseils perfides. On le proclamait roi : la Bohême mécontente l'attendait; et il n'avait qu'à se montrer pour prendre la place de son père. Henri, margrave de Meissen, offrait ses troupes au jeune prince, qui osa hautement se soulever contre son père. Udalrick, duc de Carinthie, se hâta d'amener des secours à Venceslas, son beau-frère, qui eut bientôt mis en fuite les révoltés. Le jeune Przémislas vint se jeter aux pieds de son père, qui, sans se laisser toucher par ses larmes, le fit garder en lieu sûr. Venceslas eut à peine rétabli l'ordre et la soumission dans sa famille, qu'il reçut du dehors les nouvelles les plus effrayantes. Les Tartares, s'étant emparés de la Russie, avaient dirigé une armée sur la Pologne, une autre sur la Hongrie. La première avait ravagé les palatinats de Sendomir, de Cracovie et une partie de la Silésie, et s'était arrêtée à Liegnitz, devant un corps de braves, commandé par le duc Henri, beau-frère de Venceslas. Le roi s'avançait à la tête des Bohémiens : mais on n'attendit point son arrivée; et le 15 avril 1241 fut livrée la bataille de Liegnitz, une des plus brillantes, mais aussi une des plus malheureuses que la valeur chrétienne ait eues à soutenir contre les barbares. Les Tartares, quoique vainqueurs, au lieu d'aller en avant, se jetèrent sur la Moravie. Venceslas envoya, pour défendre Olmutz, un général qui, dans une sortie, surprit les Tartares, et les défit complétement. Béta, leur chef, resta sur la place; et les restes de l'armée allèrent se joindre à l'aile gauche, qui ravageait la Hongrie. Venceslas, craignant de nouveaux événements, faisait rétablir et garnir les places fortes en Bohême et en Moravie. Il mit en liberté Przémislas, son fils, et lui rendit son apanage, en lui disant que dans des circonstances si difficiles il saurait sans doute mériter son pardon. Mais bientôt de nouvelles inquiétudes vinrent encore troubler la paix intérieure du royaume. Un seigneur bohémien, après avoir fait violence à une jeune juive, l'étrangla. Le malheureux père se vengea en usant de représailles, et le roi ne crut point devoir punir ce dernier meurtre : la noblesse se souleva, en l'accusant de favoriser les Juifs et la populace. Les conjurés firent de nouvelles ouvertures à Przémislas, qui, sans les trahir, ne leur donna point d'espoir. Ayant été découverts, ils furent punis du dernier supplice. L'évêque de Prague, que le roi soupçonnait, reçut la défense de sortir du palais épiscopal. Le clergé s'étant soulevé, Venceslas céda. Il fit construire des églises et des hôpitaux, et la tranquillité se rétablit.

Frédéric, duc d'Autriche, paraissait ne point ressentir les malheurs communs. A peine les Tartares s'étaient-ils retirés, qu'il entra dans la Moravie pour la ravager. Ayant été repoussé, il provoqua Venceslas à un combat singulier, qui devait avoir lieu le 27 novembre 1244, à Schecz, sur les frontières de l'Autriche et de la Moravie. Dans sa lettre de défi, ce prince donnait à Venceslas le choix de se présenter au lieu du combat et au jour donné, ou de signer un acte qui commençait par ces paroles : « Moi, Venceslas, roi de Bohême, » je ne suis point né légitimement ; » je suis fils d'une créature publi» que, ce que j'atteste et attesterai » à jamais pour moi et pour mes » successeurs. » Le roi répondit à ce cartel grossier, comme il le devait, en se mettant en marche à la tête de son armée ; il se trouvait à Schecz au jour indiqué, et après avoir attendu pendant deux jours, il s'avança jusqu'au Danube, et ravagea une partie de l'Autriche. Le duc Frédéric ayant péri en 1246, dans un combat contre les Hongrois, sans laisser d'héritiers, sa succession devait échoir à la princesse Marguerite, sa nièce, fille de Léopold, frère aîné de Frédéric. Udalrick, prince de Carinthie, neveu de Venceslas, tenta de s'emparer du duché vacant; mais il fut pris et mis en prison. Les états d'Autriche, se voyant de tous côtés menacés par des voisins inquiets et puissants, déclarèrent qu'ils s'en rapportaient à la décision du roi Venceslas. Ce prince leur proposa son fils Przémislas, qui, ayant épousé la princesse Marguerite, fut proclamé souverain du duché d'Autriche (1252). Béla, roi de Hongrie, prétendit que l'Autriche lui appartenait, le dernier duc Frédéric étant mort en combattant contre lui. Sous ce prétexte, il se jeta sur la Moravie, la dévasta, et se retira avec un riche butin. Dans les premiers jours d'octobre 1253, le roi Venceslas se refroidit dans une partie de chasse ; on le ramena à Prague, où il mourut au bout de trois jours. On cacha soigneusement sa mort, jusqu'à ce que l'on eût fait venir les seigneurs qui lui avaient prêté, et qui retenaient en gage des places fortes du royaume. Ce prince, qui aimait passionnément la chasse, y avait perdu un œil dès le commencement de son règne. Przémislas, apprenant la mort de son père, se hâta de prendre des mesures pour s'assurer la possession de l'Autriche, et surtout celle de la Carinthie, qui avait refusé de le reconnaître. Il n'arriva à Prague qu'un mois après (*V.* OTTOCARE II). G—Y.

VENCESLAS IV, vulgairement surnommé *le Vieux*, roi de Bohême et de Hongrie, naquit, vers l'an 1270, d'Ottocare Przémislas, dit le *Victorieux*, et de l'impérieuse Cunégonde, sa femme. Docile aux conseils de cette dernière, Ottocare avait levé l'étendard de la guerre contre l'empereur Rodolphe de Habsbourg (*V.* OTTOCARE II), et il avait perdu à Laa, près de Vienne, la victoire et la vie (26 août 1278). Ce fut au milieu de ces circonstances orageuses que Venceslas, alors âgé de huit ans, monta sur le trône, si c'est être sur le trône que de vivre, avec le titre de roi, tantôt en tutelle, tantôt dans les fers. Rodolphe vainqueur marchait à la tête de troupes nombreuses sur la Bohême, incapable de faire la moindre résistance, lorsqu'Othon, marquis de Brandebourg et cousin du jeune prince, accourt, occupe Prague, met en sureté les trésors.

amoncelés par Ottocare, puis s'avance au-devant de l'armée autrichienne. Rodolphe alors feint la magnanimité, renonce à toute prétention sur la Bohême, et dans une conférence tenue à Goulonges sur l'Elbe, reconnaît Venceslas roi, et Othon régent, à condition qu'ils abandonneront définitivement la Carinthie, la Styrie et l'Istrie, déjà ravies à Ottocare; l'alliance stipulée précédemment entre Venceslas et Gutha, autrement Judith, fille de Rodolphe, est confirmée. Cependant le marquis de Brandebourg, en arrachant à Rodolphe la riche proie qu'il convoitait, avait bien moins travaillé pour son parent que pour lui-même. A peine la régence fut-elle remise entre ses mains, qu'il affecta les manières les plus tyranniques. Il accabla le peuple d'impôts, traita les grands du pays avec dédain et hauteur, viola les priviléges de toutes les villes, et fit peser le joug sur le roi même et sur sa mère. Les choses en vinrent au point que des plaintes furent adressées à l'empereur. Rodolphe, peu disposé à donner raison au régent, lui envoya l'ordre de gouverner d'une manière moins vexatoire. Irrité de la réprimande, celui-ci quitte la Bohême, mais en y laissant pour la gouverner des officiers allemands, fidèles imitateurs de sa sévérité, et après avoir enfermé Venceslas et sa mère dans la citadelle de Prague (1281) : les ordres donnés à leur égard étaient tellement rigoureux, que l'évêque de Prague s'étant présenté pour rendre visite aux deux augustes captifs, on refusa de l'admettre. Cette détention arbitraire indigna tellement plusieurs seigneurs, qu'ils résolurent de la faire cesser, et formèrent une ligue pour la délivrance de la mère et du fils. Mais la conspiration fut connue avant d'éclater; et Othon, arrivant en toute hâte du Brandebourg avec des troupes, disperse les conjurés, met garnison dans la citadelle, et confie le prince à l'évêque de Brandebourg, qui le garde avec non moins de sévérité. La reine seule obtint la permission de sortir quelquefois du château de Prague, et de se promener avec les princesses ses filles; mais jamais ses prières ne purent procurer le même avantage à son fils : au contraire, le marquis, importuné de ses sollicitations, emmena le jeune prince à sa cour, sous prétexte de l'élever. Cependant il consentit à laisser le gouvernement aux seigneurs, qui formèrent un conseil de régence. L'évêque de Prague, Tobie, et le préteur Thibaut en furent les chefs. Enfin Venceslas atteignit sa majorité (1288); et Othon n'ayant plus de prétexte pour le retenir, le renvoya dans ses états après l'avoir armé chevalier. Il lui fallut d'abord ratifier la cession de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie et autres fiefs de la succession de Frédéric-le-Belliqueux. Il épousa ensuite Gutha, à laquelle il avait été fiancé du vivant de son père, et obtint, comme électeur, la charge de grand échanson (1270), octroyée jadis et puis retirée (1274) à Ottocare. Quelques années se passent, et tout-à-coup un hasard inattendu lui offre deux sceptres presque au même instant. Depuis 1289, la Pologne était en proie à l'anarchie. Henri-le-Bon, de Breslau, et Boleslas, de Mazovie, s'étaient disputé le trône. A peine vainqueur, le premier était mort; et deux autres rivaux, Vladislas Lokeitek, duc de Cujavie et de Syravie, et Przémislas, duc de la Grande-Pologne, combattaient pour son héritage. Sur ces entrefaites

Gryphine, veuve de Leszko-le-Noir, un des derniers souverains de cette malheureuse contrée, appelle Venceslas, et lui annonce qu'il a été élu dans une diète de Posnanie. Le roi de Bohême assemble d'abord ses seigneurs à Prague, demande s'il doit accepter la couronne que les Polonais lui défèrent; et sur l'affirmative, il marche contre ses rivaux. Vainqueur de Przémislas, il est vaincu par Lokeitek. Mais un autre Przémislas, duc de Poméranie, triomphe, et se fait couronner. Un coup de poignard, dirigé, dit-on, par un envoyé d'Othon de Brandebourg, le renverse. Lokeitek reparaît, se fait réélire, se fait chasser de nouveau. Venceslas est couronné dans Gnesne, après avoir promis solennellement de n'établir nul impôt sans le consentement des états, et d'épouser Richscha, fille de Przémislas. Peu de jours après, en effet, il reçoit la main de cette princesse. Il achève ensuite à l'aide du comte de la Lippe, le meilleur de ses généraux, de ruiner le parti de Vladislas, le chasse de la Grande-Pologne, et s'empare même de son duché de Cujavie. L'intérieur du royaume n'occupe pas moins ses soins. Il rétablit l'ordre, fait fleurir la justice, institue un sénat, et enfin retourne en Bohême, comblé des bénédictions de ses nouveaux sujets. Malheureusement il avait, en partant, confié l'administration civile à trois gouverneurs, dont l'un était son frère naturel Nicolas, duc de Troppau, et qui devaient recevoir des ordres du comte de la Lippe. Le caractère noble et généreux de celui-ci ne put empêcher que les autres n'irritassent les seigneurs et le peuple par leur arrogance et des exactions continuelles. Cependant Venceslas, en arrivant dans ses états, y trouve le nonce du pape qui l'attendait, afin de l'engager dans la querelle de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, roi de France : il s'y refusa nettement. L'irascible pontife en fut piqué au vif, et pour se venger, il enjoignit au roi de Bohême de quitter le sceptre de Pologne. Il eut bientôt une nouvelle occasion de manifester son ressentiment. Charles-Martel et André le Vénitien, tous deux compétiteurs du trône de Hongrie, étant morts, l'un en 1295, l'autre en 1301, plusieurs seigneurs hongrois offrirent le sceptre à Venceslas, comme descendant de leur ancien roi Béla IV. Venceslas refusa pour lui-même; mais il proposa à sa place son fils et son héritier présomptif. Les députés hongrois acceptèrent l'échange, et emmenèrent le jeune Venceslas, auxquels ils donnèrent le nom de Ladislas. A cette nouvelle, Boniface fulmine contre l'irrégularité d'une élection faite sans son consentement, proclame qu'à lui seul et au Saint-Siége appartient le droit de désigner un souverain à la Hongrie, réprimande Venceslas, et lui ordonne d'envoyer dans six mois, à Rome, des ambassadeurs munis de toutes les instructions nécessaires, se réservant de juger ensuite si l'élection est valide. Venceslas se refuse à cette démarche humiliante, et nie les droits du pontife sur la Hongrie. Alors celui-ci annulle tout ce qui s'est fait, déclare la couronne de Hongrie héréditaire et non élective, et l'adjuge à Marie, reine de Naples. Celle-ci la destinait à Charobert, son petit-fils, issu du mariage de Charles-Martel avec Clémence de Habsbourg, et par conséquent neveu de Rodolphe, et cousin d'Albert, alors empereur. Il était naturel que ce prince prît parti dans la querelle :

aussi vint-il, suivi de Hongrois, d'Autrichiens, de Germains et de Bulgares, ravager la Bohême, et s'achemina vers Budweis, du côté des mines d'argent. Mais les ouvriers qui travaillaient aux mines empoisonnèrent les eaux du voisinage, et Albert vit périr ses soldats victimes d'affreuses douleurs d'entrailles. Il reprit le chemin de ses états, laissant la Bohême en paix. Néanmoins Venceslas ne put encore jouir d'un repos acheté par tant de fatigues. Le mécontentement était au plus haut degré en Pologne, et des députés vinrent se plaindre solennellement à Prague des crimes de leurs triumvirs. Les faits étaient si graves, que le roi en destitua deux. Il fut ensuite obligé de reprendre les armes. La conduite de son fils en Hongrie avait tellement aigri le peuple et les grands, que quelques-uns se révoltèrent sans que personne songeât à prendre son parti et à le défendre, et qu'il fut obligé de se renfermer dans le château de Bude, et d'y soutenir un siége. Son père vint l'en dégager (1305). Il survécut peu à ce dernier exploit, et mourut la même année, emporté par une fièvre lente, et priant l'empereur d'être le protecteur de son fils. Il avait alors trente-cinq ans. C'est Venceslas le Vieux qui est le héros de la tragédie de Rotrou, intitulée *Venceslas*. Le sujet de la pièce est tout entier d'imagination ; et il n'y a de vrai dans tout l'ouvrage que le caractère de ce prince. P—OT.

VENCESLAS V (ou selon quelques-uns, VENCESLAS III), surnommé le *Jeune*, fils de Venceslas IV et de Gutha ou Judith de Habsbourg (*V.* l'article précédent), naquit en 1289 ou 1290. Il était âgé de douze ans, lorsque des députés hongrois, envoyés par ceux des seigneurs qui ne voulaient point un roi de la main du pape, offrirent le sceptre à son père. On sait que celui-ci, déjà chargé des couronnes de Pologne et de Bohême, refusa pour lui-même (1302), mais proposa de transférer à son fils la dignité dont on voulait le revêtir. Les députés accédèrent à cette proposition; et le jeune Venceslas parti avec eux, fut, au bout de quelques jours, couronné à Albe Royale, sous le nom de Ladislas, qu'il substitua à celui de son père. Mais bientôt sa légèreté et son amour excessif pour les plaisirs firent chanceler son trône encore mal affermi, et diminuèrent le nombre de ses partisans, tandis que Charobert, son compétiteur, fils de Charles-Martel et de Clémence de Habsbourg, voyait augmenter les siens de jour en jour. Il faut dire aussi que le cardinal d'Ostie, légat du pape, intriguait continuellement en Pologne, et près de l'empereur Albert; que l'inconstance naturelle aux Hongrois favorisait merveilleusement les tentatives de corruption qu'il étendait même en ce pays. Bientôt il fut décrié dans l'opinion; bientôt on prit les armes contre lui, personne ne les prit en sa faveur. Quelques-uns seulement agissaient; mais presque tous applaudissaient, et tous laissaient faire. Abandonné universellement, le jeune imprudent n'eut d'autres ressources que de se jeter dans la citadelle de Bude, et d'implorer le secours de son père. Celui-ci entra en Hongrie à la tête d'une armée, le dégagea et l'emmena en Bohême, portant avec lui le diadème dont il avait été décoré trois ans auparavant. La mauvaise fortune n'avait point changé le caractère faible et irréfléchi du prince. Son père étant mort peu de temps après, il

monta sur le trône (1305); mais il y apporta la même insouciance, le même faste, la même soif des plaisirs. La Hongrie semblait lui tendre les bras, et il pouvait aisément ressaisir la couronne: l'absence avait déjà effacé ou fait oublier ses fautes. Charobert, d'ailleurs, n'avait de partisans déterminés que parmi les champions de la suprématie papale, fort peu nombreux en Hongrie. Venceslas, au lieu de suivre des chances si favorables, vendit, moyennant de grosses sommes, le diadème qu'il avait rapporté de Bude à l'ambitieux Othon de Brandebourg, qui avait acheté les suffrages des électeurs hongrois. En même temps il prétendit conquérir la Pologne, qui lui était dévolue, disait-il, à titre d'héritage. Dès le commencement de son règne, en effet, il s'était fait appeler roi de Pologne; mais cela n'empêchait pas que Ladislas Lokeitek, qui, sous le règne de son père, avait erré misérablement de province en province, n'eût réuni des forces nombreuses, pris plusieurs châteaux du palatinat de Sandomir, parcouru la province de Cracovie, et enfin remis la couronne sur sa tête. Excité par quelques conseillers généreux, à la tête desquels brillait le comte de la Lippe, le jeune prince se mit à la tête de ses troupes pour se faire reconnaître, et prit le chemin de la Grande-Pologne, pensant qu'à sa vue tout rentrerait dans le devoir. Malheureusement il s'arrêta quelque temps à Olmutz pour attendre des renforts; et là, tandis qu'il donnait des festins et des fêtes, ne songeant qu'aux plaisirs, et semblant avoir perdu de vue son entreprise, il fut assassiné par un gentilhomme thuringien, nommé Conrad Potenstein, en 1306. Le meurtrier, arrêté sur un escalier, fut aussitôt déchiré en pièces par les officiers qui entouraient le roi, et ne put indiquer ses complices ou ses instigateurs. On dit, dans le temps, qu'un époux déshonoré par ce prince voluptueux avait conduit le coup; mais il semble plus naturel de chercher les auteurs du crime dans la maison de Habsbourg. Venceslas mourait à peine âgé de seize ans, et sans postérité; en lui s'éteignait la race antique des Przémislas Ottocare: deux filles seulement et la veuve de Venceslas le Vieux vivaient encore. Rodolphe d'Autriche, second époux de celle-ci, fut un de ceux qui prétendirent à la couronne de Bohême; et le grand-chambellan Béchin ayant osé parler en sa faveur, Crussina, riche bohémien, lui répondit publiquement: « Comment osez-vous nommer ici l'assassin de nos rois? »

P—OT.

VENCESLAS VI, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, surnommé tantôt l'*Ivrogne* et tantôt le *Fainéant*, naquit en 1359, de ce Charles Ier. ou Charles IV (de Luxembourg) dont on a répété souvent qu'il avait ruiné sa maison pour arriver à l'empire, et l'empire pour relever sa maison. Fils aîné de ce potentat ambitieux, il porta, dès son enfance, le titre de marquis de Brandebourg, que dans la suite il céda à son puîné Sigismond; et à l'âge de dix-sept ans (1376), il fut présenté par son père à la candidature de l'empire. Un manifeste fut publié, dans lequel l'empereur s'étendait sur la nécessité de conserver l'empire dans une maison puissante et riche, telle que la sienne, et sur la sagesse dont Dieu avait doué de jeunes princes de l'âge de son fils, par exemple, Salomon, Joas, et plus récemment

HIST. D'ALLEMAGNE.



VENCESLAS VI.

Mme Soyer sc.

Othon III et Henri IV. Toutes ces raisons, appuyées de la promesse formelle de cent mille florins à chacun des électeurs, déterminèrent ceux-ci à faire le choix desiré par le souverain; et Venceslas fut proclamé, dans une diète tenue d'abord à Rentz et ensuite transportée à Francfort, roi des Romains, ce qui était synonyme d'héritier présomptif de l'empire. Mais comme quelques difficultés pouvaient encore survenir, du moins de la part du Saint-Siége, le jeune monarque, par ordre de son père, fit hommage de sa couronne au souverain pontife, et lui envoya des ambassadeurs chargés de pleins pouvoirs pour offrir, discuter, promettre et faire tout ce qui serait nécessaire pour sa promotion à l'empire. Cette conduite indisposa violemment les grands, généralement ennemis de la cour de Rome. D'autre part, le pape se pressa peu de se concerter avec l'ambassade du jeune roi. Rien ne s'opposa cependant à l'accomplissement de ses vues; et quelque temps après (1378), Charles IV étant mort au retour d'un voyage en Brabant et en France, voyage dans lequel son fils l'avait suivi, celui-ci hérita non-seulement du diadème légalement héréditaire de Bohême, mais encore du trône électif de l'empire. Conformément aux dernières intentions de son père, il donna aussitôt le marquisat de Brandebourg à Sigismond, son frère puîné; et au cadet Jean la Lusace avec les duchés de Swienitz et de Gorlitz. Le nouvel empereur apporta d'abord aux affaires publiques beaucoup d'attention et manifesta les desseins et les vues les plus sages. Il diminua les impôts, défendit d'en ajouter de nouveaux sans le consentement des états, promit d'obéir aux constitutions de l'empire, ôta au commerce une partie de ses entraves, et convoqua à Nuremberg une diète, qu'ensuite il transféra à Francfort. On espéra un instant voir renaître les beaux jours de Henri VII. Mais bientôt l'illusion s'évanouit à l'aspect de mille actes de faiblesse, de versatilité, d'avarice, de barbarie et de débauche. Il avait créé vicaire du royaume d'Italie Josse, marquis de Moravie, avec injonction formelle d'examiner l'élection des deux papes qui, nommés en même temps, se disputaient le siége de Saint-Pierre. Bertrand de Théflis, qui fit cet examen à la place de Josse, n'osa décider, et les renseignements qu'il avait recueillis furent soumis à la diète. Là, une grande contestation s'éleva; et tel fut le peu de force et d'ascendant de Venceslas, que la question, de plus en plus indécise, ne fut pas même tranchée par son jugement, et que, tandis qu'il embrassait l'obédience d'Urbain VI, les évêques de Bavière, d'Autriche et de Lorraine se rangèrent du côté de Clément VII. Bien plus, les deux papes soutinrent leur querelle par la voie des armes; et Clément repoussé alla siéger dans Avignon, tandis que son rival régnait en Italie. Ainsi commença le schisme d'Occident, qui dura quarante ans, et qui ne fut terminé que par l'autorité du concile de Constance. Peu après, Venceslas donna une autre preuve d'impéritie et de légèreté en confirmant une des extorsions les plus condamnables des grands feudataires sur l'empire. Charles IV, son père, après avoir acheté la voix des électeurs pour le faire élire roi des Romains, s'était trouvé hors d'état de payer les cent mille florins promis à chacun d'eux; et pour se soustraire

à leurs importunités, il leur avait cédé plusieurs des revenus de l'empire, tels que des droits sur divers objets, des forts, des villes, des châteaux, etc.; ce qui, du vivant même de l'empereur, avait fait dire qu'il arrachait bien des plumes à l'aigle germanique. Venceslas, par lettres confirmatives de 1379, consentit à ce que désormais ces domaines, ces droits et ces revenus ne pussent être revendiqués par l'empire, et sanctionna à perpétuité des usurpations scandaleuses fondées sur le trafic des consciences, et tendant à rendre les vassaux indépendants du suzerain. Cependant la peste ravageait la Bohême. Venceslas s'éloigna de l'Allemagne centrale, et se retira à Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il acheva de se corrompre, et qu'il donna pour la première fois un plein essor à son goût pour la magnificence, les longs festins et la volupté. Il enrichit de vils favoris, affecta le mépris et l'ingratitude à l'égard des ministres qui voulaient le rappeler à lui-même, et abandonna complétement les affaires. Dès-lors le désordre et la confusion régnèrent partout. Des hordes de brigands infestèrent les provinces et les mirent à contribution. De leur côté, les seigneurs se rendirent indépendants dans leurs terres, ou se coalisèrent, sans attendre et sans même demander l'autorisation impériale, contre les dévastateurs universels; les villes de Souabe formèrent une confédération pour garantir leur territoire du pillage. Ces désastres et ces mesures humiliantes pour le chef de l'empire n'ouvrirent point les yeux du monarque. Revenu dans son royaume (1383), il y afficha le même luxe et la même mollesse. L'archevêque de Prague ayant osé hasarder un avis au nom de toute la Bohême, il lui défendit de sortir de son palais; et peu s'en fallut qu'il ne se portât à des mesures encore plus rigoureuses contre un prélat universellement respecté. La clameur publique ne fit que l'aigrir davantage; et bientôt son humeur devint tellement atrabilaire et sombre, qu'un grand nombre de seigneurs désertèrent sa cour et se renfermèrent dans leurs châteaux. Irrité de cet abandon, il eut recours à la force pour faire cesser ces hostilités passives, et appela des espèces de compagnies franches, nommées les Tard-venus et les Lieufards. Ceux-ci, brigands sans foi et sans honneur, accoururent plutôt pour piller le pays que pour y rétablir l'ordre; et en effet, quand ils eurent dévasté la Bohême, ils passèrent en Hongrie. La seule affaire pour laquelle il renonçât un peu à son apathie ordinaire était la soumission de tous ses peuples au pouvoir spirituel d'Urbain VI; mais ses efforts étaient souvent accompagnés de violences et de cruauté. Les chanoines de Toul ayant reconnu pour évêque un partisan de Clément, il fit piller et raser le palais épiscopal; et le chapitre fut obligé d'aller chercher un asile à Vaucouleurs. Bientôt il cessa de s'occuper même des contestations religieuses, et s'ensevelit, plus profondément que jamais, dans un abîme de débauches honteuses. Sans cesse ivre ou exténué de voluptés, il ne songeait ni aux alliances matrimoniales ou aux ligues offensives et défensives formées par les princes, ni aux murmures sourds des peuples accablés d'impôts et de charges nouvelles nécessitées par la prodigalité de la cour. Un coup de tonnerre le tira de cette léthargie. Robert, comte palatin, qui sous le rè-

gne précédent avait été forcé de donner pour sa rançon presque tout le Haut-Palatinat, s'était allié aux ducs Étienne, Frédéric et Jean de Bavière; et leur ayant persuadé de redemander le marquisat de Brandebourg, qu'Othon leur oncle avait cédé à Charles IV, moyennant la somme de cent mille florins, mais qui n'avait jamais été payée, il entra avec eux en Bohême, et arriva aux portes de Prague, sans presque trouver de résistance. L'empereur, dépourvu de forces et près de tomber entre les mains des feudataires rebelles, souscrivit à toutes leurs demandes, et donna au comte Robert le Haut-Palatinat, aux ducs Étienne, Frédéric et Jean, plusieurs places fortes de ses états en nantissement et en attendant qu'il eût acquitté les cent mille florins promis par son père (1384). Les quatre années suivantes se passèrent en petites guerres dans l'intérieur de l'Allemagne. Les Autrichiens et les Suisses recommencèrent les hostilités. Strasbourg vit son territoire ravagé par le marquis de Bade, et lui rendit ces dégâts avec usure. La diète d'Égra (1388) ne put apaiser ces troubles. Les villes de Souabe reçurent dans leur alliance celles du Rhin et de la Franconie, qui formèrent ainsi la *grande ligue*. Pendant ce temps, les Polonais faisaient de fréquentes incursions en Silésie et jusqu'en Bohême; mais le prince, tranquille au fond du palais, disait qu'il ne voyait point reluire leurs armes. Devenu cruel après avoir été voluptueux, il faisait de l'exécuteur des hautes-œuvres son ami et son confident, l'appelait son compère, tenait son fils sur les fonts de baptême, inventait de nouvelles agonies, faisait construire à Visigrad des bains cachés sous des trappes, envoyait à la mort le confesseur de la reine, parce qu'il refusait de lui révéler le secret de la confession, et faisait massacrer par une populace fanatique des milliers d'Israélites. C'était en 1390. Le peuple, qui, depuis deux ans, ne cessait de persécuter en détail la race, selon lui, maudite de Dieu, brûla, le jour de Pâque, la synagogue de Prague. Venceslas, renchérissant sur la multitude, et croyant se rendre agréable par une injustice qui ne portait que sur une nation proscrite, déchargea la noblesse et les villes impériales de ce qu'elles devaient aux Juifs. Aussitôt les habitants de Spire passèrent au fil de l'épée tous ceux qui étaient alors dans leurs villes, et ne réservèrent que quelques enfants qu'ils baptisèrent. Puis, tous les Allemands, comme de concert, ressuscitèrent contre ces infortunés l'ancienne et absurde accusation qu'ils avaient empoisonné les fontaines. Mais ici la scène change. Venceslas, qui a reçu des sommes considérables, des promesses immenses pour sauver les jours de ces Parias européens, entreprend leur apologie, et les condamne seulement à sortir de l'empire. En vain la masse fanatisée crie que cette peine est trop douce, et demande du sang; il favorise leur retraite en Lithuanie et en Portugal. Cet acte, sans contredit le plus beau de sa vie, excita cependant l'indignation et mit le comble à la haine publique. Quatre ans après (1394), une conspiration redoutable se forma, et les magistrats de Prague, à la tête de tout le peuple, le saisirent et le jetèrent dans un cachot, où il subit pendant quatre mois la plus horrible captivité. Au bout de ce temps, on lui permit l'usage des bains, et grace à une femme qui lui

fit traverser l'eau dans un batelet, il se sauva dans un fort voisin, et de là au château de Ziebrok, où il resta quelques mois. Enfin, il revint à Prague, accompagné d'une garde nombreuse, et remonta publiquement sur le trône. Mais ses fureurs, encore plus insupportables qu'auparavant, devinrent telles que les grands du royaume appelèrent à leur secours Sigismond, son frère, roi de Hongrie. A peine ce prince eut-il mis le pied en Bohême, que toute la population se rangea sous ses drapeaux; Prague même ouvrit ses portes; et Venceslas, retiré dans Bern, offrit à son frère d'abdiquer et le trône de Bohême et celui de l'empire, pourvu qu'il eût la vie sauve et une pension. Sigismond fit parade de générosité, et dit qu'il n'était venu que pour l'engager à mieux gouverner, et qu'il le reconnaissait pour son empereur et son roi; mais il eut soin de se faire contraindre par le peuple à accepter la régence et à enfermer son frère; puis, pour assurer ses jours, il l'entoura d'une garde nombreuse, et le fit transférer à Krumlow, et de là à Vienne, dans une forteresse située sur le Danube, sans que personne sût en quel endroit il était prisonnier (1397). Cependant Venceslas a encore l'adresse de s'échapper; et traversant le fleuve sur la barque d'un pauvre pêcheur qui avait facilité son évasion, il parvient, à la faveur d'un déguisement, à la forteresse de Visigrad, où vingt soldats embrassent son parti, s'empare du gouverneur, et, attirant les magistrats de Prague dans la forteresse, sous un prétexte spécieux, les met aux fers, et rentre sans obstacle dans sa capitale. Les autres villes de la Bohême suivirent l'exemple de celle-ci; et le prince, deux fois dépossédé, prit, pour la troisième fois, les rênes de son royaume, sans rien craindre de Sigismond, qui défendait alors ses états contre les Turcs. Pendant la seconde réclusion de Venceslas, on s'était universellement occupé, dans l'Allemagne, de mettre fin au schisme qui désolait l'Église. Venceslas, à peine libre, conçoit l'idée d'aller à Reims, et d'y avoir une conférence avec le roi de France. En vain les grands de l'Allemagne, en vain Boniface lui-même, Boniface, le successeur d'Urbain, et le seul pape qu'il reconnaît, cherchent à le dissuader. Il accomplit ce voyage; et entamant la discussion à la suite d'un repas magnifique que le roi de France lui a donné, au milieu des fumées de l'ivresse, il en passe par tout ce qu'il veut, et approuve qu'on exige la cession de Boniface (1398). Mais les événements ultérieurs arrêtèrent la suite de cette affaire, et le schisme se prolongea encore vingt ans. L'année suivante (1399), l'empereur, de retour en Bohême, épousa la princesse Sophie, fille du duc de Bavière. Ce mariage, célébré avec une magnificence extraordinaire, devint le signal de nouvelles prodigalités. A partir de cette époque, Venceslas ne mit plus de bornes au luxe de sa maison; et pour subvenir à ces dépenses exorbitantes, il n'est point de mesures iniques, ignobles ou vexatoires devant lesquelles il reculât. Il ne se borna plus à augmenter les impôts : il rendit vénales les charges et les dignités de l'empire, vendit à Galéas Visconti la souveraineté de la Lombardie, dissipa l'argent que Boniface lui avait envoyé pour se faire couronner à Rome; et enfin, créant une nouvelle jurisprudence, fit porter contre ceux qui l'avaient livré à son frère des accusations auxquelles il

n'était possible d'échapper qu'au prix de l'or. Il en vint même au point de faire peser ces incriminations sur des bourgs, des châteaux et des villes entières. Prague, Budweis et Pilsen en furent les victimes principales; mais ayant voulu étendre ce système aux villes de la Lusace et de la Misnie, il y trouva la cause de sa perte. Les deux marquis de ces provinces résolurent de le faire déposer par les électeurs réunis; et ils y parvinrent. Une première diète eut lieu à Boppart, petite ville sur le Rhin; et l'on y agita la question de savoir si l'empereur serait déposé ou s'il lui serait enjoint de se choisir un administrateur. Dans une seconde, qui eut lieu à Francfort-sur-le-Mein, on se décida pour la dernière proposition. L'empereur, ainsi qu'on le pense bien, refusa d'obéir. Les électeurs alors indiquèrent une troisième diète à Landstein, lui ordonnèrent d'y comparaître; et après l'avoir inutilement attendu dix jours, ils le déclarèrent solennellement déchu du pouvoir souverain, et, sans connaître encore le vœu des états de l'empire, nommèrent, pour lui succéder, d'abord Frédéric de Brunswick, puis, celui-ci ayant été assassiné avant que sa nomination fût connue, Robert, comte palatin du Rhin (22 août 1400). Ainsi rabaissé au rang de prince du saint empire, Venceslas refusa de reconnaître le jugement de la diète, et protesta solennellement, à la face de l'Europe, contre l'arrêt qui le dépouillait de l'autorité impériale. Le Brandebourg, la Souabe, Gênes, Milan, Ferrare et leurs territoires, le pape et les cardinaux d'Avignon le reconnaissaient encore. Aix-la-Chapelle refusa de recevoir son rival, qui fut obligé de se faire couronner à Cologne. La France resta neutre. Cependant il avait offert de prendre son roi pour arbitre dans toute cette affaire; mais la faiblesse intellectuelle de Charles VI, et la rivalité de ses oncles empêchèrent qu'on ne parvînt à un résultat définitif. Au reste comme, toujours fidèle à son caractère ordinaire, le prince dépossédé se contentait de prendre le titre d'empereur, sans rien faire pour en soutenir les droits, on s'accoutuma bientôt à ne plus songer à lui. Cependant il ne renonça à ses prétentions que l'an 1410, après l'élection de Sigismond; et lorsque, cette année, les électeurs divisés eurent nommé, d'une part Sigismond et de l'autre Josse de Brandebourg, l'Allemagne comptait trois empereurs, comme l'Église trois papes, Benoît XIII, Grégoire XII et Jean XXIII. Réduit à ses états héréditaires, Venceslas montra la même indolence et la même férocité. Ses barons conspirèrent encore contre lui; et le peuple les favorisait de tous ses vœux : mais à la nouvelle de ce qui se préparait, il parut en Bohême, avec une armée, et surprit tellement ses ennemis, pour qui tant de célérité était chose nouvelle, qu'ils posèrent les armes, et se soumirent ou s'enfuirent en Hongrie, implorant le secours de Sigismond. Celui-ci le leur accorda, et prit des mesures pour faire arrêter Venceslas, qui, dans l'espoir d'échapper à une nouvelle captivité, allait souscrire aux conditions les plus dures, et peut-être le déclarer son héritier au royaume de Bohême, quand les Hongrois mêmes se révoltèrent, et l'empêchèrent de suivre ses projets (1403). Les dernières années de son règne furent ensanglantées par l'hérésie de Jean Huss. Nommé recteur de l'université de Prague et confesseur de la reine (1409), ce

disciple de Wiclef trouva un puissant protecteur dans Venceslas : mais le supplice auquel il fut condamné pendant la tenue du concile de Constance (1415) excita l'indignation de ses partisans, qui, vers 1418, se rassemblèrent en armes, au nombre de quarante mille, sous les ordres de Jean Ziska et Nicolas de Hussuetz. Ils ne parlaient d'abord de rien moins que de déposer le roi, et d'en choisir un à la pluralité des voix. Ils se contentèrent ensuite de l'amener de son château de Visigrad à Prague, pour y entendre leurs réclamations, et lui demandèrent des places de sureté. Venceslas temporisa : mais la révolte n'en éclata qu'avec plus de force ; et Ziska annonça hautement l'intention de venger la mort de Huss sur ses assassins. L'ex-empereur mourut, l'année suivante, au milieu des circonstances les plus orageuses. Les Hussites, maîtres de presque toute la Bohême, venaient d'emporter Prague, et d'en égorger les magistrats et les prêtres. A cette nouvelle, la cour de Venceslas fut dans la consternation. « Je » l'avais bien prévu, s'écria le grand-» échanson. » A ce mot, le roi se jeta sur lui, un poignard à la main ; mais au même instant, une attaque d'apoplexie, causée par la colère, le renversa, et il mourut au bout de dix-huit jours, âgé de cinquante-huit ans, après avoir porté vingt-deux ans le titre de roi des Romains et quarante-un ans celui de roi de Bohême. Il ne laissa point de postérité; et après quelques mois d'interrègne, Sigismond, son frère, déjà empereur, lui succéda. Tous les historiens s'accordent à peindre Venceslas comme un Sardanapale, un Néron, un Copronyme. Voué à une mollesse infâme, il passait sa vie à table et parmi ses femmes, roulant sans cesse de l'ivresse à la débauche et de la débauche à l'ivresse. Fier de son apathie, lorsque les villes et les princes l'engageaient à visiter les provinces, il répondait : « Je suis empereur, et vous sujets ; c'est à vous de vous déranger, si vous avez besoin de moi. » Une seule fois, cédant à des avis réitérés, il entreprit un voyage en Allemagne : toutes ses opérations se réduisirent à voir un tournoi à Cologne. Insensible aux pleurs et aux plaintes de ses sujets, il affectait de donner des bals et des jeux au milieu de la famine. Sa violence allait jusqu'à la barbarie. On prétend qu'il avait lui-même dressé un chien énorme à étrangler, sur un signe, ceux qui se présentaient à lui; et que Jeanne, sa première femme, ayant osé lui faire quelques représentations, périt de cette manière. Une de ses concubines, la femme qui l'avait aidé à fuir de sa première prison, avait seule le pouvoir d'adoucir ses fureurs. Cependant quelques écrivains, plus amis peut-être du paradoxe que de la vérité, ont dit que ce prince fut au moins autant à plaindre qu'à blâmer ; qu'entraîné à de fausses démarches par un frère perfide, qui lui suscitait des ennemis, menacé et deux fois emprisonné par ses sujets, son caractère, naturellement facile et doux, put s'aigrir, et le porter soit à des vengeances trop sévères, soit à des débauches capables de l'étourdir et de lui faire oublier ses malheurs. C'est ainsi que Walpole a fait un livre, *ex professo*, pour justifier Richard III de tous les crimes que l'histoire lui impute, et que Linguet, préludant à ce mot connu d'un homme trop célèbre: « Tacite? il a calomnié Tibère ! » s'attache à atténuer les forfaits du fils de Livie.

Mais on sent que ces jeux d'esprit ne peuvent qu'amuser un instant et ne changent point la conviction des siècles et la conscience du genre humain. P—OT.

VENCESLAS DU BUDOWA se fit chef de la secte des *Utraquistes*, Bohémiens protestants qui, dans le dix-septième siècle, recevaient la communion sous les deux espèces, prétendant qu'elle était de droit divin. Venceslas tenait, sur les événements qui regardaient son parti, un journal en latin, dont le manuscrit se trouve à Prague dans les archives du royaume. Dobner en a extrait et publié (1) le passage où l'auteur rend compte de la rupture qui éclata, en 1608, entre l'empereur Rodolphe II et son frère l'archiduc Mathias. Les deux frères se trouvaient chacun à la tête d'une armée; l'archiduc à Czaslaw, où il avait convoqué une diète, et l'empereur à Prague, où il avait rassemblé les états de Bohême. Venceslas, profitant des circonstances, parla, au nom des Utraquistes, avec tant de force et d'audace, que l'empereur leur accorda à-peu-près tout ce qu'ils desiraient. Ce prince fut également forcé de reconnaître les prétentions de son frère, qui après cela reprit le chemin de la Hongrie avec son armée. Le Journal de Venceslas révèle des circonstances curieuses sur ces événements : l'auteur y peint vivement les troubles de la Bohême, l'agitation qui régnait à Prague et dans les états du royaume, les inquiétudes, les allées et venues du nonce apostolique et de l'ambassadeur d'Espagne, qui s'étaient donnés pour médiateurs, et enfin la convention que Mathias arracha à la faiblesse de l'empereur. Le Journal est suivi des actes qui furent échangés et arrêtés en cette circonstance. G—Y.

VENDELIN. *V.* WENDELIN.

VENDOME (CÉSAR, duc DE), appelé *César Monsieur*, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, naquit, dans le mois de juin 1594, au château de Coucy en Picardie, et fut reconnu par des lettres de légitimation du mois de janv. suivant (1). Créé duc de Vendôme, en 1598, et gouverneur de Bretagne, il fut fiancé, la même année, à la fille unique du duc de Mercœur, la plus riche héritière du royaume. Par le contrat de mariage, son beau-père lui céda le gouvernement de Bretagne, et Henri IV lui fit don du duché-pairie de Vendôme, ancien apanage de la maison de Bourbon, qu'il venait de réunir à la couronne. Cette cession portait atteinte à l'inaliénabilité du domaine, et le parlement s'y refusait; mais Henri leva toutes les difficultés en mettant cette note au bas des lettres de jussion : « Croyez » que faisant ce que je vous demande » de pour mon fils vous me serez » très-agréables, et d'autant que c'est » chose que j'ai fort à cœur et que » j'affectionne. » Ce prince mit le comble à ses faveurs en donnant, en 1610, rang à son fils, immédiatement après les princes du sang. La tendresse de ce prince pour cet enfant était si grande, qu'il songea, dit-on, aux moyens de lui assurer sa couronne, s'il n'avait pas d'héritier. Ainsi on ne doit pas être surpris que le duc de Vendôme ait été l'un des chefs des mécontents qui cherchèrent à troubler la France, sous le pré-

(1) *Diarium anonymi*, ap. Dobner, *Monumenta historica Bohemiæ*, Prague, 1768, t. II, p. 301.

(1) Ces lettres sont très-curieuses à lire. Dreux du Radier les a données dans son sixième volume des *Reines et Régentes de France*.

texte que le mariage de Louis XIII avec une infante d'Espagne était contraire au bien de l'état. Retenu, par ordre de la reine-mère, dans son appartement au Louvre (1614), il parvint à s'évader, et s'enfuit dans son gouvernement de Bretagne, qu'il tenta de soulever. La reine, voulant prévenir une guerre civile, souscrivit, par le traité de Sainte-Menehould (15 mai), à toutes les conditions des mécontents : mais le duc de Vendôme persista dans sa révolte, et continua d'entretenir des intelligences avec le prince de Condé. Sommé de licencier ses troupes, il répondit qu'ayant pris les armes pour venger la mort du roi son père, il était décidé à y sacrifier sa vie et ses biens. L'approche de l'armée royale et la défection de ses partisans l'obligèrent bientôt à changer de langage; et il s'empressa de se rendre aux conférences de Loudun, où furent discutés les moyens d'achever la pacification du royaume. La guerre ayant été résolue contre les réformés, il leur prit, en 1622, Clérac, dont il rasa les fortifications; contint, avec une poignée d'hommes la garnison de Montauban, et contribua à la réduction de Montpellier. Engagé par le grand-prieur de France, Alexandre, son frère, dans la conspiration de Chalais contre Richelieu (*V.* Talleyrand), il se proposait d'en attendre le résultat en Bretagne. La crainte d'éveiller les soupçons le força d'accepter l'invitation que lui fit le roi de se rendre à Blois, où se trouvait alors la cour. « Sire, dit-il à Louis XIII, je suis venu au premier commandement de Votre Majesté, pour lui obéir et l'assurer que je n'aurai jamais autre dessein ni volonté que de lui rendre très-humble service. — Mon frère, répondit le monarque, j'étais en impatience de vous voir. » Pendant le souper, il lui proposa de l'accompagner à la chasse du côté d'Amboise : « Je ferai, dit César, ce que Votre Majesté me commandera ; mais je suis venu en poste et je suis las.— Je vois, reprit le roi, que vous voulez voir vos amis; je vous laisserai faire vos visites. » Deux jours après, dans la nuit (13 juin 1626), le duc de Vendôme fut arrêté avec son frère. Ils étaient couchés dans la même chambre, et profondément endormis. Après avoir entendu la lecture de l'ordre du roi : « Eh bien, dit le duc à son frère, ne vous avais-je pas annoncé en Bretagne qu'on nous arrêterait? — Ah! s'écria le grand-prieur, je voudrais être mort et que vous y fussiez. » Ils furent conduits au château d'Amboise, puis à celui de Vincennes, et traités avec beaucoup de rigueur. Le grand-prieur y mourut le 8 février 1629 (1), protestant de son innocence, à moins que ce ne fût un crime d'avoir tenté de détourner Monsieur (Gaston d'Orléans) d'épouser Mlle. de Montpensier. Le duc de Vendôme ayant fait au contraire tous les aveux qu'on lui demandait, et s'étant démis de son gouvernement de Bretagne, sortit de prison au bout de quatre ans. Il ne lui fut accordé qu'une modique pension pour aller vivre obscurément dans les pays étrangers. Il obtint du service en Hollande, et commanda les volontaires à la bataille de Lillo (1631). Ayant négocié sa rentrée en France, il vécut tantôt dans son château d'Anet, tantôt dans celui de Vendôme, où il put quelque temps se croire oublié. En 1641, il fut accusé

(1) Il était né à Nantes en 1598, et fut inhumé dans un caveau de l'église du collége de Vendôme, que son frère César avait fondé.

d'avoir tenté de faire empoisonner le cardinal de Richelieu. Sur le premier mot, il offrit au roi de se justifier de cette absurde imputation : mais réfléchissant que son innocence pourrait bien ne pas le garantir de la prison, il s'enfuit en Angleterre. Son procès fut instruit, et il aurait été condamné, si le cardinal n'eût pas donné au roi le conseil de se réserver de prononcer sur cette affaire. César de Vendôme ne revint en France qu'après la mort du cardinal. Regardé comme l'un des chefs du parti des *importants*, il fut enveloppé dans la disgrace du duc de Beaufort son fils. Ayant reçu l'ordre de sortir à l'instant de Paris avec sa famille, il s'en excusa sur ce qu'il était malade; mais la reine, qui desirait le voir éloigné, lui fit offrir sa litière pour le conduire au lieu de son exil (*Mém. de Mme. de Motteville*, I, 190). Il ne tarda pas à rentrer en grace, et fit sa paix avec le cardinal Mazarin, dont il avait d'abord rejeté les avances. En 1650, il reçut les provisions de gouverneur de Bourgogne, et quelques mois après, la reine se démit, en sa faveur, de la charge de grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, dont la survivance fut accordée au duc de Beaufort. Le duc de Vendôme contribua beaucoup à la pacification de la Guienne, et enleva Bordeaux aux mécontents (1653). Il mit en fuite la flotte espagnole devant Barcelone, en 1655. Ses infirmités l'obligèrent de passer ses dernières années dans l'inaction, et il mourut à Paris le 22 octobre 1665, à l'âge de 71 ans. Son corps fut transporté à Vendôme et inhumé dans le caveau des Bourbons de l'église Saint-Georges. Son cœur fut donné à l'église de l'Oratoire. C'était, suivant Le Vassor (*Hist. de Louis XIII*), un mince capitaine, qui ne sut jamais se faire craindre ni se faire estimer. Selon Mme. de Motteville (*Mém.*, I, 126), il avait beaucoup d'esprit, et c'était là tout le bien qu'on en disait. On a de lui quelques lettres imprimées en 1614, relatives aux troubles de Bretagne. Il avait eu de son mariage avec Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, deux fils : 1. Louis, duc de Mercœur, marié à Laure Mancini, (*Voyez* l'article suivant); 2. François, duc de Beaufort (*Voyez* ce nom, III, 625); et une fille, Élisabeth, mariée à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, qui fut tué en duel à Paris, le 30 juillet 1652, à l'âge de vingt-huit ans. Le portrait de César, duc de Vendôme, a été gravé dans tous les formats. W—s.

VENDOME (Louis, duc DE), fils aîné du précédent, naquit en 1612 et fut connu sous le nom de duc de *Mercœur*, jusqu'à la mort de son père. Il fit ses premières armes en 1630, dans l'expédition que Louis XIII dirigea lui-même en Piémont, et servit ensuite en Hollande, où il se trouva à l'affaire de Lillo, sous les yeux de son père. Depuis il se distingua au siége d'Hesdin, à celui d'Arras, et surtout, le 2 août 1640, à l'attaque des lignes françaises, où il fut blessé d'un coup de feu. Après la retraite de son père en Angleterre, il s'éloigna de la cour et n'y reparut qu'après la mort du cardinal de Richelieu. En 1649, il leva un régiment de cavalerie de son nom (Mercœur), et fut nommé vice-roi et commandant des troupes françaises en Catalogne. Il reprit Castel-Léon sur les Espagnols; mais n'ayant pas assez de forces pour se

maintenir, il demanda des secours, et n'ayant pu en obtenir, il résigna sa vice-royauté, en 1631. Ce ne fut qu'après avoir épousé, en 1651, Laure Mancini, l'aînée des nièces de Mazarin, qu'il entra tout-à-fait en faveur et devint commandant de la Provence, où il apaisa des troubles, et se rendit maître de Toulon. En 1656, Louis XIV lui donna le commandement de l'armée de Lombardie, conjointement avec le duc de Modène; et ils résistèrent de concert aux attaques réitérées du cardinal Trivulce. Le roi le créa, en 1661, chevalier de ses ordres. Du reste, c'était un général médiocre et de peu d'esprit. Ayant perdu sa femme, en 1656, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut créé cardinal en 1667. Le pape Clément IX le nomma son légat *à latere* en France; et ce fut au nom de ce pontife qu'il tint le dauphin sur les fonts de baptême. Il mourut à Aix, en 1669. M—D j.

VENDOME (LOUIS-JOSEPH, duc DE), fils aîné du précédent, naquit en 1654, et porta, jusqu'à la mort de son père, le nom de *duc de Penthièvre*. Son éducation ne fut pas très-soignée sous le rapport de l'instruction, et il ne montra jamais beaucoup de goût pour les sciences et les lettres. Il débuta dans la carrière des armes comme simple garde-du-corps, marchant à la suite de Louis XIV, dans l'invasion de la Hollande, en 1672. Il fit ensuite les dernières campagnes de Turenne, et fut blessé au combat d'Altenheim, dans la retraite qui suivit la mort de ce grand homme. Nommé brigadier des armées du roi, en 1677, ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Flandre, sous le maréchal de Créqui, et qu'il se distingua aux siéges de Condé et de Cambrai; ce qui lui valut, l'année suivante, le brevet de maréchal-de-camp. La paix de Nimègue ayant enfin rendu le repos à l'Europe, le duc de Vendôme se retira dans son château d'Anet, où il se livra sans réserve à son goût pour tous les genres de plaisirs. Nommé gouverneur de la Provence, en 1681, il alla prendre possession de cette charge; et les états de la province lui ayant offert, selon l'usage, une somme d'argent considérable, il la refusa avec un noble désintéressement. Nommé lieutenant-général et chevalier des ordres, en 1688, il se distingua dans quatre campagnes successives, aux siéges de Mons et de Namur, au combat de Leuse, et surtout à celui de Steinkerque, où le maréchal de Luxembourg, ayant été surpris par les Anglais, ne parvint à les repousser qu'à la suite de trois charges sanglantes, dirigées principalement par le duc de Vendôme et son frère, qui y donnèrent des preuves d'intrépidité (*V.* LUXEMBOURG, XXV, 478). En 1693, le duc de Vendôme fut envoyé en Italie, sous les ordres de Catinat, et il contribua très-efficacement à plusieurs victoires de ce maréchal, surtout à celle de la Marsaille, où il commandait l'aile gauche de l'armée française. Louis XIV lui accorda alors rang au parlement, au-dessus des pairs; et il fut créé général des galères, sur la démission du duc du Maine: mais une faveur plus importante fut le commandement en chef de l'armée de Catalogne, où Vendôme arriva dans le mois de juin 1695, pour remplacer le maréchal de Noailles. Après avoir fait lever le siége de Palamos et culbuté la cavalerie espagnole, que commandait le prince de Hesse-Darmstadt, il investit Bar-

HIST. DE FRANCE.



VENDÔME.

Edelinck del.t Landon direx.t

celone, et commença un siége au succès duquel Louis XIV mettait beaucoup de prix. On avait en conséquence donné à Vendôme des moyens considérables; et la place fut investie par terre et par mer : mais elle était bien approvisionnée, défendue par une forte garnison; et tout annonçait que l'opération serait longue et difficile. La cour d'Espagne, qui tenait beaucoup à la conservation de ce boulevard de ses frontières, envoya une armée nombreuse sous les ordres du vice-roi de Catalogne, François de Vélasco, pour attaquer les assiégeants. Le duc de Vendôme, informé de ce projet, résolut de le prévenir. Ne laissant dans ses lignes que le nombre de troupes nécessaire pour contenir la garnison, il marche, pendant la nuit, contre Vélasco, le surprend au point du jour, et le met dans une déroute complète. Cette victoire fut bientôt suivie de la prise de Barcelone, qui capitula le 10 août 1695; et ces événements amenèrent la paix de Riswick. Vendôme retourna triomphant dans sa délicieuse retraite d'Anet, et il n'en sortit qu'à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne. Chargé alors d'aller réparer, en Italie, les fâcheux résultats de l'impéritie de Villeroi, il prit le commandement de l'armée des deux couronnes, et se trouva, pour la première fois, avec le nouveau roi Philippe V, auquel il inspira, dès ce moment, une grande confiance. Ce prince lui avait amené de Naples de nombreux renforts; et Vendôme se vit à la tête d'une armée de beaucoup supérieure à celle des Impériaux : mais ceux-ci étaient commandés par le prince Eugène, le plus entreprenant et le plus fécond en ressources des généraux de ce temps-là. Ces qualités n'étaient pas, il faut le dire, celles de Vendôme : tous les contemporains s'accordent à le représenter comme incapable de méditer et de préparer de longue main une opération, et surtout comme dépourvu de la vigilance et de l'activité qui peuvent seules en assurer le succès. Il est difficile d'expliquer comment un tel homme s'est fait une assez grande réputation dans un siècle où brillèrent tant d'illustres guerriers; et l'on ne conçoit pas mieux comment il a pu réellement obtenir des succès importants; mais on ne peut nier qu'à son excessive incurie, à son insurmontable paresse, il joignait un coup-d'œil excellent, une valeur à toute épreuve, un sang-froid imperturbable dans les plus grands périls, et que par des avantages si grands dans un général, il réparait souvent les malheurs qu'avait causés son imprévoyance. Dans cette campagne de 1702, il débuta de la manière la plus brillante, poussant devant lui l'armée impériale, battant son arrière-garde à Ustiano, à San-Vittoria, et faisant lever le blocus de Mantoue. Mais bientôt, retombé dans son indolence, il se relâcha des précautions qu'il avait d'abord prises; et après avoir marché sans reconnaître le pays, même sans être précédé d'une avant-garde, il allait établir son camp sur le canal du Zero, dans la plaine de Luzara, lorsque le hasard fit découvrir, cachée derrière ce même canal, toute l'armée du prince Eugène, qui avait passé le Pô sans que l'on s'en fût aperçu, et qui était près de fondre sur les Français, désarmés et occupés à dresser leurs tentes. Toute l'armée de Vendôme était perdue sans ressource, si sa sécurité eût duré un quart d'heure de plus. Dès qu'il est averti, il saisit,

au premier coup-d'œil, tous les avantages et les difficultés du terrain, forme ses troupes, les mène au combat, et fait si bien qu'après de longs et sanglants efforts de part et d'autre, la victoire reste indécise, dans une journée où l'ennemi croyait marcher à un triomphe assuré (15 août 1702). Philippe retourna en Espagne aussitôt après; et persuadé qu'il avait assisté à une victoire, il donna l'ordre de la Toison d'Or à Vendôme. Resté à la tête de l'armée confédérée, ce général pénétra dans le Tyrol, obtint divers avantages sur le comte de Stahrenberg, et se rendit ensuite en Piémont, pour y combattre le duc de Savoie, qui venait de se séparer de la France. Il désarma trois mille hommes des troupes de ce prince, alors réunis à l'armée française, et il lui enleva plusieurs places, entre autres celle de Verrue, qui capitula après un long siége. Mais bientôt, obligé de marcher à la rencontre du prince Eugène, qui venait au secours du duc de Savoie, il le rencontra sur l'Adda, où fut livrée, le 16 août 1706, la bataille de Cassano, si sanglante, si indécise, et dans laquelle, comme à Luzara, le hasard et la valeur française suppléèrent à l'imprévoyance du général. Vendôme, qui d'abord s'était laissé tromper sur le point d'attaque, fit de si bonnes dispositions au Paradiso, qu'il força le prince Eugène à tenter le passage du fleuve d'un autre côté : mais il se troubla ensuite tellement, il agit si peu de concert avec son frère le grand-prieur (*V.* l'article suivant), qu'il ne put opposer à l'armée impériale, sur le pont de Cassano, que des corps séparés, combattant sans ensemble et presque sans direction, dans un cul-de-sac où la victoire pouvait seule les soustraire à une ruine absolue. C'est ainsi que cette bataille a été représentée par les meilleurs juges, par Feuquières et par Folard lui-même, quelque admirateur que ce dernier fût du duc de Vendôme, qui l'avait fait son aide-de-camp. Ce général montra plus d'habileté, quelques mois après en surprenant l'armée impériale dans ses quartiers d'hiver à Calcinato : mais dans cette circonstance il manqua encore d'activité, et n'ayant pas poursuivi rapidement un premier avantage, il laissa échapper l'occasion d'en obtenir de plus considérables. Ce fut son dernier exploit en Italie. Destiné à remplacer Villeroi après tous ses désastres, il fut envoyé en Flandre, en 1708, pour y commander les débris qui venaient d'échapper à la défaite de Ramillies: mais ne connaissant pas le pays, se trouvant en présence de Marlborough et du prince Eugène, et peu d'accord avec le duc de Bourgogne (*Voyez* Bourgogne, V, 376), il essuya toutes sortes de revers, et perdit la bataille d'Oudenarde, si funeste pour la France dans les circonstances fâcheuses où le royaume se trouvait. Sans adopter sur cet événement toutes les assertions de Saint-Simon, qui a traité Vendôme avec beaucoup de sévérité, on ne peut nier que ce général ne fit dans cette occasion aucune disposition pour empêcher la jonction du prince Eugène avec Marlborough, ni pour opérer la sienne avec le maréchal de Berwick, qui lui amenait des renforts, ni enfin pour résister à une attaque qu'il devait prévoir. Il n'est pas moins vrai que ses troupes, prises au dépourvu, et venant l'une après l'autre en colonnes sur le terrain, n'eurent pas le temps de se former. Le désordre de la retraite, exécutée pendant la nuit,

fut encore plus grand; et l'armée française y fit des pertes immenses; enfin Vendôme mit le comble à ses torts en parlant à l'héritier du trône, au milieu d'un conseil de guerre, avec la dernière arrogance, et en rappelant à ce prince, de la manière la plus dure, *qu'il* (le prince) *n'était venu que pour obéir*. C'était se condamner lui-même; mais ses partisans ne persistèrent pas moins à dire que les ordres du jeune duc avaient fait tout le mal; qu'ils avaient empêché les meilleures résolutions; et ils répétèrent avec plus de violence encore ces accusations contre le petit-fils de Louis XIV, lorsque les alliés entreprirent le siége de Lille, et qu'ils s'emparèrent de cette place, en présence de cent mille Français, qui ne firent rien pour les en empêcher (*V.* Eugène et Boufflers). Les partisans de Vendôme étaient surtout appuyés par le Dauphin, père du duc de Bourgogne, qui avait le tort incroyable d'être jaloux des succès de son fils (*Voy.* Louis, XXV, 241). Dès que cette déplorable campagne fut terminée, Vendôme parut à la cour de Meudon, et il y fut accueilli avec beaucoup d'empressement. Il jeta en même temps dans le public une espèce de Mémoire justificatif, où la plupart des faits étaient défigurés et rapportés d'une manière tout-à-fait injurieuse au duc de Bourgogne. Ce fut par tous ces moyens et par l'influence d'un parti nombreux, que, malgré ses défaites, Vendôme conserva une grande réputation d'habileté; enfin ce fut ainsi que, un an plus tard, lorsque la couronne d'Espagne fut près d'échapper à Philippe V, lorsque ce prince, obligé de quitter sa capitale, n'eut plus d'espoir que dans les secours de la France, il ne vit de moyen de salut que dans la valeur du vainqueur de Luzara, et il le demanda avec beaucoup d'instances à Louis XIV. Ce monarque se hâta de faire partir le duc, et il envoya en même temps en Espagne tous les secours dont il put disposer. Au nom de Vendôme, tous les débris échappés à la défaite de Saragosse se réunirent; un grand nombre de volontaires accoururent de toutes les parties de l'Espagne, pour se ranger sous les drapeaux de Philippe V; et bientôt l'archiduc d'Autriche, son compétiteur, se vit obligé de quitter Madrid devant le petit-fils de Louis XIV, qui y fit sa rentrée à côté de Vendôme, le 3 décembre 1710, au milieu des cris de *Vive Philippe V, vive Vendôme!* Trois jours après, tous deux quittèrent cette capitale; ils poursuivirent avec une admirable rapidité l'armée de Stahrenberg; et forcèrent à capituler le général Stanhope, qui, après s'être tenu maladroitement trop éloigné de l'armée dont il commandait l'arrière-garde, s'était, plus maladroitement encore, enfermé dans la mauvaise place de Brihuega, où il mit bas les armes avec cinq mille Anglais. Ce succès important fut bientôt suivi de la victoire de Villa-Viciosa, que Vendôme remporta sur Stahrenberg lui-même. Cette victoire, quoique long-temps disputée, fut tout-à-fait décisive; et cette époque du petit-fils de Henri IV est réellement très-brillante : c'est la plus belle de sa vie. Cependant il était malade, souffrant de la goutte, et déjà d'un âge avancé : ce fut dans cet état qu'on le vit déployer plus d'énergie et d'activité qu'il n'en avait montré dans toute la force de sa jeunesse. Toujours à cheval, et se donnant à peine le temps de prendre un léger repas, il força en quelque sorte

le jeune roi à suivre son exemple. Dans la soirée de la victoire de Villa-Viciosa, tous deux n'avaient que leurs manteaux pour coucher sur le champ de bataille. Ce fut alors que Vendôme dit avec tant de grace au jeune monarque : « Je vais donner à Vo- » tre Majesté le meilleur lit sur le- » quel un roi ait jamais pu cou- » cher ; » et faisant apporter tous les drapeaux et les étendards pris à l'ennemi, il les arrangea en sa présence. Revenu triomphant à Madrid, avec le roi, qui lui devait sa couronne, il y fut comblé d'honneurs, et admis au rang de premier prince du sang : mais il refusa généreusement toutes les sommes d'argent qui lui furent offertes ; et peu de temps après, voulant achever son ouvrage, il partit pour la Catalogne, afin de soumettre quelques corps d'insurgés qui tenaient encore pour l'Autriche. Ce fut dans cette expédition qu'il mourut subitement au milieu de ses triomphes, à Tignaroz, le 11 juin 1712. Philippe V ordonna que toute l'Espagne prît le deuil, et il le fit enterrer à l'Escurial, dans le tombeau des infants d'Espagne. Vendôme avait épousé, en 1710, Marie-Anne de Bourbon-Condé, qui mourut en 1718. Peu d'hommes ont donné lieu à des opinions plus diverses ; peu de guerriers offrent dans leur carrière de quoi établir des jugements aussi contradictoires. Avant de commander en chef, il avait montré quelque habileté, et surtout cette bravoure qui le distingua toujours. Dans sa première campagne en Catalogne, il brilla par l'audace, l'activité, et il obtint de beaux résultats : mais en Italie, où il avait, par le nombre, une grande supériorité sur le prince Eugène, il profita peu de cet avantage, ne déploya aucun plan, aucune combinaison hardie ; et, dans les deux occasions les plus importantes, ne dut qu'au hasard d'échapper à une défaite absolue et dont on n'eût pu accuser que son imprévoyance. A Oudenarde, où il était également supérieur par le nombre, il se laissa prévenir malgré des avis réitérés, et il voulut combattre lorsqu'il n'était plus temps : il attribua tous les torts à l'héritier du trône ; et quoique ce prince ne fût venu que *pour obéir*, comme il le lui dit avec tant d'insolence, il rejeta sur lui toutes les suites de sa propre indécision, de son impéritie ; et son parti, qui ne laissait pas d'être nombreux, fit retentir ses plaintes jusqu'aux oreilles du roi et nuisit beaucoup au duc de Bourgogne dans l'esprit de Louis XIV. On resta persuadé, à la cour et dans le public, que Vendôme était un grand général, et ce fut l'opinion de toute la France autant que celle de Philippe V, qui le conduisit presque aussitôt en Espagne, où l'on crut qu'il était le seul homme capable de replacer la couronne sur la tête du petit-fils de Louis XIV. Ses opérations dans cette contrée sont dignes d'éloge sous beaucoup de rapports. Contre sa coutume, il y déploya de l'activité. Il fut admirablement secondé, il est vrai, par les troupes, et surtout par les généraux espagnols ; et il eut le tort de ne pas reconnaître assez ce qu'il devait à la valeur du comte d'Aguilar, qui lui fut indignement sacrifié par la cour. Si les talents militaires de Vendôme ont pu être jugés diversement, toutes les opinions sont d'accord sur le scandale de ses mœurs et de sa vie privée. D'un cynisme et d'une malpropreté dégoûtante, il cachait à peine ses goûts honteux. Personne n'a contesté son désintéressement et sa bon-

té; mais cette bonté et ce désintéressement n'avaient souvent pour principe qu'une faiblesse déplorable et qui tournait presque toujours au profit des intrigants et des fripons dont il était sans cesse entouré. Le désordre de sa maison était tel que le secrétaire de ses commandements, Campistron, a dit que l'on courait toujours risque d'y mourir de faim ou d'indigestion. Ses domestiques le volaient ouvertement. L'un d'eux lui ayant dit un jour qu'il allait le quitter, ne pouvant plus voir piller aussi effrontément : « N'est-» ce que cela, lui dit Vendôme? » hé bien, *pille comme les autres!* » A ses derniers moments, lorsqu'il fut près d'expirer des suites d'une indigestion (1), ces misérables vendirent jusqu'au matelas sur lequel il était couché. Dans son château d'Anet, comme dans son état-major, il passait sa vie au milieu des hommes les plus méprisables; leur sacrifiant les meilleurs officiers, et souvent ses devoirs les plus impérieux. L'un d'eux était notoirement vendu aux ennemis de l'état, et leur livrait le secret des plus importantes opérations. Le moyen de succès le plus assuré auprès du duc était d'afficher une grande liberté dans sa conduite et dans ses propos. Ce fut par là que le fameux Alberoni sut lui plaire et s'en fit un protecteur très-zélé. Fort populaire et presque familier avec ses inférieurs et surtout avec les soldats, il était fier avec ses égaux, et il tirait surtout beaucoup de vanité de son origine. Philippe V lui ayant témoigné son étonnement de ce qu'il avait tant d'esprit et de valeur, quoique son père en eût peu montré, il répondit au monarque : *Mon esprit vient de plus loin.* On sait que Louis XIV n'aimait pas Vendôme, qu'il ne l'employa jamais que faute de pouvoir faire mieux; et l'on a dit que cet éloignement venait surtout de ce que les princes n'aiment pas les bâtards de leur maison : mais aucun de nos rois n'eut plus de raison que celui-là d'être indulgent pour ce genre de scandale; il est plus probable que le monarque détestait dans Vendôme ses goûts infâmes et son irréligion. C'est sans doute à cause de cette opinion connue du souverain, que les historiens contemporains ont peu parlé d'un homme aussi remarquable. Voltaire lui a donné de grands éloges, par les mêmes motifs, peut-être, qui empêchèrent Louis XIV de l'estimer. L'académie de Marseille proposa, en 1781, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Éloge de Vendôme.* Le prix fut remporté, en 1783, par M. de Villeneuve, commis à l'hôtel des fermes. L'ouvrage imprimé in-8°. a pour épigraphe : *Optimè is laudaverit qui fideliter narraverit.* MM. Dieulafoy et Gersain ont fait représenter, sur le théâtre du Vaudeville, le 17 juin 1807, *Les Pages du duc de Vendôme*, pièce en un acte, imprimée la même année in-8°. De cette pièce, M. Aumer a fait un ballet joué à l'opéra le 8 octobre 1820, et imprimé la même année in-8°. MM. Mennechet et Empis ont donné sur le même théâtre, le 5 décembre 1823, *Vendôme en Espagne*, drame lyrique en un acte, imprimé in-8°. (ouvrage de circonstance). On a publié, pour le même motif et dans la même année : *Le duc de Vendôme en Espagne, précis historique de sa vie et de ses dernières campagnes, par un ancien militaire*, in-8°. M—D j.

(1) Pour avoir mangé trop de poisson.

VENDOME (Philippe de), frère du précédent, né le 23 août 1655, fut reçu chevalier de Malte dans son enfance, et fit ses premières armes, en 1669, sous le duc de Beaufort, son oncle, qui périt si malheureusement au siége de Candie (*V.* Beaufort, III, 625). Le jeune chevalier donna, à ce siége mémorable, des preuves d'un grand courage, et il fit ensuite la campagne de Hollande, où Louis XIV commanda son armée en personne. Étant resté en Allemagne, sous les ordres de Turenne, après le départ du monarque, il eut part à la victoire de Sintzheim. Il fit les campagnes de Flandre avec le grade de colonel, fut nommé maréchal-de-camp, en 1691, et ne se distingua pas moins que son frère aîné, à la prise de Namur, ainsi qu'aux combats de Leuse et de Steinkerque. Devenu grand-prieur de France et lieutenant-général en 1693, il passa à l'armée d'Italie, et concourut à plusieurs victoires dans le Piémont, notamment à celle de la Marsaille, sous le maréchal de Catinat. Il suivit encore son frère en Catalogne, en 1697, et contribua beaucoup, par sa valeur, à la défaite de Vélasco et à la prise de Barcelone. Il retourna ensuite en Italie, où il fut chargé du commandement de la Lombardie, pendant que le duc de Vendôme s'emparait des places du Piémont. Il contraignit alors les Impériaux, par différents avantages, à repasser l'Adige et à évacuer le Mantouan, repoussa toutes leurs tentatives pour secourir la Mirandole (*Voy.* Folard), et leur fit essuyer un échec considérable auprès de Castiglione, le 31 janvier 1705. Mais tous ces lauriers semblèrent bientôt effacés par la conduite du grand-prieur à la bataille de Cassano, où cependant il ne fit que suivre les ordres de son frère, en s'éloignant du Ritorto, que devait attaquer le prince Eugène, et en se tenant éloigné du combat, parce que le duc ne lui envoya point d'ordre d'y venir. On ne peut nier que cette excuse ne fût militairement très-bonne; cependant elle ne fut pas admise. Traité avec beaucoup de dureté par son frère, et disgracié par la cour, le grand-prieur perdit tous ses bénéfices, qui étaient considérables, et il se retira à Rome, où il ne lui resta pour vivre qu'une pension du roi, de vingt-quatre mille francs. Après cinq ans de séjour en Italie, il revenait en France avec le consentement de Louis XIV, lorsqu'il fut arrêté à Coire en Suisse, par le conseiller Mesner, qui se vengea par là de ce que son fils était retenu prisonnier en France. La cour de Versailles réclama contre cette violation du droit des gens: le conseiller, qui s'était sauvé en Allemagne, fut condamné à mort pour cet abus de pouvoir; et le grand-prieur, rendu à la liberté, se hâta de revenir en France, où il rentra dans la faveur du roi, et recouvra ses bénéfices. A la mort de son frère il n'hérita point du duché de Vendôme, en raison de ses vœux, comme chevalier de Malte, et ce duché fut réuni au domaine de la couronne. Rétabli dans son palais du Temple, il s'y livra à tous les genres de plaisirs; y réunit très-nombreuse compagnie et se fit remarquer par la licence de ses mœurs, dans le temps de la régence, où tout fut si licencieux. Du reste ce prince aimait et protégeait les lettres et les arts. La Fare, Chaulieu, Palaprat, vécurent dans son intimité, et souvent ils éprouvèrent sa bienfaisance. Ce fut à lui que J.-B. Rousseau adressa sa belle Ode septième, à

l'occasion de son retour de Malte, où il s'était rendu, en 1715, pour y prendre le commandement des troupes destinées à combattre les Turcs. Mais l'attaque que l'on redoutait de la part de ces derniers n'eut pas lieu, et le grand-prieur se hâta de revenir dans son palais du Temple, où il mourut le 24 janvier 1727. L'esprit de ce prince était plus cultivé que celui de son frère; et il avait plus de moyens de succès dans le monde. Le caractère de ces deux hommes célèbres fut d'ailleurs d'une grande ressemblance : tous deux aimèrent beaucoup la table, et tous deux eurent l'habitude de rester longtemps au lit, même dans leurs campagnes, où ils auraient eu besoin de la plus grande activité. C'étaient de vrais épicuriens, et sous quelques rapports, au moins pour la valeur et le goût des plaisirs, de dignes petits-fils de Henri IV. M—D j.

VENDOME. *Voy.* GEOFFROI et MATTHIEU.

VENDRAMINO (ANDRÉ), doge de Venise, successeur de Pierre Mocenigo, au commencement de l'année 1476, maintint la république de Venise en paix, à l'époque où les deux états voisins, le duché de Milan et la république de Florence, étaient bouleversés par les plus redoutables conjurations. Son règne ne présente rien de remarquable. Il mourut le 6 mai 1478, et eut pour successeur Jean Mocenigo. S. S—I.

VENEGAS (MICHEL), jésuite espagnol du dernier siècle, fut missionnaire au Mexique et en Californie; il rendit de longs services à son ordre dans l'administration de cette dernière contrée, et ne cessa de recueillir d'utiles documents sur la géographie du pays et sur l'histoire des missionnaires européens qui parvinrent à le soumettre au milieu de dangers et de souffrances continuelles. Après sa mort, un religieux de sa société, le P. André-Marc Burriel, recueillit ses manuscrits, mit en ordre et publia, sans se nommer lui-même, l'histoire du P. Venegas, sous ce titre : *Noticia de la California y de su conquista*, etc., Madrid, 1757, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage ne tarda pas à être traduit en anglais, et c'est sur cette traduction que fut publiée en français l'*Histoire naturelle et civile de la Californie*, traduite par E. (Eidous), Paris, 1767, 3 vol. in-12. On trouve dans ce livre des détails peu connus sur les travaux de la mission et sur les mœurs des habitants de la Californie. Il est suivi d'un supplément donné par l'éditeur espagnol, et contenant des extraits relatifs aux mêmes pays, empruntés aux histoires et voyages de Gomara, Viscaino, Jean de Torquemada, Woode Rogers et Anson. V-G-R.

VENEL (GABRIEL-FRANÇOIS), naquit en 1723, à Combes, diocèse de Béziers, où sa famille était établie depuis long-temps. Sa thèse pour prendre le grade de bachelier, soutenue à l'âge de dix-huit ans, annonça par les principes hardis, mais lumineux, qu'il y avance, sur l'abus des purgatifs et contre les vertus des corps terreux, un homme qui ne s'en tiendrait pas à la routine de ses maîtres. Après son cours fait à Montpellier, il alla à Paris, où il se livra, par prédilection, à la chimie. Il fut d'abord disciple de Rouelle, ensuite son ami, puis son rival, et l'objet de la jalousie de ce savant. Rouelle l'appelait le *démon du midi*, pour marquer son habileté à deviner les secrets dont il n'avait parlé qu'énigmatiquement à ses disciples. Le duc

d'Orléans plaça Venel à la tête de son laboratoire, ce qui lui procura les plus grandes facilités pour suivre son goût favori. Il choisit pour objet de ses premiers travaux l'analyse des végétaux. Ses essais dans ce genre, qui annonçaient des idées neuves, une méthode heureuse, eurent l'approbation de l'académie des sciences. Ainsi que l'analyse des eaux de Seltz, les Mémoires sur ces objets sont insérés dans le Recueil des savants étrangers. C'est dans ces Mémoires qu'on trouve aussi la première découverte de l'acidité de l'air fixe. Venel s'associa aux encyclopédistes : les articles qu'il leur fournit prouvent des connaissances : à commencer du troisième volume, presque tout ce qui concerne la chimie, la pharmacie, la physiologie et la médecine est de lui. En 1753, il fut chargé, par le gouvernement, de faire l'analyse des eaux minérales du royaume, conjointement avec Baym. Il continua ses courses et ses travaux pour cet objet jusqu'en 1756, que le paiement des fonds destinés à cette dépense fut suspendu à cause de la guerre. Reçu, en 1758, membre de la société royale de Montpellier, il y lut des Dissertations très-intéressantes sur la manière de séparer l'acide nitreux de sa base, par le moyen du soufre; sur la couleur verte des plantes, etc. Il introduisit dans l'université la nouvelle manière d'enseigner, plus philosophique que l'ancienne; il répandit le goût de la bonne chimie. Devenu professeur de médecine à Montpellier, à la même époque, il commença ses cours par la matière médicale; il répandit les principes d'Hippocrate, il se déclara avec aigreur contre la fureur de médicamenter et de saigner souvent. Ennemi de l'esprit de système, il attaqua vigoureusement la méthode de Boerhaave, absolument théorique. Borné à l'instruction, il se livrait peu à l'exercice de la médecine, si ce n'est lorsque l'amitié ou la charité l'exigeait. On lui avait cependant reconnu beaucoup de talent pour la pratique, et on l'a vu suivre avec le plus grand succès, dans le traitement de diverses maladies, les idées qui lui étaient particulières. Il fut chargé, par les états de Languedoc, de faire des expériences sur la houille; elles furent heureuses : il détruisit les préjugés populaires contre cette substance; et il en accrédita l'usage. Son ouvrage parut en 1774, sous le titre d'*Instruction sur l'usage de la houille*, de cette production si nécessaire dans une province où le bois est très-rare, et où les manufactures en consomment une très-grande quantité. Tous les matériaux de son grand ouvrage sur les eaux minérales étaient prêts : il s'occupait de les mettre en ordre, lorsqu'il mourut à Montpellier, le 29 juin 1775, des suites d'un ulcère à la jambe. Il avait un juste et vif discernement, un coup-d'œil prompt, rapide et sûr. La partie du style intéresse dans ses écrits, la force, l'énergie y dominent; on y voit des traits saillants, que son imagination lui fournit à propos; mais il était trop dogmatique et tranchant dans ses décisions. Il était lié de correspondance avec les savants de tous les pays, surtout de la capitale. Son Éloge a été composé par de Ratte. On a de lui un *Précis de matière médicale*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°., publié par M. Carère. Z.

VENEL (Jean-André), né sur les bords du lac de Genève le 28 mai 1740, eut Cabanis et Tronchin

pour premiers maîtres dans l'art de guérir. S'étant établi, en 1769, à Yverdun, il érigea, dans les bains de cette ville, une école de sages-femmes, et composa pour elles un livre classique. Lorsqu'il eut assuré le succès de cet utile établissement, il s'occupa d'un autre objet. Un enfant né avec les jambes tout-à-fait courbées en dedans fut confié à ses soins, et il eut le bonheur de le guérir. Ayant observé que cette partie de la science était encore bien imparfaite, il prit, en 1779, la résolution de retourner à Montpellier, et d'aller s'asseoir de nouveau sur les bancs, pour entendre des leçons d'anatomie, dirigées uniquement vers son objet. De retour dans le pays de Vaud, il s'établit à Orbe, et opéra des cures si heureuses, qu'on lui amenait des malades de tous les pays voisins. Les difformités dans les jambes disparaissaient par ses soins, et il rendait à cette partie du corps, avec plus ou moins de bonheur, une direction convenable. Afin d'avoir sous les yeux tous ses malades, il ouvrit à Orbe une maison de santé, où il suivait leur traitement avec assiduité. Quand on lui amenait un enfant malade, il faisait prendre un modèle en plâtre de la partie difforme, et il en faisait prendre un autre, après la guérison. La vue de ces modèles, réunis, donnait du courage aux malades. Venel profita de ses loisirs pour publier : I. *Nouveaux Secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage, et Description de quatre instruments propres à retirer les corps par la bouche*, Lausanne, 1769, in-12. II. *Instruction sur l'usage de la houille, plus connue sous le nom de charbon de terre*, Avignon et Lyon, 1775, in-8o. III. *Essai sur la santé et sur l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, Yverdun, 1776, in-12. IV. *Description de plusieurs nouveaux moyens mécaniques, propres à prévenir, à borner, et même à corriger, dans certains cas, les courbures latérales, et la torsion de l'épine du dos*, Lausanne, 1788, in-8o. On trouve dans cet ouvrage de Venel les résultats de son art, qui, comme on voit, s'étendait à la structure de tout le corps humain. Afin que son établissement se soutînt après sa mort, il forma deux médecins qui devaient marcher sur ses traces. Parmi les instruments dont l'invention ou le perfectionnement lui appartient, on ne doit point oublier celui qu'il a fait pour arracher les dents. Venel mourut au milieu de ses malades le 9 mars 1791. G—Y.

VENERONI (JEAN VIGNERON, connu sous le nom DE), naquit à Verdun dans le dix-septième siècle. Ayant fait une étude particulière de la langue italienne, il se la rendit tellement propre, qu'il réussit à tromper, même sur son origine, les hommes les plus instruits. Après avoir italianisé son nom, il vint à Paris, où il se donna pour Florentin et se fit annoncer comme maître d'italien. La pureté de son langage et la clarté de ses principes lui procurèrent bientôt un grand nombre d'élèves. On le regarde, à bon droit, comme un des auteurs de ce temps-là qui, par la facilité de leur style, ont le plus contribué à répandre en France le goût de la littérature italienne. Il fut secrétaire-interprète du roi. Les époques précises de sa naissance et de sa mort ne sont pas connues; mais, d'après les dates des diverses publications de ses ouvrages, on a lieu de conjecturer qu'il a

fourni une assez longue carrière. Il traduisit en français les *Lettres de J.-F. Loredano*, poète et littérateur vénitien, Bruxelles, 1708, in-12, et les *Lettres du cardinal Bentivoglio*. Il publia ensuite une traduction italienne de *Fables choisies* tirées de divers auteurs français, accompagnées du texte, et dont il parut en même temps une autre version allemande par Nickisch, Augsbourg, 1709, in-4°., fig. de Kraus. Ces ouvrages furent très-utiles, en ce qu'ils facilitèrent l'étude de la langue italienne aux jeunes Français, jaloux de se rendre familières les productions si justement célèbres du Dante, de l'Arioste, de Boccace, du Tasse et des autres beaux génies des siècles précédents. Mais les productions les plus importantes de Veneroni, celles qui ont consacré son nom à la reconnaissance des philologues, sont : I. *Le Maître italien*, in-12, 1710, grammaire dont on a fait successivement tant d'éditions en différents formats, et qui, malgré sa prolixité, est encore suivie aujourd'hui, de préférence à ces abrégés insuffisants ou à ces méthodes systématiques, inintelligibles pour la plupart, que l'esprit d'innovation a voulu introduire dans l'enseignement de la jeunesse. On a prétendu que ce livre était du fameux Roselli, dont on a imprimé les aventures en forme de roman, et qui, lors de son passage en France, l'aurait vendu pour une modique somme à Veneroni : celui-ci l'aurait publié sous son nom, en y ajoutant seulement quelque chose à son gré. Mais ce récit ne mérite aucune croyance. II. *Dictionnaire italien-français et français-italien*, in-4°., 1708, dont Placardi donna, en 1769, une nouvelle édition revisée, Paris, 2 vol. in-4°. Il a été effacé par celui d'Alberti, qui est à-la-fois plus clair et plus abondant; mais il a eu du moins le mérite d'ouvrir la route difficile que celui-ci a parcourue depuis avec tant de succès. III. *Dictionnaire-Manuel* en quatre langues, français, italien, allemand et russe, Moscou, 1771, in-8°. Le privilége pour l'impression du *Maître italien dans sa dernière perfection, nouvellement revu, corrigé et augmenté*, est du 15 janvier 1708; la quinzième édition de cette Grammaire, qui n'était d'abord qu'un petit in-12, est de Lyon 1778, in-8°., revue sur les éditions données par Minazio et Ch. Placardi. Parmi les autres qui ont paru depuis, il faut distinguer celle de Gattel, augmentée des italicismes, des synonymes italiens, d'un traité de la poésie italienne, d'un vocabulaire poétique, etc., Lyon, 1803, in-8°. Le privilége pour la réimpression des *OEuvres de Veneroni* est du 26 juillet 1720. M—G—R.

VENETTE (JEAN DE), romancier et chroniqueur, était né, vers 1307 (1), dans le village près de Compiègne dont il porte le nom (2). Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre du Carmel, il y fit ses études avec succès, et sut mériter l'estime de ses confrères. En 1339, il fut élu prieur du couvent de son ordre, à Paris, et l'année suivante, il fut désigné pour y expliquer les livres des *Sentences* de P. Lombard (*V.* ce nom). Il assista depuis à la plupart des chapitres généraux de l'ordre, à Lyon, à Milan, à Metz, à Toulouse,

(1) Il dit lui-même, dans sa chronique, qu'en 1315, que commença une grande famine, il était âgé de sept à huit ans.

(2) On le trouve aussi nommé *Fillon*, qui semble plutôt un sobriquet qu'un nom de famille. *Voy.* Sainte-Palaye et Goujet.

à Ferrare, etc. Mais son séjour le plus ordinaire fut Paris, où il nous apprend qu'il demeurait dans le couvent de la Place Maubert. Il jouissait sans doute d'une certaine réputation comme prédicateur : c'est ainsi qu'on peut expliquer ses fréquents voyages en Champagne, à Troyes, à Reims, à Châlons, etc. Il rendit aussi plusieurs visites à Pierre de Nantes, évêque de Saint-Pol de Léon, retenu dans son lit, à Chilly, près de Long-Jumeau, par une maladie dont il dut la guérison miraculeuse à l'intercession des trois Maries. J. de Venette se rappelait avec plaisir les repas qu'il avait faits à la table de ce prélat; l'éloge continuel de ses vins et une exclamation qui lui est échappée au sujet du miracle des noces de Cana font présumer à Sainte-Palaye que la sobriété n'était pas sa vertu favorite. J. de Venette mourut en 1369. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages; le plus connu de tous est le *Roman des Trois Maries*, en rime française : cependant il n'a point été imprimé (3). On en conserve deux copies à la Biblioth. du roi, sous les nos. 7581 et 7582; il en existait une troisième dans le cabinet du duc de La Vallière (*V.* son *Catal.*), et il est plus que présumable que ce ne sont pas les seules. Dans les quarante mille vers dont cet ouvrage se compose, on en trouverait à peine deux bons. Les *Maries* sont la mère du Sauveur, Marie Cléophas et Marie Salomé, que l'auteur, d'après une ancienne tradition, croyait toutes trois filles de sainte Anne, mais de pères différents. Il déclare qu'il a tiré ses récits de l'Évangile, et d'un autre livre *authentique* qu'il ne désigne pas; mais il a beaucoup puisé dans des sources fabuleuses, et il a semé sa narration d'une infinité de détails pris dans les mœurs et dans les usages de son siècle. C'est là précisément ce qui rend aujourd'hui son ouvrage très-curieux. Sainte-Palaye en a donné l'extrait dans les *Mémoires de l'acad. des inscript.*, XIII, 520-33; l'abbé Goujet n'a pu que l'abréger dans la *Bibl. franç.*, IX, 146-55. Jean Droyn a mis en prose le Roman de Venette, et cette espèce de version a été publiée plusieurs fois dans le seizième siècle (*V.* Droyn, XII, 37). Mais le translateur a fait subir de nombreux changements à l'ouvrage original. C'est d'après la version de Droyn que l'abbé d'Artigny a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de littérature*, VI, 237-91, le *Recueil des principaux endroits du Roman des Trois Maries*. Il est bien prouvé maintenant que J. de Venette est l'auteur de la *Seconde Continuation* de la *Chronique* de Guillaume de Nangis (*V.* ce nom, XIX, 153). Elle s'étend de 1340 à 1368, et suivant D. Félibien, elle mérite d'être estimée comme l'un des meilleurs monuments que l'on ait de ce temps-là. Le style se ressent, il est vrai, de la barbarie du siècle; mais l'auteur montre beaucoup de jugement (*Hist. de l'Abbaye de Saint-Denis*, 284). On lui reproche cependant sa partialité pour les moines, dont l'ambition et la conduite peu régulière excitaient déjà les plaintes des pasteurs : mais il lui était bien difficile de se défendre d'un sentiment de bienveillance pour ses confrères. D. d'Achery a publié la continuation de Venette dans le *Spicilegium*, tom. XI, 785-920;

(3) L'édit. de 1473, in-4°., citée par le *Diction. universel*, est imaginaire.

et on la retrouve dans le tome III de l'édition in-fol. de ce Recueil important. Sainte-Palaye en a donné l'analyse dans les *Mémoires de l'académie*, VIII, 569-75. Les autres ouvrages de Jean de Venette sont : I. *Chronicon Carmelitarum liber unus*, imprimé dans le *Speculum Carmelitanum*, Venise, 1507, in-fol. On n'en trouve qu'un extrait dans l'édition de ce Recueil, Anvers, 1680, tom. I 202. II. *Adnotationes ad quartum libr. Regum*. III. *De Officiis divinis liber unus*. IV. *Concionum synodalium liber*. V. *Liber determinationum theologicarum*. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter la *Biblioth. Carmelitana* du P. Cosme de Villiers, II, col. 131-36. W—s.

VENETTE (NICOLAS), docteur en médecine, et professeur d'anatomie et de chirurgie à la Rochelle, naquit dans cette ville vers 1632, et y mourut en 1698. Il ne s'était fixé dans sa ville natale qu'après avoir voyagé en Portugal et en Italie. Sa vie n'offrant rien de remarquable, nous allons donner une idée de ses OEuvres : I. *Traité du Scorbut et de toutes les maladies qui arrivent sur la mer*, la Rochelle, 1671, in-12. Venette, qui n'a point mis son nom à cet ouvrage, regarde comme cause fréquente du scorbut l'usage continuel des feves et des pois secs. Les maladies chroniques, qui abattent les forces, disposent aussi beaucoup à cette affection, qui, suivant l'auteur, a son siége dans le sang, et non dans la rate, comme on l'avait prétendu mal-à-propos : car, d'après sa propre expérience, sur cinq cents scorbutiques à peine s'en trouva-t-il huit dont la rate fût plus volumineuse que de coutume. Après avoir donné une bonne description du scorbut, Venette passe au traitement, dans lequel il fait entrer l'usage du riz, du vin, de la bière ; il conseille les acidules, lorsque les malades vivent au milieu d'un air chaud ; l'hydromel, la moutarde et le cresson, quand la température atmosphérique est froide : il admet les scarifications des gencives tuméfiées et l'application des sangsues, mais il rejette les purgatifs drastiques : il aurait dû comprendre l'émétique dans cette proscription. Lors du siége de la Rochelle, le scorbut ayant attaqué un grand nombre d'individus, Venette en triompha par un abondant usage de moutarde. Il combattait les ulcères de la bouche avec la décoction de tamarin et l'alun, etc. On ne peut reprocher à ce traité que le défaut de l'époque, c'est-à-dire une polypharmacie outrée. II. *Observations sur les eaux minérales de la Rouillasse en Saintonge, avec une dissertation sur l'eau commune*, la Rochelle, 1682, in-8°. III. *De la génération de l'homme*, ou *Tableau de l'Amour conjugal*, Amsterdam, 1688, in-12, sous le nom de Nic. Salonici, Vénitien, Parme, 1689, in-8°. ; ouvrage fréquemment réimprimé sous le propre nom de l'auteur, à Paris, Cologne, Hambourg, Lyon, 2 vol. in-12, traduit en allemand, Leipzig, 1698, Kœnigsberg, 1738, in-8°. ; en anglais, Londres, 1703, 1712, in-8°. ; en hollandais, Amsterdam, 1695, in-8°., la Haye, 1737, in-8°. Quelques auteurs attribuent cette production à Charles Patin, mais sans preuves. Elle a beaucoup d'analogie avec le Traité de Sinibaldi intitulé : *De hominis generatione decatheucon*, imprimé à Rome en 1642, in-fol. Le *Tableau de l'Amour conjugal* n'a probablement dû sa vogue

qu'au style lubrique dans lequel il est écrit; car l'anatomie en est très-superficielle, et la physiologie fort erronée. En parlant des maladies des parties externes, l'auteur donne des conseils auxquels la chasteté ne préside pas toujours. Ses opinions concernant la stérilité, les moyens aphrodisiaques et anti-aphrodisiaques, sont loin d'être sanctionnées par l'expérience. Après avoir examiné les bons et les mauvais effets du rapprochement des sexes, il traite des taches de naissance, de l'impuissance et de la ridicule et immorale institution du congrès. Il n'oublie ni les philtres qui peuvent inspirer l'amour, ni les remèdes qui passent pour avoir la vertu contraire. Enfin il décrit, d'après son expérience même, les propriétés exhilarantes de l'opium. Le *Tableau de l'Amour conjugal* peut être considéré comme un livre populaire, une espèce de roman médical, rempli d'erreurs et d'histoires indécentes. IV. *Traité des pierres qui s'engendrent dans les terres et dans les animaux, où l'on parle des causes qui les forment, de la méthode de les prévenir, et des abus qu'on commet pour s'en garantir et les chasser hors du corps*, Amsterdam, 1701, in-12, fig. Dans cet ouvrage, qui contient peu de faits, Venette émet une théorie fort ridicule sur les pétrifications; il indique les aliments et les boissons qui peuvent favoriser la formation des pierres, ou s'y opposer. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce livre, aujourd'hui complétement oublié, c'est le rejet du petit nombre des médicaments appelés improprement lithontriptiques. V. *Traité du Rossignol*, Paris, 1697 et 1707, in-12. C'est le résultat de ses observations sur un rossignol qui lui tenait compagnie dans son cabinet. VI. *Traité de la taille des arbres*, Paris, in-12. VII. *De potu gentium*, et quelques autres petits écrits sur divers sujets. Venette avait aussi traduit Pétrone; mais sa version n'a point été publiée: seulement le vocabulaire qu'il avait composé pour faciliter l'intelligence de cet auteur parut à Amsterdam en 1696. R—D—N.

VENEZIANO (ANTONIO), peintre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vit le jour vers l'an 1310, et fut élève d'Agnolo Gaddi. Baldinucci le fait naître à Florence; mais les raisons qu'il en donne ne paraissent pas assez fondées pour infirmer ce que dit Vasari. Après avoir surpassé son maître, il obtint des travaux dans les principales villes d'Italie. Il s'était déjà fait connaître à Venise par des ouvrages qui excitèrent l'admiration de ses contemporains, mais qui ont péri dans l'incendie du palais ducal, en 1573. Ses rivaux, envieux de son talent, tâchèrent de l'atténuer, et parvinrent à l'empêcher d'obtenir la récompense qui lui était due. Irrité d'une pareille injustice, il se rendit à Florence, où il exécuta plusieurs tableaux dans l'église du Saint-Esprit, dans celle de Saint-Étienne, et à Saint-Antoine du Pont-alla-Carraja, qui n'existent plus. Appelé à Pise, il fut chargé de terminer, dans le *Campo Santo*, les peintures de la Vie de Saint Ranieri, que Simon Memmi avait précédemment commencées. Il représenta, dans le premier tableau, le *Départ du Saint de Joppès*; dans le second, *le Saint montrant à son hôte le démon sous la forme d'un chat*; dans le troisième, sa *Réception à table par les chanoines de la cathédrale de Pise*, *dans le costume*

religieux de leur temps ; enfin dans le quatrième, *la Mort et les funérailles du Saint.* Ces peintures sont encore un des ornements du *Campo Santo.* De retour à Florence, il peignit à Nuovoli, en dehors de la porte al Prato, un *Christ mort*, *l'Adoration des Mages*, et *le Jugement dernier*, et dans la Chartreuse, quelques peintures qui n'existent plus. Malgré ses succès dans son art, il finit par l'abandonner pour se livrer sans distraction à l'étude de la chimie et de la botanique, pour lesquelles il avait un penchant si décidé, que Dioscoride était sans cesse entre ses mains. Il professa long-temps la médecine avec une grande vogue ; mais attaqué de la peste qui désola Florence, en 1383, il y succomba, victime de l'esprit de charité avec lequel il prodiguait ses soins à ceux qui étaient atteints de ce fléau. Comme peintre, il est certainement un des artistes les plus recommandables de son époque par l'exactitude de son dessin, par la sagesse de sa composition, la variété des têtes, l'heureux agencement de ses draperies, l'harmonie de son coloris, et le scrupule avec lequel il imitait la nature. Il avait un procédé particulier pour peindre à fresque, supérieur à celui qu'employèrent ses contemporains et les artistes qui sont venus après lui ; car ses ouvrages se sont conservés d'une manière qui étonne encore aujourd'hui, lorsque l'on considère depuis quel long espace de temps ils sont exécutés. Il forma plusieurs élèves, parmi lesquels les plus célèbres sont Paolo Uccello, et Gherardo Starnina. P—s.

VENEZIANO (Dominique), peintre, né à Venise en 1420, fut élève d'Antonello de Messine, qui, pour lui donner une preuve éclatante de son amitié, lui apprit le secret de la peinture à l'huile, que lui-même tenait de Van Eyck, inventeur de cet important procédé, qui devait changer toute la face de l'art. Après avoir exécuté un grand nombre de travaux dans sa patrie, puis à Lorette et dans d'autres endroits des États de l'Église, notamment à Pérouse, où, en 1454, il était en grand crédit, il se rendit enfin à Florence. L'admiration générale qu'il excita éveilla la jalousie d'André del Castagno. Celui-ci, cachant l'envie qui le dévorait, feignit pour Dominique une vive amitié ; il parvint à gagner la sienne et à en obtenir le secret de la peinture à l'huile. Pour en demeurer l'unique possesseur, une nuit que Dominique donnait une sérénade à sa maîtresse, en chantant sous sa fenêtre, accompagné de son luth, André le frappa d'un coup de stylet, dont il expira sur-le-champ. L'assassin sut si bien cacher son crime, que plusieurs innocents furent accusés et punis sans que jamais le soupçon tombât sur lui. Ce ne fut qu'au moment de sa mort qu'il avoua son forfait. Dominique est compté parmi les premiers artistes de son époque pour le dessin, la perspective et l'art des raccourcis, qu'il porta à une perfection inconnue jusqu'alors. Ses meilleurs ouvrages ont péri. Il ne reste plus de lui qu'un seul tableau à Sainte-Lucie de' Magnuoli, et quelques sujets historiques sur l'escalier, exécutés avec le plus grand soin, ainsi qu'un *Christ entouré de plusieurs saints*, peint sur le mur du monastère degli Angeli. Il mourut vers l'an 1476. — Augustin Veneziano, graveur, dont le nom de famille était de' Musis, naquit à Venise vers 1490, et vint se perfec-

tionner dans la gravure sous la direction de Marc-Antoine Raimondi, dont il fut un des meilleurs élèves. Pendant la vie de Raphaël, Augustin s'associa avec Marc de Ravenne, élève, comme lui, de Marc-Antoine. Après la mort de ce grand artiste, ils se séparèrent et travaillèrent chacun pour son compte. Lors du sac de Rome, arrivé en 1527, Augustin alla chercher un asile à Florence, dans l'intention de s'attacher à André del Sarto, auquel son talent ne plut point. Cela n'empêche pas qu'il n'occupe un rang très-distingué parmi les graveurs de cette époque. Il égale souvent Marc-Antoine pour la finesse de son burin; mais il lui est inférieur pour la correction du dessin. L'œuvre de ce maître est un des plus difficiles à compléter, surtout en bonnes épreuves, ce qui provient des retouches que les marchands d'estampes ont fait subir à la plupart des planches des artistes de ces temps reculés. Augustin marquait régulièrement les siennes des initiales A. V., en y ajoutant la date de l'année. On n'en trouve pas qui remonte au-delà de 1509, ni qui aille au-delà de 1536. Huber et Rost, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, citent de ce graveur *huit portraits*, *vingt-huit sujets sacrés*, *vingt-six sujets historiques ou mythologiques*, *et cent trente-huit sujets de sa composition*. On peut voir, pour plus de détails, le *Dictionnaire des artistes*, de Heinecke, t. 1er., p. 605. Aug. Veneziano mourut à Rome vers 1340. P—s.

VENIERO (Antoine) fut élu doge de Venise, le 21 nov. 1382, pour succéder à Michel Morosini. On peut lui reprocher d'avoir hâté par son impolitique la ruine des deux maisons de la Scala et de Carrare, qu'il livra, l'une après l'autre, à Jean Galeaz Visconti, puissant seigneur de Milan, et d'avoir permis que ce prince, en conquérant Vérone et Padoue, étendît ses frontières jusqu'aux bords de l'Adriatique, et en vue des clochers de Venise; mais un heureux hasard mit aux conquêtes de Visconti les bornes que Veniero n'avait point su poser. François Carrare, par sa vigueur, les Florentins, par leur héroïsme, chassèrent Visconti du rivage des lagunes; et le successeur de Veniero put ajouter aux domaines de la république les états que celui-ci avait abandonnés au plus redoutable ennemi des Vénitiens. Veniero mourut le 23 nov. 1400, et fut remplacé par Michel Teno. S. S-i.

VENIERO (François), élu doge de Venise, le 11 juin 1554, pour succéder à Marc-Antoine Trevisani, fut témoin oisif des grandes révolutions de l'Europe, de l'abdication de Charles-Quint, et de la nouvelle guerre suscitée par Paul IV. Au milieu des intrigues les plus actives de l'Italie, il réussit à faire oublier deux ans sa république. Il mourut le 2 juin 1556. Laurent Priuli lui succéda. S. S—i.

VENIERO (Sébastien) commandait à Corfou pour Venise, pendant la guerre où cette république perdit le royaume de Chypre. Des secours avaient souvent été promis aux Vénitiens par toutes les puissances chrétiennes, pour les aider à repousser les forces othomanes; enfin Philippe II donna ordre à D. Juan d'Autriche, son frère naturel, de se joindre à eux avec dix-huit galères. Sébastien Veniero, déjà âgé de soixante-dix ans, fut donné par le sénat pour commandant à la flotte vénitienne, forte de cent huit galères et de huit galéa-

ces. Les Chrétiens rencontrèrent les Turcs, le 7 octobre 1571, devant Lépante; et, dans la bataille qui a illustré cette côte, aucun général ne montra une intrépidité et une vigueur égales à celles du vénérable Veniero. Son collègue, Augustin Barbarigo, fut tué dans le combat; quarante-trois galères, qui tombèrent au pouvoir des Vénitiens, furent le seul fruit de cette insigne victoire. La jalousie des autres généraux empêcha Veniero de s'emparer de Sainte-Maure, comme il en avait le projet. Jacques Soranzo, son ennemi, l'accusa auprès du sénat de n'avoir pas su tirer parti de ses avantages; mais les Vénitiens rendirent justice à leur vieux général: ils lui donnèrent le commandement du golfe; et le doge Louis Mocenigo étant mort, les électeurs, d'un consentement unanime, dès le premier jour de leur assemblée, le 11 juin 1577, nommèrent Sébastien Veniero pour lui succéder. Pendant son règne, un incendie consuma le palais ducal, et détruisit un grand nombre de tableaux du Titien, de Gian Bellino et de Pordenone, le 20 déc. 1577. Veniero mourut au mois de mai 1578. Nicolas de Ponte lui succéda. S. S—I.

VENIERO (Dominique), littérateur célèbre, était né vers 1517, à Venise, d'une famille patricienne, moins illustre par sa noblesse que par le grand nombre d'hommes de mérite qu'elle a produits. Élève de Bapt. Egnazio (*Voy.* ce nom), savant humaniste, son goût naturel s'accrut et se fortifia dans les entretiens de Bembo (*V.* ce nom), son ami le plus cher. Il n'avait que vingt-cinq ans, lorsque Paul Manuce lui dédia, par une Épître pleine d'éloges qu'il est rare de mériter à cet âge, les *Lettere volgari di diversi nobilissimi uomini* (1). Dominique était entré de bonne heure dans la carrière des emplois publics; mais ses infirmités le forcèrent de l'abandonner. En 1549, une maladie nerveuse le priva de l'usage des jambes, et quoiqu'il n'eût encore que trente-deux ans, la médecine ne put parvenir à lui rendre la santé. Sa maison devint dès-lors une sorte d'académie, où les poètes et les hommes les plus instruits venaient lire leurs vers ou discuter des questions littéraires. Dominique fut, en 1558, avec Badoaro (*V.* ce nom, III, 203), le fondateur de l'*Académie vénitienne*, si célèbre pendant le reste du seizième siècle. La poésie avait le pouvoir de charmer ses douleurs; et dans l'intervalle de ses souffrances, il composait des vers qui, de l'avis des meilleurs critiques, se distinguent éminemment par la vivacité des images et le choix des expressions. Il avait entrepris une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, *in ottava rima*, et l'on regrette qu'il ne l'ait pas achevée. L'auteur de la Jérusalem délivrée avait tant d'estime pour Veniero qu'il lui demandait des conseils; Muzio, dans son *Arte poetica*, loue la délicatesse de son goût. Cependant Tiraboschi lui reproche d'avoir le premier, en Italie, depuis la renaissance des lettres, composé des *Acrostiches*, et donné, dans quelques-uns de ses *Sonnets*, le funeste exemple de ces recherches de mots, aussi pénibles pour le lecteur qu'elles ont dû l'être pour le poète (*V.* la *Storia della letteratura ital.*, VII, 1157). Dominique Veniero mourut le 16 février 1582. Ses *Poésies*, éparses dans les *Raccolte* de Dolce et de

(1) La première édition de ce recueil est de 1542, in-8°.; les suivantes sont augmentées.

Ruscelli, ont été réunies enfin par l'abbé Serassi, Bergame, 1751, in-8°. Le savant éditeur les a fait précéder d'une Notice exacte et détaillée sur l'auteur. — VENIERO (François), frère aîné du précédent, s'attacha particulièrement à l'étude de la philosophie, et y fit de très-grands progrès. Ghilini dit que François est l'un des plus sublimes génies, des plus grands philosophes et des plus habiles politiques que Venise ait jamais produits (*Teatro d'uomini letterat.*, I, 65). Il remplit avec prudence et intégrité les divers emplois qui lui furent confiés. Dans ses loisirs, il recueillit des antiquités et en forma un cabinet, cité par En. Vico comme l'un des plus précieux de Venise (*Discorsi soprà le medaglie*). Il s'occupait des moyens de rendre sa première splendeur à l'académie de Padoue, fondée et dotée en partie par ses ancêtres, quand il mourut, au mois d'octobre 1581, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Discorsi soprà i tre libri del Aristotele, dove tratta dell' anima*, Venise, 1555, in-8°. II. *Dialogo della volontà humana*. III. *Discorsi soprà i libri della generazione e corruzione d'Aristotele*, Venise, 1579, in-4°. Notre De Thou parle avec éloge de cet écrivain. — VENIERO (Laurent), frère aîné des précédents, fut l'élève et l'ami du trop fameux Pierre Arétin. Il déshonora sa plume en composant, dans la manière de son maître, deux petits poèmes : la *Put... errante*, et la *Zaffetta* ou *le trentuno*; son but, dans ces deux ouvrages, est de tourner en ridicule Angiol. Zaffetta, fameuse courtisane, dont il avait à se plaindre ; mais qu'il punit trop cruellement des torts qu'elle pouvait avoir eus à son égard. Il n'a point rougi de s'en déclarer lui-même l'auteur, en y mettant son nom (2); cependant on les a souvent attribués à l'Arétin, et même à Maffeo Veniero, son fils, qui n'était point né lors de la publication de ces ouvrages. Ces deux poèmes *in ottava rima* furent imprimés à Venise, en 1531 et 1538, in-8°. (*V.* le *Man. du libraire* de M. Brunet). Un éditeur protestant les a reproduits avec quelques autres pièces du même genre, Lucerne, 1651, in-8°., sous le nom de Maffeo Veniero, archevêque de Corfou, et décorés du portrait de ce prélat. Depuis long-temps tous les bibliographes ont fait justice de cette imputation calomnieuse, et qui n'a pas, comme on vient de le dire, la moindre apparence de vérité. Laurent était mort au mois d'octobre 1550. — VENIERO (Maffeo et Louis), fils de Laurent, héritèrent des talents de leur père pour la poésie, mais ils en firent un meilleur usage. Maffeo, le plus célèbre des deux, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'archevêché de Corfou. Dans sa jeunesse il cultiva la poésie lyrique et dramatique avec un égal succès. Tiraboschi cite l'*Idalba*, tragédie de ce prélat, comme une des meilleures pièces que le théâtre italien offre dans le seizième siècle. Imprimée à Venise, en 1596, in-4°., elle l'a été depuis, en 1610, in-12, et plus récemment dans des recueils. Parmi les meillenres productions de Maffeo, dans le genre lyrique, on

(2) Voy. la *Vie de l'Arétin*, par Mazzuchelli, 242. On y trouve aussi, p. 98, quelques détails sur la fameuse *Zaffetta*, maitresse de l'Arétin. Magne de Marolles (*Manuel du libraire*) pretend que le nom de *Zaffetta* signifie en langage venitien fille d'un sbire, et que Veniero ne l'emploie que comme une injure. Mazzuchelli ne dit rien de semblable, et il parait que Veniero désigna cette courtisane par son veritable nom ou du moins par celui sous lequel elle etait connue generalement.

distingue une *Canzone* à la louange de saint François d'Assise, Florence, 1585, in-4°., Venise, 1589, et insérée par Salvestro de Poppai dans sa *Raccolta*, Florence, 1606, 1607 et 1609, in-4°. : la *Strazzoza*, chant, en langage vénitien, très-fameux, est insérée dans les *Capitoli burleschi d'incerto autore*. La plupart des *Rime* de Maffeo étaient restées inédites ou se trouvaient disséminées dans les Recueils du temps. Apostolo Zeno témoignait le desir de les voir réunies par quelque homme de goût (*Notes* sur la *Bibl. d'eloq.* de Fontanini). L'abbé Serassi s'est chargé de ce soin, en joignant les *Rime* de Maffeo et de Louis à celles de leur oncle Dominique (*Voy.* ci-dessus). W—s.

VENINO (Ignace), le plus grand prédicateur de l'Italie au dix-huitième siècle, était né, le 10 février 1711, à Como, dans le Milanais. Après avoir terminé ses études, il entra chez les Jésuites, en 1728, et ayant embrassé la carrière de la chaire, il ne tarda pas à se placer au premier rang des orateurs sacrés. Une diction naturelle et élégante, un débit plein de charme, de l'élévation dans les idées, de l'ordre et de la clarté dans les preuves, une dialectique vive et pressante, toutes ces qualités réunies lui procurèrent les succès les plus brillants. Les principales villes de l'Italie se disputèrent l'avantage de posséder le P. Venino, et firent de vains efforts pour le retenir. L'âge ayant affaibli ses forces, il obtint de ses supérieurs la permission de se retirer à Milan, où il fut nommé recteur du collége de Brenta. L'empereur Joseph II, après la suppression de l'institut, le confirma dans ce poste honorable, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 25 août 1778. Ses sermons (*Prediche Quaresimali*) furent publiés à Milan, 1780, 1 vol. in-8°., par le P. Ant. Carli, qui les mit en ordre, et les fit précéder d'une préface. Les *Panégyriques* du P. Venino parurent dans la même ville, en 1782. Ces deux Recueils ont été réimprimés plusieurs fois à Venise, in-8°. et in-4°. On trouve une courte notice sur Venino, par le P. Caballero, dans le *Supplement. Biblioth. Soc. Jesu*, p. 276. W—s.

VENIUS (Otto). *V.* Veen.

VENTENAT (Étienne-Pierre), de l'académie des sciences de France, naquit à Limoges le 1er. mars 1757. Destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, il entra à l'âge de quinze ans dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Ses études en philosophie et en théologie furent très-brillantes et lui méritèrent la place de répétiteur des élèves les moins avancés. Comme il annonçait les plus belles dispositions pour la chaire, ses supérieurs le sollicitèrent de se faire prédicateur : mais des succès certains en ce genre le flattèrent moins que les investigations scientifiques. Il demanda à passer au service de la bibliothèque, pour s'y livrer tout entier à la vie studieuse. En 1788, il fut envoyé en Angleterre, pour y faire des acquisitions bibliographiques ; dans le nombre il remarqua plusieurs beaux ouvrages sur les plantes. Cette partie de l'histoire naturelle lui sourit ; il visita les établissements et les jardins les plus renommés de la Grande-Bretagne, et à trente ans, il fut décidément botaniste. De retour en France, après un naufrage qui entraîna la perte de toutes les richesses qu'il rapportait en livres et en plantes, et qui faillit lui coûter la vie, il s'attacha à Lhéritier, qui l'habitua à bien décrire

une plante, et lui donna le goût des ouvrages à gravures. En 1792, Ventenat voulut prendre place parmi les savants, en combattant la théorie de Hedwig, dans une *Dissertation sur les parties des mousses qui ont été regardées comme fleurs mâles et comme fleurs femelles*, in-8°., qu'il fit suivre trois ans après d'un *Mémoire sur les meilleurs moyens de distinguer le calice de la corolle*. Ces deux sujets étaient au-dessus de ses forces : il ne s'était point assez occupé de physiologie végétale et d'observations suivies sur les nombreuses espèces de mousses. Cependant, en 1796, il donna un cours de botanique au lycée de Paris, et l'année suivante il en publia les leçons sous le titre de *Principes de botanique développés au lycée républicain*, 1 vol. in-8°., ouvrage au-dessous du médiocre, que l'auteur chercha à supprimer, mais qu'il ne put empêcher d'être traduit en allemand, Zurich, 1802. Nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque du Panthéon, et peu de temps après membre de l'Institut, il publia son *Tableau du règne végétal*, Paris, 1799, 4 vol. in-8°. : c'est la traduction un peu délayée du *Proemium* du *Genera plantarum* de Jussieu, mais auquel il a su ajouter des remarques intéressantes sur les propriétés, l'usage, l'histoire et l'étymologie du nom des plantes. Tout ce qui a rapport aux fonctions des diverses parties du végétal y est faiblement traité. Le véritable cachet de Ventenat est la botanique descriptive : il le reconnut bientôt après ; et dès-lors, il ne songea plus qu'à fixer l'attention de l'homme du monde et du savant, en unissant à un texte fort bien fait de belles figures gravées avec soin, et imprimées en couleur. Il ne dessinait pas ; mais il avait le coup-d'œil sûr : aussi lui doit-on le mérite du pinceau et du burin des artistes qu'il employa. Ces livres, d'un si grand luxe, sont peu utiles à la science proprement dite ; mais ils le sont aux arts qu'ils ramènent à la nature, qu'ils élèvent vers le beau ; on leur doit d'avoir perfectionné les planches de nos livres usuels. Le premier ouvrage de Ventenat, dans ce genre magnifique, est la *Description des plantes nouvelles ou peu connues du jardin de J.-M. Cels* (*V.* CELS), Paris, 1800, un vol. in-fol., traduit en allemand, 1802. Il fut immédiatement suivi de trois autres : 1°. le *Jardin de la Malmaison*, Paris, 1803 à 1805, 2 vol. in-fol., dont le fini laissa bien loin derrière lui tout ce que la France et l'étranger vantaient de mieux en ce genre ; 2°. le *Choix de plantes*, Paris, 1803 à 1808, un vol. in-fol.; 3°. le *Decas generum novorum*, Paris, 1808, in-fol. Les soins minutieux que Ventenat mit à l'exécution de ces quatre grands ouvrages, joints à l'irritabilité de son caractère et à la faiblesse de sa santé depuis son naufrage, le rendirent fort sujet aux fluxions de poitrine. Les eaux de Vichy ne purent le soulager, et il revint mourir, presque subitement, à Paris, le 13 août 1808, âgé de cinquante-un ans. Pendant la révolution et à l'exemple de plusieurs génovéfains, Ventenat se maria. Il obtint, en 1805, la décoration de la Légion-d'Honneur. Il avait la taille imposante, de la chaleur dans les idées, de la candeur dans les sentiments et une véritable passion pour l'étude. Son imagination était ardente, prompte et facile à s'exagérer les moindres contrariétés. Sous le rapport de la science, il occupera toujours une place distinguée parmi

les botanistes que Linné appela iconographes. Ses descriptions de plantes sont très-exactes et enrichies d'observations curieuses. Il a publié plusieurs Mémoires intéressants dans les actes de l'Institut, dans les Annales botaniques d'Usteri, et dans le Magasin encyclopédique ; les plus estimés sont la *Monographie des tilleuls*, le *Genre Phallus* et le *Genre Strelitzia*. Il a laissé inédite une Flore des environs de Paris, in-12, qu'il aurait accompagnée de dessins, et rendue plus utile et plus complète que les ouvrages publiés jusqu'ici, sans pouvoir faire totalement oublier la Flore de Thuillier, dont Ventenat avait relevé les erreurs. On trouve, dans le *Journal de botanique*, octobre 1808, une Notice nécrologique sur Ventenat. T. D. B.

VENTIDIUS (PUBLIUS) BASSUS, général romain, célèbre par ses talents militaires et par les variations de sa fortune, était d'Asculum (aujourd'hui *Ascoli*), ville capitale des Picentins, et avait sans doute pour père Ventidius, un des chefs les plus illustres des Latins pendant la guerre Sociale. Pris avec beaucoup de ses compatriotes, lors du sac d'Asculum par Pompée (1), l'an de Rome 645 (av. J.-C. 89), il fut mené en triomphe. Cette humiliation extrême donna lieu de dire qu'il était de basse extraction, quoique probablement sa naissance fût des plus distinguées. Orphelin et en bas âge, il végéta long-temps, en proie à l'indigence et aux premiers besoins. Il exerça d'abord le métier de lecticaire ou porteur de litière. Il entra ensuite dans la milice, en qualité de simple soldat, et se distingua par sa bravoure. Enfin il entreprit des fournitures de mulets pour les équipages des officiers et pour les transports, et il alla exercer ce ministère peu brillant à la tête de l'armée de César dans les Gaules (vers l'an de Rome 697, av. J.-C. 57). Ce général, habile à connaître les hommes, démêla les talents de Ventidius, et le tira de cette triste position, en lui donnant un emploi dans l'armée, et lui confiant quelques entreprises importantes. Le succès avec lequel Ventidius s'acquitta de toutes ses commissions et les services qu'il ne cessa de rendre pendant la guerre des Gaules augmentèrent l'estime de César, au point que lorsque la toute-puissance fut entre ses mains, il le nomma sénateur (en 46 avant J.-C.), tribun du peuple (45) et préteur (44 pour l'an 43). L'assassinat de César ayant ruiné de ce côté toutes les espérances de Ventidius, il s'attacha à la fortune d'Antoine; et pendant le cours de l'an 43, qui fut si fertile en intrigues et en événements de toute espèce, il profita de l'influence que lui donnait sa charge de préteur pour servir les intérêts de celui-ci et faire réussir toutes ses prétentions. Pendant la guerre de Modène, ne pouvant opérer de réconciliation entre les optimates, dupes et partisans d'Octave, d'une part, et Antoine de l'autre, il sortit de Rome avec un tribun en charge et deux tribuns désignés, suivi de deux légions qu'il avait levées dans les colonies de César. Arrêté dans sa route par Hirtius et Octave, il fit retraite vers Asculum, et leva une troisième légion dans le Picénum, où il commandait en maître absolu. Cependant il lui fut impossible d'aller porter à propos des secours à Antoine, pressé par l'armée consulaire; et la ruine de ce

(1) Cn. Pompeius Strabo, père du grand Pompée, et alors consul.

général était certaine, si, après la bataille de Forum Gallorum (*Castel-Franco*) et la levée du siége de Modène, Ventidius eût consenti à se réunir au parti d'Octave, ou si le jeune héritier de César avait voulu déployer ses forces contre lui. Mais le but d'Octave n'était pas d'anéantir d'abord la puissance de son ennemi. Satisfait de l'avoir vaincu, et de s'être rendu redoutable à un adversaire dédaigneux, il se réconcilia avec lui; et le second triumvirat commença. Antoine exigea que le consulat fût la récompense de la fidélité et du courage de Ventidius; et Octave abdiqua la dignité qui lui avait été conférée après la mort de Vibius et d'Hirtius, en faveur du partisan le plus décidé de son rival. Cette nomination, contraire à toutes les règles, et qui donnait à un préteur, l'année même de sa préture, le rang et le titre de consul, excita les murmures des patriciens. Des vers furent répandus dans le public, où l'on reprochait au nouveau dignitaire la bassesse de son origine et de ses anciennes fonctions. « Venez, disait le poète, aruspices, augures, venez; un prodige nouveau se présente : l'étrilleur des mulets est consul! » Ventidius resta encore quatre ans en Italie; et pendant la guerre de Pérouse (41 av. J.-C.), il fut, avec Pollion, le principal lieutenant d'Antoine : mais après la conclusion du traité de Brindes, il fut envoyé en Orient; et là il s'acquit, par ses exploits, une gloire immortelle. Les Parthes, fiers de la victoire de Carrhes et du désastre de Crassus, retenus un moment par la crainte des armes toujours victorieuses de César, animés de nouveau à l'aspect des guerres civiles qui déchiraient l'empire romain, avaient envahi les provinces romaines du voisinage. La Syrie, la Judée, le midi de l'Asie Mineure, étaient occupés par les armes de ces barbares, lorsque Ventidius parut et changea subitement la face des choses. Le célèbre transfuge Labienus, général des Parthes, s'enfuit sur-le-champ jusqu'au mont Taurus. Ventidius le suivit, et campa sur une hauteur, affectant les dehors de la timidité, et refusant un combat qui, s'il se fût donné en plaine, offrait des chances favorables aux Parthes, forts surtout par la cavalerie. Ceux-ci eurent alors l'imprudence de l'attaquer sur les collines où il s'était posté. Ils furent taillés en pièces; et l'Asie Mineure, évacuée, rentra au pouvoir des Romains. Une seconde victoire suivit de près la première, et rendit aux Romains la Syrie. L'île d'Aradus seule refusa de recevoir le vainqueur : mais les forces des habitants étaient trop inégales; et après des prodiges de valeur, ils succombèrent. L'année suivante fut signalée par une nouvelle bataille, plus sanglante encore que les précédentes. Trompés par de fausses indications, que Ventidius lui-même avait données à un traître nommé Channéé, et que celui-ci avait transmises furtivement à l'ennemi, les Parthes passèrent l'Euphrate au-dessous de Zeugma. Presque tous périrent. Pacorus, héritier présomptif de l'empire, resta lui-même sur le champ de bataille. La Mésopotamie, ouverte et sans défense, semblait une proie offerte au vainqueur. Enfin l'empire des Arsacides pouvait devenir une province romaine; mais Ventidius craignit d'irriter la jalousie, déjà visible, d'Antoine; et s'arrêtant à l'instant où une ample moisson de gloire brillait devant ses yeux, il rendit l'armée à son général, et revint à Rome,

où il triompha le 28 décembre; exemple éclatant des caprices de la fortune et des singularités des destinées humaines, qui font un triomphateur du captif conduit jadis chargé de chaînes devant le char de triomphe. Ventidius passa le reste de sa vie éloigné des affaires. Il mourut universellement regretté; et les dames romaines portèrent son deuil. Dion Cassius et Josèphe lui imputent quelques traits d'avarice. C'est l'unique reproche que l'histoire laisse peser sur sa mémoire. P—OT.

VENTURI (POMPÉE), commentateur du Dante, né à Sienne le 21 septembre 1693, entra chez les Jésuites en 1711, enseigna la philosophie à Florence, pendant deux ans, et la rhétorique successivement à Sienne, à Prato, à Florence et à Rome, jusqu'en 1746. On lui laissa alors le repos dont il avait besoin pour terminer de grands ouvrages qui sont néanmoins restés inédits. Sa santé étant tout-à-fait dérangée, ses supérieurs l'envoyèrent à Ancone, pour qu'il y respirât un air plus pur; mais c'était trop tard, et il y mourut aussitôt après son arrivée, le 12 avril 1752. Ses ouvrages sont : I. *Dante con una breve e sufficiente dichiarazione del senso letterale, diversa in più luoghi da quella degli antichi Commentatori*, dédié à Clément XII, Lucques, 1732, 3 vol. in-8°.; Vérone, 1749, in-8°.; Venise, 1739 et 1751, in-8°. Ce Commentaire n'est complet que dans l'édition de Vérone, et dans la dernière de Venise. Après un long oubli, le goût pour le poème du Dante se réveilla au commencement du dix-huitième siècle, et ce fut alors que les pères Venturi, Bettinelli et Zaccaria, jésuites, firent tous leurs efforts pour le décrier. Le Commentaire de Venturi parut anonyme dans les premières éditions. Laissant à l'écart le sens allégorique et le sens moral, il n'explique que le sens littéral qui est ordinairement assez clair. Il place toujours un correctif à côté des invectives du poète contre la donation de Constantin, contre plusieurs papes, et contre les désordres de l'Église. Lombardi, qui a publié son travail soixante années après celui de Venturi, a réfuté plusieurs assertions de celui-ci. II. *Orazione funebre detta nelle solenni esequie del M. Rev. Mons. Luigi Maria Strozzi Vescovo di Fiesole*, etc., 1736. UG—I.

VENTURI (JEAN-BAPTISTE), physicien, né en 1746, à Bibiano, dans le duché de Reggio, fut envoyé au séminaire de cette ville, où il eut pour maître Spallanzani. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il fut nommé professeur de métaphysique et de géométrie dans ce même séminaire. Ses collègues, voulant se l'attacher de plus en plus, l'engagèrent à entrer dans le sacerdoce, et il eut le tort de céder à leurs sollicitations, puisque, n'ayant aucune vocation pour le ministère sacré, il y renonça bientôt. En 1773, il fut nommé à la chaire de philosophie de Modène, et il eut parmi ses élèves le comte Paradisi, qui a paru avec éclat dans la carrière politique et dans la littérature. Le petit état de Modène était alors gouverné par un ministre éclairé, le marquis Rangone, qui ajouta à la chaire de Venturi la place d'ingénieur du gouvernement. Une contestation très-vive s'étant élevée, en 1788, entre deux particuliers, au sujet d'un partage d'eau pour l'irrigation, Venturi fut entraîné à y prendre part. L'écrit qu'il fit paraître dans cette affaire est plein de force et de

raison. En 1796, lorsque les Français envahirent l'Italie, Venturi fut envoyé à Paris auprès du comte de San-Romano, qui négociait avec le directoire pour conserver l'état de Modène à la famille d'Este. N'ayant pu y réussir, il resta en France, comme simple particulier, afin de se livrer aux sciences qu'il chérissait. Vivant dans la société des Fourcroy, des Lacépède et des Haüy, il ajouta beaucoup à ses connaissances en chimie et en minéralogie. C'était le temps où la découverte de Galvani donnait lieu à de nombreuses expériences sur l'électricité animale. Venturi assistait aux séances de l'Institut, où il lut divers mémoires. Il donna aux *Annales de Chimie*, au *Journal des Mines*, et au *Magasin Encyclopédique* quelques extraits d'ouvrages scientifiques. Comme il passait une grande partie de son temps dans les bibliothèques, outre le travail qu'il y fit sur les manuscrits de Léonard de Vinci, il y copia deux anciens manuscrits grecs fort précieux. Sa passion pour les livres rares augmentait de jour en jour. Il en acheta un grand nombre qu'il envoya en Italie, s'efforçant de compenser, selon ses moyens, les objets de sciences et d'arts que les Français en enlevaient dans le même temps. De retour dans sa patrie, il fut nommé membre du corps législatif de Milan; et lorsqu'on établit une école du génie à Modène, il en fut nommé professeur. Mais après le renversement du gouvernement républicain, en 1799, le duc de Modène le fit incarcérer, et ce fut en vain que de sa prison il adressa à la junte de gouvernement un mémoire justificatif. Il ne recouvra la liberté qu'après la bataille de Marengo. Alors il fut élu professeur de physique à l'université de Pavie, puis décoré de la croix de la Légion d'Honneur et de celle de la Couronne de Fer; enfin, il fut chargé d'affaires du royaume d'Italie à Berne; place qu'il occupa pendant douze ans. Les mœurs simples de l'Helvétie convenaient parfaitement à sa manière de vivre, et surtout à son excessive économie. En 1813, sa santé commençant à décliner, il obtint une pension de retraite, et se rendit dans sa patrie, où il fut accusé deux ans plus tard, lors du retour de l'ancien duc, d'avoir causé un incendie dans un grenier à foin. Il composa, pour se justifier, deux mémoires qui furent imprimés, et il fut absous par les tribunaux. Venturi consacra ensuite tout son temps à la révision de ses divers écrits, n'épargnant rien pour les rendre de plus en plus exacts par des recherches et des soins très-pénibles; allant souvent à pied d'une ville à l'autre, afin d'y vérifier les sources et les monuments. Dans ses voyages, il n'avait pour tout bagage que ses livres et son dîner, qu'il mettait dans sa poche (1). Il s'occupait d'une nouvelle édition de son *Optique*, lorsqu'il mourut le 10 septembre 1822 à Reggio. Cette ville lui avait donné des titres de noblesse en inscrivant son nom au Livre d'or. Venturi était de l'institut de Bologne, et de celui du royaume Lombard-Vénitien. Il laissa à ses héritiers une riche bibliothèque, un recueil précieux de gravures, et un musée d'histoire naturelle. Ses principaux ouvrages sont: I. *Risposta a quanto è stato scritto contro la Relazione sulle irrigazioni del territorio di Castelnovo Gherardini*,

(1) Il avait toujours pour cela, même lorsqu'il était à Milan, des poches doublées en fer-blanc.

1788. II. *Indagine fisica su i colori*, Modène, 1801. Ce mémoire valut à l'auteur un prix donné par la société italienne des sciences. III. *Commentari sopra la storia e le teorie dell' Ottica*, tom. I, Bologne, 1814, in-4°. La dédicace de ce livre honore également le talent et le cœur de Venturi. La vie de l'abbé Bonaventure Corsi, son maître, y est heureusement entremêlée à l'hommage qu'il rend à sa mémoire. Les commentaires, compris dans ce premier volume, sont : 1°. *Considérations sur différentes parties de l'Optique des anciens;* 2°. *Du niveau* (traguardo), *ouvrage de Héron le mécanicien, traduit du grec, et expliqué par des notes;* 3°. *De l'Iris, du Halo et du Parhélie, avec un appendice sur l'Optique de Ptolémée.* IV. *Dell' origine e de' progressi delle odierne artiglierie*, Reggio, 1815, in-4°. Ce sujet avait occupé Venturi dès sa première jeunesse. Ses fonctions d'ingénieur, ses études sur les manuscrits de Léonard de Vinci, et ses travaux comme professeur à l'école du génie, contribuèrent ensuite à lui faire approfondir cette matière, et dans cet écrit, plein d'érudition, il paraît réellement avoir épuisé le sujet. V. *Memoria intorno alla vita del marchese Gherardo Rangone*, Modène, 1818, in-4°. C'est un éloge du gouvernement d'Hercule III d'Este. VI. *Memorie e lettere inedite o disperse di Galileo Galilei*, Modène, 1818, 2 vol. in-4°. On y trouve un *Traité inédit sur les Fortifications*, dont Viviani parle dans sa Vie de Galilée; des tercets (*capitolo*), en style badin, tirés d'un exemplaire très-fautif. Venturi les donne comme inédits, tandis qu'ils étaient imprimés, depuis 1811, dans les *Classiques italiens*, Milan, XIII, 374. VII. *Elogio di Lodovico Castelvetro*, Modène, 1778. L'auteur parle de cette bruyante polémique, à laquelle Caro et Castelvetro se laissèrent entraîner pour une vétille grammaticale. Il se déclare pour Castelvetro, et devient éloquent lorsqu'il raconte ses malheurs. VIII. *Storia di Scandiano*, Modène, 1822. On y trouve des Notices biographiques sur les hommes célèbres des états de Modène. Ce fut le dernier travail de l'auteur. Il a publié pendant son séjour à Paris plusieurs écrits en français, entre autres : I. *Considérations sur la connaissance de l'étendue que nous donne le sens de l'ouïe*, Paris, an IV (1796), *Magas. Encyclop.*, seconde année, tom. III, pag. 29. II. *Essai sur les Ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci, avec des fragments tirés de ses manuscrits*, Paris, an V (1797), in-4°., fig., lu à l'Institut de France. Ug—I.

VENTURINI (Jean-Georges-Jules), né à Brunswick en 1772, entra fort jeune au service de son prince, fit toutes les campagnes de la révolution française comme officier du génie, et servait comme capitaine de cette arme, en 1799. Nommé ensuite architecte dans le département de la marine, il mourut, le 28 août 1802, après s'être fait remarquer, pendant une si courte carrière, par des ouvrages très-savants sur l'histoire de l'art militaire, savoir : I. *Nouveau Jeu de Tactique militaire, agréable et utile, destiné aux écoles militaires* (allemand), Schleswig, 1798, in-8°., avec planches. II. *Livre élémentaire sur la tactique appliquée, ou sur la science militaire, avec des exemples pris sur le terrain* (allemand),

Schleswig, 1800, seconde édition, 7 vol. in-8°., avec plans et cartes. Cet ouvrage est dédié à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. L'introduction présente à grands traits un tableau de la science militaire. Le premier volume traite de la partie matérielle : troupes de différentes armes ; état-major ; habillements ; armes ; magasin ; artillerie ; hôpitaux ; campements ; cantonnements. A ce volume sont jointes cinq planches, représentant divers mouvements stratégiques, et les environs de Paderborn, donné comme centre des mouvements qui se font sur le Wéser, le Niémen, la Nelde, l'Emmer et la Lippe. Le second volume traite des positions et des mouvements théoriques. Dix-sept planches y sont consacrées à des applications. On y trouve toutes les hypothèses de terrain. Les opérations se font sur le Wéser et la Werta ; et le centre ou pivot est à Minden. Dans le troisième volume, après avoir exposé la théorie de l'attaque et de la défense, l'auteur applique ses principes. Le quatrième volume est consacré au développement des mêmes principes, et à l'emploi des différentes positions. Dans le cinquième volume, l'auteur expose la *Dialectique*, la partie la plus élevée dans la théorie militaire. Le sixième volume est tout consacré à la pratique, et divisé en deux parties. Dans la première, il donne le plan d'une campagne qui aurait pour but la défense de la Westphalie ; dans la seconde, un plan d'attaque dirigée contre la Hollande. Ce volume est accompagné de cartes et de plans qui forment une bonne topographie des deux contrées dont il s'agit. Enfin, le septième présente de nouveaux développements sur les deux grandes opérations proposées pour la défense de la Westphalie, et l'attaque dirigée du côté de l'Allemagne, contre la Hollande. Cet ouvrage mérite d'être traduit en français et médité par les hommes de l'art. III. *Système mathématique appliqué à l'Art militaire* (allem.), Schleswig, 1801, in-8°. IV. *Revue critique de la dernière campagne du dix-huitième siècle* (allemand), Leipzig, 1801, in-8°. V. *Observations critiques sur la dernière campagne du dix-huitième siècle* (allemand), Brunswick, 1802, in-8°. VI. *Livre élémentaire de la Géographie militaire des contrées du Rhin* (allemand), Copenhague, 1802, 2 vol. in-8°. Tous ces derniers ouvrages sont relatifs aux guerres contemporaines que l'auteur avait soigneusement observées. L'auteur a traduit du français en allemand : *La France avant la Révolution, sous le rapport de son gouvernement, avec un Tableau des Mœurs sous le Gouvernement de Louis XVI*, Brunswick, 1795, in-8°. G—Y.

VENUSINUS (Jonas-Jacques), savant danois, né dans l'île de Huéna, était, en 1600, pasteur d'une Église réformée, et professeur de physique à Copenhague. En 1602, il obtint la chaire d'éloquence et d'histoire, et le roi Christiern IV le choisit pour son historiographe. En 1607, il fut nommé président de l'académie royale de Sora, où il mourut le 30 janvier 1608. C'était un des savants les plus distingués de son temps. On a de lui : I. L'*Imitation de J.-C., traduite en langue danoise*, Copenhague, 1599, in-8°.; réimprimée en 1626 et 1675. II. *Dissertatio de historiâ*, Copenhague, 1601, in-4°. III. *De Beatitate hominis*, Copenhague, 1604, in-4°.

IV. *In Timæum Platonis*, Copenhague, 1602 et 1603. V. *De fabulâ quæ pro historiâ venditatur*, Copenhague, 1605, in-4°. VI. *De comparandâ eloquentiâ*, Copenhague, 1606, in-4°. VII. *Disticha in reges Daniæ latina, cum horum iconibus*, Copenhague, in-fol. Rudbeck, dans son Atlantique, cite souvent un manuscrit de Vénusinus sur l'histoire, lequel doit avoir été transporté en Suède. Selon lui, notre auteur avait acquis une connaissance profonde de l'histoire de Danemark. Plusieurs de ses manuscrits qui étaient conservés précieusement dans la bibliothèque de Copenhague, ont péri dans l'incendie de 1728. G—y.

VENUSTI (MARCEL), surnommé le MANTUANO, de sa ville natale, naquit à Mantoue, en 1515, et fut élève de Pierino del Vaga, à la gloire duquel aucun de ses condisciples ne contribua plus que lui. Il était doué d'un mérite si incontestable, que son maître s'en fit aider dans tous les grands travaux qu'on le chargea d'exécuter tant à Rome qu'à Florence, et qu'il obtint toute l'estime de Michel-Ange. Il peignit deux tableaux d'autel, représentant l'*Annonciation*, d'après les dessins de ce grand maître, dont il adopta le style, mais sans jamais l'affecter. Ces deux tableaux furent placés, l'un à Saint-Jean-de-Latran, l'autre à la Paix. On cite encore de lui plusieurs tableaux d'appartement, qu'il a exécutés également d'après les dessins de Michel-Ange, tels que les *Limbes*, dans le palais Colonna; *Jésus-Christ allant au Calvaire*, dans le palais Borghèse, et quelques autres productions. Mais le plus célèbre de ses ouvrages est la copie du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, qu'il fit pour le cardinal Farnèse, et que celui-ci envoya à Naples, dont elle est un des plus beaux ornements. Quoique doué du génie de l'invention, ainsi que le prouvent de nombreux tableaux de sa composition, ce qui a fait particulièrement la gloire de Venusti, c'est le talent supérieur avec lequel il a su revêtir de tous les charmes de la peinture les idées de Michel-Ange, notamment dans les sujets de petites dimensions. On admire l'exquise élégance de son dessin, le grandiose de ses compositions, la vigueur de son coloris, la propreté et le fini de son pinceau. Le Mantuano mourut en 1576. P-s.

VENUTI (RIDOLFINO), l'un des plus célèbres et des plus laborieux antiquaires du dix-huitième siècle, naquit, en 1705, à Cortone, d'une famille patricienne, moins illustre encore par l'éclat de son rang que par le grand nombre d'hommes distingués qu'elle a fournis (1). Ridolfino montra de bonne heure des dispositions rares pour l'étude. Après avoir terminé ses cours, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Rome, perfectionner ses connaissances par l'examen des monuments et par la fréquentation des artistes et des savants. Ses premiers ouvrages, en attestant ses progrès dans les différentes branches de l'archéologie, étendirent sa réputation jusque dans les pays étrangers; et les plus célèbres académies de l'Europe s'empressèrent de se l'associer. Il fut nommé, par le pape Benoît XIV, président

(1) Philippe VENUTI, de Cortone, se fit une réputation comme philologue, dès la fin du seizième siècle. Il est auteur d'un *Dictionnaire italien et latin*, Venise, 1574, in 8°., réimprimé plusieurs fois dans divers formats et avec des additions. On lui doit en outre la *traduction* en italien d'une partie de l'*Enéide* de Virgile, des *Remarques* sur les *Géorgiques* du même poète, ainsi que sur les *Epîtres familières* de Cicéron, et enfin un opuscule intitulé: *Osservazioni da esprimere tutte le parole latinamente secondo l'uso di Orazio.*

de la commission des monuments antiques et garde du cabinet du Vatican. Le pape Clément XII se proposait de l'élever à de nouveaux honneurs, quand il fut frappé par une mort imprévue, le 30 mars 1763, à un âge qui faisait espérer de le voir jouir encore long-temps de la gloire qu'il s'était acquise par ses travaux. En 1800, son buste, en marbre, fut placé au Panthéon, par les soins du chevalier Dominique Venuti, son neveu et l'héritier de ses talents. Outre une foule de *Dissertations*, dans les Mémoires de l'académie de Cortone, dont il fut l'un des fondateurs (2); dans le *Giornale romano* de Pagliarini, qu'il rédigea de 1742 à 1744, et enfin les *Notes* dont il a enrichi le *Museum Cortonense*, 1750, in-fol., et la seconde édition du *Museum Capitolinum*, les principaux ouvrages de Ridolfino sont : I. *Osservazioni sopra un antica iscrizione, aggiunta al museo Corsini*, Rome, 1733, in-4°. Cette inscription se trouvait sur un autel antique, découvert la même année. II. *Dissertazione sopra un cameo di myl. Walpole rappresentante l'ostracismo de' Greci*, sans date, in-4°. III. *Collectanea antiquitatum romanarum centum tabulis incisarum et notis illustratarum*, Rome, 1736, gr. in-fol. obl., ouvrage recherché. Les gravures sont d'Antoine Borioni, et les explications de Ridolf. Venuti. Quelques-unes de ses remarques ayant été critiquées par J.-Chrys. Scarfo, le savant antiquaire lui répondit par un *Opuscule* que son frère Philippe (*V.* l'art. suiv.) fit imprimer à Paris, en 1740, in-4°. IV. *Antiqua numismata maximi moduli ex museo Alex. card. Albani in Vaticana biblioth. translata*, Rome, 1739-44, 2 vol. in-fol., fig., rare et recherché. C'est la notice détaillée des médailles acquises par Ridolfino, pour le cabinet du Vatican. V. *Numismata romanorum pontificum à Martino V ad Benedictum XIV aucta et illustrata*, ibid., 1744, in-4°. VI. *Ragionamento sopra un frammento d'un antico diaspro intagliato*, ibid., 1747, in-4°., fig. VII. *Osservazioni sopra il fiume Clitunno, del suo culto*, etc., ibid., 1753, in-4°., fig.; dissertation pleine de recherches curieuses. VIII. *Spiegazione de' bassirilievi che si osservano nell' urna sepolcrale d'Aless. Severo*, ibid., 1756, in-4°., fig. IX. *Marmora albana, sive conjecturæ in duas inscriptiones gladiatorias collegii Silvani*, 1756, in-4°. X. *La favola di Circe rappresentata in un antico bassorilievo di marmo*, ibid., 1758, in-4°. XI. *De deâ Libertate ejusque cultu apud Romanos et de libertinorum pileo*, ibid., 1762, in-4°. XII. *Accurata e succincta descrizione topografica delle antichità di Roma*, ibid., 1763, 2 vol. in-4°.; 2e. éd., 1803. La seconde édition est augmentée des découvertes faites depuis la mort de Ridolfino. Le premier volume est orné de son buste, d'après celui qu'on voit en marbre au Panthéon, avec l'inscription placée au-dessous, par l'abbé Gaetano Marini, bibliothécaire du Vatican. Cet ouvrage est l'un des meilleurs que puissent consulter les archéologues pour se faire une juste idée de toutes les richesses que Rome possède en antiquités. XIII. *Accurata descrizione topografica ed istorica di Roma moderna*, ibid., 1766, 2 vol. in-4°.

(2) Sur des médailles puniques trouvées dans l'île de Malte; — sur les jeux Ascoliens; — sur l'origine de Cortone; — sur des médailles Pantaleres; — sur des pierres gravées du marquis Locatelli, etc.

C'est une suite de l'ouvrage précédent. Elle ne parut qu'après la mort de l'auteur. XIV. *Vetera monumenta quæ in hortis cœlimontanis et in ædibus Mathæorum adservantur, collecta et notis illustrata*, ibid., 1779, 3 vol. in-fol. Ce bel ouvrage, que Ridolfino laissa incomplet, fut achevé et publié par Amaduzzi (*V.* ce nom) (3). W—s.

VENUTI (PHILIPPE), antiquaire et littérateur, frère du précédent, naquit à Cortone en 1709. A l'exemple de son frère, il embrassa l'état ecclésiastique, et consacra ses loisirs à la culture des lettres et des différentes branches de l'érudition. Ayant été pourvu d'un canonicat de Saint-Jean-de-Latran à Rome, il fut, en 1739, chargé par son chapitre de l'administration des revenus de l'abbaye de Clérac, dans la Guienne (1). Il vint en France, avec des lettres pour Montesquieu, qui l'accueillit dans son château de la Brède, et lui rendit toutes sortes de bons offices (2). En 1741, il remporta le prix proposé par l'académie des inscriptions, sur ce sujet : *Déterminer combien de fois le temple de Janus a été fermé depuis la naissance de Jésus-Christ, et en quel temps cette cérémonie païenne a cessé d'être en usage*. En 1743, il y fut admis dans la classe des associés étrangers. Peu de temps après son départ de Rome, une cabale s'était formée contre lui dans son chapitre, et travaillait à le faire rappeler. Venuti, qui se plaisait en France, pria Montesquieu de s'employer pour lui procurer quelques bénéfices dont les revenus pussent, en cas d'événement, le mettre à l'abri de toute inquiétude. L'auteur de l'*Esprit des lois* fit à ce sujet plusieurs démarches près de l'évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices (*V.* BOYER); mais ni les talents de l'abbé Venuti, ni le service qu'il venait de rendre à la religion par son excellente traduction italienne du poème de Louis Racine (*Voy.* ce nom), ne purent toucher l'inflexible prélat. « Je n'ai » jamais vu, écrivait Montesquieu, » un homme qui fasse tant de cas de » ceux qui administrent la religion, » et si peu de ceux qui la servent » (*Lettre* à l'abbé de Guasco). » Cependant Venuti trouvait dans le goût de l'étude l'oubli des tracasseries auxquelles il était en butte. En 1745, il avait été chargé de composer les inscriptions et de diriger les fêtes que la ville de Bordeaux offrit à Mme. la Dauphine. En reconnaissance de ses services, les jurats lui firent présent d'une bourse de jetons, de velours brodé. Devenu membre de l'académie de Bordeaux, il se montra fort assidu à ses séances, et y lut plusieurs Dissertations très-intéressantes sur les antiquités de la Guienne. Malgré les instances de Montesquieu pour le retenir, il prit, en 1750, le parti de retourner à Rome. Il obtint peu de temps après la prévôté de Livourne. Sur la fin de sa vie, il se retira dans sa famille à

(3) Pour compléter la notice des ouvrages de Ridolfino, nous empruntons les titres de quelques-uns de ses opuscules cités à la fin du second volume de sa description des antiquités de Rome, mais sans indication de date : *Epistola academiæ etruscæ ad cardinal. Quirinum*, in-4°. ; — *Ragionamento sopra il piano di Roma*, in-fol. ; — *Osservazioni sopra due greche iscrizioni appartenenti ad ebrei ellenisti*, in-4°. ; — *Osservazioni sopra alcune iscrizioni appartenenti à soldati pretoriani*, in-4°. ; — *Oratio de laudibus Leonis X*, in-8°. ; — *Agro Romano del P. Eschinardi accresciuto*, in-8°. ; — *Risposta al marches. d'Argens in difesa della pittura italiana*, in-8°. ; — *Virgilio vindicato*, in-4°.

(1) Henri IV, après son abjuration, avait fait présent de cette abbaye au chapitre de Saint-Jean-de-Latran.

(2) Parmi les *Lettres familières* de Montesquieu, on en trouve six adressées à l'abbé Venuti ; ce sont les suivantes : 3, 6, 32, 34, 36 et 37.

Cortone, et y mourut en 1769. Il était membre de la plupart des académies et des sociétés littéraires d'Italie. Outre des traductions *in versi sciolti* de la tragédie de *Didon* de Lefranc de Pompignan, du poème de la *Religion* et du *Temple de Gnide* (3), on connaît de lui : I. Des *Dissertations* dans le Recueil de l'académie de Cortone : Sur les instruments (*coli vinarii*) dont les anciens se servaient pour clarifier le vin, tome I, 81 ; — Sur les chapelles (*tempietti*) des anciens, II, 211 ; — Sur le temple de Janus (4), IV, 93 ; — Et sur le nectar et l'ambroisie, V, 76 ; — Une *Dissertation* sur le cabinet de Cicéron, dans le tome II des *Mémoires* de la société Colombaire de Florence ; l'abbé Arnaud en a donné la traduction abrégée dans le tome IV des *Variétés littéraires*. II. *Il trionfo letterario della Francia, poemetto in terza rima*, Avignon, 1750, in-8°. ; c'est une sorte d'apothéose des savants et des poètes que la France possédait à cette époque. III. *De cruce Cortonensi Dissertatio*, Livourne, 1752, in-4°. IV. *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux*, les gabrets, les antiquités et les ducs d'Aquitaine ; avec un Traité historique sur les monnaies que les Anglais ont frappées dans cette province, etc., Bordeaux, 1754, in-4°., fig. Ce volume, dont le fils de Montesquieu (*V.* SECONDAT) fut l'éditeur, est le Recueil des dissertations communiquées à l'académie de Bordeaux par l'abbé Venuti ; elles sont pleines de recherches curieuses ; et plusieurs points de notre histoire encore obscurs y sont éclaircis d'une manière satisfaisante. On trouve l'analyse de cet ouvrage dans le *Journal des savants*, février 1755, 111-115. V. *Expositio duodenorum numismatum, antehac ineditorum, ex gazophylacio Ant. de Froy angli ; Apud Labronis portum* (Livourne), *anno periodi julianæ* 6473 (1760), in-4°., fig. Ouvrage savant, mais dans lequel les érudits ont signalé quelques erreurs. W—s.

(3) C'est par erreur que le *Dictionnaire universel* lui attribue la traduction en vers du *Télémaque*, 2 vol. in-4°. Cette traduction, souvent réimprimée, est de Flaminio Scarselli.

(4) C'est la *Dissertation* couronnée par l'académie des inscriptions, dont on a parlé plus haut.

VERA (don PÉDRO DE), conquérant de la Grande-Canarie, non moins célèbre par sa perfidie et ses cruautés que par l'étendue de ses talents, naquit, vers l'an 1440, à Xérez de la Frontera en Andalousie, d'une des plus illustres familles de cette province. Vera était le nom de sa mère ; D. Diégo Gomez de Mendoza, son père, appartenait, par la naissance, à la maison des seigneurs de Hita et Buytrago. Pédro remplit, dans sa ville natale, l'emploi d'alguazil et celui d'alferez-mayor. Ensuite il fut nommé alcade de Ximena par le roi Henri IV ; et l'on voit d'après une lettre de ce prince, qu'il était revêtu de cette charge en 1470. Plus tard il prit part aux querelles du marquis de Cadix, son parent, avec plusieurs seigneurs ; alla, suivi de ses vassaux, attaquer la forteresse de Médina, et fit preuve à ce siége d'une intrépidité extraordinaire. L'Andalousie était alors un théâtre sanglant de rivalités, de discordes et de guerres. Isabelle et Ferdinand, qui régnaient sur presque toute l'Espagne, craignant qu'au milieu des révolutions de tout genre qui troublaient le midi de leur empire Vera ne fût puni de ses exploits, saisirent avec joie l'occasion de l'envoyer à la Grande-Canarie,

avec le titre de gouverneur et capitaine-général, en remplacement de Juan Rejon, qui s'était rendu odieux par le meurtre juridique de Pédro Fernandez del Algaba. Il débuta par faire arrêter son prédécesseur ; et pendant que l'on conduisait celui-ci en Espagne, il confisqua ses biens, dont il s'appropria la plus grande partie (fin de l'année 1480). Il augmenta ensuite le mécontentement par le stratagème dont il se servit pour faire sortir de la ville de Ciudad Réal de las Palmas un grand nombre de Canariotes, auxquels il avait persuadé de s'embarquer sur un de ses vaisseaux, pour conquérir l'île de Ténériffe, et que le bâtiment transporta en Europe. S'il faut en croire quelques historiens, entre autres Nuñez de la Pegna (livre I, chapit. XII), les Canariotes, soupçonnant la ruse inique du gouverneur, avaient exigé de lui un serment sur l'hostie; mais celui-ci, avant de se parjurer, avait obtenu de son chapelain qu'il lui présenterait une hostie non consacrée. Quoi qu'il en soit, le but de cette fourberie, qui était de faire disparaître des îles Fortunées les indigènes, indigna la population, au point que ceux des naturels qui s'étaient établis parmi les Espagnols, et qui avaient leur domicile à Réal de las Palmas, désertaient les uns après les autres, et allaient rejoindre leurs compatriotes armés. La domination de Ferdinand ne comptait déjà que trop d'ennemis et d'antagonistes dans l'île. Mais Vera, excité par les obstacles, entreprit, malgré le nombre peu considérable de ses troupes, qui n'allaient pas à six cents hommes, de réduire tous les habitants. Il marcha d'abord vers les éminences du district des Arucas, vainquit en combat singulier Dorramas, guanartème ou chef de cette peuplade, et tailla en pièces tous les soldats qu'elle lui opposa. Il s'empara ensuite, avec la plus grande facilité, de tout le territoire de Telde, Satautejo, Moyas, se porta sur Gualdar, et afin de mettre à l'abri ses conquêtes, fit construire le fort de l'*Agaète*, dont la défense fut confiée à Fernandez de Lugo. Un échec dans les défilés de Tirajana et les brillants faits d'armes d'un chef ennemi nommé Bentaguya, n'empêchèrent point qu'il ne poussât de plus en plus ses conquêtes. En 1482, il reçut des renforts, et fut vaillamment secondé par le jeune Hernando Pezarra, qui s'empara de la ville de Gualdar, placée au milieu de l'île, et destinée, en quelque sorte, à en être la métropole. Le guanartème Tenesor Semidan, fait prisonnier et envoyé en Espagne, s'y convertit au christianisme, et se fit baptiser. Les Canariotes élurent à sa place Tazarté; et sous ce capitaine intrépide, ils firent des prodiges de valeur. Cependant Vera gagnait toujours du terrain; et malgré les difficultés que lui offrait la nature d'un pays montueux, coupé de bois et de précipices, il posséda, à la fin de l'année 1484, Titana, Amodar, Fataga, en un mot toutes les places fortes de l'île. L'année suivante vit enfin s'accomplir l'entreprise. Il était parti, le 8 avril 1483, de Réal de las Palmas avec plus de mille hommes, jurant de ne point revenir sans avoir soumis les insulaires au joug de l'Espagne; et il marchait sur le fort d'Ansite, refuge de toute la nation pendant l'hiver de 1482, lorsque D. Ferdinand, autrefois Tenesor Semidan, ancien guanartème de Gualdar, qui, en se convertissant au christianisme, s'était attaché aux Espagnols, persuada, par son éloquence,

à ses compatriotes de mettre bas les armes, et de ne point tenter une folle résistance. Ceux-ci jetèrent spontanément leurs épées et leurs dards, tandis que leurs chefs, Bentejui et le Faycan de Telde, se précipitaient de désespoir du haut des rochers dans la mer (29 avril). Tel est au moins le récit de presque tous les historiens. Cependant Nuñez de la Pegna, au lieu d'attribuer la soumission définitive à la négociation de l'ex-guanartème et à la condescendance des habitants, suppose une bataille sanglante entre soixante mille Canariotes d'une part et huit cents Espagnols de l'autre, bataille qui fut précédée d'une confession et d'une communion générales dans l'armée chrétienne, et dont il semble rapporter le gain à l'intervention de la Divinité. Après ces événements mémorables, D. Pédro de Vera ne s'occupa plus que de consolider la domination espagnole dans la Canarie; et pour y parvenir, il commença par faire partir un grand nombre des indigènes, que l'on transplanta en Europe. Il répartit ensuite les terres entre les gentilshommes et les soldats qui l'avaient aidé dans la conquête, attira des îles voisines, et principalement de Ténériffe, Gomera et Lanzerote, plusieurs habitants riches et industrieux; fit venir de Madère des cannes à sucre, pour en populariser la culture; transporta de Rubicon (capitale de l'île Lanzerote) à Réal de las Palmas le siége épiscopal des Canaries; obtint des rois Ferdinand et Isabelle divers priviléges pour l'île qu'il gouvernait; en un mot, il jeta les fondements de la prospérité et de l'opulence d'une grande colonie, et se montra aussi habile administrateur que grand guerrier. Telles étaient ses occupations, lorsque les habitants de Gomera, une des Canaries, se révoltèrent contre leur gouverneur Hernando Pezarra. Vera courut à son secours, et les soumit en peu de temps. Mais Hernando, à qui son danger n'avait point fait ouvrir les yeux, continua de tyranniser les peuples, et lassa leur patience au point qu'un complot se forma entre les principaux Gomérites, et qu'ils l'assassinèrent (novembre 1488). Ils se déclarèrent ensuite indépendants, poursuivirent la veuve du gouverneur, et la réduisirent à se renfermer dans la citadelle, où elle en était aux dernières extrémités, quand le terrible Vera se présenta pour la délivrer. Vaincre aurait été pour lui l'affaire de peu d'instants. Mais il préféra employer la perfidie, et offrit aux rebelles une amnistie générale, à condition qu'ils se rendraient sur-le-champ. Ceux-ci eurent la faiblesse de le croire. A peine furent-ils sans armes que l'implacable gouverneur condamna à mort tous les hommes au-dessus de quinze ans. Tous périrent par divers supplices, malgré les prières et les menaces de l'évêque don Juan de Frias; les uns furent pendus, les autres rompus ou mutilés; d'autres furent noyés en masse dans la mer d'Afrique. Les femmes et les enfants furent presque tous exportés et vendus. Cependant les plaintes des victimes ou plutôt de Juan de Frias, leur défenseur, arrivèrent au pied du trône, et Ferdinand et Isabelle rappelèrent Vera; mais il est probable que ce rappel eut moins pour but de lui témoigner du mécontentement, que de le soustraire à la haine des insulaires, et même de ses compatriótes. En effet, ils l'employèrent dans la guerre contre les Maures Grenadins, et après le siége et la reddition de Grenade (1492),

ils le comblèrent de nouvelles marques d'amitié et d'honneurs. Enfin, il fut nommé capitaine-général, gouverneur des Canaries; mais son grand âge l'empêcha d'accepter cette charge. Il mourut quelques années après à Xérez, et fut enterré dans le couvent de Saint-Dominique de cette ville, qu'il avait fondé pour la sépulture de sa famille. Il ne faut point admettre le récit de ceux qui prétendent qu'il mourut de la lèpre, après avoir été long-temps enfermé par les ordres du roi, et en demandant pardon à Dieu de ses crimes. Il avait été marié à Dona Béatrix de Hinojosa, et en avait eu six fils, dont le second, Fernando de Vera, est célèbre par des couplets satiriques qu'il fit contre son propre père, le gouverneur de Canarie. *Voy.* sur ce général, outre Nuñez de la Pegna déjà cité, Viera, *Noticias de la Hist. gen. de las islas de Canaria*, tom. II, p. 64-138; Fernand. del Pulg., cap. 64; Haro, *Nobil. Genealog.*, lib. V, cap. XIV, p. 481; et Georg. Glas, *History of the Discovery and Conq. of the Canary. Voy.* aussi CABEZA DE VACA. P—OT.

VERA (CEVERIO DE), arrière-petit-fils du conquérant des Canaries, vécut long-temps en Amérique, et prit du service dans l'armée espagnole. A quarante ans, il entra dans l'état ecclésiastique, reçut les ordres, et resta encore quelque temps en Amérique. Revenu dans sa patrie, il y occupa quelques emplois de peu d'importance; ensuite il passa à Rome, où il fut acolythe du pape Clément VIII, visita les lieux saints, et enfin après avoir, en quelque sorte, fait le tour du monde, mourut à Lisbonne, en odeur de sainteté, en 1606. On a de lui une *Relation* de son voyage de la Terre-Sainte (*Viage de la Tierra santa*: Description, etc.), Madrid, 1597, in-8°., et un *Dialogue contre les pièces de théâtre usitées en Espagne*, dédié à D. Alphonse Moscoso, évêque de Malaga, Malaga, 1605. Ces ouvrages n'ont point été traduits en français. *Voy.* Jorge Cardoso, *Hagiolog. Lusitan.*, 20 avril. P—OT.

VERA (DON JUAN-ANTONIO DE), Y FIGUEROA Y ZUNIGA, comte de La Roca, historien et diplomate, né dans la Catalogne, en 1588, fut chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, commandeur de la Barra, gentilhomme de la bouche de Philippe V, membre du conseil suprême de la guerre et de celui des finances, ambassadeur extraordinaire auprès de la république de Venise et d'autres états d'Italie. Les fonctions administratives dont il fut chargé, et sa longue résidence dans diverses cours étrangères, ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres et de s'y faire un nom. Il mourut à Madrid le 20 octobre 1658. On a de lui: I. *El Embaxador*, Séville, 1620, in-4°.; traduit en italien, Venise, 1646, in-4°.; et en français, par Lancelot, sous ce titre: *Le Parfait Ambassadeur*, Paris, 1635, in-4°.; Leyde, 1709, 2 vol. in-12. II. *Vida de Santa Isabella de Portugal*, Rome, 1625, in-8°. III. *El Fernando o Sevilla restaurada, poema heroïco escrito en los versos de la Gerusalem liberada del Tasso*, Milan, 1632, in-4°. IV. *Resultas de la Vida de don Fernand Alvarez de Toledo* (troisième duc d'Albe), Milan, 1643, in-4°. V. *Epitome de la Vida y Hechos del emperador Carlos V*, Milan, 1645, in-16; seconde édition augmentée, Madrid, 1654, in-4°.; Bruxelles, 1656, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en

français, par Duperron Le Hayer, Paris, 1662, in-4°.; édition revue et corrigée, Bruxelles, 1663, in-12. VI. *El rei don Pedro defendido (llamado el Cruel, el Justiciero, y el Necessitado, rei de Castilla)*, Madrid, 1648, in-4°. L'auteur y entreprend inutilement de justifier ce prince des crimes que l'histoire lui reproche. VII. *Vida de nuestra Señora*, Saragosse, 1652, in-8°. A-T.

VERANZIO (Antoine), archevêque de Gran, en Strigonie, primat et vice-roi de Hongrie, célèbre par les missions diplomatiques qu'il a remplies près des premières cours de l'Europe, naquit d'une famille illustre, le 20 mai 1504, à Sebenico en Dalmatie. Il se trouvait près de son oncle Pierre Bérislas, évêque de Wesprim, lorsque ce prélat fut cruellement mis à mort par les Turcs (1520). Un autre de ses oncles, Jean Statiléo, évêque de Transilvanie, qui était en grande faveur à la cour de Hongrie, l'appela près de lui, pour l'élever avec un de ses frères. C'est là que le jeune Antoine écrivit la vie de son oncle Bérislas, qui, un siècle plus tard, a été publiée à Venise (*V.* Tomkus). Il fut envoyé à Padoue, à Vienne et à Cracovie, pour y continuer ses études. Étant revenu à la cour de Hongrie, il se fit bientôt connaître de l'évêque Étienne Broderic et de Martinusius, depuis cardinal, qui étaient les ministres influents du roi Jean Zapolya Ier. Depuis l'an 1528, ce malheureux monarque employa Véranzio dans plusieurs missions délicates près des princes voisins, le nomma son secrétaire, et lui donna la prévôté de Bude. Véranzio, qui devait ces deux places à la recommandation de Broderic, témoigna sa reconnaissance à son protecteur par une pièce en vers latins qu'il lui adressa. Le roi l'envoya en Transilvanie, comme son commissaire, avec ordre de remplir les fonctions épiscopales, à la place de son oncle Statiléo, nommé ambassadeur de Hongrie près de François Ier. Il profita de son court séjour en cette province, pour y faire des recherches sur les monuments des Romains; et l'on voit, dans ses manuscrits, un grand nombre d'inscriptions qu'il y découvrit. Il était revenu près du roi, lorsque ce prince fut assiégé à Bude (1530), par le comte de Togendorf, général de Ferdinand Ier. Après la levée du siége, il fut deux fois envoyé vers Sigismond, roi de Pologne, beau-frère du roi; deux fois vers la république de Venise; ensuite vers les papes Clément VII et Paul III. Plus tard il retourna pour la troisième fois vers le roi Sigismond. Il fut aussi député deux fois vers François Ier., et il se trouvait, en 1535, près de Henri VIII, roi d'Angleterre. C'est dans ces derniers voyages qu'il connut Érasme et Mélanchthon. Le comte Fr. Draganich, que l'abbé Fortis vit à Sébénico, dans son voyage en Dalmatie, a conservé (1) une lettre d'Érasme à Véranzio, et un petit poème grec que celui-ci adressa à Mélanchthon. De retour en Hongrie, Véranzio fut envoyé deux fois vers Ferdinand Ier., mais il échoua dans sa mission. En mourant (1540), le roi Jean nomma Martinusius, qui était son premier ministre, et la reine Isabelle, pour tuteurs de son fils Jean Zapolya II. Véranzio, alors à la cour, rendit compte de ce qui se passait à Jean Statiléo son oncle.

(1) *Viaggio in Dalmazia*, Venise, 1774 (*V.* Fortis).

sodie latine (*Arte metrica ò Poetica latina*). III. Le Cicérone espagnol et latin (*Nomenclator Castellano y Latino*). IV. L'Alectoromachie (*Alectoro-machia*), poëme héroï-comique latin, composé à Ciudad de Laguna, en 1758. Il existe encore de lui beaucoup de poésies latines manuscrites, estimées des auteurs qui les ont connues. Aug. Verau imite le style d'Ovide et a beaucoup de sa facilité et de son esprit. P—OT.

VERAZZANI ou VERAZZANO (JEAN), navigateur florentin, né, vers la fin du quinzième siècle, d'une famille noble, fut employé par François Ier. à faire de nouvelles découvertes dans la partie septentrionale de l'Amérique. Les auteurs varient sur la date de son départ ; mais on voit, par une lettre qu'il écrivit au monarque français, qu'il était en mer avant le mois de juillet de l'année 1524, puisque, le 8 de ce mois, il avait déjà essuyé une tempête qui l'avait obligé de relâcher dans un port de Bretagne ; et en effet, le 17 janvier de la même année, il était parti, avec la frégate la Dauphine qu'il commandait, d'un roc désert sous lequel il avait jeté l'ancre proche de Madère. Après avoir essuyé une grande tempête, il aborda sur les côtes de quelques parties de l'Amérique septentrionale ; il les parcourut depuis le 30e. degré de latitude jusqu'à Terre-Neuve, et eut même connaissance de la *Nouvelle-France*. Les plantes, les hommes et les animaux lui offrirent des beautés inconnues. Sa lettre renferme une description assez curieuse des sauvages qu'il trouva dans ces contrées. Ses découvertes pouvaient même passer pour très-importantes alors, puisqu'il visita plus de sept cents lieues de côtes. Les sentiments sont partagés sur la fin de cet homme habile et courageux. Les uns le font tomber au pouvoir de quelques sauvages cruels, qui le mirent à mort avec plusieurs de ses compagnons, et firent rôtir leurs cadavres pour les manger. D'autres, avec moins de vraisemblance, le font mener prisonnier à Madrid, où, selon eux, il fut pendu. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de Strozzi, une description cosmographique des côtes et de toutes les contrées que Verazzani avait parcourues, et l'on y voit qu'il avait cherché un passage par le nord pour arriver aux Indes-Orientales. La relation de son Voyage, qu'il avait envoyée au roi de France, se trouve dans la collection de Ramusio et dans l'*Histoire générale des Voyages* (*Voy.* CARTIER et LESCABOT). M—LE.

VERBEECQ (PHILIPPE), peintre et graveur à l'eau-forte dans le goût grignoté, naquit en Hollande, vers 1599. Ses ouvrages, comme peintre, sont pour ainsi dire inconnus. Il n'en est pas de même de ses gravures : comme il les exécutait dans un goût qui approchait de celui de Rembrandt, beaucoup d'amateurs ont rangé ses productions parmi celles de ce dernier. Mais Yver et Gersaint ont démontré que c'était à tort, attendu que sur les pièces qu'il a gravées il a mis son nom ou son chiffre. D'ailleurs la date de sa dernière pièce (1639) prouve que cet artiste était antérieur à Rembrandt. On ne connaît de lui que les morceaux suivants, qui sont très-recherchés : I. *Esaü vendant son droit d'aînesse*, grand in-folio. II. Sujet inconnu, représentant un *Homme à genoux devant un roi d'Orient, assis sur son trône, ayant derrière lui une femme qui*

HIST. DES PAYS BAS.



VERBIEST.

E del^t *Landon direx^t*

tient un jeune homme par la main, in-4°., avec le nom du graveur. III. Un *Berger* assis au pied d'un arbre, pièce ovale avec la marque du graveur, et la date de 1619. IV. Un *Buste d'une jeune femme;* elle est vue de face, les yeux baissés, coiffée d'une toque en fourrure, ornée de plumes; ce portrait, avec nom d'auteur et date de 1639, est exécuté sur un fond blanc. V. Le *Buste d'un homme* vu des trois-quarts, portant moustaches et cheveux longs, et coiffé d'un turban orné d'une plume; pendant de la pièce précédente, et avec la même date. VI. *Figure d'un jeune homme debout;* il est représenté de face; sa tête ressemble à celle qui a été décrite sous le numéro précédent. La forme en est ovale et porte le nom du graveur et la date de 1639. On peut voir, pour de plus grands détails, le *Supplément au Catalogue de Bartsch*, pag. 139. P—s.

VERBIEST (Le P. Ferdinand), célèbre missionnaire et astronome, était né vers 1630, à Bruges, suivant Lalande (*Bibliog. astronom.*, 318), ou, selon d'autres auteurs, près de Courtrai. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il fut destiné par ses supérieurs aux missions de la Chine, où il se rendit en 1659, avec le P. Couplet (*Voy.* ce nom). Il s'y consacra d'abord à la prédication de l'évangile dans la province de Chen-si; mais le P. Adam Schall, instruit de ses talents, le fit venir à Péking, et ne tarda pas à l'associer à ses travaux astronomiques. Pendant la minorité de l'empereur Khang-hi, une violente persécution s'étant élevée contre les Chrétiens, le P. Verbiest partagea le sort de ses confrères et fut jeté dans une obscure prison. Le P. Schall, président du tribunal des mathématiques, fut remplacé par un mandarin, dont le seul titre à cette marque de confiance était sa haine contre les Jésuites. Le calendrier impérial se trouva bientôt dans un tel désordre que Khang-hi enjoignit à ses ministres de consulter les missionnaires sur le moyen d'en corriger les erreurs. Le P. Verbiest, amené devant ce prince, n'eut pas de peine à montrer que l'astronome chinois n'était qu'un ignorant; et l'empereur l'établit dans la place dont le P. Schall avait été si injustement dépouillé. Les missionnaires se sont étendus avec complaisance sur le récit des épreuves qu'avait subies le P. Verbiest, parce que la manière dont il s'en était tiré avait eu momentanément pour eux les plus heureuses conséquences. Toutefois ces épreuves, qui consistaient à annoncer la longueur de l'ombre d'un gnomon, ou le lieu précis du soleil pour un jour et aux heures données, ne supposaient rien de plus qu'une connaissance assez exacte des premiers éléments de l'astronomie. Dès qu'il fut installé dans son nouvel office, le P. Verbiest s'occupa de fournir l'observatoire de nouveaux instruments astronomiques, qui furent exécutés sous sa direction; mais ayant quitté l'Europe avant l'époque où les Cassini, les Halley, les Picard, firent faire tant de progrès à la science, il ne put pas leur donner toute la perfection desirable (1). L'empereur voulut recevoir du P. Verbiest des leçons de mathématiques; et ce prince, charmé de plus en plus des talents du missionnaire, lui fit apprendre la langue tartare, afin de pou-

(1) Voy. la *Description de l'observatoire de Péking*, par le P. Lecomte, dans les *Nouveaux Mémoires de la Chine*, lettre 3. Voyez aussi Duhalde, édit. in-4°., III, 341.

voir l'entretenir plus facilement et sans le secours d'un interprète. Le jésuite se rendit bientôt fort habile dans cette langue ; et si l'on en croit le P. Duhalde, il en composa même une Grammaire (2). En 1681, il fut chargé par l'empereur de diriger la fabrication de canons de fonte, pour remplacer les anciennes pièces qui se trouvaient hors de service. L'opération réussit, malgré le défaut d'intelligence ou la mauvaise volonté des ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, et il eut le bonheur de pouvoir offrir à l'empereur un parc de trois cents pièces, la plupart de campagne. L'empereur, après avoir vu l'effet de cette nouvelle artillerie, se dépouilla d'une veste fourrée de martre, d'un grand prix, et de sa robe de dessous, et les donna au P. Verbiest, comme une marque de sa satisfaction ; et quelques mois après, sur la présentation du tribunal des graces, il le revêtit d'un titre d'honneur. Le pieux missionnaire n'employait son crédit que pour procurer de nouveaux avantages à la religion ; et il ne désespérait pas de la voir s'établir jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire. Aussi reçut-il du pape Innocent XI un bref, dans lequel le souverain pontife approuvait sa conduite à la Chine, blâmée par les missionnaires dominicains (*V*. SCHALL, XLI, 78). Il offrit, en 1683, à l'empereur, le *Calcul des éclipses de soleil et de lune pour deux mille ans*, formant 32 vol. de cartes, avec leur explication. Ce beau travail lui valut de nouvelles faveurs de la part de Khang-hi. Le P. Verbiest facilita l'admission à la Chine du P. Lecomte et de ses compagnons, et leur procura l'autorisation de se rendre à Péking ; mais il ne goûta pas la satisfaction de les y recevoir. Une courte maladie l'enleva, le 28 janvier 1688, le lendemain de la mort de l'impératrice-mère. Ses funérailles, retardées, par ordre de l'empereur, jusqu'au 8 mars suivant, furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Le P. Lecomte en a consigné la relation détaillée dans ses *Nouveaux Mémoires sur la Chine*, I, lettre 2. Le P. Verbiest avait adopté le nom chinois de Nan-hoaï-jin, et le surnom de Thun-pe. Ce sont les noms qu'on lit à la tête des ouvrages qu'il a composés en langue chinoise. Th. Sig. Bayer en a donné une liste détaillée (*Miscellanea Berolinensia*, VI, 180 et suiv.), laquelle a été réimprimée avec quelques additions, dans le *Diction.* de Moréri, édition de 1759. Mais le catalogue le plus digne de confiance est celui qu'on trouve dans le Ching-kiao-sin-teng, ouvrage chinois qui a servi de base au *Catalogus Patrum soc. Jesu*, du P. Phil. Couplet. Les livres composés par le P. Verbiest se trouvent presque tous au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du Roi ; ils sont de deux sortes. Les uns sont relatifs à la théologie ; et l'auteur, remplissant les fonctions auxquelles il s'était primitivement dévoué, y traite, pour l'instruction des Chinois néophytes, de l'Eucharistie, de la Pénitence, de la rémunération du bien et du mal. Les autres livres, en bien plus grand nombre, roulent sur des sujets de physique et d'astronomie. Dans ce nombre, on distingue : I. *Yi siang tchi* (Des figures et des instruments

(2) Duhalde ajoute que cette Grammaire tartare du P. Verbiest fut imprimée à Paris (Voy. *Description de la Chine*, III, 94) ; mais on ne la trouve citée dans aucun catalogue. Il se pourrait que cette grammaire fût celle qui a été imprimée dans la Collection de Thévenot, sous le titre de *Elementa linguæ tartaricæ*, et dont quelques personnes doutent que le P. Gerbillon soit l'auteur.

d'astronomie), 14 livres, avec deux livres de planches, sous le titre de Yi-sing-thou. II. *Nian khi choue*, ou Notice sur le baromètre (et non sur le thermomètre, comme l'a écrit le P. Couplet). III. Une Mappemonde ou Planisphère terrestre, dont il existe plusieurs éditions en formats différents (l'un de 66 p° sur 58 p°), et auquel se doivent joindre deux livres d'*Explications*. IV. Plusieurs Planisphères : ces planisphères ont servi de base à ceux du P. Grimaldi, et par conséquent à tout ce que nous savons sur l'Uranographie des Chinois. V. Astronomie perpétuelle, ou Tables pour les éclipses et les autres phénomènes célestes, offertes à l'empereur Khang-hi, et formant 32 livres. VI. Deux livres d'Observations célestes, et un troisième contenant la Défense de la doctrine astronomique des Européens, contre les attaques des prétendus astronomes du tribunal des mathématiques. VII. *Liber organicus astronomiæ Europeæ apud Sinas restitutæ, sub imperatore sino-tartarico Cam-hy appellato*, 1668, petit in-fol. Ce n'est autre chose que le recueil des planches du *Yi-siang-tchi* (ci-dessus n°. I), qu'on a fait précéder d'un discours latin de 9 feuillets, gravés et imprimés à la manière chinoise. L'abrégé du même ouvrage parut sous ce titre : *Compendium latinum proponens* XII *posteriores figuras libri Observationum nec non priores* VII *figuras Libri organici*. On possède l'ouvrage et l'abrégé à la bibliothèque du Roi, et il s'en trouve aussi des exemplaires dans les cabinets de quelques curieux. Le texte amplifié et commenté a été publié de nouveau en Europe, par les soins du P. Couplet, sous ce titre: *Astronomia Europea sub imperatore tartaro-sinico Cam-hy appellato ex umbrâ in lucem revocata*, à R. P. F. Verbiest, etc., Dilingen, 1687, petit in-4°. Ce volume, assez rare, contient une des planches du *Liber organicus*, celle qui représente l'observatoire de Péking ; et il est terminé par le *Catalogus Patrum soc. Jesu*, dont on a parlé précédemment. C'est dans ce livre qu'on peut chercher, non des notions sur l'état de l'astronomie à la Chine avant les Jésuites, mais une histoire complète et détaillée de la révolution opérée dans la science par les opérations du P. Verbiest. Les *Relations des deux voyages* que le P. Verbiest fit dans la Tartarie à la suite de l'empereur, en 1682 et 1683, ont été recueillies par le P. Duhalde, dans la *Description de la Chine*, IV, 74-87. Elles avaient été imprimées séparément, Paris, 1685, in-12, et ensuite dans le *Recueil des Voyages au Nord*. Duhalde cite du P. Verbiest, un *Traité de la fonte des canons*, en chinois, accompagné de 44 planches (ibid., II, 49); une traduction des *Tables astronomiques*, et une autre du *Missel romain*, adressées toutes les deux au pape Innocent XI, et qui doivent être conservées à la bibliothèque du Vatican. On a un portrait du P. Verbiest, représenté dans son habit de président du tribunal, ou pour mieux dire, du bureau des mathématiques, dans Duhalde, tom. III, pag. 87.

A. R—T et W—S.

VERCELLONI (JACQUES), médecin piémontais, né à Sordevolo en 1676, étudia à Turin, à Montpellier, se rendit à Rome en 1699, fut quelques années médecin de l'hôpital de Saint-Jacques, et quitta cette ville pour s'établir à Asti. On a de lui quelques ouvrages estimés : I. *De*

glandulis œsophagi conglomeratis et humore vero digestivo, Asti, 1711, in-4°. II. *De pudendorum morbis et lue venereá tetrabiblion*, Asti, 1716, in-8°.; Leyde, 1722, in-8°.; 1742, in-8°. Jean de Vaux a fait une traduction française de ce dernier, et il l'a publiée à Paris, en 1730, in-8°. S—I.

VERCI (JEAN-BAPTISTE-MATHIEU), historien, né à Bassano en 1739, débuta dans la carrière des lettres par une nouvelle édition du Recueil de Marucini, contenant les *Poésies choisies des poètes de Bassano*, du treizième siècle, qu'il compléta et augmenta de la vie de chaque auteur, Venise, 1769, in-4°.; et par la publication des *Poésies et Épîtres latines de Lazare Bonami*, 1770, un vol. in-8°., avec un commentaire latin sur sa vie. Voici la notice de ses divers ouvrages: I. *Abrégé historique sur Bassano*, Venise, 1770, in-4°. Il eut dans la suite le bon esprit de désapprouver lui-même cet écrit, et de démentir ce qu'il avait dit d'abord, d'après le préjugé national, sur l'antique et fabuleuse origine de cette ville. Il publia, à ce sujet, une Lettre anonyme, à laquelle il feignit de répondre dans sa *Dissertation sur l'état de Bassano au dixième siècle* (Venise, 1772, in-12), où l'assertion contraire était établie sur des preuves incontestables. Il existe en manuscrit, dans la collection Novelleto, une autre Dissertation de Verci, intitulée: *Notices relatives à l'état de Bassano*: c'est un abrégé de l'histoire de cette ville depuis le dixième siècle jusqu'à son assujétissement à la domination de Venise. II. *Histoire de Deli*, ou Aventures curieuses d'un Turc, Venise, 1771, in-8°., roman dans le goût de ceux de Chiari. III. *Notices sur la vie et les ouvrages des écrivains de Bassano*, Venise, 1775, 2 vol. in-12. IV. *Notices sur la vie et les ouvrages des peintres, sculpteurs et graveurs de Bassano*, Venise, 1775, in-8°.; livre utile aux amateurs des beaux-arts, par les notices qu'il renferme, par les recherches sur les *Artifices* de Jacopo dans l'art de peindre, tirées en partie des OEuvres inédites de J.-B. Volpato, peintre et écrivain du dix-septième siècle, compatriote de l'auteur. V. *Éloge historique de Barthel. Ferracino*, ingénieur célèbre, Venise, 1777, in-8°.; refait en 1779, et augmenté de nouvelles notices. Tiraboschi l'inséra en entier, cette même année, dans son Journal littéraire de Modène. Mais on ne trouve pas dans cette réimpression la belle Élégie latine de l'abbé Gaspard Tommasi, recteur du séminaire de Feltre, sur la construction du pont de Bassano. VI. *Lettre sur les échecs*, Venise, 1778, in-8°. Ce jeu formait le plus agréable passe-temps de l'auteur. L'opuscule a pour but d'exposer l'histoire du jeu et son origine, et d'en indiquer les règles les plus nécessaires; il se termine par la nomenclature des écrivains qui en ont traité jusqu'à l'époque de sa publication. VII. *Histoire des Ezzelins*, Bassano, 1779, 3 vol. in-8°., ouvrage plein d'érudition, remarquable par une critique judicieuse, et offrant un ensemble précieux de recherches diplomatiques et historiques, tirées de l'obscurité des siècles. Les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates* en ont donné un extrait à la fin de cet ouvrage, édition de Paris, 1783-87, in-fol. Toutes les vicissitudes de cette célèbre famille, depuis Ezzelin, qui vint en Italie en 1036,

à la suite de l'empereur Conrad II, qui lui fit don des fiefs d'Onora et de Romano, jusqu'à Alberic, frère d'Ezzelin V, le tyran, qui périt si misérablement avec sa femme et ses enfants, dans le château de San-Zenon, en 1260, sont racontées avec soin, discutées avec une sage critique, et appuyées d'irréfragables documents. Cet ouvrage répand un grand jour sur les mœurs, le génie, les entreprises des guerriers qui jouèrent un rôle important dans les révolutions d'Italie, surtout dans celles de la Lombardie, au moyen âge. VIII. *Épître sur les monnaies de Vérone, et particulièrement sur celles qui furent frappées sous les Ezzelins*, in-8°. Cet opuscule, écrit en latin, a été inséré dans le Recueil *De monetis Veronensibus*, Vérone, Carattoni, 1779, et reproduit dans une traduction italienne, en tête du tome x du Recueil de Zanetti, *Delle Monete e Zecche d'Italia.* IX. *Notices sur quelques évêques de Vicence, tirées des archives de Bassano*, in-12, sans date. Elles sont insérées dans la *Nuova Raccolta Calogeriana*, et parurent en 1782. Quoiqu'il semble que cet ouvrage doive traiter des évêques de Vicence, il ne traite, en effet, que du fief de Bassano, auquel les archiprêtres de cette ville eurent beaucoup de part, et dont la rénovation avait lieu pour chaque prélat élevé à la cathédrale de Vicence. Viennent ensuite quelques fragments sur l'histoire du pays, et l'antiquité de l'église archipresbytérale. X. *Dissertation sur les monnaies de Padoue*, avec une *Lettre sur les Marches de Carrare*, in-4°., sans date. Elle est comprise dans le tome III du Recueil de Zanetti, imprimé à Bologne en 1783, in-fol. Il paraît qu'à l'époque où l'auteur la composa, il avait l'esprit exaspéré par des malheurs domestiques ; car il se permet, à la fin de sa Lettre, une sortie virulente contre les Marches de Carrare, sortie qu'il renouvela depuis dans la préface de son Histoire de la Marche Trévisane. XI. *Lettre apologétique de F. G. à Jules Trento, sur quelques points du Prodrome Asolan*, Trévise, 1784, in-8°. Les disputes asolanes ont occupé un grand nombre d'écrivains, et se trouvent rapportées d'une manière assez agréable et spirituelle dans le *Giornale de' confini d'Italia*, par P. Contini. Elles occupèrent aussi beaucoup notre auteur, qui jugea à propos de publier cet opuscule sous un autre nom que le sien. XII. *Histoire de la Marche Trévisane*, Venise, 1786-90, 20 vol. in-8°. Cet ouvrage, le plus considérable de ceux qu'il a produits, est précédé d'une dissertation historique sur les événements arrivés dans la Marche Trévisane, depuis les temps de Charlemagne jusqu'à l'extinction de la famille des Ezzelins. L'histoire qui commence à 1260 est conduite jusqu'au quinzième siècle. Quoique Verci ait consulté les auteurs contemporains et des chroniques et documents long-temps ensevelis dans les ténèbres, cet ouvrage réussit beaucoup moins que son premier écrit sur les Ezzelins. Outre les productions dont nous venons de parler, l'infatigable Verci fit un grand nombre de traductions d'ouvrages français. C'est lui qui a traduit en italien le *Dictionnaire historique* de Chaudon ; et sa traduction a eu plusieurs éditions ; la dernière est de 1796, imprimée à Bassano, 22 vol. in-8°. Il a ajouté à l'ouvrage français un grand nombre d'articles nouveaux, particulièrement d'auteurs et de personnages ita-

liens, et il s'est associé comme collaborateur dans cette entreprise l'ex-jésuite François Carrara. Mais comme il avait choisi une assez mauvaise production française, il n'a fait de la traduction qu'un ouvrage peu estimé, et qui donna lieu en Italie à beaucoup de controverses et de critiques. Parmi les différents manuscrits qu'il a laissés inédits, on remarque une *Vie des impératrices romaines*, qu'il s'était proposé de publier, et à laquelle il avait consacré beaucoup de soins et d'application. Verci, dont la vie fut très-agitée avait écrit ses *Mémoires;* mais ils n'ont pas paru. Il mourut en novembre 1795, à Rovigo, où il était allé passer l'automne pour se délasser de ses travaux. Il était à peine âgé de cinquante-six ans. Le comte Joseph Perli Remondini paya un tribut d'estime publique à sa mémoire, et composa son inscription tumulaire. M-G-R.

VERCINGÉTORIX, célèbre chef gaulois, antagoniste de César, était du pays des Arvernes. On ignore comment se passèrent ses premières années. Son éducation sans doute fut toute guerrière; mais avec le génie militaire, la nature avait placé dans son ame le germe des talents politiques et des hautes vertus civiles. Sa position sociale dut encore les développer. Celtille, son père, avait long-temps exercé sur les républiques de la Celtique une espèce de dictature bien voisine de la royauté, puis avait été immolé à la vengeance ou aux soupçons de ses concitoyens, dans le moment où il allait usurper le diadème et le titre de roi. Une telle vie et une telle mort fixaient naturellement l'attention sur le fils; et le jeune orphelin avait hérité de tout le crédit de son père. De plus, un grand événement mûrissait sa raison et faisait fermenter en secret son courage. C'était le temps où César entrait dans les Gaules, et soumettait successivement les peuplades isolées de ces vastes régions. Immobile et muet pendant les rapides conquêtes du héros latin, Vercingétorix, qui sortait de l'adolescence, se contenta de gémir en silence sur l'asservissement de sa patrie. Mais à peine le vainqueur se fut-il éloigné de sa proie pour se rapprocher de l'Italie et de Rome, qu'il prit les armes, et fit retentir dans les Gaules les cris de liberté. Les Carnutes s'étaient déclarés les premiers; et sous la conduite de deux chefs intrépides, Cotuate et Cotunedun, ils massacrent les Romains dans Genabum (Gien). Mais peut-être eussent-ils en vain pris l'initiative sans l'activité et l'adroite politique de Vercingétorix. A la nouvelle du soulévement des Carnutes, usant avec adresse du prestige d'un nom populaire, le jeune fils de Celtille rallie autour de lui ses amis, ses clients et un grand nombre de partisans de l'indépendance. En vain Gobanition, son oncle, et quelques autres des principaux de la république, n'osant tenter les chances douteuses d'une lutte avec César, ou humiliés de ne point diriger ce grand mouvement, lancent contre lui un décret de bannissement. L'exilé rassemble des forces nouvelles, rentre dans Gergovie, chasse ses ennemis, et, proclamé roi par l'enthousiasme de la multitude, envoie de tous côtés des ambassadeurs aux cités et aux peuples de la Gaule. Presque tous reçoivent avec transport ses invitations; les Senonais, les Parisii, les Pictones, les Cadurces, les Turones, les Aulerques, les Andégaves, les Lémovices et les Armoricains,

se rassemblent sous ses drapeaux, et forment une confédération dont il est, à l'unanimité, nommé généralissime. Aussi prudent qu'audacieux, le jeune chef commence par lier de nœuds indissolubles à la cause commune tous les peuples qui ont accepté son alliance, en se faisant livrer, à titre d'otages, les citoyens de la première distinction; et il épouvante les autres par la dévastation de leur territoire et les supplices qu'il fait subir aux plus opiniâtres. Il partage ensuite ses troupes en deux corps; et confiant l'un à Luctérius, guerrier hardi et entreprenant, qui marche aussitôt contre les Rutheni (habitants du Rouergue), il s'avance, à la tête de l'autre, chez les Bituriges (habitants du Berry), qui, à l'exemple des Éduens, leurs alliés, refusent de prendre parti dans la guerre de l'indépendance. Ces deux attaques simultanées réussissent presque en même temps; et tandis que le généralissime, parcourant en tout sens les campagnes des Bituriges, qui appellent vainement les Éduens à leur secours, les force à combattre dans ses rangs, le lieutenant détermine les Rutheni à secouer le joug, pénètre chez les Nitiobriges et les Gabali qui lui livrent des otages, et menace la province romaine. Aux premières nouvelles de l'insurrection, César était parti de la Cisalpine. Il arrive à Narbonne, rassure les habitants et la garnison, approvisionne la ville et met le pays à l'abri d'un coup de main. Luctérius s'arrête, hésite, enfin recule. Tandis qu'il fait sa retraite, César, à la tête des troupes qu'il a ramenées d'Italie, vole vers le nord-ouest, franchit les Cévennes, et tombant au milieu des Arvernes étonnés, porte partout le fer et le feu. Vercingétorix revient alors sur ses pas, cédant aux prières de ses compatriotes. César l'avait prévu; et laissant le jeune Brutus pour faire face à l'ennemi, il se rend en toute hâte à Vienne, se met à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, court à Langres, où sont encore deux légions, réunit chemin faisant les troupes éparses çà et là sur la route, et enfin se trouve à la tête de forces considérables avant que l'ennemi puisse seulement avoir des nouvelles de son dessein. Au reste, il paraît qu'il ne songeait pour le moment qu'à ressaisir dans les Gaules une attitude imposante : l'hiver n'était pas achevé, et il eût préféré le passer en paix, afin de prévenir la défection des alliés, et de préparer les approvisionnements. Mais Vercingétorix avait deviné son projet et ses craintes : décidé à égaler César même en activité, il repassa chez les Bituriges, laissant aux Arvernes un corps de troupes pour surveiller les mouvements du jeune Brutus, et mit le siége devant une autre Gergovie, qui appartenait alors aux Boiens, peuplade helvétique vaincue par César, et ensuite transplantée, selon les règles de la politique romaine, dans une contrée étrangère, sous la surveillance d'alliés étrangers. César fut contraint de quitter ses quartiers d'hiver, et de courir à la rencontre de l'ennemi. Résolu de sauver les Boiens, et espérant qu'à force de célérité il échappera aux dangers qu'il redoute, il part. La scène change. En deux jours, Vellaunodunum capitule; Genabum est prise, pillée, réduite en cendres; Noviodunum ouvre ses portes; les aigles romaines menacent la capitale des Bituriges. Vercingétorix ouvrit alors le seul avis qui pût assurer le triomphe des Gaulois et

anéantir l'armée de César : c'était de tout incendier, de tout détruire. Les Romains savaient la guerre ; ils pouvaient bien prendre des villes, gagner des batailles ; mais comment créer des vivres ? On obtempéra en partie au vœu de Vercingétorix : les villages, les fermes étaient livrés aux flammes ; vingt villes brûlèrent en même temps ; mais les habitants d'Avaricum demandèrent grace pour leur ville, l'ornement, le sanctuaire et le boulevard de la Gaule, disaient-ils, et promirent de la défendre. Vercingétorix, après avoir long-temps refusé, y consentit à regret. Levant alors le siége de Gergovie, il suit César à petites journées, et, campé à seize milles d'Avaricum et des tentes romaines, il ravage le pays, éclaire toutes les démarches des ennemis, tend des embuscades ; et paralysant ainsi toute l'activité du génie de César, il consume son armée par l'inaction et la famine. Le blé manqua plusieurs jours dans le camp, et César parlait déjà de lever le siége ; mais ses vétérans s'indignèrent de sa proposition, et malgré des obstacles de tout genre, poussèrent les travaux avec tant d'activité, que les assiégés, incapables de tenir plus long-temps par eux-mêmes et désespérant de voir Vercingétorix risquer une bataille pour les dégager, résolurent de fuir pendant la nuit. Malheureusement les Romains escaladèrent les murailles mal gardées, à l'instant où ils allaient exécuter ce dessein, et en firent un carnage épouvantable. De quarante mille qu'ils étaient, huit cents seulement échappèrent et se réfugièrent sous les tentes de Vercingétorix. Loin de perdre courage ou de fuir les regards de son armée, au récit de cette horrible catastrophe, celui-ci convoque et ses troupes et les victimes échappées au massacre ; et après avoir rabaissé le facile courage des Romains, qui ne doivent leur triomphe qu'à la tactique, il rappelle qu'il s'est toujours opposé à ce qu'on sauvât, à ce qu'on défendît Avaricum ; il décrit les ressources qui restent encore ; il jure que dans peu la Gaule entière sera pour eux. En effet, tandis que César repose ses troupes et s'approvisionne, son rival réunit de nouvelles forces, et fait entrer dans la confédération presque tous les peuples qui jusque-là sont restés paisibles spectateurs de la lutte. Les Éduens mêmes, ces fidèles alliés des Romains, délibèrent. Cependant César s'enfonce dans le pays des Arvernes et s'avance vers Gergovie, décidé à se battre en chemin. Mais le pont de l'Elaver n'existe plus, et l'armée ennemie se déploie paisiblement de l'autre côté du fleuve. Enfin il passe et arrive sous les murs de la ville qu'il veut prendre : il voit alors, au-dessus de sa tête et sur la crête des montagnes qui dominent le plateau environnant, Vercingétorix avec ses Gaulois ; sur chaque pointe, à chaque angle, dans chaque gorge, sont postés des détachements ; à chaque instant des nuées de flèches contrarient ses opérations. Les succès, les revers se balancent ; mais il vient d'être battu, lorsqu'une révolution qui éclate chez les Éduens augmente le trouble dans son armée et le contraint à la retraite. Les Éduens sont infidèles : Éporédorix, Litavicus, Viridomare se sont joints aux rebelles ; Bibracte est entre leurs mains, et reçoit un conseil-général de la confédération gauloise ; Noviodunum, où sont les magasins, le trésor, est prise et pillée ; les rives de la Loire sont bordées d'ennemis ; il ne s'agit de rien moins que de reléguer les

Romains en-deçà de la province romaine, ou de les détruire totalement. César, alors, par un prodige de hardiesse et de génie, au lieu de rebrousser vers la Cisalpine, remonte vers les contrées septentrionales de la Gaule, et opère sa jonction avec Labiénus, un de ses lieutenants, qui se soutenait difficilement chez les Parisii et les Bellovaques, mais qui pourtant venait de battre complétement le vieux chef andégave Camulogène. En même temps, il fait des levées dans les Germaniques, et répand adroitement le bruit qu'il fuit dans ce pays. Vercingétorix, trompé par de fausses apparences, poursuit César à grandes journées ; et renonçant au système qu'il a suivi dans toute la guerre il engage la bataille sur les confins de la Séquanaise et des Lingons. Là fut prêté, par les cavaliers gaulois, ce fameux serment de ne point rentrer sous leurs toits, de ne point embrasser leurs femmes, leurs pères, leurs enfants, qu'ils n'eussent deux fois traversé à cheval les rangs romains. Tous se signalèrent en effet par des prodiges de valeur ; mais la tactique des Romains l'emporta. Une foule de Gaulois resta sur le champ de bataille; les trois chefs principaux des Éduens tombèrent entre les mains de César, et Vercingétorix, à la tête de quatre-vingt mille hommes et de quelque cavalerie, s'enferma dans Alise, ou pour mieux dire à mi-côte de la montagne où était située Alise, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité: mais il n'avait d'approvisionnements que pour trente jours; et ne voulant plus en venir à une bataille avec des forces trop inégales, il envoya dans toute la Gaule les cavaliers qui l'avaient suivi pour rassembler des secours et le dégager. Pendant les trente et quelques jours que ceux-ci employèrent à remplir leur mission, il n'est point d'efforts que ne fissent les assiégés et les assiégeants. Tout ce que le courage, le patriotisme, l'amour de la gloire peuvent oser et souffrir, fut osé, fut souffert. César enferma dans ses lignes de circonvallation une armée de quatre-vingt mille hommes; Vercingétorix harcela et troubla chaque jour son ennemi. Enfin, deux cent mille Gaulois parurent et rendirent l'espérance aux assiégés; ceux-ci multiplièrent de nouveau leurs efforts, et firent trois sorties générales en trois jours, tandis que leurs compatriotes prenaient en queue l'armée romaine. Mais César était partout; et tels furent son bonheur et son habileté, que non-seulement il empêcha les deux corps ennemis de se joindre, mais encore qu'il remporta une victoire décisive, et que ceux des auxiliaires qui ne restèrent point sur la place ne trouvèrent leur salut que dans une prompte fuite. Le lendemain Alise ouvrit ses portes, et Vercingétorix, avec les autres chefs gaulois, fut livré à César. Il se présenta armé de pied en cap, montant un cheval magnifique et richement orné ; et après avoir caracolé autour du vainqueur il descendit, ôta ses armes et se prosterna à ses pieds. Si, comme l'avance Dion, il espérait obtenir sa grace, il se trompa. César le fit jeter en prison: après avoir langui six ans dans le silence et l'obscurité des cachots, il orna le triomphe de son vainqueur (46 avant J.-C.), et fut étranglé. Ainsi finit l'épisode le plus brillant de la guerre des Gaules; ainsi périt, à la fleur de son âge, le plus habile capitaine qu'eût eu à combattre César. Patriotisme, génie, courage, sagesse dans le conseil, promptitude

dans l'exécution, constance inflexible dans les revers, ascendant irrésistible sur les masses, Vercingétorix possédait toutes les qualités qui font le héros. S'il n'eût point eu pour adversaire l'homme le plus étonnant de l'antiquité, il eût sans doute rendu son pays à l'indépendance. Avec lui s'évanouirent tous les grands projets des Gaulois. César acheva rapidement la ruine des rebelles; ses lieutenants étouffèrent sans peine les révoltes partielles qui suivirent; et ce ne fut que cent trente ans après que Civilis et Tutor essayèrent encore en vain de soustraire les Gaules au joug des Romains (1). P—OT.

VERDIER (César), né à Morières (1), près d'Avignon, le 24 juin 1685, fit ses études dans sa patrie, puis se rendit à Montpellier, pour y apprendre la chirurgie. Après y avoir pris les leçons de Nissole et de La Peyronie, il vint à Paris, où il eut pour maîtres Duverney, Arnaud et Petit. Reçu maître en chirurgie, en 1724, Verdier fut, en 1725, nommé démonstrateur d'anatomie aux écoles de chirurgie. Il excellait à préparer des pièces anatomiques, et avait une volubilité de langue extraordinaire. Ses leçons étaient très-suivies; et souvent il donna des secours pécuniaires à ceux de ses élèves qu'il savait être dans le besoin. Après vingt-cinq ans de professorat, il se démit de sa chaire en faveur de J.-J. Sue (né en 1710, mort en 1792), oncle de P. Sue (*Voyez* ce nom, XLIV, 241), et mourut quelques années après, le 19 mars 1759. On a de lui : I. *Abrégé d'anatomie du corps humain*, 1725, 1729, 1739, 1752, 1759, 1764, 1768, 2 vol. in-12. Cette dernière édition est augmentée et corrigée par R.-B. Sabatier. Les éditions nombreuses de ce livre, et plus encore la réimpression donnée par Sabatier, déposent de son utilité et de son mérite pour le temps. Ce n'est toutefois qu'un extrait de l'Anatomie de Winslow (*V.* ce nom); et il est presque oublié aujourd'hui, malgré le jugement favorable qu'en porte notre collaborateur Chaumeton, à l'occasion de la traduction allemande par Deisch (*Voy.* Deisch, X, 660). II. Des *Notes*, dans l'édition de l'*Abrégé de l'art des accouchements*, par Mme. Bourgeois, 1759, in-12. III. Des *Mémoires*, dans ceux de l'académie royale de chirurgie; *Observations sur une plaie au ventre et sur une autre à la gorge; Recherches sur les hernies de la vessie*. Morand pense que ce dernier morceau passera long-temps pour un chef-d'œuvre. Le *Dict. historique de la Provence et du Comtat Venaissin* prétend que l'on attribue à Verdier un *Traité de la phlébotomie*, in-12, revu et corrigé par Martin. Le *Traité de la phlébotomie et de l'artériotomie*, par Martin (qui n'a place dans aucun des *Dictionnaires historiques* que j'ai consultés), est de 1741, in-12; et je n'ose m'en fier ici au *Dict. de la Provence*, etc., qui fait évidemment erreur, en donnant comme une édition de l'*Abrégé de l'Anatomie de Verdier* le *Traité complet d'anatomie*, par R.-B. Sabatier, 1775, 2 vol. in-8°. A. B—T.

VERDIER (Jean), né, en 1735, à la Ferté-Bernard dans le Maine, fut

(1) Bièvre a intitulé une de ses facéties *Vercingentorixe* (*V.* Bièvre, IV, 4-8). Il existe une tragédie du *Siége d'Alise* par Thomassin de Montbel (*V.* ce nom, XLV, 479). A. B—T.

(1) Le *Dict. universel* écrit *Molières*; le *Dict. des sciences médicales*, *Biographie*, tome VII, dit *Morlières*, j'ai suivi le *Dict. de la Provence et du Comtat Venaissin* (*V.* C.-F. Achard, I, 138).

avocat, médecin, instituteur. Il avait été médecin du roi de Pologne Stanislas. Après la mort de ce prince, il vint à Paris, et vers 1770 y fonda, dans le voisinage du jardin du roi, un établissement orthopédique. Il y joignit une maison d'éducation. Le nombre de ses écoliers augmentant beaucoup, il abandonna sa maison pour le redressement des difformités; mais la gymnastique faisait partie de l'enseignement qu'on recevait chez lui. Verdier était très-aimé de tous ses élèves; et ses affaires prospéraient, lorsque vers 1785 la maison qu'il occupait, faisant partie d'un terrain acquis pour l'agrandissement du jardin du roi, l'établissement particulier fut détruit. La révolution, qui arriva quelques années après, acheva sa ruine. Pendant la détention de Louis XVI, Verdier fut quelque temps chargé de lui donner des soins. On l'envoya, en 1794, à Compiègne, à l'occasion d'une épidémie qui y régnait, et qu'il fit cesser. Lors de la création de l'école normale, où professaient Volney, B. de Saint-Pierre, Laharpe, Lagrange, etc., Verdier fut nommé élève par le district du lieu de sa naissance. A l'établissement de l'académie de législation, il y professa la médecine légale. Il est mort à Paris, le 6 juin 1820. On a de lui : I. *Essai sur la jurisprudence de la médecine en France*, 1763, in-12. II. *Jurisprudence générale de la médecine en France*, 1763, 2 vol. in-12. III. La *Jurisprudence particulière de la chirurgie en France*, 1764, 2 vol. in-12. IV. *Recueil de Mémoires et d'Observations sur la perfectibilité de l'homme par les agents physiques ou moraux*, 1772, in-12. V. *Recueil deuxième, contenant un nouveau tableau d'éducation physique*, 1774, in-12. VI. *Cours d'éducation à l'usage des élèves destinés aux premières professions et aux grands emplois de l'état*, 1777, in-12. VII. *Mémoire à consulter sur les fonctions et les droits respectifs des trois classes des institutions établies en France pour les trois ordres de l'état*, 1779, in-12; écrit à l'occasion du procès qui lui fut intenté pour l'ouvrage précédent, et qu'il gagna. VIII. *Calendrier d'éducation et d'économie, faisant partie du cours d'éducation*, 1788, in-12. IX. (Avec son fils, *Voy.* Verdier-Heurtin ci-après) *Journal de médecine populaire, d'éducation et d'économie*, in-8°. Le premier cahier est de germinal an VII. Il n'en a paru que huit. X. *Tableaux analytiques et critiques de la vaccine et de la vaccination*, 1801, in-8°. L'auteur n'est point partisan de la vaccine. XI. *Tableau analytique de la grammaire générale appliquée aux langues savantes*, 1803, in-12. XII. L'*Art d'étudier et d'enseigner les langues française et latine, séparément et conjointement*, 1804, in-12. XIII. La *Cranomanie du docteur Gall anéantie au moyen de l'anatomie et de la psychologie de l'ame*, 1808. XIV. *Calendrier des amateurs de la vie et de l'humanité*, ou *Avis sur l'asphyxiatrique*, *la médecine des asphyxiés ou trépassés*, 1816, in-12. XV. *Plan d'osthautropie, nouvel art de traiter les difformités organiques par des exercices appropriés et de nouvelles machines élastiques et mobiles.* XVI. *Introduction à la connaissance des plantes*, à la tête de plusieurs éditions du Bon Jardinier. XVII. *Discours sur l'éducation nationale, physique et morale des deux sexes*, 1792, in-8°. XVIII. *Système de la*

langue latine, pour en rétablir l'usage particulier par la double traduction, in-12. XIX. *L'Art de discourir grammaticalement, ou Grammaire générale du discours purement grammatical*, in-12. XX. *Recueils des mots variables français et latins*, in-12. XXI. *L'Art poétique d'Horace corrigé en cent vingt endroits du texte, avec une nouvelle traduction, des analyses*, etc., 1804, in-12. XXII. *Poème séculaire d'Horace, augmenté d'une strophe, corrigé d'après le texte, traduit en français et comparé avec le sublime Cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge.* Dans les dernières années de sa vie, Verdier s'était beaucoup occupé de la chronologie sacrée, et il avait découvert, dit-on, « une foule d'erreurs dans la traduction du livre sacré, et l'existence de deux personnages du nom d'Adam, à deux époques différentes. » Il avait, vers 1764, réuni des matériaux pour la *Jurisprudence particulière de la médecine et de la pharmacie*; mais l'autorité s'opposa à la publication de ces ouvrages. A. B—T.

VERDIER-DUCLOS (THOMAS-DENIS), frère de Jean Verdier, et oncle de Verdier-Heurtin, était né à la Ferté-Bernard, le 30 septembre 1744. Il se livra aussi à l'art de guérir, et après avoir servi, comme chirurgien, dans les armées en Corse, vint exercer la médecine et la chirurgie dans sa patrie, où il fut médecin de l'Hôtel-Dieu, depuis 1788 jusqu'à sa mort. Il remplit d'autres fonctions publiques; et il était, en 1787, maire de sa ville natale. Il fut successivement, de 1790 à 1799, juge de paix, juge au tribunal civil du district, juge au tribunal criminel de la Sarthe; directeur de jury et président de canton. Depuis 1800, il renonça à ces places, et s'en tint à son état. Il est mort le 9 février 1813. On a de lui: I. *Breviarium medici clinici*. II. *Histoire d'une symphyséotomie pratiquée avec succès pour la mère et pour l'enfant*, 1787, in-8°. Il a laissé une foule de Mémoires sur des objets d'administration publique, dont les uns ont été communiqués au comité de santé de l'assemblée constituante, les autres à l'administration départementale. C'était lui qui avait, en 1789, rédigé le cahier des demandes de son bailliage pour les États-Généraux; et ses idées approuvées par ses concitoyens se trouvent aujourd'hui consacrées par le droit public français. A. B—T.

VERDIER-HEURTIN (JEAN-FRANÇOIS), fils de Jean Verdier, naquit à Paris le 14 septembre 1767. Après avoir servi en qualité de chirurgien dans les armées de la république, il revint exercer la médecine à Paris, se fit recevoir docteur en 1804, fut nommé médecin de l'un des arrondissements de cette ville, destitué et replacé dans un autre arrondissement. Il est mort le 24 mai 1823. On a de lui: I. *Discours sur un nouvel art de développer la belle nature, et de guérir les difformités au moyen d'exercices aidés par les machines mobiles de M. Tiphaine*, 1784, in-8°. II. Des Articles de jurisprudence de la médecine dans le *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique*. III. (Avec son père) le *Journal de médecine populaire*, etc. (*V.* ci-dessus le n° IX de l'art. J. VERDIER). IV. *Discours sur le devoir et le besoin d'aimer*, 1800, in-12. V. *Discours et essai aphoristique sur l'allaitement et l'éduca-*

tion physique des enfants, et dissertation sur un fœtus trouvé dans le corps d'un enfant mâle, 1804, in-8°., ouvrage qui a été quelquefois attribué par erreur à son père. VI. *Mémoire et réclamation présentés à M. Frochot, préfet de la Seine*, 1805, in-4°., à l'occasion de sa destitution. Il obtint, comme on l'a dit, sa réintégration. A. B—T.

VERDIER (SUSANNE ALLUT Dame) naquit à Montpellier le 19 janvier 1745. Son père la conduisit à Paris à l'âge de douze ans, et lui fit faire les mêmes études qu'à son frère. Elle ne s'y distingua pas moins que lui, et en rapporta la connaissance des langues anciennes et de la plupart des langues modernes, un goût pour la littérature, puisé dans la lecture des ouvrages classiques de tous les âges et de tous les pays, et un talent remarquable pour la peinture et pour la musique. Les fruits de ces germes, développés ensuite par une culture assidue, ont été recueillis par ses enfants, dans l'instruction à-la-fois solide et variée, que, sans distinction de sexe, elle voulut leur donner elle-même. Entraînée par un penchant inné pour la poésie, la jeune Allut bégaya secrétement des vers dès l'âge de dix ans; mais elle ne hasarda la confidence, même à son père, des fruits de sa verve enfantine, que deux ans plus tard, lorsque, pénétrée d'horreur de l'attentat contre la vie de Louis XV, elle exprima ses sentiments dans une petite Élégie. Son mariage avec un riche négociant d'Uzès fixa sa résidence dans cette ville. Racine l'avait habitée dans sa jeunesse. On serait tenté de croire qu'elle l'avait pris pour modèle, quand on lit les ouvrages qu'elle a composés dans les mêmes lieux. On y retrouve quelque chose de l'harmonie, de l'élégance et de la profonde sensibilité du premier de nos poètes. Tous ces genres de mérite brillent surtout dans l'Idylle de la *Fontaine de Vaucluse*, placée par Laharpe au rang des plus beaux morceaux de la poésie française, et qui lui a fait dire :

Et Verdier, dans l'idylle, a vaincu Deshoulières.

Les mêmes caractères sont empreints dans celles des compositions de Mme. Verdier qui se rapportent aux événements de sa vie, et reçoivent un charme tout particulier de l'expression des sentiments réels dont elle était profondément pénétrée : telles sont ses touchantes Épîtres sur la naissance de son premier enfant; sur la vie religieuse, embrassée par une de ses amies; sur la mort de son mari, qui lui fut enlevé à la fleur de l'âge; sur la mort de sa fille; sur celle de son frère, égorgé par le tribunal révolutionnaire; sur les malheurs de la France pendant le règne de la terreur, etc., etc. Quelques-unes de ces pièces ont été imprimées dans les Almanachs des Muses de 1775, 1777, 1785, 1786, 1787. On trouve dans la *Notice des travaux de l'académie du Gard*, pour 1807 et 1810, des fragments étendus des *Géorgiques languedociennes*, poème en quatre chants, le plus considérable et le dernier des ouvrages de Mme. Verdier. Elle l'eût sans doute perfectionné si elle avait eu le temps d'y mettre la dernière main; mais quoique cette production laisse beaucoup à desirer, sous le rapport de l'invention, de l'ordonnance, du rhythme, du choix et de la proportion des épisodes, riche comme elle l'est en descriptions de pratiques agricoles particulières aux contrées méridionales, remarquable par le mérite de la difficulté vaincue heu-

reusement dans la peinture des objets les plus rebelles à la poésie, elle sera toujours pour l'auteur un beau titre de gloire. La famille de Mme. Verdier possède le Recueil complet de ses OEuvres, collection précieuse, qui, si elle était publiée, placerait l'auteur au premier rang des femmes célèbres par leur talent poétique, ainsi que le fait pressentir le petit nombre de morceaux échappés de ce porte-feuille. « Nous sommes une foule de musettes, disait » Mme. Viot à Mme. Dufresnoy; » Mme. Verdier seule est une muse. » Couronnée trois fois aux jeux floraux, avant la destruction de cette académie, elle en fut nommée *maître* à sa restauration. Mme. Verdier appartint aussi à celle des Arcades de Rome et du Gard, et à l'athénée de Vaucluse. Cette femme, douée de tant de goût pour les arts et de si rares talents, était du caractère le plus simple et le plus modeste. Jamais, dans le monde, elle ne fit parade de ses avantages; et loin d'y abuser de sa supériorité, elle ne semblait occupée que du soin de la cacher. Rien ne la distinguait, dans la société de sa petite ville, de la femme la plus vulgaire, si ce n'est la correction de son langage. D'ailleurs, avant tout, femme d'ordre et bonne mère de famille, elle ne craignait pas les entretiens sur les soins domestiques et sur les enfants. C'est dans la lecture de ses ouvrages qu'on sent la vérité du mot de Mme. de Bourdic : *Mme. Verdier n'a de froid que l'épiderme*. Son ame s'échauffait aussi à l'aspect du malheur; et sa vie fut pleine d'actes de bienfaisance, de dévouement et de vertu. Elle mourut à Uzès, le 27 février 1813. V. S. L.

VERDIZZOTI (JEAN-MARIE), poète et littérateur, était né vers 1530, à Venise, d'une famille patricienne. Il fit, dans sa jeunesse, de l'art du dessin, son principal amusement; mais quoique ses essais annonçassent des dispositions très-remarquables, il n'aspira point à prendre rang parmi les peintres dont les talents répandaient alors tant d'éclat sur l'école vénitienne. Plus tard il devint l'ami du Titien, et reçut des leçons de ce grand maître, auquel il servait de secrétaire pour sa correspondance avec les souverains qui se disputaient l'avantage de posséder quelques-uns de ses ouvrages. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Verdizzoti fut pourvu d'un bénéfice dans le Trévisan. Les lettres et les arts occupèrent tour-à-tour ses loisirs. Il peignit un grand nombre de tableaux, de petite dimension, représentant des paysages dans lesquels il introduisit des figures d'hommes et d'animaux, touchées avec esprit, et qui rappellent la manière de son maître. Verdizzoti mourut vers 1607, dans un âge fort avancé. Comme littérateur on a de lui plusieurs opuscules, dont J. Stringa, chanoine de Saint-Marc, a donné les titres dans ses additions à la *Venezia descritta* de Sansovino (*V.* ce nom). Quoique fort longue, cette liste est incomplète, parce que l'auteur a publié depuis de nouveaux opuscules. Outre quelques petits poèmes latins, un, entre autres, sur la *mort* du Titien; les *Arguments* de l'*Orlando Furioso* dans l'édition de Venise, 1566, in-4°., et l'édition des *Rime* de Jérôme Molino, précédées de la *Vie* de l'auteur, ibid., 1573, in-8°., on citera de Verdizzoti : I. La traduction *in ottava rima* du second livre de l'*Énéide*, Venise, 1560, in-8°. II. *Cento favole morali de' più illustri antichi e moderni autori greci e latini*,

scelte e trattate in varie maniere diversi volgari, etc., Venise, 1570, in-4°. Chaque fable est ornée d'une jolie estampe en bois, gravée par l'auteur, d'après ses propres dessins. Cette édition rare et recherchée des curieux a été reproduite, en 1575, avec un nouveau frontispice. Parmi les autres éditions de ce recueil, les amateurs font encore quelque cas de celle de Venise, 1577 ou 1595, in-4°. III. Les *Vies des Saints Pères* avec le *Pré spirituel*, traduites en italien, Venise, 1576, in-4°., souvent réimprimées. L'édition de 1589 est ornée de figures. Verdizzoti n'a fait que revoir et retoucher une ancienne traduction de cet ouvrage. IV. *Genius*, Venise, 1575, in-4°. Ce poème, dont le sujet est l'enthousiasme poétique, est dédié à Cl.-Corn. Frangipane. V. *Il Boemondo ovvero dell' Acquisto d'Antiochia, poema eroico*, ibid., 1607, in-4°. Ce volume ne contient que le premier livre. W—s.

VERE (Le chevalier François), général anglais, petit-fils de Jean Vere, comte d'Oxford, naquit en 1554. Destiné à la profession des armes, il servit d'abord dans le corps de troupes anglaises qu'Élisabeth envoya au secours des États-Généraux, sous le comte Leicester. La bravoure que Vere montra, en 1588, au siége de Berg-op-Zoom, attaqué par le prince de Parme, lui valut le titre de chevalier, qui lui fut conféré par lord Willoughby, successeur de Leicester. L'année suivante, d'après la demande des États-Généraux, il vola au secours de la ville de Bergh vivement pressée par l'ennemi, et parvint à y introduire les provisions dont elle manquait. La même année, il tenta avec le même succès une entreprise semblable, quoiqu'il n'eût qu'un petit nombre de soldats. Après avoir encore secouru, en 1590, le château de Lickenhooven et repris la ville de Butrick dans la principauté de Clèves, il s'empara de Zutphen par un stratagème dont il raconte lui-même les détails dans les Mémoires qu'il a laissés. Vere assista ensuite, avec le comte Maurice, au siége de Deventer, et contribua à la défaite du duc de Parme devant le fort de Knodsenburgh, situé près de Nimègue. Hume rapporte qu'en 1596, Élisabeth confia à sir François Vere le commandement de la place importante de Flessingue, le préférant à Essex qui avait demandé cet emploi pour lui-même. Il quitta bientôt les Pays-Bas, et fut employé dans une expédition contre Cadix. De retour en Hollande, en 1597, il se distingua à la bataille de Turnholt, à la tête des Anglais auxiliaires qu'il commandait avec sir Robert Sidney, et contribua puissamment à la victoire. Il fut nommé, peu après, gouverneur de Brill, l'une des places qui restaient en dépôt entre les mains des Anglais, et conserva en même temps le commandement des troupes auxiliaires au service des États. En 1599, Philippe II ayant menacé l'Angleterre d'une nouvelle invasion, Vere reçut l'ordre de se rendre à Londres, et il y demeura jusqu'à ce que les craintes qu'avaient fait naître les préparatifs de l'Espagne fussent dissipées. Au commencement de l'année 1600, il eut des discussions avec les États-Généraux qui avaient, en son absence, diminué le nombre des hommes dont les compagnies auxiliaires étaient composées : il continua néanmoins de les commander. Il se trouvait devant Nieuport, lorsque

l'archiduc Albert, général en chef des troupes espagnoles, entreprit d'en faire lever le siége. Ce prince avait déjà taillé en pièces un corps de huit cents Écossais, chargé de lui intercepter les passages, et une bataille paraissait inévitable : elle fut résolue à la suite d'un conseil de guerre dans lequel Vere proposa d'attendre l'ennemi sur le terrain où l'on était. L'influence qu'il exerçait sur le prince Maurice, commandant en chef l'armée des États, fit adopter son avis, et après un combat sanglant où il fut blessé à la cuisse, les Espagnols furent complétement défaits. Placé à la tête des troupes des États, qui se trouvaient aux environs' d'Ostende, Vere s'enferma dans cette place, le 11 juillet 1601, et résolut de la défendre jusqu'à la dernière extrémité, quoiqu'il n'eût que dix-sept cents hommes, et que les Espagnols fussent plus de douze mille. Pendant le siége, il fut renforcé par douze compagnies anglaises, et creusa un nouveau port qui lui fut très-utile. Le 14 août, il fut blessé à la tête, et obligé de se retirer en Zélande, où il resta jusqu'au 19 septembre. Il vit à son retour à Ostende que la garnison avait reçu un nouveau renfort de troupes anglaises. La nuit du 4 décembre, les Espagnols donnèrent un assaut terrible et si imprévu, que Vere accourut aux tranchées sans avoir eu le temps de se vêtir; il repoussa l'ennemi, après lui avoir tué cinq cents hommes. Les assiégés étaient, à cette époque, dans la plus grande détresse : Vere, sachant que les Espagnols se préparaient à donner un nouvel assaut, feignit, pour gagner du temps, de vouloir entrer en négociation; mais ayant reçu des renforts dans l'intervalle, et l'assurance de nouveaux secours, il rompit brusquement. L'archiduc, furieux, menaça de passer toute la garnison au fil de l'épée, et livra un nouvel assaut, le 7 janvier 1602; mais Vere le repoussa complétement. L'ennemi avait tiré, ce jour-là, deux mille deux cents coups de canon, et cent soixante-trois mille deux cents depuis le commencement du siége; aussi restait-il à peine quelques maisons sur pied dans toute la ville qui n'offrait qu'un amas de ruines. Après une résistance de huit mois, Vere, comblé de gloire, remit le commandement à Frédéric Dorp ou Van Dorp, que les États-Généraux avaient nommé pour lui succéder, et il retourna en Hollande. Il se rendit ensuite en Angleterre pour obtenir de nouveaux secours, et il venait de les conduire lui-même dans les Pays-Bas, lorsqu'il apprit la mort d'Élisabeth. Il proclama Jacques Ier. son successeur, dans la place de Brill, et revint en Angleterre, où le nouveau roi le confirma dans son gouvernement. La paix ayant été conclue en 1604, Vere rentra dans la vie privée; et il mourut le 28 août 1608. Élisabeth faisait le plus grand cas des talents et de la bravoure de Vere, qu'elle considérait comme le meilleur général de son temps. Il s'occupait aussi de littérature, et il a laissé des Mémoires ou *Commentaires* sur les actions auxquelles il avait pris part; ils ont été publiés en 1657, par Guillaume Dillingham, Cambridge, in-fol., avec les portraits de sir François Vere, de son frère Horace, dont l'article suit, de Jean Ogle, des cartes et plans, etc., et des additions de Jean Ogle, de Henri Hexham, d'Isaac Dorislaus et de l'éditeur.

D—z—s.

VERE (Le chevalier Horace), frère cadet du précédent, né en 1565 à Kirby-Hall, dans le comté d'Essex, se distingua aussi dans la carrière des armes. A l'âge de vingt ans, il accompagna son frère dans les Pays-Bas, où il combattit avec valeur. Il se trouvait, en 1600, à la bataille de Nieuport, où les Anglais et les Hollandais furent vainqueurs, et il seconda sir François Vere dans les opérations du siége d'Ostende. Il commanda ensuite les troupes auxiliaires envoyées par Jacques Ier. au secours de l'électeur palatin. Vivement pressé par le célèbre Spinola, il fit une retraite savante, et s'empara de Sluys. En récompense de ses services, à l'avénement de Charles Ier., sir Horace Vere fut élevé à la pairie, sous le titre de baron de Tilbury, et mourut le 2 mai 1635. Il avait épousé la veuve de Jean Hoby, et ce fut aux soins de cette dame, aussi distinguée par son mérite que par sa piété, que le parlement confia la garde des plus jeunes enfants de Charles Ier. Clarke en fait un grand éloge dans ses Vies publiées en 1684. Sir Horace Vere était si estimé, qu'on publia, après sa mort, un Recueil de poésies dédiées à sa femme, contenant des *Élégies* destinées à célébrer sa mémoire, Londres, 1642, in-8o.—Vere (Robert de), comte d'Oxford, favori de Richard II, fut créé, par ce souverain, marquis de Dublin, et ensuite duc d'Irlande. Ces faveurs excitèrent contre lui la haine des nobles, et malgré l'appui de Richard, le duc d'Irlande fut obligé de fuir. Il se retira dans le Cheshire, où il assembla quelques forces; mais mis en déroute par le duc de Gloucester, il se réfugia dans les Pays-Bas, en 1388, et y mourut quelques années après. D—z—s.

VERE (James), auteur anglais, fit, à Londres, le commerce de la soie, et acquit une fortune considérable, dont il appliqua une partie au soulagement des malheureux. Il mourut à Edmonton, le 29 août 1779. On a de lui un volume intitulé: *Recherche physique et morale sur les causes de cette inquiétude et de cette maladie intérieure de l'homme, dont se sont plaints tous les âges*, 1778, in-8o. (et in-4o., tiré à douze exemplaires). Ce livre a été réimprimé récemment, dans le format in-12. L.

VÉRÉLIUS (Olaus), l'un des premiers antiquaires qu'ait eus la Suède, naquit le 12 février 1618, à Ragnisdstorp, dans le diocèse de Linkœping (Ostro-Gothie). Ayant fait ses études à Linkœping, à Dorpat et à Upsal, il fut choisi, en 1648, pour accompagner dans leurs voyages deux jeunes Suédois, appartenant aux premières familles du royaume, et visita avec eux le Danemark et le Holstein. Il se trouvait à Munster lorsque la paix fut signée entre la Suède et l'empire germanique. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, en Suisse, à Rome et à Paris, où il passa une année entière. Étant revenu, en 1651, dans sa patrie, avec ses élèves, enrichi par les connaissances qu'il avait acquises, il fut nommé professeur d'éloquence à l'université de Dorpat, par la reine Christine, qui, l'année suivante, l'appela à Upsal, pour lui confier la questure de l'université. En 1662, il obtint la chaire des antiquités nationales, et fut désigné, en 1666, antiquaire de la Suède, assesseur dans le collége royal des antiquités nationales, et enfin, en 1676, nommé bibliothécaire de l'université, place distinguée qui ne se donne qu'à

d'anciens professeurs pour récompenser de longs travaux. Il mourut le 1er. janvier 1682, laissant un grand nombre d'ouvrages savants, qui attestent également son activité et l'étendue de ses connaissances. Les plus remarquables sont : I. *Epistola ad Benedictum Oxenstierna*, Upsal, 1644, in-4°. II. *Monumentum memoriæ Laurentii Paulini, archiepiscopi*, Upsal, 1646, in-fol. III. *Oratio panegyrica de pace Sueo-Germanicá*, Leyde, 1649, in-fol. IV. *Memoriæ comitis Axelii Oxenstierna, regni cancellarii magni*, Upsal, 1655, in-fol. V. *Ad illustrem dominum Axelium Posse*, Stockholm, 1651, in-fol. VI. *Gothrici et Rolfi Westrogothiæ regum historia linguá antiquá gothicá conscripta ; quam è M. S. vetustissimo edidit, et versione notisque illustravit Olaus Verelius antiq., patr. prof. Accedunt Johannis Schefferi argentoratensis notæ politicæ*, Upsal, 1664. Cette histoire des rois Gothrick et Rolf est tirée d'un ancien manuscrit islandais, en regard duquel Vérélius a placé la traduction suédoise. Après le texte viennent ses observations, celles de Scheffer, un Glossaire par Vérélius pour l'intelligence du texte islandais, et quelques monuments runiques, avec quarante-huit planches, par Barée, un des amis de Vérélius. VII. *Herrauds och Bosa saga, hoc est Herraudi et Bosæ historia, cum nová interpretatione juxta antiquum textum gothicum, è veteri M. S. edita et notis illustrata*, Upsal, 1666. Comme dans l'ouvrage précédent, en regard du texte islandais, Vérélius a aussi mis la version suédoise, avec un Glossaire à la fin. VIII. *Fragmentum historiæ Olai Tryggiasonii per Oddum Munck, linguá veteri gothicá conscriptum, publicatum cum notis brevibus*, Upsal, 1665, in-8°. IX. *Historia Hervoræ, linguá veteri gothicá seu islandicá, cum interpretatione suecicá et annotationibus*, Upsal, 1672, in-fol., dédié au roi Charles XI et à la reine Hedwige Éléonore. Dans un Glossaire placé à la fin, Vérélius explique en latin les expressions difficiles du texte islandais. X. *Auctarium notarum in Hervarar saga, Olao Rudbeckio inscriptum*, Upsal, 1674, in-fol. XI. *Disputatiuncula de Fanin, ad Olaum Rudbeckium*, Upsal, 1674, in-fol. XII. *Manuductio compendiosa ad Runographiam scandicam antiquam rectè intelligendam*, Upsal, 1675. Cet ouvrage élémentaire sur la Runographie scandinave est en latin, avec la version suédoise en regard. Trente monuments runiques y sont expliqués, et les alphabets grec, gothique ou ulphilanien et scandinave, sont placés l'un à côté de l'autre et comparés entre eux. XIII. *In obitum Johannis Stiernhok*, Stockholm, 1676, in-fol. XIV. *Notæ in epistolam defensoriam Johannis Schefferi argentoratensis de situ et vocabulo Upsaliæ, anno 1677, mense Julio scriptæ, et per professores binos ipsi oblatæ*, Upsal, 1681, in-fol. Cet ouvrage polémique fut sévèrement censuré, et la lecture en fut défendue sous peine de mille thalers d'amende. XV. *Annotationes scriptis Caroli, episcopi arosiensis, excerptæ, ex Mss. membranaceo vetusto, nunc primùm in lucem prolatæ*, Upsal, 1678, in-fol. Ces Notes ont, ainsi que les précédentes, rapport aux discussions qui s'élevèrent entre Vérélius et Scheffer, au sujet de la situation du temple qui a donné son nom à la ville d'Upsal. Voyez, sur

cela : *Prolegomena monumentorum ecclesiæ veteris sueo-gothicæ*, par Érich Benzel, archevêque d'Upsal. Les amis de Vérélius virent avec peine le peu de mesure qu'il mit dans ses attaques contre un ancien ami, pour un sujet si peu important. Les contemporains de Vérélius, pleins de respect pour l'étendue de ses connaissances, l'appelaient : *Filum Ariadnæum antiquitatum patriæ et patrem eloquentiæ ;* mais ce savant tenait à ses opinions, sans vouloir faire une concession. Il prétendait que les Goths, qui prirent et saccagèrent Rome dans le cinquième siècle, n'étaient autres que des Suédois, et que le gouvernement devait chasser honteusement tout Suédois qui oserait nier un fait historique aussi clairement démontré. Les ouvrages suivants ont été publiés après la mort de Vérélius. XVI. *Index linguæ veteris scytho-scandicæ, sive gothicæ, ex vetusti ævi monumentis ad maximam partem manuscriptis collectus atque operâ Olavi Rudbeckii editus*, Upsal, 1691, in-fol. XVII. *Dissertatiuncula de Hierarchiâ, quam edidit, suâque præfatiunculâ ornari curavit Andreas Gœding*, Joenköping, 1722, in-8°., et traduit en suédois, Revel, 1724, in-8°. XVIII. *Epitomarum historiæ sueo-gothicæ libri quatuor et Gothorum rerum extra patriam gestarum libri duo, è manuscriptis, unà cum auctoris Vitâ ac catalogo scriptorum, nec non hypomnematibus ac præfatione Rhyzelii, eruti*, Stockholm, 1730, in-4°. XIX. *Vereliana, seu Verelii varia opuscula*, Linkoeping, 1730, in-8°. On a trouvé dans les manuscrits de Vérélius trois volumes de Lettres, et des Traités sur différents sujets.
G—Y.

VEREMOND. *Voy.* BERMUDE.

VEREYCKEN (GODEFROY), né à Anvers en 1558, fit de bonnes études dans sa patrie, vint à Paris, obtint un emploi dans l'enseignement, et se livra lui-même avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la philosophie et de la médecine. Il se rendit ensuite à Toulouse, y fut reçu docteur en 1586, et retourna bientôt à Anvers, où il pratiqua la médecine avec succès, pendant plus de quarante ans. Il contribua à l'établissement du collége des médecins de cette ville; et vers la fin de sa vie il se retira chez son fils, à Malines, où il mourut en 1635. On n'a de lui qu'un ouvrage intitulé : *De cognitione et conservatione suî*, Malines, 1625; ibid., 1633, in-12. Dans ce Traité, de peu de valeur aujourd'hui, l'auteur signale un singulier usage observé de son temps par le peuple, dans l'intention de préserver les enfants des maladies auxquelles avaient succombé leurs parents. Si, par exemple, ceux-ci étaient morts poitrinaires, on enlevait le poumon et on le plaçait sur les pieds du cadavre que l'on enterrait ainsi. R—D—N.

VERGARA (NICOLAS DE), surnommé *le Vieux*, né à Tolède vers 1510, se distingua comme peintre d'histoire, peintre sur verre et sculpteur. Quoiqu'il ne paraisse pas qu'il ait jamais quitté sa patrie, son grand goût de dessin, la délicatesse de ses accessoires, la beauté de ses formes, tout décèle dans ses ouvrages un artiste nourri des préceptes des écoles de Florence et de Rome. En 1542, le chapitre de la cathédrale de Tolède le nomma son peintre et son sculpteur; et, pendant trente-deux ans, il dirigea, à ce double titre, les travaux de peinture et de sculpture de

ce monument. Il exécuta lui-même une partie des peintures des vitraux qui étaient tous à refaire; le reste fut continué et terminé par ses deux fils, Nicolas et Jean. Il mourut à Tolède, le 11 août 1574. — Nicolas DE VERGARA, dit *le Jeune*, né à Tolède vers 1540, fils et élève du précédent, se distingua ainsi que lui comme peintre, sculpteur et architecte. Il aida son père et son frère Jean à peindre les vitraux de la cathédrale de Tolède, vaste opération dont l'exécution dura près de quarante ans, et qu'ils terminèrent d'une manière satisfaisante pour le chapitre, et glorieuse pour eux. Son père avait obtenu qu'il le remplaçât dans l'emploi que le chapitre lui avait confié; la manière dont il dirigea tous les travaux, tant de peinture que de sculpture, justifia complétement un pareil choix. Il avait contracté une étroite amitié avec Fernandez Navarrète el Mudo; et lorsque ce célèbre artiste vint à Tolède pour recouvrer la santé, ce fut dans la maison de Vergara qu'il descendit, et ce fut entre ses bras qu'il rendit le dernier soupir. Vergara mourut à Tolède, le 11 décembre 1606. — Joseph VERGARA, peintre, né à Valence en 1726, n'était âgé que de sept ans lorsqu'il concourait d'après le modèle vivant dans l'école d'Évariste Muñoz. Il se forma aussi en copiant les estampes de l'Espagnolet. Il prit ensuite du goût pour la manière de Coypel, et mit tant d'ardeur dans ses études qu'il tomba dangereusement malade. Revenu à la santé, il étudia la manière de Paul de Mateis avec la même application et le même succès. Doué d'une ardeur infatigable pour son art, il tenta tous les genres, il essaya tous les procédés; peignant à l'huile, à fresque, en détrempe. Le nombre de ses portraits est immense, et la plupart des villes de la province de Valence, et toutes les églises de cette ville possédaient quelques-unes de ses productions. Parmi les plus remarquables, on cite les peintures à l'huile, dont il a décoré sa propre maison; son tableau de *Mentor et Télémaque*, dont il fit hommage à l'académie de Sainte-Barbe de Valence, fondée par ses soins en 1752, et qui depuis a été transféré à l'académie de Saint-Fernand; et une *Conception de la Vierge*, placée dans la bibliothèque du couvent de Saint-François. Ses tableaux se font remarquer en général par une excellente couleur et un dessin correct, mais qui manque de style; défaut qui provient du goût régnant de l'époque, de sa première éducation, et de l'âge avancé auquel il connut et put étudier l'antique. Il a laissé sur les peintures de son pays quelques notes qui ne sont pas sans intérêt. A sa mort, arrivée le 9 mars 1799, il était directeur de l'académie de Saint-Charles de Valence.

P—s.

VERGARA (CÉSAR-ANTOINE), numismate, était né, vers 1680, dans le royaume de Naples, d'une famille d'origine espagnole. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, le cardinal J.-B. Spinola le nomma son chapelain, et lui fit obtenir quelques bénéfices. Les autres circonstances de la vie de Vergara ne nous sont pas connues. On a de lui : *Le Monete del regno di Napoli dà Raggerio a Carolo VI, raccolte e spiegate*, Rome, 1715, gr. in-4°. Quelques bibliographes citent une seconde édition, Rome, 1716, pet. in-fol.; mais il est probable que les exemplaires avec cette date ne diffèrent des premiers que par le frontispice. Cet ouvrage est assez rare en

HIST DE FRANCE



VERGENNES.

Mme Soyer sc.

France. Fontanini en parle avec peu d'estime, prétendant que l'auteur n'avait pas fait des recherches suffisantes pour se procurer les renseignements nécessaires (Voy. la *Bibl. d'éloq.*, II, 205); mais Apostolo Zeno prouve que la mauvaise humeur de Fontanini contre Vergara vient de ce que celui-ci n'a point admis le droit de suzeraineté des papes dans le royaume de Naples. W—s.

VERGÈCE (ANGE), habile calligraphe, était né dans l'île de Crète. Son écriture grecque était si belle, qu'elle servit de modèle à ceux qui gravèrent les caractères de cette langue, pour les impressions royales, sous François Ier. Ce monarque qui avait fait venir Vergèce de Venise, lui fit dresser le Catalogue des manuscrits de sa bibliothèque, dont le nombre n'allait pas, en 1544, au-delà de deux cent soixante. Les poinçons et matrices, ouvrages de Garamond, après avoir été regardés long-temps comme perdus, ont été retrouvés, depuis quelques années, à l'imprimerie royale, par le savant de Guignes. Henri II fit copier par Vergèce le *Cynegeticon* ou poème de la chasse, d'Oppien, pour Diane de Poitiers. L'exemplaire, relié, portait d'un côté les armes du roi, de l'autre le portrait de sa maîtresse. C'est d'après les caractères de cet Oppien que Robert Estienne fit graver les siens. On dit que le proverbe *écrire comme un ange* fut fait pour Vergèce, qui vécut jusque sous le règne de Charles IX. Au talent de si bien écrire, Vergèce joignait quelques connaissances. Il traduisit du grec en latin le Traité de Plutarque : *De fluviorum et montium nominibus*, Paris, Ch. Estienne, 1556, in-8°. Voy. le *Dict.* de Bayle, qui a écrit *Vergerius*, et celui de Prosper Marchand, au mot VERGÈCE. Z.

VERGEN. *Voy.* NAUCLERUS.

VERGENNES (CHARLES GRAVIER, comte DE), né à Dijon le 28 décembre 1717, était fils d'un président à mortier au parlement de cette ville, et sortait d'une famille du barreau qui était entrée assez récemment dans la magistrature. Un oncle de sa belle-sœur, M. de Chavigny, qui fut successivement envoyé de France à Gênes, en Espagne, en Angleterre, puis ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse, protégea son début dans la même carrière, et l'emmena avec lui à Lisbonne en 1740. Lorsqu'en 1743, la France voulut placer la couronne impériale sur le front de l'électeur de Bavière, elle envoya M. de Chavigny à Francfort, auprès de la diète d'élection. Le chevalier de Vergennes l'y accompagna. Les revers de nos armes en Bohême, la défection de Frédéric II, mirent Charles VII et l'ambassade de France dans une situation fort critique. Enfin cet empereur mourut, et M. de Chavigny fut envoyé à Lisbonne avec son élève. Les deux cours de la Péninsule étaient en discussion relativement à Montevideo et à la colonie du Saint-Sacrement, et elles avaient soumis ces différends à l'arbitrage du cabinet de Versailles. De volumineux mémoires embrouillaient la question : chargé de l'éclaircir, le chevalier de Vergennes la résuma en quatre pages; et son travail plut singulièrement au marquis d'Argenson, par sa clarté et sa simplicité. Peu d'années après (en 1750), le jeune diplomate fut nommé ministre du roi auprès de l'électeur de Trèves. Par un enchaînement de circonstances, ce poste était devenu un des pivots de

la politique, l'électeur étant, comme évêque de Worms, co-directeur du cercle du Haut-Rhin, et comme prévôt d'Ellwangen, le premier du banc des prélats du cercle de Souabe. L'impératrice-reine travaillait, dès ce moment, à faire élire roi des Romains son fils Joseph, encore enfant, et elle comptait sur le suffrage de l'électeur pour avoir la majorité. Le chevalier de Vergennes parvint à rendre ce prince indécis dans ses résolutions; et les lenteurs qui s'ensuivirent firent échouer ce projet pour l'instant. Cet échec ne rebuta point la cour de Vienne; et, à son instigation, le duc de Newcastle, premier ministre du roi d'Angleterre, qui desirait maintenir la dignité impériale dans la maison d'Autriche, profita d'un voyage de Georges II, dans ses états d'Allemagne, pour y rassembler les ministres de tous les électeurs, ce qui fit donner à cette réunion le nom de congrès de Hanovre. Frédéric II recommanda instamment à Louis XV de n'y envoyer qu'un ministre aussi habile qu'intègre, aussi ferme dans ses principes que réservé dans son langage. Le roi ayant choisi le chevalier de Vergennes, Frédéric applaudit à un tel choix; et en effet, ce ministre déploya à Hanovre tout le talent d'un négociateur consommé, vis-à-vis du duc de Newcastle, qui tour-à-tour employait la menace et la ruse. En définitive tout se réduisit à des discussions sans résultat. Georges II, fatigué de débats inutiles, retourna subitement à Londres; et le congrès fut dissous. Bien que le chevalier de Vergennes eût traversé le duc de Newcastle dans ses projets, celui-ci ne put s'empêcher de rendre justice à sa capacité. Le duc espérait soustraire la négociation à sa vigilance, en amenant l'électeur palatin à traiter secrétement avec Marie-Thérèse. L'acte allait être signé à Manheim, lorsque le chevalier de Vergennes y arriva (1753). Le roi l'y envoyait pour contenir l'électeur et son ministre, gagnés par l'Angleterre. Son succès fut tel, qu'il empêcha la signature du traité, et que M. de Wreden, ministre palatin, fut forcé d'aller à Versailles, pour y justifier sa conduite. L'intention du roi était de laisser le chevalier de Vergennes dans ce poste, et de rappeler le marquis de Tilly, qui, dans ces circonstances avait montré peu de fermeté. L'électeur aimait Tilly, et ne le craignait pas : il estimait Vergennes, mais il le redoutait; il pria instamment qu'on lui laissât le premier. D'ailleurs, dans ces entrefaites, une mission plus importante vint à vaquer. Le comte Desalleurs, ambassadeur en Turquie, mourut presque subitement le 21 novembre 1754 : il était initié dans la correspondance secrète que Louis XV entretenait depuis quelques années avec ses ambassadeurs à l'insu de ses ministres et de son conseil; et il importait à ce prince et aux directeurs de cette correspondance que les papiers du comte Desalleurs ne tombassent point en des mains indiscrètes. Le chevalier de Vergennes avait été admis à ce secret, et comme ni la durée de ses services ni sa naissance ne semblaient l'appeler à une ambassade de première classe, on prétend que son parent, Chavigny, imagina un expédient pour faire agréer ce choix. Le comte Desalleurs laissait en mourant des dettes considérables, dont à la vérité une partie avait pour cause le service du roi et le desir de soutenir la dignité de l'ambassade. Chavigny fit entendre au marquis de Puysieux, ministre des affai-

res étrangères, que le ministère pourrait payer ces dettes sans augmenter la dépense. Il s'agissait de n'avoir à Constantinople qu'un envoyé extraordinaire ou ministre plénipotentiaire, auquel on ne donnerait qu'une partie du traitement affecté à l'ambassade, et d'employer ce surplus à l'extinction des dettes du comte Desalleurs; et il proposa son parent pour remplir cette mission à ces conditions. Que l'anecdote soit réelle ou qu'elle soit supposée, on fit partir en toute hâte le chevalier de Vergennes sur un bâtiment marchand, pour Constantinople, où il arriva dans le courant du mois de mai 1755, avec le baron de Tott (*V.* ce nom). On avait laissé l'option entre le titre d'envoyé extraordinaire et celui de ministre plénipotentiaire. La Porte admit le second de ces titres. Mais peu de mois après, sur la demande qu'il en fit faire au roi, au nom du grand-seigneur lui-même, et sur l'observation que le caractère d'ambassadeur avait plus d'influence sur le succès des affaires, le chevalier de Vergennes en fut revêtu : l'alliance du roi avec Marie-Thérèse (1756), et l'accession de la czarine à ces traités rendirent fort difficile la situation de cet ambassadeur. L'Angleterre et la Prusse pressaient la Porte de se déclarer contre les deux impératrices, dont l'union avec la France fournissait aux envoyés de Frédéric II et de Georges III un texte fécond pour jeter l'alarme dans les conseils du grand-seigneur. M. de Vergennes réussit à lui faire garder la neutralité, en lui persuadant que les liaisons des deux princesses avec Louis XV étaient de leur part un engagement indirect de ne point attaquer la Porte, qu'elles savaient être l'alliée de la France. La paix de 1763 mit fin à ces intrigues et à ces obsessions. Mais la mort d'Auguste III, roi de Pologne, et l'élection de Poniatowski, firent naître de nouveaux sujets de troubles. Catherine II, qui avait fait élire ce dernier, imposa des sacrifices à sa reconnaissance. Une partie de la nation exaspérée s'arma pour s'y soustraire; la czarine, voulant défendre son ouvrage, inonda la Pologne de ses troupes. La Porte, qui avait garanti à la république l'intégrité de ses possessions, était sans doute intéressée à en empêcher le démembrement; mais elle balançait à prendre un parti. Le duc de Choiseul accusait la timidité du chevalier de Vergennes de l'incurie du divan, et prétendait que le *casus fœderis* était arrivé. Argent, promesses, menaces, il voulait que cet ambassadeur mît tout en œuvre pour faire déclarer la guerre à la Russie. Celui-ci en calculait les conséquences désastreuses pour l'empire othoman, et ne remplissait qu'avec répugnance les instructions du cabinet. Un événement imprévu produisit ce qu'il n'avait pas pu ou peut-être pas voulu obtenir. L'irruption de quelques cosaques à Balta fournit au baron de Tott, que le duc de Choiseul avait envoyé en Crimée, l'occasion d'exciter la vengeance du khan des Tartares, et força le grand-seigneur de lever l'étendard de la guerre. La déclaration en fut faite le 30 octobre 1768. La dépêche, qui en donnait la nouvelle à Versailles, se croisa avec le courrier porteur des lettres de rappel de M. de Vergennes, qui fut remplacé par Saint-Priest (*Voy.* ce nom, XL, 71). Pour excuser sa précipitation, le duc de Choiseul se rejeta sur la déconsidération qui devait résulter du mariage que venait de faire

M. de Vergennes avec la veuve d'un chirurgien de Péra, nommé Testa. Néanmoins en quittant Constantinople, il emporta les regrets du divan et du commerce français au Levant. Une députation de la nation lui fit hommage d'une épée d'or. Il rapporta à Versailles l'argent qu'on lui avait envoyé pour faire déclarer la guerre, et dont, comme on vient de le voir, il n'avait pas eu besoin, et se retira en Bourgogne dans sa terre de Toulongeon. Ce ne fut qu'à la chute du duc de Choiseul qu'il sortit de cette retraite pour être envoyé en Suède. Le duc de La Vrillière, qui tenait par *intérim* le porte-feuille des affaires étrangères, le laissa maître de rédiger lui-même ses instructions. Frédéric-Adolphe était mort le 12 février 1771, et avait laissé à son fils Gustave III un royaume agité et divisé entre deux partis connus sous le nom des *Bonnets* et des *Chapeaux ;* le premier sous l'influence de la Russie et de la Prusse, et le second feignant de suivre les directions de la France, ou du moins en recevant des pensions sous prétexte d'un attachement jusque-là fort stérile. Depuis l'année 1754, le cabinet de Versailles avait payé d'énormes subsides sans fruit pour sa politique, ni même pour l'autorité royale suédoise. La faiblesse du feu roi avait fait échouer les divers projets conçus par la France pour étendre ses prérogatives. Tous les sacrifices qu'elle faisait dans ce but n'aboutissaient qu'à substituer, pour quelque temps, une faction à une autre, et à protéger un gouvernement plus que républicain. C'est dans cet état de choses que le chevalier de Vergennes arriva à Stockholm au mois de juin 1771. La diète de cette année fut, comme les précédentes, livrée à l'intrigue et à la corruption; et Gustave fut au moment de voir les deux factions, bien que divisées entre elles, se réunir contre lui, malgré les sommes considérables que l'ambassadeur de France répandait dans les différents ordres pour les lui concilier. Cette situation difficile ne fit que continuer en 1772 : des quatre ordres de l'état, trois, le clergé, les bourgeois et les paysans, étaient vendus à la Russie, et insultaient publiquement le monarque, tandis que les nobles traversaient sourdement tous ses desseins. D'un autre côté, Vergennes le peignait à sa cour comme un prince naturellement porté aux choses romanesques, et il exprimait des doutes sur la sincérité de la déclaration par laquelle ce prince avait annoncé n'être point dans l'intention de changer la forme du gouvernement. On peut donc dire qu'il existait entre eux une sorte de réserve et même de défiance. Cependant le besoin de secours fit que le roi de Suède confia à l'ambassadeur de France ses plans de révolution; et toujours celui-ci, craignant de compromettre son caractère et sa propre sureté, les jugea impraticables, et les présenta comme tels au duc d'Aiguillon. Le cabinet de Versailles ne l'en autorisa pas moins à donner au roi de Suède l'argent nécessaire pour l'accomplissement de ses plans. Enfin Gustave III se hâta de frapper le coup décisif, le 19 août 1772. On connaît les détails de cette révolution qui détrôna en Suède le pouvoir populaire. Bien que jusqu'à l'événement M. de Vergennes eût regardé l'affaire comme un coup de tête (1), on lui attribua à Versailles

(1) On prétend même que, plusieurs jours avant le 19 août, il avait mis sa vaisselle et ses effets précieux en dépôt chez l'ambassadeur d'Espagne.

le mérite de la direction, et il fut, à cette occasion, nommé conseiller-d'état d'épée. Il est juste de dire que le caractère mobile et impétueux du monarque autorisait les craintes du diplomate, et que ce dernier, pendant le reste de sa mission, chercha par de sages conseils à affermir le pouvoir que Gustave avait si heureusement ressaisi. A l'avénement de Louis XVI au trône, Vergennes fut appelé au ministère des affaires étrangères (juillet 1774)(2). Une des premières négociations qui marquèrent son entrée fut le renouvellement des traités avec la confédération helvétique. Le roi de France était allié de quelques cantons, et n'était qu'en paix avec les autres. Ces distinctions, de même que la conclusion de traités séparés, parurent vicieuses au nouveau ministre. Il réunit dans une seule et même alliance tous les cantons, soit catholiques, soit protestants. Ce fut son frère, le marquis de Vergennes, qui suivit cette négociation, dont les actes furent signés à Soleure, le 28 mai 1777. Des événements d'une grande importance se préparaient dans l'Amérique septentrionale, et devaient féconder en quelque sorte l'avenir des plus graves résultats. Le cabinet de Versailles n'y vit qu'une occasion propice pour humilier un empire rival; et une jeune noblesse, imbue des principes de la philosophie moderne, fut la première à répondre aux cris de liberté poussés au-delà de l'Atlantique, et à solliciter comme une faveur la permission d'aller combattre dans les rangs des colons insurgés contre leur métropole. Le ministère de Louis XVI fut, pour ainsi dire, entraîné par l'opinion même de la cour à signer une alliance avec les députés des États-Unis, le 6 février 1778. Sans doute le traité du 3 septembre 1783 effaça la tache de celui de 1763; sans doute la diplomatie française, en faisant établir la ligue maritime du Nord connue sous le nom de *Neutralité armée*, en armant l'Espagne et la Hollande contre l'Angleterre, plaça celle-ci dans une situation difficile. Mais le déficit causé par cette guerre, et les principes de liberté et d'égalité rapportés d'Amérique et en peu de temps inoculés à toute la nation, creusèrent l'abîme dans lequel la monarchie et le monarque furent bientôt engloutis. On ne peut que déplorer l'imprévoyance des ministres qui conseillèrent à Louis XVI de s'engager dans une querelle aussi contraire à la saine politique et aux vrais intérêts de la royauté. La succession de Bavière avait fourni au comte de Vergennes une occasion plus sûre de procurer au roi un ascendant qui ne devait compromettre ni sa couronne ni sa conscience. Malgré les engagements qui; depuis 1756, liaient la France à l'Autriche, ce ministre sut, par sa marche habile et prudente, contenir l'ambition de Joseph II, garantir les droits de l'héritier légitime, et maintenir la balance germanique dans les négociations qui eurent lieu à Teschen, sous la médiation du baron de Breteuil et du prince Repnin, et qui furent terminées par le traité du 13 mai 1779. Grace aux mêmes soins, deux ans après la guerre d'Amérique, des différends survenus entre l'empereur et les Provinces-Unies

---

(2) Il dut cette brillante fortune au vieux comte de Maurepas, principal ministre, qui estimait ses talents et qui le croyait *bon-homme*. Il lui dut aussi les impressions favorables, source de l'entière confiance que le monarque témoigna plus tard au comte de Vergennes, et qui résista aux plus fortes attaques. Il disait plaisamment qu'il avait appris dans le sérail à braver les intrigues de cour.
A—T.

furent également soumis à l'arbitrage de Louis XVI, et arrangés par un traité signé à Fontainebleau, le 10 novembre 1785. Le traité de commerce négocié avec l'Angleterre, en 1785 et 1786, fut un des derniers travaux du comte de Vergennes. Nommé, après la paix de 1783, président du conseil des finances (3), il avait senti que cette place lui imposait le devoir de surveiller le commerce et l'industrie, et de protéger l'agriculture : il avait pensé que la continuité du système prohibitif perpétuait les haines nationales, et dépravait les populations respectives, en offrant une sorte de prime à la fraude, au détriment de la perfection des fabriques, et au profit du monopole et de la routine. Mais il n'avait pas calculé que les immenses capitaux de la Grande-Bretagne lui permettaient momentanément des sacrifices à l'aide desquels elle pouvait, en peu d'années, anéantir notre industrie et faire fermer nos manufactures. Ce traité, qui fut l'objet de si vives controverses tant en Angleterre qu'en France, fut signé le 30 janvier 1786; et son exécution a laissé encore insoluble la question de la possibilité d'un traité de commerce entre les deux pays. Celui que le comte de Vergennes fit conclure avec la Russie, le 30 janvier 1787, offrait à la France des avantages moins problématiques, surtout dans la mer Noire. Un grand nombre de conventions relatives à l'abolition du droit d'aubaine, au réglement des limites avec les Pays-Bas et les états germaniques, à la punition réciproque des délits forestiers, et autres, commis sur les frontières, attestaient sa vigilance pour les intérêts du royaume et le maintien des rapports de bonne intelligence entre la France et ses voisins. Peu de ministres ont été plus laborieux, et ont porté, dans la conduite et dans la discussion des affaires, plus de méthode, de rectitude et de connaissances positives; et lorsque sa correspondance, ayant perdu ce degré d'intérêt politique qui force de la tenir secrète, pourra sans inconvénient être publiée et entrer dans le domaine de l'histoire, on ne craint pas d'assurer qu'elle supportera la comparaison avec celle des d'Ossat, des Jeannin, des d'Estrades, des Servien et des Torcy. Si le comte de Vergennes ne doit pas être regardé comme un grand homme d'état, il sera toujours considéré comme un des hommes supérieurs de cette époque (4). Le soin qu'il eut de s'entourer

(3) Comme il conserva en même temps le portefeuille des affaires étrangères, son nouveau titre lui donna, en quelque sorte, le rang de premier ministre; mais sans attributions speciales, et c'est un bonheur pour sa gloire, car on l'aurait accusé du mauvais etat où, quatre ans plus tard, se trouvèrent réduites les finances que Calonne administrait sous lui. A—T.

(4) Vergennes n'avait pas reçu de la nature un génie extraordinaire. mais une physionomie heureuse, un caractère énergique. Sa conversation n'etait ni entrainante ni persuasive; mais il suppléait à ces désavantages par une extrême souplesse, par une politesse froide, une adroite circonspection, une grande austérité de principes, un goût décidé pour la vie retirée, et une excellente routine. Pour éviter les fautes de ses prédécesseurs, il se fit un système constant d'abaisser l'orgueil et la puissance des Anglais, de menager l'Autriche et la Prusse, de se defier de la Russie, de soutenir l'Espagne, de tenir Rome en respect, de solder la Suède et la Suisse, de protéger la Turquie, d'abandonner la Pologne comme pomme de discorde entre les trois puissances co-partageantes, de gagner les Hollandais, et de surveiller les colonies. Son usage, son moyen de politique le plus habituel, était de ne jamais répondre catégoriquement. Il cachait son défaut de sincérité sous un air de candeur et de simplicité; jouait avec ses enfants; dansait en petit comité; racontait longuement et sans grace les particularités de son séjour en Turquie, et affectait une extrême indifférence pour les satires et les chansons dirigées contre lui. Avec ce caractère il joua un rôle en Europe; mais sa réputation a déchu depuis sa mort, et son nom ne sera jamais cité parmi ceux des grands ministres. Toutefois il a laissé l'idée d'un homme sage, probe, laborieux, ami de la paix, religieux, suffisamment instruit; tout cela ne fait pas un mérite supérieur; mais un tel homme ne doit pas rester sans éloge. A—T.

d'hommes habiles et éminemment versés dans toutes les branches de la science politique, tels que les Rayneval et les Pfeffel, prouve son discernement. Il céda peut-être trop aux influences de la cour dans les présentations qu'il fit pour plusieurs ambassades; et cependant il savait, il avait même éprouvé qu'il suffisait d'opposer aux recommandations d'une auguste protectrice le bien de l'état pour que, sur-le-champ, elle se désistât de ses demandes. Aussi, en général, l'exécution ne répondit pas toujours aux instructions émanées de son cabinet; et comme s'il était dans la destinée des hommes les plus honnêtes de payer le tribut à la faiblesse humaine, on prétend que, par un sentiment de rivalité trop commun, il écarta des conseils quelques sujets capables, et qu'il s'occupa trop de l'avancement de ses proches (5). Peut-être se faisait-il illusion sur le degré d'aptitude des uns et des autres. Les manières de ce ministre étaient graves, et semblaient parfois pédantesques. Il s'enveloppait des formes diplomatiques, même avec les ambassadeurs de famille. « Je cause » avec M. de Maurepas, disait le » comte d'Aranda; je négocie avec » M. de Vergennes, » mot qui caractérise bien la légèreté du premier et la gravité du second. En général, sa politique fut temporisante : servant un prince timide, et n'ayant pas lui-même cet ascendant qui entraîne, il avait probablement senti la nécessité d'une marche circonspecte et systématique. Lié par les traités de 1756, il sut contenir l'ambition inquiète de Joseph II, sans manquer aux égards dus au frère de la reine; il sut arrêter les effets du système de convenances, et ménager à son souverain le noble rôle d'arbitre et de médiateur des rois. La seule faute politique qu'on puisse lui reprocher est l'alliance avec les Anglo-Américains: encore son cœur ne fut-il pas complice de l'erreur de son esprit; car il aimait sincèrement le monarque et la monarchie : aussi avait-il inspiré une telle confiance à Louis XVI, que long-temps après la mort de ce ministre, qui pourtant lui avait conseillé d'assembler les notables, espèce d'avant-coureur des états-généraux, le roi demeurait persuadé qu'il eût empêché la révolution. Le comte de Vergennes ne vit pas même l'ouverture de la première assemblée des notables. Il mourut le 13 février 1787, laissant une fortune de deux millions, après avoir été vingt-quatre ans ambassadeur et treize ans ministre. On trouve quelques écrits de Vergennes dans l'ouvrage intitulé : *Politique de tous les cabinets de l'Europe* (*V.* Favier, XIV, 218). Rulhières a publié un morceau assez curieux sous ce titre: *Le comte de Vergennes* (*V.* Rulhières). On a aussi : *Portrait du comte de Vergennes*, 1788, in-8°. sans indication de ville. L'auteur anonyme ne l'a peint que comme ministre, et n'a dit que peu de mots sur ses ambassades en Turquie et en Suède. Il le traite d'ailleurs avec une impartialité un peu sévère. Le même auteur, par une contradiction singulière, se montre ennemi de La Chalotais, et partisan de l'indépendance américaine. On a une Vie ou plutôt un Éloge de ce ministre, par de Mayer, un vol. in-8°., Paris, 1789.

G—rd.

---

(5) On vit, à la même époque, son frère le marquis de Vergennes, ambassadeur; son beau-frère Vivier, ministre plénipotentiaire à Hambourg; son neveu Cachet de Montezan, ministre plénipotentiaire à Munich; et son cousin le baron de Corberon, ministre plénipotentiaire à Deux-Ponts.

VERGER D'HAURANNE (Du). *V.* Barcos et Saint-Cyran.

VERGERIO (Pierre-Paul), l'un des plus grands littérateurs de son siècle, surnommé l'ancien, pour le distinguer de son homonyme dont l'article suit, était né, vers 1349, à Capo d'Istria, d'une famille illustre, mais déchue de sa splendeur. Il fit ses premières études à Padoue, et s'étant rendu fort habile dans l'éloquence et la philosophie, il alla suivre à Florence les leçons de Fr. Zabarella (*V.* ce nom), savant jurisconsulte, et depuis cardinal. Vergerio, quoique fort jeune encore, trouva des ressources dans cette ville par l'enseignement de la dialectique. Ses talents et sa docilité lui méritèrent l'affection de Zabarella qui le conduisit à Rome, où il lui procura quelques emplois honorables, mais peu lucratifs. Il revint avec son maître à Padoue, et y fut pourvu de la chaire de dialectique, qu'il remplit de 1393 à 1400, avec beaucoup de succès (Papadopolo, *Hist. gymn. Patavin.*, I, 284). Dans l'intervalle, il avait fait un voyage à Florence avec Zabarella, chargé d'une mission de la cour de Rome. Il profita de son séjour en cette ville, pour apprendre du célèbre Éman. Chrysoloras (*V.* ce nom) les éléments du grec; et il se passionna tellement pour cette belle langue que, depuis, il ne laissa passer aucun jour sans lire quelques morceaux de ses meilleurs auteurs. De retour à Padoue, il reprit l'étude de la jurisprudence, et le 5 mars 1404, il reçut le laurier doctoral dans les facultés de droit et de philosophie. Vergerio avait alors cinquante-cinq ans. François de Carrare, seigneur de Padoue, lui confia l'éducation de ses enfants; et ce fut pour eux qu'il composa le petit traité: *De ingenuis moribus*, dont nous parlerons bientôt. La protection de ce prince ne le tira point de l'état de gêne et de misère où il avait toujours langui; mais habitué dès l'enfance aux privations, il les supportait sans se plaindre: s'il desirait de la fortune, ce n'était que pour en faire part à ses parents, qui ne montraient pas le même courage contre l'adversité. Il accompagna le cardinal Zabarella, légat au concile de Constance. Pendant la session de cette assemblée, il eut la douleur de perdre son principal protecteur, qui voulut lui donner un dernier témoignage d'affection, en lui léguant une partie de sa bibliothèque. Vergerio s'attacha depuis à l'empereur Sigismond, suivit ce prince en Hongrie, et y mourut vers 1419. On a de lui: I. *De ingenuis moribus*. Cet opuscule fut imprimé pour la première fois (1) avec d'autres petits traités du même genre, Milan, 1474, in-4°., et dans la même ville, en 1477. On en cite deux éditions de Brescia, de 1485, trois de Florence, et une de Venise, dans le quinzième siècle; et il a été réimprimé plusieurs autres fois en Italie, dans les premières années du seizième siècle, avec des commentaires, qui ne servent guère qu'à embrouiller le texte de Vergerio. II. *Petrarchæ Vita*, dans le *Petrarchus redivivus* de J. Tomasini (*V.* ce nom). III. *Vitæ principum Carrariensium*; publiées pour la première fois, dans le tome VI du *Thesaurus antiquitat. Italiæ*, par Burmann (*V.* ce nom), et depuis, par Muratori, dans le tome XVI des *Rerum*

(1) C'est d'après Apostol. Zeno, p. 57, que nous donnons cette edit. pour la première. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, en cite deux sans date, l'une sans chiffres, reclames ni signatures, par Adam (de Ambergau), vers 1472, et l'autre de Rome, vers 1474, in-4°., imprimee par Laver.

italicar. scriptores. Cette histoire finit à l'année 1356. IV. *Orationes et epistolæ variæ historicæ ;* à la suite de l'histoire des princes de Carrare, dans le Recueil de Muratori. L'invective de Vergerio : *De Virgilii statuâ, Mantuæ eversâ per Carol. Malatestam*, avait été publiée par Mich.-Ange Biondo, Venise (1540), in-8°. ; par Dom Martenne, qui la croyait inédite, sous le nom de Guarino de Verone, dans l'*Amplissim. collectio*, III, col. 868 ; et par Schelhorn, sous celui de Léon, Aretin, dans les *Amœnitates litterar.*, III, 225 ; mais enfin Muratori restitua cette pièce à son légitime auteur. Il reste beaucoup d'ouvrages manuscrits de Vergerio : 1°. une *Trad. latine* de l'*Histoire d'Alexandre* d'Arrien, qu'il entreprit à la demande de l'empereur Sigismond, à la bibl. du Vatican. Apost. Zeno en a publié la préface d'après un Mss. de l'abbé Brunacci, dans les *Dissertaz. Vossiane*, I, 54 ; 2°. des *Harangues* ; des *poésies latines*, et cent quarante-huit *Lettres* formant 1 vol. in-fol. ; 3°. des *Notes* sur son *Histoire des princes de Carrare* ; 4°. un *Recueil de Sentences*, extraites du *Timée* de Platon ; 5°. *De statu veteris et inclytæ urbis Romæ*, dans la bibl. des princes d'Este ; 6°. une *Comédie* latine, intitulée *Paulus*, dans la bibl. Ambroisienne. Sassi en a publié le prologue dans l'*Histor. typograph. mediolanensis*, etc., 393, et Zeno l'a reproduit dans les *Dissert. Voss.* 57. Jean du Tillet a donné, sous le nom de Vergerio, un *Abrégé de Quintilien*, Paris, 1564, in-8°. ; mais il n'est pas certain qu'il en soit l'auteur. Zeno desirait que quelqu'un se chargeât de publier le Recueil des ouvrages de Vergerio ; surtout ses Lettres, qui sont très-instructives et pleines de détails curieux. Outre Zeno, il faut consulter la *Storia letterat.* de Tiraboschi, VI, 723-28. Les autres biographes qui ont parlé de cet écrivain sont inexacts et incomplets. W—s.

VERGERIO (PIERRE-PAUL), fameux apostat, était de la même famille que le précédent, et naquit à Capo d'Istria, vers la fin du quinzième siècle. Ayant achevé ses études à l'académie de Padoue, il y reçut le laurier doctoral dans la faculté de droit, et, en 1522, y fut pourvu de la chaire du notariat. Il remplit aussi dans cette ville les fonctions de vicaire du Podestat, et se fit à Padoue, ainsi qu'à Venise, la réputation d'un habile avocat, et d'un très-honnête homme. C'est le témoignage que lui rend Bembo, dans une lettre à Gabrielli, du 10 décembre 1526. Vergerio s'était marié ; devenu veuf au bout de quelques années, il rejoignit, à Rome, l'un de ses frères (1), qui jouissait de la faveur du pape Clément VII, et ayant pris l'habit ecclésiastique, parvint bientôt à mériter les bonnes graces du pontife. La capacité qu'il montrait pour les affaires détermina le pape à l'envoyer avec le titre de nonce à la cour de Ferdinand, roi des Romains. Il partit, en 1532, pour l'Allemagne, chargé de s'opposer de tout son pouvoir aux progrès du luthéranisme. Trois ans après, il fut rappelé par le pape Paul III, qui desirait avoir de sa bouche des renseignements certains sur la situation des esprits en Allemagne ; et il y retourna pour annoncer la convoca-

(1) *Aurelio Vergerio*, mort à Rome, au mois d'août 1532, dans un âge peu avancé, avait un talent remarquable pour la poésie. Jér. Muzio parle avec éloge, dans son *Arte poetica*, d'une composition dramatique d'Aurelio, en dix actes ou deux soirées.

tion prochaine d'un concile général, qui mettrait fin aux dissentions religieuses. Dans ce second voyage, étant passé à Wittemberg, il eut avec Luther une entrevue sur laquelle Fra-Paolo donne des détails assez piquants, mais de pure invention selon Pallavicini et Bayle. Il revint en Italie en 1536, fut envoyé, la même année, près de l'empereur Charles-Quint, alors à Naples; et à son retour de cette nouvelle mission, fut nommé d'abord évêque de Modrusch, dans la Croatie, puis de Capo d'Istria. Si l'on en croit Vergerio, lui-même (*V.* ses *Retrattazioni*), il n'était point encore dans les ordres. Il reçut, le même jour, les quatre ordres mineurs; le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise, et fut sacré par son frère (Jean-Baptiste Vergerio), évêque de Pola. Dans les premiers temps de son épiscopat, il en remplit tous les devoirs avec beaucoup de zèle, instruisant les peuples confiés à ses soins, et cherchant, du moins en apparence, à les prémunir contre les nouvelles erreurs. En 1540, il vint en France avec le cardinal Hippolyte d'Este; et l'année suivante, il fut envoyé par François Ier. à la diète de Worms, où, si l'on en croit ses adversaires, il tint une conduite plus qu'équivoque. De retour en Italie, ayant trouvé la cour de Rome prévenue contre lui, il se retira dans son diocèse. L'examen plus approfondi qu'il fit alors des questions agitées par les réformateurs accrut ses préventions contre certaines pratiques condamnées par Luther. Il instruisit de son changement l'évêque de Pola, son frère, qu'il n'eut pas de peine à séduire; et tous les deux, chacun dans son diocèse, commencèrent à parler contre la vertu des indulgences, etc. Dénoncé pour ces faits à Rome, il demanda la permission de se justifier devant le concile de Trente; mais les Pères refusèrent de l'y admettre (février 1546), et il fut renvoyé devant le nonce, Jean Della Casa, et le patriarche de Venise, chargés de lui faire son procès. Vergerio, n'ayant pas jugé prudent d'obéir, erra dans différentes villes, d'où il visitait secrètement son diocèse et celui de son frère, pour ranimer le courage de leurs partisans. L'évêque de Pola mourut subitement en 1548: Vergerio fut persuadé qu'il était mort empoisonné. Informé d'ailleurs qu'Annibal Grisoni, son compatriote et son ennemi le plus acharné, venait de recevoir avec le titre d'inquisiteur-général la commission de le poursuivre, il sortit de l'Italie le 1er. mai 1549, et se retira dans le pays des Grisons, où il remplit, ainsi que dans la Valteline, les fonctions du ministère évangélique. Il profita de son crédit sur les habitants, pour favoriser les levées de troupes que la France y faisait à cette époque. Ce fut alors qu'il commença d'exhaler son ressentiment contre la cour de Rome, dans une foule d'opuscules, empreints de tant de fiel que Vergerio fut désapprouvé même par les Protestants. Appelé par le duc de Wirtemberg, à Tubingue, en 1553, il en reçut un accueil plein de bienveillance, quoique ce prince blâmât l'amertume de son zèle. Il fit, dans l'intérêt de sa cause, plusieurs voyages en Prusse, en Hongrie, en Pologne, et mourut à Tubingue, le 4 octobre 1565, dans un âge assez avancé. Les attaques de Vergerio, contre l'Église romaine, lui suscitèrent des adversaires, dont les principaux furent Jérôme Muzio (*V.* ce nom au Supplément), Jean Della Casa, le cardinal Hosius, et

Hyppol. Chizzuola. Della Casa, non moins emporté que Vergerio, écrivit contre lui une invective (2), dans laquelle il le traite comme le dernier des scélérats, l'accusant même d'avoir empoisonné sa femme. Les ennemis de Vergerio s'accordent à lui reprocher d'avoir, en secret, professé les principes de Luther, depuis la naissance de cette secte; de sorte que suivant eux il n'aurait été, trente ans de sa vie, qu'un fourbe et un imposteur. Mais le judicieux et impartial J.-Ren. Carli (*Voy.* ce nom), dans une *Vie* très-détaillée de Vergerio, composée sur des documents authentiques, a prouvé que ce prélat n'embrassa réellement le luthéranisme que lorsqu'il eut été forcé par ses ennemis de s'exiler de l'Italie. (*V.* cette Vie dans les *OEuvres* de Carli, tome XV, édition de Milan, in-8°.). Tous les opuscules de Vergerio sont très-rares, parce qu'ils ont été supprimés rigoureusement, et que d'ailleurs la plupart n'étant que de quelques feuillets, il a dû s'en perdre beaucoup d'exemplaires. Le P. Niceron en porte le nombre à cinquante-cinq; mais la liste qu'il en a donnée dans le tome XXXVIII de ses *Mémoires* est incomplète. On se contentera d'indiquer ici ceux que recherchent encore quelques curieux. I. *Le otto difensioni del Vergerio, ovvero trattato delle superstitioni d'Italia e dell' ignoranza de' Sacerdoti* (Bâle), 1550, in-8°. Cette édition fut publiée par Cel. Curion (*V.* ce nom); mais dans la suite Vergerio le dénonça au sénat de Bâle, comme auteur d'un livre hérétique, et ils devinrent ennemis irréconciliables. II. *Il Vergerio a Papa Giulio terzo, che ha approvato un libro del Muzio intitolato le Vergeriane* (1551), in-8°. de 195 pages. III. *Concilium non modò Tridentinum, sed omne papisticum, perpetuò fugiendum esse omnibus piis* (Berne), 1553, in-4°. de 47 pag. La réimpression de Tubingue n'a presque aucune valeur. IV. *Retrattazioni del Vergerio*, 1556, in-8°. de 55 pag. Dans cet écrit adressé aux habitants du diocèse de Capo d'Istria, l'auteur désavoue tout ce qu'il a dit et enseigné pendant son épiscopat. V. *De oratione, et usu sacramentorum et cœnæ Domini*, Tubingue, 1559, in-8°. de 64 pag. Le P. Niceron n'a point connu cet opuscule. VI. *Postremus Catalogus hæreticorum Romæ conflatus anno 1559, continens alios quatuor Catalogos*, etc., Pfortzheien, 1560, in-8°. VII. *Primus tomus operum Vergerii contra Papatum*, ibid., 1563, in-4°. de 401 feuillets. Ce premier vol. du Recueil des Opuscules de Vergerio n'a pas eu de suite. L'art. donné par Bayle à Vergerio, dans son *Dictionnaire*, est inexact.; mais on y trouve des détails et des renseignements curieux. W—s.

VERGI. *Voyez* VERGY.

VERGIER (JACQUES), né à Lyon le 3 janvier 1655 (1), fut

(2) Cette pièce était restée en manuscrit. Ménage en ayant obtenu une copie du savant Magliabecchi la fit imprimer à la suite de l'*Anti-Baillet*. Voy. p. 455 de l'édit. in-4°.

(1) Jusqu'à présent tous les Dictionnaires historiques, Éloges, Notices, etc., ont fait naître Vergier en 1657. Voltaire seul, dans son *Siècle de Louis XIV*, disait 1675; mais c'était par une transposition de chiffres, qui depuis la première édition de 1751 a été copiée et répétée par tous les éditeurs jusqu'en 1820. M. Lequien, dans son édition des *OEuvres de Voltaire*, est le premier qui ait mis 1657. Cette date de 1657 n'est toutefois qu'une *error communis*, mais elle ne fait pas droit. M. Breghot du Lut, notre collaborateur, a trouvé, en 1823, sur les registres de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin de Lyon, à la date que je donne, l'acte de baptême d'un Jacques Vergier, fils de Hugues Vergier, maître cordonnier, et c'est peut-être à cause de cette circonstance du métier, pré-

envoyé à Paris pour y achever ses études, et fit son cours de théologie à la Sorbonne, où il prit le grade de bachelier. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et Vergier en porta quelque temps l'habit; on l'appelait l'abbé Vergier; mais cet état n'étant pas de son goût, il se lança dans le monde, où il eut bientôt des amis et des protecteurs. Employé dans l'administration de la marine, il fut nommé, le 2 octobre 1688, écrivain principal au Havre; il eut, depuis 1690, le titre de commissaire de la marine, et remplit ces fonctions à Dunkerque. Après vingt-six ans d'exercice, il se démit de sa charge et vint se fixer à Paris, en 1714; il fut assassiné dans cette ville, au coin de la rue du Bout-du-Monde, aboutissant dans la rue Montmartre, dans la nuit du 17 au 18 août 1720 (2): il reçut un coup de pistolet dans la gorge et trois coups de poignard dans le cœur. On attribua plusieurs causes à ce crime: les uns prétendirent qu'il avait été commis par ordre du duc d'Orléans, régent, blessé d'une parodie de la dernière scène de *Mithridate*, attribuée faussement à Vergier; d'autres crurent que c'était une affaire de jalousie, ou même une méprise. L'un de ses assassins, le chevalier le Craqueur, camarade de Cartouche, qui fut rompu le 10 juin 1722, avoua que l'intention de ses complices était de voler Vergier; mais qu'ils en furent empêchés par un carrosse qui passa dans le moment. La réputation que Vergier s'était acquise par son talent poétique décida à recueillir ses productions, et une édition de ses *OEuvres diverses* parut à Amsterdam (Genève (3) ou Rouen), 1726, 2 vol. in-12; une édition de Paris (Amsterdam) parut en 1727, 2 vol. in-8o.; une édition de La Haye, 1731, a 3 vol. in-12; c'est de la même année qu'est l'édition d'Amsterdam, en deux volumes in-12, avec un *Supplément* de deux cents pages pour chaque volume; on y a joint un petit cahier de 64 pages, intitulé: *D. Juan et Isabelle, nouvelle portugaise, par M. Vergier*, 1731, in-12. L'édition de 1731, des *OEuvres* de Vergier, reparut en 1742, avec de nouveaux frontispices. En 1750, on publia, sous la rubrique de Lausanne, celle en 2 volumes in-12, auxquels on mit de nouveaux frontispices en 1753. La plus jolie édition est celle de Londres (Paris, Cazin), 3 vol. in-18. C'est une réimpression fidèle de l'édition de Lausanne; comme toutes les autres cependant, elle laisse beaucoup à desirer: le texte est souvent défiguré; plusieurs choses sont à expliquer; quelques pièces admises et conservées dans le Recueil ne sont pas de Vergier, entre autres le *Rossignol*, qui a pour auteur J.-B. Lantin, mort en 1695 (*Voy.* son article, XXIII, 378). Vergier avait

---

tendu ignoble, du père de Vergier, que le fils ne laissa pas de renseignements precis sur sa naissance; ainsi Vergier aurait eu la même faiblesse que son ami J.-B. Rousseau, de rougir de ce qu'on appelle bassese d'extraction.

(2) Les éditeurs des *Œuvres de Vergier*, de 1726, disent que Vergier fut assassiné en 1722, sans indiquer le jour; les éditeurs de 1727 et de 1731 le font mourir le 16 août 1720; enfin les éditeurs de 1750 et de 1780 mettent sa mort au 10 juin 1722. La lettre de Brossette à J.-B. Rousseau, du 10 septembre 1720, paraît lever tous les doutes. Brossette dit *que le jour de la mort de madame Dacier a été un jour malheureux pour les gens de lettres, car M. Vergier fut enlevé au monde le même jour ou plutôt la nuit suivante.* Il est bon de remarquer que cette lettre, où Brossette parle de la peste de Marseille, est, par une singulière et inconcevable faute d'impression, datée de 1717 (au lieu de 1720) dans le tome II des *Lettres de Rousseau*, 1750, 5 vol. petit in-12.

(3) D'après un passage de la *Bibliothèque française*, VIII, 332, il y eut en 1726 deux éditions, l'une de Rouen, *infâme pour l'impression*, l'autre de Genève; cette dernière porte l'indication d'Amsterdam.

fait ou fait faire de nombreuses copies de ses poésies, et en les envoyant à chaque personne, il y ajoutait une épître. Brossette espérait recevoir de la famille tous les ouvrages de Vergier, *écrits de sa main et trouvés chez lui après sa mort.* On ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Vergier n'a fait qu'un très-petit nombre de contes (4); mais ce sont ses principaux titres au souvenir de la postérité. Laharpe, qui en trouve plusieurs plaisamment imaginés et narrés avec agrément et facilité, reproche cependant à l'auteur la longueur, la monotonie, le prosaïsme. Malgré ces défauts, Vergier a, dans son genre, la première place après La Fontaine; imitateur faible, mais naturel, dit Voltaire, il est à l'égard de La Fontaine ce que Campistron est à Racine. Il excellait à faire des parodies et des chansons de table. J.-B. Rousseau, dans sa Lettre à Brossette, du 28 oct. 1720, dit: *Nous n'avons peut-être rien dans notre langue où il y ait plus de naïveté, de noblesse et d'élégance que ses chansons de table, qui sont aussi ce qu'il a fait de meilleur et qui pourraient le faire passer à bon droit pour l'Anacréon français; nous les chantons tous les jours ici avec milord Cadogan*, etc. On est aujourd'hui un peu plus difficile; on est choqué, à la lecture, de l'emploi fréquent des vers de neuf et de onze syllabes, et même de vers de dix qui ont la césure à la cinquième. Les airs sur lesquels étaient faites les chansons de Vergier ont vieilli et sont presque tous oubliés; tout cela est au désavantage de Vergier; mais le jugement de J.-B. Rousseau doit toujours être d'un grand poids. C'est à Vergier que sont consacrées les troisième, neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième des *Lettres Bourguignonnes*, etc., par M. Amanton, Dijon, 1823, in-8°., avec un fac-simile de la signature de Vergier. A. B—T.

(4) *Zeila ou l'Africaine*, conte en vers, que l'on présente quelquefois comme un ouvrage de Vergier, imprimé séparément, est dans l'édition de 1731 de ses œuvres, tome II, pag. 106-114.

VERGILE ou VIRGILE. *Voy.* POLYDORE.

VERGINIUS-RUFUS (LUCIUS), naquit dans les environs de Côme, l'an 14 de J.-C., et la dernière année du règne d'Auguste. Fils d'un simple chevalier romain, il parvint par sa valeur et par sa capacité au premier rang de l'armée, et fut nommé consul en l'an 816 de la république (63 de J.-C.), sous le règne de Néron. Il commanda les légions de la Germanie sur le Haut-Rhin, lors de la révolte de Vindex (*Voy.* ce nom) l'an 69 de J.-C. Il vainquit ce chef des Gaulois, et fut proclamé empereur par les légions qui étaient sous ses ordres; mais il refusa l'empire, et persista dans ce noble refus, même lorsqu'après la mort de Néron elles le lui offrirent de nouveau. Cependant Galba avait été proclamé en Espagne; et Verginius ne le fit reconnaître par ses troupes que lorsque le nouvel empereur eut été nommé par le sénat. Il se rendit alors à Rome, où il fut reçu avec beaucoup d'égards, mais retenu en quelque sorte comme otage. Sous Othon (an 70 de J.-C.), il fut encore une fois honoré du consulat, et il servit ce prince jusqu'à ses derniers moments. Après sa mort, les légions lui offrirent de nouveau l'empire, et il résista à leur empressement avec la même prudence et la même générosité; mais ces mêmes soldats, qui l'avaient proclamé empereur, se croyant méprisés, voulurent ensuite

l'égorger sous les yeux de Vitellius; et ils l'accusèrent d'avoir tenté de faire assassiner ce prince par un de ses esclaves. Enfin, dit un historien, cet illustre Romain brava plus de dangers pour éviter la puissance souveraine que l'ambition n'en affronte pour l'obtenir. Dans cette occasion, ce fut Vitellius lui-même qui le défendit contre la fureur des soldats. Verginius vécut ensuite dans la retraite sous Vespasien, Titus et Domitien, honoré des bons empereurs, souffert des mauvais, et faisant tous ses efforts pour rester ignoré. Il s'occupait beaucoup de littérature, et ne s'éloignait de sa retraite que pour des devoirs indispensables, jusqu'à ce que son ami Nerva, devenu empereur, le rappela sur la scène. Nommé encore une fois consul, en l'an 850 de la république (97 de J.-C.), il mourut dans la même année à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses funérailles se firent avec beaucoup de pompe, aux dépens du trésor public, et son éloge fut prononcé par l'historien Tacite, qui lui avait été substitué dans le consulat. « La fortune, toujours fidèle à Verginius, » gardait pour dernière grace un tel » orateur à de telles vertus. » Pline le jeune, de qui ces paroles sont tirées, avait eu Verginius pour tuteur. Il en fait un grand éloge dans plusieurs de ses lettres, où il l'appelle *Virginius*. M—D j.

VERGNE (LA). *Voy*. FAYETTE et TRESSAN.

VERGNIAUX (PIERRE-VICTORIN), l'un des chefs du parti Girondin, et l'un des plus grands orateurs de nos assemblées politiques, naquit en 1759 à Limoges, où son père était avocat. Il suivit d'abord la même profession dans cette ville; mais voulant paraître sur un plus grand théâtre, il alla s'établir à Bordeaux, et se plaça bientôt par son talent à la tête du barreau, alors si distingué, de cette capitale de la Guienne. Doué de cette extrême facilité qui s'allie presque toujours à un caractère indolent (1), il ne devait qu'à la nature cette éloquence passionnée, cette improvisation brillante, ce débit entraînant, qui plus tard lui valurent des succès à-la-fois si éclatants et si funestes. Comme tous les jeunes avocats de sa province, Vergniaux adopta avec ardeur les principes de la révolution, et fut nommé membre de l'administration du département de la Gironde, puis député à l'assemblée législative en 1791. La ville de Bordeaux, qui, vingt-cinq ans plus tard, devait donner l'impulsion royaliste à toute la France, se faisait alors remarquer par son exaltation révolutionnaire. Ses députés étaient tous plus ou moins pénétrés de l'idée d'établir la république : la plupart étaient des orateurs distingués; aucun ne disputait à Vergniaux la palme de l'éloquence : eux-mêmes le proclamaient le chef de leur parti; cependant il n'en fut jamais le meneur. Il avait toutes les qualités de l'orateur, mais aucune de celles qui font l'homme d'état. L'amour des plaisirs, et surtout le goût de la paresse le tenaient dans une sorte d'engourdissement, dont il ne sortait qu'en se faisant violence : son réveil était terrible pour les adversaires de son parti; et, selon l'expression d'un contemporain, la foudre de Mirabeau se rallumait dans les mains de Vergniaux. Mme. Rolland, dans ses

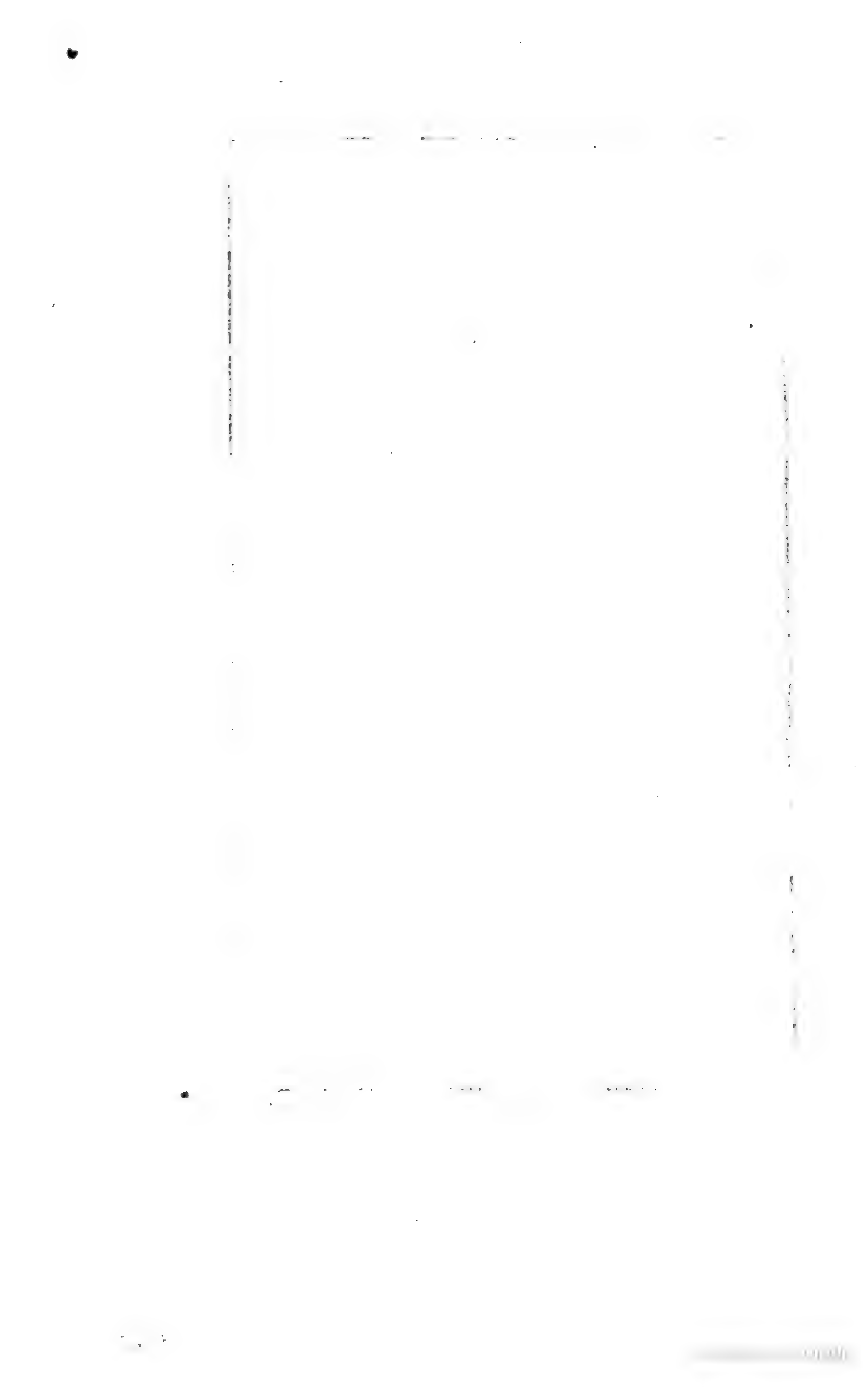
(1) On cite un trait curieux de son insouciance. Un client vint lui proposer une affaire importante. Avant de répondre, Vergniaux, effrayé de la grosseur du dossier, ouvre sa caisse, reconnaît que pour le moment il possédait assez d'argent, et refuse de se charger de l'affaire.

HIST. DE FRANCE.



VERGNIAUX.

Mme Soyer sc



Mémoires, lui reproche avec amertume cette indolence qui fut si préjudiciable à la faction des Girondins ; elle l'accuse d'égoïsme philosophique, de mépris poussé trop loin pour les hommes ; elle regrette qu'un talent tel que celui de Vergniaux *n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une ame dévorée de l'amour du bien public, et la ténacité d'un esprit laborieux*. Paganel, dans son Histoire de la révolution, représente cet orateur comme doué d'une ame généreuse, étranger à toute ambition personnelle, ne parlant jamais que quand une conviction profonde et les dangers de son parti lui en faisaient une loi. « Représentez-vous, » dit-il, un homme que d'autres hommes entourent et entraînent, qui » ne cherche pas une issue pour s'é- » chapper, mais qui resterait là, si » le cercle se rompait et le laissait » libre. Tel était Vergniaux parmi » les Girondins. Les meneurs l'asso- » cièrent à leur ambition, et ne par- » vinrent jamais à le rendre ambi- » tieux pour lui-même...... Il som- » meillait dans l'intervalle de ses » discours, tandis que l'ennemi ga- » gnait du terrain, cernait la ré- » publique et la poussait dans l'a- » bîme avec ses défenseurs. » On ne saurait dire aujourd'hui quelle marche aurait prise la révolution si les Girondins eussent montré plus d'esprit de suite et de prévoyance ; et pour ne parler que de Vergniaux, il eût été appelé à jouer un rôle bien plus important, si, puissant comme il l'était par la parole, il eût déployé autant d'esprit de conduite que de véhémence, autant d'habileté que d'exaltation. Dès les premières séances de l'assemblée législative, il se signala par la violence de ses attaques contre la monarchie. Couthon et Chabot ayant demandé, l'un que le fauteuil du roi dans l'assemblée fût abaissé au niveau de celui du président, l'autre que les dénominations de *Sire* et de *Majesté* fussent abolies, Vergniaux appuya vivement cette motion. Selon lui, le corps législatif, représentant la *nation souveraine* dans l'exercice de ses droits, ne pouvait donner au pouvoir exécutif des qualifications qui emportaient l'idée de souveraineté. L'assemblée vota la proposition avec transport ; mais cet acte d'hostilité contre le pouvoir royal, fait sans aucun prétexte et avec un oubli volontaire de toute décence, excita des murmures universels, et parut précipité, même à ceux qui voulaient aller encore plus loin. Le décret fut rapporté dès le lendemain (6 octobre 1791). Dans la discussion importante qui s'engagea quelques jours après (21 octob.) sur les émigrés, Vergniaux et les Girondins, persuadés que le meilleur moyen de s'assurer la faveur du peuple était de l'exalter dans ses craintes, se livrèrent aux déclamations les plus violentes contre les proscrits. Vergniaux demanda que, si dans six semaines ils n'étaient pas rentrés en France, ils fussent irrévocablement privés de leurs traitements, de leurs pensions et de leurs droits de cité. Ce fut surtout contre les princes français qu'il dirigea ses traits les plus acérés. L'assemblée différa d'adopter les propositions du fougueux orateur : ce triomphe était réservé à Guadet ; mais l'élévation de Vergniaux à la présidence au milieu de cette discussion fut, de la part de la majorité, une approbation tacite des sentiments qu'il venait de professer (29 octobre). Les Girondins, engagés en quelque sorte par leurs premières démarches, ne devaient pas

s'arrêter dans la carrière des lois révolutionnaires. C'est de la présidence de Vergniaux que date le décret qui séquestra les biens des princes français, et qui condamna à mort les émigrés. Le roi refusa de le sanctionner. Lorsque le ministre Duport-du-Tertre voulut exposer à l'assemblée les motifs de ce refus, Vergniaux, qui présidait, lui imposa silence, en lui disant d'un ton sévère, que la constitution accordait bien au roi le *veto*, mais non la faculté d'en développer les motifs. Bientôt, pour arriver à leur but, les Girondins crurent avoir besoin de la guerre contre les puissances. Ce fut Brissot qui imprima ce mouvement à son parti, et Vergniaux suivit avec ardeur cette direction : dans toute occasion, il appelait la guerre. Rien ne paraissait plus facile que de familiariser avec ce fléau les imaginations ardentes des législateurs qui présidaient alors aux destinées de la France! L'assemblée portait sans cesse des regards curieux et inquiets sur toutes les démarches des puissances. Le ministre De Lessart crut calmer ses inquiétudes en communiquant les réponses faites par les différentes cours de l'Europe à la lettre où Louis XVI leur notifiait qu'il avait accepté la constitution. La réponse de l'empereur Léopold ne satisfit point l'assemblée, qui desirait qu'elle fût plus précise. On invita le roi à faire des réquisitions aux princes allemands, au sujet des rassemblements d'émigrés (29 novembre). L'empereur les défendit dans les provinces belges, et le roi s'étant rendu à l'assemblée, le 14 décembre, prononça sur ce sujet un discours qui fut généralement applaudi : déjà l'assemblée elle-même montrait moins d'inquiétude. Le parti de la Gironde réveilla les alarmes : Vergniaux compara, dans un discours véhément, les dispositions actuelles des Français à celles des Athéniens au temps de Philippe. Il employa avec habileté tous les reproches que Démosthènes avait adressés à l'indolence de ses compatriotes dégénérés. Le 27 décembre, il proposa une adresse au peuple, dans laquelle il établissait que la nation ne pourrait se soustraire à l'esclavage où l'on voulait la replonger, autrement que par la guerre. Cette adresse fut envoyée aux départements pour accompagner l'envoi du discours du roi. Dès ce moment fut détruit le salutaire effet qu'avait produit cette démarche du monarque. Chaque jour l'assemblée exigeait de nouvelles communications diplomatiques, et le ministre De Lessart, qui faisait tous ses efforts pour conserver la paix avec les puissances, se voyait en butte aux accusations de la Gironde et des Jacobins. Sa correspondance confidentielle avec le prince de Kaunitz, au sujet des rassemblements d'émigrés, devint une arme que lui-même eut l'imprudence de fournir à ses ennemis (janv. 1792). Déjà précédemment (3 déc.), l'abbé Fauchet avait porté contre lui une dénonciation très-violente : le 17 février, ce député proposa un décret formel d'accusation. Le comité diplomatique de l'assemblée fut chargé de faire un rapport à ce sujet; mais le professeur Koch, appuyé de quelques hommes modérés qui étaient membres de cette commission, différa ce rapport dont il était chargé, sous prétexte d'avoir besoin de quelques renseignements. Il espérait éloigner l'orage qui grondait sur la tête du ministre : mais Brissot ne le permit pas; il se char-

gea seul, et sans l'intermédiaire du comité, de faire passer le décret d'accusation. Cependant son discours n'avait point assez de véhémence pour entraîner les esprits, lorsque Vergniaux soutint que, pour porter un décret d'accusation, les preuves n'étaient pas nécessaires, et que des présomptions suffisaient. Bientôt s'abandonnant au mouvement le plus violent et le plus irréfléchi, « Ce n'est plus » ma voix, s'écria-t-il, que vous » allez entendre; c'est une voix plaintive qui sort de l'épouvantable » glacière d'Avignon ! Elle vous » crie : Le décret de réunion du Comtat à la France avait été rendu au » mois de septembre dernier ; s'il » nous eût été envoyé sur-le-champ, » peut-être qu'il nous eût apporté la » paix, et qu'il eût éteint nos funestes divisions; peut-être qu'en devenant Français nous eussions abjuré l'esprit de haine; nous n'eussions point été victimes d'un massacre abominable.....; mais M. De » Lessart a gardé ce décret pendant » deux mois dans son porte-feuille, et » dans cet intervalle nos dissentions » ont continué; dans cet intervalle, » de nouveaux crimes ont souillé » notre déplorable patrie. C'est notre sang, ce sont nos cadavres » mutilés qui demandent vengeance » contre ce ministre (2). » Rapportant ensuite la fameuse phrase de Mirabeau sur la Saint-Barthélemi, il terminait par des imprécations et des menaces, qui présageaient les funestes journées du 20 juin et du 10 août : « De cette tribune où je vous parle, » dit-il, on aperçoit le palais où » des conseillers pervers égarent et » trompent le roi que *la constitution nous a donné*, forgent les » fers dont ils veulent nous enchaîner et préparent les manœuvres » qui doivent nous livrer à la maison » d'Autriche. Je vois les fenêtres du » palais où l'on trame la contre-révolution, où l'on combine les » moyens de nous replonger dans les » horreurs de l'esclavage. Le jour » est venu où vous devez mettre un » terme à tant d'audace, à tant d'insolence, et confondre enfin tous » les conspirateurs. L'épouvante et » la terreur sont souvent sorties, » dans les temps antiques, et au » nom du despotisme, de ce palais » fameux : qu'elles y rentrent enfin » au nom de la loi; qu'elles y pénètrent tous les cœurs; que tous ceux » qui l'habitent sachent que notre » constitution n'accorde d'*inviolabilité qu'au roi* (3); qu'ils sachent » que la loi y atteindra, sans *distinction*, tous les coupables, et » qu'il n'y a pas une seule tête convaincue d'être criminelle qui puisse » échapper à son glaive. » Ce discours fut applaudi avec fureur. M. de Vaublanc voulut en vain présenter quelques observations en faveur de De Lessart; le décret d'accusation fut rendu à une immense majorité (10 mars). Les Girondins, par cette victoire, obtinrent l'avantage d'imposer au roi un ministère tout républicain. Dès ce moment ils poussè-

(2) Au milieu de ces exagerations, il y avait quelque chose de vrai dans l'allégation de Vergniaux contre le ministre. Trente-deux jours s'écoulèrent entre le 14 septembre, où fut prononce le decret de réunion du Comtat à la France, et le 16 octobre, époque des massacres de la Glacière. Mais aussi par quelle insouciance, par quelle fatalité les commissaires chargés d'operer cette réunion ne furent-ils nommes que le 6 octobre, et ne reçurent-ils leurs commissions que le 11 ? On ne peut pas supposer que le ministre fût d'accord avec Verninac (*V.* ce nom). Peut-être un peu plus d'activité dans les bureaux du ministre aurait prévenu une grande effusion de sang. A—T.

(3) Ces derniers mots désignaient évidemment la reine.

rent plus que jamais à la guerre : ce n'était pas seulement l'espoir d'humilier, par des triomphes et des conquêtes, les puissances protectrices de la cause des Bourbons, qui inspirait ces pensées belliqueuses aux Girondins : ils se flattaient d'opérer une révolution dans les mœurs par le moyen de l'enthousiasme militaire. Ce fut le 20 avril que Louis XVI, dominé par ses nouveaux ministres, vint proposer à l'assemblée de déclarer la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. La Gironde était à l'apogée de sa puissance ; mais la Montagne avait une popularité qui s'accroissait chaque jour par les excès dont elle offrait l'appât à la multitude. Pour ne pas perdre tout crédit auprès des Jacobins, les Girondins étaient dans la nécessité de paraître approuver des crimes et des fureurs qui se trouvaient en opposition avec les principes de Vergniaux et de la plupart de ses collègues. Ce fut par cette lâche et inhabile politique que le 19 mars on le vit appuyer de tous les prestiges de son éloquence le décret d'amnistie demandé par le prêtre Bassal, en faveur des assassins d'Avignon. Vergniaux ne les défendit pas précisément, comme l'ont avancé quelques biographes; mais, ce qui était à peu près la même chose, il soutint qu'ils ne pouvaient être poursuivis, sans les plus grands dangers pour l'État, et que d'ailleurs il y aurait injustice à *punir ces malheureux*, en ménageant les individus du parti opposé. Toujours acharné à la poursuite des nobles et des prêtres, il soutint que c'étaient eux qu'il fallait accuser de ces attentats et de toutes les calamités qui désolaient la France. Les 9 et 23 avril il dénonça de nouveau les prêtres, et pressa le décret qui devait bientôt les condamner à la déportation. En appuyant de telles propositions de loi, Vergniaux et les Girondins étaient assurés d'avance que Louis XVI, prince religieux, ne les sanctionnerait pas ; mais c'était précisément parce qu'ils comptaient sur la résistance du monarque, qu'ils cherchaient à le mettre dans le cas d'user de la faible arme du *veto*, assurés qu'elle tournerait contre lui. De là cette série de mesures révolutionnaires, provoquées, réclamées sans cesse par les Girondins, et dont le but véritable était d'environner Louis XVI de périls, d'humiliations et d'embarras, afin de le forcer à abdiquer une couronne chancelante et avilie. Ils espéraient par là éviter le danger d'une attaque, à laquelle ils seraient contraints d'appeler les chefs sanguinaires d'une population dangereuse. Vergniaux, que, dès l'année 1791, on avait entendu provoquer la déchéance du monarque, suivit avec ardeur cette tactique, qui, par un effet tout contraire à ce qu'il en espérait, ne fit que hâter les journées du 20 juin, du 10 août et des 2 et 3 septembre. Le 29 mai, il vota pour le licenciement de la garde constitutionnelle du roi; et cette mesure fut décrétée après une discussion des plus orageuses, dans laquelle les révolutionnaires et les constitutionnels se renvoyèrent mille invectives et mille menaces. Après cette victoire, les Girondins, croyant n'avoir plus qu'à frapper un dernier coup pour renverser le trône privé de tous ses défenseurs, firent proposer, à l'insu du roi, par le ministre de la guerre Servan, dévoué à leur parti, la formation d'un camp de vingt mille hommes. Ils espéraient, par le moyen

de cette milice départementale, achever la révolution sans avoir besoin d'appeler la populace de Paris, dévouée aux Jacobins. Ce décret, vivement combattu par ceux-ci, fut adopté le 8 juin. Les gardes nationaux de Paris, indignés de ce qu'on admettait d'autres qu'eux-mêmes à la défense de leur ville, se prononcèrent contre cette mesure. Huit mille citoyens signèrent une pétition pour en demander la révocation. Vergniaux attaqua les pétitionnaires avec véhémence : il affecta de les couvrir de mépris, et représenta leur démarche comme ayant été dictée par la cour. Quelques jours après, le général La Fayette, qui commandait une armée sur la frontière, adressa à l'assemblée une lettre, dans laquelle il s'efforçait de la faire rougir des atteintes qu'elle avait portées à la constitution. Il parlait avec mépris et avec menace des Jacobins. La lecture de cette lettre répandit dans l'assemblée une sorte d'épouvante. Guadet s'efforça de détruire cette impression, en soutenant qu'elle n'était pas du général La Fayette. « Il n'y a, » dit-il, qu'un César ou un Crom» well qui ait pu l'écrire. » Ce système fut soutenu par Vergniaux. Toutefois les constitutionnels obtinrent, à une assez faible majorité, que la lettre fût renvoyée à l'examen des comités; mais elle ne contribua qu'à faire éclater l'insurrection du 20 juin, pour laquelle tout se disposait. Sous prétexte de présenter à l'assemblée une pétition, la populace la plus abjecte se présenta en armes à l'assemblée. Des députés constitutionnels, entre autres Ramond et Dumolard, s'indignèrent de ce qu'on affectait de voir des pétitionnaires paisibles dans un ramas de séditieux armés. Guadet et Vergniaux parurent s'offenser de pareils soupçons exprimés sur les intentions du peuple. Ce dernier convint que la manière dont se présentaient ces pétitionnaires était peu légale; mais il ajouta qu'il est des cas où la loi doit être violée. « C'est ainsi, observe un historien, que le parti de la Gironde obtint de l'assemblée législative qu'un rassemblement armé fût introduit dans son sein. L'année suivante, et presque à la même époque, une armée de pétitionnaires, composée en grande partie des mêmes hommes, vint demander à la Convention le supplice de Vergniaux, de Guadet et de tous les républicains les plus recommandables, et l'obtint. » Les séditieux, au nombre de plus de huit mille hommes et femmes, munis d'armes et d'instruments de toute espèce, défilèrent, tambour battant, dans la salle. Santerre marchait à leur tête, vomissant des injures contre les émigrés, contre les prêtres et contre le roi. Le rassemblement se porta ensuite aux Tuileries. Le palais du monarque fut forcé, la majesté royale méconnue. La vie du roi et de la reine parut menacée; mais les détails de cette scène affreuse ne peuvent trouver place ici (*V.* les art. Louis XVI, Marie-Antoinette, Péthion, etc.). Aucune catastrophe sanglante ne devait marquer cette journée, que, selon l'expression de Santerre, le peuple avait choisie pour avertir et non pour frapper. L'assemblée, au reste, nomma une commission pour se transporter aux Tuileries, et pour prévenir des malheurs que l'on commençait à craindre. Vergniaux était au nombre des commissaires, avec Isnard et Merlin de Thionville. Ils eurent beaucoup de peine à traverser la foule, et à pénétrer jusqu'au roi. Ils lui témoignèrent le dévoue-

ment de l'assemblée nationale. Cependant Vergniaux n'était pas sans inquiétude : il entendait quelques provocations sanguinaires. Il voulut parler ; on ne se montra point disposé à l'écouter. Il fut obligé de monter sur les épaules d'un homme pour se faire entendre. Sa harangue amena le peuple à une singulière réflexion : « Que venons-nous faire ici ? » dit cette populace stupide. Bientôt après, sur l'injonction du maire Péthion, le peuple se retira. Le 28 juin, lorsque M. de La Fayette vint à la barre demander, au nom de son armée, la punition des attentats commis contre le roi, jusque dans son palais, Vergniaux, appuyant une motion de Guadet, attaqua de nouveau le général avec une grande véhémence. Il le compara encore à Cromwell, à César passant le Rubicon. Le décret d'accusation proposé par les deux orateurs fut mis aux voix et rejeté à une grande majorité: mais le départ de M. de La Fayette rendit inutile ce triomphe passager du parti constitutionnel. Cependant les suites de la journée du 20 juin furent en tous points fatales au parti de la Gironde, qui avait ordonné ce mouvement. On peut même assigner à cette époque la fin de sa puissance réelle. La tourbe des Jacobins s'indignait d'avoir été appelée à une insurrection sans résultat, c'est-à-dire sans effusion de sang. Les chefs de la Montagne ne pouvaient pardonner aux Girondins d'avoir monté ce coup sans leur participation. L'intervalle qui s'écoula entre le 20 juin et le 10 août fut marqué par les sourdes intrigues de ces deux partis, dont chacun négociait avec la cour pour accabler ses adversaires. C'est alors que les trois chefs de la Gironde, Vergniaux, Guadet et Gensonné, firent faire au roi quelques ouvertures par l'intermédiaire d'un peintre nommé Boze. Ils offraient d'arrêter l'insurrection près d'éclater, si le monarque consentait à rappeler les trois ministres de leur choix, et s'il se résignait à tenir sous eux une conduite subordonnée et passive. Ces conditions étaient formellement exprimées dans un mémoire signé par ces trois députés : mais ceux qui les ont accusés d'avoir demandé des sommes considérables ont, sans aucun fondement, calomnié la mémoire de Vergniaux et de ses deux collègues, qui, sous le rapport du désintéressement, est inattaquable. On a remarqué qu'à l'époque où ces propositions furent faites les discours et les journaux des Girondins changèrent de couleur, et parurent empreints de doctrines que les constitutionnels n'eussent pas désavouées. Avant cette négociation, Vergniaux s'était surpassé lui-même par la violence de ses agressions contre la cour. Le 21 juillet, il avait fait voter une déclaration au roi, portant que le salut de la patrie exigeait la formation d'un nouveau ministère. Peu de jours après, il fit naître, avec une perfide adresse, la question de la déchéance du roi, dans un des discours les plus éloquents qu'il eût jamais prononcés. Après avoir fait l'énumération des atteintes qu'il accusait le monarque d'avoir portées à la constitution, il s'écria : « O roi, qui, sans doute, avez cru, avec le tyran Lysandre, qu'il fallait amuser les hommes par des serments, ainsi qu'on amuse les enfants par des hochets ; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour parvenir à la puissance qui vous servirait à les braver; la constitution, que pour

» qu'elle ne vous précipitât pas du » trône, où vous aviez besoin de » rester pour la détruire; la nation, » que pour assurer le succès de vos » perfidies en lui inspirant de la » confiance; pensez-vous nous abu- » ser aujourd'hui avec d'hypocri- » tes protestations? » L'orateur reproduisant, sous une nouvelle forme, les reproches qu'il avait déjà faits au monarque, terminait ainsi: « La constitution vous laissait- » elle le choix des ministres pour » notre bonheur ou pour notre ruine? » Vous fit-elle chef de l'armée pour » notre gloire ou pour notre honte? » Vous donna-t-elle enfin le droit de » sanction, une liste civile et tant » de grandes prérogatives, pour per- » dre constitutionnellement la cons- » titution et l'empire? Non, non, » homme que la générosité des Fran- » çais n'a pu émouvoir, homme que » le seul amour du despotisme a pu » rendre sensible, vous n'avez point » rempli le vœu de la constitution: elle » peut être renversée; mais vous ne » recueillerez point le fruit de votre » parjure.... Vous n'êtes plus rien » pour cette constitution que vous » avez si indignement violée, pour ce » peuple que vous avez si lâchement » trahi. » Aucune des invectives de Vergniaux ne resta sans réponse: M. Dumas surtout les repoussa avec beaucoup de talent et de véhémence; mais il ne put empêcher que la déchéance ne fût mise en question. L'assemblée paraissait suffisamment entraînée à prendre cette mesure décisive, lorsque les Girondins, à cause des négociations qu'ils avaient engagées avec la cour, laissèrent languir cette attaque. Ils la reprirent avec vigueur lorsqu'ils virent, à l'approche du 10 août, que les Jacobins se disposaient à une sanglante insurrection: ceux-ci espéraient qu'elle irait jusqu'au régicide: les Girondins desiraient borner la victoire à la déchéance du monarque. Ce fut Vergniaux qui, dans cette terrible journée, présida l'assemblée nationale: ce fut lui qui, lorsque le roi et sa famille vinrent chercher un asile au sein de la législature, adressa au monarque ces paroles sinistres: « L'assemblée nationale connaît tous » ses devoirs; elle regarde comme » un des plus chers le maintien de » toutes les autorités constituées. Elle » demeurera ferme à son poste: nous » saurons tous y mourir. » Bientôt le bruit se répand que les défenseurs du château, un instant victorieux, vont se porter contre l'assemblée: des coups de fusil viennent frapper les croisées de la salle: « Nous » sommes forcés, » s'écrient plusieurs députés. L'épouvante est à son comble: les uns veulent fuir, d'autres aller au-devant du danger: Vergniaux seul conserve quelque sang-froid: « En place, en place, s'écrie-t-il, » nous devons mourir à notre poste. » Mais le faible Louis XVI, en se laissant arracher l'ordre pour les Suisses de ne plus tirer, s'est arraché la victoire à lui-même. La populace entre dans la salle, demandant à grands cris la déchéance: Vergniaux, qui n'occupe plus le fauteuil, monte à la tribune, et au nom d'une commission extraordinaire dite des vingt-un, propose de décréter la suspension provisoire du pouvoir exécutif. La présence du roi lui inspira quelques paroles de commisération, qui plus tard devaient lui être reprochées comme un crime par les Montagnards: « Je viens, dit-il, vous » présenter une mesure bien rigou- » reuse; mais la douleur dont vous » êtes tous pénétrés m'assure que

» vous jugerez combien elle est né» cessaire au salut de la patrie. » Le décret était en douze articles : il fut adopté sans discussion. Après un considérant dans lequel, entre autres griefs calomnieux, on imputait à Louis XVI une guerre entreprise en son nom contre la constitution et contre l'indépendance nationale, les principaux articles portaient la formation d'une Convention nationale pour assurer la souveraineté du peuple, le règne de la liberté et de l'égalité ; la suspension provisoire du pouvoir exécutif ; la détention du monarque et de sa famille dans le château du Luxembourg. Le cinquième article annonçait le projet de décret sur la nomination du *gouverneur du prince royal ;* ce qui prouve que les Girondins, satisfaits d'avoir détruit le pouvoir de Louis XVI, ne voulaient pas immédiatement établir la république, comme ils s'en vantèrent après l'événement : il paraît qu'ils voulaient une régence dont ils auraient été les chefs (*Voy.* PÉTHION). Ils terminèrent cette longue et déplorable séance en formant un ministère de leur choix, et dans lequel furent compris Rolland, Servan et Clavière. Ils avaient l'air de s'assurer les fruits de la victoire : mais les véritables triomphateurs étaient les Jacobins et surtout les membres de cette redoutable Commune, qui s'était formée à l'hôtel-de-ville pendant que le sang coulait aux Tuileries. Le 11, les brigands de la veille cernaient l'assemblée et demandaient à grands cris la mort du roi, qui était toujours placé dans la loge du Logographe : à leurs clameurs répondaient les motions forcenées des Montagnards qui siégeaient dans l'assemblée. Vergniaux, qui présidait encore ce jour-là, ne put s'empêcher de s'écrier plusieurs fois avec une profonde douleur : « Grand Dieu ! » quels cannibales ! » Dès ce moment le parti des constitutionnels cessa d'exister : les Girondins essayèrent vainement de conserver quelque dignité à l'assemblée, et d'établir la puissance des lois ; vainement ils s'efforcèrent d'arrêter les usurpations de la Commune de Paris. Cette Gironde, qui avait si souvent entraîné l'assemblée contre son vœu, lorsqu'il s'agissait d'attaquer la cour, ne pouvait plus maintenant obtenir des mesures vigoureuses contre la Commune de Paris, que cette assemblée haïssait, mais qu'elle redoutait davantage. Déjà la Commune annonçait l'intention de proscrire le ministre Rolland, de faire poursuivre comme des traîtres Vergniaux, Guadet, Gensonné et Brissot. La majorité de l'assemblée était plongée dans la stupeur, et ses membres ne songeaient qu'à leurs propres périls. Vergniaux cependant s'honora par quelques motions courageuses. Les 23 et 26 août, il s'opposa à la déportation générale des prêtres non-assermentés. Il combattit également la formation d'un corps de *tyrannicides*, proposée par Jean de Bry. Dans la séance du 30, appuyé par Henri Larivière, il fit en vain le tableau des usurpations de la Commune : l'assemblée se contenta de faire à cette autorité illégale l'injonction d'être plus circonspecte sur les mandats d'amener. Cet acte, en avertissant la Commune qu'il était temps de frapper des coups décisifs, hâta les massacres de septembre. Vergniaux resta muet pendant ces affreuses journées. Au massacre des prisons de Paris succéda celui des prisons d'Orléans, où le ministre De Lessart trouva la mort. « Sans doute, » dit M. Lacretelle, c'est une atroce

» calomnie que d'imputer aux Girondins la moindre part à des meurtres dont ils avaient horreur; mais » quel profond repentir Brissot, Guadet et Vergniaux même, ne durent-» ils pas avoir de la cruelle activité avec laquelle ils avaient rempli » les prisons d'Orléans? » Le 16 septembre, profitant habilement de l'occasion que lui offrait une discussion ouverte sur la manière languissante dont se poursuivaient les travaux du camp de Paris, Vergniaux donna un libre cours à l'indignation que lui avaient inspirée les forfaits des septembriseurs. « Les proscriptions passées, s'écria-t-il, le bruit » des proscriptions futures, les troubles intérieurs, ces haines particulières, ces arrestations arbitraires, » ces violations de la propriété, enfin » cet oubli de toutes les lois, ont répandu la consternation et l'effroi. » L'homme de bien se cache, il fuit » avec horreur ces scènes de sang; » il est des hommes, au contraire, à-la-fois hypocrites et féroces, qui ne se montrent que dans » les calamités publiques, comme il » est des insectes malfaisants que la » terre ne produit que dans les orages. Ces hommes répandent sans » cesse les soupçons, les méfiances, » les jalousies, les haines, les vengeances; ils sont avides de sang: » dans leurs propos séditieux, ils » *aristocratisent* la vertu même, » pour acquérir le droit de la fouler » aux pieds; ils *démocratisent* le » crime, pour pouvoir s'en rassasier » sans avoir à redouter le glaive de » la justice, etc. » L'assemblée entendit avec enthousiasme ce discours, dont la haute éloquence empruntait une nouvelle force des honorables sentiments qui alors animaient l'orateur. Le parti girondin sembla se relever un instant. Dès le lendemain, le vol du garde-meuble fournit à Vergniaux un nouveau prétexte de tonner contre la Commune de Paris, dans un moment où elle pouvait disposer de sa vie. Il se surpassa lui-même, et produisit surtout un effet inexprimable, lorsqu'il en vint à ces paroles: « Les » Parisiens aveuglés osent se dire libres! Ah! ils ne sont plus esclaves, » il est vrai, des tyrans couronnés; » mais ils le sont des hommes les » plus vils, des plus détestables tyrans! Il est temps de briser ces » chaînes honteuses, d'écraser cette » nouvelle tyrannie! Il est temps » que ceux qui ont fait trembler les » hommes de bien tremblent à leur » tour! Je n'ignore pas qu'ils ont » des poignards à leurs ordres: eh! » dans la nuit du 2 septembre, n'ont-» ils pas voulu les diriger contre » plusieurs d'entre nous? Dans leurs » listes de proscription, n'ont-ils pas » désigné au peuple plusieurs d'entre nous comme des traîtres? Et » ma tête aussi est proscrite! La calomnie veut étouffer ma voix; » mais elle peut encore se faire entendre ici; et je vous en atteste, » jusqu'au coup qui me frappera de » mort elle tonnera de tout ce » qu'elle a de forces contre les crimes et les scélérats! » Vergniaux concluait en demandant que la Commune fût déclarée responsable de la vie des prisonniers; ce qui fut adopté. Cependant les élections avaient lieu pour la Convention: si les candidats montagnards eurent la majorité dans Paris, les Girondins obtinrent dans les départements un grand nombre de nominations. Vergniaux fut réélu par le département de la Gironde; et à la formation du bureau de la Convention, il fut nommé

secrétaire avec Brissot, Guadet, Condorcet, etc. Plus tard il fut élu membre du comité de constitution. Toute la faveur de la majorité parut d'abord se tourner vers les Girondins. Dès la première séance, la guerre éclata entre eux et les Montagnards; mais ces derniers eurent presque toujours l'avantage. Ce n'est pas que Vergniaux ne se fît encore remarquer par son éloquence entraînante; mais la position de la Gironde n'était plus la même : sous l'assemblée législative, son système était d'attaquer et de détruire; sous la Convention elle avait à défendre, à conserver; et cette tâche était plus difficile. Les rapports honorables sous lesquels Vergniaux se montra dans cette nouvelle carrière auraient sans doute fait oublier que, dans sa lutte précédente contre le trône, il avait été l'accusateur implacable et perfide de l'infortuné Louis XVI, si un dernier crime, celui du régicide, n'eût enfin répandu sur son nom une tache indélébile. Il importe de dire toute la vérité sur les Girondins : trop lâche pour arrêter les crimes des Jacobins qu'elle condamnait, cette faction voguait, pour ainsi dire, à la remorque de la Montagne, dans cette mer de sang qu'a fait couler la Convention. Aussi abusés dans leur politique qu'indécis dans leurs sentiments généreux, Vergniaux et ses collègues avaient commencé la révolution sans en prévoir les résultats; ils votèrent la mort du roi, avec le projet de le sauver. Plus francs, plus conséquents du moins étaient les Montagnards, qui, marchant droit à leur but, commettaient le crime avec audace, quelques-uns avec une farouche conviction, et sans remords peut-être. Mais les Girondins ont toujours marché sans ordre et sans plan, sans montrer jamais aucun courage d'action. Toute leur énergie était en paroles, qui n'avaient pour résultat que d'avertir leurs adversaires de se tenir en garde. Inhabiles à prévenir aucun des forfaits utiles aux Jacobins, les Girondins en ont assumé la complicité par les faux calculs d'une politique pusillanime : ils détestaient les excès; mais la peur les retenait dans la carrière du crime. En arrivant à la Convention, Vergniaux et ses amis avaient espéré vaincre leurs adversaires en popularité, par la proclamation de la république; le jacobin Collot-d'Herbois les prévint en la faisant décréter dès la première séance. Ce coup de parti déconcerta les Girondins; mais ils n'en furent que plus animés à saisir tous les prétextes d'attaquer Robespierre et ses complices. Dès le 25 septembre, le même Vergniaux, qui avait fait amnistier les assassins d'Avignon, poursuivit avec la plus grande énergie les égorgeurs de septembre, et surtout le sanguinaire Marat. Une profonde indignation prêta de nouvelles armes à son éloquence. Occupant la tribune après Marat, il parut en ressentir une honte que partageait toute l'assemblée : « Qu'il est » pénible pour moi, dit-il, de remplacer à cette tribune un homme » tout dégouttant de calomnies, de » fiel et de sang ! » Malgré tout l'effet que produisit le discours de Vergniaux, sa motion fut écartée par l'ordre du jour. La majorité de la Convention était toujours disposée à écouter les Girondins, elle les approuvait; mais rarement ils emportaient ses délibérations. On se défiait avec raison de leur force réelle; et eux-mêmes n'en auraient pu trouver que dans les décrets de cette as-

semblée. De là le rejet de la proposition faite par Buzot, et appuyée par Vergniaux, tendant à appeler autour de la Convention un corps chargé spécialement de sa garde, et composé de jeunes gens que les départements eussent choisis avec l'attention la plus sévère. Ce projet se discuta lentement : les Jacobins l'attaquèrent, et voici comment un historien, témoin de ces débats, résume cette discussion : « Paris est aujourd'hui » tranquille, disait Robespierre. — » Le sang versé au 2 septembre fu» me encore, répondait Vergniaux. » — Tout respecte l'autorité de la » Convention. — Vous, vous la dé» noncez chaque jour dans vos sédi» tieuses assemblées, dans vos feuil» les sanguinaires. — Le peuple de » Paris est calomnié par un tel dé» cret. — Il gémit comme nous sous » les assassins qui l'oppriment. — » Vous voulez créer une tyrannie. » — Nous voulons nous soustraire » à la vôtre. — Vous établissez une » garde prétorienne. — Mais vous, » vous commandez à une horde de » brigands. — La Convention est » gardée par l'amour du peuple. — » La Commune de Paris est entre elle » et le peuple. » Ce peu de paroles, extraites des discours des orateurs, fait assez connaître la situation respective des deux partis. Jusqu'aux débats fameux qui précédèrent le procès de Louis XVI, la Convention offrit chaque jour l'aspect d'une arène où les deux partis se disputaient avec fureur. Les plus petits objets comme les plus importants donnaient lieu à ces discussions orageuses. Il serait trop long de rappeler les circonstances qui inspirèrent quelques beaux discours à Vergniaux. On peut lui reprocher de n'avoir pas, malgré les fréquentes interpellations de Louvet, appuyé l'accusation de ce député contre Robespierre (29 octobre). Voici comment Louvet s'exprime, à ce sujet, dans ses Mémoires. « Salles, Bar» baroux, Buzot et moi, nous ne » cessions de dénoncer la faction » d'Orléans. Guadet, Péthion et » Vergniaux ne nous secondaient que » faiblement.... Digne et malheureux » Vergniaux, dit encore ce député, » pourquoi n'as-tu pas plus souvent » surmonté ton indolence naturelle? » et surtout pourquoi, lorsqu'ils en» vironnaient la représentation de » mille embûches mortelles, pour» quoi tes yeux ont-ils refusé de voir? » Après le 10 mars, ils se fermaient » encore ; ils ne se sont ouverts que » le 31 mai, hélas, et trop tard! » Il retrouva cependant son énergie pour appuyer la proposition de Salles (*V.* ce nom), qui demandait que le roi eût la faculté d'appeler au peuple du jugement à intervenir contre lui (31 décembre). Le discours que Vergniaux prononça en cette circonstance est sans contredit son chef-d'œuvre. Il fit d'autant plus d'impression, qu'il fut entièrement improvisé. A travers quelques concessions qu'exigeait l'esprit du temps, on y démêle l'intention évidente de sauver les jours du roi. Il était impossible de le défendre plus habilement dans la position où il se trouvait. Vergniaux annonçait les événements qui suivraient la mort de Louis, comme si le livre de cette terrible histoire eût été ouvert sous ses yeux. Jamais il n'avait déployé avec plus d'éclat ces images qui donnent à son éloquence un caractère tout particulier. Après avoir montré la guerre avec tous ses fléaux, épuisant la France, si la Convention, par la mort de Louis XVI, at-

tirait sur la patrie la vengeance des rois de l'Europe, il ajoutait : « Craignez qu'au milieu de ces triomphes, » la France ne ressemble à ces monuments fameux qui, dans l'Égypte, ont vaincu le temps : l'étranger » qui passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, qu'y » trouvera-t-il? des cendres inanimées et le silence des tombeaux! » Mais tout ce que le génie du Dante a pu concevoir de plus sombre semble au-dessous de la terrible image par laquelle Vergniaux terminait son admirable improvisation. S'adressant aux citoyens de Paris, qui, après avoir été les instruments de l'élévation de Robespierre, allaient devenir les esclaves et les victimes d'une poignée de brigands, il s'écriait : « Quelles seraient vos ressources? quelles mains essuieraient vos larmes et porteraient » des secours à vos familles désespérées? Iriez-vous trouver ces faux » amis, ces perfides flatteurs, qui » vous auraient précipités dans l'abîme? Ah! fuyez-les plutôt! redoutez leur réponse : je vais vous » l'apprendre. Vous leur demanderiez du pain : ils vous diraient : » *Allez dans les carrières disputer* » *à la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous* » *avons égorgées!* Ou : *Voulez-vous du sang? Prenez, en voici!* » *Du sang et des cadavres, nous* » *n'avons pas d'autre nourriture à* » *vous offrir!* » Quelques jours après, Vergniaux vota la mort de Louis XVI. Une faible et illusoire modification accompagnait ce vote. Il demandait, ainsi que l'avait fait le député Mailhe, que la Convention examinât, après le jugement, s'il n'était pas de l'intérêt public que l'exécution en fût différée; mais il déclarait son vote pour la mort indépendant de cette demande (4). Il présidait l'assemblée le jour de la condamnation, et ce fut lui qui prononça la sentence. Il le fit, il est vrai, d'une voix émue, et après avoir engagé ses collègues, au nom de l'humanité, à garder le plus profond silence. Il avait voté pour l'appel au peuple, il vota contre le sursis à l'exécution, dernier moyen qui eût pu produire le même résultat que l'appel au peuple. Cette lâcheté tardive ne put faire oublier aux Jacobins la courageuse harangue dans laquelle Vergniaux les avait démasqués. Aussitôt après le supplice de Louis XVI, ils mirent autant d'acharnement à poursuivre les Girondins, que ceux-ci en avaient mis, avant le 10 août, à poursuivre l'infortuné monarque. Vergniaux, durant cette lutte, sortit plus d'une fois de son apathie par des mouvements d'une éloquence sublime; mais ni lui, ni ses amis ne surent jamais agir. Le 10 mars, des pétitionnaires, excités par les Montagnards de l'assemblée, vinrent demander sa tête ainsi que celle de Gensonné et de Guadet. La veille, les Girondins auraient été assassinés sur leurs bancs par les brigands des tribunes, si, avertis à temps de ce complot, ils

(4) L'embarras qui règne dans la rédaction de son vote dénote une conscience troublée. « J'ai voté, disait-il, pour que le décret fût » soumis à la sanction du peuple. Dans mon opinion, les principes et les considérations politiques de l'intérêt le plus majeur en faisaient un » devoir à la Convention. La Convention nationale » en a décidé autrement. J'obéis : ma conscience » est acquittée. Il s'agit maintenant de statuer sur » la peine à infliger à Louis. J'ai déclaré hier que » je le reconnaissais coupable de conspiration contre la liberté et la sureté nationales. Il ne m'est » pas permis aujourd'hui d'hésiter sur la peine. La » loi parle! c'est la mort : mais en prononçant ce » mot terrible, inquiet sur le sort de ma patrie, » sur les dangers qui menacent même la liberté, » sur tout le sang qui peut être versé, j'exprime le » même vœu que Mailhe, etc. »

ne s'étaient abstenus de se rendre à la séance du soir. Trois jours après, Vergniaux dénonça cette conspiration à l'assemblée et obtint un décret portant nomination de douze membres pour défendre la Convention dans ses périls. C'est dans ce discours qu'il comparait la révolution à *Saturne dévorant successivement tous ses enfants.* C'est là encore qu'on trouve cette suite de belles images : « Un tyran de l'antiquité » avait un lit de fer sur lequel il » faisait étendre ses victimes, mutilant celles qui étaient plus grandes » que le lit, disloquant douloureusement celles qui l'étaient moins pour » leur faire atteindre le niveau. Ce » tyran aimait l'égalité, et voilà » celle des scélérats qui te déchirent (ô peuple) par leurs fureurs ! » L'égalité pour l'homme social n'est » que celle des droits ; on te la représente sous l'emblème de deux » tigres qui se déchirent; vois-la sous » l'emblème plus consolant de deux » frères qui s'embrassent ! Celle que » l'on veut te faire adopter, fille de » la haine et de la jalousie, est toujours armée de poignards. La vraie » égalité, fille de la nature, au lieu » de les diviser, unit les hommes » par les liens d'une fraternité universelle.... Ta liberté ! des monstres l'étouffent et offrent à ton culte » égaré la licence. La licence, comme » tous les faux dieux, a ses druides, » qui veulent la nourrir de victimes » humaines. . . . » Mais c'était en vain que Vergniaux avait pour la centième fois recommandé à la majorité de renoncer à cette faiblesse qui perd tous les gouvernements, pour s'armer de l'énergie qui les sauve. Ses efforts ne firent encore cette fois qu'accélérer les coups des Jacobins. Par décret rendu le 8 avril, la Convention, sur la proposition de Marat, ôte à ses membres le privilége de l'inviolabilité. Robespierre s'empresse de faire usage de l'arme que ce décret lui fournit contre les Girondins : il accuse Vergniaux, Guadet, Brissot, etc., comme complices de Dumouriez et d'Orléans. Vergniaux fit, à cette accusation, une réponse si vive et si lumineuse, que les tribunes elles-mêmes restèrent interdites et n'osèrent soutenir le dénonciateur. Quelques jours après, des pétitionnaires se présentent de nouveau à l'assemblée et demandent, au nom des sections de Paris, la proscription de vingt-deux députés, à la tête desquels se trouve Vergniaux. Cette pétition fut improuvée par la Convention; mais la Montagne n'en avait pas moins désigné ses ennemis à la fureur du peuple (20 avril). Dès ce moment, les vingt-deux députés ne virent plus passer un jour sans entendre leur proscription réclamée par de nouveaux pétitionnaires. Le parti girondin reçut le dernier coup dans la journée du 31 mai, où l'on vit les Jacobins des sections demander à la Convention la mise en accusation des vingt-deux, et la suppression de la commission des douze. Vergniaux, dans cette occasion, ne montra ni la même éloquence que Guadet, ni le même courage que Rabaud-Saint-Étienne. En présence des brigands qui assiégeaient toutes les parties de la salle, il proposa que tous les membres prêtassent le serment de mourir à leur poste. Cette insignifiante motion fut adoptée d'enthousiasme ; mais le serment fut à peine prêté, que, sous différents prétextes, une foule de députés quittèrent la salle. Cependant les adresses sanguinaires des sections et les motions des Montagnards se

succédaient sans interruption, aux applaudissements tumultueux des tribunes. Vergniaux demanda plusieurs fois, mais inutilement, qu'elles fussent évacuées. Lui-même sortit de la salle pour reconnaître les dispositions de la multitude. Il rentra, peu de temps après, avec un air de confiance, et annonça que, parmi les citoyens dont la Convention était entourée, le plus grand nombre se montrait plein de respect pour elle. Il proposa, au grand étonnement des deux partis, que l'assemblée décrétât que Paris avait bien mérité de la patrie. Les Jacobins accueillirent ce décret avec une insolente allégresse : mais rien ne put désarmer leur fureur. Le procureur de la Commune (L'Huillier) vint encore demander la proscription des vingt-deux. Valazé et Vergniaux s'opposèrent en vain à ce que l'assemblée délibérât sur cette pétition : en vain il sortit un instant de la salle avec plusieurs de ses amis, pour ne point prendre part à une telle délibération, et pour aller se mettre sous la protection de la force armée ; Robespierre, qui avait demandé la parole pour appuyer la pétition, n'était pas d'humeur, comme il le dit lui-même, à perdre ce jour *en vaines clameurs et en mesures insignifiantes*. Cependant son discours, qui se prolonge en phrases embarrassées, fatigue l'auditoire. « Concluez donc », s'écrie Vergniaux, qui venait de rentrer au milieu des vociférations des tribunes. Alors Robespierre reprenant, « Oui, » dit-il, et je vais conclure contre » vous ; » puis il demande que l'assemblée décrète d'accusation tous ceux qui ont été désignés par les pétitionnaires. La journée se termina sans qu'aucune mesure eût été prise contre les Girondins. Mais le 2 juin, une nouvelle insurrection arrache à la Convention un décret d'arrestation contre eux (*V.* COUTHON). Insouciant pour son existence comme il l'avait été pour les plus grands intérêts politiques, Vergniaux ne chercha point à fuir comme plusieurs de ses collègues (5); il fut d'abord détenu chez lui sous la garde d'un gendarme. Le 5 juin il adressa au Comité de salut public une lettre par laquelle il le pressait, dans les termes les plus énergiques, d'accélérer son rapport, et demandait la poursuite des auteurs des événements des 31 mai, 1er. et 2 juin. Il demeura plusieurs mois dans son domicile sous la surveillance de son garde, ayant même la permission de sortir avec lui. Un jour, cet homme lui témoignait ses inquiétudes sur la possibilité où il était de s'évader. Vergniaux répondit que s'il en avait l'intention, il le dédommagerait des pertes qu'il lui causerait ; « mais, ajouta-t-il, je ne veux » point m'échapper : si je l'avais

---

(5) Vergniaux ne fut point arrêté dans la salle de la Convention, comme on l'a dit (art. DUCOS). Voici, à ce sujet, quelques détails dont nous garantissons l'authenticité. Vergniaux, qui était célibataire, demeurait dans la rue de Clichy, avec Ducos et Boyer-Fonfrède ses collègues, et leurs jeunes et intéressantes épouses. Le 2 juin au soir, un Avignonais, qui, loin de partager les anciennes opinions de Vergniaux, avait personnellement à lui reprocher l'amnistie des assassins d'Avignon, mais qui estimait ses talents qu'il regardait comme une barrière à la tyrannie croissante de Robespierre, alla le trouver, lui offrit un asile dans son appartement, et l'y emmena presque de force. Vergniaux y passa la nuit. Il aurait pu y rester plus long-temps, sans crainte d'être découvert, puisqu'il n'y avait aucune liaison, aucune intimité connue entre lui et son hôte. Mais inquiet, irrésolu, taciturne, il était dans un état d'abattement et de consternation, indigne du grand caractère qu'il avait déployé en tant d'occasions ; et loin de rappeler l'audacieux tribun, l'éloquent orateur, il ne montrait que la pusillanimité d'un homme très-ordinaire. Le lendemain, il voulut absolument retourner chez ses deux amis, qui n'avaient pas encore été compris dans le décret d'accusation. L'Avignonais, un peu revenu de la haute opinion qu'il avait conçue du personnage, insista faiblement pour le retenir, et le fit reconduire par son fils dans la rue de Clichy, où il fut arrêté le lendemain ; c'est le fils de l'Avignonais lui-même qui rédige aujourd'hui cette note, et qui en atteste la vérité. A—T.

» voulu, j'en aurais trouvé dix fois » le moyen. » Drouet et Couthon, dans la séance du 8 juillet, présentèrent cette réponse comme une tentative de séduction envers le gendarme, et demandèrent que Vergniaux fût déclaré traître à la patrie; mais cette proposition fut rejetée. Le même jour, Saint-Just, au nom du Comité de salut public, avait lu un rapport, par lequel il concluait à la mise en accusation de Vergniaux, de Gensonné et de Guadet. Il est curieux de voir en quels termes et pour quels motifs on les accusait de royalisme. Le grand crime de Vergniaux était de n'avoir fait suspendre le roi, au 10 août, que pour le soustraire à la fureur populaire. Saint-Just lui reprochait surtout la douleur qu'il avait manifestée dans son maintien et dans ses paroles, en prononçant cette suspension. « Vergniaux, qui tenait ce » langage, ajoutait le rapporteur, a-t- » il deux cœurs? l'un qui s'afflige de » l'abaissement du trône, l'autre qui » est l'ami de la république? » Quelques jours après, cette discussion ayant été reprise (15 juillet), Billaud-Varennes prononça, contre les Girondins, un long discours, qu'on peut regarder comme un nouvel acte d'accusation. Il insistait principalement sur les négociations qu'ils avaient entamées avec la cour. « Ce » qui démontre leur *royalisme invétéré*, dit-il, c'est la proposition » faite le 10 août, par Vergniaux, » d'envoyer à Louis XVI une dé- » putation, d'abord de soixante » membres, puis de deux cents. » Au milieu de déclamations absurdes ou furibondes, on trouve cependant ce passage, qui caractérise assez bien la politique indécise des Girondins, et particulièrement de Vergniaux : « Telle est la fausseté de ces hom- » mes, qu'après avoir employé tou- » tes les ressources de l'éloquence » pour soustraire Louis le *dernier* à » l'échafaud, ils ont eux-mêmes voté » la plupart pour son supplice. . . . » Vergniaux oublie ses peintures dé- » goûtantes de proscriptions et de » cadavres entassés dans des fossés, » pour y précipiter le tyran de sa » propre main. . . . . » Cependant Vergniaux avait été incarcéré avec Brissot dans le palais du Luxembourg, au grand scandale des Jacobins, qui auraient voulu qu'ils fussent jetés dans un cachot, et qui prétendaient que, dans cette superbe prison, ils se *reposaient et jouissaient presque du fruit de leurs crimes* (6). Malgré les réclamations continuelles des Montagnards, le procès des Girondins, qu'on avait retardé jusqu'à l'organisation du nouveau tribunal révolutionnaire, ne commença qu'après le procès de la reine. Les Montagnards gardaient Vergniaux et ses collègues comme otages, jusqu'à ce que les mouvements contre-révolutionnaires de Lyon, de Toulon et de Bordeaux fussent apaisés. Enfin leur acte d'accusation, rédigé par Amar, fut présenté, le 25 octobre, à la Convention. Cette pièce offre encore des détails bien remarquables. Là se renouvelle à chaque paragraphe l'accusation de *royalisme*; c'est surtout la présidence du 10 août, qui fournit les principaux griefs contre Vergniaux; son émotion à la vue du roi captif, son opposition à ce que les membres des assemblées constituante et législative fussent exclus de la Convention, les registres de la liste civile déposés sur

(6) Ce propos atroce fut tenu à la société des Jacobins.

le bureau, la déchéance définitive du roi, prononcée au lieu de sa suspension; on l'accusait encore d'avoir parlé en faveur de Dumouriez; d'avoir, ainsi que les autres Girondins, fait battre les soldats de la république par Valence, et massacrer les républicains dans la Vendée. On lui reprochait, à lui particulièrement, de s'être déchaîné à la tribune contre Paris; d'avoir annoncé que les départements feraient scission avec cette capitale; d'avoir professé la doctrine du fédéralisme, en déclarant que les députés n'étaient que les ambassadeurs de leurs départements, etc. Le procès des Girondins commença le 25 octobre. Les accusés se défendirent avec autant d'habileté que d'énergie. Vergniaux, surtout, prenait, en répondant à ses accusateurs, un ton d'indifférence dédaigneuse, qui fit la plus profonde impression sur l'auditoire. Lorsque, dans sa déposition, Fabre d'Églantine imputa aux Girondins le vol du garde-meuble, il s'écria: « Je ne me » crois pas réduit à l'humiliation de » me justifier d'un vol. » Interpellé sur quelques lettres qu'il avait écrites à Bordeaux: « Depuis mon arresta- » tion, répondit-il, j'ai écrit plu- » sieurs lettres: dire que, dans ces » lettres, je fis l'éloge de la journée » du 31 mai, serait une lâcheté; et » pour sauver ma vie, je n'en ferai » point. Je n'ai pas voulu soulever » mon pays en ma faveur; j'ai fait » le sacrifice de ma personne. » Cet intérêt général qu'excita Vergniaux ne laissait pas que d'alarmer les Jacobins. On en voit la preuve dans ces paroles qu'Hébert prononça, le 27 octobre, à la société des Jacobins, en parlant des autres Girondins: « Ceux- » là n'en peuvent échapper; mais » il n'en est pas de même d'un phé- » nix qu'on veut faire renaître de ses » cendres: c'est Vergniaux. Déjà » plusieurs dames aimables s'inté- » ressent à lui, publient qu'il se dé- » fend comme un ange, et qu'il op- » pose de bonnes raisons à ses accu- » sateurs (7). » Vergniaux et ses collègues avaient tellement effrayé l'odieux tribunal par l'énergie de leurs réponses, qu'il eut la lâcheté de s'en plaindre à la Convention; et sur la proposition de Billaud-Varennes, cette assemblée décréta qu'ils seraient jugés révolutionnairement. Dans la même séance, une députation de la société des Jacobins était venue demander que les jurés du tribunal révolutionnaire pussent, pendant le procès, déclarer être assez éclairés, et par suite clore les débats. Osselin avait converti cette demande en une motion qui fut adoptée. En conséquence, le 30 octobre, les débats furent fermés, et la sentence de mort prononcée. Tandis que Valazé se perçait d'un poignard, les autres condamnés firent entendre les cris de *vive la république!* Les juges, effrayés, quittèrent précipitamment leurs siéges. On ramena les accusés en prison: ils furent exécutés le lendemain. Vergniaux s'était muni d'un poison sûr; il refusa de s'en servir, pour accompagner son jeune ami Ducos à l'échafaud.

---

(7) Les débats ne révélèrent aucune circonstance nouvelle sur la direction secrète de la politique des Girondins. Aucun d'eux ne nia la négociation entamée avec la cour, par l'entremise du peintre Boze. Les dépositions établirent que, durant l'assemblée législative, Guadet, Gensonné et Brissot allaient, avant l'ouverture de la séance, se concerter chez Vergniaux. Un fait assez singulier qui fut déposé par le témoin Desfieux, infâme jacobin de Bordeaux, c'est que, dans une fête brillante donnée chez Talma, les Girondins avaient voulu assassiner Marat, qui avait osé s'y présenter sans être invité. Vergniaux repoussa cette calomnie; mais il ajouta que l'impression d'horreur qu'avait répandue dans cette réunion l'arrivée subite de ce monstre, avait causé une grande inquiétude aux femmes.

C'est ainsi qu'il termina, le 31 octobre 1793, sa brillante, mais orageuse carrière, à l'âge de trente-cinq ans. Doué de l'éloquence du tribun, il était dépourvu des connaissances du publiciste et des vues de l'homme d'état. Son cœur n'était point fait pour le crime; mais, comme tous les caractères faibles qui ont l'ambition de la puissance, il s'était laissé entraîner à des attentats politiques qu'il voulut ensuite et ne put pas réparer. Il passait pour faire des vers très-agréablement (8). D—R—R.

VERGY (ANTOINE DE), comte de Dammartin, s'attacha à Jean-Sans-Peur (*Voy.* ce nom), duc de Bourgogne, et fut blessé en 1419, lors de l'assassinat de ce prince, qu'il accompagnait à l'entrevue de Montereau-fault-Yonne. Il suivit le parti des Anglais contre le Dauphin, et fut créé maréchal de France par le roi d'Angleterre, qui, pendant la maladie de Charles VI, prenait le titre de régent du royaume. Il devint ensuite capitaine-général de la Bourgogne et du Charolais, et chevalier de la Toison-d'Or. En 1423, il défit les troupes de Charles VII, à Crevant près d'Auxerre, et se trouva, en 1432, à la bataille de Bulgneville, où René d'Anjou (*Voy.* ce nom) succomba et fut fait prisonnier par Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, son compétiteur, dont Vergy avait embrassé la cause. Il mourut en 1439, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois. — Guillaume DE VERGY, sénéchal de Bourgogne, mort après l'an 1272, était l'époux de Laure, fille de Mathieu Ier., duc de Lorraine. Cette dame, supposée veuve avant même qu'elle fût mariée, est l'héroïne du roman de la *Comtesse de Vergy*, dont l'auteur (*Voy.* Adrien de VIGNACOURT) place les aventures à la cour d'Eudes III, duc de Bourgogne, qui avait épousé, en 1199, Alix de Vergy, morte en 1251. P—RT.

VERGY (ANTOINE DE), archevêque de Besançon, était de la même famille que les précédents, l'une des plus illustres du comté de Bourgogne (1). Conduit, dans son enfance, en Espagne, il y fut placé près de l'archiduc Charles (2), et sut se concilier la faveur de ce prince, qui depuis tenta de le rappeler à sa cour, par l'offre des plus brillants emplois. Il n'avait que quatorze ans, quand il fut postulé par le chapitre de Besançon, le 10 octobre 1502; et en attendant qu'il eût atteint l'âge fixé par les canons, le haut-doyen fut chargé de l'administration du diocèse. Il fit son entrée solennelle à Besançon, en 1513, et reçut l'onction épiscopale le jour de la Pentecôte, 1517. Dès qu'il eut pris possession de son siége, il s'occupa de défendre les priviléges de son église, attaqués en même temps et par les citoyens de la ville et par le parlement de la province. Les gouverneurs de Besançon ayant refusé de

(8) La société d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges ayant proposé pour sujet de prix d'éloquence l'éloge de Vergniaux, la médaille d'or fut donnée, le 24 mai 1809, à M. Gédéon Genty-de-Laborderie, alors étudiant à l'école de droit de Poitiers. Son ouvrage a été imprimé à Limoges, chez Dalesmes. Il n'existe point de collection des discours de Vergniaux. On en trouve quelques-uns dans le *Choix de rapports*, *opinions et discours prononcés à la tribune nationale*, etc., première série, Paris, 1818-1825, 24 volumes in-8°., y compris la table. A. B—T.

(1) La *Généalogie* de cette illustre maison a été publiée par Duchesne (*V.* ce nom), in-fol. Elle a fourni un cardinal, plusieurs prélats, un maréchal de France (*Voy.* l'art. précédent), des gouverneurs de Bourgogne, six chevaliers de la Toison d'Or, etc. Elle s'est éteinte en 1602, par la mort de Claude de Vergy, gouverneur et capitaine-général du comté de Bourgogne.

(2) Depuis Charles-Quint.

reconnaître l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques, l'archevêque mit la ville en interdit, et se retira dans son château de Gy, où il tint, en 1520, un synode dont les *statuts* ont été publiés. En 1529, il choisit pour coadjuteur Pierre de La Baume (*Voy.* ce nom), que les protestants avaient forcé d'abandonner le siége épiscopal de Genève ; et avec l'aide de ce prélat, il réussit à arrêter les progrès de l'hérésie dans son diocèse. Le parlement de Dole s'étant élevé contre l'abus que les tribunaux ecclésiastiques faisaient de l'excommunication (3), l'archevêque dénonça le premier président Hugues de Marmier, dans les termes les plus violents, et fit parvenir sa plainte à l'empereur, alors à Tolède. Charles-Quint approuvait la conduite de son parlement : mais, par suite de son affection pour Antoine de Vergy, il tenta des moyens de conciliation. Des commissaires furent nommés de part et d'autre ; leurs prétentions réciproques éloignèrent tout rapprochement ; et ce ne fut qu'après la mort de l'archevêque et de Pierre de La Baume, que cette grande querelle fut terminée par un concordat du 12 août 1558, inséré dans les ordonnances du comté de Bourgogne, liv. vi, ch. 6 (*V.* J. Petremand). Ant. de Vergy était mort le 29 décembre 1541, laissant la réputation d'un prélat plein de zèle et très-charitable. Son épitaphe, que l'on voyait dans l'église Saint-Étienne, le qualifie : *Remedium pauperum.* W—s.

VERHEYDEN (François-Pierre), peintre et sculpteur, naquit à la Haye en 1657. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut placé chez Jacques Nomans, sculpteur et architecte du roi Guillaume III, qui se plut à cultiver les rares dispositions que cet enfant montrait pour le dessin. Il ne tarda pas à se distinguer comme sculpteur ; et, en 1671, il modela une partie des figures et des ornements destinés aux arcs de triomphe qu'érigea la ville de la Haye pour célébrer l'entrée du roi Guillaume dans ses murs. Il fut ensuite chargé, avec le sculpteur Lecoq et un grand nombre de peintres, de l'embellissement de la maison royale de Breda. Les relations continuelles qu'il avait avec ces peintres lui firent naître l'idée de s'essayer dans leur art : après avoir quelque temps travaillé en secret, il leur communiqua ses ouvrages, qui excitèrent leur admiration. Verheyden laissa alors le ciseau pour s'adonner exclusivement à la peinture. On le blâma de vouloir exercer, à l'âge de quarante ans, un art qu'il n'avait jamais cultivé, et d'en abandonner un dans lequel il avait obtenu de véritables succès. Sans se laisser détourner par ces reproches, il se mit à copier les plus belles productions de Sneyders et d'Hondekœter ; puis, se livrant à son propre talent, il surprit tous les artistes en exécutant et en composant lui-même des tableaux d'une vaste dimension, représentant des chasses au cerf, au sanglier, animées par une multi-

(3) Les deux prelats, dit Ferdinand Lampinet, entrèrent en grands demêlés avec le parlement de Dole, au sujet de leurs justices ecclésiastiques, dont ces prelats voulaient que les jugements s'exécutassent, sous peine d'excommunication ; à quoi le parlement s'opposait, remontrant que l'excommunication, qui nous prive de la communion des fidèles et de l'usage des sacrements, est la plus grande de toutes les peines ; et néanmoins, qu'on l'encourait pour une somme de trois livres, et encore moindre, quand après une sentence de l'officialite l'on n'en avait pas fait le paiement : d'où suivaient de si grands abus dans cette province, que l'on y avait vu, dans le même temps, quarante mille excommuniés ; et dans les villages, des femmes portant le gonfanon dans la procession, parce que tous les hommes se trouvaient excommuniés pour des affaires de néant. *Bibl. séquan.* Mss., in-4o., II, fol. 92, verso. Dunod ne s'explique pas aussi clairement, dans son *Histoire ecclésiastique de Besançon.*

tude de chiens, et rendues avec un feu extraordinaire. Il ne réussit pas moins à peindre les volatiles, dans la manière d'Hondekœter. Peu de peintres ont su rendre avec autant de vérité et de légèreté les poils et les plumes des animaux, ainsi que leurs habitudes, leurs allures et leurs mouvements; et l'on ne peut douter qu'il n'eût surpassé les peintres les plus habiles en ce genre, s'il fût entré plus tôt dans la carrière. A ce mérite il joint celui, non moins grand, d'une bonne couleur et d'une parfaite harmonie. Il mourut à la Haye, le 23 septembre 1711, laissant, d'un premier mariage, six enfants, dont l'aîné, peintre et sculpteur, mourut cinq jours après son père, et dont le plus jeune, nommé Mathieu, exerça la peinture avec succès. P—s.

VERHEYEN (Philippe), l'un des plus célèbres anatomistes de son siècle, naquit en 1648 dans le Brabant, et travailla jusqu'à l'âge de vingt-deux ans avec son père qui était laboureur. Le curé du lieu, remarquant en lui d'heureuses dispositions pour les sciences, l'engagea à commencer ses études. Verheyen s'y livra avec tant d'ardeur, qu'en 1677 il était en théologie, se disposant à embrasser l'état ecclésiastique. Mais une inflammation qui survint à une de ses jambes ayant forcé les médecins à l'amputer, il se vit par là exclu de l'état auquel il aspirait, et s'appliqua à l'étude de la médecine, où il eut des succès si remarquables, qu'en 1689 il obtint à l'université de Louvain la chaire d'anatomie, à laquelle on joignit, en 1693, celle de chirurgie. Il mourut, dans ces fonctions, le 28 janvier 1710. Ses principaux ouvrages sont : I. *Compendii theoriæ practicæ pars 1 et 2, quarum illa præcipuos affectus capitis, hæc thoracis breviter explicat*, Louvain, 1683, in-8°. II. *Corporis humani anatomia, in quâ tam veterum quàm recentiorum anatomicorum inventa methodo novâ describuntur, ac tabulis æneis repræsentantur*, Louvain, 1693, in-4°.; seconde édition, avec de nouvelles observations et figures, Bruxelles, 1710, in-4°.; 3e. édit., Amsterdam, 1731. Ce Manuel d'anatomie, classique dans son temps, eut un grand succès. On y trouve les opinions des anciens et les découvertes des modernes, expliquées avec plus de soin que n'avaient fait ses prédécesseurs. Le style est clair et parfois élégant. Ce livre, traduit en allemand, et publié à Königsberg, 1741, in-8°., a long-temps servi de manuel pour les commençants dans les universités d'Allemagne. Néanmoins il a été l'objet de plusieurs critiques souvent fondées; mais Haller y a loué l'exactitude de la plupart des descriptions. III. *Supplementum anatomicum, sive anatomiæ corporis humani liber secundus, in quo partium solidarum libro primo descriptarum usus et munia explicantur. Accedit descriptio anatomica partium fœtûs et recenter nato propriarum. Item controversia de foramine ovali inter auctorem et D. Mery*, Bruxelles, 1710, in-4°. Ces trois ouvrages ont été réimprimés à Naples, 1717, in-4°. IV. *Vera historia de horrendo sanguinis fluxu ex oculis, naribus, auribus et ore R. P. Joan. B. Onraet, Soc. Jesu, et de miraculosâ ejusdem sanatione per intercessionem S. Francisci Xaverii, cum annotationibus brevique discursu de essentiâ miraculi et de cultu sanctorum*, Louvain, 1708, in-12. *Voy.* l'Éloge de

Verheyen dans le *Journal des savants*, année 1710, p. 109. Z.

VERHOEK (PIERRE), peintre et poète hollandais, à peu près également médiocre dans ces deux arts (*ut pictura poesis*), naquit à Bodegrave le 4 septembre 1633, et passa la plus grande partie de sa vie à Amsterdam, où il mourut le 20 septembre 1702. Brouerius Van Niedek a publié le Recueil de ses *Poésies*, en 1 vol. in-4°., Amsterdam, 1726. Dans le nombre on distingue sa tragédie de *Charles le Téméraire*. M—ON.

VERINE, impératrice d'Orient, femme de Léon Ier., était sœur de Basilisque, dont l'ambition séditieuse remplit de troubles le règne de Zénon. Verine parut, sous celui de Léon, uniquement occupée de ses devoirs; mais après la mort de son époux, elle sortit tout-à-coup de ce rôle honorable, conspira contre son gendre Zénon, après l'avoir appuyé de tous ses efforts pour lui ouvrir le chemin du trône; dévoila ses vices et sa faiblesse, et enfin le força de prendre la fuite: mais elle n'avait causé tant de désordres que pour faire couronner Patrice, son amant; et ce fut avec une extrême fureur qu'elle se vit trompée dans ses espérances. Basilisque, son frère, fut couronné. Elle servit alors secrétement Zénon, qui parvint à remonter sur le trône, mais qui, fatigué de ses intrigues, la fit enfermer dans le château de Papyre en Isaurie, où elle mourut en 484. Ariadne, sa fille, mariée à Zénon, fut presque toujours complice de ses fureurs et de ses intrigues. L-S-E.

VERINO (UGOLIN), poète latin, né à Florence en 1442, a composé divers ouvrages médiocres, quoique, au témoignage d'Ange Politien, il fût un des littérateurs les plus instruits de son temps. Ces ouvrages sont: les *Expéditions de Charlemagne*, la *Prise de Grenade*, une *Sylve* en l'honneur de Philippe Benita, et trois Livres à la louange de sa patrie: *De illustratione Florentiæ*, 1483, in-4°. Ce dernier ouvrage est le plus estimé. L'auteur mourut, en 1505, âgé de soixante-trois ans. — VERINO (Michel), son fils, que quelques biographes font naître aussi à Florence, et mourir en 1514, c'est-à-dire neuf ans après la mort de son père, naquit réellement dans l'une des îles Baléares, à Minorque, et fut amené fort jeune à Rome, où son père faisait de fréquents voyages. Son éducation y fut confiée à Paul Saxe, de Ronciglione, bon grammairien et excellent rhéteur, auquel il dédia depuis les prémices de sa muse latine, ses *Distiques moraux*, où il a su renfermer les plus belles sentences des philosophes de l'antiquité, et particulièrement celles de Salomon. Il se montra tellement supérieur à tous ses condisciples, par les agréments de son esprit et la force de son génie, que, s'il eût fourni une longue carrière, il aurait peut-être égalé la renommée des meilleurs poètes latins. Son caractère était mélancolique, sa prononciation difficile; et il était naturellement silencieux. Il eut pour amis Dino, Ridolfi, Pierre et Simon Canisiani, avec lesquels il entretint des correspondances, et dont il fait souvent mention dans ses Distiques. Il paraît qu'il se voua, dès l'adolescence, à une virginité perpétuelle; et l'on rapporte qu'étant tombé dangereusement malade, les médecins lui conseillèrent de se marier s'il voulait recouvrer la santé; mais il refusa de suivre leur avis, et mourut à l'âge de dix-neuf ans, sacrifiant ainsi son existence à l'amour de

la chasteté. Presque tous les poètes ses contemporains déplorèrent sa fin précoce. Ivarra lui fait dire :

Ter senos Lachesi rapior puer altus in annos,
Dùm Veneris fugio, quam mala ferret, opem.

Geraldino (Ant.) l'appelle *Decus immortale pudoris*. Le distique suivant, de Bern. Michelotti, prouve que, loin de survivre à son père, comme on l'a prétendu, celui-ci, au contraire, eut à pleurer sa mort :

Ne fle! vivo; fruor tandem, pater optime, veris
Deliciis: cœlo, posteritate, Deo.

Nous citerons encore le témoignage d'Ange Politien, intime ami de son père Ugolin, qui, dans huit vers, a renfermé l'histoire de sa vie et celle de ses ouvrages :

VERINUS *Michael florentibus occidit annis :*
Moribus ambiguum major an ingenio.
Disticha composuit docto miranda parenti,
Quæ claudunt gyro grandia sensa brevi.
Sola Venus poterat lento succurrere morbo;
Ne se pollueret, maluit ille mori.
Hic jacet, heu! patri dolor, et decus; indè juventus
Exemplum; vates materiam capiant.

La versification de Michel Verino est facile et élégante. Ses Distiques (*Disticha ethica*), au nombre de trois cent vingt-sept, ont été imprimés en France, traduits en vers français et en prose. L'édition la plus complète et la plus correcte est celle d'Ant.-Aug. Renouard, dans son Recueil intitulé : *Carmina ethica, ex diversis auctoribus*, Paris, 1795, gr. in-18. M-G-R.

VERJUS (LOUIS DE), comte de Crécy, habile négociateur, naquit à Paris, en 1629, d'un conseiller au parlement. Pendant les guerres de la Fronde, il entra dans les vues du cardinal de Retz, auquel il se montra fort dévoué. Plus tard, il obtint la charge de secrétaire du cabinet du roi. Louis XIV, ayant deviné sa capacité pour les affaires, lui confia une mission en Portugal. Avec l'autorisation de son souverain, il accepta la place de secrétaire des commandements de la reine Isabelle de Savoie; et il la remplissait encore en 1668. Rappelé en France l'année suivante, il fut envoyé sur-le-champ en Allemagne, pour traiter avec les princes opposés à la maison d'Autriche. Il eut des démêlés très-vifs avec le baron de Lisola, ambassadeur de cette puissance; mais, suivant Bayle, personne ne répondit d'une manière plus piquante à ce redoutable adversaire (*Voyez* LISOLA). En 1679, il fut nommé plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne, où il montra beaucoup de dextérité et de ressources dans l'esprit. Il concourut, en 1697, au traité de Riswyck, qui rendit la paix à l'Europe, déchirée depuis dix ans par une guerre sanglante et générale. Cette paix, tant desirée, fut reçue à Paris comme l'aurait été la nouvelle d'un affront à l'orgueil national. Les mécontents, n'osant pas s'en prendre au roi, firent retomber leur mauvaise humeur sur Verjus et ses collègues. « Ils n'osaient, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), se montrer ni à la cour ni à la ville : on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils eussent fait un seul pas qui n'eût été dirigé par le souverain. » Ce traité, tant blâmé par les politiques, prépara cependant la succession d'un fils de France à la monarchie espagnole. Dans le tumulte des affaires, Verjus n'avait pas cessé de cultiver les lettres. Versé dans l'histoire et le droit public, il écrivait avec élégance et politesse. Il remplaça l'abbé Cassagnes à l'académie française, en 1679; et ce choix reçut l'approbation publique. Verjus mourut, le 13 décembre 1709, à l'âge de quatre-vingts ans. On lui attribue : *Réfutation d'un libelle adressé à*

M. le prince d'Osnabruck, sur une lettre qu'on suppose faussement lui avoir été écrite par Verjus, Paris, 1674, in-12. C'est une réponse à la *Sauce au verjus* de Lisola; — quelques Pièces dans les *Recueils du temps*. Le P. Verjus, son frère, dont l'article suit, peut y avoir eu quelque part. L'*Éloge* du comte de Crécy, par d'Alembert, se trouve dans le tome II, 383-90, de l'*Histoire des membres de l'académie française*. On a le portrait de ce négociateur, grand in-fol., gravé par Ant. Masson. W—s.

VERJUS (l'abbé DE), frère du précédent, né vers 1631, annonça dès sa plus tendre enfance du goût pour les lettres; à l'âge de six ans l'étude avait plus de charmes pour lui que tous les plaisirs de son âge. Il apprit les principes de la langue latine, au collége des Jésuites, avec une rare facilité. Son ardeur pour le travail fut telle que sa santé en souffrit. On attribua à ses veilles une fluxion sur le genou, qui le força pendant deux ans de renoncer à ses classes. Il les reprit à treize ans, et en même temps s'adonna à la langue grecque. Il étudia ensuite la théologie, fut reçu docteur en Sorbonne, et ne cessa de chercher à s'instruire. Les pères grecs et latins devinrent ses lectures habituelles, sans qu'il négligeât pour cela les auteurs profanes, philosophes ou poètes. Il ne lisait rien sans en faire des analyses ou des extraits. Il s'exerça aussi dans la composition, soit en vers, soit en prose; il paraît que sa correspondance était très-étendue. L. Holsténius, le P. Wadding recherchaient des lettres latines que Verjus avait écrites à Rome vers 1656. Jeune encore il avait obtenu des succès dans la chaire; mais sa santé ne fut jamais bonne. Il souffrait depuis long-temps lorsqu'il mourut en 1663, âgé de trente-trois ans. On a de lui: *Panégyriques de M. Verjus*, 1664, in-4°., contenant les Panégyriques de la *Sainte Vierge*, de la *Croix*, de la *Vie religieuse*, des *Saints* pour la fête de la Toussaint, de *saint Augustin*, de la *Profession religieuse*, de *saint Matthieu*, de *saint Paul*; un *Discours pour la vesture d'une religieuse*, un *Discours sur l'humilité*, une pièce latine en prose, intitulée: *Divo Ludovico Panegyricus*, et une autre ayant pour titre: *De regiorum theologorum in regem christianissimum officiis oratio* (1). L'éditeur du volume fut François Verjus, prêtre de l'Oratoire, puis évêque de Grasse, qui mourut en 1710. C'était le frère de l'auteur, auquel le privilége du roi donne les titres d'abbé, conseiller et aumônier du roi. Une longue préface contient de grands détails sur différents travaux entrepris par l'abbé Verjus; on y annonce (page 27) que quelqu'un se proposait de donner un Recueil de ses *Lettres*. A. B—T.

VERJUS (Le P. ANTOINE), frère des précédents, et le premier directeur des missions françaises dans les Indes-Orientales, naquit à Paris le 24 janvier 1632. Dès qu'il eut terminé ses études, il embrassa la règle de saint Ignace, et fut envoyé par ses supérieurs en Bretagne, où il professa les humanités dans différents colléges. Sa politesse et son goût pour les lettres l'avaient déjà fait connaître, et il était en correspondance avec les littérateurs

(1) Outre ces deux morceaux en l'honneur de Louis XIV, l'abbé Verjus avait composé un autre panégyrique ou apologie du même roi. S'il ne fut pas imprimé en 1664, il faut s'en prendre, dit l'éditeur, à *l'aversion du monarque pour la flatterie et à sa modestie*.

les plus distingués. Ménage cite avec éloge une lettre que le P. Verjus lui écrivit de Quimper, pour le remercier de son Recueil de poésies (Voy. *Menagiana*, III, 129). Dédaignant tous les avantages qu'il pouvait espérer en France, le P. Verjus nourrissait le desir de se consacrer aux missions étrangères, et il ne cessait de demander à ses supérieurs la permission de passer aux Indes. Mais le comte de Crécy, son frère, combattit cette résolution avec tant de force et par de si bonnes raisons, qu'il fut contraint d'y renoncer. En 1672, il accompagna son frère en Allemagne, par ordre du roi, et se chargea, pour le soulager, de rédiger plusieurs manifestes français et latins, en faveur des princes, et contre les prétentions de la cour de Vienne. Ses talents et la douceur de son caractère lui méritèrent l'estime, même des protestants; et quoiqu'il ne ménageât guère leurs opinions, il y en eut plusieurs qui lui restèrent attachés sincèrement, et avec lesquels il continua d'entretenir une correspondance suivie. La place de procureur des missions du Levant étant venue à vaquer, elle fut donnée au P. Verjus, et pendant tout le temps qu'il la remplit, il signala son zèle pour ces établissements, dont l'utilité ne saurait être contestée. Il se servit du crédit qu'il avait à la cour pour obtenir l'envoi de nouveaux missionnaires dans les Indes-Orientales et à la Chine, et ne cessa de les favoriser par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Ses infirmités, toujours croissantes, l'ayant obligé de se démettre de cet emploi, il se disposa, par la prière et les bonnes œuvres, à sa fin prochaine, et mourut presque subitement, le 16 mai 1706, à l'âge de soixante-quatorze ans. Le P. Verjus est l'éditeur du Recueil intitulé : *Selectæ orationes panegyricæ PP. soc. Jesu*, Lyon, 1667, 2 vol. in-12. Il eut beaucoup de part à l'*Académie de l'ancienne et de la nouvelle éloquence*, Lyon, 1666, 2 vol. petit in-12; ouvrage reproduit sous le titre de *Traduction des Harangues des historiens grecs et latins*, Lyon, 1669, 2 vol. in-12. Il a traduit du P. Ant. Vieira (*Voyez* ce nom) *Discours historique pour le jour de la naissance de la reine de Portugal*, Paris, 1669, in-4°.; et *Discours sur la naissance de l'infante de Portugal*, ibid., 1671, in-4°. On lui attribue une *Apologie du cardinal de Furstemberg* (1). Les autres ouvrages du P. Verjus sont : I. *Vie de Michel Le Nobletz*, prêtre et missionnaire en Bretagne, Paris, 1666, in-8°. Il la publia sous le nom de l'abbé de Saint-André. II. *Vie de saint François de Borgia*, ibid., 1672, in-4°. et in-12; elle est intéressante et écrite avec soin. Le P. Verjus a revu la traduction française du *Catéchisme* de Canisius (*V.* ce nom), édition de Paris, 1688, in-12. On a la *Vie abrégée* du P. Verjus, dans une *Lettre* du P. Legobien (*Voy.* ce nom, XXIII, 570); elle est ornée de son portrait, qu'on a dans les formats in-4°. et in-12.

W—s.

VERKOLIE (JEAN), peintre, naquit à Amsterdam, en 1650, d'un père, serrurier, qui voulait lui faire embrasser son état. Il n'était âgé que de dix ans, lorsqu'une blessure qu'il se fit au pied, et qui menaçait de lui faire perdre la jambe et la vie, le retint au lit pendant trois ans. Pour se distraire, son seul plaisir

(1) C'est peut-être l'ouvrage intitulé : *Princip. Egonis Furstembergii violenta deductio et injusta detentio*, Anvers (Paris), 1674, in-12.

était de copier des images et des estampes. C'est ainsi qu'il devint peintre. Rendu à la santé, il se mit à lire tous les livres qui traitent de la perspective; et en moins d'un mois, il acquit les connaissances qui lui étaient nécessaires. Alors il forma le projet de peindre; et s'étant procuré quelques ouvrages de Guérard Van Zeil, il sut si bien en saisir le style et la manière, que ses copies trompèrent des amateurs. Cependant le jeune Verkolie sentit combien il perdait de temps à vouloir apprendre de lui-même ce qu'un maître pouvait lui enseigner en peu de leçons; et il pria Jean Liévens de l'aider des siennes. Ce peintre reçut avec empressement un pareil élève; et, mettant à profit le talent qu'il possédait déjà, lui donna à terminer plusieurs tableaux que Guérard, avant sa mort, avait seulement ébauchés, et dont il était devenu l'acquéreur. Verkolie fit alors une tentative plus hardie, en composant de lui-même un tableau dans la manière de ce maître. Il y réussit si parfaitement, que plusieurs connaisseurs, étant venus le voir sans savoir qu'il fût de lui, dirent en sa présence que Liévens lui-même n'avait jamais si bien fait, et qu'ils ne concevaient pas comment il se trouvait en possession de ce tableau, puisque Guérard était mort. Verkolie apprit ainsi ce qu'il valait, et quitta Liévens au bout de six mois, instruit dans toutes les parties de son art. En 1672, il se maria, peignit un nombre considérable de beaux portraits, et essaya aussi quelques morceaux d'histoire, qui firent l'étonnement de tous les connaisseurs, en raison du peu de secours qu'il avait eus pour parvenir à ce degré de perfection. On remarqua particulièrement les tableaux de *Vénus et Adonis*; d'une *Pénitente à genoux, éclairée par une lampe*; d'un *Berger et d'une Bergère*, et d'un *Trompette*, qu'il a gravés lui-même en manière noire. Il possédait une bonne couleur et un pinceau plein de douceur; son dessin, quoique sans finesse, ne manque pas de correction: ses compositions sont ingénieuses; et les sujets qu'il aimait à peindre de préférence sont des assemblées, des festins, des scènes galantes. Après Vaillant et Walck, il est un des artistes qui se sont le plus distingués dans la gravure en manière noire. Il l'avait apprise sans maître, comme la peinture. Il a exécuté de cette manière son *Portrait* et ceux d'*Étienne Wolters*, amateur; de *Josias Van Capelle, pasteur à Leyde*; de *Corneille Van Acken, pasteur à Delft*; de *Guillaume-Henri, prince d'Orange*, et d'*Hortense Mancini, duchesse de Mazarin*. Les compositions qu'il a gravées, outre les précédentes sont: I. *Jupiter et Calisto*, d'après Gaspard Netscher. II. *Vénus et l'Amour*. III. *Pan et Flore*. IV. Un *Jeune homme qui rit, tenant d'une main un verre, et caressant de l'autre une jeune fille*. V. *Deux chiens barbets, l'un aboyant sur une table, l'autre à terre*. VI. Une *Chatte avec son petit, dormant sur un coussin*. Le Musée du Louvre possède de ce maître un tableau qui représente une femme tenant sur ses genoux un enfant enveloppé de langes. Une servante lui apporte une tasse; à droite une table couverte d'un tapis; à gauche un chien et le berceau de l'enfant. Verkolie a formé un assez grand nombre d'élèves distingués, et il est mort à Delft, en 1693. — Nicolas VERKOLIE, son fils et son élève, naquit dans la même ville en 1673. Ayant perdu son pè-

re à l'âge de vingt ans, et lorsque son éducation pittoresque n'était point encore terminée, il tâcha de réparer cette perte en redoublant d'assiduité dans ses études. Il ne tarda pas à se faire connaître par plusieurs beaux portraits: mais bientôt il se hasarda à peindre l'histoire; et le succès avec lequel il se livra à ce genre de peinture lui acquit l'estime de tous les connaisseurs, qui ne balancèrent pas à le préférer à son père. Ses ouvrages se firent remarquer par la composition et un excellent goût de dessin, auxquels se joignaient une couleur et un pinceau ferme, quoique délicat. Ses scènes de nuit, d'un effet extraordinaire, sont un ornement, même pour les collections les mieux choisies. Les ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation sont : *Bethsabée au bain ;* le *Reniement de saint Pierre ; Moïse exposé sur les eaux ;* une Salle d'une maison d'Amsterdam, qu'il a ornée de *Sujets tirés du Pastor Fido*, de Guarini ; et une jolie couturière, à laquelle un jeune homme fait la cour; scène de nuit, éclairée par une bougie, dont l'effet est très-piquant, et le dessin et l'harmonie supérieurement rendus. Outre la peinture à l'huile, il possédait un autre talent, qui lui a mérité une grande réputation : c'était celui avec lequel il dessinait, à l'encre de la Chine, de petits sujets qu'il terminait ensuite à la plume, avec un soin extrême, et qui ont acquis dans les ventes un prix très-élevé, qu'on doit attribuer à leur perfection encore plus qu'à leur rareté. Le Musée du Louvre possède un tableau de ce maître, représentant *Proserpine occupée à cueillir des fleurs avec ses compagnes dans les prairies d'Enna en Sicile, sans apercevoir Pluton, qui attend un instant favorable pour l'enlever.* Il en renfermait un autre, dont le sujet était un *Vieillard assis à son bureau et taillant une plume*, qui a été rendu, en 1815, au roi des Pays-Bas. Verkolie, comme son père, a cultivé avec un grand succès la gravure en manière noire ; mais il lui est de beaucoup supérieur. Ses estampes sont des portraits et des sujets historiques, d'après ses propres compositions et celles de différents maîtres. Ses *Portraits*, selon Huber et Rost, sont au nombre de six ; et ses *Sujets historiques* au nombre de quatorze, parmi lesquels *Deux petits chiens de race, qui jouent à terre*, sont très-recherchés pour l'extrême délicatesse du travail. Verkolie mourut à Delft le 21 janvier 1746. P—s.

VERLAC (Bertrand), né à Montpellier ou dans les environs, en 1757, eut une vie plus agitée que brillante : avocat au présidial de Nîmes, en 1781, il était quelques années après professeur d'anglais à l'école de la Marine de Vannes. Monge qui l'avait connu dans ces dernières fonctions, étant devenu ministre de la marine, l'appela à Paris, et le nomma commis principal au bureau des colonies orientales. Verlac quitta cette place pour suivre les affaires d'un de ses amis. Il était, en 1797, professeur à l'école centrale du département de Vaucluse. Revenu à Paris, il desirait être employé à l'université impériale ; mais il ne put rien obtenir, et malgré la haine violente qu'il portait à l'empereur, contre lequel, en 1810, il avait composé six satires, il accepta, à la fin de cette même année, les fonctions de commissaire de police à Bois-le-Duc, puis à Anvers. Des tracasseries l'empêchèrent de

prendre possession de ces emplois ; il habitait les environs de Paris lorsqu'il fut arrêté pour des satires manuscrites, dont il avait parlé à un de ses prétendus amis. Aucune copie de l'ouvrage n'ayant été trouvée, on se contenta d'exiler l'auteur à quelque distance de la capitale. Ce fut à Arras et à Mailly qu'il se réfugia ; mais aussitôt après les événements de mars 1814, Verlac vint à Paris chercher fortune, et fit imprimer ses *Satires* contre Buonaparte. Il n'en retira ni gloire, ni profit. Se croyant exposé à quelque danger, en 1815, au retour de l'usurpateur, il alla à Gand, revint à Paris à la suite des armées étrangères, et, toujours solliciteur, ne fut pas plus heureux. Il était compromis dans un procès criminel, lorsqu'il mourut à l'hôpital de la Charité, le 20 octobre 1819. On a de lui : I. *Poèmes et Poésies*, Nîmes, 1782, in-8o.; la Haye, 1786, in-8o.; nouvelle édition revue et corrigée, 1802, in-8o. II. *Moyens de se perfectionner dans la connaissance de la langue française*, Amsterdam, 1786, in-8o. III. *Discours sur les devoirs, les qualités et les connaissances du médecin*, trad. de Gregory, 1787, in-8o. (*Voy.* Gregory, XVIII, 439). IV. *Observations sur les princes, par Aikin, avec une Lettre à l'auteur, sur le même sujet, du docteur Percival*, trad. de l'anglais, 1787, in-12. V. *La voix du citoyen*, 1789. VI. *Hammon et Corbett*, 1789, 2 vol. in-12 (*V.* S.-J. Pratt, XXXVI, 14). VII. *Mémoire présenté à nosseigneurs de l'Assemblée nationale*, 1790, in-8o. VIII. *Nouveau plan d'éducation pour toutes les classes de citoyens, avec un Traité de la liberté civile, traduit du docteur Price*, Rennes, 1790, in-8o. IX. *Mémoire à l'Assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8o. X. *Second Mémoire* (en forme de dialogue) ; ces deux Mémoires ont ensemble 94 pag., et sont relatifs au *Plan d'éducation*. XI. *Mémoire sur les écoles de marine, et opinion sur le décret du 21 et du 30 juillet 1791, relatif à ces écoles, aux concours et examens*, 1791, in-8o. XII. *Observations sur le meilleur système monétaire, et réfutation du Mémoire de l'ex-ministre Clavière, relatif à son projet d'une nouvelle refonte des monnaies*, février, 1793, in-8o. L'Opuscule de Clavière que Verlac combattait a pour titre : *Du Monétaire métallique* ou *de la Nécessité d'une prompte refonte des monnaies, en abolissant l'usage d'en fixer la valeur en livres tournois, fragment tiré de la Chronique du mois*. XIII. *La Morale naturelle ramenée aux principes de la physique par Bruce, professeur de philosophie à Édinbourg, traduit de l'anglais*, Paris, an II (1794), in-8o. XIV. *La connaissance de soi-même, traduit de l'anglais* de Mason. XV. *Abus de confiance, avis à la crédulité*, 1802, in-8o. de 7 feuilles. Opuscule relatif à des discussions avec un de ses amis ou clients. XVI. *Relation de mes voyages*, Poitiers, Catineau, 1814, in-8o. XVII. *Règne de Buonaparte, quatorze Satires en vers français, par un imitateur de Juvénal*, quatre cahiers in-8o., qui ne contiennent que sept satires ; les sept dernières n'ont pas vu le jour. XVIII. *Histoire de mes voyages en France, en Hollande, en Belgique et en Angleterre, avant mon arrestation à Paris, sous la tyrannie de Napoléon, et après ma*

mise en liberté sous le règne de Louis XVIII, pour servir d'introduction à la nouvelle Satire Menippée en vers et en prose, Bruxelles, 1815, in-8°. On a quelquefois attribué à Bertrand Verlac les ouvrages d'un Verlac La Bastide, publiés de 1758 à 1766 : l'erreur est évidente. Il est probable que c'est aussi par erreur qu'on lui attribue les *Gradations de l'Amour*, 1772, in-8°. A. B—T.

VERMANDOIS (HÉRIBERT ou HERBERT, comte DE), descendait de Pepin, roi d'Italie, le second fils de Charlemagne, et par conséquent était de la maison royale de France. Il annonça, dès sa jeunesse, les inclinations guerrières qui devaient le rendre si redoutable à ses voisins, et remplir sa vie de guerres continuelles, presque toujours funestes à ses propres sujets. Le premier usage qu'il fit de sa puissance fut pour venger la mort de son père, nommé comme lui Héribert, que le comte de Flandre avait fait assassiner (902). Il entra dans la conjuration des grands-vassaux de la couronne contre le malheureux Charles-le-Simple, et contribua beaucoup à faire monter sur le trône Robert (*Voy*. ce nom, XXXVIII, 187), et ensuite Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne (*V*. ce nom, XXXVII, 86). Informé qu'après la perte de la bataille de Soissons, Charles, abandonné de presque tous ses partisans, s'était enfui de l'autre côté de la Meuse, il engagea ce prince à se retirer dans le Vermandois, lui promettant, par serment, de l'aider à reconquérir son royaume. Héribert accueillit Charles de manière à dissiper ses soupçons, s'il en avait pu conserver. Il poussa la dissimulation au point de se jeter à ses pieds; et voyant que son fils était resté debout devant le monarque, il le força de s'agenouiller, en lui disant : « Est-ce ainsi qu'on reçoit son seigneur et son maître? » Le reste de la journée se passa dans les festins et dans les fêtes; et pendant la nuit, Héribert s'étant assuré de la personne de Charles, le conduisit prisonnier à Château-Thierry. Le comte de Vermandois se hâta d'instruire Raoul du succès de sa perfidie. Il rendit de grands services à ce prince, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Lorrains et les Normands; mais ce ne fut pas sans en exiger le prix. S'étant emparé de la ville d'Eu, le boulevard des Normands, il en fit passer les habitants au fil de l'épée (925), et obtint, en récompense, l'archevêché de Reims pour Hugues, son fils, âgé de cinq ans. Il exigea ensuite de Raoul le comté de Laon; et sur son refus, il le menaça de tirer Charles de prison. Il conduisit en effet ce prince à Saint-Quentin, puis au château d'Eu, où les seigneurs normands vinrent lui prêter hommage; mais Raoul effrayé lui accorda enfin l'investiture du comté de Laon; alors Héribert renferma son royal prisonnier à Péronne, où il mourut, en 929 (*Voy*. CHARLES, VIII, 105). Raoul, ne redoutant plus les menaces d'Héribert, fit annuler l'élection de son fils à l'archevêché de Reims, et pourvoir cette église d'un prélat capable de l'administrer. Héribert, furieux, se ligue avec Henri, roi de Germanie, pour faire la guerre à Raoul : mais il perd successivement toutes ses places fortes; et obligé de fuir au-delà du Rhin il n'obtient que par l'intervention du roi de Germanie, avec la paix, la restitution d'une partie du Vermandois. Après la mort de Raoul (936), les grands ayant rappelé Louis dit

d'Outremer (*Voy.* ce nom, XXV, 102), ce prince eut la générosité de pardonner à Héribert sa trahison envers son père. Oubliant cette grace, le comte de Vermandois s'allia, en 938, à Hugues-le-Grand, pour combattre son souverain et ravager la Champagne. L'excommunication lancée contre lui, pour s'être emparé de quelques forts ou domaines appartenant à Saint-Remi, ne l'arrêta point dans l'exécution de ses projets. Il assiége Reims, en 940, force l'archevêque établi par Raoul de se démettre, et fait confirmer la première élection de son fils Hugues, alors diacre. Soutenu par l'empereur Othon, il se proposait de rentrer dans les villes du Vermandois dont il restait dépouillé, quand une maladie de langueur l'arrêta. A sa dernière heure, il était, dit R. Glaber, entouré de ses proches, qui le pressaient de songer au salut de son ame, et de régler ses affaires domestiques; mais on ne put obtenir de lui que ce peu de mots: *Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles*. Il répétait encore ces paroles, qui prouvent ses remords, quand il expira, l'an 943 (1) (Voy. la *Chroniq.* de Glaber, I, ch. 3) (2). Il fut enseveli par ses enfants dans l'église collégiale de St.-Quentin. Il eut pour successeur Albert dit le *Pieux*, son fils aîné. Voy. la descendance d'Héribert, dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, I, 48. La *Chronique* de Flodoard ou Frodoard est l'ouvrage qui renferme le plus de détails sur Héribert, sa trahison et ses guerres.

W—s.

(1) Jean de Serres, et quelques autres historiens, d'après lui, ont dit que Heribert avait été pendu par les ordres de Louis d'Outremer. Cette erreur a été signalée par dom Liron, dans les *Singularités historiques*, III, 237.

(2) La *Chronique* de Raoul Glaber, et celle de Flodoard, ont été traduites en français par M. Guizot. Elles font partie du tome VI de la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Briere, 1824, et années suivantes, in-8°.

VERMANDOIS (Raoul (1), comte de), surnommé le *Vaillant*, était fils de Hugues-le-Grand (*V.* ce nom, XXI, 35) et petit-fils de Henri Ier., roi de France (2). Il naquit vers 1094. Sa trop grande jeunesse ne put lui permettre de prendre part aux exploits des premiers croisés; mais enflammé par le récit de leurs hauts faits, dès qu'il sut manier un cheval et une lance, il s'appliqua sans relâche à tous les exercices réservés alors aux preux, et s'y rendit bientôt fort habile. Louis-le-Gros ayant formé le projet d'abaisser la puissance des grands-vassaux, qui presque toujours lignés contre l'autorité royale la contraignaient souvent à des sacrifices, Raoul le servit dans cette entreprise avec une fidélité qui ne se démentit jamais. Il se signala dans la guerre que Louis eut à soutenir contre Gui de Rochefort et Thibaut, comte de Blois et de Champagne. Blessé devant Gournay (1110), il ne voulut pas quitter le combat, ni permettre qu'on arrêtât le sang qui rougissait ses armes, avant d'avoir achevé la déroute des ennemis. En 1112, il assiégea le Puiset, défendu par le comte de Blois: une bataille fut livrée sous les murs de la forteresse. Thibaut, ayant aperçu Raoul dans la mêlée, le joignit, et l'attaquant avec fureur, le força de s'arrêter. Raoul, plus calme que son adversaire, lui plongea son épée au

(1) En latin *Radulphus*: de là vient que quelques auteurs le nomment Rodolphe.

(2) L'intervalle de près de deux siècles qui sépare Raoul d'Héribert, n'a pas empêché les compilateurs de dire et de répéter que Raoul était fils d'Héribert. Cette faute si visible se retrouve dans le *Diction. universel*, et même dans le *Diction.* de Feller, édit. de 1824, pour laquelle on a copié partout sans choix et sans discernement.

défaut de la cuirasse, et le renversa sur le sable. Les gens du comte de Blois, le croyant mort, prirent la fuite; et le château du Puiset ouvrit ses portes au vainqueur. De nouvelles guerres, excitées par les grands-vassaux, secourus tantôt par les Allemands et tantôt par les Anglais, en occupant Raoul, lui fournirent de nombreuses occasions de signaler sa valeur et sa fidélité. En 1130, il eut l'œil percé d'une flèche, à l'assaut du château de Livry. Il reçut, l'année suivante, la récompense de ses services, par son élévation à la dignité de grand-sénéchal, dont Garlande (*V.* ce nom) fut forcé de se démettre. Dès-lors il partagea les soins du gouvernement avec le vertueux abbé Suger (*V.* ce nom), et il mérita l'estime de ce grand homme. Raoul accompagna Louis-le-Jeune à Bordeaux, lors de son mariage avec Éléonore de Guienne. Il y vit la belle Alix ou Adélaïde (3), sœur cadette d'Éléonore, et ne put résister à ses charmes. Ayant fait annuler, sous le prétexte de parenté, son union avec la sœur (4) du comte de Blois, il obtint la main d'Adélaïde. Thibaut, ennemi de Raoul, n'eut pas besoin d'être excité par sa sœur pour se venger d'un affront qui lui devenait personnel. Sur sa demande, le pape fit excommunier Raoul par un de ses légats. Louis-le-Jeune, embrassant la cause de son beau-frère, ravagea les terres de Thibaut, le menaçant de le dépouiller de ses domaines, s'il ne faisait pas lever l'excommunication. Thibaut fut obligé de se soumettre; mais ayant renouvelé ses plaintes contre Raoul, le roi rentra dans la Champagne, prit Vitry d'assaut, et en fit égorger les habitants. Ce fut pour expier cet acte de barbarie que Louis, à la sollicitation de saint Bernard, prit la croix. Il établit Suger régent du royaume, pendant son absence, et laissa le commandement des armées à Raoul, sous les ordres du régent. L'histoire ne reproche à Raoul d'autres défauts que sa parcimonie; mais nous n'avons pas assez de détails pour savoir s'il ne faudrait pas au contraire regarder comme une qualité ce goût pour l'économie dont on lui fait un crime. Il est plus difficile d'excuser Raoul d'avoir dépouillé sa sœur du comté d'Amiens, qu'elle avait porté en dot à son mari, et cela par le seul motif d'agrandir son comté de Vermandois. Sur la fin de sa vie, Raoul répara, par des dons aux abbayes, le scandale de son divorce, et mourut, regretté de ses vassaux et de son souverain, le 14 octobre 1151, ou, suivant quelques auteurs, dans les premiers mois de 1152 (5). Il fut inhumé dans l'église de Saint-Arnoul, à Crespy dans le Valois. Il avait eu, de son second mariage, deux filles et un fils (6), nommé, comme lui, Raoul, et qui lui succéda. Raoul le jeune étant mort, en 1167, sans postérité, le Vermandois revint à sa sœur Élisabeth ou Isabelle, mariée à Philippe d'Alsace, comte de Flandre (Voy. l'*Hist. généalogiq.* du P. Anselme, I, 534). On trouve une *Vie* de Raoul le *Vail-*

(3) Cette princesse avait nom *Pétronille* : mais elle le changea contre celui d'*Alix* ou d'*Adélaïde*.

(4) D'Auvigny dit que la première femme de Raoul était fille de Thibaut. C'est une erreur. Velly se contente de dire qu'elle était parente du comte de Blois.

(5) D'Auvigny recule la mort de Raoul jusqu'en 1155.

(6) Velly, croyant que Raoul était mort sans enfants, fait d'Élisabeth sa sœur. On voit que la conformité du nom lui a fait confondre le père et le fils. *Hist. de France*, II, p. 66, edit. in-4°.

lant parmi celles des *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny, VII, 56-94. W—s.

VERMANDOIS (LOUIS DE BOURBON, comte DE), fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, naquit en 1667, et fut légitimé en 1669. Il fut nommé amiral la même année, en remplacement du duc de Beaufort; et lorsque le roi termina la dispute pour le rang entre les princes et les ducs de sa cour, ce fut le comte de Vermandois qui obtint le pas, après les princes du sang. Au retour de sa première campagne en 1683, et après quelques écarts de jeunesse qui avaient fortement déplu au monarque son père, et affligé Mme. de La Vallière, il mourut à Courtrai, d'une fièvre maligne, le 18 novembre de cette année (*V.* LA VALLIÈRE, XLVII, 381). Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale d'Arras, et on lui fit des obsèques magnifiques. Malgré les éloges que lui donne la présidente d'Onsembray, entre autres dans une lettre insérée parmi celles de Bussy-Rabutin (tome V, p. 484), et malgré les vifs regrets qu'excita la perte prématurée de ce jeune prince, on n'aurait presque rien à dire de lui, si l'on n'avait débité sur son compte une anecdote tout-à-fait singulière. Elle est tirée des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Perse*, (Amsterdam, 1745), libelle où, sous des noms supposés, se trouve l'histoire du masque de fer, et où l'auteur a voulu faire croire que ce personnage mystérieux n'était autre que le comte de Vermandois, réputé coupable d'avoir osé donner un soufflet au dauphin, fils de Louis XIV. La réfutation de ce rêve historique ou romanesque se trouve dans bien des ouvrages. Sainte-Foix en a inséré une très-longue dans le dernier volume de ses *Essais historiques sur Paris*. Il y publie l'extrait mortuaire de Marchialy, décédé à la Bastille le 19 novembre 1703, et inhumé le 20, dans l'église paroissiale de Saint-Paul, à Paris. C'était le nom donné au prisonnier qui a été l'objet de tant de recherches; nom dont on a voulu faire une anagramme: *Hic amiral* (c'est l'amiral). Cette désignation, arrangée comme à plaisir, conviendrait autant au duc de Beaufort qu'au comte de Vermandois; mais tout le monde aujourd'hui abandonne la double conjecture. Pour en démontrer l'absurdité quant au fils de Mme. de La Vallière, il suffit de rapprocher l'époque et le lieu de sa mort, de l'année où le masque de fer termina sa déplorable carrière, et de l'endroit où il reçut la sépulture. L—P—E.

VERME (JACOB), condottière illustre du quinzième siècle, était de Vérone, et d'une famille Gibeline. Il fit ses premières armes vers l'an 1376, dans la compagnie de Saint-George, sous Alberic de Basbiano; il entra ensuite au service de Jean Galeaz Visconti, auquel il demeura attaché toute sa vie. Jean Galeaz le désigna par son testament pour entrer au conseil de régence de ses fils; mais Jacob de Verme, demeuré fidèle à la duchesse-mère, ne tira point parti de l'autorité qui lui était confiée, pour se former, comme tous ses collègues, une petite principauté. Après la mort de la duchesse de Milan, il passa, en 1404, au service des Vénitiens: il commanda leurs armées dans la guerre contre François de Carrare; et à la fin de cette guerre, il sollicita le conseil des dix de faire périr, avec toute sa famille, ce prince, qui était son ennemi personnel.—

Taddée de VERME, fils de Jacob, suivit la même carrière que son père, et acquit aussi quelque réputation dans les armes. S. S—I.

VERMEIL, né à Montpellier vers la fin du seizième siècle, se livra dès sa jeunesse à l'étude des sciences militaires, et se rendit en Hollande, où il s'instruisit dans la défense des places. Revenu dans sa patrie, il trouva occasion de signaler ses talents au siége de Montpellier, en 1622. Il se rendit ensuite au Caire et à Constantinople, où il fit le commerce; mais n'ayant pas réussi, il passa en Éthiopie, et parvint dans cette contrée à s'introduire dans la maison de l'empereur des Abyssins, au moyen de la connaissance qu'il avait des pierreries. Il s'y servit aussi de ses connaissances en artillerie, et obtint le commandement d'une armée de dix mille hommes, avec laquelle il attaqua et mit en fuite celle d'un prince voisin. A son retour l'empereur, son maître, le fit son principal ministre, et le chef de toutes ses armées qui étaient composées de plusieurs centaines de mille hommes. Vermeil mourut en Abyssinie vers le milieu du dix-septième siècle. Z.

VERMEIREN (AUGUSTIN), né en 1656 à Dendermonde, en Flandre, entra fort jeune, sous le nom du P. Augustin de Saint-Gommer, au couvent des carmes de l'ancienne Observance, dans sa ville natale, et mourut prieur d'un couvent de son ordre, à Bruges, le 6 janvier 1703. Il est auteur du *Fabuliste moral*, en vers flamands, avec des notes, vol. in-4°., 1710, publié à Gueldre, par le P. Marc de Sainte-Élisabeth, autrement Hermans (d'Anvers), curé de Gueldre, et ancien provincial de l'ordre des carmes. Ce Recueil se compose, en grande partie, de fables imitées d'Esope, de Phèdre et de La Fontaine. Douze Élégies flamandes du P. Augustin de Saint-Gommer, sur les souffrances de J.-C. (le *Vendredi sanglant*), n'ont jamais vu le jour; le manuscrit se trouvait encore dans la bibliothèque des carmes d'Anvers, à l'époque de leur suppression, en 1795. ST—T.

VERMEULEN (CORNEILLE), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1644, vint se perfectionner à Paris, qui était la première école de gravure de l'Europe : il ne tarda pas à s'y faire distinguer par le talent avec lequel il grava le portrait. Le desir de revoir son pays le ramena dans sa ville natale, où il se fixa sans oublier toutefois la France, à laquelle il devait sa célébrité, et où il fit d'assez fréquents voyages. Peu d'artistes ont gravé le portrait avec autant de perfection ; on estime moins ses sujets historiques : il manque de certaine correction dans le dessin. Parmi ses nombreux portraits, on cite: I. *Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier*, ovale en hauteur, d'après Rigaud. II. *Le maréchal de Luxembourg*, d'après le même. III. *Le maréchal de Catinat*, d'après Vivier. IV. *Anne de Boulen*, femme de Henri VIII. V. *Catherine Howard*, autre femme de Henri VIII. VI. *Olivier Cromwell*. VII. *La reine d'Angleterre Élisabeth*; ces quatre portraits d'après Vander-Werff. VIII. *Jean de la Quintinie, ordonnateur des jardins du Roi*, grande pièce d'après Richard. IX. *Mezzetin en pied*, d'après Detroy fils, pendant du *Crispin* d'Édelinck. Ses pièces historiques sont : *Marie de Médicis se sauvant de la ville de Blois*, d'après le tableau de Rubens de la galerie du Luxembourg ;

et *Érigone amoureuse de Bacchus et métamorphosée en raisin*, demi-figure, d'après le Guide. Ce graveur mourut à Anvers, en 1702. P-s.

VERMEYN (JEAN-CORNELIS), peintre hollandais, natif de Berwick, fut élève de son père, nommé, comme lui, Cornelis. Ses progrès furent si grands que Charles-Quint le prit en affection, et voulut toujours l'avoir avec lui dans ses voyages. Il le mena même à Tunis, où les talents de Vermeyn, comme ingénieur et comme architecte militaire, furent d'un grand secours pour l'armée de l'empereur. Ces occupations ne l'empêchaient pas de cultiver la peinture; il représenta diverses actions de cette guerre, notamment le siége et la vue de Tunis, tableaux estimés, que Charles-Quint fit depuis exécuter en tapisserie. Il avait orné l'abbaye de Saint-Vast, en Flandre, de belles compositions. A Bruxelles, on voyait de lui, dans l'église de Sainte-Gudule, plusieurs tableaux remarquables, qui ont été détruits ou transportés en d'autres lieux. Dans celle de Saint-Goreeks, il avait peint une *Nativité* et un *Christ* ayant une main sur la poitrine, que l'on estimait beaucoup. Il avait fait disposer, dans cette même église, sa propre sépulture, et l'avait ornée, dans le haut, d'une image de Dieu le Père. Ce tombeau fut transporté depuis à Prague, dans la demeure d'un de ses frères, nommé Jean, habile orfévre et savant modeleur, que Charles-Quint honora également de sa protection. La fille de Jean-Cornelis conservait plusieurs ouvrages de son père, notamment un portrait où il s'était représenté peignant. Dans le lointain, on voyait la ville de Tunis, et les différents postes de l'armée assiégeante. Il fut marié deux fois, et n'eut qu'une fille dont il fit le portrait en habit de turque. Son plaisir était de la voir dans ce costume; et chaque année, il la conduisait ainsi vêtue à la fête principale de Bruxelles. Il était lié d'une étroite amitié avec Scoorel, et de l'argent que leur procurèrent leurs ouvrages ils achetèrent conjointement des biens considérables dans la Nort-Hollande. Vermeyn avait adopté un costume particulier: sa barbe était tellement longue, que lorsqu'il la détachait il pouvait marcher dessus, ce qui lui avait fait donner le sobriquet de Jean de la Barbe. Cet artiste mourut à Bruxelles, en 1559. Son portrait, gravé par Thomas Galle, parmi ceux des célèbres peintres flamands, fut imprimé vers l'année 1600, avec des vers latins de Dominique Lampsonius. P—s.

VERMIGLI. *Voy*. MARTYR.

VERMINA, fils de Syphax, roi de Numidie, signala sa valeur contre Masinissa, autre roi numide, qu'il chassa de ses états héréditaires; mais battu à son tour par ce prince réuni aux Romains, il fut fait prisonnier avec son père Syphax, et conduit à Albe pour servir d'ornement au triomphe de Scipion l'Africain, l'an 203 avant J.-C. Cependant, soit par la protection des vainqueurs, soit par un effet de leur politique, ce prince, après la mort de son père, fut remis en possession de la partie de la Numidie qui n'avait pas été annexée au royaume de Masinissa. Voilà tout ce qu'on sait sur le fils du malheureux Syphax, dont la postérité régnait encore dans une petite partie de l'Afrique, à l'époque de la destruction de Carthage. B—P.

VERMOND (L'abbé MATTHIEU-JACQUES DE), fils d'un chirurgien de village, était docteur de Sorbonne depuis 1757, et bibliothécaire

au collége Mazarin, lorsque ses liaisons avec le fameux Loménie de Brienne (*Voy.* LOMÉNIE, XXIV, 653) le firent sortir de l'obscurité. Le mariage du Dauphin, depuis Louis XVI, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, ayant été arrêté en 1769, l'impératrice Marie-Thérèse desira que la jeune princesse se perfectionnât dans la langue française. Elle lui avait donné pour lecteurs deux comédiens nommés Aufresne et Sainville. Ce choix déplut au cabinet de Versailles : le marquis de Durfort, alors ambassadeur à Vienne, fit des représentations : les deux comédiens furent congédiés, et l'impératrice demanda qu'on lui envoyât pour les remplacer un ecclésiastique instruit et qui fût au fait des usages du grand monde. Le duc de Choiseul se trouvait embarrassé du choix : déjà plusieurs sujets très-capables avaient refusé d'accepter un emploi aussi délicat, lorsque Loménie de Brienne proposa au ministre l'abbé de Vermond, comme un homme d'un caractère ferme et sûr. Les relations de celui-ci avec le parti philosophique parurent au duc de Choiseul une garantie suffisante. Vermond fut envoyé à Vienne, avec tous les éloges faits pour inspirer une confiance illimitée. La nature lui avait refusé les avantages extérieurs qui rendent facile le rôle de courtisan : son regard sombre et farouche, ses yeux perçants offraient l'empreinte de son caractère; mais comme il savait joindre la finesse à la brusquerie, il tirait parti de cet extérieur repoussant, pour se donner l'air de la franchise et de l'originalité. Il parvint d'autant plus facilement à se faire aimer de la jeune princesse, que lui-même conçut d'abord pour elle un dévouement qui allait jusqu'à l'adoration. Vive et aimante, Marie-Antoinette se laissa bientôt dominer par un instituteur qui, au caractère respectable d'ecclésiastique, joignait la brusquerie impérieuse d'un ami désintéressé. On a même accusé l'abbé de Vermond de n'avoir cherché qu'à se faire aimer de son élève, et par un calcul adroit, mais coupable, de s'être très-peu occupé de perfectionner son instruction. Marie-Antoinette parlait la langue française avec beaucoup d'agrément; mais elle l'écrivait moins bien; et, quand elle fut en France, son ancien instituteur lui était surtout nécessaire pour revoir les lettres qu'elle envoyait à Vienne. Quoi qu'il en soit, dès les premiers moments, la princesse contracta l'habitude de rendre l'abbé de Vermond confident et arbitre de ses pensées, et jusqu'à la révolution, il ne cessa d'avoir sur elle le même ascendant. Pour lui donner du crédit sur l'esprit de l'archiduchesse, autant que pour s'en faire un serviteur dévoué, l'impératrice lui avait permis de se rendre tous les soirs au cercle de la famille impériale; et voici comment il obtint cet honneur. L'impératrice, l'ayant rencontré chez sa fille, lui demanda s'il avait formé quelques liaisons à Vienne : « Aucune, Madame, répondit-» il; l'appartement de Madame l'ar-» chiduchesse, et l'hôtel de l'ambas-» sadeur de France, sont les seuls » lieux que doive fréquenter l'hom-» me honoré du soin de l'éducation » de la princesse. » Un mois après, Marie-Thérèse ayant reçu la même réponse à la même question, lui donna l'ordre de se rendre tous les soirs à son cercle. L'abbé de Vermond, qui n'avait encore approché d'aucun prince, fut enivré de cet

honneur; il n'admirait que les usages de la cour de Vienne. Tel était l'homme que l'étoile funeste de Marie-Antoinette lui avait réservé pour guider ses premiers pas sur un théâtre aussi dangereux que la cour de Versailles. Dès son début, l'abbé de Vermond fit éconduire l'historiographe de France Moreau (*Voy.* MOREAU, XXX, 81), que ses talents avaient fait choisir pour être bibliothécaire de la Dauphine. Excitée par son instituteur, Marie-Antoinette tourna en dérision la comtesse de Noailles, qui lui rappelait sans cesse les règles de l'étiquette. La Dauphine témoignait beaucoup de tendresse à Mesdames, filles de Louis XV. Madame Victoire, surtout, répondit avec empressement à ces avances : elle ne négligeait rien pour l'attirer dans sa société et dans celle de Madame Adélaïde, sa sœur; car elle sentait combien leurs avis et leur expérience pourraient être utiles à la jeune princesse : elle lui donna même plusieurs fêtes ; mais Vermond, craignant de perdre son influence, s'opposa bientôt à ces réunions. On le vit sans cesse prendre part à des intrigues, qui eurent pour résultat de donner des torts apparents à Marie-Antoinette, et d'indisposer contre elle des familles puissantes. Ainsi, il lui attira l'inimitié, depuis si fatale, de toute la maison de Rohan, en dépréciant l'instruction de Madame Clotilde, l'aînée des sœurs de Louis XVI, qui avait pour gouvernante la comtesse de Marsan. Cette dame et ses amis répondirent à ces critiques par des réflexions défavorables sur l'éducation que l'impératrice Marie-Thérèse avait donnée à ses filles. Dès ce moment, selon l'expression de Mme. Campan, il s'établit *un foyer de commérage* contre Marie-Antoinette, dans la société de Mme. de Marsan : ses moindres actions y étaient mal interprétées; et le prince Louis de Rohan (*V.* ce nom, XXVIII, 436), ambassadeur à Vienne, s'y rendit l'écho de ces propos injurieux. Vers la fin du règne de Louis XV, les princes, frères du Dauphin, et les princesses, voulant varier les plaisirs de leur société, commencèrent à jouer la comédie. L'abbé de Vermond, qui évitait toujours de prendre le ton sévère d'un instituteur, ne s'opposa pas d'abord à ce nouveau genre de distraction. Il laissait la Dauphine ne s'occuper que de musique et de lectures frivoles. Jamais il ne lui présenta un livre d'histoire. A l'avénement de Louis XVI, il ne tint pas à lui que la nouvelle reine ne se jetât dans le tourbillon des affaires publiques. Il engagea cette princesse à demander le rappel du duc de Choiseul; mais elle n'y réussit pas : le roi avait puisé, dans les papiers du Dauphin son père, d'invincibles préventions contre cet homme d'état. Louis XVI, dont l'ame droite et pure devinait comme par instinct les intrigants, ne se sentait pas moins d'éloignement pour Vermond, qu'il connaissait pour une créature de Choiseul, et pour un partisan des encyclopédistes. Jamais, étant Dauphin, ce prince ne lui avait adressé une parole, et très-souvent il ne lui avait répondu que par un haussement d'épaules. Vermond, dont le secret pour conserver sa position à la cour consistait à savoir offrir sa retraite à propos, voyant que Louis, devenu roi, ne changeait pas de procédé à son égard, prit le parti de lui écrire, pour lui mander que, tenant uniquement de la confiance du feu roi l'honneur d'être admis dans l'intérieur le

plus intime chez la reine, il ne pouvait continuer de rester auprès d'elle, sans en avoir obtenu le consentement de son époux. Louis XVI lui renvoya sa lettre, après y avoir écrit ces mots : « *Je consens à ce que l'abbé de Vermond continue ses fonctions auprès de la reine.* » Dès-lors, la faveur dont il jouissait fut assurée. Des ministres, des prélats lui faisaient assidument la cour : il les recevait dans son bain, les accueillant avec une brusquerie à-la-fois respectueuse et familière. Il eût pu, dès-lors, aspirer aux plus hauts emplois ; mais satisfait de dominer dans l'intérieur de la reine, assez riche en biens ecclésiastiques, il bornait là son ambition. Il disait que le cardinal Dubois avait été un sot ; et qu'il fallait qu'un homme de sa sorte, parvenu au crédit, fît des cardinaux et refusât de l'être. Chez la reine, il ne souffrait aucun partage dans la confiance de cette princesse. Elle n'avait pas dédaigné de confier à Campan, secrétaire de son cabinet, le regret qu'elle avait de n'avoir pu faire rappeler le duc de Choiseul. L'abbé de Vermond, qui, jusqu'alors, avait vécu avec ce serviteur de la reine dans la plus étroite intimité, le menaça de toute sa haine, s'il continuait à profiter de la bienveillance de sa maîtresse pour s'initier dans les secrets de l'état. « Comme instituteur et comme » ami, lui dit-il, j'ai dû faire à la » reine les représentations les plus » sévères sur le tort qu'elle avait eu » de vous communiquer les détails » qui sont à votre connaissance. La » reine ne doit avoir que moi pour » confident des choses qui doivent » être ignorées. » L'abbé de Vermond n'était sans doute pas blâmable d'empêcher cette jeune souveraine de parler d'affaires d'état à un des moindres officiers de sa maison ; mais il y avait de sa part plus que de l'inconvenance à annoncer qu'il serait initié dans les secrets les plus intimes de la reine. Il n'était pas moins jaloux de ses fonctions de lecteur, bien qu'il ne les exerçât point : il s'opposa toujours à ce que la lectrice en titre s'acquittât des siennes : il trouvait bon cependant que les femmes de chambre de la reine, entre autres Mme. Campan, fissent la lecture à cette princesse. Dans ses entretiens journaliers avec Marie-Antoinette, il encourageait l'éloignement qu'elle avait pour les gênes de l'étiquette, il ne cessait de lui vanter la simplicité de Marie-Thérèse, qui, sans gardes et sans escorte, allait visiter les personnages qu'elle honorait de ses bonnes graces. Entrait-il chez la reine au moment où elle se disposait à sortir : « Pour qui donc, lui disait- » il d'un ton moqueur, pour qui ce » détachement de guerriers que j'ai » trouvé dans la cour ? Est-ce quel- » que général qui sort pour inspec- » ter son armée ? Tout cet étalage » militaire ne convient point à une » jeune reine adorée de ses sujets. » Tout ce qui était autrichien excitait l'engouement de cet imprudent conseiller. Intimement lié avec le comte de Mercy-d'Argenteau, ambassadeur de l'empire auprès de Louis XVI, Vermond passait pour rendre certains services à la cour de Vienne : il est constant du moins qu'il a quelquefois déterminé la reine à des démarches dont elle n'appréciait pas les conséquences. En 1775, l'archiduc Maximilien, frère de cette princesse, vint en France, et voulut avoir le pas sur les princes du sang. La reine appuya cette prétention,

d'autant plus déplacée que l'archiduc voyageait *incognito ;* et si elle commit cette faute, ce fut à l'instigation de l'abbé de Vermond. Le crédit de ce dangereux mentor parut fléchir un instant devant l'influence naissante de la comtesse Jules de Polignac, qui devint l'intime amie d'une reine trop portée à chercher sur le trône les plaisirs de la vie privée. Il prit alors le parti de se retirer de la cour. « On lui fit l'honneur de croi» re, dit Mme. Campan, qu'il s'était » permis des représentations sur » l'emploi trop frivole du temps de » son auguste élève, et qu'il avait ju» gé que par son double caractère » d'ecclésiastique et d'instituteur il » était désormais déplacé à la cour : » on se trompait : son mécontente» ment portait uniquement sur la fa» veur accordée à la comtesse Jules. » Après une absence d'une quinzaine » de jours, nous le vîmes reparaître » à Versailles, et reprendre ses fonc» tions accoutumées. » La reine l'avait fait inviter, par le comte de Mercy, à revenir près d'elle; et l'abbé n'y avait consenti qu'à deux conditions, la première, qu'il ne recevrait d'ordres que de la reine en personne; la seconde, qu'elle lui ferait donner quatre-vingt mille livres de revenus en biens ecclésiastiques. Il avait eu le crédit de faire nommer accoucheur de la reine Charles-Thomas Vermond, son frère, homme grossier dans son langage, mais praticien habile, et qui, lors de la naissance de Madame royale, l'aînée des enfants de Louis XVI, sauva la vie de Marie-Antoinette, par une saignée faite à propos. On a remarqué que lorsque le chirurgien Vermond était au château, pour son service, son frère l'abbé, qui affectait avec lui le ton de la supériorité, ne l'appelait jamais que *M. l'accoucheur*. L'impératrice Marie-Thérèse étant morte en 1780, Louis XVI envoya l'ordre à l'abbé de Vermond d'annoncer à la reine cette triste nouvelle. Celui-ci s'étant acquitté de cette commission avec la prudence convenable, le roi lui adressa ces mots : *Je vous remercie, Monsieur l'abbé, du service que vous venez de me rendre.* C'est la seule fois, pendant l'espace de dix-neuf ans, que ce monarque lui ait adressé la parole. Le rôle de l'abbé de Vermond, pour le malheur de la France, ne devait pas se borner à ces intrigues d'intérieur. Il aspirait à voir la reine s'immiscer dans le gouvernement; mais tant que le comte de Maurepas vécut, tous ses efforts furent inutiles. Néanmoins le maréchal de Castries, ministre de la marine, sans s'écarter des formes de déférence qu'il était obligé de garder envers le mentor du roi, marquait publiquement sa soumission aux volontés de la reine. Les autres ministres, sans manquer aux égards dus à l'épouse du souverain, ne croyaient pas cependant devoir lui subordonner leurs décisions. Quand elle desirait quelque grace pour un de ses protégés, elle en parlait aux ministres, qui proposaient au roi, ou donnaient un refus respectueux. Cette dépendance de la reine envers les ministres parut inconvenante à l'abbé de Vermond. Selon lui, les desirs de leur souveraine devaient être des ordres pour eux. Cette doctrine était trop séduisante et trop commode pour ne pas être du goût d'une jeune reine habituée aux adorations des courtisans : elle l'adopta sans peine; et si pendant les premières années du règne de son époux elle eut peu d'influence sur le choix des ministres, du moins le roi eut-il l'attention de vou-

loir qu'aucun n'arrivât malgré elle au pouvoir. Ainsi, quand il fut question d'élever le comte de Saint-Germain au département de la guerre, l'abbé de Vermond fut chargé de rédiger, pour être mis sous les yeux de la reine, un mémoire en faveur de cet homme d'état, contre lequel elle avait d'assez justes préventions. A la mort du comte de Maurepas, Vermond se fit l'instrument d'une cabale secrète, qui, sans que le roi s'en doutât, visait à mettre l'action du gouvernement entre les mains de Marie-Antoinette. Personne n'était plus propre que lui à un pareil rôle. Doué d'une ténacité à toute épreuve, il suivit, pendant vingt années, le même plan, sans jamais s'en écarter. Peu susceptible de bienveillance, avare de son crédit, il disait du mal de tout le monde; et l'habitude où il était de tout improuver donnait un grand poids à son suffrage (1). Ce fut ainsi qu'il contribua à faire arriver Loménie de Brienne au contrôle-général et à la présidence du conseil. Il avait fait précédemment, en faveur de son ancien protecteur, plusieurs tentatives inutiles, dans lesquelles il s'était bien gardé de persister; car personne n'usa plus finement de son crédit. Les notables étaient très-mécontents du contrôleur-général Calonne, qui les avait fait convoquer pour approuver ses opérations de finance. La reine confia à Vermond l'embarras du roi. « Madame, lui dit-» il, il est un homme que tout le » monde desire; vous ne pouvez » mieux faire que d'engager le roi à » le remettre à la tête des finances : » c'est M. Necker. » La reine lui fit, contre ce dernier, des objections que l'abbé avait prévues; et comme de guerre lasse, il proposa de nouveau Loménie de Brienne. L'élévation de ce ministre fut un triomphe pour l'instituteur de la reine. Il y avait travaillé dix-sept ans; et lui-même disait que ce n'était pas un terme trop long pour réussir dans une cour. Dès-lors il devint un personnage important à Versailles. Il obtint de la reine que son appartement au grand-commun fût agrandi, afin de donner d'une manière plus décente ses audiences à des ministres, à des cardinaux et à des évêques. Marie-Antoinette lui montra encore plus d'égards que par le passé. Le mot de *Monsieur* précéda désormais celui d'abbé, quand elle lui adressait la parole; et l'influence de sa faveur fut telle, que dès cet instant, par un mouvement spontané, les personnes qui composaient l'intérieur de la reine se levaient au passage de *Monsieur l'abbé*. Il était réservé au ministre que Vermond avait en quelque sorte créé de hâter le moment fatal de notre révolution. La reine, entraînée par son instituteur à se mêler des affaires de l'état, protégea de son influence les mesures violentes que Brienne appelait au secours de son incapacité. L'exil du parlement à Troyes souleva l'opinion publique. Les ennemis de Marie-Antoinette firent circuler d'infâmes caricatures, dans lesquelles figurait l'abbé de Vermond (2). L'o-

(1) Dans la lettre du marquis de Caraccioli à d'Alembert, écrite le 1er. mai 1781, sur le premier ministère de Necker, on voit que l'abbé de Vermond soutint pendant un temps, par ses insinuations auprès de la reine, le crédit de Necker, dans la vue de contre-miner l'influence de Mme. de Polignac qui s'était prononcée contre le ministre génevois.

(2) L'une d'elles faisait allusion au cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs prirent Troie : on voyait un cheval monté par la reine; des oreilles du quadrupède sortaient l'édit du timbre et celui de l'impôt territorial. La duchesse de Polignac tenait l'étrier de la gauche; l'abbé de Vermond, l'étrier de la droite : le garde-des-sceaux

pinion publique s'était déclarée contre cette infortunée princesse, surtout depuis la fameuse affaire du collier, dans laquelle Vermond lui avait conseillé, ainsi que Breteuil, ministre de la maison du roi, de donner de l'éclat à sa juste vengeance contre le cardinal de Rohan. Selon les Mémoires de l'abbé Georgel, le baron de Breteuil fut, dans cette occasion, aveuglé par sa haine contre le cardinal; et Vermond, *qui ne semblait*, dit-il, *respirer que pour l'honneur de sa souveraine*, se laissa seulement emporter par l'impétuosité de son zèle. Mme. Campan ne le traite pas, à beaucoup près, avec autant d'indulgence. Elle ne sépare pas le baron de Breteuil et l'abbé de Vermond dans ses reproches. Selon elle, ces deux conseillers, également animés d'une haine implacable contre le cardinal, ne virent dans cette affaire que leur ennemi perdu à la cour et déshonoré aux yeux de l'Europe entière. Ils ne jugèrent pas avec quel ménagement il fallait étouffer une affaire d'escroquerie, dans laquelle le nom de Marie-Antoinette se trouvait si gravement compromis par d'obscurs intrigants, dont le cardinal de Rohan était la dupe. On sait quelle fut l'issue du procès. Vermond eut l'adresse de rejeter tous les torts sur le baron de Breteuil. Lors de la convocation des États-généraux, la rage des révolutionnaires se dirigea avec violence contre Marie-Antoinette, et contre ceux qui possédaient sa confiance. Mme. de Polignac ayant émigré, tous les dangers attachés à la faveur de cette princesse retombèrent sur Vermond. Il devint l'objet de l'exécration publique; et ceux qui, sans être les ennemis de la reine, lui supposaient des torts, les attribuaient principalement à la fatale direction que lui avait donnée son ancien instituteur. Dans les pamphlets, dans les journaux, on le signalait comme un autre Narcisse: on appelait sur lui la justice du peuple, *qui aurait voulu le voir à côté de Launay et de Flesselles*. La reine, alarmée des dangers qui menaçaient le plus ancien de ses serviteurs, lui conseilla de se rendre à Valenciennes, où commandait le prince d'Esterhazy: il partit de Versailles le 17 juillet 1789; mais il ne put rester longtemps en sureté à Valenciennes, et partit pour Coblentz. Après y avoir résidé quelques mois, il se rendit à Vienne, où il mourut. Les Mémoires du temps s'accordent à le peindre comme un intrigant dangereux, particulièrement ceux du baron de Bezenval et de Mme. Campan. Cette dernière cherche à s'excuser d'avoir traité si sévèrement un homme avec lequel elle vécut, pendant vingt ans, dans des rapports d'intimité : « mais, » observe-t-elle, comment pourrais- » je voir sous des couleurs favora- » bles un homme qui, après s'être » arrogé le rôle important de con- » seiller unique et de confident de la » reine, la dirigea avec si peu de » prudence, et nous donna la dou- » leur de voir cette princesse mêler » à des qualités qui faisaient le char- » me de tout ce qui l'environnait » des torts qui nuisaient à sa gloire » et à son bonheur? » Proyart, dans ses divers écrits sur Louis XVI, et l'abbé de Baruel dans ses *Mémoires sur le Jacobinisme*, accusent Vermond d'incrédulité, et cependant, si

---

Lamoignon tenait la bride. On voyait sortir de la bouche du cheval Loménie de Brienne, et le baron de Breteuil, du côté opposé. Au bas on lisait cette inscription : *Rassurez-vous, ce ne sont pas des Grecs.*

l'on en croit Mme. Campan, il tenait plus qu'aucun autre ecclésiastique à la hiérarchie du clergé. L'abbé Georgel est le seul qui le traite avec quelques ménagements : mais il faut considérer qu'il devait de la reconnaissance à Vermond, qui lui avait toujours montré de l'amitié. Et même dans l'affaire du collier, ce fut le confident de la reine qui sauva de la Bastille le confident du cardinal, par son intercession auprès de cette princesse. D—r—r.

VERNAGE (Michel-Louis), médecin, que Voltaire a célébré en beaux vers dans un de ses discours philosophiques, naquit à Paris, en 1697. Avant lui, son père s'était fait un nom dans la médecine. Le jeune Vernage, ayant terminé d'excellentes études, qui ne s'étaient pas bornées à l'art de guérir, fut reçu docteur-régent de la faculté à l'âge de vingt-un ans, se lança dans la pratique, fut très-considéré de ses confrères et recherché dans le grand monde. Helvétius, père de l'auteur du livre de l'*Esprit*, ne contribua pas peu à lui procurer une nombreuse et brillante clientelle; mais il ne dut bientôt plus qu'à son propre mérite la confiance qu'il inspirait. Il était encore fort jeune médecin, lorsqu'il fut appelé auprès du roi de Pologne Stanislas, malade à Chambord, et il eut le bonheur de l'arracher à la mort. En 1752, il prit part au traitement de la petite vérole du dauphin, fils de Louis XV, qui était l'objet des vives alarmes de toute la France; et à la suite d'un heureux succès, il reçut, ainsi que ses confrères, des lettres de noblesse. On l'avait accusé d'être trop partisan de la saignée, dans un temps où, comme aujourd'hui, on attribuait presque toutes les maladies à l'inflammation du sang; mais il ne tarda pas à éviter l'excès d'employer trop ou trop peu ce moyen curatif. Vernage n'a publié qu'un seul écrit, et encore sans y attacher son nom : *Observations sur la Petite Vérole naturelle et artificielle*, Paris, 1773, in-12. Il était favorable à l'inoculation; mais il voulait que l'on n'en fît usage qu'avec des précautions qui furent trop souvent négligées à la première époque de l'introduction de cette méthode. Doué d'une ame sensible et délicate, il ne laissait échapper aucune occasion d'être utile à ses jeunes confrères et aux gens de lettres peu favorisés de la fortune. Le dérangement de sa santé lui ayant rendu nécessaire l'habitation de la campagne pendant plusieurs étés, il eut occasion de connaître, en Touraine, chez le marquis d'Argenson, qui était alors exilé dans sa terre des Ormes, une jeune personne de qualité, Mlle. de Quinemont, dont la main avait déjà été recherchée par le président Hénault, autre habitué de la maison de l'ancien ministre. Vernage eut la préférence : la disproportion d'âge n'effraya point la jeune compagne qu'il avait choisie, et qui joignait aux agréments de la figure, à des graces extérieures, toutes naturelles, un caractère aimable et enjoué. Le mariage eut lieu en 1761. Vernage reprit son état, dont il avait suspendu l'exercice d'autant plus facilement qu'il était loin d'en avoir besoin pour sa fortune. L'union qu'il avait contractée fut pour lui une source de bonheur pendant les dernières années de sa vie, dont le terme arriva le 11 avril 1773. Il laissa à sa femme trente mille livres de rente, et à l'aîné de ses beaux-frères une jolie terre dans le Vendô-

mois, sans toutefois abandonner ses héritiers naturels. Il était devenu, depuis 1770, l'ancien de sa compagnie ; il remplissait de plus les fonctions de censeur royal. Le docteur Maloet a publié, en 1776, un *Éloge historique de M. de Vernage*, où il parle beaucoup des vertus de Mme. de Vernage, qui est morte à Ranay, près Vendôme, en janvier 1816. L—P—E.

VERNAZZA (JOSEPH, baron DE FRENEY), antiquaire et philologue, naquit à Albe (*Alba Pompeia*), le 10 janvier 1745, d'Antoine Vernazza, médecin distingué. Le jeune Vernazza fit, avec un succès remarquable, ses études littéraires à Turin; et, à l'âge de vingt ans, il fut gradué docteur en droit à l'université de cette ville. Employé ensuite dans divers ministères, il sut faire apprécier son mérite par les hommes d'état qui les remplissaient et surtout par le célèbre Bogino (*V.* ce nom), dont il s'acquit l'estime. En 1773, lors de la suppression des Jésuites, on lui confia la garde des archives de cette compagnie. Ce fut lui qui rédigea l'édit du recensement ordonné par Victor-Amédée III, pour procéder à une égale répartition de l'impôt. L'*Adelaïde illustrata* de Jean-Thomas Terraneo, le premier historien qui ait répandu quelque lumière sur la généalogie des princes de la maison de Savoie, fut l'ouvrage qui détermina Vernazza à diriger ses recherches sur les antiquités de son pays. Il écrivit à ce sujet plusieurs mémoires remarquables par la sagacité de l'auteur dans l'examen de ces monuments. Il ne borna pas là son activité : les antiquités romaines devinrent bientôt l'objet de ses travaux. La découverte d'un monument sépulcral, trouvé dans le lit du Tanaro, près de la ville d'Albe, et portant les noms de Germanus et de Marcella, lui fit composer un opuscule latin sur ces personnages et sur le temps où ils vivaient. Ce savant mémoire offre le caractère qui distingue toutes ses productions, savoir, une brièveté qui laisse au lecteur le soin de suppléer les détails accessoires ou secondaires, et s'attache aux points principaux. Le laconisme de Vernazza avait son principe dans les vues qui le dirigeaient : son dessein était de ne produire que ce qui lui appartenait en propre ; et il s'abstenait de ce qui avait été traité avant lui. Dans cet esprit, il recherchait avec soin les sources historiques encore intactes ; et il était, par exemple, tellement versé dans la généalogie des familles dont il s'était instruit, qu'il y signalait toujours quelque chose d'inconnu. Il en donna des exemples dans plusieurs Vies qu'il écrivit, telles que celles de George Benvenuti, de Pietrino Belli, de Macrino, de Joffredi, etc., mais surtout dans ses recherches sur les peintres anciens. On lui doit, sur ce dernier point, la connaissance des véritables origines de la peinture à l'huile en Piémont, sous Amé V. Les commencements de l'art typographique furent aussi l'objet de recherches spéciales et analogues à ses goûts. On a observé que la connaissance des premiers livres imprimés était propre à fournir des lumières utiles à l'histoire littéraire et à la critique, soit parce que le temps a détruit des exemplaires d'après lesquels certains livres ont été décrits, soit à cause des intercalations que des modernes se sont permises dans quelques ouvrages anciens, qu'ils ont ainsi dénaturés. Les opuscules de Vernazza sur la typographie ont

laissé loin derrière lui, dans la partie qu'il a traitée, les travaux de Meerman et de Maittaire. Mais c'est dans la connaissance approfondie des anciennes inscriptions, et dans l'art d'en imiter le génie et le style, qu'il s'est particulièrement distingué. On connaît les difficultés attachées à ce genre : outre la forme antique que l'on recherche avec tant de soin dans les inscriptions, on veut y trouver, comme l'a observé judicieusement l'auteur de son Éloge, un style qui tienne à-la-fois de la poésie et de la prose, et qui, dans sa gravité simple, ou dans son énergique brièveté, offre plus de justesse et de naturel que de finesse et de recherche. Les inscriptions de Vernazza sont éminemment remarquables par la beauté, la force et la propriété des termes. Toutefois il serait à desirer que, dans les inscriptions sépulcrales où l'on déplore la perte de quelque personne chérie, il eût donné à ses expressions cette teinte de douceur qui leur manque souvent, et qui parle au cœur en même temps qu'à l'esprit. Mais l'une des principales difficultés du genre est dans les choses pour lesquelles il existe peu de modèles; or, Vernazza réussissait à rendre heureusement en latin des objets et des circonstances que les Latins avaient rarement exprimés. Il savait surtout dépeindre avec fidélité ce qui tient aux mœurs et aux divers caractères; et c'est en quoi la lecture réfléchie de Cicéron et de Pline l'Ancien lui avait beaucoup servi. Quoique la plupart des inscriptions de Vernazza nous soient connues, leur grand nombre ne nous permet pas d'en faire l'énumération. Pendant plus de trente années il s'est attaché à consacrer ainsi tous les événements un peu remarquables de son pays, et la mémoire de tous ses compatriotes distingués. Il trouvait dans ce travail un adoucissement aux peines d'une vie laborieuse et souvent troublée par les événements. Ne possédant qu'une fortune médiocre, il avait encore augmenté sa gêne par ses acquisitions de livres rares et de monuments relatifs à ses études. Sa position devint surtout pénible, lorsque le Piémont tomba au pouvoir des Français. Ayant fait alors un voyage à Rome et à Naples, il ne put, à son retour, éviter la persécution. Déclaré suspect, il fut mis en surveillance et sous la garde d'un soldat. Mais, par les soins généreux de quelques amis, rendu enfin à la liberté, il fut préposé, sous l'empire, à la bibliothèque publique de Turin, avec la charge d'enseigner l'histoire et les lettres. Il remplit avec soin les fonctions de bibliothécaire, et rendit de grands services à des savants étrangers, par d'exactes descriptions de manuscrits qu'il leur procura. On n'en citera ici qu'un exemple. Le fameux manuscrit de l'*Imitation de Jésus-Christ*, d'Arone, sans date, mais sous le nom d'un abbé Jean Gessen ou Gersen, se trouvait alors à la bibliothèque de Turin. Non-seulement il concourut à la description qu'en donna M. le comte Napione; mais, d'après la lecture des *Considérations sur l'auteur de l'Imitation* (en faveur de J. Gerson), par M. Gence, il fit calquer et graver six pages de ce manuscrit, et envoya les planches du *fac simile* à celui-ci, pour en joindre le *Specimen* à l'édition latine (1) de l'*Imitation*, et

(1) Cette édition avec des notes critiques sur le texte a paru chez Treuttel et Wurtz, où se trouve aussi la traduction française de M. Gence.—M. de Grégory vient de publier un mémoire dans lequel il reproduit le personnage de Gersen, en persévérant à lui attribuer le livre de l'*Imitation*.

mettre ainsi les bibliographes à portée de juger définitivement de l'antiquité du manuscrit d'Arone. Dans son enseignement, Vernazza, plein de zèle pour la science, mais d'un caractère sévère, réussit néanmoins à se concilier l'affection de ses élèves. Remplacé, après la restauration, dans son emploi de bibliothécaire, il fut rappelé à l'enseignement par le ministre de l'intérieur Balbe, protecteur éclairé des arts et des sciences. Vernazza se livra dès-lors avec une ardeur nouvelle à ses travaux chéris, et publia des écrits nombreux, parmi lesquels on distingue son mémoire concernant une lettre militaire de l'empereur Adrien, écrite sur une table d'airain, découverte peu auparavant dans l'île de Sardaigne. La dernière communication qu'il fit à l'académie des sciences de Turin est une dissertation sur Laure et sur Ardenti, peintre du duc de Savoie Émanuel-Philibert, et sur l'interprétation de l'ingénieux symbole par lequel Le Tasse a célébré l'union de ces deux personnages. On croit que cette dissertation était un fragment d'un travail étendu sur le règne de Charles-Émanuel Ier. Le surlendemain de sa lecture, Vernazza se mit au lit, affligé d'une dysurie qui fit de rapides progrès, et à laquelle il succomba le 13 mai 1822, après avoir mis ordre avec calme à ses affaires, et s'être muni des secours de la religion, qu'il n'avait cessé de pratiquer dans le cours de sa vie. Il avait été nommé en 1780 secrétaire d'état pour les affaires intérieures. En 1790, il fit, par ordre du roi, un voyage en Savoie, pour rechercher dans les diverses archives les documents relatifs à l'origine et à l'histoire de la maison de Savoie, dont il avait été chargé. En 1816, il fut créé conseiller du roi et du prince de Carignan. Des qualités extérieures, une démarche noble, des traits à la romaine, un regard sévère, tempéré par sa gravité douce, le distinguaient, et il portait de même dans la culture des lettres, qu'il aimait par goût, beaucoup de décence et de dignité. Il n'avait cessé, malgré les événements, d'être en correspondance épistolaire avec les hommes les plus instruits de son temps, et il fut lié d'amitié avec tout ce que Turin renfermait de personnages remarquables par leur mérite et leurs connaissances. A l'âge de 35 ans, il avait épousé Mlle Hyacinthe Faussoni, de condition noble, dont, entre autres enfants, il a laissé un fils. Les décurions de la capitale du Piémont ont fait ériger un monument à sa mémoire; et son buste a été gravé par un de ses élèves, M. Louis Costa (*Voy.* ce nom dans la *Biographie des hommes vivants*). Il serait difficile de donner une liste complète des productions de Vernazza, fruits de soixante ans de travaux soutenus : nous en avons indiqué les principales dans le cours de cet article; il suffira de désigner ceux de ses autres écrits qui offrent le plus d'intérêt; tels sont les suivants : — Éloges du comte Tana et du P. Pacciaudi. — Dissertation sur les monnaies de Suze. — Divers Mémoires communiqués à Tiraboschi et au P. Affò. — Les articles historiques du Piémont, insérés dans le Dictionnaire géographique imprimé à Turin. — Catalogue des manuscrits en parchemin des archives des Dominicains de Sainte-Marie-Madeleine, à Albe. — Recherches sur le culte de saint Théobald. — Vie du comte Camerano. — Essai sur les anciens peintres à l'huile, du Piémont. — De l'antiquité du siége

épiscopal d'Albe, avec les vies de quelques-uns des évêques de cette ville, au nombre desquelles est celle du poète Vida. — Éloge du comte d'Orbassan. — Éléments de géographie à l'usage du Piémont. — Dissertation sur la patrie de Christophe Colomb. — Vie de Jean-Baptiste de Savoie. — Histoire des ordres réunis des SS. Maurice et Lazare. — Mémoire sur l'ordre de l'Annonciade, et explication de la devise F. E. R. T. — Enfin, un très-grand nombre d'inscriptions latines. Au moment où ce laborieux écrivain a été enlevé aux lettres, il s'occupait de la publication d'une Histoire typographique du Piémont. Le savant professeur Boucheron a lu, en langue latine, à l'académie des sciences de Turin, dans la séance du 23 juin 1822, un Éloge historique de Vernazza, où nous avons puisé une grande partie des détails dans lesquels nous sommes entrés. G—CE et R—M—D.

VERNE (LÉGER-MARIE-PHILIPPE TRANCHANT, comte de LA), traducteur et auteur de plusieurs ouvrages de tactique, naquit en 1769 au château de Borrey, bailliage de Vesoul, d'une famille ancienne (1), et qui a fourni un grand nombre d'officiers distingués. Son aïeul, après la conquête de la province, étant entré au service de la France, fut nommé gouverneur du château de Clerval, et ensuite ambassadeur en Prusse; son bisaïeul, chevalier de l'ordre d'Alcantara, commandait un régiment, en 1636, et contribua beaucoup à faire lever le siége de Dole (*V.* J. BOYVIN). Philippe, qui fait le sujet de cet article, fut envoyé de bonne heure à l'université de Göttingue, où il se disposa par l'étude de l'histoire et du droit public à suivre la carrière de la diplomatie; mais, en même temps, il y puisa le goût des idées philosophiques qui dominaient alors dans les écoles de l'Allemagne. A quatorze ans, il entra sous-lieutenant dans un régiment de dragons, et se concilia l'estime de ses chefs par la douceur de son caractère et son attachement à ses devoirs. Dans l'âge de la dissipation, il était sans cesse occupé de lectures sérieuses, et ne fréquentait que des personnes avec lesquelles il pût s'entretenir de matières politiques. Comme tant d'autres bons esprits, il ne vit dans la révolution qu'un moyen d'opérer les réformes jugées indispensables; mais effrayé bientôt de la marche des événements, il donna sa démission de capitaine, et rejoignit l'armée des princes, qui s'organisait à Coblentz. Il fit la campagne de 1792, en Allemagne, et, après le licenciement des émigrés, rejoignit sa famille à Fribourg, où il se maria. Dans le courant de l'année 1795, il partit avec son épouse pour Saint-Pétersbourg; et il y fut placé dans les bureaux du prince Alexandre Kourakin, alors ministre et vice-chancelier de l'empire (*Voy.* ce nom, *Biographie des hommes vivants*, III, 525). Le calme paraissant se rétablir en France, il se hâta d'y revenir; mais à son arrivée, il apprit la nouvelle de la journée du 18 fructidor (4 sept. 1797), dont le premier résultat fut l'expulsion des émigrés; et, manquant d'argent, sans ressources pour s'en procurer, il se vit obligé de gagner, avec sa femme malade, la Suisse, seul asile qui lui restât dans le monde. Le directoire ayant exigé des Cantons l'éloignement des émi-

(1) On trouve la généalogie de cette famille dans l'*Histoire des sires de Salins*, par l'abbé Guillaume, I, 90.

grés, La Verne se rendit à Vienne, et y demeura jusqu'en 1800, époque où il lui fut enfin permis de rentrer en France. La révolution l'avait entièrement dépouillé de sa fortune, ainsi que sa femme; mais il lui restait, avec du courage, le goût et l'habitude du travail. Par le crédit de quelques amis, il obtint successivement divers emplois dans l'administration de la guerre; et ses talents l'ayant fait connaître d'une manière avantageuse, il fut, en 1808, attaché comme traducteur pour la langue allemande (2) au dépôt général de la guerre. Il remplissait encore ce modeste emploi, quand il mourut, le 26 avril 1815, à quarante-six ans, et au moment de recueillir le fruit de tous ses sacrifices. La Verne possédait des connaissances très-variées; il a pu quelquefois se laisser entraîner par l'esprit de système; mais tous ceux qui l'ont connu rendent justice à la droiture de son cœur et à la pureté de ses intentions. Doué d'une grande indépendance de caractère, il n'a jamais fait plier son opinion à des vues d'intérêt. Employé par le gouvernement de Buonaparte, et écrivant sur des matières militaires, il ne l'a nommé dans aucun de ses ouvrages. On a de La Verne : I. *Théorie de la pure religion morale, considérée dans ses rapports avec le pur christianisme*, trad. de l'allemand de Kant (*V.* ce nom); augmentée d'éclaircissements et de considérations générales sur la philosophie critique : insérée dans le *Conservateur* de M. François de Neufchâteau, II, 92-226. L'auteur s'est caché sous le nom de *Phil. Huldiger*. II. Le *Calomniateur*, drame en quatre actes et en prose, imité de l'allemand de Kotzebue, Paris, 1802, in-8°. Cette pièce fut jouée à Paris sur le théâtre du Marais, mais elle n'eut que quelques représentations. III. *Esprit du système de guerre moderne*, par un officier prussien (*V.* BULOW, VI, 260), Paris, 1803, in-8°. de 256 pag. avec 5 pl. Cet ouvrage fut utile, en ce qu'il força les jeunes militaires à s'occuper davantage de théorie. La traduction de La Verne, à l'époque où elle parut, était un véritable service. Elle est devenue rare. IV. *Voyage d'un observateur de la nature et de l'homme*, dans les montagnes du canton de Fribourg, et dans diverses parties du pays de Vaud, en 1793, Paris, 1804, in-8°. de 287 pag. L'auteur s'y représente (p. 5) ardent, curieux, recherchant avidement les occasions de réfléchir et même celles de rêver. La description des pays qu'il parcourt tient peu de place dans son voyage; mais on y trouve des digressions sur le déluge, sur la musique, sur les femmes auteurs, sur la philosophie de Kant, sur la vaccine, sur l'amour, sur Voltaire et Rousseau, sur l'esclavage des nègres, et enfin sur la politique anglaise. V. *Lettre à Ch. Villers*, relativement à son Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, Paris, 1804, in-8°. (*Voy.* VILLERS). VI. L'*Art militaire chez les nations les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes, analysé et comparé*, ou Recherches de la vraie théorie de la guerre, et des principes essentiels de l'institution militaire, Paris, 1805, in-8°. de 494 pag. C'est le résultat des réflexions de La Verne, sur l'ouvrage de Bulow, dont on vient de parler. Son plan est vas-

(2) Et non pas comme rédacteur d'histoire ou historiographe.

te, mais il ne l'a point rempli. Les questions les plus importantes, telles que la composition de l'armée, son organisation, etc., sont à peine effleurées. L'idée qui domine l'auteur, c'est la nécessité de former des militaires une classe entièrement séparée du reste de la société. En somme, l'ouvrage n'offre que peu de vues utiles, mais il est intéressant pour l'histoire de l'art. VII. *Traité de la grande tactique prussienne*, ses défauts et son insuffisance, et proposition d'une méthode meilleure et plus sûre, par C.-F. de Lindenau, ci-devant aide-de-camp du roi de Prusse Frédéric II, trad. de l'allemand, Paris, 1808, in-8°. de 322 pag. avec 32 pl. Cette édition est annoncée comme la seconde; on n'a pas pu découvrir la première. On ne trouve pas dans cet ouvrage la méthode meilleure et plus sûre, annoncée sur le frontispice; mais tel qu'il est, on peut le consulter utilement. VIII. *Annibal fugitif*, ibid., 1808, 2 vol. in-12, roman. IX. *Histoire du feld-maréchal Souwarow*, liée à celle de son temps, avec des observations sur les principaux événements politiques et militaires auxquels la Russie a pris part pendant le dix-huitième siècle, ibid., 1809, in-8°. Cet ouvrage n'est, il faut en convenir, qu'un panégyrique outré du général russe. La partie militaire est incomplète et inexacte; mais on y trouve, sur le caractère et les habitudes de Souwarow, des anecdotes intéressantes et peu connues. X. *Esquisse d'une nouvelle encyclopédie ou introduction à la philosophie du XIXe. siècle*, ouvrage dédié aux penseurs; premier aperçu (1813), in-8°. XI. Au mois de février 1815, La Verne publia le prospectus d'une *Histoire générale de l'art militaire en Europe, depuis l'introduction des armes à feu*, en trois volumes. La première partie finissant au traité de Westphalie était sous presse, mais la mort de l'auteur en arrêta l'impression, et elle n'a point été reprise. On a trouvé dans ses papiers une *Introduction à l'histoire de Gustave-Adolphe*, et le *Plan d'une vie du feld-maréchal Romanzow*. La Verne a retouché la traduction, par Bourgoin (*Voy.* ce nom), de la *Vie du comte de Munich*, par Gérard Ant. de Halem, Paris, 1808, in-8°. On a quelquefois attribué à La Verne la *Vie du prince Potemkin* et la *Grotte de Westbury*; mais le premier de ces ouvrages est de Mme. de Cérenville (*Voy.* CÉRENVILLE au Supplément), et le second est de Mlle. sa fille, actuellement existante. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, n°. 7116, avait présenté le nom de *Cérenville* comme un pseudonyme de La Verne; mais il s'est rectifié au n°. 19034, où il reconnaît Mme. de Cérenville pour auteur de la *Vie du prince Potemkin*, et n'accorde que la révision à La Verne. W—s.

VERNEREY (JEAN), en latin *Verneretus*, littérateur, sur lequel on n'a que peu de renseignements, était né vers 1540 à Passonfontaine, bailliage de Pontarlier (1). Il avait cinq frères, qui tous fréquentaient, en même temps que lui, les écoles publiques. Après avoir fait ses études à Dole, il vint à Paris, qu'il nomme *Universæ sapientiæ imperium præstantissimum*, et s'y perfectionna dans l'éloquence et la philosophie. Il se rendit ensuite en Italie, et pendant sept ans il fréquenta les cours

(1) C'est pour cette raison que, suivant l'usage des savants de son temps, il prend le titre de *Pontarlianus*.

des plus célèbres professeurs de Bologne, de Pavie et de Padoue. Dans le temps qu'il était à Pavie, il argumenta contre Mich. Polet, professeur au gymnase Émilien, et l'embarrassa si bien qu'il le réduisit au silence. Polet, honteux d'être vaincu par un jeune homme, encore assis sur les bancs de l'école, se permit contre Vernerey des propos outrageants; mais celui-ci, dont le caractère n'était rien moins qu'endurant, l'accabla d'injures dans un pamphlet qu'il ne manqua pas de distribuer avec profusion. Vernerey était encore à Padoue, en 1571; mais il annonçait le desir de revenir dans sa province, et de s'y consacrer à l'enseignement des lettres. On peut conjecturer qu'il accomplit cette résolution, au plus tard, en 1575; mais on ignore les autres particularités de sa vie, et il est probable qu'il mourut peu après son retour, avant l'âge de quarante ans. On a de lui: I. *Animadversiones in Mich. Poletum*, Pavie, 1565, in-4°. de 13 pag. II. *Compendiosa institutio in universam Dialecticam ex Aristotele, Rivio, aliisque auctoribus recentioribus collectam*, ibid., 1565, même format. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés à Lyon, 1575, in-8°. III. *Disputatio adversùs Marium Nizolium*, Lyon, 1575, in-8°. Cette édition n'est peut-être pas la première, puisque la dédicace à Marc de Rye est datée de Padoue, sept. 1571. C'est une critique très-violente de l'ouvrage de Nizzoli: *De veris principiis et verâ ratione philosophandi* (*V.* NIZZOLI, XXXI, 304). W—s.

VERNES (JACOB), pasteur de Genève, était né dans cette ville en 1728. Après avoir terminé ses études, il fut admis au ministère évangélique; mais se trouvant sans emploi, il résolut de consacrer ses loisirs à la culture des lettres. Lié, depuis plusieurs années, avec Rousseau, il le consulta sur l'idée qu'il avait conçue de publier un Recueil périodique: « Ce projet, lui répondit » J.-J., ne me rit pas autant qu'à vous: » j'ai du regret de voir des hommes » faits pour élever des monuments » se contenter de porter des maté- » riaux, et d'architectes se faire ma- » nœuvres (1). » Vernes n'en persista pas moins dans le dessein de devenir journaliste; et Rousseau finit par s'engager à lui fournir des articles; mais il s'excusa ensuite de ne pas lui en envoyer, sur son métier de *copiste*, qui ne lui laissait pas le temps d'écrire (2). L'*Émile* ayant été condamné par les pasteurs de Genève, Vernes, se rangeant parmi les adversaires de son ancien ami, attaqua dans plusieurs écrits ses opinions religieuses: mais ce fut à tort que Rousseau le soupçonna d'être l'auteur d'une brochure intitulée: *Sentiments des citoyens* (3). Vernes s'empressa de désavouer ce libelle, que Rousseau, dans son indignation, avait fait réimprimer sous le nom de celui qu'il en croyait l'auteur, en y ajoutant des notes. Il écrivit là-dessus à Rousseau; et celui-ci offrit de contribuer, autant qu'il lui serait possible, à répandre son désaveu (4); mais il ne voulut pas entendre parler de réconciliation avec un homme qu'il avait jugé *faux* (5). En effet, Vernes, qui venait de se montrer si susceptible à l'égard du christianisme de Rousseau, restait lié de la ma-

(1) Lettre de Rousseau, du 2 avril 1755.
(2) Lettre du 6 juillet, même année.
(3) Ce libelle était de Voltaire.
(4) Lettre, du 7 février 1765, à Moultou.
(5) Lettre à Moultou, 24 juillet 1762.

nière la plus intime avec Voltaire. Dans sa *Correspondance*, Voltaire ne le nomme que mon cher prêtre, mon prêtre aimable, etc.; et Vernes composait alors, contre les philosophes, un ouvrage, dont nous parlerons plus bas, qui l'a fait placer, par Sabatier, parmi leurs adversaires les plus vigoureux et les plus adroits (*V.* les *Trois Siècles de la Littérature*). Vernes eut l'occasion de voir, à Ferney, Palissot, qui lui confia le manuscrit de ses *Mémoires littéraires*, en le priant d'en surveiller l'impression. Depuis dix ans, il était pasteur à Seligny; mais ses talents le firent rappeler à Genève en 1771. Il partagea le sort de Senebier (*V.* ce nom) et des autres citoyens qui furent exilés, en 1782, pour leur opposition à tout changement dans la constitution génevoise. En 1789, ayant obtenu l'autorisation de rentrer dans sa patrie, il y mourut le 22 octobre 1791, regretté de ses confrères et de ses nombreux amis. Outre des éditions, corrigées et améliorées, du *Catéchisme* d'Ostervald, on a de lui : I. *Choix littéraire*, Genève, 1755-60, 24 vol. in-8°.; c'est moins un journal qu'un recueil de pièces en prose et en vers. II. *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau*, ibid., 1763, in-8°. — *Dialogues sur le Christianisme de J.-J. Rousseau*, ibid., 1763, in-8°. — *Réponses à quelques Lettres de J.-J. Rousseau*, ibid., 1763, in-8°. Ces trois brochures sont relatives à la Profession de foi du Vicaire savoyard. Rousseau, pressé d'y répondre, refusa très-durement (6). III. *Examen de cette question : Convient-il de diminuer le nombre des sermons qui se font à Genève?* ibid., 1775, in-8°. IV. *Confidence philosophique*, 1771, in-8°.; 4e. édit., Genève, 1788, 2 vol. in-8°., trad. en allemand et en anglais. Dans cet ouvrage, dit Palissot, la nouvelle philosophie est écrasée sous le poids de ses propres maximes mises en action, et rapportées avec la plus scrupuleuse fidélité. V. Des *Sermons*, Lausanne, 1792, 2 vol. in-8°., précédés de la vie de l'auteur (par son fils). Vernes a laissé manuscrit un *Traité sur l'éloquence de la chaire*, que Senebier regardait comme un ouvrage très-utile aux prédicateurs (Voy. *Hist. littér. de Genève*, III, 57). On sait qu'il s'était occupé, avec Roustan (*V.* ce nom), de l'*Histoire de Genève* : « Je souhaite, leur écrivait J.-J., que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau et assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer (Lettre du 18 nov. 1759). » Cette histoire n'a point paru. — Dans son catéchisme à l'usage des jeunes gens de toutes les communions chrétiennes, qui a été imprimé à Paris en 1796, in-12, Vernes se montre socinien prononcé. Il élague les dogmes du péché originel, de la Trinité, de l'Incarnation, des Sacrements : sur l'éternité des peines il prétend que dans la Bible on trouve le pour et le contre. *Jésus-Christ est le Messie, le fils de Dieu* (on sait que les sociniens de Transsilvanie emploient les mêmes expressions). Rabaud nous apprend que ce Catéchisme est celui que M. Marron a adopté (Grégoire, *Sectes relig.*, II., 201). — M. Vernes, fils du précédent, est auteur d'un *Voyage sentimental*, dans le genre de Sterne, où se trouve un Éloge de son père.

W—s.

VERNET (Jacob), professeur de théologie à Genève, naquit dans

(6) Lettre à Moulton, 1er. août 1763.

cette ville le 29 août 1698. Peu d'hommes ont fourni une carrière aussi longue et aussi bien remplie : il prêcha jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, enseigna jusqu'à quatre-vingt-huit, et en avait quatre-vingt-dix lorsqu'il publia son dernier volume. Privé fort jeune de son père, il fut dirigé par les soins de son oncle, Daniel Leclerc, le savant auteur de l'Histoire de la médecine (*Voy.* son article, XXIII, 515). Ses délassements furent de bonne heure des études sérieuses. Le hasard le rendit un jour témoin des consolations qu'un pasteur adressait à une femme mourante. Les discours touchants du pasteur (c'était Bénédict Pictet) (*Voy.* ce nom, XXXIV, 290), l'impression qu'ils produisirent sur la malade, frappèrent le jeune Vernet, et, dès ce moment, il se sentit appelé à une vocation où il pourrait répandre des bienfaits si précieux. Quoiqu'il ait cultivé d'autres études, qu'il ait embrassé une grande variété de connaissances, qu'il ait même professé la littérature ancienne, depuis l'année 1739 jusqu'au moment où il passa à la chaire de théologie en 1756, il rapportait tous ses travaux à son étude favorite, celle de la religion et de l'Écriture sainte qui était, selon lui, la seule base authentique de la foi. Ce fut à la lecture approfondie des écrivains grecs et latins qu'il dut cette finesse de tact, cette sagacité, ce savoir qu'il porta dans l'explication des livres saints. Les résultats de ses recherches ont pu ne pas satisfaire également tous les esprits; quelques-unes de ses opinions théologiques ont pu s'écarter des systèmes les plus généralement reçus avant lui ; mais on ne peut lui refuser la sagesse du raisonnement, l'exactitude et la bonne foi des recherches, une savante et judicieuse interprétation des livres saints, l'amour sincère et profond de la religion, la vénération la mieux sentie pour l'Évangile et pour son divin auteur : jamais il n'avança rien qu'il ne vît ou ne crût voir enseigné dans l'Écriture, dont il connaissait également la lettre et l'esprit. Personne n'a plus fortement repoussé le système qui ne fait de l'Envoyé céleste qu'un simple prophète, et du christianisme qu'une sanction nouvelle et plus imposante de la religion naturelle, sans aucun dogme particulier : enfin, il se montra le digne successeur de J.-Alph. Turrettini, qui avait été son maître et qui devint son guide et son ami (*Voy.* ce nom, XLVII, 112). Vernet passa quelques années de sa jeunesse à Paris, où il vit les hommes les plus distingués, entre autres le P. Hardouin, pour lequel il fit plus tard l'ingénieuse épitaphe qu'on a rapportée à son article (XIX, 408). Une guérison miraculeuse, dont on parla beaucoup à Paris, en 1725, et qui fut affirmée par un mandement de l'archevêque, le cardinal de Noailles, attira l'attention de Vernet, et il publia, en 1726 et 1727, deux brochures où il combat la réalité de ce miracle. Il voyagea pendant quelques années en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et partout il fut accueilli non-seulement comme un savant, mais comme un homme aimable et spirituel ; il compta des amis parmi les cardinaux et plusieurs hommes éminents de l'Église catholique. Ce fut lui, suivant quelques biographes, qui retrouva à Turin la *Table Isiaque*, qu'on croyait perdue depuis le sac de Mantoue, en 1630. A Rome, il vit Montesquieu, et depuis lors resta

toujours lié avec lui : ce fut à Vernet que Montesquieu confia le soin de faire imprimer, à Genève, la première édition de l'*Esprit des lois*, en 1747. On a dit que l'éditeur s'était permis d'y faire quelques corrections de style; rien n'est plus faux; mais ce qui est vrai, c'est que, sur l'invitation de l'auteur, il lui soumit des observations toujours bien accueillies; et entre autres il l'engagea à supprimer une invocation aux Muses, qui lui paraissait charmante, mais peu conforme au ton de l'ouvrage. Ce morceau a été imprimé à part dans quelques éditions. Vernet soigna aussi la première édition de la *Théorie des sentiments agréables*, par Levesque de Pouilly (*V.* ce nom, XXIV, 377), et y joignit une préface, conservée en partie dans l'édition de Paris. Quelques années auparavant, il s'était fort attaché à Giannone, lorsqu'il se réfugia à Genève en 1735. Il fit imprimer l'*Histoire de Naples* de cet auteur, et mit en tête du second volume, en 1740, une préface qui contient des détails historiques sur ce célèbre et infortuné Napolitain. Vernet eut aussi des relations avec Voltaire et Rousseau. Il n'eut pas à se plaindre de ce dernier; mais il n'en fut pas de même de Voltaire, qu'il avait vu à Paris en 1733. Pendant plus de vingt ans, ils eurent une correspondance, rare, quoique toujours sur un ton d'estime et de politesse réciproque. Lorsque Voltaire vint se fixer dans les environs de Genève, Vernet, qui ne pouvait s'empêcher de craindre son voisinage, lui écrivit, à ce sujet, une lettre pleine de franchise et d'égards, datée du 8 février 1755. Il alla quelquefois chez lui; mais lorsqu'il vit que Voltaire ne se servait de la facilité de ce séjour que pour répandre des principes dangereux, avec une licence toujours croissante, il cessa de le fréquenter, et ne lui en cacha pas le motif. Il écrivit, au sujet de deux chapitres de l'*Essai sur l'histoire*, une *Lettre* insérée dans la *Nouvelle bibliothèque germanique*, tome XXI, et imprimée ensuite séparément. Voltaire n'essaya pas de la réfuter; il se vengea, comme ce fut trop souvent sa manière, par des calomnies, des libelles, des injures, en vers et en prose. On trouve des détails curieux sur ces querelles et sur d'autres objets, dans un *Mémoire*, fort intéressant, *sur la vie et les ouvrages de Vernet*, Genève, 1790, in-8°., donné par M. Saladin, son petit-fils par alliance. Les attaques de Voltaire contenaient des faits faux : Vernet crut devoir rétablir la vérité, dans un *Mémoire présenté à M. le premier syndic*, et imprimé en 1766. Quant aux injures, il s'en reposait sur l'estime des gens de bien; mais il mit plus d'intérêt à défendre l'Église et le clergé de Genève, mal représentés par d'Alembert, dans un article de l'Encyclopédie, et surtout la religion, attaquée chaque jour par de nouveaux écrits. C'est ce qui donna lieu à ses *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article Genève de l'Encyclopédie*, qui parurent à différentes époques, depuis 1761, et furent augmentées dans une seconde édition de 1763, contenant six lettres, et complétées par une nouvelle édition, en 2 volumes in-8°., Utrecht, 1766, contenant treize lettres. Dans ce livre, écrit tour-à-tour avec finesse et avec force, on remarque le talent que l'auteur aurait eu pour la polémique s'il avait voulu s'y livrer. Un ministre anglais, M. Brown, en fut l'éditeur, et passa d'abord pour

en être l'auteur. Mais quand Vernet vit les injures qu'il attirait sur son ami, il se hâta de mettre l'ouvrage sous son nom. Il donna une preuve de sa sagacité critique à l'occasion de l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, que l'on essaya, par une fraude très-peu philosophique, de faire passer sous le nom de Fréret. Vernet trouva, dans une lecture attentive du livre, la preuve qu'il ne pouvait pas être de cet illustre savant; et cette conjecture a été pleinement justifiée. Entre un grand nombre d'écrits de Vernet, imprimés à part ou dispersés dans des recueils (*V.* Varignon), et dont on trouvera la liste complète dans le Mémoire cité plus haut et dans Sénebier, nous indiquerons les plus intéressants : I. *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré en partie du latin, *de J.-Alph. Turrettini*, Genève, 10 vol. in-8°. Ce fut l'ouvrage de toute sa vie, puisque le premier volume parut en 1730, puis retouché dans une nouvelle édition, en 1748, et le dernier en 1788. Vernet avait d'abord eu le projet de traduire les Thèses de Turrettini : *De veritate religionis christianæ*, avec quelques développements; mais ce travail s'étendit sous sa main, et peut-être trop dans les derniers volumes. Cependant si l'on y reconnaît le vieillard, ce n'est qu'à quelques digressions, d'ailleurs savantes et judicieuses, sur divers points intéressants de critique et d'histoire ecclésiastique, comme sur les gnostiques, sur le passage de Josèphe, touchant Jésus-Christ, etc. On estime particulièrement le tome quatrième, sur l'excellence de la doctrine chrétienne (1). II. *Dialogues socratiques* ou *Entretiens sur divers sujets de morale*, composés pour donner une idée de la méthode de Socrate, et publiés à Paris, en 1745, et avec des additions, en 1755. « Ils sont écrits, dit Palissot, avec une pureté remarquable dans un étranger, et remplis d'intérêt. » III. Un Discours latin sur l'influence des arts et des sciences, pour combattre celui de Rousseau. Il se trouve dans le *Museum helveticum* de 1752. IV. *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* VOUS *au lieu du* TU (2), *et sur la question : Doit-on employer le tutoiement dans les versions de la Bible?* la Haye, 1752, in-12. Il défend le tutoiement par des raisons et par les autorités de Montesquieu, de Voltaire, de Fontenelle et d'autres bons juges qu'il avait consultés. V. *Instruction chrétienne*, imprimée d'abord à Neufchatel, en 1752, 4 vol. in-8°., et ensuite à Genève, 5 volumes in-12, 1756, 1771 et 1807 : ouvrage excellent, véritable cours de théologie biblique, mis à la portée de toutes les classes de lecteurs. On regrette seulement que l'auteur l'ait écrit par demandes et réponses. VI. *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, Genève, 1769, in-8°., où l'on montre la liaison nécessaire de ces trois bases fondamentales de la société. VII. *Opuscula*

(1) Les deux volumes sur les Miracles ont été réimprimés à Paris, en 1753, par les soins d'un théologien catholique, qui y a fait quelques changements et a supprimé un examen des prétendus miracles de l'abbé Pâris.

(2) Cet opuscule a été l'occasion d'une singulière faute typographique qui se trouve dans Sénebier (*Hist. litt. de Genève*, III, 26), dans Ersch (*France litt.*, III, 377) et peut-être ailleurs : on y attribue à Vernet une *Lettre sur la coutume d'employer les vins au lieu du* thé, 1752, in-8°. Ce dernier ouvrage n'existe pas. Les mots *vous* et *tu*, mal lus à une impression du titre, ont causé l'erreur ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les deux titres, l'un exact et l'autre fautif, sont donnés à la suite l'un de l'autre par MM. Sénebier et Ersch. A. B—T.

HIST. DE FRANCE.



VERNET.

L. M. Vanloo pinx.t Landon direx.t

theologica selecta, Genève, 1784, in-8°. Vernet a réuni dans ce volume ses principales thèses théologiques. Parmi tant de qualités, il lui manqua quelques-unes de celles qui font l'orateur. Il n'a pas laissé de réputation sous ce rapport, et l'on n'a imprimé aucun de ses sermons. Après avoir parlé du savant et de l'homme de lettres, il faudrait, pour achever de le faire connaître, peindre l'homme, ses vertus publiques et privées, la douceur de sa société, sa conversation instructive, agréable, assaisonnée d'une gaîté piquante et d'une foule de faits et d'anecdotes dont sa mémoire était enrichie. Il conserva jusqu'à la fin l'usage de ses facultés. Quand il eut cessé d'enseigner en public, il aimait à recevoir chez lui les jeunes étudiants, qu'il instruisait encore par ses entretiens, qu'il intéressait surtout vivement par la chaleur avec laquelle il leur parlait de la religion et du bonheur qu'elle répandait sur sa vieillesse. Quinze jours avant sa mort, à quatre-vingt-onze ans, il s'occupait encore de lectures savantes. Il termina doucement une vie honorable et heureuse, le 26 mars 1789. Il envisagea la fin de sa carrière avec la confiance du chrétien ; et ses dernières paroles furent celles de saint Paul : *Je sais en qui j'ai cru.* On peut consulter, outre le *Mémoire* cité plus haut, l'*Histoire littéraire* de Sénebier, les *Mémoires* de Palissot, et deux Notices placées en tête des deux éditions de l'*Instruction chrétienne* qui ont paru à Genève en 1807. M-N-D.

VERNET (CLAUDE-JOSEPH), peintre célèbre, né à Avignon en 1714, fut élève de son père Antoine, qui peignait assez habilement. Il ne tarda pas à s'apercevoir que d'autres leçons lui étaient nécessaires, et il forma le projet d'aller se perfectionner en Italie. Il n'avait alors que dix-huit ans. Il s'embarqua, pour parvenir plus promptement au but de son voyage. Le spectacle de la mer, la vue des vaisseaux, le soin avec lequel, pendant la traversée, il se plut à dessiner l'aspect des cieux et des eaux, déterminèrent la direction de son talent; et lorsqu'il arriva en Italie, il n'avait déjà plus de rival comme peintre de marine. Établi à Rome, il s'empressa d'entrer dans l'école de Bernardin Fergioni, qui cultivait avec un grand succès ce dernier genre, et il ne tarda pas à surpasser son maître. Cependant ses commencements furent quelque temps obscurs et pénibles. Réduit aux faibles ressources qu'il avait apportées de France, il fut obligé de tirer parti de son pinceau pour subvenir aux besoins les plus pressants de la vie : on cite un de ses petits tableaux qui, à la vente du cabinet de M. de Julienne, fut vendu mille écus, et qu'il avait peint à Rome pour un habit, une veste et une culotte. Mais il ne tarda pas à se faire connaître par une foule de tableaux qui affermirent sa réputation, et qui lui méritèrent l'estime des amateurs les plus éclairés. Parmi celles de ses productions qui réunirent tous les suffrages, on cite les paysages dont il orna la galerie Borghèse et le palais Rondanini. Il s'est plu, dans ces derniers, à imiter le style de Salvator Rosa; et il a rendu avec habileté la manière fière et sauvage de cet artiste. Les agréments de sa société lui avaient procuré un grand nombre d'amis, parmi lesquels on distinguait Pergolèse. Ce musicien, doué d'un génie si sensible, venait passer une partie de ses loisirs dans l'atelier de l'artis-

te, auquel il dut maintes fois d'heureuses inspirations. C'est auprès de lui qu'il composa un des plus beaux versets du *Stabat*. Vernet en conservait précieusement le brouillon, qu'il apporta avec lui à Paris, lorsqu'il fut appelé en France. Il sut mettre à profit sa longue résidence en Italie, pour dessiner tous les monuments pittoresques que renferme cette terre classique des arts ; mais, non content des richesses qu'elle offrait à ses pinceaux, il parcourut les mers de ce pays, ainsi que les diverses plages de la Grèce ; et c'est après avoir recueilli toutes les beautés de ces deux célèbres contrées qu'il sut reproduire avec tant de charme et de vérité leurs sites les plus remarquables. Pendant son séjour à Rome, il fut reçu, en 1743, membre de l'académie de Saint-Luc, et il épousa Mlle. Parker, fille d'un Anglais catholique, officier dans la marine du pape. Absent de sa patrie, depuis vingt-deux ans, il ne l'avait point oubliée, malgré les succès qu'il obtenait loin d'elle ; et ce fut avec le plus vif empressement qu'il se hâta d'y revenir, sur l'invitation que lui fit M. de Marigny, de la part de Louis XV, qui voulait le charger de peindre les principaux ports de France. Pour obéir plus promptement à une invitation aussi honorable, il se rend à Livourne, et s'embarque dans une petite felouque. Pendant la traversée, une violente bourrasque s'élève, et menace de briser le frêle bâtiment sur les rochers. Au milieu des vives alarmes de l'équipage et des passagers, Vernet, tout entier à l'enthousiasme de son art, et voulant observer sans obstacle le spectacle d'une mer agitée par la tempête, se fait attacher au mât du vaisseau ; et tandis que tout tremble autour de lui, il ne s'occupe qu'à retracer sur son livre de souvenirs la scène qu'il a sous les yeux. Les seules exclamations qu'elle peut lui arracher sont celles du plaisir et de l'admiration. Ce trait, qui ne fait pas moins d'honneur au courage de l'artiste qu'à son amour pour son art, a été représenté avec beaucoup de talent, dans un tableau placé au salon du Louvre, en 1822, par M. Horace Vernet, son petit-fils. En arrivant à Paris, où sa réputation l'avait devancé, Vernet fut reçu membre de l'académie de peinture. Son tableau de réception représente un *port de mer, par un soleil couchant*. A gauche est un rocher ombragé par quelques groupes d'arbres ; à droite s'élève une tour surmontée d'un drapeau. Parmi les figures qui ornent le premier plan, on voit un homme et deux femmes dans le costume oriental. Ce morceau, digne en tout de la réputation de son auteur, lui ouvrit par acclamation les portes de l'académie. Il fait aujourd'hui partie du Musée du Louvre. Après sa réception, il commença la grande entreprise dont le gouvernement venait de le charger. Il visita successivement les différents ports qu'il devait représenter ; entreprise ingrate, en apparence, comme toutes celles qui mettent des entraves au génie des artistes, mais dans laquelle il sut rendre pittoresques et piquantes la plus scrupuleuse précision et la plus fidèle exactitude. Après avoir, dans un espace de moins de dix années, rempli cette tâche importante avec la supériorité que l'on était en droit d'attendre de son talent, il revint à son premier genre ; et, doué de la plus heureuse facilité, il continua, par une foule de nouveaux chefs-d'œuvre, à protester pour ainsi dire, à lui seul, par son

exemple, contre le mauvais goût qui, à cette époque, avait envahi toutes les branches des arts du dessin : lorsque Vien donna une meilleure direction à l'école française, dans le genre historique, Vernet, dans le sien, n'eut point à revenir sur ses pas. Il avait obtenu, pour récompense de ses ports de France, un logement au Louvre. En 1766, il fut élevé au rang de conseiller de l'académie, et en 1787 il eut le plaisir d'y recevoir son fils Carle sur son beau tableau représentant le *Triomphe de Paul-Émile.* Il serait trop long de rappeler tous les tableaux dus à son pinceau. On porte à plus de deux cents ceux qu'il a exécutés seulement de 1752 à 1789. Le Musée du Louvre possède à lui seul quarante-huit morceaux de ce maître, parmi lesquels la collection des ports de France, au nombre de quinze, occupe un rang distingué. Ce sont : I. La *Vue de l'entrée du port de Marseille*, prise de la montagne appelée Tête-de-More. Vernet s'y est représenté dessinant, et entouré de sa famille qui lui fait remarquer Annibal, vieil invalide âgé de cent dix ans, tableau peint en 1754. II. La *Vue de l'intérieur du port de Marseille*, prise du pavillon de l'horloge du Parc, 1754. III. *Vue du golfe de Bandol.* On voit sur le devant la madrague ou la pêche du thon, 1755. IV. *Vue de la rade d'Antibes*, prise du côté de la terre, 1756. V. *Vue du port neuf de Toulon*, prise de l'angle du parc d'artillerie, 1756. VI. *Vue de la rade de Toulon.* Elle offre l'aspect des belles campagnes des environs, 1756. VII. *Vue du vieux port de Toulon*, prise du côté du magasin aux vivres, 1756. VIII. *Vue de la ville et du port de Bordeaux*, prise du côté des Salinières, 1758. IX. *Vue de la ville et du port de Bordeaux*, prise du côté du Château-Trompette, 1759. X. *Vue du port de Cette, en Languedoc*, prise du côté de la mer, derrière la jetée isolée, 1761. XI. *Vue de la ville et du port de Baïonne*, prise de la mi-côte des Salinières, 1761. XII. *Vue de la ville et du port de Baïonne*, prise de l'allée de Boufflers, près la porte de Mousserole, 1761. XIII. *Vue du port de la Rochelle*, prise de la Petite-Rive, 1762. XIV. *Vue du port de Rochefort*, prise du magasin des colonies, 1762. XV. *Vue de la ville et du port de Dieppe*, 1765. C'est dans cette superbe collection, unique en son genre, qu'on ne se lasse point d'admirer, et qui peut supporter l'examen le plus rigoureux, que l'on voit se reproduire sous mille formes diverses les ressources du pinceau le plus fécond et le plus ingénieux. XVI. *Marine*, vue du soleil couchant par un temps brumeux. XVII. *Vue d'un port de mer*, du même effet que le tableau précédent. XVIII. *Le Matin* ou *la Pêche*, effet du soleil levant. XIX. *Le Midi* ou *l'Orage*, marine avec figures. XX. *Le Soir*, ou *le Retour au village*, marine par un temps calme, effet de soleil couchant. XXI. *La Nuit*, marine, effet de lune. Ces quatre tableaux de forme octogone, et peints en 1762, sont connus sous le nom des *Quatre parties du jour*, et avaient été faits pour servir de dessus de porte dans un des appartements du château de Choisy. XXII. *Port de mer*, effet de soleil couchant ; tableau de réception de l'auteur à l'académie de peinture, en 1753. XXIII. *Paysage représentant la construction d'une grande route.* On voit sur le devant l'ingénieur Perronet donnant des or-

dres, 1774. C'est le plus faible de la collection. XXIV. *Vue des environs de Rome;* morceau d'étude, connu sous le nom du *Torrent*. XXV. *Vue du pont et du château Saint-Ange*, construits sur les ruines du mausolée de l'empereur Adrien. XXVI. *Vue du Ponte-Rotto à Rome*, dit anciennement *Pons-Senatorius*. XXVII. *Marine*. XXVIII. *Paysage*, effet de clair de lune. XXIX. *Marine*, effet de clair de lune. XXX. Autre *Marine*, effet de clair de lune. A droite, sur le devant, un feu près duquel des matelots apprêtent leur repas. XXXI. *Paysage*, vue des environs de Rome; morceau d'étude. XXXII. Le *Naufrage*. On voit sur le devant une chaloupe dans laquelle des hommes et des femmes cherchent à gagner le rivage. A gauche, des matelots se hasardent sur la pointe d'un rocher et vont leur porter des secours. Au milieu du tableau, et sur un plan plus éloigné, on aperçoit un vaisseau brisé contre un écueil sur lequel une partie de l'équipage est parvenue à se sauver. XXXIII. *Vue des Cascatelles de Tivoli*. XXXIV. Une *Marine*, où l'on voit une cascade et le château Saint-Ange. XXXV. La *Bergère des Alpes*. XXXVI. Les *Baigneuses*. XXXVII. Le *Matin*. XXXVIII. Le *Midi* ou le *Calme*. XXXIX. Le *Soir*. XL. Le *Soir* ou la *Tempête*. On aperçoit au milieu des flots les restes d'un bâtiment que les vagues ont brisé contre un rocher, et sur le devant une barque à moitié submergée, dans laquelle des naufragés cherchent leur salut; à droite, des matelots secourent une femme demi-nue et évanouie; dans le lointain, à gauche, un vaisseau battu des vents cherche à gagner la pleine mer. On voit, du même côté, la foudre éclater au milieu des nuages. Ce tableau, que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Vernet, a été gravé d'une manière admirable par Balechou. XLI. Le *Coup de tonnerre*, paysage. XLII. Un *Naufrage*. Sur le devant, on voit quatre figures, dont une femme évanouie que l'on secourt. XLIII. Un *Clair de lune*. Sur le devant, des pêcheurs retirent leurs filets. XLIV. *Marine*, par un clair de lune. XLV. Le *Retour de la pêche*. XLVI. *Port de mer au soleil couchant;* sur la jetée qui est en avant, on voit des canons et plusieurs personnages en costume levantin. XLVII. *Port de mer*, par un brouillard. XLVIII. *Pêcheurs remettant une barque sur la grève, tandis que d'autres vident leurs filets*. Ces huit derniers tableaux avaient été peints par Vernet pour M. de La Borde, banquier de la cour; en 1825, ils ont été acquis de ses héritiers pour le Musée. Vernet a aussi gravé à l'eau-forte, de la manière la plus spirituelle, quelques petits paysages de sa composition, qui font regretter qu'il n'ait pas multiplié ses productions en ce genre; ce sont: I. Un *Paysage avec un bout de village et un petit pont qui traverse un ruisseau*. II. Un *Berger assis à côté de sa bergère, et jouant de la musette*. III. La *Vue d'un marché dans une ville*. IV. Un *Canal occupé par des pêcheurs, et bordé de rochers escarpés*. Son Œuvre gravé est très-considérable, et d'une variété extrêmement piquante. Les graveurs qui l'ont rendu avec le plus de succès sont Balechou, Lebas, Aliamet et Flipart. On porte le nombre de ses pièces à plus de deux cents, marines ou paysages. Il serait difficile d'apprécier le mérite de ce grand peintre mieux que ne l'a fait Diderot dans le passage

suivant, en parlant de vingt-cinq tableaux que Vernet avait exposés au salon de 1765. « Il n'y a presque pas » une de ces compositions, dit-il, » à laquelle un peintre qui aurait » bien employé son temps n'eût » donné les deux années qu'il a mises » à les faire toutes. Quels effets in» croyables de lumière! les beaux » ciels! quelles eaux! quelle ordon» nance! quelle prodigieuse variété » de scènes! Ici, un enfant échappé » du naufrage est porté sur les épau» les de son père; là, une femme » étendue morte sur le rivage, et son » époux qui se désole. La mer mu» git; les vents sifflent; le tonnerre » gronde; la lueur sombre et pâle » des éclairs perce la nue, montre et » dérobe la scène. On entend le bruit » des flancs d'un vaisseau qui s'en» tr'ouvre; ses mâts sont enlevés, ses » voiles déchirées; les uns sur le pont » ont les bras levés au ciel; d'autres » se sont élancés dans les eaux. Ils » sont portés par les flots contre des » roches voisines, où leur sang se » mêle à l'écume qui les blanchit. » J'en vois qui flottent; j'en vois qui » sont près de disparaître dans le » gouffre; j'en vois qui se hâtent » d'atteindre le rivage, contre le» quel ils seront brisés. La même va» riété de caractères, d'actions et » d'expressions règne sur les specta» teurs; les uns frissonnent et dé» tournent la vue; d'autres secou» rent; d'autres, immobiles, regar» dent. Il y en a qui ont allumé du » feu sous une roche; ils s'occupent » à ranimer une femme expirante. » Tournez vos yeux sur un autre ta» bleau, et vous verrez le calme » avec tous ses charmes. Les eaux » tranquilles, aplanies et riantes s'é» tendent en perdant insensiblement » de leur transparence, et s'éclairent » insensiblement à leur surface, de» puis le rivage jusqu'où l'horizon » confine avec le ciel. Les vaisseaux » sont immobiles, les matelots, les » passagers ont tous les amusements » qui peuvent tromper leur impa» tience. Si c'est le matin, quelles » vapeurs légères s'élèvent! Comme » ces vapeurs éparses sur les objets » de la nature les ont rafraîchis et » vivifiés! Si c'est le soir, comme la » cime de ces montagnes se dore! » De quelles nuances les cieux sont » colorés! Comme les nuages mar» chent, se meuvent et viennent dé» poser dans les eaux la teinte de » leurs couleurs! Allez à la campa» gne, tournez vos regards vers la » voûte des cieux, observez bien les » phénomènes de l'instant, et vous » jurerez qu'on a coupé un morceau » de la grande toile lumineuse que le » soleil éclaire, pour le transporter » sur le chevalet de l'artiste; ou » fermez votre main et faites-en un » tube qui ne vous laisse apercevoir » qu'un espace limité de la grande » toile, et vous jurerez que c'est un » tableau de Vernet, qu'on a pris » sur son chevalet, pour le trans» porter dans le ciel.... Ses nuits » sont aussi touchantes que ses jours » sont beaux; ses ports sont aussi » beaux que ses morceaux d'imagi» nation sont piquants. Également » merveilleux, soit que son pinceau » captif s'assujétisse à une nature » donnée, soit que sa muse, dégagée » d'entraves, soit libre et abandonnée » à elle-même; incompréhensible, » soit qu'il emploie l'astre du jour » ou celui de la nuit, la lumière » naturelle ou les lumières artificiel» les à éclairer ses tableaux; tou» jours vigoureux, harmonieux et » sage, tel que ces grands poètes, » ces hommes rares en qui le juge-

» ment balance si parfaitement la » verve qu'ils ne sont jamais ni exa- » gérés ni froids. Ses fabriques, ses » édifices, les vêtements, les actions, » les hommes, les animaux, tout » est vrai. De près, il vous frappe; » de loin, il vous frappe plus enco- » re. C'est un grand magicien : on » dirait qu'il commence par créer le » pays, et qu'il a des hommes, des » femmes, des enfants en réserve, » dont il peuple sa toile, comme on » peuple une colonie; puis il leur » fait le temps, le ciel, la saison, le » bonheur, le malheur qu'il lui plaît. » C'est le Jupiter de Lucien, qui, » las d'entendre les cris lamentables » des humains, se lève de table, et » dit : *De la grêle en Thrace;* et » l'on voit aussitôt les arbres dé- » pouillés, les moissons hachées, et » le chaume des cabanes dispersé : » *La peste en Asie;* et l'on voit les » portes des maisons fermées, les » rues désertes et les hommes se » fuyant : *Ici un volcan;* et la terre » s'ébranle sous les pieds, les édifi- » ces tombent, les animaux s'effa- » rouchent, et les habitants des vil- » les gagnent les campagnes : *Une » guerre là;* et les nations courent » aux armes et s'entr'égorgent : *En » cet endroit une disette;* et le vieux » laboureur expire de besoin sur sa » porte. Jupiter appelle cela gouver- » ner le monde, et il a tort. Vernet » appelle cela faire des tableaux, et » il a raison. » Malgré sa supériori- té sur tous ses contemporains, Ver- net n'en était pas moins modeste. Il disait de lui-même : *Me demandez- vous si je fais les ciels comme tel maître? Je vous répondrai que non; les figures comme tel autre? Je vous répondrai que non; les ar- bres et le paysage comme celui-ci? même réponse; les brouillards, les eaux, les vapeurs comme celui-là? même réponse encore : inférieur à chacun d'eux, dans une partie, je les surpasse dans toutes les autres.* Cependant, il est juste aussi de con- venir que ce peintre a eu, dans sa carrière, deux manières tout-à-fait différentes et presque opposées l'une à l'autre. Dans la première, qu'il se forma au commencement de son sé- jour à Rome, il se rapproche de Sal- vator Rosa : il en a la vigueur et la fierté. Dans la seconde, qu'il adopta quelque temps avant son retour en France, et qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière, il a su éclaircir ses teintes, les varier, les rendre plus aimables, mettre dans son exécution la facilité la plus mer- veilleuse, sans s'écarter jamais de la nature. Cependant quelques per- sonnes lui ont reproché d'abuser de cette facilité, au point de com- mencer un tableau dans la matinée et de l'avoir fini avant d'aller dîner; et il faut convenir que cette promp- titude l'a forcé quelquefois d'adopter un style qui sent la manière; mais ce défaut est racheté par les plus éminentes qualités. Ses contempo- rains se plurent à reconnaître son mérite transcendant; et rien ne trou- bla la gloire que ses ouvrages lui ac- quirent de son vivant. Passionné pour son art, il n'était heureux qu'en tra- vaillant; et il tenait encore le pin- ceau quand la mort le frappa, en 1789. En 1826, l'Athénée de Vau- cluse, jaloux de consacrer la mé- moire d'un artiste dont le génie fait tant d'honneur à la ville d'Avi- gnon, qui l'a vu naître, décida qu'il serait donné un prix au meilleur Éloge en vers de Joseph Vernet. Le prix fut décerné, le 20 oct. de cet- te année, à M. Bignan; et l'*accessit* fut partagé entre MM. Paul Lacroix

et Jouvet Desmarand. Une circonstance qui ajouta infiniment à l'intérêt de cette solennité, c'est qu'elle eut lieu en présence de MM. Carle et Horace Vernet, fils et petit-fils du célèbre artiste, qui, pour témoigner leur reconnaissance à la ville d'Avignon, firent présent au musée de cette ville de deux tableaux de leur composition : le premier, de M. Carle, représente une *Course de chevaux à Rome;* et le second, de M. Horace, représente le *Supplice de Mazeppa, emporté par un cheval sauvage.* Le conseil municipal et le musée ont offert, en retour, à ces deux artistes qui soutiennent d'une manière si éclatante la gloire de leur nom, deux grandes urnes d'argent, dont la ciselure retrace le sujet d'un tableau de chacun d'eux. P—s.

VERNEUIL (Catherine-Henriette de Balzac d'Entraigues, marquise de), était fille de François d'Entraigues, gouverneur d'Orléans, et de Marie Touchet, sa seconde femme, qui avait été la maîtresse de Charles IX. Sans être une beauté parfaite, elle joignait à beaucoup d'agréments, de l'esprit, de la grâce et de l'enjouement. Après la mort de la duchesse de Beaufort (Gabrielle d'Estrées), les courtisans vantèrent tant à Henri IV les charmes de Mlle. d'Entraigues, qu'il eut la curiosité de la voir, et bientôt il en devint éperdument amoureux. Plus ambitieuse que tendre, elle accrut la passion du roi par tous les manéges de la coquetterie, et en obtint, avec cent mille écus, la promesse de l'épouser, si, dans l'année, elle lui donnait un fils. Henri IV ayant communiqué cette promesse à Sully, le ministre indigné la déchira (*Voy.* Sully, XLIV, 202); mais aveuglé par son amour, le roi la récrivit et se hâta de la porter à sa maîtresse. Le tonnerre étant tombé dans la chambre de Mlle. d'Entraigues, pendant sa grossesse, la frayeur la fit accoucher avant terme. Dès qu'elle fut rétablie, elle se rendit à Lyon, pour être plus rapprochée de son royal amant; et elle y reçut l'hommage des drapeaux conquis par Henri IV dans la Maurienne, sur les troupes du duc de Savoie. Informée que le mariage de ce prince avec Marie de Médicis venait d'être conclu, elle quitta brusquement Lyon pour ne point se trouver à l'entrée de la nouvelle reine. Lorsque Henri IV la rejoignit, elle l'accabla d'injures, et il ne réussit à l'apaiser qu'en lui donnant le marquisat de Verneuil. Ce prince s'étant chargé de la réconcilier avec la reine, elle consentit à venir habiter le Louvre, où elle accoucha d'un fils (1), un mois après la naissance du dauphin; l'année suivante, elle eut une fille, qui fut mariée à Bernard, duc d'Espernon. L'austère probité de Sully ne pouvait manquer de déplaire à la marquise de Verneuil, naturellement avare et exigeante; plus d'une fois elle fut obligée d'entendre de la bouche du ministre de dures vérités, et malgré son ascendant sur l'esprit du roi, elle ne put le faire renvoyer. Il était impossible que la reine et la marquise de Verneuil vécussent en bonne intelligence. C'étaient sans cesse de nouvelles tracasseries, et Henri IV, malgré tout son amour, ne trouvait pas que la marquise eût toujours raison. La reine ayant exigé de Henri qu'il retirât la promesse de mariage qu'il avait eu l'imprudence de faire

(1) Gaston-Henri, d'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil, mort sans enfants en 1682.

à sa maîtresse, celle-ci refusa de la rendre. Le roi, piqué, lui reprocha les liaisons plus que suspectes qu'elle entretenait avec plusieurs courtisans; mais au lieu de chercher à se justifier, la marquise prit à son tour le ton du reproche, et alla jusqu'à lui dire qu'en devenant vieux, il devenait défiant et soupçonneux; qu'elle ne pouvait pas vivre plus long-temps avec lui; et elle se permit ensuite des mots si piquants contre la reine, que Henri fut sur le point de la souffleter (*V.* les *Mém. de Sully*, liv. XVII). La marquise dissimula son ressentiment; mais quelque temps après elle fit demander au roi la permission de se retirer en Angleterre avec ses enfants. Il y consentit, mais sous la condition qu'elle lui rendrait cette promesse de mariage « qu'elle faisait, dit » Mézeray, sonner bien haut, la » montrant à quiconque voulait la » voir. » La marquise finit par la donner, moyennant vingt mille écus qui lui furent comptés sur-le-champ, et l'espérance de la dignité de maréchal pour son père. Quoiqu'elle n'eût jamais aimé dans Henri IV que le souverain, elle s'était toujours flattée d'amener ce prince à l'épouser; forcée d'y renoncer, elle osa concevoir l'idée de détrôner son amant, et devint l'ame d'une conspiration, dont son père et le comte d'Auvergne (*Voy.* ANGOULÊME, II, 173), son frère utérin, étaient les principaux agents. Cette trame ayant été découverte, le roi lui fit ôter ses enfants, et la fit garder dans son hôtel par le chevalier du guet. Henri, toujours bon, lui envoya un de ses gentilshommes pour lui offrir sa grace; mais elle répondit: qu'elle n'avait jamais offensé le roi, et que quand il n'y avait point d'offense il n'y échéait point de pardon. Cependant l'affaire s'instruisait au parlement. Ayant été mandée devant les commissaires, le même jour que le comte d'Auvergne, elle s'excusa d'obéir, sous le prétexte qu'elle venait d'être saignée, afin de savoir ce que son frère aurait répondu. Lorsque la marquise de Verneuil sut qu'il avait tout rejeté sur elle, elle dit qu'elle ne demandait au roi que trois choses: une corde pour son frère, un pardon pour son père et une justice pour elle (Voy. *Hist. de de Thou*, liv. 132 et 133). D'Entraigues et le comte d'Auvergne furent condamnés à mort. Quant à ce qui concernait la marquise de Verneuil, la cour ordonna un plus ample informé, pendant lequel elle resterait détenue à l'abbaye de Beaumont-les-Tours. Elle recourut alors à la clémence du roi qui lui fit grace entière, et à sa considération commua la peine des deux coupables en une détention. Henri IV eut encore la faiblesse de renouer avec la marquise, et ne se guérit de l'amour qu'elle lui avait inspiré qu'en formant une nouvelle intrigue. Oubliée dès ce moment, elle passa le reste de ses jours tantôt à Verneuil, et tantôt à Paris, où elle mourut le 9 février 1633, à l'âge de cinquante ans. La demoiselle Coman, attachée à la reine Marguerite, chargea beaucoup madame de Verneuil dans sa déposition, après l'assassinat de Henri IV; mais ayant été condamnée pour faux témoignage à une réclusion perpétuelle, on ne peut tirer de sa déclaration aucune preuve contre la marquise. Dreux du Radier a recueilli des détails sur la marquise de Verneuil, tirés des auteurs contemporains, dans les *Anecdotes des reines et régentes de France*, IV, 274-303, édition de 1764, in-12. Le

portrait de cette dame a été gravé dans divers formats. W—s.

VERNEY (Pierre), médecin, était né vers la fin du quinzième siècle à Semur dans l'Auxois. A la tête des deux opuscules dont on va parler, il prend le titre de professeur en médecine et d'astrophile (astrologue). On sait aussi qu'il résidait à Metz. Les bibliothécaires de Bourgogne et de Lorraine n'en font aucune mention. On a de lui : I. *Emmanuel ; pronostication aphoristique, personnelle et perpétuelle du divin et maître des médecins, Hypocras* (sic), compilée et translatée, etc., Lyon, Leprince, sans date (vers 1520), in-4°. goth. de huit feuillets, très-rare. II. *Le livre des principes, prévisions ou pronostiques du divin Hypocras*, divisé en trois parties ou particules ; avec la *protestation et serment* que ledit Hypocras faisait faire à ses disciples, traduit du latin, Lyon, P. de Sainte-Lucie, 1539, in-8°. de dix-neuf feuillets, non chiffrés, ibid., Dolet, 1542, in-8°. de 38 p. Le traducteur l'a fait précéder d'une vie abrégée d'Hippocrate, qu'il termine par ces mots : *Priez pour lui et pour moi*. Le style de la seconde édition a été retouché, sans doute, par Dolet. — Verney (Pierre), médecin, que l'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né vers 1577 à Dole ; pendant quelques années, il suivit les cours de la faculté de Paris, où il reçut ses premiers degrés, et revint ensuite achever ses études dans sa ville natale, où il prit le doctorat. Il fut député, vers 1606, à Venise, pour y voir confectionner la thériaque, regardée alors comme un préservatif assuré contre la peste. De retour à Dole, il partagea son temps entre la pratique de son art et l'étude de l'anatomie et de la botanique. Il fit plusieurs voyages pour se perfectionner dans la connaissance des plantes. Dans une de ses excursions, il rencontra le botaniste P. Pena (*V.* XXXIII, 307) ; et il assure lui avoir entendu dire : « Qu'il n'avait trouvé contrée où il » y eût plus de remèdes et simples » qu'en cette petite province du com- » té de Bourgogne (1). » Pourvu de la chaire de langue grecque à l'académie de Dole, il l'échangea bientôt contre celle d'anatomie; et il se chargea de faire en même temps des cours de matière médicale et de botanique. On ignore l'époque de sa mort; mais il paraît certain qu'elle eut lieu en 1530 ; puisqu'on le voit remplacé, dès l'année suivante, dans la chaire d'anatomie par Claude Laurens (2). Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est : l'*Antidote apologétic de la peste ;* suivi d'un petit Traité latin : *De recto syrupi de cassiâ usu epilogismus*, Dole, 1629, in-8°. de 174 pages. Il a laissé en manuscrit des *Observations médicales* (3), et un gros *Traité de botanique*, in-fol. (*Voy.* le *Parangon du lys sacré*, par le P. Rousselet, p. 65). W—s.

VERNIER (Pierre) est l'inventeur de l'instrument astronomique qui porte son nom. Né, vers 1580, à Ornans dans le comté de Bourgogne, il fut initié de bonne heure dans les sciences exactes, par Claude Vernier, son père, mathématicien très-instruit. « Dès mes plus jeunes ans, dit- » il (1), à l'imitation de feu mon père, » je me suis étudié particulièrement » à examiner toutes sortes d'instru-

(1) *Antidote apologétic*, p. 95.

(2) *Reg. Ms. de l'université de Dole.*

(3) Dans le *Traité apologétic*, p. 93, Verney renvoie à la décade de ses observations *De Vomitione.*

(1) *Dédicace* à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie.

» ments, non-seulement par spé» culation, mais par pratique. » Ses talents l'ayant fait connaître, il fut employé, tant en Flandre qu'en Bourgogne, à diverses commissions qu'il remplit d'une manière honorable. Nommé capitaine-commandant du château d'Ornans, il fut, en outre, fait conseiller du roi d'Espagne, et directeur-général des monnaies au comté de Bourgogne. Lors de l'invasion de cette province par les Français, en 1636, il fut adjoint au conseiller Petrey (*V.* ce nom), et chargé de mettre la ville de Gray en état de défense. Étant tombé malade peu de temps après, il fut remplacé, dans cette commission, par J.-Maur. Tissot (*V.* ce nom), son beau-frère. Il se fit transporter à Ornans; et il y mourut le 14 septembre 1637, dans un âge peu avancé. On a de lui : *La Construction, l'usage et les propriétés du quadrant nouveau de mathématiques;* comme aussi la construction de la table des sinus, de minute en minute successivement, par une seule maxime; de plus un abrégé desdites tables, en une petite demi-page, avec son usage; et finalement la méthode de trouver les angles d'un triangle, par la connaissance des côtés, et les côtés par les angles, sans l'aide d'aucune table, Bruxelles, 1631, in-8°. de 122 p., avec une fig. Cet ouvrage est très-rare; mais Delambre en a donné l'analyse détaillée, dans son *Histoire de l'astronomie moderne*, II, 119-125. « Ce traité, dit l'auteur, ex» plique la construction, l'usage et » les propriétés d'un instrument en » tout admirable, de mon invention, » et qui n'a jamais été vu. Il est tel» lement nécessaire à la perfection » des sciences mathématiques, et » principalement à l'observation des » mouvements du ciel (2), à la cor» rection des longitudes et latitu» des des régions et aux mesures de » la terre, que sans l'aide d'iceluy, » la science demeure *manque* (3), » comme elle a été jusqu'à présent » (4). » Cet instrument se compose d'un quart de cercle, divisé en quatre-vingt-dix degrés égaux, placé sur un secteur mobile, partagé en trente parties égales, et enfermé dans deux lignes de foi, qui servent à vérifier la justesse de la machine et l'exactitude des opérations. Quelques astronomes avaient donné à cet instrument ingénieux le nom de Nonius (*Voy.* ce nom, XXXI, 354); mais les réclamations de Lalande en ont fait restituer la gloire au véritable inventeur. « Les améliorations, dit Delambre, faites à cet instrument, sont une conséquence toute naturelle des inventions plus modernes. Elles se réduisent à l'addition du microscope, et à la substitution d'une lunette avec deux alidades. Ainsi il doit, en toute justice, porter à jamais le nom de *Vernier*. » En terminant son ouvrage, Vernier dit « que » si ce petit traité est bien reçu par » les amateurs de la science, il s'é» vertuera à mettre au jour quelque » chose de plus relevé. » Mais ses occupations l'empêchèrent sans doute de tenir sa promesse. On lui attribue un *Traité de l'artillerie*, resté manuscrit. On n'en connaît aucune copie. W—s.

VERNIER (THÉODORE) naquit, le 28 juillet 1731, à Lons-le-Saulnier, d'une famille de bourgeoisie. Après avoir achevé ses humanités à

(2) Ce passage semble prouver que c'est à tort que Delambre dit que l'inventeur n'a point eu en vue les astronomes.

(3) C'est-à-dire manchote, incomplète.

(4) *Avis au lecteur.*

Besançon, avec beaucoup de succès, il se décida pour la profession d'avocat; mais ses parents le destinant à l'état ecclésiastique, il se vit forcé de suivre en même temps les cours de droit et de théologie. Ayant combattu long-temps le desir que son père avait de le faire prêtre, pour ne lui laisser aucun espoir, il entra dans le corps de la petite gendarmerie à Lunéville. Quoiqu'il n'eût pas une vocation prononcée pour les armes, il sut concilier son goût pour l'étude avec ses devoirs, et mériter l'estime de ses chefs. Après quelques campagnes, il revint à Lons-le-Saulnier; et dès son début dans la carrière du barreau, il se fit la réputation d'un habile jurisconsulte. Le ministre Saint-Germain, son parent, l'attira alors à Paris; mais ne trouvant aucun avantage aux places qui lui furent offertes, il se hâta de retourner à Lons-le-Saulnier pour y reprendre ses travaux de cabinet. Député par le bailliage d'Aval, en 1789, aux Etats-généraux, il devint membre de l'assemblée constituante, dont il fut élu président au mois de septembre 1791. Pendant toute la durée de cette assemblée, il s'occupa spécialement des moyens propres à rétablir l'ordre dans les finances; fit, au nom des comités, un grand nombre de rapports sur cette matière, ainsi que sur les subsistances, et dut à la droiture de ses intentions, l'estime et les égards de tous les partis. Le département du Jura l'élut à la Convention. Lors du procès de Louis XVI, il déclara qu'il ne se regardait pas comme juge, et vota pour le bannissement et pour l'appel au peuple. Resté, par son caractère, étranger aux factions qui divisèrent bientôt la Convention, il rompit enfin le silence, lorsque les chefs de la Montagne eurent dévoilé le projet d'expulser de l'assemblée tous ceux qui ne paraissaient pas disposés à seconder leurs projets sanguinaires; et, montant à la tribune (13 avril 1793), après avoir rappelé son vote dans le procès du roi, il ajouta: « Je suis un de ces scélérats avec qui l'on ne veut ni paix ni trève; et comme je crains d'échapper à cette noble proscription, je viens me dénoncer publiquement. » Dans la discussion qui s'ouvrit, quelques jours après, sur l'établissement du tribunal révolutionnaire, il s'opposa de tout son pouvoir à sa formation. Cependant il ne fut point proscrit, au 31 mai, avec les députés de la Gironde (*Voy.* Vergniaux); mais ayant protesté contre cette journée, il fut décrété d'arrestation, avec soixante-douze de ses collègues. Vernier se réfugia d'abord dans le Jura. Craignant de compromettre les amis qui lui donnaient asile, il se retira dans le canton de Zurich, dont les magistrats conçurent tant d'estime pour lui, qu'ils lui firent l'offre de lettres de bourgeoisie. C'est alors que, cherchant à se distraire, par l'étude, des malheurs qui pesaient sur la France, il écrivit son *Traité des Passions*, ouvrage d'une philosophie douce, et entrepris uniquement dans la vue d'être utile aux hommes, mais qui se ressent malheureusement de l'âge de l'auteur. Rappelé dans le sein de la Convention, par le décret du 8 décembre 1794, il fit adopter diverses mesures propres à rétablir le crédit public et à diminuer les désastres de la famine. Il présidait la Convention dans les fameuses journées de prairial (mai 1795), où quelques factieux, soutenus d'une partie des sections de Paris, tentèrent de rétablir le régime de la terreur (*V.* Féraud).

Exposé pendant plusieurs heures aux insultes d'une populace furieuse, il lui résista courageusement, et ne quitta le fauteuil que quand ses forces furent épuisées par cette terrible lutte. Il remit alors la présidence à Boissy-d'Anglas (*V.* ce nom, au Supplément); mais il ne voulut point sortir de la salle, malgré les instances de ses collègues; et dès qu'il fut en état de le reprendre, il réclama le fauteuil, et l'occupa tant que dura le danger. A la clôture de la Convention, Vernier fut élu membre du conseil des anciens pour son département. Il en était président en 1796, le jour anniversaire du 21 janvier; et en cette qualité, il prononça le serment de haine à la royauté, qu'il dut faire précéder d'un discours analogue. Après la journée du 18 brumaire, à laquelle il eut beaucoup de part, il fut nommé sénateur. Appelé par Buonaparte dans un de ses conseils privés, Vernier y montra tant d'opposition à ses projets, que le premier consul ne jugea pas à propos de lui demander à l'avenir son avis. Aimant avec passion la vie de la campagne, il profita des loisirs que lui laissait sa disgrace pour se retirer à Villeneuve-Saint-George, près de Paris; et il y partagea son temps entre l'étude et la société de quelques amis. Ayant appris que la maison qu'il habitait était celle qu'avait occupée Le Peletier (*Voy.* ce nom, XXXIII, 273), contrôleur des finances sous Louis XIV, il fit réimprimer la *Lettre* de Le Peletier à Rollin, qui contient la description de cette maison, avec la traduction et une nouvelle description de ce site enchanteur. Nommé, lors de son institution, commandant de la Légion-d'Honneur, il fut fait comte, à l'époque de la création de la nouvelle noblesse. Tous ces titres durent le flatter d'autant moins, que veuf depuis long-temps, il n'avait pas d'enfants, et qu'il ne pouvait espérer de les transmettre. A la rentrée du roi, en 1814, il fut appelé à la chambre des pairs. N'ayant point siégé pendant les cent jours, il reprit son rang au second retour du roi, et mourut à Paris le 6 février 1818, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Depuis quelques années il avait perdu la vue; mais d'ailleurs il jouissait de toutes ses facultés morales. Peu d'hommes ont poussé plus loin que Vernier l'exercice de la bienfaisance. Sa fortune était cependant médiocre; mais il trouva constamment, dans une sage économie, les moyens d'être utile. Il était membre d'un grand nombre de sociétés littéraires. On a de lui : I. *Éléments de finances*, Paris, 1791, in-8°. II. *Caractères des passions, au physique et au moral*, ibidem, 1796, in-8°.; 2e. éd., revue et augmentée, ibid., 1807, 2 vol. in-8°. « C'est, dit-il, le résultat de mes réflexions, et plus encore de ma propre expérience; » mais il convient qu'il a beaucoup emprunté à ses devanciers. III. *Sur l'éducation*, notions générales qui peuvent et doivent être adaptées à tous les degrés d'instruction, ibid., 1802, in-8°. de 41 pag.; petit écrit très-substantiel, et qui pourrait être médité utilement par les instituteurs. V. *Château de Beauregard à Villeneuve-Saint-George*, ibid., 1807, in-8°. de 48 pages V. *Description de la maison de Montorient* et de ses points de vue, par son propriétaire, Lons-le-Saulnier, 1807, in-8°. de 60 pag. Vernier avait habité cette maison pendant sa jeunesse; et il n'y retournait jamais sans éprouver une

vive émotion de plaisir. Quand il fut revêtu du titre de comte, il y joignit le nom de Montorient, qui lui rappelait les plus doux souvenirs. VI. Les *Délices de la vie champêtre*, ibid., 1807; in-8°. C'est un choix très-bien fait des morceaux les plus agréables en vers et en prose sur la vie de la campagne. VII. *Lettre écrite du château de Beauregard à M.* , in-12, de 22 pag., Paris, 1807. VIII. *Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture des Essais de Montaigne*, ibid., 1810, 2 vol. in-8°; ouvrage fort utile aux jeunes gens et le seul de l'auteur qui paraisse destiné à lui survivre long-temps. IX. *Du bonheur individuel*, considéré au physique et au moral, dans ses rapports avec les facultés et les conditions humaines, ibid., 1811, in-8°. L'auteur place le bonheur dans la modération et dans l'accomplissement de nos devoirs. X. *Abrégé analytique de la Vie et des ouvrages de Sénèque*, ibid., 1812, in-8°. L'*Éloge* de Vernier, prononcé par le comte de Richebourg, à la chambre des pairs, est imprimé dans le *Moniteur* du 16 février 1818. Son portrait a été gravé in-4°. et in-8°.

W—s.

VERNIER (Jean). *V.* Ménestrier (Perrenin), XXVIII, 291.

VERNINAC de SAINT-MAUR (Raimond), né à Gourdon, dans le Querci, en 1762, vint de bonne heure à Paris, où il suivit la carrière du barreau, cherchant en même temps à se faire connaître par des pièces de vers insérées dans les journaux. Une figure agréable, une tournure distinguée, une mise élégante accompagnée d'une certaine dose de fatuité, pouvaient lui servir à se pousser dans le monde; mais sans la révolution, il est probable qu'il n'aurait jamais pu, comme avocat, ni comme littérateur, s'élever au-dessus de la médiocrité. Zélé partisan des idées nouvelles, il ne joua cependant qu'un rôle obscur jusqu'au 1er. juin 1791, époque où le ministre Duport-Dutertre, son ami, le fit nommer, par le roi, l'un des trois commissaires-médiateurs envoyés dans le comtat Vénaissin pour y rétablir la tranquillité (*Voy.* Lescène des Maisons et Mulot). Ces commissaires parvinrent à mettre fin à la guerre, non moins atroce que ridicule, qui avait lieu entre Avignon et Carpentras, et à faire rentrer dans leurs foyers les détachements de gardes nationales, fournis par les diverses communes qui avaient pris parti dans cette déplorable querelle; mais les efforts des médiateurs échouèrent à Avignon. Ils ne purent empêcher les *brigands* de Vaucluse, aux ordres des Jourdan, des Duprat, des Mainvielle et des Rovère, d'y rentrer en triomphe et d'y braver la municipalité qui s'était opposée à leur départ, et qui avait refusé de favoriser leurs pillages et leurs dévastations. C'est à Verninac et à sa dissidence avec ses collègues, qu'on a généralement attribué, et non sans raison, l'ascendant que la faction révolutionnaire prit dès-lors sur le parti de la municipalité, composé d'hommes modérés et bien intentionnés, qui ne désiraient la réunion de leur pays à la France que comme un terme à l'anarchie qui le désolait. Jeune et dans la force des passions, il paraît que Verninac se laissa séduire par les charmes de la femme de Duprat, et que, dès ce moment, il appuya les prétentions des révolutionnaires contre la municipalité, que les deux autres médiateurs sou-

tenaient par ces faibles moyens et ces demi-mesures qui manquent toujours leur effet dans les circonstances difficiles. Les mesures des anarchistes furent plus promptes et plus décisives. Ils parvinrent à désarmer leurs adversaires. Verninac ne rougit pas de compromettre son caractère, en figurant en personne dans cette opération. Il fit plus; et lorsque les démagogues eurent assuré leur domination dans Avignon après la fuite ou l'arrestation des citoyens qui leur portaient ombrage, il accompagna leurs députés à Paris; et dans un rapport lu, le 10 sept. 1791, à l'assemblée constituante, il défendit ses amis, pallia les crimes qu'ils avaient commis, rassura sur leurs projets ultérieurs, sur les malheurs qui devaient en résulter, et affaiblit ainsi l'impression que venait de produire le compte rendu par son collègue Lescène des Maisons, au nom de la commission. L'effet de son rapport ayant été de retarder l'envoi des nouveaux commissaires, chargés de mettre à exécution le décret qui réunissait Avignon et le Comtat à la France, il assuma, en quelque sorte, la responsabilité des massacres de la *Glacière*, qui ensanglantèrent cette ville, les 16 et 17 octobre suivant. Cette mission, début peu honorable de Verninac dans les affaires publiques, fut le premier échelon de sa fortune diplomatique, tandis que ses deux collègues, qui du moins l'avaient remplie loyalement, furent voués à l'obscurité et à la persécution. Nommé chargé d'affaires de France en Suède, en avril 1792, il arriva à Stockholm, le 16 mai, deux jours après les funérailles de Gustave III. Quoique la mort de ce prince eût rendu la nouvelle cour de Suède moins défavorable à la révolution française, Verninac n'y fut pas bien accueilli d'abord, et il eut à lutter contre de justes préventions qui lui étaient personnelles. Il en triompha par sa fermeté, et parvint à y faire reconnaître le nouveau pavillon français. Mais le scandale que causa en Europe l'arrivée d'un ambassadeur de Suède en France (*Voy.* STAEL), six semaines après le supplice de Louis XVI, obligea les deux gouvernements à rappeler respectivement leurs ministres, vers le milieu de 1793, sans avoir terminé les négociations d'un projet d'alliance. Verninac fut alors nommé envoyé extraordinaire auprès de la Porte-Othomane, où il remplaça Descorches de Sainte-Croix, et fit son entrée à Constantinople le 26 avril 1795. A sa première audience, il fut précédé d'une musique militaire, et escorté d'un détachement de troupes françaises, la baïonnette au bout du fusil, jusque dans la seconde cour du sérail, où elles présentèrent les armes au grand-vézir et aux divers membres du divan; cérémonial inusité jusqu'alors. D'autres innovations signalèrent encore cette ambassade. Verninac est le premier étranger qui ait fait imprimer et distribuer une gazette dans sa langue à Constantinople. Le grand-vézir lui donna le titre de *citoyen* qu'il prononça en français, le mot n'ayant pu être traduit en turc. Cet envoyé notifia à la Porte les traités conclus avec la Prusse, la Hollande, l'Espagne, etc., et détermina l'envoi d'un ambassadeur permanent à Paris, dans la personne de Séid-Aly-Effendi; mais traversé dans ses négociations par les ministres d'Angleterre, de Russie et d'Autriche, il ne put faire entrer Sélim III dans une alliance avec la république française.

Ayant sollicité son rappel, il eut pour successeur Aubert-Dubayet, et quitta Constantinople dans les premiers jours de novembre 1796. Arrêté à Naples, et gardé à vue pendant quelques mois, il n'arriva en France qu'en mai 1797. Le 9 juin suivant, il fut reçu en grande audience par le Directoire exécutif, auquel il présenta un étendard othoman et un diplôme de Sélim III. Ce fut peu de temps après qu'il épousa Mlle. de Lacroix, fille du ministre des relations extérieures. Dès la création des préfectures, sous le gouvernement consulaire, en février 1800, il fut appelé à celle du Rhône, qu'il administra avec sagesse et modération. Nommé, au mois d'août 1801, ministre plénipotentiaire en Helvétie, Verninac fut rappelé à Paris, en octobre 1802, sous prétexte d'y assister aux séances de la *consulta* helvétique, réunie par les ordres de Buonaparte. Mais comme en favorisant l'indépendance du Valais qui s'était organisé en république, sous la protection de la France, il avait contrarié les projets du premier consul qui aurait voulu faire de ce pays un nouveau département, il tomba dans la disgrace, et cessa d'exercer des fonctions publiques. En 1805, les Valaisans déclarèrent que Verninac avait bien mérité de leur république, et lui accordèrent à lui et à sa famille le titre et les droits de citoyens du Valais: ce témoignage de leur reconnaissance acheva de lui nuire dans l'esprit du dominateur de la France. Verninac fut élu, en 1816, par l'arrondissement de Gourdon, candidat à la seconde chambre législative; mais il ne fit point partie de la députation. L'âge avait mûri ses idées; et la vérité nous oblige de dire qu'ayant eu occasion de le voir chez lui, il nous fit l'aveu sincère de ses anciens torts dans sa mission d'Avignon, et ne témoigna pas moins de regrets d'avoir coopéré à une révolution qui n'avait abouti qu'à mettre la France sous un joug plus dur que celui dont elle avait voulu s'affranchir. Verninac est mort, le 1er. juin 1822, dans une terre qu'il possédait, à Mansle, près d'Angoulême. On a de lui: I. Un *Recueil de poésies fugitives*, Paris, 1787, in-18. II. *Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre*, extraites des Commentaires de Blackstone sur les lois anglaises, Paris, 1790, in-8°. III. *Description physique et politique du département du Rhône*, Paris, 1802, in-8°. M. J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon, y a lu, le 29 mai 1826, un *Éloge historique de R. Verninac*, qui a été imprimé dans le tome IV des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. Ce n'est point lui, comme on l'a dit dans quelques biographies, mais un de ses frères ou son oncle, l'abbé Verninac de Saint-Maur, vicaire général de Rhodez, qui prononça à Paris, le 17 février 1786, l'*Oraison funèbre de Louis-Philippe, duc d'Orléans*, dans l'église du Val-de-Grace, où ce prince avait été enterré. Ce discours fut analysé avec éloge dans le *Mercure de France* du 29 juillet 1786.

A—T.

VERNIQUET (Edme), architecte, né le 9 octobre 1727 à Châtillon-sur-Seine, acheva ses études à Dijon. Ses talents le firent promptement connaître, et lui méritèrent la confiance de ses compatriotes. La Bourgogne lui dut une foule d'égli-

ses, des châteaux, des ponts, des usines, etc., et cette province n'offre aucune construction de la même époque qui réunisse au même degré l'élégance, le bon goût et la solidité. Appelé successivement dans le Maine, le Poitou, l'Ile-de-France, etc., Verniquet y fit exécuter des travaux importants. Laborieux et intègre, la fortune qu'il acquit péniblement fut le fruit de son esprit d'ordre et de son économie. Ses amis le déterminèrent en 1774 à se fixer à Paris, où il acheta la charge de commissaire-voyer. Devenu par cette place architecte du jardin du Roi, il réalisa les projets que Buffon avait conçus pour porter cet établissement au point de magnificence où nous le voyons maintenant. Verniquet entreprit de dresser un plan de Paris, sur une échelle d'une demi-ligne pour toise. Ce travail immense lui coûta vingt-huit ans de soins et d'applications. Ne pouvant opérer que la nuit sur le terrain, à raison des embarras qui obstruent les rues pendant le jour, il employa pour l'aider jusqu'à soixante ingénieurs, et plus de quatre-vingts aides. Ce plan, composé de soixante-douze feuilles grand-atlas, y compris les cartouches et les cartes des opérations trigonométriques, parut en 1796. « Aucun plan de ville, dit La- » lande, n'a jamais approché de la » perfection de ce grand et beau » plan » (*Bibliogr. astronomique*, 694). C'est celui dont on s'est servi pour tracer les alignements nouveaux, et pour déterminer les changements et les embellissements qui s'exécutent dans la capitale avec tant de succès. Verniquet s'occupait encore de perfectionner ce travail, qui suffirait pour lui assurer une gloire durable, quand il mourut, le 26 novembre 1804. W—s.

VERNON (ÉDOUARD), amiral anglais, d'une ancienne famille du comté de Stafford, naquit à Westminster le 12 novembre 1684. Son père, qui était secrétaire d'état sous le règne de Guillaume et Marie, lui fit donner une bonne éducation; mais il ne voulait pas qu'il entrât dans la marine. Il y consentit cependant lorsque le jeune Vernon en eut témoigné le desir; celui-ci s'occupa dès-lors avec ardeur de l'étude des sciences qui ont rapport au service naval et à l'artillerie, et il y fit des progrès rapides. Il commença sa carrière en 1702, sous l'amiral Hopson, à l'époque où la flotte française, chargée d'escorter en Europe les galions du Mexique, fut forcée de se réfugier dans le port de Vigo (*Voy.* CHATEAU-REGNAUD, VIII, 272). Il servit la même année dans une expédition qui fut envoyée aux Indes Occidentales, sous le commodore Walker; et il se trouvait, en 1704, sur la flotte de sir George Rooke qui conduisait à Lisbonne l'archiduc Charles, rival de Philippe V. Ce prince donna, de sa propre main, à cette occasion, une bague de prix et cent guinées au jeune officier de marine. Après avoir pris part à la bataille navale de Malaga, et commandé le *Delphin* (1705), le *Royal Oak* (1707), et le *Jersey* (1708), il fut envoyé aux Indes Occidentales, comme contre-amiral, sous sir Charles Wager, fit, selon les écrivains anglais, des prises importantes, et nuisit considérablement au commerce des Français. En 1715, il commanda dans la Baltique le vaisseau de guerre l'*Assistance*, et en 1726, le *Grafton* dans les mêmes mers. A l'avènement de George II, en 1727, Vernon fut nommé membre du parlement, et bientôt après envoyé à Gibraltar,

pour se réunir à sir Charles Wager. Ce fut en 1739 qu'il se fit particulièrement remarquer. Il était dans son lit à Chatham, lorsqu'un courrier arriva à deux heures du matin. Ayant appris que cet homme apportait des dépêches de la plus haute importance, il se leva, ouvrit le paquet qui lui était adressé, y trouva une commission de vice-amiral, et l'ordre d'aller, avec une escadre dont il était nommé commandant, détruire les établissements espagnols dans les Indes Occidentales, et de se rendre immédiatement auprès du roi. Après avoir reçu ses instructions, il mit à la voile le 23 juillet, et arriva le 20 novembre suivant en vue de Porto-Bello, avec six vaisseaux de guerre. Il commença, le lendemain, l'attaque de la ville, dont il s'empara le 22, après avoir éprouvé une vigoureuse résistance : un nombre considérable de canons et de mortiers, des munitions et deux vaisseaux de ligne espagnols tombèrent également en son pouvoir. L'amiral Vernon fit sauter les fortifications, abandonna la ville, n'ayant pas des forces de terre suffisantes pour la garder, et, avant de partir, distribua à ses équipages dix mille dollars qui avaient été envoyés à Porto-Bello pour payer les troupes espagnoles. Réuni, en 1741, au général Wentworth, il fit une attaque infructueuse contre Carthagène (1), et, lorsque la révolte de 1745 éclata, il fut employé à garder les côtes des comtés de Kent et de Sussex, et à empêcher les vaisseaux français de pénétrer dans la Manche. Bientôt après, des plaintes ayant été portées contre lui, pour avoir désobéi aux ordres des lords de l'amirauté, et pour avoir forcé les hommes qu'il commandait à un service trop pénible, il fut rayé de la liste des amiraux : s'étant retiré, il ne se mêla plus des affaires publiques qu'en sa qualité de membre de la chambre des communes, où il représentait Ipswich. Il mourut subitement dans sa terre de Nacton, dans le Suffolk, le 29 octobre 1757. L'amiral Vernon, dont Charnock, dans sa *Biog. naval.*, fait le plus grand éloge, comme marin brave et habile, et comme homme plein d'honneur, a écrit plusieurs Mémoires pour sa propre défense ou pour soutenir ses opinions particulières. Une Vie de ce marin, publiée en 1758, le présente comme profondément versé dans la connaissance des classiques. D—z—s.

VERNON (Gay de). *V.* Gay de Vernon au Supplément.

VERNULÆUS (Nicolas de VERNULZ, en latin), littérateur estimable, était né le 10 avril 1583 à Robelmont, dans le duché de Luxembourg. Ayant achevé ses études avec succès à Trèves et à Cologne, il résolut de consacrer sa vie à l'enseignement. En 1608, il fut nommé professeur de rhétorique à Louvain. Trois ans après, il joignit à cette chaire celle d'éloquence à l'école publique des arts, dont le titulaire était en même temps chanoine du chapitre de Saint-Pierre. Malgré les soins qu'exigeait de sa part ce double emploi, il trouva le loisir d'étudier la théologie, et, en 1618, il se fit re-

(1) On lit, dans le *Siècle de Louis XIV*, que, lorsque l'amiral Vernon alla mettre le siége devant Carthagène, les Anglais, qui crurent que rien ne lui résisterait, se hâtèrent de célébrer la prise de cette place : de sorte que, dans le temps même que Vernon en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène, avec cette légende : *Il a pris Carthagène*. Le revers représentait l'amiral Vernon, et on y lisait ces mots : *Au vengeur de sa patrie*. Il y a, ajoute l'auteur, beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire, plus fidèle et plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs. M—g—r.

cevoir licencié. L'année suivante, le collége dit de Luxembourg, fondé par le docteur J. Myl ou Mylius", ayant été ouvert, Vernulæus en fut nommé recteur le premier. En 1646, il remplaça le savant *Erycius Puteanus* (Henri Dupuy), dans la chaire latine du collége des trois langues. L'empereur Ferdinand III le nomma son historiographe, avec le titre de conseiller aulique. Il mourut le 6 janvier 1649, à l'âge de soixante-six ans, et fut inhumé sans épitaphe dans une des chapelles de l'église Saint-Pierre, à côté de *Puteanus*, son prédécesseur et son ami. Ant. Dave prononça son oraison funèbre. Vernulæus est un des professeurs qui ont le plus contribué à la réputation de l'université de Louvain dans le dix-septième siècle. Il joignait à des connaissances très-variées le talent de mettre les idées les plus abstraites à la portée des élèves; et il s'exprimait avec une telle élégance, qu'il faisait oublier le vice de son organe naturellement rauque et désagréable. On assure que Vernulæus avait le travail si facile, qu'il ne retouchait jamais ses ouvrages. Le nombre en est très-grand; Paquot donne les titres de cinquante-un imprimés, et de sept manuscrits. On doit se contenter de citer ici les principaux : I. *Orationes*, Louvain, 1614 et années suiv., 3 vol. in-12. Elles eurent beaucoup de succès, mais elles sont complétement oubliées. II. *De arte dicendi libri tres*, ibid., 1629, in-12. Ce traité de rhétorique, suivi long-temps dans les colléges des Pays-Bas, a été souvent réimprimé. III. *Institutionum politicarum libri IV*, ibid., 1624, in-12. IV. *Institutionum moralium libri IV*, ibid., 1625, in-12. Cet ouvrage, suivant Paquot, est un des meilleurs que l'on ait dans ce genre. V. *Institutionum œconomicarum libri duo*, ibid., 1626, in-12. Ces trois ouvrages ont été réimprimés avec des notes in-fol., en 1647 et 1649. VI. *Academia Lovaniensis; ejus origo, incrementum, forma, magistratus, facultates*, etc., ibid., 1627, in-4°., revue et continuée par Chr. de Langendonch, ibid., 1667, in-4°. Cette Histoire de l'académie de Louvain est moins estimée que les *Fasti Lovanienses* de Valère André (*V.* ce nom, II, 125). VII. *Tragœdiæ*, ibid., 1656, 2 vol. in-12. Cette édition est la plus complète; elle contient quatorze pièces, la plupart tirées de l'Histoire Sainte, ou des légendes pieuses du moyen âge. L'édition de 1631, citée par M. Brunet, n'en renferme que dix (*V.* le *Manuel du Libraire*). Les curieux doivent donc donner la préférence à celle qu'on vient d'indiquer; le second volume est précédé d'une Vie de l'auteur. La tragédie de Jeanne d'Arc (*Joannes Darcia*), de Vernulæus, fait partie des différentes éditions de son Théâtre; elle a été imprimée séparément, Louvain, Dormalius, 1629, petit in-8°.; cette pièce seule est recherchée en France plus que tout le Théâtre de l'auteur. On peut consulter pour plus de détails, outre les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXIII, 387-97, l'*Histoire littéraire des Pays-Bas*, par Paquot, I, 328-33, édit. in-fol. W—s.

VERNY (CHARLES (1), poète français, né à Besançon le 10 janvier 1753, avait fait d'excellentes études au collége de sa ville natale. La lecture des meilleurs auteurs, et surtout des poètes, développa de

(1) Il se nommait *Charles-François*; mais il n'a jamais pris que le premier nom.

bonne heure son goût pour les lettres. Il apprit, sans maître, l'anglais et l'italien, et se rendit familiers les chefs-d'œuvre écrits dans ces deux langues. Obligé de prendre un état, il entra dans les aides; mais indigné des vexations dont il était témoin, sans pouvoir les empêcher, il se démit de son emploi, et revint dans sa famille. Quoique son revenu fût très-borné, la simplicité de ses goûts l'empêcha de connaître les privations, et il sut trouver, au milieu de ses livres, et entouré de ses amis, un bonheur que ne donne pas l'opulence. Son attachement sincère aux principes du christianisme l'avait garanti de la contagion des idées nouvelles (2); cependant il se montra favorable à la révolution, parce qu'il n'y vit que la réforme des abus dont il avait gémi. Lors de la guerre avec l'empereur d'Autriche, il fut employé dans les fourrages à l'armée du Rhin, et il le fut ensuite à Paris dans les bureaux de l'administration. Étranger à l'intrigue, et satisfait de son modique traitement, il ne songea jamais aux moyens d'accroître sa fortune. La culture des lettres avait fait le charme de sa vie. Dans ses loisirs, il s'occupait à revoir, à retoucher les productions de sa jeunesse, et, cédant aux desirs de ses amis, il se disposait à les publier, quand il fut atteint de la maladie à laquelle il succomba le 12 janvier 1811, âgé de cinquante-huit ans. Verny fut le meilleur des hommes. Ses ouvrages respirent la morale la plus pure, les sentiments les plus vertueux, et sa conduite fut constamment en harmonie avec ses écrits. On a de lui : I. *Idylles sentimentales, suivies de mes vœux*, Genève (Besançon), 1787, in-8°. On trouve dans les *Idylles* de la sensibilité, de la grace, du naturel. En lisant ses descriptions, on devine que le poète avait sous les yeux les objets qu'il a dépeints. *Mes Vœux* sont un petit poème en vers de dix syllabes, dont il a puisé l'idée dans Horace, son auteur favori. II. *Roxane, poème héroï-comique*, en cinq chants, suivi de *Pièces fugitives* (Besançon), 1788, in-8°. Le sujet de ce poème est l'enlèvement d'un épagneul, objet de toutes les affections de la belle Zémis. Il y a de l'imagination, des détails heureux; mais la critique pourrait y relever des incorrections et des traits de mauvais goût. Cette édition ne s'étant pas débitée, l'auteur la reproduisit en 1795 avec un nouveau frontispice; mais il la supprima; et ayant profité des conseils qu'il avait reçus, pour retoucher et rajeunir quelques détails de son poème, il le fit réimprimer séparément, Paris, 1809, in-18. III. Des *Stances sur le 14 juillet*, 1789, in-8°. et in-12. IV. *Le Départ d'un volontaire du Jura*, idylle, Besançon, 1792, in-8°. V. Des *Dialogues*, dans le genre de ceux de Lucien, insérés dans l'*Almanach des prosateurs*. Il a laissé manuscrite une *Traduction* en vers des *Odes* d'Horace, terminée en 1787 (3); — les *Quatre Saisons*, poème en vers de huit syllabes; — un Recueil d'*Élégies*; — un Recueil de *Pièces fugitives*, dont quelques-unes ont paru dans l'*Almanach des Muses*; — *Mes Promenades à la ville et aux champs*, 2 vol.; — des *Dia-*

(2) Il ne craignit pas de montrer son aversion pour les désolantes doctrines de Diderot et des autres philosophes, dans les notes de son poème des *Vœux*, et dans la première édition de *Roxane*.

(3) Voy. *Mes Vœux*, note 16.

logues en prose, 2 vol.; — une Traduction du *Voyage sentimental* de Sterne; — quelques *Comédies* en prose, non représentées; et enfin les *Deux Portraits*, opéra comique, dont un auteur connu a composé avec de légers changements une petite comédie qu'il a fait jouer sous son nom. *Voy.* une courte *Notice* sur Verny, par M. Agniel, dans le *Nouvel Almanach des Muses*, année 1812, pag. 254-56. W—s.

VERON (FRANÇOIS), controversiste très-distingué, naquit à Paris vers 1575. Sa famille tenait à des magistrats de la chambre des comptes, et à des officiers de la maison du roi. Il fit ses études dans le collége des Jésuites, dont il embrassa l'institut en 1695, à l'âge de vingt ans. Dans son cours de théologie, il s'appliqua principalement à la controverse et y réussit parfaitement. A peine revêtu du sacerdoce, il parcourut différentes provinces du royaume en qualité de missionnaire. Les conversions se multiplièrent à sa voix: des grands, des savants, des ministres abjurèrent leurs erreurs et retournèrent au sein de l'unité. Il eut des conférences publiques avec les plus célèbres ministres de l'Église réformée, les confondit par ses raisonnements, et les contraignit souvent de s'avouer vaincus. Il sortit de la société en 1620, pour travailler avec plus de liberté à la conversion des protestants, et se livra à toute l'ardeur de son zèle, prêchant, disputant, écrivant sans cesse. Par lettres-patentes du 19 mars 1622, le roi l'autorisa à faire ses prédications dans les places publiques, et à disputer avec tous ceux qui se présenteraient, sans pouvoir en être empêché. Différentes assemblées du clergé de France joignirent à l'autorisation royale la juridiction spirituelle dont il avait besoin, et lui allouèrent une pension de six cents livres, s'engageant, en outre, à payer les frais d'impression de ses livres. Il obtint d'abord la cure de Saint-Brice, mais on crut bientôt qu'il serait plus utile dans celle de Charenton, et le chapitre de Saint-Marcel la lui donna; ou bien il permuta l'une contre l'autre, comme l'a dit dans le temps un de ses antagonistes. Les fonctions pastorales ne l'empêchèrent pas de voyager, de tenir des conférences à Saint-Germain-des-Prés, au collége de Cambrai, et de publier divers ouvrages. Lorsque les querelles du jansénisme commencèrent, le curé de Charenton se prononça avec beaucoup de chaleur contre les disciples de l'évêque d'Ypres. Il écrivit à cette occasion le *Bâillon des jansénistes*, comme il avait écrit dans sa jeunesse l'*Abrégé de l'art et méthode nouvelle pour bâillonner les ministres*; ce qui a fait dire que *l'auteur méritait le bâillon qu'il voulait mettre aux autres* (*V.* DRELINCOURT et JANSSE). Véron mourut à Charenton le 6 décembre 1649. Ses principaux ouvrages sont: I. *Traité de la puissance du pape*, Paris, 1626, in-8°. On y trouve le passage suivant: « Bien que l'Église ait juri» diction sur les rois, cette puissance » ne s'étend pas sur les royaumes. » Les rois sont dans l'Église et non » le royaume: il est donc hors du » pouvoir de l'Église et du pape. » C'est l'Église qui est dans le royau» me. Que s'ensuit-il de là? C'est » que tant s'en faut que le pape ni » l'Église aient rien à voir sur les » royaumes, qu'au contraire les rois » ont puissance sur l'Église, parce » qu'elle est dans le royaume. » II. *De la primauté de l'Église, ou de*

la hiérarchie en icelle, Paris, 1641, in-8°. L'auteur s'exprime véritablement dans ce Traité en bon théologien. III. *Abrégé et résolution analytique de toutes les controverses*, Paris, 1630, in-24. IV. *Actes de la conférence entre Véron et M. Isaac Lecomte, d'une part, et MM. Samuel Bochart et Jean Baillehache, ministres, de l'autre*, Caen, 1629, in-12. Un protestant demandait à un catholique, après cette conférence, ce qu'il en pensait; celui-ci répondit : « Pour vous dire la vé» rité, on ne peut pas assurer que » notre savant soit plus savant que » votre savant; mais en récompense » notre ignorant est dix fois plus » ignorant que votre ignorant. » V. *Le moyen de la paix chrétienne*, Paris, 1639, in-8°.; ouvrage très-curieux. VI. *Lumières évangéliques*, Paris, 1646, in-16. VII. *Méthode de traiter les controverses de religion*, Paris, 1638, in-fol. Ce livre, un des plus forts qui puissent être opposés aux protestants, avait été imprimé vingt fois auparavant, à dater de 1615, en différents formats, en divers pays, en trois ou quatre langues, avec des additions plus ou moins considérables, et sous des titres un peu modifiés. La plupart des livres du P. Véron, composés avant 1637, ont été refondus dans sa *Méthode*, ou n'en sont que des analyses et des abrégés. VIII. *Règle générale de la foi catholique*, Paris, 1645, in-fol.; Lyon, 1674, in-12; Paris, 1825, in-16. Cette édition contient une Notice détaillée sur le P. Véron et sur ses ouvrages, par l'auteur de cet article. La *Règle générale de la foi catholique* fut traduite en latin par les jésuites d'Ingolstadt. Les frères Walembourg y firent de très-légers changements de forme, et la donnèrent, en 1681, à la fin du second volume de leurs *Controverses*. Elle fut réimprimée à Louvain, en 1702; à Paris, par les soins de Godescard, en 1768, in-12; et, en 1774, dans le tome troisième des *Principes de la religion naturelle et révélée*, du docteur Hoock. L'original est préférable à la traduction. L—B—E.

VÉRON (Pierre-Antoine), astronome, né aux Authieux-sur-Buchy, en 1736, de parents peu favorisés de la fortune, manifesta de bonne heure des dispositions pour les mathématiques. Destiné par son père à l'état de jardinier, il se sentit au-dessus d'une telle profession, et se rendit à Rouen, chez un oncle, qui, frappé de son excellent jugement, et approuvant son goût pour la navigation, le fit inscrire dans les classes de la marine, en 1757, puis lui donna un maître de mathématiques et d'hydrographie. Satisfait de ses progrès, il l'envoya suivre un cours au collége royal à Paris, sous Lalande. Après avoir terminé ses études, Véron s'embarqua, en 1762, sur le vaisseau le *Diadème*, d'où il passa sur le *Sceptre*, et fut mis enfin, comme pilote, en 1765, à bord de la *Capricieuse*, où son savoir le fit rechercher par M. de Charnières qui remplissait sur ce bâtiment le grade de garde-marine. Il inspira à cet officier le goût des observations astronomiques appliquées à la navigation; et celui-ci eut la franchise de reconnaître les obligations qu'il avait à Véron, dans le Mémoire qu'il publia depuis (1767) sur un instrument propre à mesurer la distance de la lune aux étoiles, et qu'il nomma le *Mégamètre*. Lorsqu'en 1766, Bougainville, se disposant à faire le tour du monde, manifesta le desir d'a-

voir avec lui un astronome pour observer les longitudes, le jeune Véron lui fut proposé et il l'accepta; mais on ne put obtenir pour lui, du duc de Praslin, alors ministre, que le titre de pilote avec une modique somme de douze cents francs pour acheter des instruments. En février 1767, Véron partit de Rochefort, sur la flûte l'*Étoile* qui mouilla, le 10 juin suivant, à Rio-Janeiro, et de là il passa à bord de la frégate la *Boudeuse* que montait Bougainville. Ce navigateur, appréciant tout le mérite du jeune astronome, l'admit dans son intimité. Ils entrèrent, le 5 décembre 1767, dans le détroit de Magellan, et en sortirent le 26 janvier, au bout de cinquante-quatre jours de navigation; passage d'autant plus remarquable, qu'avant lui des marins avaient attendu huit mois sans pouvoir le franchir. Après diverses relâches, on aborda, le 8 novembre 1768, à l'Ile-de-France. Bougainville, charmé des services de Véron, lui fit présent d'une pendule à secondes et d'un graphomètre pour lever des plans. Quelque modeste que fût ce jeune homme, son talent le recommandait partout: il plut par ses connaissances à M. Poivre, intendant de la colonie, qui l'engagea à rester auprès de lui pour faire des observations astronomiques, dans le but de déterminer la position de quelques îles de la mer des Indes, et de suivre une expédition dans laquelle il lui serait utile, ainsi que pour l'observation du passage de Vénus sous le disque du soleil, qui devait arriver le 5 juin 1769. Bougainville permit à Véron d'accepter ces offres, et le jeune astronome profita de ces circonstances afin de rendre son voyage encore plus utile aux progrès des sciences. Il lui fut cependant impossible de partir à temps de l'Ile-de-France pour aller observer le passage de Vénus; mais, ne pouvant rester inactif, il fit voile avec M. de Trémignon pour les Moluques, sur la corvette le *Diligent*. Avant son départ, il adressa au duc de Praslin une lettre détaillée, contenant les observations qu'il avait faites sur le détroit de Magellan et dans la mer du sud, à l'île de Cythère, ainsi que les résultats de l'éclipse de soleil du 13 juillet 1768, qu'il avait observée au sud de la partie de l'est de la Nouvelle-Bretagne; ce qui fixait la largeur de la Mer Pacifique dans cette partie. Il s'appliqua continuellement, dans le cours de ce grand voyage, à l'observation des longitudes en mer, par le moyen de l'octant à réflexion, auquel il comptait faire des additions qui l'auraient perfectionné. Il détermina aussi, par le même moyen, la longitude de toutes les terres; mais son zèle ne tarda pas à lui devenir funeste. M. de Trémignon était allé beaucoup plus loin qu'il n'avait d'abord résolu. Véron, qui l'avait suivi, après de nombreuses observations dans les îles de Mindanao et de Luçon, aborda avec lui à Timor. Là, il voulut descendre à terre pour faire des observations plus suivies; vainement on lui représenta le danger auquel il s'exposait; il était dans toute la vigueur de l'âge, et crut pouvoir braver la maladie du pays; mais il en fut atteint et il y succomba dans les premiers jours de mai 1770, à peine âgé de trente-quatre ans. Véron méritait de sortir de l'oubli où l'ont laissé tous les biographes, à l'exception de M. Guilbert, son compatriote, à qui nous devons la connaissance des faits consignés dans cette Notice, et notamment de la lettre

originale au duc de Praslin, que nous avons citée. M—G—R.

VÉRON. *V.* FORBONNAIS.

VÉRONÈSE (PAUL). *V.* CALIARI.

VERPOORTENN (GUILLAUME), né à Lubeck, dans le commencement du dix-septième siècle, appartenait à une famille protestante, qui avait quitté les Pays-Bas, pour se soustraire aux persécutions du duc d'Albe. En 1632, il était surintendant à Lubeck, d'où il fut appelé à Cobourg, pour y remplir les fonctions de surintendant-général. Comme il avait toute la confiance du duc Ernest, il lui insinua qu'il serait important pour le bien de la religion réformée, que l'on établît un tribunal de douze théologiens qui fût chargé d'examiner les questions difficiles, de les décider, et d'étouffer ainsi les dissentions qui agitaient les différentes sectes de la réforme. On aurait ainsi rétabli, dans les communions réformées, le principe de l'autorité qui cependant avait fourni des motifs apparents pour abandonner l'Église catholique. Le prince goûta beaucoup le projet; mais voulant, sur un objet si important, consulter le Danemark et la Suède, il envoya à Copenhague et à Stockholm son fils, le prince Albert, accompagné de Verpoortenn, pour proposer et discuter la mesure. Elle fut accueillie à la cour de Stockholm; mais elle déplut à celle de Dresde, qui y trouva de grandes difficultés. La plus forte était que ce tribunal n'aurait reçu son autorité que des puissances terrestres auxquelles Jésus-Christ n'a point confié la mission de décider les matières qui tiennent à la foi. Verpoortenn mourut à Cobourg, en 1685, sans avoir vu réussir son projet. — VERPOORTENN (Philippe-Théodore), fils du précédent, professeur de langue grecque et de poésie, à l'université de Wittemberg et à Altdorf, né à Cobourg, le 4 mai 1657, mourut à Altdorf, le 30 décembre 1712. Il a publié : I. *Regnum Salaminium in Cypro*, Cobourg, 1704, in-4°. II. *De ducatibus in veteri Germaniæ regno hæreditariis*, ibid., 1707, in-4°. III. *De peregrinorum apud Græcos veteres conditione*, ibid., 1708, in-4°. IV. *Discrepantia Dei et hominum de scholis judicia*, ib., 1709, in-4°. V. *Ovidii Nasonis Tristium Libri V, et Epistolarum ex Ponto Libri IV, scholiis perpetuis explanati*, ibid., 1712, in-8°. Voy. *Vita Philip. Theod. Verpoortennii*, par Fischer, Cobourg, 1751, in-8°. — VERPOORTENN (Albert-Menon), frère du précédent, né à Gotha le 12 octobre 1672, a rempli des fonctions honorables dans l'instruction publique à Cobourg et à Dantzig. Il mourut dans cette dernière ville, le 3 juin 1752, n'ayant que depuis quelques mois pris congé du collége dont il était le recteur. Il parlait la plupart des langues vivantes; mais il s'était surtout attaché à la littérature grecque. Il a publié : I. *Commentatio historica de Martino Bucero*, Cobourg, 1709, in-8°. II. *Histoire de la Réforme, dans le duché de Cobourg* (allem.), ibid., 1722, in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur remonte jusqu'au siècle où le christianisme fut introduit en Franconie. III. *Dissertationes ad theologiam, maximè exegeticam, et philologiam sacram pertinentes, ad illustranda varia veteris et novi Testamenti loca*, ib., 1733. G-Y.

VERRÈS (C. LICINIUS), le plus célèbre concussionnaire dont l'histoire fasse mention, naquit à Rome d'une branche peu connue de l'ancienne et illustre famille Licinia. Il

est probable, quoique les monuments à l'appui nous manquent, que sa naissance doit être portée à l'an 119 avant J.-C., peut-être même aux années 121 ou 122. Sa jeunesse, ainsi que celle de presque tous les fils de patriciens, se passa au milieu d'infâmes débauches, et au sein d'une mollesse dont on commençait à faire gloire, et qu'on nommait philosophie. Verrès se fit épicurien et amateur de beaux tableaux, de statues, de bas-reliefs, etc. Arrivé à l'âge viril, il se mit sur les rangs pour briguer les charges publiques, et à la faveur des troubles et de l'enthousiasme qu'il manifesta pour la cause du peuple et la mémoire de Marius, il fut nommé questeur de Carbon, qui avait été consul deux ans auparavant, et qui alors avait un commandement dans la Gaule cisalpine (86 avant J.-C.). Mais au bout de quelques mois, feignant un grand zèle pour la cause des optimates, il abandonna son général, et passa dans les rangs ennemis, emportant la caisse militaire. Ce crime était d'autant plus horrible, que, d'après la discipline romaine, il y avait un lien en quelque sorte paternel entre le consul et son questeur. Aussi, tout en profitant de l'infamie de Verrès, Sylla ne lui témoigna ni estime, ni confiance; il lui laissa seulement la jouissance des sommes immenses qu'il venait de s'approprier, et lui abandonna, lors des proscriptions, les biens de quelques-unes de ses victimes (84 avant J.-C.), faveur que sans doute Verrès mérita ou reconnut par quelque insigne atrocité. Deux ans après, sous le consulat du dictateur et de Q. Métellus Pius, il passa en Asie à la suite du proconsul Dolabella, avec le titre de son lieutenant, et fut chargé de conduire la guerre contre les pirates. Pirate mille fois plus audacieux que ceux qu'il était chargé de poursuivre, il abusa de tous les droits et de toutes les prérogatives que lui conférait sa charge, pour piller impunément la province. A Sicyone, il exige du premier magistrat une somme considérable, et sur son refus il le fait brûler à demi dans un brasier; à Milet, il s'empare d'un vaisseau magnifique, le vend et en garde le prix; à Délos, à Samos, à Ténédos, Athènes, Aspende, il dépouille les temples de leurs ornements, alléguant les besoins de l'état, mais se gardant bien de rien faire entrer dans les coffres publics; partout enfin il fait des réquisitions de cordages, d'armes, de vivres, et permet à chaque ville d'acheter, moyennant un don convenable, l'exemption du tribut qu'on lui impose. S'il se fût borné à ces déprédations, les alliés qu'il volait impudemment lui eussent peut-être pardonné. Mais à une insatiable cupidité il joignait une horrible dissolution de mœurs et une inflexible cruauté. Reçu à Lampsaque, ville hors du département de Dolabella, il y devient éperdument amoureux de la fille d'un riche citoyen nommé Philodamus, et donne ordre à ses licteurs de l'enlever. La jeune fille résiste; son père, son frère, leurs esclaves repoussent, les armes à la main, les satellites du lieutenant; le peuple s'ameute; un licteur est tué; déjà la foule court à la maison qu'occupe Verrès, l'investit, l'entoure de bois; la flamme va s'élever, et nulle force humaine ne peut le sauver quand les sollicitations des chevaliers et des négociants romains apaisent la multitude, et permettent au tremblant général de s'enfuir par une porte secrète. Qui le croirait? au

bout de quelques jours on informe contre Philodamus; et Verrès, avec Dolabella et tous ses officiers, siége au banc des juges. L'innocence des accusés est reconnue par une première sentence : Verrès s'indigne, exige un second jugement, intimide le gouverneur de Bithynie, Néron, et enfin extorque la condamnation à mort des deux hommes qui ont osé l'arrêter dans ses tentatives criminelles, et tous deux subissent la peine capitale au milieu de la place publique de Laodicée. Tant de forfaits n'empêchèrent pas que quelques années après (76 avant J.-C.), il ne fût nommé préteur, et n'obtînt le plus beau département, celui que les Romains nommaient la préture de la ville. Cette charge éminente qui le mettait à la tête de toute la justice civile de Rome, et qu'il remplit sous le consulat de Lucullus et de Pompée (75 avant J.-C.), ne fut pour lui qu'une occasion de commettre de nouvelles exactions. Une courtisane grecque, nommée Chélido, le gouvernait à son gré et décidait d'avance, d'après son caprice ou son intérêt, l'issue de toutes les procédures. Ainsi il vendit la justice, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa préture : sans cela eût-il suffi aux desirs d'une femme encore plus insatiable de richesses que de pouvoir? Après avoir donné, pendant un an, à Rome et à l'Italie cet odieux spectacle, il fut envoyé en Sicile avec le même titre, et succéda à Caïus Sacerdos. Il ne devait d'abord rester qu'un an en charge; mais des circonstances particulières firent qu'il obtint à deux reprises une prorogation, et que la durée totale de son administration fut de trois ans. Il en profita pour multiplier les excès de tout genre, et exécuter en grand ce qu'il avait huit ans auparavant ébauché en Asie. Si à Rome, ni les lois, ni la publicité, ni les surveillances rivales du sénat et du peuple, ne pouvaient arrêter les prévarications d'un magistrat éhonté, que devait-il arriver dans une province où le proconsul, le préteur possédaient plus de prérogatives et d'autorité que des rois, où non-seulement la justice, mais encore les finances, les troupes de terre et de mer, les approvisionnements, l'administration entière étaient concentrés dans ses mains? Il n'est pas d'acte d'avarice, de libertinage, de barbarie et d'extravagance que le maître éphémère de la Sicile ne se plût à commettre. Les villes soumises à d'énormes contributions, les sommes détournées de leur destination, les vaisseaux de guerre vides de soldats et de munitions, les exemptions de tout genre prodiguées à ceux qui pouvaient les acheter, les flottes romaines prises par suite de sa négligence, le pavillon des pirates arboré en triomphe dans les ports de Syracuse; les infortunés capitaines qui avaient été vaincus, faute de soldats et faute de vivres, exécutés impitoyablement au milieu de la place publique; un citoyen romain, un chevalier, crucifié au bord de la mer, à la vue du détroit et de la terre d'Italie; enfin les maisons et les temples dépouillés de tous les ouvrages en or, en argent, en marbre, en ivoire et en bronze, et deux vaisseaux expédiés à Rome d'année en année pour y transporter les richesses ravies à la Sicile : tels sont les traits caractéristiques d'un gouvernement dont la seule pensée suffirait pour dégoûter à jamais de tout ce qui se nomme conquête, protectorat ou occupation. Cependant le préteur se vit enfin

remplacé, et fut contraint de revenir à Rome. Des accusateurs y étaient arrivés avant lui, et sollicitaient sa punition, au nom de toute la Sicile et de toutes les provinces. Mais les plaintes isolées de ces provinciaux ne produisaient que peu d'effet. Le peuple n'était rien alors; et les nobles, qui voulaient piller, chacun à son tour, ces belles contrées, et qui les regardaient comme autant de mines inépuisables, se souciaient peu de voir condamner celui qu'ils brûlaient d'imiter. D'ailleurs l'audacieux concussionnaire avait pour lui ses richesses et la cupidité publique. Il savait que Rome était pleine de consciences à vendre, et il avait de quoi les acheter. Il le répétait partout, au Forum, au théâtre et à ses ennemis comme à ses amis. Il se moquait de ces voleurs timides qui volent à peine de quoi vivre. Il se vantait d'avoir assez amassé par ses brigandages pour ne pas être juridiquement déclaré brigand. Il avait divisé ses trois années de larcins en trois parts, une pour son avocat, une pour ses juges et une pour lui. Ces propos, souvent lancés dans le public, n'indignaient que quelques hommes de bien; et Verrès pouvait se promettre, non-seulement l'absolution, mais encore le consulat, si les Siciliens n'eussent choisi pour leur défenseur Cicéron. Cet orateur était déjà connu par quelques plaidoyers regardés comme des œuvres d'éloquence et des actes de courage. Animé par l'amour de la gloire, par la haine du crime et de la lâcheté, par l'espoir des honneurs auxquels la faveur du peuple semblait l'appeler, mais qu'il ne pouvait et ne voulait acquérir qu'en les méritant par de grandes actions, Cicéron jura de venger la Sicile. Cependant des obstacles de toute espèce s'élevaient. Le premier fut l'apparition d'un certain Q. Cæcilius, autrefois questeur de Verrès, qui contestait à Cicéron les fonctions d'accusateur, ou qui du moins voulait les exercer concurremment avec lui. Cette question préjudicielle donna matière à un procès préliminaire; et le défenseur de la Sicile fut obligé de plaider pour faire valoir le choix des clients qui s'étaient adressés à lui, et pour écarter cet homme de paille, qui ne demandait à accuser Verrès que pour lui donner les moyens de se faire absoudre. A force d'adresse et de talent oratoire, il parvint à gagner ce premier point; et les juges lui déférèrent le titre d'accusateur. Il s'agissait ensuite de recueillir des preuves légales. Pour cet effet, il fit un voyage en Sicile; et grace à son activité, en cinquante jours il parcourut la province, et en revint avec une ample collection de pièces et de mémoires, qu'il se hâta de rapporter à Rome. Verrès alors commença à craindre, et répandit sourdement le bruit qu'enfin Cicéron s'était laissé gagner, et qu'il n'accuserait que pour la forme; mais celui-ci détruisit sur-le-champ ce soupçon injurieux, par le soin qu'il mit à ne récuser parmi les juges que ceux dont la réputation était équivoque; de sorte que le tribunal fut, sinon formé d'hommes incorruptibles, du moins le mieux composé qu'on eût vu depuis la dictature de Sylla. Cependant un événement important ranima les espérances de Verrès. Hortensius, son défenseur, fut nommé consul avec Q. Métellus, à qui Verrès avait acheté un grand nombre de suffrages; et personne ne doutait que si l'on pouvait traîner l'affaire en longueur jusqu'à l'entrée en charge des nouveaux

magistrats, il ne fût absous. Aussitôt Cicéron prend sa résolution; et renonçant à traiter avec étendue au Forum une cause dont les détails offraient le plus beau champ à l'éloquence, il produit, après un court exorde, les témoins et les pièces, disant seulement de temps en temps un mot pour expliquer les faits et en tirer des inductions. De cette manière, l'affaire fut bientôt instruite; et la multitude des témoins, jointe à l'atrocité des faits, produisit une telle impression sur l'auditoire, qu'Hortensius renonça à prendre la parole pour répondre, et donna à son client le conseil d'aller en exil. Verrès obéit, et partit, après avoir rendu aux Siciliens, comme dommages et intérêts, quarante-cinq millions de sesterces (environ neuf millions de notre monnaie). Cicéron en réclamait au reste cent vingt. Lorsqu'il eut satisfait ainsi à ce qu'il devait à ses clients et à la république, l'orateur triomphant songea à sa propre gloire; et ne pouvant consentir à perdre un sujet aussi magnifique que l'énumération, l'exposé et la preuve des crimes de Verrès, il rédigea les cinq Mémoires connus sous le nom de *secunda Actio in Verrem*, par opposition au discours où il l'avait accablé de preuves testimoniales et écrites, et que l'on nomme *prima Actio*. Ces cinq harangues sont intitulées: *De præturâ urbanâ*, *De jurisdictione Siciliensi* ou *Siciliensis*, *Frumentaria*, *De signis* et *De suppliciis*. Elles traitent, la première, des prévarications de Verrès pendant qu'il exerçait la préture à Rome; la seconde, de ces mêmes prévarications pendant les trois années qu'il passa en Sicile; la troisième, des approvisionnements qu'il avait négligé de faire, soit pour Rome même, soit pour les flottes; la quatrième, des tableaux et statues ravis en Sicile; la dernière enfin, des condamnations capitales infligées par le préteur. Les deux dernières sont particulièrement remarquables par la richesse des expressions, la variété des tours et l'énergie du style. La quatrième est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art. Elle a fourni à un auteur moderne (l'abbé Tréguier) le sujet d'un Mémoire très-curieux, intitulé *Galerie de Verrès*. Exilé en 72 avant J.-C., Verrès ne revint à Rome qu'au bout de vingt-quatre ans, lors de la loi de César, qui rappela tous les bannis; mais il ne jouit pas long-temps de son bonheur. L'an 43, sous le consulat d'Hirtius et de Vibius, Antoine, triumvir et tout-puissant, le pria de lui céder de magnifiques vases de Corinthe. Verrès ayant eu l'imprudence de les refuser fut proscrit. Le nom de Verrès, en latin, signifie *porc*, *pourceau;* ce qui a donné lieu à Cicéron de faire ou de rapporter d'assez mauvais calembourgs, auxquels, au reste, il faut avouer que le rapprochement entre le nom et les mœurs du personnage prêtait merveilleusement. P—OT.

VERRI (PIERRE), naquit à Milan, le 12 déc. 1728, d'une famille noble, et contribua beaucoup avec ses frères à en augmenter l'illustration (1).

(1) Ce nom appartient en Italie à un assez grand nombre de familles sans illustration; mais il faut en excepter celle-ci, établie en Lombardie dès le seizième siècle. Gabriel Verri, père de Pierre, était un des membres les plus recommandables du sénat milanais. Il joignait aux vertus du magistrat les talents de l'homme de lettres. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont l'objet et le titre prouvent qu'il ne séparait point ces deux qualités dans le choix de ses compositions littéraires, toutes relatives aux intérêts de son pays. On a de lui deux traités que les légistes italiens consultent avec fruit: le premier, *Sur l'origine et les développements du droit public dans le Milanais*; le second, *Sur la réformation des titres et des armoiries*. On cite en-

Parini, dont l'ironie sublime vouait au ridicule et au mépris l'oisive mollesse des nobles milanais, désignait Pierre Verri comme le modèle de la vraie noblesse. Élevé aux colléges de Monza, de Rome et de Parme, lorsqu'il revint dans sa patrie, il hésita quelque temps sur le choix de la carrière qu'il devait parcourir. Son père, voulant lui faire embrasser celle des lois, ce fut pour s'y soustraire que le jeune Verri entra au service d'Autriche, comme capitaine dans le régiment Clérici. Il se trouva à la bataille de Sorau, en Saxe. Il quitta bientôt les armes, et revint dans sa patrie. Étant militaire, il avait composé à Vienne des vers *martelliani* (alexandrins) qui se ressentaient un peu de l'harmonie du tambour sur lequel ils avaient été écrits. Il avait aussi composé les *Éléments de commerce*. A son retour, il continua de s'occuper d'économie politique et d'administration. Il proposa des réformes sur les monnaies et sur les droits qui se percevaient. Élu conseiller du gouvernement, en 1763, il s'occupa de délivrer sa patrie des fermiers-généraux. Il attaqua de front ce mode de percevoir l'impôt, si onéreux au public; il fallait du courage pour l'entreprendre, à une époque où les trois fermiers du duché de Milan étaient si puissants (2). Verri dressa un Mémoire, où il exposait cette funeste dilapidation et les moyens d'y remédier, et il l'envoya au prince de Kaunitz, ministre de Marie-Thérèse. Cette souveraine cherchait alors à tirer du duché de Milan les moyens d'y entretenir une cour. Le Mémoire de Verri vint très à propos en offrir d'une nature très-économique, et qui, n'augmentant en rien l'impôt, auraient obtenu l'approbation publique. Verri fut chargé de faire le bilan des revenus et des dépenses de l'état. Ce nouveau travail confirma ce qu'il avait avancé dans son écrit. Il fut nommé conseiller (1765) au conseil suprême d'économie, qui approuva cette réforme. Elle suffit à l'entretien de la cour de l'archiduc Ferdinand, qui vint s'établir à Milan. Ce fut là le principal titre que Verri eut à la reconnaissance de ses concitoyens. Il ne put s'empêcher d'en éprouver de l'orgueil, et peut-être ne s'en cachait-il pas assez. On l'entendait répéter: *J'ai délivré ma patrie du joug des fermiers*, aussi souvent que Cicéron disait : *J'ai sauvé Rome de la conjuration de Catilina*. Pierre Verri était l'ame d'une société choisie, dans laquelle on remarquait les Beccaria, les Frisi, les Carli et son frère Alexandre. Pendant deux ans ils publièrent ensemble le *Café* (3), journal littéraire, que Zimmermann (4) préférait au *Spectateur anglais* d'Addison, et qui en effet était fort supérieur à l'état de la civilisation italienne à cette époque. Sans les conseils de son ami Verri et ceux d'Alexandre, frère de celui-ci (*Voy*. ci-dessous), Beccaria n'aurait point écrit son traité *Des délits et des peines* (5). Ces occupations

core son *Histoire de la Lombardie*, ouvrage qu'il n'avait pas cru devoir publier, et dont le manuscrit existe dans les papiers de sa famille; trait de modestie ou de prudence que l'on a vu renouveler par ses enfants, Pierre et Alexandre.

(2) Ils gardèrent pendant vingt ans le bail des fermes, payant cinq millions par an au gouvernement, et gagnant eux-mêmes trente-six millions. Nous tirons cette évaluation des *Écrits inédits* de l'auteur, publiés à Lugano en 1825.

(3) Brescia, 1765-66, 2 vol. in-4°. On en donna ensuite deux autres éditions à Milan.

(4) *De l'orgueil national*.

(5) L'état déplorable des lois criminelles dans la Lombardie était souvent la matière des entre-

étaient pour Verri un délassement des travaux plus sérieux qu'exigeaient les différentes magistratures dont il fut revêtu. En 1772, il fut élu vice-président de la chambre des comptes, et, en 1783, conseiller-d'état. Il reçut la décoration de l'ordre de Saint-Étienne, et fut nommé conservateur de la société patriotique fondée à Milan, par Marie-Thérèse, pour encourager l'agriculture, les arts et les manufactures. L'activité qu'il déploya dans toutes ces charges, et l'esprit de réforme qu'il y porta, excitèrent contre lui la mauvaise humeur de cette foule de gens qui n'aiment point à être troublés dans leurs habitudes. Ils taxèrent son zèle de tracasserie et de soif de popularité. Il triompha de ces attaques; mais en 1786, par suite d'une nouvelle organisation du duché de Milan, il perdit tous ses emplois, et n'en obtint pas d'autres. Il se retira à la campagne, où il passa tranquillement son temps, au sein de l'étude et d'une nombreuse famille, que deux femmes lui avaient donnée. Dix années s'écoulèrent ainsi jusqu'à l'entrée des Français à Milan, en 1796. Il fut alors appelé à faire partie de la municipalité, et mourut d'apoplexie, à l'hôtel-de-ville, le 28 juin 1797. Ses principaux ouvrages sont : I. *Discorso sull' indole del piacere e del dolore*. Verri établit, dans cet ouvrage, que le plaisir n'est qu'une cessation rapide de la douleur. Quoique cette définition, énoncée d'une manière aussi générale, soit fausse, on trouve dans ce livre des aperçus ingénieux et des vérités d'observation que l'auteur présente comme des corollaires de son principe (6). On lit, à la fin, un autre Discours sur le bonheur. II. *Meditazioni sull' economia politica*, Milan, 1771, Turin, 1801, in-8°. Cet ouvrage eut sept éditions en moins de deux ans, et fut traduit en français (7) et en allemand. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur. Il a obtenu les suffrages des économistes de tous les pays. M. Say, qui le cite souvent dans son *Traité d'économie politique*, dit que Verri s'est approché plus que personne, avant Smith, des véritables lois qui dirigent la production et la consommation des richesses. M. Macculloch en parle aussi avec éloge, dans ses écrits et dans ses Leçons d'économie politique. III. *Riflessioni sulle leggi vincolanti principalmente il commercio de' grani*, Milan, 1796, in-8°. IV. *Osservazioni sulla tortura e singolarmente su gli effetti che produsse all' occasione delle unzioni malefiche, alle quali si attribui la pestilenza che devastò Milano l'anno* 1630. V. *Storia*

tiens de cette société philantropique. Alexandre Verri, qui était Protecteur des prisonniers, rapportait des faits affligeants. On engagea Beccaria à méditer sur un tel sujet, et il le promit sans peine. La seule difficulté était pour lui de rédiger ses pensées. Verri employa le moyen suivant pour l'y forcer. Après les promenades du soir qu'ils avaient coutume de faire ensemble, Verri conduisait la société chez lui. Là chacun se livrait à ses propres travaux. Beccaria ne pouvant plus causer avec personne, se mettait à écrire sur le sujet qui l'occupait. Bientôt excédé de fatigue, il interrompait son travail, et lisait à ses amis ce qu'il venait de composer. Pierre Verri, avant de se coucher, mettait au net tous les soirs ce que Beccaria avait écrit; et c'est ainsi que fut composé le traité *Des délits et des peines*. Beccaria écrivait lui-même à Verri, que si le besoin d'entretenir son amitié par le sentiment de l'estime ne l'eût pas soutenu, l'amour de la gloire seul n'aurait jamais suffi à vaincre son extrême paresse. Verri fit publier le traité de son ami, et il en prit la défense lorsqu'il fut attaqué.

(6) Couret de Villeneuve a donné une traduction de l'opuscule *De la douleur et du plaisir*, in-12. Mingard a publié en français *Pensées sur le bonheur*, *trad. de l'italien*, 1766, in-12. A. B-T.

(7) Les *Réflexions sur l'économie politique* ont été traduites en français par Ch. Mingard, 1773, in-12, et avec un nouveau frontispice, 1779, in-12. Browne Dignan, qui donna, en 1776, un *Essai sur les principes politiques de l'économie publique*, n'a fait que copier la traduction de Mingard. A. B—T.

di Milano, Milan, 1783, in-4°. L'auteur n'a publié que le premier volume de cette Histoire; le second l'a été après sa mort, en 1798. VI. *Memorie appartenenti alla vita ed agli scritti di Paolo Frisi*, Milan. VII. *Scritti inediti del conte Pietro Verri Milanese*, Londres (Lugano), 1825, in-8°. Ces écrits contiennent des documents précieux sur l'administration de la Lombardie et sur les hommes à qui elle fut successivement confiée. On trouve dans ce recueil un Dialogue entre Frédéric II et Voltaire, sur la révolution française. Verri a publié une foule d'autres écrits, la plupart anonymes. Ils ont presque tous pour objet de signaler des abus. Voyez, pour plus de détails, *Della letteratura italiana nella seconda metà del secolo XVIII*, Brescia, 1821, vol. II. Ug—I.

VERRI (le comte Alexandre), frère du précédent, naquit à Milan en 1741, et fit ses premières études au collége de Murate, tenu par les pères Barnabites. Il passa ensuite au collége impérial de Saint-Alexandre, sous la conduite du père Sacchi, connu dès-lors par plusieurs productions estimables, et profondément versé dans la connaissance des littératures grecque et latine, dont il inspira facilement le goût à son élève. Ce goût devint une passion qu'il fallut modérer ou plutôt distraire par les exercices du corps, pour lesquels le jeune Verri ne montrait ni moins de zèle ni moins d'aptitude que pour les lettres. Doué d'une constitution robuste et d'un caractère ardent, qui en rendait les développements plus dangereux, il eut néanmoins le bonheur de franchir les orages de la jeunesse sans se livrer aux désordres trop ordinaires des passions de cet âge; et il a conservé cette modération pendant toute sa longue carrière. Chez lui les impressions les plus violentes semblaient remonter du cœur à l'imagination, pour s'y calmer. Il sut constamment en faire plier la tyrannie sous la modération de ses principes. Sans être doué au même degré de l'impassibilité philosophique, Verri fut, à beaucoup d'égards, le Fontenelle de l'Italie. Entré dans la carrière du barreau, moins par sa détermination personnelle, que par déférence aux volontés de son père, il s'y montra, dès le début, avec beaucoup d'éclat. Au lieu du latin barbare et souvent burlesque dont ses confrères affligeaient les oreilles des juges et du public, le jeune avocat fit entendre un langage pur, correct, et dont l'ancien *Forum* n'eût point dédaigné la force et la noblesse. Mécontent de la législation civile et criminelle de son pays, il entreprit, par un plan méthodique et largement tracé, de remonter aux véritables sources du droit public chez les différents peuples. A l'étude de Grotius, de Puffendorf et de Montesquieu, il joignit celle de quelques encyclopédistes, dont l'école exerça de bonne heure sur lui une sorte de séduction, par les principes généreux qu'il croyait y apercevoir. Cette illusion lui était commune avec Renaud Carli, Pierre Verri, son frère, Paul Frisi et le marquis César Beccaria, qui composaient sa société habituelle, premier berceau d'un cercle philosophique, connu dans le temps sous le nom du *Café*. De concert avec ses principaux membres, Verri publia, sous le même titre, une feuille périodique, qui fit quelque bruit en Europe. On s'y proposait de réaliser, pour l'Italie, le plan si heureusement

exécuté en Angleterre, par Steele, Swift, Pope et Addison (*Voy.* ces noms). Outre des articles très-remarquables sur le *Bonheur des anciens Romains*, sur l'*Esprit de société*, sur *Carnéade et Grotius*, sur *quelques Systèmes de droit public*, etc., Verri s'attacha, dans beaucoup d'autres, à combattre *cette classe de pédants*, qui, « toujours prêts, dit-il, » à sacrifier l'énergie de la pensée à » la pureté grammaticale de la phra- » se, condamnent sans pitié, pour » quelque inexactitude de syntaxe, » un ouvrage rempli d'ailleurs de » pensées neuves et utiles. » Lancé dans la polémique littéraire, Verri repoussa les attaques de l'Inferrigni contre le Tasse, et prit la défense d'Annibal Caro contre Castelvetro, quoique celui-ci eût eu pour défenseur Muratori, à l'égard duquel Verri professait la plus haute estime; tant il est vrai que dans la *République des lettres*, plus que partout ailleurs, l'irritation des amours-propres et le hasard des positions brouillent souvent des hommes faits pour s'estimer. Tout en faisant la guerre au rigorisme importun de quelques grammairiens, Verri poursuivait sans relâche ses travaux philologiques, dans le but de rendre familières à la prose italienne l'énergie, la concision, la sublimité qu'elle avait rencontrées par exception, sous la plume de Machiavel, de Boccace, de Muratori et de quelques autres écrivains, qui semblaient en avoir emporté le secret. C'est dans leurs ouvrages, étudiés avec soin et savamment combinés avec ceux des anciens, qu'il puisa cette éloquence vive et pompeuse qui caractérise les productions de son âge mûr. Vers l'an 1766, il suivit à Paris le marquis de Beccaria, dont les liaisons avec le baron d'Holbach fournirent à Verri l'occasion de connaître les principaux membres de cette coterie, alors si célèbre. « Diderot, dit-il dans une de ses let- » tres, est la simplicité même et le » meilleur des humains. Sa conver- » sation est brûlante comme ses écrits. » D'Alembert vise à des succès de » salon. Il est ouvert, sublime et bon » homme tout à-la-fois. Helvétius » offre sur son front l'empreinte du » génie. Athlète robuste dans ses » écrits, il a, dans la société, la dou- » ceur d'une femme. Marmontel et » Morellet sont continuellement aux » prises. En général, ces savants » préfèrent une discussion franche, » ouverte et sans cérémonie. On » crie, on hurle comme des possé- » dés; mais au fond on est de bonne » foi, et d'une douceur admirable. » On voit par cet échantillon de sa correspondance que le jeune voyageur était sous le charme philosophique. Ce contact avec les chefs des encyclopédistes n'eut cependant d'autre résultat pour lui que d'augmenter son penchant naturel pour l'indépendance, sans l'entraîner dans aucun écart blâmable. Beccaria voulut bientôt retourner à Milan; mais Verri, avide de nouvelles connaissances, se rendit à Londres, où il se perfectionna dans la langue anglaise, par la lecture approfondie de Shakespeare, dont il traduisit en prose plusieurs tragédies. Rentré en Italie par Gênes, Livourne et la Toscane, il en étudia les monuments, et se dirigea vers Rome, qu'il n'avait point encore vue. C'est en découvrant, du sommet des Apennins, les murs de la ville éternelle, qu'il éprouva l'enthousiasme dont il s'est plu à décrire les transports dans la préface des *Nuits romaines*. Il se lia, dans cette capitale, avec tous les

hommes de mérite dans les sciences et dans les arts, et y contracta, sous des auspices plus tendres, une liaison dont la mort seule devait rompre les nœuds. Par ses rapports avec la marquise de Boccapaduli, femme d'un esprit orné et d'un caractère aimable, la maison du comte de Verri devint et n'a pas cessé d'être, pendant cinquante ans, le rendez-vous d'une société choisie, que ne manquaient pas de visiter les étrangers de distinction et les princes mêmes qui faisaient quelque séjour dans Rome. C'est dans le charme prolongé de cette existence douce et brillante tout à-la-fois, qu'il poursuivit jusqu'à la mort ses travaux littéraires. La tragédie eut son premier hommage. Sur les plans de Shakespeare et les récits de Machiavel, il composa sa *Conjuration de Milan*, dont la catastrophe est terrible, et dans laquelle l'auteur trace avec une grande vigueur de pinceau le caractère de Galéas Sforce. Le mérite principal de cette tragédie consiste dans une fidélité de mœurs, de caractères et de discours, que l'on pourrait appeler vérité historico-politique; mais elle pèche par la dureté de la versification et par la roideur du style. Ces défauts frappent moins dans *Panthée*, autre tragédie, semée de belles scènes et de situations touchantes, dont l'effet se trouve malheureusement affaibli par des longueurs et des incidents déplacés. D'abord imprimées sous le titre d'*Essais dramatiques*, ces deux pièces furent ensuite jouées sur différents théâtres d'Italie, où elles n'obtinrent qu'un succès équivoque. Verri eut le bon esprit de passer condamnation sur son insuffisance dramatique, et tourna ses efforts vers la littérature grecque. Il s'exerça à traduire et à commenter les classiques, en commençant par Homère. Son jugement sur ce père de l'épopée, plein d'aperçus nouveaux, tient autant de la critique que de l'enthousiasme, trait remarquable pour une imagination aussi naturellement poétique que la sienne. « La superstition, dit-il, domine » trop dans l'*Iliade;* la morale en » est détestable. C'est un poème uni» que au monde, j'en conviens; mais » pourquoi n'en soutient-on pas la » lecture sans fatigue? Pourquoi ne » l'achève-t-on pas sans quelque plai» sir? » C'est d'après ces dispositions que Verri conçut et qu'il exécuta la malheureuse idée d'abréger Homère. Qu'on tente un pareil essai sur un auteur vulgaire; mais livrer au public l'*Iliade* mutilée, n'est-ce pas dégrader l'ensemble d'un chef-d'œuvre, sous prétexte d'en réduire les dimensions? Aussi sa traduction en prose italienne, d'ailleurs estimable par les notes dont il l'a enrichie, n'a-t-elle pas trouvé plus de lecteurs que ses blasphèmes anti-homériques, renouvelés des Lamothe et des Perrault, n'ont trouvé de partisans. C'est avec plus de succès que Verri commenta la *Cyropédie* de Xénophon, dont il avait tiré le sujet de sa *Panthée*, et qui parmi nous a fourni à Fénelon le modèle de son *Télémaque*. Après avoir étudié la Vie de Cyrus, il passa à celle d'Alexandre-le-Grand, et prit pour guide Arrien, disciple d'Épictète, écrivain plus judicieux que Quinte-Curce, quoique par une imitation trop marquée du style d'Homère il ait jeté sur ses tableaux une teinte romanesque. Verri continuait en même temps ses travaux sur Eschine et sur Démosthène. « Voilà, » dit-il à l'occasion des Philippi» ques, voilà de l'éloquence. J'aime » cette manière simple de traiter les

» grandes affaires. Dans l'orateur se » montre le bon citoyen. Je place » ces harangues, dans mon opinion, » bien au-dessus de celles de la *cou-* » *ronne* et de la *fausse ambassade*, » parce qu'elles roulent sur de plus » grands intérêts, et qu'on n'y trouve » rien de bas. » Verri ne jeta pour ainsi dire en passant qu'un coup-d'œil sur Isocrate. Donnant plus de temps à Lucien, il traduisit et commenta un assez grand nombre de dialogues. C'est dans les études de la littérature grecque qu'il puisa l'idée du roman de *Sapho*, ouvrage judicieusement conçu, semé de scènes gracieuses et de tableaux de mœurs pleins de vérité, mais où se font remarquer trop souvent la recherche des idées et l'affectation du style; défauts qui tiennent à la manière générale de l'auteur, et qu'on retrouve, quoique plus rarement, dans les *Nuits romaines*. L'idée de faire parler les morts entre eux et celle de les mettre en contact avec les vivants ne sont pas nouvelles : mais en empruntant l'une à Lucien, et l'autre au Dante, qui lui-même l'avait prise à Virgile, Verri a, le premier, dans un cadre brillant d'imagination et de poésie, traité avec toute la sévérité de l'histoire l'un des tableaux les plus imposants qu'on puisse offrir aux méditations de l'esprit humain. C'est aux bords du Tibre que l'auteur évoque les ombres des anciens Romains. Il les met en présence les uns des autres pendant *Six Nuits*, divisées chacune en autant d'*Entretiens*, que l'on peut regarder comme les scènes d'un grand drame historique dont Rome est le théâtre; ses destinées, le sujet; et ses grands hommes, les acteurs. Les discussions solennelles du sénat, les délibérations du peuple, les orages des comices, la marche des conspirations, la lutte entre les ordres de l'état, les brigues publiques, l'art et le but des conquêtes, les ressorts cachés de la politique, les moyens de corruption et d'intrigue, tout reprend dans des discussions animées une seconde vie, dont le rapprochement des divers âges rend la singularité plus piquante et le résultat plus instructif. On respire dans ces discussions l'air des temps héroïques, tempéré par les influences d'une sage philosophie. On y vit en quelque sorte avec les antiques habitants de Rome, tant l'auteur possède l'art de nous mettre dans la confidence de leurs mœurs, de leurs caractères, de leurs préjugés, de leurs passions; de nous faire descendre dans le détail de leurs habitudes domestiques, et de nous insinuer dans leurs secrets de famille. Pour avoir le droit de les faire agir et parler avec ce ton soutenu de vraisemblance locale, qui prête à l'illusion tout l'empire de la vérité, l'auteur avait surtout étudié les Romains dans la partie la plus pure de leur gloire, dans cette belle littérature latine, dont l'existence seule, en regard de celle des Grecs, qui semblait la rendre impossible, est un des efforts les plus prodigieux de l'esprit humain. Verri savait par cœur tous les ouvrages de la haute latinité. Pour tout autre, César, Tite-Live, Salluste, Cicéron, Tacite, peuvent n'être que des livres que l'on consulte; pour lui c'étaient des personnages avec qui l'on converse. On sent, à la lecture de son ouvrage, que son imagination, sans cesse occupée des Romains, l'avait insensiblement accoutumé à confondre l'hypothèse ingénieuse de leur résurrection avec la conviction habituelle de leur existence. Il mêlait au sentiment actuel

de son être l'impression de cette vie éteinte depuis deux mille ans, dont il s'était fait d'abord une étude, puis un plaisir, et enfin un besoin de rajeunir les détails. Notre grand Corneille n'a pas mieux saisi la ressemblance, n'a pas reproduit plus noblement la dignité de ses héros. Le caractère dominant des *Nuits romaines* est une certaine poésie de sentiments et de pensées, soutenue par une diction noble, riche, harmonieuse, qui prête à l'histoire le pouvoir et les charmes de l'éloquence. Sous la plume de l'auteur, la raison s'anime par la vivacité des images, et par la justesse des comparaisons. Il montre pour les dernières un penchant tout-à-fait homérique; mais l'abus tient de près à ce penchant dans un auteur moderne. Verri n'aurait fait qu'ajouter au mérite de son travail en se montrant plus avare de ces comparaisons, très-justes en général, mais tirées du fond trop uniforme de quelques objets de la nature. L'auteur trop souvent aussi sacrifie à son goût pour le ton solennel de la phrase, pour l'imitation de la période cicéronienne, et pour l'harmonie, un peu tourmentée, du style. Il n'a pas su non plus se tenir assez en garde contre sa prédilection ultramontaine pour les épithètes, qui le plus souvent bourdonnent à l'oreille, sans rien dire à l'esprit. Sincère admirateur de Démosthène et fait pour l'imiter, il appartenait à Verri de débarrasser son meilleur ouvrage d'un faux embonpoint de diction, et de s'affranchir le premier des liens de la coutume. Ce qui peut au reste le justifier en partie à cet égard, c'est le but grammatical de sa composition, destinée, comme il le disait lui-même, *à donner la robe virile* à la prose italienne, en la mariant avec la vigueur, la fermeté, l'abondance, les tours et les expressions même de la langue latine. Sous le rapport philologique, cet essai n'a pas réuni, à la vérité, les suffrages de tous les gens de lettres en Italie. Si les uns ont applaudi à cette union des deux idiomes, un assez grand nombre n'y a vu qu'un mariage forcé, et presque un adultère grammatical. Il n'en est pas moins résulté, pour la littérature en général, un très-bel ouvrage que la France et les autres pays de l'Europe se sont empressés de naturaliser par de nombreuses traductions. C'est sur le ton grave des *Nuits romaines* que Verri a écrit sa belle préface des *Dits mémorables* de Socrate, par Giacomelli (*V.* ce nom). Là, dans son adoration affectueuse pour la langue italienne, il s'indigne de sa complaisance à se laisser envahir par le français, qu'il ne manque pas, néanmoins, par une contradiction manifeste, d'accuser de pauvreté, selon le préjugé de routine dont en France même on a peine à secouer le joug. Au reste on ne voit pas trop comment, dans son système de purisme exagéré, Verri pourrait à son tour justifier l'*anarchie latine*, qu'on lui reproche, et les éloges que dans la même préface il donne au célèbre Alfieri, l'infracteur le plus audacieux des règles, qui crut pouvoir en briser le frein pour élever la poésie italienne à une sublimité d'énergie qu'elle n'avait pas encore connue. La découverte d'un nouveau fragment des *Amours de Daphnis et Chloé*, faite, en 1810, par M. Paul Courrier (*V.* ce nom au Supplément) dans la bibliothèque de Florence, engagea le comte Verri à entreprendre la traduction entière de l'ouvrage. Il s'appliqua à la rendre plus fidèle que

celle d'Annibal Caro, qui semble avoir pris à tâche d'amplifier *Longus*, dans le but très-blâmable de le rendre licencieux. Le même Longus avait vraisemblablement fourni à Verri l'idée de son roman d'*Érostrate*, dont l'auteur de cet article a donné une traduction française. Là, s'offrent, comme dans les *Nuits romaines*, le luxe des épithètes, la recherche affectée des tours poétiques, et le jeu un peu trop fréquent des antithèses et des contrastes. Mais à côté de ces défauts, on retrouve aussi les qualités particulières au talent de l'auteur : un plan bien dessiné, une marche rapide, des épisodes naturellement amenés et pleins d'intérêt; des pensées profondes, et, par-dessus tout, une raison ferme, une morale pure et une sage indépendance d'opinions. Rechercher à l'aide d'une fable ingénieuse les causes qui ont porté un homme obscur à s'enflammer de la passion de la célébrité, pour se lancer par un grand attentat dans la région des existences historiques, tel est le problème que Verri s'est proposé de résoudre dans la *Vie d'Érostrate*. Il y a procédé avec tout le charme de son talent, non par l'hypothèse expéditive de la *monomanie*, à l'aide de laquelle, sans les expliquer, on voudrait aujourd'hui excuser tous les crimes, mais par le développement philosophique du désordre moral. Pourquoi l'étude de l'homme, considéré dans ses passions, même les plus absurdes, n'aurait-elle pas aussi son scalpel et ses autopsies? En rapprochant de la *Vie d'Érostrate* l'effrayant épisode du *parricide* dans les *Nuits romaines*, on peut saisir les vues de l'auteur dans cette anatomie intellectuelle, à laquelle il soumet le cœur humain. Toujours philosophe lors même qu'il paraît n'être que romancier, Verri indique, sans la montrer, la part que les influences sociales peuvent avoir dans les crimes des individus : question délicate, qui touche à l'action morale du gouvernement sur les peuples. On ne sait si c'est à ce genre d'appréciation philosophique qu'il faut attribuer l'espèce de déconvenue qui survint à l'*Érostrate*, en 1810. Composé ou plutôt ébauché par Verri, dès 1780, cet ouvrage dormait depuis trente ans dans son portefeuille, lorsque sur l'annonce d'un prix de cinq cents écus romains, proposé, au nom de Buonaparte, par l'académie de la *Crusca*, l'auteur acheva son ouvrage et l'envoya à Florence. Les académiciens se prononcèrent en sa faveur. Il fallait le couronner, ou retirer le prix; le prix fut retiré. Si l'*Érostrate* revint tête nue à son auteur, il échappa du moins aux mutilations que vers la même époque la censure faisait subir en France à la première édition de la traduction des *Nuits romaines*. On ne se fût pas sans doute montré plus généreux pour deux autres ouvrages de Verri, qui par leur sujet étaient de nature à armer contre lui toutes les susceptibilités du despotisme. Nous voulons parler d'une *Histoire de la Révolution française*, depuis 1789 jusqu'au consulat, et d'un *Essai sur l'Histoire générale d'Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours*. Son but, dans ce dernier ouvrage, est moins de raconter les faits que de remonter à leurs causes, et d'indiquer leurs résultats, en suivant la marche de l'esprit humain pendant une période de vingt siècles. Dans sa préférence pour l'histoire particulière d'Italie, Verri croyait

obéir bien moins à un entraînement naturel de patriotisme qu'à une conviction raisonnable de la supériorité que semblait lui offrir cette histoire sur celle des autres peuples. Il voyait là plus qu'ailleurs une certaine unité de principes, d'actions et de conduite politique, d'où sortaient une foule d'événements enchaînés les uns aux autres par l'influence générale de causes et d'effets réciproques. En cherchant les raisons qui avaient privé l'Italie d'une histoire générale, il croyait la trouver dans la crainte long-temps imprimée aux esprits par l'inquisition ; dans les préjugés du peuple, et plus encore dans l'intérêt des grands, presque toujours en lutte avec la liberté publique. A l'appui de ces observations, il citait les persécutions dirigées contre les écrivains qui avaient tenté avant lui de remplir le vide où se perdent les traditions italiennes. Il rappelait Giannone banni de Pergame, Serpi, poursuivi dans Venise, Muratori lui-même, dans un siècle plus éclairé, ne devant qu'à Benoît XIV le repos de ses derniers jours. C'est après avoir dévoré et pour ainsi dire fondu dans sa propre substance les productions de ces écrivains, que Verri mit la main à son *Essai*; il employa cinq ans à l'écrire. On y trouve partout un vif amour pour la patrie, un goût passionné pour la liberté, et une grande indépendance d'opinion. Ces trois caractères de l'ouvrage font assez présumer les motifs qui, du vivant de l'auteur, ont dû s'opposer à sa publication. Sous des rapports divers, elle n'eût pas manqué d'exciter contre Verri l'attention, la sévérité, peut-être même la persécution des gouvernements qui se sont, de nos jours, succédé dans Rome. Fier dans ses écrits, vrai dans ses sentiments, mais circonspect dans sa conduite, Verri ne manqua jamais de subordonner, pour l'intérêt de sa position personnelle, l'orgueil de l'écrivain au repos de l'homme, et les prétentions du réformateur aux devoirs du sujet. Gardons-nous pourtant de croire que sa modestie ne fût qu'un calcul d'égoïsme ; il a prouvé plus d'une fois qu'elle faisait partie de son mérite, puisqu'elle ne se démentait pas même dans l'éclat des succès. Il ne mit jamais son nom à aucun de ses ouvrages. Les suffrages dont toute l'Italie honora la publication de *Sapho*, en 1774 ; ceux plus brillants encore qu'obtinrent les *Nuits romaines* ne purent le décider à déchirer le voile qui couvrait le nom de leur auteur. Enorgueillie de ces nouvelles richesses, l'Italie promenait un soupçon honorable sur ses meilleurs écrivains, sans pouvoir le fixer sur aucun. La sagacité du poète Monti mit fin à ces incertitudes. Convaincu de cette double paternité, Verri ne balança point à confier à son spirituel révélateur le manuscrit du second volume des *Nuits romaines*, circonstance qui fit naître entre eux une liaison dont rien n'altéra jamais les rapports. Par un privilége qui prouve à-la-fois la bonté de son caractère et le bonheur de sa vie, Verri conserva toujours les amis qu'il s'était faits. Quoique plus jeune que Beccaria, c'est à ses conseils, ainsi qu'à ceux de son frère, Pierre Verri (*V.* ce nom ci-dessus), que le marquis philosophe dut le courage de publier son fameux *Traité des délits et des peines*, qui lui valut quelques tracasseries et une grande célébrité. Impassible à toutes les attaques, Verri ne répondait à la critique que par l'usage de ses conseils, quand il les trouvait

bons, et par le mépris de ses injures, quelque peu méritées qu'elles fussent. D'une réserve extrême en ce qui touche l'appréciation personnelle de ses contemporains, ce n'est que dans le portrait d'Alfieri que la vérité a paru prendre une seule fois, sous sa plume, les traits de l'épigramme. En accusant ce grand poète, dont il admire d'ailleurs le génie, d'avoir été le *tyran de la meilleure des femmes*, il s'est attiré de la part de la comtesse d'Albani une réclamation formelle, qui place le public entre l'assertion d'un galant homme, qui gémit sur le sort d'une femme malheureuse, et le démenti de cette même femme, qui repousse un pareil intérêt, et traite son malheur de chimère. Facile dans ses habitudes, constant dans ses liaisons, modéré dans ses jugements, mais ferme dans ses principes, Verri a glissé avec un rare bonheur à travers les troubles de sa patrie, sans y prendre part. Penseur libre, mais sujet fidèle sous les papes; spectateur immobile, mais résigné, dans les agitations d'une république éphémère, Verri se montra tout Romain devant les usurpateurs de Rome; il échappa toujours aux séductions de Buonaparte; et le dominateur du Capitole ne put ajouter à ses conquêtes l'auteur des *Nuits romaines*. Depuis le rétablissement du gouvernement pontifical, Verri poursuivait, dans les loisirs de l'étude, et presque sans infirmités, sa paisible carrière. Il la termina avec la résignation d'un philosophe et la piété d'un chrétien, le 23 septembre 1816, à l'âge de soixante-quinze ans. Comme écrivain, Verri s'offre avec des défauts que nous avons signalés, et avec des qualités qui lui assurent les suffrages de la postérité. Sa morale, toujours pure, se présente à l'esprit avec une teinte religieuse et poétique; elle s'imprime dans le cœur, comme un sentiment de consolation et d'espérance. Sa pensée, parfois nébuleuse et un peu forcée, n'a rien de bas et garde toujours l'empreinte de l'esprit élevé qui l'a conçue. Son expression brille de hardiesse et de verve, lors même qu'elle blesse, ce qui est rare, la délicatesse du goût. Son style est, en général, ce que le sujet exige. Ce style est à lui : c'est son œuvre. Entraîné par l'ambition de servir de modèle, il a dédaigné d'en prendre un lui-même, ou du moins il l'a choisi hors des temps modernes. C'est à Cicéron qu'il sacrifie; c'est sous ses auspices qu'il a voulu fonder sa nouvelle école, en introduisant dans la langue italienne les mots, les tournures, le nombre et la pompe de la période latine; innovation courageuse, qui a pour elle le succès de ses propres ouvrages, mais qui ne peut recevoir que du temps seul le sceau d'une approbation générale. On a du comte Verri : I. Un grand nombre d'articles philosophiques et littéraires, réunis dans un volume in-12, ayant pour titre : *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne*, *volume unico*, in-12, Milan, 1818. II. *Essai sur l'histoire générale d'Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours*. L'auteur de cet article prépare une traduction française de cet ouvrage. III. Une Traduction en prose italienne de la tragédie d'*Hamlet*, de Shakespeare (inédite). IV. La *Conjuration de Milan*, *Panthée*, tragédies imprimées à Milan, sous le titre d'*Essais dramatiques*. V. L'*Iliade d'Homère*, *abrégée*, avec des notes, pour l'intelligence du tex-

te et la liaison des parties. VI. *Analyse et Commentaire de la Cyropédie de Xénophon*. VII. *Commentaires, analyses et critiques des principaux orateurs grecs*. VIII. Le roman de *Sapho*, un vol. in-8°. Il existe une traduction française de cet ouvrage par M. Joly de Salins. IX. Les *Nuits romaines au tombeau des Scipions*. Cet ouvrage, depuis sa première publication, en 1780, a eu, en Italie et en France, plus de dix éditions en différents formats. Il en existe des traductions en allemand et en anglais, et des paraphrases partielles en vers italiens. Une première traduction française parut à Lausanne, en 1796. La troisième édition de celle qu'a publiée l'auteur de cet article a paru, en 1826, à Paris, 2 vol. in-8°., avec gravures. X. La préface des *Dits mémorables de Socrate*, par Giacomelli. XI. La Traduction italienne des *Amours de Daphnis et Chloé*. XII. La *Vie d'Erostrate*, que l'on trouve réunie, dans quelques éditions italiennes, avec les *Nuits romaines*. Il y a deux traductions françaises de ce roman : l'une par l'auteur de cet article, l'autre par un anonyme. On peut consulter, pour les particularités de la vie littéraire de Verri, son Éloge funèbre, par Ambroise Levati, professeur au collége impérial de Milan, imprimé dans cette ville en 1818, et l'*Essai* mis en tête de la troisième édition française des *Nuits romaines*. L-DE.

VERRI (CHARLES), frère des précédents, né à Milan le 21 février 1743, fit ses études chez les Jésuites à Parme. Sorti du collége, il s'adonna avec beaucoup d'ardeur aux sciences naturelles, et surtout à l'agriculture. Sa réputation, comme agronome, lui ouvrit les portes de la société des géorgophiles de Florence, de celle d'agriculture de Brescia, etc. Son goût pour la musique et pour la peinture lui fit donner la présidence de l'académie des beaux-arts dans sa patrie. Passionné pour le séjour de la campagne, il passa la moitié de sa vie dans ses terres, méditant sur les moyens d'améliorer l'agriculture. Son exemple et ses ouvrages contribuèrent beaucoup à réveiller dans la classe opulente de la capitale de la Lombardie l'envie de diriger par elle-même l'administration de sa fortune, livrée auparavant à des agents ignorants ou infidèles. Charles Verri n'aurait pas renoncé à ces paisibles occupations, si Melzi, vice-président de la république italienne, n'eût employé toute l'influence que l'amitié et la parenté lui donnaient sur Verri, pour qu'il acceptât, en 1802, la préfecture du département du Mela (Brescia). Il exerça cette fonction pendant trois ans, et s'en acquitta de manière à mériter en même temps l'approbation du gouvernement, et l'estime de ses administrés. Toute la population de Brescia lui témoigna de vifs regrets, lorsqu'en 1805 il fut appelé au conseil d'état. Dans ce nouvel emploi il s'occupa surtout de l'administration des communes et des établissements de bienfaisance. En 1808, le vice-roi Eugène lui confia une mission délicate, celle d'organiser les trois départements de la Romagne, qui venaient d'être réunis au royaume. Sa conduite ne fut pas moins sage, ni moins modérée dans cette circonstance, qu'elle ne l'avait été dans les charges précédentes. En 1809, il fut nommé sénateur, et put jouir du repos qui lui était d'autant plus nécessaire qu'une maladie de poitrine le tourmentait de plus en plus. A la

chute de Napoléon, Charles Verri fut arraché à sa retraite, et proclamé président du gouvernement provisoire qui se forma à Milan. Il fit tout pour apaiser les troubles qui survinrent dans cette capitale le 20 avril 1814, et se flatta un instant de pouvoir rendre l'indépendance à sa patrie ; mais ce bonheur ne lui était pas réservé ; et, peu de jours après, son autorité fut remplacée par celle du maréchal de Bellegarde. Rentré dans la vie privée, il s'y livra de nouveau à l'agriculture. N'ayant plus qu'une vie languissante, il se rendait aux eaux de Recoaro, lorsqu'il mourut à Vérone, au mois de juillet 1823, à l'âge de quatre-vingts ans. Les paysans de ses terres, lorsqu'ils apprirent sa mort, voulurent aller chercher son corps pour l'ensevelir au milieu d'eux ; mais les neveux du comte Verri lui élevèrent un monument dans l'église de Saint-Bernardin, à Vérone. Ses ouvrages sont : I. *Saggio sul modo di propagare, allevare e regolare i gelsi.* Après les deux premières éditions de cet essai, Silvestri en donna une troisième, revue et corrigée par l'auteur, Milan, 1818, et une quatrième, en 1823, toutes les deux dans la *Bibliot. scelta di opere italiane.* C'est sur cette dernière édition que la traduction française a été faite et publiée sous ce titre : *L'Art de cultiver les mûriers, traduit de l'italien, avec des notes, par F. Philibert Fontaneilles,* Lyon, 1826, in-8°. La méthode que l'auteur a suivie dans ses ouvrages d'agriculture est celle des anciens. Il donne d'abord des préceptes très-concis, comme des aphorismes ; ensuite il entre dans des explications ; tous ses avis sont fondés sur sa propre expérience. On doit à Verri l'invention des haies de mûriers entrelacés. Cette nouvelle espèce de clôture qui entoure les champs de la Haute-Lombardie est d'un produit extraordinaire, et elle leur prête un aspect très-agréable. II. *Sulla coltivazione delle viti : Saggio di agricoltura pratica.* Tandis que Dandolo enseignait aux Italiens à faire de meilleur vin, Verri leur apprenait à en faire une plus grande quantité. Cet *Essai* eut autant d'éditions, et il est maintenant aussi classique en Lombardie que le précédent. III. *Osservazioni sul volume intitolato : Del cenacolo di Leonardo da Vinci, Lib. iv, di Luigi Bossi pittore, scritte etc. dal conte senatore Carlo Verri,* Milan, 1812. Bossi fit une réponse à ces *Observations*, par des *Lettere confidenziali di B. S.*, etc., Milan, 1812, et Verri fit encore une réplique. Cet agriculteur a aussi écrit sur la culture de la luzerne, et il a pris la défense de son frère Alexandre, critiqué à outrance dans la *Bibl. ital.* au sujet de sa *Vie d'Érostrate.* Voy. *Lettera del conte Carlo Verri*, datée de Nizza, 2 décembre 1816, dans la *Bibl. ital.*, février, 1817, n°. XIV. — Gabriel Verri, quatrième frère des précédents, actuellement vivant, est auteur d'une *Histoire de l'Ordre de Malte.* Ug—i.

VERRINA (Jean-Baptiste), associé à Jean-Louis de Fiesque, dans sa conjuration contre les Doria, était un homme d'un esprit ardent, qui jouissait d'un grand crédit dans le parti populaire, à Gênes, et qui, fort riche lui-même, avait procuré à Jean-Louis de Fiesque des sommes immenses, pour acheter des galères et gagner des partisans. C'est encore lui qui avait rattaché à Fiesque tout le parti populaire, jaloux auparavant des nobles de toute dénomina-

tion. Mais pour lui rendre ces services, Verrina s'était attiré la haine de toute la noblesse, dont plusieurs membres l'avaient traité d'une manière injurieuse. En même temps il s'était endetté au-delà de ses moyens; et pour se tirer d'affaire, il avait besoin d'une révolution dans l'état. Ce fut Verrina qui engagea Fiesque dans les entreprises les plus hasardeuses, et qui traça pour lui tout le plan de la conjuration contre les deux Doria, en 1547; mais lorsqu'en montant sur sa galère Fiesque se fut noyé, Verrina, qui le cherchait en vain, perdit courage. Il resta sur sa galère, au lieu de se mettre à la tête des conjurés, au moment où il fallait agir, et il causa ainsi la ruine de tous ses associés. Après s'être retiré à Montobbio, avec les deux frères de Jean-Louis de Fiesque, il y fut assiégé, fait prisonnier, et il eut la tête tranchée.

S. S—I.

VERRIUS FLACCUS (M.), fameux grammairien du siècle d'Auguste, florissait vers l'an 10 de l'ère chrétienne (*Chroniq. d'Eusèbe*). Il était de très-basse naissance, et avait été long-temps l'esclave de ce Verrius Flaccus, connu par son habileté dans la science du droit pontifical et par l'amitié de Cicéron, qui fait mention de lui dans sa Divination, liv. II, ch. 21 et 22. Quelques-uns prétendent même qu'il fut esclave et ensuite affranchi de l'empereur: mais cette opinion est peu plausible; et le nom seul de Verrius indique assez que l'affranchi avait appartenu à un membre de la famille Verria. Devenu libre, il ouvrit à Rome une école de grammaire, qui fut bientôt la plus célèbre de la ville. Il se distingua surtout par son mode d'enseignement et par l'institution des concours littéraires entre ses disciples. Le vainqueur recevait, ainsi qu'aujourd'hui, un prix, qui était ordinairement un ouvrage rare ou curieux (Voyez Suétone, *De illustr. grammat.*, cap. XVII). Auguste nomma Verrius précepteur de ses petits-fils (Caïus et Lucius Agrippa, césars), et lui permit de s'établir dans son palais, avec toute sa classe, mais à condition qu'il n'accepterait plus de nouveaux élèves. Verrius enseigna donc dans l'atrium de la maison de Catilina, qui alors faisait partie du palais. Il recevait annuellement de l'empereur cent mille sesterces (environ 19,000 fr.). Il mourut extrêmement avancé en âge, sous l'empire de Tibère. Suivant Suétone, on lui éleva une statue à Préneste, au bas du Forum, dans un bâtiment hémicyclique, où étaient incrustées douze tables de marbre, sur lesquelles était sculpté un Calendrier romain, sous le titre de Fastes. Ce Calendrier, que Macrobe et Suétone citent quelquefois, avait été rédigé par Verrius lui-même, sur l'ordre d'Auguste. Quatre des tables ou plutôt des fragments de tables qui le composent ont été découverts en 1770, et publiés par Foggini en 1779. On trouve aussi ces fragments dans le Suétone de Wolf, Leipzig, 1802, 4 vol. in-8°. Ils contiennent la plus grande partie des mois de janvier, mars, avril et décembre, et répandent un grand jour sur les Fastes d'Ovide. Au lieu de Préneste, quelques critiques ont lu, sur les manuscrits, *Paraveste*, et d'autres *Prævesta*. Ces derniers en ont fait *pro Vestæ*, et ont conclu que la statue de Verrius était à Rome, près du temple de Vesta. Voy. Funccius, *De virili ætate linguæ latinæ*, Marspurg, 1727, in-4°. On a

aussi, mais à tort, attribué à Verrius la rédaction des marbres Capitolins, trouvés à Rome, en 1547, au Forum, et qui contiennent la liste des consuls, depuis l'an de Rome 270 jusqu'à l'année 765 (de notre ère la 12e.). Mais on est revenu de cette opinion, témérairement avancée par Onuphre Panvinio, et qui n'avait d'autre base qu'une fausse interprétation d'un passage de Suétone (ib., ch. XVII), où il est question du Calendrier de Verrius. Onuphre avait confondu les Fastes consulaires avec les Fastes calendaires. Verrius avait encore composé plusieurs ouvrages, les uns sur l'histoire, les autres sur la grammaire. Les plus connus sont: *Libri rerum memoriâ dignarum*; — *Saturnalia*; — *De orthographiâ*; — *De obscuris* (il faut suppléer sans doute *vocabulis* ou *locis*), — et *De verborum significatione*. Celui-ci était le plus considérable de tous. Il nous en reste un extrait fait vers le troisième, ou, selon quelques-uns, vers le cinquième siècle, par le grammairien Julius Pompeius (ou Pomponius) Festus, extrait qui a encore été réduit à de plus maigres proportions par Paul le diacre, dans le troisième siècle (*V.* FESTUS, Jul. Pompeius). Ces fragments ont été recueillis par Denis Godefroy, dans ses *Auctores linguæ latinæ*, p. 109. P-OT et W-s.

VERROCHIO (ANDRÉ), sculpteur, né à Florence vers l'an 1422, cultiva d'abord les sciences, et particulièrement la géométrie; mais désespérant de tirer de cette étude les moyens d'exister, il s'adonna à l'orfévrerie, art dans lequel il acquit bientôt une telle réputation que le pape Sixte IV l'appela à Rome, et le chargea d'exécuter plusieurs figures d'apôtres en argent, dont il voulait décorer la chapelle pontificale. La vue des statues antiques découvertes à cette époque excita l'enthousiasme de Verrochio pour la sculpture, dont il avait reçu les premiers éléments de Donatello, et il commença à s'exercer dans cet art. Ses premiers essais furent quelques figurines en bronze, dont le succès fut si grand qu'il se hasarda à travailler le marbre. François Tornabuoni lui confia l'exécution du mausolée qu'il voulait ériger à sa femme. L'artiste y représenta cette dame au moment de sa mort, accompagnée de trois figures, exécutées avec une grande habileté, et représentant les trois vertus théologales. De retour à Florence, il fit une statue en bronze de *David*, qui existe encore aujourd'hui dans une des salles du palais Pitti, et une *statue de la Vierge* placée sur le tombeau de Leonardo Bruni d'Arezzo. Il exécuta ensuite le mausolée en bronze de Jean et de Pierre de Médicis, que l'on voit dans l'église de Saint-Laurent. Parmi les ouvrages dus à son ciseau, on distingue les deux excellentes statues en bronze, représentant *Jésus-Christ et saint Thomas qui lui touche ses plaies*, placées dans l'église d'Orsanmichele de Florence. Le seul reproche qu'on leur fait, c'est que les draperies offrent des plis un peu durs et trop multipliés. On avait envoyé de Rome à Laurent le Magnifique un très-beau torse antique avec une tête de Marsyas. Verrochio y vit une occasion de faire briller son habileté dans l'art de restaurer les ouvrages des anciens; il restitua les bras, les cuisses et les jambes qui manquaient; et son ouvrage ne fut pas jugé inférieur à ce qu'il avait réparé. Il exécuta quelque temps après deux têtes de bronze de demi-relief, représentant Alexan-

dre-le-Grand et Darius; et ces deux ouvrages furent jugés dignes de figurer parmi plusieurs objets d'art que Laurent de Médicis envoya au fameux Mathias Corvin, roi de Hongrie. Mais son œuvre capital fut la statue équestre en bronze de Bartolommeo Colleoni, que la seigneurie de Venise fit élever sur la place de Saint-Jean et Saint-Paul. Quelques gentilshommes vénitiens qui favorisaient Vellano de Padoue avaient obtenu que ce dernier fondît la statue. Verrochio qui avait déjà disposé son modèle, indigné de cette injustice, brisa la tête et une des jambes du cheval, et quitta furtivement Venise. La seigneurie lui fit dire que s'il remettait le pied sur le territoire de la république il aurait la tête tranchée. Il répondit qu'il se garderait bien de s'y exposer, attendu qu'on ne lui raccommoderait jamais la tête aussi bien qu'il pourrait réparer celle de son modèle, qu'il se sentait capable de reproduire d'une manière plus parfaite encore. Cette réponse plut au sénat qui lui permit de revenir. Il s'empressa de profiter de la permission, et s'occupa avec tant d'activité de la fonte de sa statue, qu'il gagna une fluxion de poitrine dont il mourut, en 1488, avant d'avoir achevé de nettoyer son ouvrage. Verrochio ne se borna pas à la sculpture, il cultiva aussi la peinture. Vasari possédait de lui plusieurs dessins représentant des têtes de femmes, dont les principes se reconnaissent dans Léonard de Vinci, qui fut son élève. On connaît un tableau qu'il a peint pour les religieux de Saint-Dominique de Florence, et un *Baptême de Jésus-Christ*, qu'il fit pour l'église de San-Salvi. Léonard de Vinci ayant peint entièrement dans ce tableau un ange qui l'emportait en beauté sur tout le reste du tableau, Verrochio ne put supporter de se voir surpasser par un jeune homme à ses premiers pas dans la carrière, et abandonna les pinceaux pour ne plus se livrer qu'à la sculpture. Cet habile artiste était aussi un des meilleurs musiciens de son temps. Son corps fut transporté à Florence par Lorenzo di Credi, son élève, qui lui fit donner une sépulture honorable dans l'église de Saint-Ambroise. S'il ne donna point au marbre la morbidesse que cette matière reçut du ciseau de Donatello, il surpassa tous ses contemporains dans l'art de travailler le bronze, et les siècles postérieurs peuvent difficilement lui opposer un artiste qui l'ait égalé. Mais n'eût-il point été aussi habile, il mériterait d'échapper à l'oubli pour avoir initié dans l'art de la peinture Lorenzo di Credi, Pierre Perugin, le maître de Raphaël, et Léonard de Vinci. P—s.

VERRUE (Jeanne d'Albert de Luynes, comtesse de), née le 18 sept. 1670, se fit une réputation par son esprit, par son goût pour les curiosités, et par ses soupers. Son mari fut tué à la bataille de Hochstet, en 1704; sa fille épousa le prince de Carignan. Victor-Amédée II, duc de Savoie et premier roi de Sardaigne, ne put voir la comtesse de Verrue sans l'aimer. Bientôt, favorite du prince, elle gouverna la cour et l'état : il paraît que le roi ne s'en trouva pas mieux; et, pendant les orages de son règne, Mme. de Verrue vint s'établir à Paris. Riche, et amie des plaisirs, de la philosophie et des arts, elle voulut avoir une bibliothèque, un cabinet de tableaux et une cour épicurienne de beaux-esprits. Elle touchait au terme de sa vie, lorsque Voltaire publia (1736) le *Mondain*

et l'*Apologie du luxe*. Melon, qui avait été secrétaire du régent, et qui dans son *Essai politique sur le commerce* (1734) avait sérieusement établi en système l'ingénieux badinage de l'auteur d'Alzire, écrivit à la comtesse de Verrue : « Je » vous regarde, Madame, comme » un des grands exemples de cette » vérité. Combien de familles subsis- » tent uniquement par la protection » que vous donnez aux arts ! Que » l'on cesse d'aimer les tableaux, les » estampes, les curiosités en toute » sorte de genres, voilà vingt mille » hommes au moins, ruinés tout d'un » coup dans Paris, et qui sont for- » cés d'aller chercher de l'emploi » chez l'étranger. » Mme. de Verrue pensait comme Voltaire :

Le luxe a des charmes puissants;
Il encourage les talents,
Il est la gloire d'un empire....
Le riche est né pour beaucoup dépenser.

Elle dépensait, tous les ans, cent mille francs en curiosités, et c'est ce qui lui valait l'admiration et les compliments de Melon. Elle fut l'amie de Lafaye, dont Voltaire a dit trop légèrement qu'il réunissait le mérite d'Horace à celui de Pollion. Un goût extrême pour les plaisirs, qui ne vieillit pas avec Mme. de Verrue, l'avait fait surnommer *Dame de volupté*. Elle laissa, par son testament, des legs à plusieurs philosophes, et se composa elle-même cette épitaphe :

Ci gît, dans une paix profonde,
Cette *dame de volupté*,
Qui, pour plus grande sureté,
Fit son paradis dans ce monde.

Elle mourut le 18 nov. 1736, la même année où avait paru le *Mondain*. La marquise de Simiane écrivait, le 3 déc., à M. d'Héricourt, en parlant de la mort peu chrétienne de la comtesse de Verrue, de celle du duc d'Antin et de celle de Bussy-Rabutin, évêque de Luçon, qui avait légué, par son testament, cent actions du Missisipi à diverses personnes : « Tant y a que nous n'en savons que » trop, et quand on sait leur vie, on ne » se dit que trop les circonstances de » leur mort, à moins de ces graces » finales de bon larron qui sont si » rares qu'on ne doit pas y compter. » Mme. de Simiane ajoutait : « Saisie » d'effroi à la nouvelle de toutes ces » morts, j'ai mal reçu la pièce de M. » de Voltaire peu chaste et peu chré- » tienne (le *Mondain*) ; je ne l'ai » non-seulement pas lue, mais sur- » le-champ je l'ai jetée au feu. » Le *Catalogue des livres* de la comtesse de Verrue, rédigé par Gabriel Martin, 1737, in-8o., contient les suites de pièces de théâtre et de romans les plus considérables qu'un particulier eût réunies avant le comte de Pont de Vesle et la marquise de Pompadour. Lorsque l'abbé Lenglet-Dufresnoy fit paraître, en 1734, la *Bibliothèque des romans*, la comtesse de Verrue s'était déjà occupée d'un travail du même genre, ou elle voulut compléter celui d'un écrivain qui grossissait trop le nombre de ses publications pour leur donner le degré d'intérêt et d'utilité qu'elles auraient pu recevoir. Le manuscrit de la comtesse de Verrue avait été retrouvé par le savant auteur du *Dictionnaire des anonymes*, et il se proposait de s'en servir pour donner une édition refondue et corrigée de la *Bibliothèque des romans* (1). — VERRUE (Barbe DE), poète du treizième siècle, qui vivait sous le règne de saint Louis.

(1) L'abbé Campion de Tersan avait aussi fait, sur des cartes, un supplément considérable au catalogue donné par Lenglet-Dufresnoy. Je conserve ce travail, ainsi que l'exemplaire de la *Bibl. des romans*, qu'il avait preparé pour une nouvelle édition.

Des *Stances* de cette dame, tirées d'un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, ont été publiées dans la *Décade philosophique* (an x); on y trouve des tours anacréontiques, et des grâces naïves, qui ont reçu quelque altération, quand Mérard de Saint-Just et Giraud ont voulu les traduire en langage moderne. MM. Roujaux et Nodier ont donné une notice sur Barbe Verrue, dans la dernière édition des *Poésies* de Clotilde. V—ve.

VERSCHAFFELT (le chevalier Pierre de), sculpteur, connu en Italie sous le nom de *Pietro Fiammingo* ou *Pierre le Flamand*, naquit en 1710, à Gand, de parents pauvres. Placé fort jeune chez un sculpteur en bois, et ayant, en peu de temps, surpassé son maître, il vint à Paris, où il étudia sous Bouchardon. De là il se rendit, en 1737, à Rome, où Benoît XIV lui confia plusieurs travaux importants, et lui fit faire son buste, puis sa statue en marbre de grandeur naturelle. On trouve à Rome, à Bologne, à Naples et à Ancône, des productions de Pietro Fiammingo, que les Italiens placent parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture moderne. De Rome, Pierre passa à Londres, puis à Manheim pour y occuper la place de directeur de l'académie des beaux-arts, et celle de premier sculpteur de la cour, auxquelles l'électeur l'avait nommé. Pendant les quarante dernières années de sa longue carrière, il a enrichi Manheim et Schwetzingen des œuvres de son génie créateur. Comme il avait des connaissances en architecture, il dirigea les constructions que l'électeur fit élever dans ces deux villes. Il mourut à Manheim, en 1793, âgé de quatre-vingt-trois ans, laissant, à ce que l'on assure, des manuscrits précieux sur son art. Voyez la *Vie du chevalier P. de Verschaffelt* (all.), Manheim, 1797, in-8°. G—y.

VERSCHUURING (Henri), peintre, né à Gorcum, était d'une complexion si faible qu'il ne put suivre la carrière des armes dans laquelle son père s'était distingué; mais presque au sortir du berceau, il manifesta pour le dessin de rares dispositions, que Govertz se plut à développer. De chez ce maître, le jeune Henri passa dans l'école que Jean Both tenait à Utrecht, et ne tarda pas à s'y distinguer. Il se rendit ensuite en Italie; il habita successivement Rome, Florence et Venise, dessinant tout ce qui pouvait fortifier son talent, et il s'était déjà fait un nom comme peintre d'histoire, lorsqu'on le vit abandonner ce genre pour s'occuper exclusivement de peindre des batailles. Il s'adonna particulièrement alors à l'étude des chevaux, et après un séjour de cinq années en Italie, parfaitement employées, il se mit en route pour revenir en Hollande. Arrivé à Paris, il y rencontra le fils du bourgmestre Marseveen, qui l'engagea à retourner avec lui à Rome. Après un nouveau séjour de deux ans dans cette ville, il revint définitivement en Hollande. En 1672, jaloux de se perfectionner, il suivit l'armée hollandaise, dessinant les campements, les armées en bataille, les attaques, les sièges, les marches, etc.; c'est ainsi qu'il parvint à donner à ses tableaux cette vérité, cette exactitude, qui en font le plus grand prix. Comme il travaillait avec assiduité, il a beaucoup produit. Tous ses ouvrages rappellent les études qu'il avait faites en Italie. Il en retrace les monuments et les sites avec un rare bonheur.

Mais les compositions dans lesquelles il excelle sont les *Batailles*, les *Attaques de voleurs*, le *Pillage des villages par des soldats :* elles brillent par la vivacité ; les figures et les animaux en sont correctement dessinés et touchés avec esprit. Le plus remarquable de ses ouvrages représente un *Parti bleu qui pille un château :* le maître de ce château est lié et garrotté comme un criminel ; plusieurs chariots suivent avec des meubles ; la dame offre aux pillards ses bijoux et son argenterie pour sauver son mari. Tous les détails en sont finis avec autant d'art que de vérité. Ses dessins ne sont pas moins précieux que ses tableaux, et se distinguent par l'intelligence et la facilité du travail. Les habitants de Gorcum, pleins d'estime pour son talent et son caractère, le nommèrent bourgmestre de leur ville ; dans cette place, il se fit chérir de tous ses administrés. Ayant été obligé d'entreprendre un petit voyage par mer, une violente tempête submergea son navire à deux lieues de Dordrecht ; personne n'échappa à ce naufrage qui eut lieu le 26 avril 1690. On a de ce peintre quatre-eaux-fortes gravées avec un sentiment et un esprit qui les rendent extrêmement précieuses ; mais elles sont d'une si grande rareté, que Huber et Rost, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, n'ont pu en spécifier aucune. Ce sont : I. Une *Déroute de cavalerie*. II. Un *Voyageur en manteau*. III. Le *Dogue couché*. IV. Le *Lévrier debout*. Ce sont des ébauches très-spirituelles : les premières épreuves de *la Déroute* sont avant les tailles sur le cou du cheval du cavalier portant un écusson. P—s.

VERSÉ (NOEL AUBERT DE), littérateur et controversiste médiocre, était né, vers le milieu du dix-septième siècle, au Mans, de parents qui ne négligèrent rien pour lui procurer les avantages d'une bonne éducation. Il se décida pour la profession de médecin, et prit ses grades à la faculté de Paris. Dès qu'il eut achevé ses études, entraîné par son caractère ardent et volage, il se rendit en Hollande, et ayant embrassé le calvinisme, il fut établi pasteur dans les environs d'Amsterdam. S'étant lié, peu de temps après, avec Christophe Saud (*V.* ce nom), fameux socinien, alors correcteur d'imprimerie, il ne tarda pas à partager les principes de son nouvel ami. Le consistoire, sur les plaintes qui lui parvinrent, le suspendit de ses fonctions. Loin de reconnaître ses torts, Aubert fit profession de socinianisme, et, ayant été reçu bourgeois d'Amsterdam, obtint d'être agrégé au collége de médecine. La pratique de son art ne lui fournissant que de faibles revenus, il se mit aux gages d'un libraire, et concourut à la rédaction de divers journaux (1). Ayant attaqué, dans quelques-uns de ses écrits, l'intolérance et les visions du ministre Jurieu (*Voy.* ce nom), celui-ci le dénonça, dans un *Factum*, à tous les souverains de l'Europe, comme un homme dangereux, convaincu de blasphèmes et d'impureté. Il est vrai que les mœurs d'Aubert n'étaient pas très-régulières ; mais c'était la première fois que les princes et les rois étaient invités solennellement à sévir contre des écarts de ce genre. Aubert répondit vertement à son adversaire (2), et ne craignit

(1) D'après le témoignage de Bayle, on est certain que Versé travaillait en 1684 et 1685 aux *Nouvelles solides et choisies*, feuille périodique d'Amsterdam.

(2) Voici le titre de sa réponse : *Manifeste de maître Noel Aubert de Versé, docteur en médeci-*

pas d'aller le braver jusque dans Rotterdam. A cette époque, il s'était déjà séparé des sociniens; et l'on pouvait prévoir qu'il n'attendait qu'une circonstance favorable pour rompre ouvertement avec les protestants. Ayant obtenu, vers 1690, la permission de revenir en France, il rentra dans le sein de l'Église romaine, et reçut une pension du clergé pour écrire contre ses co-religionnaires. Aubert passa les dernières années d'une vie presque constamment agitée, à Paris, et y mourut, en 1714, sur la paroisse Saint-Benoît. Outre une traduction française du premier volume des *Acta eruditorum Lipsiens.*, qui n'a point été continuée, et une version latine de l'*Histoire critique de l'Ancien-Testament*, par Rich. Simon (3), on cite de lui : I. *Réponse au Traité de M. de Meaux* (Bossuet), *touchant la communion des deux espèces*, Cologne (Amsterdam), 1683, in-12. II. *Le Protestant pacifique*, ou Traité de la paix de l'Église, dans lequel on fait voir, par les principes des réformés, que la foi de l'Église catholique ne choque point les fondements du salut, et qu'ils doivent tolérer dans leur communion tous les chrétiens du monde, les sociniens et les quakers mêmes, dont on explique la religion, Amsterdam, 1684, in-12. Cet ouvrage parut sous le nom de *Léon de la Guitonière*; il est dirigé principalement contre le *Préservatif* de Jurieu. L'auteur, suivant Bayle, y montre beaucoup d'esprit, et il n'est pas facile de détruire ses raisonnements. III. L'*Impie convaincu*, ou dissertation contre Spinosa, dans laquelle on réfute les fondements de son athéisme, etc., Amsterdam, 1684, in-8º., livre singulier et recherché des curieux. L'auteur prétend y prouver que le système de Spinosa n'est qu'une conséquence des principes de Descartes, du P. Malebranche, etc. IV. *Histoire du papisme*, ibid., 1685, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, traduit du latin de J.-H. Heidegger (*V.* ce nom), est une réponse à l'*Histoire du calvinisme* du P. Maimbourg. V. Le *Nouveau visionnaire de Rotterdam*, ou examen des parallèles mystiques de Jurieu, Cologne (Amsterd.), 1686, in-12, sous le nom de *Théognoste de Bérée*. C'est l'ouvrage qui mit en fureur Jurieu. Il a été réimprimé, avec le suivant : VI. Le *Tombeau du socinianisme* (4), ou nouvelle méthode d'expliquer le mystère de la Trinité, Francfort (Amsterdam), 1687, in-12. VII. *Traité de la liberté de conscience*, ou de l'autorité des souverains sur la religion des peuples, Cologne (Amsterdam), 1687, in-16, sous le nom de *Léon de la Guitonière*. VIII. L'*Avocat des protestants*, ou Traité du schisme, dans lequel on justifie la séparation des protestants d'avec l'Église, contre Nicole, Brueys et Ferrand, Amsterdam, 1687, in-12. IX. Les *Trophées de Port-Royal, renversés*, ou défense de la foi des six premiers siècles de l'Église, touchant la Sainte-Eucharistie, contre

---

ne, et ci-devant ministre de la religion réformée, bourgeois d'Amsterdam, contre l'auteur anonyme d'un libelle intitulé : Factum pour demander justice aux puissances contre Noël Aubert, dit de Versé, etc., 7 janvier 1687, in-4º. de 24 pages. Cette pièce doit être fort rare.

(3) Cette version, imprimée à Amsterdam, 1681, in-4º., fut faite sur l'edition fautive d'Elzevier, et d'ailleurs elle est défigurée par des additions du traducteur. Voy. la Vie de Rich. Simon, en tête des *Lettres choisies*, p. 44.

(4) Par une faute d'impression inconcevable, dans le *Dictionnaire* de Feller, édit. de Paris, 1824, tom. XIII, p. 276, cet ouvrage est désigné sous le titre de *Tombeau du christianisme*.

les sophismes d'Arnauld, ib., 1688, in-12. X. La *Véritable clef de l'Apocalypse ;* ouvrage où en réfutant les systèmes qu'on a bâtis dessus jusqu'ici l'on indique le véritable ; et où l'on découvre en particulier l'illusion des prédictions de J. F. P. D. R. (Jurieu, faux prophète de Rotterdam), Cologne (Amsterdam), 1690, in-12. L'auteur annonce cet ouvrage comme l'abrégé d'un grand travail qu'il publiera plus tard. XI. L'*Anti-socinien,* ou nouvelle apologie de la foi catholique, Paris, 1692, in-12. XII. La *Clef de l'Apocalypse de saint Jean,* ou histoire de l'Église chrétienne sous la quatrième monarchie, ibid., 1703, 2 vol. in-12. C'est le Traité qu'il promettait dans la préface de l'ouvrage indiqué sous le n°. x. On attribue, mais sans preuve, à Aubert de Versé, le *Mémoire sur l'inspiration des livres sacrés*, inséré dans les *Sentiments des théologiens de Hollande* contre l'*Histoire critique de l'Ancien-Testament* de Rich. Simon ; et le *Platonisme dévoilé,* livre rare et curieux, dont l'auteur est *Souverain*, ministre calviniste, sur lequel on n'a pas de renseignements.
W—s.

VERSOIS ou VERSORIS (FAURE DE). *V.* LOUIS XI, XXV, 138, note 1.

VERSORIS (PIERRE DE), avocat, né à Paris, le 10 février 1528, de Guillaume de Versoris, seigneur de Garge, fut un des premiers orateurs de son temps. Sa famille, noble et originaire de Normandie, avait quitté la province environ quatre-vingts ans auparavant, et s'était fixée à Paris, en la personne de Jean Le Tourneur, frère de son bisaïeul, auteur de plusieurs ouvrages écrits en latin, et un des premiers docteurs de l'université. Celui-ci appela près de lui Frédéric, son neveu, le plaça dans le barreau, et lui fit épouser Jeanne Fournier, proche parente du lieutenant-civil Charmolue. De Frédéric naquit Guillaume, père de celui qui nous occupe en ce moment. Tous, suivant l'usage en vogue à cette époque, avaient substitué à leur nom de Le Tourneur celui de Versoris, du mot latin *versor*, qui en est la traduction. Guillaume de Versoris étant mort à l'âge de vingt-cinq ans, son fils, quoique destiné à être officier en cour souveraine, fut élevé avec trop peu de soin, ou du moins de sévérité; aussi dépensa-t-il en frivolités presque tout son bien, avant d'avoir été reçu avocat. Mais sitôt qu'il se vit presque dénué de ressources pécuniaires, il se livra avec ardeur au travail, et répara, par une persévérance opiniâtre, le temps qu'il avait perdu. Ses connaissances et son talent pour la parole le rendirent, en peu d'années, un des oracles du barreau. Il était recherché surtout dans les causes difficiles ou gâtées par l'impéritie des autres avocats, et, il faut le dire, dans les mauvaises causes. Telle fut celle dont les Jésuites le chargèrent en 1564. L'université avait accordé à ces religieux le droit d'enseigner, mais à condition qu'ils se conformeraient à ses lois, coutumes et réglements, ce qu'ils négligèrent ou omirent bientôt de faire. De là un procès entre l'université et les pères de la compagnie de Jésus, tenant le collége de Clermont à Paris. Le célèbre Étienne Pasquier, ennemi juré du nouvel institut, plaida contre eux, et, entre plusieurs accusations, appuya sur le point qu'ils étaient hors de l'université, et n'aspiraient qu'à se faire les rivaux de l'institution où ils s'étaient glissés

comme affiliés. « Notre université, disait l'orateur, est composée de séculiers et de religieux : il faut être tout un ou tout autre ; nous n'y admettons point de métis. . . . . S'ils veulent vivre comme nos régents séculiers, pourquoi donc font-ils des vœux ? S'ils se publient religieux, qu'ils se tiennent comme les autres, clos et couverts dans leurs monastères ? . . . Davantage, il n'est permis à tous régents séculiers de tenir classe, qu'ils n'aient fait preuve de leurs suffisance et capacité. S'est-il jamais trouvé un seul de nos jésuites qui ait subi l'examen de notre université ? » Versoris, après avoir détruit les allégations de médiocre importance, sut glisser si adroitement sur le point où gisait toute la discussion, que la cause fut appointée (avril 1565), ce qui était une véritable victoire pour ses clients, puisque les choses demeuraient *in statu quo,* et que les Jésuites restaient en possession de leur collége. Peu après ce triomphe, Versoris quitta le barreau, où il avait acquis d'assez grandes richesses qui, jointes aux domaines hérités de ses pères, lui formaient un revenu considérable. Cependant on avait encore recours à ses lumières pour les consultations ; et l'affluence des plaideurs autour de lui était si grande, que son antichambre était toujours remplie de clients. Il devint, vers la même époque, chef du conseil des Guises et garde de leurs sceaux ; mais il paraît qu'il s'occupait seulement de leurs affaires domestiques et civiles, sans prendre part aux cabales qu'ils formèrent et aux trames qu'ils ourdirent pour renverser les Valois et repousser les Bourbons ; ce qui, au reste, n'empêchait pas qu'il ne prévît et sans doute ne desirât secrétement une révolution qui avait pour elle tant de chances de probabilité. En 1576, il fut député aux états-généraux qui se tinrent à Blois, et porta la parole pour le tiers-état. Il mourut le 25 décembre 1588, quelques heures après avoir appris la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise. Il laissa, de Marg. Coignet sa femme, deux fils et deux filles. Frédéric, l'aîné, fut conseiller au parlement de Paris, le second fut seigneur de Coulomiers, conseiller et secrétaire du roi. Son petit-fils vivait à Orléans, au commencement du dix-huitième siècle. On peut consulter, sur Pierre de Versoris, Ant. Loisel, Opuscules, pag. 751, 752 ; Blanchard, Catalogue des conseillers de Paris ; Mornay, *Feriæ forenses*, p. 752, qui en fait un éloge détaillé ; Duvair, Traité d'éloq. (celui-ci le compare avec Mengot) ; Bayle, tome III, p. 800 (édit. 1715), et surtout De Thou, et l'*Hist. latine de l'univ. de Paris*, sous les années 1563, 64, 65. On y trouvera le plaidoyer de Versoris en faveur des Jésuites, monument d'autant plus précieux que c'est le seul des ouvrages de l'auteur qui ait été imprimé. Il en existe une édition particulière sous ce titre : *Plaidoyer de feu maistre Pierre Versoris, aduocat en parlement, pour les prebstres et écoliers du collége de Clermont, fondé en l'univ. de Paris, demandeurs contre ladite univ. deffenderesse*, MDXCIIII, sans nom de lieu, ni d'imprimeur. P—OT.

VERSTEGAN (RICHARD), issu d'une ancienne famille de la Gueldre, transplantée en Angleterre, sous le règne de Henri VII, naquit à Londres vers le milieu du seizième siècle. Il fut élevé à Oxford, où il s'appliqua spécialement à l'étude des antiquités saxones et gothiques. Le

refus qu'il fit de prêter le nouveau serment, lors du changement de religion, l'obligea de se réfugier à Anvers. Il y publia, en 1587, *Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis,* douze feuilles in-4°., avec des gravures, trad. en français, ibid., 1588, in-4°. On voit dans cet ouvrage de quelle manière ceux qui se plaignaient de la sévérité du duc d'Albe avaient traité les catholiques. Il fut bien reçu des catholiques, mais suscita à son auteur de nombreux ennemis parmi les nouveaux réformateurs. Verstegan se retira alors à Paris, et n'y fut pas plus tranquille. L'ambassadeur d'Angleterre l'y dénonça, à cause du portrait odieux qu'il avait fait de la reine Élisabeth, dans son ouvrage. Il fut mis en prison par ordre du roi, et ne recouvra sa liberté qu'à la sollicitation des chefs de la Ligue. Revenu à Anvers, il y continua ses travaux qui le mirent en correspondance avec les plus savants antiquaires du temps, entre autres avec Robert Cotton. On ne sait pas plus l'année de sa mort que celle de sa naissance. Outre l'ouvrage ci-dessus, on a de Verstegan, en anglais : I. *Recherches pour retirer de l'oubli tout ce qui concerne la nation anglaise*, Anvers, 1605, in-4°.; Londres, 1653 et 74, in-8°., avec des gravures d'une grande beauté; l'ouvrage était d'un très-haut prix. II. *Les divers gouvernements qui se sont succédé en Angleterre*, 1620, en une grande feuille, avec des gravures. III. *Odes imitées des sept psaumes de la pénitence*, avec différents poèmes, 1601. IV. *Dialogue sur la manière de bien mourir*, Anvers, 1603, in-8°. C'est une traduction de don Pierre de Luna.

T—D.

VERT (Dom CLAUDE DE), savant liturgiste, né à Paris le 4 octobre 1645, fit ses humanités à Nanterre, sous les chanoines réguliers, et à l'âge de seize ans embrassa la règle de saint Benoît, au monastère de Li-Huns en Santerre, diocèse d'Amiens, de l'ordre de Cluny. Ses supérieurs l'envoyèrent à Avignon faire ses cours de philosophie et de théologie; et lorsqu'il les eut terminés il visita l'Italie, sans autre but que de satisfaire sa curiosité. Pendant son séjour à Rome, il fut frappé de l'éclat et de la pompe des cérémonies du culte catholique, et il forma le projet d'en rechercher l'origine. De retour à Li-Huns, il s'appliqua sans relâche à l'étude et fit de rapides progrès dans la connaissance des anciens monuments. Il contribua beaucoup au rétablissement des chapitres généraux, fit l'ouverture de celui de 1676, par un discours, y fut élu trésorier, et chargé avec D. Paul Rabusson de préparer une édition du *Bréviaire* de l'ordre; elle parut en 1686, et devint bientôt l'objet des plus violentes attaques (*Voy.* THIERS); mais ce travail valut à D. de Vert de nouvelles marques d'estime de la part de ses confrères, qui le renommèrent visiteur, puis définiteur de l'ordre dans la province de France. Les divers emplois dont il fut constamment revêtu ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. En 1689, il publia la *Traduction de la règle de saint Benoît*, par l'abbé de Rancé, ornée d'une préface et de courtes, mais savantes notes. Il en avait fait un *Commentaire* plus étendu, dont l'impression était déjà fort avancée; mais le bruit de sa mort s'étant répandu pendant son absence, l'imprimeur, jugeant que l'ouvrage ne serait jamais achevé, en détruisit

toutes les feuilles ; et D. de Vert, qui n'avait pas conservé de copie de son travail, n'eut pas le courage de le recommencer. Le ministre Jurieu (*Voy.* ce nom) ayant cité D. de Vert comme partageant ses opinions sur l'origine de quelques-unes des cérémonies de la messe, celui-ci se vit forcé d'expliquer ses véritables sentiments. C'est le sujet de sa *Lettre à Jurieu*, Paris, 1690, in-12. Elle reçut l'approbation des plus savants prélats, entre autres de Bossuet qui pressa D. de Vert d'exécuter enfin le projet qu'il annonçait depuis si long-temps, d'éclaircir l'origine des cérémonies de l'Église. Il s'en occupa dès-lors avec autant d'assiduité que ses devoirs purent le lui permettre. Nommé vicaire-général de l'ordre en 1694, il fut élu, l'année suivante, prieur de Saint-Pierre d'Abbeville. Il passa dans cette maison ses dernières années, partageant son temps entre l'étude, la prière et les soins du gouvernement. Il venait de mettre la dernière main à son grand ouvrage, quand il mourut subitement d'une colique le 1er. mai 1708. On a de lui : I. *Éclaircissements sur la réformation du Bréviaire de Cluny*, première Lettre (1), Paris, 1690, in-12. Ce petit ouvrage, divisé en trois parties, contient l'explication des cérémonies de l'Église dans la semaine sainte. II. *Explication du chap. 48 de la règle de saint Benoît, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques*, par frère Colomban (1693), in-12 (2). Il s'y déclare, avec l'abbé de Rancé, contre les études monastiques ; mais on voit cependant qu'il serait assez disposé à approuver cette dérogation à la règle. III. *Dissertation sur les mots de messe et de communion*, Paris, 1694, in-12. C'est une réponse à l'opuscule de D. Mabillon : *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de messe et de communion, qui se trouvent dans la règle de saint Benoît*, Paris, 1690, in-12. D. de Vert y soutient, avec Saint-Cyran et Lancelot, que le mot de messe s'y prend pour tout l'office, et que celui de communion n'y signifie pas toujours la manducation réelle du corps de J.-C. IV. *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, Paris, 1709-13, 4 vol. in-8°., fig. Les deux premiers volumes, publiés en 1706 et 1707, furent réimprimés en 1709, avec des corrections et additions ; les deux autres ne parurent qu'en 1713, par les soins du P. Desmolets, qui les fit précéder d'un *Éloge historique* de l'auteur, et joignit au quatrième volume trois opuscules de D. de Vert : la *Lettre à Jurieu ; les Éclaircissements sur la réformation du Bréviaire de Cluny*, dont on a parlé ; et enfin, l'*Explication des cérémonies de la bénédiction d'une abbesse*. Ce dernier écrit, imprimé séparément à Amiens, d'une manière furtive, avait ensuite paru dans les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1708. Le but de D. de Vert, dans son grand ouvrage, est de montrer que toutes les cérémonies de l'Église ont une origine simple et naturelle, et qu'il n'est point nécessaire pour les expliquer de recourir à l'allégorie. Ce sentiment a été combattu vivement par l'évêque de Soissons, dans un écrit intitulé : *Du véritable*

(1) La suite n'a point paru.

(2) Il en existe des exemplaires avec le titre suivant : *Réponse aux lettres écrites à M. l'abbé de La Trappe, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques.*

HIST. DE FRANCE.



DE VERTOT.

P. P. pinx.t *Landon direx.t*

esprit de l'Église dans l'usage de ses cérémonies (*Voy.* LANGUET, XXIII, 370). L'ouvrage de D. de Vert manque d'ordre, mais il y a beaucoup d'érudition et de recherches curieuses. Voy. son Éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, août 1708; et sa Vie dans les *Mémoires* de Niceron, tome XI. Son portrait a été gravé in-8°. W—s.

VERTOT (RENÉ AUBERT DE) naquit, le 25 novembre 1655, au château de Benetot dans le pays de Caux. Il était le second fils d'un gentilhomme assez pauvre, mais allié à toutes les grandes maisons de Normandie. Son frère aîné, qui mourut jeune, et sans laisser d'enfants, était chambellan de MONSIEUR, frère de Louis XIV. René de Vertot embrassa l'état ecclésiastique, non point par arrangement de famille, mais par une vocation véritable. Il avait fait ses études au collége des Jésuites, à Rouen. Une piété ardente, comme les passions de cet âge, le détermina à entrer au séminaire, du consentement de ses parents. Il y était depuis deux ans, lorsque tout-à-coup il disparut. Sa famille, ses amis le cherchèrent avec de vives inquiétudes. Au bout de six mois, on découvrit qu'il s'était enfermé au couvent des Capucins à Argentan. On fit de vains efforts pour le détourner de son dessein : il fit profession, et prit le nom de frère Zacharie. En se livrant à son zèle pieux, il ne risquait pas moins que sa vie. Il avait eu, quelques années auparavant, un abcès à la jambe : l'os avait été en partie carié. Une opération cruelle avait été nécessaire; un régime exact et des précautions lui avaient été prescrits. La règle sévère de l'ordre de S.-François, les jambes nues, le frottement de la robe de bure, eurent bientôt envenimé de nouveau son mal. Il consentit à aller recevoir les soins de sa famille. A force d'en prendre on le guérit. Ses parents renouvelèrent alors toutes leurs instances pour qu'il sortît de l'ordre des Capucins. Des rapports de médecins, des consultations de Sorbonne, réussirent enfin à calmer les scrupules du jeune religieux. On obtint son consentement, et, ce qui fut plus facile, un bref du pape, pour l'autoriser à passer sous une règle moins austère. Il entra dans l'abbaye des Prémontrés à Valsery. Il avait alors vingt-deux ans. L'abbé Colbert était à ce moment général des Prémontrés. Il entendit parler de l'esprit et des talents du jeune abbé de Vertot, l'appela près de lui, le nomma son secrétaire, et peu après lui conféra le prieuré de Joyenval. Une règle de droit-canon interdisait à tout religieux qui avait obtenu la permission de passer d'un ordre dans un autre la faculté d'y posséder aucune charge ni bénéfice. Les faveurs que le général venait d'accorder à son protégé excitèrent de grands murmures parmi les Prémontrés. Vainement un bref du pape avait spécialement autorisé cette nomination. Le conseil provincial se pourvut juridiquement contre le bref; et sans des lettres du roi, il eût été déclaré nul et non avenu. Soit par un scrupule que ne pouvaient dissiper des actes d'autorité, soit par amour du repos, qu'il n'aurait pas trouvé dans une abbaye où les moines l'auraient regardé comme un supérieur imposé par force, l'abbé de Vertot se démit sans délai de son prieuré, et demanda une simple cure dépendante de l'ordre, celle de Croissy-la-Garenne, près de Marly. Là enfin il trouva le repos et le loisir. Sans négliger en rien les devoirs d'un pas-

teur de campagne, il se livra avec goût à l'étude des lettres. Il était encore peu connu ; mais il avait pour amis Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre, ses compatriotes. Leurs entretiens et leur suffrage l'encourageaient; et ce fut d'eux qu'il reçut, à ce qu'on assure, le conseil d'écrire l'histoire. En 1689 il fit imprimer son premier ouvrage : *Histoire de la conjuration de Portugal*. Ce livre eut tout aussitôt un grand succès. « Nous avons lu, avec mon fils, la *Conjuration de Portugal*, qui est fort belle, » écrivait Mme. de Sévigné peu après la publication. Le P. Bouhours, le plus fameux critique du temps, assurait qu'il ne connaissait pas en français un plus beau style. « C'est une plume taillée pour écrire la Vie de M. de Turenne, » disait Bossuet au cardinal de Bouillon. La révolution d'Angleterre, dont chacun s'entretenait alors, et qui était toute récente, jetait sur la Révolution de Portugal une sorte d'intérêt du moment. Chacun trouvait des allusions, bien que l'auteur n'y eût nullement songé. Le succès ne l'enivra point. Tout voisin qu'il était de Paris, il n'en recherchait ni le bruit ni les flatteries. Après avoir écrit son livre, si quelque chose l'occupait encore, disait-il, c'était le desir de retourner dans sa province, dont il regrettait le séjour. Il sollicita et obtint bientôt une autre cure, dans le pays de Caux ; il en eut ensuite une troisième, d'un assez gros revenu, aux portes de Rouen, qui, n'appartenant pas aux Prémontrés, le tirait complétement des liens du clergé régulier. Libre, riche et content, il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur. Il aimait les livres, et maintenant pouvait en acheter. Sept ans après son premier ouvrage, il publia l'Histoire des révolutions de Suède, dont les récits avaient plus de variété et d'intérêt encore que la Révolution de Portugal. Gustave Wasa, proscrit, caché dans les mines de Suède, remontant sur le trône par l'enthousiasme qu'il inspire à de pauvres paysans, était un tout autre personnage que le secrétaire Pinto gagnant la couronne pour un maître irrésolu et indolent. Le succès de ce second ouvrage fut aussi très-grand. Cinq éditions parurent coup sur coup, avec la même date. Il fut traduit en plusieurs langues. La cour de Stockholm chargea son envoyé, qui partait pour la France, de faire connaissance avec l'auteur, et de l'engager à composer une Histoire générale de Suède. Cet envoyé croyait, en arrivant à Paris, trouver l'abbé de Vertot mêlé à tous les gens de lettres, et répandu dans le plus grand monde. Il fut surpris d'apprendre que c'était un curé de campagne, vivant en province, et dont les ouvrages seuls étaient connus. Il advint de là que la négociation n'eut point de suite, et que l'abbé de Vertot ne fit point l'office d'historiographe de Suède. En 1701, le roi donna une forme nouvelle à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et augmenta le nombre de ses membres. L'abbé de Vertot fut nommé académicien associé. Il fut flatté, mais embarrassé de cette faveur. Le réglement exigeait résidence : il aurait donc fallu quitter sa cure; et l'abbé de Vertot n'avait pas d'autre revenu que les trois mille francs qu'il en retirait. On lui faisait bien espérer quelque grace du roi ; mais il voulait une ressource plus assurée. Deux ans plus tard, il eût accepté volontiers, disait-il, parce qu'alors il aurait eu le temps d'exercice nécessaire pour obtenir une pen-

sion sur sa cure. On ne devait donc pas s'étonner si, malgré tout le desir qu'il avait de se consacrer entièrement aux lettres, il cherchait à s'assurer le nécessaire, non par faveur, mais par droit et selon la rigueur des lois. Au reste, il promettait d'envoyer à l'académie des ouvrages qui vaudraient mieux que sa personne. Le ministre et l'académie se relâchèrent volontiers de la rigueur du réglement. L'abbé de Vertot ne vint siéger qu'en 1703. Ce fut le terme d'une carrière qui, dans un cercle étroit et modeste, avait cependant été diverse et agitée. Là finit ce que, par allusion au titre de ses OEuvres historiques, on nommait les révolutions de l'abbé de Vertot. En 1705, il fut nommé académicien pensionnaire; et dès-lors nul ne se montra plus assidu ni plus zélé. L'Histoire et les Mémoires de l'académie en font foi. Ils renferment beaucoup de dissertations toutes relatives aux études habituelles de l'auteur, et surtout à l'histoire de France. Dans un des voyages qu'il faisait parfois en Normandie, il fut amené par un de ses amis au couvent de Saint-Louis à Rouen, et il y vit Mlle. de Launay, qui fut depuis Mme. de Staal. Cette jeune personne n'était point belle; mais son caractère et son esprit avaient beaucoup de charme. Elle était sans nulle fortune; et sa situation intéressait tous ceux qui la connaissaient. L'abbé de Vertot se prit d'une vive amitié pour elle. Il avait près de soixante ans; et son imagination était encore ardente comme aux jours de sa jeunesse. Il s'en allait parlant à chacun du mérite de Mlle. de Launay, et en entretenait jusqu'à ses libraires. Il voulait placer sa petite fortune sur leurs deux têtes. Enfin son empressement, quoique respectueux et retenu par les bienséances de son âge et de son état, ne pouvait se cacher. Mlle. de Launay en fut plus embarrassée que flattée. Toutefois il ne cessa point de lui montrer constamment le plus tendre intérêt. Elle rapporte, dans ses Mémoires, une lettre de l'abbé de Vertot, écrite du ton d'un homme du monde, mais avec plus de légèreté qu'on n'en supposerait en songeant à la pieuse ferveur de sa jeunesse. « L'espérance de vous voir, dit-il, me fera passer par-dessus une certaine pudeur de philosophie. » En 1710, il fit paraître un *Traité de la mouvance de Bretagne*. Bien que notre droit public n'empruntât dès-lors presque aucune autorité véritable aux origines de la monarchie française, par une sorte de tradition, la plupart des écrivains s'attachaient à représenter le pouvoir royal comme ayant toujours été central et universel. C'était un reste de la tendance des communes à chercher auprès du trône leur recours contre les dominations féodales. Au contraire, le desir de défendre leurs priviléges et un certain amour-propre de pays donnaient à quelques provinces un esprit différent. Les Bretons, plus que d'autres, aimaient à se présenter plutôt comme liés que comme confondus avec la monarchie française. Leurs historiens se plaisaient à raconter l'ancienne indépendance de leur pays, et renouvelaient, pour ainsi dire, les querelles que l'on avait jadis vues s'élever à chaque prestation de foi et hommage des ducs de Bretagne. Ce fut d'abord dans le sein de l'académie que Vertot entreprit de réfuter les prétentions bretonnes. Sa Dissertation ayant acquis quelque publicité, il lui donna plus d'étendue. La querelle s'anima. D'autres écri-

vains y prirent part : les Bretons répliquèrent. L'abbé de Vertot porta, dans cette question, sa vivacité ordinaire. C'était à ses yeux comme une rébellion de la Bretagne ; d'autant qu'il s'y éleva, à cette époque, et cela n'était pas rare, quelques troubles contre des agents royaux. De tout cela résulta, plusieurs années après, une Histoire complète de l'établissement des Bretons dans les Gaules. On examinerait aujourd'hui la question plus froidement et avec une critique plus éclairée ; on n'y porterait pas non plus cette habitude de vouloir absolument trouver dans les temps anciens les idées de droit, d'ordre et de légitimité qui ne sont guère d'usage à l'origine des empires. C'est ainsi que l'abbé de Vertot, contre tous les témoignages et toutes les apparences, a voulu établir l'union de la Bretagne avec la France sous la première race ; mais alors le livre parut à l'académie des inscriptions ne rien laisser à desirer ; et les Bretons passèrent pour bien et dûment convaincus d'avoir été de tout temps sous la souveraineté du roi de France (1). Ce n'était pas la principale occupation de l'abbé de Vertot. Son œuvre favorite, à laquelle il travaillait avec le plus de goût et de chaleur, c'était l'*Histoire des révolutions de la république romaine*. Il ne faisait point de recherches nouvelles sur l'histoire de Rome. Il ne s'efforçait point, comme on fait maintenant, de découvrir à travers la couleur épique dont la poésie, les traditions, les historiens eux-mêmes ont revêtu les annales de la maîtresse du monde, quelles furent ses véritables origines, son état social, son gouvernement et ses lois aux diverses époques. Il prit pour véritable cette Rome telle que nos études classiques l'ont créée dans notre imagination. De plus grands esprits que l'abbé de Vertot l'ont bien aussi adoptée pour base de leurs vues politiques. D'ailleurs il aimait à raconter et à peindre ; l'histoire lui apparaissait sous son aspect dramatique. Il écrivit les révolutions de Rome comme Corneille composait ses tragédies, et il prenait la chose si fort à cœur, qu'on le voyait fondre en larmes à l'académie, en lisant le discours de Véturie à Coriolan. Ainsi c'est surtout le talent du récit qu'il faut chercher dans son livre. Encore ne doit-on pas espérer d'y retrouver la couleur du temps et des lieux. Les sentiments, les mœurs, les relations sociales, tout prend un aspect moderne, ainsi que dans une tragédie du Théâtre-Français. C'était de la sorte qu'on représentait, à cette époque, soit l'antiquité, soit les contrées étrangères. Les traductions étaient même écrites dans ce système. De nos jours, l'imagination se plaît aux tableaux qui ont toutes les nuances locales, le costume original, la naïveté des sentiments et du langage. Plus les objets sont représentés différents de ce qui nous entoure, plus le peintre réussit à nous charmer. Il y a cent ans qu'il en était tout autrement. Alors il semblait aux auteurs qu'ils ne pourraient se faire comprendre qu'en cherchant les analogies qui rapprochaient les mœurs antiques ou étrangères des mœurs de leur temps et de leur pays. Ils traduisaient en français, non pas seulement les mots, mais les pensées et les sentiments. Ils cherchaient à transporter sur la scène moderne les per-

(1) On ne doit pas passer sous silence la conduite inexplicable de Vertot, à l'égard de Fréret, qu'il crut devoir dénoncer à l'autorité souveraine, pour des opinions émises, par cet écrivain, dans un discours sur l'*Origine des Français* (*V.* FRÉRET, XVI, 69). D—B—s.

sonnages antiques, tandis qu'à présent le spectateur moderne demande à être conduit sur la scène antique. Ces remarques ne sont donc pas une critique des histoires de l'abbé de Vertot. Il fut conforme à son temps; encore aujourd'hui, la vérité de ses impressions, le naturel et la chaleur de son langage, l'honorable indépendance de ses jugements, nous font concevoir les grands succès de l'abbé de Vertot, et nous portent à les ratifier. Les Révolutions romaines, lorsqu'elles parurent, en 1719, obtinrent un applaudissement général. Nous voyons qu'il ne fut pas moindre en Angleterre qu'en France. Lord Stanhope, ministre du roi George Ier., écrivit à l'abbé de Vertot de la manière la plus flatteuse, et s'adressa à lui, comme à l'écrivain qui pourrait le mieux éclaircir les doutes qu'il avait sur la formation du sénat de Rome. La réponse donne peu de lumières sur cette question; mais une telle correspondance atteste la place que l'auteur avait prise dans le monde littéraire. Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'ordre de Malte, dont les annales sont si glorieuses et chevaleresques, s'adressa à lui pour le prier de les rédiger en un corps complet d'histoire. Il y consentit. Ce devint le travail de sa vieillesse et son ouvrage le plus étendu. Il a beaucoup d'intérêt; mais cette fois l'intérêt appartient peut-être plus au sujet qu'à l'auteur. Cette imagination si vive et si brillante avait vieilli. Sa facilité était devenue de la pratique, et l'inspiration s'était changée en habitude. D'ailleurs le goût du temps n'avait pas encore déserté la préoccupation classique des Grecs et des Romains pour les souvenirs du moyen âge et de la chevalerie, et l'abbé de Vertot ne se complut pas dans ce récit autant que le ferait un écrivain d'aujourd'hui. Toutefois l'Histoire de l'Ordre de Malte est bien supérieure aux ouvrages de commande imposés à un historien, à titre d'office. Elle est écrite avec une liberté d'esprit également éloignée de cette complaisance servile pour toutes les puissances, si commune parmi les historiens de la fin du dix-septième siècle, et du dénigrement dédaigneux de l'école philosophique. Pendant que l'abbé de Vertot achevait ce long ouvrage, il vit encore s'améliorer sa situation. Le duc d'Orléans, fils du régent, le nomma secrétaire-interprète, puis secrétaire des commandements de la princesse de Bade, qu'il venait d'épouser. L'abbé de Vertot eut un revenu considérable, un logement au Palais-Royal; et la dernière part de sa vie put se passer dans l'aisance et le repos. Il n'avait jamais songé à la fortune : elle vint le trouver lorsqu'il eut atteint le seul but que jamais il eût ambitionné, les honneurs de l'esprit; mais arrivé ainsi au terme de ses desirs, le sort refusa à sa vieillesse la jouissance de la santé. Depuis 1726, époque où il publia l'Histoire de Malte, il fut accablé et affaibli par de cruelles infirmités. Les facultés de son esprit diminuèrent progressivement. Il avait bien encore le goût et la volonté de se livrer aux travaux historiques. Souvent il parlait des projets qu'il avait conçus dans sa force et sa santé. Tantôt c'étaient les révolutions de Pologne, d'autres fois les révolutions de Carthage qu'il voulait écrire; mais il était trop languissant pour se livrer à une occupation suivie. On lui représentait qu'il ne pouvait plus ni lire ni écrire; il répondait que dicter lui serait faci-

le, et que d'ailleurs il en savait assez pour n'avoir pas de nouvelles recherches à faire. Effectivement sa manière de composer n'avait jamais dû lui donner le goût et le besoin d'une érudition minutieuse. L'histoire était pour lui, avant tout, une œuvre littéraire. Le scrupuleux détail des faits lui importait moins que leur effet dramatique; il ne cherchait pas non plus la vérité de couleur. Ainsi il avait bien pu répondre à ceux qui lui offraient des documents curieux sur le siége de Rhodes: « Mon siége est fait. » C'est ainsi que lorsque les facultés s'affaiblissent, elles laissent apercevoir plus à plein ce qui leur manquait, même lorsqu'elles étaient fortes et actives. L'abbé de Vertot mourut, le 15 juin 1735, au Palais-Royal, âgé de près de 80 ans. Sa Conjuration de Portugal n'avait d'abord été qu'une composition historique, conçue sur le modèle des nombreuses Conjurations qui avaient été à la mode dans le commencement du règne de Louis XIV. Toutefois elle était d'un ton plus simple, et sentait moins le roman que la Conjuration de Venise, par Saint-Réal. Encouragé par le succès, l'abbé de Vertot chercha dans la suite à lui donner entièrement la forme d'un livre d'histoire. Il y ajouta quelques détails fort abrégés sur la monarchie portugaise et le règne d'Alphonse IV, fils de Jean, duc de Bragance. Cette suite, où l'auteur rapporta des événements tout récents, est écrite sur un ton de grande sincérité, sans précaution ni ménagement pour un prince contemporain; cet Alphonse IV n'était mort qu'en 1683. Vingt ans après la mort de l'abbé de Vertot, on publia, sous son nom, deux Traités, l'un sur l'origine de la cour de Rome, l'autre sur l'élection aux évêchés et aux abbayes. Dans son éloge, prononcé à l'académie des inscriptions, où mention détaillée fut faite de tous ses travaux, il n'est point question de ces deux Mémoires. Néanmoins leur authenticité n'est pas contestée. On n'y trouve rien qui ne puisse se lire partout où l'on a traité de ces matières. Il semblerait que ce sont des notes demandées ou commandées par un ministre, dans le moment de quelque brouillerie passagère avec la cour de Rome. Du reste, l'abbé de Vertot ne dérogeait point à ses opinions accoutumées en écrivant contre les prétentions pontificales. Souvent, dans son Histoire de Malte et dans ses autres livres d'histoire moderne, on trouve des passages assez vifs contre la politique et les usurpations du saint-siége. Dans le Mémoire sur les élections, non-seulement il sacrifie le pouvoir papal à l'autorité des rois de France, mais il est tout aussi peu favorable à la liberté d'élection, et la regarde, soit comme une concession royale, soit comme une usurpation. Les Dissertations de l'abbé de Vertot, insérées dans le Recueil de l'académie des inscriptions, sont écrites dans un esprit judicieux et éclairé, mais sont peu curieuses aujourd'hui, qu'on a progressivement poussé beaucoup plus loin les recherches sur l'histoire de l'ancienne France. Toutes s'y rapportent, hormis un morceau sur Auguste, Agrippa et Mecenas. Il avait rédigé, d'après les documents que lui avait remis la maison de Noailles, l'Histoire des négociations d'Antoine-François et de Gilles de Noailles, sous les règnes des derniers Valois. L'abbé Millot, dans ses Mémoires du maréchal de Noailles, dit qu'il a eu connaissance de ce travail, qui était, dit-il, pré-

cédé d'une Introduction historique; mais il n'a pas été publié (1). A.

VERTRON (Claude-Charles GUYONNET de), littérateur médiocre, était né vers le milieu du dix-septième siècle. Son père eut l'honneur, en sa qualité de maire de Nemours, de complimenter et de loger la reine Christine de Suède, à son passage dans cette ville, en 1658 (*Nouv. Pandore*, I, 265); mais depuis il acquit une charge de receveur-général des tailles dans la généralité de Paris. Destiné par ses parents à la carrière de la magistrature, Vertron, après avoir fréquenté quelque temps le barreau, acheta de Bergeret (1) la place d'avocat-général au parlement de Metz; mais il ne put exécuter les conditions du traité. « Ma mauvaise santé, dit-il, » et ma méchante fortune se sont » opposées à l'ardeur que j'avais de » parler en public (Préf. de *la Pan*» *dore*). » Dès sa première jeunesse, il s'était fait connaître dans le monde par son goût pour la littérature et pour les arts d'agrément. « Je danse » et touche le luth joliment; je m'ex» plique quand il le faut en plusieurs » langues; j'ai un grand défaut, » celui de n'aimer pas le jeu : en un » mot, je suis aimable, mais je plais » plus de loin que de près (*Nouv.* » *Pandore*, II, 125). » Recherché dans les cercles et les bureaux d'esprit, il sut mériter la protection du duc de Saint-Aignan (*V.* ce nom, XXXIX, 508), qui le fit admettre dans l'académie d'Arles, dont il était le fondateur. L'académie de Nîmes et celle des *Ricovrati* de Padoue suivirent cet exemple, et lui firent expédier des diplômes d'associé. Un discours qu'il composa sur le *Mérite des dames* vint ajouter bientôt à sa réputation. « Mes amis, dit-il, » tous galants (je n'en connais pas » d'autres), publièrent ce petit ou» vrage que je n'avais fait que pour » divertir, pendant une demi-heure, » une grande princesse, et auquel » j'avais donné d'abord pour titre : » *La Minerve dauphine*, que j'ai » changé en celui de *Pandore*, après » la mort de cette héroïne, qui ne » devait jamais mourir (*Avertis*» *sement*). » Ce discours trouva des partisans et des antagonistes, et dans la lutte qui s'engagea, Vertron montra tant de galanterie, que des dames de province lui offrirent, en témoignage de leur satisfaction, une médaille d'argent portant une Minerve, et au revers une double couronne de laurier et d'olivier, avec cette devise : *Au protecteur du beau sexe*. Vertron nous apprend qu'il avait eu l'honneur de parler plusieurs fois dans les plus célèbres académies, et particulièrement à l'académie française; et l'on voit que sa surprise est grande de n'avoir pas été appelé à siéger dans notre premier corps littéraire. Un opuscule à la louange de Louis XIV lui valut le titre de son historiographe, et il assure qu'il ne perdit point de temps pour entrer en fonctions. « Je fais,

(1) Il n'existe pas d'édition complète des OEuvres de Vertot. L'édition la plus complète de ses *OEuvres choisies* a été publiée à Paris de 1819 à 1821, en 12 vol. in-8°., qui comprennent : les trois premiers, l'*Histoire des révolutions de la république romaine*; le tome IV, l'*Histoire des révolutions de Suède*; le tome V, l'*Histoire des révolutions de Portugal*, et cinq *Discours* ou morceaux *Académiques* qui n'avaient point encore été réunis en corps d'ouvrages; les tomes VI à XII, l'*Histoire de l'ordre des chevaliers de Malte*. A. B—T.

(1) Jean-Louis Bergeret vendit sa place d'avocat-général au parlement de Metz, pour occuper celle de commis de Croissy, ministre-d'état. La protection de toute la maison Colbert le fit entrer à l'académie française, en 1685, au préjudice de Ménage. Il mourut le 9 octobre 1694, et eut pour successeur à l'académie le bon abbé de Saint-Pierre. Voy. l'*Hist. de l'acad. franç.*, par l'abbé d'Olivet, II, 326, édit. in-12.

» dit il, toute ma joie d'employer » mon esprit et mon peu de santé à » continuer en prose latine l'admi- » rable histoire de notre incompara- » ble monarque. » Il travaillait, dans ses loisirs, avec l'abbé Saurin, à la traduction en vers des hymnes de Santeul (*Pandore*, II, 349). S'étant marié sur le retour de l'âge avec une femme jeune et coquette, il fut, malgré sa galanterie, l'époux le plus insupportable. On assure (*V.* le *Parnasse français* de Titon du Tillet, 558) qu'il était sur le point de plaider en séparation quand il mourut septuagénaire, à Paris, le 30 novembre 1715. Il avait été nommé, depuis peu, chevalier des Ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. On connait de lui : I. *Parallèle de Louis-le-Grand* avec les princes qui ont été nommés grands, Paris, 1685, in-12. Ce n'est pas, suivant Bayle, la première preuve que Vertron ait donnée de son éloquence et de son esprit (*Nouv. de la Répub. des Lettres*, septembre, même année). Cet ouvrage reparut en 1686, sous ce titre : *Le Nouveau Panthéon*, ou le Rapport des divinités du paganisme, des héros de l'antiquité et des princes surnommés grands aux vertus et aux actions de Louis XIV. II. *La Nouvelle Pandore*, ou les Femmes illustres du règne de Louis-le-Grand, Paris, 1698, 2 vol. in-12 ; il n'existe qu'une seule édition de cet ouvrage ; mais les libraires, pour tâcher de la débiter, l'ont fait reparaître, en 1701, sous le titre de : *Recueil de pièces académiques* en prose et en vers, des personnes illustres du règne de Louis-le-Grand, sur la préférence des sexes ; et en 1721, sous celui de : *Les Femmes illustres du règne de Louis-le-Grand*, et sur la différence des sexes, avec des Lettres tendres et des réponses sur divers sujets. Cet ouvrage contient une foule de sonnets, de devises, d'acrostiches, de madrigaux, de lettres et de discours à la gloire des femmes, et à la louange du roi. Toutes les pièces ne sont pas de Vertron ; il en est un assez grand nombre de plusieurs dames, inconnues aujourd'hui, si l'on en excepte Mme. Deshoulières, Mlle. de Scudéry et Mme. de la Suze. Il est impossible de rien imaginer de plus fade et de plus monotone que cette suite presque interminable de compliments. Quant au goût de Vertron, on peut l'apprécier par ces deux vers :

Despréaux, Pradon et Perrault
Sont tous trois favoris des neuf doctes Pucelles.

Quiconque peut placer ces trois écrivains sur la même ligne donne la mesure de son goût et de son esprit. III. *Prières et affections pour servir d'exercice pendant la Sainte-Messe*, etc., Paris, 1728, in-12, fig. L'abbé Goujet fut l'éditeur de ce volume, et l'enrichit d'une Préface. IV. Des *Vers latins*, dans le Recueil des *Œuvres* de Santeul. Il a laissé en manuscrit *Nouv. trad. en vers français* d'une hymne en l'honneur de saint Louis, des instructions de ce prince à son fils, et des Litanies royales. L'abbé de Rothelin en possédait une copie in-4°. sur vélin. Outre une *Histoire de Louis XIV* en latin et en français, il promettait le *Dictionnaire historique des conquêtes* de ce prince, et quelques autres ouvrages ; mais on ignore s'il les a terminés. W—s.

VERTUE (George), graveur et antiquaire anglais, né à Londres, en 1684, de parents catholiques, commença par dessiner et graver pour l'ornement des livres. La mort de

son père fit peser sur lui le soin d'une famille assez nombreuse. Heureusement ses premiers ouvrages trouvèrent de l'encouragement. Le talent distingué qu'il déploya en gravant un portrait de l'archevêque Tillotson lui mérita un protecteur dans lord Somers. Le célèbre sir Godfrey Kneller lui ouvrit l'entrée de l'académie de peinture qu'il venait d'instituer, et ce fut d'après un tableau de cet artiste que Vertue exécuta le portrait du roi George Ier. ; cette production eut un débit considérable. L'auteur joignait à l'amour de sa profession un vif penchant pour la recherche des monuments antiques : dans cette vue, il parcourut plusieurs provinces de l'Angleterre, souvent dans la compagnie de quelque opulent seigneur ou d'un ami qui partageait ses goûts, notamment avec Harley, comte d'Oxford, Horace Walpole, lord Coleraine, l'historiographe Stephens, le comte de Leicester, l'antiquaire Roger Gale. Une ample moisson de dessins, d'observations, de faits historiques, était le fruit de ces excursions, car le voyageur consignait tout sur ses tablettes. H. Finch, comte de Winchelsea, étant président de la société des antiquaires, le nomma graveur de ce corps savant, dont il était déjà membre. On cite parmi les portraits sortis alors de son burin Mat. Prior, Cortez, l'archevêque Warham d'après Holbein, Marie Stuart d'après Zucchero. En 1730 parurent ses douze portraits de poètes distingués; et cette série estimée fut suivie des portraits de Charles Ier. et des royalistes qui périrent pour sa cause; avec leurs caractères d'après Clarendon. Le grand succès de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, succès auquel l'esprit de parti ne fut pas étranger, ayant engagé les libraires à en publier une édition nouvelle par livraisons hebdomadaires, Vertue se chargea de l'enrichir des images des rois, et d'autres ornements. Ce travail l'occupa pendant trois années. La mort de Frédéric, prince de Galles, devenu récemment son Mécène, lui porta un coup sensible. L'affaiblissement de sa vue et d'autres infirmités attristèrent encore sa vieillesse. Il mourut en 1756, et fut inhumé dans le cloître de l'abbaye de Westminster. La manière de ce graveur est un peu froide, mais elle est vraie et correcte; dans des portraits historiques, il se serait fait scrupule de laisser prendre le moindre essor à son imagination. H. Walpole a donné un catalogue de ses estampes, au nombre de près de cinq cents; après sa mort, cet écrivain spirituel acheta la collection des notes et observations manuscrites (en quarante volumes), rassemblées par Vertue, dans la vue d'en former une histoire de l'art, et il en composa un livre à-la-fois utile et intéressant, piquant surtout par cette teinte de philosophie qui le distingue. Cet ouvrage parut en 1762, 5 vol. in-4o., sous ce titre : Anecdotes of painting, etc. (*Anecdotes sur la peinture en Angleterre, avec un précis sur les principaux artistes, et des notes sur les autres arts, recueillies par M. George Vertue*); il fut réimprimé en 1782, 5 vol. in-8o. Nous en avons sous les yeux une quatrième édition, 1786, 4 vol. in-8o., où se trouve aussi une *Histoire du goût moderne dans l'art des Jardins.* L.

VÉRUS (*Aetius*), césar, était petit-fils de Ceïonius Commode, qui fut consul l'an 78. Dans sa jeunesse,

il portait les noms de Lucius Aurélius Ceïonius Commode. Il acquit des connaissances assez étendues dans les lettres ; mais la faiblesse de sa complexion ne lui permit pas de s'appliquer aux exercices militaires. On ignore les motifs qui décidèrent l'empereur Adrien à le choisir pour son successeur, en l'adoptant. Cette cérémonie eut lieu en 135, et fut célébrée par des jeux dans le cirque, et par des distributions abondantes au peuple et aux soldats. Le jeune prince reçut alors les noms d'Aetius Vérus. Nommé d'abord préteur, il fut, peu de jours après, créé césar, et envoyé gouverneur dans la Pannonie. Il paraît que Vérus s'y conduisit avec prudence ; et suivant Spartien, s'il n'acquit pas la réputation d'un grand général, il obtint du moins celle d'un bon officier. Il avait été désigné consul pour l'an 136, et il fut continué dans cette charge pour l'année suivante. Étant revenu à Rome pour complimenter l'empereur, il mourut subitement le 1er. janvier 138, et fut inhumé dans le tombeau d'Adrien, avec la pompe réservée aux obsèques des membres de la famille impériale. On dit qu'Adrien, prévoyant la mort prématurée de Vérus, se repentit de l'avoir adopté. Cependant il lui décerna les honneurs de l'apothéose, lui fit dresser partout des statues colossales et bâtir des temples dans quelques villes. Vérus joignait à tous les avantages extérieurs une éloquence mâle, de la facilité à faire des vers, et des talents qui, s'il eût vécu, n'auraient pas été inutiles à l'état. Mais il aimait la parure, plus qu'il ne convient à un homme, et il porta trop loin le goût de la table et des plaisirs. On lui attribue différents raffinements de luxe, et l'introduction, dans l'art culinaire des Romains, d'une sorte de pâté, nommé tetrapharmaque ou pentapharmaque, parce qu'il était composé de quatre ou cinq sortes de viandes. Ses auteurs favoris étaient Ovide et Martial, qu'il appelait son Virgile, ce qui semble prouver qu'il n'avait pas le goût très-pur. Vérus avait épousé la fille de Nigrinus, mis à mort, en 119, par ordre d'Adrien ; il en eut un fils qui le remplaça dans la faveur de ce prince (*Voy.* l'article suivant). On a la Vie d'Aet. Vérus, par Spartien, l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*.

W—s.

VÉRUS (*Lucius-Aurelius*), empereur, naquit à Rome le 15 décembre 130, pendant la questure de son père. Adrien, ayant adopté T. Antonin (*V.* ce nom), l'obligea d'adopter lui-même Marc-Aurèle et le fils de Vérus, alors âgé de huit ans. Ce jeune prince était bien fait de corps ; il avait, avec de la douceur, beaucoup de franchise et de simplicité ; mais il tenait de son père un goût très-vif pour les plaisirs et la dissipation. Antonin lui donna les maîtres (1) les plus habiles dans tous les genres. Cependant il fit peu de progrès dans l'étude des lettres et de la philosophie. Il prit en 145 la robe virile ; et en 153 il fut nommé questeur, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge fixé par les lois. Pendant son exercice, il donna des jeux au peuple, et parut dans le cirque, assis entre Antonin et Marc-Aurèle. Désigné consul en 154, il le fut une seconde fois en 161. Après la mort

(1) Capitolin nous a donné les noms des personnes chargées de l'éducation de Vérus. Nicomède fut son instituteur. Il eut pour maître de latin, Scaurus ; de grec, Telèphe, Hephestion et Harpocration : pour la rhétorique, Apollonius-Discole, Celer Caninius, Hérode Atticus et Cornel. Fronton ; enfin pour la philosophie, Apollonius de Chalcis, et Sextus, neveu de Plutarque.

d'Antonin, le sénat déclara Marc-Aurèle seul empereur; mais ce bon prince s'empressa de créer son frère adoptif césar et auguste, et se l'associa. Vérus, élevé dans le respect pour Marc-Aurèle, lui montra d'abord la plus grande déférence, et parut vouloir le prendre pour modèle. Cachant sous une apparente gravité son goût effréné pour les plaisirs (2), il affecta de rechercher la société des savants et des philosophes, au point qu'il voulait toujours en avoir quelques-uns près de lui. Il déclara qu'il se regardait moins comme le collègue de Marc-Aurèle que comme son lieutenant, et qu'il serait toujours prêt à le seconder dans ses vues pour le bien public. De son côté, Marc-Aurèle témoignait la plus grande affection à Vérus; et pour resserrer les nœuds qui les unissaient, il lui promit sa fille Lucile en mariage. Vologèse, roi des Parthes, ayant déclaré la guerre aux Romains, il fut convenu que Marc-Aurèle resterait à Rome, et que Vérus irait prendre le commandement de l'armée destinée à combattre un ennemi redoutable. Marc-Aurèle accompagna Vérus jusqu'à Capoue; mais dès que celui-ci fut délivré de la surveillance importune de son collègue, il s'abandonna aux plaisirs de la table avec un tel excès, qu'il tomba malade à Canusium (Canossa), où Marc-Aurèle vint le visiter. Après son rétablissement, il s'embarqua pour la Grèce, visita Corinthe et Athènes, et suivant les côtes de l'Asie, s'arrêta dans toutes les villes, pour se livrer à tous les divertissements. Laissant à ses généraux le soin de la guerre, il fixa sa résidence dans Antioche, où il demeura quatre ans, passant l'hiver à Laodicée et la saison des chaleurs à Daphné, célèbre lieu de prostitution. Deux fois seulement, poussé par les conseillers que Marc-Aurèle lui avait donnés, il s'avança jusqu'au bord de l'Euphrate; mais il revint aussitôt à Antioche, prétendant que de cette ville il pourrait plus facilement veiller aux besoins de l'armée. Marc-Aurèle, instruit de sa conduite, jugea convenable de faire partir Lucile pour l'Orient, imaginant sans doute qu'une femme aimable et jeune viendrait à bout de captiver Vérus et de le ramener de ses égarements. Vérus alla au-devant de sa femme jusqu'à Éphèse (en 164), moins par l'empressement de la voir que par la crainte que Marc-Aurèle n'eût accompagné sa fille. L'année suivante (165), la guerre ayant été terminée par la soumission des Parthes, Vérus, quittant à regret l'Orient, revint à Rome, triompher pour des victoires qu'il n'avait pas remportées. Le sénat lui confirma les titres de Parthique, d'Arménique et de Médique, qui lui avaient été donnés par les soldats; mais on doit dire, à la louange de Vérus, qu'il voulut les partager avec Marc-Aurèle. Il ne ramenait de la Syrie qu'une troupe d'histrions et de bateleurs; et on l'accusa d'en avoir rapporté le germe de la peste qui de l'Italie étendit bientôt ses ravages dans tout l'empire. Depuis son retour, Vérus cessa de montrer la même condescendance pour son collègue. En quittant la table modeste de Marc-Aurèle, il venait s'asseoir à un festin somptueux qu'il avait fait préparer pour ses affranchis, compagnons ordinaires de ses débauches (3); et il passait les

(2) Cependant, suivant Capitolin, il avait tant de franchise dans le caractère qu'il ne pouvait en aucune manière se déguiser.

(3) Capitolin a decrit un festin de douze convives, donné par Vérus, et qui coûta six millions

nuits à jouer aux dés ou à courir les rues, déguisé, pour chercher des aventures. Passionné pour les courses de chars, il se déclara pour la faction des *Verts*, avec tant de partialité, qu'un jour les *Bleus* lui en firent des reproches, sans être retenus par la présence de Marc-Aurèle. Il avait un cheval qu'il nomma l'*oiseau*, sans doute à cause de sa légèreté. Il le nourrissait de raisins secs et de pistaches; et il portait toujours sa figure en or. Ce cheval étant mort, Vérus lui fit élever un magnifique mausolée. Sur la fin de l'année 166, les peuples du Nord ayant fait une irruption dans la Pannonie, Marc-Aurèle ne voulut pas laisser à son collègue la conduite de cette guerre. Les deux empereurs se rendirent à Aquilée; mais à leur arrivée, les barbares, effrayés, demandèrent la paix; et Vérus revint en hâte à Rome, abandonnant à Marc-Aurèle le soin de pourvoir à la sureté de l'empire. Vérus fut désigné consul, pour la troisième fois, l'an 167. Deux années après, les barbares ayant renouvelé leurs incursions dans la Pannonie, les empereurs retournèrent à Aquilée: mais la peste les chassa de cette ville; et ils prirent le parti de revenir à Rome passer l'hiver. Ils étaient près d'Altinum (4), assis dans le même char, lorsque Vérus fut frappé d'une apoplexie, dont il mourut au bout de trois jours, vers la fin de l'année 169, à l'âge de trente-neuf ans. Ses restes, conduits à Rome, furent déposés dans le tombeau d'Adrien. Ce prince dut être peu regretté de Marc-Aurèle; mais les bruits qui coururent que ce dernier avait hâté sa mort n'ont pas besoin d'être démentis. Vérus, par la licence de ses mœurs, égala peut-être les empereurs les plus débauchés (5). Cependant on ne doit point le comparer à Caligula, à Néron, puisque l'histoire ne lui reproche aucun acte de cruauté. On a des médailles de ce prince dans tous les métaux. Sa *Vie*, par J. Capitolin, l'un des auteurs de l'Histoire Auguste, est écrite sans ordre, et présente des contradictions frappantes.

W—s.

de sesterces, ou sept cent cinquante mille livres de notre monnaie.

(4) Altino, dans la marche Trévisane.

(5) C'est le jugement qu'on en doit porter après avoir lu Capitolin. Cependant le même historien dit en commençant la Vie de Vérus: Ce prince ne fut ni bon, ni mauvais; s'il ne brilla pas par des vertus, il ne se souilla pas non plus par des crimes.

VERVILLE. *Voy.* BEROALDE.

VERWEY (JEAN) ou *PHORBÆUS* (1), savant humaniste, naquit, à Delft, en 1648. Il acheva ses études à Utrecht, sous le célèbre J.-G. Grævius, qui l'aima comme un fils, et dont il reçut, dans la suite, des preuves multipliées d'attachement. Étant entré dans la carrière de l'enseignement, il fut nommé recteur du gymnase de Goude; mais il ambitionnait de passer sur un plus grand théâtre. On sait que, dès 1678, il fit des démarches pour obtenir le rectorat de Leyde; sa demande fut appuyée vivement par Nicolas Heinsius, son ami; ce ne fut qu'en 1687 qu'il quitta Goude pour aller occuper à la Haye la place de recteur, et la chaire de langue grecque. Il remplit ce double emploi d'une manière brillante, et mourut en 1692. On a de lui: I. *Medulla Aristarchi Vossiani*, Goude, 1670, in-8°.; souvent réimprimé. C'est un bon abrégé de grammaire latine, tiré des ouvrages de Vossius, de Sanchez, de Scioppius, et de la méthode de Port-Royal (*V.* LANCELOT). II. *Nova*

(1) C'est la traduction de son nom en grec.

via docendi græca, etc., Goude 1684 ou 1691, in-8°.; ibid., 1702, avec l'*Index nomin. græcorum* de R. Kettel; Amsterdam, 1710. Cette Grammaire a long-temps été suivie dans les écoles de Hollande. Verwey préparait, dès 1678, une édition du *Lexique* d'Hesychius, pour laquelle il avait reçu des secours, notamment de Nicolas Heinsius et de Henri de Valois. Quelques-unes de ses remarques ont été publiées par Alberti dans son édition d'Hesychius (*Voy.* ce nom). Dans le même temps, il s'occupait de la rédaction d'un *Lexique grec, latin et flamand*, sur le plan de l'*Indiculus universalis* du P. Pomey (*V.* ce nom); mais il ne paraît pas qu'il l'ait terminé. On trouve trois *Lettres* de Verwey à Nicol. Heinsius, dans le *Sylloge epistolarum* de Burmann, II, 830. W—s.

VERZASCHA (Bernard), originaire d'une famille de Locarno réfugiée pour cause de religion à Bâle, naquit dans cette ville en 1629, et y mourut en 1680. Il étudia la médecine à Bâle, en Allemagne, en Angleterre et en France, et il exerça son art avec succès dans sa patrie, recherché de plusieurs princes voisins. Il occupa des places de magistrature, ainsi que celle de premier médecin dans sa ville natale. Il se fit connaître par son *Herbier* ou *Description des plantes*, avec fig., publié en allemand à Bâle, en 1678. On a encore de lui : I. *Riverius contractus*, 1663. II. *Observ. medicar. centuria*, 1678, et plusieurs Traités sur l'apoplexie et la paralysie. U—I.

VERZOSA (1) (Jean), littérateur et poète distingué, naquit en 1523, à Saragosse, d'une famille honorable. A l'âge de quinze ans il vint à Paris, et y donna des leçons de langue grecque avec un tel succès, qu'il avait, dit-on, jusqu'à mille auditeurs. La guerre entre l'Espagne et la France ayant été déclarée, tous les Espagnols reçurent l'ordre de sortir du royaume; et Verzosa se rendit à Louvain, où ses talents le firent promptement connaître. Peu de temps après, Charles-Quint le fit venir à Ratisbonne et le chargea de diverses commissions dont il s'acquitta très-bien. Il accompagna, comme secrétaire, Diego Hurtado de Mendoza, l'un des ambassadeurs de Charles-Quint au concile de Trente (2). Mendoza ayant été nommé gouverneur de Toscane, il le suivit à Sienne, et ne négligea rien pour le détourner de prendre des mesures rigoureuses, qui finirent, comme il l'avait prévu, par soulever les habitants (*Voy.* Mendoza, XXVIII, 284). Verzosa se trouvait en Angleterre, à l'époque de la conclusion du mariage de Philippe II et de Marie (1554). De retour en Espagne, il y fut employé par le ministre Gonzale Pérez, puis attaché à l'ambassade de Rome. On lui donna la commission de rechercher dans les archives du Vatican les titres constatant les droits de Philippe sur les divers états qui formaient son immense apanage. Il était occupé de ce travail quand il mourut le 24 février 1574, à l'âge de cinquante-un ans. L'historien de Thou (*Liv.* 59)

(1) Ou *Berzosa*. Il est inscrit sous ces deux noms dans la table du Catalogue de la Bibliothèque du roi.

(2) Le *Dict. universel* dit qu'il parut avec éclat au concile de Trente; mais il n'est point nommé dans la liste des orateurs de cette célèbre assemblée; il y prononça seulement une harangue au nom de Mendoza, et cet ambassadeur était trop instruit pour qu'on l'ait soupçonné d'avoir fait composer cette pièce par son secrétaire.

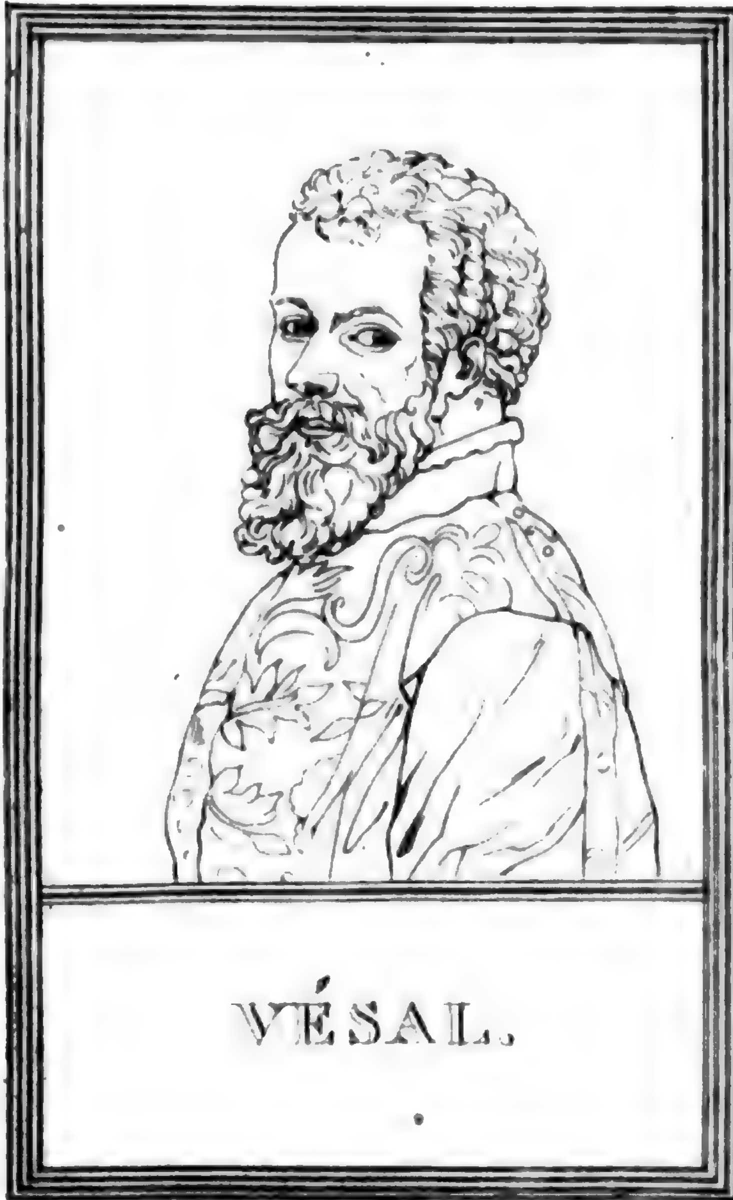
loue la prudence et la capacité de Verzosa. Il joignait à la connaissance des langues anciennes et de plusieurs langues modernes beaucoup de talent pour la poésie, et, ce qui n'est pas aussi rare chez les gens de lettres qu'on ne cesse de le répéter, une grande habileté pour les affaires. On cite de lui : I. *De laudibus B. Petri Arbuesi, magistri Epilæ, carmen heroicum*, Paris, 1544; Saragosse, 1613. Il n'avait que seize ans quand il publia ce poème sur le martyre de Pierre d'Épila. II. *Liber de prosodiis græcæ linguæ*, Louvain, 1544, in-8°., très-rare. La Bibliothèque du roi en possède un exemplaire. III. *Carmen epicinium in navalem victoriam Joannis Austriaci, devictâ ad Echinadas Turcarum classe*, Salamanque, 1572. Ce poème, dans lequel l'auteur célèbre la victoire remportée par D. Juan d'Autriche (*V.* ce nom) à Lépante, a eu plusieurs éditions; mais il n'en est pas moins très-rare. IV. *Epistolarum libri IV, versibus scripti*, Palerme, 1575, in-8°.; Alcala de Henarès, 1577, in-8°., avec des commentaires de l'auteur, de Louis de Torrès, archevêque de Mont-Réal, et du cardinal de Granvelle. Les Espagnols mettent ces Epîtres à côté de celles d'Horace. Il est sûr que Verzosa, qui s'y est évidemment proposé le poète latin pour modèle, imite souvent avec assez de bonheur la négligence de sa versification, et la spirituelle familiarité de son style. V. *Charina sive Amores*, Amsterdam, 1781, in-12, avec une préface d'Ignace Affo del Rio, commissaire de la marine espagnole, en Hollande. Diego Dormer a recueilli des *Lettres* et des *Vers* de Verzosa dans son ouvrage intitulé : *Progressos de la historia en el regno de Aragon*, Saragosse, 1680, in-fol., pag. 548 et suiv (3). On sait qu'en 1555 il venait de terminer un *Commentaire* sur Tacite, et qu'il traduisait les *Saturnales* de l'empereur Julien (*V.* Grég. Mayans, *Specimen Biblioth. hispanæ*, p. 125); mais ces deux ouvrages n'ont point paru. Enfin il avait entrepris une *histoire du roi Philippe II*, que sa mort prématurée l'empêcha de terminer. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter la *Bibl. hispana* d'Antonio. Seelen a placé Verzosa dans son livre *De præcocibus Eruditis*, pag. 67. P—OT et W—S.

VESALE (1) (ANDRÉ) naquit à Bruxelles, en 1514, d'un apothicaire attaché au service de la princesse Marguerite, tante de Charles-Quint, et gouvernante des Pays-Bas. Avant Vesale, l'anatomie humaine méritait à peine le nom de science, et c'est à bon droit qu'il en est regardé comme le créateur. Chez les anciens le contact ou même le seul aspect d'un cadavre imprimait une souillure que de nombreuses ablutions et une multitude d'autres pratiques expiatoires pouvaient à peine effacer. Dans le moyen âge, la dissection d'une *créature faite à l'image de Dieu* passait pour une impiété digne du der-

(3) Les *Lettres* sont en espagnol, et les *Vers* en latin.

(1) C'est de la ville de Wesel, au duché de Clèves, que la famille Vesale, qui en était originaire, a tiré son nom. L'exercice de la médecine était comme héréditaire dans cette famille. Pierre Vesale, trisaïeul de celui qui fait le sujet de cet article, la pratiqua dans le quinzième siècle, et publia des commentaires sur Avicenne. Jean Vesale, son bisaïeul, fut médecin de Marie de Bourgogne, première femme de l'empereur Maximilien Ier., et professeur à l'université de Louvain. Everard Vesale, son aïeul, joignait aux connaissances médicales celle des mathématiques; outre quelques traités sur cette dernière science, on a de lui des commentaires sur les livres de Razi et sur les quatre premières sections des aphorismes d'Hippocrate. Enfin son père était apothicaire.

HIST. DES PAYS BAS.



VÉSAL.

N pinx.t Landon direx.t

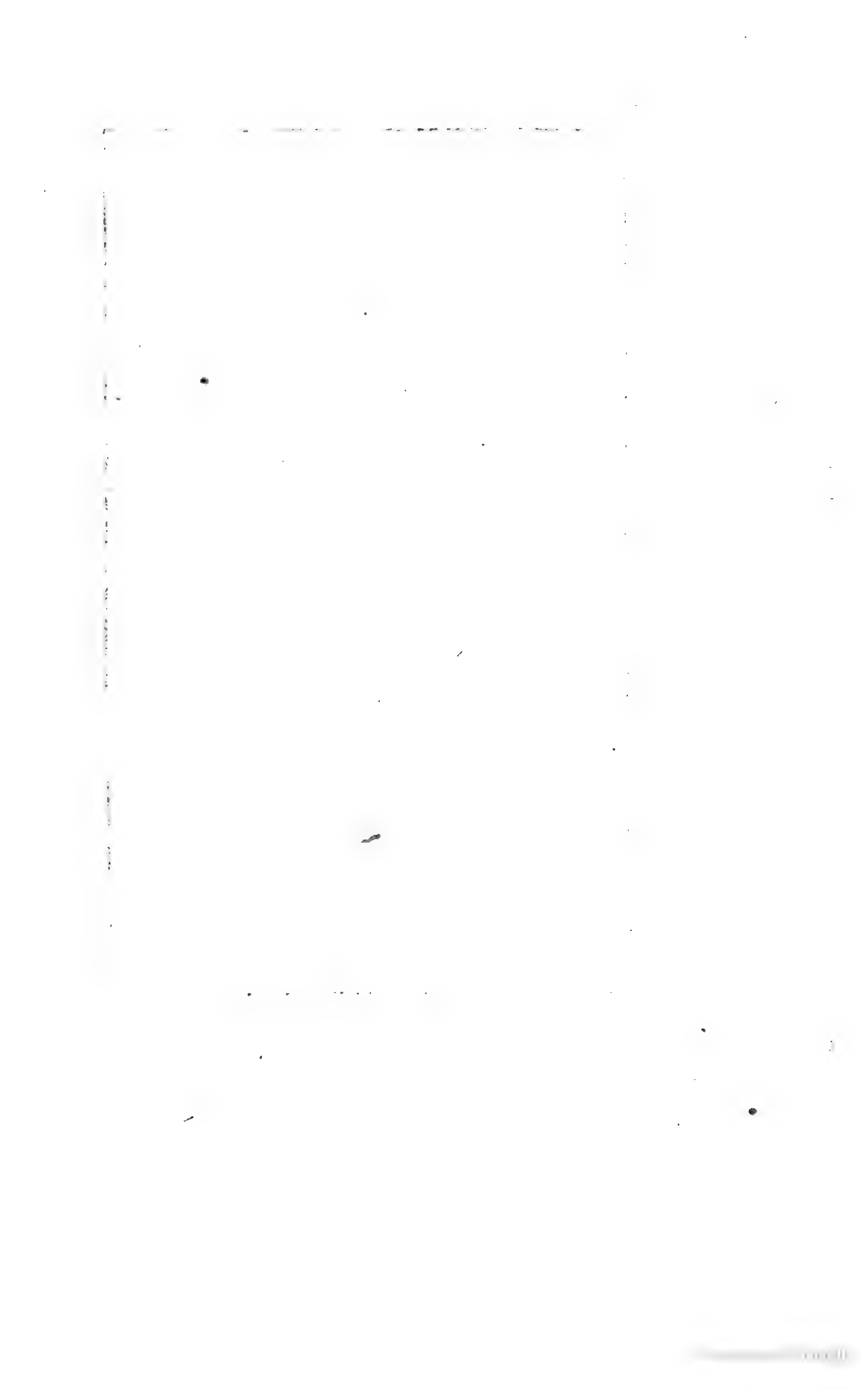
nier supplice. Vainement, au temps des républiques italiennes, Mundinus, professeur de médecine à Bologne, offrit, de 1315 à 1318, le spectacle nouveau de trois cadavres humains, publiquement disséqués; le scandale ne se répéta point. Mundinus, lui-même, effrayé par l'édit encore récent du pape Boniface VII, ne tira point de ces dissections tout l'avantage qu'elles semblaient lui promettre. Cependant les ténèbres de la barbarie devinrent par degrés moins épaisses. Les découvertes de la poudre à canon, de l'imprimerie et du Nouveau-Monde, faites en moins d'un siècle, imprimèrent un nouveau cours aux destinées de l'espèce humaine: les chefs de l'Église permirent, allèrent même jusqu'à favoriser l'étude de cette partie de l'anatomie, dont la connaissance est indispensable aux peintres ainsi qu'aux sculpteurs. Protégés par Jules II et Léon X, Michel-Ange, Raphaël d'Urbin, Léonard de Vinci dessinèrent d'après nature les muscles que la peau seule recouvre; mais cette étude superficielle, suffisante aux beaux-arts, était d'un faible avantage pour la science. Au milieu de ce mouvement général des esprits, qui rend les premières années du seizième siècle si remarquables pour l'observateur; lorsque la doctrine de l'examen venait relever l'esprit humain accablé depuis si long-temps sous le joug de l'autorité, Vesale naquit dans la contrée de l'Europe qui partageait alors avec l'Italie l'avantage d'être la plus riche et la plus éclairée. Destiné par ses parents à l'exercice de la médecine, il se prit d'une telle passion pour l'anatomie, qu'on le voit, à Louvain d'abord, puis à Paris, surmontant avec un courage admirable tous les dégoûts et même tous les dangers alors attachés à ce genre de travaux, disputer leur proie aux vautours, pour composer un squelette avec les os des individus condamnés au dernier supplice. Passant des jours entiers soit au cimetière des Innocents, soit à la butte de Montfaucon, au milieu des cadavres, il surpassa bientôt son maître Gonthier d'Andernach (*Voy.* Jean Gonthier), qui n'hésita point à confier la publication de ses ouvrages à Vesale, à peine âgé de vingt-cinq ans; c'était en 1538. Voyageant ensuite, et passant de Bâle en Italie, il y fut précédé d'une telle renommée, que les gouvernements de ce pays s'efforcèrent de l'y retenir par de grands avantages, et qu'il fut chargé d'enseigner publiquement l'anatomie, de 1540 à 1544, d'abord à Pavie, puis à Bologne, et enfin à Pise. C'est dans cet intervalle, en 1543, que parut à Bâle la première édition de sa grande anatomie, avec des planches attribuées dans le temps au Titien. Vesale était à peine âgé de vingt-huit ans, et, selon l'expression de Sénac, il avait découvert un nouveau monde. Pour la première fois en effet les organes de l'homme se trouvèrent décrits, tandis que jusque-là on s'était contenté d'anatomiser les singes, le porc et d'autres animaux réputés semblables à l'homme; aussi l'admiration fut universelle: de toutes parts les élèves accouraient aux lieux où professait Vesale: les maîtres eux-mêmes descendaient de leurs chaires désertes, et venaient grossir la foule de ses auditeurs. Quelques-uns toutefois ne voyaient point sans envie un tel succès: Sylvius, entre autres, sous prétexte de défendre Galien, poursuivit Vesale au milieu de ses triomphes, et soutenant, contre

l'évidence, que le célèbre médecin de Pergame avait disséqué des cadavres humains, s'oublia jusqu'à ce misérable jeu de mots, heureusement intraduisible, *Vesalium non esse, sed Vesanum*. Charles-Quint, averti par la renommée, éleva Vesale au poste éminent de son premier médecin, et l'appela près de lui. Enlevé à la science, Vesale quitta l'Italie, et traversant Bâle, gratifia l'école de médecine de cette ville d'un squelette, don alors précieux; conservé depuis avec une vénération religieuse. L'écorce de kina, nouvellement découverte, avait rendu la santé au puissant monarque; Vesale célébra les vertus du nouveau remède dans une Lettre publiée à Ratisbonne (1546), ouvrage de critique bien plus que de matière médicale; car les observations relatives à l'écorce de kina, regardée comme une racine, y tiennent moins de place que sa défense contre ses adversaires, auxquels il prouve sans réplique que les descriptions de Galien ont été faites d'après des singes, et non sur les organes de l'homme. Compagnon de Charles-Quint dans tous ses voyages, Vesale passa au service de Philippe II, lorsque, dégoûté des affaires et du monde, son maître abdiqua l'empire pour finir ses jours dans la solitude. Homme de cour, devenu à-peu-près étranger à l'anatomie, il sortit momentanément d'un trop long sommeil pour répondre à Fallope, dont l'anatomie, publiée en 1551, renfermait un grand nombre de découvertes, et indiquait plusieurs corrections à faire dans celle de Vesale. Disciple de ce grand maître, Fallope ne s'était point écarté du respect qu'il lui devait. Vesale, en publiant sa défense, parut, il faut l'avouer, au-dessous de lui-même; c'est le jugement qu'en portent en ces termes ses deux illustres éditeurs, Boërhaave et Albinus: *Aulicis obnoxius, totus obsequiis, hæret cerebro, vera negat, sæpè minùs proba asserit*, etc. Cependant riche, puissant et considéré à cette cour de Madrid où affluaient les trésors du Nouveau-Monde, et qui, à cette époque, exerçait sur les autres états de l'Europe une si grande influence, Vesale jouissait de sa gloire et favorisait de tout son crédit l'étude de l'anatomie, autant du moins que cela était possible en Espagne, à côté de l'inquisition, et sous un prince tel que Philippe II, lorsqu'une accusation singulière vint le précipiter dans l'abîme du malheur. On prétendit qu'ouvrant le cadavre d'un gentilhomme, dans le but de découvrir les causes de la mort, le cœur avait palpité sous le tranchant du scalpel, crime invraisemblable, que la mort devait expier; et, chose inouïe, la postérité, comme les contemporains, n'a élevé aucun doute sur la réalité du fait qui donna lieu à cette accusation absurde. Quels témoins en déposèrent? Pour mettre le cœur à découvert, il faut ouvrir la poitrine, couper les cartilages, scier les côtes, enlever le sternum, faire, en un mot, des incisions longues, profondes, et bien capables de ranimer la vie avant que le cœur puisse être aperçu, par la division du péricarde. Afin de donner quelque vraisemblance à l'accusation, on peut supposer que l'un des spectateurs penché, et s'appuyant sur le cadavre, aura fait refluer le sang veineux dans les oreillettes; un frémissement obscur, un mouvement ondulatoire en résultant, on aura vu dans cet effet mécanique quelque signe de vie, et jeté un cri d'effroi, répété par les ennemis de Vesale, trop heureux de cette oc-

casion de le perdre. Bientôt l'ignorance, l'envie et la mauvaise foi dénaturèrent le fait en l'exagérant; l'inquisition demanda la mort du coupable, et les prières de Philippe II obtinrent difficilement, dit-on, que la peine fût commuée en un pélerinage à la Terre-Sainte. Vesale s'achemina donc vers Jérusalem de compagnie avec un Malatesta, général des troupes de Venise. Ballotté par des fortunes diverses durant ce périlleux voyage, il fut, à son retour, jeté par la tempête sur les côtes de l'île de Zante, où il mourut de faim, le 15 octobre 1564. La république de Venise l'appelait à l'université de Padoue, veuve cette même année de Gabriel Fallope, ravi par une mort prématurée; en sorte que s'il fût revenu de son pélerinage Vesale aurait succédé à son élève dans la chaire d'anatomie de l'université de Padoue, que ces deux grands hommes ont tant illustrée. S'il faut en croire Albinus et Boërhaave, auteurs de l'excellente biographie de Vesale, renfermée dans la préface de la collection complète de ses Œuvres, les moines espagnols lui firent cruellement expier ses éternelles plaisanteries sur leur ignorance, leur costume et leurs mœurs. Les inquisiteurs saisirent avec avidité l'occasion offerte pour se débarrasser d'un savant incommode. Comme Socrate chez les anciens, et tant d'hommes illustres parmi les modernes, Vesale mourut donc victime de cette guerre tantôt sourde et tantôt déclarée, que les apôtres de l'erreur et du mensonge firent de tout temps aux scrutateurs de la nature et de la vérité. La grande anatomie de Vesale, *De corporis humani fabricâ, libri VII*, parut à Bâle, pour la première fois, en 1543, in-folio. Une seconde édition augmentée, corrigée par l'auteur, également avec figures, fut publiée aussi à Bâle, en 1555. Depuis lors, cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé: à Venise, en 1604, à Lyon, en 1652, à Francfort, en 1604 et en 1632, avec les planches originales, réduites, et d'autres fois sans planches; un grand nombre de traductions en a été fait dans toutes les langues de l'Europe. Mais de toutes les éditions des ouvrages de Vesale, aucune n'est plus exacte et plus complète que celle qui a été publiée à Leyde, en 1725, par Herman Boërhaave et Bernard Sigefred Albinus; là se trouvent rassemblés tous les ouvrages de l'auteur. Cette collection, en deux volumes in-folio avec figures, est surtout précieuse par la préface dont les illustres éditeurs l'ont ornée; outre l'anatomie, elle renferme la Lettre publiée à Ratisbonne, en 1546, sous ce titre: *Epistola ad Joachimum Roëlants*, etc., *rationem modumque propinandi radicis chynæ decocti, quo nuper invictissimus Carolus V imperator usus est, pertractans, et præter alia quædam*, etc.; la Réponse à Fallope, écrite en 1561, et qui parut à Venise, en 1564, sous ce titre: *Anatomicarum Gabrielis Fallopii observationum examen*, et enfin sa grande Chirurgie, *Chirurgia magna, libri VII*, compilation qu'un Vénitien, Prosper Bogarucci, publia à Venise, en 1568, quatre ans après la mort de Vesale: ce grand nom fut, sans doute, alors employé à tromper le public par une fraude dont, comme on voit, l'espèce n'est pas nouvelle. B—C—D.

VESLING (JEAN), célèbre anatomiste, naquit en 1598 à Minden, en Westphalie. Son père, qui voulait lui donner une brillante éducation, le conduisit à Vienne en Au-

triche, où le jeune Vesling termina, avec succès, ses cours d'humanités et de philosophie. Il se rendit ensuite à Padoue, pour se livrer à l'étude de l'anatomie et de la physiologie. En 1628, la république de Venise ayant refusé les fonds nécessaires aux exercices anatomiques, Vesling partit pour le Caire, avec le consul de Venise, dont il était le médecin. Après avoir parcouru l'Égypte, il alla à Jérusalem, où il fut reçu chevalier du Saint-Sépulcre. De retour à Venise, Vesling fit des cours particuliers d'anatomie et de botanique, avec un tel succès, que les élèves désertaient les écoles publiques pour venir profiter de ses leçons. La république s'empressa de faire l'acquisition d'un homme aussi distingué, et le nomma, en 1632, à la première chaire d'anatomie, vacante à l'université de Padoue. Quoiqu'il fût un peu sourd, et qu'une sorte de bégaiement l'empêchât de parler avec aisance, on ajouta à ses fonctions celles de professeur de chirurgie et de botanique; mais ne pouvant suffire à ce surcroît de travail, il demanda de remplir seulement la chaire d'anatomie et de botanique, en conservant la direction du jardin. Dans l'intention de rendre celui-ci un des plus riches de l'Europe, il sollicita et obtint, en 1648, la permission d'aller herboriser dans l'île de Candie et quelques autres contrées du Levant. Après une abondante moisson de plantes nouvelles recueillies avec des peines excessives, il revint à Padoue, épuisé de fatigues, et y mourut prématurément, le 30 août 1649. Nous avons de Vesling : I. *De cognato anatomici et botanici studio oratio*, Padoue, 1638, in-4°. II. *Observationes et notæ ad Prosperi Alpini librum de plantis Ægypti, cum additamento aliarum plantarum ejusdem regionis*, Padoue, 1638, in-4°.; Ray a profité de ce travail de Vesling. III. *Syntagma anatomicum, publicis dissectionibus in auditorum usum diligenter aptatum*, Padoue, 1641, in-4°., sans figures; Francfort, 1641, in-12; Padoue, 1647, in-4°., avec figures et de nombreuses additions; ibid., 1677, 1728, in-4°.; Amsterdam, 1659, in-4°., par les soins de Gerard Blaeu, qui y fit beaucoup d'augmentations, ibid., 1666, in-4°.; Utrecht, 1696, in-4°.; traduit en allemand, Leyde, 1652, in-4°.; Nuremberg, 1676, 1688, in-8°.; en hollandais, Leyde, 1661, in-8°.; en anglais, par Culpepper, Londres, 1653, in-fol.; en italien, Padoue, 1709, in-fol. Ce précis anatomique a dû son grand succès à l'exactitude qui se remarque dans la description des organes, non moins qu'au style très-pur dans lequel il est écrit. Vesling est le premier qui ait représenté par le dessin les vaisseaux lactés dans l'homme, et les quatre veines pulmonaires; mais ses planches ne sont pas bonnes. IV. *Catalogus plantarum horti patavini*, Padoue, 1642, 1644, in-12. V. *Opobalsami veteribus cogniti vindiciæ : accessit parænesis ad rem herbariam*, Padoue, 1644, in-8°. VI. *Observationes anatomicæ et epistolæ medicæ*, Copenhague, 1664, in-8°., avec la dissertation de T. Bartholin, *De insolitis partûs humani viis*, la Haye, 1740, in-8°. Cet écrit posthume de Vesling, publié par les soins de Thomas Bartholin, contient des faits curieux et des expériences intéressantes. Il y est question du moyen artificiel dont se servent les Égyptiens pour faire éclore les pou-



HIST. ANCIENNE.



VESPASIEN.

Landon direx.t

lets sans le secours de l'incubation, moyen qui consiste à placer une grande quantité d'œufs dans des fours spacieux, que l'on chauffe à une température égale à celle que les poules communiquent aux œufs. Vesling observa, presque en même temps que Pecquet, le tronc commun des vaisseaux lactés et lymphatiques. Le 13 mai 1649, il fit part de cette découverte à T. Bartholin, et alors il ne pouvait avoir connaissance de celle de Pecquet; car l'ouvrage de ce dernier ne parut qu'en 1651. Dans cette même année 1649, qui fut celle de sa mort, Vesling démontra les vaisseaux lactés du mésentère et les lymphatiques de l'estomac, en présence des docteurs Bevilacqua et Grégoire Horst; mais il ne connut point le véritable usage du canal thorachique. R—D—N.

VESPASIANO, savant bibliophile, né, dans le quinzième siècle, à Florence, exerçait l'état de libraire en cette ville où son érudition le faisait rechercher et estimer de tous les amis des lettres. Versé dans l'hébreu, le grec et le latin, il connaissait tous les ouvrages mis au jour dans ces différentes langues, et les appréciait avec goût. Suivant Sozomène de Pistoie, son contemporain, les rois et les princes, les évêques et les souverains pontifes avaient fréquemment recours à ses lumières. Il fut employé par le grand-duc Cosme de Médicis à recueillir les livres et les manuscrits qui formèrent le fonds de la bibliothèque Laurentienne. On a de Vespasiano : I. Les *Vies* de plusieurs prélats, insérées dans l'*Italia sacra* d'Ughelli. II. Celles des papes Eugène IV et Nicolas V, qui ont été publiées par Muratori, dans le tome XXV des *Rerum italicarum scriptores*. III. Quelques autres *Notices biographiques*, restées inédites; mais citées par Tiraboschi, dans la *Storia della letteratura italiana*. On conservait à la bibliothèque Nani un opuscule de Vespasiano : *Lamento di Italia*, composé, en 1480, au sujet de la prise d'Otrante par les Turcs (Voy. le *Catal. Nani*, p. 3). La bibliothèque Laurentienne possède plusieurs Lettres adressées à Vespasiano par les savants de son temps. W—s.

VESPASIEN (TITUS FLAVIUS VESPASIANUS), dixième empereur romain, naquit dans une bourgade voisine de Rieti, le 17 novembre de l'an de Rome 760, cinq ans avant la mort d'Auguste. Il eut pour aïeul T. Flavius Pentro, qui, après avoir combattu à Pharsale, en qualité de centurion dans l'armée de Pompée, se retira dans sa petite ville pour exercer des fonctions analogues à celles de commissaire-priseur. Le père de Vespasien, T. Flavius Sabinus, publicain en Asie, mérita par sa douceur et son intégrité que plusieurs villes conservassent son portrait avec cette inscription : *Au publicain honnête homme*. Élevé par son aïeule maternelle Tertulla, dans une petite métairie, près de Cosa en Toscane, le jeune Vespasien contracta ces habitudes d'une vie simple et frugale qui firent de lui tour-à-tour un excellent soldat, un empereur sage et économe. Toujours il chérit les lieux où il avait passé son enfance : toujours il garda un souvenir tendre de la modeste et vénérable matrone qui avait guidé ses premiers pas dans la vie. Parvenu au trône, il ne voulut faire aucun changement à la rustique habitation qu'avait occupée Tertulla; et aux jours de fête, il buvait dans une petite tasse d'argent qui lui avait appartenu.

Arrivé au terme de sa paisible adolescence, il ne formait d'autres vœux que de passer ses jours dans une heureuse médiocrité; mais il fut poussé malgré lui dans les voies de l'ambition, par sa mère Vespasia Polla, qui, fière du chemin rapide que faisait dans la carrière des honneurs T. Flavius Sabinus, son fils aîné, ne cessait d'accabler de reproches le jeune Vespasien, qu'elle traitait de *valet de son frère* (1). Il brigua donc et obtint, non sans peine, l'édilité (l'an de Rome 709), et fut chargé, en cette qualité, de la police de la ville et du soin d'entretenir la propreté des rues. Caligula, trouvant qu'il s'acquittait de ses fonctions avec négligence, lui fit jeter de la boue sur sa robe; et dans la suite la flatterie ne manqua pas d'interpréter cette mésaventure comme ayant été le présage de la bonne fortune à laquelle Vespasien était parvenu. Il fut ensuite préteur sous Caligula, dont il se ménagea la faveur par toutes sortes de flatteries, jusqu'à prendre la parole en plein sénat pour se féliciter de l'honneur que lui avait fait ce prince de l'admettre à sa table. Il se déshonora aussi par son mariage avec Domitia, qui avait été la concubine d'un chevalier romain, et dont la naissance était si équivoque qu'il fallut une sentence judiciaire pour établir qu'elle était de condition libre. C'est de Domitia que naquirent Titus et Domitien que les destins appelaient à occuper le trône impérial après leur père. Sous le règne de Claude, Vespasien parvint par la protection de l'affranchi Narcisse au commandement d'une légion. Il fit d'abord la guerre en Germanie, puis dans la Grande-Bretagne, que Jules-César avait plutôt visitée que conquise. Vespasien y livra trente combats, prit vingt villes, soumit diverses peuplades, fit prisonniers plusieurs rois bretons, et s'empara de l'île appelée Vectis (Wight). L'empereur lui fit décerner, par le sénat, les ornements du triomphe, et dès-lors, selon Tacite, les destins montrèrent au monde Vespasien (2). Il fut, bientôt après, décoré du sacerdoce, puis du consulat. La mort de Claude arrêta les progrès de sa fortune. Pendant les premières années du règne de Néron, il vécut dans la retraite, ne cherchant qu'à se faire oublier d'Agrippine, à qui tous les amis de Narcisse étaient odieux. Toutefois il devint proconsul d'Afrique, à son rang comme consulaire. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont il se conduisit dans cette province: si l'on en croit Tacite, il s'attira la haine et le mépris des peuples (3); d'après Suétone, il les gouverna avec une intégrité parfaite. Mais ce dernier convient que, dans une sédition, la multitude jeta des raves à la tête du proconsul: il est difficile de croire qu'un magistrat sans reproche eût été exposé à une pareille insulte. Au reste, il est certain qu'il ne s'enrichit pas dans son proconsulat d'Afrique. Il en revint perdu de dettes, et se vit obligé d'engager tous ses biens à son frère Sabinus, pour ne pas faire banqueroute. Il rétablit bientôt sa fortune par d'indignes manœuvres qui lui

(1) Après avoir passé par toutes les magistratures curules, Sabinus fut consul substitué sous Néron, puis préfet de la ville. Les soldats qui, à la mort de Galba, disposaient de toutes les places, le confirmèrent dans cette dignité (an de Rome 820). A la mort d'Othon, il fit prêter, par les troupes sous ses ordres, le serment de fidélité à Vitellius.

(2) *Et monstratus fatis Vespasianus* (Agricol.).

(3) *Proconsulatum.... famosum invisumque egerat* (Hist. II, 97).

valurent le surnom de *Maquignon*, mais qui ne l'empêchèrent pas d'obtenir quelque crédit à la cour de Néron. Cependant, il finit par encourir la disgrâce du prince, parce qu'il eut la maladresse de s'assoupir au théâtre, dans le moment où l'empereur occupait la scène. Vespasien fut durement réprimandé par l'affranchi Phébus, et il fallut les plus vives sollicitations pour le sauver. Cette leçon ne le corrigea pas : lorsque Néron se rendit en Grèce pour y disputer le prix dans tous les jeux, l'inhabile courtisan s'endormit encore une fois pendant que le prince faisait entendre sa voix *divine* : on le chassa de la cour, il fut réduit à se cacher : sa perte paraissait inévitable ; et, selon Tacite, il n'échappa que par l'ascendant de sa destinée (4). Dans sa retraite, il s'attendait, à chaque instant, à voir arriver un émissaire du tyran pour lui donner la mort, lorsqu'à sa grande surprise il fut appelé au commandement de l'armée destinée à réprimer la révolte des Juifs. Ce choix s'explique par le besoin qu'avait Néron d'un général habile, mais dont l'importance politique ne pût lui porter ombrage. Vespasien répondit parfaitement à ce qu'on attendait de sa capacité. « C'était, » dit Tacite, un guerrier infatigable, » marchant toujours à la tête des » troupes, traçant lui-même son » camp, nuit et jour observant l'en» nemi, et dans l'occasion combat» tant de sa personne, indifférent sur » sa nourriture, se distinguant à » peine du moindre soldat par ses » vêtements et son extérieur ; enfin, » à la cupidité près, comparable aux » anciens généraux. » Il entra d'abord dans la Galilée, s'empara de plusieurs villes, et fut dignement secondé par Titus, son fils aîné (*V.* Titus, XLVI, 168), et par Titus Trajanus, père de l'empereur Trajan. Vespasien aurait pu dès-lors former le siége de Jérusalem ; mais il voulait auparavant, faire la conquête de toute la Judée, afin de tenir cette ville formidable pour ainsi dire cernée de toutes parts ; il voulait d'ailleurs laisser l'immense population qui surchargeait cette capitale se détruire par ses propres dissentions. Ses officiers étaient d'un avis contraire : « Notre apparition de» vant Jérusalem, leur dit-il, réu» nira tous les partis contre nous ; » nous pouvons espérer de vaincre » sans coup férir ; et une conquête » qui est le fruit de la prudence m'a » toujours paru préférable à celle » dont les armes ont tout l'honneur. » Le moment était venu où, maître de tout le pays, le prudent général n'avait plus qu'à couronner ses exploits par cette dernière conquête, lorsque la nouvelle de la mort de Néron l'engagea à ralentir ses efforts (an de Rome 820). Il était si loin de songer à l'empire pour lui-même, qu'il s'empressa d'envoyer Titus, son fils, offrir sa soumission au nouvel empereur ; mais la mort prompte de Galba, suivie de la lutte engagée entre Othon et Vitellius, ces deux rivaux également indignes du trône, inspira aux légions de l'Orient la pensée de suivre l'exemple des armées d'Occident, qui trois fois depuis la mort de Néron disposèrent de l'empire. Mucien, gouverneur de la Syrie, égalait, surpassait peut-être le crédit de Vespasien ; mais loin d'aspirer au trône il aima mieux en disposer en faveur de son collègue. Tout conspirait alors à l'é-

(4) Annales, liv. XVI, ch. 5.

lévation de la famille des Flaviens : à Rome, après la mort de l'empereur Othon, le préfet du prétoire, Flavius Sabinus, frère de Vespasien, se vit plutôt courtisé par Vitellius, qu'il ne le recherchait lui-même : en Égypte, en Chypre, en Grèce, les oracles ne cessaient de prédire les hautes destinées de Vespasien. Les Juifs, enfin, abusant des saintes Écritures, à l'exemple de l'historien Josèphe, appliquaient à ce vieux général les prophéties relatives au Messie. Titus accueillait avec confiance toutes ces prédictions. L'enthousiasme des soldats était d'ailleurs pour son père et pour lui le plus sûr des oracles. Dans cette circonstance, Vespasien offrit au monde le spectacle unique d'un homme qui se faisait violence pour accepter l'empire. Il voulut que son armée prêtât serment à Vitellius; et quand il eut prononcé la formule, le silence fut unanime. Assez long-temps encore, il résista aux vœux de toute son armée et de toutes les provinces de l'Orient. Il puisait, dans son attachement pour Sabinus, son frère, dans son amour pour ses deux fils, les principaux motifs de cette honorable hésitation. Il craignait de les exposer aux dangers d'un projet dont on ne peut sortir que par le succès ou par la mort. Enfin, dans une assemblée nombreuse des amis de Vespasien, Mucien, par ses discours, emporta son consentement. Le plan de conduite du futur empereur fut conçu avec une haute prévoyance. Titus devait rester en Judée, avec une partie des légions de l'Orient; Mucien se porter en Occident, à la tête d'une armée, pour attaquer les légions fidèles à Vitellius; et Vespasien se rendre à Alexandrie, afin de réduire, s'il en était besoin, par la famine, l'Italie, qui tirait ses subsistances de l'Égypte. Mais le bonheur surprenant de Vespasien rendit superflues des mesures si sagement combinées. A peine arrivé dans la capitale des Ptolémées, le nouvel empereur fut salué par le gouverneur de la province, qui lui amena deux légions. Cette proclamation eut lieu le 15 juillet 820 de Rome (69 de J.-C.), et c'est de ce jour que Vespasien datait son avénement. Tandis que Mucien marchait vers le Danube, les légions qui gardaient ce fleuve, sans attendre son arrivée, décidèrent la querelle en faveur de Vespasien. Sous la conduite d'Antonius Primus, elles battirent, près de Crémone, les troupes qui, peu de mois auparavant, avaient donné l'empire à Vitellius; mais les détails de cette guerre civile trouvent plus convenablement leur place dans la notice sur cet empereur (*Voy*. VITELLIUS (Aulus)). Si cette révolution fut prompte, elle ne laissa pas d'être sanglante : entre autres victimes illustres, elle coûta la vie au frère aîné de Vespasien, qui était préfet de Rome. Ce personnage aurait pu, après la défaite de Vitellius, s'offrir pour chef au peuple, et terminer lui-même la guerre civile en faveur de son frère. « Il convenait à » Sabinus, dit Tacite, qu'un frère » lui dût l'empire ; il convenait à » Vespasien que personne n'effaçât » son frère. » Sabinus, soit par jalousie contre Vespasien, soit parce que le sang et le carnage répugnaient à la douceur de son caractère, préféra traiter de la paix. A la suite de plusieurs conférences, il fit signer à Vitellius un acte d'abdication. La populace de Rome, les partisans de Vitellius, ne permirent pas à celui-ci d'exécuter ses engagements. Il se vit forcé de rentrer dans le palais

impérial. Sabinus fut assiégé dans le Capitole ; et l'incendie de ce lieu révéré assura le triomphe des Vitelliens. Une soldatesque furieuse traîne le frère de Vespasien devant Vitellius, qui, se rappelant les généreux ménagements qu'avait eus pour lui Sabinus, pendant leurs fréquentes entrevues, le reçut avec bonté; mais il ne put le sauver. On trancha la tête à l'infortuné consulaire, et son corps fut traîné aux Gémonies. « Telle fut, dit Tacite, la fin d'un homme qui certainement n'était point sans mérite. Il avait servi trente-cinq ans la république avec une réputation brillante, à l'armée et dans Rome. Son équité et son désintéressement étaient irréprochables; seulement il parlait trop, et durant les sept années qu'il gouverna la Mœsie, et les douze ans qu'il exerça la préfecture de Rome, c'est le seul défaut que la voix publique lui ait reproché. Sur la fin de sa vie, il parut à quelques-uns se comporter sans habileté et sans énergie; le plus grand nombre vit en lui un homme modéré, qui voulait épargner le sang de ses concitoyens; et ce qui n'est pas contredit, c'est qu'avant l'élévation de Vespasien à l'empire, Sabinus faisait toute la gloire de leur famille. Sa mort fut agréable à Mucien; et il est certain qu'elle fut avantageuse à la tranquillité publique, en ce qu'elle prévint la concurrence entre deux hommes, dont l'un était le frère, et l'autre se croyait le collègue de Vespasien. » Le meurtre de Vitellius suivit de près l'assassinat de Sabinus. Antonius Primus était maître de Rome : Domitien, qui depuis le siége du Capitole s'était dérobé à tous les regards, se montra aux partisans de son père, dès qu'il n'y eut plus de danger. Il fut proclamé César, et bientôt après, le sénat décerna à Vespasien tous les titres de la souveraine puissance, par un décret fameux connu sous le nom de loi *royale*. Cet acte se trouve en substance dans Tacite; et pour qu'il ne restât aucun doute sur ce fait, le temps a conservé sur une table qu'on voit encore au Capitole, un fragment de cette loi. Le droit d'assembler le sénat, de soumettre à ses délibérations cinq objets dans une seule séance, d'approuver ou de rejeter ses résolutions, de proposer pour les emplois civils et militaires, de prendre toutes les mesures d'ordre ou d'utilité publique, de déclarer la guerre, de faire la paix, de conclure les traités, etc.; tels étaient les principaux articles de cette loi fameuse. On doit louer Vespasien de n'avoir pas dédaigné de paraître devoir au sénat une puissance qu'il ne devait réellement qu'à son armée. Il répondit à ce décret par une lettre, dans laquelle, s'exprimant avec une dignité modeste, il promettait un gouvernement doux, sage et conforme aux lois. Ce langage contrastait avec le despotisme insolent de Mucien, qui commençait en tyran sanguinaire ce règne dont Vespasien allait faire bénir les bienfaits. Pendant toute l'année qui suivit son avénement, le nouvel empereur ne quitta point l'Orient. Mucien, à Rome, ordonna quelques exécutions sanglantes, que vraisemblablement Vespasien présent n'eût point jugées nécessaires. Il fit périr le fils de Vitellius encore enfant, et Calpurnius Galerianus, fils de ce Pison qu'on avait voulu élever au trône à la place de Néron (*Voy.* PISON, XXIV, 522). Le seul crime de Galerianus était son nom et les graces de sa jeunesse, selon Tacite, qui

étaient l'entretien du peuple. Un autre membre de cette famille, L. Pison, gouverneur d'Afrique, fut encore la victime de Mucien, qui l'accusait, mais sans preuve, de vouloir supplanter Vespasien. Telle était l'estime qu'on portait au caractère de ce prince, que personne ne lui attribua la moindre part à ces mesures cruelles; tout l'odieux en retomba sur Mucien. Il ne tint pas à cet homme, qui s'arrogeait toute l'autorité souveraine et n'en laissait que le titre à Vespasien, que le nouveau règne ne fût celui des délateurs qui remplissaient le sénat. Lorsque cette compagnie voulut envoyer vers l'empereur une députation chargée de lui remettre tous les pouvoirs, ce fut en vain qu'Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, proposa que les députés fussent désignés par les magistrats, et non par le sort. « Il importe, disait-il, à » l'honneur de la république et du » prince, qu'on ne lui envoie que » des hommes irréprochables. Vespasien a été l'ami de Thraséas et » de Soranus; s'il ne convient pas de » punir leurs accusateurs, il convient » encore moins de les mettre en évidence dans une occasion d'éclat. Il » est utile d'ailleurs que le prince soit » averti, par les choix du sénat, des » sujets qu'il doit estimer, et de » ceux qu'il doit craindre. » Dès ce moment le sénat devint le théâtre des discussions les plus animées: les honnêtes gens appelaient sur les délateurs une vengeance bien légitime; et Musonius ne la réclama pas en vain contre Publius Celer, l'infâme accusateur de Soranus, son ami. Curtius Montanus, ainsi qu'Helvidius Priscus, crurent le moment favorable pour réclamer le châtiment d'Aquilius Regulus, *le plus méchant et le plus impudent des hommes*, et d'Eprius Marcellus, le persécuteur de Thraséas; mais ces grands coupables restèrent impunis. Domitien proposa d'oublier les anciennes animosités, et de jeter un voile sur le malheur des temps. Mucien, dans un long discours, opina plus ouvertement en faveur des délateurs; « et, selon Tacite, les pères conscrits, après avoir fait quelques pas vers la liberté, voyant » l'obstacle, s'arrêtèrent. » La conduite de Mucien rendait les Romains plus impatients de voir l'empereur. Toutes les circonstances semblaient se réunir pour qu'il leur devînt plus cher. Il n'était venu à Alexandrie que pour affamer Rome et l'Italie, dans le cas où le parti de Vitellius y triompherait. Loin d'avoir besoin de recourir à ce moyen odieux, il apprit, à son arrivée, qu'Antonius Primus, avec lequel il n'avait aucune liaison, avait vaincu pour lui à Crémone, et l'avait fait reconnaître empereur dans Rome. Ainsi il dut son élévation à la guerre civile, sans avoir eu le malheur de la faire. Le prompt rétablissement de la paix dans l'empire lui épargna l'alternative fâcheuse d'un refus mortifiant ou d'une coupable acceptation, lorsque les ambassadeurs de Vologèse, roi des Parthes, vinrent à Alexandrie lui offrir, de la part de leur maître, un secours de 40 mille hommes de cavalerie. Son premier soin fut d'envoyer à Rome, soumise à ses lois, des vaisseaux chargés des blés d'Égypte. Ces subsistances ne pouvaient arriver plus à propos; car, dans toute l'Italie, il n'y avait plus de grains que pour dix jours. La superstition romaine, qui avait entouré de prodiges le berceau de la puissance des Césars, ne manqua pas

de consacrer l'élévation des Flaviens. Tacite, qui malgré sa gravité est quelquefois crédule, raconte, d'après des témoins oculaires et qui *n'ont plus*, dit-il, *d'intérêt à tromper*, plusieurs prodiges qui annonçaient la faveur du ciel, et *je ne sais quelle inclination des dieux pour Vespasien*. Selon lui, ce prince opéra, soit par son toucher, soit avec sa salive, des guérisons miraculeuses. Ce fut de la capitale des Ptolémées qu'il envoya l'ordre de rétablir le Capitole qui venait d'être incendié. La mauvaise conduite de Domitien troublait le bonheur de son père, qui se voyait si glorieusement remplacé par Titus dans la conduite de la guerre contre les Juifs (*V.* Titus, XLVI, 170); mais bien différent, Domitien n'usait de l'influence que lui donnait le rang de son père, que pour se livrer aux débauches les plus scandaleuses et aux caprices les plus déréglés. En un seul jour, il s'avisa de distribuer plus de vingt emplois considérables, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Vespasien, habitué à manier l'ironie, écrivit à son fils, en le remerciant de *ne lui avoir pas encore envoyé un successeur*. Au bout d'une année (5), ce prince, après avoir parcouru l'Ionie et la Grèce, arriva par mer en Italie. Tous les ordres de l'État l'attendaient comme le restaurateur de l'empire. On était généralement fatigué de la domination de Mucien. Domitien s'était déjà fait connaître assez pour se faire craindre. Toute la route, depuis Brindes jusqu'à Rome, était bordée d'une foule innombrable. Vespasien gagna tous les cœurs par la facilité de son abord, et par la simplicité de ses manières; on lui savait gré de montrer, au lieu du faste d'un empereur, la modestie d'un magistrat qui se souvenait d'avoir eu des égaux. La tâche qu'il avait à remplir était immense. Toutes les parties de l'administration se trouvaient dans un désordre affreux: les prodigalités des règnes précédents avaient tellement ruiné le trésor, qu'à son avénement Vespasien lui-même déclara qu'il ne fallait pas moins de cinq milliards pour assurer l'existence de l'empire. L'activité, l'économie, la fermeté du vieil empereur réparèrent tant de maux. Depuis un siècle le serment militaire et la fidélité des troupes semblaient appartenir exclusivement à la famille des Césars. La chute rapide de Galba, d'Othon et de Vitellius avait appris à regarder les empereurs d'une famille étrangère à celle des Césars, comme leurs créatures et comme les instruments de leur licence. Vespasien, né dans l'obscurité et qui ne tirait aucun lustre de ses ancêtres, eut besoin d'autant d'adresse que de fermeté pour réprimer ces dangereuses dispositions. Les prétoriens d'ailleurs, et les légions qui jusqu'au dernier moment étaient demeurées fidèles à Vitellius, conservaient un profond ressentiment de leur défaite. Il cassa les plus mutins et réduisit les autres à l'observation de la plus exacte discipline. Quant aux légions auxquelles il devait l'empire, loin de les flatter par une molle complaisance, il leur fit attendre long-temps les récompenses d'usage. Il réforma, en sa qualité de censeur, le sénat et l'ordre équestre, bannissant de ces deux corps les sujets indignes, et les remplaçant par les hommes les plus recommandables; mais peut-être prodigua-t-il trop la premiè-

(5) Proclamé le 1er. juillet 820 de Rome, il n'était pas encore arrivé dans cette capitale le 21 juin 821, jour auquel fut posée la première pierre du Capitole restauré.

re dignité de l'empire, en portant à quatre mille les familles sénatoriales. Il créa plusieurs nouveaux patriciens, et dans cette promotion, la dernière dont l'histoire romaine fasse mention, on cite le vertueux Agricola qui eut Tacite pour gendre, Titus Trajanus, illustre général, père de l'empereur Trajan, enfin Arrius Antoninus, et Annius Verus, dont l'un fut aïeul maternel de l'empereur Antonin, et l'autre, de Marc-Aurèle. Comme le cours de la justice avait été long-temps interrompu, les tribunaux se trouvaient dans l'impossibilité de décider tous les procès dont ils étaient surchargés. Une chambre de justice, nommée par Vespasien, décida, avec autant de promptitude que d'équité, des contestations que les parties désespéraient de voir terminer. Il restaura les finances entièrement ruinées, soit en rétablissant comme provinces des pays que Néron avait déclarés libres, entre autres la Grèce; soit en remettant sur pied les douanes, dont Vespasien haussa les droits en même temps qu'il en ajouta de nouveaux. Il créa aussi des impôts de la classe de ceux que les modernes appellent indirects. Les Romains murmuraient; ils taxaient Vespasien d'avarice. Les étrangers même ne l'épargnaient pas dans leurs railleries. Les Alexandrins l'avaient surnommé *six oboles;* et ce trait fameux de l'impôt sur les urines, dont ce prince plaça, dit-on, le produit sous le nez de Titus, en lui demandant si cet argent sentait *mauvais*, nous paraît une satire allégorique; car on ne saurait concevoir la perception d'un pareil droit. Au reste, sans ces impôts, il eût été impossible de rétablir la discipline dans l'armée, et l'ordre dans l'administration. Les dépenses énormes que les empereurs étaient obligés de faire pour le peuple et pour les soldats excédaient de beaucoup les ressources légales. Les citoyens romains étaient affranchis de toute espèce d'impôts: les tributs ne portaient que sur les peuples conquis; et quand un empereur n'était pas à-la-fois économe et ingénieux à se procurer de l'argent, il fallait qu'à l'exemple des Caligula, des Claude, des Néron, il se créât des ressources par des condamnations sanglantes toujours accompagnées de la confiscation des biens (6). Ce fut donc la plus impérieuse nécessité qui porta Vespasien à se procurer de l'argent par des moyens qu'on a peine à concevoir de la part d'un prince d'ailleurs irréprochable. Sa justice était vénale; mais tous les historiens conviennent que jamais il ne reçut d'argent pour condamner un innocent, bien qu'il en reçût quelquefois pour absoudre un coupable. C'était l'affranchie Cénis, concubine de l'empereur, qui faisait, en son nom, le trafic de toutes les faveurs du pouvoir. Souvent il ne rougissait pas de s'en mêler lui-même. Un de ses officiers lui demandait une intendance pour un prétendu frère. L'empereur, suspectant cette parenté, et se doutant bien que la recommandation n'était pas désintéressée, mande le candidat, se fait compter la somme que celui-ci avait promise à son protecteur, et lui donne l'emploi desiré. L'officier, ignorant tout ce qui s'était passé, revient à la charge auprès du prince: « Je te conseille de chercher un autre frère, lui dit Vespasien, car celui que tu croyais le tien est devenu le mien. » Comme il voyageait en litière, le conduc-

(6) Ce fait est établi d'une manière péremptoire dans le *Discours préliminaire* en tête de la traduction de Tacite, par Dureau de Lamalle.

teur s'arrêta sous prétexte qu'une de ses mules était déferrée : un plaideur saisit ce moment pour présenter une requête à l'empereur : celui-ci se douta du tour : « Combien as-tu gagné *à* » *ferrer ta mule?* » dit-il au muletier. Et il le força de partager. Ce mot est devenu proverbe. Suétone prétend que Vespasien employait à dessein dans les finances des hommes avides, afin d'avoir lieu, plus tard, de confisquer le produit de leurs exactions. « Ce sont, disait-il, » des éponges qu'il faut laisser remplir, pour les presser ensuite. » Il faisait en quelque sorte parade de son amour de l'argent. Les députés d'une ville étant venus lui annoncer que leurs concitoyens avaient voté une somme considérable pour l'érection de sa statue : « Placez-la ici, dit » Vespasien en tendant la main, » voici la base toute prête. » Cette parole fut heureusement parodiée aux funérailles de Vespasien. Un bouffon qui, selon la coutume, faisait le personnage du défunt, demanda : « Combien les frais du » convoi ? — Dix mille sesterces, » lui répondit-on. — Donnez-moi » vite cette somme, s'écria le bouffon, et jetez mon corps dans le » Tibre. » Le bon emploi que Vespasien faisait de l'argent de son trésor peut, jusqu'à un certain point, lui faire pardonner les moyens honteux dont il usait pour le remplir (7). La libéralité d'un grand prince se montrait dans les monuments qu'il fit élever ; dans les routes qu'il fit construire ; dans les secours qu'il accordait, soit aux villes frappées de quelque fléau, soit aux familles ruinées par quelque désastre ; dans les soins qu'il donnait à l'instruction de la jeunesse, en instituant des professeurs richement rétribués par l'État ; enfin dans les encouragements qu'il accordait aux poètes et aux artistes. Parmi les monuments dont il embellit Rome, on peut citer un temple érigé à la Paix, un autre en l'honneur de Claude, à qui il devait sa fortune, enfin ce vaste et magnifique amphithéâtre qui subsiste encore sous le nom de Colisée. On a déjà parlé de la restauration du Capitole. Pour que nul citoyen ne se crût exempt de travailler à ce monument, l'empereur lui-même ne dédaigna pas d'emporter sur son dos les décombres qui en obstruaient la place. Ennemi de la fausse gloire, il fit graver sur les édifices publics qu'il reconstruisait, non pas son nom, mais celui de leurs premiers auteurs. Pour de telles dépenses, il ne connaissait pas l'économie : il y voyait le double avantage d'orner la capitale de l'empire, et d'occuper les citoyens pauvres. Un ingénieur avait inventé une machine pour transporter, à peu de frais, au Capitole, des colonnes d'une grandeur énorme. Vespasien loua l'invention, récompensa généreusement son auteur ; mais il ne voulut pas en profiter : « Il faut, lui dit-il, que le » menu peuple puisse gagner sa » vie. » Rien n'était plus modique que les dépenses personnelles de ce prince. Il vivait sur le trône des Césars avec toute la simplicité d'un soldat : « En quoi il fit voir clairement, observe Dion Cassius, que quand il avait établi des impositions sur le peuple, il n'avait point eu d'autre intention que de pourvoir aux nécessités publiques, sans chercher à entretenir ses plaisirs. » Cet esprit d'économie fut le caractère distinctif des meilleurs empereurs de Rome, entre autres, d'Auguste,

(7) *Malè partis optimè usus est* (Suétone).

de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Pertinax. Avare de son temps, prodigue de sa peine, Vespasien était persuadé que la vie d'un empereur doit être une vie toute de travail; et dès la pointe du jour, jusque bien avant dans la nuit, il n'était occupé que d'affaires publiques. Il ne se borna pas à faire des lois contre le luxe de la table et des habillements; il donna l'exemple : ses repas, ses vêtements avaient toute la simplicité antique. Le desir de plaire et de ressembler au prince, dit Tacite (8), fit plus que les lois, les châtiments et la crainte; et la réforme que Vespasien opéra subsista encore sous Trajan. Il prit aussi quelques mesures pour arrêter les excès de cette honteuse dépravation qui, depuis le règne de Tibère, avait été autorisée par l'exemple du prince. Cependant, tel était le relâchement de la morale chez les Romains d'alors, que Vespasien put passer pour un prince de mœurs sévères, bien que chaque jour, au retour de la promenade, il eût coutume de passer quelques instants soit avec Cénis, sa concubine, soit avec quelque autre affranchie (9); mais ces plaisirs, peu délicats, ne prenaient jamais sur le temps qu'il consacrait aux affaires. Ennemi de tout ce qui indiquait la mollesse, il révoqua un jeune officier qui s'était présenté à lui couvert de parfums : *J'aimerais mieux*, dit-il avec indignation, *que vous sentissiez l'ail*. Loin de chercher à dissimuler la médiocrité de son origine, il semblait la mettre en évidence par son attachement pour certains meubles de famille, qu'il conservait précieusement, et qui attestaient la pauvreté de ses ancêtres. Il trouva cependant des flatteurs pour lui fabriquer une généalogie qui remontait jusqu'à Hercule. Vespasien se moqua d'eux, et ce fut la seule récompense qu'ils reçurent de leur adulation. Il aimait si peu la pompe des cérémonies, que le jour qu'il triompha des Juifs avec Titus, son fils, excédé de la longueur de cette solennité, il s'écria avec une franchise pleine de bonhomie : « Il me sied bien, à l'âge » où je suis, d'avoir voulu me déco- » rer du triomphe, comme si cet » honneur n'était pas au-dessus de » mes ancêtres et de moi! » Il méprisait tellement la vanité des titres, qu'ayant reçu de Vologèse une lettre avec cette suscription fastueuse : *Arsace, roi des rois, à Flavius Vespasien*, il suivit dans sa réponse la même étiquette, et écrivit : *Flavius Vespasien, à Arsace, roi des rois*. Abordable pour tous ses sujets, il abolit l'indigne coutume de fouiller ceux qui approchaient l'empereur : aucun garde n'interdisait l'entrée de son palais. Il vivait familièrement avec les sénateurs, les invitait à sa table, et mangeait chez eux sans cérémonie. Il témoigna toujours la plus grande déférence pour le sénat, et il se plut à conserver au gouvernement impérial les formes républicaines. Jamais ces prédictions, ces présages sinistres qui, sous les derniers empereurs, avaient causé la mort de tant d'innocents, n'eurent d'influence sur l'esprit de Vespasien. On l'exhortait à se méfier de Métius Pomponianus, né, disait-on, sous des astres qui lui promettaient l'empire. Vespasien, au lieu d'ordonner la mort de cet homme, comme auraient fait Claude, Néron ou Vitellius, le créa consul, et dit à ceux qui cherchaient

(8) Annales, liv. III, ch. 55.

(9) *Accubante aliqua pallacarum quas in defunctæ locum Cænidis plurimas constituerat* (Suétone).

à l'effrayer : « S'il devient empereur, » il se souviendra que je lui ai fait » du bien. » Aucun prince ne fut moins vindicatif, ni moins sanguinaire. Les supplices les plus justement infligés l'affectaient jusqu'aux larmes. Les combats des gladiateurs, spectacle si cher à tous les Romains, n'avaient aucun charme pour lui. Il dota magnifiquement la fille de Vitellius. L'affranchi Phébus qui, sous Néron, avait offensé Vespasien disgracié, en fut quitte pour une raillerie, quand il se présenta, pour la première fois, devant Vespasien empereur. Ce prince ne s'offensa jamais de la plaisanterie ; affichait-on contre lui quelque placard satirique, comme c'était dès-lors l'usage à Rome, il y répondait par une autre satire, se défendant avec les mêmes armes dont il était attaqué. Toutefois certains philosophes le contraignirent à des rigueurs bien éloignées de son caractère : c'étaient des stoïciens qui, confondant l'esprit de révolte avec l'amour de la liberté, manifestaient une aversion décidée pour la monarchie, et appelaient de tous leurs vœux le retour de la république. Fort circonspects sous les tyrans qui avaient précédé Vespasien, ils abusaient de la douceur de ce prince, pour attaquer sans cesse par leurs discours séditieux les fondements d'une autorité qu'ils auraient dû respecter et chérir. Vespasien patienta long-temps ; mais entraîné par les conseils de Mucien, plutôt que par son propre ressentiment, il bannit de Rome tous les stoïciens, à l'exception de Musonius qui se distinguait des autres par une conduite décente et réservée. Les deux plus fougueux, Hostilius et Demetrius, furent relégués dans les Iles. Le premier déclamait contre la monarchie, lorsqu'on vint lui annoncer sa condamnation : il n'en poursuivit pas moins le cours de sa diatribe. Le second refusa d'obéir ; il affecta même de se montrer à Vespasien, sans le saluer : « Tu fais ton possible pour » que je t'ôte la vie, dit le sage prince ; mais je ne tue point un chien » qui aboie. » Il fut pourtant forcé d'en venir à des rigueurs extrêmes contre deux autres membres de cette secte, qui étaient rentrés furtivement dans Rome. Diogène, l'un d'eux, osa invectiver Titus en plein théâtre, sur sa liaison avec Bérénice : il fut arrêté et fustigé. Éras, son compagnon, croyant en être quitte pour quelques coups de verges, imita, surpassa même l'insolence de Diogène. Il fut jugé plus criminel que celui dont l'exemple ne l'avait pas corrigé, et eut la tête tranchée. L'exil et la mort du sénateur Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, est un des souvenirs les plus fâcheux du règne de Vespasien : on connaît peu les détails de cette affaire, l'Histoire de Tacite nous manquant dès les premières années du règne de ce prince : on sait seulement qu'Helvidius Priscus, loin d'imiter la conduite noblement réservée de son beau-père, sembla par des bravades hors de saison prendre à tâche d'insulter Vespasien. Il lui refusait le titre de César : étant préteur, il ne fit dans ses actes aucune mention de l'empereur : il lui résista souvent en face dans le sénat avec un emportement qui passait toute mesure. Vespasien se lassa de tant d'insolence : il finit par se persuader que tous ces éclats cachaient des desseins coupables contre l'autorité impériale. Mucien, toujours porté aux rigueurs despotiques, ne manqua pas d'aigrir ces soupçons : à la première scène que renouvela l'audacieux sénateur, les tri-

buns du peuple se saisirent de sa personne ; il fut fait contre lui une procédure dont on ignore les détails, mais qui se termina par la déportation de l'accusé. Vespasien envoya ensuite l'ordre de le tuer. Il s'était fait violence pour en venir à cette extrémité, et bientôt il révoqua son ordre; mais on lui fit croire qu'il était trop tard, et Helvidius fut exécuté. Un acte du règne de cet empereur qui n'admet aucune apologie, c'est la rigueur cruelle dont il usa envers Epponine et Sabinus (*V.* Epponine, XIII, 217). Il versa, dit-on, des larmes en prononçant la mort de cette héroïne de l'amour conjugal, et celle de son époux : il n'en est alors que plus blâmable de n'avoir pas, dans cette circonstance, consulté son cœur, plutôt qu'une politique malentendue. Ici, l'on ne peut pas dire que Vespasien ait cédé aux suggestions de Mucien : ce général était mort peu de temps auparavant. La longanimité du prince avait été plus d'une fois mise à l'épreuve par ce sujet puissant, qui, prétendant lui avoir donné l'empire, agissait d'égal à égal avec Vespasien, qui voulait bien le souffrir. La reconnaissance était chez lui plus forte que le sentiment même légitime de sa dignité. Il n'adressa jamais à Mucien qu'en secret des reproches trop mérités : aux yeux du public, il ne cessa de le combler de marques d'estime et d'affection. Trois fois il le décora de la pourpre consulaire. Ces relations avec Mucien sont peut-être ce qu'il y a de plus honorable dans la vie de Vespasien : car trop d'exemples prouvent que des princes d'ailleurs estimables n'ont jamais pu souffrir, dans un sujet à qui ils devaient le trône, des prétentions à une reconnaissance égale au bienfait. Il reste à indiquer les événements généraux du règne de Vespasien, et qui par conséquent appartiennent à l'histoire. On y compte trois guerres : 1°. celle des Juifs, commencée sous Néron, et terminée par Titus, l'an 822 de Rome, 71 de J.-C.; 2°. celle des Bataves et des Gaulois, ayant pour chef Civilis (*V.* Civilis (*Claudius*), VIII, 587), et qui, grâce à l'habileté de Céréalis (*Voy.* Céréalis (*Petilius*), VII, 534), général de Vespasien, se termina par la soumission de ces peuples (an de Rome 821, de J.-C. 70). Enfin l'expédition d'Agricola (*V.* Agricola (*Cnæus Julius*), I, 308), dans la Grande-Bretagne, commencée la dernière année du règne de Vespasien, et qui fut achevée l'an 85 de J.-C., sous Domitien. Sans parler de la soumission de la Judée, Vespasien réduisit en provinces romaines la Comagène, partie septentrionale de la Syrie, la Lycie, la Pamphylie et la Cilicie, qui formaient le royaume d'Antiochus (an 72 de J.-C.). A l'occasion de quelques troubles qui s'élevèrent dans la Grèce, que Néron avait rendue à la liberté, Vespasien réunit pour jamais ce pays à l'empire, et déclara *que les Grecs avaient désappris à être libres*. Il traita de même Rhodes, Samos et les îles de la mer Égée (an de J.-C. 73). Ce prince avait dépassé sa soixante-neuvième année, et sa verte vieillesse semblait lui promettre encore d'assez longs jours, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau, non par de vives souffrances, mais par un affaiblissement progressif. Conservant jusqu'au bout sa sérénité d'âme, il tournait en plaisanterie et les présages, dont par un zèle malentendu ses serviteurs cherchaient à l'effrayer, et l'apothéose qui allait

lui être décernée. « Je m'aperçois » que je commence à devenir dieu, » disait-il gaîment, à mesure que sa situation devenait désespérée. Malgré son extrême langueur, il n'interrompit pas un instant ses occupations accoutumées : il vaquait aux affaires, il donnait audience dans son lit ; enfin, se sentant défaillir, il fit un dernier effort pour se lever, disant qu'*il faut qu'un empereur meure debout* ; puis, s'étant fait habiller, il expira entre les bras de ses officiers, le 24 juin de l'an de Rome 830 (79 de J.-C.), après un règne de dix ans. Il fut, depuis Auguste, le premier empereur qui ait réconcilié avec la monarchie le peuple romain, fatigué de cinquante-six ans de tyrannie. Seul entre les douze Césars, il finit de sa mort naturelle (car celle d'Auguste même n'est pas sans soupçon de poison); seul enfin il eut son fils pour successeur. On possède plusieurs médailles et des bustes de ce prince : il avait dans les traits une contraction permanente qui lui donnait l'air d'un homme qui fait de violents efforts. Suétone rapporte à ce sujet une anecdote qui prouve à quel point Vespasien tolérait la plaisanterie ; mais on ne saurait reproduire convenablement un pareil trait dans notre langue (10). Outre Suétone, Dion Cassius, Aurélius Victor et Paul Orose, ont écrit avec plus ou moins de sécheresse le règne de Vespasien. On peut lire sur ce prince une savante dissertation de A.-G. Cramer, intitulée : *D. Vespasianus, sive de vitâ et legislatione T. Flavii Vespasiani imp. commentarius.* D—R—R.

(10) Staturâ fuit quadratâ...., vultu veluti nitentis. Undè quidam urbanorum non infacetè, siquidem petenti ut et in se aliquid diceret; *dicam*, inquit, *quum ventrem exonerare desieris* (Suét. *in Vespas.*).

VESPUCCI ou VESPUCE. *V.* Améric.

VESTRICIUS SPURINNA, général et poète lyrique du premier siècle de l'empire. Pendant la guerre civile d'Othon et de Vitellius, il fut chargé de défendre Placentia (Plaisance) contre Cécina, lieutenant du premier de ces princes ; et il déploya, dans cette occasion, un courage et une adresse rares. Cécina, repoussé, leva le siége, et rejoignit la seconde aile de l'armée, commandée par Valens. Sous Trajan, Vestricius se distingua dans la Germanie, et rétablit dans ses états un roi des Bructères, chassé par ses sujets, et qui était venu demander du secours aux Romains. Ce succès lui valut les insignes du triomphe et une statue. Pendant ses instants de loisir, il se livrait à la littérature, et composait des vers en grec et en latin. Pline le Jeune (liv. III, *Lettr.* I) vante la douceur et la gaîté de ses poésies lyriques. On pense que c'est à lui que Quintilien fait allusion dans ces mots qui suivent l'éloge de Cassius Bassus : « Les génies contemporains le surpassent de beaucoup. » On attribue vulgairement à Spurinna quatre Odes, que Gaspard Barth prétendit avoir trouvées à Marbourg, dans un vieux manuscrit, et qu'il publia, en 1613, dans sa Collection des *Poetæ latini venatici et bucolici.* On a soupçonné ce savant d'en être l'auteur, et d'avoir voulu ainsi mystifier le public : mais il semble certain que Barth n'est coupable que de s'être trompé, et que la découverte dont il se glorifie est bien réelle. Resterait à fixer l'âge de ces quatre morceaux. Nous pensons, que sans être du siècle de Vespasien, ils remontent à une assez haute antiquité. C'est du moins ce qu'indiquent les

hellénismes qui s'y rencontrent assez fréquemment, et que les poëtes barbares du moyen âge n'ont jamais connus. P—ot.

VESTRIS (Gaetano - Apoline-Balthazar), célèbre danseur, naquit à Florence le 18 avril 1729. Son vrai nom de famille était *Vestri*. Étant fort jeune, il reçut à Paris des leçons du fameux Dupré, et ne tarda pas à faire briller les plus heureuses dispositions. Son début à l'Opéra, en 1748, lui valut de nombreux applaudissements. Il fut reçu en 1749, et devint, en 1753, membre de l'académie de danse, qui avait été fondée par Louis XIV (1). De fréquentes excursions à Stuttgard, où le grand-duc de Wirtemberg avait un beau théâtre, procurèrent au jeune Vestris les moyens de s'exercer avec une liberté qu'il ne trouvait pas toujours à l'Opéra de Paris. Ses progrès furent tels, qu'à la retraite de Dupré, il fut jugé digne de remplacer ce fameux danseur, et qu'on le surnomma à son tour le *Dieu de la danse*, titre que, dans l'ingénuité de son amour-propre, il se donna bientôt lui-même, en prononçant toutefois ces mots avec un accent italien, dont on s'est plus d'une fois moqué. L'auteur du poëme de la Déclamation crut devoir payer son tribut d'éloges au *Diou de la danse*; mais ce ne fut pas sans restriction :

Vestris, par le fini, le brillant de ses pas,
Nous rappelle son maître et ne l'éclipse pas.

Noverre cependant accorde à Vestris quelque avantage sur le grand Dupré. « Il égala, dit-il, son maître en perfection, et le surpassa en variété et en goût. » Tout en admirant jusqu'à l'enthousiasme les talents de Vestris, qu'on appelait aussi le *beau Vestris*, parce que la nature l'avait doué d'une riche taille et d'une figure noble, les habitués de l'Opéra ne se faisaient aucun scrupule de le railler sur la haute opinion qu'il avait de son mérite. On prétendait qu'il se mettait sans difficulté au nombre des trois grands hommes du siècle; et même que dans cet illustre triumvirat il s'adjugeait la première place (*moi, Voltaire et le grand Frédéric*). On ajouta qu'ayant un jour été applaudi avec transport, il donna majestueusement sa jambe à baiser à un jeune élève qui lui exprimait une sorte d'adoration. Laharpe enfin rapporte l'anecdote suivante, au sujet d'une représentation au profit de la Capitation. « Il s'y passa une scène assez » amusante. Le duc de Bourbon ar» riva au moment où Vestris dansait. » On reçut le prince, qui est très-ai» mé, avec des battements de mains » multipliés. Vestris prit pour lui » tous les applaudissements, et re» doubla ses efforts d'une manière si » marquée, que le public s'en aper» çut et en rit beaucoup. Vestris mê» me était si animé, qu'il dansait en» core après que les violons eurent » cessé. » Ce *grand homme du siècle* avait le titre et les émoluments de maître de ballets; mais ses compositions chorégraphiques n'eurent jamais beaucoup d'importance. Retiré, en 1781, avec quatre mille cinq cents francs de pension, il mourut à Paris, le 27 septembre 1808, laissant pour héritier de son nom et de sa gloire un fils (2), qui, après avoir été à son tour le plus habile danseur de l'Europe, est aujourd'hui pensionnaire de l'académie royale de musique. Vestris le père avait épou-

(1) Elle n'existe plus.

(2) Auguste Vestris, plus connu d'abord sous le nom de Vestr'Allard, parce qu'il avait pour mère Mlle. Allard, danseuse du plus grand mérite.

se la demoiselle Heinel (Anne-Frédérique), dont les talents faisaient les délices de la capitale. Noverre parle de cette dame en termes flatteurs. « Elle étonna, dit-il, la ville » et la cour. Le *svelte* de ses con- » tours, les charmes de sa figure, la » perfection et la noblesse de sa dan- » se, lui méritèrent de justes applau- » dissements. » C'était surtout dans le genre grave qu'elle éclipsait la plupart de ses rivales. Son talent avait en cela beaucoup de rapport avec celui du célèbre danseur dont elle était la femme et l'élève. Mme. Heinel-Vestris était née à Bareuth le 28 décembre 1752. Elle avait débuté à l'Opéra le 20 février 1768. Elle mourut en 1808, quelques mois avant son mari. F. P—t.

VESTRIS (Marie-Rose Gourgaud-Dugazon), actrice de la Comédie Française, née en 1746, était fille d'un comédien, qui, ayant débuté avec quelque succès à Paris, dans les valets, n'eut point assez de crédit pour obtenir un ordre de réception. Elle avait pour frère l'acteur comique Dugazon (*V.* son article), et pour sœur, une actrice du même nom, qui joua quelque temps au Théâtre Français les rôles de soubrettes. La beauté et l'esprit de la jeune Dugazon la firent rechercher en mariage par un acteur médiocre de la Comédie Italienne (Paco Vestris), qui était frère de Vestris, l'un des plus fameux danseurs de l'Opéra (*Voy.* l'article précédent); et elle était déjà mariée lorsqu'elle obtint l'ordre de débuter à la Comédie Française. Ce fut le 19 décembre 1768 qu'elle y parut pour la première fois. Elle joua successivement les rôles d'Aménaïde, d'Ariane, d'Idamé, de Zaïre; et elle y obtint le plus brillant succès, ainsi que dans plusieurs rôles de la haute comédie. Le duc de Choiseul, alors ministre, lui fit, à cette occasion, présent d'une robe magnifique, qui donna lieu à plus d'une conjecture, dont nous n'avons point à vérifier la solidité. Reçue en 1769, elle continua de justifier l'accueil bienveillant du public; mais des querelles extrêmement vives qu'elle eut, quelques années après, avec la demoiselle Sainval aînée, sa rivale, lui firent éprouver de nombreux désagréments. Il s'agissait de plusieurs rôles, sur lesquels ces deux actrices avaient d'égales prétentions. L'autorité, et particulièrement le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, prirent parti pour Mme. Vestris. Le public se mêla de l'affaire, et soutint la cause de Mlle. Sainval. Enfin cette dernière succomba, et reçut un ordre d'exil, qui ne servit qu'à envenimer la haine de ses partisans contre l'actrice triomphante. Mme. Vestris paya cher cette victoire. Il ne lui fallut rien moins que toutes les ressources de son talent, pour lui faire recouvrer, à la longue, la faveur publique. Elle eut aussi, en 1783, avec Mlle. Sainval cadette, des démêlés auxquels le public prit beaucoup d'intérêt. Il existe des lettres imprimées de ces deux actrices, dont une fort injurieuse, et un mémoire à consulter par Mlle. Sainval, qui est appuyé du suffrage de Tronçon du Coudray. Il serait inutile de raconter ici la part qu'elle fut en quelque sorte forcée de prendre aux dissentions de la Comédie Française, dans les premières années de la révolution. Elle suivit, dans ces circonstances, l'exemple de son frère Dugazon, qui passa, comme on sait, au théâtre du Palais-Royal (plus connu depuis sous le nom de Théâ-

tre de la République); puis elle fut comprise dans la réunion opérée par le gouvernement, en 1799; et elle mourut à Paris le 6 octobre 1804, peu de temps après avoir pris sa retraite, que l'affaiblissement de ses moyens avait rendue indispensable. Peu d'actrices modernes ont établi, ou, comme disent les comédiens, ont *créé* plus de rôles tragiques. Lemière lui confia le rôle de la Veuve du Malabar; De Belloy ceux d'Euphémie, dans Gaston et Bayard, et de Gabrielle de Vergy; Champfort celui de Roxelane, dans Mustapha et Zéangir; Voltaire celui d'Irène (1); Ducis ceux d'Alceste, d'Helmonde et de Frédégonde; Laharpe ceux de Melpomène, dans les Muses rivales; de Jeanne de Naples et de Véturie; Chénier ceux de Catherine de Médicis, dans Charles IX, et d'Anne de Boulen, dans Henri VIII; et Legouvé enfin, celui de Jocaste, dans Etéocle et Polynice. Le prodigieux effet qu'elle produisait dans l'agonie de Gabrielle de Vergy est un des faits les plus remarquables dans les annales du théâtre. Elle contribua beaucoup aussi au succès de Macbeth, par la beauté de sa pantomime, dans la scène fantasmagorique, où Frédégonde endormie va égorger son propre fils. Mme. Vestris était d'une taille moyenne, qu'elle savait rendre imposante. Ses gestes avaient de la grâce et de la noblesse; et la beauté de ses bras trouvait encore plus d'admirateurs que celle de sa figure. Sa voix était assez sonore; mais un grassaiement un peu âpre gâtait sa belle prononciation. Du reste, elle avait beaucoup d'art et de force; et il était aisé de reconnaître les leçons de son maître Lekain, dans les savantes combinaisons de son jeu théâtral. Lekain malheureusement n'avait pu lui donner sa sensibilité vive et pénétrante. Dans les dernières années de sa vie, Mme. Vestris, qui avait joué avec tant d'énergie ce qu'on nomme les rôles cornéliens, n'avait plus conservé de son beau talent qu'une correction froide et monotone. Cette actrice recevait habituellement chez elle des hommes de la plus haute distinction. La société des gens de lettres avait orné son esprit; et on la citait pour le bon goût de ses manières.

F. P—T.

VETERANI (le comte Frédéric), l'un des meilleurs capitaines du dix-septième siècle, était né dans le duché d'Urbin vers 1650. Ayant embrassé jeune la profession des armes, il entra colonel de cavalerie au service de l'empereur Léopold, et se distingua dans la guerre contre les Turcs, en Hongrie. Ses talents l'élevèrent au grade de feld-maréchal; et dans la campagne de 1686, il partagea le commandement de l'armée autrichienne. Le 20 octobre, il défit le grand-vézir, qui marchait, avec vingt-cinq mille hommes, au secours de Ségedin, et par cette victoire, hâta la reddition de cette place importante. Après un grand nombre d'exploits, Veterani trouva la mort des braves sur le champ de bataille, en 1695. A de grands talents militaires il joignait beaucoup de désintéressement et une fidélité inviolable à ses devoirs. Il avait laissé des *Mémoires*, écrits en italien, sur la guerre de Hongrie, de 1683 à 1694. Ils ont été publiés, pour la première fois, à Leipzig, en 1771.

W—s.

(1) Ce fut au sujet des corrections que Voltaire avait faites à ce rôle, sur la demande de l'actrice, que cet homme célèbre dit à Mme. Vestris : *Vous verrez, Madame, que j'ai travaillé pour vous toute la nuit comme un jeune homme.*

VETRANION, empereur, était né dans la Haute-Mœsie, d'une famille obscure. Son éducation avait été tellement négligée qu'il ne sut jamais lire. Ayant choisi la profession des armes, il s'éleva, par sa valeur, jusqu'au commandement de la Pannonie. Vieilli dans les camps, il avait contracté toutes les habitudes des soldats, qui l'aimaient comme leur père. Ayant appris que Constant avait été massacré par Magnence (*V.* ce nom), il jugea l'occasion favorable pour se rendre lui-même indépendant, et se fit décerner le titre d'Auguste, à Sirmich, le 1er. mars 350. Aussitôt il envoya des députés à Constance, alors occupé contre les Perses, pour lui faire part de son élection. Vetranion lui annonçait qu'il n'avait pris le titre d'empereur que pour conserver les provinces dont la garde lui était confiée; qu'il ne se regardait que comme son lieutenant, et finissait par lui demander des secours pour résister à Magnence, leur ennemi commun. Constance, forcé de dissimuler, feignit d'approuver la conduite de Vetranion, et donna l'ordre aux légions de Pannonie de se réunir sous ses drapeaux. Cependant Vetranion crut devoir se rapprocher de Magnence, et ils envoyèrent de nouveaux députés à l'empereur pour l'engager à les confirmer l'un et l'autre dans la possession des provinces qu'ils avaient usurpées. Instruit que Constance s'avançait vers la Dacie, à la tête d'une puissante armée, il voulut lui fermer le défilé de Sucques; mais il fut prévenu par l'empereur, et ne pouvant lui résister, il s'abandonna à ses promesses. Les deux armées se réunirent, et pendant quelques jours, leurs chefs parurent vivre dans la meilleure intelligence. Le 25 décembre, les deux empereurs se rendirent ensemble dans la plaine de Naïsse, et se placèrent sur le même trône, au milieu du camp. Alors Constance harangua les troupes, séduites par ses largesses, et termina son allocution en déclarant : Que l'état ne peut être tranquille qu'avec un seul maître. Les soldats aussitôt proclament Constance seul Auguste, et veulent fondre sur Vetranion, pour le mettre en pièces. Celui-ci, tout tremblant, se jette aux pieds de Constance, et se hâte de lui remettre le diadème et la pourpre. L'empereur le relève, et le prenant par la main pour le garantir de la fureur des soldats, le conduit dans sa tente, où il le fait asseoir à sa table. Dès le lendemain, le vieux général partit pour Pruse, dans la Bithynie, comblé des bienfaits de l'empereur, et y coula ses jours dans l'opulence. Loin de regretter le trône, il fit souvent remercier l'empereur de l'avoir affranchi de cet esclavage qu'on nomme souveraineté; l'engageant, de bonne foi, à goûter lui-même un bonheur qu'il savait procurer aux autres. Vetranion était chrétien. L'histoire loue sa piété et son immense charité pour les pauvres. Il termina sa longue carrière vers 356. Les médailles de ce prince, qui n'avait porté la pourpre que dix mois, ne peuvent être que très-rares; mais on en connaît dans tous les métaux. *Voy.* l'ouvrage de M. Mionnet, *Du degré de rareté des Médailles romaines*, pour l'indication des revers les plus recherchés des curieux.

W—s.

VETRONIUS-TURINUS, courtisan de l'empereur Alexandre-Sévère, n'est connu dans l'histoire que par le châtiment qu'il subit pour avoir abusé de la faveur prétendue de ce

prince. Honoré de la confiance d'Alexandre, il jouissait du privilége de l'entretenir quelquefois en particulier. Exagérant son crédit, il tira des sommes d'argent de différentes personnes auxquelles il promettait d'appuyer leurs demandes auprès de l'empereur. Alexandre, ayant eu quelques soupçons de la conduite de Vetronius, voulut les éclaircir, et s'étant convaincu qu'il était réellement coupable le condamna à mort. Ce malheureux fut attaché à un poteau, entouré de bois vert et de paille mouillée, et on y mit le feu, tandis qu'un héraut criait : *Le vendeur de fumée est puni par la fumée*. Le supplice de Vetronius, rapporté par Lampride (*Vie d'Alexandre-Sévère*), eut lieu vers l'an 230 (1). W—s.

VETTER (Louis-Rodolphe), né à Karlsberg en Carinthie le 28 août 1765, exerça d'abord la médecine à Vienne, et fut nommé professeur de physiologie et d'anatomie à l'université de Cracovie, où il mourut le 10 oct. 1806. On a de lui : I. *Description de tous les vaisseaux et nerfs dans le corps humain*, Vienne, 1789, in-8°. II. *Nouvelle doctrine sur les muscles dans le corps humain*, Vienne, 1791, in-8°. III. *Nouvelle méthode pour guérir les maladies honteuses*, Vienne, 1793 et 1804, in-8°. IV. *Leçons sur la physiologie*, Vienne, 1794 et 1805, 2 vol. in-8°. V. *Aphorismes tirés de l'anatomie pathologique*, Vienne, 1803, in-8°. Ces cinq ouvrages ont paru en allemand. Le dernier, dans lequel l'auteur ramène les phénomènes de l'anatomie pathologique à un corps de doctrine régulier, est celui qui lui a fait le plus d'honneur. VI. *De plicâ semilunari in cordis humani atrio sinistro nuperrimè detectâ*, Cracovie, 1804, in-8°. G—y.

VETTORI ou VITTORI (Léonelle), célèbre médecin italien, également connu sous les noms de *Victorius*, de *Victoriis*, ou *Leonellus Faventinus*, était né, vers le milieu du quinzième siècle, à Faenza dans la Romagne. S'étant établi, dans sa jeunesse, à Bologne, il ne tarda pas à mériter le premier rang parmi les médecins de cette ville. Dès 1473, il y professa la logique, la philosophie et l'art médical, avec un succès extraordinaire. Il mourut en 1520, et fut inhumé dans l'église Saint-Dominique. L'Alidossi (*Dottor. Bolognes.*, 129) cite ce professeur avec éloge. Outre un *Commentaire* sur le neuvième livre de Razi à Almanzor, qui contribua beaucoup à sa célébrité (Voy. Astruc, *Malad. des femmes*), on a de lui : I. *De ægritudinibus infantium tractatus*, Ingolstadt, 1554, in-8°. II. *Practica medicinalis*, ibid., 1545, in-4°. Ces deux Traités, publiés avec des notes et des additions, par J. Kufner, ont été réimprimés plusieurs fois, dans le seizième siècle, en France et en Italie. Ils paraissent peu dignes aujourd'hui de la grande réputation de leur auteur. Élevé dans une admiration superstitieuse pour la doctrine des médecins arabes, Vettori n'a pas su tirer le moindre avantage de la lecture des médecins grecs, dont les écrits commençaient à se répandre, de son temps, en Italie. C'est à Trincavelli (*Voy.* ce nom) qu'il était réservé de remettre en honneur la doctrine d'Hippocrate et de ses disciples, en la prenant pour base de ses leçons. — Vettori (Benoît), neveu du précédent, et comme lui médecin,

(1) Et non pas 210, comme le dit le *Dictionnaire universel*, puisqu'Alexandre-Sévère ne monta sur le trône qu'en 222 (*V.* Alexandre, I, 521).

dut être envoyé fort jeune à Bologne, pour y suivre les cours de son oncle, qui, selon toute apparence, fut son premier maître. Ayant acquis de bonne heure la réputation d'un des meilleurs philosophes et des plus habiles médecins de son temps, il fut appelé dans les principales villes d'Italie, et y développa, dans l'exercice de son art, des talents supérieurs. Il nous apprend lui-même qu'en 1534 il professait la médecine à l'académie de Padoue (1). Six ans après, il revint occuper une chaire à l'école de Bologne, et sut faire profiter ses élèves des observations qu'il devait à une longue pratique. Il partagea les dernières années de sa vie entre l'enseignement et la rédaction de ses ouvrages, et mourut en 1561, âgé de quatre-vingts ans, étant né en 1481, à Faenza. Outre des *Commentaires* sur les prognostics et les aphorismes d'Hippocrate, on a de ce médecin : I. *Compendium de dotibus medicinarum*, Padoue, 1550, in-8°.; réimprimé dans un recueil d'Opuscules sur le même sujet. II. *Liber de morbo gallico; huic annectitur de curatione pleuritidis per sanguinis missionem liber ad Hippocratis et Galeni scopum*, Florence, Torrentino, 1551, in-8°., avec 9 planch., belle et rare édition. L'ouvrage de Vettori, sur le mal vénérien, n'est guère, suivant M. Portal (*Hist. de l'anatomie*), qu'une paraphrase du fameux *Poëme* de Fracastor (*V.* ce nom). Il condamne, comme dangereux, l'emploi du mercure dans le traitement de cette maladie; prescrit les bains, la diète, un régime adoucissant. On trouve un extrait de cet ouvrage dans le recueil de Luigini : *De morbo gallico omnia quæ extant* (*V.* LUIGINI); et Astruc en a donné l'analyse dans son Traité *De morbis Venereis*, III, pag. 717 (2). III. *Medicinalia consilia ad varia morborum genera*, Venise, 1551, in-4°., ib., 1557, in-8°. IV. *Empyrica medicina de curandis morbis*, ibidem, 1555, in-8°. Cet ouvrage, réimprimé huit ou dix fois, dans le seizième et même dans le dix-septième siècle, est celui qui fait le moins d'honneur à Ben. Vettori. Il s'y montre trop persuadé des propriétés médicales que l'ignorance du vulgaire attribue à certaines plantes et à divers composés de matières animales. V. *Practica magna de curandis morbis*, ibid., 1562, in-fol., 2 vol. Ce recueil peut encore être consulté utilement par les praticiens. W—s.

VETTORI ou VITTORIO (FRANÇOIS), médecin, était né, vers 1485, à Bergame. Après avoir appris de son père, assez habile instituteur, les premiers éléments des langues, il alla continuer ses études à l'académie de Padoue, et y fit de rapides progrès dans toutes les sciences, mais particulièrement dans la médecine. Il était doué d'une mémoire si prodigieuse, que ses condisciples l'appelaient *Francesco della Memoria*. Nommé professeur de philosophie à l'académie de Padoue, il remplit cette chaire avec distinction, et employa ses loisirs à la culture des lettres, sans négliger la médecine, quoiqu'il ne soit pas certain qu'il ait pratiqué cet art. Outre des Commentaires sur

(1) A la fin de son traité *De curatione pleuritidis*. Cependant Papadopoli n'a fait aucune mention de ce professeur dans son *Historia gymnas. Patavini.*

(2) Tous les bibliographes citent comme une première édition de cet ouvrage l'opuscule *De morbo gallico*, imprimé sous le nom de Vettori dans un *Recueil* sur cette matière, Bâle, 1536, in-4°. Mais Vettori déclare que cet opuscule n'est point de lui, et qu'il n'a pu lui être attribué que par erreur, puisqu'à l'époque de la publication de ce recueil il n'avait encore rien écrit sur ce sujet.

Platon, il en avait composé sur les OEuvres de *Galien* et des autres médecins, qui nous sont parvenues; mais tous ses manuscrits furent détruits, avec sa bibliothèque, dans l'incendie de la maison qu'il habitait, au mois de février 1514 (1). Cet accident n'abattit point son courage : il entreprit de le réparer; et il est probable qu'il avait fort avancé la traduction latine de *Galien*, avec des notes, lorsqu'il écrivit à Sadolet que son intention était de se démettre de sa chaire, et d'aller à Rome solliciter du souverain pontife des secours pour l'impression de son ouvrage. Sadolet le détourna de ce projet. Quelques auteurs prétendent que Vettori passa de la chaire de philosophie à celle de médecine théorique; mais on n'en trouve aucune trace dans les registres de l'académie de Padoue. Il mourut en cette ville, non en 1523, comme le dit Papadopoli (*Hist. gymnas. Patavin.*, I, 297), mais au mois de février 1528. Vettori dut à ses talents l'amitié du Bembo, de Sadolet et des principaux littérateurs d'Italie. On trouve, sur cet écrivain, une Notice exacte et détaillée, dans la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, VII, 679. W—s.

VETTORI, en latin *Victorius* (PIERRE), l'un des meilleurs critiques de son temps et le restaurateur de l'éloquence en Italie, était né le 11 juillet 1499, à Florence, de parents patriciens. Dès sa première jeunesse, il cultiva les lettres grecques et latines et les mathématiques, et laissa bientôt derrière lui tous ses maîtres. Ayant achevé ses études, il se rendit à Pise pour y faire son cours de droit; mais l'air de cette ville étant contraire à sa santé, il revint à Florence, et se maria, par le conseil de sa mère, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. En 1522, il accompagna Paul Vettori, son parent, commandant des galères de l'Église, chargé d'aller en Espagne prendre le pape Adrien VI pour le transporter à Rome. Étant tombé malade à Barcelone, il mit à profit sa convalescence pour visiter une partie de la Catalogne et les provinces voisines, et il y recueillit une foule d'inscriptions antiques. A peine était-il de retour, qu'il suivit à Rome François Vettori, l'un des députés envoyés par la seigneurie de Florence pour complimenter le pape Clément VII sur son élection. Le séjour qu'il fit à Rome accrut sa passion pour les antiquités, et lui facilita les moyens de se lier avec plusieurs savants archéologues. Le rang qu'occupait Vettori ne lui permettait pas de rester étranger aux partis qui divisaient alors Florence. Il se déclara contre les Médicis dont il redoutait l'ambition, et les combattit de la plume et de l'épée. L'événement ayant trahi ses vœux, il se retira dans un de ses domaines et y partagea ses loisirs entre la culture de ses champs et l'étude de la philosophie. Il revint à Florence en 1534; mais la mort tragique du duc Alexandre de Médicis (*Voy.* ce nom) lui faisant craindre de nouveaux troubles, il partit pour Rome, avec le dessein de s'y fixer. Le grand-duc Cosme de Médicis, qui connaissait ses talents, le rappela l'année suivante (1538) à Florence, et le nomma professeur d'éloquence grecque et latine, avec un traitement de trois cents écus. Vettori remplit cette chaire de la manière la plus brillante. On vit ac-

(1) Voy. la *Dédicace* d'Alexandre d'Aphrodise, par Alde Manuce, au prince de Carpi, Alberto Pio.

courir à ses leçons, de toutes les parties de l'Italie, un nombre prodigieux d'élèves, et il eut la gloire de former presque tous les savants qui répandirent tant d'éclat sur cette patrie des lettres, dans le seizième siècle. En 1542, il fut élu, par acclamation, consul de l'académie florentine; mais il n'accepta cet honneur que malgré lui, et le garda peu de temps. Choisi par son souverain, en 1550, pour aller féliciter le pape Jules III sur son avénement au trône pontifical, il en reçut l'accueil le plus distingué. Le pape le fit chevalier, joignit à ce titre celui de comte, et lui accorda les priviléges les plus flatteurs. En 1553, il fut nommé membre du sénat de Florence; et Cosme accompagna cet honneur de témoignages particuliers d'estime et d'affection. Le cardinal Cervoni, devenu pape sous le nom de Marcel II, s'empressa d'appeler à Rome Vettori, qu'il se proposait d'élever aux premiers emplois. Mais ce pontife étant mort quelques jours après son élection, Vettori revint à Florence. Bologne, Venise et plusieurs souverains tentèrent alors de l'attirer par les offres les plus avantageuses; mais rien ne put le décider à quitter sa chaire d'éloquence et de morale. Il la remplit avec un zèle infatigable, et comblé de gloire et d'honneurs mourut à Florence le 18 décembre 1585. Ses obsèques furent célébrées avec pompe dans l'église du Saint-Esprit; et le 27 janvier suivant, Léon. Salviati, l'un de ses élèves, y prononça son oraison funèbre. Il est presque impossible, dit Tiraboschi (*Storia della letteratura ital.*, VII, 1514 et suiv.), de se faire une juste idée de tous les travaux de Vettori, comme philologue et comme critique. Dans ce siècle de l'érudition, aucun savant n'a rendu plus de services aux lettres grecques et latines. Outre une belle et rare édition des *Œuvres* de Cicéron, Venise, Giunti, 1534-37, 4 vol. in-fol., on doit à Vettori des éditions corrigées d'après les manuscrits, des auteurs d'*agriculture*, de Térence, de Varron, de Salluste, de l'*Électre* d'Euripide, de Porphyre, de Michel d'Éphèse, de Démétrius de Phalère, de Platon, de Xénophon, d'Hipparque de Bithynie, de Denys d'Halicarnasse, etc. Il a eu part à la publication des *Pandectes florentines* (*Voy.* Lel. TORELLI). Ses autres ouvrages sont : I. Des *Commentaires* fort estimés sur la *Rhétorique*, la *Poétique*, la *Politique* et la *Morale* d'Aristote, Florence, Giunti, 1548-73-76-84, 4 vol. in-fol. II. Sur le *Traité de l'élocution* de Démétrius de Phalère, avec une version latine, ibid., 1562, in-fol. III. *Delle lodi e della coltivazione degli ulivi*, ibid., 1569, in-4°.; 1574, in-4°., avec des additions de l'auteur. Ce Traité de l'olivier est un ouvrage excellent pour le fond comme pour le style; il a été réimprimé plusieurs fois avec celui de J. Vettorio Soderini : *Della coltivazione delle viti*. L'un et l'autre font partie de la collection des *Classiques* de Milan. Parmi les éditions de l'opuscule de Vettori, on distingue celle de Florence, 1622, qui comprend aussi le Traité de Davanzati sur la culture de la vigne et de quelques autres arbres; 1718, in-4°., avec les notes de Bianchini de Prato; et 1762, avec les notes de Bianchini et de Domin. Manni. IV. *Variarum lectionum libri XXXVIII*, Florence, 1582, in-fol. Cet ouvrage, dans le genre des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, contient l'examen critique

d'une infinité de passages d'auteurs grecs et latins, et prouve le soin avec lequel Vettori les avait étudiés. V. *Epistolarum libri x; Orationes XIIII; liber de Laudibus Joannæ Austriacæ*, Florence, 1586, in-fol., rare et recherché. On doit au savant Bandini (*Voy.* ce nom) une *Vie de Vettori*, exacte et détaillée. Imprimée d'abord en italien, Livourne, 1756, in-4°. de 64 pag., elle a été traduite en latin par l'auteur, à la tête des *Clarorum Italorum et Germanorum epistolæ ad P. Victorium*, Florence, 1758, in-4°. On en trouve l'analyse dans le *Journal étranger*, août 1757, 175-213. Le portrait de Vettori a été gravé plusieurs fois dans divers formats; et les quatre médailles frappées en son honneur sont figurées dans le *Museum Mazzuchellianum*, I, pl. 90 et 91. W—s.

VETTORI (Ange), médecin italien, sur lequel les biographes nationaux n'offrent que des renseignements incomplets. On conjecture qu'il florissait à Rome dans le dix-septième siècle, et qu'il y mourut avant l'année 1640. On a de lui : I. *De palpitatione cordis, fracturâ costarum, aliisque affectionibus B. Philippi Nerii*, Rome, 1613, in-4°. Il s'est proposé, dans cet ouvrage, de confirmer la vérité des faits attestés par Gallonio (*V.* ce nom); mais il est difficile de leur donner une explication naturelle. II. *Consultationes medicæ*, ibid., 1640, in-folio. L'auteur était mort avant la publication de ce volume. Vincent Manucci, l'un de ses amis, en fut l'éditeur. — Vettori (Victor), poète et médecin, était né, le 22 décembre 1697, à Ortiglia dans le Mantouan. Ayant achevé ses cours avec succès, il reçut le laurier doctoral, et partagea sa vie entre la pratique de son art et la culture des lettres. Ses *Rime*, qui se distinguent par la pureté du style et la sagesse des pensées, lui ouvrirent les portes des principales académies de l'Italie. Il mourut à Mantoue le 8 janvier 1763. On cite de lui : un *Recueil* de poésies (*Piacevoli rime*), Milan, 1744, in-8°., réimprimé plusieurs fois; et une *Histoire de la fièvre*, Mantoue, 1756, in-8°. Victor, marié deux fois, avait eu vingt-cinq enfants, dont la plupart moururent en bas âge. Parmi ceux qui lui survécurent, quelques-uns cultivèrent la poésie, à son exemple, mais non pas avec le même succès. W—s.

VETTORI (François), en latin *Victorius*, célèbre antiquaire, était né, dans les premières années du dix-huitième siècle, à Rome, d'une famille patricienne. S'étant attaché de bonne heure à l'étude des monuments que cette ville offre en si grand nombre, il acquit une grande habileté dans l'art de lire les inscriptions, ainsi que dans la numismatique et la glyptographie. L'académie étrusque l'ayant admis dans son sein, les principales sociétés littéraires d'Italie imitèrent cet exemple. Il possédait un cabinet précieux, dont il se plaisait à faire lui-même les honneurs aux étrangers et aux amateurs. Ses talents lui méritèrent l'estime du pape Clément XIV, qui le nomma directeur du musée du Vatican. Il mourut en 1778 à l'âge de soixante-huit ans. Il a publié un grand nombre de Dissertations, parmi lesquelles on citera les suivantes : I. *Numus aureus veterum christianorum, commentario explicatus, adjectis sacris aliquibus monumentis*, Rome, 1737, in-4°. II. *Il fiorino d'oro antico illustrato*, Florence, 1738, in-4°., fig. III. *Dissertatio glypto-*

graphica, sive gemmæ duæ vetustissimæ emblematibus, et græco artificis nomine insignatæ, quæ extant Romæ in museo Victorio, explicatæ et illustratæ, Rome, 1739, in-4°., fig. IV. *De vetustate et formâ monogrammatis nominis Jesu Dissertatio, antiquis emblematibus ex Victorio museo reserta*, ibid., 1747, in-4°. V. *Epistola de musei Victorii emblemate et de nonnullis numismatibus Alexandri Severi, secundis curis explanatis*, ibid., 1747, in-4°. Son explication des médailles d'Alexandre-Sévère ayant été critiquée, il entreprit de la justifier dans l'opuscule suivant: VI. *Dissertatio apologetica de quibusdam Alexandri Severi numismatibus*, ibid., 1749, in-4°. VII. *Del culto di Cibele presso gli antichi, Dissertazione colla quale s'illustra un statuetta di marmo Pario, del museo Vettori*, ibid., 1753, in-4°., fig. W—s.

VÉTURIE. *V.* CORIOLAN.

VÉTUS ou LE VIEIL (JEAN), littérateur et homme d'état, était né, dans le seizième siècle, à Saint-Amour (1), petite ville de Bourgogne. Ayant achevé avec succès ses études dans sa province, il vint à Paris, et remplit quelque temps les fonctions de régent au collége d'Autun, et ensuite dans celui du cardinal Lemoine. Il n'était entré dans la carrière de l'enseignement que pour se procurer les moyens de faire ses cours de jurisprudence et de médecine. Dès qu'il les eut terminés, il prit ses grades dans ces deux facultés. Gilles Bourdin, procureur-général du parlement, dont il avait su mériter la bienveillance, en se chargeant de l'éducation de son fils, lui facilita l'acquisition d'une place de secrétaire du roi. Il s'attacha depuis au cardinal de Lorraine; et ce prélat, lui ayant reconnu de la capacité, l'employa dans différentes négociations en Allemagne. En récompense de ses services, il obtint une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, le 9 juillet 1569; avant d'en prendre possession il retourna en Allemagne, par ordre du roi Charles IX, et il s'acquitta de cette nouvelle mission avec le même succès. Il fut installé conseiller à Dijon le 10 janvier 1571; mais cinq jours après, il donna sa démission, et revint à Paris exercer sa charge de secrétaire du roi. Nommé maître des requêtes ordinaires en 1573, il reçut en 1581 des lettres de noblesse; et peu de temps après, il fut pourvu de la charge de président au parlement de Bretagne. La reconnaissance que Vétus devait aux princes de Lorraine l'engagea dans le parti de la Ligue. En 1589, le duc de Mayenne le choisit pour faire partie du conseil que ce prince venait d'instituer pour régir le royaume. Dans ces temps malheureux, il paraît qu'il se conduisit avec modération; du moins les écrits contemporains ne lui reprochent aucun acte de rigueur. Il vivait encore en 1593; mais forcé sans doute de quitter Paris, après l'entrée de Henri IV, il tomba dans une telle obscurité qu'on ignore l'époque de sa mort. Outre la *Préface* d'une Réponse de F. Baudouin à Calvin (*V.* BAUDOUIN), et la Traduction latine des *Lettres au roi de France Charles IX, contenant les actions et propos de M. de Guyse* (*V.* CARLES, VII, 142), on a de J.

(1) Vétus nous apprend lui-même le lieu de sa naissance, à la tête de son ouvrage cité n°. III. Cependant tous les biographes, même le P. Niceron, se contentent de le faire Franc-comtois, sur le témoignage de Gilbert Cousin, qui le qualifie *nostrus*.

Vétus : I. *De obitu Caroli Quinti imperatoris oratio*, Paris, 1559, in-4°. de 32 pag. II. *Orationes in medicinæ commendationem et in gratiam octodecim medicæ laureæ candidatorum institutæ*, etc., ibid., 1560, in-8°. L'abbé Goujet en a tiré quelques détails pour son *Histoire du collége royal de France*. III. *Défense première de la religion et du roi contre les pernicieuses factions et entreprises de Calvin, Bèze et autres leurs complices, conjurés et rebelles*, ibid., 1562, in-8°. Vétus publia cet ouvrage en français et en latin. IV. *Apologia contra calumnias Th. Bezæ in jurisconsultos et omne jus*, Verdun, 1564, in-8°. V. *Négociations du sieur J. Vétus, envoyé par Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, archevêque de Reims, à la ville d'Augsbourg, depuis le 6 janvier jusqu'en mai 1566*, in-fol. Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque du Roi, *fonds Dupuy*, n°. 544. On trouve une Notice historique sur ce personnage dans les *Mémoires* de Niceron, XXXIV, 394-99. W—s.

VEYSSIÈRE. *V*. LACROZE.

VEZZOZI (ANTOINE-FRANÇOIS), savant biographe, était né vers 1705, dans Arezzo, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses premières études avec succès, il embrassa la vie religieuse dans la congrégation des clercs réguliers connus sous le nom de Théatins (*Voy*. saint GAETAN); et ayant employé ses loisirs à perfectionner ses connaissances dans l'histoire et la philologie, il s'y rendit fort habile. Envoyé, par ses supérieurs, à Rome, ses talents l'y firent connaître d'une manière avantageuse. Le savant prélat Bottari (*V*. ce nom, V, 255) s'étant démis de la chaire d'histoire ecclésiastique au collége de la Sapience, le P. Vezzozi fut désigné pour le remplacer, et sans égaler son prédécesseur, il adoucit du moins les regrets qu'occasionnait sa perte. Nommé membre de la consulte chargée de l'examen des candidats à l'épiscopat, la prudence qu'il sut mettre dans l'exercice de ses fonctions lui concilia l'estime et la bienveillance des membres les plus distingués du sacré collége. Il fut revêtu de divers autres emplois honorables, et enfin élu supérieur-général de son ordre. Le pape Clément XIII, appréciant le mérite et les vertus du P. Vezzozi, se proposait de l'élever aux premières dignités ecclésiastiques; mais le modeste religieux supplia le pontife de lui permettre de retourner dans son cloître achever une vie partagée entre la pratique de ses devoirs et l'étude. Il parvint à un âge avancé, et mourut en 1785, dans le couvent de Saint-Sylvestre, *in monte Cavallo*, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. C'est à lui qu'on doit l'édition des *OEuvres* du cardinal J.-Mar. Tommasi (*Voyez* ce nom, XLVI, 223), Rome, 1747-69, 11 vol. in-4°. Le tome VIII est précédé d'une excellente *Notice* de l'éditeur sur la vie et les écrits du cardinal Tommasi. Parmi les autres ouvrages du P. Vezzozi on cite : I. *De laudibus Leonis X oratio, habita in archigymnasio romano*, Rome, 1752, in-4°. II. *I scrittori de' chierici regolari detti Teatini*, Rome, 1780, 2 vol. in-4°. L'auteur a profité des recherches de ses devanciers, et surtout de la *Bibliotheca theatina* du P. Silos, qui s'arrête à l'année 1665; mais il n'en a pas moins fait un ouvrage entièrement neuf, par le grand nombre de notes et de corrections ajoutées à la première partie

de son travail, qu'il a continué jusqu'à l'époque où il écrivait. Cet ouvrage, l'un des meilleurs en ce genre, donne une place au P. Vezzozi parmi les biographes les plus consciencieux et les plus utiles. W—s.

VIAIXNES (Dom Thierry Fanier ou Fagnier de), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, naquit le 18 mars 1659, à Châlons-sur-Marne, de parents distingués, et reçut au baptême le nom de *Joseph*. Celui de Thierry, suivant l'usage de la congrégation de Saint-Vannes, lui fut donné à son entrée en religion. Il fit ses humanités et sa philosophie chez les Jésuites. Un goût décidé pour le genre de vie qu'on menait dans l'ordre de Saint-Benoît, et pour les études qui y étaient cultivées, lui fit desirer d'embrasser cet état. Il était l'aîné de sa famille. Elle eut de la peine à consentir à cette résolution. Il entra au noviciat à Saint-Pierre de Châlons, au mois de mai 1676, et fit profession le 13 juin de l'année suivante. Quoiqu'il eût fait de fort bonnes études, on lui fit recommencer sa philosophie et son cours de théologie. Envoyé, en 1680, par ses supérieurs à Saint-Vincent de Metz, il obtint d'eux de passer à l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où le savant dom Barthélemi Senocy avait établi et présidait une académie. Ces académies étaient des réunions de jeunes religieux qui, sous la direction d'un ancien, renommé par son savoir et son habileté, se formaient aux grandes études ecclésiastiques. Il y avait alors plusieurs de ces académies dans la congrégation. Dom Thierry fut dans la suite chargé d'en présider quelques-unes. En 1683, il revint à Châlons, et y fut ordonné prêtre par M. de Noailles qui en était évêque. Il partagea alors ses occupations entre l'étude et la prédication, pour laquelle on dit qu'il avait des dispositions. Il enseigna aussi dans différentes maisons de la congrégation, entre autres à Verdun, où il se concilia l'estime de l'évêque. Dom Thierry avait du talent; il s'était fait un fonds d'un grand nombre de belles et utiles connaissances. Il était irréprochable dans ses mœurs; mais, né avec un esprit inquiet et un caractère brouillon et remuant, ayant à peine trente ans il avait été exilé à l'abbaye de Saint-Michel, en Thiérache, pour avoir contrarié ses supérieurs dans quelques changements. La part qu'il prit aux discussions du jansénisme, dont il avait chaudement adopté les opinions, et le peu de ménagement qu'il mit dans sa conduite; sa tête ardente qui l'entraînait souvent au-delà des bornes, lui occasionnèrent beaucoup de disgrâces. Il se déclara *appelant* et *réappelant* de la bulle *Unigenitus* au futur concile, et fut à deux reprises enfermé au château de Vincennes. La deuxième fois il n'en sortit qu'à la mort de Louis XIV; encore ne jouit-il pas long-temps de sa liberté. Aimant mieux s'exposer à tout que de cesser de soutenir hautement ses opinions, il se fit exiler à l'abbaye de Poultières, diocèse de Langres, et bientôt après bannir du royaume. Il se retira à l'abbaye de Saint-Guislain, en Haimaut. Forcé d'en sortir, il alla à Bruxelles, et de là chez les Bénédictins de Wlierbeeck, près Louvain. Enfin, il chercha un asile en Hollande, et mourut à Rhynwick, près d'Utrecht, le 31 octobre 1735. C'était un homme dont les talents et l'érudition auraient pu être utiles à l'église et à l'état, si l'es-

prit de parti ne les avait détournés de l'emploi qu'on devrait toujours en faire. Des ouvrages dont Thierry est l'auteur, et qui la plupart sont anonymes, on connaît : I. L'*Impiété reconnue*, contre une thèse soutenue à Caen, Cologne, 1693 : cet écrit fut imprimé à l'insu de son auteur. II. *Problème ecclésiastique proposé à M. l'abbé Boileau de l'archevéché :* A qui doit-on croire, de messire Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, en 1695 (approuvant les *Réflexions morales* du P. Quesnel), ou de messire Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, en 1696 (condamnant l'*Exposition de la Foi*, par Barcos), 1698, in-12. Lorsque cet ouvrage parut, il fut généralement attribué aux Jésuites; on accusa le P. Daniel, qui chercha à s'en justifier et qu'on ne crut pas, et surtout le P. Doucin d'en être les auteurs. Presque tous nos Dictionnaires historiques l'attribuent à ce dernier : on sait aujourd'hui, à n'en point douter, qu'il est de dom Thierry, et lui-même, dit le chancelier d'Aguesseau dans ses Mémoires, en a fait l'aveu. Cet écrit, au reste, est composé avec tant d'art, que bien des Jésuites s'y méprirent, et qu'un P. Soliastre, jésuite flamand, s'en rendit l'éditeur. Dom Gerberon, de la congrégation de Saint-Maur, n'en fut point dupe, et y reconnut tellement ses propres sentiments, qu'il en composa une apologie. Un arrêt du parlement de Paris, du 14 janvier 1699, condamna le *Problème* à être brûlé. III. *Acta omnia congregationum et disputationum quæ, coram Clemente VIII et Paulo V, sunt celebrata in congregatione de Auxiliis*, Louvain, 1702, in-fol. A la tête de cet ouvrage se trouve une préface, supprimée dans quelques exemplaires, à cause de l'aigreur qui y règne contre les Jésuites. L'auteur y traite de la vie et des écrits de Thomas Lemos, dominicain espagnol, qui fut admis et parut avec assez d'éclat dans ces congrégations. Quant au corps de l'ouvrage, dom Thierry rapporte les questions et les réponses qui ont été faites, et en général tout ce qui s'est passé dans cette congrégation. IV. *Edmundi Richerii libellus de ecclesiasticâ et politicâ potestate, cum demonstratione :* le *Dictionnaire des Anonymes* observe que M. Adry a vu le manuscrit sur lequel cette édition fut donnée. Il avait appartenu à un chanoine de Troyes nommé *Breyer*. L—Y.

VIAL DU CLAIRBOIS (Honoré-Sébastien), directeur de l'école des ingénieurs de vaisseaux et chef du génie maritime à Brest, naquit à Paris le 27 mars 1733. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la marine, et servit en qualité de volontaire et de lieutenant sur divers bâtiments du commerce. En 1754, il passa, comme fusilier, dans le régiment de Vaubecourt, infanterie. Il y servit dans différents grades, jusqu'au mois de juin 1777, où il rentra dans la marine, en qualité de sous-ingénieur. Les talents qu'il déploya dans la construction navale ne tardèrent pas à le porter au rang d'ingénieur-constructeur en chef, qu'il obtint en 1793. Nommé successivement directeur des constructions au port de Lorient, puis chef du quatrième arrondissement forestier à Rouen, le zèle et la supériorité dont il fit preuve dans ces fonctions fixèrent sur lui l'attention du chef du gouvernement, qui le nomma, en 1801, directeur de l'école spéciale du génie, au port de Brest; emploi qu'il conserva jusqu'au

mois d'août 1810, époque à laquelle son grand âge et de longues fatigues le forcèrent à se retirer du service. Vial du Clairbois est mort à Brest, le 20 décembre 1816. On a de lui : I. *Essai géométrique et pratique sur l'architecture navale*, Brest, 1776, 2 tomes en un vol. in-8°., fig. II. *Traité élémentaire de la construction des vaisseaux, à l'usage des élèves de la marine*, Paris, 1787-1805, 2 vol. in-4°., fig. III. Une Traduction du *Traité de la construction des vaisseaux*, de Chapman, avec des notes, Brest, 1781, in-4°., fig. Vial du Clairbois fut un des principaux collaborateurs de l'Encyclopédie méthodique. Le Discours préliminaire et le Tableau analytique qui précède la partie marine sont de lui. H—Q—N.

VIALART DE HERSE (FÉLIX), évêque de Châlons-sur Marne, né à Paris en 1603, était fils d'un conseiller au parlement. Sa mère, Charlotte de Ligny, fut une des plus zélées coopératrices de saint Vincent de Paul. Restée veuve de bonne heure, elle veilla elle-même à l'éducation de son fils, qui entra dans l'état ecclésiastique, et prit en 1638 le bonnet de docteur de la maison de Navarre. En 1640, Vialart, déjà abbé de Pébrac, fut fait coadjuteur de Châlons, sur le refus de l'abbé Olier. L'évêque de Châlons étant mort peu après cette nomination, le coadjuteur devint titulaire de ce siége, même avant d'avoir reçu ses bulles de coadjuteur. Il fut sacré en 1642, et se proposa saint Charles Borromée pour modèle. Il établit un séminaire, lui assigna des revenus; et pour mieux surveiller cet établissement, il alla y demeurer lui-même, et y passa les vingt dernières années de sa vie. Le pauvre et le riche avaient un égal accès auprès de lui; et les Protestants même étaient touchés de sa vertu. Il en fit entrer plusieurs dans le sein de l'Église. Une mission qu'il donna à son diocèse, en 1666 et 1667, eut les plus grands fruits. Il avait appelé de tous côtés de pieux et zélés ouvriers; et lui-même était à leur tête, donnant l'exemple, réformant les abus, et pourvoyant généreusement à toutes les dépenses. Par ses soins, un collége fut établi à Vitry; trois communautés de filles se formèrent à Châlons, pour les écoles; et de sages institutrices furent distribuées dans le diocèse. L'institution des conférences ecclésiastiques, la tenue de différents synodes, des visites pastorales, de sages réglements, marquèrent son épiscopat. Dans une invasion de troupes ennemies, les gens de la campagne s'étant réfugiés de toutes parts à Châlons, l'évêque leur procura les moyens de subsistance. Il mourut le 10 juin 1680, ayant laissé, par son testament, tout son bien aux pauvres. Cet évêque avait été un des principaux médiateurs dans l'affaire du Formulaire. Son diocèse lui dut un *Rituel*, publié en 1649, des Ordonnances, Mandements et Lettres pastorales pour le rétablissement de la discipline, pour les visites, pour l'administration des sacrements, etc. Un curé du diocèse, Pierre Garnier, avait composé un Recueil des principaux faits de sa vie. Cet ouvrage est resté manuscrit. P—C—T.

VIALART. *V.* CHARLES DE SAINT-PAUL et SAINT-MORYS.

VIALLET. *Voy.* FIALETTI.

VIANE ou VIAN (FRANÇOIS VAN), théologien de Louvain, né à Bruxelles le 3 oct. 1615, étudia au collége du pape Adrien VI à Louvain, et fut appelé, comme directeur, au sémi-

naire de Malines. Il exerça quelque temps les fonctions du ministère à Bruxelles, et retourna ensuite à Louvain, où il fut fait président du collége du pape. Son zèle dans cette place justifia ce choix. Après l'avoir remplie long-temps avec assiduité, Van Viane donna sa démission, et continua de demeurer dans le collége, sans emploi. En 1677, l'université de Louvain le chargea d'aller à Rome, avec Lupus et Steyaërt, pour y déférer des propositions de morale relâchée, qui furent en effet condamnées en 1679. On approuva aussi des censures, portées à Louvain et à Douai, contre la doctrine de Lessius. Van Viane revint à Louvain, et y mourut le 5 septembre 1693. On a de lui un gros Traité latin : *De ordine amoris*, Louvain, 1685, in-8°. ; un autre Traité : *De gratiâ*, qui n'a pas été imprimé ; mais il s'en est répandu de nombreuses copies. — Matthieu Van VIANE, son frère, aussi théologien, était un homme laborieux et désintéressé, qui refusa les places et les honneurs, pour se livrer à l'étude. Il mourut à Louvain, dans le collége du pape, le 16 novembre 1663, n'étant âgé que de quarante ans. On ne connaît de lui que deux écrits en latin : l'un est une *prohibition* du livre de Caramuel, faite par l'archevêque de Malines, en 1655 ; et l'autre est un opuscule sur l'ignorance du droit naturel, que Nicole a traduit en français et accompagné d'une préface et de notes.

P—C—T.

VIANI (ANTON-MARIA), peintre, surnommé le Vianino, né à Crémone vers 1540, fut élève des Campi, et sut s'approprier leur manière. La frise qui orne la grande galerie du palais des ducs de Mantoue est absolument dans leur style. Ce sont des groupes d'enfants du caractère le plus gracieux, peints en clair obscur sur un fond d'or et séparés entre eux par des festons de fleurs et de fruits. C'est également dans le style des Campi qu'il exécuta plusieurs tableaux tirés de l'Histoire sainte, et dont les plus remarquables sont le *Saint Michel* que l'on voit dans l'église de Sainte-Agnès, et le *Paradis* qui décore celle des Ursulines. Le duc de Mantoue, Vincent de Gonzague, l'accueillit avec distinction à sa cour, et se l'attacha en qualité de peintre ; après la mort de ce prince, Viani fut également au service de ses trois successeurs. Il s'établit avec toute sa famille à Mantoue, où il mourut dans un âge assez avancé. — Jean VIANI, peintre, né à Bologne en 1536, fut élève de Flaminio Torre et condisciple du Pasinelli ; c'est seulement par conjecture que l'on avance qu'il aida ce dernier dans ses travaux. Ce fut un peintre rempli de science, et qui n'est inférieur, sous le rapport du dessin, à aucun de ceux qui suivirent la même école que lui. Il ne négligea rien pour perfectionner son talent ; dessinant sans relâche d'après le nu, et étudiant l'anatomie jusqu'à la fin de ses jours. A un savoir aussi solide il sut joindre la beauté des formes, la *pastosité* du coloris, la grâce des mouvements, la légèreté des draperies. Ses études d'après nature furent immenses ; il recherchait en tout le vrai qu'il savait embellir d'après l'exemple ou du Torre ou du Guide. Le tableau plein de délicatesse de *Saint Jean de Dieu*, qui décore l'hôpital des Buonfratelli à Bologne, est dû à son pinceau. Dans le vestibule des Servites, il représenta, sur une des lunettes, *Saint Philippe Benizi porté au*

ciel par deux anges. La face, l'essor du bienheureux expriment la vraie idée de la béatitude ; et quoique le Cignani ait peint en regard un autre sujet, le tableau de Viani soutient dignement le parallèle. Les peintures qu'il a faites dans d'autres lunettes du même vestibule n'ont point excité la même admiration, et il peut être mis au rang de ces artistes qui ne parviennent à marcher de pair avec les plus habiles maîtres, qu'en travaillant leurs ouvrages avec bien plus de soin que ne le font ordinairement ces derniers. Le Viani mourut en 1700. Il dirigea une école rivale de celle du Cignani, et de laquelle sont sortis une foule d'artistes distingués ; son fils Dominique en fut directeur après lui. — Dominique VIANI, fils et élève du précédent, naquit à Bologne en 1668. Guidalotti a écrit la vie de ce peintre, et lui accorde un talent supérieur à celui de son père ; mais ce jugement n'a point été confirmé par les véritables connaisseurs. Le fils n'a point atteint à ce degré d'exactitude, et encore moins à cette noblesse de dessin qui distinguent le père, et il lui est inférieur également dans la vérité, la variété et le brillant du coloris. Cependant il eut peut-être plus de grandiose dans ses contours, une touche plus fière et approchante de celle du Guerchin ; un goût d'ornement plus somptueux et plus dans le génie des Vénitiens dont il étudia avec succès les chefs-d'œuvre à Venise. C'est de lui qu'est le *Saint Antoine convertissant un Hétérodoxe au moyen d'un miracle*, que l'on admire dans l'église du Saint-Esprit de Bergame ; tableau surprenant, et que Rotari et Tiepolo ont célébré comme un ouvrage insigne ; et peut-être le Viani n'a-t-il laissé dans Bologne aucun ouvrage d'un mérite aussi remarquable. Cependant on vante extrêmement le *Jupiter* peint sur cuivre, l'un des ornements de la galerie Ratta. Le Viani parcourut une partie de l'Italie, laissant partout des preuves de son talent. Il mourut à Pistoie en 1711, âgé seulement de quarante-trois ans. P—s.

VIANI (GEORGE), numismate, né en 1762, cultiva d'abord les belles-lettres et la poésie, et publia, à l'âge de vingt-deux ans, un petit Recueil de vers, et peu de temps après (1788) un drame sur la mort de *Socrate*, en société avec deux de ses amis, Gaspard Mollo et Sauli : c'est une critique ingénieuse d'Alfieri, qui n'avait point encore familiarisé avec l'âpreté de son style des oreilles accoutumées à la douceur et à la mélodie de Métastase, et qui a dû plus tard à ce défaut même une partie de sa gloire dramatique. Mais ce ne sont pas ces productions qui ont fait la renommée de Viani : il s'est acquis des titres plus positifs à l'estime des amis des lettres. Il abandonna la littérature pour se livrer à l'étude de la numismatique. Voyant que l'ancienne numismatique avait été assez amplement cultivée, illustrée par d'habiles écrivains, et notamment, pour ne parler que des modernes, par Eckel et Neumann, dont les travaux, ainsi que ceux de leurs prédécesseurs, avaient encore été perfectionnés et améliorés tout récemment par Sestini, Viani s'occupa de la numismatique qui est moins éloignée de nous, c'est-à-dire, de celle du moyen âge. Il se mit à lire et à comparer tout ce qui a été spécialement écrit par Carli et par Zannetti ; et il y trouva ample matière à des corrections et aug-

mentations : dès-lors ses travaux eurent pour but principal de faire des additions à Zannetti. Dans cette vue, non-seulement il dut parcourir et examiner tout ce qu'on avait déjà écrit sur les monnaies d'Italie; mais s'étant pourvu d'histoires, de diplômes, et de tous les imprimés ou manuscrits utiles à son dessein, il entra en correspondance avec tous les directeurs des monnaies, et donna commission aux lettrés, négociants et à ses amis, de lui procurer toutes sortes de vieilles monnaies d'Italie qu'il acheta à tous prix, portant à un tel excès la manie de rendre sa collection aussi nombreuse et aussi complète que possible, que cette ambition le réduisit souvent au dénuement le plus absolu. Il ne mit pas moins d'application et de zèle à bien observer les monuments, à en tirer des dessins. Il disait gaîment : « Je n'ai » qu'un œil (il avait perdu l'autre); » mais je vois plus clair que ceux » qui en ont deux. » L'étude de la numismatique du moyen âge offre une partie plus intéressante que l'ancienne : c'est la valeur monétaire, pour laquelle on doit observer les divers caractères de l'impression, la qualité du métal, et la valeur intrinsèque ; le crédit des monnaies dans les différents temps et dans les différentes places. Viani était parfaitement instruit de tout cela, et il fut souvent consulté par les ministres des finances de divers gouvernements; par les directeurs des monnaies et les négociants. Quant à la partie érudite, c'est-à-dire à la science numismatique considérée comme monument de l'Histoire, elle lui fournit de nombreux documents sur les principautés et sur divers États et villes d'Italie, ainsi que sur celles des familles qui eurent réellement ou qui s'arrogèrent le droit de battre monnaie. Son premier essai dans cette science fut : *Memorie della famiglia Cibo, e delle monete di Massa di Lunigiana*, Pise, 1808, in-4°., avec quatorze planches, contenant les empreintes de cent vingt-huit monnaies, frappées, depuis 1559, par les princes de cette famille : ouvrage nouveau par son sujet, dont on admira généralement l'érudition et l'exactitude. L'auteur promit de publier dans un second volume les monuments diplomatiques inédits; mais il ne put aller au-delà de la sixième feuille, et c'est une perte pour l'histoire. Ce volume avait pour titre : *Appendice ai Diplomi ed altri monumenti citati nelle Memorie della famiglia Cibo, e delle monete di Massa di Lunigiana*. La partie imprimée contient onze documents, des années 962 à 1517. Tout en se livrant avec une ardeur infatigable à son principal travail sur l'ouvrage de Zannetti, Viani réveillait de temps en temps les espérances des érudits, par la publication de quelques opuscules sur des sujets peu connus. C'est à ce genre d'écrits qu'appartient celui *Della Zecca, e delle monete di Pistoja*. Il traita ce sujet à l'occasion de questions qui lui furent adressées par l'abbé Sébastien Ciampi, sur la valeur et l'espèce de monnaie courante à Pistoie, du douzième au quatorzième siècle. La première édition en fut jointe à l'ouvrage de Ciampi, intitulé : *Notizie inedite della sacrestia Pistoiese*, etc., Florence, 1800. L'auteur en fit, en 1810, une réimpression qu'il enrichit de nouvelles notes, et de sa réponse à quelques difficultés proposées par des savants pistoiens. Une autre preuve des profondes connaissances de Viani est l'extrait d'un travail numismatique

du comte Galeani Napione de Coccanato, sur quelques monnaies du Piémont, inséré, en 1815, dans la collection des *Opuscules scientifiques et littéraires de Florence*, XVII, p. 102. L'opinion de sa grande capacité dans ces matières était si bien établie, que l'académie de Lucques ayant formé le projet de recueillir des Mémoires pour une Histoire universelle de l'état lucquois (dont plusieurs volumes ont été publiés depuis), chargea Viani de la compilation des Notices concernant l'établissement de la Monnaie, et les monnaies de Lucques. Personne plus que lui n'était capable de bien remplir une pareille tâche. Ce travail entrait dans le plan de son grand ouvrage; mais la commission spéciale qu'il avait reçue exigeait un travail plus particulier et plus étendu. Pendant qu'il s'occupait de son grand ouvrage sur Zanetti, Viani fut enlevé au monde savant le 2 déc. 1816, après avoir reçu les secours de la religion. Il était sorti de son lit un instant auparavant, et ayant ouvert son secrétaire, il avait envoyé des papiers à divers amis, avec cette inscription : *Giorgio Viani saluta, restituisce e muore*. Il avait disposé, par son testament, de la vente de son musée, et prescrit qu'elle eût lieu par classes, préférant pour chacune les amateurs respectifs qu'il indiqua nominativement. Il laissa ses écrits de tout genre et ses papiers anciens à son ami, le chapelain Ranieri Zuchelli; et sa correspondance numismatique et littéraire à Sébastien Ciampi. Voici la liste de ses ouvrages imprimés : I. *Saggio poetico*, Londres (Final), 1784, in-4°. II. *Glicera*, Berlin (Lucques), 1785, in-8°. III. *Memorie della famiglia Cibo e delle Monete di Massa di Lunigiana*, Pise, 1808, in-4°., fig. IV. *Memorie d'una Moneta inedita della Republica di Pisa*, Pise, 1809, fig. On retrouve ce Mémoire dans le Recueil intitulé : *Pisa illustrata*, t. I, p. 476. V. *Lettera intorno alle Monete, ed alla Zecca di Pistoja*, Pise, 1813, in-8°., fig. VI. *Ristratto d'un Opera Numismatica di S. E. il Sign. Conte Gian-Francesco Galeani Napione*, Florence, 1813, in-8°. VII. Diverses *Poésies* et des morceaux de *Prose*, insérés dans différents recueils, et publiés séparément. Il a laissé en manuscrit des descriptions des monnaies d'un grand nombre de villes d'Italie; des notices sur les princes et seigneurs d'Italie qui firent battre monnaie; sur les familles italiennes qui s'en arrogèrent le droit; sur l'histoire des monnaies modernes de la Sardaigne; sur des archives générales dont l'établissement fut projeté par la princesse de Lucques et de Piombino; sur la distribution et la conservation du cabinet numismatique de la même princesse; sur l'Histoire des monnaies modernes de Parme, etc. Ces détails sont tirés d'une *Notice sur la Vie littéraire et les écrits numismatiques de George Viani*, publiée, en 1817, à Florence, par Séb. Ciampi, l'un des exécuteurs testamentaires de ce célèbre numismate. M-G-R.

VIARD ou WIART était un simple frère convers de la Chartreuse de Lugny, près de Châtillon-sur-Seine. Se croyant appelé à une vie plus austère que celle qu'on y menait, il demanda à ses supérieurs la permission de sortir du monastère pour suivre cette vocation. Il choisit pour sa retraite une vallée profonde, située au milieu d'une épaisse forêt, appelée le *Val-des-*

Choux, à-peu-près à la distance de deux lieues de Lugny. Là il se logea dans une caverne, et se livra à des austérités extraordinaires. Découvert par des gens du pays, il se vit bientôt l'objet d'une célébrité qu'il n'avait pas cherchée. Son nom parvint jusqu'au duc de Bourgogne qui, frappé de ce qu'on disait de ce genre de vie, daigna visiter le nouvel ermite, et voulut bien aller quelquefois s'entretenir avec lui. Une guerre étant survenue, le prince, sur le point de livrer bataille, fit vœu de bâtir un monastère dans le lieu habité par Viard, s'il revenait vainqueur. Il remporta la victoire, et accomplit son vœu. Des disciples vinrent se joindre à Viard, il se forma une communauté; on adopta une règle, et d'autres établissements ayant embrassé le même institut, il en résulta une nouvelle société qui prit le nom d'*Ordre du Val-des-Choux*, du lieu où elle avait commencé. Elle fut ensuite approuvée par les papes Innocent III et Honorius III. Telle est la tradition du pays au sujet de Viard, et de la fondation de cet ordre. Telle est aussi l'origine que lui donne Fleury d'après des Mémoires manuscrits (1). Suivant cette version, Viard serait arrivé au Val-des-Choux le deuxième jour de nov. 1193 : « Ce que, y est-il dit, porte une ancienne inscription de l'église. » Mais des monuments qu'on y voyait encore aux derniers temps ne permettent pas d'attribuer à Viard la fondation de cet ordre, et renversent par conséquent tous les fondements de cette tradition vulgaire. Il en résulte bien que le Val-des-Choux fut fondé par un duc de Bourgogne du nom d'Eudes, mais fort antérieurement à la date indiquée par Fleury. Le premier supérieur de ce monastère se nommait Gui (Guido), et le deuxième Humbert. C'est ce qu'attestent les deux vers suivants, inscrits sur leurs tombeaux, qu'on voyait encore dans l'église avant la révolution :

Hic duo sunt fratres caput ordinis *et* protopatres,
Guido et Humbertus : sit Christus utrique misertus.

L'inscription d'ailleurs citée par Fleury ne porte point la date de 1193, mais celle de 1293, de cent ans moins ancienne. Dom Martenne et dom Durand, qui visitèrent le Val-des-Choux en 1708, et qui nous fournissent ces renseignements, ont conservé cette inscription dans leur Voyage littéraire (2), et elle est conçue ainsi qu'il suit : M. CCXCIII, *Quarto nonas novembris, intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium*. Il y avait donc déjà environ cent ans qu'il existait au Val-des-Choux un monastère entièrement organisé, ayant une église, un chœur (*chorum*), et des religieux qui y faisaient l'office, lorsque Viard y arriva. Il se peut qu'il s'y soit distingué par la sainteté de sa vie, et qu'il ait mérité que son nom passât à la postérité; mais il ne paraît pas qu'il ait en rien participé à la fondation...... Cependant les auteurs du *Gallia christiana* la lui attribuent aussi (3). Mais embarrassés des deux tombeaux de Gui et Humbert, et des expressions *caput ordinis* et *protopatres*, ils supposent que Gui et Viard, *Guido seu Viardus*, ne sont qu'un seul et même personnage, supposition absolument gratuite, qui ne les sauve

(1) *Hist. ecclés.*, tome XV, livre 74, chap. 40.

(2) Pag. 213.

(3) Tom. IV, col. 741. Le *Gallia christiana* n'ayant été imprimé qu'en 1728, et le Voyage littéraire publié en 1724, on s'étonne que les auteurs du premier de ces ouvrages n'aient pas profité des observations de leurs confrères.

pas de la difficulté de l'expression *intravit in chorum*, laquelle ne peut s'appliquer qu'à un établissement déjà existant. L'ordre du Val-des-Choux avait environ trente maisons dans la Bourgogne. Le prieur du monastère, qui ne prenait point d'autre titre, en était le supérieur-général. La règle qu'on y observait n'était ni celle des chartreux, ni celle de Cîteaux, quoique le cardinal de Vitry lui attribue celle-ci; c'était un composé des règles de ces deux ordres et de celui de Saint-Benoît. L'habit de ces religieux était blanc, et ressemblait à celui des chartreux pour la forme, à quelque différence près. Leur vie était austère. Ils avaient le travail des mains, vivaient de la culture de leurs vastes jardins, et de quelques terres qui les avoisinaient. Ils ne recevaient de religieux qu'autant qu'ils pouvaient en nourrir, pour n'être à charge à personne. L'ordre avait cessé d'exister avant la révolution. L'abbaye de Sept-Fons, de l'étroite observance de Cîteaux, avait envoyé au Val-des-Choux une colonie qui y résida jusqu'à la suppression des établissements religieux. L—Y.

VIARD (le comte PIERRE-JOSEPH DE), général autrichien, né, en 1655, à Bitch, où son père était commandant pour le duc de Lorraine, suivit, dès sa jeunesse, dans son expédition, le duc Charles V, surnommé le *fléau des Othomans*, et se fit remarquer par un grand courage dans les guerres de Hongrie et contre les Turcs. Il passa par tous les grades, et parvint à celui de feld-maréchal-lieutenant; fut créé baron, et ensuite comte de l'empire. Ce fut surtout aux journées de Péterwaradin et de Belgrade qu'il se distingua. Il commandait l'aile gauche de l'armée impériale à la première de ces deux batailles; et il contribua beaucoup à la victoire, en chargeant en flanc la cavalerie des Turcs, dans un moment où elle paraissait victorieuse. Il fit faire à sa troupe, devant Belgrade, un mouvement qui ne fut pas moins décisif; et le prince Eugène l'en félicita hautement, en présence de tout son état-major. Ce brave général avait servi sous trois empereurs, et il s'était trouvé à plus de cinquante batailles ou combats, tant en Hongrie qu'en Allemagne et contre les Turcs. Il mourut à Chisbourg en Transilvanie, le 23 avril 1718, sans avoir été marié. M—D j.

VIAS (BALTHASAR DE), poète latin, naquit à Marseille le 19 septembre 1587. Son père (Jacques de Vias), conseiller et maître des requêtes de Catherine de Médicis, ayant été banni pour son dévouement à l'autorité royale, se réfugia à Pise, où sa femme le rejoignit avec leur fils, et ne revint à Marseille que lorsque cette ville eut secoué le joug des Ligueurs (*V.* LIBERTAT, XIV, 439). Dès sa première jeunesse, Balthasar montra des dispositions surprenantes pour la poésie latine. A dix-neuf ans, il publia, sous le titre d'*Henricæa*, le Recueil de ses essais, dont Henri IV avait accepté la dédicace. Malgré son penchant pour les lettres, il étudia le droit; et après avoir terminé ses cours, il se fit recevoir docteur à l'université d'Aix : mais il ne fréquenta point le barreau; et la promesse d'une place dans la magistrature ne put le résoudre à sacrifier ses goûts pour la retraite et pour l'étude. Il partagea son temps entre la culture de la poesie, la numismatique et l'astronomie. Ami du savant Peiresc (*V.* ce nom), à son exemple, il s'occupa de recueillir les débris d'antiquités, et parvint à former un cabinet pré-

cieux. Désigné, par l'estime publique, à la place d'assesseur de Marseille, il assista, en cette qualité, aux états-généraux de 1614. Il fut pourvu, sur la démission de son père, en 1627, de la place de consul à Alger; mais il obtint l'autorisation de la faire exercer par un délégué. L'année suivante, Louis XIII le nomma gentilhomme de sa chambre, et plus tard conseiller d'état. Les différents Recueils de vers publiés par Vias avaient étendu sa réputation jusque dans les pays étrangers. Le pape Urbain VIII voulut l'attirer à Rome; mais rien ne put décider Vias à quitter sa patrie. Un jour, à souper, chez Ruffi, l'historien de Provence, Vias égaya la compagnie aux dépens du P. de Saint-Louis, dont le poème venait de paraître. Le P. de Saint-Louis se vengea de ses plaisanteries par une douzaine d'anagrammes (*V.* SAINT-LOUIS). Vias avoua qu'il avait pris la liberté de se moquer du poème admirable de la *Madeleine ;* mais il prétendit que la faute en était moins à lui qu'à la cuisinière, qui l'avait mis de mauvaise humeur, en lui servant un détestable potage. « Je vous la livre, » ajouta-t-il, afin que vous vous vengiez sur elle de mon crime. Elle » s'appelle *Élisabeth de Saint-Marcel,* nom qui contient presque toutes les lettres de l'alphabet, et sur » lequel vous pourrez faire, non pas » une, mais trente douzaines d'anagrammes, si vous le voulez. » Vias mourut à Marseille, en 1667, à l'âge de quatre-vingts ans. Son cabinet fut vendu par ses héritiers; et ses manuscrits tombèrent entre les mains d'ignorants qui les ont laissé perdre. Il avait beaucoup d'esprit et de facilité pour la poésie; mais il a fait un emploi si fréquent de la fable, que son style en est quelquefois obscur. Outre une *Oraison funèbre* de Henri IV, et quelques Harangues, on a de lui : I. *Henricæa,* Aix, 1606, in-4°. II. *Astrææ Apologia,* ibid., 1609, in-4°. C'est un éloge en vers du fameux roman de d'Urfé (*V.* ce nom). III. *Genialis Erato, ubi præcepta Chironis ad Ludovicum XIII,* Paris, 1620, in-4°. IV. *Silvæ regiæ, quibus selecti francorum annalium et politioris litteraturæ flores inseruntur,* Paris, 1623, in-4°. V. *Panegyricus ad papam Urbanum octavum,* Aix, 1628, in-4°. VI. *Rupella obsessa et expeditio in Italiam,* Aix, 1628. VII. *In Nicol.-Cl. Fabricium de Peiresc Epicedion,* Marseille, 1642, in-4°. Ce Poème, de quatre à cinq mille vers, suffirait, suivant le P. Bougerel, pour assurer à l'auteur une place honorable sur notre Parnasse latin. VIII. *Charitum libri tres,* Paris, 1660, in-4°. C'est un Recueil d'idylles. Le frontispice est décoré du portrait de Vias, en médaillon, soutenu par les Grâces. On trouve, à la fin du volume, une *Épître* de Vias à la femme de Jean Barclay, qu'il avait reçue, en 1616, à son passage à Marseille; et la *Réponse* de Barclay, au nom de sa femme. Ces deux pièces avaient été imprimées séparément, à Paris, 1617, in-4°. Un des Recueils de Peiresc, possédé par de Boze, contient des *Notes* de Vias *sur les monnaies turques,* et une Lettre curieuse sur cette matière. On sait qu'il avait entrepris, à la demande d'Urbain VIII, un *Poème sur la découverte du Nouveau-Monde et de nouveaux astres ;* mais on ignore s'il eut le temps de le terminer. Voy. l'*Éloge* de Vias, par Bougerel, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hom-*

mes illustres de Provence, 174-202. W—s.

VIAUD. *V.* Théophile.

VIBIUS SERENUS (C.) fut un des Romains qui, sous le règne de Tibère, se livrèrent à l'odieux métier de délateur. Il porta la parole devant le sénat dans l'affaire de Libon, et contribua beaucoup à la mort de ce malheureux. N'ayant pas été récompensé autant qu'il le desirait de cette action infâme, il eut l'audace de s'en plaindre amèrement dans une lettre qu'il adressa à l'empereur. Tibère conserva long-temps un secret ressentiment de cette injure; et huit ans plus tard, lorsque Vibius fut lui-même dénoncé par son propre fils, pour avoir conspiré contre le prince, bien que l'accusation fût sans aucune preuve ni vraisemblance, et que le délateur eût été confondu et poursuivi par le peuple, indigné d'un crime aussi monstrueux, Tibère, qui nourrissait une vieille haine contre l'accusé, ne permit pas qu'il fût complétement absous. Il le fit renvoyer en exil dans l'île d'Amorgus, où il avait déjà passé plusieurs années, pour des actes de cruauté et de tyrannie commis dans la Bétique, lorsqu'il en était proconsul. Les historiens ont fait une peinture bien remarquable du spectacle qu'offrit, en présence des juges, Vibius chargé de chaînes et accusé par son fils, vêtu de ses plus beaux habits, montrant une audace et une assurance qui contrastaient singulièrement avec la faiblesse et l'abattement du vieillard. Celui-ci mourut dans l'exil. — Vibius-Crispus, célèbre orateur, acquit à Rome, sous le règne de Néron, une grande influence par ses talents oratoires. Cependant il ne put empêcher que son frère, qui avait été intendant de l'empereur en Mauritanie, ne fût condamné comme concussionnaire; il parvint seulement à faire adoucir la peine; mais plus tard, sous le règne d'Othon, il se vengea en faisant condamner le délateur de son frère, bien que lui-même eût fait aussi cet infâme métier et qu'il s'y fût considérablement enrichi. C'était, dit Tacite, un homme plus célèbre par ses talents, son crédit et ses richesses, que par sa probité, *inter claros magis quàm inter bonos*. Courtisan fort adroit, Vibius-Crispus traversa heureusement les règnes des empereurs les plus sanguinaires. Il était de toutes les orgies de Vitellius; et il fut gravement incommodé des suites d'une indigestion qui le dispensa d'y retourner. Ce fut à cette occasion qu'il dit gaîment: « Je serais mort, si je n'étais tombé malade. » Sous Domitien, il redoubla de complaisance et de bassesses. Juvénal en fait un portrait assez curieux dans sa quatrième satire. « C'était, dit-il, un agréable » vieillard, capable de donner de » bons conseils à l'empereur, s'il » n'y avait eu rien à risquer; mais » peu disposé à sacrifier sa vie pour » la défense du juste et de l'injuste. » Ce fut par une telle prudence que Vibius se maintint en sureté et même en crédit sous des tyrans auprès desquels, suivant le témoignage de Juvénal, une conversation sur la pluie et le beau temps suffisait quelquefois pour perdre leurs meilleurs amis. Il parvint ainsi à l'âge de quatre-vingts ans, et vécut toujours dans les plaisirs et la prospérité. Ce fut lui qui dit ce mot plaisant à quelqu'un qui lui demandait si Domitien était seul dans son cabinet: « Il n'y a personne; » pas même une mouche » (*Voy.* Domitien). M—d j.

VIBIUS-SEQUESTER, ancien géographe, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. D'après son nom, on conjecture qu'il était Romain; mais on ne peut pas assurer qu'il descendît de l'illustre famille *Vibia*, connue dans l'histoire. L'époque où florissait Vibius est incertaine. Le savant Oberlin n'a pas cru pouvoir la fixer d'une manière précise, puisqu'il se contente de dire que Vibius a vécu du cinquième au septième siècle. On a, sous son nom, un opuscule intitulé : *De fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus, quorum apud poetas fit mentio.* C'est une espèce de table alphabétique des noms de fleuves, fontaines, lacs, forêts, etc. Il l'avait rédigée pour faciliter l'intelligence des poètes à son fils Virgilius, auquel il l'adresse par une courte Épître. Ce travail ne suppose pas beaucoup de critique ni d'érudition; cependant il ne laisse pas que d'être utile. Boccace l'a mis à contribution pour son Traité *De montibus, sylvis*, etc. (*V.* BOCCACE); mais il a eu le tort de ne pas même nommer l'auteur, auquel il faisait de si larges emprunts. La première édition de l'opuscule de Vibius est celle de Rome, Jacq. Mazochius, ou Jean de Beziken, 1505, *die x mensis maii*, in-4°. Elle est si rare que le savant Oberlin n'avait jamais pu la trouver; et il nous apprend que son devancier Fr. Hessel n'avait pas été plus heureux (1). L'opuscule de Vibius a été réimprimé, avec *Solin*, Pesaro, 1512, in-fol. (2); et depuis, avec *Pomponius Mela* et les anciens géographes, Venise, Alde, 1518 (3); Florence, Giunti, 1519 et 1526, in-8°. Un anonyme le reproduisit à Lyon, 1539, in-8°., d'après un ancien manuscrit, avec *Marcianus Capella*, l'*Itinéraire* d'Antonin, *P. Victor* et *Denys*. A cette édition succéda celle de Bâle, 1575, in-12; elle est due aux soins de Jos. Simler, qui y joignit quelques anciens opuscules de géographie, tels que l'*Itinéraire* de Rutilius, etc. L'édition de Toulouse, 1615, in-8°., par Maussac (*V.* ce nom), contient, en outre, l'opuscule de Plutarque : *De fluviorum et montium nominibus*, et celui de Psellus : *De lapidum virtutibus.* Enfin Fr. Hessel publia une édition séparée de Vibius, Rotterdam, 1711, petit in-8°., enrichie de variantes, d'un petit appendice tiré d'un ancien manuscrit, et de notes très-amples. L'édition la plus récente de Vibius est celle qu'a publiée Oberlin, Strasbourg, 1778, in-8°., revue et corrigée sur six manuscrits. Aux notes des anciens commentateurs, Hessel, Claudius, Reland, Pauw, etc., l'éditeur a joint les siennes, et celles que Sainte-Croix avait bien voulu lui communiquer. W s.

VIBORG (ÉRICH NISSEN), célèbre vétérinaire danois, naquit dans le duché de Sleswick le 5 avril 1759. Son père, ministre protestant dans le bailliage d'Abenraa, lui donna la première instruction classique, et l'envoya, en 1777, à l'université de Copenhague, où le jeune Viborg,

(1) Il en existait un exemplaire dans la bibliothèque de Crevenna; elle est indiquée dans son *Catalogue*, n°. 5755. Cette *rarissime* édition fut adjugée avec celle de Fr. Hessel, et un troisième ouvrage, pour le prix de 3 florins.

(2) Oberlin n'a point connu cette édition, ni la réimpression des Giunti, 1526.

(3) Et non pas 1514, comme le dit Oberlin, qui conjecture que c'est par erreur que Gronove a cité l'edition Aldine sous la date de 1518. Voyez les *Prolégomènes* de son édition de Vibius, p. XIII.

qui ne voulait point être à charge à sa famille, donna, pendant six ans, des leçons particulières qui suffirent à ses besoins. Se destinant, d'après le vœu de ses parents, à l'état ecclésiastique, et ayant suivi les cours de théologie, il fit, dans l'étude des langues orientales, des progrès qui furent remarqués. Mais une certaine timidité lui faisant craindre d'échouer, quand il serait obligé de paraître en chaire, il renonça à son premier projet; et d'après l'avis de ses maîtres, il suivit les cours de physique, de mathématiques, et surtout ceux d'histoire naturelle. Sur les instances du professeur Abildgaard, il s'attacha à l'étude de la science vétérinaire, jusque-là très-négligée en Danemark. Il y fit des progrès si rapides, qu'en 1783 il remporta le prix que l'académie des sciences de Copenhague avait destiné pour le meilleur ouvrage sur l'eudiométrie. Ses premiers essais, comme auteur, furent : I. *Tentamen Eudiometriæ perfectioris*, Copenhague, 1784. II. *Mémoire botanique et économique sur l'orge* (en danois), Copenhague, 1787, in-4°. Ce Traité a été traduit en allemand avec des notes, Copenhague, 1802, in-4°. III. *Influence du sable mouvant* (danois), Copenhague, 1787, in-8°. Ces deux dernières dissertations furent également couronnées par l'académie des sciences, et c'est par la troisième, sur les *Sables mouvants* (*Flug-Sand*) que l'auteur annonça les services qu'il devait rendre à sa patrie, en proposant aux habitants du Danemark les moyens de prévenir ou d'éloigner un fléau qui jusque-là avait désolé les côtes du Jutland, sans que l'on sût comment y remédier. Le gouvernement danois, voyant combien Viborg pourrait lui être utile, le fit voyager à ses frais pendant trois ans. Il parcourut successivement l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Il était dans cette dernière contrée en 1789, et il y fut témoin des premières scènes de la révolution, qui firent sur lui une vive impression. Il visita néanmoins avec beaucoup de soin les écoles d'Alfort et de Lyon; et retourna dans sa patrie, emportant une riche collection de renseignements et d'observations utiles. On le nomma alors professeur à l'école vétérinaire de Copenhague, et inspecteur général du *Flug-Sand ou des sables mouvants*. Ce fut Viborg qui, en cette dernière qualité, proposa et rédigea la sage ordonnance que le roi rendit, en 1792, sur les moyens d'éloigner ce fléau. En 1796, Viborg fut envoyé avec le directeur des haras en Pologne, en Ukraine et en Moldavie, pour visiter les établissements de ces contrées, si renommées pour les chevaux qu'elles élèvent; ils devaient choisir des étalons et des poulinières. Abildgaard étant mort en 1801, Viborg fut nommé à sa place directeur de l'école vétérinaire et de tous les établissements qui ont rapport à cette branche de l'administration publique. Enfin il fut fait conseiller d'état et chevalier de l'ordre de Dannebrog. Doué d'une activité peu commune, et voulant remplir exactement tous ses devoirs, il succomba à tant de fatigues le 25 septembre 1822. Ses autres écrits sont : IV. *Vertus nuisibles et salutaires de l'if* (all.), Copenhague, 1788. V. *Description des plantes que l'on peut élever dans les terres sablonneuses, et de leur utilité pour arrêter les sables mouvants sur les côtes occidentales du Jutland* (en danois et all.), Copenhague, 1789,

in-8°., avec planches. Cette dissertation, imprimée aux frais du gouvernement, fut distribuée aux habitants du Jutland. VI. *Sur l'école royale vétérinaire de Danemark ; essai d'un livre élémentaire sur les plantes indigènes, à l'usage des élèves de cette école* (danois), Copenhague, 1792, in-8°. VII. *Réglements relatifs aux haras dans le pays de Hanovre* (danois), 1789, in-8°. VIII. *Recueil de dissertations pour les médecins vétérinaires et pour les économes* (danois et all.), Copenhague, 1795, 2 vol. in-8°. Dans le premier volume nous avons remarqué la troisième dissertation sur l'école vétérinaire de Danemark, sur son organisation, comparée avec les établissements des autres pays. Dans le second volume, on trouve des détails intéressants sur les bergeries et haras de différentes contrées. Le volume est terminé par une dissertation sur le terrible Flug-Sand. La mer dépose sur les côtes occidentales du Jutland un sable d'une extrême ténuité, qui, lorsqu'il est desséché, s'élève, au premier coup de vent, comme un nuage épais qui pénètre dans les demeures des habitants, s'insinue dans leurs habillements, dans leurs yeux, et couvre leurs champs et leurs moissons. L'auteur a indiqué les moyens de rétablir la végétation dans les terrains soumis à l'empire du *Flug-Sand*, et son nom sera à jamais béni en Danemark. IX. *Sur les bergeries, dans les duchés de Sleswick et de Holstein* (danois), Copenhague, 1797, 2 vol. in-8°. X. *Beata ruris otia, fungis danicis impensa à Theodoro Holmskiold*, Copenhague, 1799, in-8°. XI. *De vi venenatâ nucis vomicæ*, Copenhague, 1800, in-8°. XII. *Struthio casuarius, anatomisé à l'école vétérinaire*, Copenhague, 1800, in-8°. XIII. *Comment peut-on, par la voie d'injection, faire entrer des médicaments dans les veines de l'animal* (all.), dans les Archives du Nord, 1801. XIV. *Essai sur la méthode d'inoculer la morve aux bêtes* (all.), Archives du Nord, 1801. XV. *Effet que certaines plantes du nord peuvent produire sur les bêtes*, ibid. XVI. *Preuve que la petite vérole est une maladie commune aux bêtes et aux hommes, d'après des expériences faites à l'école vétérinaire*, Copenhague, 1801. XVII. *Essais sur les effets de l'Arnica et de la gomme arabique, que l'on fait entrer dans les veines des animaux par voie d'injection* (all.), Archives du Nord, 1801. XVIII. *Livre élémentaire de l'histoire naturelle* (all.), Copenhague, 1802, in-8°. XIX. *Expériences faites sur les effets de l'Arnica montana, sur ceux de l'Aguti du Brésil et du Cavia Aguti* (danois), Copenhague, 1802. XX. *Sur les effets opposés du salpêtre, et des différents sels que l'on fait entrer dans les veines des animaux par voie d'injection* (all.), Arch. du Nord, 1803. XXI. *Méthode d'instruction que l'on suit dans l'école vétérinaire de Danemark* (all.), Tubingue, 1804. XXII. *Réponses à différentes questions qui ont rapport à la castration des animaux* (all.), ib., 1805. XXIII. *Sur la Flora danica, dans le Museum de Scandinavie*, 1806. XXIV. *Sur les différentes espèces de pommes de terre, sur les degrés de leur maturité* (all.), Kiel, 1807. XXV. *Travaux de la société royale vétérinaire*, Copenhague, 1808. XXVI. *Sur la fièvre inflammatoire maligne et son*

traitement (all.), Carlsruhe, 1812. XXVII. *Traitement des vers dans les chevaux*, ibid., 1812. XXVIII. *Sur la fougère que l'on croit faussement nuisible aux chevaux et aux bêtes à cornes* (all.), ibid. XXIX. *De l'hémorragie dans les chevaux , quand elle vient des poumons, et manière de l'arrêter par des fumigations de vinaigre* (all.), ibid. XXX. *Sur l'épidémie qui s'est élevée en 1814 dans les duchés de Sleswick et de Holstein; instructions adressées aux habitants* (all.), Gluckstadt et Sleswick, in-4°. XXXI. *Mémoire sur l'éducation et l'emploi du porc, ouvrage couronné par la société d'agriculture du département de la Seine*. Voyez ses *Mémoires*, Paris, 1814. XXXII. *Analyse des travaux de la société royale vétérinaire de Copenhague, second rapport*, Copenhague, 1815, in-4°. XXXIII. *Travaux de la même école, jusqu'en* 1817 (all.), Munich, 1817, in-8°. XXXIV. *Nouveau rapport sur la même école, avec un supplément sur la littérature vétérinaire* (all.), Copenhague, 1819. XXXV. *Collection de traités sur l'art vétérinaire* (danois), Copenhague, 1820, 1er. vol., in-8°. Cette publication fut entreprise par C. Viborg, frère du savant à qui cet article est consacré, et qui, après sa mort, lui succéda dans la direction de l'école vétérinaire. Ce premier volume, le seul qui ait paru jusqu'à présent, contient, dans l'introduction, la Vie de Viborg (Érich), la liste de ses ouvrages (1) avec celle des sociétés savantes qui l'avaient reçu dans leur sein. Depuis 1787 jusqu'au 31 octobre 1819, il avait été agrégé par plus de trente, entre autres, par l'institut de France, par la société d'agriculture et l'école de médecine de Paris. Les traités insérés dans ce premier volume ont surtout rapport aux différentes races de brebis, à la manière de les élever. On y trouve aussi des Lettres très-intéressantes qu'Abildgaard écrivait de Madrid à l'auteur, en 1794, sur les troupeaux d'Espagne. XXXVI. *Bibliothèque à l'usage des médecins* (danois), Copenhague, 1821 à 1824, 9 vol. in-8°. XXXVII. *Le cheval, considéré dans ses formes extérieures* (danois), Copenhague, 1821, in-8°. Ce traité est un de ceux que Viborg composa dans son lit, peu de temps avant sa mort. XXXVIII. *Guide pour soigner les étalons, les poulinières et les poulains, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur cinquième année* (danois), Copenhague, 1824, in-8°. Voyez sur ce savant: 1°. *Dictionnaire de littérature danoise et septentrionale*, par Niérup (danois), tom. II, p. 657 et suiv.; 2°. *Notice biographique sur Érich Nissen Viborg*, recueillie par C. Viborg, son frère (danois), Copenhague, 1823. G—Y.

VIC (Dominique de), seigneur d'Ermenonville, d'une ancienne famille de Guienne, fut l'un des serviteurs les plus dévoués de Henri IV. Dans sa jeunesse, il porta le nom de *Sarred*, qui était celui de sa mère; et ayant embrassé la profession des armes il se signala dans les guerres de religion. Son attachement pour la cause royale le rendit suspect au duc de Mayenne; mais les injustices et les dégoûts qu'il éprouvait ne purent l'écarter de son devoir. Il re-

(1) D'après cette Notice, Viborg avait publié jusqu'à la fin de 1819 cent vingt-neuf dissertations ou traités sur l'*Art vétérinaire*, en latin, en français, en allemand et en danois.

çut deux blessures, en 1586, l'une à la cuisse, au siége de Sainte-Baseille, et l'autre à la jambe, devant le fort de Seine, près de Chorgis. Cette dernière blessure ne lui permettant plus de monter à cheval, il vint à Chartres, où il resta trois ans, dans un état continuel de souffrances. L'historien de Thou, son ami, le voyant désespéré de ne pouvoir offrir ses services au roi contre la Ligue, lui conseilla de se faire couper la jambe. Il suivit ce conseil, recouvra promptement ses forces, et se hâta de rejoindre l'armée royale. De Vic se couvrit de gloire à la bataille d'Ivry. Henri IV, pour le récompenser de sa conduite dans cette journée, lui permit d'ajouter à ses armes une fleur de lis dans un champ d'azur. Nommé gouverneur de Saint-Denis (janv. 1591), il n'y était que depuis quelques jours, quand cette ville fut surprise par le chevalier d'Aumale. Éveillé par le bruit des soldats, il rassemble ses domestiques, donne l'ordre de sonner la charge, et se précipite sur les assaillants, résolu de trouver une mort glorieuse en combattant; mais d'Aumale (*V.* ce nom, III, 69) ayant été tué dès le premier choc, ses soldats effrayés s'enfuirent dans le plus grand désordre. De Vic contribua beaucoup à la reddition de Paris, en éclairant, sur leurs véritables intérêts, les habitants qu'il avait l'occasion de voir et d'entretenir. Le roi le nomma gouverneur de la Bastille; mais il obtint néanmoins la permission de suivre l'armée en Picardie. Il fit entrer (1595) un convoi de vivres dans Cambrai, sous le canon des Espagnols; et on ne peut douter que, si ses conseils eussent été mieux suivis, cette ville n'eût été conservée. Après la prise d'Amiens (1597), il resta dans cette place, avec une forte garnison. En 1602, il fut nommé gouverneur de Calais et vice-amiral. Chargé de transporter à Douvres les personnes qui devaient accompagner Sully en Angleterre, il remplit sa mission, et se trouvant en vue du vaisseau anglais monté par Sully, il fit lever le pavillon de France, et le salua d'un coup de canon. Le capitaine anglais furieux donna l'ordre de tirer sur le vaisseau de de Vic, « jurant qu'il ne souffrirait aucun pavillon en la mer Océane que celui d'Angleterre. » De Vic, cédant aux ordres de Sully, ne put tirer vengeance de cet affront, et regagna Calais. L'année suivante (1604), il fut envoyé, comme ambassadeur extraordinaire, près des ligues grises, et ayant renouvelé les anciennes capitulations, il revint dans son gouvernement. La ville de Calais lui dut de nouvelles fortifications. Il s'était fait chérir des habitants, par sa douceur et par son extrême obligeance. Après la mort de Henri IV, il fut nommé, par la régente, conseiller-d'état. S'étant rendu à Paris, pour remplir les devoirs de cette charge, en passant par la rue de la Ferronnerie, il fut saisi d'une douleur si vive, à la vue de l'endroit où son bon maître avait été assassiné, qu'à peine put-il retourner chez lui; et il mourut, le lendemain, dimanche, 15 août 1610. On conserve à la bibliothèque du roi plusieurs Lettres écrites par de Vic, pendant son ambassade en Suisse. On peut consulter, pour les détails, le *Journal de Henri IV* et les *Mémoires* de Sully, ainsi que l'*Histoire* de de Thou. W—s.

VIC (Dom Claude de), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1670, à Sorèze, diocèse de Lavaur, et à l'âge de dix-

sept ans entra dans le monastère de la Daurade, à Toulouse. Ayant achevé ses études, il enseigna la rhétorique au collége de Saint-Sever, nouvellement fondé; et, en 1701, il fut choisi pour accompagner à Rome le procureur-général de la congrégation. Son séjour en cette ville le mit à même de rendre des services à ses confrères, pour lesquels il collationna les principaux manuscrits de la bibliothèque du Vatican. De retour en France, il fut associé à Dom Vaissette, qui venait d'entreprendre l'*Histoire générale du Languedoc*, et il eut beaucoup de part aux deux premiers volumes de ce grand ouvrage (*Voy.* VAISSETTE, XLVII, 264). Les liaisons qu'il avait conservées avec plusieurs personnages éminents décidèrent ses supérieurs à le renvoyer à Rome avec le titre de procureur-général, et il s'occupait des préparatifs de son départ, lorsqu'il mourut subitement à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 23 janvier 1734. Le seul ouvrage que l'on ait de dom de Vic est la *Traduction latine* de la *Vie de Mabillon*, par Ruinart (*V.* ce nom), Padoue, 1714, in-4°. Dom Vaissette a publié l'*Éloge* de cet estimable religieux dans le *Mercure de France*, mars 1734, d'où il a passé dans le tome XIX de la *Bibliothèque française*, par Du Sauzet. — VIC (GÉRARD DE), chanoine à Carcassonne, dans le dix-septième siècle, a donné en latin une *Chronologie historique* des évêques de cette ville, 1667, in-fol. W—s.

VICAIRE (PHILIPPE), né à Caen le 24 décembre 1689, ayant embrassé l'état ecclésiastique, prit ses grades dans l'université de cette ville, et y fut reçu docteur de la faculté de théologie, de laquelle, par la suite, il devint doyen. Il y fut aussi pourvu de la cure de Saint-Pierre, l'une des principales paroisses de Caen. Il était fort attaché aux Jésuites, et prit une part très-active dans les querelles qui s'élevèrent, de son temps, au sujet de la bulle *Unigenitus*, qu'il soutint avec chaleur. Il paraît que cette ardeur, poussée un peu loin, déplut au parlement de Rouen, lequel, le 17 février 1719, rendit contre lui un arrêt qui le privait de toutes ses places, et qui lui ôtait tout droit de suffrage dans les délibérations de l'université. Aidé néanmoins de l'autorité du roi, il parvint à s'y faire réintégrer, rentra dans ses fonctions, et fut remis en possession de tous ses droits. Une autre tourmente l'attendait plus tard. L'abbé Chauvelin ayant dénoncé, le 17 avril 1761, les constitutions des Jésuites, plusieurs arrêts furent rendus dans le courant de 1762 contre la société, par les différentes cours du royaume, et entre autres par le parlement de Rouen. Cet arrêt ayant été présenté à Vicaire, comme doyen de la faculté de théologie, il refusa de l'inscrire sur ses registres. Aussitôt il fut mandé à Rouen, pour y rendre compte de sa conduite, et fut de nouveau privé de toutes ses fonctions, dans lesquelles il ne paraît pas qu'il soit jamais rentré. C'était d'ailleurs un homme estimable et un ecclésiastique zélé. Sa paroisse était bien gouvernée. Il prêchait avec succès, et travaillait à la conversion des protestants, dont plusieurs rentrèrent, par ses soins, dans le sein de l'Église. On a de lui : I. *Discours sur la naissance de Mgr. le Dauphin*, Caen, 1729, in-4°. II. *Oraison funèbre du cardinal de Fleury*, 1743, in-4°. III. *Demandes d'un protestant, faites à M. le curé de* ***,

avec les réponses, 1766, in-12. IV. *Exposition fidèle et preuves solides de la doctrine catholique, adressées aux protestants*, etc., Caen, 1770, 4 vol. in-12. L'abbé Vicaire mourut le 7 avril 1775. L—Y.

VICAT (Béat-Philippe) naquit à Aigle, ville du pays de Vaud, en 1715, et mourut en 1770. Il se distingua, dans un âge tendre, par ses talents et par son application. Il étudia le droit, les belles-lettres et la philosophie, à Bâle et à Lausanne; obtint une chaire de droit dans cette dernière ville, et refusa alors celle qui lui fut offerte à l'université d'Herborn. Ses ouvrages sont très-nombreux; nous ne citerons que les principaux : I. *Prælectio de successione testamentariâ, ex jure naturali, civili et statutario*, 1748. II. *Haepprecht comment. de institut. juris civilis Justinianei*, avec des notes, 1748, 2 vol. in-fol. III. *Vocabularium juris utriusque*, 1759, 3 vol. IV. Une Traduction de la *Défense de S. Remo contre Gênes*, 1753, à la réquisition des Remois, que sa réputation engagea à lui envoyer un de leurs magistrats chargé de l'inviter à composer cet ouvrage. V. Une édition des *Memorie spettanti alla vita di Fra Paolo, servita*, 1760. VI. Une édition des *OEuvres complètes de Bynkershoek*, supérieure à toutes les précédentes. VII. Les *Libertés de l'Église helvétique*, traduit de l'allemand, 1770, avec une préface intéressante. Comme bibliothécaire de Lausanne, il a soigné le *Catalogue de la bibliothèque*, imprimé en 1768. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on distingue un *Cours de droit naturel* fort étendu, et qu'il avait destiné à l'impression. — Son épouse, Catherine-Élisabeth Curtat, naquit en 1712, et mourut en 1772. Son goût la porta à la culture des abeilles; et elle y fit des découvertes intéressantes. Elle ajouta beaucoup à celles de Réaumur et de Palteau, par des observations neuves, et qui attirèrent l'attention des connaisseurs. La société économique de Berne, ayant reçu ses *Mémoires* (imprimés dans le cinquième volume de sa collection allemande), s'empressa de l'agréger. Celles de Dublin, de Lusace, de Bienne et de Lausanne suivirent cet exemple. Elle rédigea aussi des observations sur la manière de tirer un grand parti des étoupes de lin et de la ritte; sur l'art de faire éclore les poulets, et de favoriser la multiplication des pigeons, et sur les vers à soie; sur l'incubation et la formation du cœur dans le poulet, observations dont Haller fit le plus grand cas. Ce qui lui a acquis le plus de réputation, ce fut une nouvelle construction de ruches, supérieure à toutes les précédentes, et une méthode de faire des essaims artificiels, qui lui a mérité, après sa mort, la prime que la société économique de Berne avait promise pour cette découverte. U—I.

VICAT (Philippe-Rodolphe), médecin, frère cadet du précédent, naquit à Payerne en 1720. Après avoir achevé ses études à Göttingue, sous la direction de l'illustre Haller, il visita l'Allemagne et la Pologne, où il s'arrêta quelque temps pour observer la maladie singulière connue sous le nom de Plique polonaise. De retour dans sa ville natale, il partagea ses loisirs entre la pratique de son art et l'étude des sciences naturelles. Haller se l'associa pour la publication des *Artis medicæ principes*; et il surveilla depuis l'impression de quelques ouvrages de son

maître, dont il a donné une table générale. Vicat mourut à Lausanne, en 1783, laissant la réputation d'un habile praticien. Il jouissait, comme médecin, d'une pension de la ville de Payerne. Il était membre correspondant de l'académie royale de Göttingue, de la société médicale helvétique, etc. On a de lui : I. *Mémoire sur la Plique polonaise*, Lausanne, 1775, in-8°. II. *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, rédigée d'après Haller, Yverdun, 1776, 2 vol. in-8°., fig.; elle est estimée. III. *Matière médicale*, tirée de l'ouvrage de Haller : *Stirpium indigenarum Helvetiæ historia ;* avec beaucoup d'additions, Berne, 1776, 2 vol. in-8°.; nouvelle édition sous ce titre : *Histoire des plantes suisses*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est traduit en allemand. IV. *Supplément au Dictionnaire d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare, Lausanne, 1778, in-8°.; outre quelques articles nouveaux, ce volume contient une table raisonnée et systématique des articles d'histoire naturelle; et trois tables de matière médicale, l'une, des remèdes internes; l'autre, des remèdes externes, et la troisième, des remèdes rangés sous les noms des maladies auxquelles ils conviennent. Cette dernière table finit au mot *petite-vérole*; mais l'auteur en promettait la suite dans un second volume, qui n'a point paru. V. *Delectus observationum practicarum ex diario clinico desumptarum*, ibid., 1780, in-8°., trad. en allemand, par Ch.-F. Niceus, Leipzig, 1793, grand in-8°. VI. *Observations et dissertations de médecine pratique*, publiées en forme de lettres, trad. du latin de Tissot, ib., 1780, 2 vol. in-12; reproduits en 1784, dans le recueil des *Œuvres* de Tissot, dont ils forment les tomes V et VI. C'est la traduction des *Epistolæ medico-practicæ* (*V.* TISSOT). Le traducteur y a réuni quelques pièces sur le *Raphania*, ou maladie attribuée à l'usage du seigle ergoté, tirées de la *Bibliothèque allemande de médecine*, de J.-Clém. Tade. VII. *Mémoire sur le gaz*, et principalement sur le gaz méphitique dit air fixe, trad. du latin de J.-Fréd. Corvinus, avec deux autres Mémoires analogues, l'un de Bergmann, et l'autre de Crell, ibid., 1783, 3 part. in-8°. W—s.

VICECOMES. *Voy.* VISCONTI (JOSEPH).

VICENTE (GIL), le plus ancien et le plus célèbre des poètes comiques portugais, naquit, suivant les uns, à Guimaraens, suivant d'autres à Barcellos; et d'après le plus grand nombre à Lisbonne. On ne connaît pas plus exactement l'année que le lieu de sa naissance. Toutefois, on peut la déterminer avec assez de probabilité, à l'aide des dates par lesquelles il a lui-même indiqué l'époque de la composition d'un grand nombre de ses pièces dramatiques. On sait que la première est de l'année 1502; il ne pouvait guère avoir alors plus de vingt à vingt-deux ans, ce qui reporterait l'année de sa naissance vers 1480; comme l'époque de sa mort est de 1557, il aurait vécu soixante-quinze ou soixante-dix-sept ans. Malgré l'ancienneté et la popularité des ouvrages dramatiques de Gil Vicente, les Portugais n'élèvent aucune prétention sur la priorité de leur théâtre national. Sans parler de l'Italie, où, sur la fin du quinzième siècle, Ange Politien, Arioste, le cardinal Bibiena, Machiavel et P. Aretin avaient fait, pour renouveler la tragédie et la comédie

antiques, des efforts dont la renommée ne parvint jamais au poète portugais; deux pays voisins, la France et l'Espagne, étaient entrés avec honneur dans la route du drame national, seul plaisir de l'esprit qui pût émouvoir vivement cette société nouvelle qui y retrouvait ses habitudes, ses goûts et ses croyances. Dès la fin du treizième siècle, Adam de le Halle, plus connu sous le nom du Bossu d'Arras, avait obtenu une brillante réputation par son *Gieu* ou drame charmant de *Robin et Marion*, et par plusieurs autres du même genre. La farce si gaie et si naturelle de l'*Avocat Patelin* est de la première moitié du quinzième siècle; et Jean Michel se rendit fort célèbre à la même époque, par sa tragédie de la *Vie de Jésus-Christ*. En Espagne, le spirituel marquis de Villena avait fait représenter, dès 1412, à la cour d'Aragon, une comédie allégorique, à l'occasion des fêtes du mariage de Ferdinand Ier.; et sur la fin de ce siècle les Castillans possédaient les compositions dramatiques de Juan de la Encina, qui furent représentées ensuite sur le théâtre de Ferdinand et d'Isabelle. Toutefois les pastorales d'Adam de le Halle, du marquis de Villena, et de Juan de la Encina, paraissent avoir eu peu d'influence sur le talent dramatique de Gil Vicente. Les deux seuls auteurs espagnols avec lesquels il ait quelque ressemblance sont Bartolomeo Torres Naharro, et Lope de Rueda, ses contemporains, auxquels il ne doit rien. Il paraît n'avoir connu que les auteurs français. Son drame intitulé : *Breve summario da historia de Deos desde o principio do mundo atè a resurreicao de Christo*, offre plusieurs traits de ressemblance avec la Vie de Jésus-Christ, par Michel; et les couplets insérés à la fin de plusieurs de ses pièces indiquent d'ailleurs combien notre théâtre lui était familier, et quelle estime il en faisait. Mais si plusieurs autres nations ont devancé les Portugais dans la carrière dramatique, aucun auteur, jusqu'à Gil Vicente, n'avait exclusivement consacré ses talents au perfectionnement de ce genre, et n'avait obtenu ces succès répétés et durables, qui ont assuré son influence, non-seulement sur les auteurs dramatiques de sa nation, mais aussi sur ceux des nations étrangères. On ne retrouve avant lui, dans les autres pays, que des essais isolés, et heureux quelquefois. Avec lui le drame national s'élève au premier rang des compositions littéraires; sa marche se régularise un peu; ses différentes parties apprennent à se coordonner mieux entre elles, et un style harmonieux et naturel achève de graver dans les esprits l'impression vive que la variété des caractères et l'intérêt de la fable ont commencé à produire sur les spectateurs. Gil Vicente venait de terminer ses études de jurisprudence à l'université de Lisbonne, lorsqu'à l'occasion de la naissance de Jean III, fils de la reine Marie, il composa une sorte de monologue pastoral en douze stances, qui fut récité, en présence de la reine Béatrice et de la duchesse de Bragance, le 7 juin 1502, second jour de la naissance de l'infant. Cet essai pastoral, alors nouveau, plut tellement à Béatrice, qu'elle pria l'auteur de vouloir bien le lui réciter de nouveau pour la fête de Noël, à l'occasion de la naissance de Jésus-Christ. Gil Vicente écrivit à ce sujet un nouveau poème pastoral, non plus sous la forme de monologue, mais en y introduisant six bergers. Ce second

essai lui ayant acquis une grande réputation, il abandonna tout-à-fait la jurisprudence, pour se livrer exclusivement à un genre devenu populaire. La Bible (en y comprenant les livres apocryphes alors si répandus), dans l'étude de laquelle il était fort versé, et les romans de chevalerie faisaient tout le fonds de son érudition, et lui fournissaient tous les sujets de ses compositions. C'est en traitant ces sujets, si familiers à ses auditeurs, que, sans imiter ses prédécesseurs, et sans connaître rien des auteurs grecs et latins, il fit pendant sa vie les délices des deux cours si polies d'Émanuel et de Jean III; et après sa mort, de la cour plus cultivée de Sébastien. Le premier, il fixa le goût du public pour les représentations dramatiques, et montra à l'Europe qu'il n'était plus possible de captiver l'attention des spectateurs par des imitations serviles et des traductions des anciens auteurs grecs et latins. Il établit un théâtre national, qui a survécu à toutes les tentatives faites dans les siècles suivants pour le soumettre à un joug étranger. Il fut le maître de Lope de Vega, et par sa vérité, son esprit comique et la fécondité de son invention, il exerça une influence puissante et immédiate sur les théâtres de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de la France. On sait que le célèbre Érasme apprit le portugais, uniquement pour être en état de le lire, et le déclara, après l'avoir lu, supérieur à l'idée qu'il s'en était faite avant de le connaître. On chercherait en vain dans ses drames la régularité de formes exigée par les critiques français; on n'y trouve pas même la division en actes. Le mètre est aussi divers que la marche de la fable; et il introduit, selon sa fantaisie, un ou plusieurs couplets, tantôt au commencement, tantôt au milieu et tantôt à la fin. On peut bien croire qu'il n'y faut pas chercher non plus l'unité de temps, d'action et de lieu. L'*Auto* intitulé : *Breve summario da historia de Deos*, a pour interlocuteurs des personnages qui ont vécu dans des temps fort éloignés, et s'y trouvent néanmoins rapprochés sur la même scène. Ce sont, par exemple, Adam et Ève, Job, Abraham, David, saint Jean-Baptiste et Jésus-Christ. La comédie de *Rubéna* n'est autre chose qu'un roman dialogué. Cesmena, héroïne de la pièce, paraît d'abord nouvellement née; puis gardant les troupeaux; puis enlevée à quinze ans et portée en Crète; là, adoptée par une noble dame, et enfin mariée à un prince de Syrie qui était venu incognito visiter la belle. Les acteurs viennent et partent quand bon semble au poète. Les épisodes n'ont aucun rapport au sujet; le mètre est tantôt endécasyllabique, et tantôt en stances; la langue même est tantôt portugaise et tantôt castillane; et enfin pour achever la confusion, les anges y paraissent à côté des quatre saisons, et Jupiter vient adorer la crèche où repose le Dieu chrétien nouveau-né. Au reste, ce mélange du sacré et du profane édifiait alors les assistants; et on voyait même avec recueillement, dans une de ses pièces, un moine revenu de l'enfer répéter une sorte d'invitation amoureuse, qu'il avait l'habitude de réciter dans le monde, et prêcher un sermon, dont le texte est : *omnia vincit amor*. La piété des fidèles en était si peu blessée, que presque tous les ouvrages de Gil Vicente ont été représentés à l'occasion des solennités de Noël ou de la Passion, comme une suite de la céré-

monie de la messe, dans les églises et dans les chapelles. Quelques-unes ont été représentées dans la chambre de la reine Marie. Gil Vicente, ses deux fils Gil et Luis, et sa fille Paula, y jouaient en personne. Le prince Jean, depuis le roi Jean III, figure même dans une de ses comédies, où il s'agissait de décider laquelle des deux filles d'un marchand de Burgos devait épouser un prince étranger, si amoureux de toutes deux, qu'il ne savait pour laquelle se décider. Ces pièces furent représentées souvent dans d'autres lieux publics; et l'on apprend, en les lisant, que les acteurs jouaient alors sur un amphithéâtre elevé au-dessus des spectateurs; qu'il y avait des changements de décorations, opérés à l'aide de rideaux; et que même on avait le secours de quelques machines, reste des anciennes momeries ou pantomimes en usage dans les grandes solennités nationales. Malgré tout le désordre de ses plans et ce mélange de tous les siècles et de tous les cultes, les esprits les plus prévenus, qui pourront avoir le plaisir de le lire dans l'original, seront forcés d'avouer que la richesse prodigieuse de son invention, la vivacité et la vérité de son dialogue, la suavité et l'harmonie poétique de son langage, la beauté de ses allégories, la grâce et la délicatesse comique qui brillent partout dans ses drames, et surtout dans ses *Autos* et dans ses farces, justifient l'enthousiasme qu'il a inspiré à ses compatriotes. Il s'écoula trente-quatre ans depuis la composition de son premier ouvrage, en 1502, jusqu'à l'année 1536, où il termina sa brillante carrière dramatique par un de ses plus piquants ouvrages, la comédie intitulée : *Floresta d'enganos*. Il vécut encore jusqu'à l'année 1557, où s'étant rendu avec la cour à Évora, il y termina ses jours à l'âge d'environ soixante-dix-sept ans. Ses restes ont été déposés dans le couvent de Saint-François de cette ville. Il eut de sa femme, Blanche Bezerra, trois enfants : Gil Vicente, Luis Vicente et Paula Vicente. Gil se distingua aussi dans la poésie; mais s'étant fait militaire, il mourut en combattant dans l'Inde. Parmi beaucoup d'*autos* qu'il a écrits, on cite comme le meilleur : *D. Luis de los Turcos*. Paula se distingua aussi par ses talents pour la poésie; et elle se fit beaucoup admirer par la grâce et le naturel avec lesquels elle représentait les ouvrages de son père. Ce fut son second fils, Luis Vicente, qui fut l'éditeur de ses ouvrages. Aucun n'avait été imprimé pendant sa vie; mais il les avait laissés la plupart écrits de sa propre main. Luis Vicente y ajouta ceux qui restaient, et les fit imprimer en un même volume, avec quelques autres de son frère, à Coïmbre et à Lisbonne, par Jean Alvarez, en 1561 et 1562, en un volume in-fol. Ce volume a pour titre : *Compilaçao de todas las obras de Gil Vicente; o qual se reparte en sinco livros, o primeiro de todas suas cousas de devaçam; o segundo as comedias; o terceiro as tragicomedias; o quarto as farcas; o quinto as obras meudas*, Lisbonne, par Joao Alvres, 1562, in-fol.; c'est-à-dire : Collection de toutes les OEuvres de Gil Vicente, divisées en cinq livres. Le premier contient les OEuvres de dévotion; le second les comédies; le troisième les tragi-comédies; le quatrième les farces; le cinquième les petites pièces. La première partie, intitulée OEuvres de dévotion, se compose de dix-sept autos; la seconde de quatre comédies;

la troisième de dix tragi-comédies; la quatrième de onze farces; la cinquième de couplets et autres petites pièces. Une grande partie des ouvrages dramatiques portent l'indication du lieu et la date de l'année où ils ont été représentés. Une autre édition, plus correcte que la première, a été publiée, en 1586, in-4°., par André Lobato; elle forme deux cent quatre-vingt-un feuillets. Plusieurs des ouvrages dramatiques ont été imprimés séparément; tels sont : *Auto de Amadis de Gaula*, Lisbonne, Vicente Alvres, 1586, in-4°.; autre édition, aussi à Lisbonne, chez Domingos de Fonceca, 1612, in-4°. Cet auto avait été mis à l'index par l'inquisition espagnole; mais l'inquisition portugaise le permit avec quelques corrections; *Auto da Barca do inferno*, Lisbonne, 1623; autre édition, Évora, imprimerie de l'université, 1671, in-4°.; *Auto de D. Duardos*, Lisbonne, Vicente Alvres, 1613, in-4°.; autre édition, Lisbonne, Ant. Alvres, 1634; autre, Braga, chez Fructuozo de Basto, 1623, in-4°.; *Auto do Juiz de Beyra*, Lisbonne, Ant. Alvres, 1630, in-4°.; *Triunfo do inferno*, comédie, Lisbonne, Michel Carvalho, 1613, in-4°.; *Auto da Donzella da torre ou dofidalgo Portuguez*, Lisbonne, Ant. Alvres, 1643, in-4°. Malgré ces diverses réimpressions, il est fort difficile aujourd'hui de se procurer quelques-unes de ses pièces isolées; et il est impossible d'obtenir, à aucun prix, ses OEuvres complètes. On n'en connaît que quelques exemplaires, çà et là dans les grandes bibliothèques. Celle de l'université de Göttingue en possède un exemplaire; celle de l'université de Coïmbre un autre; la bibliothèque des nobles et une bibliothèque publique de Lisbonne en possèdent chacune un autre. Un grand nombre d'exemplaires auront sans doute été perdus dans le grand tremblement de terre de Lisbonne; et comme on n'en a fait aucune édition depuis, les recherches des bibliophiles les plus curieux ne peuvent obtenir aucun résultat. Ayant le dessein d'en publier moi-même une édition à Paris, afin de sauver d'un oubli, et peut-être d'un anéantissement complet, ce poète dramatique si éminent, j'ai été obligé d'en faire faire une copie sur un des exemplaires de la bibliothèque publique de Lisbonne. Ce n'est pas le seul des auteurs classiques portugais qui soit devenu si rare qu'on est obligé d'en faire faire des copies. Le nouvel essor que ne peuvent manquer de prendre les sciences et les arts en Portugal, quand le tumulte des guerres civiles ou étrangères sera passé, fera sans doute multiplier les ouvrages classiques du pays; et les Portugais se hâteront d'enlever cette gloire aux étrangers. Bu—n.

VICHARD (César). *Voy.* Saint-Réal.

VICHMANN (Bourkhard), né à Riga en 1786, fit ses études en Allemagne, dans les universités de Göttingue, d'Iéna et d'Heidelberg. Il s'était voué d'abord à la médecine; mais ayant échoué dans le traitement d'un malade dont il avait fort à cœur la guérison, il renonça à cette profession, pour se livrer tout entier à l'étude de l'histoire et de la géographie. Après un court séjour dans sa patrie, en 1808, il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il fut successivement professeur d'histoire et de statistique, précepteur des jeunes princes de Wurtemberg, et secrétaire du comte de Romanzof.

De retour à Riga, en 1817, avec le titre de directeur des écoles de Courlande, qui lui fut conféré par le gouvernement, il résolut d'y fonder un musée national à l'instar de ceux de Lemberg et de Pest; et il avait formé, à cet effet, une bibliothèque de plus de trois mille volumes, composée uniquement de manuscrits et d'ouvrages en diverses langues, tous relatifs à la Russie; mais ce projet ayant manqué, il vendit sa riche collection au prince Labanof-Rostowski, pour quinze mille roubles. Trois ans plus tard, en 1820, il renouvela la même tentative à Saint-Pétersbourg, mais avec aussi peu de succès; et sa nouvelle collection échut à la bibliothèque de l'état-major de l'empereur Alexandre, pour la somme de dix mille roubles. Vichmann mourut à Saint-Pétersbourg, en 1822. Il a écrit en allemand la plupart de ses ouvrages; voici la liste des principaux: I. *Tableau de la monarchie russe*, Leipzig, 1813. Cet extrait de celui de Hassel, dont Vichmann a fait disparaître les erreurs, contient les notions les plus complètes qui aient été publiées relativement à la statistique de la Russie. II. *Sur l'élection au trône de Michel Romanof*, Leipzig, 1820: traduction d'une pièce comprise dans la collection dite des *Papiers d'État*, publiée par le comte Romanzof. III. *Collection d'ouvrages inédits relatifs à l'histoire ancienne de la Russie*, tom. 1er., Berlin, 1820. IV. *Musée national russe*, Riga, 1820: c'est le plan de l'établissement dont nous avons parlé, et dont le projet n'a point reçu d'exécution. V. *Aperçu chronologique de l'histoire moderne russe*, Leipzig, 1821, 2 vol.: cette production, la plus importante de celles qu'a publiées l'auteur, est un manuel indispensable pour ceux qui étudient l'histoire de la Russie. Vichmann était un des rédacteurs de la *Nouvelle Encyclopédie*, publiée à Leipzig, des *Archives du Nord*, journal russe, et de plusieurs journaux allemands. M-G-R.

VICHNOU-SARMA est le nom d'un brahme auquel est attribuée la composition d'un Recueil d'apologues célèbre, connu depuis long-temps, en Europe, sous le titre de *Fables de Pilpay* ou *Bidpaï*, mais dont l'original, écrit en langue samscrite, porte le nom de *Pantcha-tantra* ou *Pantchopac'hyana*, et a donné naissance à deux autres ouvrages écrits dans la même langue, le *Cat'hamrita-nidhi* qui n'a jamais été publié, et le *Hitopadesa*. Ce dernier a été traduit en anglais par W. Jones, et cette traduction se trouve dans le XIIIe. volume de ses Œuvres; il a encore été traduit dans la même langue par M. Charles Wilkins, et publié à Bath, en 1787, in-8o., sous ce titre: *The Heetopades of Veeshnoo-Sarma, in a series of connected fables*, etc., et le texte samscrit a été imprimé plus tard, d'abord à Serampore, en 1806, avec une introduction due à M. H. T. Colebrooke, et ensuite à Londres, en 1810, par M. Wilkins. L'auteur du *Hitopadesa* reconnaît lui-même, à la fin de sa préface, qu'il a puisé les matériaux de son ouvrage dans le *Pantcha-tantra* et dans d'autres écrits. Pour l'auteur du *Cat'hamrita-nidhi*, il déclare positivement qu'il n'a fait qu'abréger le *Pantcha-tantra*, sans rien changer au fond de l'ouvrage, ni à l'ordre des apologues dont il se compose. Quant aux rapports et aux différences qui existent entre le *Pantcha-tantra* et le *Hitopadesa*, il faut, pour s'en faire

une juste idée, lire l'introduction mise par M. Colebrooke à la tête de la première édition du texte samscrit du dernier de ces deux ouvrages, et un Mémoire de M. Horace Hayman Wilson, secrétaire de la société asiatique du Bengale, publié dans le tome 1er. du Recueil intitulé: *Transactions of the royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland*. Les recherches de ces deux savants ont prouvé que c'est le *Pantcha-tantra* qui a fourni à Burzouyéh la plus grande partie des matériaux qu'il a traduits en pehlwi, par l'ordre du roi de Perse Khosrou Nouschirwan, et intitulés *Livre de Calila et Dimna*, et qui ont ensuite passé, sous divers noms, dans les langues les plus répandues de l'Orient, et dans toutes les langues de l'Europe. Parmi les noms que ce livre a portés dans l'Orient, d'Herbelot et beaucoup de savants après lui ont compris celui de *Djavidan-khired* ou *Sagesse éternelle*, qui appartient à un livre totalement différent; et cette erreur a été répétée même dans cette Biographie universelle (*V*. Burzouyéh). L'auteur du présent article a tracé, avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait auparavant, l'histoire du livre *de Calila et Dimna*, et des principales traductions de ce même livre, dans un Mémoire placé à la tête de l'édition qu'il a publiée à Paris, en 1816, du texte arabe de ce Recueil d'apologues, et dans diverses Notices insérées dans les tomes VIII et IX des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*. M. l'abbé Dubois a donné à Paris, en 1826, une traduction française du *Pantcha-tantra*, faite d'après diverses versions écrites dans quelques-uns des idiômes vulgaires de l'Inde. On peut consulter sur cette traduction le Journal des Savants, cahier d'août 1826. Pour en revenir à *Vichnou-Sarma*, on ne sait ni à quelle époque il a écrit, ni même si c'est un personnage historique, ou un nom supposé. Le Recueil qu'on lui attribue a été, dit-on, composé par lui pour l'instruction de trois jeunes princes, dont l'éducation lui avait été confiée par le roi leur père. Ce cadre est sans doute une fiction de l'auteur du *Pantcha-tantra*, copiée par celui à qui l'on doit le *Hitopadesa*, et il est vraisemblable qu'il en est de même du nom de *Vichnou-Sarma*. Peut-être le *Pantcha-tantra* n'est-il lui-même qu'une nouvelle rédaction d'apologues plus anciens.

S. D. S—Y.

VICIANA (Martin), historien espagnol, sur lequel on n'a pu se procurer que des renseignements très-incomplets. Né, vers le commencement du seizième siècle, dans le royaume de Valence, il forma de bonne heure le projet d'en écrire l'histoire, et s'occupa pendant quarante-six ans de recueillir les matériaux nécessaires et de les mettre en ordre. Cet ouvrage parut enfin sous ce titre: *Cronica de la inclita ciudad de Valencia*, in-fol., 4 parties. Des motifs que l'on ne peut pas même soupçonner, mais sans doute très-graves, en firent supprimer le premier volume, avec tant de soin, dit Laserna de Santander, qu'on peut aujourd'hui le compter comme *le livre le plus rare qui soit au monde*. Cette partie de l'ouvrage de Viciana se trouve cependant en manuscrit dans quelques bibliothèques de l'Espagne. On doit regretter que Santander ait négligé de faire connaître les raisons d'une proscription si rigoureuse. Ce savant possédait dans sa bibliothèque la troisième et la quatrième partie de

l'Histoire de Viciana, Valence et Barcelone, 1564-66, 2 vol. in-fol. (*V.* son *Catalogue*, n°. 4642). Elle passe, dit-il, pour très-exacte. W-s.

VICO (JEAN DE), prince de Viterbe et d'Orviète, dans le quatorzième siècle, portait le titre de préfet de Rome, par un droit héréditaire dans sa famille. Comme chef du parti Gibelin, il profita du séjour des papes à Avignon pour se faire accorder la souveraineté de presque toutes les villes du patrimoine de Saint-Pierre. Viterbe, Orviète, Trani, Améli, Narni, Marta et Canino lui étaient soumises; son fils résidait pour lui à Orviète, tandis qu'il avait fait de Viterbe la capitale de ses états : mais il gouvernait avec une extrême dureté des peuples toujours prêts à se révolter. Clément VI l'avait excommunié le 1er. juillet 1352, comme un tyran usurpateur des États de l'Église. Albornoz, légat d'Innocent VI, mit en même temps le siége au mois de mai 1354, devant Viterbe et devant Orviète. Jean de Vico fut obligé de se rendre à discrétion, de remettre en liberté toutes les villes qu'il avait soumises, et de se contenter du gouvernement de Corneto, Cività-Vecchia et Respampano, qui lui fut confié par le légat. Le préfet Jean de Vico demeura vingt-un ans dans un état d'abaissement; enfin, la guerre entre les Florentins et le pape lui donna, en 1375, l'occasion de rassembler ses anciens partisans; ils avaient oublié la sévérité de son gouvernement, et se souvenaient seulement de ses victoires; au mois de novembre, ils lui ouvrirent les portes de Viterbe, et peu après celles de sa citadelle : alors la maison de Vico recommença à régner dans le patrimoine de Saint-Pierre. S. S—I.

VICO (ENEA), antiquaire et graveur, naquit à Parme au commencement du seizième siècle. Il passe pour avoir été le premier qui ait écrit en Italie sur la science numismatique, ou du moins qui ait essayé de l'assujétir à des règles. Élève de Marc-Antoine et de Raphaël, il fit des progrès rapides dans l'art de la gravure. Le grand-duc Cosme Ier. de Médicis l'appela à Florence, où il grava les plus belles peintures de Michel-Ange, ainsi que les portraits de Charles-Quint, de Henri II, roi de France, de Jean de Médicis et de son fils, de Bembo, de l'Arioste, etc. Il passa de Florence à Venise et à Ferrare. Il fut le premier qui grava la fameuse table d'Isis (*V.* PIGNORIUS). De retour à Parme, en 1554, il publia les médailles d'or, d'argent et de bronze des douze Césars, gravées et expliquées par lui (*Omnium Cæsarum verissimæ imagines ex antiquis numismatis desumptæ*, in-4°.). Cet ouvrage a été réimprimé à Rome, en 1614 et en 1730. La dernière édition est enrichie de nouveaux dessins, par F. Bellori; de nouvelles explications et de notes savantes, par l'abbé Valorio. En 1555, Vico publia, à Venise, ses *Discorsi soprà le medaglie* (réimprimés à Venise, 1558; à Paris, 1619; à Parme, 1691). Son dernier ouvrage : *Imagine delle donne Auguste*, parut à Venise en 1557. L'année suivante, il fut traduit en latin, par Natale Conti. Cette traduction a été jointe aux *Discorsi*, et réimprimée avec des notes de Duval, Paris, 1619. L'éditeur a traduit en latin et mis à la fin de ce volume une Vie de Jules César, par Vico. C'est le commencement d'une Histoire des Césars que le savant artiste avait entreprise, et qu'il ne put achever. On a accusé Vico d'avoir fait d'imagi-

nation les portraits de la plupart des impératrices romaines; mais si ce reproche était fondé, il ne pourrait tomber que sur Fulvio Orsini dont Vico avoue avoir suivi l'ouvrage (*Illustrium imagines*). Suivant Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*), Enea Vico mourut à Ferrare, probablement avant 1560. — On a encore de Vico : *Monumenta aliquot antiquorum ex gemmis et cameis incisa*, Rome, in-fol., sans date. *Reliquæ augustarum imagines nunc primùm à Jac. Franco in lucem editæ*, in-4°., sans date (peut-être ouvrage posthume de Vico). *V.* la Vie de Sébastien Erizzo. L'auteur de cet article a trouvé la plupart de ces renseignements dans une note manuscrite de M. le marquis de Paulmy, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal; et il n'a eu qu'à en vérifier l'exactitude.

J. M—T.

VICO (FRANCESCO DE), historien espagnol, originaire de la Sardaigne, était d'une des premières familles de ce pays. Son mérite l'éleva aux principales dignités de la monarchie, et il devint, sous Philippe IV, conseiller-d'état et chef de la chancellerie du royaume d'Aragon et de celui de Sardaigne. Il acquit les fiefs de Juani, Surio, Sanaysi, Sor, Soléminis, etc., qui depuis un grand nombre d'années appartenaient à la couronne, et étaient administrés au nom du roi. Il est connu principalement par son *Histoire générale de l'île et du royaume de Sardaigne*, Barcelone, Lorenzo Deu, 1639. Elle embrasse tous les événements, à partir des époques les plus reculées jusqu'au temps où il écrivait, et elle est divisée en sept parties. Dans la première se trouve une description complète de la Sardaigne, de ses provinces et de ses villes, avec des généralités sur le caractère des habitants, l'importance politique de l'île et les conséquences nécessaires de sa position maritime entre l'Italie et l'Espagne. La seconde est consacrée au récit des guerres entre les Carthaginois et les Romains, qui s'en disputèrent la possession. La troisième contient l'histoire de l'établissement du christianisme, et généralement tout ce qui se passa dans cette île depuis Auguste jusqu'à l'an 768, époque à laquelle Charlemagne la donna au saint-siége. Les événements qui suivirent cette donation jusqu'en 1297 remplissent le livre suivant. Dans le cinquième est racontée la fin de l'histoire politique depuis l'inféodation de la Sardaigne en faveur de Don Jayme II, roi d'Aragon (1297), jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. Le sixième ne contient que l'histoire ecclésiastique et la liste des évêques de la Sardaigne. Le septième se compose du résumé des inféodations particulières. Le style de l'ouvrage est pur et élégant; mais n'a pas de vigueur. Vico manque aussi de critique, et n'examine point avec assez de sagacité les monuments qui lui servent d'autorités. Un auteur sarde, appelé Gazano, ministre d'état à Cagliari, a publié en italien une Histoire de Sardaigne, 1777, 2 vol. in-4°., bien supérieure à celle de Vico, qu'il ne daigne pas nommer dans sa préface. Nous en avons deux publiées en français, et qui donnent de grands détails. L'une est de M. Azuni, Paris, 1801, 2 vol. in-8°., fig. et carte; l'autre est de M. Mimaut, consul de France en Sardaigne, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. P—OT.

VICO (Jean-Baptiste), juriste, philosophe, historien et critique, naquit à Naples en 1668, et y mourut en 1744. Si l'on ne considère que les circonstances matérielles de sa vie, elle ne peut inspirer d'autre intérêt que celui de la pitié. Il ne sortit point de sa patrie, ne s'éleva guère au-dessus de la condition médiocre où il était né, vécut et mourut pauvre. Fils d'un petit libraire, et obligé de bonne heure de soutenir sa famille, pendant neuf ans précepteur des neveux de l'évêque d'Ischia, Vico professa quarante ans la rhétorique à l'université de Naples. Il avait refusé d'entrer dans les ordres, et s'était marié; c'est peut-être ce qui l'arrêta dans sa carrière. Il se présenta au concours pour une chaire de droit, et il échoua. Il fut souvent chargé par les vice-rois espagnols et autrichiens de faire des discours, des inscriptions latines, sans en retirer le moindre avantage. Il dédia son principal ouvrage au cardinal Laurent Corsini, depuis pape sous le nom de Clément XII, et ne reçut de lui que quelques lettres flatteuses. Malheureux par son indigence, malheureux par les désordres ou les infirmités de ses enfants, il souffrit cruellement, dans ses dernières années, d'un ulcère à la gorge, et mourut lorsque le roi de Naples venait de le nommer son historiographe. L'infortune le poursuivit même après la mort. Ses restes demeurèrent négligés et ignorés jusqu'en 1789, où un de ses fils lui fit graver une simple épitaphe. Son nom est encore presque ignoré en-deçà des Alpes; et si l'Italie le révère, c'est comme un dieu inconnu (1). Toutefois lorsqu'on jette les yeux sur le Mémoire qu'il a lui-même écrit sur sa vie, ces malheurs obscurs s'ennoblissent de tout ce que présente de sublime l'invincible développement du génie à travers les obstacles de la fortune. La vie de Vico n'est que la préparation, l'exécution et le perfectionnement d'un grand ouvrage. Il est curieux de voir chaque théorie, chaque caractère du génie de l'auteur résulter de telle lecture, de tel événement. Le morceau dans lequel il nous a fait connaître la marche de ses études et le progrès de ses idées, n'est point un de ces romans où les philosophes exposent un système sous une forme historique. La route de Vico est trop sinueuse pour qu'on puisse la supposer tracée d'avance. Dans une retraite de neuf années, l'étude du droit le conduisit à celle de la philosophie et de la théologie; il y joignit la lecture assidue des poètes latins et italiens, celle du Dante surtout, dont il sentait seul le génie, à cette époque de mauvais goût et d'affectation. Un heureux instinct l'avait averti de bonne heure de laisser les commentateurs et les critiques, pour s'attacher aux originaux. Dans la philosophie, son maître fut Platon, auquel il associa bientôt l'auteur du *Novum organum*. L'inspiration de ces puissants génies, la variété de ses études et les rapports innombrables qu'il saisissait entre elles, éveillèrent dans son esprit l'idée d'un vaste système, qui réunirait et fondrait ensemble toutes les connaissances qui ont l'homme pour objet; qui rapprocherait l'une de l'autre l'histoire des faits et celle des langues, en les éclairant toutes deux par une critique nouvelle, et qui accorderait la philosophie et l'histoire, la science et la religion. Il devait trouver un grand obstacle dans l'esprit essentiellement analyti-

(1) Pour que cette assertion ne soit point inexacte, il faut reconnaître un très-petit nombre d'honorables exceptions. *Voy.* la fin de cet article.

que du siècle, qui semblait décourager tout effort que l'on tenterait pour recomposer la science. Mais l'Italie était restée au point de départ; pendant que l'Angleterre et la France suivaient l'impulsion de Descartes, d'autant plus fidèles à sa méthode, qu'elles la tournaient contre ses systèmes, l'Italie était encore soumise au cartésianisme. Un génie vraiment italien ne pouvait se soumettre à cette autre conquête de l'Italie par les étrangers. Vico osa attaquer le cartésianisme, non-seulement dans sa partie dogmatique, qui conservait peu de crédit, mais dans son esprit et dans sa méthode. Il faut voir, dans le discours où il compare la méthode d'enseignement suivie par les modernes à celle des anciens (2), avec quelle sagacité il marque les inconvénients de la première. Nulle part les abus de la philosophie moderne n'ont été attaqués avec plus de force et de modération. Mais en même temps ce grand esprit, loin de se ranger parmi les détracteurs aveugles de la réforme cartésienne, en reconnaît lui-même le bienfait. Il voyait de trop haut pour se contenter d'aucune solution incomplète. « Nous devons » beaucoup à Descartes, qui a établi » le sens individuel pour règle du » vrai. C'était un esclavage trop avi- » lissant que de faire tout reposer » sur l'autorité. Nous lui devons » beaucoup, pour avoir voulu sou- » mettre la pensée à la méthode. » L'ordre des scolastiques n'était » qu'un désordre. Mais vouloir que » le jugement de l'individu règne » seul, vouloir tout assujétir à la mé- » thode géométrique, c'est tomber » dans l'excès opposé. Il serait temps » désormais de prendre un moyen » terme, de suivre le jugement indi- » viduel, mais avec les égards dus à » l'autorité; d'employer la méthode, » mais une méthode diverse, selon la » nature des choses. » Celui qui assignait à la vérité le double *critérium* du sens individuel et du sens commun, se trouvait dès-lors dans une route à part. Les ouvrages qu'il a publiés depuis n'ont plus un caractère polémique. Ce sont des discours publics, des opuscules, où il établit séparément les opinions diverses qu'il devait plus tard réunir dans son grand système. L'un de ces opuscules est intitulé : *Essai d'un système de jurisprudence, dans lequel le droit civil des Romains serait expliqué par les révolutions de leur gouvernement*. Dans un autre, il entreprend de prouver que *la sagesse italienne des temps les plus reculés peut se découvrir dans les étymologies latines*. C'est un traité complet de métaphysique, trouvé dans l'histoire d'une langue. Rien de plus ingénieux et de plus profond que ses réflexions sur la signification identique des mots *verum* et *factum* dans l'ancienne langue latine, sur le sens d'*intelligere*, *cogitare*, *dividere*, *minuere*, *genus* et *forma*, *verum* et *æquum*, *causa* et *negotium*, etc. Ce livre est celui dont il a le moins profité dans sa *Scienza nuova*. L'unité manquait encore aux recherches de Vico, lorsqu'il lut le grand ouvrage de Grotius. « Grotius rattache au droit universel la philosophie et la théologie, en les appuyant toutes deux sur l'histoire des faits vrais ou fabuleux et sur celle des langues. » Cette lecture fixa ses idées, et déter-

(2) Il y propose le problème suivant : Ne pourrait-on pas animer d'un même esprit tout le savoir divin et humain, de sorte que les sciences se donnassent la main, pour ainsi dire, et qu'une université d'aujourd'hui représentât un Platon ou un Aristote, avec tout le savoir que nous avons de plus que les anciens?

mina la conception de son système. Dans un discours prononcé en 1719, il traita le sujet suivant : « Les élé- » ments de tout le savoir divin et » humain peuvent se réduire à trois : » connaître, vouloir, pouvoir. Le » principe unique en est l'intelligence. » L'œil de l'intelligence, c'est-à- » dire la raison, reçoit de Dieu la » lumière du vrai éternel. Toute scien- » ce vient de Dieu, retourne à Dieu, » est en Dieu. » Et il se chargeait de prouver la fausseté de tout ce qui s'écarterait de cette doctrine. S'étant mis ainsi dans l'heureuse nécessité d'exposer toutes ses idées, il ne tarda pas à publier deux essais intitulés : *Unité de principe du droit universel ; Harmonie de la science du jurisconsulte* (*de constantiâ jurisprudentis*, c'est-à-dire, accord de la philosophie et de la philologie), 1721. Peu après, il fit paraître des notes sur ces deux ouvrages, dans lesquels il appliquait à Homère la critique nouvelle dont il y avait exposé les principes. Cependant ces opuscules divers ne formaient pas un même corps de doctrine ; il entreprit de les fondre en un seul ouvrage qui parut en 1725, sous le titre de *Principes d'une science nouvelle, relative à la nature commune des nations, au moyen desquels on découvre de nouveaux principes du droit naturel des gens*. Cette première édition de la Science nouvelle doit aussi être regardée comme le dernier mot de l'auteur, si l'on considère le fond des idées. Mais il en a entièrement changé la forme dans les autres éditions publiées de son vivant. Dans la première, il suit encore une marche analytique ; elle est infiniment supérieure pour la clarté. Néanmoins c'est dans celles de 1730 et de 1744 que l'on a toujours cherché de préférence le génie de Vico. Il y débute par des axiomes, en déduit toutes les idées particulières, et s'efforce de suivre une méthode géométrique que le sujet ne comporte pas toujours. Malgré l'obscurité qui en résulte, malgré l'emploi continuel d'une terminologie bizarre que l'auteur néglige souvent d'expliquer, il y a dans l'ensemble du système, présenté de cette manière, une grandeur imposante, et une sombre poésie qui fait penser à celle du Dante. Le frontispice de l'ouvrage est une sorte de représentation allégorique du système de la *Science nouvelle*. L'explication de ce frontispice, en quarante pages, est le morceau le plus obscur de l'ouvrage, et semble mise tout exprès à l'entrée pour le fermer au plus grand nombre des lecteurs. — Le *premier livre* contient *les principes*. On ne peut déterminer quelles lois observe la civilisation dans son développement, sans remonter à son origine. Vico essaie d'abord de prouver la nécessité de suivre, dans cette recherche, une nouvelle méthode, par l'insuffisance et la contradiction de tout ce que les auteurs profanes ont dit sur l'histoire ancienne jusqu'à la seconde guerre punique. Dans le premier chapitre, il jette en passant les fondements d'une critique nouvelle : 1°. la civilisation de chaque peuple a été son propre ouvrage, sans communication du dehors ; 2°. on a exagéré la sagesse ou la puissance des premiers peuples ; 3°. on a pris, pour des individus, des êtres allégoriques ou collectifs (Hercule, Hermès). Le scepticisme historique de l'Allemagne est ici devancé d'un siècle : on trouve déjà exprimés dans l'ouvrage de Vico les doutes de Wolf sur l'existence d'Ho-

mère, et ceux de M. Niebuhr sur les premiers siècles de l'histoire romaine. Après avoir écarté les préjugés qui obstruaient le champ de l'histoire, il expose, sous la forme d'axiomes, les vérités générales qui font la base de son système. Nous essaierons de les résumer. Dans cette variété infinie d'actions et de pensées, de mœurs et de langues, que nous présente l'histoire de l'homme, nous retrouvons souvent les mêmes traits, les mêmes caractères. Les nations les plus éloignées par les temps et par les lieux suivent dans leurs révolutions politiques, dans celles du langage, une marche singulièrement analogue. Dégager les phénomènes réguliers des accidentels, et déterminer les lois générales qui régissent les premiers; tracer l'histoire universelle, éternelle, qui se produit dans le temps sous la forme des histoires particulières; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel, voilà l'objet de la nouvelle science; elle est tout à-la-fois la philosophie et l'histoire de l'humanité. Elle tire son unité de la religion, principe producteur et conservateur de la société. Jusqu'ici on n'a parlé que de théologie naturelle; la Science nouvelle est une théologie sociale, une démonstration historique de la providence, une histoire des décrets par lesquels, à l'insu des hommes, et souvent malgré eux, elle a gouverné la grande cité du genre humain. Cette science a un but pratique; une fois constituée, elle nous mettrait à même de mesurer la carrière que parcourent les peuples dans leurs progrès et leur décadence, de calculer les âges de la vie des nations. Alors on connaîtrait les moyens par lesquels une société peut s'élever ou se ramener au plus haut degré de civilisation dont elle soit susceptible. La Science nouvelle puise à deux sources : la philosophie, la philologie. La philosophie contemple le vrai par la raison; la philologie observe le réel; c'est la science des faits et des langues. La philosophie doit appuyer ses théories sur la certitude des faits; la philologie emprunter à la philosophie ses théories pour élever les faits au caractère de vérités universelles. Quelle philosophie sera féconde? celle qui relèvera, qui dirigera l'homme déchu et toujours débile, sans l'arracher à sa nature, sans l'abandonner à sa corruption. Vico ferme donc l'école de la Science nouvelle aux Stoïciens et aux Épicuriens; il l'ouvre aux Platoniciens, parce qu'ils sont d'accord avec tous les législateurs sur les trois principes fondamentaux de son système : existence d'une providence divine; nécessité de modérer les passions et d'en faire des vertus humaines; immortalité de l'âme. Ces trois vérités philosophiques répondent à autant de faits historiques : institution universelle des religions, des mariages et des sépultures... Le sens commun est le critérium au moyen duquel on peut découvrir dans la mobilité du réel le caractère immuable du vrai. L'accord général du sens commun des peuples constitue la sagesse du genre humain. L'unité de la pensée humaine, reconnue sous la double forme des actions et du langage, résout le grand problème de la sociabilité de l'homme, qui a tant embarrassé les philosophes; et si l'on ne trouvait point le nœud délié, Vico le trancherait d'un mot : *Nulle chose ne reste long-temps hors de son état naturel; l'homme est sociable, puisqu'il reste en société.* Dans le développe-

ment de la société humaine, dans la marche de la civilisation, on peut distinguer trois âges, trois périodes: âge divin ou théocratique, âge héroïque, âge humain ou civilisé. A cette division répond celle des temps obscur, fabuleux, historique. C'est surtout dans l'histoire des langues que l'exactitude de cette classification est manifeste. Celle que nous parlons a dû être précédée par une langue métaphorique et poétique, et celle-ci par une langue hiéroglyphique ou sacrée. Vico s'occupe principalement des deux premières périodes. — Second livre, *De la sagesse poétique*. Frappé de l'idée que l'admiration exagérée pour la sagesse des premiers âges est le plus grand obstacle aux progrès de la philosophie de l'histoire, il examine comment les peuples des temps poétiques *imaginèrent* la nature qu'ils ne pouvaient *connaître* encore. Il passe en revue toutes les idées que les premiers hommes se firent sur la logique et la morale, sur l'économie domestique et politique, sur la physique, la cosmographie et l'astronomie, sur la chronologie et la géographie... Les fondateurs de la société sont pour lui ces cyclopes dont parle Homère, ces géants par lesquels commence l'histoire profane aussi bien que l'histoire sacrée. Après le déluge, les premiers hommes, excepté les patriarches ancêtres du peuple de Dieu, durent revenir à la vie sauvage, et par l'effet de l'éducation la plus dure, reprirent la taille gigantesque des hommes antédiluviens, et retombèrent dans l'état sauvage. Qui pouvait dire comment s'éveillerait la pensée humaine? Mais le tonnerre s'est fait entendre, ses terribles effets sont remarqués: les géants effrayés reconnaissent pour la première fois une puissance supérieure, et la nomment Jupiter; ainsi, dans les traditions de tous les peuples, *Jupiter terrasse les géants*. C'est l'origine de l'idolâtrie, fille de la crédulité, et non de l'imposture, comme on l'a tant répété. L'idolâtrie fut nécessaire au monde, *sous le rapport social*: quelle autre puissance que celle d'une religion pleine de terreurs aurait dompté le stupide orgueil de la force, qui jusque-là isolait les individus? *sous le rapport religieux*: ne fallait-il pas que l'homme passât par cette religion des sens, pour arriver à celle de la raison, et de celle-ci à la religion de la foi? Semblables aux enfants qui jugent de tout d'après eux-mêmes, les premiers hommes firent de toute la nature un vaste corps animé, passionné comme eux. Ils parlaient souvent par signes; ils pensèrent que les éclairs et la foudre étaient les signes de cet être terrible. L'intelligence de cette langue mystérieuse devint une science, sous les noms de divination, théologie mystique, mythologie, muse. Peu-à-peu tous les phénomènes de la nature, tous les rapports de la nature à l'homme, ou des hommes entre eux, devinrent autant de divinités. Dieu dans sa pure intelligence crée les êtres par cela qu'il les connaît: les premiers hommes, puissants de leur ignorance, créaient à leur manière par la force d'une imagination, si je puis le dire, toute matérielle. *Poète* veut dire *créateur*; ils étaient donc poètes, et telle fut la sublimité de leurs conceptions qu'ils s'en épouvantèrent eux-mêmes, et tombèrent tremblants devant leur ouvrage: *Fingunt simul creduntque*. Ici se placerait une explication très-systématique de la mythologie grecque et latine. Pour ne point juger cette partie du

système avec une injuste sévérité, il faut se rappeler qu'au temps de Vico la science mythologique était encore frappée de stérilité par l'opinion ancienne qui ne voyait que des démons dans les dieux du paganisme, ou renfermée dans le système presque aussi infécond de l'apothéose. Vico est un des premiers qui aient considéré ces divinités comme autant de symboles d'idées abstraites. C'est pour cette poésie *divine* qui créait et expliquait le monde invisible, qu'on inventa le nom de *Sagesse*, revendiqué ensuite par la philosophie. En effet, la poésie était déjà pour les premiers âges une philosophie sans abstraction, toute d'imagination et de sentiment. Ce que les philosophes *comprirent* dans la suite, les poètes l'avaient *senti*; et si, comme le dit l'école, *Rien n'est dans l'intelligence qui n'ait été dans le sens*, les poètes furent le *sens* du genre humain, les philosophes en furent l'*intelligence*. Les signes par lesquels les hommes commencèrent à exprimer leurs pensées furent les objets mêmes qu'ils avaient divinisés. Pour dire *la mer*, ils la montraient de la main; plus tard ils dirent *Neptune*. C'est *la langue des dieux* dont parle Homère. Les noms des trente mille dieux latins recueillis par Varron, ceux des Grecs non moins nombreux, formaient le vocabulaire *divin* de ces deux peuples. Toutes les nations barbares ont été forcées de parler d'abord par actions, d'écrire en hiéroglyphes, en attendant qu'elles se formassent un meilleur système de langage et d'écriture. La langue héroïque employa pour noms communs des noms propres ou des noms de peuples. Les anciens Romains disaient un *Tarentin* pour un homme parfumé. Tous les peuples de l'antiquité dirent un *Hercule* pour un héros. Cette tendance des hommes à placer des types idéaux sous des noms propres, a rempli de difficultés et de contradictions apparentes les commencements de l'histoire. Ces types ont été pris pour des individus. Ainsi toutes les découvertes des anciens Égyptiens appartiennent à un Hermès; la première constitution de Rome, même dans cette partie morale qui semble le produit des habitudes, sort tout armée de la tête de Romulus; tous les exploits, tous les travaux de la Grèce héroïque composent la vie d'Hercule; Homère enfin nous apparaît seul sur le passage des temps héroïques à ceux de l'histoire, comme le représentant d'une civilisation tout entière. Considérez les noms d'Hermès, de Romulus, d'Hercule et d'Homère, comme les expressions de tel caractère national à telle époque, comme désignant les types de l'esprit inventif chez les Égyptiens, de la société romaine dans son origine, de l'héroïsme grec, de la poésie populaire des premiers âges chez la même nation, alors les difficultés disparaissent, les contradictions s'expliquent; une clarté immense luit dans la ténébreuse antiquité (*Voy.* le livre III). Vico restitue aux masses tout ce dont on faisait honneur au génie de quelques individus. La poésie surtout lui semble l'œuvre des peuples. Il la considère comme une nécessité pour l'esprit humain dans les âges barbares. Le nombre musical et poétique est naturel à l'homme; les bègues s'essaient à parler en chantant; dans la passion, la voix s'altère et approche du chant. Partout les vers précédèrent la prose. Les tours ne vinrent que de la difficulté de s'exprimer, les épisodes de l'inhabileté

qui ne sait pas distinguer et écarter les choses qui ne vont pas au but. — L'origine de la religion, de la poésie et des langues étant découverte, nous connaissons celle de la société païenne. Les poëmes d'Homère en sont le principal monument. Joignez-y l'histoire des premiers siècles de Rome, qui nous présente le meilleur commentaire de l'histoire fabuleuse des Grecs. Le commencement de la religion fut celui de la société. Les géants effrayés par la foudre, qui leur révèle une puissance supérieure, se réfugient dans les cavernes. L'état bestial finit avec leurs courses vagabondes; ils s'assurent d'un asile régulier, ils y retiennent une compagne par la force, et la famille a commencé. Les premiers pères de famille sont les premiers prêtres; et comme la religion compose encore toute la sagesse, les premiers sages; maîtres absolus de leur famille, ils sont aussi les premiers rois. Mais ces rois absolus de la famille obéissent eux-mêmes aux puissances divines, dont ils interprètent les ordres à leurs femmes, à leurs enfants; et comme alors il n'y a point d'action qui ne soit soumise à un Dieu, le gouvernement est en effet théocratique. Bientôt la famille ne se composa pas seulement des individus liés par le sang. Les malheureux qui étaient restés dans la promiscuité des biens et des femmes, et dans les querelles qu'elle produisait, voulant échapper aux insultes des violents, recoururent aux autels des forts, situés sur les hauteurs. Ces autels furent les premiers asiles, *vetus urbes condentium consilium*, dit Tite-Live. Les forts tuaient les violents, et protégeaient les réfugiés. Issus de Jupiter, c'est-à-dire nés sous ses auspices, ils étaient héros par la naissance et par la vertu. Ainsi se forma le caractère idéal de l'Hercule antique. Les héros étaient des Héraclides, enfants d'Hercule, comme les sages étaient appelés enfants de la sagesse, etc. Les nouveaux-venus, conduits dans la société par l'intérêt, non par la religion, ne partagèrent pas les prérogatives des héros, particulièrement celle du mariage solennel. Ils avaient été reçus à condition de servir leurs défenseurs comme esclaves; mais devenus nombreux, ils s'indignèrent de leur abaissement, et demandèrent une part de ces terres qu'ils cultivaient. Partout où les héros furent vaincus, ils leur cédèrent des terres qui devaient toujours relever d'eux. Ce fut la première *loi agraire* et l'origine des *clientelles* et des *fiefs*. — Livre III, *Découverte du véritable Homère*. Ce livre n'est qu'un appendice du précédent. C'est une application de la méthode que l'auteur y a suivie, au plus ancien auteur du paganisme, à celui qu'on a regardé comme le fondateur de la civilisation grecque, et, par suite, de celle de l'Europe. Vico entreprend de prouver: 1°. qu'Homère n'a pas été philosophe; 2°. qu'il a vécu pendant plus de quatre siècles; 3°. que toutes les villes de la Grèce ont eu raison de le revendiquer pour citoyen; 4°. qu'il a été par conséquent non pas un individu, mais un être collectif, un symbole du peuple grec, racontant sa propre histoire dans des chants nationaux. — Livre IV, *Du cours que suit l'histoire des nations*. Le défaut de ce livre est la multiplicité des subdivisions. L'auteur y récapitule ce qu'il a dit au second livre, en ajoutant quelques développements. Il insiste plus particulièrement sur l'histoire du droit civil. Dans cette histoire, nous

trouvons toutes les vicissitudes de celle des gouvernements. C'est ce que n'ont point vu la plupart des jurisconsultes. Ils négligent trop souvent de nous montrer les rapports des lois avec les révolutions politiques. Ainsi ils nous présentent les faits isolés de leurs causes. Demandez-leur pourquoi la jurisprudence antique des Romains fut entourée de tant de solennités, de tant de mystères. Ils ne savent qu'accuser l'imposture des patriciens. Au premier âge, le droit et la raison, c'est ce qui est ordonné d'en-haut, c'est ce que les dieux ont révélé par les auspices, par les oracles et autres signes matériels. La jurisprudence, la science de ce droit, ne peut être que la connaissance des rites religieux; la justice est tout entière dans l'observation de certaines pratiques, de certaines cérémonies. De là le respect superstitieux des Romains pour les *acta legitima*. Chez eux, les noces, le testament étaient dits *justa*, lorsque les cérémonies requises avaient été accomplies. Le premier tribunal fut celui des dieux; c'est à eux qu'en appelaient ceux qui recevaient quelque tort, ce sont eux qu'ils invoquaient comme témoins et comme juges. Quand les jugements de la religion se régularisèrent, les coupables furent dévoués, anathématisés; sur cette sentence, ils devaient être mis à mort. On la prononçait contre un peuple aussi bien que contre un individu; les guerres (*pura et pia bella*) étaient des jugements de Dieu. Les hérauts qui les déclaraient dévouaient les ennemis, et appelaient leurs dieux hors de leurs murs; les vaincus étaient considérés comme sans dieux; les rois traînés derrière le char des triomphateurs romains étaient offerts dans le Capitole à Jupiter Férétrien, et de là immolés. Les duels furent encore une espèce de jugement des dieux. Ils offraient seuls un moyen d'empêcher que les guerres individuelles ne s'éternisassent. Le *Droit héroïque* dut être celui de la force. La violence des héros ne connaissait qu'un seul frein : le respect de la parole. Une fois prononcée, la parole était pour eux sainte comme la religion, immuable comme le passé (*fas*, *fatum*, de *fari*). Aux actes religieux qui composaient seuls toute la justice de l'âge divin, et qu'on pourrait appeler *formules d'actions*, succédèrent des *formules parlées*. Les secondes héritèrent du respect qu'on avait eu pour les premières, et la superstition de ces formules fut inflexible, impitoyable : *Uti linguâ nuncupassit, ita jus esto* (douze tables). Agamemnon a prononcé qu'il immolerait sa fille; il faut qu'il l'immole. Ne crions pas comme Lucrèce, *tantùm relligio potuit suadere malorum!* Il fallait cette horrible fidélité à la parole dans ces temps de violence; la faiblesse soumise à la force avait à craindre de moins ses caprices. L'équité de cet âge n'est donc pas *l'équité naturelle*, mais *l'équité civile*; elle est dans la jurisprudence ce que la *raison d'état* est en politique, un principe d'utilité, de conservation pour la société. A mesure que les démocraties et les monarchies remplacent les aristocraties héroïques, l'importance de la loi civile domine de plus en plus celle de la loi politique. Dans celles-ci les intérêts privés des citoyens étaient renfermés dans les intérêts publics; sous les gouvernements *humains*, principalement sous les monarchies, les intérêts publics n'occupent les esprits qu'à propos des intérêts privés; d'ailleurs les mœurs s'adoucissant, les affections particulières en prennent

d'autant plus de force, et remplacent le patriotisme. Sous les gouvernements des âges civilisés, l'égalité que la nature a mise entre les hommes en leur donnant l'intelligence, caractère essentiel de l'humanité, est consacrée dans l'égalité civile et politique. Les citoyens sont égaux, d'abord comme souverains de la cité, ensuite comme sujets d'un monarque, qui, distingué seul entre tous, leur dicte les mêmes lois. Fondées sur la protection des faibles, les monarchies doivent être gouvernées d'une manière populaire. Le prince établit l'égalité, au moins dans l'obéissance; il humilie les grands, et leur abaissement est déjà une liberté pour les petits. Revêtu d'un pouvoir sans bornes, il consulte non la loi, mais l'équité naturelle. Aussi la monarchie est-elle le gouvernement le plus conforme à la nature, dans les temps de la civilisation la plus avancée. Les monarques se glorifient du titre de cléments, et rendent les peines moins sévères; ils diminuent cette terrible puissance paternelle des premiers âges. La bienveillance de la loi descend jusqu'aux esclaves; les ennemis mêmes sont mieux traités, les vaincus conservent des droits. Celui de citoyen, dont les républiques étaient si avares, est prodigué; et le pieux Antonin veut, selon le mot d'Alexandre, que le monde soit une seule cité. Voilà toute la vie politique et civile des nations, tant qu'elles conservent leur indépendance. Elles passent successivement sous trois gouvernements. La législation divine fonde la monarchie domestique, et commence l'*humanité*; la législation héroïque ou aristocratique forme la cité, et limite les abus de la force; la législation populaire consacre dans la société l'égalité naturelle; la monarchie enfin doit arrêter l'anarchie, et la corruption publique qui l'a produite. Quand ce remède est impuissant, il en vient inévitablement du dehors un autre plus efficace. Le peuple corrompu était esclave de ses passions effrénées; il devient esclave d'une nation meilleure qui le soumet par les armes, et le sauve en le soumettant. Car ce sont deux lois naturelles : *qui ne peut se gouverner, obéira*, et, *aux meilleurs l'empire du monde*. Que si un peuple n'était secouru dans sa dépravation ni par la monarchie, ni par la conquête, il se dissoudrait de lui-même, la providence le disperserait dans la solitude, et le phénix de la société renaîtrait bientôt de ses cendres. C'est après ces épurations sévères que Dieu renouvela la société européenne, sur les ruines de l'empire romain. La plupart des preuves historiques données jusqu'ici par l'auteur, à l'appui de ses principes, étant empruntées à l'antiquité, la *Science nouvelle* ne mériterait pas le nom d'histoire éternelle de l'humanité, s'il ne montrait que les caractères observés dans les temps antiques se sont reproduits, en grande partie, dans ceux du moyen âge. — C'est ce qu'il entreprend de faire dans le cinquième et dernier livre : *Retour des mêmes révolutions, lorsque les sociétés détruites se relèvent de leurs ruines*. La conclusion de la *Science nouvelle* est que le monde social est l'œuvre du libre développement des facultés humaines; mais que ce monde n'en est pas moins sorti d'une intelligence, souvent contraire, et toujours supérieure aux fins particulières que les hommes s'étaient proposées; la providence ne nous force point par des lois positives; mais se sert, pour nous gou-

verner, des usages que nous suivons librement. La *Science nouvelle* fut attaquée par les Protestants et par les Catholiques. Tandis qu'un Damiano Romano accusait le système de Vico d'être contraire à la religion, le Journal de Leipzig insérait un article envoyé par un autre compatriote de Vico, dans lequel on lui reprochait d'avoir approprié son système *au goût de l'Église romaine*. L'accusation de Damiano a été reproduite en 1821, par M. Colangelo, et quelques admirateurs de Vico l'ont involontairement appuyée. Ils ont prétendu qu'il avait obscurci son livre à dessein, pour le faire passer à la censure. Les personnes qui ont le plus étudié Vico, MM. de A. et Jannelli, n'ajoutent aucune foi à cette tradition, et la lecture du livre suffit pour la réfuter. Quoi qu'il en soit, on peut conjecturer qu'une accusation si grave troubla les dernières années du malheureux Vico. « Vous êtes, écrit-il à un ami puissant, du petit nombre des hommes éclairés qui soutiennent la Science nouvelle par l'autorité de leurs lumières, et sous la protection desquels l'auteur accablé par la fortune conserve encore la vie, la patrie et la liberté. » Il opposa à ces persécutions et à tant d'autres malheurs un admirable courage. « Qu'elle soit à jamais louée, dit-il dans une autre lettre, cette providence qui, lors même qu'elle semble à nos faibles yeux une justice sévère, n'est qu'amour et que bonté! Depuis que j'ai fait mon grand ouvrage, je sens que j'ai revêtu un nouvel homme. Je n'éprouve plus la tentation de déclamer contre le mauvais goût du siècle, puisque, en me repoussant de la place que je demandais, il m'a donné l'occasion de composer la Science nouvelle. Le dirai-je? je me trompe peut-être, mais je voudrais bien ne pas me tromper : la composition de cet ouvrage m'a animé d'un esprit héroïque qui me met au-dessus de la crainte de la mort et des calomnies de mes rivaux. Je me sens assis sur une roche de diamant, quand je songe au jugement de Dieu, qui fait justice au génie par l'estime du sage!... 1726. » Voici la liste des écrits de Vico : I. *Cinque libri di Giambattista Vico de' principj d'una scienza nuova d'intorno alla comune natura delle nazioni*, Naples, 1725 (dédiés au cardinal Laurent Corsini, depuis Clément XII); entièrement refondus dans l'édition de 1730, laquelle a été considérablement augmentée en 1744. L'obscurité et la confusion que présente cette dernière édition ne peuvent étonner, lorsqu'on sait comment elle fut publiée. L'auteur arrivait au terme de sa vie et de ses malheurs; depuis plusieurs mois il avait perdu connaissance. Il paraît que son fils, Gennaro Vico, rassembla les notes qu'il avait pu dicter depuis l'édition de 1730, et les intercala à la suite des passages auxquels elles se rapportaient le mieux, sans entreprendre de les fondre avec le texte auquel il n'osait toucher. La première édition a été réimprimée en 1817, à Naples, par les soins de M. Salvatore Gallotti. La dernière l'a été en 1801, à Milan, à Naples, en 1811 et en 1816. Elle a été traduite en allemand, par W.-E. Weber, Leipzig, 1822; et en français (avec quelques retranchements), sous le titre de *Principes de la philosophie de l'histoire, traduits de la* Scienza nuova *de J.-B. Vico, précédés d'un Discours sur le système et la vie de l'auteur, par J. Michelet*, 1827. II. *De antiquissi-*

ma Italorum sapientiâ ex originibus linguæ latinæ eruendâ, 1710; traduit en italien, 1816, Milan. III. *Vita di Maresciallo Antonio Caraffa*, 1716. IV. *De uno juris universi principio*, 1721. V. *De constantiâ jurisprudentis*, 1721. VI. Pour compléter cette liste, nous n'aurons qu'à suivre l'éditeur des opuscules de Vico. M. Carlantonio de Rosa, marquis de Villa-Rosa, les a recueillis en 4 vol. in-8°., Naples, 1818. Nous n'avons trouvé qu'une omission dans ce recueil, c'est celle de quelques notes faites par Vico sur l'Art poétique d'Horace. Ces notes, peu remarquables, ne portent point de date. Elles ont été publiées récemment. Le premier volume du Recueil des opuscules contient plusieurs écrits en prose italienne. Le plus curieux est un Mémoire de Vico sur sa vie. L'estimable éditeur, descendant d'un protecteur de Vico, y a joint une addition de l'auteur qu'il a retrouvée dans ses papiers, et a complété la Vie de Vico, d'après les détails que lui a transmis le fils même de ce grand homme. Le second volume renferme quelques opuscules et un grand nombre de lettres, en italien. Le principal opuscule est la *Réponse à un article du journal littéraire d'Italie*. C'est là qu'il juge Descartes avec l'impartialité que nous avons admirée plus haut. Dans deux Lettres que contient aussi ce volume (au P. de Vitri, 1726, et à D. Francesco Solla, 1729), il attaque la réforme cartésienne, et en général l'esprit du dix-huitième siècle, souvent avec humeur, mais toujours d'une manière éloquente. Deux morceaux sur le Dante ne sont pas moins curieux. On y trouve l'opinion reproduite par Monti, que l'auteur de la divine Comédie est plus admirable encore dans le Purgatoire et le Paradis, que dans cet Enfer si exclusivement admiré. Dans le troisième volume des opuscules, Vico offre une preuve que le génie philosophique n'exclut point celui de la poésie ; malheureusement son talent a été trop souvent entravé par l'insignifiance des sujets officiels qu'il traitait. Le quatrième volume renferme ce que Vico a écrit en latin. La vigueur et l'originalité avec lesquelles il s'exprimait en cette langue eussent fait la gloire d'un savant ordinaire. *De nostri temporis studiorum ratione oratio ad litterarum studiosam juventutem, habita in R. Neap. Academiâ*, 1738; déjà mentionné. *Oratio cujus argumentum, hostem hosti infensiorem infestioremque quàm stultum sibi esse neminem*, 1708. *De mente heroicâ oratio habita in R. Neap. Academiâ*, 1732; admirable d'éloquence et de poésie. *Vici Vindiciæ, sive notæ in acta eruditorum Lipsiensia mensis augusti anni 1727, ubi inter nova litteraria unum extat de ejus libro cujus titulus, Principj d'una scienza nuova*, etc., 1729. Les autres morceaux contenus dans ce volume sont moins remarquables. Les pièces inédites publiées en 1818, par M. Antonio Giordano, se trouvent toutes dans le Recueil des opuscules. Nous donnerons ici l'indication des auteurs qui ont imité, attaqué ou simplement mentionné Vico. En Italie : Damiano Romano. Genovesi. Cuoco. Mario Pagano (*Essais politiques*). Duni. Cesarotti. Parini. Signorelli. Romagnosi. Talia. Colangelo. Enfin M. Cataldo Jannelli, que nous regardons comme le seul disciple légitime de Vico (*Essai sur la nature et la nécessité de la science des choses et histoires humaines*, 1817). *Voy*.

aussi *Biblioteca analitica*, *passim*. En France : *Journal de Trévoux*, 1726, septembre. *Bibliothèque ancienne et moderne* de Leclerc, tome XVIII. M. Salfi dans son Éloge de Filangieri, et dans la *Revue encycl.*, tomes II, VI, VII. Traduction des Mémoires sur Naples, du comte Orloff, tomes IV, V. En Allemagne : Herder et Wolf (*Musée des sciences*, etc., tome I). Aucun Anglais, aucun Écossais, que je sache, n'a fait mention de Vico, si ce n'est l'auteur d'une brochure récente sur l'état des études en Allemagne et en Italie. J. M—T.

VICOMTERIE DE SAINT-SAMSON (LOUIS DE LA), l'un des révolutionnaires de France les plus exaltés, naquit en 1732, fit d'assez bonnes études, et vint se mêler à la foule des écrivains toujours si nombreux dans la capitale, où leur médiocrité les condamne à une existence d'autant plus pénible, qu'ils y sont témoins des plus brillantes prospérités. La Vicomterie concourut, en 1779, pour l'Éloge de Voltaire, qui était proposé par l'académie française, mais il n'obtint pas même une mention, et s'en consola en faisant imprimer ses vers, auxquels il joignit une lettre que le grand Frédéric avait eu la bonté de lui adresser. Rien de tout cela ne put le faire remarquer; et il était encore perdu dans la foule, lorsque la révolution éclata. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et publia dès les premiers troubles (1789) une ode intitulée *La Liberté*, qui, malgré son exagération, ne fut pas même aperçue au milieu de la prodigieuse quantité d'écrits de tous les genres que les événements faisaient éclore. Les deux brochures qu'il fit ensuite imprimer, la première sous ce titre : *Du peuple et des rois*, 1790, in-8°.; et la seconde, intitulée : *Les droits du peuple sur l'assemblée nationale*, 1791, in-8°., eurent à-peu-près le même sort. Voulant à tout prix qu'on parlât de lui, et voyant le pouvoir royal tombé dans le dernier avilissement, La Vicomterie mit au jour un autre ouvrage qu'il intitula : *Crimes des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI*, in-8°., 1791. Le titre seul de cette compilation lui fit obtenir un grand succès; elle fut traduite aussitôt en Allemagne et en Angleterre; l'auteur, encouragé par ce succès, publia l'année suivante les *Crimes des papes*, 1 vol. in-8°.; et, à son exemple, on imprima les *Crimes des reines*, les *Crimes des empereurs*, etc. (*Voy.* PRUDHOMME, dans la Biographie des hommes vivants). La Vicomterie fut dès-lors un des coryphées du parti républicain. Il concourut de toutes ses facultés à la révolution du 10 août 1792; et se livrant de plus en plus aux illusions de ce temps-là, il imagina que les Français pouvaient être gouvernés sans payer de contributions, et publia une nouvelle brochure intitulée : *La république sans impôts*, 1792, in-8°., qui ajouta beaucoup à sa popularité. Il fut nommé député à la Convention nationale par la ville de Paris. Ce ne fut encore que par l'exagération de ses principes, qu'il put se faire remarquer dans cette assemblée. Dès le commencement, il y prononça un discours *Sur le procès de Louis XVI*, dans lequel il se déclara ouvertement pour la condamnation, et qu'il fit imprimer avant même que ce procès fût commencé. Il vota ensuite pour la mort de ce prince, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Nommé après le 31

mai 1793 membre du comité de sureté générale, il eut part à toutes les opérations du régime de la terreur, jusqu'à la révolution du 9 thermidor. Deux jours après cet événement, on l'accusa de s'être absenté du comité et même de la Convention, tant que la victoire avait paru incertaine. Il prononça à la tribune une apologie, dans laquelle il se déclara hautement contre le tyran, qui venait de tomber; ajoutant que c'était à tort qu'on l'avait accusé de faire partie *de la caste justement proscrite, qui traînait chez l'étranger son orgueil et sa misère*. Cette fois La Vicomterie en fût quitte pour être exclus du comité de sureté générale. Quelque temps après, il présenta à la Convention un rapport *sur la morale calculée*, dans lequel il manifesta le matérialisme le plus positif. Après avoir attaqué Pufendorf et saint Augustin, Grotius et saint Jérôme, il soutint que l'idée d'un Dieu rémunérateur et vengeur est fausse, que la race humaine est éternelle, et sa conclusion fut d'inviter les savants à donner *une échelle graduelle des crimes et des tourments qu'ils entraînent après eux sur la terre*, vu qu'ils ne doivent pas être punis dans un autre monde. Ce discours, où La Vicomterie déploya une sorte d'éloquence et même une érudition assez rare dans ce temps-là, fut très-applaudi, mais ne put lui rendre son ancien crédit. C'était le temps où l'on attaquait successivement tous les chefs de la tyrannie décemvirale, et surtout les membres des anciens comités. Le député Gouly accusa La Vicomterie, dans la séance du 9 prairial an III (28 mai 1795), d'avoir pris part à la révolte du 1er. de ce mois. Il fut décrété d'accusation et arrêté; mais il réussit à s'évader, obtint de rester chez lui avec des gardes, et fut amnistié quelques mois après. N'ayant pas été compris dans la réélection des deux tiers de conventionnels, il ne fit plus partie d'aucune assemblée, et mena dès-lors une vie fort obscure, vivant d'un emploi subalterne dans la régie du timbre. Il mourut à Paris, en 1809. Ce démagogue, en apparence si fougueux, et qui eut part à tant de proscriptions et d'événements sanguinaires, était cependant un homme faible et timide; et l'on ne peut pas douter que sous un gouvernement fort et bien dirigé, il ne fût resté très-paisible et très-soumis. La réponse suivante qu'il fit après le 9 thermidor à son collègue Legendre, qui lui reprochait l'arrestation de Danton, le peint assez bien : « Ma foi, Robespierre avait un tel empire sur ses collègues, que moi, en mon particulier, j'hésitais pour me rendre aux assemblées qui réunissaient le comité de sureté générale à celui de salut public, dans la crainte de me trouver avec lui. Un jour nous fûmes convoqués pour entendre un rapport, sans savoir sur quelle matière. Nous voilà réunis; Saint-Just tire de sa poche des papiers : quelle est notre surprise d'entendre le rapport contre Danton et autres! Le discours était si séduisant, Saint-Just le débita avec tant d'âme!.... Après la lecture, on demanda si quelqu'un voulait parler. Non! non! On mit l'arrestation aux voix, et elle fut décrétée unanimement. » M—D j.

VICQ-D'AZYR (FÉLIX), médecin et anatomiste célèbre, écrivain éloquent, naquit à Valogne, en 1748, d'un médecin estimé de cette ville. Les conseils de son père le déterminèrent

à se livrer à la même profession, et il se rendit, en 1765, à Paris, où il se livra avec ardeur à l'étude de toutes les parties de cet art immense, et des sciences qui lui servent d'auxiliaires. L'anatomie et la physiologie fixèrent particulièrement son goût; et en 1773, après avoir terminé sa licence, il ouvrit une école de médecine, ou cours d'anatomie humaine, éclairée par sa comparaison avec celle des animaux. Le succès de cet enseignement fut très-grand, non-seulement à cause de tout ce que le jeune professeur montrait de connaissances, mais surtout à cause de l'élégance, de la clarté et de la chaleur qu'il savait mettre dans son exposition. On rapporte que cette réputation naissante éveilla la jalousie de quelques médecins, qui parvinrent à lui faire refuser l'usage de la salle de la Faculté. Antoine Petit, professeur d'anatomie, au Jardin du Roi, qui lui-même avait une grande réputation comme savant et comme orateur, le choisit alors pour faire des leçons à sa place; et sur ce nouveau théâtre Vicq-d'Azyr n'eut ni moins de succès, ni plus de bonheur. Petit aurait voulu lui ménager la survivance de sa chaire; mais il ne put y réussir. Buffon préféra M. Portal; Vicq-d'Azyr fut réduit à faire des leçons particulières dans sa propre demeure, et les talents nombreux dont il donnait des preuves seraient peut-être demeurés long-temps stériles pour sa fortune, si un hasard singulier ne lui eût procuré un protecteur zélé dans le célèbre Daubenton. Une jeune personne, nièce de la femme de ce naturaliste, passant avec sa mère devant la maison de Vicq-d'Azyr, y fut prise d'un évanouissement. On appela ce médecin pour lui donner des secours; et cet accident fut l'origine d'une liaison qui se termina par un mariage. Dès-lors Daubenton procura à Vicq-d'Azyr les moyens d'étendre ses recherches à des animaux étrangers; et les Mémoires où le jeune anatomiste les consigna lui procurèrent, en 1774, l'entrée à l'académie des sciences. Il y acquit l'estime et l'amitié de Lassonne, premier médecin du roi, qui résolut de l'employer dans les parties d'administration attachées alors à cette place, et qui l'envoya, nommément en 1775, porter des secours à quelques provinces du midi, ravagées par une épizootie meurtrière. Le projet de donner plus de régularité à ce genre de secours, celui de faire constater plus positivement les propriétés des eaux minérales, qui étaient aussi dans ses attributions, conduisirent Lassonne à l'idée de confier ce travail à une commission; et petit à petit il en vint à celle de créer une société qui travaillerait au perfectionnement de toutes les parties de la médecine. Cette société fut établie en 1776; et Vicq-d'Azyr, avec qui Lassonne en avait concerté le plan, en fut nommé secrétaire perpétuel. Mais cette époque, si favorable à sa renommée, fut aussi pour lui celle des désagréments les plus vifs. La Faculté, jalouse de ce nouveau corps, qu'elle regardait comme un rival dangereux, prit Vicq-d'Azyr pour principal objet de sa haine, et il fut accablé d'injures et de calomnies dans les pamphlets que publièrent ceux des docteurs de la Faculté qui n'avaient pas été appelés à faire partie de la société. Cependant les grands travaux de cette compagnie, leur utilité évidente, le talent et l'activité que Vicq-d'Azyr montra dans ses fonctions, l'emportèrent sur l'injustice de leurs détrac-

teurs. Les éloges qu'il fit des principaux membres de la société, écrits avec intérêt, souvent avec éloquence, lui concilièrent les suffrages les plus honorables. On y remarqua une grande étendue de connaissances, un jugement sain, de la sensibilité, et un grand talent de peindre les hommes. L'attention que la société avait eue de nommer parmi ses honoraires des auteurs célèbres dans les sciences naturelles, et même des magistrats et des hommes d'État que leurs fonctions mettaient en rapport avec la médecine, procura à son secrétaire l'occasion de célébrer d'autres personnages que des médecins, et de s'élever à des considérations du genre le plus varié; la botanique, la chimie, l'administration, la plus haute politique elles-mêmes purent devenir les objets de ses réflexions, lorsqu'il eut à parler de Linnæus, de Bergman, de Vergennes et de Franklin; et il prit un tel rang parmi nos meilleurs écrivains, que l'académie française, en 1788, le choisit avec l'applaudissement général du public pour succéder à Buffon. Son discours de réception est un des plus pleins et des plus élégants qui aient été prononcés dans des occasions semblables. Il y apprécie Buffon sous tous les rapports, et le peint d'une manière également frappante, comme philosophe, comme naturaliste et comme écrivain. Les travaux purement scientifiques de Vicq-d'Azyr sont nombreux et importants: ils embrassent des sujets très-divers de médecine, d'art vétérinaire et surtout d'anatomie, tant humaine que comparée. Il avait présenté à l'académie des sciences, dès la fin de 1773, ses premiers Mémoires pour servir à l'histoire anatomique des poissons, et sur l'anatomie des oiseaux, comparée à celle de l'homme. Devenu membre de cette compagnie, il y lut la suite de ce travail en 1774 et y joignit un Mémoire sur les usages et la structure des quatre extrémités dans l'homme et les quadrupèdes; en 1777, un autre sur l'organe de l'ouïe, dans les quatre classes d'animaux vertébrés; en 1779, deux sur les organes de la voix; en 1781, une anatomie du mandrill, et de quelques autres singes; et en 1784, des observations sur les clavicules et les os claviculaires. Ces écrits sont imprimés dans les Recueils de l'académie; ils offrent presque tous des observations neuves pour le temps, et des vues ingénieuses, mais sans s'élever à toute la généralité, ni entrer dans tout le détail que ces matières comportaient. Sa myologie des oiseaux en est la partie la plus neuve, et celle qui est encore demeurée la plus utile; vers la fin de sa vie, il s'occupait de leur génération. On a de lui, dans le Bulletin de la société philomatique de 1793, des observations sur ce que devient le jaune de l'œuf après l'incubation, et une description des organes génitaux du canard. Pendant le même temps, Vicq-d'Azyr commençait sur l'anatomie de l'homme des recherches plus suivies; il donna, en 1781, des observations sur la position des testicules dans l'embryon; mais il s'attachait particulièrement au système nerveux. En 1777, il avait donné une description des nerfs de la 2me. et de la 3me. paire. En 1781, il lut quatre Mémoires sur la structure du cerveau et de la moëlle épinière, et sur l'origine des nerfs, où il ajouta plusieurs faits à ce que l'on connaissait déjà de ces organes compliqués. Ces écrits sont également insérés parmi les Mémoires de

l'académie ; mais leurs résultats, ainsi que ceux de beaucoup d'autres observations sur le même sujet, sont consignés dans un ouvrage que Vicq-d'Azyr commença à publier en 1786, sous le titre de *Traité d'anatomie et de physiologie*, avec des planches coloriées, in-fol. Il devait, comme le titre l'annonce, y décrire et y représenter tous les organes de l'homme ; mais il n'a pu traiter que de l'encéphale, et n'est pas même arrivé à la moëlle épinière ni à la distribution des nerfs, et encore moins aux organes des sens. Tel qu'il est demeuré, cet ouvrage forme un volume in-folio, assez fort, contenant trente-cinq planches imprimées en couleur, avec des explications très-détaillées, et une histoire critique des figures données sur le même sujet, par les anatomistes précédents. Le tout est précédé de Discours sur l'anatomie en général, écrits avec élégance, et qui présentent cette science sous des points de vue plus élevés et plus philosophiques que le commun des écrivains sur cette matière n'avait coutume de le faire. L'auteur y rappelle sans cesse à l'anatomie comparée, qui, à cette époque, était presque tombée en oubli dans l'école de Paris. Il eut occasion de s'en occuper *ex professo*, dans l'ouvrage qu'il entreprit pour l'Encyclopédie méthodique, et dont il publia le second volume en 1792, sous le titre de *Système anatomique des quadrupèdes*. Le premier, qui devait paraître plus tôt, n'a pas même été commencé par lui. L'auteur, après y avoir indiqué, dans le discours préliminaire, d'une manière à la vérité encore assez imparfaite, même pour l'époque, les rapports des principales familles du règne animal, et les espèces dont il lui paraît plus important d'étudier l'anatomie, y trace le plan d'après lequel les anatomies particulières pourraient être faites ; et ce plan est si détaillé, qu'il n'y aurait pas moins de treize cent trente-neuf points ou circonstances d'organisation à examiner et à décrire dans chaque espèce. Il fait ensuite l'application de ce plan à un certain nombre d'espèces, choisies parmi les quadrumanes et les rongeurs, et rangées d'après une méthode que Daubenton lui avait fournie. Mais on conçoit qu'il est obligé d'y laisser en blanc la plupart de ces nombres, et que beaucoup de ceux qu'il a remplis n'ont pu l'être que par des faits empruntés à d'autres anatomistes. D'ailleurs les répétitions innombrables qu'entraînait cette manière de décrire, auraient rendu l'ouvrage, si on avait voulu le conduire plus loin, d'une longueur insupportable. L'auteur cherche à y remédier par des résumés qu'il place à la fin de chaque famille, et qui présentent, mais toujours d'après le même ordre de numéros, ce que les espèces de cette famille ont de commun. Cette partie de l'Encyclopédie méthodique a été continuée récemment, mais sur un plan beaucoup plus abrégé, par M. Hippolyte Cloquet, qui y a suppléé aussi le premier volume, et l'a rempli, conformément à ce que Vicq-d'Azyr avait annoncé, par un Dictionnaire raisonné des termes d'anatomie et de physiologie, appliqués principalement à l'anatomie de l'homme. Ses Mémoires de médecine proprement dite et d'art vétérinaire ne sont ni aussi nombreux ni aussi importants. En 1774, 75 et 76, lors de ses missions contre l'épizootie du midi, il publia une multitude d'instructions sur les moyens de préserver les bestiaux de la contagion, de

les traiter lorsqu'ils en sont atteints, et de désinfecter les cuirs de ceux qui en sont morts. Il en a donné le résumé général en 1781, 2 vol. in-8°., sous le titre de *Médecine des bêtes à cornes*. Il faut avouer que son remède universel n'était pas consolant: il consistait presque toujours à assommer les bêtes infectées. Pendant un certain temps, professeur d'anatomie comparée à l'école vétérinaire d'Alfort, il a contribué à y inspirer le goût des recherches scientifiques. Il a été l'éditeur du Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique, composé par une société de vingt médecins. Les articles *Adustion*, *Acupuncture* et *Aiguillon*, qui sont de lui, offrent des idées nouvelles et lumineuses. Il a traduit de l'italien, mais avec des changements et des additions, le traité de *Piattoli* sur les dangers des sépultures (1778, in-12). Vicq-d'Azyr n'était pas étranger à la chirurgie; et il a donné, dans le Recueil de la société de médecine, des Mémoires sur la section de la trachée, sur la taille latérale de la pierre, et sur la fistule lacrymale. Ses éloges des médecins sont remplis de réflexions et de vues utiles sur l'art. On assure qu'il était devenu bon praticien, et que ses anciens ennemis avaient fini par lui rendre hommage sur ce point. Il succéda, en 1789, à Lassonne, dans sa place de premier médecin de la reine, et obtint en même temps la survivance de celle de premier médecin du roi, qui fut donnée à Lemonnier; bien que ses liaisons avec Condorcet et d'autres philosophes l'eussent rendu suspect à la cour, les rapports habituels que ses fonctions lui donnaient avec la reine, objet principal des soupçons et de la haine des révolutionnaires, et l'admiration qu'il professait pour elle, lui attirèrent aussi l'animadversion du parti qui renversa le trône; et l'on assure que les craintes qu'il en conçut contribuèrent à la maladie qui l'emporta. Il paraît néanmoins que dès sa jeunesse il avait été attaqué de crachements de sang, et que les travaux continuels auxquels il se livrait avaient miné depuis long-temps sa santé. Il avait reconnu lui-même, depuis quelque temps, qu'il était atteint d'un anévrisme; mais ayant été obligé d'assister à la cérémonie où Robespierre proclama l'Être-Suprême, la fatigue qu'il éprouva donna une nouvelle énergie à ces causes de destruction; et il mourut d'une inflammation de poitrine, le 20 juin 1794, âgé seulement de quarante-six ans. MM. Moreau de la Sarthe et Lemontey ont publié des Éloges historiques de Vicq-d'Azyr, le premier en 1797, et le second en 1826. M. Moreau a donné une édition de ses OEuvres, en 6 vol. in-8°., et un Atlas in-4°., Paris, 1805. Les trois premiers contiennent les Éloges; les trois autres ses écrits anatomiques et physiologiques; mais ces deux recueils sont incomplets, le second surtout, où manquent plusieurs Mémoires, et où ceux qui s'y trouvent sont mutilés en divers endroits. C-v-r.

VICTOIRE (LOUISE-THÉRÈSE), fille de Louis XV, naquit à Versailles le 11 mai 1733, passa, ainsi que sa sœur aînée (*V.* ADÉLAÏDE, I, 212), la plus grande partie de sa vie à la cour, et y fut respectée pour sa piété et la pureté de ses mœurs. Le dévouement filial de cette princesse fut célèbre, à l'époque de la mort de Louis XV. Jamais petite-vérole ne s'était montrée avec des symptômes plus effrayants. MADAME Victoire, qui n'avait pas eu cette maladie, vou-

lut s'enfermer avec son père, pour lui donner ses soins. Elle fut atteinte du mal qu'elle avait bravé, mais fut sauvée de ses dangers. La séparation d'avec le reste de sa famille, à laquelle cette circonstance la condamna, fut peut-être funeste à la monarchie. Consultée par le roi son neveu, elle l'avait engagé à rappeler à la tête de ses conseils un homme d'une austère vertu, d'une profonde capacité, auquel le feu roi avait accordé une juste confiance, le comte de Machault. La dépêche qui l'appelait à Versailles allait être remise au courrier, lorsqu'une intrigue de cour fit substituer à son nom celui de M. de Maurepas. On sait trop quelle influence eut ce choix sur les destinées de la France. Après la mort de leur père, MADAME Victoire et MADAME Adélaïde continuèrent à vivre dans l'union la plus touchante, au château de Bellevue, sans cesse occupées de bienfaisance et d'œuvres de piété, jusqu'au moment où les premiers troubles de la révolution vinrent interrompre leur repos. Obligées de fuir devant la populace venue pour assaillir leur paisible demeure, elles s'en éloignèrent à la hâte, dans la nuit du 19 février 1791, se dirigeant vers l'Italie. Ce ne fut qu'après avoir été arrêtées plusieurs fois sur leur route, qu'elles arrivèrent enfin dans les Etats du roi de Sardaigne, où elles furent reçues avec tout l'empressement qu'elles devaient attendre d'un prince qui tenait par tant de liens à la France. Elles se rendirent ensuite à Rome, où elles ne furent pas moins bien accueillies par le pape Pie VI. Ces princesses séjournèrent plusieurs années dans la capitale du monde chrétien; et elles y édifièrent tous les habitants par leur résignation et leur touchante piété. Elles ne s'éloignèrent de cette ville que lorsque les armées républicaines s'en approchèrent, en 1798. S'étant alors rendues à Naples, elles y furent comblées, par le roi et la reine, de tous les témoignages d'intérêt et d'affection. Après un séjour d'un an dans le beau palais de Caserte, il leur fallut encore prendre la fuite devant les armées des républicains. C'est dans la *Relation du voyage de MESDAMES*, donnée par M. de Chastellux, en 1816, qu'on doit lire les détails de tous les dangers, de toutes les fatigues, de toutes les souffrances que ces deux malheureuses princesses eurent à supporter, au milieu de l'hiver le plus rigoureux, dans une marche et une navigation de plus de quatre mois. MADAME Victoire ne put résister à tant de maux; elle y succomba le 8 juin 1799, quelques jours après son débarquement à Trieste, et six mois avant sa sœur aînée, MADAME Adélaïde. La même tombe réunit dans la cathédrale de cette ville deux sœurs qui ne s'étaient pas quittées un seul jour pendant leur vie. Après le rétablissement de leur maison sur le trône de France, le roi Louis XVIII fit apporter en France leurs dépouilles mortelles; et elles furent déposées dans le caveau royal de Saint-Denis, en janvier 1817. M—D j.

VICTOR (SAINT), d'une famille de Marseille, servait dans les armées romaines, lorsqu'il fut arrêté comme chrétien, pendant la persécution de Dioclétien et de Maximien. Ni les promesses, ni les menaces ne purent lui faire abjurer sa foi : il renversa même un petit autel qu'on avait apporté devant lui en le pressant de sacrifier aux idoles. Après avoir enduré plusieurs tourments, il eut la tête tranchée le 21 juillet 303. Les

abbayes de Saint-Victor à Marseille et à Paris furent bâties sous son invocation. On trouve une relation du martyre de saint Victor dans les suppléments au *Cartophylax* de Cave, publiés par Colomiès (*Voy.* ce nom, IX, 311), Londres, 1686, in-8°. P—RT.

VICTOR Ier. (SAINT), pape, Africain de nation, succéda à saint Éleuthère, le 18 juillet 185. Il condamna et excommunia Théodore de Byzance, qui niait la divinité de J.-C. Cette hérésie n'était pas nouvelle, et désola encore long-temps l'Église chrétienne. Il s'occupa ensuite de fixer le jour de la célébration de la fête de Pâques. Les usages différaient à cet égard. Il n'y avait cependant d'autre difficulté que celle de savoir si ce serait le quatorzième jour de la lune de mars, ou le dimanche qui suivrait ce quatorzième jour. Cette dernière opinion prévalut dans un concile que saint Victor assembla à Rome, et l'usage en a été constamment observé (*V.* l'art. GRÉGOIRE, XIII). Cette décision fut pareillement prise dans d'autres conciles : les églises d'Asie furent les seules qui résistèrent ; le pape voulait les excommunier ; mais saint Irénée modéra son zèle, en lui représentant qu'il ne fallait pas retrancher de l'Église universelle un si grand nombre d'autres églises, pour cet attachement à leur ancienne coutume. Saint Victor mourut martyr peu de temps après, le 28 juillet 197, et eut saint Zéphirin pour successeur. D—s.

VICTOR II (GÉBEHARD, pape, sous le nom de), était évêque d'Eichstet, et parent de l'empereur Henri III. Il fut élu le 13 avril 1055, près d'un an après la mort de saint Léon IX. Les Romains, incertains sur leur choix, avaient envoyé Hildebrand à l'empereur, pour le prier de leur indiquer celui qu'il desirerait voir nommer. L'empereur eut de la peine à se séparer de Gébehard, qui lui était utile dans ses conseils ; et Gébehard quittait à regret un poste éminent, où il jouissait de toute la faveur du monarque ; mais Hildebrand l'emporta, et ramena Victor à Rome, où il fut reçu avec honneur. Fleury, sur la foi de Lambert, auteur grave du temps, raconte : « Qu'un sous-» diacre voulant faire mourir le pape » mit du poison dans le calice : le » pape, ne pouvant se lever après la » consécration, se prosterna avec le » peuple pour demander à Dieu de » lui en découvrir la cause. Aussitôt » l'empoisonneur fut saisi du démon, » et le pape connaissant le crime, » fit enfermer le calice dans un au-» tel avec le sang de Notre-Seigneur, » pour le garder à perpétuité avec les » reliques. Puis, il se prosterna de » nouveau en prière, jusqu'à ce que » le sous-diacre fût délivré. » Victor envoya, la même année, Hildebrand, légat en France, pour réprimer la simonie qui faisait partout les plus grands ravages. En 1056, il fit un voyage en Saxe, pour y trouver l'empereur, qu'il vit à Goeslas. Il réconcilia l'impératrice Agnès avec le roi Baudouin, comte de Hesden, et Godefroy, duc de Lorraine, et pacifia le royaume autant qu'il lui fut possible. Ensuite il retourna en Italie, et mourut en Toscane, le 21 juillet 1057, après avoir occupé le saint-siége deux ans et trois mois. Il eut pour successeur Étienne IX. D—s.

VICTOR III, élu pape, le 24 mai 1086, après la mort de Grégoire VII, se nommait Didier, et descendait d'une illustre famille de Bénévent ; il avait été nommé abbé

du Mont-Cassin en 1057, envoyé comme légat à Constantinople en 1058, et enfin cardinal en 1059. Il s'était retiré dans son abbaye pendant les troubles excités par l'anti-pape Guibert, lorsque les Normands le prièrent de se mettre à leur tête, pour tâcher de conclure la paix avec Grégoire VII et Henri. Didier vit le roi, et lui parla avec une fermeté que le prince ne put s'empêcher de respecter; car Didier était l'un des plus grands personnages du siècle où il vivait. L'estime qu'il avait inspirée lui fit déférer le pontificat suprême; mais il opposa la plus grande résistance. Ce ne fut qu'au bout d'un an qu'il consentit à exercer ses fonctions. L'anti-pape (*V.* Guibert), secondé par quelques Romains, parvint à se rendre maître de l'église de Saint-Pierre, et Victor se retira de nouveau dans son monastère. Pressé du desir d'abattre les Sarrasins, il ordonna la levée d'une armée formidable, qui fit la conquête de Meldia, et tua cent mille ennemis; ce qui passa pour un miracle. Le pape songea bientôt après à sévir contre l'anti-pape, qu'il fit anathématiser dans un concile. Pendant les premières sessions, il tomba dangereusement malade, et retourna au Mont-Cassin: sentant sa fin approcher, il fit promettre aux évêques et aux cardinaux qui l'avaient suivi d'élire à sa place l'évêque d'Ostie. Au bout de trois jours, le 15 sept. 1086, il mourut, après quatre mois de pontificat. Il avait été vingt-neuf ans abbé du Mont-Cassin, dont il fit rebâtir l'église avec magnificence. On a de ce pape trois volumes de dialogues sur les miracles de saint Benoît, et autres moines du Mont-Cassin. Il eut pour successeur Urbain II. D—s.

VICTOR, anti-pape. *V.* Innocent II, pape.

VICTOR (*Flavius*), tyran, doit uniquement à ce titre la place qu'il tient dans l'histoire. Fils de Maxime (*V.* ce nom, XXVII, 588), il fut créé César et Auguste par son père, en 383. Lorsque Maxime eut résolu de porter la guerre en Italie, il laissa, suivant quelques auteurs, à Victor le commandement des Gaules; mais comme ce prince était encore fort jeune, il l'entoura sans doute de généraux dont les talents et l'expérience devaient suppléer à son incapacité. La ruine du fils suivit de quelques jours celle de son père. Il fut mis à mort par ordre de Théodose, au mois de septembre 388. On a des médailles de Victor, en or, en argent et en petit-bronze; mais elles sont très-rares. W—s.

VICTOR ou VICTORINUS (*Claudius-Marius*), rhéteur et poète, vivait à Marseille, dans le commencement du cinquième siècle. Il a laissé trois livres de vers hexamètres, qu'il adresse à son fils Ætherius, et dans lesquels il raconte l'histoire de la Genèse, depuis la création jusqu'à la destruction de Sodome. A la suite, se trouve une Épître en vers, contre les mœurs corrompues de son siècle, adressée à l'abbé Salomon, et dans laquelle Victor fait un tableau assez curieux des ravages qu'avaient naguère exercés dans les Gaules les Vandales et autres peuples barbares. On lui attribue deux autres Poèmes, qui sont de Victorin, évêque de Petaw, au troisième siècle. Victor mourut sous Valentinien III, vers 450. Z.

VICTOR, VICTORIN ou VICTORIUS (*Marianus*), mathématicien, était né dans l'Aquitaine, et suivant quelques auteurs, à Li-

moges. Étant allé demeurer à Rome, on conjecture qu'il y remplit les fonctions de la cléricature. L'epoque à laquelle devait se célébrer la fête de Pâques continuait d'être entre les églises le sujet de fréquentes difficultés. A la prière d'Hilaire, archidiacre de Rome, Victor se chargea d'aviser aux moyens de prévenir le retour de ce désordre. En multipliant le cycle lunaire des Grecs, de dix-neuf ans, par le cycle solaire de vingt-huit ans, il fit un nouveau canon pascal, qui, de son nom, fut appelé *victorin*. Ce canon, qu'il acheva l'an 457, fut adopté par les églises d'Occident. Mais dès le siècle suivant, Victor de Capoue en ayant démontré les erreurs, l'Église de Rome en abandonna l'usage, qui se maintint plus long-temps en France. Le canon de Victor a été publié par le P. Gilles Boucher, jésuite, avec une explication, sous ce titre: *De doctrinâ temporum sive Commentarius in Victorii Aquitani et aliorum canones paschales*, Anvers, 1633 ou 1634, in-folio. On trouve une Notice sur Victor dans l'*Histoire littéraire de la France*, II, 424-28. W—s.

VICTOR, évêque de *Vite*, dans la Byzacène, et non d'*Utique*, comme on l'a cru long-temps sur l'autorité de quelques manuscrits, florissait dans le cinquième siècle. Enveloppé dans la persécution suscitée en 483, par Hunneric, roi des Vandales, contre les catholiques, il se vit forcé d'abandonner son siége et se retira, suivant les uns, à Constantinople, et selon d'autres auteurs, dans l'Épire. On ignore l'époque de sa mort, mais elle ne peut être que postérieure à l'année 487. L'Église romaine l'a placé parmi les confesseurs, et son nom est inscrit dans le Martyrologe au 23 août. Durant son exil, Victor composa l'histoire de l'Église d'Afrique, depuis l'invasion des Vandales, sous ce titre: *Historia persecutionis vandalicæ sive africanæ sub Genserico et Hunnerico Vandalorum regibus*. Publiée pour la première fois à Cologne, en 1537, in-8°., par Beatus Rhenanus, elle l'a été depuis par Reinh. Lorichius, Fr. Baudouin, le P. Chifflet, etc. L'édition la plus estimée et la plus complète est celle que l'on doit au savant D. Ruinart, Paris, 1694, in-8°.; il l'a fait suivre d'un commentaire très-intéressant. L'Histoire de Victor est bien écrite; le style en est correct, simple et attachant. On y trouve les exemples et les sentiments de la plus héroïque piété. Elle a été traduite en français par Franç. de Belleforest, en 1563; et par Arnauld d'Andilly, en 1664; en flamand, Anvers, 1568, in-8°., et en anglais, 1605. On attribue à Victor de Vite les *Actes* du martyre de Libérat et de ses compagnons, à Carthage. Surius les a publiés dans les *Vitæ sanctorum* au 17 août; et D. Ruinart les a recueillis dans son édition de Victor, avec une *Homélie* à la louange de saint Cyprien, et une *Notice* des provinces et des villes d'Afrique, mise au jour par le P. Sirmond; mais suivant les meilleurs critiques, ces deux derniers opuscules ne sont pas de l'évêque de Vite. Outre les différentes histoires des écrivains ecclésiastiques, on peut consulter pour plus de détails: *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle Vie de cet évêque* (par D. Liron), Paris, 1708, in-12 de 101 p. — VICTOR, évêque de *Tunes* ou *Tunones* en Afrique, vivait dans le sixième siècle. Le zèle qu'il montra pour la défense des trois

HIST. D'ITALIE.



VICTOR AMÉDÉE.

S.t Aubin del.t *Landon direx.t*

chapitres (*Voy.* Facundus, XIV, 82, et Vigile, pape) lui fit éprouver les traitements les plus rigoureux. Battu, mis en prison, exilé, renfermé dans différents monastères, rien ne put ébranler sa constance. On conjecture qu'il finit ses jours dans un couvent à Constantinople, vers 566. Suivant Isidore de Séville (*De scriptorib. ecclesiast.*, ch. 25), Victor de Tunes était l'auteur d'une Chronique universelle. Ce qui nous reste de ce grand ouvrage commence à l'année 544, où finit la *Chronique* de saint Prosper (*Voy.* ce nom), et s'étend jusqu'en 565. Victor s'attache principalement à ce qui concerne l'hérésie d'Eutychès et l'affaire des trois chapitres; mais il ne laisse pas de rapporter plusieurs faits importants pour l'histoire générale de l'Église. Canisius a publié cette *Chronique* dans les *Antiquæ lectiones*; Jos. Scaliger, dans le *Thesaur. temporum*, à la suite d'Eusèbe; et Andr. Schott, dans l'*Hispania illustrata*, IV, 117. On attribue encore à Victor de Tunes un Traité *de Pœnitentia*, inséré par les Bénédictins dans l'*Appendice* au tome II de leur édition des *OEuvres* de saint Ambroise. Fabricius, dans sa *Bibl. med. et infim. latinitat.*, cite, comme de Victor, un opuscule : *Pro defensione trium Capitulorum liber unus*; mais il ne dit pas s'il est imprimé; peut-être n'est-ce qu'un extrait de sa Chronique par un auteur plus récent.

W—s.

VICTOR-AMÉ Ier. *V.* Savoie, XL, 552.

VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie, ensuite roi de Sicile, puis de Sardaigne, était né, le 14 mai 1665, de Charles-Émanuel II et de Jeanne-Marie de Nemours. Il succéda, le 12 juin 1672, à son père. Sa mère conserva la régence pendant cinq ans; et elle sut se maintenir libre et neutre, malgré les intrigues des deux cours de France et d'Espagne. Lorsque Victor-Amédée fut parvenu à l'âge de quinze ans, elle voulut le marier à l'infante de Portugal, sa nièce, qui semblait devoir lui apporter cette couronne en héritage. La France secondait de tout son crédit cette négociation, persuadée qu'un prince de Savoie, roi de Portugal, ne serait pas moins attaché à la France qu'un prince français. En 1680, les Portugais donnèrent leur consentement; mais les seigneurs et les états de Savoie et de Piémont réclamèrent à haute voix contre un mariage qui devait leur ôter leur souverain, en lui faisant porter une couronne royale. A la manière dont les vice-rois espagnols gouvernaient Naples et Milan, on pouvait prévoir quel serait le sort de la Savoie, sous un vice-roi portugais. La duchesse ne tint aucun compte de ces remontrances; mais un jour qu'elle était sortie de Turin, les nobles se jetèrent aux pieds de son fils, en le suppliant de se tenir en garde contre les intrigues de sa mère, et de se défier de son ambition, qui le perdrait aussi bien qu'eux. Victor-Amédée parut ému, et promit de ne point accomplir ce mariage : il fit plus, il signa, à leur demande, un ordre d'arrêter sa mère, et de la conduire dans une forteresse; mais à peine la duchesse était-elle de retour auprès de lui, qu'il lui avoua sa faiblesse, et que s'étant fortifié de quelques compagnies de soldats français, en garnison à Pignerol, il fit arrêter les nobles qui lui avaient donné ce conseil (les marquis de Pianezze et de Parala). Cependant comme il ne leur fit point leur procès, comme il feignit

d'être malade, pour ne point aller en Portugal, et qu'il rompit le mariage contesté, plutôt que de mécontenter ses peuples, plusieurs ont cru que ces mouvements mêmes avaient été arrangés secrétement par la régente, pour se dégager de sa parole, sans offenser ni la France, qui voulait ce mariage, ni l'Espagne, qui s'y opposait. Victor-Amédée épousa ensuite, le 9 avril 1684, Anne, fille de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Le roi de France avait desiré ce mariage, pour raffermir dans son parti Victor-Amédée, qui montrait déjà plus d'inclination pour la maison d'Autriche. Mais depuis long-temps les liens du sang n'empêchaient point les princes d'Europe de se faire la guerre; ils les obligeaient seulement à se témoigner de vains égards au milieu de leurs hostilités. Victor-Amédée voyait avec impatience les Français maîtres du fort Barraux, qui leur ouvrait la Savoie; de Pignerol, qui assurait leur entrée en Piémont; de Casal, qui leur donnait la domination du Montferrat. Il avait recommencé la guerre que son père avait faite aux Barbets ou Vaudois, ses sujets; et sous ce prétexte, il avait levé des troupes. En même temps il était secrétement entré en négociation avec le duc de Bavière et Guillaume, roi d'Angleterre. Sa correspondance avec ces ennemis de la France excita les soupçons de Louis XIV, qui, au printemps de 1690, fit entrer en Piémont, avec dix-huit mille hommes, Catinat, alors gouverneur de Casal, et demanda les forteresses de Turin et de Verrue, comme gages de l'attachement du duc. Victor-Amédée, déterminé à rejeter ces conditions honteuses, chercha à gagner du temps en négociant, pour que le gouverneur du Milanais pût lui amener des secours. En même temps il conclut une ligue, le 3 juin 1690, avec le roi d'Espagne; le 4 juin, avec l'empereur, et le 20 octobre, avec l'Angleterre et la Hollande (1). Un secours de troupes et un subside de trente mille écus par mois étaient les conditions de cette quadruple alliance. Six mille chevaux et huit mille fantassins lui arrivèrent du Milanais. Le prince Eugène, petit-fils de Thomas de Savoie-Carignan, âgé de vingt-six ans, fut chargé de commander

---

(1) La France attentive surveillait les démarches du jeune prince. On sut à Versailles que dans un voyage de plaisir fait à Venise, pendant le carnaval de 1686, Victor-Amédée avait eu des entrevues avec quelques députés de la ligue d'Augsbourg; il n'en fallut pas davantage pour rendre ses dispositions suspectes. Louis XIV résolut alors de le désarmer, pour qu'il ne pût embrasser d'autre parti que le sien. Il lui demanda quelques-uns de ses régiments d'infanterie pour être employés en Flandre contre l'empereur. Victor-Amédée, qui n'était point en mesure de lever le masque, destine à regret trois de ses régiments d'infanterie pour la Flandre. Bientôt le roi de France exige de lui d'autres troupes pour servir avec les siennes contre les Huguenots des Cévennes. En même temps Catinat, débouchant des montagnes du Dauphiné, vient camper à Avillane, et somme le duc de Savoie d'envoyer près de lui un ministre-d'état chargé d'entendre les volontés du roi de France. Il ne s'agissait de rien moins que de joindre sur-le-champ la totalité des troupes de Savoie à l'armée française, et de lui livrer le château de Verrue et la citadelle de Turin pour places de sureté. Le ministre piémontais offrit de la part de son maître une ligue défensive propre à garantir à la France les forteresses de Pignerol et de Casal, objet d'inquiétudes du roi de France; mais Catinat fut inflexible. Le ministre envoyé en toute hâte à Paris, pour prévenir une rupture ou du moins pour la retarder, ne put obtenir une audience. Alors le duc donna ordre au comte de Brandis, son plénipotentiaire à Milan, d'arrêter avec les confédérés d'Augsbourg une alliance qu'il avait jusqu'alors différé de conclure. Le traité fut signé le 3 juin 1690. Il mit fin à soixante ans d'une paix non interrompue entre les maisons de Savoie et de France. Victor voulut faire connaître lui même à sa cour la résolution qu'il venait de prendre; passant de son cabinet dans la chambre de parade où la noblesse s'était jetée en foule, il annonça d'un air fier et d'une voix élevée ses griefs contre la France, et combien il comptait sur le zèle de sa brave noblesse, et sur le dévouement de son peuple. Les mêmes communications furent faites au public par un manifeste. L'exaltation fut générale parmi le peuple, au point qu'il fallut désarmer dans ce premier moment tout ce qui n'était ni soldat ni milicien, afin d'empêcher que cette guerre ne commençât par des vêpres siciliennes.

B—P.

les troupes impériales, tandis que Victor-Amédée, son cousin, était généralissime des armées alliées. Le duc n'avait encore jamais vu de combat. Il commandait une armée assez nombreuse, mais presque toute composée de nouvelles levées. Avec elles il osa, le 18 août 1690, attaquer Catinat, qui se retirait. Tombé dans une embuscade au milieu de marais impraticables, près de l'abbaye de La Staffarde, il soutint vaillamment le combat pendant cinq heures, avec les vieilles bandes allemandes et espagnoles. Ses habits furent percés d'une balle; et il eut un cheval tué sous lui : mais toutes ses nouvelles recrues prirent la fuite; et après avoir perdu cinq mille hommes, huit pièces de canon et trente-six drapeaux, il se retira vers Carignan. Catinat, profitant de sa victoire, s'empara de Saluces, Fossano, Savigliano et de Suze, qui capitula le 14 nov. Victor-Amédée avait proposé, pour dégager cette place importante, de marcher à l'instant même contre Pignerol; mais son avis, le seul raisonnable, ne fut point suivi. D'autres troupes françaises envahirent la Savoie, à la réserve de Montmeillan, qui demeura bloqué; et l'on crut voir le duc toucher à sa ruine dernière : mais ce prince courageux rejeta fièrement les ouvertures d'accommodement qui lui étaient faites par l'entremise du pape. Il rassembla ses soldats, demanda des renforts aux Espagnols; et avec une armée de vingt mille hommes, il se trouva de nouveau en état d'arrêter les progrès de Catinat. Celui-ci soumit, en 1691, Nice, Montalban, Villefranche, Savigliano, Carmagnole et Rivoli (2). Le prince Eugène fit lever aux Français le siége de Coni. Il reprit ensuite Carmagnole, Savigliano et Rivoli. Catinat abandonna de lui-même Saluces, Savigliano et Fossano; mais Montmeillan, bravement défendu par le marquis de Bagnasco, fut enfin rendu aux Français le 20 décembre 1691. Dans la campagne de 1692, Victor-Amédée voulut porter la guerre en France. Il pénétra dans le Dauphiné par Guillestre, Embrun et Gap; mais les Allemands, dont son armée était en partie composée, et qui avaient compté que les Protestants se joindraient à eux, soulevèrent tous les esprits par leurs cruautés, en brûlant toutes les villes où ils purent pénétrer. Déjà leur position devenait dangereuse, lorsque Victor-Amédée fut atteint de la petite-vérole. Il se fit reporter en litière, d'abord à Coni et ensuite à Turin. Son armée se retira par divers points au travers des Alpes. Une fièvre d'une nature dangereuse vint à la suite de la petite-vérole; et l'armée des alliés, dont on avait attendu de grandes choses, fut retenue dans l'inaction pendant toute la campagne. La maladie du duc de Savoie suspendit encore l'activité de ce prince pendant le commencement de la campagne de 1693; mais le 30 juillet, il entreprit le siége de Sainte-Brigide, qu'il prit le 14 août; il bombarda ensuite Pignerol. Le maréchal de Catinat, qui pendant ce temps avait renforcé son armée, vint l'attaquer à Orbazzano, le 4 octobre, et le contraignit à la retraite, après le combat le plus meurtrier (3). Mais la dé-

(2) Victor-Amédée voyant du haut de la colline de Turin les flammes dévorer le château de Rivoli, sa demeure favorite, dit à ceux qui l'entouraient et qui déploraient une si grande perte : « Eh ! » plût à Dieu que tous mes palais fussent ainsi ré» duits en cendres, et que l'ennemi épargnât les » cabanes de mes paysans ! » B—P.

(3) Catinat, qui avait reçu des renforts considérables, marcha pour combattre les alliés retranchés près du village de Piossasque, entre Avilla-

faite du duc ne lui fit point abandonner ses alliés. Il rejeta avec fermeté toutes les propositions de paix que lui fit faire la France; et il pourvut à la défense de ses places. Ce fut ainsi qu'il empêcha Catinat, pendant toute la campagne de 1694, de s'approcher de Casal et de Montferrat, bloqués par les alliés. L'amiral anglais Russel, en menaçant d'un débarquement tantôt Nice et tantôt la Provence, occupa ce maréchal l'année suivante; et Victor-Amédée se présenta devant Casal, au milieu de juin 1695, avec le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, le prince Eugène, général de l'empereur, et lord Galloway, général anglais. La tranchée fut ouverte le 26 juin; et dès le 9 juillet, le marquis de Crénau, qui commandait à Casal, fut réduit à capituler, ou peut-être, d'après des conventions secrètes, rendit à Victor-Amédée, pour le duc de Mantoue, une forteresse que le Savoyard n'aurait pas vue avec plus de plaisir entre les mains des Espagnols que des Français. Aussi prétendit-on qu'au siége de Casal les canons n'étaient point chargés, et que l'attaque, comme la défense, avait été concertée d'avance (4). Victor-Amédée, délivré de l'inquiétude que lui donnait Casal, songeait déjà sérieusement à changer de parti. Le pape Innocent XII l'exhortait à la paix par des brefs publics; mais on pensait que plus secrétement il secondait les négociations de la France. Au mois de mars 1696, le duc fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorrette; et comme on ne le croyait point assez dévot pour n'avoir que la religion en vue dans ce voyage, on supposa qu'il s'y était rendu pour rencontrer un négociateur français, qu'on assurait s'y trouver en habit religieux. Ces intrigues demeurèrent quelque temps secrètes; et le traité ostensible ne fut signé que le 29 août, par le comte de Tessé, pour la France, et le marquis de Saint-Thomas, premier ministre du duc, pour la Savoie. Marie-Adélaïde, fille aînée de Victor-Amédée, fut promise en mariage au duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin. La Savoie, Nice et Villefranche furent restituées au duc; et quatre millions de francs lui furent payés en dédommagement de ses pertes. Avant de publier ce traité, Catinat offrit aux alliés, au nom de son maître, la neutralité de l'Italie. Tous, à l'exception du duc de Savoie, leur généralissime, refusèrent cette proposition. Tous crièrent à la trahison, en voyant qu'il insistait pour l'accepter; mais leurs clameurs furent encore plus

---

ne et Pignerol. Là eut lieu, le 4 octobre 1693, la célèbre bataille de Marsiglia ou la Marsaille, une de celles qui ont le plus contribué à la réputation de Catinat. Quoique les alliés fussent supérieurs en nombre et dans une bonne position, leur défaite fut entière : ils perdirent dix mille hommes. Le duc de Savoie perdit deux de ses meilleurs généraux, les marquis Parella et Pallavicini, et lui-même courut les plus grands dangers. B—P.

(4) Voici, d'après les documents historiques les plus récents et les plus authentiques, ce qu'il y a de réel au sujet de la reddition de Casal. Ferdinand, duc de Mantoue, prince voluptueux, avait vendu Casal à la France, et il aurait de même engagé tous ses États pour satisfaire à ses plaisirs. Les puissances de l'Italie, et surtout le duc de Savoie, avaient été justement alarmés de voir cette importante forteresse entre les mains d'un potentat tel que Louis XIV. Battu à la Marsaille, Victor n'était plus en mesure d'exiger la cession pure et simple de Casal, comme il aurait pu le faire deux ans auparavant; mais recherché secrétement par la France, qui employait toute sorte de moyens pour diviser ses ennemis, il obtint la destruction de cette place. En conséquence, M. de Crenau, commandant français à Casal, eut pour instruction secrète de cesser de s'y défendre, dès qu'il aurait pu obtenir des alliés l'entière démolition de la place, et la remise du sol au duc de Mantoue. On fut bientôt d'accord. Les assiégés ne sortirent en vertu de la capitulation, qu'après avoir démoli tous les ouvrages intérieurs. Les assiégeants ne se retirèrent qu'après avoir abattu et rasé les ouvrages du dehors. Ainsi disparut, sans qu'il y eût été fait une seule brèche, la forteresse de Casal, la plus renommée de l'Italie. B—P.

fortes et plus légitimes, lorsque, le 16 septembre, Victor-Amédée réunit ses troupes à celles de France, dont il forma, par cette jonction, une armée de cinquante mille hommes, qu'il alla commander avec le titre de généralissime du roi de France. Il alla d'abord mettre le siége devant Valence; et cette entreprise détermina les marquis de Mansfield et de Leganez à accepter la neutralité de l'Italie, au nom de l'empereur et du roi d'Espagne. Cette neutralité servit de préliminaires à la paix de Ryswick, conclue le 20 septembre 1697. Mais cette paix ne pouvait pas être de longue durée. L'extinction de la maison d'Espagne paraissait déjà prochaine; et dès que son héritage serait disputé entre l'Autriche et la France, le duc de Savoie ne pouvait éviter d'être entraîné dans la guerre. En effet la mort de Charles II, survenue le 1er. novembre 1700, ébranla de nouveau toute l'Europe. Victor-Amédée vit aussi dans cet événement une occasion d'augmenter sa puissance; mais il se trouvait entouré de troupes françaises, tandis que les Autrichiens étaient éloignés. Il embrassa donc le parti du plus fort, avec une apparence de contentement, et donna sa seconde fille, Marie-Louise, au roi Philippe V. Il prit le titre de généralissime des armées française et espagnole, et promit huit mille fantassins et deux mille cinq cents chevaux, moyennant un subside de cinquante mille écus par mois. Catinat arriva, en avril 1701, avec l'armée française à Turin; et Villeroi vint l'y joindre au milieu de l'été. Ce dernier attaqua le prince Eugène à Chiari, et fut battu le 1er. sept. (*V.* Villeroi). Victor-Amédée fit preuve de courage et d'habileté dans cette bataille, où il eut un cheval tué sous lui, et courut de grands dangers, en couvrant la retraite, à la tête de sa cavalerie. Ses habits furent percés d'une balle (5). Un devin lui avait prédit une partie de ces événements; et dès-lors il eut une grande foi dans l'astrologie. On ne peut douter que Victor-Amédée ne se fût engagé malgré lui dans la ligue avec la France et l'Espagne. Il voyait avec effroi la maison de Bourbon resserrer ses États entre le Dauphiné et le Milanais, et quoiqu'il eût marié ses deux filles au duc de Bourgogne et à Philippe V, il entra en négociations avec la maison d'Autriche et les puissances maritimes. La cour de France fut avertie de ses menées; et le duc de Vendôme reçut ordre de faire désarmer les troupes du duc de Savoie, qui étaient sous ses ordres, au nombre de quatre mille hommes (6). Le

---

(5) Nos historiens, tout en faisant entendre qu'à cette bataille Victor-Amédée déploya l'intrépidité qui lui était naturelle, disent qu'il applaudit en secret au triomphe que favorisait sa politique particulière. Ce qui est hors de doute, c'est que Villeroi, battu par sa propre faute, inspirait à Louis XIV des soupçons injurieux contre son allié, l'accablait lui-même de dégoûts, pensant, dit Voltaire, qu'un favori de Louis XIV était beaucoup plus que le souverain d'un état médiocre. Telle était sa présomption insolente, qu'en parlant de Victor-Amédée, il affectait de l'appeler *Monsieur de Savoie*. B—P.

(6) Cette opération fut exécutée près de Mantoue, le 28 septembre 1702, sans aucune résistance. Louis XIV avait écrit au duc de Savoie le billet suivant : « Monsieur, puisque » la religion, l'honneur de votre propre signature » ne servent de rien entre nous, j'envoie mon » cousin, le duc de Vendôme, pour vous expli» quer mes volontés; il vous donnera vingt-quatre » heures pour vous décider. » Le duc répondit dans le même nombre de lignes : « Sire, les mena» ces ne m'épouvantent point; je prendrai les me» sures qui me conviendront le mieux relativement » à l'indigne procédé dont on a usé envers mes » troupes. Je n'ai que faire de mieux m'expliquer » et ne veux entendre aucunes propositions. » Il n'y avait réellement aucun traité de signé avec la cour de Vienne, lorsque cette violence fut exercée envers les troupes du duc de Savoie; mais on ne peut douter qu'il n'eût entamé des négociations avec les ennemis de la France. Lorsque la rupture éclata trois mois plus tard, Louis XIV publia une espèce de manifeste sous le titre de *Lettre du roi de France au pape Clément XI*, où l'on en trouve tous les détails. Il est probable que ce fut par or-

duc de Savoie, irrité de cet affront, fit garder à vue les ambassadeurs de France et d'Espagne, arrêter tous les Français qui traversaient ses États, et saisir tous les magasins qu'ils y avaient établis. Les Mémoires du temps rapportent qu'il arrêta ainsi, contre le droit des gens, plus de Français que Vendôme ne lui avait désarmé de soldats. Le 8 novembre, il conclut une alliance avec l'empereur Léopold, la Hollande et l'Angleterre; on lui promit le Montferrat avec Alexandrie, Valence, la Valsesia et la Lomelline, ainsi qu'un subside de quatre-vingt mille ducats par mois, pendant la durée de la guerre. Le comte Gui de Stahremberg réussit, par une marche hardie et inattendue, à lui amener l'armée impériale, le 13 janvier 1704, et à lui donner une cavalerie dont il était dépourvu. Le duc de Vendôme, qui recevait des renforts plus considérables encore, put entreprendre et terminer plusieurs siéges, sans que Victor-Amédée se sentît assez fort pour l'interrompre. Ce prince laissa prendre successivement Verceil, Suse, la Brunette, Yvrée, Aoste et le fort de Bard. Au milieu d'octobre, Vendôme commença le siége de Verrue, forteresse sur le Pô, qu'on croyait imprenable. Long-temps le duc de Savoie se maintint à Crescentino, de l'autre côté du fleuve, pour rafraîchir la garnison; il en fut enfin chassé par Vendôme, le 1er. mars 1705, et le 10 du même mois Verrue fut obligée de se rendre. En Savoie, Montmeillan bloqué depuis plus d'un an se rendit enfin, et cette forteresse fut démantelée. Le château de Nice était assiégé par le maréchal de Berwick; après cinquante-cinq jours de tranchée ouverte, le marquis de Carraglio, qui y commandait, capitula (4 janvier 1706), et ce château fut rasé. Le duc de La Feuillade faisait d'immenses préparatifs pour le siége de Turin. Victor-Amédée, qui voyait tomber successivement toutes ses forteresses, et qui ne pouvait douter que Louis XIV n'eût dessein de le ruiner pour jamais, envoya toute sa famille à Gênes, et lui-même, après avoir pourvu Turin de tout ce qui était nécessaire à cette capitale pour soutenir un long siége, alla s'établir à Coni, afin d'être en état de pourvoir à sa délivrance. Le comte Daun et le marquis de Carraglio étaient chargés de la défense de Turin; deux cents bouches à feu portaient la désolation dans cette ville. La Feuillade cependant, au lieu de presser le siége, poursuivait le duc de Savoie, qui, s'échappant de retraite en retraite, alla enfin se confier à la fidélité de ces mêmes Barbets, ou protestants de la vallée de Luzerne, que lui-même et ses ancêtres avaient si cruellement persécutés. Cependant le prince Eugène était descendu en Italie avec l'armée impériale pour secourir Turin; mais arrêté par Vendôme à Montechiaro, il ne pouvait approcher. Louis XIV ayant chargé Vendôme de commander l'armée de Flandre, le remplaça en Italie par le duc d'Orléans, La Feuillade et Marchin. Le prince Eugène profita de l'hésitation que causait ce déplacement; il passa l'Adige à la Pettorana, le 6 juillet, et le Pô à Polesulla, le 17 du même mois. Remontant ensuite sur la droite de ce fleuve, tandis que les Français en suivaient la gauche, il rencontra, sur la fin d'août, le duc de Savoie qui conduisait tout ce qui lui restait de trou-

---

dee du même prince que l'on publia en France, à la même époque, un volume intitulé : *Intrigues secrètes du duc de Savoie.* B—P.

pes réglées. S'étant réunis, ils surprirent dans la vallée de Suse un convoi français qui leur fournit les vivres et les munitions dont ils commençaient à manquer ; et le 7 septembre, ils attaquèrent les Français dans leurs retranchements. L'obstination du maréchal de Marchin, qui voulut attendre l'attaque dans les lignes, fut cause de la ruine de l'armée française (*V.* ORLÉANS, XXXII, 108). Le nombre des morts, des prisonniers, des canons, des étendards, la richesse du butin de tout genre, rendirent cette victoire aussi utile que glorieuse (7). Victor-Amédée recouvra en peu de temps la plus grande partie de ses États et de ses forteresses. Chivas, Yvrée, Trino, Verrue, Crescentino, Asti et Verceil ouvrirent leurs portes ; Alexandrie se rendit le 21 octobre, et Casal le 16 novembre ; tandis que le prince Eugène soumettait le Milanais à l'archiduc, qui prenait le nom de Charles III d'Espagne. Valence, la Lomelline et la Valsesia furent ensuite abandonnées au duc de Savoie, en exécution des traités ; et Louis XIV, perdant l'espérance de recouvrer l'Italie, en retira ses troupes par une capitulation signée à Milan, le 13 mars 1707. Le duc de Savoie et le prince Eugène, voulant à leur tour porter la guerre dans le pays ennemi, desiraient pénétrer en France par le Dauphiné. Les Anglais les obligèrent à diriger leur attaque sur Toulon. Vic-

(7) On regardait en France la chute de cette capitale comme le dénouement forcé de la guerre. Louis XIV desirait, avec une espèce de passion, de voir détruit ce dernier asile d'un prince assez audacieux, dans le sein même de l'infortune, pour braver sa puissance. Tout fut prodigué pour accélerer les travaux du siége : jamais, dit le marquis de Feuquières, on n'avait fait d'aussi grands préparatifs. Victor-Amédée, de son côté, n'avait epargné aucune précaution pour la défense de sa capitale. Il y travailla nuit et jour pendant plusieurs mois. Dès le commencement du siége, il offrit dans son palais un asile à tous ceux dont les maisons étaient exposées au feu de l'ennemi ; il ne cessa de se montrer partout où il y avait quelque danger. Sa contenance hardie et son visage serein donnaient de l'assurance aux moins intrépides. Les volontaires affluaient dans la milice bourgeoise. Les lignes n'embrassant point en entier la colline ni le pont du Pô, le duc, à la tête d'un petit corps d'élite, sortait lui-même chaque jour dans la campagne pour inquieter les assiégeants. Il fut au comble de ses vœux quand il vit le maréchal de La Feuillade abandonner le siége pour se mettre à sa poursuite, dans l'espoir de se saisir de sa personne. Sûr de lui échapper par la célérité de ses mouvements, il l'entraina de Montcarlier à Carignan, de Carignan à Carmagnole, puis dans les montagnes de Mondovi, dans celles de Coni et de Saluces, où lés Français perdirent l'espoir de l'atteindre. Dans ces excursions, Victor-Amédée parvint à jeter des secours dans les places de Coni, de Ceva et de Cherasco, qui tenaient encore et qu'il empêcha de succomber. Près de Cavours, il se vit enveloppé par un corps considérable sous les ordres du marquis d'Aubeterre, et auquel il eut de la peine à échapper. Le maréchal de La Feuillade, après trois semaines de courses inutiles, rentra dans ses lignes, et le duc, le même jour, rentra dans Turin, d'où il ne tarda pas à sortir pour harceler encore son adversaire. Il alla de nouveau se poster à Bibiana, au débouché de la vallée de Luzerne, où le duc de La Feuillade courut après lui ; mais le prince se jeta dans les montagnes, dont il connaissait les moindres détours. C'est ainsi qu'il ralentit les progrès du siége de Turin. Mais les vivres s'épuisaient dans une ville aussi populeuse ; la desertion y faisait des progrès parmi les troupes suisses et allemandes ; enfin, des maladies inquiétantes commençaient à s'y manifester. Juillet venait de finir, et le duc ne pouvait plus attendre son salut que d'un prompt secours. Il savait que le prince Eugène cherchait par tous les moyens à se faire jour pour le délivrer. Mais quarante mille Français jusqu'alors victorieux lui fermaient le chemin. Enfin, par une manœuvre subtile autant que rapide, ce général de l'empereur traverse l'Adige et le Pô, puis filant entre ce dernier fleuve et le pied de l'Apennin, il arrive au Tanaro le 28 août, et le traverse sur des ponts que le duc de Savoie venait de faire construire. Victor-Amédée s'était avancé lui-même à sa rencontre, pour lui peindre le véritable état des choses, et se concerter sur ce qui restait à faire. Il était temps d'arriver ; de larges brèches avaient donné lieu à des attaques furieuses, et Turin était aux abois. Tous les yeux y étaient tournés sur la colline de Superga, où devaient paraître les signaux de secours. On lés aperçut enfin le 4 sept. Parvenus sur ces hauteurs, les deux princes, embrassant d'un coup-d'œil la position de leurs ennemis, arrêtèrent aussitôt leur plan. Il fut convenu que l'armée, forte de quarante mille combattants, passerait le lendemain le Pô sur deux ponts, et qu'elle irait tourner les lignes et livrer bataille (*Voy.* EUGÈNE, XIII, 486, et ORLÉANS, XXXII, 108). Le jour même de leur victoire, le duc de Savoie et le prince Eugène entrèrent dans Turin, au son des cloches, au bruit du canon et aux acclamations d'un peuple ivre de joie. Ils allèrent descendre à l'église metropolitaine de Saint-Jean, où l'archevêque entonna le *Te Deum*. Victor-Amédée, reconnaissant la protection du ciel, funda des solennités annuelles pour le jour de la Nativité de la Vierge, où ce grand triomphe avait été obtenu. B—P.

tor-Amédée parut devant cette place, le 26 juillet 1707; mais le maréchal de Tessé avait si bien pourvu à sa défense, que les alliés, après avoir perdu beaucoup de monde, furent forcés de se retirer. Avant la fin de la campagne, ils prirent encore la ville et le château de Suse. L'empereur avait promis de joindre Vigevano et son territoire aux États de Savoie; mais depuis qu'il se voyait maître du Milanais, il ne voulait plus en abandonner aucune portion. D'autre part, Victor-Amédée déclara, au commencement de 1708, qu'il n'entrerait point en campagne avant d'être satisfait. Cependant les Anglais et les Hollandais le déterminèrent enfin à se mettre à la tête de son armée, au milieu de juillet; il fit d'abord une tentative sur la frontière de France (8); puis il se dirigea sur les forteresses de la Perouse, Exiles et Fénestrelles, qu'il enleva toutes trois aux Français, après un siége assez court. Pendant l'année 1709, de plus en plus mécontent de la cour de Vienne, il ne fit aucune entreprise importante; le comte Daun s'avança bien en Savoie, jusqu'à Annecy: mais il repassa les monts à l'approche de l'hiver. Ce même général voulut, en 1710, pénétrer dans le Dauphiné par la vallée de Barcelonette, et il fut arrêté par le maréchal de Berwick. La campagne de 1711 se termina d'une manière tout aussi peu concluante; la Savoie fut envahie pendant l'été, par les Autrichiens, et évacuée à l'approche de l'automne. Victor-Amédée ne faisait plus d'efforts pour seconder ses alliés. La reine d'Angleterre (Anne) voulut profiter, en 1712, de son mécontentement pour l'entraîner dans une paix séparée, et elle lui offrit le royaume de Sicile. Victor-Amédée, qui ambitionnait par-dessus tout le titre de roi, voulant devoir cette couronne au consentement de toutes les puissances, envoya ses ambassadeurs au congrès d'Utrecht. Le traité qui fut signé dans cette ville, le 11 janvier 1710, lui assura la restitution de la Savoie, des vallées de Pragèles, d'Exiles et Fénestrelles, du château Dauphin et du comté de Nice; enfin Philippe V lui céda l'île et le royaume de Sicile, et il le reconnut pour son successeur, s'il ne laissait pas de descendants légitimes. Ces conventions furent confirmées par les traités de Madrid, du 10 juin, et d'Utrecht, du 13 août 1713 (9). Le 22 septem-

(8) Victor-Amédée, ayant à sa disposition un corps de troupes autrichiennes joint à ses Piémontais, pénétra dans le Haut-Dauphiné, et faillit surprendre Briançon; mais le maréchal de Villars, qui lui était opposé, le força de rentrer en Piémont. Il rendit même sa retraite du Dauphiné aussi hasardeuse que l'avait été celle de Provence l'année d'auparavant, ce qui fit dire à Victor-Amédée, *qu'il était aisé d'entrer en France, mais qu'il était difficile d'en sortir.* B—P.

(9) L'Angleterre mettait alors l'élévation de ce prince au rang de ses combinaisons politiques; elle consentait même à lui abandonner l'Espagne et les Indes, si Philippe V préférait conserver ses droits à la couronne de France, pourvu toutefois que le duc se désistât des anciens états de sa famille. Louis XIV, alors maltraité par la fortune, voyant la monarchie espagnole près d'échapper à son petit-fils, n'était pas éloigné de consentir à ce dernier projet. Sur sa réponse, la reine Anne manda auprès d'elle le comte Maffei, l'un des ministres du duc de Savoie au congrès d'Utrecht, et lui promit de faire échoir à son maître la moitié de l'héritage de Charles-Quint. Elle fit plus, elle signa d'avance avec lui un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne. Ce traité devait être rendu public dès que Victor-Amédée aurait débarqué dans son nouveau royaume, où devait le transporter une flotte anglaise. Mais bientôt tout changea de face. La victoire abandonna les drapeaux des ennemis de la France; la division se mit parmi eux. Alors le ministre piémontais voyant qu'il fallait renoncer à l'espoir brillant dont on avait flatté son maître, se réduisit à demander pour lui la Sicile, dont il semblait que la reine d'Angleterre pouvait encore disposer. Anne saisit avec ardeur cette idée, et s'engagea par écrit à procurer au duc de Savoie le dédommagement qu'il indiquait. Louis XIV eût mieux aimé voir Victor-Amédée roi de Lombardie aux dépens de l'Autriche. Enfin au printemps de 1713 fut conclue la paix d'U-

bre de la même année, Victor-Amédée prit solennellement à Turin le titre de roi de Sicile, et donna celui de duc de Savoie à son fils aîné, Victor-Amédée, déjà prince de Piémont. L'amiral anglais Jennings le conduisit à Palerme, où il débarqua le 10 octobre, et où il fut couronné avec la nouvelle reine, le 24 décembre, par l'archevêque de Palerme. Cette acquisition était plus glorieuse pour la maison de Savoie qu'avantageuse à ses sujets ; le transport de la cour dans une île lointaine avait causé une dépense très-considérable qui aggrava le fardeau des impositions sur le Piémont, au moment où la paix devait faire espérer quelque adoucissement. Ensuite Victor-Amédée voulut maintenir la prérogative royale et les anciennes constitutions qui rendaient cette île presque indépendante de la cour de Rome ; d'autre part, le clergé et les ordres religieux soutenaient les prétentions du pape. Victor-Amédée exila tous ceux qui ne voulurent pas se soumettre au tribunal ecclésiastique, qu'on nommait de la *Monarchie*, établi dès le temps du roi Roger. Clément XI abolit ce tribunal, fulmina des censures contre les agents du pouvoir souverain, et mit sous l'interdit plusieurs églises de Sicile. Plus de quatre cents ecclésiastiques se réfugièrent à Rome ; les cours de Versailles et de Madrid, qui soutenaient Victor-Amédée, ne purent faire fléchir le pontife obstiné. Pendant que le nouveau roi luttait contre ces difficultés, il eut le malheur, le 22 juin 1715, de perdre, par la petite-vérole, son fils aîné, nommé, comme lui, Victor-Amédée ; et comme les devins l'avaient assuré qu'il guérirait, il tourna toute sa colère contre les médecins, qui avaient laissé perdre une vie que les astres voulaient conserver. Son second fils, Charles-Émanuel, prit alors le titre de prince de Piémont. Cependant le cardinal Alberoni, ayant rendu à l'Espagne une vigueur inattendue, s'efforçait de recouvrer par les armes ou par des trahisons les parties de l'ancienne monarchie espagnole que le traité d'Utrecht avait ôtées à Philippe V. Au mois d'août 1717, sa flotte conquit la Sardaigne sur les impériaux. Dans l'hiver qui suivit, il négocia avec Victor-Amédée pour attaquer de concert le Milanais. Mais cette négociation n'avait d'autre but que d'endormir ce monarque dans une fausse confiance. Le 30 juin 1718, la flotte espagnole parut devant Palerme ; cette ville fut obligée de se rendre immédiatement, le château ne tint pas long-temps ; Catane et Messine furent prises ensuite. Victor-Amédée, hors d'état de défendre le royaume qui lui avait été donné, recourut à l'empereur et aux puissances maritimes. Le premier ne voulut point combattre pour l'avantage d'autrui ; il demanda que la Sicile lui fût rendue pour être réunie au royaume de Naples, et il offrit seulement, en échange, à Victor-Amédée, ses prétentions sur la Sardaigne. Ce monarque fut obligé d'accepter cet échange désavantageux, et il entra dans la quadruple alliance contre l'Espagne, avec l'em-

---

trecht, prélude du traité de Rastadt, qui mit fin l'année suivante aux longs et sanglants débats élevés pour la succession d'Espagne. Le duc de Savoie y gagna l'île de Sicile, à laquelle était attaché le titre de roi, objet de son ambition ; et il fut remis en possession de tout ce que la France lui avait enlevé depuis dix ans. Toutes ces concessions étaient d'une grande importance pour sa maison. Son territoire fut considérablement agrandi du côté du Dauphiné et du côté de la Lombardie ; et le Montferrat, cause de tant de guerres, lui fut remis tout entier. Enfin, son droit éventuel à la couronne d'Espagne fut solennellement reconnu.
B—P.

pereur, la France et l'Angleterre. Cependant il eut peu de part aux événements militaires; la Sicile, que ses généraux avaient perdue, fut recouvrée par ceux de l'empereur, et la disgrâce d'Alberoni ayant disposé Philippe V à la paix, il accepta le traité de Londres ou la quadruple alliance, par une déclaration faite à la Haye le 17 février 1720. Au mois d'août, l'île de Sardaigne fut consignée au roi Victor-Amédée par le prince d'Ottaiano, qui l'avait reçue des Espagnols au nom de l'empereur. En 1722, Victor-Amédée maria son fils unique à la princesse Palatine Anne-Christine de Sultzbach; et cette princesse étant morte le 12 mars suivant, il le remaria, en 1724, à Polixène-Christine de Hesse-Rheinsfeld. Le 25 mars de la même année, il perdit sa mère qui était parvenue à l'âge de quatre-vingts ans. Les différends entre ce prince et la cour de Rome, qu'avait fait naître la juridiction pontificale en Sicile, ne furent accommodés qu'en 1727 par le marquis d'Ormea, le plus habile ministre du roi de Sardaigne. Du reste, ce monarque évitait de prendre part aux négociations qui pouvaient amener une nouvelle guerre. Se renfermant dans les soins de l'administration, il avait donné à ses États un corps de lois nouvelles; il avait fondé une université à Turin, et réformé en même temps toutes les écoles inférieures; il avait mis ses finances dans un ordre admirable, protégé le commerce et fait fleurir les arts, embelli sa capitale, et rendu inexpugnable, par d'immenses travaux, la forteresse de la Brunette (10), lorsqu'enfin, parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, il exécuta, le 3 septembre 1730, un projet que l'on a cru formé dès long-temps. Il abdiqua, en faveur de son fils Charles-Émanuel, la couronne qu'il avait portée avec tant de gloire. On a prétendu que cette abdication fut la suite des embarras où l'avait jeté sa politique flottante entre la France et l'Autriche, et que s'étant trop pressé de conclure des traités, qu'il était de son intérêt de ne pas exécuter, il se trouva pris dans ses propres piéges, et ne put sortir de l'embarras où il s'était placé que par cette résolution désespérée. La fausseté de cette assertion a été établie récemment par des écrivains aussi graves que bien informés. Rien d'ailleurs de semblable ne se trouve indiqué dans les dépêches originales de Victor-Amédée à ses ministres à Paris, à Vienne et à Londres, à l'époque dont il s'agit. Trois souverains, dans un intervalle assez rapproché, avaient abdiqué la couronne : Christine, Casimir et Philippe V. Victor-Amédée, par imitation, peut-être, ou par satiété du pouvoir, résolut aussi d'abdiquer cette couronne royale, objet depuis si long-temps de l'ambition de sa famille. Une autre résolution de sa part fut comme le prélude de celle-là. Veuf depuis quatre ans, il

(10) On peut dire que dans l'art du gouvernement intérieur ce prince n'a pas été surpassé. Il avait hérité de sept millions de revenus, fruit de la sage administration de son père, et tout en jetant les fondements d'une amélioration progressive, il doubla ce revenu. A la vérité, depuis une quarantaine d'années, l'état s'était agrandi d'un tiers, et la population s'était accrue dans une proportion plus grande encore. Il accorda aux fabriques de draps et aux perfectionnements des soies de grands encouragements, et fit venir à grands frais, surtout de la Hollande, des ouvriers qui portèrent l'industrie au plus haut degré dans ses états. Il fit composer un code de lois très-sages, qui reçut son nom; et il soumit la noblesse à l'égale répartition des impôts (*V.* ORMEA). Ses réglements sur l'instruction publique ranimèrent l'amour des études solides. Quoiqu'il ne fût pas savant, il protégeait les sciences et les lettres; il aimait les artistes à conceptions hardies. Enfin, Victor-Amédée fonda à Turin le collége des provinces, rétablit celui des nobles, et mit surtout beaucoup de soins à relever l'université. B-p.

ne voulut ni rester sans compagne, ni chercher une nouvelle épouse dans une maison souveraine. A l'imitation de Louis XIV, que, malgré leur inimitié, il aimait à prendre pour modèle, il épousa secrétement la veuve du comte de Saint-Sébastien, fille d'honneur de la reine-mère, qui avait été l'objet de ses premières inclinations. Cette dame avait été créée dame d'honneur de la princesse de Piémont, et logée près des appartements du roi. Remplie de finesse et de dextérité, elle prit alors sur lui un grand ascendant, et il l'épousa le 2 août, un mois avant son abdication. Elle était âgée de cinquante ans. Victor-Amédée ayant appelé son fils, lui déclara son dessein d'abdiquer. Charles-Émanuel, étonné, se jette à ses genoux et le conjure de changer de résolution; mais Victor est inébranlable; et ces témoignages de respect filial ne font que l'affermir dans son projet. Il a choisi pour modèle l'empereur Charles-Quint, et il veut que le même cérémonial soit observé pour son abdication. Le 3 sept. 1730, il mande au château de Rivoli le chevalier de l'Annonciade, les ministres, les présidents des cours souveraines et tous les grands, sans que personne, hors le prince de Piémont et le marquis del Borgo, soit informé de l'objet de cette convocation extraordinaire. L'assemblée formée, le roi prescrit le silence, et le marquis del Borgo lit à haute voix l'acte par lequel Victor-Amédée renonce au trône et remet le pouvoir souverain à Charles-Émanuel son fils unique, ordonnant à tous ses sujets de lui obéir. Cette déclaration était établie sur les mêmes motifs qu'avait allégués Charles-Quint: l'âge avancé, des indispositions, le desir de mettre un intervalle entre les sollicitudes du trône et la mort. Toute l'assemblée resta frappée d'étonnement; quelques-uns fondirent en larmes; car ce prince, redouté de tous ses sujets, était aimé de plusieurs. Après avoir déployé dans cette dernière scène de son règne l'air solennel et fier qui lui était naturel, il ne témoigna plus que de l'affabilité à tous ceux qui l'entouraient, parlant à tous les grands, et ne les entretenant que de la fidélité qu'ils devaient à leur nouveau roi. Passant ensuite dans l'appartement de la princesse de Piémont qu'il déclara reine, il lui présenta la comtesse de Saint-Sébastien: « Ma » fille, lui dit-il, je vous présente » une dame qui veut bien se sacrifier » pour moi. Je vous prie d'avoir des » égards pour elle et pour sa famille. » Il ne se réserva pour lui-même qu'un revenu de cinquante mille écus, et il donna le marquisat de Spino à la comtesse de Saint-Sébastien, qui en prit le nom. Il partit dès le 4 septembre pour la Savoie qu'il avait choisie pour sa retraite, n'ayant qu'un seul attelage, quatre valets de pied, un valet de chambre et deux cuisiniers. C'est assez, disait-il, pour un gentilhomme de province. Au moment de son départ, Charles-Émanuel lui témoigna de nouveau le desir que son abdication ne fût pas absolue: « Mon » fils, répondit Victor-Amédée, » l'autorité suprême ne souffre aucun » partage. Je pourrais désapprouver » ce que vous feriez, et ce serait mal; » il vaut mieux n'y plus penser. » A son arrivée en Savoie, Victor-Amédée occupa d'abord la maison de campagne du marquis du Villars, à Saint-Alban, près de Chambéri. Le jeune roi se fit long-temps un devoir de lui rendre compte jour par jour des affaires du gouvernement; il envoya même plus d'une fois ses

ministres au-delà des monts pour conférer avec lui, et prendre son avis; mais cette respectueuse déférence eut bientôt un terme (*V.* Ormea). Charles-Émanuel alla deux fois faire visite à son père. La seconde de ces visites fut courte; il le trouva soucieux et embarrassé. Cependant il attribua ce changement aux suites d'une attaque d'apoplexie, essuyée récemment par le vieillard. Il le quitta au bout de trois jours pour se rendre avec la reine aux eaux d'Évians, où il comptait passer quelques semaines. Victor, déjà fatigué du poids de son oisiveté, et à qui la marquise de Spino, femme pleine d'ambition, avait fait naître l'idée de se ressaisir du gouvernement, prend tout-à-coup la résolution de profiter de l'absence du jeune roi, pour le prévenir à Turin, et se remettre en possession du trône. Au moment où il allait partir furtivement, un jeune ecclésiastique appelé Michon, qui avait par hasard entendu une conversation entre le roi Victor et la marquise, était allé en toute diligence instruire le roi Charles à Évians. Le jeune monarque, une heure après l'avis reçu, monte à cheval, accompagné d'une suite peu nombreuse, traverse le petit Saint-Bernard, et arrive dans sa capitale le jour même où son père descendait au château de Rivoli. Victor entendit des hauteurs d'Avillane le canon qui annonçait l'arrivée de son fils, et il en fut vivement troublé. Le lendemain Charles-Émanuel se rendit auprès de lui. Cette entrevue des deux rois fut embarrassée, et même un peu triste de part et d'autre. Victor-Amédée s'étant plaint que l'air de la Savoie était contraire à sa santé, son fils ordonna sur-le-champ que le château de Montcalier fût préparé pour le recevoir. Là toute la cour alla, par ordre du roi Charles, lui rendre ses hommages. Mais il fit en même temps observer toutes les actions et toutes les démarches de son père, et l'on reconnut bientôt qu'un dessein profond agitait celui-ci. On fut surtout frappé du changement qui s'était opéré dans les manières de la marquise de Spino. Lorsqu'elle alla voir la reine, elle prit un fauteuil pareil à celui de cette princesse. Victor, voulant connaître les dispositions des principaux de la cour, alla jusqu'à demander au ministre del Borgo l'acte de son abdication, le chargeant de notifier à son fils sa détermination de reprendre les rênes du gouvernement. Le ministre, plein de confusion et d'embarras, mais n'osant s'exposer par un refus aux emportements du vieux monarque, promit de lui rapporter cet acte le lendemain. Mais à peine fut-il parti, que Victor se repentit de s'être ainsi ouvert. A minuit, prenant tout-à-coup une détermination nouvelle, il monte à cheval, suivi d'un seul domestique, et va se présenter à la porte de la citadelle qu'il veut se faire ouvrir. Le gouverneur, baron de Saint-Remi, refuse nettement de l'introduire. Trompé dans son attente, le prince retourne à Montcalier plein de dépit, au moment même où, sur la déclaration du marquis del Borgo, le roi assemble ses ministres et tous les grands. Tout est déclaré dans ce conseil, et il est décidé, d'une voix unanime, qu'il faut s'assurer de la personne de Victor-Amédée. Le roi, les larmes aux yeux, et d'une main tremblante, signe l'ordre que le marquis d'Ormea va mettre à exécution. Il est précédé par une compagnie de grenadiers que commande le comte de la

Pérouse; d'autres troupes investissent le château de Montcalier. On monte le grand escalier, on enfonce les portes, et l'on se saisit de tous les gens de service; enfin on pénètre dans la chambre où le roi était au lit avec la marquise de Spino, qui s'élance demi-nue vers une porte pour s'échapper. On l'arrête, on la jette dans un carrosse qui prend au galop la route du château de Ceva, escorté par cinquante dragons. Tout ce bruit n'a pu éveiller le roi Victor, dont le sommeil était habituellement presque léthargique. Le chevalier de Solar s'empare de son épée qui se trouvait sur une table, pendant que le comte de la Pérouse ouvrant les rideaux de son lit, et l'éveillant, non sans peine, lui déclare qu'il a ordre de l'arrêter, et lui présente cet ordre signé de la main de son fils. Le vieillard entre en fureur, apostrophe ceux qui l'entourent et refuse de s'habiller. On l'enlève, on le porte enveloppé dans ses couvertures jusqu'au carrosse qui l'attendait dans la cour, et il y est jeté au milieu d'un groupe d'officiers et de soldats. A la vue de leur ancien maître tombé dans un tel abaissement, ceux-ci commençaient à murmurer, quand le comte de la Pérouse s'écrie: « De » par le roi, silence, sous peine de » mort. » Les cris cessent; on double le pas: Victor reconnaît dans la cour un des régiments de dragons qui s'était autrefois distingué sous ses yeux; il veut le haranguer: un roulement des tambours couvre sa voix. Il est jeté non sans peine dans le carrosse, et les troupes, formant tout autour une espèce de bataillon carré, prennent lentement le chemin du château de Rivoli. Ce prince passa plusieurs mois dans cette espèce de prison, gardé très-rigoureusement. Les accès de colère auxquels il se livra les premiers jours faisant craindre qu'il n'attentât à sa vie, on ne laissait à sa portée rien qui pût le blesser, ou qui pût lui fournir les moyens d'écrire; et ses gardes, ses domestiques eurent l'ordre de ne répondre à ses questions que par une profonde inclination de tête. Lorsqu'il devint un peu plus calme, la surveillance fut moins sévère; et sur la demande qu'il en fit, on le reconduisit au château de Montcalier. Il finit par se résigner; mais il resta silencieux et triste. On fit tout pour adoucir l'amertume de sa situation; plusieurs personnes furent destinées à lui tenir compagnie, et on lui rendit la marquise de Spino. On lui fournit des livres, mais on ne lui communiquait aucune nouvelle; on ne lui permettait pas la lecture des gazettes. Toute sa curiosité, pendant les préludes de la guerre de 1733, se fixa sur l'établissement de l'infant don Philippe en Italie. Quand le chevalier Salmatoris, qui ne le quitta qu'à la mort, eut la permission de lui apprendre cet événement, il s'écria: « O! ma maison! ils ont signé » ta perte. » Victor-Amédée ne revit jamais son fils. Il mourut à Montcalier, le 31 octobre 1732, dans de grands sentiments de piété. Sa femme s'enferma dans un couvent de religieuses à Carignan. Ce prince était réellement né pour gouverner. L'amour de son devoir, l'habitude et la facilité du travail lui rendaient cette tâche aisée. Sa passion dominante était de tout voir, de tout régler par lui-même, de tout faire céder à ses vues et à ses opinions; il voulait surtout, et c'était sa plus grande ambition, qu'on ne pût attribuer qu'à lui seul la bonne conduite des affaires, et le succès des entre-

prises les plus difficiles. Il avait reçu de la nature, au plus haut degré, l'amour de l'ordre et l'esprit de détail. Essentiellement économe, il mit long-temps l'économie à la mode dans toutes les classes de la nation. Une de ses maximes politiques était qu'il faut toujours s'efforcer de tirer quelque profit du mal qu'on ne peut empêcher. Très-exact à remplir ses devoirs, il exigeait de tout le monde la même ponctualité. Dans un voyage qu'il fit à Chambéri, il convoqua le sénat sous sa présidence; et s'étant aperçu de quelque négligence de la part de plusieurs sénateurs il les destitua impitoyablement. D'une taille moyenne, mais svelte et bien prise, il avait un port libre et fier, une physionomie animée, et des traits prononcés. Il était sobre et simple dans ses habits. Comme la plupart des princes de son temps, il eut des maîtresses; mais il ne se laissa dominer par aucune d'elles. Plus habile politique que grand général, il n'a brillé à la guerre que par sa valeur personnelle; mais il sut toujours réparer, par les ruses et l'habileté de sa diplomatie, les suites de ses défaites; et après le règne le plus agité, après avoir vu tant de fois sa puissance dans le plus grand danger, il est resté dans l'histoire le plus grand prince de sa race, et celui qui a le plus efficacement contribué à son élévation. S. S—I.

VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne, fils de Charles-Émanuel III, naquit à Turin, le 26 juin 1726, et de bonne heure charma le roi son père par la vivacité de son esprit et la facilité de ses études. Il s'énonçait et agissait avec grâce, manifestant du goût pour la belle littérature; mais en même temps il montrait une trop grande facilité de caractère, et trop de bienveillance pour la médiocrité. Il fit, en 1745, sa première campagne à côté de son père, et figura aux batailles de Coni et de Bassignana. Son penchant décidé pour le militaire fit croire qu'il aurait l'esprit guerrier de ses ancêtres. Ce jeune prince était aimé généralement à cause de sa bonté et de son affabilité; mais le rôle de prince héréditaire n'en fut que plus difficile pour lui, sous un roi jaloux de son autorité. Victor-Amédée soutint ce rôle jusqu'à quarante-sept ans, sans s'écarter du moindre de ses devoirs. Son mariage avec l'infante d'Espagne, fille de Philippe V, eut lieu en vertu d'un des articles secrets du traité d'Aix-la-Chapelle. Il porta le titre de duc de Savoie jusqu'à son avénement au trône, où il monta le 20 février 1773. Religieux, tempérant, exempt de tout vice, le nouveau roi s'était montré constamment fils respectueux, bon père et bon époux. A peine eut-il saisi le sceptre, qu'il s'occupa de grandes innovations dans l'organisation de ses troupes. Vingt ans de paix avaient imprimé à l'armée piémontaise un aspect presque gothique, et des usages qui ne convenaient plus à la tactique nouvelle. Impatient de mettre ses plans à exécution, Victor-Amédée donna, en 1776, une nouvelle organisation à ses troupes; et après treize années d'épreuve il la changea une seconde fois, en 1786. Toutefois, cette armée, qu'on pouvait porter aisément à quarante-cinq mille hommes en temps de guerre, n'avait encore ni règles de discipline fixes, ni principes de tactique, ni habitude des grands mouvements stratégiques. L'Europe jouissait, il est vrai, d'une tranquillité parfaite; et tout annonçait à Victor-Amédée un règne aussi

paisible. Voulant mettre à profit cet heureux calme et consacrer son règne à des établissements utiles, il éleva la forteresse de Saint-Victor de Tortone, sur les fondements jetés par Charles-Quint; il acheva la citadelle d'Alexandrie, érigea une académie royale des sciences, l'académie de sculpture et de peinture; fit bâtir l'observatoire de Turin, éclairer avec magnificence les rues de cette capitale, et établit hors de son enceinte, sous le nom de *Cénotaphes*, des sépultures publiques. La ville de Nice, dont il répara et creusa le port, doubla, par ses soins, d'étendue et de population, de même que Carouge aux portes de Genève. Fonder ainsi aux deux extrémités de ses États deux villes nouvelles, deux colonies florissantes, était un dessein qui flattait singulièrement l'amour-propre de ce prince. A Chambéri, il fit relever l'ancien palais ducal et bâtir un théâtre. Il embellit les bains d'Aix, éleva, à grands frais, des digues pour retenir dans leurs lits l'Arve et le Rhône, et abolit les péages dans toute la Savoie. Cette province, berceau de sa famille, fixait particulièrement son attention. Il y fit un voyage en 1775, avec la reine et ses enfants, à l'occasion du mariage du prince de Piémont, héritier du trône. Il venait de marier deux de ses filles aux frères de Louis XVI, et le prince de Piémont à une sœur de ce monarque. Victor-Amédée, en visitant le plus ancien patrimoine de sa famille, entendit retentir autour de lui les bénédictions des peuples, et en fut vivement ému. En Piémont, les cœurs étaient moins ouverts aux sentiments affectueux. On n'y vit pas sans peine Victor-Amédée se jeter sans réserve dans les bras d'une puissance qui tant de fois avait mis sa maison au bord du précipice. On y disait hautement que les sommes prodiguées en Savoie et à Nice ne feraient, en cas de rupture, qu'exciter davantage les Français à s'en rendre maîtres; que ce qu'on y semait serait moissonné par d'autres mains. On blâmait aussi les profusions du roi : il ne restait rien, disait-on, de l'épargne laissée par son père. Deux millions de dot, donnés par la France à la princesse de Piémont, n'avaient pas suffi pour les frais de noces! Le roi y avait ajouté deux autres millions, prix de la vente de l'hôtel des Célestins à Lyon, qui était une ancienne propriété de la maison de Savoie. A ces murmures, à ces conjectures sinistres, l'histoire doit opposer des faits honorables. Victor-Amédée n'avait fait peser sur son peuple aucun nouvel impôt onéreux; ses billets d'état circulaient au pair, non-seulement en Piémont, mais en Savoie, où leur cours n'était point obligatoire : on les prenait même pour comptant à Lyon, qui tirait du Piémont les soies nécessaires à ses manufactures. En un mot, le crédit du gouvernement sarde était resté intact; et jamais l'agriculture et le commerce n'avaient déployé autant d'activité en Piémont, à Nice et en Savoie. Ainsi ce ne furent point les fautes de Victor-Amédée qui ébranlèrent son trône; ce fut une commotion étrangère; ce fut une fatalité qu'il ne lui était guère possible de prévoir ni de conjurer. A peine la révolution française eut-elle éclaté, que l'un des frères de Louis XVI, fuyant devant les fureurs populaires, vint, avec son épouse, se réfugier à la cour de Turin. Ce prince fut bientôt suivi de ses enfants, de son frère et d'un grand nombre de gentilshommes français. Victor-Amédée

détestait les principes, et surtout les premiers résultats de cette révolution. Il refusa de recevoir pour ambassadeur M. de Sémonville, qui lui fut envoyé par ses premiers moteurs, et se voyant bientôt menacé, il fit passer des renforts en Savoie et à Nice. Quand il vit la révolution devenir dangereuse et menaçante pour ses provinces limitrophes, il y fit passer, au printemps de 1792, de nouvelles troupes, mais en trop petit nombre pour résister à une agression, et trop nombreuses pour ne pas annoncer des desseins hostiles. Cependant ni Victor-Amédée ni les autres rois qui devaient se coaliser n'étaient prêts à soutenir la guerre; et déjà ils allaient être prévenus par leurs ennemis. Vers la fin de septembre, la Savoie et le comté de Nice furent envahis, et la ville d'Oneille saccagée. La retraite des troupes sardes fut précipitée et même honteuse. Le roi en fut navré de douleur. Il venait, dans l'espace d'un mois, de perdre un quart de ses États. Aucun traité ne lui promettait l'assistance de l'Autriche ni les subsides de l'Angleterre. Forcé de mendier les secours de ces deux puissances, il se trouvait à leur merci, avec un trésor vide et des troupes découragées. Les parties de son territoire occupées étaient tellement atteintes de la contagion révolutionnaire, qu'elles sollicitèrent leur réunion à la France, et qu'aussitôt la nouvelle république française se vit accrue de deux départements. Déterminé à sauver à tout prix ce qui lui restait de ses États, Victor-Amédée se borna d'abord à défendre les montagnes, et pressa vivement l'Autriche de venir à son secours; mais il trouva cette puissance froide et parcimonieuse. Il ne put en obtenir qu'un corps auxiliaire de six mille hommes. N'ayant, par suite d'une paix de quarante-quatre ans non interrompue, ni soldats ni officiers expérimentés, il se vit forcé de confier la direction de ses forces à des généraux autrichiens, qui en eurent à-peu-près la disposition absolue. D'un autre côté, l'Angleterre se bornait à lui promettre un subside annuel de deux cent mille livres sterling, pendant la durée de la guerre, et sous la condition d'une augmentation dans son armée. Voyant qu'il lui fallait tirer de son propre fonds ses moyens de défense, Victor-Émanuel se hâta de mettre toute son armée sur le pied de guerre. Il leva de nouveaux régiments suisses, porta son artillerie à cinq mille hommes, et ajouta à ses troupes légères plus de trois mille partisans. Il forma de tous ces éléments une force nationale de soixante mille hommes, qu'animait un excellent esprit. On rétablit, dans les Hautes-Alpes, une partie des retranchements élevés dans la guerre de 1743. Jamais d'ailleurs les forteresses du Piémont n'avaient été si bien pourvues. L'arsenal de Turin paraissait inépuisable. Enfin, au commencement de 1793, Victor-Amédée put contempler avec quelque sécurité la réunion de ses moyens de résistance. Le mauvais résultat de l'expédition française dirigée contre l'île de Sardaigne lui parut d'un heureux augure. Les circonstances générales ne le favorisaient pas moins. Le supplice de Louis XVI venait de soulever la majeure partie de l'Europe; et, la Convention nationale se hâtant de proclamer l'indépendance des peuples, l'Angleterre, l'Espagne, Naples, la Hollande et l'Allemagne allaient unir leurs armes à la Prusse et à l'Autriche, pour repousser une

telle provocation. Encouragé par cette coalition, en apparence si redoutable, Victor-Amédée résolut d'agir offensivement. Déjà les troupes sardes s'étaient signalées par une résistance brillante dans plusieurs occasions, surtout à Raus et à Lauthion, où les généraux français Brunet et Serrurier avaient été repoussés. Mais le plan offensif pour reconquérir à-la-fois le duché de Savoie et le comté de Nice ne répondit pas à l'heureux début de la campagne. Le général en chef autrichien, baron de Vins, ne se mit en mouvement qu'au mois d'août. *Nice* ou *Superga* (1), c'est-à-dire la *Victoire ou la mort!* s'écria, en partant pour l'armée, Victor-Amédée, encore rempli d'ardeur malgré les glaces de l'âge. Mais il lui manquait le talent militaire et l'énergie politique de ses ancêtres. A la merci des généraux autrichiens, qui dirigeaient la guerre du Piémont, il les vit avec douleur laisser triompher en définitive, de même qu'en Flandre et sur le Rhin, les armes de la nouvelle république. Les invasions en Savoie et dans le comté de Nice n'étant ni soutenues ni poussées avec vigueur, Lyon et Toulon retombèrent sous le joug du pouvoir révolutionnaire ; et déjà Victor-Amédée dut se repentir de s'être abandonné trop aveuglément aux vues d'un général aussi présomptueux que le baron de Vins. On ne pouvait douter, d'après des avis certains, que les Français n'eussent le projet de prendre à leur tour l'offensive pour s'introduire en Piémont par les montagnes de Nice et par les sources du Tanaro. En tournant les positions que Victor-Amédée défendait depuis deux ans, ils pouvaient faire tomber en un instant des moyens de résistance que le vain appui de la neutralité de Gênes rendait tout-à-fait illusoires. Au lieu de parer à ce danger pressant, on trouva plus commode à Turin de se reposer sur cette neutralité et sur la ligne de Savourges, qui, garnie par sept mille hommes, embrassait le bassin de Tende. Le 6 avril 1794, une attaque générale eut lieu, de la part des Français, sur tout le front de la ligne, et d'innombrables coups de canon se firent entendre. Ce bruit n'avait pour objet que de masquer un grand mouvement qui s'exécutait en arrière le long du bord de la mer, dans la direction de Gênes. La plus grande partie de l'armée française prit à gauche vers le pont de Novi, par lequel on entre dans la vallée du Tanaro, et de celle-ci dans le cœur du Piémont. Ces nouvelles répandirent bientôt l'effroi dans Turin : déjà même, à la suite des premières attaques, toute la vallée du Tanaro venait d'être abandonnée par les Austro-Sardes, qui s'étaient repliés sous le fort de Ceva. La reddition de Savourges, qui ouvrit ses portes à la première sommation, vint augmenter la terreur. Cent mille Français couvraient déjà les sommités des montagnes ; car en même temps qu'ils s'étaient emparés du col de Tende et des vallées du Tanaro, ils avaient occupé la plupart des cols des Alpes occidentales. La position retranchée du petit Saint-Bernard venait d'être enlevée de même que celle du Mont-Cenis, et du fort de Mirabouc, au sommet de la vallée de Luzerne. Leur armée principale, forte de quarante mille hommes, qui, de la vallée du Tanaro, menaçait le Montferrat et l'Albesan, recevait chaque jour des renforts. Les Austro-Sardes n'a-

(1) Tombes royales des rois de Sardaigne.

vaient à lui opposer que vingt-cinq mille hommes, postés entre Ceva et Demont, mais qui furent renforcés par dix mille Autrichiens. A cette activité des Français, pour se rendre maîtres de toutes les sommités, succéda une immobilité subite. On pensa qu'ils attendaient, pour se précipiter dans la plaine, le signal des traîtres, leurs affiliés, en Piémont, déconcertés par la fermeté de la cour de Turin, qui fit passer par les armes les deux commandants des forts de Savourges et de Mirabouc. La nouvelle de la chute de Robespierre vint tout éclaircir: le coup fatal, qui menaçait le Piémont, resta suspendu. Les Français, à la suite de quelques actions sans résultat, quoique assez vives, se bornèrent à éloigner les Austro-Sardes de Savone, et à s'assurer la possession de toutes les avenues de Nice, de Savone et de Gênes. Des neiges précoces forcèrent les deux partis à prendre leur quartier d'hiver de bonne heure. Quoique Victor-Amédée fût dans une position plus resserrée que celle de l'année précédente, il dut se féliciter d'avoir vu l'ennemi obligé de se retirer malgré la supériorité de ses forces, et sans avoir pu se rendre maître d'aucune de ses places fortes. Après trois ans de guerre, le Piémont se trouvait encore intact; mais les principales causes de cet avantage n'étaient dues qu'à l'indécision des généraux français, à la chute de Robespierre et à la découverte de quelques complots intérieurs. La secte révolutionnaire avait des affiliés en Piémont, dans toutes les classes de la société, à l'exception des paysans et des soldats, dont les sentiments affectueux pour la personne du roi étaient hors de doute. C'était dans la classe moyenne, et même parmi la noblesse, que Victor-Amédée trouvait le plus de censeurs et de mécontents; et c'était surtout pour défendre les biens et les prérogatives de cette classe d'hommes ingrats et pervers qu'il avait donné aux nobles et aux riches l'exemple des privations personnelles, en envoyant sa vaisselle à la monnaie, en faisant fermer son théâtre, et en vendant ses équipages de chasse. Il n'avait épargné, à l'armée, ni sa personne ni ses fils; et, pendant qu'il exposait sa tête vénérable aux hasards de la guerre, les princesses, ses brus, ensevelies dans une profonde retraite, n'avaient cessé d'invoquer le ciel pour le salut de l'État, par des prières et des bonnes œuvres. Mais le danger devenait chaque jour plus pressant; et la cour de Vienne elle-même tremblait de voir le Milanais envahi. Alors elle envoya quelques renforts, mais que ses généraux inhabiles ne surent pas employer. Ils n'obtinrent, après un assez brillant début, en 1795, à la tête de soixante-cinq mille hommes, que des succès partiels et insignifiants; et pourtant leurs forces surpassaient d'un tiers celles des Français. La campagne allait se prolonger ainsi dans de petits faits d'armes ou dans une entière immobilité, quand, le 24 novembre, le général Schérer, dont l'armée s'était augmentée de toutes les forces dirigées auparavant contre l'Espagne, prit l'offensive sur toute la ligne, et gagna sur le baron de Vins la bataille de Loano. Satisfait d'avoir rétabli ses communications avec Gênes, Schérer prit ses quartiers d'hiver dans la vallée du Tanaro et dans la Haute-Bormida, reportant ainsi son armée dans la même position qu'elle occupait à l'ouverture de la campagne. Si en France

on le blâma de n'avoir pas usé plus complétement de la victoire, le baron de Vins fut blâmé plus vivement encore, et avec plus de raison, pour avoir terminé par une défaite et une retraite honteuse une campagne qui avait donné tant d'espérances. Ainsi tout espoir d'être sauvé par l'Autriche fut perdu ; et l'esprit public déclina sensiblement à Turin. On y soutenait ouvertement que le roi n'avait plus qu'à suivre l'exemple donné par l'Espagne, la Toscane et la Prusse, qui venaient de conclure avec la république française leur paix séparée. Cette opinion fut exprimée même en présence du roi, et il y eut dès - lors dans son conseil, comme dans tous les autres cabinets, le parti de la paix et le parti de la guerre. Le premier s'appuyait sur quelques ouvertures faites par le ministre français à Gênes (2), mais qui n'étaient pas susceptibles d'une négociation sérieuse. Le parti de la guerre l'ayant emporté, on conclut qu'il valait mieux, comme dit Machiavel, céder à la force qu'à la peur de la force. On venait d'ailleurs d'être informé à fond des desseins de la France, résolue de frapper cette année, en Italie, un coup décisif. Le roi, en conséquence, fit partir pour Vienne le baron de Latour et le marquis de Saint - Marsan, chargés de déclarer à l'empereur qu'il se verrait obligé de prêter l'oreille aux ouvertures de l'ennemi commun, si les alliés ne venaient pas à son secours, avec des moyens proportionnés à l'imminence du danger. Le roi ne négligea pas de solliciter l'assistance des petites puissances de l'Italie, les pressant de concourir à la défense commune, au moins par quelques subsides. Le pape promit, mais n'eut le temps de rien effectuer. Le roi de Naples annonça vingt mille hommes, et il n'envoya que deux mille chevaux : mais de grands renforts arrivèrent d'Allemagne ; et le général de Vins fut remplacé par le baron de Beaulieu, dont la réputation militaire était mieux établie. Le nouveau général et le baron de Colli, commandant les troupes piémontaises, se concertèrent, et formèrent le projet de couper la ligne de l'ennemi sur le point de Savone. Mais ce projet fut bientôt déconcerté par l'impétuosité du nouveau chef de l'armée française. C'était Buonaparte, qui, prenant lui-même l'offensive, força le passage des Apennins, après plusieurs combats ; sépara les Autrichiens des Sardes, et poussant ces derniers l'épée dans les reins, sur la route de Céva et de Mondovi, arriva aux portes de Cherasco, et vint menacer Turin. Cette incroyable célérité porta dans la capitale la consternation et l'effroi. Dans ce moment de désordre et de confusion, Cherasco, avec deux mille hommes de garnison, soutenus au-dehors par différents corps d'armée, et offrant un point important de ralliement et de résistance, ouvrit ses portes sans coup férir. Beaulieu, qui venait en toute hâte pour réparer l'énorme faute de s'être séparé de son allié, rebroussa chemin, abandonnant le Piémont à lui-même. On ne peut pas douter que dans cette occasion l'évacuation précipitée de Cherasco n'ait été préparée par les partisans de la paix ou les adhérents secrets de la France. Le roi, voyant l'abattement général, et circonvenu d'ailleurs par des conseils perfides, enjoignit au chef de son armée de se replier sous les murs de Turin ; et il envoya pro-

(2) M. Villar.

poser au général Buonaparte une suspension d'armes. Il ne pouvait l'obtenir qu'en mettant sa couronne à la merci de la France révolutionnaire. C'était oublier entièrement l'exemple de ses aïeux, qui, dans des guerres les plus malheureuses, avaient évité soigneusement de se placer sous le joug de la France ou de l'Autriche. D'ailleurs rien n'était encore désespéré. Pas une forteresse n'était au pouvoir de l'armée française. Elle ne venait de pénétrer en Piémont que par un étroit défilé, elle manquait de grosse artillerie; et cette première invasion n'était véritablement qu'une surprise. Si, ralliant ses troupes et armant sa capitale, le roi, secondé par les princes ses fils, se fût replié en hâte vers le Tésin, donnant partout le signal de la résistance, nul doute que la masse de la nation piémontaise ne se fût armée pour la patrie; et quel exemple c'eût été pour le reste de l'Italie! En admettant même que le Piémont eût été occupé, le roi tôt ou tard l'aurait recouvré, à l'aide de ses alliés et de son peuple fidèle (3). Il oublia trop promptement qu'il avait souvent répété, à son départ de Turin pour se rendre à l'armée de Nice, en 1793, qu'il s'ensevelirait plutôt, comme Priam, sous les ruines de son palais que de conclure aucun traité avec les révolutionnaires. Mais la crise était trop forte pour Victor-Amédée. Il céda à des conseils pusillanimes et qui devaient le perdre. La suspension d'hostilités ne fut obtenue qu'en livrant à Buonaparte, pour places de sureté, Coni et Tortone. Dès le lendemain, ce général, certain d'avoir désarmé le Piémont, se mit à la poursuite des Autrichiens. A compter de l'armistice, Victor-Amédée, environné de troupes françaises dans sa capitale, fut en butte à toutes les rigueurs, à toutes les violences du Directoire de la république française; et ce gouvernement nouveau lui imposa des lois plus dures, des conditions plus sévères que jamais prince de la maison de Savoie n'en avait subi, dans aucun temps, de la part des rois de France. Le cœur de Victor-Amédée en fut navré de tristesse; et ses peuples partagèrent sa douleur. On était consterné; on gémissait du présent, on tremblait pour l'avenir. Ce malheureux prince ne survécut que six mois à cette funeste capitulation. La fin de sa vie fut troublée par des réformes affligeantes, par de cruels embarras de finances; et les derniers jours d'un règne si long-temps prospère s'écoulèrent dans les larmes et les humiliations de tous les genres. Frappé d'une attaque d'apoplexie à Moncalier, le 15 octobre 1796, il mourut le lendemain, sans avoir repris connaissance, et fut enterré à Superga, où reposaient ses ancêtres. Ce prince, qui n'eut jamais ni maîtresse ni favoris, vécut toujours dans une union parfaite avec la reine son épouse. Il survécut de plusieurs années à cette princesse, et composa l'épitaphe qui devait être gravée sur son tombeau. Il eut d'elle cinq fils et quatre filles, savoir: Charles-Émanuel, prince de Piémont, qui lui succéda (*Voyez* ce nom, au Supplément); Victor-Émanuel V, duc d'Aoste, dont l'article suit; Charles-Félix, aujourd'hui régnant; enfin le duc de Montferrat et le comte de Maurienne. De ces princes, Charles-Félix est le seul vivant.

B—P.

(3) Notamment en 1799, époque où sa présence eût déjoué les projets de l'Autriche sur le Piémont, et prévenu peut-être les fatales conséquences du mécontentement de la Russie, qui voulait rétablir le roi de Sardaigne, et qui en avait donné l'ordre à son général en chef Souworow (*Voy.* ce nom).

VICTOR-ÉMANUEL Ier., II, III et IV. *Voy.* Savoie.

VICTOR-ÉMANUEL V (Gaston-Jean-Népomucène), roi de Sardaigne, fils puîné de Victor-Amédée III, et de Marie-Antoinette-Ferdinande, infante d'Espagne, né le 24 juillet 1759, reçut en naissant le nom de duc d'Aoste. Ce prince eut une jeunesse grave, montra de bonne heure un penchant décidé pour les armes, et fut promu, dès 1780, au grade de capitaine-général. Ce fut lui qui commanda toujours les camps d'exercice que le roi formait assez souvent, surtout vers la fin de son règne. Le prince de Piémont, héritier de la couronne, qui s'était uni à la sœur de Louis XVI, n'ayant point d'enfant, le roi songea à marier le duc d'Aoste. La main de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'archiduc Ferdinand, gouverneur du Milanais, fut obtenue; et le second fils de Victor-Amédée épousa cette princesse le 21 avril 1789. Tout prospérait dans la monarchie piémontaise, et le vieux monarque semblait devoir finir sa carrière dans une profonde paix, lorsque la révolution française vint troubler le repos de tous les États. Le duc d'Aoste se prononça fortement contre les novateurs; et placé à la tête des troupes sardes il dirigea leurs premiers efforts contre les Français, en 1792. Lorsqu'il fut question l'année suivante de reprendre la Savoie et le comté de Nice, il fut mis à la tête du corps d'armée qui, de concert avec la division du major-général autrichien Strasoldo, devait agir sur le Var, dans la direction de Nice, tandis que le duc de Montferrat pénétrerait en Savoie, par la vallée d'Aoste et par le Mont-Cenis. A la première apparition du duc d'Aoste, tout plia devant lui. Dirigeant en personne l'attaque du village de Gillette, il passa le col de Vial, côtoya les limites orientales de la Provence, enleva les postes de Delterre et de Boyon, et se présenta aux bouches du Var. Mais il ne fut pas soutenu par de fortes réserves, comme il l'avait demandé. Cependant il venait de battre les Français à Gandola, et, coupant leur aile droite, il était sur le point de reprendre Nice; mais le comte de Saint-André, qui devait s'emparer du poste d'Utele, fut repoussé, et cet échec mit le duc d'Aoste dans la nécessité d'opérer sa retraite. [C'étaient surtout les lenteurs du général autrichien de Vins qui avaient donné le temps aux républicains de se rallier et d'opposer une résistance à laquelle on ne s'était pas attendu. Dès-lors les hostilités dans les Alpes maritimes reprirent le caractère qu'elles avaient eu précédemment, celui d'une guerre de chicane. L'offensive n'eut pas plus de succès en Savoie; et l'on vit ainsi s'évanouir tous les projets d'une campagne qui pouvait être décisive par les moyens extraordinaires qu'avait réunis le roi de Sardaigne, et par la détresse où se trouvaient les républicains français attaqués à-la-fois sur tous les points et par toutes les puissances. La campagne de 1794 fut encore plus fâcheuse, puisque les Français furent sur le point de pénétrer en Piémont, par la vallée du Tanaro; et le duc d'Aoste y eut d'autant moins d'occasions de signaler son courage que les généraux autrichiens réglèrent seuls les opérations. Cependant vers le mois d'août 1795, le baron de Vins engagea ce prince à tenter une diversion au Mont-Genèvre, pour empêcher les troupes fran-

çaises de refluer contre lui du côté de Savone. Quoique bien combinée, cette attaque encore tardive n'eut aucun succès. Le 24 novembre, le général Schérer gagna sur le baron de Vins la bataille de Loano, où les troupes piémontaises seules ne furent point entamées. Déjà le faisceau de la coalition européenne était rompu par la defection de l'Espagne, de la Prusse et de la Toscane. Mais Victor-Amédée restait inébranlable dans son alliance avec l'Autriche. Des renforts considérables allaient lui arriver d'Allemagne. On était même convenu à la cour de Turin de rejeter le système funeste des cordons, et enfin d'agir en masse. Mais l'invasion subite de Buonaparte vint tout déconcerter. Par une suite de mouvements rapides et d'actions aussi heureuses que bien combinées, franchissant les Apennins, ce général sépara les Austro-Sardes, inonda la plaine, et vint aux portes de Turin dicter à Victor-Amédée les conditions d'une paix désastreuse. En vain le duc d'Aoste opina fortement dans le conseil pour la continuation de la guerre. Six mois plus tard, Victor-Amédée descendit au tombeau, léguant sa couronne mutilée et brisée au prince de Piémont, qui, le 16 octobre 1796, prit le nom de Charles-Émanuel IV (*V.* ce nom au Supplément). Subjugué, opprimé par la France, le nouveau roi concourut forcément à la conquête du reste de l'Italie par les Français; mais vers la fin de 1798, et à la veille d'une nouvelle guerre, ceux-ci résolurent de le dépouiller entièrement et de le forcer d'abdiquer. C'était moins le roi qu'ils redoutaient que son frère le duc d'Aoste; ce prince ayant toujours été représenté comme opposé à la paix, et nourrissant une haine implacable contre la France républicaine. Ils le croyaient même capable de tenter quelque grande entreprise. L'ordre d'arrêter le roi avec toute sa famille, s'il se refusait à souscrire son abdication, venait d'être donné. Le général Clausel, chargé par le général en chef Joubert de cette mission délicate, voulut d'abord s'assurer de la personne du duc d'Aoste, mais sur les représentations du roi et de la reine il n'insista plus; il exigea seulement que le duc souscrivît lui-même l'abdication de son frère; ce que le prince fit en ces termes: « Je » garantis que je ne porterai aucun » empêchement au présent acte. » Dès-lors le roi et sa famille furent libres de se retirer en Sardaigne. Dans l'intervalle, le gouvernement français avait décidé que le roi, le duc d'Aoste et les autres princes, ses frères, seraient conduits prisonniers en France; mais quand cet ordre arriva, déjà toute la famille royale était aux portes de Parme. De là le roi et les princes se dirigèrent sur Florence, où le grand-duc leur fit l'accueil que réclamaient à-la-fois leur rang et leurs malheurs. Au commencement de 1799, Victor-Émanuel partit de Livourne pour la Sardaigne avec ses frères, et il arriva le 3 mars en vue de Cagliari. Là il fit une protestation publique contre les violences qui l'avaient contraint d'abandonner ses États du continent. Le gouvernement français irrité d'avoir laissé échapper de pareils otages présenta, dans une espèce de manifeste, le duc d'Aoste comme un autre Vieux de la montagne, n'ayant pas cessé d'ordonner l'assassinat des Français à des bandes de sicaires qu'il dirigeait. En 1799, les Austro-Russes s'étant emparés du Piémont,

le duc d'Aoste quitta l'île de Sardaigne et vint en Italie avec le roi, son frère, qui se flattait de rentrer à Turin; mais il en fut autrement: l'Autriche fit occuper le Piémont en son nom. Devenu ainsi le jouet d'une politique ambitieuse, Charles-Émanuel, dégoûté du monde, abdiqua, en 1802, le trône de Sardaigne, où fut appelé le duc d'Aoste, sous le nom de Victor-Émanuel V. Ce prince qui avait habité successivement Florence, Rome et Naples, resta dans ce royaume, et ne vint habiter la Sardaigne qu'au mois de février 1806. Il fit alors éclater, dans l'étroite sphère de ses États, cet esprit d'humanité et de justice inhérent aux princes de sa race. Il affectionnait singulièrement l'île de Sardaigne, et pendant tout le temps de sa résidence, il ne cessa d'y perfectionner l'administration et d'améliorer le sort du peuple. De nombreux édits y régularisèrent la police et assurèrent l'ordre et la tranquillité. Un conseil suprême de révision et une commission d'amortissement pour l'extinction des dettes de l'État furent créés. La culture des oliviers, des mûriers, celle des prairies artificielles furent encouragées. L'île fut divisée en quinze départements à la tête de chacun desquels le roi mit un préfet. Victor-Émanuel, suivant ses anciens goûts, mit beaucoup d'importance à se créer une armée: il forma six régiments de cavalerie et quinze régiments d'infanterie provinciale, donnant également des soins à la marine, pour laquelle il fit de nouveaux réglements. Mais ces essais d'améliorations n'eurent pas tout le succès qu'il en espérait. En perdant le Piémont, ce prince avait perdu la meilleure partie de ses revenus, et l'île de Sardaigne offrait peu de ressources. Quoique sa neutralité eût été reconnue, le renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France le plaça dans des inquiétudes continuelles. Ne pouvant se soutenir que par les subsides de l'Angleterre, Victor-Émanuel mit toute sa politique à conserver son indépendance; avec un petit nombre de soldats, il se maintint dans son île, tandis que les trônes les plus élevés s'écroulaient devant les armées de Napoléon. Mais tout-à-coup cet homme extraordinaire vint offrir, par sa chute, un des plus grands exemples des vicissitudes de la fortune. Les rois ligués et victorieux jugèrent enfin qu'ils ne pouvaient rétablir l'ordre en Europe que sur les anciennes bases; et, par le traité de Paris, Victor-Émanuel recouvra une partie de la Savoie, le comté de Nice, le Montferrat, le Piémont, et toute cette partie de la Lombardie qu'avaient acquise Victor-Amédée II, et son fils Charles-Émanuel. Laissant la reine en Sardaigne avec le titre de régente, ce prince vint dans ses États de terre ferme, et fit sa rentrée à Turin, le 20 mai 1814. La restauration inattendue de la monarchie piémontaise flatta le juste orgueil de la nation, et combla ses vœux. A l'arrivée de son roi le plus vif enthousiasme se manifesta. Victor-Émanuel retrouvait plus que l'héritage de ses pères; à peine eut-il repassé les monts, que le congrès de Vienne lui donna le pays de Gênes. Ce prince marqua son rétablissement par des actes d'une véritable restauration politique. Il reconnut les dettes abolies par les gouvernements révolutionnaires, et restitua les biens et les rentes aux corporations. Sa sollicitude se tourna ensuite vers ceux de ses sujets qui l'avaient

suivi dans son exil, après avoir combattu pour sa couronne. Un édit fixa l'indemnité qu'obtinrent tous les émigrés dépouillés dans le comté de Nice et la Savoie, et la plupart des emplois furent confiés à des hommes restés fidèles; du reste, le gouvernement fut rétabli sur ses anciennes bases. Il n'y eut d'exception que pour le pays de Gênes, où le roi se réserva de faire des modifications assorties aux mœurs et aux besoins d'un peuple que des concessions importantes, en matière de commerce, ne pouvaient consoler de la perte de son indépendance. Une armée toute nouvelle fut organisée; les places, le matériel de l'artillerie qui avaient disparu, furent successivement recréés sans nouveaux impôts et sans emprunt. Ainsi Turin, naguère siége d'une préfecture française, et le royaume de Piémont, depuis quinze ans effacé de la carte de l'Europe, reparurent avec leur ancienne splendeur, leurs institutions, leur culte, leur noblesse, leur armée, leurs finances, leur administration. Quatre millions et demi d'habitants, sur un sol généralement fertile où la grande propriété avait conservé son influence, formaient la base de la puissance piémontaise. Turin fut embelli, agrandi; et de superbes routes s'ouvrirent dans toutes les directions. Enfin, le monarque, qui avait pris franchement la morale pour base de son gouvernement, s'était déclaré le restaurateur des droits nationaux, le chef de sa noblesse et le père de ses peuples. Il plaça, il est vrai, de préférence, auprès de lui, tous ses anciens serviteurs; mais en bon roi il accueillit tous ceux que les circonstances ou même leur penchant avaient jeté dans le parti révolutionnaire, et qui semblaient revenir de bonne foi. Si son pouvoir resta absolu, comme celui de ses pères, sa justice n'en fut pas moins éclairée, ni son administration moins paternelle. Sous les rapports politiques, son cabinet avait recommencé son existence par des contestations avec l'Autriche, et le voisinage de cette puissance lui semblait déjà plus importun que celui de la France. Mais tout-à-coup l'Europe retomba dans ses anciennes agitations. Buonaparte, échappé de l'île d'Elbe, s'était remis à la tête de la nation française, et déjà il menaçait la tranquillité de tous les États. Les troupes sardes se combinant aussitôt avec les Autrichiens prirent l'offensive vers Chambéri et Grenoble. Le même mouvement qui renversa bientôt Murat et Buonaparte reporta les rois de France et de Naples sur leurs trônes, et raffermit sur le sien Victor-Émanuel. La France lui rendit par le second traité de Paris la partie de la Savoie qu'elle avait conservée par celui de 1814. Ses droits de protection sur la principauté de Monaco furent aussi transférés à Victor-Émanuel. Deux cent mille ames rentrèrent ainsi sous la puissance sarde, et tout marcha bientôt dans cette monarchie vers le bonheur et la prospérité. Il y eut, cette même année, entre le cabinet de Turin et celui de Vienne, des négociations pour l'accomplissement de l'article du traité de Vienne, par lequel les places fortes du Piémont et de la Savoie devaient être rétablies. Soit négligence, soit défaut de moyens, les travaux avançaient peu; on résolut de leur imprimer plus d'activité. Mais au milieu de tous les éléments d'une prospérité générale, une sorte de mal-aise et de fermentation travaillait tout le corps social européen; il était évident que toutes les

factions nées dans le sein de la révolution française venaient de se réorganiser dans les contrées où l'on avait rétabli les anciens gouvernements. Vers la fin de 1819, le signal fut donné en Espagne, et dès le 1er. de janvier 1820 l'étendard d'une révolte militaire y fut arboré. Le plan général consistait à abaisser les rois, sous prétexte de réformes et en les soumettant au joug d'une constitution démocratique, semblable à celle qui avait conduit Louis XVI à l'échafaud. La contagion s'était étendue dans le Piémont, surtout parmi les jeunes militaires toujours plus accessibles à des innovations. A les entendre, ce royaume était sans législation fixe et dans une espèce de barbarie. Du reste, Victor-Émanuel n'était point éloigné de se prêter à des améliorations qui n'eussent pas détruit la monarchie dans ses bases. Dès le mois de février 1821, le comte de Balbe, ministre de l'intérieur, soumit au conseil un projet de législation nouvelle, et le roi rendit un édit très-remarquable par lequel, rappelant l'exemple de ses ancêtres, attentifs à consulter l'expérience et les vœux de ses peuples, il déclarait sa résolution d'introduire des améliorations dans la législation. Par ce même édit, il créa une junte supérieure, chargée d'examiner les lois existantes, les projets déjà proposés, et ceux qu'elle pourrait recevoir, pour en faire un corps d'institutions conformes aux besoins du peuple et aux lumières du siècle; enfin, par une publication ultérieure du 3 mars, tous les magistrats et toutes les autorités du royaume furent invités à seconder la junte de leurs lumières. Mais était-il prudent de mettre la main à des réparations au moment même où l'on voyait l'édifice ébranlé? Les plus fidèles serviteurs de la couronne étaient partagés sur cette question. Selon de très-bons esprits, l'ordonnance royale préparatoire des réformations allait ouvrir en Italie la carrière des révolutions qu'elle était destinée à prévenir. Il y eut encore quelques mois de calme. Au commencement d'août, l'ambassadeur d'Espagne demanda la main de la princesse Marie-Thérèse, seconde fille du roi, pour l'infant Charles-Louis, prince héréditaire de Lucques. Ce mariage fut célébré par procuration, à Turin, le 15 août. Le roi, voulant conduire lui-même la jeune princesse à son époux, s'embarqua le 1er. septembre à Gênes, et, après avoir passé quelques jours à Lucques, il revint dans sa capitale. Partout il fut accueilli par des témoignages de respect et d'amour; mais au milieu de ces acclamations on distingua des cris précurseurs de l'orage, qui déjà avait éclaté en Espagne, en Portugal, et à l'extrémité méridionale de l'Italie. La jeunesse piémontaise prêtait l'oreille à des suggestions étrangères; et tout annonçait que des mouvements semblables allaient s'opérer à Turin. Cependant le roi avait ordonné à ses ministres d'examiner et de suivre le projet qui devait apporter des changements à la législation et à quelques branches du gouvernement; et depuis le mois de novembre le travail était suivi avec beaucoup d'assiduité. Mais tandis qu'on travaillait ainsi à réparer l'ancien édifice, les révolutionnaires pressés par le besoin d'opérer une diversion en faveur des *Carbonari* de Naples, que l'Autriche menaçait de toute sa puissance, mirent tout en usage pour faire éclater la sédition. Des écrits virulents furent répandus, et l'on y représenta les armes de l'Au-

triche comme destinées à asservir l'Italie; on rappela des souvenirs qui ne pouvaient manquer d'aigrir tous les esprits; enfin on s'efforça d'irriter le roi lui-même contre la cour de Vienne. Mais Victor-Émanuel était trop religieux observateur des traités. Les factieux, ne pouvant se flatter de l'entraîner dans des démarches hostiles contre ses alliés, eurent recours à d'autres moyens. Ce fut au commencement de janvier 1821 que l'affiliation piémontaise prit la forme d'une véritable conjuration; elle eut deux branches principales : celle des partisans de la Charte française avec une chambre des pairs, et celle des partisans d'une révolution à l'espagnole, avec une chambre unique et un fantôme de roi, sur les mêmes bases et avec les mêmes éléments qu'à Madrid, à Naples et à Lisbonne. Cette dernière secte, plus nombreuse, ayant pour elle les sociétés secrètes, ne pouvait manquer de l'emporter. Le parti aristocratique ou celui des deux chambres lui était inférieur, non en talents ni en richesses; mais en audace et en activité. Ce parti était d'ailleurs contrarié par les royalistes ennemis de toute forme constitutionnelle. Les conciliabules, les conférences mystérieuses, les intrigues se multipliaient; il était évident que l'on touchait à une crise; le gouvernement seul ne voyait rien et n'entendait rien. C'est le sort de tous les esprits timides dans de pareilles crises; tous les conseils, toutes les représentations deviennent inutiles. Sans s'en douter, le gouvernement piémontais se trouvait déjà placé sur le penchant d'un abîme. Le 11 janvier, il y eut parmi les étudiants de l'université un premier mouvement qui fut réprimé par les troupes. Le peuple n'y prit aucune part; mais cet événement laissa dans les esprits un levain d'irritation qui se développa lors de la mission du comte de Bubna; on crut ce général autrichien chargé de demander l'occupation de quelques forteresses et d'autres garanties au moment où l'armée autrichienne allait s'enfoncer dans la péninsule. Le gouvernement de Sardaigne en était là, lorsqu'il reçut du cabinet français les premiers avis sur la trame qui s'ourdissait entre Paris, Turin, Madrid et Naples. On a expliqué la sollicitude que témoigna la police française en faveur d'une monarchie étrangère et absolue, par le dépit de voir que l'intrigue, chargée de faire prévaloir à Turin la Charte française allait être devancée par la conjuration des carbonari. En effet, tandis qu'à Paris, on faisait tout pour imposer la Charte française à Victor - Émanuel, les démocrates gagnaient de vitesse, et déjouaient tous ces plans. Le marquis de Priez, le chevalier de Perron et le prince de La Cisterna, gravement compromis dans les communications faites à la cour de Turin, furent arrêtés, et la saisie d'une partie de leurs papiers fit découvrir quelques fils de la trame. Comment tous ces renseignements n'éclairèrent-ils pas le gouvernement piémontais? et s'il fût éclairé, comment ne prit-il aucune mesure efficace? La conspiration n'était plus douteuse; elle se poursuivait ouvertement, et les ministres de Victor-Émanuel étaient seuls dans le doute et l'hésitation. L'Autriche avait en effet demandé quelques garanties, tandis que son armée allait marcher contre les révolutionnaires de Naples. Le roi, plein de confiance dans l'antique fidélité de ses sujets, persuadé qu'il

pouvait compter sur celle de ses troupes et de tant d'officiers qui lui devaient tout, n'hésita pas de répondre qu'il était certain de leur obéissance, et que l'opération de Naples ne serait pas troublée. Il est faux, du reste, que ce prince se fût obligé envers l'Autriche à n'introduire aucune nouveauté dans ses États. Cependant la découverte de quelques-uns des fils de la trame devint un vif stimulant pour les conspirateurs ; et ils se concertèrent dans des conciliabules pour ne plus différer l'explosion. Sur le refus du général Gifflenga de se mettre à la tête du mouvement, quatre des principaux meneurs, Santa-Rosa, Collegno, Lisio et Charles Asinari, firent au prince de Carignan (6 mars) la proposition directe de forcer le roi Victor-Émanuel à faire des *concessions*, c'est-à-dire à changer la forme du gouvernement et à déclarer la guerre à l'Autriche. Le mouvement devait s'effectuer le lendemain; mais le prince alla, dit-on, révéler la conjuration au roi, sans pourtant lui nommer les coupables, et il prit des mesures telles qu'il fit avorter, ce jour-là, le complot. Toutefois, comme ses ramifications s'étendaient à Alexandrie, aucun obstacle ne l'empêcha d'éclater dans cette ville; et dans la soirée du 9 mars les conjurés s'emparèrent de la citadelle, y arborèrent l'étendard de la révolte, et proclamèrent la constitution d'Espagne. A la première nouvelle de cette insurrection, Victor-Émanuel se rendit de Montcalier à Turin, et il convoqua ses ministres et son conseil. Après une longue délibération, on rédigea une déclaration royale dont l'objet principal était de démentir les bruits répandus par les chefs de la sédition, et d'après lesquels l'Autriche aurait demandé le licenciement des troupes et l'occupation des forteresses. L'intention du roi était de se mettre à la tête de sa garde, de la garnison de Turin et de marcher sur Alexandrie, regardée comme le point central de l'insurrection. La garnison de Turin avait pris les armes, elle garnissait la place Royale et celle du château ; toutes les troupes paraissaient dans les meilleures dispositions. Les habitants, sachant que le roi devait se présenter à elles, se portèrent en foule sur la place du château, afin d'accueillir leur souverain par des acclamations. Le 11 mars, tous les ordres étaient donnés pour cette revue, lorsqu'un rassemblement d'étudiants et de carbonari se forma hors de la Porte-Neuve, et se joignit à une compagnie de la légion légère, qui donna le signal de la défection. Cependant tout ce rassemblement, qui se porta sur Saint-Salvaire près de Turin, ne s'élevait pas à trois cents hommes, mal armés. L'apparition des troupes de la garnison aurait suffi pour le disperser. On pouvait disposer du régiment de Piémont, parfaitement sûr, qui était à cheval, sur la place du château. Déjà le chevalier de Revel, gouverneur de Turin, avait ordonné aux carabiniers et à des détachements des gardes de marcher à la Porte-Neuve, dans l'intention d'attaquer les factieux. Le gouverneur et toute la ville espéraient que le roi monterait à cheval et viendrait se montrer à ses troupes ; mais tout-à-coup la porte du palais est fermée, le prince ne monte plus à cheval, et avant que le gouverneur pût se porter vers le rassemblement, les carabiniers et les autres troupes ont reçu l'ordre de rétrograder. Qui retint le roi ? Qui lui

donna le conseil de se tenir enfermé dans son palais ? fut-ce l'incapacité, la faiblesse, ou une sollicitude trop vive pour la personne du monarque? Ce qu'il y a de sûr, c'est que ceux qui retinrent ainsi Victor-Émanuel furent la cause immédiate du triomphe momentané de la révolution; ils furent des conseillers lâches ou perfides, si, pour le dissuader d'agir, ils profitèrent des dispositions de ce prince qui, de même que Louis XVI, ne voulait pas verser le sang de ses sujets. Toutefois les rassemblements de la Porte-Neuve, voyant que le peuple ne répondait point à leur appel, et s'effrayant de la seule immobilité des régiments fidèles, se dirigèrent sur Alexandrie, où les rebelles avaient leur centre de ralliement. Le seul parti à prendre pour le monarque était évidemment alors de marcher contre ce foyer de révolte; mais on craignait que le petit nombre d'Autrichiens disponibles ne suffît pas contre l'explosion de cette fureur de révolution qui fermentait depuis trois ans en Italie; on crut que la défection était générale. Dans le conseil le ministre de la guerre, Alexandre de Saluces, fut d'avis qu'on déterminât le prince de Carignan à prendre, vis-à-vis des troupes, une attitude décisive et propre à repousser les insinuations des conspirateurs sur les dispositions de l'héritier du trône. Ce fut alors que le marquis de Saint-Marsan, ministre des affaires étrangères, arriva de Laybach, où étaient réunis les monarques de la Sainte-Alliance; il rendit compte au roi de leur résolution unanime de comprimer par la force des armes tous les révolutionnaires, et de faire marcher sur Naples une armée imposante. Dès ce moment, tout le conseil fut d'accord sur le parti qu'il y avait à prendre. Le roi l'adopta; car il pouvait encore tout ce qu'on eût jugé nécessaire au salut de la monarchie. Sur l'avis de ses ministres, il parut dans la ferme intention de se porter, avec la plus grande partie de la garnison de Turin, sur Asti, et de là sur Alexandrie. Toutes les dispositions furent faites en conséquence, dans la nuit du 11 au 12 mars; et l'on rédigea deux déclarations que le roi signa; mais les conspirateurs, qui savaient tout ce qui se passait dans le conseil, agissaient aussi de leur côté. Dans cette même nuit, la capitale se remplit de fauteurs et d'instruments de troubles; et le lendemain, l'aspect de Turin parut tout-à-fait changé. Cependant le véritable peuple de cette ville était encore le même. Les premiers moteurs auraient voulu une constitution à la manière française, c'est-à-dire, deux chambres et la pairie; mais voyant leur peu de consistance, l'inutilité de leurs tentatives et la fidélité des Piémontais, ils aggravèrent leurs torts, en s'alliant aux *carbonari*. Ainsi renforcé, en présence d'un gouvernement irrésolu, timide, le parti de la rebellion se montra plus audacieux; et tout sembla désespéré. La garnison de la citadelle ayant été formée par des traîtres, les factieux s'étaient concertés dans la nuit, pour y arborer l'étendard de la révolte. Le lendemain, vers midi, au moment où les deux déclarations royales allaient paraître, le canon annonça la surprise de la citadelle; et le trône de Victor-Émanuel fut renversé. Le commandant Desgeneys, victime de sa fidélité, était tombé sous le fer des assassins. Les troupes, qui n'étaient pas dans le complot, surprises et comprimées, ne purent pas même faire usage de leurs

armes. La crainte chimérique d'exposer sa capitale au bombardement, et de faire répandre le sang de ses sujets, remplissait dès-lors toutes les pensées du monarque. Qu'on se représente la citadelle tombée au pouvoir des factieux, la populace dans la rue Neuve, et la révolte prenant un caractère menaçant. Ce fut alors que l'on décida, dans le conseil, que les deux proclamations royales ne seraient pas affichées. Déjà les factieux avaient signifié qu'ils voulaient *la constitution d'Espagne et la guerre avec l'Autriche*. Le roi ne pouvait se soumettre à de pareilles conditions. Persuadé, d'un autre côté, que sa résistance amènerait les plus grands malheurs, il eut recours à l'abdication. Selon l'auteur de la relation de la *Révolution piémontaise* et l'un des plus importants personnages qui y aient figuré (1), cette abdication perdit l'État; et le prince fut trompé par de mauvais conseillers. Trahi par ceux mêmes qu'il venait de combler de bienfaits, et ne voulant pas promettre ce qu'il n'avait nulle intention de tenir, ce que réprouvait sa conscience, Victor-Émanuel renonça à une couronne qu'il n'aurait continué de porter que pour autoriser la guerre, l'envahissement de ses états et le malheur de ses sujets. L'heureuse absence du duc de Genevois, son frère (2), qui s'était rendu au-devant du roi de Naples, à Modène, et l'incident fortuit qui suspendit son retour, sauvèrent la monarchie piémontaise. Le roi jugea que son abdication conservait les droits de la couronne; que si au contraire il ne se dépouillait pas d'un simulacre de royauté, que s'il s'avilissait par des concessions et des promesses, s'il s'abaissait à feindre, il servirait d'instrument et d'appui à la révolte. Ce fut par tous ces motifs que Victor-Émanuel signa, le 12 mars 1821, la minute de son abdication. Ses serviteurs lui représentèrent alors la nécessité d'avoir à sa disposition une somme d'argent; et ils l'engagèrent même à doubler celle dont il devait se pourvoir. Le ministre des finances lui présenta l'ordre à cet effet. Minuit était sonné : *J'ai abdiqué*, dit-il; *je n'ai plus le pouvoir de signer*. On lui représenta que la minute n'était point l'acte lui-même; que d'ailleurs, puisqu'il ne le signerait que le 13, on devait lui faire porter cette date. Alors seulement il consentit à ordonnancer le mandat du trésor destiné à son usage. Dans l'absence du duc de Genevois, il nomma le prince de Carignan régent du royaume, ne se réservant que le titre de roi et une pension d'un million de livres. Dès que l'acte fut signé, le gouverneur de Turin et tous les ministres, sans en excepter un seul, prirent de concert la résolution de se démettre de leurs charges. Un petit nombre de serviteurs fidèles n'avait pas quitté le palais pendant les journées du 11 et du 12 mars. Ils avaient veillé pendant deux nuits entières auprès du cabinet du roi, dans l'attente de sa résolution. Ils ne purent que lui faire connaître leur dévouement; et le 13 mars, à cinq heures du matin, ils l'accompagnèrent à son carrosse, en versant des larmes. « Ce » n'est pas une émigration, leur dit-» il; je reviendrai parmi vous, com-» me au temps où j'étais le duc » d'Aoste, et je n'aurai plus les soins, » les peines du trône. » Il s'éloigna de Turin avec la reine, deux prin-

(1) Le comte de Santorre de Santa-Rosa.
(2) Charles-Félix, aujourd'hui roi régnant.

cesses et une suite d'environ vingt voitures, sous l'escorte d'un régiment de cavalerie, commandé par le général Giflenga, et dans l'intention de se rendre à Nice. Le voyage fut retardé par une indisposition qui le retint à Tende, à Sospello et à Lescarena. Ce prince recueillit sur son passage de nombreux témoignages de douleur et de respect. Décidé à entrer dans Nice sans bruit et sans éclat, il y arriva le 21 mars, à onze heures du soir. Sa seule présence y contint les révolutionnaires, qui s'agitaient pour se mettre en rapport avec ceux de Turin et d'Alexandrie. Déjà son abdication avait déconcerté les chefs de l'insurrection. Tout en cédant à leurs vœux, le prince de Carignan avait envoyé, par des courriers, sa soumission au duc de Genevois. Ce prince accepta la couronne; mais il différa de prendre le titre de roi jusqu'à ce que son frère, placé dans une situation parfaitement libre, pût lui faire connaître que telle était réellement sa volonté. On sait que si la contre-révolution se fit ensuite, en moins de cinq jours, à Turin, ce fut parce que Charles-Félix osa regarder la révolte en face, et qu'il encouragea franchement la fidélité. Victor-Émanuel, persistant dans son premier dessein, et se fondant sur les mêmes motifs, confirma son abdication, le 19 avril, par un acte nouveau, dont il ne fut plus possible de suspecter la sincérité. Ce fut alors seulement que le frère de ce prince, cédant à un vœu si librement et si positivement exprimé, notifia son avénement. Victor-Émanuel ne resta pas long-temps à Nice : il se rendit d'abord à Modène; et dès l'année suivante (le 8 juin 1822), il arriva subitement à Turin. Les deux souverains étaient seuls dans le secret de ce voyage. Charles-Félix alla au-devant de lui jusqu'à Montcalier; et l'entrevue fut extrêmement touchante. Victor-Émanuel alla habiter le château de Montcalier; et ce fut dans cette paisible retraite qu'il passa les dernières années de sa vie. Il y mourut le 10 janvier 1824, après quelques jours d'une maladie dont les symptômes s'aggravèrent subitement. Tous les honneurs de la souveraineté furent rendus à sa dépouille mortelle; et elle fut déposée dans la basilique royale de la Superga. Charles-Félix pleura sincèrement sur la tombe d'un frère qui avait mieux aimé lui céder ses droits que de fléchir devant la révolte. B—P.

VICTORIA (Don VINCENT), peintre, né à Valence en 1658, reçut dans cette ville les premiers éléments de l'art dans lequel il devait se faire une grande réputation. Le besoin de perfectionner son talent le conduisit à Rome, où il entra dans l'école de Carle Maratte. Ne se bornant pas à profiter des leçons de cet habile maître, il y joignit l'étude de l'anatomie, de l'antique et des plus beaux ouvrages de Raphaël. Il devint aussi profond dans la science des antiquités, qu'habile dans l'art de la peinture, et les érudits de son temps lui accordèrent leur estime. La délicatesse de son goût, son savoir et l'amabilité de son caractère lui acquirent l'amitié de ce que Rome renfermait à cette époque de personnages les plus recommandables. Les peintures dont il orna diverses églises de Rome consolidèrent sa réputation, et notamment le tableau qui décore l'église des religieuses de la Conception, au Champ de Mars, que l'on a souvent attribué à Carle Maratte. Sa réputation se répandit bientôt

dans toute l'Italie, et lui attira la faveur du grand-duc de Toscane, Côme III, qui le nomma son peintre et exigea qu'il fît son propre portrait pour être placé dans le cabinet des peintres célèbres, qui fait partie de la grande galerie de Florence. Ayant obtenu, pour récompense de ses travaux, un riche canonicat à Xativa, près Valence, il revint dans sa patrie, et choisit pour asile une charmante maison de campagne, peu éloignée de la ville; il l'embellit de peintures, et y forma une galerie d'objets d'art, de tableaux et de dessins précieux. Lorsque Malvasia publia son ouvrage, la *Felsina Pittrice*, Victoria crut devoir entreprendre la défense de Raphaël et de l'école romaine, que l'auteur avait trop souvent sacrifiés aux Carraches et à l'école bolonaise. Cette réfutation, qu'il publia sous le titre d'*Osservazioni sopra il libro della Felsina Pittrice*, se compose d'une série de lettres adressées à ses amis depuis le 15 mars jusqu'au 3 octobre 1679. C'est en vain que Zanotti entreprit de le combattre; la victoire demeura à Victoria, qui avait pour lui l'avantage de la vérité et de la raison. Cependant le souvenir de Rome le poursuivait jusque dans la paisible retraite qu'il s'était choisie; il ne put résister au desir de revoir cette ville. Le pape, pour reconnaître son mérite, le nomma son antiquaire; et il vit les artistes, les savants et les plus habiles professeurs se faire un devoir de le consulter. Non content de cultiver les arts du dessin, il s'essaya avec succès à faire des vers, et dans ses loisirs il s'occupait d'une Histoire de la peinture, que la mort l'empêcha de terminer. Pour apprécier son mérite, comme peintre, il faut avoir vu les ouvrages dont il a enrichi, en Espagne, Valence, Morella et Forcal. Quant à ceux que possède l'Italie, en grand nombre, on les a souvent fait passer pour être de Carle Maratte; c'est assez dire quel est leur mérite. Victoria est très-recommandable par son talent pour peindre le portrait. Il grava, pour le grand-duc de Toscane, le célèbre tableau de Raphaël, connu sous le nom de la *Vierge de Foligno*. Cette estampe est extrêmement rare. On lui doit encore deux autres pièces gravées d'après les deux beaux tableaux de Ciro Ferri, qui représentent la *Cène* et la *Résurrection* de Jésus-Christ. Cet artiste, qui fait honneur à l'école espagnole, mourut à Rome en 1712. P—s.

VICTORIN (*M. Piauvonius Victorinus Augustus*), l'un des trente tyrans, était fils de la célèbre Victorine (*V.* ce nom, ci-dessous). Il fut associé par Posthume à l'empire, vers la fin de l'année 264, et ce choix fut confirmé par l'armée. Après la mort de Posthume et de Loblien, il resta seul maître des Gaules; et son autorité s'étendit en Espagne et dans la Grande-Bretagne. Il repoussa toutes les attaques de Gallien, et il aurait sans doute affermi son pouvoir, si le goût excessif qu'il avait pour les femmes ne l'eût entraîné dans des désordres qui causèrent sa chute. Un greffier, nommé Atticius, dont il avait outragé l'épouse, parvint à faire partager son ressentiment aux soldats, et Victorin fut tué dans une sédition, au commencement de l'an 268. Un passage de Trébellius Pollion (*Hist. des trente tyrans*) donne une haute idée des qualités de ce personnage. On le comparait, dit-il, à Trajan, pour le courage; à Marc Antonin, pour la clémence; à Nerva,

pour la gravité; à Vespasien, pour l'économie; et enfin à Pertinax et à Sévère, pour l'amour de la discipline. Victorin, son fils, lui fit décerner les honneurs divins; du moins on peut le conjecturer d'après quelques médailles de ce prince, qui représentent une apothéose. — VICTORIN (*L. Aurelius Piauvonius Victorinus Augustus*), fils du précédent, fut déclaré Auguste par son père, et proclamé empereur par les légions stationnées à Cologne, après la mort de celui-ci; mais quelques jours plus tard il fut massacré dans une nouvelle sédition, et inhumé près de son père. Trébellius Pollion dit qu'on voyait leurs tombeaux près de Cologne, couverts de petites tables de marbre, dont l'une portait cette inscription : *Ici reposent les deux tyrans Victorins.* On a des médailles du père, dans tous les métaux; mais on n'en connaît du fils qu'en billon et en petit bronze.

W—s.

VICTORIN DE FELTRE, l'un des plus célèbres instituteurs que l'Italie ait produits au quinzième siècle, était né vers 1379, dans la ville dont il prit le nom, de parents honnêtes, mais si pauvres, qu'ils manquaient souvent des choses les plus nécessaires. Ayant été envoyé dans sa jeunesse à Padoue, pour y faire ses études, il se rendit très-habile dans la grammaire, la dialectique et la philosophie. Il voulut acquérir des connaissances dans les mathématiques, et suivit quelque temps les leçons d'un certain Blaise Pelacani; mais ne pouvant pas acquitter la faible rétribution que ce maître exigeait de ses élèves, il prit le parti d'étudier seul cette science, et il y fit des progrès assez grands pour donner de la jalousie à Pelacani même. Il apprit le grec de Guarin de Vérone (*Voy.* ce nom), et il en reçut tant de preuves de bienveillance, qu'il conserva toute sa vie pour lui l'attachement d'un fils pour son père. Les talents de Victorin lui méritèrent, en 1422, la double chaire de rhétorique et de philosophie à l'université de Padoue; mais impatienté de ne pouvoir pas corriger ses élèves de leurs habitudes vicieuses, il résigna cet emploi, dès l'année suivante, et se rendit à Venise, où il établit une école qui fut bientôt très-fréquentée. En 1425, Jean-François de Gonzague, seigneur de Mantoue, l'appela dans cette ville pour soigner l'éducation de ses enfants. Ce prince assigna un traitement honorable à Victorin, et lui donna la jouissance d'une maison commode et assez vaste pour qu'il pût y loger avec ses écoliers, dont le nombre s'accroissait chaque jour. L'école de Victorin (1) devint si célèbre, qu'on y vit accourir une foule d'élèves de toutes les parties de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et même de la Grèce. Il s'associa les maîtres les plus habiles dans tous les genres, et parvint de cette manière à réunir tous les moyens imaginables d'instruction pour les lettres, pour les sciences et pour les beaux-arts. Il ne se bornait point à cultiver l'esprit de ses élèves; il s'attachait à former leur caractère, à développer leurs dispositions bienfaisantes, et à leur inspirer l'amour du bon et de l'honnête. Il reprenait avec douceur ceux qui s'écartaient de leurs devoirs, et, joignant à beaucoup de patience une grande fermeté, il travaillait sans cesse à combattre leurs mauvais penchants, en

(1) *Voy.* la notice lue sur cet établissement, par le chevalier Vincent Antinori, à l'académie de Géorgophiles de Florence, le 30 avril 1823 (*Revue encycl.*, XVIII, 15, et XIX, 231).

même temps qu'il leur offrait dans sa propre conduite le modèle parfait de toutes les vertus. Sa table était simple et frugale, mais servie abondamment. Il mangeait avec ses élèves, plaçant près de lui les plus dociles, sans distinction de rang ni de fortune. Il nourrissait et entretenait à ses frais (2) ceux dont les parents étaient pauvres. Chaque année il consacrait ses bénéfices à soulager des malheureux ; à doter des filles vertueuses, à racheter des captifs. A peine, dit Tiraboschi, peut-on croire que, dans un siècle encore grossier, il se soit trouvé un homme tel que Victorin. Ce digne maître fut enlevé aux lettres et à ses élèves, le 2 février 1447, à l'âge de soixante-huit ans. Il ne laissait pas de quoi fournir aux frais de ses obsèques ; mais tous les habitants de Mantoue s'empressèrent d'y contribuer, et il fut inhumé avec pompe dans l'église *di San Spirito*. Le Prendilacqua, l'un de ses élèves et son meilleur biographe, assure qu'il avait composé dans sa jeunesse des poésies latines et italiennes ; mais il n'en reste aucun fragment. On ne connaît de lui qu'une seule *Lettre* adressée au savant *Traversari*, plus connu sous le nom d'Ambroise le Camaldule, son ami. Le P. Mittarelli l'a publiée, en 1779, dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Michel*, pag. 1207. Tous les contemporains de Victorin ne donnent pas moins d'éloges à ses talents qu'à son caractère et à ses vertus ; mais son premier titre de gloire sera toujours d'avoir formé un si grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels nous citerons seulement George de Trebizonde, Théod. Gaza, J. Andrea, l'évêque d'Alerie, et Jacq. Cassiani ou de San-Cassiano, de Crémone, qui lui succéda dans la direction de son école. George de Trebizonde lui dédia son opuscule : *De artificio ciceronianæ orationis pro Q. Ligario* (3). L'évêque d'Alerie a payé un juste tribut d'éloges à sa mémoire, dans la dédicace de son édition de *Tite-Live* (4). On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie de Victorin*, par Prendilacqua, publiée avec des notes, par Jacq. Morelli. Tiraboschi en a donné l'extrait dans la *Storia della letterat. ital.*, VI, 1016-23. W—s.

VICTORINE (*Aurelia Victorina Pia, Felix, Augusta*), impératrice dans les Gaules, était, suivant quelques auteurs, la sœur de Posthume. Douée de qualités que la nature accorde rarement à son sexe, elle signala sa valeur contre Gallien, et sut mériter la confiance des soldats qui lui décernèrent le titre de mère des camps (*Mater castrorum*). Elle se fit déclarer Auguste, et engagea Posthume à s'associer Victorin son fils (*Voy.* le nom ci-dessus). Après la mort de Victorin, elle fit reconnaître son petit-fils empereur ; mais le jeune prince ayant subi le sort de son père, elle disposa de l'empire des Gaules en faveur de Marius, et ensuite de Tétricus. Cette princesse mourut au milieu de l'an 268, laissant une réputation égale à

(2) Saxolin ou Sassuolo, l'un des élèves de Victorin, donne des détails touchants sur les soins qu'il en recevait, dans une *Lettre* à Léon. Dati, publiée par D. Martin, dans l'*Amplissim. collectio*, III, 843.

(3) On trouve cette dédicace dans la *Biblioth. Smith.*, 2e. part., CLXX.

(4) Cette édition étant très-rare, on ne sera peut-être pas fâché de savoir que la dédicace a été reproduite par Smith, dans le *Catalog.* de sa bibliothèque, 2e. part. LXXXII ; et par le card. Querini, dans l'*Appendice à la Vie du pape Paul II*, et dans son traité : *De optimor. scriptor. editionibus*, 150.

celle de Zénobie (*V.* ce nom) avec qui l'histoire l'a comparée. Trébellius Pollion l'a comptée parmi les trente tyrans qui se disputèrent l'empire, sous le règne de Gallien; mais il n'apprend aucune particularité de la vie de cette princesse : on battit, dit-il, à son empreinte, des monnaies de cuivre, d'or et d'argent dont le coin existe encore aujourd'hui (vers 300) à Trèves. Cependant les médailles de Victorine sont fort rares. D'Ennery en possédait en petit bronze, qui la représentent la tête couverte d'un casque, avec la légende *imp. Victoria aug.*: au revers, l'aigle tenant la foudre, les ailes déployées, et au-dessus le mot *Consecratio*. Voy. l'*Histoire des empereurs* par Beauvais, II, 65. W—s.

VICTORINUS (FABIUS MARIUS), orateur, rhéteur et grammairien du quatrième siècle, naquit en Afrique, et sans doute étudia à Carthage, professa long-temps à Rome avec beaucoup d'éclat, et mourut sous Valentinien et Valens, en 370. Il fut païen pendant la plus grande partie de sa vie; et il se convertit enfin au christianisme (*Voy.* Saint Augustin, *Confess.*, liv. VIII, 2, 5, 11), circonstance qui sans doute contribua à lui ouvrir la route des honneurs; car s'il faut en croire la plupart des manuscrits où après les mots *Fab. Marii Victorini*, on lit : *V. Coss.* ou *viri consularis*, on ne peut guère se dispenser d'admettre que notre grammairien ait géré le consulat. Le titre de consulaire était souvent donné à des gouverneurs de diocèse ou de province qui n'avaient jamais porté celui de consul; mais on doit remarquer que ceux-ci dans la langue administrative étaient qualifiés de *consulares* et non pas de *viri consulares*, distinction que présenteraient naturellement aussi en français les expressions de *consulaire* et *personnage consulaire*. D'un autre côté, comme le nom de Marius Victorinus ne se rencontre point dans les Fastes, on doit conclure qu'il avait été consul subrogé, distinction honorifique bien moins recherchée que la place de consul en titre, mais par là même plus en harmonie avec la naissance et les antécédents du grammairien. On peut remarquer à ce propos que le nom de *Fabius* est sans doute une corruption de celui de *Flavius*. En effet, outre que l'adulation avait rendu commun le nom de *Flavius*, qui était celui de Constance-Chlore, Constantin, Constant, Constance II, etc., et qu'il y a presque homonymie entre les mots Fabius et Flavius (en grec surtout où ils s'écrivent Φάβιος, Φάβ., et Φλάβιος, Φλάβ.), un grammairien attaché par état à la régularité minutieuse de toutes les parties de l'idiôme romain devait tenir à avoir le *prænomen*, le *nomen* et l'*agnomen* anciennement usités. Or, *Flavius* était devenu par l'usage un véritable prénom, tandis que *Fabius* était resté le nom d'une famille. Observons cependant que quelques manuscrits donnent, on ne sait il est vrai sur quelle autorité, le prénom de *Caïus* à notre auteur; de sorte qu'alors il aurait deux noms de famille, anomalie que justifient plusieurs exemples, entre autres celui du célèbre Q. Fannius Rhemnius Palæmon. Quant à ceux qui écrivent *Maximus Victorinus*, soit qu'ils admettent deux grammairiens du nom de Victorinus, soit qu'ils n'en admettent qu'un, il est facile non-seulement de les convaincre d'erreur par l'uniformité presque complète des manuscrits où on lit

Marius, mais encore d'assigner la cause de cette erreur occasionnée d'abord par la ressemblance des noms et ensuite par l'habitude de joindre au nom de Fabius celui de *Maximus*, parce que les Maximes étaient une des branches les plus illustres de la famille Fabius. Nous avons de Victorinus plusieurs ouvrages parmi lesquels ceux qui roulent sur la grammaire et les lettres occupent le premier rang : I. Un Traité, en IV livres, de la Prononciation, de l'Orthographe et de la Versification, intitulé ordinairement *De orthographia, carmine heroico, ratione metrorum*, ou *De re grammatica, orth., carm. her., rat. metr. lib. IV*, Tubing., 1537, in-8°. (édit. de Joach. Camerarius) 1584, in-8°. (imprimé avec Terentianus Maurus) et dans les *Grammatici antiqui* de Putsch, 1605, in-4°., p. 1939. Celui-ci est un de ceux qui admettent à tort deux Victorinus, l'un qu'ils nomment Marius, l'autre auquel ils donnent le surnom de Maximus. Ce Traité a aussi été publié à Bâle, 1527, in-8°.; mais sous le titre de : *De enunciatione litterarum, orthographia et metris comicis*. II. Des Commentaires sur les livres de l'Invention de Cicéron (*Expositio in Ciceronis Rhet. sive de inventione libros II*), Milan, Ant. Zarotti, 1474, in-fol.; Paris, Ascensius, 1508, in-fol., ibid., Rob. Estienne, 1537, in-4°.; avec Asconius Pédianus, Venise, 1522, in-8°.; dans la collection des Rhéteurs de Pithou, Paris, 1599, in-4°., page 79, ou page 102, édit. de Capperonnier, Strasbourg, 1756, in-4°. Les autres écrits actuellement subsistants sont : III. Un *Traité de la Trinité contre les Ariens*, en IV livres. IV. Un *Traité contre le manichéen Justin*. V. Un Traité sur le commencement du jour (en latin *De principio diei* ou *De principio primæ diei*. Ces deux Ouvrages ont été imprimés, Paris, Sirmond, 1630, in-8°. VI. Un *Traité de la génération du Verbe*, contre l'arien Candide (et non, comme le disent quelques-uns, *Candiduin Arianum*), publié avec les *Conceptiones* de Jacq. Ziegler sur la Genèse, Bâle, 1528, in-fol., et 1540, puis dans l'Hérésiologie d'Hérold, pag. 171, et les Orthodoxographes, 1555, pag. 461, enfin dans Rivinus (pag. 238), qui le joint au Traité de Candide, imprimé, pag. 223 et suiv. Le P. Mabillon a publié également (*Annales*, t. VI, p. 155, édit. nouv.) l'ouvrage de Candide et sa réfutation. Selon Ziegler, les IV livres sur la Trinité ne sont que la suite de cette réfutation. VII. Une Traduction de l'*Introduction* (*Isagoges*) *de Porphyre*, etc. VIII. Un Poème d'environ six cents vers héroïques sur la mort des sept Machabées et de leur mère (dans Rivinus, avec notes, pag. 167, et parmi les poètes chrétiens publiés par G. Fabricius, 1564). Ce poème est aussi attribué à un certain Nictarius. IX. *Trois Hymnes sur la Trinité*, ou, selon d'autres, *Trois Hymnes sur la nécessité d'admettre la consubstantialité* (*de Homoüsio recipiendo*) dans Rivinus, Gotha, 1652, in-8°., pag. 208. Ces titres, ainsi portés sur tous les Catalogues, sont fautifs. L'ouvrage contient *Trois Hymnes, et une Dissertation sur la consubstantialité*. Les hymnes sont en prose et très-plates; la *Dissertation* est minutieuse et pédantesque; mais elle prouve, ce qui est le premier de tous les mérites. Ces quatre morceaux, ainsi que le Traité contre les Ariens, le livre contre Justin, le *De principio*

diei, et le poème sur les Machabées se trouvent aussi dans le tome IV de la grande bibliothèque des Pères, Lyon, 1675. Rivinus (*Præfat. ad scripta duorum Victorinorum*) s'étonne que l'on n'y ait pas inséré le *Traité de la Génération du Verbe*. Il paraît que Victorinus avait composé un commentaire sur les Lettres de saint Paul (Saint Jérôme), et des syllogismes hypothétiques (Cassiodore, *Dialectique*). P—OT.

VICTORIUS. *Voy.* VETTORI.

VICTORIUS (*Marianus*). *Voy.* VICTOR.

VICTRICIUS (SAINT), évêque de Rouen et patron des marins, naquit dans les Gaules vers l'an 330, et fut d'abord soldat dans les armées romaines. Ayant embrassé le christianisme, il fut condamné à avoir la tête tranchée; mais au moment de l'exécution, si l'on en croit saint Paulin, le bourreau fut frappé de cécité miraculeusement. Victricius obtint alors sa grâce, et alla vivre dans la retraite. Il prêcha ensuite dans le pays des Morins et des Nerviens (la Flandre et la Picardie), et fut nommé évêque de Rouen en 385. Il fut l'ami de saint Martin de Tours. Ayant été accusé d'errer dans la foi, il alla se justifier à Rome auprès du pape Innocent Ier., et reçut de ce pontife un recueil des canons et décrets suivis par l'Église romaine. Victricius passa en Angleterre vers l'an 394, pour y rétablir la paix de l'Église troublée par des hérésies. Il mourut en l'an 410. Sa fête est célébrée le 19 d'août. L'abbé Lebeuf a tiré du monastère de Saint-Gall un ouvrage de ce saint, intitulé *De laude sanctorum*, qu'il a fait imprimer avec de savantes notes. Z.

VICUGNA Y ZUAZO (don BERNARDO DE), quarante-sixième évêque des Canaries, naquit à Logrono, vers l'an 1637, d'une des meilleures familles de la Castille. Membre de la collégiale de Saint-Ildephonse d'Alcala, en 1665, il en devint recteur quatre ans après, et fut nommé inquisiteur de Logrono et abbé de Santillane. Il succéda, en 1691, à Barthélemi Ximenez, évêque des Canaries, mort l'année précédente, et arriva au port de Luz de Canaria le 1er. août 1692. Il trouva son diocèse déchiré par de violentes et scandaleuses altercations entre les religieux et les séculiers. Les points en litige n'avaient aucun rapport au dogme: il ne s'agissait que de savoir à qui devaient appartenir les droits perçus pour les funérailles des enfants et autres cérémonies. Ces contestations, fort nuisibles, déversaient quelque chose d'odieux sur le clergé. Don Bernardo de Vicugna s'occupa sur-le-champ de remédier au mal; et malgré la faiblesse de sa santé, il visita successivement les six îles qui entourent la Grande-Canarie, suivi de quatre jésuites, auxquels il avait permis de fonder une maison dans son diocèse. Ces courses, qui durèrent près de huit ans, eurent le succès le plus complet; et non-seulement il apaisa les querelles, mais encore par son exemple autant que par ses préceptes il ranima la piété et le zèle de la religion chez les Canariotes. Quelques années après, il quitta de nouveau la Grande-Canarie, pour se transporter à Ténériffe; mais bientôt les fréquents et horribles tremblements de terre qui précédèrent l'irruption du volcan de Guimar, en 1705, l'obligèrent de se réfugier à Orotava. Les progrès du fléau forcèrent bientôt les habitants de cette ville d'abandonner leurs maisons, et de s'enfuir au hasard. L'évêque, acca-

HIST. D'ITALIE.



E. del.t Landon direx.t

blé de chagrins et d'années, se fit transporter dans une chaumière; et ce fut là qu'il mourut, le 31 janvier, universellement regretté. Il fut enterré au couvent de la Conception d'Orotava. Voyez Viera, *Notic. de la Hist. gen. de las isl. Can.*, tome IV, p. 149-156. P—OT.

VIDA (MARC-JÉRÔME), né à Crémone, en 1490 (1), de parents nobles, mais peu favorisés de la fortune, étudia avec beaucoup de distinction à Padoue, à Bologne, à Mantoue, et fut admis, fort jeune, dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Marc. Il en sortit peu de temps après, et se rendit à Rome, où il devint chanoine de Saint-Jean de Latran. Son premier essai en poésie latine lui valut la faveur de Léon X qui lui donna le prieuré de Saint-Silvestre, près de Tivoli, afin qu'il pût consacrer tout son temps aux lettres. Pendant quatorze ans de séjour qu'il fit dans ce lieu de délices, Vida composa la *Christiade*, qui lui avait été demandée par Léon X, et qui ne fut terminée que sous Clément VII. Ce pontife lui donna, en 1532, pour récompense de son poème, l'évêché d'Albe sur le Tanaro. Paul III, successeur de Clément VII, voulait transférer Vida à l'évêché de Crémone; mais la mort du pontife fit évanouir ce projet. Ainsi Vida fut irrévocablement fixé sur le siége épiscopal d'Albe, qu'il occupa avec honneur, et où il mourut le 27 septembre 1566; son corps fut enterré dans la cathédrale. Sa patrie lui consacra un monument funèbre et des inscriptions qui rappelaient le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits. A l'époque de la prise et du sac de la ville d'Albe par les Français sur les Impériaux, Vida donna des preuves d'une rare valeur. Il contribua puissamment à arracher cette conquête aux vainqueurs; et, ce qui convient mieux à un évêque, il se fit remarquer au concile de Trente, où il accompagna les légats du saint-siége. Nous avons de lui: I. *Scacchia ludus* (jeu des échecs), Rome, 1527, in-4°., traduit en italien par Masdeu et Pindemonte; et en français par Desmasures (*Voy.* ce nom), et par M. Levée, avec d'autres ouvrages de Vida, 1809, in-8°. Le critique Dussault a dit, dans ses *Annales littéraires*, qu'il aimait autant lire Philidor. Tous ceux qui aiment la poésie latine s'inscriront en faux contre un jugement qui ne peut être que celui d'un joueur d'échecs. On assigne à ce poème le second rang parmi ceux de Vida (*V.* ROMAN, XXXVIII, 495). Plusieurs critiques anglais, Warton entre autres, font un grand éloge de la clarté et de l'élégance qui y règnent. II. *Poeticorum libri tres*, Rome, 1527, in-4°.; Oxford, 1723, in-4°. Le P. Oudin, jésuite, a fait sur ce poème des notes estimées. L'abbé Batteux l'a traduit en français et l'a joint aux poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau, sous le titre des *Quatre poétiques*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. et in-12. Voici ce qu'en pense ce traducteur: « L'Art poétique de » Vida, que Jules Scaliger préfère » à celui d'Horace, est écrit avec » autant de méthode et de jugement » que d'élégance et de goût. Il est » divisé en trois chants: dans le » premier, l'auteur traite de l'édu» cation du poète, de la manière de » lui former le goût et l'oreille; il » indique les auteurs qu'il doit lire;

(1) Le P. Niceron le fait naître en 1470, et mourir à quatre-vingt-seize ans. L'abbé de Latour, traducteur de la *Christiade*, le fait naître en 1507.

» après quoi, il crayonne en peu » de mots l'origine et l'histoire de » la poésie; dans le second, il parle » de l'invention des choses et de leur » disposition, surtout dans l'épopée, » qu'il semble avoir eu en vue dans » son ouvrage, qui n'est proprement » que la pratique de Virgile réduite » en art ou en principes; dans le » troisième, il traite de l'élocution » poétique, sur laquelle il donne des » détails très-instructifs; il y traite » surtout de l'harmonie imitative des » vers, avec une clarté et une pré- » cision qu'on ne trouve point mê- » me chez ceux qui en ont écrit en » prose.... Son ouvrage est, d'un » bout à l'autre, un tissu de fleurs. » Mais sentant qu'Aristote et Horace » suffisaient pour gouverner le gé- » nie, autant qu'il peut l'être, il » s'est borné à éveiller le goût poé- » tique des jeunes gens et à le former » sur les grands modèles. » L'*Art poétique* de Vida a été traduit plus récemment, en vers, par MM. Barrau, 1808 et 1810, in-8°. et Valant (2). On lui reproche d'avoir déprécié Homère. Les Anglais ont deux traductions de la *Poétique*, l'une par Pitt, l'autre, plus récente, accompagnée de notes, par Hampson. On voit dans le journal de Modène, tome XIX, pag. 158, un article de Tiraboschi sur le manuscrit autographe de la *Poétique*, qui montre combien elle avait coûté de travail à son auteur (*Voy.* GIRALDI, XVII, 439). III. *Bombycum libri duo*, Lyon et Bâle, 1537, traduit en français par MM. Crignon et Levée (3). C'est le meilleur ouvrage de Vida, le plus correct, le plus châtié, le plus fort de poésie, au jugement de tout le monde, et surtout des Italiens. IV. *Christiados libri sex*, Crémone, 1535, in-4°., traduit en italien par le chanoine Charles Ercolani; Macerata, 1792; en espagnol, par Cordero, Anvers, 1554; en anglais, 1771; en allemand, par Muller, 1811; en français, par l'abbé Souquet de Latour, avec le texte en regard, et une préface sur la Vie et les ouvrages de Vida, Paris, 1826, in-8° Cette dernière traduction, très-estimable sous plusieurs rapports, sent un peu le travail et la contrainte. Si l'on en croit le traducteur, qui a soin de recueillir tous les éloges accordés à la *Christiade*, ce poème serait un ouvrage admirable, et presque sans défauts. Mais, outre qu'il faut se défier de l'engouement des traducteurs, il serait facile d'opposer à tous ces éloges une masse imposante de critiques plus sévères et plus justes. Au surplus, malgré ses défauts, la *Christiade* étincelle de beautés du premier ordre; on avait lieu de s'étonner qu'un tel ouvrage n'eût pas encore paru dans notre langue, et c'est un véritable service rendu à notre littérature, que de l'avoir acclimaté en France. Plusieurs passages de la *Christiade* paraissent avoir été imités par Milton, dans le *Paradis perdu.* Un auteur estimable, Barthélemi Botta, a publié, en 1569, à Pavie, un commentaire utile pour ceux qui voudront lire ce poème. V. *Hymni de rebus divinis*, Louvain, 1552, in-4°. Ces hymnes, au nombre de trente-sept, sont moins des hymnes d'après nos idées actuelles, dit M. de Latour, que des instructions sur nos mystères, ou des traits de la vie des saints, embellis

(2) La traduction de M. Valant a été publiée sous ce titre: *L'éducation du poète*, *poème imité de Vida*, Paris, 1814, in-12.

(3) La traduction de M. Crignon a été publiée en 1786, in-12, et celle de M. Levée en 1819, in-8°., avec le texte en regard.

de couleurs poétiques, qui leur donnent un nouvel intérêt et les gravent dans la mémoire. VI. *Carminum liber.* Ce Recueil de petites poésies renferme trois Églogues, cinq Odes, deux Épîtres, une Élégie sur la mort des parents de Vida, et des Epigrammes. MM. Brunel et Levée ont traduit en français quelques-unes de ces pièces. VII. *Dialogi de reipublicæ dignitate, lib.* 2, Crémone, 1556, in-8°. Les entretiens de Vida avec les cardinaux Cervin, Polus et del Monte, avec Flaminius et Priuli, pendant la tenue du concile de Trente, font le sujet de ces *Dialogues.* L'évêque d'Albe s'était jusque-là montré grand poète, disent les Italiens, et, dans cet ouvrage, il prouve qu'il est excellent prosateur. VIII. *Discorsi contra gli abitanti di Pavia*, Paris, 1562, in-8°., rare. Les villes de Crémone et de Pavie se disputaient la préséance ; la cause fut portée au sénat de Milan. Les habitants de Crémone remirent leur défense entre les mains de leur compatriote Vida, qui composa, à cette occasion, les trois Discours dont il est question ; ils furent réimprimés à Venise, en 1764, sous ce titre : *Cremonensium orationes tres adversùs Papienses in controversiâ principatûs.* IX. *Constitutions synodales, lettres*, etc. La plupart de ces ouvrages ont été recueillis dans la belle édition de Padoue, 1731, 2 vol. in-4°. Les poésies ont été imprimées à Crémone, 1550, 2 vol. in-8°.; à Oxford, 1722, 4 vol. in-8°., avec de belles gravures, 1725 et 1733, 3 vol. in-8°. Ces diverses éditions, à l'exception de celle de Crémone, sont enrichies d'une Vie de l'évêque d'Albe, assez incomplète ; celle de Padoue renferme, en outre, un *Éloge* de Vida, par Jérôme Faballi, et le Catalogue des éditions de ses poésies. Le P. Vairani, dominicain, a donné une Notice sur ce prélat dans ses *Cremonensium Monumenta*, Rome, 1778 ; il a publié aussi des opuscules inédits de la jeunesse de Vida. Il existe encore une autre Vie de ce poète, par Tadisi, Bergame, 1788, qui mérite d'être lue. On peut en dire autant de trois *Discours*, composés par le jésuite Marcheselli, *pour la défense de Jérôme Vida contre un journal littéraire*, Padoue, 1775. Nous ne devons pas oublier la savante préface que M. l'abbé de Latour a mise en tête de sa traduction de la *Christiade.* L—B—E.

VIDAL (Pierre), troubadour provençal, fut l'un des poètes les plus célèbres et des hommes les plus extravagants de son temps. Fils d'un pelletier de Toulouse, il annonça dès sa première jeunesse des talents qui devaient l'élever au-dessus de son père. Il joignait au mérite de faire de jolis vers une voix agréable, l'humeur enjouée et une grande vivacité d'esprit. Ces qualités lui valurent de nombreux succès près des femmes ; mais amant léger et indiscret, il se plaisait à raconter les aventures galantes dont il était le héros. Ayant eu l'imprudence de mêler dans ses récits une dame de Saint-Gilles, le mari, qui n'entendait pas raillerie sur tout ce qui touchait à l'honneur, lui fit fendre, selon les uns, ou, selon d'autres, percer la langue. Un chevalier nommé Hugues de Baux accueillit le malheureux troubadour et le fit guérir. Vidal reprit bientôt, avec sa bonne humeur, le cours de ses galanteries. Épris des charmes de la vicomtesse de Marseille, il la célébra dans ses vers sous le nom d'*Audierna*, ou plutôt de *Na Viena.* Cette dame feignait

d'encourager sa passion; mais un jour Vidal la surprit endormie, et eut l'insolence de profiter de son sommeil pour lui ravir un baiser. Le vicomte, averti par les cris de sa femme, essaya de l'apaiser; mais elle déclara qu'elle ne voulait plus s'exposer à de pareilles insultes, et Vidal fut obligé de s'éloigner. Il se rendit d'abord à Gênes; et d'après quelques passages de ses poésies, on peut conjecturer qu'il eut à se plaindre des habitants de cette ville. De là le troubadour vint dans le Montferrat, puis en Lombardie et à Milan où il reçut un meilleur accueil. Il partit pour la Palestine, à la suite du roi Richard, selon l'abbé Millot, ou du marquis de Montferrat qu'il a célébré dans ses vers. Ce fut dans ce voyage qu'il acheva de perdre la raison. Il se crut un héros, un chevalier invincible, et remplit ses chansons de fanfaronnades guerrières. On lui fit épouser, dans l'île de Cypre, une jeune Grecque, qu'on lui dit être la nièce de l'empereur d'Orient et l'héritière de ses droits. Dès ce moment, il se persuada qu'il était empereur, et revêtu des ornements impériaux, il ne marcha plus sans faire porter un trône devant lui. Les désastres de la troisième croisade furent le terme de sa grandeur imaginaire. Il revint en Provence, laissant sa femme en Orient, du moins l'histoire n'en fait plus aucune mention. Ayant appris, à son arrivée, la mort de Raimond, comte de Toulouse, pour témoigner la douleur qu'il en éprouvait, il laissa croître sa barbe et ses ongles, fit raser la tête à ses domestiques et couper les oreilles et la queue à ses chevaux. Alphonse II, roi d'Aragon, engagea Vidal à quitter le deuil. Il obéit, composa de nouvelles chansons, et s'engagea bientôt dans un nouvel amour. Sa maîtresse était une dame de Carcassonne, nommée Louve (*Loba*) de Penautier. Le galant troubadour, pour lui prouver sa passion, prit le nom de Loup, mit un loup dans ses armes et se revêtit d'une peau de loup. Ce déguisement lui fit courir le plus grand danger. Les bergers du voisinage, feignant de le prendre pour un loup, le poursuivirent avec leurs chiens, dont les morsures le mirent dans un état déplorable. Si l'on pouvait en croire Michel de Nostradamus (*Vies des poètes provençaux*, 99), Vidal, sur la fin de sa vie, aurait repris le projet de conquérir l'empire d'Orient, et dans ce dessein aurait fait un second voyage d'outre-mer. Mais il paraît certain que les bontés d'Alphonse III, roi d'Aragon, le fixèrent à la cour de ce prince, et qu'il y mourut vers l'an 1200 (1). Les manuscrits qui nous restent des poètes provençaux contiennent environ 60 pièces de P. Vidal. L'abbé Millot a donné l'analyse et des extraits des plus intéressantes dans son *Histoire des Troubadours*, II, 281-309. M. Raynouard en a publié neuf dans son *Choix des poésies des troubadours*, III, 318-26; IV, 23, 105-110, 118-21 et 186. Ce sont des chansons amoureuses, un tenson avec Blacas, trois pièces sur les croisades, et un sirvente historique. La vie de ce troubadour, en provençal, insérée dans le tome V, 334-49, offre de nombreux fragments des autres pièces de Vidal, notamment du poème mal intitulé par Jean de Notre-Dame : *De la maneira de retircer la lengua*. Ce poème, de plus de 1800 vers, est le plus long et le

(1) J. de Notre-Dame recule la mort de P. Vidal jusqu'en 1229; mais cette date est évidemment erronée.

meilleur ouvrage de Vidal; il contient de sages avis sur la conduite que doit tenir un troubadour avec les princes et les grands. Ginguené en a donné l'analyse dans la Vie de P. Vidal, dont il a enrichi le tome xv de l'*Histoire littéraire de la France* (*V.* D. Rivet). C'est la plus intéressante qu'on ait de ce poète, et c'est celle dont on s'est servi surtout pour la rédaction de cet article.

W—s.

VIDAL (Raymond), de Besaudun, troubadour provençal, sur lequel on n'a point de renseignements. Millot regrette qu'aucun auteur n'ait fait mention de ce poète, digne cependant d'être connu. Il fut, dit-il, peut-être le fils du fameux Pierre Vidal qui paraît avoir résidé quelque temps à Besaudun. L'abbé Rive aurait bien voulu prouver que Raymond était le père ou l'aïeul de Pierre, afin de faire remonter jusqu'au onzième siècle l'époque où la langue provençale eut ses règles fixées par une grammaire; mais il avoue qu'aucun monument n'appuie cette conjecture (*Voy.* la *Chasse aux Bibliographes*, 235). Bastero fait Raymond l'auteur d'une *Grammaire* et d'une *Poétique* (*Voy.* la *Crusca provenzale*, Rome, 1724, pag. 114); aucun autre bibliographe n'a parlé de la *Poétique*. Ce pourrait être le même ouvrage que la *Grammaire* dont M. Raynouard a publié le prologue (*Choix de poésies*, II, 152). Les manuscrits dont s'est servi l'académicien français contiennent quatre pièces de ce troubadour. Millot a donné l'analyse de deux Nouvelles de Raymond, l'une intitulée : *de la Patience en amour;* et l'autre, *le Jaloux châtié* (*Hist. des troubad.*, III, 277-308). M. Raynouard a publié la seconde dans son *Choix de poésies*, V, 397. — Vidal (Arnaud), poète, de Castelnaudary, mérite une place dans notre histoire littéraire, parce qu'il est le premier qui ait remporté la violette d'or, au collége de la Gaie science, établi à Toulouse, vers 1323 (*Voy.* P. Cano). Ce prix lui fut adjugé solennellement, le 1er. mars 1324, pour un poème en l'honneur de la Vierge, que l'on conserve dans les registres de l'académie de Toulouse : dans le courant de la même année, Arnaud fut créé docteur en gaie science, pour avoir fait un nouveau cantique en l'honneur de la Vierge. Voy. *Mémoire pour servir à l'Histoire des jeux floraux*, par Poitevin-Peitavi, 14. Le *Dictionnaire universel* confond Arnaud avec Pierre Vidal, en disant qu'il eut la langue fendue pour avoir médit d'une dame, et que dans sa vieillesse il fit un ouvrage sur l'*Art de retenir la langue*. *Voy.* ci-dessus l'art. Pierre Vidal.

W—s.

VIDAL DE NIMES, avocat du roi à la sénéchaussée de ce nom, de 1499 à 1517, est auteur d'un ouvrage de jurisprudence, intitulé : *Tractatus insignis et præclarus de collationibus*, qui fut d'abord inséré dans un Recueil de *Traités sur les Successions*, Cologne, 1569, in-fol., et ensuite dans la grande collection imprimée, en 1588, à Venise, 18 vol. in-fol., sous ce titre : *Tractatus universi juris*. Le travail de Vidal a long-temps joui d'une grande estime.

V. S. L.

VIDAL (Jacques), surnommé le *Vieux*, peintre d'histoire, né à Valmaseda en 1583, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais les études nécessaires à cet état ne l'empêchaient pas de se livrer en même temps à la peinture. Il se rendit

à Rome, pour y obtenir une prébende; et la vue continuelle des chefs-d'œuvre que renferme cette ville ne fit qu'accroître son goût pour son art. Il s'y adonna avec une nouvelle ardeur; et après avoir fait de rapides progrès, il revint dans sa patrie et se fixa à Séville, où il exécuta plusieurs ouvrages remarquables par la correction du dessin et la beauté de la couleur. On distingue particulièrement deux tableaux représentant, l'un un *Christ*, l'autre une *Vierge*, qui furent placés, en 1613, dans la cathédrale de Séville, par une délibération particulière du chapitre. Les dessins qu'il a laissés sont une nouvelle preuve de ses talents. Il eût acquis une réputation bien plus grande encore, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'âge de trente ans, le 13 décembre 1615. Il était chanoine de la cathédrale de Séville. — Jacques VIDAL DE LIENDO, neveu et élève du précédent, et surnommé le *Jeune*, pour le distinguer de son oncle, naquit également à Valmaseda, en 1602. Il alla à Rome, pour y obtenir aussi une prébende; et les travaux auxquels il s'y livra perfectionnant ses premières études, il parvint à surpasser son maître et son oncle. De retour en Espagne, il fit, pour la sacristie de la cathédrale de Valence, plusieurs tableaux représentant le *Christ*, la *Vierge*, *Saint Jean l'Évangéliste*, la *Madeleine*, *Sainte Catherine*, *Sainte Inès*, *Saint Jean-Baptiste et Saint Pierre, apôtre*. Le faîte est couronné par une belle copie du tableau de Raphaël, que l'on voit au Musée du Louvre, et dont le sujet est l'*Archange saint Michel victorieux du démon*. Cet ouvrage capital, dont les figures sont de grandeur naturelle, établit la réputation de Vidal; mais il était dans la destinée de l'oncle et du neveu de mourir avant d'avoir atteint le terme ordinaire de la vie. Il mourut à Séville, âgé seulement de quarante-six ans, le 9 août 1648, laissant une précieuse collection de tableaux, de dessins et d'estampes. — Denis VIDAL, peintre, né à Valence, en 1670, se rendit à Madrid, où il reçut les leçons d'Antoine Palomino. De retour à Valence, il y fut chargé de plusieurs travaux importants, dont il s'acquitta d'une manière honorable. Ayant obtenu, en 1697, la peinture à fresque des voûtes de l'église Saint-Nicolas, il profita du séjour de son maître Palomino à Valence pour lui demander ses conseils. Il en obtint un croquis qu'il mit à exécution. Cette grande entreprise représente divers événements de la vie de saint Nicolas de Barri et de saint Pierre martyr, patron de la cathédrale. Le succès avec lequel il l'exécuta le fit charger de la peinture de la voûte de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui depuis a été détruite. A Teruel, on lui confia la peinture de la voûte du couvent des religieuses de Sainte-Claire, et celle du monument de la Semaine-Sainte, dans la cathédrale. Il avait été appelé à Tortose, pour y orner de ses peintures la chapelle de Notre-Dame; mais il mourut avant d'avoir terminé cet ouvrage. On conserve encore plusieurs beaux ouvrages de lui à Vivel et à Companar. P-s.

VIDAL (BARTHÉLEMI), médecin, naquit à Martigues, petite ville de Provence, le 3 septembre 1741. Après avoir achevé ses cours à la faculté de Montpellier, il reçut le doctorat, et pratiqua son art dans sa ville natale, avec un succès qui fit desirer à ses amis de le voir sur un plus grand théâtre. Cédant à leurs

instances, il vint s'établir à Marseille en 1785; et dès l'année suivante il fut admis à l'académie des sciences, ainsi qu'à la société médicale de cette ville, qui le choisit pour secrétaire. Il partagea tous ses instants entre les devoirs de son état et ceux que lui imposait le titre d'académicien. L'affaiblissement de sa santé, causé par une maladie de poitrine, ne ralentit point son zèle. Chargé du service des pauvres dans son quartier, il ne cessa de leur porter, chaque jour, des soins et des consolations, tant qu'il eut la force de marcher. Il mourut à Marseille, le 30 décembre 1805, à l'âge de soixante-cinq ans, laissant la réputation d'un habile praticien et d'un excellent observateur. Vidal a été le principal collaborateur de Paul (*V.* ce nom, XXXIII, 183) pour l'analyse et la traduction des Recueils des académies de Turin, de Bologne et de Berlin. Outre plusieurs Mémoires et Observations, dans les volumes de l'académie de Marseille, on cite de lui: I. *Dissertation sur la lèpre de Martigues*, dans les Mémoires de la société royale de médecine. II. *Essai sur le gaz animal*, considéré dans les maladies, Marseille, 1809, in-8°., publié par Achard. Cet ouvrage est intéressant et curieux. Desessart en a donné l'analyse détaillée, dans le *Journal de médecine* de Sédillot, XXXIV, 422. On trouve une Notice sur Vidal, par Achard, dans le *Magasin encyclopédique*, III, 251-56.
W—s.

VIDEL (Louis), fils d'un médecin de Briançon qui a le premier écrit contre *Nostradamus*, naquit dans cette ville, en 1598, et fut successivement secrétaire des ducs de Lesdiguières, de Créqui, et du maréchal de l'Hôpital. N'ayant pas su se conserver les bonnes grâces de ses maîtres, ni s'enrichir à leur service, il alla donner des leçons de géographie, de langues, et composer divers écrits à Grenoble, où il mourut en 1675. Ses ouvrages sont: I. *Histoire du duc de Lesdiguières*, bien écrite, mais en style d'éloge, 1666, in-12. II. *Le Promenoir de la reine à Compiègne*, 1641, in-12. III. *La Méchante, histoire amoureuse*, 1624, in-8°. IV. Des *Traductions;* on lui attribue des augmentations aux *Annotations de Théodore Godefroy*, sur l'Histoire du *chevalier Bayard*, dans l'édition de Grenoble, 1651, in-4°. D'autres pensent qu'elles sont du président de *Boissière*. T—d.

VIDELER ou VIDILLER (Reinmar), minnesinger du treizième siècle, issu d'une famille noble de l'Alsace ou de la Souabe, vivait à la cour de Léopold VII, duc d'Autriche, et suivit ce prince dans son expédition de la Terre-Sainte, en 1217. Léopold étant mort en 1250, Videler chanta son bienfaiteur dans ses *Complaintes*. On a de lui des poésies publiées dans le *Recueil* de Manessen, Zurich, 1758. Ce recueil a été tiré de la Bibliothèque royale de Paris. Les poésies de Videler, qui se trouvent aussi dans la bibliothèque du Vatican, touchent et entraînent par la finesse, le ton naturel de la pensée; par l'élégance et la douce modulation de la poésie. Il dut aux accents de sa lyre le surnom sous lequel il est connu; Videler ou Vidiller signifiant un *musicien*, dans la langue de ces anciens troubadours. Il eut un fils appelé Reinmar II, ou Reinmar le jeune. Né dans le château que son père avait sur les bords du Rhin, il fut élevé près de lui à la cour du duc d'Autriche. Plus

tard il vint à celle de Przémyslas III, roi de Bohême, troisième des Ottocares, et il y fut très-considéré, ainsi qu'à la cour de Louis-le-Sévère, duc de Bavière. Ses poésies, recueillies par Manessen, semblent, par la richesse des pensées, la vérité des images, et la finesse du sentiment, bien au-dessus du siècle où elles furent composées. G—y.

VIDUS-VIDIUS (*Guido Guidi*, plus connu sous le nom latinisé de) (1), célèbre médecin, naquit à Florence, dans les premières années du seizième siècle, d'une famille patricienne. Ayant achevé ses études et pris ses degrés, il exerça de la manière la plus brillante l'art de guérir dans sa patrie. Cédant aux sollicitations de Louis Alamanni (*V.* ce nom), son compatriote, il vint en France où il reçut un accueil distingué de François Ier. Ce prince le revêtit de la charge de son premier médecin, vacante par la mort de Guill. Copp. (*V.* ce nom), et créa pour lui la place de lecteur en médecine au collége royal, fondé récemment. Vidus ouvrit son cours en 1542, et sa réputation attira bientôt à ses leçons une foule d'auditeurs de toutes les contrées. Les médecins de Paris, loin de s'en montrer jaloux, furent les premiers à rendre justice à son rare mérite, en le priant de joindre à son cours de médecine un cours d'anatomie. Sa renommée était si grande que ses contemporains ont dit de lui :

Vidus venit, Vidus vidit, Vidus vicit (2).

François Ier. le combla de bienfaits; à son traitement comme médecin et comme professeur, il joignit plusieurs bénéfices dont les revenus le rendirent un des particuliers les plus opulents de son temps (3). Il fit servir sa fortune à perfectionner ses connaissances, et visita la France et l'Italie pour s'entretenir avec les savants, et consulter les manuscrits des anciens auteurs de médecine. Après la mort de François Ier. (1547), Vidus se démit de sa chaire au collége royal, où il fut remplacé par Jacques Sylvius ou Dubois (*V.* ce nom), et revint à Florence, rappelé par le grand-duc Côme de Médicis, qui le fit son premier médecin. L'académie florentine s'empressa de l'inscrire au nombre de ses membres, et il en fut élu consul pour l'année 1553. Nommé professeur de philosophie et ensuite de médecine à l'université de Pise, il y remplit cette dernière chaire pendant vingt ans avec le plus grand succès, et mourut le 26 mai 1569. Ses restes rapportés à Florence y furent ensevelis avec pompe dans l'église de la Nunziata. Vidus avait également approfondi toutes les branches de l'art de guérir, et il n'était pas moins habile comme chirurgien que comme médecin. Les ouvrages qu'il a laissés sont très-nombreux. Vidus Vidius, son neveu, médecin de la reine de France, et professeur à Pise, les a recueillis en 3 vol., Venise, Giunti, 1614. Cette édition a été reproduite à Francfort, 1626, 1643 et 1667. Le premier volume contient les *Institutions médicales*, et deux Traités relatifs à l'*Hygiène*; le second, la *Thérapeutique*, et un Traité des *Fièvres*; le troisième, un Traité des

(1) Suivant l'abbé Goujet et Éloy, son véritable nom serait *Vital-Viduro*.

(2) Guillaume Duval, *Hist. du collége royal.*

(3) De ce que Vidus possédait des bénéfices, on en a conclu qu'il était ecclésiastique; mais on sait qu'à cette époque le roi disposait des abbayes en faveur des personnes qui avaient rendu des services à l'État.

Aliments, un autre de *Matière médicale*, la Traduction latine des *Chirurgiens grecs*, avec des Commentaires, et enfin sept livres d'*Anatomie*. Ce dernier ouvrage est accompagné de soixante-dix-huit planches, gravées grossièrement et peu fidèles. Vidus avait publié la *Traduction* latine des anciens chirurgiens grecs, Paris, 1544, in-fol. Cette belle et rare édition est dédiée à François Ier. On y trouve deux livres d'Oribase, traduits par Vidus, sur un manuscrit de la Bibliothèque du roi (*V.* ORIBASE, XXXII, 69). François Lefevre de Bourges a traduit le *Commentaire* de Vidus sur la chirurgie d'Hippocrate, Paris, 1555, in-12. Les ouvrages anatomiques de Vidus n'ont été publiés qu'après ceux de Vesale et de Fallope; et il a profité des travaux de ses devanciers, sans indiquer les emprunts qu'il leur a faits. Ainsi l'on ne peut assigner avec exactitude les découvertes dont il est l'auteur. Suivant M. Portal (*Histoire de l'anatomie*, I, 591), Vidus a mieux décrit les vertèbres que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs. Sa description des cartilages, celle des ligaments, son explication du cœur, du cerveau et de l'œil, méritent encore d'être consultées. M. Portal revendique pour Vidus la découverte des tubercules, des valvules, attribuée, par Morgagni (*Adversar. anatomic.*), à César Arantius (*V.* ce nom, II, 355). Outre l'*Histoire de l'anatomie*, I, 589-99, on peut consulter sur Vidus la Notice que Salvini lui a consacrée dans les *Fasti consolari dell' accadem. fiorentina*, p. 115; son éloge dans les *Illustri Toscani*, tome IV; l'*Histoire du Collége Royal*, par l'abbé Goujet, III, 1-8, édit. in-12; la *Storia della letterat. ital.* de Tiraboschi, VII, 677. W—s.

VIEIL ou VIEL (PIERRE LE), né à Paris, le 8 février 1708, d'une famille originaire de Normandie, qui s'y distinguait depuis plus de deux siècles à peindre sur le verre, se fit connaître en 1734, par le rétablissement des belles vitres du charnier de Saint-Étienne du Mont, et manifesta encore son talent dans la réparation de celles de l'église de Saint-Victor. Cet habile artiste mourut le 23 février 1772. Quelque florissant qu'ait été en Europe, pendant plus de six siècles, l'art de peindre sur verre, Le Vieil est le seul qui en ait approfondi toutes les parties, et qui ait su en réunir dans un Traité l'histoire et la pratique; ce Traité ne parut qu'après sa mort, sous ce titre: l'*Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*, Paris, 1774, in-fol., avec treize planches. On lui attribue aussi un *Essai sur la peinture en mosaïque*, Paris, 1768, in-12, ouvrage rempli de recherches utiles et souvent très-agréables. — VIEIL (Guillaume LE), probablement de la même famille que le précédent, naquit à Rouen vers 1675. Il était, du côté maternel, petit-fils de Jean Jouvenet, qui lui enseigna les éléments du dessin. Il se livra ensuite avec succès à la peinture sur verre. S'étant rendu à Paris, il peignit les vitraux de l'église des Blancs-Manteaux, et fut chargé par Mansard de peindre ceux de la chapelle du château de Versailles. On cite, comme son chef-d'œuvre, un panneau représentant le pape Pie V, d'après le tableau de Jean André, dominicain. Guillaume Le Vieil mourut à Paris en 1731. C. T—Y.

VIEIL (JEAN LE). *Voyez* VETUS.

VIEILLARD-BOISMARTIN (Antoine), avocat, né à Paris en 1745, entra de bonne heure au parlement de Rouen, et s'y distingua par le zèle avec lequel il défendit un grand nombre de personnes accusées de crimes capitaux. L'affaire *Verdure* à laquelle il consacra quatre années de soins, excita vivement l'intérêt du public. Il s'agissait dans cette cause, comme dans celle de *Calas*, d'une accusation d'infanticide. Un père et quatre enfants, présentés comme ses complices, étaient oubliés depuis six ans dans les prisons de Rouen; Vieillard vint à bout de faire prononcer leur absolution, le 9 décembre 1789, par un jugement des requêtes de l'hôtel au souverain, qui cassait un arrêt rendu par le parlement de Rouen. Au commencement de la révolution, le bouleversement de l'ordre judiciaire engagea Vieillard à se retirer à Saint-Lô, auprès de sa famille. Il fut élu maire de cette ville en 1790; et l'on dut à ses soins la création de la place d'armes, qui en est le principal ornement. Il fut nommé, l'année suivante, accusateur public près du tribunal criminel de Coutances; et la vigueur avec laquelle il poursuivit la répression des désordres, préludes du renversement du trône, excita contre lui des haines qui, après le 10 août, l'obligèrent à rentrer dans la vie privée. Au 21 janvier, il porta publiquement le deuil de Louis XVI, et fut néanmoins réélu maire de Saint-Lô, en février 1793. La fermeté de son administration y maintint l'ordre et la sureté, jusque vers la fin de cette année, où il fut destitué par un proconsul, auquel il avait été dénoncé comme fédéraliste. Élu hautjuré à la cour de Vendôme en 1797, sa nomination fut annulée au 18 fructidor. A l'époque de l'organisation de l'ordre judiciaire, en 1800, il fut nommé commissaire du gouvernement près du tribunal civil de Saint-Lô. En 1811, il fut rappelé, pour la troisième fois, aux fonctions de maire, et il les remplissait encore lorsqu'il mourut en fév. 1815. Il a publié, sur des matières civiles et criminelles, un grand nombre de Mémoires, dont les plus connus sont ceux qui concernent l'affaire *Verdure* : le premier, imprimé en 1787, à Rouen, et le second en 1789, à Paris. On y trouve une grande force de logique et cette chaleur de sentiment qui vient de la conviction. Vieillard était doué d'une facilité d'élocution très-remarquable. Ses travaux au barreau et dans l'administration ne l'avaient pas empêché de se livrer à la culture des lettres. On a de lui trois tragédies : I. *Almanzor*, représenté à Rouen, en 1771; imprimé à Caen. II. *Blanchard* ou le *Siége de Rouen*, représenté dans la même ville, en 1775, et repris, en 1793, avec de grands changements, Saint-Lô, 1793. III. *Théramène* ou *Athènes sauvée*, non représenté, Saint-Lo, an IV (1796). Cette dernière pièce offre, sous d'autres noms, le tableau du 9 thermidor. Ces ouvrages laissent sans doute à desirer, sous le rapport des effets du théâtre; mais ils sont régulièrement conduits, et se distinguent par le naturel et la facilité du style. Le fils aîné de Vieillard, connu par diverses productions littéraires, est l'un des conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal. Z.

VIEILLEVILLE (François de Scepeaux, sire, et depuis maréchal de), né, en 1509, d'une famille ancienne et puissante de l'Anjou, fut élevé comme enfant d'honneur dans la maison de Louise de Savoie, mère

de François Ier. ; mais ayant été outragé par le maître-d'hôtel de cette princesse, il le provoqua en duel et le tua. *Après ce coup qui ne fut pas tenu pour mauvais*, dit l'auteur de ses Mémoires, il alla joindre en Italie le maréchal de Lautrec, dont il était parent. La renommée toute récente des exploits de Bayard, éveillant les nobles dispositions dont la nature l'avait doué, Vieilleville se proposa dès ce moment pour modèle *le Chevalier sans peur et sans reproche* ; et comme lui brave et désintéressé, il aima mieux gagner à son souverain le prince de Melphe, tombé entre ses mains comme prisonnier, que de tirer de lui une rançon de soixante mille ducats, *qui ne lui pouvaient faillir*. Parmi les braves dont les armées françaises étaient alors remplies, *Chateigneraye, Vieilleville et Bourdillon,* disait-on, *sont les trois hardis compagnons*. Lorsqu'après s'être distingué dans la guerre de Provence, et rendu maître d'Avignon, le jeune guerrier rejoignit la cour : « *Approchez de moi, gentille fleur de chevalerie*, lui dit le monarque, *et parez ce coup de votre roi*, le faisant ainsi chevalier d'épée, mais non pas de l'ordre, qui alors ne se donnait *qu'à vieux capitaines*. » Un tel prince ne pouvait rencontrer que vaillance et dévouement ; mais à ces qualités Vieilleville joignait la prudence, l'habileté dans les affaires, l'équité, le désintéressement. A la mort du comte de Châteaubriant, il refusa sa compagnie qui lui était offerte par François Ier. « Je ne l'ai » point encore méritée, dit-il au roi ; » je veux que vous me la donniez le » jour d'une bataille, après m'avoir » vu dans l'action : aujourd'hui ce » choix n'honorerait ni vous ni moi ; » vous auriez fait une grâce au pa- » rent de Châteaubriant, je veux » que vos bienfaits rendent justice à » Vieilleville. » Plus tard, François Ier., en le présentant au duc d'Orléans, son second fils ; depuis Henri II, auquel il avait le projet de l'attacher, dit au jeune prince : « *Il n'a pas plus d'âge que vous, voyez ce qu'il a déjà fait.* » A la bataille de Cérisolles, Vieilleville contint l'ardeur du jeune comte d'Enghien qui, avec la même bravoure que Gaston de Foix, aurait eu probablement le même sort. Dans la répression des troubles qui agitèrent la Guienne et l'Angoumois, il s'occupa constamment d'adoucir les rigueurs du connétable de Montmorenci. A Bordeaux, il sauva, comme Bayard, l'honneur des filles de son hôte ; et lorsqu'on lui proposa une part dans les confiscations exercées sur ces malheureuses provinces, il refusa, ne voulant pas pour vingt mille écus se charger des malédictions d'une infinité de femmes, de filles et de petits enfants ; et tirant sa dague il la *fourra* dans l'endroit du brevet où son nom était écrit. Le maréchal de Saint-André, qui était meilleur courtisan que Vieilleville, le supplanta dans la faveur de Henri II, sans lui ôter cependant la confiance que méritaient ses talents et sa droiture. Appelé aux conseils, il ouvrit l'avis de mettre un terme aux envahissements de Charles-Quint en Allemagne par l'occupation des Trois-Évêchés, et répondit aux objections tirées de l'état des finances par l'offre de sa vaisselle. Metz, Toul et Verdun ouvrirent leurs portes, en 1552. Vieilleville voulait qu'elles ne fussent occupées qu'à titre de protection, pour ne pas alarmer les autres villes d'Allemagne, et cet avis n'ayant pas été adopté il refusa le

gouvernement de Metz. La gloire de défendre cette ville fut par là réservée au duc de Guise, mais Vieilleville qui, en harcelant l'ennemi, avait puissamment contribué à la levée du siége, après s'être emparé de Pont-à-Mousson, eut encore la plus grande part à la prise de Thionville. Il fut un des principaux négociateurs du traité de Cateau-Cambresis, en 1559, et sans se mêler aux intrigues qui agitèrent la cour après la mort de Henri II, il combattit les protestants comme des sujets rebelles, mais sans s'abandonner aux fureurs des haines de parti qui égaraient alors presque tous les esprits. Cette modération si opposée à l'esprit du temps ne l'est pas moins au courage emporté dont, à l'approche de la vieillesse, il renouvela l'exemple donné par lui au sortir de l'enfance. Après avoir reçu le bâton de maréchal, en 1562, Vieilleville fut envoyé en Normandie, pour apaiser les troubles qui, dans ces temps de calamités, éclataient comme autant d'incendies dans toutes les parties de la France. Les difficultés qui s'élevèrent entre M. de Villebon, gouverneur de Rouen, et lui, amenèrent une scène assez vive pour que l'un et l'autre tirassent l'épée; mais du premier coup celle du maréchal abattit le bras de son adversaire. Cet acte d'emportement attira de grands désagréments à son auteur; la populace de Rouen se souleva contre lui, et les accusations de partialité en faveur des protestants ne lui furent pas épargnées. Après la paix d'Amboise, ce fut le maréchal de Vieilleville qui conseilla et conduisit l'expédition contre le Havre; à sa voix les chefs catholiques et protestants, se souvenant qu'ils étaient Français, se réunirent pour enlever à l'Angleterre cette porte que Coligni lui avait livrée. Lorsqu'après la funeste bataille de Saint-Denis, Charles IX demanda au maréchal auquel des deux partis il pensait que la victoire dût être attribuée, il répondit : « *Sire, Votre Majesté ne l'a point gagnée, encore moins le prince de Condé : ce a été le roi d'Espagne;* » et il ajouta que la perte de tout ce que la France avait de plus valeureux en chefs et en soldats assurait pour long-temps le repos des Pays-Bas. La mort du connétable de Montmorenci rendant vacante la première dignité de l'état, ce fut sur Vieilleville que Charles IX jeta les yeux pour la remplir. L'auteur de ses Mémoires affirme même qu'il y fut promu par le roi, en présence des princes et des grands du royaume; mais le maréchal, qui probablement connaissait les intentions de la reine-mère, refusa une si haute faveur, en conseillant au roi de nommer le duc d'Anjou lieutenant-général du royaume. Honoré de la confiance du monarque qui l'avait chargé, en qualité de son ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, des affaires les plus importantes; bien vu de la jeune reine Isabelle d'Autriche, dont il avait le premier négocié le mariage; comptant sur la durée de la paix qui avait été conclue en 1570, le maréchal de Vieilleville espérait jouir avec quelque repos des dignités et de l'ascendant qu'il avait si noblement acquis, lorsqu'il mourut empoisonné à l'instant même où une visite du roi, dans son château de Duretal, venait de mettre le comble à ses honneurs, en 1571. Il n'était âgé que de soixante-deux ans. Les Mémoires de Vieilleville, écrits par Carloix, son secrétaire, dans un style très-pur et très-rapide pour le

temps, semblent aussi avoir été faits à l'imitation de ceux du *loyal serviteur* qui a rédigé les Mémoires du chevalier Bayard. Ils ont été publiés pour la première fois en 1757, en cinq volumes in-12, commentés par le P. Griffet, jésuite, qui en a rajeuni le style, les a éclaircis par des *Notes*, où il relève les fautes de généalogie et les erreurs de date. Les éditeurs de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, en les insérant dans leur recueil, se sont appliqués à les concilier avec les autres écrits du temps. Malgré tout ce travail, Garnier n'a cru y voir qu'un tissu de bévues grossières et de faussetés manifestes, qu'il relève dans le quarante-deuxième volume des *Mémoires* de l'académie des inscriptions. Il reconnaît néanmoins qu'il y a des cas, quoique en petit nombre, où cet écrivain partial et presque romancier est mieux instruit et plus d'accord avec les *titres* que nos historiens les plus renommés. Il ne se perd point dans un déluge de petits soins. Il peint le roi, les ministres, les favoris, les intérêts ou les passions qui partageaient la cour. C'est sur ce théâtre qu'il produit son héros, et toujours dans les premiers rangs. Ces Mémoires, quoique remplis d'expressions gauloises et surannées, offrent une certaine fraîcheur de coloris et d'images, cette naïveté de style, cet abandon, cette négligence qui plaisent dans les ouvrages de cette espèce. On y trouve même quelquefois des tournures originales et piquantes, des coups de pinceau mâles et hardis. Ces Mémoires ont été réimprimés récemment dans la Collection de Petitot. M—s—n.

VIEIRA ou VIEYRA (SÉBASTIEN), missionnaire portugais, naquit en 1570, à Castro d'Aire, diocèse de Lamego. A l'âge de seize ans, il embrassa la règle de saint Ignace, et se disposa, par la prière et l'étude, à porter l'Évangile dans les Indes. S'étant embarqué pour le Japon, en 1602, il se signala pendant plusieurs années par son zèle pour la propagation de la foi. Un ordre de l'empereur, en le reléguant à Manille, interrompit le cours de ses prédications; mais il rentra bientôt au Japon, et il continua de se dévouer au service des nouveaux chrétiens, dont le nombre s'accroissait chaque jour. Rappelé par ses supérieurs à Macao, il fut envoyé à Rome pour rendre compte au souverain pontife de l'état des missions des Indes. Pendant son absence sa tête fut mise à prix, et il fut obligé de se déguiser en matelot chinois pour rentrer au Japon, où il resta quelque temps caché. Mais ayant été nommé vice-provincial et administrateur de l'évêché, il se trouva dans la nécessité de braver tous les dangers pour remplir les devoirs que lui imposait ce double titre. Il fut bientôt découvert, et conduit devant l'empereur à Yedo. Le prince lui commanda de renoncer à Jésus-Christ; mais il répondit qu'il ne trahirait point un maître dont il n'avait reçu que des bienfaits depuis soixante-trois ans, pour obéir à celui qu'il ne connaissait que par ses rigueurs. L'empereur, irrité, le fit appliquer à la torture; voyant que les supplices ne pouvaient point ébranler sa constance, il le fit suspendre par les pieds dans une fosse, les mains liées derrière le dos. On retrouva le P. Vieira vivant au bout de trois jours, et il termina sa vie sur un bûcher, le 6 juin 1634. On a de lui quelques *Lettres* dans le *Recueil* des Missions, année 1613.

W—s.

VIEIRA ou VIEYRA (ANTOINE), célèbre prédicateur, et, au jugement des critiques portugais, l'un des meilleurs écrivains de cette nation, naquit à Lisbonne le 6 février 1608. Conduit en bas âge au Brésil, où son père s'établit avec sa famille, il fit ses premières études au collége de Bahia, sous la direction des Jésuites. Il annonçait si peu de dispositions pour les lettres, que ses maîtres augurèrent qu'il ne serait jamais qu'un sujet médiocre; mais il finit par surmonter les obstacles que la nature semblait avoir mis au développement de son intelligence; et ayant embrassé la règle de saint Ignace en 1622, il fut envoyé au noviciat à San-Salvador, où, dans l'espace de deux années, il fit des progrès si rapides, que par une décision très-remarquable ses supérieurs le dispensèrent de suivre les cours de théologie (1). Resté maître de choisir entre les systèmes de l'école celui qu'il jugeait le meilleur, il composa pour son instruction différents traités, qui furent trouvés excellents, et qu'il expliqua depuis au collége de Bahia. Le vice-roi du Brésil ayant achevé de soumettre ce vaste pays, résolut, en 1641, d'envoyer son fils à Lisbonne porter cette agréable nouvelle, et le P. Vieyra fut désigné pour l'accompagner. Le roi Jean IV, charmé de son talent pour la chaire, le nomma son prédicateur. Dans les conversations qu'il avait avec Vieyra, ce prince lui ayant reconnu un génie propre aux affaires, le chargea de différentes négociations en Angleterre, en Hollande, en France, et enfin à Rome. Il revint à Lisbonne, en 1649. Le roi, satisfait de ses services, voulut l'en récompenser par un évêché qu'il le pressa d'accepter. Vieyra demanda pour toute faveur la permission de retourner au Brésil, accomplir le vœu qu'il avait fait de se consacrer à l'instruction des sauvages, mais il ne put l'obtenir qu'en 1652. Les Jésuites de Portugal ne formaient qu'une seule province. Le roi décida qu'elle serait partagée. On soupçonna Vieyra d'avoir conseillé cette mesure, et il fut question de l'exclure de la société comme un novateur. Vieyra profita de cette circonstance pour représenter au roi qu'il ne pouvait prolonger davantage son séjour en Portugal; et il s'embarqua le 20 novembre, emmenant avec lui des missionnaires au Brésil. Dès l'année suivante, il revint à Lisbonne plaider la cause des sauvages du Maragnan, que les colons portugais enlevaient de leurs habitations, et réduisaient en esclavage. Tout ce qu'il demandait lui fut accordé; mais le roi employa de nouveaux efforts pour le retenir à sa cour, et il ne put retourner au Brésil qu'en 1655. Ce fut alors que, se livrant tout entier à son zèle apostolique, il parvint, en moins de six ans, à civiliser plus de six cents lieues de pays, où il fit régner, avec l'Évangile, les arts utiles et la liberté. Les colons portugais, indignés des obstacles que le P. Vieyra mettait à leurs prétentions criminelles et à leur cupidité, ne songeaient qu'aux moyens de s'en débarrasser. En 1661, ils l'embarquèrent avec ses confrères sur un vaisseau qui faisait voile pour Lisbonne, sous prétexte que les missionnaires s'entendaient avec les Hollandais, pour enlever le Brésil au Portugal. Cette accusation ridicule ne pouvait avoir aucune suite. Au roi Jean IV avait succédé Alphonse VI. Le

(1) Cette décision, dit le P. Oudin, paraîtra bien extraordinaire à ceux qui connaissent les usages des jésuites.

P. Vieyra fut consulté par la régente, sur les mesures à prendre pour éloigner de la cour les jeunes seigneurs qui s'étaient emparés de l'esprit du nouveau roi (2). D'après son avis, tous les favoris d'Alphonse furent exilés; mais ceux-ci redevenus les maîtres, par une de ces révolutions si communes dans les cours, firent reléguer le P. Vieyra à Porto, puis à Coïmbre, où il fut mis entre les mains de l'inquisition, accusé d'avoir énoncé, dans la chaire, des propositions condamnées par l'Église. Arrêté le 2 octobre 1665, il resta vingt-six mois dans les prisons du Saint-Office, et ne recouvra la liberté que le 24 décembre 1667. Il fallait que son innocence fût bien démontrée, puisqu'on n'exigea de lui aucune rétractation, et qu'il fut même dispensé d'assister à la cérémonie de l'*auto-da-fé*. En 1669, sur la demande de la reine Christine, il reçut de son général l'invitation de se rendre à Rome. Il obéit, et l'accueil que lui firent le souverain pontife et les membres les plus distingués du sacré collége dut être un dédommagement des injustices qu'il venait d'éprouver en Portugal. La reine Christine, charmée de plus en plus de ses manières et de son esprit, desira se l'attacher avec le titre de son confesseur; mais l'état de sa santé l'obligea de retourner, en 1675, à Lisbonne, respirer l'air natal. Avant son départ, le pape Clément X lui prodigua les marques du plus tendre intérêt, et lui remit un bref qui défendait aux inquisiteurs portugais de prendre connaissance à l'avenir de ce qui concernait Vieyra.

(2) La remontrance que le P. Vieyra fit au roi, pour l'engager à éloigner ses favoris, a été traduite en français et insérée dans la *Relation des troubles arrivés à la cour de Portugal*, par Frémont-d'Ablancourt (*V.* Frémont).

Christine tenta de le faire revenir à Rome, en 1678; mais il s'en excusa sur son âge. Dès que ses forces le lui permirent, il se hâta de retourner au Brésil. Nommé supérieur général de la mission du Maragnan, il fut élu, en 1688, visiteur de la province du Brésil, charge qui lui donnait l'autorité de choisir dans les différentes maisons les sujets propres aux missions. Il passa les dernières années de sa vie au collége de Bahia, occupé de préparer une édition de ses Sermons, dont quelques-uns avaient déjà été publiés, mais sur des copies défectueuses. Il conserva jusqu'à la fin toute la vigueur de son esprit, et mourut le 18 juillet 1697, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses obsèques furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Ses compatriotes l'ont nommé quelquefois le *Cicéron Lusitanien :* et si l'on fait grâce dans ses Sermons à quelques bizarreries qui tiennent à l'esprit du temps et du pays qu'il habitait, il mérite, sous quelques rapports, cette honorable dénomination. Correa de Serra, qui avait de l'estime pour son caractère et pour son talent, devait nous donner une Notice détaillée sur ce prédicateur; la mort de notre collaborateur nous a privés d'un morceau historique qui ne pouvait manquer d'être fort curieux. Le Recueil des œuvres du P. Vieyra, imprimé à Lisbonne, de 1679 à 1718, forme 15 vol. in-4°.; les treize premiers ne contiennent que des *Sermons ;* à la fin du quatorzième, on a réuni quelques Opuscules : *Dissertation sur les larmes d'Héraclite*, lue à une assemblée de savants, dans le palais de la reine Christine, et insérée dans un Recueil de Discours italiens; *Discours sur une comète*, observée à Bahia, en

1694; *Lettre au roi Alphonse VI, sur les missions du Maragnan;* elle est pleine de détails intéressants sur cette contrée alors peu connue; *Remarques critiques* sur l'ouvrage du P. Diégo Lopez: *Harmonia Scripturæ divinæ* (Lisbonne, 1646, in-fol.), et sur la troisième partie de l'*Histoire des Dominicains en Portugal*, par le P. Louis de Sousa, et quelques Lettres. Le tome quinzième est intitulé: *Historia de futuro*, etc. C'est l'histoire anticipée du Portugal, lequel, suivant l'auteur, ne peut manquer de former un jour le cinquième empire du monde (3). Les Sermons du P. Vieyra ont été traduits plusieurs fois en espagnol, en italien et en latin; mais on ne possède en français que quelques-uns de ses Discours traduits par le P. Verjus (*V.* ce nom). L'abondance, l'imagination, et les autres qualités qui font du P. Vieyra l'un des premiers écrivains de sa nation, ne peuvent racheter à nos yeux le défaut de goût qu'on remarque dans toutes ses compositions. Il a laissé manuscrits des *Commentaires* sur les *tragédies* de Sénèque, ouvrage de sa jeunesse; sur le *Livre de Josué* et sur le *Cantique des Cantiques;* enfin *Clavis prophetarum*, ouvrage important, auquel il travailla cinquante ans, et qu'il n'eut pas le temps de terminer (4). Le P. Oudin a donné sur son confrère une *Notice* très-détaillée dans les *Mémoires* de Niceron, XXXIV, 270-75. W-s.

VIEL ou DE VEIL (CHARLES-MARIE DE), fils d'un juif de Metz, naquit dans cette ville, et y fut élevé dans la religion judaïque, qu'il suivit jusqu'à la mort de son père. Bossuet, alors jeune, chanoine et archidiacre de l'église de Metz, y prêchait, et lié assez intimement avec Paul Ferry, qui y était ministre, y faisait des conférences de controverses, à la suite desquelles eurent lieu plusieurs conversions de protestants et même de juifs (*Voy.* FERRY, XIV, 484). De Veil fut une des conquêtes du jeune théologien, devenu depuis si célèbre. Il ne se borna pas à quitter la religion judaïque pour embrasser le catholicisme, il voulut se faire religieux, et entra chez les Augustins. Les biographes ne disent point s'il y fit profession; mais il est certain qu'il en sortit, et qu'il se présenta à Sainte-Geneviève, pour être admis dans cette congrégation de chanoines réguliers. Son admission y éprouva des difficultés, parce qu'un statut de la congrégation ne permettait point de recevoir des religieux qui avaient porté l'habit d'un autre ordre. Le crédit de Bossuet leva cet obstacle. De Veil fut reçu, et après sa profession envoyé par les supérieurs à Angers, à l'abbaye de Toussaint, pour y faire ses études dans l'université. Après ses cours de théologie, il soutint, d'une manière brillante, la thèse de *Tentative*, préliminaire au baccalauréat. Il entra ensuite en licence, carrière qu'il fournit avec non moins d'honneur. En 1672, il publia un Commentaire sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc. Le 17 avril 1674, il soutint la thèse nommée *Majeure*, qu'il dédia au célèbre docteur Antoine Arnauld. Moréri nous a conservé le titre de cette dédicace, conçu en ces termes: *Clarissimo Ecclesiæ Christi*

(3) On ne trouve pas dans le recueil de ses œuvres le *Catéchisme en six langues*, qu'il composa pour la mission du Maragnan.

(4) Le *Dictionnaire universel* dit que la *Clavis prophetarum* fut imprimée à Rome, en 1723, in-4°. Il serait bien singulier que le P. Oudin n'eût pas connu cette édition; et nous n'avons trouvé cet ouvrage cité dans aucun catalogue.

sacerdoti, D. A. Arnaldo, doctori Sorbonico, apostolicæ sedis sincero ac religiosissimo cultori, studiosissimo Ecclesiæ unitatis et disciplinæ, novitatis prophanæ ac hereticæ pravitatis debellatori invictissimo, orthodoxæ veritatis, et semel traditæ fidei vindici acerrimo, ac defensori fortissimo. Sa licence finie, de Veil prit le bonnet de docteur et professa pendant quelque temps la théologie à Angers, dans les écoles publiques. Ayant été pourvu du prieuré-cure de Saint-Ambroise, dans la ville de Melun, il quitta sa chaire pour ce bénéfice. Il en était en possession et le desservait en 1679, lorsque tout-à-coup, sans que rien eût pu faire prévoir cette défection, il passa en Angleterre, où il abjura le catholicisme et embrassa la communion anglicane. Cette apostasie ne fut pas son dernier mot. Dès l'année suivante, il quitta cette communion pour se faire anabaptiste, épousa la fille d'un homme de cette secte, en embrassa et en soutint les erreurs. La faculté de théologie d'Angers, informée de ces faits, l'exclut de son sein par un décret du 9 janvier 1680. Suivant Moréri, cet homme variable mourut dans le courant de la même année. Il s'était mis à exercer la médecine pour subsister; et, de tous ses puissants amis, Tillotson seul lui resta fidèle. De Veil est un des premiers qui se déclarèrent contre l'*Histoire critique du Vieux Testament* de Richard Simon (*V.* ce nom, XLII, 380), dans une lettre adressée à Robert Boyle, en 1678, et à laquelle Simon fit une réponse sous le pseudonyme de *R. de l'Isle.* Ces deux lettres ont été réimprimées à la suite de l'*Histoire critique du Vieux Testament*, édit. de Rotterdam, 1685. Les ouvrages de Charles-Marie de Veil sont : I. *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu et sur celui de saint Marc*, Angers, 1674, in-4°.; Londres, 1678, in-8°. Au sens littéral de l'Évangile, l'auteur a ajouté plusieurs questions de théologie et d'histoire, sur le pain azyme, la dernière pâque de Jésus-Christ, le mélange de l'eau et du vin dans la cène, etc. Dans l'édition de Londres il a supprimé ce qui était favorable à l'Église romaine. II. Un *Commentaire sur Joël*, Paris, 1676, in-12; il y explique ce prophète par l'Écriture même, et enrichit le sens littéral de beaucoup de remarques tirées des saints Pères, des interprètes, des mœurs et du langage des Hébreux, dont il avait une parfaite connaissance. III. Un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, sous le titre suivant : *Explicatio Cantici Canticorum, ex ipsis Scripturæ fontibus, Hebræorum ritibus et idiomatis, veterum et recentiorum monumentis eruta*, Paris, 1674, 1676, in-12; Londres, 1679, in-8°. IV. *Explicatio litteralis duodecim prophetarum minorum*, Londres, 1680, in-8°. V. *Acta SS. apostolorum, ad litteram explicata*, Londres, 1684, in-8°.; il en donna lui-même une version en anglais. La plupart de ces ouvrages ont obtenu le suffrage des savants, et tous sont distingués par l'érudition. Dom Calmet en parle avec éloge. — VIEL ou de VEIL (Louis Compiègne de), frère du précédent, fut aussi converti par Bossuet, devint interprète du roi pour les langues orientales, et imita son aîné dans sa défection, en embrassant la religion protestante. On a de lui : *Catechismus Judæorum in disputatione et dialogo magistri et discipuli*, en hébreu et en latin,

1679; Franeker, 1690, in-8°. Il a traduit en latin quelques livres de Maimonide, dont l'un regarde les *Cérémonies*, Paris, 1667, in-12, et l'autre le *Culte divin*, ibid., 1678, in-4°. Il y a joint de savantes remarques. Il a traduit aussi d'Abarbanel en latin : un commentaire sur le *Lévitique*, Londres, 1683, in-4°. — Bayle fait mention d'un Frédéric Ragstat de *Weile*, rabbin allemand, qui, fort jeune encore, quitta le judaïsme pour embrasser la communion réformée, fut baptisé à Clèves, et y reçut le nom de Frédéric, qui était celui de l'électeur de Brandebourg. Il fut ministre en Hollande, et il publia, à l'âge de vingt-cinq ans, un livre contre les Juifs, intitulé : *Theatrum lucidum, exhibens verum Messiam, Dominum nostrum Jesum Christum, ejusque honorem defendens, contra accusationes Judæorum*, Amsterdam, 1671, in-12. Il ne faut pas le confondre avec les précédents, dont toutefois il était contemporain, et avec lesquels il a des conformités.

L—Y.

VIEL (Etienne-Bernard-Alexandre), prêtre, né à la Nouvelle-Orléans, le 31 octobre 1736, est mort le 16 décembre 1821, au collége de Juilly où jadis il avait fait ses études, où il exerça douze ans les pénibles fonctions de préfet, et où depuis 1815 il s'était choisi une retraite. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il avait consacré plus de trente années à l'éducation de la jeunesse. Quand cette congrégation fut dissoute, il passa à la Louisiane, et se fit chérir des habitants du poste des Atac-Apas ; mais la France était sa vraie patrie. En 1812, il y revint, rappelé par les vœux de ses anciens élèves, restés tous ses amis. Six d'entre eux avaient, en son absence, fait imprimer sa traduction en vers latins du *Télémaque*, et la lui avaient dédiée, sous ce titre : *Telemachiados libri XXIV*, Didot, 1808, in-12. MM. Creuzé de Lessert, Eyriès, Durant, Salverte aîné, Arnault et Eusèbe Salverte, avaient fait les frais de cette édition, dont le dernier surveilla l'exécution. On trouve à la Bibliothèque royale deux autres traductions latines, bien inférieures, du chef-d'œuvre de Fénélon, l'une par un anonyme, l'autre par Joseph-Claude Destouches. Viel publia, en 1814, une seconde édition, qu'il leur dédia à son tour. En 1816, sous le titre de *Miscellanea latino-gallica*, il offrit au public, avec quelques opuscules en vers latins, une traduction française de l'*Art poétique* et de deux autres épîtres d'Horace, traduction fidèle et distinguée par la découverte de plusieurs sens nouveaux plus piquants, plus exacts, plus conformes au génie du poète latin. R—T.

VIEL (Charles-François), architecte, né à Paris le 21 juin 1745, fit ses études au collége de Beauvais, et se livra particulièrement aux mathématiques. Cependant cette science lui paraissait dangereuse pour l'architecture, en ce que par elle on démontre comme certain ce qui n'est souvent qu'hypothétique. Il préférait l'étude de la physique, dont les résultats sont plus assurés. Devenu élève de Chalgrin, il débuta dans la carrière de l'architecture par son magnifique projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle, projet qui fut vivement approuvé par Buffon, et dans lequel il reproduisait, par une superbe colonnade, tout le luxe de l'architecture grecque et romaine. On lui dut

ensuite le Mont-de-Piété, édifice remarquable par le style monumental de ses nombreux corps de bâtiments et leur belle exécution; puis l'hôpital Cochin, que distinguent son ordonnance, son aérage, sa distribution et tous les accessoires qui le rendent commode; l'établissement de la pharmacie centrale dans les bâtiments des Miramionnes; le grand bâtiment de la Pitié, dont on admire la façade imposante et les belles et sages proportions; le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, si difficile à établir dans un espace si étroit et si incommode; enfin, le grand égout de Bicêtre, ouvrage qui, par les difficultés vaincues, la solidité d'une savante construction, peut être comparé aux plus fameux travaux des Romains. Viel fut encore l'architecte d'une foule d'autres travaux particuliers, tels que la tribune de l'orgue de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et le perron du château de Bellegarde, et il fut pendant quarante ans architecte des hospices de Paris. Il professa toujours beaucoup d'estime pour son maître Chalgrin, et ce fut lui qui prononça, après sa mort, son Éloge historique qui a été imprimé. Mais ce qui le distingue plus particulièrement, c'est qu'il fut un habile écrivain, et qu'il sut parler de son art en homme de lettres. Il mourut à Paris le 1er. déc. 1819. Ses OEuvres se composent de divers écrits publiés d'abord séparément: I. *Lettre sur l'architecture des anciens et celle des modernes*, 1781-87, in-8°. II. *Projet, plan et élévation d'un monument consacré à l'histoire naturelle, dédié à M. le comte de Buffon*, 1780, in-4°. III. *Observation philosophique sur l'usage d'exposer les ouvrages de peinture et de sculpture*, 1788, in-8°. IV. *Décadence de l'architecture à la fin du dix-huitième siècle*, 1800, in-4°. V. *De la construction des édifices publics sans l'emploi du fer*, 1803, in-4°. VI. *Des anciennes études de l'architecture*, 1809, in-4°. VII. *Moyens pour la restauration* des piliers du dôme du Panthéon, 1797, in-4°., 1812, in-4°. VIII. *Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtiments*, tome 1er., 1797, tome 5e., 1814, etc. Barbier lui attribue un ouvrage philosophique, intitulé: *Dissertation sur les cornes antiques et modernes*, 1786, in-8°. On trouve une notice nécrologique sur Viel dans les Annales des arts, troisième année, tome v, n°. 6, 1820, et une notice de ses ouvrages dans le Journal de la librairie. F. P—T.

VIEL. *Voyez* VIEIL.

VIELLART (RENÉ-LOUIS-MARIE), naquit à Reims en 1754. Son père, jurisconsulte distingué et procureur fiscal général au bailliage ducal, ne négligea rien pour son éducation. En 1772, le jeune Viellart vint à Paris, pour se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence; et le 12 décembre 1774, il fut reçu avocat au parlement; mais la faiblesse de son tempérament ne lui permettant pas de suivre cette carrière, il revint à Reims, fut pourvu de la charge d'avocat du roi au présidial, qu'il vendit en 1782, quand l'archevêque le fit lieutenant du bailliage ducal. Lors de l'émeute qui eut lieu à Reims, les 11 et 12 mars 1789, Viellart montra un grand courage. Des attroupements avaient déjà pillé des farines; et la force armée ne pouvait réprimer le désordre. Ce magistrat arrive seul, revêtu de son costume, monte sur une voiture chargée de fa-

rine, et s'écrie *qu'on n'enlèvera les farines qu'après lui avoir arraché la vie*. Aussitôt les plus mutins se taisent; et l'attroupement se disperse. En 1789, Viellart fut député par le tiers-état de sa province aux états-généraux, où il siégea au côté droit, et vota avec la majorité. Il fit souvent des rapports sur les troubles de l'intérieur, sur l'insubordination des régiments, et provoqua des mesures de rigueur contre les prêtres insermentés. En 1790, il fut nommé membre du tribunal de cassation, par les électeurs du département de la Marne. Plus tard, il fut choisi, avec Bailly, pour aller exercer les fonctions du ministère public près la haute-cour de Vendôme; et il les remplit avec autant de courage que de fermeté (*Voyez* Babeuf). Dans le même temps, il fut un des concurrents pour la place que Letourneur laissa vacante au Directoire; mais M. Barthélemy l'emporta. Viellart fut privé de son emploi à la haute-cour, après la révolution du 18 fructidor (4 sept. 1797); et il n'eut plus d'autre occupation que celle de son cabinet d'avocat. Après le 18 brumaire (octobre 1799), il fut nommé juge à la cour de cassation, et ensuite président de la section criminelle. Il concourut très-efficacement à la rédaction des Codes civil et criminel, fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur et l'un des cinq inspecteurs-généraux de l'université, chargé de diriger et de surveiller les écoles de droit. Il mourut à Paris le 23 février 1809. Viellart a publié un écrit intitulé : *Opinion présentée au comité des droits féodaux, sur l'abolition des justices seigneuriales et des droits qui en dérivent*, 1790, in-8°., imprimerie nationale. L—c—j.

VIEN (Joseph-Marie), peintre célèbre du dernier siècle, né à Montpellier le 18 juin 1716, annonça de bonne heure sa vocation pour les arts du dessin. A peine âgé de dix ans, il copia si habilement, à l'encre de la Chine, l'estampe du Serpent d'airain, d'après Lebrun, qu'on se décida à le placer chez un peintre de portraits, nommé Legrand. On y remarquait ses progrès rapides, lorsque sa famille jugea convenable de les interrompre, pour le faire entrer dans l'étude d'un procureur. Ne se sentant aucun goût pour la chicane, il abandonna cette carrière, et entra dans une manufacture de faïence, où il fut chargé de colorier les sujets dont on ornait alors ces sortes de poteries. Enfin, ayant appris d'un artiste distingué de sa ville natale les premiers principes de la peinture à l'huile, il partit en 1741 pour Paris, où il obtint, six mois après, une médaille d'encouragement. Vien avait alors vingt-cinq ans. Dépourvu de fortune, il fit alternativement des esquisses pour les marchands du pont Notre-Dame, et des *académies* pour les concours. Son zèle infatigable ne demeura pas sans récompense. Une première médaille d'abord, et, l'année suivante, un premier prix de peinture, attirèrent sur lui les regards du public. Il était déjà supérieur à presque tous ses rivaux, lorsqu'il partit pour Rome, aux frais du gouvernement. Trop enthousiasmé de son art pour rester un moment oisif, il fit, durant la traversée, une superbe esquisse du Massacre des Innocents; et à peine arrivé à Rome, il y composa plusieurs tableaux de grande dimension, avec une célérité d'autant plus remarquable qu'elle ne lui fit jamais sacrifier la correction. Admirateur passionné de l'antique, il ne

négligea point, pour s'y livrer, ce qu'il appelait les leçons du modèle vivant; et ce fut en combinant avec une juste mesure ces deux genres d'études qu'il se prépara à devenir le premier peintre d'histoire de son temps. Nous ne le suivrons pas dans ses excursions à Florence, à Naples, à Venise et dans toutes les villes d'Italie, où il y avait des chefs-d'œuvre dignes de son attention. A peine de retour à Paris, il fut reçu à l'académie de peinture et de sculpture, d'abord en qualité d'*agréé*, suivant l'usage, ensuite comme académicien, et six semaines après, comme professeur. Sa réputation s'éleva si haut que les souverains de l'Europe, notamment le roi de Danemark et l'impératrice de Russie, se disputèrent l'avantage de se l'attacher, tant par des travaux généreusement payés que par des offres de places et de pensions. Il refusa constamment de vendre son talent aux cours étrangères; et il présenta bientôt à l'admiration de ses concitoyens son *Saint Denis prêchant dans les Gaules*. Placé dans l'église de Saint-Roch, où il est encore, ce grand tableau partagea avec celui de la *Peste des Ardents* (par Doyen) les suffrages des connaisseurs. Ce fut même dans le public et dans les journaux le sujet d'une controverse animée. Quelques jeunes gens s'enflammèrent pour le rival de Vien d'un enthousiasme qui était en partie justifié par la hardiesse d'une composition théâtrale, dont le grand effet faisait excuser les nombreux défauts. D'autres amateurs (et ce fut le plus grand nombre) préférèrent à la brûlante exagération de Doyen la sage, la savante, l'harmonieuse composition du peintre de Saint Denis. Diderot, que sa prédilection connue pour tout ce qui était outré dans les arts n'avait pas rendu entièrement injuste envers le talent de Vien, s'exprime en ces termes sur les deux tableaux : « Les compositions sont comme le caractère des deux hommes : Vien est large, sage comme le Dominiquin. De belles têtes, un dessin correct, de beaux pieds, de belles mains, des draperies jetées, des expressions simples et naturelles; rien de tourmenté, rien de recherché, ni dans les détails, ni dans l'ordonnance. C'est le plus beau repos; plus on le regarde, plus on se plaît à le regarder. Il tient à-la-fois du Dominiquin et de Lesueur. Vien vous enchaîne et vous laisse tout le temps de l'examiner. Doyen, d'un effet plus piquant (1) pour l'œil, semble lui dire de se dépêcher de peur que l'impression d'un objet venant à détruire l'impression d'un autre, avant que d'avoir embrassé le tout, le charme ne s'évanouisse. Vien a toutes les parties qui caractérisent un grand faiseur : rien n'y est négligé; c'est pour des jeunes gens une source de bonnes études. Si j'étais leur professeur, je leur dirais : Allez à Saint-Roch, regardez la Prédication de saint Denis, laissez-vous en pénétrer : mais passez vite devant le tableau des Ardents; c'est un jet sublime de tête que vous n'êtes pas en état d'imiter. » Nous sommes entrés dans ce détail au sujet de la *Prédication de saint Denis*, parce qu'elle est non-seulement l'un des meilleurs tableaux de Vien, mais encore celui de tous qui caractérise le mieux son talent. Peu de temps après le succès de ce grand ouvrage, l'auteur obtint, presque à-la-fois, les récompenses les plus flatteuses. Élu recteur de l'académie

---

(1) *Piquant* n'est pas le mot : c'est *plus frappant* qu'il fallait dire.

de peinture, puis membre de celle d'architecture, puis chargé de diriger en France les élèves protégés par le roi, il se vit appelé, en 1771, à la direction de l'école de Rome; et, ayant obtenu une augmentation de pension pour les élèves de cet établissement, il se rendit de nouveau dans la capitale du monde chrétien où il fut accueilli avec une haute distinction. Le roi lui envoya presque aussitôt le cordon de Saint-Michel, en le dispensant de remplir les formalités prescrites pour la réception. Les soins assidus qu'il donna aux exercices de ses pensionnaires, et l'idée qu'il eut d'exposer tous les ans à Rome, dans une galerie publique, les travaux de ces jeunes gens, eurent, ainsi que ses propres exemples, la plus heureuse influence sur le retour de l'école française aux vrais principes de la peinture. Revenu à Paris, en 1781, Vien continua de travailler comme s'il n'eût rien perdu de sa jeunesse, et plusieurs de ses ouvrages furent honorablement remarqués aux expositions publiques du Louvre. Le roi le nomma son premier peintre, en 1788; mais Vien ne devait pas long-temps porter ce titre honorable; la révolution lui ayant fait perdre ses places et ses honoraires, il ne lui resta plus, pour soutenir sa famille, que le fruit de ses épargnes, et cette ressource était à la veille de lui manquer, quand le premier consul l'appela au sénat-conservateur, où, peu de temps après, il reçut successivement les titres de comte et de commandant de la Légion-d'Honneur. Ce vénérable vieillard mourut à Paris, le 27 mars 1809, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Six mois avant sa mort, il s'occupait encore de peinture, et plus particulièrement de sujets gracieux, tels que des scènes anacréontiques, des arabesques, des vases de fleurs, où les restes d'un beau talent étaient faciles à reconnaître. C'est de son atelier que sont sortis la plupart des peintres dont s'enorgueillit le dix-neuvième siècle. Il fut le maître de David et de Vincent; et l'on sait combien ceux-ci firent, à leur tour, d'excellents élèves (tels que les Girodet, les Gérard, les Gros, les Meynier, les Thévenin). Ceux qui considèrent David comme le *régénérateur* de la peinture en France oublient donc bien injustement son respectable maître. Tout le monde sait que le fameux peintre des Horaces avait débuté par des ouvrages maniérés, comme ceux de Boucher, son parent, dont il avait reçu les premières leçons, et que Vien, à qui il s'attacha ensuite, eut quelque peine à le faire entrer dans la route du vrai. Nous avons sous les yeux une lettre que David écrivait de Rome à Vien, le 16 août 1785, et dans laquelle nous trouvons ce témoignage irrécusable. « Il faut qu'avant de » finir, je vous dise combien votre » mémoire est chère aux Romains. » C'est surtout quand M. Lagrénée » a exposé son tableau que j'en ai » été témoin. Combien ils m'en di- » sent tous les jours sur votre comp- » te, et qu'ils savent bien apprécier » le rang que vous tenez dans la » peinture! mais c'est *moi* qui le » *sais* mieux, *ayant reçu vos le-* » *çons;* car, *s'il y a quelque chose* » *de passable dans mon tableau*, » c'est, comme j'ai eu l'honneur de » vous le dire, *c'est qu'il est fait* » *dans votre goût*. Adieu, mon cher » *maître*, etc. » Sans doute les élèves de Vien, et les élèves de ses élèves, l'ont surpassé dans quelques

parties ; mais ils n'ont dû ces avantages qu'à la pratique de ses leçons et à la méditation de ses bons ouvrages. En récapitulant ses productions, sans compter les dessins et les ébauches, on a trouvé un total de cent soixante-dix-neuf tableaux, parmi lesquels on estime particulièrement la *Prédication de saint Denis,* dont nous avons parlé, l'*Ermite endormi* (ouvrage de sa jeunesse, exécuté à Rome, d'après nature), *Saint Germain, évêque d'Auxerre, Saint Grégoire, pape, Saint Louis remettant la régence à Blanche de Castille, Mars s'arrachant des bras de Vénus, Vénus blessée par Diomède, Hector excitant Pâris à s'armer pour la défense de Troie*, une *Jeune Grecque comparant son sein naissant à un bouton de rose*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque* (grande machine qu'il composa à soixante-quinze ans), la *Marchande d'amours*, etc. On a, en outre, de ce peintre un bon nombre d'eaux-fortes, notamment le sujet de Loth et ses filles, d'après J.-F. Detroy; et une suite de trente planches représentant les divers habillements d'une grande mascarade à la turque, qui fut exécutée à Rome en 1748 par les pensionnaires de l'académie royale de France. La sagesse, la correction furent les qualités essentielles et distinctives de son talent. A force de chercher la simplicité, il tomba souvent dans le froid, quelquefois même dans le roide; mais pour l'ordonnance d'un grand sujet, pour l'observation des formes de la nature, pour l'entente des lumières, la fermeté et la fraîcheur du pinceau, et le bel accord des couleurs, les ouvrages de son âge mûr jouiront toujours de l'estime des artistes. Il a été plus d'une fois célébré par les poètes ses contemporains. On lit surtout avec plaisir l'Épître que lui adressa Ducis : c'est une pièce de vers, où les principaux ouvrages de Vien et de ses élèves sont très-poétiquement décrits et caractérisés. Une notice sur sa vie et sur ses ouvrages a été insérée dans le *Magasin encyclopédique*, novembre 1809. Le portrait de Vien a été gravé par S.-C. Miger, ainsi que son *Ermite endormi.*—Mme. Vien (Marie Reboul), son épouse et son élève, eut aussi, comme peintre, un talent très-remarquable; elle excellait dans ce qu'on appelle improprement l'imitation de la nature morte. On a d'elle, outre des oiseaux et des coquillages capables de faire illusion, des fleurs d'une rare beauté, qui donnèrent souvent à son heureux mari le sujet de dire : *Elle les répand sur ma vie.* Cette dame, dont les charmants ouvrages sont encore recherchés avec empressement, mourut en déc. 1805, âgée de soixante-dix-sept ans. Elle avait eu de son mariage avec le Nestor de l'école française un fils qui cultive avec agrément l'art de la peinture, et dont l'épouse, Mme. Céleste Vien, s'est avantageusement annoncée dans la littérature par une traduction d'Anacréon. F. P—t.

VIENNE (Jean de), amiral de France, naquit, vers 1342, d'une famille illustre, et à laquelle, suivant Guichenon, les anciens comtes de Bourgogne ont donné l'origine. Il entra dans la carrière des armes, dès sa plus tendre jeunesse, et fit d'abord la guerre en Flandre. Nommé commandant de Calais, après la malheureuse bataille de Creci, il eut à défendre cette place en 1347, contre le vainqueur Édouard III. Ce fut dans ce siége mémorable que se déploya

avec tant d'énergie le courage des habitants, et surtout celui d'Eustache (1). Jean de Vienne n'y montra pas moins de valeur ; ce ne fut qu'à la dernière extrémité, et après avoir résisté pendant un an, qu'il ouvrit les portes de la place (*Voy.* ÉDOUARD III). Il parut avec beaucoup d'éclat dans toutes les guerres que Charles V eut à soutenir contre les Anglais ; et ce prince lui donna pour récompense le gouvernement de Honfleur, en 1370. Il le nomma ensuite lieutenant de roi dans la Basse-Normandie, et enfin amiral de France, sur la démission du vicomte de Narbonne, qui le premier avait possédé cette charge à titre d'office. Jean de Vienne dirigea, en 1377, plusieurs expéditions contre l'Angleterre, et s'étant joint à la flotte du Castillan Fernand Sausset, il fit une descente dans le comté de Kent, et surprit la ville de Rye qu'il brûla et mit au pillage. Ayant tourné sur les côtes de l'île Britannique, il fit successivement éprouver le même sort aux villes d'Hastings, de Portsmouth, de Plymouth, à l'île de Wigth, et revint en France chargé de butin. L'année suivante, il contribua à la prise de plusieurs villes de la Normandie, et se signala, en 1382, à la bataille de Rosbec, gagnée sur les Flamands. Trois ans plus tard, il fut chargé de faire équiper, au port de l'Écluse, une formidable armée navale, destinée à une descente en Angleterre ; mais par les intrigues du duc de Bourgogne, cette descente, dont la menace avait porté l'effroi dans e cœur de tous les Anglais, ne fut pas même tentée, et Jean de Vienne qui s'était rendu en Écosse, avec un faible secours de quinze cents hommes, se vit obligé de revenir sans avoir pu tenter rien d'important. On prétend que la conduite licencieuse de quelques jeunes Français, et même celle de Jean de Vienne envers la sœur du roi, ayant excité l'indignation des Écossais, les força de quitter ce pays à la hâte ; mais l'âge avancé de l'amiral ne permet guère de croire à ce récit. Il est plus probable que les Écossais, voyant le petit nombre des Français venus à leur secours, se hâtèrent de faire la paix avec les Anglais, et qu'alors Jean de Vienne et ses compagnons n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Toujours infatigable, ce vieux guerrier porta ensuite les armes en Espagne. En 1388, et l'année suivante, il accompagna le duc de Bourbon en Barbarie, et se trouva au siége de Carthagène. Enfin, en 1396, il se joignit aux jeunes seigneurs français qui marchaient au secours du roi de Hongrie contre les Turcs, et mourut glorieusement à la bataille de Nicopolis, où il commandait l'avant-garde (26 sept. 1396). Le sire de Coucy, contre l'avis duquel Philippe d'Artois obtint de livrer la bataille, ayant demandé à de Vienne ce qu'il convenait de faire : « *Sire de Coucy*, répondit le brave amiral, *là où la vérité et la raison ne peut être oüie, il convient que oultre cuidance règne, et puisque le comte d'Eu se veut combattre, il faut que nous le servions.* » Guillaume de Vienne, son père, mettait toute sa vanité à lui avoir donné le jour, et il fit modestement mettre sur sa tombe : *Ci-gît le père de Jean de Vienne.* Le corps de l'amiral fut rapporté à l'abbaye de Bellevenue, diocèse de Besançon, où l'on voyait naguère son tombeau. Françoise de Vienne, épou-

(1) Le trait de dévouement d'Eustache de Calais a été contesté par la plupart des historiens.

se du duc de la Vieuville, morte en 1669, a été le dernier rejeton de cette branche de l'illustre famille de Vienne, dont quelques individus ont cependant encore la prétention de descendre. M—D j.

VIENNE (GUILLAUME DE), surnommé *le Sage*, naquit vers la fin du quatorzième siècle, de la même famille que le précédent. Il servit avec beaucoup de zèle le duc de Bourgogne, Jean, qui le nomma son chambellan et le fit son lieutenant-général au siége de Calais, en le chargeant de garder les frontières de la Picardie. Guillaume de Vienne fut blessé en 1406, dans une rencontre près du château d'Ardres. Malgré son zèle pour la maison de Bourgogne, il fut nommé, en 1408, grand-chambellan du dauphin de France, et plus tard chargé d'aller prendre le gouvernement du Languedoc, en la place du duc de Berry. Il était en la compagnie de Jean, duc de Bourgogne, lorsque ce prince fut tué à Montereau, en 1419, et il y demeura prisonnier. Rendu à la liberté, il resta constamment attaché au service du duc Philippe de Bourgogne, qui le combla de ses bienfaits, et le nomma premier chevalier de la Toison d'Or, lors de l'institution de cet ordre, en 1429. Guillaume de Vienne mourut en 1434. M—D j.

VIENNE (DE). *Voy.* DEVIENNE.

VIENNET (JACQUES-JOSEPH), né en Languedoc le 14 avril 1754, d'une famille originaire d'Italie, entra fort jeune dans la carrière des armes, et fit la guerre de Sept-Ans, comme sous-lieutenant au régiment de Languedoc, où trois de ses cousins étaient officiers, et son oncle aide-major. Ce corps ayant été licencié à la paix, Viennet vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de la révolution. Il fut alors nommé officier municipal à Béziers, puis député du département de l'Hérault à l'Assemblée législative et à la Convention nationale. Il parla peu dans ces deux Assemblées; mais il y vota toujours avec les hommes les plus sages. Dans le procès du roi, il s'exprima ainsi sur la question de compétence : «.... » Je crois avoir prouvé que Louis » n'a cessé d'être roi qu'à l'époque » où vous avez aboli la royauté. Je » crois encore qu'il ne peut être jugé » comme homme..... J'ai toujours » pensé qu'une assemblée de législa- » teurs ne pouvait s'ériger en tribu- » nal judiciaire; que le même corps » ne pouvait à-la-fois exercer la jus- » tice et faire des lois; que cette cu- » mulation de pouvoirs serait une » monstruosité..... » Viennet vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la réclusion et pour le sursis. Pendant tout le reste de la session conventionnelle, cet homme courageux ne cessa de lutter contre le parti le plus exalté et le plus sanguinaire. Il renversa un jour Marat de la tribune, et fut, le lendemain, dénoncé dans le journal de ce démagogue, comme un *ennemi de la nation et un royaliste.* Il réussit, par son zèle et son courage, à préserver son département d'une partie des calamités qui affligeaient la France, et parvint à en écarter la terrible commission d'Orange, qui s'apprêtait à venir y répandre le sang des gens de bien, après en avoir fait couler des torrents dans les départements de Vaucluse et du Gard. En sa qualité d'ancien officier de cavalerie, Viennet fut chargé de la remonte des troupes, et fit preuve, dans cet emploi délicat, de la plus austère probité. Il passa en 1795 au Conseil des anciens, et se

retira dans ses foyers en 1798, plus pauvre et non moins vertueux qu'il en était parti, neuf ans auparavant. Il mourut dans sa paisible retraite le 12 août 1824. — Son frère, Esprit VIENNET, fut, pendant quarante ans, curé de la paroisse de Saint-Merry à Paris. Il prêta, en 1790, le serment à la constitution civile du clergé; mais il refusa d'être évêque constitutionnel de Paris, disant qu'il n'occuperait jamais un siége dont le titulaire était vivant. Il mourut en 1796, fort regretté de ses paroissiens, et après avoir fondé un hospice dans le cloître même de son église. — M. Jean-Pons-Guillaume VIENNET, auteur dramatique, est fils et neveu des précédents (Voy. la *Biographie des hommes vivants*). M—D j.

VIERA Y CLAVIJO (don JOSEPH DE), physicien et historien, né dans les îles Canaries, vers l'an 1738, d'une famille noble, originaire de Madère, mais peu favorisée de la fortune, fut envoyé par ses parents à Madrid, pour y achever ses études. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut choisi, quelques années après, pour élever le marquis de Viso, avec lequel il voyagea en Italie et en France. Ils assistèrent à Paris, en 1780, au cours de physique expérimentale de Sigaud-Lafont; et Viera eut occasion d'y faire remarquer ses connaissances dans cette science. De retour à Madrid, où il fut nommé archidiacre de Fuente-Ventura, il s'occupa principalement de propager le goût et l'étude des sciences physiques et mathématiques, en formant des élèves qui s'y distinguèrent. Viera s'était fait connaître comme poète et comme orateur, par un *Poème didactique sur les vents non variables*, en quatre chants, Madrid, 1780, in-4°., et par l'*Éloge de Philippe V* et celui de don Alfonse Tostado, qui, en 1779 et 1782, remportèrent les prix proposés par l'académie royale de Saint-Ferdinand. Chargé par le gouvernement, dès l'année 1770, d'écrire l'Histoire des îles Canaries, il la publia sous ce titre: *Noticias de la historia general de las islas Canarias*, ou Description géographique de ces îles, origine, caractère et mœurs de leurs anciens habitants, avec les Vies des grands hommes qu'elles ont produits, et une Notice des événements opérés dans les derniers siècles, Madrid, 1772 à 1783, 4 vol. in-4°. Cette Histoire estimable est écrite avec exactitude et impartialité. Viera mourut en 1799. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui: I. Un *Poème sur la machine aérostatique*, Madrid, 1783. II. *Éléments de physique et de chimie*, Madrid, 1784, in-4°. III. *Éléments de géométrie et de mathématiques*, ibid., 1788, in-4°. IV. *Traité de l'équilibre*, ib., 1788, in-4°. V. *Histoire des îles Maïorque et Minorque*, Madrid, 1789, in-8°. Toutes ces productions annoncent une érudition aussi vaste que variée. L'auteur a laissé encore divers manuscrits. A—T.

VIÈTE (FRANÇOIS), célèbre mathématicien, né en 1540, à Fontenai-le-Comte, fut doué d'un génie capable de pénétrer tout ce qu'il y a de plus obscur et de plus difficile dans les sciences abstraites. L'application avec laquelle il se livra aux mathématiques était si profonde, qu'il passait quelquefois trois jours de suite dans son cabinet, ne prenant de nourriture et de sommeil que ce qui lui était absolument nécessaire pour se soutenir, sans quitter pour cela ni son bureau, ni son fauteuil, ni même son attitude. Ce fut ainsi

qu'il laissa promptement derrière lui tous ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière. Ses découvertes dans l'*Analyse mathématique*, qui l'ont fait regarder comme l'un des principaux fondateurs de cetté science, sont : 1°. d'avoir étendu le calcul algébrique aux quantités connues qu'il désigna par des lettres ; 2°. d'avoir imaginé presque toutes les transformations des équations, aussi bien que les différents usages qu'on en peut faire pour rendre plus simples les équations proposées ; 3°. d'avoir donné une méthode pour reconnaître par la comparaison de deux équations, qui ne différeraient que par les signes, quel rapport il y a entre chacun des coëfficients, qui leur sont communs, et les racines de l'une et de l'autre ; 4°. d'avoir su faire usage des découvertes précédentes, pour résoudre généralement les équations du troisième et même du quatrième degré ; 5°. la formation des équations composées par leurs racines simples, lorsqu'elles sont toutes positives ; 6°. la résolution numérique des équations, à l'imitation des extractions des racines numériques. C'est la plus considérable de ses découvertes. C'est encore lui qui a enseigné la méthode pour construire géométriquement les équations. On lui doit aussi la géométrie des sections angulaires. Les savants anglais Harriot, Pell, Oughtred, Wallis, qui ont excellé dans l'analyse mathématique, s'accordent tous à placer François Viète au premier rang des inventeurs de cette science. Newton adopta aussi les principes de sa méthode *exégétique*. Ils consistent à rechercher immédiatement les différentes parties de chaque racine, sans recourir aux transformations inapplicables de Cardan et Tartaglia. Ce qui caractérise les ouvrages de Viète, c'est la justesse et la profondeur des vues. Il n'a point résolu les questions les plus difficiles de l'analyse algébrique ; mais il a montré le premier la route que l'on doit suivre pour les résoudre. L'histoire des sciences ne le séparera point de Descartes et de Newton. « L'algèbre n'était encore qu'un art ingénieux, borné à la recherche des nombres, a dit un de nos savants les plus distingués (1) ; il en montra toute l'étendue, et substitua des expressions générales à des résultats particuliers. Viète, qui avait médité profondément sur la nature de l'algèbre, vit que le caractère principal de cette science consiste à énoncer ces rapports. Newton exprima depuis la même pensée lorsqu'il définit l'algèbre, l'arithmétique universelle. Les premières conséquences de cette vue générale de Viète sont l'application qu'il fit lui-même de son *Analyse spécieuse* à la géométrie, et la théorie des lignes courbes, due à Descartes, idée capitale et féconde, qui sert de fondement à l'analyse des fonctions, et devint l'origine des plus sublimes découvertes. Elle donna lieu de regarder Descartes comme le premier auteur de l'application de l'algèbre à la géométrie ; mais cette découverte appartient à Viète ; car il résolvait les questions de géométrie par l'analyse algébrique, et déduisait des solutions les constructions géométriques. Ces recherches le conduisirent à la théorie des sections angulaires, et il forma les équations générales qui expriment les valeurs des cordes. C'est dans cette théo-

(1) M. Fourier, de l'académie des sciences.

» rie qu'il puisa l'explication inattendue de la difficulté propre au » cas irréductible. Il ramena la recherche des racines à une question » de géométrie, ce que Raphaël Bombelli avait déjà entrevu; et il apprit à trouver les racines dans les » tables trigonométriques. On ne » pouvait dans cette question paradoxale rien découvrir de plus décisif et de plus clair. Viète posa » aussi les fondements de la théorie » des équations algébriques; car il » apprit à former les coëfficients des » puissances successives de l'inconnue; et il n'y a aucune propriété » générale qui ne dérive de ce principe. » On peut ajouter à cet éloge que Viète eut aussi le mérite de découvrir le sixième théorème des triangles sphériques rectangles. Quatre seulement étaient connus des Grecs. Géber trouva le cinquième; Joachim Rhéticus trouva le sixième en même temps que Viète, et le publia quelques années plus tard dans l'*Opus palatinum*. Le mathématicien français avait acquis une si grande facilité pour résoudre les problèmes les plus difficiles, qu'Adrien Romain en ayant proposé un de ce genre à tous les mathématiciens de l'Europe, Viète lui en envoya la solution avec des corrections et des augmentations, et lui proposa à son tour un problème qu'il ne put résoudre que mécaniquement. Ce savant Allemand, surpris de la sagacité de l'*OEdipe français*, part aussitôt de Wurtsbourg, en Franconie, pour faire connaissance avec lui, et vient le trouver dans sa patrie, sans s'arrêter à Paris, d'où une maladie l'avait forcé de s'éloigner pour respirer l'air natal. Ils passèrent un mois ensemble, et se séparèrent pénétrés d'admiration l'un pour l'autre. Viète défraya son nouvel ami jusqu'à la frontière du royaume. Joseph Scaliger s'était flatté d'avoir trouvé la *Quadrature du Cercle*; Viète releva les erreurs et les paralogismes de cette prétendue découverte. La fierté du prince de Vérone le prit d'abord sur le haut ton qui lui était naturel; mais quand il eut mieux connu la supériorité de son adversaire, il lui rendit un juste tribut d'estime, et se consola de sa défaite par le mérite du vainqueur. Les Espagnols, voulant alors établir entre les membres épars de leur vaste monarchie une communication qui ne pût pas être interceptée, avaient imaginé des caractères de convention, qu'ils variaient même de temps en temps, afin de déconcerter tous ceux qui seraient tentés de suivre les traces de leur correspondance. Ce chiffre, composé de plus de cinquante figures, leur fut d'une merveilleuse utilité pendant nos guerres civiles. Viète ayant été chargé par le roi d'en découvrir la clef, y parvint facilement, et trouva même le moyen de le suivre dans toutes ses variations. La France profita pendant deux ans de cette découverte. La cour d'Espagne, déconcertée, accusa celle de France d'avoir le diable et des sorciers à ses gages; elle s'en plaignit à Rome, Viète y fut traduit comme un *négromant* et un magicien; ce qui prêta beaucoup à rire. Dans ses dernières années, il travailla sur le *Calendrier grégorien*, et y découvrit plusieurs fautes que d'autres avaient déjà remarquées avant lui. Il en dressa un nouveau, accommodé aux fêtes et aux rites de l'Église romaine; le mit au jour en 1600, et le présenta au cardinal Aldobrandini, qui était alors en France. Mais la cour de Rome, opiniâtrément attachée aux usages qu'elle a une fois

adoptés, ne changea rien à sa méthode; et il ne résulta pour les peines du mathématicien français autre chose que les déclamations de Clavius contre sa personne et ses ouvrages. Cette querelle aurait même été poussée plus loin, si la mort de Viète, arrivée en 1603, n'y eût mis fin. C'était un homme simple, modeste, sobre, désintéressé. Il fut l'ami du président de Thou, et participa aux affaires publiques comme maître des requêtes. Son ouvrage d'analyse, où il expose, pour la première fois, une des théories les plus profondes et les plus abstraites que l'esprit humain ait inventées, est dédié à une femme illustre, Catherine de Parthenay, princesse de Rohan, sa bienfaitrice et son amie, qui excella dans toutes les sciences, et qui offrit au milieu des troubles civils un modèle héroïque de courage et de vertu. *Je vous dois*, lui écrit-il, *la vie et la liberté; et ce que j'ai de plus cher que la vie, je vous le dois encore. Le fruit de mes veilles vous appartient. Vos conseils m'ont porté vers cet art sublime, dont tous les secrets vous sont connus.* Ses ouvrages étaient devenus extrêmement rares, parce que, les faisant imprimer à ses dépens, il ne les livrait au public que par la distribution qu'il en faisait à ses amis, et à ceux qui entendaient les matières qu'il y traitait. François Schooten, aidé par Jacques Golius, et par le P. Mersenne, les recueillit en un vol. in-fol., Leyde, 1646. On n'y trouve pas ceux qui ont pour titre : *Canon mathematicus*, imprimé en 1579, *Harmonicum cœleste*, ni quelques autres fragments. Z.

VIEUSSENS (Raymond), médecin-anatomiste, né, en 1641, dans un village du Rouergue, appartient à l'école de Montpellier, bien qu'il n'ait rempli dans cette ville que les fonctions de médecin de l'hôpital Saint-Éloy. Ce fut naturellement sur les parties du corps humain les moins délicates et les plus faciles à découvrir, que s'exercèrent les premiers anatomistes : les os, les muscles, les viscères de la poitrine et du bas-ventre furent le principal sujet des travaux de Vesale, de Fallope, d'Eustachi et des autres créateurs de l'anatomie. Un siècle plus tard, Thomas Willis, par son traité sur l'anatomie du cerveau et des nerfs, ouvrit une nouvelle carrière; mais le Traité de Willis appartenait plutôt à l'anatomie des animaux qu'à l'anatomie humaine, tandis que le principal ouvrage de Vieussens, publié, pour la première fois, à Lyon en 1685, malgré son titre trop ambitieux de Névrographie universelle, *Nevrographia universalis*, n'offre que la description du cerveau, de la moëlle de l'épine et des nerfs de l'homme, mais incomparablement plus ample et plus fidèle que tout ce qu'on avait fait jusqu'à cette époque. Le mérite de Vieussens ne consiste pas seulement dans une exposition plus méthodique et plus exacte de l'appareil nerveux; il fait connaître plusieurs circonstances auparavant ignorées de l'organisation du cerveau et de la moëlle de l'épine, et donne de cette dernière partie la plus juste idée. Contre le sentiment d'Hippocrate et de Galien, adopté jusqu'à nos jours, Vieussens enseigne que la moëlle épinière ne doit pas être regardée comme une production du cerveau, qu'elle existe par elle-même et indépendamment de ce viscère, car elle ne diminue point progressivement à mesure qu'elle s'en éloigne,

mais présente, au contraire, dans les divers points de sa longueur, des renflements dont le volume est proportionné à la grosseur des nerfs qui en partent, ou plutôt qui s'y rendent. Une planche assez bien gravée (*Tabula XX*) offre l'image parfaite de cette disposition dont la connaissance est, comme on voit, antérieure de plus d'un siècle aux travaux de nos contemporains. Vieussens, ainsi que Willis, a senti toute l'importance attachée à l'étude anatomique de cet appareil singulier, au moyen duquel les animaux et l'homme se mettent en rapport avec les objets extérieurs, éprouvent des sensations, se les rappellent, les combinent entre elles et prennent les diverses déterminations que le besoin de se conserver leur suggère. Toutefois de nos jours seulement l'on a bien compris que la première chose à faire, dans l'étude de ces facultés admirables, est de connaître avec exactitude la nature de l'instrument au moyen duquel elles s'exercent, afin de voir s'il n'existerait pas un rapport constant, calculable et nécessaire entre la disposition anatomique de l'organe et les fonctions qui lui sont confiées. Ces recherches suivies de toutes parts avec une ardeur qui n'a rien d'égal, sinon l'importance des résultats obtenus, et l'importance plus grande encore des résultats qu'on espère, ont appris déjà que l'instrument de la volonté et des idées, variable comme l'intelligence départie aux diverses espèces animales, le système nerveux et cérébral, présente des différences de conformation, de volume, d'arrangement, de proportions, etc., etc., aussi nombreuses que l'étendue de l'intelligence et l'énergie de la volonté. Il est également reconnu que c'est toujours par l'extension et la multiplication des surfaces, au moyen de plicatures, que la force des appareils médullaires ou nerveux se trouve augmentée par un mécanisme en tout semblable à celui dont usent les physiciens dans la fabrication des appareils électromoteurs. C'est là que se trouve la clef ou l'explication véritable des phénomènes de la vie, si différents, au premier abord, de ceux que présente la matière inerte. Si nous voulons juger du résultat possible des travaux des anatomistes sur le cerveau et les nerfs, n'oublions point que, depuis un siècle à peine, le principe avec lequel ces organes sont en rapport, comme les poumons avec l'air, le principal agent des opérations de la nature, le fluide électrique, est l'objet d'une étude sérieuse; que depuis plusieurs milliers d'années on n'avait vu, dans l'attraction et la répulsion alternatives de la paille par l'ambre, qu'un simple amusement, et dans les cerveaux et les nerfs, seulement des masses d'albumine à demi concrète. Au milieu du dix-huitième siècle, Franklin s'appliqua à l'étude de l'électricité, maîtrisa la foudre et désarma les dieux; au commencement du dix-neuvième, Volta construisit sa pile et fournit aux chimistes le moyen le plus puissant qu'ils possèdent pour pénétrer dans la connaissance de la composition intime des corps; et de nos jours, la chimie renouvelée ne sera bientôt plus, peut-être, qu'une branche de l'électricité. Les travaux névrographiques de Vieussens sont des titres suffisants à une célébrité durable; il ne l'eût point obtenue des hypothèses plus ou moins absurdes qu'il a hasardées *sur les ferments des liquides, sur la nature du levain de l'estomac, les causes du mouvement du cœur, le*

mécanisme des fonctions des nerfs et du cerveau, les vaisseaux névro-lymphatiques et l'extraction d'un sel acide du sang. Quelques détails sur ce prétendu sel ne paraîtront point inutiles à l'histoire de l'esprit humain. Distillant un jour le produit de la combustion du sang mêlé à de l'argile, Vieussens crut en avoir retiré un acide, et s'infatua tellement de cette *découverte*, qu'à l'en croire elle allait changer entièrement la face de la médecine; dans cette persuasion, il sollicita et obtint la permission de démontrer publiquement l'existence du sel acide du sang, dans le grand amphithéâtre de la faculté de médecine de Montpellier, devant les professeurs et les élèves assemblés; mais à peine avait-il commencé, devant ce nombreux auditoire, l'exposition des procédés qui l'avaient conduit à *trouver* le sel acide du sang, qu'un professeur, alors renommé, Chirac, se lève et revendique avec aigreur la découverte. Au milieu du tumulte provoqué par cette déclaration inattendue, l'assemblée se sépare; bientôt une polémique s'engage, et la dispute fut d'autant plus longue et d'autant plus envenimée, que l'on combattait pour une chimère. La carrière laborieuse de Vieussens fut un moment interrompue. Appelé à Paris, pour être le médecin de Mlle. de Montpensier, il y resta jusqu'à la mort de cette princesse; après quoi il revint à Montpellier, y reprit le cours de ses études et de ses travaux habituels jusqu'à la mort, qui le frappa dans un âge avancé, sans que l'on en connaisse la date précise. Le dernier ouvrage sorti de sa plume est son *Traité des liqueurs du corps humain*, 1 vol. in-4°., imprimé à Toulouse en 1715. Vieussens était alors presque octogénaire. Dans ce dernier Traité se trouvent réunis un grand nombre d'opuscules que l'auteur avait publiés séparément, en sorte qu'en y joignant son principal ouvrage, *Nevrographia universalis*, Lyon, 1685, on possède à peu près la collection de ses œuvres, qui d'ailleurs a été publiée par son petit-fils en 4 vol. in-4°., 1774. On a réuni dans cette édition divers opuscules anatomiques de peu de valeur, et quelques pamphlets nés de sa dispute avec Chirac, qui en ont moins encore. R—c—d.

VIEUVILLE (Charles, marquis de La), surintendant des finances, né, vers 1582, à Paris, descendait d'une ancienne famille originaire de Bretagne. Il était fils de Robert de La Vieuville, lieutenant-général et conseiller privé de Henri III. Élevé dans une cour où la licence des mœurs se cachait sous le masque de l'hypocrisie, il sut cependant se préserver de la contagion de l'exemple. Si l'on en croit l'auteur d'un pamphlet intitulé *Le Mot à l'oreille*, il était si pieux, dans sa jeunesse, qu'il avait formé le projet de renoncer au monde pour s'enfermer dans un cloître (1). Étant entré dans la carrière des armes, il devint premier capitaine des gardes du corps, maréchal-de-camp et lieutenant-général de la Champagne et du Rhetelois. Après la mort de son père (1612), il lui succéda dans la charge de grand-fauconnier de la couronne. Cette place lui donnait l'avantage d'accompagner à la chasse le jeune roi Louis XIII, passionné pour cet exercice.

(1) « Lorsque vous fûtes appelé à la charge que vous avez maintenant, ceux qui se souvenaient des exercices de piété que vous faisiez autrefois dans le novicint des Jésuites, après être sorti de celui des Chartreux, se promettaient de vous toutes choses dignes d'un homme qui a la crainte de Dieu devant les yeux. » *Le Mot à l'oreille*, 181.

Il sut profiter habilement des fréquentes occasions qui se présentaient d'entretenir le roi, pour s'insinuer dans son esprit; et il parvint bientôt à gagner toute sa confiance. Les services qu'il rendit, lors des premiers troubles, tant en Champagne que dans le Poitou, accrurent encore sa faveur. Admis dans les conseils du monarque, il se montra jaloux d'y dominer. Le surintendant des finances Schomberg ayant retranché de l'état une pension de deux mille écus, que La Vieuville recevait pour s'être démis du gouvernement de Mézières, celui-ci s'unit aux ennemis du ministre pour le renverser, et fut nommé à sa place. En acceptant cette charge (1623), il déclara qu'il s'en démettrait au bout de quelques mois, s'il ne la remplissait pas à la satisfaction générale. Pour rétablir l'ordre dans les finances, La Vieuville comptait sur l'expérience et l'appui de son beau-père, Bouhier de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, qui jouissait d'une fortune considérable. Pendant les premiers mois de son administration, tous les services furent assurés et les pensions des courtisans payées avec beaucoup d'exactitude. Mais les revenus étaient loin d'égaler les dépenses; et bientôt il se vit forcé de prendre le parti des économies. Les plus faciles à faire étaient de diminuer les grosses pensions accordées presque toujours à la faveur et à l'intrigue; mais dès qu'il eut annoncé son projet, les courtisans se répandirent en invectives contre le surintendant. Les libelles et les pamphlets se succédaient sans interruption (2). On alla jusqu'à lui faire un reproche d'avoir mis de l'ordre dans sa propre maison. « Votre dépense, lui disait-» on, est si resserrée, soit pour vo-» tre table, soit pour votre train, » que vous ne donnez à gagner à per-» sonne (*le Mot à l'oreille de M. de* » *La Vieuville*, p. 185). » Se croyant certain de la faveur du roi, il essaya de faire tête à l'orage; mais craignant d'être contrarié dans ses plans, il fit renvoyer de la cour le chancelier de Sillery et le marquis de Puisieux, son fils; et comme il leur avait quelque obligation, on ne manqua pas de crier à l'ingratitude. Il s'opposa de tout son pouvoir à l'entrée du duc d'Orléans (Gaston) au Conseil, et obtint l'ordre de faire arrêter d'Ornano, gouverneur de ce prince qui ne se conduisait que d'après ses avis. On assure que La Vieuville fit ajouter dans la lettre de cachet le nom de Déageant à celui d'Ornano, et qu'ils auraient été conduits tous deux à la Bastille, si les amis de Déageant n'étaient parvenus à faire connaître au roi cet acte de son ministre (3). Le nombre toujours croissant de ses ennemis força La Vieuville à s'assurer de la protection de la reine; et, pour se rendre agréable à cette princesse, il favorisa l'entrée au Conseil du cardinal de Richelieu, qu'il n'aimait pas. Le cardinal, qui ne pouvait pas se contenter d'une autorité partagée, remplaça bientôt La Vieuville dans la faveur du roi. Le duc d'Orléans ne lui pardonnait pas le mal qu'il avait fait à son gouverneur. Aussi dès qu'il sut que le surintendant commençait à perdre de son crédit, il lui fit donner un charivari par les officiers de sa cuisi-

(2) On en trouve quelques-uns dans le *Recueil F* : le *Mot à l'oreille de M. le marquis de La Vieuville*, p. 178; — *la voix publique au roi*, p. 203. Le *Recueil F* contient : *Réponse au Mot à l'oreille*, p. 1; *Remerciement de la voix publique au roi*, au sujet de la disgrâce de M. de La Vieuville, p. 42.

(3) Voy. dans le *Recueil des Mémoires* particuliers pour servir à l'Hist. de France, ceux de *Déageant*, III, 202.

ne (4). Le roi annonça lui-même à La Vieuville qu'il le remerciait de ses services ; et le surintendant lui remit sur-le-champ la démission de sa charge. Quelques jours après (août 1624), le roi, l'ayant fait venir à Saint-Germain, lui dit : « Je n'ai pas voulu vous éloigner sans vous permettre de me faire vos adieux. » En sortant de la Chambre du Conseil, il fut arrêté et conduit au château d'Amboise. Là, jeté dans un cachot, il ne put obtenir la permission d'écrire à sa femme, ni de recevoir de ses nouvelles. La Vieuville était accusé « d'avoir changé les résolutions prises » par le roi, d'avoir traité, contre » son ordre, avec des ambassadeurs » étrangers, et d'avoir supposé des » avis, pour donner au roi de l'ombrage contre ses plus fidèles servi- » teurs (5). » Cependant des recherches furent faites contre les financiers, et des commissaires nommés pour les juger. Bouhier, beau-père de La Vieuville, fut déclaré coupable de malversations, et condamné, par contumace, à être pendu en effigie. C'était le malheureux surintendant que ses ennemis poursuivaient dans la personne de son beau-père ; et puisque malgré leur acharnement ils ne l'attaquèrent point lui-même pour son administration, on doit croire qu'à cet égard il était irréprochable. Après une captivité de treize mois, La Vieuville parvint à s'échapper de sa prison, et se retira dans les pays étrangers. Son premier soin fut d'écrire au roi, pour le prier de ne pas lui imputer à crime son évasion, le suppliant d'avoir égard à ses anciens services et à sa constante fidélité. Il adressa, dans le même temps, une *Lettre au chancelier*, dans laquelle il répondait à tous les chefs d'accusation portés contre lui, et justifiait sa conduite sur tous les points (6). Le roi finit par être touché des malheurs de La Vieuville. Il reçut sa femme en audience particulière (1er. juin 1626), et lui accorda, d'une manière très-gracieuse, la liberté, pour son mari, de rentrer en France. La haine de La Vieuville contre le cardinal de Richelieu s'était accrue dans l'exil ; et il ne tarda pas à s'engager dans les intrigues dirigées contre ce ministre. Après le départ du duc d'Orléans et de la reine-mère pour les Pays-Bas, en 1631, il ne jugea pas prudent de rester en France, et rejoignit Gaston à Bruxelles. Il fut aussitôt décrété d'accusation. Une chambre de justice, établie à l'Arsenal, fut chargée d'instruire son procès ; et par arrêt du 6 janvier 1632, il fut condamné à mort, et ses biens confisqués. Deux ans après, dans une assemblée des chevaliers du Saint-Esprit, à Fontainebleau, on le dégrada de l'ordre, comme rebelle et convaincu de félonie. La Vieuville attendit la mort de Richelieu pour rentrer en France. Ayant obtenu du roi Louis XIV la permission de revenir à Paris (7), un arrêt du parlement, en date du 24 juillet 1643, le réintégra dans ses biens, ainsi que dans ses honneurs et emplois. En 1651, il reçut le titre de duc et pair ; et la même année, il fut remis à la tête des finances, par le cardinal Mazarin. En reprenant les rênes de l'administration, il s'était

(4) Voy., dans le même recueil, les *Mémoires du duc d'Orléans*, IV, 18.

(5) Voy. lettre de cachet envoyée au parlement sur la détention du marquis de La Vieuville, *Recueil F*, p. 51.

(6) Voy. l'Apologie du marquis de La Vieuville adressée au chancelier, ibid., p. 54.

(7) Voy. la lettre du roi et l'arrêt du parlement, *Recueil K*.

engagé à rétablir le crédit, sans impôts onéreux ; mais l'âge avait diminué son activité. Dans les premiers moments, il se vit forcé de suivre la marche adoptée par son prédécesseur; mais il se flattait de pouvoir mettre bientôt à exécution les plans qu'il avait conçus, et dont il promettait des merveilles, quand il mourut à Paris, le 2 janvier 1653, à l'âge de soixante-onze ans, laissant la réputation d'un ministre habile, et surtout très-désintéressé. On a son portrait, format in-fol. W—s.

VIEUVILLE (Le chevalier DE LA), né en Bretagne, vers 1760, de la même famille que le surintendant (*Voy.* l'article précédent), entra de bonne heure dans la carrière des armes, et devint capitaine au régiment des Gardes-Françaises. Il émigra en 1790, fit la campagne de l'armée des princes en 1792, et passa en Angleterre, puis en Bretagne, où il débarqua avec Tinteniac en 1794. Il fut nommé au mois d'oct. de cette année, par Puisaye, commandant de la division royale de Dol et de Clospoulet, considérée comme très-importante à cause de la facilité des communications avec l'Angleterre. Dans le mois de juin 1795, lorsque l'expédition de Quiberon fut près de mettre à la voile, La Vieuville fut chargé de s'emparer de Saint-Malo, à la tête de douze cents chouans, afin de favoriser le débarquement; mais les intelligences sur lesquelles il comptait lui ayant manqué, et un détachement de républicains étant tombé inopinément sur sa troupe, elle fut dispersée. Ce fut vers le même temps qu'il eut une entrevue avec le général Hoche, qui avait été son sergent aux Gardes-Françaises. Il se flattait, par ce motif, d'en obtenir ce qu'il voudrait ; mais comme il voulut prendre avec lui le ton du commandement, Hoche le remit promptement à sa place, et la conférence se termina sans résultats. La Vieuville reprit alors ses courses, et porta successivement son quartier-général au château de Bourcaye, et à celui de la Houssaye. Battu près de Besquerol par le général Rey, il perdit trois cents hommes, et fut obligé de rejoindre Puisaye près de Fougères. S'étant ensuite séparé de ce chef, il se dirigea vers la forêt de Villequartier, où il rencontra un détachement de républicains. Forcé de se mettre en défense, il fut atteint d'une balle à la poitrine, et mourut les armes à la main, dans le mois d'avril 1796. B—P.

VIEUVILLE. *V.* VIGNACOURT.

VIÉVILLE. *Voy.* LECERF.

VIEYRA. *Voy.* VIEIRA.

VIGAND (JEAN), théologien de réputation parmi les Luthériens, naquit à Mansfeld en 1523, et fut disciple de Luther et de Mélanchthon, puis ministre de l'évangile dans sa patrie, et successivement à Magdebourg, à Iéna et à Vismar, enfin surintendant des Églises de la Poméranie prussienne. Il fut du nombre de ceux qui travaillèrent avec Flaccus Illyricus aux centuries de Magdebourg (*V.* FRANCOWITZ). Il mourut en 1587, avec la réputation d'un homme savant, mais d'un mauvais critique. On a de lui un ouvrage de botanique, intitulé : *Catalogus herbarum in Prussiâ nascentium*, etc., et beaucoup d'écrits théologiques, entre autres : I. *De imagine Dei in hominibus*. II. *De libero hominis arbitrio*. III. *Explicationes in Genesim*, etc. IV. *De illustribus viris Ecclesiæ*, etc. T—D.

VIGANO (Salvator), maître de ballets, naquit à Naples, en 1769. Son père, compositeur et entrepreneur de ballets, fut son premier maître, et le conduisit, à l'âge de quatorze ans, à Rome. Le jeune Vigano montra ses dispositions pour la composition théâtrale, en faisant la musique d'un intermède qui fut mis en scène, et qui eut un grand succès. Le père, pendant la composition, avait tenu son fils éloigné de toute société, pour que personne ne pût l'accuser de s'être fait aider, surtout par Boccherini, son oncle maternel. A Rome, Vigano débuta aussi comme danseur, en remplissant des rôles de femme dans les ballets de son père. De là il se rendit à Florence pour continuer ses débuts; mais ayant eu une intrigue avec une dame de qualité, il fut obligé de se mettre à l'abri des vengeances, et s'enfuit en Espagne. Vigano fut engagé au théâtre royal de Madrid, où il plut beaucoup dans les ballets de Rossi. Il y épousa une jolie et habile danseuse, Dona Médina, qui se distinguait, comme lui, dans le genre sérieux et dans ce que les Italiens appellent danse de moyen caractère. En les voyant danser ensemble, tout le monde convenait que ce couple était parfaitement assorti. Après avoir séjourné un an à Madrid, Vigano se rendit avec sa femme à Londres, où ils se distinguèrent dans les ballets de Dauberval. Vigano profita des avis de ce grand maître, ainsi que de ceux de Vestris qui se trouvait alors à Londres. De là, il partit avec sa femme pour Paris; et dans cette capitale où l'art de la danse était porté plus loin qu'ailleurs, Vigano en fit une nouvelle étude. Il allait débuter au grand opéra, lorsque la révolution le força de se retirer d'abord à Bordeaux, puis à Venise, où l'on admira surtout leurs pas de deux. Ce fut dans cette ville aussi qu'il fit représenter le premier ballet de sa composition, la *Fille mal gardée*. Lors de l'ouverture du grand théâtre de Fénice, il dansa dans le ballet de son père, l'*Amour et Psyché;* puis il se rendit avec sa femme en Allemagne, où il dansa successivement aux théâtres royaux de Vienne, de Berlin et de Dresde. Le roi de Prusse lui fit présent d'une tabatière qui avait appartenu à Frédéric-le-Grand; l'électeur de Saxe voulut l'engager à entrer à son service; mais la cour de Vienne le prévint, et attira Vigano avec sa femme et sa fille; la cour de Russie l'appela également; mais il préféra rester dans des climats plus doux. Il donna au théâtre de Vienne plusieurs ballets de sa composition, entre autres son *Prométhée;* il fit des excursions à Venise, à Milan, à Naples, et donna, dans la première de ces villes, son *Coriolan* qui y réussit complètement, tandis qu'il n'eut aucun succès à Rome. Vigano, qui s'était rendu dans cette capitale pour suivre les représentations, fut obligé de remplacer le *Coriolan* par un autre ballet, la *Princesse des bois*, qu'il composa en sept jours. Il dansa encore à Padoue, à Vicence, à Turin, à Brescia, puis il renonça à la scène pour se fixer à Milan, et s'y adonner tout entier à la composition des ballets. Sous sa direction, le ballet du grand théâtre de Milan devint un des premiers de l'Italie. Vigano lui fournit une suite de pantomimes intéressantes, tirées de l'histoire ancienne et moderne. La Pellerini fut son élève la plus distinguée. Il mourut en 1821, n'ayant pu achever son ballet, *Didon abandonnée*. D—P.

VIGAROUS (Barthélemi) naquit à Montpellier, en 1725, d'un chirurgien qui était venu s'établir dans cette ville. A l'âge de vingt ans, l'administration de l'hôtel-dieu le nomma premier chirurgien interne, place qui conférait la maîtrise au bout de quelques années. Son début dans la pratique fut marqué par des opérations majeures et peu usitées, entre autres celle d'une entérocèle étranglée, qu'il fit dans les vingt-quatre heures de l'étranglement. Vigarous devint ensuite démonstrateur d'anatomie à la faculté de médecine, professeur aux écoles de chirurgie, membre de la société royale des sciences, l'un des chirurgiens en chef du principal hospice civil, et chirurgien-major de l'hôpital militaire de Montpellier. Dans tous ces emplois, il montra des talents supérieurs, et surtout une heureuse audace qui le fit considérer comme l'un des premiers praticiens de son temps. Il mourut en 1790, laissant manuscrit l'ouvrage suivant: *OEuvres de chirurgie pratique, civile et militaire, de Barthélemi Vigarous*, mises en ordre et publiées par son fils, docteur et professeur en médecine, Montpellier, 1812, in-8°.—Vigarous (François), frère puîné du précédent, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, puis changeant de vocation il étudia la médecine, devint docteur, et se maria. Vigarous parlait avec une élégante facilité la langue latine, ce qui le fit briller dans les concours. En 1776, il fut pourvu d'une chaire qu'il remplit honorablement. Il mourut en 1792. Favorable à l'inoculation de la variole dès son origine en France, Vigarous la pratiqua, un des premiers, sur ses propres enfants.

D—G—S.

VIGÉE (Louis-Jean-Baptiste-Étienne) (1), littérateur, né à Paris le 2 décembre 1758, était fils d'un peintre médiocre, ou, suivant d'autres, d'un parfumeur. Ce qui est plus certain, c'est qu'il était le frère de Mme. Lebrun, qui s'est fait une grande réputation par son talent pour la peinture. Avec de l'esprit, une figure agréable et le goût des plaisirs, il se trouva, de bonne heure, lancé dans le tourbillon du monde; et, content des faciles applaudissements qu'il y recueillait, il laissa s'écouler au milieu des dissipations le temps le plus précieux pour l'étude. C'est un tort dont il convient lui-même.

...... Je ne saurais le taire,
Je n'ai pas fait toujours ce que j'aurais dû faire,
Paresseux par nature et du plaisir ami,
Dans les bras du repos, mollement endormi,
Je désertais la cour des filles de mémoire... (2).

Il n'était connu que par quelques poésies légères, dans le genre de Dorat, quand il fit représenter, en 1783, les *Aveux difficiles*. Le succès de cette petite pièce fut principalement dû au talent des acteurs. Le baron d'Estat, qui venait de traiter le même sujet, accusa Vigée de le lui avoir dérobé; et ils amusèrent quelque temps de leur querelle les lecteurs du Journal de Paris: mais le public finit par se déclarer pour Vigée; et il est bien reconnu que la pièce lui appartient, quoiqu'il n'ait rien fait de mieux ensuite dans le genre dramatique. Peu de temps

(1) Vigée a donné lui-même ses noms et la date de sa naissance, dans une note de son *Épître à Gresset*, Alman. des Muses, 1820, p. 8, et dans le Journal de Paris du 28 mars 1819. Toutes les biographies et les dictionnaires publiés depuis, n'ont cependant pas cessé de le nommer *Louis-Guillaume-Bernard-Étienne*, et de le faire naître vers 1755. Quelques personnes croient que ces derniers prénoms étaient véritablement les siens, et qu'il avait la manie de se rajeunir et de cacher son origine.

(2) *Épître à un élève de l'école de la marine*, Alm. des Muses, 1812.

après, il obtint, par la protection du comte de Vaudreuil, la place de secrétaire du cabinet de MADAME, qu'il occupa jusqu'à la révolution, époque où il la perdit avec l'emploi de contrôleur à la caisse d'amortissement, qu'il avait obtenu par la même faveur. Malgré ces pertes, Vigée se montra partisan de la révolution, et il célébra, dans une *Ode à la liberté*, le renversement des statues de nos rois et les premiers succès des armées républicaines. Il présida, dans le même temps, la société populaire de la section de Brutus; et comme cette section se prononça avec force contre la révolution du 31 mai 1793, il fut poursuivi après le triomphe de Robespierre. Arrêté dans le mois de décembre de la même année, il ne sortit de prison que dix jours après le 9 thermidor. Il a décrit, dans une longue Épître en vers, intitulée la *Nouvelle Chartreuse*, les circonstances de sa détention. Vers la fin de 1794, il fut compris pour une somme de deux mille francs dans les secours que la Convention accorda aux gens de lettres et aux artistes. Lorsque le canon de la Convention nationale eut mis en fuite les habitants de Paris, au 13 vendémiaire (5 oct. 1795), Vigée fut encore obligé de se cacher; mais l'année suivante il obtint un emploi de chef de bureau à la liquidation de la dette des émigrés, qu'il conserva jusqu'à la suppression de cette administration, en 1799. En 1803, après la mort de Laharpe, il osa se charger de la tâche difficile de remplacer ce célèbre critique à la chaire de l'Athénée; et l'on ne peut douter que la comparaison que ses auditeurs furent dans le cas d'établir entre ses leçons et celles de son prédécesseur n'empêchât qu'on lui rendît justice. Cependant il avait sur Laharpe une espèce d'avantage : c'était d'exceller dans l'art de lire les vers. Il se faisait un plaisir de donner des leçons de déclamation aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière du théâtre; et plus d'un acteur lui dut des conseils utiles. Il savait donner à la poésie, et surtout à la sienne, un charme qu'on n'y trouvait pas toujours à la lecture. Après la perte de sa fortune, il supporta, sans peine et très-philosophiquement, si on l'en croit, toutes les privations :

Je suis riche du bien dont je sais me passer,

dit-il, dans une *Épître* à Ducis, *Sur les avantages de la médiocrité*, l'un des meilleurs morceaux sortis de sa plume; mais il prodiguait, dans le même temps, les éloges au chef du gouvernement, ainsi qu'aux gens en place; et ses motifs pour en user ainsi n'étaient probablement pas bien désintéressés. Il fit des vers pour Buonaparte général, pour Buonaparte empereur et pour son fils; mais il ne put rien en obtenir. Non moins zélé pour les Bourbons, à l'époque de leur retour, il fut plus heureux, devint lecteur du roi et chevalier de la Légion-d'Honneur. Il laissa voir, à cette occasion, une joie d'enfant; et depuis il ne manqua jamais d'ajouter à son nom le titre de *chevalier*. Vigée était membre de la société philotechnique, qu'il présida plusieurs fois; mais il avait brigué vainement l'honneur d'être admis à l'académie française. Piqué de l'inutilité de ses démarches, il s'en vengea par des épigrammes; ce qui l'a fait comparer à Piron; mais Vigée, même dans ce petit genre, est très-inférieur à l'auteur de la *Métromanie*. De toutes ses épigrammes contre l'académie, on n'a retenu que celle

à laquelle il a donné la forme d'une épitaphe :

Ci-gît qui fit des vers, les fit mal et ne put,
Quoiqu'il fût sans esprit, être de l'Institut.

Un académicien (M. François de Neufchâteau) y fit cette réponse trop amère :

Vigée écrit qu'il est un sot,
Pense-t-il qu'on le contredise?
Non, l'épitaphe est si précise
Que tout Paris le prend au mot.

Voulant montrer plus de philosophie qu'il n'en avait réellement, Vigée affecta de rire le premier de cette réponse. Il l'inséra dans l'*Almanach des Muses* (3), et proposa des changements qui devaient la rendre meilleure. Dès l'année 1789, il avait succédé à Sautreau de Marsy dans la direction de l'Almanach des Muses ; et ce fut dans ce recueil qu'il publia, pendant trente-deux ans, ses nombreux opuscules, et qu'il s'érigea en aristarque de la littérature. On lui a reproché avec raison sa partialité dans l'admission ou le rejet des différentes pièces, ainsi que le ton tranchant et sec de ses jugements superficiels. Ce ton, qui était l'allure habituelle de Vigée, lui fit beaucoup d'ennemis, et nuisit à ses projets d'ambition et de vanité. Dans un âge avancé, il avait conservé les manières et le ton leste d'un petit-maître. S'étonnant de n'avoir plus les mêmes succès que dans sa jeunesse, il devint triste et morose, se déchaîna contre le siècle, et dans ses sarcasmes n'épargna pas même ses confrères, qu'il regardait tous comme des envieux et des ennemis. Palissot, qui ne l'avait pas ménagé dans ses *Mémoires littéraires*, fut surtout l'objet de ses épigrammes. La santé de Vigée ne lui permettant pas de se dissimuler que sa fin était proche, il essaya de se familiariser avec des idées qui le tourmentaient sans cesse. Ce fut alors qu'il composa l'*Épître à la Mort*, et une autre pièce intitulée *Mon enterrement*, dans laquelle il prescrit l'ordre de son convoi, chargeant Lachabeaussière, son ami, de prononcer son Oraison funèbre. Dans ses *Épîtres à Gresset*, qu'il nomme à tort son maître, et *à M. Robert Lefèvre*, qui venait d'achever son portrait, Vigée, toujours tourmenté par les tristes idées qui le poursuivaient, revient encore à ses ennemis, et regardant, quoiqu'il ne pût pas le soupçonner, le rédacteur de son article dans la *Biographie universelle* (4) comme leur complice, il le désigne d'avance comme un *pauvre diable*, un *meurt de faim*. Les secours de la religion adoucirent cependant les derniers jours de sa vie. Il pardonna sincèrement à tous ceux dont il croyait avoir à se plaindre. Il mourut dans de grands sentiments de piété, le 7 août 1820, à l'âge de soixante-deux ans. Quelques heures avant d'expirer, il fit une revue de ses papiers, et brûla tous ceux qui lui paraissaient empreints de quelques ressentiments. On croit qu'il détruisit, en cette occasion, des *Mémoires* sur sa vie et sur ses contemporains, qui contenaient des choses malignes et curieuses, et qu'il se proposait de placer à la tête de la collection de ses *Œuvres*. Comme auteur dramatique, on a de Vigée : les *Aveux difficiles*, comédie en un acte et en vers, 1783. Le 6 novembre 1784, il donna au Théâtre-Français la *Fausse Coquette*, comédie en trois actes, en vers, dont l'intrigue est presque nulle et le style

(3) Voy. *Alm. des Muses*, 1820, p. 120.

(4) Voy. *Alm. des Muses*, 1821, p. 49.

plus prétentieux et plus maniéré que celui de son premier ouvrage. Cette pièce froide réussit cependant : elle eut même l'honneur d'être jouée, dix jours après, devant le roi, et fut imprimée, la même année, in-8°.; mais elle disparut de l'affiche, où elle avait été long-temps annoncée. Peu content de ce demi-succès, Vigée risqua sur la scène italienne, le 28 déc., sous le voile de l'anonyme, les *Amants timides*, comédie en un acte, en vers, qui, malgré des détails agréables, parut dépourvue de comique et d'intérêt. Mal secondé d'ailleurs par les acteurs de ce théâtre, il revint sur la scène française, et y fit représenter deux comédies, en 1788 : l'une en cinq actes et en vers, la *Belle-Mère* ou les *Dangers d'un second mariage*, sorte de drame, dont le principal caractère est manqué, et dont le second titre devrait être le *Danger des liaisons*. Cette pièce assez mal accueillie, le 24 juillet, et imprimée in-8°., offre quelques situations intéressantes, des détails heureux, pris dans nos mœurs, et surtout une sorte de disparate dans le style, provenant de ce que l'auteur l'avait corrigée pendant trois ans. L'autre en un acte et en vers, l'*Entrevue*, la meilleure pièce de Vigée, dont le sujet est tiré d'un conte d'Imbert, fut jouée le 6 décembre, et devant le roi trois jours après. Cette comédie réussit par des traits fins et spirituels, des scènes filées et écrites avec goût, et surtout par le talent de Molé et celui de Mlle. Contat. Imprimée la même année, in-8°., elle est restée au répertoire; et cependant elle reparaît rarement sur la scène. Vigée donna encore deux comédies au même théâtre : 1°. la *Matinée d'une jolie femme*, en un acte, en prose (29 décembre 1792), imprimée en 1793, in-8°., faible imitation du *Cercle* de Poinsinet, remplie de fadeurs pour Mlle. Contat, qui, chargée du principal rôle, y chantait une romance; 2°. la *Vivacité à l'épreuve*, qui fut sifflée en 1793. Les fadaises et le marivaudage étaient alors passés de mode. Depuis quatorze ans, Vigée avait composé un opéra dont Steibellt devait faire la musique; mais le départ de ce compositeur empêcha la représentation jusqu'en 1815, où il fut joué avec la musique de Kreutzer, sous le titre de la *Princesse de Babylone*. Quelques-unes des pièces qu'on vient de citer ont été recueillies en un vol. in-8°., sous le titre d'*Œuvres dramatiques* de Vigée. M. Lepeintre a publié, dans la *Suite du Répertoire du Théâtre-Francais*, tome XXIII, les *Aveux difficiles* et l'*Entrevue*, et, tome XLV, la *Matinée d'une jolie femme*. Il ne faut chercher dans les comédies de Vigée ni naturel ni force comique; mais on y trouve de l'esprit, des détails heureux et des situations bien amenées. Vigée a eu part aux *Veillées des muses*, à la *Nouvelle Bibliothèque des romans* et au *Courrier des spectacles*. Ses Poésies sont écrites, en général, avec élégance et correction. On distingue dans le nombre les petits poèmes intitulés: *Ma Jeunesse*, *Mes Conventions*, *Mes Visites*, *Mes Rencontres*, et quelques *Épîtres*. Ses opuscules en vers et en prose ont été réimprimés plusieurs fois avec des additions. L'édition de Paris, 1813, in-18, est la plus complète. On cite encore de lui : I. *Discours couronné par l'académie de Montauban*, sur cette question, *Combien la critique amère est nuisible aux talents ?* Paris, 1807, in-8°. II. *Procès et mort de*

Louis XVI, ibid., 1814, in-8°. C'est un épisode d'un *Poème sur la révolution*, auquel il travailla long-temps, et dont on trouve divers fragments dans les *Almanachs des Muses*; mais on ignore s'il l'a terminé. III. *Le Pour et le Contre*, dialogue religieux, moral, politique et littéraire, ibid., 1818, in-8°. C'est une satire en vers. On annonçait, en 1822, que M. le baron de Ladoucette préparait une édition complète des *Œuvres* de Vigée, augmentée de son *Cours de littérature*. On trouve des *Notices* sur cet écrivain dans l'*Annuaire nécrologique* et dans la *Suite du Répertoire du Théâtre-Français*, XXIII. 83-85. A—T.

VIGENÈRE (BLAISE DE), traducteur qui a joui d'une grande réputation, était né le 5 avril 1523, à Saint-Pourçain, dans le Bourbonnais, de parents nobles. Ayant achevé ses études à Paris, il fut employé par le premier secrétaire d'état, et en 1545 il accompagna l'envoyé de France à la diète de Worms. Après la tenue de cette assemblée, il visita les principales villes d'Allemagne et des Pays-Bas, pour satisfaire sa curiosité. A son retour en France (1547), le duc de Nevers se l'attacha comme secrétaire; et il nous apprend lui-même (*préf. du Traité des chiffres*) qu'il resta depuis le serviteur de cette illustre maison. En 1563, comme il avait des loisirs, il voulut en profiter pour reprendre ses études, interrompues depuis long-temps; et ayant suivi les leçons de Turnèbe et de Dorat, les deux plus savants professeurs de cette époque, il se rendit bientôt fort habile dans le grec et l'hébreu. Un voyage qu'il fit à Rome, en 1566, avec le titre de secrétaire d'ambassade, lui fournit l'occasion de consulter les plus célèbres rabbins. Son but était d'en tirer de nouvelles lumières pour se perfectionner dans l'hébreu; mais ébloui de leur érudition mensongère, il voulut lire leurs ouvrages, et devint l'un des plus zélés partisans des rêveries cabalistiques. De retour à Paris en 1569, il s'y maria l'année suivante. Les soins domestiques ne ralentirent point son ardeur pour l'étude; et à l'âge de cinquante ans, il se fit connaître par des traductions dont le succès dut l'étonner lui-même. Ses amis l'égalèrent au traducteur de Plutarque et de Longus; mais Duverdier (*Bibl. franç.*) n'hésita pas à le placer au-dessus d'Amyot, et par anticipation, de tous les écrivains futurs. Voici les termes dont se sert notre vieux bibliothécaire : « Vigenère, entre tous les nourrissons des Muses que la France ait enfantés, a si bien dit que l'on estime avoir clos la porte à tous ceux qui viendront par ci-après, soit en excellence de langage, que doctrine. » Artus Thomas (1),

(1) ARTUS THOMAS, sieur d'*Embry*, que Lenglet-Dufresnoy nomme mal *Thomas Artus*, était né vers le milieu du seizième siècle, à Paris, d'une famille honorable. On ignore les circonstances de sa vie; mais il est certain qu'il vivait encore en 1614. Admirateur passionné de Vigenère, on lui dut une nouvelle édition de sa traduction des *Tableaux* de Philostrate, à laquelle il joignit des *Épigrammes* fort plates; il publia celle de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, Paris, 1611, in-4°., avec une préface et d'amples commentaires; enfin il continua l'*Histoire* de Nicol. Chalcondyle jusqu'à l'année 1612. L'Estoile, dans son *Journal du règne de Henri IV* (avril 1605) lui attribue la *Description de l'île des Hermaphrodites* : ce passage n'était point inédit comme l'annonce Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n°. 3519); il est imprimé dans l'édit. de 1741, tome III, p. 278; mais comme il est fort curieux, le lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici : « Le livre des Hermaphrodites fut imprimé et publié en même temps, et se voyait à Paris, où on en fit passer l'envie du commencement aux curieux, auxquels on le vendit jusque à deux écus, ne devant valoir plus de dix sous. J'en connais un qui en paya autant à un libraire de Paris. Ce petit libelle (qui était assez bien fait), sous le nom de cette île imaginaire, découvrait les mœurs et façons de faire impies et vicieuses de la cour, faisant voir clairement que la France est maintenant le repaire et l'asile de

l'un des continuateurs de Vigenère, le nomme un excellent et rare esprit, un docte et éloquent personnage auquel le public aura, à jamais, une perpétuelle obligation, pour l'utilité qu'il tire journellement du fruit de ses labeurs; un homme qu'au temps du paganisme on aurait pu nommer le *grand démon du savoir*, puisqu'il semble n'avoir rien ignoré (*Préface de la Vie d'Apollonius de Thyane*). Un succès si brillant valut à Vigenère la faveur de la cour; et l'on sait qu'en 1584 il avait le titre de secrétaire de la chambre du roi Henri III. Quoiqu'il fût très-laborieux, et que, même dans les dernières années de sa vie, il passât huit à dix heures par jour à l'étude, il n'avait rien moins qu'une conduite régulière. Il mourut à Paris, le 19 février 1596, à soixante-treize ans, des suites d'une débauche. « C'était, dit l'Estoile (*Journ. de Henri III*), un homme très-docte, mais vicieux. » Si les éloges des contemporains n'ont pas empêché Vigenère de tomber dans l'oubli, c'est qu'il n'a point connu le véritable génie de la langue française. Ses traductions si vantées sont écrites d'un style barbare, et il est impossible d'en supporter la lecture; tandis qu'on lit toujours avec plaisir celles d'Amyot (*Voy.* ce nom). Quant aux notes dont il les a accompagnées, elles prouvent en effet beaucoup d'érudition; mais il faut être soi-même fort instruit pour pouvoir en retirer quelque avantage; et quoi qu'en ait dit l'abbé Sabathier (*Siècles littéraires*), dans la vue de rabaisser ses contemporains, elles n'ont point *enrichi* les nouveaux traducteurs; attendu qu'il leur était plus facile de recourir aux sources. On doit à Vigenère des traductions des *Chroniques et Annales de Pologne*, d'Herbert de Fulstein, Paris, 1573, in-4°.; — des *Commentaires* de César, ibid., 1576, in-fol. et in-4°., souvent réimprimés; — de l'*Histoire de la décadence de l'empire grec*, de Nicol. Chalcondyle (*V.* ce nom, VII, 627); — des *Dialogues sur l'amitié*, de Platon, Cicéron et Lucien, Paris, 1575, in-4°.; — de la *Première Décade* de Tite-Live; — de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, des *Héroïques*, des *Images ou tableaux de plate peinture* de Philostrate l'Ancien, et des *Seconds tableaux* de Philostrate le Jeune (*V.* XXXIV, 206); de l'*Art militaire* d'Onosander, etc., il a rajeuni le style de l'*Histoire de la conquête de Constantinople*, par Geoffr. de Villehardouin (*V.* ce nom); a mis en vers les *Psaumes* de David et les *Lamentations* de Jérémie, et enfin a donné la première, mais aussi la plus mauvaise traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, qu'il a eu l'imprudence de corriger (*Voy.* la *Bibl. franç.* de Goujet, VIII, 19). Outre quelques opuscules ascétiques de Vigenère, on connaît encore de lui: I. *Traité des comètes ou étoiles chevelues, apparaissantes extraordinairement au ciel, avec leurs causes et effets*, Paris, 1578, in-8°., rare. La véritable astronomie

---

tout vice, volupté et imprudence, au lieu que jadis elle était une académie honorable et séminaire de vertu. Le roi (Henri IV) le voulant voir, il se le fit lire, et encore qu'il le trouvât un peu libre et trop hardi, il se contenta néanmoins d'en apprendre le nom de l'auteur, qui était *Artus Thomas*, lequel il ne voulut qu'on recherchât; faisant conscience, disait-il, de fâcher un homme pour avoir dit la vérité. » Malgré l'autorité de l'Estoile, Prosp. Marchand ne pensait pas que cette ingénieuse satire pût être l'ouvrage d'un si mauvais écrivain; il lui conteste moins le *Discours de Jacophile à Limone*, autre allégorie placée à la suite de l'*Ile des Hermaphrodites*, semée de citations sans choix et sans mesure, et qui ne peut être sortie que de la plume d'un pédant tel qu'Artus Thomas (*V.* l'art. *Hermaphrodites* dans le *Dict.* de P. Marchand).

n'avait pas encore fait assez de progrès pour que Vigenère pût avoir des idées saines sur les comètes dont l'apparition était un sujet d'effroi, même pour les savants. L'explication qu'il en donne ne s'élève point au-dessus des préjugés du vulgaire. Suivant lui, les comètes sont produites par les exhalaisons de la terre, qui, parvenues à une certaine région, d'où elles ne peuvent plus retomber, se consolident et finissent par s'enflammer. Il est convaincu que leur apparition est presque toujours l'annonce de quelque grand événement, et il assure même qu'on peut, d'après la forme d'une comète, prévoir si l'événement sera funeste ou bien heureux. Pingré, dans sa *Cométographie*, ne nomme point Vigenère; mais en analysant les opinions des astronomes du même temps sur les comètes, il donne une idée fort exacte de son livre, calqué sur tous ceux qui avaient déjà paru. II. *Traité des chiffres ou secrètes manières d'écrire*, Paris, 1586, in-4°., rare; livre plein d'érudition cabalistique. III. *Discours sur l'histoire de Charles VII, jadis écrite par Alain Chartier, où l'on peut voir que Dieu n'abandonne jamais la couronne de France*, ibid., 1589 ou 1594, in-8°.; c'est l'ouvrage d'un partisan de la Ligue. IV. *Traité du feu et du sel*, Paris, 1608, 1619, et Rouen, 1642, in-4°.; traduit en latin, dans le tome v du *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1613 et ann. suiv.; et en anglais, Londres, 1649, in-4°. C'est un livre d'alchimie, rédigé d'après les principes des rabbins et des écrivains cabalistiques. Suivant Vigenère, le secret de faire de l'or n'est pas aussi difficile à trouver qu'on l'imagine; mais comme ceux qui le cherchent n'ont d'autre but, en se procurant des richesses, que de satisfaire leurs appétits déréglés, Dieu permet que tous leurs efforts soient infructueux. Il donne ensuite une recette avec laquelle tout homme sage est certain de trouver la pierre philosophale; mais il ne dit pas qu'on en eût déjà fait l'essai. A la page 83, il annonce un *Traité de l'or et du verre*, composé sur le chapitre 28 de Job, qui commence ainsi: « L'argent a un principe et une source de ses veines, et l'or a un lieu où il se forme. » On trouve dans les *Mémoires* de Niceron, tome XVI, 26-37, une Notice sur Vigenère, et des additions, tome XX, 94. Son portrait est gravé par Th. de Leu, in-8°. W—s.

VIGER (FRANÇOIS), en latin *Vigerius*, jésuite, né à Rouen, mourut dans cette ville en 1647; il était très-habile dans les langues anciennes, comme le prouve son excellente traduction latine des livres de la *Préparation évangélique d'Eusèbe*, avec des notes, Paris, 1628, 3 vol. in-fol.; et son traité *De idiotismis præcipuis linguæ græcæ*, 1632, in-12, et Leyde, 1766, in-8°.; Leipzig, 1802; Oxford, 1813, 2 parties in-8°. Il n'a pas traduit les livres de la Démonstration d'Eusèbe, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens. T—D.

VIGIER (GÉRARD), carme déchaussé, mort en 1638, se nommait dans le cloître *Dominique de Jésus*. Il est auteur de la *Monarchie sainte et historique de France*, traduite du latin en français, par le P. Modeste de Saint-Amable, du même ordre, Paris, 1670, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient les vies des saints et bienheureux, sortis de la première race de nos rois, au nombre de quatre-vingts. Le traducteur

les a ornées de beaucoup d'accessoires pour la généalogie, la chronologie et l'histoire. Le P. Vigier est encore auteur de l'*Histoire parénétique des trois saints protecteurs de la Haute-Auvergne, avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de cette province*, Paris, 1636, in-8°. T—D.

VIGIER (Jean), avocat au parlement de Paris, d'une famille noble de l'Angoumois, mort vers l'an 1648, dans un âge très-avancé, est connu par un bon *Commentaire sur la coutume* d'Angoumois et d'Aunis, publié en 1650, dont la deuxième édition, donnée par son petit-fils François Vigier, Angoulême, 1720, in-fol., est augmentée de notes intéressantes. La partie qui concerne l'Angoumois est plus estimée que celle qui concerne l'Aunis. L'auteur avait été plus en état de connaître la première de ces contrées que la seconde. Sa première édition est trop laconique, et celle qui l'a suivie laisse encore bien des choses à desirer. T—D.

VIGIER (François-Antoine), prêtre de l'Oratoire, naquit vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir parcouru avec distinction, dans plusieurs colléges, la carrière de l'enseignement, il fut chargé de faire à Tours des conférences sur l'histoire ecclésiastique, emploi dans lequel il succéda au P. d'Houteville, si connu par son traité de *La religion chrétienne prouvée par les faits*. Le succès avec lequel il s'en acquitta le fit appeler au séminaire de Saint-Magloire, pour y remplir le même emploi, qui n'était confié qu'à des sujets d'un mérite distingué. Il y avait été précédé par les PP. Thomassin, Quesnel, Lebrun, Duguet, et il se montra digne de les remplacer. M. de Vintimille, archevêque de Paris, l'ayant chargé de composer un nouveau bréviaire pour son diocèse, il se livra à ce travail avec beaucoup de zèle. Sa mémoire, qui était meublée de tous les monuments de l'antiquité ecclésiastique, lui donnait une grande facilité pour ce genre de composition. L'ouvrage parut en 1736, et fut parfaitement reçu du public, ce qui ne l'empêcha pas d'essuyer des critiques amères, surtout de la part du P. Houbigant, jésuite, qui l'attaqua avec tant de virulence, que le parlement de Paris condamna au feu ses lettres, plus satiriques que critiques. Le P. Vigier justifia son travail par trois *Lettres*, qui forment 54 pag. in-4°. Le nouveau bréviaire éprouva encore d'autres contradictions, dont il triompha au moyen de quelques corrections. La plupart des évêques l'ont successivement adopté, à peu de variations près, relatives aux localités, de sorte qu'il est devenu d'un usage presque général, et qu'on pourrait le qualifier de *Bréviaire gallican*. C'est un des plus beaux monuments de prières publiques que l'on connaisse, par le choix judicieux de tout ce que l'Écriture sainte et la tradition renferment de plus précieux pour l'instruction et l'édification des ecclésiastiques et des simples fidèles. Les légendes y sont purgées de beaucoup de relations fabuleuses qui dégradaient celles des anciens bréviaires; les hymnes offrent une précision admirable, un goût exquis. Il y règne de l'ordre et de la suite dans les idées, de la dignité et de la noblesse dans le style: on y a eu le plus grand soin de ne s'écarter jamais de la règle de la foi, et de ne pas sacrifier l'exactitude à l'élégance. La plupart de ces saints em-

tiques sont de Santeul de Saint-Victor et de Coffin. Le premier y a déployé toute sa verve poétique; le dernier y a exprimé les sentiments affectueux dont il était animé. On y a conservé plusieurs hymnes de saint Ambroise et de Prudence. Il y en a de Habert, évêque de Vabres, de Petau, de Commire, de Santeul de Saint-Magloire, de Letourneur, de Sainte-Marthe, de Guyet, de Besnaut, curé de Saint-Maurice de Sens. Vigier s'était permis quelques changements dans certaines prières consacrées par l'usage, entre autres, dans l'hymne *Ave maris stella*, afin d'en mettre les différentes strophes en harmonie les unes avec les autres, et de ne pas attribuer directement à la Sainte Vierge des opérations qui ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ. Les plaintes bien ou mal fondées des ennemis du nouveau bréviaire engagèrent l'auteur à faire des cartons dans les exemplaires qui n'étaient pas encore livrés au public; ce qui fait rechercher ceux qui n'ont pas éprouvé ce changement. Du reste, on a conservé l'idée primitive de Vigier dans la traduction française. On lui doit encore le Martyrologe de Paris, et en grande partie les Bréviaires de Vienne et d'Albi. Le P. Adry, dernier bibliothécaire de l'Oratoire Saint-Honoré, possédait en manuscrit les savantes conférences que le P. Vigier avait faites au séminaire de Saint-Magloire. Ce dernier, devenu assistant du P. de La Valette (*Voy.* ce nom, XLVII, 335), général de l'Oratoire, entra dans toutes ses vues de pacification, pour faire recevoir la constitution *Unigenitus;* dans un Mémoire qu'il avait composé à ce sujet, il en écartait le caractère et la dénomination *de règle de foi*, ne la qualifiant que du titre de réglement provisoire de police, pour proscrire l'usage des propositions condamnées, et qui n'obligeait qu'à une soumission extérieure. T—D.

VIGILANCE (*Vigilantius*), le premier hérésiarque qu'aient produit les Gaules, naquit, suivant la plus commune opinion, au bourg de Calaguri, dans le pays de Comminges, d'une famille obscure, après le milieu du quatrième siècle. Son esprit et son savoir le lièrent de bonne heure avec Sulpice-Sévère, qui l'adressa à saint Paulin. Vigilance ayant dessein de visiter les saints lieux, l'évêque de Nôle lui donna des lettres de recommandation pour saint Jérôme, qui n'en conçut pas dès-lors une idée bien favorable. De retour dans les Gaules, Vigilance tint des discours peu mesurés contre le saint docteur, qui lui répondit par une lettre écrite avec toute l'âcreté ordinaire de son style. Vigilance était présomptueux, suppléant au défaut de science par une imagination hardie, et courant à la célébrité sans se montrer difficile sur les moyens d'y parvenir. D'ailleurs, si l'on en croit saint Jérôme, il était fort éloigné des vertus de son état de prêtre, surtout de celle de continence. Il s'éleva, dans ses discours et dans ses écrits, contre le culte qu'on rendait aux martyrs et à leurs reliques; il attaqua les miracles qui se faisaient à leurs tombeaux, et l'usage de leur adresser des prières. Les pratiques de la piété chrétienne ne furent pas plus respectées; telles que les jeûnes, les veilles, le célibat des clercs, la profession monastique, les aumônes qu'on distribuait aux pauvres, et celles qu'on envoyait à Jérusalem. Saint Jérôme, instruit de toutes ces innovations, les réfuta d'abord par

des lettres, puis par un traité particulier qu'il fit répandre dans les Gaules. « On a vu dans le monde, » dit saint Jérôme, des monstres de » toute espèce. Isaïe parle des Cen» taures, des Sirènes et d'autres sem» blables; Job fait une description » mystérieuse de Léviathan et de » Behemoth; les poètes content des » fables de Cerbère, du sanglier de » la forêt d'Érimanthe, de la Chi» mère et de l'Hydre à plusieurs tê» tes; Virgile rapporte l'histoire de » Cacus; l'Espagne a produit Gé» ryon qui avait trois corps; la » France seule en avait été exempte » quand Vigilance, ou plutôt *Dormi*» *tance* a paru, combattant avec » l'esprit impur contre l'Esprit de » Dieu...., » Soit que l'hérésiarque ait été confondu par les écrits du saint docteur, soit que les évêques l'aient obligé de se rétracter, il est certain que depuis cette époque il ne fut plus question de ses erreurs; on doit même présumer qu'il les abjura; car, au rapport de Gennade, l'évêque de Barcelone lui confia le soin d'une église de son diocèse. T-D.

VIGILANCE (*Publius*), né à Strasbourg, vers la fin du quinzième siècle, fit ses études, à Francfort-sur-l'Oder, et y devint professeur de poésie. Après avoir enseigné pendant plusieurs années la philosophie, et la littérature grecque et latine, il voulut faire un voyage en Italie et dans d'autres contrées, pour y rechercher les monuments des lettres anciennes, afin d'en introduire, de plus en plus, l'étude à Francfort; mais il fut tué en route par des assassins qui le percèrent d'un coup de flèche, près de Ravensbourg en Souabe, dans le mois de juillet 1512. Ses disciples lui élevèrent un monument sur lequel ils firent graver cette épitaphe : *Hic situs est Publius Vigilantius, vir undecunquè doctus et eloquens, qui durâ et immeritâ morte periit innoxius, dùm Græcorum elegantiam ex Latio in academiam Francophordianam transferre parat. Quem vitâ functum doctæ cum præside Apolline lugent Musæ. Discipuli præceptori beato qualecunque posuère. Vale. Anno* 1512. Vigilance a laissé : I. Un Recueil d'épigrammes et de poésies diverses. II. Un écrit *Pro Gymnastica Marchionis Joachimi.* III. *De situ et conditione urbis Francophordianæ et academiæ ejusdem.* Z.

VIGILE, pape, né à Rome, y fut élu et ordonné pape en 537, du vivant même de saint Silvère, son prédécesseur, et dut son élévation aux intrigues de l'impératrice Théodora et à la protection des armes de Bélisaire. Ce général, en cette occasion, se prêtait aux volontés de l'épouse de Justinien, et de tout le parti des Acéphales (1), à la tête desquels elle s'était mise, avec Théodore Ascidas, évêque de Césarée en Cappadoce. Le but secret de ces Orientaux était d'affaiblir, de détruire même l'autorité du concile de Chalcédoine et de saint Léon, dont la doctrine blessait leurs opinions. Il leur fallait un prétexte pour former ce projet, un instrument pour l'exécuter. Le prétexte fut l'examen des *Trois chapitres*. On appelait ainsi trois écrits, plus ou moins empreints des erreurs de Nestorius et d'Eutychès, sur le mystère de l'incarnation, et sur l'*hypostase*, ou l'union des deux natures en Jésus-Christ. Ces ouvrages avaient pour au-

---

(1) Ou *sans tête*. On appelait ainsi des indépendants qui, se jetant continuellement dans diverses factions, étaient censés n'avoir point de véritable chef.

teurs Théodore de Mopsueste, Théodoret et Ibas. Ces écrivains n'avaient pas été expressément condamnés par le concile de Chalcédoine; les deux derniers même avaient été reconnus par lui comme orthodoxes, soit que les écrits ne fussent pas authentiques, soit qu'on pût leur appliquer des interprétations favorables, soit enfin qu'on eût voulu user d'indulgence. Quoi qu'il en soit, il y avait près d'un siècle que ces questions avaient été agitées; il paraissait au moins inutile de les renouveler. Mais, telle était l'animosité des Orientaux, qui, craignant d'ailleurs des condamnations contre Origène, auquel ils étaient intimement attachés, voulaient un sujet de vengeance, en flétrissant d'un autre côté un concile fameux, où les Occidentaux avaient triomphé. Ils crurent trouver un docile exécuteur de leur dessein dans le diacre Vigile, qu'ils avaient fait élever à la tiare, ainsi qu'il vient d'être dit, d'une manière aussi irrégulière. Des historiens, cités par Fleury, prétendent même que, pour l'attacher davantage à ses desseins, l'impératrice lui avait promis sept cents livres d'or, dont Vigile s'était engagé de son côté à donner deux cents à Bélisaire. On verra cependant que Vigile n'exécuta pas ce traité avec l'exactitude et la servilité qu'on semblait s'être promises de sa part. Au surplus, à la mort de Silvère, l'élection de Vigile fut confirmée au mois de juin 538, du moins par le silence du peuple romain, et il ne fut plus question que de le faire agir. Il ne se pressait pas d'obéir, attendu qu'outre les Occidentaux, les évêques d'Afrique, d'Illyrie et de Dalmatie résistaient avec fermeté à la condamnation des trois chapitres. Les hésitations de Vigile parurent suspectes à la cour de Constantinople, et il reçut l'ordre de s'y rendre. Vigile chercha à prolonger son voyage, qui dura plus d'un an, dont il passa une grande partie en Sicile. Ce fut dans cet intervalle que Totila s'empara de Rome, qu'il mit à contribution. En attendant l'arrivée du pape, Justinien, qui se piquait d'une grande habileté dans les matières ecclésiastiques, s'était empressé de publier un édit qu'il intitula *Confession de foi*, et dans lequel il prononça la condamnation des trois chapitres, en ménageant toutefois les auteurs de ces écrits. Le patriarche de Constantinople, Mennas et Théodora s'empressèrent d'y souscrire. Vigile arriva enfin, et fut reçu avec honneur; il ne s'empressa pas moins d'excommunier, pour quatre mois, Mennas et Théodora, à cause de leur approbation précipitée de la condamnation; ce qui rend fort douteux le prétendu marché, auquel il aurait dû son élévation. Cette sentence excita la plus violente clameur, et fut bientôt révoquée. Dès ce moment, on pressa le pape avec les plus vives instances de prononcer lui-même la condamnation, et elles furent telles, qu'il s'écria: « Je vous » déclare que, quoique vous me re» teniez captif, vous ne tenez pas » saint Pierre. » Alors il assembla une espèce de concile avec les évêques qui lui étaient attachés, au nombre de soixante-dix environ; mais, après plusieurs conférences, il rompit l'assemblée, en les priant de donner chacun leur avis en particulier. Il consigna lui-même le sien dans un écrit, qu'il appela *judicatum*. Il y condamna les trois chapitres, *sans préjudice du concile de Chalcédoine*, et à la charge

que personne n'agiterait plus cette question, ni de vive voix, ni par écrit. Vigile, dit Fleury, crut pouvoir user d'une telle condescendance dans une question de fait, où la foi n'était pas intéressée. Cependant cette réticence, au sujet du concile de Chalcédoine, ne satisfit personne. Les ennemis des trois chapitres la trouvaient trop modérée, et les autres s'indignaient de voir leur opinion condamnée. Les évêques d'Illyrie et de Dalmatie se séparèrent de la communion du pape. Ceux d'Afrique allèrent plus loin : ils l'excommunièrent dans un concile ; ils députèrent un des leurs, Facundus, afin d'insister auprès de Justinien, et de le convaincre que la condamnation ne provenait que du dépit des Origénistes, ennemis du concile de Chalcédoine, et mécontents de ce que l'empereur lui-même avait condamné Origène. D'un autre côté, Théodore de Cappadoce et ses partisans sollicitaient avec chaleur une condamnation plus générale et plus absolue des trois chapitres. Dans cette conflagration des esprits, Vigile n'entrevoyait d'espérance que dans la convocation d'un concile général, et il obtint de l'empereur que jusque-là toute mesure définitive serait suspendue. On écrivit aux évêques d'Afrique et d'Illyrie. Ces derniers refusèrent tous. Il en vint un très-petit nombre d'Afrique, et comme ils approchaient de la ville, le pape offrit à l'empereur de retirer sur-le-champ son *judicatum*, et d'examiner de nouveau cette affaire avec les évêques qu'on allait recevoir. Tous ces délais irritaient l'impatience de Théodore et de son parti. Il obtint de l'empereur que son édit de condamnation serait lu au palais en présence du pape ; et de plus, il le fit afficher dans l'église de Constantinople et dans plusieurs endroits de la ville. Le pape réclama vivement ; mais Théodore, déterminé à le pousser à bout, vint célébrer la messe dans l'église où l'édit était affiché, et fit ôter des dyptiques le nom de Zoïle, patriarche d'Alexandrie, l'un des partisans de Vigile, pour mettre à la place celui d'Apollinaire, intrus dans ce siége. Le pape et tous les évêques qui lui étaient fidèles se réfugièrent dans des églises. Vigile se retira à Saint-Pierre, dans le palais d'Hormisda. On résolut de l'en tirer de force, et l'on envoya pour cet effet le préteur, dont l'office était d'arrêter les voleurs et les mécontents. Une grande quantité de soldats entra, l'épée nue à la main et les arcs bandés. Le pape se réfugia sous l'autel, dont il embrassa les piliers. Le préteur, en furie, fit saisir par les cheveux les diacres et les clercs, pour les éloigner de l'autel, puis, pour en arracher le pape, il le fit tirer par les pieds, par la barbe et par les cheveux. Le pape tint ferme, et comme il était grand et puissant il rompit quelques piliers, en sorte que la table de l'autel serait tombée sur lui et l'aurait écrasé, si quelques clercs ne l'eussent soutenue (*V.* Théodore Ascidas, XLV, 285). Le peuple, qui était accouru au bruit, et même quelques soldats, touchés de compassion, commençaient à crier, et le préteur fut contraint de s'éloigner. Échappé à ce danger, le pape menaça d'excommunication Théodore et ses adhérents ; il en prépara les actes et les fit connaître à l'empereur, qui menaça de nouveau Vigile d'être enlevé par force de l'église de Saint-Pierre, s'il ne voulait pas recevoir les serments qu'on offrait de lui faire, et sur lesquels

on lui demandait de s'expliquer. Le pape mit ses conditions par écrit ; il en obtint les principales, et après qu'on eut déposé la formule du serment sur l'autel, et sur le vase qui environnait les reliques de saint Pierre, il se retira dans le palais de Placidie. Mais il s'aperçut bientôt qu'on se mettait peu en peine d'exécuter les conditions du dernier traité : le palais était environné d'espions ; Vigile, craignant pour sa sureté personnelle, s'enfuit pendant la nuit, l'avant-veille de Noël, avec beaucoup de peine, par-dessus une petite muraille que l'on bâtissait alors, et se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine. Il tomba dangereusement malade. L'empereur lui envoya dire de revenir à Constantinople, aussitôt que sa santé serait rétablie. Mais Vigile exigea avant tout que Théodore et ses adhérents lui fissent une entière satisfaction. Ceux-ci lui transmirent donc une profession de foi, par laquelle ils déclarèrent leur attachement sincère aux quatre conciles généraux, de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, et promirent de suivre invariablement tout ce qui y avait été décidé, du consentement des légats et des vicaires du saint-siége, par lesquels le pape avait présidé à ces conciles. Cette profession de foi ayant satisfait Vigile, celui-ci demanda à Justinien que le concile qui se préparait fût tenu en Italie ou en Sicile, et que les évêques d'Afrique et les autres Occidentaux y fussent de nouveau appelés. Ce dernier point fut refusé : on convint seulement que les évêques, tant grecs que latins, qui se trouvaient à Constantinople, conféreraient en nombre égal sur l'affaire des trois chapitres. Les Orientaux ouvrirent donc le concile, le 4 mai 553, dans la salle secrète de la cathédrale de Constantinople. Les séances de ce concile se nommèrent conférences ; à la première, assistèrent les trois patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, trois évêques, députés du patriarche de Jérusalem, et en tout cent cinquante-un évêques, au nombre desquels il y avait seulement cinq Africains ; ces cinq évêques étaient les seuls qui représentassent les Églises d'Occident ; et c'étaient, dit Fleury, les plus ignorants et les plus intéressés que le gouverneur d'Afrique avait pu choisir pour soutenir le parti de la cour. Ce fut néanmoins dans la troisième conférence que les évêques déclarèrent qu'ils soutenaient la foi des quatre conciles généraux, notamment de celui de Chalcédoine, et condamnaient tout ce qui pouvait lui être contraire. Dans la quatrième, on s'occupa enfin d'examiner la question des trois chapitres. Cependant, le pape qui prévoyait avec chagrin les troubles qui allaient s'élever de la composition irrégulière et incomplète de ce concile, et de la mauvaise disposition des esprits, refusait obstinément d'assister aux conférences ; mais fidèle à la promesse qu'il avait faite de donner son avis isolément, il dressa un acte qu'il appela *constitutum*, et qui, à beaucoup d'égards, rappelait les décisions du *judicatum*, qu'il avait retiré. Il y examine les écrits de Théodore de Mopsueste, et sans dissimuler le mauvais sens qu'on peut leur donner, il les condamne avec anathème, en ajoutant toutefois des motifs pour s'empêcher de condamner la personne ; et l'un de ces motifs était qu'on ne devait pas mettre un mort en jugement. A l'égard de Théodoret, il s'étonne qu'on veuille condamner un

écrivain qui s'étant présenté, il y avait plus de cent ans, dans le concile de Chalcédoine, avait explicitement anathématisé Nestorius. Il observe que les erreurs qui déshonorent les écrits de Théodoret ont passé, même aux yeux du concile, pour y avoir été probablement insérées par ses ennemis; et il les condamne, de quelque part qu'elles puissent venir. Pour ce qui regarde le texte d'Ibas, Vigile rappelle que le concile de Chalcédoine n'y trouva de répréhensible que les injures adressées à saint Cyrille, qu'Ibas les rétracta, et que le concile en conséquence le reconnut comme orthodoxe. Vigile conclut à la confirmation entière du jugement du concile. Sa décision fut souscrite par seize évêques et trois diacres, entre lesquels on remarque Pélage, son successeur. « Elle n'eut aucun effet, dit Fleury, » quelque sage que paraisse le tempérament que le pape y avait pris, » de condamner les erreurs, en épar- » gnant les personnes. » Le concile de Constantinople continuait toujours. D'accord sur le fond de la doctrine avec les principes de Vigile, il condamna les erreurs contenues dans les écrits; mais il montra la plus grande sévérité contre les écrivains. Il trancha la difficulté qui s'élevait sur le point de savoir si on pouvait juger les morts; il n'examina point si les écrits n'étaient pas altérés ou faussement imputés à ces écrivains par leurs propres ennemis. Il prononça avec affectation les anathèmes contre Théodore de Mopsueste, ainsi que contre Théodoret et contre Ibas; mais il renouvela l'expression de son respect et de son attachement à la doctrine des quatre grands conciles précédents, dont celui de Chalcédoine était le dernier. Cette décision fut souscrite par soixante-cinq évêques. Vigile, qui n'avait point assisté aux conférences du concile, ne tarda pas néanmoins à déclarer publiquement qu'il adhérait à sa décision, voulant éviter par là de donner le scandale d'une funeste division, et se contentant sans doute d'avoir, par sa persévérance, par sa fermeté, et par les persécutions les plus atroces, arraché à ses adversaires une profession solennelle de foi et d'attachement au concile de Chalcédoine. C'est sous ce dernier rapport que l'Église a reconnu constamment ce cinquième concile de Constantinople comme œcuménique; car, ainsi que l'observe Fleury, on peut dire que ce concile jugea par défaut; en effet, les écrivains accusés n'y furent point défendus par la voix de leurs défenseurs, et il ne paraît pas qu'on y ait recueilli les votes en particulier; d'où l'on peut conclure qu'un concile général n'est pas infaillible sur des faits particuliers, quoiqu'il le soit irrévocablement sur le dogme (*Voy.* la *Dissertation* de l'abbé Racine, dans son *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, tome II, dans les additions et l'ouvrage du cardinal de La Luzerne sur la déclaration du clergé de France, au sujet des quatre articles de 1682); aussi, la dispute sur ces trois chapitres dura-t-elle plus de cent ans encore, même parmi les catholiques, et s'éteignit plutôt par lassitude des esprits que par la persuasion des cœurs. Quant à Vigile, malgré son intrusion criminelle au saint-siége, malgré le traité simoniaque qui lui a été imputé, et dont nous avons de fortes raisons de douter, on peut dire qu'il rendit un grand service à la religion, en défendant avec tant de courage la sainteté de l'un des

plus célèbres conciles, et la mémoire d'un des plus grands papes. Après son adhésion aux conférences de Constantinople, conçue dans les termes les plus humbles, il se mit en route pour retourner en Italie; mais il mourut à Syracuse, le 15 janvier 555, après seize ans et sept mois de pontificat. Il eut pour successeur Pélage Ier. D—s.

VIGILE, évêque de Tapse, en Afrique, fut enveloppé dans la persécution d'*Huneric*, roi des Vandales, vers l'an 484. Il composa plusieurs ouvrages contre les Ariens, les Nestoriens et les Eutychiens; mais comme il en publia la plupart sous le nom des pères de l'Église qui avaient vécu avant lui, soit qu'il voulût par là se soustraire à la persécution, soit qu'il crût leur donner plus de poids, à la faveur de ces noms illustres, on fut embarrassé, après sa mort, pour distinguer les écrits qui étaient véritablement de lui; et les efforts des critiques modernes n'ont pas encore dissipé tous les doutes sur l'authenticité de ceux qu'ils lui attribuent. Il donna, sous le nom de saint *Athanase*, 12 *livres de la Trinité* en forme de dialogues; deux conférences dont les interlocuteurs sont le saint docteur, Arius, Sabellius et Photin. Il y a deux éditions de cet ouvrage, l'une en deux livres, d'un style simple, l'autre plus étendue, divisée en trois parties et plus travaillée. Les trois livres contre Varimade, arien, parurent sous le nom d'*Idacius Clarus*, et son traité contre *Félicien*, de la même secte, sous celui de saint *Augustin*. Le *symbole* qui porte le nom de saint *Athanase*, passe communément pour être de *Vigile*. Le P. Chiflet, qui a donné une bonne édition de cet auteur (Dijon, 1664, in-4°.), lui attribue plusieurs autres ouvrages sur lesquels les critiques élèvent de fortes difficultés. Quoique les cinq livres contre *Eutychès* aient été imprimés, quelquefois sous le nom de *Vigile de Trente* (1), il est bien reconnu qu'ils sont de *Vigile de Tapse*, qui les avait publiés sous son nom pendant le séjour qu'il fit à Constantinople, où il jouissait d'une entière liberté. Le style de cet auteur est grave, simple, clair, naturel; ses raisonnements solides, vifs et pressants, sa doctrine très-exacte. Il était fort au fait des sentiments et des subtilités de ses adversaires, et il les combat avec vigueur. Il connaissait parfaitement les dogmes de l'Église, avait une grande lecture des pères; mais il n'était pas instruit dans l'histoire ecclésiastique, ce qui l'a fait tomber dans quelques fautes à cet égard. T—D.

VIGINTIMILLIUS. *V.* VINTIMILLE.

VIGLIUS, célèbre jurisconsulte du seizième siècle, naquit à Zuichem, seigneurie des Pays-Bas, qui appartenait à sa famille; fit ses premières études à Deventer, puis à la Haye, à Leyde et à Louvain. De là il se rendit à Dôle, en Franche-Comté, et s'étant perfectionné dans le droit, il alla recevoir le bonnet de docteur à Valence, en Dauphiné, et parut avec beaucoup d'éclat à Avignon. La renommée d'Alciat l'attira ensuite à

---

(1) Vigile, évêque de Trente, dans le quatrième siècle, porta la lumière de la foi dans les montagnes des Alpes, et consulta saint Ambroise sur la conduite qu'il avait à tenir. Le saint répondit, par sa lettre 385, en lui envoyant Sisine, Martyrius et Alexandre, venus de Cappadoce, pour la conversion des infidèles, et qui furent martyrisés en 397. Trois ans après, Vigile, étant venu au lieu où s'était faite cette exécution, rompit une idole de Saturne que l'on y adorait; ce qui irrita les idolâtres au point qu'ils l'assommèrent à coups de pierres, vers l'an 400 ou 405, sous le consulat de Stilicon.

Bourges, où cet illustre professeur lui céda sa chaire, lorsqu'il retourna en Italie. Viglius professa pendant deux ans dans cette université, et passa en Allemagne, puis à Padoue, où il fit imprimer ses notes sur le titre des Testaments, et publia à Bâle les Institutes de Justinien, d'après un manuscrit du cardinal Bessarion. Il exerça plusieurs emplois à Munster, à Pise, à Ingolstadt. Il profita de son crédit pour modérer la sévérité du duc d'Albe, et retint par sa douceur plusieurs provinces dans l'obéissance. Touché des malheurs de sa patrie, et du peu de cas que le duc d'Albe faisait de ses conseils, il se fit prêtre, fonda un hôpital dans le lieu de sa naissance, et fit bâtir un beau collége à Louvain. En 1579, il fut fait chanoine de Gand, puis nommé, par Don Juan d'Autriche, gouverneur de Hollande et de Gueldre, président du Conseil privé, et chef de l'ordre de la Toison-d'Or; mais voyant bientôt que ce prince ne faisait pas plus de cas de ses avis que le duc d'Albe, il mourut de chagrin à Bruxelles, en 1577, âgé de soixante-dix ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Gand, où l'on voit son épitaphe. Le Mémoire que Viglius avait laissé sur sa vie a été publié dans les *Analecta belgica*, par Papendrecht (*Voy*. ce nom). T—D.

VIGNACOURT (MAXIMILIEN DE), littérateur, naquit vers 1560, à Arras, de parents nobles. Il était neveu de Fr. Baudouin, célèbre jurisconsulte. Ayant achevé ses études avec succès, il entra dans la carrière de la magistrature, et fut chargé de diverses missions en France, en Espagne et dans les Pays-Bas. On voit par une lettre de Juste Lipse qu'il était en 1602 à la cour de Bruxelles. Son savant ami le plaint d'être encore exposé aux flots d'une mer féconde en naufrages, et l'invite à ne point perdre de vue son projet de publier une édition des *OEuvres* de Baudouin. Malgré ses occupations multipliées, Vignacourt n'abandonna jamais le culte des Muses. Il mourut à Louvain le 21 novembre 1620. Outre plusieurs pièces de vers, publiées séparément ou dans des recueils, on cite de lui : I. *Discours sur l'état des Pays-Bas*, Arras, 1593, in-8°. Ce petit livre est peu commun (Voy. la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet-Dufresnoy). II. Δεινῶσις *in res belgicas anni* 1598, Anvers, in-4°., même année. III. Un *Recueil de vers latins*, sur la mort de Juste Lipse, Louvain, 1606, in-4°. W—s.

VIGNACOURT ou WIGNACOURT (ALOF DE), 53e. grand-maître de l'ordre de Malte, descendait d'une très-ancienne maison de Picardie. Reçu chevalier au berceau, il signala sa valeur dans une foule d'occasions, parvint à la dignité de grand-hospitalier de France, et, en 1601, après la mort de don Martin Garcez, fut élu grand-maître. Son administration fut longue et difficile. Sans cesse occupé de défendre les priviléges de l'ordre, attaqués par les divers princes et même par la cour de Rome, il fut encore obligé d'user fréquemment de son autorité pour rétablir la paix entre les chevaliers des différentes langues. Au milieu de tant d'embarras, il accrut la marine de l'ordre, répara les fortifications de Gozo, et celles de la petite île de Comino. C'est à lui que la ville de Malte est redevable du magnifique aquéduc qui s'étend de la cité Notable à la cité Valette, ouvrage vrai-

ment digne des Romains. Le grand-maître étant à la chasse, pendant une des journées les plus chaudes du mois d'août, eut une attaque d'apoplexie. Transporté sur-le-champ dans son palais, les soins qu'il reçut prolongèrent son existence jusqu'au 14 septembre (1) 1622, où il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, vivement regretté. — VIGNACOURT (Pierre-Adrien DE), neveu du précédent, fut nommé commandeur par son oncle. Ses talents et son zèle lui valurent la dignité de grand-trésorier de l'ordre, et il en fut élu le 62e. grand-maître en 1690. La douceur de son caractère et sa bienfaisance le firent aimer des chevaliers et des habitants ; mais on lui reproche beaucoup de faiblesse. Malte lui dut un grand et magnifique arsenal de construction, et d'autres établissements utiles. Il mourut le 4 février 1697, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et fut inhumé dans la chapelle de la langue de France, avec une épitaphe honorable. On a le portrait de ces deux grands-maîtres dans le tome IV de l'*Histoire de Malte*, par Vertot, éd. in-4°. W—s.

VIGNACOURT (ADRIEN DE LA VIEUVILLE, comte DE), littérateur, de la même famille que les précédents, fut reçu chevalier de Malte le 18 juillet 1692. Après avoir fait quelques campagnes sur les galères de la religion, il revint en France, et employa ses loisirs à la culture des lettres. Plusieurs romans écrits d'un style naturel et agréable auraient suffi pour lui mériter à cette époque une réputation assez étendue ; mais le succès de ses ouvrages ne put le décider à s'en avouer l'auteur. Il poussa si loin l'insouciance à cet égard, que lorsqu'on eut répandu le bruit qu'il n'était que le prête-nom du comte de *Vaudrey* (1), il ne fit entendre aucune réclamation. Revêtu du titre de commandeur de Malte, et nommé prieur de Champagne, Vignacourt dut renoncer à des amusements qui pouvaient paraître trop frivoles pour un homme de son rang ; mais il continua de faire, par son esprit, le charme des sociétés qu'il fréquentait. Il mourut le 29 sept. 1774, dans un âge très-avancé. On connaît de lui : I. *La comtesse de Vergy*, nouvelle historique, galante et tragique, Paris, 1722, in-12 ; souvent réimprimée. Dans l'édition de 1766, dit Barbier, on a retranché plusieurs morceaux, et l'on en a changé plusieurs autres sans discernement (Voy. le *Dict. des anonymes*, n°. 7346). II. *Adèle de Ponthieu*, nouvelle historique, ibid., 1723, 2 vol. in-12. On en trouve l'analyse dans la *Bibl. des romans*, année 1778, juillet, 1re. partie, p. 200. III. *Les amusements de la campagne* ou le Défi spirituel, ib., 1724, in-12. IV. *Les Aventures du prince Jakaga*, ou le Triomphe de l'amour sur l'ambition, anecdotes secrètes de la cour othomane, ib., 1732, 2 vol. in-12. V. *Histoire de Lideric*, premier comte de Flandres, nouvelle historique et galante,

(1) Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent qu'il mourut d'un coup de soleil, dans la journée même. On a cru devoir préférer le récit de Vertot, mieux instruit de tout ce qui concerne l'ordre de Malte.

(1) *Nicolas-Joseph*, comte de VAUDREY, seigneur de Saint-Remy, était d'une des premières familles de Franche-Comté. On lui attribue dans le temps la *Comtesse de Vergy*, et *Adèle de Ponthieu* (Voy. l'*Histoire du comté de Bourgogne*, par Duraud, II, 375) ; mais il les a toujours désavoués. Le comte de Vaudrey, suivant M. Grappin, a laissé d'autres ouvrages legers et pleins d'agrément, dont les uns ont vu le jour, et les autres sont perdus. *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, pag. 303.

ibid., 1737, in-12 (2). VI. *Gaston de Foix, IVe. du nom*, nouvelle historique, galante et tragique, Constantinople (Paris), 1741, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : *L'amour suivi des regrets*, ou les Galanteries de Gaston de Foix, Amsterdam, 1773, 2 vol. VII. *Mémoires de madame Saldaigne*, écrits par elle-même, Londres (Paris), 1745, 2 vol. in-12.
W—s.

VIGNATE (JEAN DE), était un gentilhomme de Lodi, qui profita de l'anarchie causée en Lombardie par la mort de Jean Galéas Visconti, pour s'emparer, en 1404, de la souveraineté dans sa patrie. Plus tard il se fit aussi décerner la seigneurie de Plaisance. Ce fut dans son palais que l'empereur Sigismond et le pape Jean XXIII se réunirent, en 1413, pour fixer la convocation du prochain concile de Constance. Vignate, qui les reçut avec magnificence, fut confirmé par l'empereur dans les droits qu'il avait usurpés sur Lodi, à la charge d'évacuer Plaisance. Reconnu par le duc de Milan Philippe-Marie, Vignate se croyait assuré de son alliance; et sur sa demande il se rendit à Milan, au mois d'août 1416, pour concerter avec lui leurs futures entreprises; mais Philippe, au mépris de l'hospitalité, le fit saisir le 19 août, et enfermer dans une cage de fer, que l'on plaça dans les prisons de Pavie. Le 28 du même mois, Vignate fut trouvé mort dans sa cage. On assura qu'il s'était tué en frappant de toutes ses forces avec sa tête contre les barreaux. A cette nouvelle, la ville de Lodi se soumit au duc de Milan. — Ambroise VIGNATE, jurisconsulte, né à Lodi en 1560, professa le droit à Turin, et publia divers Traités *sur l'Hérésie et sur l'Usure*. — Louis VIGNATE, aussi jurisconsulte, né dans la même ville, vers la fin du seizième siècle, étudia le droit à Rome, fut auditeur du pape Urbain VIII, conseiller de l'administration, et publia quelques écrits de peu d'importance sur le droit-canon.
S. S—I.

VIGNAU (Le sieur DES JOANOTS DU), diplomate distingué du siècle de Louis XIV, resta neuf ans à Constantinople et en diverses contrées de l'empire othoman, comme secrétaire de l'ambassade française à la Porte, et s'y rendit très-habile dans la connaissance des langues orientales. A son retour en France, il fut nommé secrétaire-interprète sur les escadres du roi dans toute la Méditerranée. Il était de plus écuyer et chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem. On a de lui l'*État présent de la puissance othomane, avec les causes de son accroissement et de sa décadence, dédié à S. A. S. monseigneur le grand-duc de Toscane*, Paris, 1687, in-12. A cette époque la puissance des Turcs établie en Europe depuis plus de deux siècles commençait à décliner ; mais ce commencement de décadence était encore un secret pour presque toute la chrétienté. Du Vignau, à qui son séjour prolongé dans l'empire othoman avait donné la connaissance parfaite de ses forces et de ses relations, entreprit de prouver combien l'Occident avait peu à redouter dorénavant de ce voisinage, qui un siècle auparavant l'avait épouvanté, et combien il était aisé aux princes européens de renverser ce

(2) Jean d'Auxiron, jésuite, né à Baume-les-Dames en 1591, et mort à Dôle en 1635, avait déjà composé une Histoire de Lideric, *Historia Liderici*, ouvrage de philosophie morale, en latin et en français, imprimé à Lyon, 1672, in-8°.

colosse aux pieds d'argile. L'ouvrage, composé de six chapitres, se divise en deux parties consacrées, l'une au développement des causes qui ont contribué au rapide accroissement de la puissance turque, l'autre à l'explication des causes secrètes qui doivent miner et faire tomber un jour le trône du sulthan. Parmi celles-ci, il met en première ligne les prodigalités indiscrètes de Soliman, le cours des monnaies étrangères, la multitude des incendies allumés à dessein, et le relâchement de la discipline militaire. Il fait ensuite l'historique de plusieurs rencontres dans lesquelles les armées et les flottes turques ont eu le dessous, et décrit les côtes de la Roumélie, indiquant les moyens d'attaque, et faisant ressortir la difficulté de la défense. Toutes ces considérations ont été depuis exposées avec des détails qui les rendent plus frappantes, par Ricaut, *Hist. de l'état présent de l'emp. othom.*; Porter, *Observ. sur la relig., les lois et le gouvern. des Turcs*, et Thornton, *État act. de la Turquie*. Mais elles étaient neuves du temps de Du Vignau, et il est facile de voir que les auteurs qui l'ont surpassé, ont puisé dans son livre leurs idées fondamentales. Outre cet ouvrage, on doit à Du Vignau *le Secrétaire turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler et sans s'écrire, avec plusieurs particularités du sérail*, etc., 1618, in-12. — Il ne faut pas confondre cet écrivain avec Jean DU VIGNAU, sieur de Warmion - Bourdeleus, auteur d'une traduction de la Jérusalem délivrée, sous ce titre : *la Délivrance de Jérusalem, mise en vers français de l'ital. de T. Tasso*, Paris, 1595, in-12. P—OT.

VIGNE (ANDRÉ DE LA), ancien poète français, florissait dans le quinzième siècle. Quelques auteurs prétendent qu'il était de Savoie (1), fondés sur ce que l'on trouve dans ses ouvrages des termes particuliers à cette province; mais il suffit qu'il l'ait habitée quelque temps pour avoir contracté l'usage de ces locutions. Or on sait que La Vigne fut attaché, comme secrétaire, au duc de Savoie, et qu'il fit un assez long séjour à Chambéri, où même il composa plusieurs de ses ouvrages. Il remplit la même charge près de la reine Anne de Bretagne, et fut revêtu du titre d'orateur du roi Charles VIII. Il accompagna ce prince dans son expédition de Naples (1493); et ce fut par son commandement qu'il en entreprit le *Journal*. La faveur du roi ne le mit pas à l'abri des vicissitudes de la fortune. Il se plaint souvent de manquer d'argent, de linge, d'habits, et de n'avoir en perspective que l'hôpital. La Vigne mourut, vers 1527, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Le Vergier d'honneur, de l'entreprise et voyage de Naples; auquel est compris comment le roy Charles, huitième de ce nom, à banyère déployée, passa et repassa, de journee en journée, depuis Lyon jusqu'à Naples, et de Naples jusqu'à Lyon. Ensemble plusieurs autres choses*, Paris, sans date, in-fol., goth., première édition rare et recherchée. Il en existe plusieurs autres éditions in-4°., sans date et sans indication de lieu. Le comte de Hoym (Voy. son *Catalogue*) possédait un exemplaire de ce format, sur vélin. Le volume commence par une espèce

(1) Grillet le nomme *Charles*, mais à tort, dans son *Dictionnaire de Savoie*, où il lui a consacré un article insignifiant, II, 71.

de prologue, qui paraît avoir donné le titre à l'ouvrage (2). Le poète feint qu'en dormant il fut transporté dans un désert aride, où il vit une dame d'une beauté singulière : c'était *Chrestienté*. Elle se rappelait avec amertume son antique splendeur, et se plaignait du mépris où son culte était tombé. Elle passe en France pour demander du secours. Arrivée au bas des Alpes, elle se trouve dans un *verger* délicieux, où *Noblesse* l'aborde respectueusement, et l'introduit près de *Majesté Royale*, qui lui promet de la venger, et d'exterminer les Turcs. Vient ensuite le *Journal de Naples*, en vers et en prose. Il est suivi de six rondeaux, d'un long poème intitulé : *Louanges du roi*, et de quatre *Épîtres* à l'imitation de celles d'Ovide. Toutes ces pièces sont de La Vigne. La suivante, qui a pour titre : *la Complainte et l'Épitaphe* du feu roi Charles VIII, est signée d'Octavien de Saint-Gelais ; et c'est de tout le recueil le seul morceau qu'on puisse lui attribuer avec certitude, quoique l'imprimeur ait mis son nom sur le frontispice, avant celui de La Vigne. Le reste du volume contient des poésies de différents genres, moralités, complaintes, épîtres, ballades, rondeaux, triolets, etc., de plusieurs auteurs. La Vigne était un poète médiocre ; mais il est estimable comme historien. Théod. Godefroy a inséré son *Journal du voyage de Naples*, par extraits, dans le *Recueil* des écrivains de l'histoire de Charles VIII, Paris, 1617, in-4°., et 1684, in-fol. (*Voy*. Godefroy). On y trouve des particularités intéressantes, et qu'on ne rencontre pas ailleurs. La *Louange des rois de France*, qui fait partie du *Vergier d'honneur*, a été réimprimée séparément, Paris, 1508, in-8°. Cet ouvrage, dit Fontette, fut composé à l'occasion d'une ambassade du roi Louis XI au pape, pour lui présenter la pragmatique-sanction. Il y est beaucoup question des libertés de notre Église. Voy. la *Biblioth. historiq. de la France*, II, 15874. Les quatre *Épîtres* faites par La Vigne, à l'imitation de celles d'Ovide, ont été réimprimées, Paris, 1546, in-16, à la suite de la traduction des Épîtres d'Ovide, par Octavien de Saint-Gelais. On cite encore de La Vigne : I. Les *Ballades de Bruyt Commun sur les alliances des roys, des princes et provinces, avec le tremblement de Venise*, pet. in-4°., goth., de 4 feuillets, sans date ni indication de lieu. II. Le *Libelle des cinq villes d'Italie contre Venise*, à savoir : Rome, Naples, Florence, Gênes et Milan ; Lyon, sans date, in-4°. III. L'*Attollite portas de Gênes*, en ballades. C'est une pièce relative aux guerres de Louis XII. Voy. la *Bibl. histor. de la France*, II, 17431. IV. *Épitaphes, en rondeaux, de la reine* (Anne de Bretagne) (1513), in-8°. Foncemagne a donné, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, tome XVIII, 579, une *Notice* détaillée du *Vergier d'honneur*. On peut encore consulter la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, x, 583-99. — Jacques Vigne fut avocat à Bordeaux, vers la fin du seizième siècle, et se retira ensuite à Saintes, où il jouit d'une grande réputation. Il laissa manuscrit un Commentaire sur la coutume de Saint-Jean d'Angély, que son fils publia en 1687, in-4°., sous ce titre : *Paraphrasis ad consuetudinem Santangeliacam*. W—s.

(2) Les manuscrits de cet ouvrage que l'on conserve à la bibliothèque du Roi prouvent que son premier titre était la *Response de Chrestienté*.

VIGNE (MICHEL DE LA), médecin, naquit à Vernon en Normandie le 5 juillet 1588. Son père, échevin de cette ville, du temps de la Ligue, l'avait conservée fidèle à Henri IV. Élevé à Paris, par un grand-oncle, conseiller et aumônier du roi et principal du collége du cardinal Lemoine, La Vigne fit des progrès si rapides dans ses études, qu'après avoir professé la rhétorique dans le même collége, et achevé son cours de médecine, il fut obligé, pour prendre ses degrés, d'attendre l'âge prescrit par les statuts de la faculté. Il y fut reçu docteur en 1614; et ayant perdu son père en 1617, il revint s'établir à Paris, où il acquit une grande réputation dans le traitement des fièvres. Il fut médecin de Louis XIII, qui n'en voulut point d'autre pendant sa dernière maladie. Élu doyen de la faculté de Paris, il plaida pour elle contre les médecins étrangers, et obtint en sa faveur un arrêt de la grand'chambre du parlement, en 1644. Ses deux plaidoyers furent imprimés sous ce titre : *Orationes duo adversùs Th. Renaudot et medicos extraneos,* Paris, 1644, in-4°. Il mourut le 14 juin 1648. — Son fils, Michel de LA VIGNE, fut aussi médecin. C'était un homme médiocre, si l'on en juge par ce mot de son père : « Quand j'ai fait ma » fille, je pensais faire mon fils; et » quand j'ai fait mon fils, je pensais » faire ma fille. » Il épousa Mme. de La Vigne-Villedo, citée parmi les femmes illustres pour leur érudition. Outre la *Vie de son père*, on a de lui : *Diæta sanorum, sive ars sanitatis*, Paris, 1671, in-12. Moréri ne fait aucune mention de cet ouvrage; et le Dictionnaire historique, qui ne parle pas du fils, l'attribue mal-à-propos au père. — Anne de LA VIGNE, sœur du précédent, naquit, en 1634, à Paris, où son père résidait alors, et non pas à Vernon, comme l'ont dit la plupart des biographes. Elle annonça, dès l'enfance, les plus heureuses dispositions pour la poésie, et obtint les louanges des beaux-esprits de ce temps-là. Ses vers ont de la grâce et de la facilité; mais ils manquent quelquefois d'harmonie et de coloris. Son Ode intitulée : *Monseigneur le Dauphin au Roi*, lui valut, de la part d'un inconnu, une boîte de coco, qui renfermait une lyre d'or, émaillée, avec des vers fort galants. Elle n'eut pas moins de goût pour la philosophie de Descartes, comme on le voit par une pièce de vers que lui adressa la nièce de ce philosophe, sous ce titre : *L'Ombre de Descartes.* Mlle. de La Vigne vécut dans le célibat, se distingua par ses vertus autant que par ses talents et par sa beauté, et mourut, en 1684, des douleurs de la pierre, que lui avait causée l'excès de son application à l'étude. Elle était de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Son *Ode à Mlle. de Scudéry,* pour la féliciter sur un prix d'éloquence, a été publiée par Pélisson, avec la réponse, à la suite de son Histoire de l'académie française, édition de 1672. Les autres Poésies d'Anne de La Vigne se trouvent dans les *Vers choisis* du P. Bouhours. On en a recueilli quelques-unes dans un petit volume in-8°., imprimé à Paris, en 1673; et on les retrouve dans le *Parnasse des dames,* par Sauvigny. A—T.

VIGNE (CLAUDE DE LA), de Frécheville, docteur-régent de la faculté de Paris, naquit en cette ville, le 21 février 1695. Il était petit-neveu de la célèbre Anne de La Vigne, de l'académie des *Ricovrati* (*V.* ci-dessus).

Dès qu'il eut terminé ses études qu'il avait faites avec le plus grand succès, il fut admis par l'abbé Fleury, son oncle maternel, à ses conférences d'Argenteuil, et chargé d'une partie des recherches nécessaires à la composition des derniers volumes de l'*Histoire ecclésiastique* (*V*. Fleury). Ayant résolu d'embrasser l'état de médecin, il s'y disposa par l'étude des sciences mathématiques et physiques, et par la lecture des ouvrages grecs et latins relatifs à l'art de guérir. Reçu docteur en 1719, il continua de suivre ses maîtres dans les hôpitaux et au lit des malades, persuadé que la théorie la plus sublime ne peut tenir lieu de l'expérience. Il fut nommé médecin du roi, en 1726; obtint trois ans après l'agrément de la charge de médecin ordinaire de la reine, et ensuite la survivance d'Helvétius (*V*. ce nom). Le succès qu'il avait dans la pratique étendit au loin sa réputation. Un travail trop soutenu épuisa ses forces, et il mourut le 7 octobre 1758, à l'âge de soixante-trois ans, regretté de ses confrères pour sa douceur, sa modestie et son érudition. La Vigne a laissé manuscrits un *Traité des plantes ;* un autre des *Fièvres ;* une *Physique* générale et particulière du corps humain, et un *Traité des maladies*, latin et français. Il avait projeté un *Dictionnaire de médecine ;* mais son but dans cet ouvrage était moins de faire une dissertation sur chaque mot, que d'indiquer aux jeunes gens les meilleurs auteurs sur chaque matière. Ce livre, qui serait d'une si grande utilité, est encore à faire. Dans les derniers jours de sa vie, il brûla le *Journal* des maladies qu'il avait suivies, ainsi que le *Recueil* en 2 vol. de ses consultations avec les réponses. Il avait formé une bibliothèque, riche particulièrement en ouvrages sur son art. Le *Catalogue* en a été publié par Gabriel Martin, 1759, in-8°., précédé d'une *Notice* sur ce médecin, et de son *Éloge* en latin et en français, par J.-B. Boyer, doyen de la faculté de Paris. W-s.

VIGNES (Pierre Des). *Voy*. Pierre, XXXIV, 398.

VIGNEUL-MARVILLE. *Voy*. Argonne.

VIGNIER (Nicolas), né, en 1530, à Troyes, d'une famille noble et ancienne, étudia la jurisprudence pour complaire à son père, qui était avocat du roi dans cette ville, et s'appliqua à la médecine, suivant son goût particulier. Ayant embrassé de bonne heure le calvinisme, il fut obligé de se retirer à Bar-sur-Seine ; et c'est pour cela que dans tous ses ouvrages il se dit de cette dernière ville. Il passa de là en Allemagne, où il exerça la médecine pour vivre. Obligé de lire les saints pères, et d'étudier à fond l'histoire de l'Église, pour composer sa *Bibliothèque historiale*, il se désabusa de ses erreurs, et repassa en France pour rentrer dans la communion catholique. Henri III le fit son médecin, lui donna la charge d'historiographe de France, et le décora du titre de conseiller-d'état. Il mourut à Paris en 1596, après avoir composé les ouvrages suivants : I. *Rerum burgundiarum Chronicon*, depuis 408 jusqu'en 1482, Bâle, 1575, in-4°. II. *Sommaire de l'Histoire des Français*, Paris, 1579, in-fol., commençant à l'origine des Français, et finissant à la mort de Louis XII ; ouvrage plein de recherches et d'actes, tirés des trésors de diverses églises. Il y a à la tête un *Traité de l'état et origine des anciens Français*, imprimé sépa-

rément avec des augmentations, en 1582, à Troyes, et traduit en latin par l'auteur sur cette dernière édition, pour être inséré dans la collection de *Duchesne*. Ce traité curieux et exact, mais trop peu étendu et trop confus, fait sortir les Français de la Basse-Germanie. III. *De la noblesse, ancienneté, remarques et mérites d'honneur de la troisième Maison de France*, Paris, 1587, in-8°. L'auteur ne remonte qu'à Robert-le-Fort qu'il fait chef de cette race, et il tâche de prouver que Hugues-Capet parvint à la couronne sans usurpation. IV. *Les Fastes des anciens Hébreux*, Paris, 1588, in-4°. V. La *Bibliothèque historiale*, Paris, 1588, 3 vol. in-fol. Le quatrième volume, qui contient des additions et corrections aux précédents, n'a paru qu'en 1650. VI. *Recueil de l'histoire de l'Église*, Leyde, 1601, in-fol., ouvrage dans lequel ses fils qui l'ont publié ont mis bien des choses que leur père aurait désavouées. VII. *Raisons et causes de préséance entre la France et l'Espagne*, contre Cronato, composé en 1589, et publié en 1608 à Paris, in-8°. VIII. *Histoire de la Maison de Luxembourg*, Paris, 1617, in-8°., avec la continuation d'André Duchesne; ibid., 1619, in-4°., avec celle de Nic.-George Pavillon. IX. *Traité de l'ancien état de la Petite-Bretagne, et du droit de la couronne de France sur icelle*, composé en 1582, contre d'Argentré, imprimé en 1619, Paris, in-4°. Ceux de ses ouvrages qu'il avait publiés avant sa conversion se ressentent, en bien des endroits, des opinions qu'il suivait alors. T—D.

VIGNIER (Nicolas), fils du précédent, se fit un nom dans son parti, par son zèle et par son savoir, fut ministre de l'Église réformée de Blois, et rentra sur la fin de ses jours dans le sein de l'Église catholique. Sa conversion fut due en partie aux prières et au zèle de son fils Jérôme. On a de lui : I. *De Venetorum excommunicatione adversùs Baronium dissertatio.* II. *Le Théâtre de l'Antechrist*, 1610, in-fol., composé par ordre du synode de la Rochelle de 1607. Cet ouvrage plein de calomnies passa pour être trop violent parmi les protestants modérés. III. Plusieurs autres ouvrages de controverse et ascétiques, dont on trouve les titres dans les *Mémoires* de Niceron, tome XLII. T—D.

VIGNIER (Jérôme), fils du précédent, né en 1606 à Blois, où son père était ministre de la religion réformée, fut pendant quelque temps bailli de Beaugenci, place dans laquelle il s'attira la confiance publique par son application à prévenir et à terminer les procès, en usant des voies de conciliation. Ses recherches savantes furent utiles à M. de l'Aubépine, évêque d'Orléans, pour la composition de ses ouvrages. Le prélat profita des liaisons qui s'établirent entre eux pour l'attirer à la religion catholique, et la conversion du fils fut depuis suivie de celle du père. Vignier étant entré, en 1630, dans la congrégation de l'Oratoire, gouverna plusieurs établissements à la satisfaction de ses supérieurs, et finit par se fixer, en 1648, dans le séminaire de Saint-Magloire. Il s'était déjà fait connaître avantageusement par une Oraison funèbre, imprimée, de M. Legouz de La Berchère, premier président du parlement de Dijon, et par un Recueil de poésies latines et françaises, publié en 1638, chez Camusat. Il possé-

dait les langues savantes, et s'était appliqué à la connaissance des médailles, ayant enrichi de ses recherches le cabinet du roi et celui du duc d'Orléans. Mais ce fut à l'étude de l'histoire et des généalogies qu'il s'appliqua de préférence. Le premier fruit de son travail en ce genre fut la *Véritable origine des Maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche*, etc., Paris, 1649, in-fol. Jean-Jacques Chifflet traduisit l'ouvrage en latin, l'enrichit de notes, et le publia l'année suivante à Anvers, sous ce titre : *Stemma austriacum*. L'auteur y détruit entièrement l'opinion accréditée par les ligueurs qui faisait descendre la Maison de Lorraine des rois de la première race, et lui donnait pour tige Archinoald ou Archambaud, maire du palais, sous le roi Dagobert. Vuyon d'Herouval y a relevé quelques fautes de chronologie et de généalogie. Malgré ce défaut, Chifflet disait qu'après le P. Vignier, il fallait supprimer tout ce qui avait paru jusqu'alors sur la Maison d'Autriche. Ce n'était là que le plan d'un travail beaucoup plus étendu, pour lequel il avait rassemblé de nombreux matériaux, qui se conservent à la Bibliothèque du roi, parmi les manuscrits de Gaignières, avec des additions et des notes de l'auteur (*Voy.* Herrgott). Le P. Vignier s'était procuré une ancienne *Histoire des rois de Bourgogne*, d'après laquelle il se proposait de prouver que les comtes de Champagne et de Brie étaient sortis en ligne masculine de la famille de Charlemagne. Ses travaux sur l'Histoire profane ne l'avaient pas empêché de se livrer à de savantes recherches sur les sciences ecclésiastiques. Il avait découvert dans les bibliothèques plusieurs ouvrages inédits de saint Augustin, entre autres, dans celle de Clairvaux, les six livres de l'*Ouvrage imparfait contre Julien*, dont Claude Ménard n'avait donné que les deux premiers. Il fit imprimer le tout, en 1654, sous le titre de *Sancti Augustini operum supplementum*, 2 vol. in-fol. L'éditeur était personnellement à l'abri de tout soupçon de jansénisme, au point que Colonia l'a mis dans sa bibliothèque parmi les écrivains anti-jansénistes. Cependant on crut découvrir des rapports entre la doctrine de l'*Ouvrage imparfait* et celle de l'*Augustinus*, et l'on prétendit que le premier était supposé. L'édition fut arrêtée. Mais le savant Priezac ayant été chargé de l'examiner, en prouva si bien l'authenticité, que le chancelier Séguier lui laissa une libre circulation. On exigea seulement la suppression de l'*Épître dédicatoire* au cardinal de Retz, alors en disgrâce ; elle contenait, en effet, un éloge outré et déplacé de cette Éminence. Cette Épître est restée dans quelques exemplaires qui avaient été distribués avant la suspension. Les liaisons du P. Vignier avec la famille de Gondi lui firent attribuer divers écrits pour la défense du cardinal de Retz. Le style en était cependant d'une plume bien plus élégante que la sienne. Il n'en fut pas moins enveloppé dans la disgrâce de tous les membres de cette famille, et n'évita une lettre de cachet qui le reléguait en Limousin qu'en se réfugiant chez M. de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, où il resta caché jusqu'à ce que le cardinal eût fait sa paix avec la cour. Il revint alors à Saint-Magloire. Son séjour n'y fut que de très-courte durée : une hydropisie de poitrine, accompagnée de fièvre

quarte, le mit au tombeau, le 14 novembre 1661, à l'âge de cinquante-cinq ans. C'était un homme plein de piété, laborieux, se faisant un plaisir de communiquer aux savants le fruit de ses recherches; mais il ne mettait pas assez de soin à polir son style. Le P. Morin tira de lui de grands secours pour son Traité de la pénitence. La mort prématurée de Vignier priva le public de plusieurs ouvrages qu'il se proposait de mettre au jour. Le seul qui ait paru par les soins de son frère est intitulé : *Endiatessaron*, ou *Histoire et harmonie de l'Évangile*, Paris, 1662, in-12. C'était la meilleure concordance qu'on eût alors. L'auteur était sur le point, lorsqu'il mourut, de publier une *Histoire de l'Église gallicane*, et les livres de saint Fulgence contre Fauste de Riez, qu'il avait découverts à Venise. L'abbé Goujet croit que le manuscrit passa entre les mains des Jésuites de Paris qui le firent disparaître. Il possédait les *Scolies* de Pierre de Laodicée sur saint Matthieu et celles d'un anonyme sur saint Jean, traduites du grec en latin, par le P. Chally, son confrère. On les conservait dans la bibliothèque de Saint-Magloire. T-d.

VIGNIER (Jacques), né à Bar-sur-Seine, de la même famille que les précédents, entra chez les Jésuites malgré ses parents engagés dans le calvinisme. Il s'y distingua par sa piété, remplit avec succès les divers emplois de la régence et du ministère, et mourut à Dijon en 1669. Il avait rassemblé beaucoup de pièces sur l'histoire du diocèse de Langres, dont il publia le *Prospectus* sous le titre de *Décade;* mais l'ouvrage est resté manuscrit dans la bibliothèque du collége de Dijon. Il n'en a paru qu'un abrégé intitulé *Chronicon lingonense*, Langres, 1665, in-8°. L'auteur s'y attache principalement à la partie ecclésiastique. Jacques Vignier a encore composé quelques ouvrages de dévotion qui ont été imprimés dans le temps, et beaucoup d'écrits historiques qui ne l'ont pas été. T—d.

VIGNIER (Henri), né à Bar-sur-Seine en 1641, de la même famille que les précédents, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il exerça avec beaucoup de zèle, pendant six ans, les fonctions de curé à la Rochelle. M. de Clermont-Tonnerre, son parent, lui donna un canonicat dans sa cathédrale de Langres, qu'il quitta ensuite pour se retirer à Paris dans la maison de Saint-Honoré, où il mourut en 1707. On a de lui la *Connaissance de J.-C.*, 1703, in-12; des *Exercices de piété*, 1703, in-12; des *Psaumes de David* en trois colonnes, 1703, in-12. — Un autre Vignier fit imprimer à Saumur, 1676 et 1684, un ouvrage intitulé *le Château de Richelieu*, ou l'Histoire des dieux et des héros de l'antiquité avec des réflexions morales en vers. T—d.

VIGNOLE (Jacques Barozzio), architecte célèbre, est moins connu sous son véritable nom que sous celui de *Vignole*, petite ville du duché de Modène, où il naquit en 1507; et où son père Clément Barozzio, gentilhomme milanais, s'était retiré pour se soustraire aux guerres civiles qui déchiraient Milan, et qui lui avaient fait perdre sa fortune. Jacques s'appliqua d'abord à la peinture; mais entraîné par un penchant irrésistible, et ne faisant en peinture que de faibles progrès, il étudia la perspective dont il a fixé les règles invariables par un Traité qu'il composa pour son usage, et qui est de-


HIST. D'ITALIE.
VIGNOLE.
R. del.
Landon direx.

venu classique (1). Cependant son goût le dirigeait plus spécialement encore vers l'architecture, et après avoir profondément médité Vitruve et les anciens auteurs, il fit le voyage de Rome, où il dessina d'abord et mesura plusieurs fois avec une extrême exactitude les monuments anciens. C'est d'après cette étude qu'il a donné son Traité des *cinq ordres*, rédigé avec tant de simplicité et de méthode qu'il devint aussitôt sur cet art la règle universelle, et qu'il est encore aujourd'hui le rudiment des premières études de l'architecture (2). Pendant qu'il était à Rome, Vignole dessina, pour l'académie naissante, les anciens édifices de cette capitale. Voulant se rendre de plus en plus utile, il rédigea ses conférences sur les difficultés de l'art, et retira de ce travail l'avantage de mieux connaître encore les principes et la manière des anciens. Le Primatice ayant été envoyé à Rome par François Ier., pour y acheter ou faire mouler des statues antiques, Vignole lui donna plusieurs de ses dessins, et le suivit à Paris où il demeura deux ans. Plusieurs figures en bronze qu'on voyait à Fontainebleau, et quelques dessins et modèles des édifices dont la guerre empêcha l'exécution, furent les seuls travaux qui l'occupèrent pendant son séjour en France. Quelques-uns prétendent que le château de Chambord a été construit sur ses dessins; mais ils se trompent: cette maison royale fut bâtie par un architecte de Blois, plusieurs années avant l'arrivée de Vignole en France. Celui-ci, étant retourné à Bologne, donna des dessins pour la façade de l'église Saint-Pétrone, et bâtit un palais magnifique pour le comte Isolani. Il construisit aussi le portique du change; mais ce qu'il fit de plus utile pour la ville, ce fut le canal du Naviglio. Le duc de Parme lui fit faire encore les dessins de son palais, dont Vignole laissa la conduite à son fils Hyacinthe. On lui attribue les églises de Massano, de Saint-Oreste, de Notre-Dame-des-Anges à Assise, et la chapelle de Saint-François à Pérouse. Le pape Jules III, à qui il fut présenté par Vasari, l'ayant nommé son architecte, lui fit construire une maison de campagne et la petite église de Saint-André dans le voisinage. Le cardinal Farnèse lui confia la direction de la maison professe des jésuites, monument d'une grande importance, dont les fondements furent jetés en 1568. La mort empêcha Vignole de l'élever plus haut que la corniche; ce fut Jacques de La Porte qui l'acheva en 1576; mais ces édifices et beaucoup d'autres, qui furent faits par Barozzio, dans une grande partie de l'Italie, ne peuvent se comparer au palais de Caprarola, que l'on doit regarder comme son chef-d'œuvre. Ce fut le cardinal Alexandre Farnèse qui l'en chargea, et ce magnifique édifice fut élevé sur le sommet d'une colline environnée de précipices. Rien de mieux entendu que son ensemble, et le détail de toutes ses parties. La forme générale est celle d'un pentagone qui, flanqué dans le bas de cinq bastions, semblerait donner à l'édifice l'apparence d'une forteresse. De ce mélange d'architecture militaire et civile résulte un caractère particulier de force et de grandeur. Une sorte d'étage en talus sert comme de

(1) Ce traité a été commenté par Ignazio Dante, en 1583.

(2) Ce traité des *Cinq ordres* a été traduit et commenté par Daviler, Paris, 1691, 3 vol. in-4°., et 1738, 2 vol. grand in-8°.

fondation au véritable soubassement orné de refends et de fenêtres, et où la porte se trouve comprise. C'est au-dessus que s'élève le vrai corps du palais décoré de deux ordres. L'intérieur est un ionique formant des portiques, et au-dessus s'élève un ordre de pilastres corinthiens, avec un double rang de fenêtres. L'intérieur de la cour est à deux étages sur un plan circulaire. L'étage supérieur se termine par une terrasse qui circule tout à l'entour. La réputation du château de Caprarola fut prodigieuse. Daniel Barbaro voulut se convaincre par lui-même de tout ce qu'on en disait, et lorsqu'il l'eut vu, il avoua que sa renommée était encore au-dessous de son mérite:

Imò magnoperè vicit præsentia famam.

Sur l'immense réputation que lui fit cet édifice, Philippe II, roi d'Espagne, voulut attirer Vignole à son service; mais l'architecte motiva son refus sur son grand âge, et sur les travaux de l'église de Saint-Pierre, dont il venait d'être chargé après la mort de Michel-Ange. Il donna les dessins du célèbre palais de l'Escurial, et l'emporta, dans cette occasion, sur vingt-deux autres architectes les plus célèbres de son temps qui concoururent avec lui. Cependant il ne voulut pas se rendre en Espagne pour les faire exécuter. Vignole fut encore chargé d'une mission honorable, et qui paraît étrangère à ses talents, mais que lui valut sa réputation de probité. Il s'agissait de régler les limites des États de Grégoire XIII, et du grand-duc de Toscane, près de la ville de Castello. Vignole s'acquitta parfaitement de cette mission, et à son retour le pape lui en témoigna sa satisfaction. Ce grand artiste devait se rendre à Caprarola; la fièvre le surprit dans la nuit même, et l'enleva le septième jour de sa soixante-sixième année, en 1573. Il fut enterré en grande pompe au Panthéon. Vignole est le premier qui ait fixé pour ainsi dire les règles du goût en architecture. Il en a posé les bases avec une justesse et une harmonie dans les proportions, avec une pureté dans les détails qu'aucun architecte n'avait aussi bien réunies avant lui, et dont aucun n'a osé s'écarter depuis. Le principe de ce beau réel qu'on admire dans ses ouvrages est fondé singulièrement sur cette méthode qu'il a indiquée, de donner aux principales parties de l'ordonnance le double, le tiers ou le quart des hauteurs totales. Ces principes ont été scrupuleusement suivis par tous les élèves qu'il s'est spécialement occupé d'instruire, et ses ouvrages seront immortels, parce qu'ils seront toujours la base des premières études de l'architecture. Blondel a parlé de lui comme de l'un des plus grands maîtres parmi les modernes, et il a rapporté son sentiment comme le meilleur guide sur chacun des ordres et sur les moyens de les mettre plus facilement en œuvre. Daviler a donné un cours d'architecture qui comprend ces ordres de Vignole, avec la description de ses plus beaux monuments, et une notice sur sa vie. Daviler n'en fait pas de moindres éloges dans son nouveau traité d'architecture. Les *OEuvres complètes* de Vignole ont été commencées à Paris, en 1815, par MM. Lebas et de Bret, in-fol., fig. Il n'en a paru que quatorze livraisons. On peut consulter pour plus de détails la Vie de Vignole, qui se trouve en tête du cours d'architecture, publié à Paris, en 1738, grand in-4°., par

l'imprimeur Mariette. M. Ch. Normand, architecte, a donné, en 1827, *Le Vignole des architectes et des élèves en architecture*, *ou nouvelle traduction* des règles des cinq ordres d'architecture, Paris, in-4°., avec quarante-deux planches. Il avait publié précédemment *Le Vignole des ouvriers*. Q. Q.

VIGNOLES. *Voy*. DESVIGNOLES, et LAHIRE, XXIII, 195.

VIGNOLI (JEAN), archéologue et numismate, était né vers 1680 à Petigliano, ville de Toscane, sur les confins de l'État romain. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il prit l'habit ecclésiastique, et consacra ses loisirs à l'étude approfondie des médailles et des monuments antiques. Philippe Colonne, connétable du royaume de Naples, l'ayant choisi pour secrétaire, lui facilita les moyens de satisfaire ses goûts studieux, et de perfectionner ses connaissances. Quelques opuscules pleins de recherches et d'érudition ne tardèrent pas à le placer au rang des plus savants antiquaires de l'Italie. En 1720, à la mort de Zaccagni (*V*. ce nom), il lui succéda dans la charge de bibliothécaire du Vatican. Les devoirs de cet emploi et une correspondance suivie avec les plus célèbres numismates de l'Europe partagèrent dès-lors tous ses instants. Il trouva cependant le loisir de préparer une édition des *Vies des Papes*, par Anastase (*V*. ce nom, II, 93). Il se disposait à publier un Supplément à cet ouvrage, contenant les variantes tirées d'un manuscrit de Lucques, des notes explicatives et des additions, quand il fut atteint d'une maladie mortelle. Ne se dissimulant pas le danger de son état, il remit tous ses papiers à son neveu Ugolini, le chargeant avec le P. Baldini, théatin, son ami le plus intime, de terminer un travail auquel il attachait d'autant plus de prix, que c'était le résultat de plus de vingt années de recherches. Vignoli mourut à Rome, en 1753, dans un âge avancé. Outre l'édition d'*Anastase*, dont on vient de parler, Rome, 1724, 1753, 1755, 3 vol. in-4°., moins estimée que celle de Fr. Bianchini (*V*. ce nom), on a de lui : I. *Dissertatio de columna imperatoris Antonini Pii ; unà cum antiquis inscriptionibus*, etc., Rome, 1705, in-4°. On trouve l'analyse de ce savant ouvrage dans la plupart des Journaux du temps. Dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, ann. 1708, pag. 25, elle est accompagnée d'une grande planche. Les inscriptions que l'auteur a publiées à la suite sont divisées en trois classes : les premières concernent le culte des Romains ; les secondes sont sépulcrales ; et les troisièmes se rattachent à des monuments publics ou à des faits historiques. II. *Epistola ad Ant. Gallandium de nummo imperatoris Antonini Pii, qui in tertio ejus consulatu percussus columnam quamdam exhibet*, ibid., 1709, in-4°. La médaille dont il s'agit se trouvait dans le cabinet de M. Foucault. Vignoli prétend que le revers représentant une colonne a été falsifié, et que cette pièce est la même que celle où l'on voit une longue figure de femme tenant de la main droite un caducée, et de la gauche une branche d'olivier. III. *Antiquiores pontificum denarii*, ibid., 1709, in-4°., fig. C'est un essai sur les anciennes monnaies des papes. Ben. Floravantes ou plutôt Fioravanti (*V*. ce nom, XIV, 554), en a donné une édition revue et augmentée d'un tiers, Rome, 1734, in-4°.

IV. *De anno primo imperii Alexandri Aug. quem præfert cathedra marmorea Sancti Hippolyti*, ibid., 1712, in-4°. On trouve à la suite une nouvelle édition de la *Lettre* à Galland, revue et corrigée. V. *Dissertatio apologetica de anno primo imperii Severi Alexandri, quâ potissimum programma Cycli paschalis S. Hippolyti denuò exponitur*, ibid., 1714, in-4°. Il y repousse les critiques que le P. Valsechi et l'évêque d'Adria Della Torre avaient publiées contre l'ouvrage précédent. Ces deux opuscules contiennent une explication détaillée du fameux Cycle de Saint Hippolyte (*V.* ce nom, XX, 420). W—s.

VIGNOLLE (Le comte MARTIN DE), général français, né à Massillargue, village du Languedoc, en 1763, d'une famille noble, mais sans fortune, entra au service, en 1780, comme cadet dans le régiment de Barrois, où il devint capitaine à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Il fit les premières guerres de cette époque à l'armée des Alpes, fut nommé adjudant-général en 1794, puis sous-chef de l'état-major de Kellermann, et de celui de Buonaparte, en 1796. Ce fut en cette qualité qu'il se trouva aux affaires de Montenotte et de Dego, où son courage lui valut une lettre de félicitation de la part du Directoire. Il ne se conduisit pas avec moins de valeur au passage du pont de Lodi, et surtout à la bataille de Castiglione, où le général en chef le distingua, et demanda pour lui le grade de général de brigade, en disant qu'il avait montré *une bravoure sûre, un talent et une activité rares*. Le général de Vignolle fut blessé d'un coup de feu à la bataille d'Arcole; et après le traité de Campo-Formio il resta en Italie, où il remplit les fonctions de chef-d'état-major, puis celles de ministre de la guerre de la république Cisalpine. A la reprise des hostilités, en 1799, il rentra dans ses fonctions de général, et fut chargé de la garde des Apennins. Après les batailles de la Trebia et de Novi, il reçut du général Moreau la mission d'aller former des corps de réserve à Nice. Dès que Buonaparte se fut emparé du pouvoir à la fin de la même année, Berthier, qui devint ministre de la guerre, fit venir Vignolle pour lui donner le poste de secrétaire-général. Il ne remplit cette place que deux mois, et se rendit à Dijon, pour y organiser l'armée de réserve qui devait bientôt reconquérir l'Italie. Vignolle suivit encore Buonaparte dans cette contrée, et il y fut chargé du blocus de la citadelle de Milan, et de la réorganisation de la république Lombarde. L'année suivante, il se trouva au passage du Mincio, et y eut un aide-de-camp tué à ses côtés. En 1803, il fut nommé général de division et chef-d'état-major de l'armée de Hollande, passa, en 1805, à celle de Dalmatie, pour y remplir les mêmes fonctions sous le général Marmont, et concourut à délivrer le général Lauriston, qui était bloqué dans Raguse. Dans la brillante campagne de 1809, il fit les fonctions de chef-d'état-major-général de l'armée d'Italie, et fut blessé à Wagram, d'un biscaïen, qui lui fit perdre l'usage d'un œil. Il fut renvoyé en Italie aussitôt après sa guérison, et il y fut encore chef-d'état-major sous Eugène Beauharnais. Après la chute de Buonaparte, en 1814, ce fut Vignolle qui ramena les troupes en France. S'étant rendu à Paris, il y fut membre de la

commission que le roi chargea d'examiner les services militaires, et il vécut dans la retraite lorsque Buonaparte s'empara du pouvoir en 1815. Aussitôt après le second retour du roi, il fut nommé commandant de la 18e. division militaire à Dijon. Compris dans l'ordonnance qui mit à la retraite un grand nombre d'officiers, le 1er. août 1815, il fut nommé préfet de la Corse, puis conseiller-d'état, et fut élu membre de la chambre des députés, dont il faisait partie lorsqu'il mourut le 15 nov. 1824. Ce militaire a publié un *Précis historique des opérations de l'armée d'Italie, en 1813 et 1814*, Paris, 1817 et 1818, in-8°. M. Bladinières, qui commandait le 50e. régiment dans ces campagnes, a réfuté quelques assertions de Vignolle, dans une brochure intitulée : *Chacun ses actions, surtout à la guerre*, ou *Examen critique du précis historique de M. le comte de Vignolle*, Lille, 1826, in-8°. Vignolle a laissé manuscrit un *Précis historique de la campagne de* 1809.

M—D j.

VIGO (JEAN DE), chirurgien, né, vers la fin du quinzième siècle, à Gênes, fut appelé à Rome, en 1503, par le pape Jules II, qui le nomma son médecin, et le combla de présents et d'honneurs. Vigo pratiqua la chirurgie avec quelques succès dans cette capitale; mais sa principale occupation y fut une espèce de compilation qu'il fit imprimer sous ce titre : *Practica in arte chirurgicâ copiosa, continens novem libros*, Rome, 1514, in-fol. Cet ouvrage fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe, et en français sous ce titre : *Pratiques de chirurgie de très-excellent docteur en médecine Jean de Vigo*, 1530, in-fol. C'est un tableau à-peu-près complet de la chirurgie dans l'état où elle se trouvait. Ainsi il est au moins bon à consulter pour l'histoire de la science. Il contient d'ailleurs quelques faits particuliers, utiles à connaître. Du reste, l'anatomie y est très-faible, et l'érudition fort insuffisante. Vigo publia encore, en 1518, un petit Traité des maladies vénériennes, sous ce titre : *De morbo gallico*, dans lequel il donne un précis de la meilleure pratique qui fût alors connue sur cette matière. Il avait beaucoup contribué à l'usage des frictions mercurielles, qui cependant, au rapport d'Astruc, étaient connues avant lui. Z.

VIGOR (SIMON), fils du médecin des rois Charles IX et Henri III, naquit à Évreux, au commencement du seizième siècle; fut admis dans la maison de Navarre en 1540, et bientôt après devint recteur de l'université, et curé de Saint-Germain-le-Vieux. Il prit le bonnet de docteur en 1545, et fut pourvu presque aussitôt de la dignité de pénitencier de l'église d'Évreux. Il en remplissait les fonctions quand il partit, à la suite de Gabriel Le Veneur, son évêque, pour assister au concile de Trente, en qualité de théologien du roi de France. Après la clôture de ce concile, où il paraît qu'il se fit admirer par son érudition, il fut nommé à la cure de Saint-Paul. Les sermons de controverse qu'il prêcha avec beaucoup de zèle à Paris, à Rouen, à Metz, à Amiens et dans d'autres villes, eurent un grand succès, et contribuèrent à la conversion de plusieurs calvinistes, parmi lesquels on distingue Pierre Pithou. Vers 1569 il obtint la théologale de l'église de Paris et le titre de prédicateur de Charles IX. Le cardinal Pisani, archevêque de Narbonne, étant mort

à Rome en 1570, le pape Grégoire XIII conféra cet archevêché à Simon Vigor, du consentement du roi. Ce prélat mourut à Carcassonne le 1er. nov. 1575. Le docteur Christi, théologal de Nantes, vante le *rare savoir* de Vigor, *tant en théologie, en droit civil et canonique, que dans les langues grecque et hébraïque*, sans oublier son *éloquence*, qui serait bien mince aujourd'hui. Une chose qui choque les mœurs et les idées actuelles, c'est de dire que Vigor *a bien fait paraître le grand zèle qu'il avait à l'honneur de Dieu et à la religion catholique, par la haine qu'il portait, non-seulement à Calvin, à Bèze et aux autres faux prophètes, mais aussi à quelques-uns de ses parents infectés de la peste de l'hérésie;* c'est surtout de rappeler ces paroles du prélat : *que la tempête ne serait jamais apaisée en ce royaume pendant que la diversité de religion y serait tolérée, et que le peuple aurait congé de vivre en liberté de conscience*. On a de Vigor : I. *Oraison funèbre d'Élisabeth de France, reine d'Espagne*, Paris, 1568, in-8o. II. *Actes de la conférence tenue à Paris, ès mois de juillet et d'août* 1566, *entre deux docteurs de Sorbonne* (Vigor et Claude de Sainctes) *et deux ministres de Calvin* (de l'Espine et Sureau du Rosier), Paris, 1568, in-8o. Cette conférence fut tenue d'après l'invitation du duc de Montpensier, pour la conversion du duc de Bouillon, son gendre, et de la duchesse de Bouillon, sa fille. Vigor y eut tout l'avantage, de l'aveu même des ministres. Les actes en sont très-véridiques et très-authentiques, puisqu'ils furent recueillis par deux catholiques et deux protestants. III. Les *Sermons et Prédications chrétiennes et catholiques pour tous les jours de carême et féries de Pâques*, etc., Paris, 1577, in-8o. IV. Les *Sermons et Prédications sur les dimanches depuis la Trinité jusqu'à l'Avent*, Paris, 1577, in-8o. V. Les *Sermons et Prédications sur le Symbole des apôtres et sur les Évangiles des dimanches et fêtes de l'Avent; ensemble quatre Sermons touchant le purgatoire*, Paris, 1577, in-8o. Ces Sermons, publiés par Christi, docteur de Sorbonne et théologal de Nantes, avaient été recueillis par un auditeur de Vigor, et revus par lui. Il est certain que dans ces temps les prédicateurs se donnaient rarement la peine d'écrire leurs sermons, et que ce qui nous en reste ne vient que de ce que l'on en saisissait pendant le débit, très-souvent même sans que ces esquisses aient passé sous leurs yeux. VI. *Sermons catholiques du Saint-Sacrement de l'autel, accommodés pour tous les jours des octaves de la Fête-Dieu*, Paris, 1585, in-8o. Quelque faibles que soient les Sermons de Vigor, ils ont été réimprimés en 1584, in-4o., et en 1597, même format. L—B—E.

VIGOR (Simon), neveu du précédent, et conseiller au grand-conseil pendant trente-neuf ans, mourut le 29 février 1624, âgé de soixante-huit ans, après s'être fait remarquer par son zèle à défendre dans ses discours et dans ses écrits les prérogatives de l'Église gallicane. Nous avons de lui : I. *Ex responsione synodali datâ Basileæ oratoribus D. Eugenii papæ IV in congregatione generali* 3 *Non. septembr.* 1432, *de auctoritate cujuslibet concilii generalis suprà Papam, et quoslibet fideles, pars præcipua; et in eam commentarius*, Cologne, 1613,

in-8°. Ce livre parut sous le nom de *Theophilus Francus ;* mais il fut solennellement avoué par l'auteur, très-peu de temps après la publication. II. *Apologia de supremâ Ecclesiæ auctoritate, adversùs Magist. Andræam Duval, doctorem et professorem theologiæ*, Troyes, 1615, in-8°. III. *De l'état et du gouvernement de l'Église, divisé en quatre livres : 1°. de la monarchie ecclésiastique ; 2°. de l'infaillibilité ; 3°. de la discipline ecclésiastique ; 4°. des conciles*, in-8°. C'est la traduction de l'ouvrage précédent, avec quelques améliorations et une réponse, en forme de préface, à la *Défense pour la hiérarchie de l'Église, et de N. S. P. le pape*, par Théophraste Bouju, dit Beaulieu, aumônier du roi. Il y a des choses très-bonnes, et M. Dellac, avocat à la cour royale, et l'un de nos collaborateurs, se propose d'en donner une édition. IV. *Assertio fidei catholicæ, ex quatuor prioribus conciliis œcumenicis et aliis synodis celebratis intrà tempora quatuor prædictorum conciliorum.* Cet opuscule et les trois précédents ont été recueillis en un volume in-4°., Paris, 1683. On y trouve de plus une *Lettre pour la vérification des faussetés remarquées au livre du docteur Durand.* V. *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum Pulchrum, regem christianissimum, et Bonifacium VIII, pont., ex variis scriptoribus*, Paris, 1613, in-4°., très-rare. Simon Vigor, accusé par les ultramontains de s'écarter des principes d'une saine théologie, finit par déclarer qu'il n'avançait rien qu'il n'eût appris de l'archevêque de Narbonne, son oncle, et qui ne se trouvât dans les Sermons de ce prélat, édition de P. Bertaut, 1597. L-B-E.

VIGOR (Mistriss), Anglaise fut mariée d'abord en 1731 à un consul-général en Russie, puis à un résident à cette cour, et enfin à William Vigor, qui était attaché à la secte des quakers. Cette dame se distingua par cette charité active qui sait, en allant au-devant de la misère, lui épargner la honte de la mendicité. Elle était répandue dans le grand monde, et sa conversation était très-goûtée. L'esprit d'observation dont elle fut douée s'exerça pendant un long séjour en Russie. Craignant qu'on ne rendît publiques, d'après une copie défectueuse, des Lettres qu'elle avait écrites sur ce qui se passait alors sous ses yeux, elle consentit à les mettre au jour elle-même; le recueil parut en 1775, en un volume in-8°., à Londres, sous ce titre : *Lettres d'une dame qui a résidé pendant un grand nombre d'années en Russie, à son amie, en Angleterre, accompagnées de notes historiques.* C'est, au jugement de Nichols (*Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle*), un tableau fidèle, neuf et intéressant de la cour de Saint-Pétersbourg, et l'on y trouve des détails que l'on chercherait vainement ailleurs. Mistriss Vigor mourut à Windsor, le 7 sept. 1783, âgée de quatre-vingt-quatre ans. L.

VIGUERIE (Pierre), né à Carcassonne, vers le milieu du dix-huitième siècle, entreprit de composer une histoire de cette ville, sujet déjà traité par plusieurs auteurs, mais sans aucun succès. Viguerie ne fut pas plus heureux ; il n'a donné dans son premier volume, le seul qui ait paru en 1805, qu'une compilation indigeste, sans goût et sans méthode. Les éléments les plus disparates forment

cette bizarre production où l'on trouve de tout, hors l'histoire de Carcassonne. Il y fait un récit de toutes les assemblées nationales qui se sont tenues depuis le commencement de la monarchie, et donne la liste de tous les notaires et de leurs successeurs de la province du Languedoc, etc. Les deux volumes restés manuscrits ne valent sans doute pas mieux que le premier, et il est probable qu'ils ne verront jamais le jour. L'auteur mourut en 1813. — VIGUERIE (Jean), chirurgien de l'hôtel-dieu de Toulouse, né en 1745, et mort en 1802, fut membre de l'académie des sciences de cette ville, et publia divers Mémoires, entre autres des *Observations anatomico-chirurgicales sur les fractures, sur la réductibilité du sac herniaire*, etc. Z.

VIGUIER (PAULE DE), plus connue sous le nom de *la belle Paule*, naquit à Toulouse en 1518. Sa famille était originaire de Gascogne, et s'était distinguée au service de l'Angleterre. Froissart nous apprend que son bisaïeul, Messire Gaillard de Viguier, fit une *chevauchée* à Navarret, avec Messire Thomas de Phléson, sénéchal d'Aquitaine, pour le service du prince de Galles. En 1307, il combattit sous la bannière de Jean Chandos, et sous le pennon de Saint-Georges, à la bataille qui fut donnée entre Nadres et Navarret. Peu de temps après, il embrassa le parti de la France, et ses descendants servirent avec honneur dans les armées de nos rois. Le père de Paule s'étant établi à Toulouse, se maria avec Jacquette de Lancefor, d'une famille distinguée par sa noblesse. Paule naquit de cette union, en 1518, vingt ans environ après la mort de la célèbre Clémence Isaure. Antoine de Viguier, son frère, fut grand-écuyer du duc d'Alençon, frère de Charles IX. La beauté de Paule jeta de bonne heure un grand éclat, et lorsque François Ier. fit une entrée solennelle dans Toulouse elle fut choisie pour présenter au monarque les clefs de la ville. Elle avait alors quatorze ans, elle était vêtue d'une robe blanche, ornée de fleurs; une guirlande de roses ceignait sa tête, d'où tombaient par ondes ses cheveux dorés et bouclés; le contour pur et gracieux de sa taille élancée, que ceignait une écharpe bleue, rappelait les belles statues grecques que l'on découvrait à cette même époque en Italie. Paule prononça dans cette occasion une harangue en vers français. La modestie empreinte dans ses traits attachait d'autant plus les regards que l'on y découvrait, dit un auteur contemporain, l'image des vertus qui dirigeaient toutes ses actions. François Ier. lui donna le nom de *belle Paule*, qui lui est resté. Le galant monarque répondit avec beaucoup de grâce à son discours, et, ce qui est mieux, respecta son innocence. Réunissant tant d'attraits, cette femme extraordinaire fut recherchée par un grand nombre de gentilshommes. Elle avait distingué le baron de Fontenille; mais le choix de ses parents se fixa sur le sire de Baynaguet, conseiller au parlement de Toulouse, *prompt et hardi capitaine*, ainsi que le qualifient d'anciens mémoires. Paule étouffant ses soupirs obéit à sa famille, et la célébration du mariage eut lieu dans l'église des Grands-Augustins, monument religieux, embelli par la munificence des Lancefor, qui y avaient placé leurs sépultures. Paule ne fut pas long-temps l'épouse de Baynaguet; il mourut peu d'années

après son mariage, et la belle veuve épousa celui qu'elle avait elle-même distingué, Philippe de Laroche, baron de Fontenille, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes. Elle coula des jours heureux avec l'époux de son choix, et se conserva long-temps belle. Lorsque Catherine de Médicis accompagna son fils Charles IX à Toulouse, en 1563, cette princesse demanda avec empressement qu'une femme si rare lui fût présentée, et quoique celle-ci eût alors quarante-cinq ans, elle parut devant toute la cour avec tant d'éclat, que la reine en fut saisie d'étonnement, et que le connétable de Montmorenci s'écria dans son enthousiasme : *La baronne de Fontenille est une des merveilles de l'univers, c'est l'honneur de Toulouse et de son siècle*. Paule de Viguier aimait les lettres ; son esprit avait été cultivé avec beaucoup de soin, et l'on sait qu'elle lut tous les bons écrits qui parurent durant sa vie. On trouve dans un ancien registre quelques vers de sa composition qui ne manquent ni de facilité, ni d'élégance. Nous en citerons le dixain suivant, intitulé : *De la mort d'un mien fils*.

Le tendre corps de mon fils moult chéri,
Gît maintenant dessous la froide lame ;
Aux lieux très-clairs doit triompher son ame,
Car en vertus toujours il fut nourri.
Las ! j'ai perdu ce beau rosier flouri,
De mes vieux ans l'orgueil et l'espérance ;
La seule mort peut donner allégeance
Au mal cruel qui mon cœur a meurtri ;
Ors adieu donc, mon enfant moult chéri,
De toi mon cœur gardera souvenance !

Ces vers rappellent assez bien ceux dont on a fait honneur à Clotilde Surville, et nous pensons qu'ils ont plus d'authenticité que ceux de cette dame (*Voy*. SURVILLE). Paule de Viguier parvint à une longue vieillesse ; aimée, admirée de ses compatriotes. Sa maison était un temple élevé aux beaux-arts, et dans lequel se rendaient à l'envi les personnages les plus illustres de son siècle. Pendant le temps des troubles et des guerres civiles, cet asile de l'honneur et de la vertu fut toujours respecté par les deux partis. Valiech, auteur toulousain, qui, suivant Lacroix du Maine, s'était fait une réputation par ses anagrammes, trouva dans le nom de Paule de Viguier, *la pure vertu guide*. La marquise de Lambert rapporte que toutes les fois qu'on voyait la belle Paule, on se pressait à tel point, qu'il en arrivait des accidents. Elle ajoute que la ville de Toulouse lui fit un procès, pour la contraindre de se montrer à son balcon, au moins deux fois par semaine. Le peuple se serait soulevé s'il eût été plus long-temps sans la voir. Cette femme accomplie mourut en 1610, et fut inhumée auprès de sa mère dans le tombeau de Lancefor, placé dans la chapelle des onze mille vierges, au côté droit de l'église des Augustins. Ce fait est constaté par le testament de Paule, qui porte la date du 26 septembre 1607, et par les registres de la sacristie des pères Augustins ; ce qui dément la tradition répandue par les Cordeliers de Toulouse, qui prétendaient posséder dans le caveau de leur église, où les corps se conservaient en forme de momie, celui de la belle Paule. Quelques pièces de vers prouvent que cette mort répandit le deuil dans Toulouse. Gabriel de Minut, baron de Casteras, sénéchal de Rouergue, écrivain distingué par ses talents poétiques et par sa profonde érudition, fut l'un de ses adorateurs les plus passionnés, ainsi qu'on le voit par son ouvrage intitulé : *De la beauté, discours divers, pris sur deux belles façons de parler, desquelles le grec*

et l'hébreu usent : l'hébreu TOB, *et le grec* CALON, *l'agathon, voulant signifier ce qui est naturellement beau et naturellement bon, avec la* PAULE-GRAPHIE *ou description des beautés d'une dame toulousaine, nommée* la belle Paule. Dans ce livre singulier, dont il n'existe que très-peu d'exemplaires, et qui fut publié à Lyon en 1587, du vivant de Paule de Viguier, par Charlotte de Minut, sœur du baron de Casteras, se qualifiant de *très-indigne abbesse du pauvre monastère de Sainte-Claire de Toulouse*, et qui est dédié à Catherine de Médicis, reine-mère du roi, l'auteur décrit toutes les beautés du corps de la belle Paule, sans en excepter une seule. Si tout ce que l'on raconte de la vertu de cette belle incomparable est exact, on doit supposer que son adorateur n'a ainsi décrit que d'après son imagination une partie de ses attraits.

Z.

VIGUIER (PIERRE FRANÇOIS), orientaliste, naquit à Besançon le 20 juillet 1745. Après avoir terminé ses études au séminaire de cette ville, sous le pieux abbé Pochard (*V.* ce nom), il embrassa l'état ecclésiastique, et résolut de se consacrer à l'enseignement. A la suppression des Jésuites, il obtint la chaire de rhétorique au collége de sa ville natale; mais bientôt après, il entra dans la congrégation de Saint-Lazare, et fut chargé de professer la théologie au séminaire de Sens. Il fut ensuite envoyé par ses supérieurs, en 1772, sur la côte d'Alger, et s'y dévoua tout entier au soulagement des esclaves chrétiens. Les établissements des Jésuites dans le Levant ayant été accordés par le pape Pie VI et Louis XVI aux Lazaristes, le P. Viguier fut nommé préfet apostolique à Constantinople, où il se rendit en 1783. Pendant seize ans, il ne cessa de travailler avec zèle au maintien de la foi catholique en Orient. La connaissance qu'il acquit des langues de l'Asie le mit à même d'en faciliter l'étude aux missionnaires, et de rendre des services importants à notre commerce. De retour en France, vers 1802, il fut chargé de la direction des Dames de la Charité, dont l'institution, remise en activité, lui dut des soins de conservation et de surveillance qui manquaient à l'établissement, par l'absence de l'ancien supérieur. Depuis la rentrée de ce dernier, qui reprit sa place, le P. Viguier vécut dans la retraite, occupé de recherches savantes, qui toutes avaient pour but immédiat la gloire et la défense de la religion. A l'époque où le gouvernement sentit la nécessité de rétablir la congrégation de Saint-Lazare, le P. Viguier obtint l'autorisation de rester dans la retraite que l'âge et les infirmités lui rendaient de plus en plus nécessaire; mais il continua d'entretenir avec ses anciens confrères des relations de bienveillance et d'amitié. Ce pieux et savant missionnaire mourut à Paris, le 7 février 1821, âgé de soixante-seize ans. Outre des éditions revues et améliorées du *Sacrifice perpétuel* du P. Gourdan (*V.* ce nom, XVIII, 194), et du *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne, extrait de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme*, par Bullet (*V.* ce nom, VI, 253), on a du P. Viguier : I. *Éléments de la langue turque*, en Tables analytiques de la langue turque usuelle, avec leur développement, Constantinople, 1790, in-4°. Cet ouvrage, dont il offrit la dédicace au roi Louis XVI, est l'un des premiers qui soient sortis de l'imprimerie que le comte de

Choiseul-Gouffier avait établie dans le palais de l'ambassadeur de France. L'exposition des règles grammaticales est suivie de leur application dans des dialogues ou conversations familières, et d'un vocabulaire français-turc. Les mots turcs sont imprimés en caractères européens, et l'auteur a toujours eu soin d'en déterminer la prononciation. Il annonçait (pag. 350) la publication prochaine de nouveaux *Dialogues turcs et français*, en 4 vol. in-8°., précédés d'un 5e. vol., contenant un *Précis*, dans les deux langues, *de l'Histoire sacrée et de la Religion chrétienne*. Le rappel de M. de Choiseul-Gouffier et le malheur des temps l'empêchèrent de publier les ouvrages qui devaient faire suite aux Éléments de la langue turque, mais il les a conservés et laissés parmi ses papiers. II. *De la Distinction primitive des psaumes* en monologues et en dialogues, ou Exposition de ces divins Cantiques, tels qu'ils étaient exécutés par les Lévites dans le temple de Jérusalem; nouvelle traduction, accompagnée de notes, Paris, 1806 et 1807, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fort estimable, que l'auteur avait publié à cette époque pour attirer l'intérêt sur sa corporation et en obtenir le rétablissement, a été réimprimé avec de nouveaux développements sous ce titre : *Exposition du sens primitif des psaumes*, totalement conservé dans le latin de la Vulgate, et dans une nouvelle traduction française mise en regard du texte, etc., Paris, 1818-19, 2 vol. in-8°. La distinction des interlocuteurs dans les psaumes, quoique appuyée de nouvelles preuves, y est traitée secondairement; et le sens original du texte y est surtout l'objet d'une savante et lumineuse introduction. III. *La véritable Prophétie du vénérable Holzanzer*, etc., avec l'explication, Paris, 1815, in-12. IV. *Prophétie du pape Innocent XI*, précédée de celle d'un anonyme, dont elle est la paraphrase, avec une explication étendue, ibid., 1816, in-12. V. *Le vrai sens du psaume* 67 : *Exurgat Deus*, ibid., 1819, in-8°. de 16 pag. C'est une critique de la traduction de M. Genoude. Le P. Viguier a revu la traduction, par M. Denis, de l'*Abrégé de la Vie de saint Joseph Copertino*, thaumaturge et prophète, en 1663, canonisé par le pape Clément XIII, ibid., 1820, in-12. Quoique les derniers ouvrages publiés ou revus par le P. Viguier annoncent une dévotion un peu exaltée par le sentiment religieux, il n'avait pas moins de jugement et de goût que d'imagination; outre le chant lévitique des psaumes qu'il a su distinguer assez heureusement, comme on l'a vu, il avait traduit avec succès et publié en français, avec le texte, l'ouvrage italien intitulé : *De' Ritratti*, etc. Des Portraits, ou Traité pour saisir la physionomie, par J.-B. *De Rubeis*, Paris, Arthus Bertrand, 1809, in-4°.

G—CE et W—S.

VILARIS (MARC-HILAIRE), chimiste, naquit à Bordeaux en 1720. Dès qu'il eut achevé ses études classiques, son père, apothicaire instruit, lui enseigna les éléments de la pharmacie, et l'envoya se perfectionner à Paris, sous la direction du célèbre Rouelle (*Voy.* ce nom). Vilaris fut employé dans les hôpitaux de l'armée de Hanovre; mais, indigné des dilapidations et des désordres dont il était le témoin, il donna sa démission, et revint à Bordeaux, où il fit des cours de chimie, qui contribuèrent à répandre le goût d'une science

que l'on confondait encore avec la pharmacie. Le chagrin qu'il éprouva de la mort d'une jeune personne à laquelle il était sur le point de s'unir le plongea dans une mélancolie profonde. Son père, pour le distraire, lui céda sa pharmacie. Il se fit recevoir apothicaire en 1748, et bientôt il mérita l'estime et la confiance générales par les talents qu'il déploya dans l'exercice de sa profession. Il engagea ses confrères à créer un jardin botanique, et à former un établissement pour la confection des remèdes pharmaceutiques; mais il ne put réussir à les convaincre de l'utilité de ce double projet. Persuadé qu'il devait exister en France des carrières de terre semblable à celle dont on fait la porcelaine de Sèvres, il employa trois ans à parcourir la Guienne et les provinces voisines, et eut enfin le bonheur de trouver le *kaolin*, en 1757, à Saint-Yriex. Sur l'avis qu'il s'empressa d'en donner au gouvernement, Macquer (*V.* ce nom) fut envoyé pour constater cette découverte, à laquelle on doit la manufacture de Limoges. On regardait alors l'usage des viandes salées comme la principale cause du scorbut, et l'on cherchait en conséquence le moyen d'approvisionner les vaisseaux de viandes fraîches ou préparées sans sel. Vilaris, après des essais multipliés, crut l'avoir trouvé dans la dessiccation. Une expérience faite en 1769 par le gouvernement constata que des viandes, ainsi préparées, pouvaient rester une année à la mer, sans éprouver d'altération. Cependant l'inventeur de ce procédé resta sans récompense, et on ne lui demanda pas même la communication de son secret; ce qui prouve que l'on n'en connut pas l'importance. Vilaris imagina, quelque temps après, un moyen de fabriquer le sucre d'une manière plus économique; et il offrit, en 1780, de passer à la Martinique pour y établir des sucreries, d'après ses plans. La guerre avec l'Angleterre empêcha l'exécution de ce projet. Rebuté par les difficultés qui semblaient s'opposer à toutes ses entreprises, il passa les dernières années de sa vie dans une triste indifférence. Un ami l'ayant prié de préparer de l'extrait de ciguë, il eut l'imprudence de faire cette opération dans son laboratoire. Les vapeurs de cette plante augmentèrent un mal de tête dont il souffrait depuis dix ans, et il mourut le 26 mai 1792. Il était membre de l'académie de Bordeaux depuis 1752, et c'est dans les Recueils de cette compagnie qu'on trouve le résultat de ses expériences et de ses travaux. Son compatriote, le docteur Tournon, lui a consacré une *Notice* dans le *Magasin encyclopédique*, 1798, III, 54-61.

W—s.

VILATE (Joachim), né, en 1768, à Ahun, petite ville du Limousin, qui fait aujourd'hui partie du département de la Creuse, était le fils d'un médecin, qui mourut de bonne heure, et laissa sans ressources un grand nombre d'enfants. Joachim était l'aîné de cette malheureuse famille. Il fut élevé avec quelque soin à Blodeix, par un de ses oncles, et termina d'assez bonnes études à l'université de Bourges. Nommé, peu de temps après, professeur au collége de Guéret, il passa, en 1791, à celui de Limoges, et vint à Paris, en 1792, pour étudier la médecine, ou plutôt afin de s'y livrer tout entier à son goût pour la politique et la révolution. Il fréquenta très-assidument le club des Jacobins, où il fit con-

naissance avec les hommes les plus marquants de cette époque. Il concourut de tous ses moyens à l'attaque du château des Tuileries, dans la journée du 10 août 1792, et le 10 déc. suivant, il fit hommage à la Convention d'un *Plan d'éducation républicaine*, dont cette assemblée décréta une mention honorable. Vilate continua de se montrer ainsi fort dévoué au parti le plus violent et le plus exalté, jusqu'à la révolution du 31 mai 1793. Après le triomphe de Robespierre, dans cette journée, il accompagna, comme secrétaire, les représentants Isabeau et Neveu dans leur mission à Bordeaux; et il parcourut ensuite plusieurs départements, pour y observer l'esprit public, et en rendre compte au gouvernement. Revenu dans la capitale, il se montra de plus en plus dévoué aux membres du Comité de salut public, et surtout à Barère et à Robespierre. Logé par eux dans l'un des plus beaux appartements des Tuileries, il prit le nom de *Sempronius-Gracchus*, et se livra à toutes les illusions de cette époque. Il a dit lui-même que, dans l'ivresse que lui causa cette nouvelle position, il se crut transporté avec les Brutus, les Publicola, dans l'antique Capitole, après l'expulsion des Tarquins. Tout semble indiquer qu'il était alors chargé d'un ministère de police important. Faisant grande dépense, et recevant beaucoup de monde, il n'avait aucun revenu, aucun emploi ostensible qui pût y suffire. On le nomma bientôt juré du tribunal révolutionnaire. Il a dit depuis que ce fut à son regret qu'il accepta ces redoutables fonctions; mais rien ne prouve qu'il ait hésité à les remplir. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne renonça point à son métier d'espion. Il paraît au contraire que c'était par lui que Robespierre savait tout ce qui se passait au sanglant tribunal. Les détails qu'on lit dans ses Mémoires, sur le compte qu'il rendit à Maximilien, du procès de la reine, au moment où il venait de la condamner, sont fort curieux. C'était surtout contre les membres de la Convention nationale que les comités employaient Vilate. Mais lorsque le parti des thermidoriens prit un peu de courage, et que ses oppresseurs commencèrent à perdre de leur puissance, plusieurs députés, entre autres Chénier et Legendre, dénoncèrent positivement l'espion des comités; et il fut arrêté et conduit à la prison de la Force, huit jours avant la chute de Robespierre. Dans le tumulte de la journée du 9 thermidor, les agents de la commune vinrent à sa prison, avec un ordre pour le mettre en liberté; mais au moment où cet ordre allait être exécuté, des commissaires de la Convention s'y opposèrent; et il resta prisonnier jusqu'au moment où le tribunal révolutionnaire fut lui-même mis en jugement. Vilate fit, pendant un an que dura sa captivité, beaucoup d'efforts pour se soustraire au supplice dont il était menacé; et il publia successivement trois espèces de Mémoires justificatifs, sous ces titres : I. *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*, in-8°., 1795. II. *Continuation des Causes secrètes*, etc. III. *Mystères de la mère de Dieu dévoilés*, etc. (*Voy*. Théos). Dans ces écrits, très-curieux pour l'histoire, Vilate n'oublia rien de ce qui pouvait repousser l'accusation de complicité avec Robespierre; et il dévoila une grande partie des iniquités de cette époque. Comme Sénart, il avait été à portée de les bien voir; et si l'on en excepte quelques réticences, dans

l'intérêt de sa justification, tout y concourt à jeter la lumière sur les crimes de ces temps déplorables. Ces Mémoires sont beaucoup mieux écrits que celui de Sénart; et tous les noms y sont imprimés en toutes lettres, avantage que n'ont pas offert les éditeurs de celui-ci. Vilate n'obtint pas, en les publiant, le but qu'il s'était proposé. Le public les lut avec beaucoup d'empressement, parce qu'ils contenaient des faits curieux sur la tyrannie qui venait d'être renversée; mais les conventionnels, qui connaissaient l'auteur, ne purent oublier le rôle infâme qu'il avait joué. Legendre dit positivement à la tribune qu'il avait été l'espion des comités; et Barère, repoussant toute espèce d'intimité avec lui, dit qu'il avait été *le bourreau de la représentation nationale*. Ce fut sous de tels auspices qu'on traduisit Vilate au nouveau tribunal révolutionnaire, avec les membres de l'ancien (*V.* FOUQUIER-TINVILLE). Il fut condamné à mort, comme la plupart de ses confrères, et exécuté le 7 mai 1795. Lorsqu'il entendit son arrêt, il se répandit en violentes invectives contre ses juges, et parut avoir perdu la raison. Il avait publié, en frimaire an II (déc. 1793), un petit écrit intitulé: *De nos maux et des remèdes qu'il faut y apporter*. Ses Mémoires ont été annoncés dans la Collection des *Mémoires relatifs à la révolution;* mais ils ne s'y trouvent pas encore. M—D j.

VILLA (GUIDO, marquis DE), Ferrarais d'origine, se distingua, au milieu du dix-septième siècle, dans les guerres du Piémont. Il s'était attaché à Madame royale, Christine de Savoie, sœur de Louis XIII, et il lui fut toujours fidèle pendant une régence orageuse, tandis que le Piémont était déchiré par des guerres civiles, et que les Français et les Espagnols cherchaient également à s'en emparer. Il mérita la réputation de sage conseiller, de sujet fidèle et d'habile général. Il fut tué, le 24 août 1648, d'un coup de canon, au siége de Crémone. Villa était alors décoré du grade de lieutenant-général au service de France. Voy. *Savoie* (Charles-Émanuel II). Laur. Crazzo a publié la Vie de ce général dans les *Elogi degli capitani illustri*, pag. 248. S. S—I.

VILLA ou VILLE (GUIRON FRANÇOIS, marquis DE), fils du précédent, fut aussi un des généraux les plus distingués de son temps. Son bisaïeul avait signalé son courage à la bataille de Lépante (*Voy.* D. JUAN D'AUTRICHE). Héritier des talents et de la valeur de ses ancêtres, le jeune Villa s'était rendu célèbre dans les guerres d'Italie. Les Vénitiens étaient brouillés, depuis trente ans, avec le duc de Savoie, parce que ce prince avait pris le titre de roi de Chypre; mais lorsqu'ils virent les Turcs disposés à recommencer le siége de Candie (1665), faisant taire leur orgueil, ils lui demandèrent de les aider à repousser l'ennemi commun. Le duc de Savoie leur accorda deux régiments, et permit à Villa d'offrir ses services à la république. Nommé général en chef de l'infanterie vénitienne, il s'embarqua dans le mois d'octobre avec un corps de dix mille hommes. A son arrivée, il voulut tenter un coup de main sur la Canée; mais les troupes fatiguées de la traversée, et d'ailleurs incommodées par la pluie qui tombait en torrents, ne purent que difficilement avancer. Les Turcs, avertis, tombèrent sur l'avant-garde, la bat-

tirent, et forcèrent Villa à renoncer à son projet. Il construisit un camp retranché sous les murs de Candie, et se soutint dans cette position contre les attaques continuelles des Turcs, depuis le 16 avril jusqu'à la fin de mai 1666. Forcé de se renfermer dans la place, dont la garnison était affaiblie par les fièvres, il redoubla de zèle et d'activité, ruina les travaux des Turcs dans plusieurs sorties, et leur causa de grandes pertes. L'année suivante, le grand-vézir Achmet Koproli (*Voy.* ce nom, XXII, 543) étant venu prendre la direction du siége de Candie, Villa, avec un petit nombre de soldats, sut repousser toutes ses attaques, et quoique blessé dans plusieurs assauts ne cessa jamais de donner l'exemple de tous les genres de courage et de dévouement. Un ordre du duc de Savoie le força de quitter Candie, dont il avait glorieusement prolongé la défense (1). Il s'embarqua dans le mois de mai 1668 pour Venise, et revint à Turin, où il mourut peu de temps après des suites de ses blessures. J.-B. Rostagno, conseiller et secrétaire d'état du duc de Savoie, a publié ses Mémoires, en italien, sous ce titre : *Viaggi del marchese Ghiron Francesco Villa* (2), *in Dalmatia e Levante; con la relazione de' successi di Candia*, etc., Turin, 1668, in-4°. (3). Il en existe deux traductions abrégées en français, l'une par Joseph Ducros, Paris ou Lyon, 1669, in-12; et l'autre, par d'Alquié (*V.* ce nom), Amsterdam, 1671, in-12. Suivant Lenglet-Dufresnoy, tout est bien détaillé dans ces Mémoires, et ce sont les meilleurs qu'on puisse lire pour le siége de Candie (*Méth. pour étudier l'histoire*, XII, 324, édition in-12). W—s.

(1) Voy. l'*Histoire de Venise*, par M. Daru, livre XXXIII.

(2) Boucher de la Richarderie traduit ainsi ce titre : *Voyage de François Villa, marquis de Ghiron*, etc. *Bibl. des voyages*, II, 190.

(3) George Liercio a publié : *Il Viaggio del marchese Villa in Levante, overo l'assedio di Candia*, Venise, 1671, in-12.

VILLA (Ange-Théodore), savant helléniste, était né, vers 1720, dans un bourg du Pavesan, d'une famille originaire de Milan (1). La manière brillante dont il termina ses études lui mérita la bienveillance du comte Charles Firmian, zélé protecteur des lettres. Sur la recommandation de ce seigneur, il fut pourvu de la chaire d'éloquence et de grec à l'université de Pavie. L'abbé Villa remplit cet emploi avec la plus grande distinction. Il partagea son temps entre ses devoirs et le culte des Muses, et mourut en 1794, dans un âge avancé. C'est à lui qu'on doit la publication de la *Bibliot. degli volgarizzatori* de l'Argelati (*Voy.* ce nom). Les corrections et les additions nombreuses dont il enrichit cet ouvrage en forment le tome V. Indépendamment d'une foule d'opuscules dans la *Raccolta Milanese*, dont il fut l'un des fondateurs, on cite de lui : I. Le poème de *Coluthus* sur l'enlèvement d'Hélène, traduit en vers italiens, avec le texte grec, revu et corrigé d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, Milan, 1749, in-8°. Cette édition fut reproduite en 1753, avec un nouveau frontispice, et augmentée de la traduction des harangues de *Gorgias* et d'*Isocrate*, et de l'Idylle de *Théocrite* relative à Hélène. Elle est précédée d'une dissertation sur la

(1) Le P. Paitorri donne à Villa le titre de *Milanese* dans la table de la *Biblioth. degli volgarizzatori*.

culture des lettres grecques à Milan; l'auteur y passe en revue les savants qui répandirent tant d'éclat sur cette ville dès le quinzième siècle, tels que Chrysoloras, Démétrius Chalcondyle, Fr. Philelphe, etc., et y jette un coup-d'œil rapide sur l'origine de la bibliothèque Ambrosienne et ses accroissements successifs. II. Des traductions *in versi sciolti* de la *Consolation à Livie* sur la mort de Drusus, par *C. Pedo Albinovanus;* du Noyer et de quelques Épîtres d'Ovide dans le tome XXXI, et de quelques comédies de Plaute dans le tome XXXVII du *Corpus omnium poetarum latinor.*, Milan, 1731-65, in-4°. Avant 1767, il avait terminé des traductions *in versi sciolti* de *Tryphiodore*, de *Phocylide*, de l'Alexipharmaque de *Nicandre*, etc.; mais le succès des versions de Salvini (*Voy.* ce nom) l'empêcha de publier ce qu'il en avait traduit. Il avait entrepris aussi la traduction de l'*Odyssée* d'Homère *in ottava rima;* mais il abandonna ce travail au quatrième livre, en souhaitant qu'un écrivain plus habile et plus laborieux voulût enfin se charger de faire connaître à la nation italienne les beautés simples et naturelles d'Homère, dans une bonne traduction en prose. III. *Orationes academicæ*, Pavie, 1778-1780, in-8°. IV. *Lezioni d'eloquenza*, etc., ibid., 1780, in-8°. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première est une introduction à l'étude de l'éloquence; la seconde en contient l'histoire, et la troisième les préceptes. V. *De studiis litterariis Ticinensium ante Galeatium II vicecomitem*, ib., 1782, in-8°. L'auteur y combat l'opinion accréditée par plusieurs savants, que l'université de Pavie reconnaît Charlemagne pour son fondateur. Si par université l'on veut entendre une école publique, Villa prouve que Pavie en possédait une long-temps avant le règne de ce prince; mais si l'on attache à ce mot son véritable sens, il démontre que Pavie n'a pas eu d'université avant l'année 1361. Cette Dissertation est citée avec éloge par Tiraboschi dans la *Storia della letteratura italiana*, III, 169. W—s.

VILLALOBOS (François Lope de), médecin et poète, était né vers 1480, à Tolède, d'une famille noble. Il achevait ses études à l'université de Salamanque, lorsqu'à la demande du marquis d'Astorga il mit en vers de douze syllabes (*de arte mayor*) l'*Abrégé* de la doctrine médicale d'Avicenne. Passionné pour les représentations théâtrales, et mécontent, avec raison, des pièces qu'on jouait à cette époque, il essaya de décider ses compatriotes à prendre les ouvrages des anciens pour modèles de leurs compositions dramatiques. Ce fut dans ce but qu'en 1515 il publia la traduction en prose de l'*Amphitryon* de Plaute. Cette tentative, qui trouva pourtant quelques imitateurs parmi les érudits, n'eut aucun succès. Torres de Naharo, Jean de Cueva et quelques autres poètes moins connus surent mieux deviner le goût de la nation espagnole; en s'affranchissant de toutes les règles établies par les Grecs et les Latins, ils devinrent les créateurs d'un nouveau genre, que Lope de Véga, Calderon et leurs successeurs ont perfectionné depuis. Découragé par l'inutilité de ses efforts, Villalobos revint à la pratique de l'art médical, et s'y livra tout entier; ses talents lui méritèrent la confiance de Charles-Quint. Nommé médecin ordinaire de ce

prince, il remplit ensuite les mêmes fonctions près de Philippe II, et mourut vers 1560, dans un âge très-avancé. On connaît de lui : I. *El sumario de la medicina ; con un tratado sobre las pestiferas bubas*, Salamanque, 1498, in-fol. ; volume très-rare. Astruc avait fait de vaines recherches pour se le procurer (V. *de morb. venereis*, 575). On en trouve la description dans le *Catalogue* de Laserna de Santander, n°. 3105. Il est divisé en deux parties : la première contient, comme on l'a dit, un abrégé de la doctrine d'Avicenne, en vers ; et la seconde, un traité sur la maladie vénérienne. C'est le premier ouvrage publié en Espagne sur cette maladie ; elle n'y était pas connue, si l'on en croit l'auteur, avant l'année 1474, où elle fut observée à Madrid pendant le séjour qu'y firent Ferdinand et Isabelle. II. *Glossa in Plinii historiæ naturalis primum et secundum libros*, Alcala, 1524, in-fol. III. *Problema con otros dialogos de medicina, y familiares*, Zamora, 1543, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont très-rares en France, où on ne les trouve pas dans les plus grandes bibliothèques. W—s.

VILLALOBOS (Ruy Lopez de), navigateur espagnol, fut expédié, en 1542, par Don Antonio de Mendoza, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, avec deux vaisseaux, une galère et deux pataches pour reconnaître les îles situées à l'ouest. Il partit du port de Juan Gallego le 1er. novembre. Après avoir parcouru cent quatre-vingts lieues, il découvrit, sous 18° 30' de latitude nord, deux îles désertes, éloignées l'une de l'autre de douze lieues. Il nomma l'une *Santo Tomè*, et l'autre la *Añublada*. A quatre-vingts lieues plus loin, il trouva une autre île à laquelle il donna le nom de *Roca Partida*, et à soixante-deux lieues au-delà, un groupe d'îles, dont les habitants étaient très-pauvres. Il nomma ces îles l'Archipel *del Coral*. Villalobos y mouilla pour renouveler sa provision d'eau ; puis, continuant sa course, il découvrit, le 6 janvier 1543, dix autres îles, que leur beauté lui fit nommer *Los Jardines*. Elles sont situées entre le 9° et le 10° de latitude N. En les quittant, et après avoir fait cent lieues au couchant, le vaisseau de Villalobos périt dans une tempête ; mais ce navigateur et son équipage purent se sauver dans les petits bâtiments. Le 10, après avoir fait encore cinquante lieues, les Espagnols aperçurent une île charmante, et qui leur parut peuplée. Les habitants vinrent au-devant d'eux dans des canots, et leur disaient, en faisant le signe de la croix : *Buenos dias, matalotes*, circonstance qui fit donner à cette île le nom d'île *de los matalotes*. Villalobos en découvrit ensuite une autre plus grande que la précédente, et qu'il appela île *de los Arracifes*, parce qu'elle était bordée d'écueils. Le 2 février il entra dans la baie de *Malaga*, située par les 7 degrés de latitude, et qui appartient à une île à laquelle il donna le nom de *Cæsarea Caroli*, si grande, qu'elle a trois cent cinquante lieues de circonférence. Il en prit possession au nom de la couronne d'Espagne, et y eût établi une colonie si le climat ne lui eût pas paru mal sain. Cette île, suivant Herrera, est à plus de quinze cents lieues du port de la *Navidad*, dans la Nouvelle-Espagne, et au 7me. degré de latitude. D'après la grandeur que Villalobos lui donne, et la distance à laquelle il la place de celle de

Mindanao, il est probable que c'est l'île de Luçon, quoique celle-ci soit située plus au nord. Le navigateur espagnol y séjourna un mois. Son intention était de se diriger au nord vers l'île de *Macagua*; mais le temps contraire et la force des courants le portèrent au midi, et ayant côtoyé la *Cæsarea*, pendant soixante lieues, il vit deux petites îles séparées de la grande, et à quatre lieues au sud. Il se rendit dans l'une d'elles pour prendre langue, le lundi 2 avril; mais il fut fort mal accueilli par les habitants qui lui tuèrent six hommes : il donna à cette île le nom d'*Antonia* ou *Saragan*. Malgré la résistance des naturels, il les débusqua d'une roche élevée où ils s'étaient fortifiés avec des palissades, et trouva sur cette éminence de la porcelaine, beaucoup de musc, de l'ambre, de la civette, du benjoin, du storax et d'autres parfums en pastilles et en huiles, dont les habitants font usage, et qu'ils achètent à Mindanao et dans les autres îles philippines. Les Espagnols y trouvèrent aussi des morceaux d'or et des réseaux de cette matière. Lorsqu'il eut rassemblé le butin, Villalobos en réclama la septième partie et un joyau, ce qui lui fut accordé; les officiers du vice-roi ayant aussi réclamé une part pour celui-ci, les soldats s'y opposèrent, en disant qu'il n'était pas juste de payer des droits à deux généraux. Quant au quint du roi, Villalobos voulut qu'il ne fût prélevé que sur l'or, l'argent et les pierreries. Malgré la résistance de ses gens, il les détermina à semer du maïs dans cette île, et leur donna le premier l'exemple. La récolte qu'ils firent servit à les garantir, pour le moment, de la famine; mais leurs provisions étant épuisées, il envoya Bernardo de la Torre à Mindanao, île située, suivant Herrera, à 50 lieues de Cæsarea; mais le roi ou souverain nommé *Sarripea*, refusa de leur donner aucun secours; Villalobos éprouva de semblables refus dans les autres îles, et se détermina alors à envoyer un de ses navires à la Nouvelle-Espagne pour instruire le vice-roi de leur situation. Enfin on atteignit Gilolo, dont le roi reçut humainement les Espagnols malgré les menaces des Portugais. Le navire le San Juan, qui avait été expédié à la Nouvelle-Espagne le 26 août 1543 de Saragan ou Antonia, ne put parvenir à sa destination, et il rejoignit Villalobos à Tidor. On trouvera, dans la relation un peu confuse d'Herrera, le détail des souffrances que les Espagnols éprouvèrent par suite du refus des Portugais de leur fournir des vivres. Enfin, accablé de chagrin, Villalobos alla mourir dans l'île d'Amboine. Trois de ses vaisseaux avaient fait naufrage. Les Espagnols qui survécurent furent contraints, après avoir éprouvé mille maux, de se livrer aux Portugais, leurs ennemis, qui les renvoyèrent en Europe. Ce navigateur, étant à Ternate, adressa au gouverneur portugais une lettre dans laquelle il faisait la description des îles qu'il avait vues. Son *Añublada* est nommée aujourd'hui *San Beneditto*. Les îles del Coral et los Jardines font partie des groupes orientaux de l'archipel des Carolines. Les Matalotes appartiennent au groupe le plus occidental. Elles ont conservé leur nom. Les Arracifes sont les îles Pelew, dont les habitants ont acquis une si grande célébrité par l'accueil hospitalier qu'ils firent, en 1783, à des Anglais naufragés. Voyez, pour de

plus grands détails, la *septième Décade* d'Herrera, livre v, et le *Traité des différents chemins*, etc., *avec les découvertes faites jusqu'en* 1550, par D. Ant. Galvan (1).

D—z—s et E—s.

VILLALPAND (Jean-Baptiste), jésuite, né, en 1552, à Cordoue, annonça, dès sa jeunesse, des dispositions pour les arts, et acquit des connaissances fort étendues dans les mathématiques et l'architecture. Admis, à seize ans, dans l'institut de saint Ignace, il fut placé auprès du P. Jérôme Prado (1), son compatriote, et fit, sous la direction de cet habile maître, de rapides progrès dans la littérature sacrée. Le P. Prado, sur l'invitation du roi Philippe II, ayant entrepris d'expliquer les Prophéties d'Ézéchiel, associa Villalpand à son travail, et le conduisit à Rome, où ils devaient trouver plus de ressources pour ce grand ouvrage. La tâche de Villalpand devait se borner à la description du temple de Jérusalem, que le prophète voit dans une extase (ch. 40, 41 et 42); mais le P. Prado mourut, laissant son commentaire incomplet; et Villalpand se chargea de le continuer. Épuisé de fatigues, il mourut lui-même avant de l'avoir terminé, à Rome, le 22 mai 1608, à l'âge de cinquante-six ans. Leur grand ouvrage avait paru sous ce titre : *J.-B. Villalpandi et H. Pradi in Ezechielem explanationes et apparatus urbis ac templi Hierosolymitani commentariis et imaginibus illustratus*, Rome, 1596-1606, 3 vol. grand in-fol. Le tome premier contient le Commentaire de Prado sur les vingt-six premiers chapitres d'Ézéchiel, et celui de Villalpand sur les deux suivants; le tome second, la description du temple de Salomon, accompagnée de gravures très-bien exécutées; et le tome troisième, la description de la ville de Jérusalem, suivie d'un Traité des poids, des monnaies et des mesures des Hébreux, comparés avec ceux des Grecs et des Romains. La description de la ville de Jérusalem est regardée comme un chef-d'œuvre. Celle du temple est ce qu'on a de plus détaillé et de plus complet; mais on y trouve bien des choses hasardées et d'autres contraires au texte même de la Bible. Villalpand, tout rempli des idées magnifiques qu'il avait puisées dans l'étude de l'architecture grecque et romaine, crut qu'il ne pouvait rien imaginer de trop grand, de trop somptueux pour un temple dont Dieu était en quelque sorte l'architecte. Aussi lui reproche-t-on d'avoir multiplié les cours et les portiques, et d'avoir prodigué sans mesure les pavés de porphyre, les murailles de marbre de Paros, les vases, les candelabres et les tables d'or pur, etc. Dom Calmet et les commentateurs plus récents d'Ézéchiel sont moins riches que Villalpand dans la description de ce temple, et s'approchent plus de la vérité. On doit encore à cet auteur l'édition d'un ancien Commentaire sur les Épîtres de saint Paul (*Explanatio Epistolarum S. Pauli*), Rome, 1598, in-

(1) La relation originale des navigations de Villalobos a été retrouvée par D. Martin Fernandez de Navarrete, directeur du dépot hydrographique de Madrid, et elle sera imprimée dans la *Collection des navigations et découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, dont l'auteur de cette note publie en ce moment la traduction. D—z—s.

(1) Le P. *Jérôme* Prado, né vers 1547 à Baeca, diocèse de Jaen, fit ses études à l'université de sa ville natale, où il reçut le laurier doctoral, et ayant embrassé la règle de saint Ignace, en 1572, professa quelque temps à Cordoue, avec une grande réputation. Il mourut à Rome, en janvier 1595, à 48 ans, laissant, outre son *Commentaire sur Ézéchiel*, divers ouvrages manuscrits, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. soc.*, du P. Sotwel, p. 346.

fol., inséré dans le tome v de la *Biblioth. magna Patrum*. Le savant éditeur l'attribuait, d'après un manuscrit de 1067, à saint Remi de Reims (*V*. Remi, XXXVII, 317); mais il est reconnu que cet ouvrage est de Remi, moine d'Auxerre. W-s.

VILLALPANDE (Gaspard Cardillos de), théologien espagnol, né dans le seizième siècle à Segovie, fut professeur d'éloquence et de philosophie à l'université d'Alcala, et se fit une réputation par ses *Commentaires* sur Porphyre et sur l'*Organum* et les livres de *physique* d'Aristote. Le célèbre Genes. Sepulveda (*V*. ce nom), l'un de ses amis, ayant avancé qu'Aristote n'était pas éloigné d'admettre avec Pythagore le système de la métempsycose, Cardillos le força de se rétracter, et publia son désaveu à la suite d'un opuscule intitulé : *Apologia Aristotelis adversùs eos qui aiunt sensisse animam cum corpore exangui*, Alcala, 1560, in-8°. Cet ouvrage dans lequel il s'efforce de prouver que le philosophe de Stagyre professait le dogme de l'immortalité de l'ame, accrut pour lui l'estime de ses confrères. Il fut député par le collége de Saint-Ildefonse au concile de Trente, et il y signala son éloquence dans plusieurs occasions. Le P. Labbe a recueilli dans sa *Collection des conciles*, tom. xx, trois harangues prononcées par Cardillos : *Quòd non sit laicis calix permittendus ; de primatu Petri ; de nomine Jesu ;* ainsi que la réponse à J. Fabricius : *Indictionis concilii tridentini apologia adversùs J. Fabricium Montanum*. Après la clôture de cette mémorable assemblée, Cardillos revint en Espagne, où il mourut vers 1570. Ses *Commentaires* sur Aristote et Porphyre dont on vient de parler, ainsi que ses *Traités de controverse*, imprimés à Alcala, à Venise et à Madrid dans divers formats, sont tombés depuis long-temps dans l'oubli le plus complet.—Villalpande (François Torreblanca de), fameux démonologue, était né, vers 1570, à Villalpande, petite ville du royaume de Léon. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Epitome delictorum ; seu libri IV, in quibus de invocatione Dæmonum occultâ et apertâ tractatur*, Séville, 1618, in-fol. Cette édition est très-rare ; et les curieux la recherchent parce qu'on a retranché des réimpressions divers passages singuliers. Debure en a donné la description détaillée dans la *Bibliographie instructive*, n°. 1406. Elle est divisée en trois parties, l'une de 166, et la seconde de 92 feuillets imprimés sur deux colonnes; la troisième partie de 36 feuillets, intitulée : *Defenza en favor de los libros de la magia*, manque dans beaucoup d'exemplaires. — Villalpande (Jean de), chef d'une secte d'illuminés qui parut dans l'Andalousie, vers la fin du seizième siècle, était né à Ténériffe. Leur secte ressemblait beaucoup à celle du quiétisme, qui se répandit un peu plus tard dans la plus grande partie de l'Europe ; et l'une et l'autre furent surtout propagées par des femmes. Le droit de prêcher qu'ils leur donnaient les attachaient beaucoup à leurs dogmes ; et les charmes du beau sexe furent pour eux un grand moyen de succès. Villalpande s'était lié avec une religieuse carmélite, nommée Catherine de Jésus, qui montra beaucoup de zèle pour répandre sa doctrine. Ces sectaires étaient persuadés que la prière suffit, et qu'avec elle on peut se dispenser de tous les autres devoirs religieux, et même se livrer à toutes

sortes de plaisirs et de vices. L'inquisition les poursuivit avec beaucoup de rigueur en Espagne, et un grand nombre fut obligé d'abjurer, ou périt dans les supplices. On croit que Villalpande et la compagne de ses travaux apostoliques eurent le même sort. W—s.

VILLAMEDIANA (le comte DE), l'un des courtisans les plus aimables et les plus spirituels de la cour de Philippe IV, roi d'Espagne, se fit connaître par des poésies agréables, et fut plus célèbre encore par les circonstances de sa mort tragique. Peu après l'avénement de Philippe IV (1621), le confesseur de don Baltazar Zuniga, oncle du premier ministre, dit au comte de Villamediana de prendre garde à lui, que sa vie était en danger. Villamediana n'en tint aucun compte; mais le soir de ce même jour, comme il traversait une rue de Madrid, dans la voiture de don Louis de Haro, à côté de ce seigneur, il s'entendit appeler par son nom; et ayant répondu à l'invitation qu'on lui faisait de descendre, il fut poignardé sur le marchepied. Aucune démarche n'eut lieu pour rechercher l'assassin. On attribua l'événement à une vengeance particulière, que le jeune comte se serait attirée par ses galanteries ou par ses épigrammes. La hardiesse de l'attentat et l'inaction de la justice criminelle occupèrent long-temps les esprits. Il circula dans le public que la reine, fille de Henri IV, passant dans une galerie du palais, quelqu'un lui mit les mains sur les yeux, et qu'aussitôt elle s'écria : *Que me veux-tu, comte?* C'était le roi lui-même; et comme il montrait de la surprise, Élisabeth répondit : *N'êtes-vous pas comte de Barcelone?* Le roi pensa que ce titre n'aurait pas dû se présenter aussi promptement à l'esprit de la princesse, parmi ceux que lui donnait sa couronne; et il se rappela que le comte Villamediana, qui n'en avait pas d'autre, était un des gentilshommes que la reine semblait le plus distinguer. Z.

VILLAMÈNE (FRANÇOIS), graveur célèbre, né à Assise en Italie, vers l'an 1588, est surtout recommandable par la correction de son dessin et par la netteté de son travail. On lui reproche d'être un peu maniéré dans ses contours, ce qui n'empêche pas que ses estampes ne soient très-recherchées. Après avoir étudié son art sous Augustin Carrache, il se rendit à Rome, pour se perfectionner par l'étude de l'antique, et il y travailla long-temps d'après les statues, les bas-reliefs et les chefs-d'œuvre qui s'y trouvent en si grand nombre. Il mourut dans cette capitale, à l'âge de soixante ans. Ses meilleures gravures sont : I. Les *Gourmeurs*, dispute de paysans. II. *Jean Alto*, surnommé l'*antiquaire*, représenté debout dans une place publique de Rome. III. *Saint Bruno* et ses compagnons dans le désert, d'après Lanfranc. IV. Une *Descente de croix*, d'après le Baroche. V. La *Présentation au temple*, d'après Paul Véronèse, etc. Z.

VILLAMONT, voyageur français, natif de l'Anjou, parcourut d'abord l'Italie. Il était à Rome le 14 septembre 1588, et il alla jusqu'à Naples, puis s'embarqua à Venise le 19 avril 1589. Après avoir relâché à l'île de Cypre, il débarqua à Jaffa, visita Jérusalem, Bethléem et la Mer-Morte. Le 13 juin il quitta les saints lieux, et ayant repassé à Jaffa, vit la Syrie jusqu'à Damas. De Tripoli il gagna Damiette par mer, satisfit sa curiosité au Caire et au Mont-Sinaï, et revint par Alexan-

drie à Venise. Il fit encore diverses excursions en Italie, et rentra dans ses foyers, en 1590. Sa relation parut sous ce titre : *Voyages du sieur de Villamont en Europe, Asie et Afrique*, Arras, 1598, in-12.; Paris, 1609, in-12. Le voyageur décrit avec soin les monuments des pays qu'il a vus : il ne néglige pas non plus les mœurs des habitants ; mais il s'occupe plus de la forme du gouvernement que de l'aspect physique des diverses contrées. Il a donné un petit vocabulaire turc et français. E-s.

VILLANDON. *Voy*. LHÉRITIER.

VILLANI (JEAN), célèbre historien, naquit à Florence avant la fin du treizième siècle. Sa famille était ancienne et distinguée : son père, Villano di Stoldo, faisait partie de la seigneurie en 1300. Pendant cette même année, Jean Villani fit un voyage à Rome, pour y fêter le jubilé. De retour dans sa patrie, il entreprit, quoiqu'il dût être encore jeune, ses *Istorie fiorentine*, travail immense qu'il fit remonter d'abord aux premières époques du monde, et dans lequel il comprit, jusqu'à l'année 1348, qui fut celle de sa mort, les principaux événements contemporains de l'Europe et de l'Italie. Il nous apprend lui-même comment il conçut ce grand projet : le spectacle de Rome sur son déclin, comparé à celui de la cité jeune et croissante de Florence; la lecture des écrivains anciens, tels que Virgile, Salluste, Lucain, Tite-Live, qui ont consacré leurs travaux aux souvenirs de la grandeur romaine; enfin, le desir d'élever un monument à la gloire de sa patrie, en rapportant à ses annales celles du reste du monde, tels sont les motifs qui l'engagèrent à entrer dans la carrière de l'histoire, qui ne lui offrait encore chez les modernes presque aucun modèle à imiter, surtout en langue vulgaire (l. VIII, c. 36). Dès-lors, il s'entoura d'un grand nombre de chroniques étrangères et nationales, dont il sut profiter habilement, sauf quelques faits contradictoires qu'il leur emprunte parfois sans examen suffisant. L'une de ces chroniques, celle du florentin Ricordano Malaspina, et de son neveu Giachetto, conduite durant le siècle précédent jusqu'en 1286, mérite d'être remarquée soit comme terme de comparaison pour apprécier les immenses progrès que la prose italienne se trouve avoir faits sous la plume de Villani, soit aussi comme lui ayant fourni l'idée générale de ses origines florentines, qu'il fait remonter jusqu'aux patriarches. Il a même pris dans cette chronique un certain nombre de passages qu'il copie sans avertir du plagiat, ainsi que l'ont observé Muratori et Tiraboschi. C'est encore une circonstance assez singulière que Ricordano ait conçu le dessein d'écrire ses histoires dans un voyage qu'il fit à Rome, en 1200, comme Villani en 1300. Ce dernier se livra dans sa jeunesse à des affaires de commerce qui, en l'obligeant de faire plusieurs voyages hors de l'Italie, le rendirent témoin d'événements importants. Il était encore à Florence en 1301 et 1302, époque de l'origine des factions *blanche* et *noire ;* il y vit les désordres occasionnés par ces querelles, l'intervention inutile de Charles de Valois (liv. VIII, ch. 68 et suiv.), et la proscription d'un grand nombre de citoyens, entre autres du Dante, auquel il rend un hommage bien remarquable dans la bouche d'un contemporain (liv. IX, ch. 133). En 1302 et 1304, il parcourut la France et la Flandre, suivit dans tous ses détails la guerre de Philippe-

le Bel et des Flamands, et visita le champ de bataille de Mons-en-Puelle, peu de jours après la victoire du roi de France. Muratori, dans sa préface sur Villani (*Script. rer. ital.*, tom. XIII), suppose, par une conjecture assez gratuite, et qu'ont rejetée d'autres critiques, que cet historien a seulement emprunté à quelque relation contemporaine les détails qu'il donne sur la guerre de Flandre, et qu'une distraction assez étrange, de la part d'un écrivain aussi grave, lui aura fait copier avec tout le reste la phrase où le narrateur en vient à parler de lui-même comme *témoin oculaire*. Quoique Villani donne des détails circonstanciés sur les événements de Florence, pendant les huit années suivantes, on ne voit point qu'il y ait pris une part active, et l'on ignore s'il vit le siége de cette ville, que l'empereur Henri de Luxembourg forma sans succès en 1312. Plusieurs passages de ses histoires attestent qu'il était guelfe prononcé; cependant on n'a point retrouvé son nom sur la liste des Florentins dont l'empereur prononça la condamnation juridique après sa retraite à Pise. En 1316 et 1317, il siégea parmi les *Priori* de la république. En cette qualité, il sut, par un artifice ingénieux concerté avec ses collègues, effrayer les Pisans, qui se refusaient à conclure la paix avec Florence. Des lettres pour engager le roi de France à entrer en Italie, avec des offres de service très-considérables de la part des magistrats florentins, furent interceptées par les Pisans, sur un avis qu'on leur fit tenir à dessein; et dans la crainte qu'ils conçurent de cette négociation simulée, ils se hâtèrent d'adopter des dispositions pacifiques. Villani, devenu vers le même temps directeur de la monnaie, fit faire un travail qui avait été négligé jusque-là, et qui convenait particulièrement à son goût pour les monuments historiques : ce fut un registre exact de tous les citoyens qui avaient exercé la même charge avant lui, et la description des monnaies qu'ils avaient fait frapper. Il exerça de nouveau le priorat en 1321, et bien qu'il ne s'en trouve aucun témoignage dans son livre, d'anciens actes l'attestent suffisamment. Bientôt après, il fut chargé de présider à la construction des remparts et des tours dont on acheva de fermer l'enceinte de Florence, depuis la porte de San-Gallo jusqu'à celle de Saint-Ambroise. Il se trouvait, en 1323, à l'armée qui sortit de la ville, pour repousser le tyran de Lucques, Castruccio Castracani. Cette armée, divisée en deux factions, celle des bourgeois peu exercés aux travaux guerriers, mais impatients de combattre, et celle des nobles qui s'opposaient à une action décisive, laissa échapper l'ennemi qu'elle eût pu surprendre, et rentra sans honneur dans ses foyers (liv. IX, ch. 213). Castruccio ne cessant de causer aux Florentins de vives inquiétudes, Villani s'avisa d'envoyer à Paris une lettre au frère Denis de Borgo San-Sepolcro, son ami et celui de Pétrarque, pour lui demander quand finirait cet état de choses. La réponse fut une prédiction formelle de la mort prochaine de Castruccio, et de l'empire qui serait offert à Florence sur la cité de Lucques, prédiction renouvelée dans une seconde lettre que Villani, alors *Priore* pour la troisième fois, montra à ses collègues (liv. X, ch. 85). Castruccio mourut en effet peu de temps après cette correspondance, en 1328; et la domination de Lucques fut offerte aux

Florentins, par des aventuriers allemands, qui s'en étaient emparés, à condition de leur payer une somme de quatre-vingt mille florins d'or. Villani s'intéressa vivement à cette proposition, et se joignit à une compagnie de riches citoyens et d'exilés lucquois, qui offraient d'avancer à l'État les trois quarts de la somme si l'arrangement était adopté. Mais les intrigues, les inimitiés qui régnaient dans la république, le firent échouer au grand regret de notre historien (liv. x, ch. 142). Pendant une grande disette qui eut lieu vers la même époque, il rendit d'importants services en qualité d'officier de la commune, par l'ordre qu'il établit dans la préparation et la distribution du pain (ibid., ch. 120). En 1331, il fut accusé de concussion avec deux religieux servites qui avaient été ses collègues, relativement à la gestion des deniers employés dix ans auparavant pour la construction des remparts. L'affaire fut rigoureusement examinée, et se termina par l'entière absolution des accusés. L'année suivante, les Florentins ayant résolu de fonder une place forte sur les confins du Bolonais et de la Romagne, comme on délibérait sur le nom à donner au nouvel établissement, ce fut Villani qui proposa de l'appeler Firenzuola, et il appuya son avis de plusieurs sages considérations qu'il rapporte dans son ouvrage, liv. x, ch. 201. Il vit ensuite plusieurs désastres s'appesantir sur sa patrie, et eut à supporter lui-même des revers de fortune. En 1333, un débordement de l'Arno fit les plus grands ravages dans la ville et les environs; écrivant sous l'impression des faits à mesure qu'ils se présentent, l'historien ajoute à l'intérêt de ses récits, pleins de candeur et de vérité locale, celui de ses propres réflexions, où dominent un grave patriotisme, une piété toute conforme à l'esprit de son temps, mais souvent aussi la manie astrologique. Le seigneur de Vérone, Mastin de la Scala, fit soutenir aux Florentins et à leurs voisins une guerre funeste et dispendieuse. Après s'être rendu maître de Lucques, il voulut s'en défaire à l'encan; cette fois Florence s'efforça de prévenir la concurrence de Pise; elle offrit deux cent cinquante mille florins d'or en divers paiements, et envoya en otage cinquante nobles citoyens, au nombre desquels fut notre historien, bien que contre son gré, par le choix des magistrats. Il passa comme otage deux mois et demi à Ferrare, et y fut reçu avec distinction par le marquis Obizzo, fils naturel de Mastin; mais le pacte fut rompu par une vive attaque des Pisans contre la ville de Lucques, et par la guerre qui en résulta (liv. xi). L'année suivante, Villani vit avec douleur les bouleversements occasionnés dans Florence, par le règne éphémère de Gauthier, duc d'Athènes, suivi de l'insurrection populaire qui le renversa. Il décrit ces événements avec beaucoup de chaleur et d'énergie dans son xiie. et dernier livre. Une compagnie de banque, la plus considérable d'Italie, connue sous le nom des Bardi, ayant fait banqueroute en 1345, par suite d'avances énormes faites aux rois d'Angleterre et de Sicile, un grand nombre de maisons de Florence furent entraînées dans cette ruine, entre autres celle des Buonaccorsi, dans laquelle Villani était intéressé. Lui-même, devenu insolvable, fut jeté en prison: on a conservé un document authentique de cette dernière disgrâce, à laquelle il ne fait qu'une allusion

éloignée dans son Histoire ; seulement il s'élève vivement contre la faiblesse des citoyens qui consentaient à compromettre la fortune publique et privée, en la confiant à cette aristocratie financière si imprudente dans ses entreprises. Enfin, la fatale année 1348 étendit sur Florence cette vaste contagion qui, dans toutes les contrées du monde connu, moissonna une grande partie du genre humain, et notre historien fut une des victimes atteintes par le fléau. On voit s'interrompre à cette même époque les travaux de plusieurs autres annalistes, entre autres les *Istorie Pistojesi*, dont les auteurs périrent sans doute de même que Jean Villani. Ses derniers chapitres sont remplis par des événements funestes, et par des tremblements de terre, qui semblaient faire pressentir un malheur plus grand encore.—Son *Histoire* fut continuée par son frère, Matthieu Villani, lequel composa onze livres, dont le dernier va jusqu'en 1363. Cette année fut marquée par une nouvelle peste, dite *dell' anguinaja ;* et Matthieu Villani y succomba à son tour, dans un âge assez avancé, après cinq jours de maladie. Il devait cette prolongation de souffrance à la force de tempérament qu'il avait conservée par une vie sage et régulière. Tels sont, avec les noms des deux femmes auxquelles il fut marié, retrouvés par Manni, savoir, Lisa de' Buondelmonti et Monna de' Pazzi, les uniques détails qui nous restent sur ce digne continuateur de Jean Villani, auquel il n'est inférieur que par son style un peu lâche et diffus, mais non pour l'exactitude, la sincérité, l'observation des faits et le bon sens, qualités qui ont fait invoquer son témoignage avec confiance par tous les auteurs qui sont venus depuis. — Ce peu de renseignements sur sa destinée nous a été transmis par son fils, Philippe Villani, dans le début d'une nouvelle continuation des Histoires à laquelle il ne put donner beaucoup de suite. Le travail de ce dernier se borne à quarante-deux chapitres, ajoutés au onzième livre de Matthieu, et comprend seulement la fin de 1363 avec l'année 1364. Philippe Villani a laissé d'autres ouvrages, dont nous parlerons plus bas ; mais nous commencerons par rendre compte des principales éditions du corps d'histoire composé par ces trois écrivains. Pendant près de deux siècles, leurs livres restèrent cachés en manuscrit, et furent connus seulement d'un petit nombre d'annalistes. Enfin parut à Venise, en 1537, une première édition, in-fol., de Jean Villani, à laquelle manquaient ses deux derniers livres, et en outre très-fautive. En 1559, les frères Giunti en donnèrent une bonne édition complète, collationnée sur des textes manuscrits et avec des notes de Remigio Nannini, Venise, in-4°. Plus tard, les mêmes Philip. et Jacq. Giunti donnèrent les premiers l'Histoire de Matthieu Villani, Venise, 1562, sur un manuscrit appartenant à Jacq. Castelvetro, non retrouvé depuis, dans lequel manquaient le livre VIII et une partie du neuvième. Les éditeurs, s'étant établis à Florence, y trouvèrent, dans la famille Ricci, un manuscrit entier, sur lequel ils publièrent ce qui manquait des trois derniers livres, avec le supplément de Phil. Villani, Florence, 1577, in-4°. ; et pour compléter l'ouvrage, ils réimprimèrent les neuf premiers livres de Matthieu Villani, en 1581, Florence, in-4°. Ces deux parties sont recherchées, et doivent être réunies. On estime particulièrement aussi l'édition de Jean Villani,

de 1587, Florence, in-4°. Muratori a donné un excellent texte des trois historiens, dans les tomes XIII et XIV des *Scriptores rerum italicarum*, collationné sur deux manuscrits florentins de Matthieu et de Philippe, et sur un autre plus précieux encore de Jean, appartenant à J.-B. Recanati, noble vénitien. Le savant éditeur s'attacha à conserver scrupuleusement l'ancienne orthographe du temps des Villani, et reproduisit quelques passages avec des leçons toutes nouvelles et d'assez longues variantes à côté de l'ancien texte; ce qui introduit dans les numéros des chapitres un léger changement, de peu d'inconvénient pour les recherches, attendu que ces chapitres sont souvent très-courts et précédés de titres assez étendus. En même temps que Muratori donnait cette édition, et la faisait tirer à part de sa grande collection, Milan, 1729, in-fol., on s'occupait à Florence d'une publication semblable, d'après d'autres manuscrits; et l'esprit de concurrence des nouveaux éditeurs semblait animé par le ressentiment d'une opinion littéraire blessée; car Muratori avait combattu, dans un autre ouvrage (son Traité *Della perfetta poesia italiana*), la doctrine exclusive des littérateurs toscans, qui faisaient du siècle de Boccace et de Jean Villani l'âge d'or de la prose italienne. Ce débat donna lieu à une guerre de plume assez vive; et l'impression du manuscrit Davanzati, annoncée à Florence par les libraires Tartini et Franchi, ne s'acheva point. Enfin les éditeurs des classiques de Milan ont donné, en 1802, l'Histoire de Jean Villani, formant les tomes X à XVII de cette collection in-8°., et précédée d'un Éloge de l'auteur, par Massai, morceau utile à consulter. Cette édition est du reste conforme à celle de Muratori, excepté pour l'orthographe, dans laquelle on suit le système moderne. — Phil. Villani s'était voué particulièrement aux travaux littéraires; car on le trouve qualifié, dans quelques anciens manuscrits, des noms d'*Eliconio* et de *Solitario*. Il fut élu, en 1401, et de nouveau en 1404, à la chaire instituée, dès 1373, pour l'explication de la *Commedia* du Dante, et qui avait d'abord été occupée par Boccace. Il avait été, pendant plusieurs années, chancelier de la commune de Pérouse; et on le voit quelquefois aussi qualifié de jurisconsulte. Il a laissé, en latin, un ouvrage consacré à la *Biographie des hommes célèbres de Florence*, qui ne fut publié qu'en 1747, mais qui avait été précédemment cité par un grand nombre d'écrivains. Ce fut Mazzuchelli qui en fit paraître le premier une traduction ancienne, regardée par plusieurs critiques comme l'original, sous ce titre : *Vite d'uomini illustri Fiorentini*, Venise, 1747, in-4°. Le texte ne fut retrouvé que quelque temps après, par l'abbé Mehus, dans la bibliothèque Gaddi, à Florence. Ce savant en a publié quelques articles, dans sa *Vita di Ambrogio camaldolese*. L'abbé Sarti trouva un autre manuscrit du même ouvrage, qui présentait beaucoup de passages différents du premier. Observons que ces *Vies*, consacrées la plupart à des savants et à des écrivains, sont le premier essai de l'histoire littéraire chez les modernes. L'une de ces notices, sur Boccace, se voit en tête d'un grand nombre d'éditions du Décaméron. On a encore du même auteur une Vie de saint André l'Écossais, comprenant

des détails biographiques sur sainte Brigitte, sa sœur, donnés à part à l'article de cette sainte par Bolland, *Acta SS.* (1er. février). Cuper, en publiant dans la même collection la partie qui concerne saint André (22 août), donne des raisons plausibles de douter si cette vie appartient réellement à Phil. Villani. — Nicolas VILLANI, poète et critique, né à Pistoie, vécut à Venise et mourut vers 1640. Il composa plusieurs satires latines écrites avec beaucoup d'élégance, selon Tiraboschi, et un Traité que le même critique qualifie d'estimable, intitulé : *Ragionamento dell' accademico Aldeano sopra la poesia de' Greci, de' Latini e de' Toscani, con alcune poesie piacevoli*, Venise, 1634, in-4°. Il prit chaudement le parti du célèbre Marini, dans les querelles littéraires que fit naître la publication de l'*Adone*, et publia, sous des noms supposés, les pamphlets suivants : *L'Uccellatura di Vincenzo Foresi, all' occhiale del Cav. Tommaso Stigliani contro l'Adone, e alla difesa di Girol. Aleandri*, Venise, 1630, in-12. — *Considerazioni di messer Fagiano sopra la seconda parte dell' occhiale*, etc., Venise, 1631, in-12. Cet écrivain entreprit une tâche au-dessus de ses forces, en voulant composer un poème épique, intitulé *la Fiorenza difesa*; il ne put le terminer, et il aurait probablement désapprouvé, dit Tiraboschi, le zèle des éditeurs qui le publièrent après sa mort, Florence, 1641, in-4°. — Jean-Pierre-Jacques VILLANI, de Parme, est auteur d'un petit livre de bibliographie assez curieux. C'est un dictionnaire d'écrivains anonymes et pseudonymes en 150 articles, dédié au savant Magliabecchi, et écrit d'un style badin, mais de mauvais goût, sous ce titre : *La Visiera alzata, hecatosta di scrittori che vaghi d'andare in maschera fuor del carnovale, sono scoperti da G. P. G. Villani accademico humorista infecondo e geniale, passatempo canicolare*, etc. La seconde partie *Pentecoste d'altri scrittori* contient les cinquante derniers articles, Parme, 1689, in-12. V—G— R.

VILLAR (NOEL-GABRIEL-LUCE), de l'académie française, né à Toulouse le 13 décembre 1748, était fils d'un chirurgien de cette ville; il fit ses études chez les PP. de la doctrine chrétienne, entra dans leur congrégation, et après avoir professé la rhétorique avec distinction à Toulouse, puis au collége de la Flèche, il devint, en 1786, recteur de cet établissement, où il remplaça le P. Corbin, nommé sous-précepteur du Dauphin, fils de Louis XVI. Villar adopta les principes de la révolution, mais la timidité de son caractère le préserva de tout excès, comme de grands périls. Au mois de mars 1791, il fut nommé évêque constitutionnel de la Mayenne, et sacré à Paris le 22 mai suivant. Cette promotion dans le clergé intrus fut vraisemblablement l'unique motif de son élection, comme député de la Mayenne à la Convention nationale, au mois de septembre 1792. Pendant la lutte des Montagnards et des Girondins, et sous la dictature de Robespierre, Villar ne parut point à la tribune. Ne pouvant se dispenser de manifester son vote dans le procès de Louis XVI, il déclara ce prince coupable, rejeta avec toute sa députation l'appel au peuple, admit le sursis, et prononça la détention et le bannissement à la paix. Enfin, tant que dura la terreur, il ne songea qu'à se faire oublier. Après

la chute de Robespierre, il se rallia aux hommes qui s'efforcèrent de relever les ruines de l'état social, et se distingua surtout par son zèle pour le rétablissement de l'instruction publique. Il fut élu un des secrétaires de l'assemblée, lors du renouvellement du bureau, le 4 juillet 1795. Quelques jours après (le 13), rapporteur du comité d'instruction publique, il demanda la conservation provisoire du collége de France; et ce provisoire sauva l'établissement que dans son rapport il proclama la première école de l'univers. Le 4 septembre suivant, il ne se fit pas moins d'honneur en proposant, au nom du même comité, d'accorder une pension à cent dix-huit savants, hommes de lettres, artistes, ou à leurs veuves et descendants. L'impartialité politique la plus sévère avait présidé à la rédaction de cette liste nombreuse, dans laquelle étaient comprises les deux petites nièces de Fénelon. Cette loi de munificence nationale satisfit d'autant plus l'opinion publique, que le règne de la terreur avait été pour les gens de lettres une époque de proscription et d'indigence. Ceux qui connaissaient toute la circonspection de Villar eurent lieu d'être surpris de l'énergie avec laquelle il s'éleva contre le vandalisme révolutionnaire. On remarque surtout dans son rapport un éloge de Fénelon, qui, malgré quelques concessions faites aux opinions du jour, ne fut pas moins alors un acte de courage : « Nommer Fénelon, disait-il, n'est- » ce pas nommer le véritable ami » du peuple et le précurseur de no- » tre liberté? N'est-ce pas appeler » l'admiration et le respect du monde » entier sur l'apôtre de la tolérance, » de la morale et de la saine politi- » que? O toi qui inspires la vertu bien » mieux encore que tu ne l'enseignes; » toi qui dans la cour d'un *tyran* as » montré l'indépendance et la fer- » meté d'un sage, toi, qui dès l'au- » rore de la philosophie as prouvé » par ton exemple que les hommes » naissent tous égaux et frères : illus- » tre Fénelon, pardonne si tes deux » nièces ont langui jusqu'ici dans la » pauvreté! Désormais la patrie leur » tiendra lieu de mère. Quand on a » le bonheur de t'appartenir, n'est- » on pas lié par de saints nœuds aux » destinées de la république fran- » çaise? » Le 17 octobre suivant Villar, organe du même comité, fit décréter l'organisation de la Bibliothèque nationale. Vers la même époque il rendit d'importants services à l'académie de Turin, qui a fait placer son portrait dans le lieu de ses séances. Le nom de ce savant se trouve attaché à tous les plans qui furent successivement exécutés, soit pour l'organisation de l'Institut, soit pour le rétablissement de l'instruction publique. Ce fut toujours pour de pareils objets qu'il parut à la tribune, ou qu'il siégea dans les comités du conseil des Cinq-Cents, où il avait été appelé après la dissolution de la Convention nationale. Lors de la création de l'Institut, le 10 décembre 1795, il fut nommé membre de la classe de littérature et beaux-arts, que Buonaparte modifia plus tard sous le titre de deuxième classe de l'Institut, ou classe de la langue et de la littérature françaises, redevenue aujourd'hui l'académie française. Secrétaire de sa classe pendant les années 1801 et 1802, il fit en cette qualité six *Notices des travaux de littérature et de beaux-arts de l'Institut national, pendant les ans IX et X.* Par décret du mois de février

1805, il fut nommé membre de la commission du Dictionnaire de la langue française avec Morellet, Sicard, Arnault et Suard. Dès que l'instruction publique fut organisée, en 1800, il lui rendit d'importants services en qualité d'inspecteur-général des études, place dont il a exercé les fonctions jusqu'en 1815, et conservé le titre jusqu'à sa mort. Il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur dès la création. A l'époque du concordat, il se soumit, sans murmure, au nouvel ordre de choses qui le dépouillait de l'épiscopat constitutionnel. Dès l'année 1797, il avait à cet égard fait preuve d'une sage réserve, en refusant de prendre part au prétendu concile national qui s'ouvrit à Paris sous la présidence de l'évêque constitutionnel Lecoz (*V.* ce nom, XXIII, 532). Ses confrères les évêques de la république avaient remplacé Villar, en 1799, par l'abbé Dorlodot, mort il y a quelques années à Besançon (1). Villar, sans reprendre sous l'Empire les fonctions ni le costume ecclésiastique, demeura toujours attaché comme particulier aux croyances et aux pratiques religieuses. Il crut aussi devoir aux convenances de son état de ne point revêtir le costume de l'Institut. Depuis long-temps, affaibli par l'âge, il ne prenait aucune part aux travaux de l'académie, lorsqu'il mourut le 26 août 1826. M. Auger prononça sur son cercueil un discours qui n'a point été imprimé. Villar a eu pour successeur M. de Feletz, un des collaborateurs du *Journal des Débats*, et de la *Biographie universelle*. Peu d'académiciens ont moins écrit que Villar; et tout ce qu'il a laissé est d'une grande médiocrité. Outre les *Rapports* et les *Notices* mentionnés dans cet article, on a de lui : I. Des *Lettres pastorales* en fort petit nombre. II. Des *Poésies* insérées dans quelques Recueils, et parmi lesquelles on distingue une Ode sur le *Despotisme oriental*, couronnée dans le temps par l'académie des jeux floraux. III. *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Louvet*. IV. Deux *Discours* prononcés aux funérailles de J. Dusaulx et d'Étienne Boullée, architecte. Ces divers morceaux sont imprimés dans les Mémoires de l'Institut. V. Quelques *Fragments* d'une traduction en vers de l'Iliade, lus à l'académie, entre autres le *Désespoir d'Achille après la mort de Patrocle*, qui a été publié dans la *Décade philosophique*. Ce dernier morceau est assez faible de poésie; mais si Villar n'était pas un bon poète, il était du moins un assez bon helléniste. La douceur de son caractère, la modération de ses principes, sa modestie, son désintéressement, et l'usage toujours bienveillant qu'il avait fait de l'influence que lui donnèrent les fonctions législatives et universitaires, ont assez compensé le tort de s'être laissé nommer évêque constitutionnel. — L'abbé Villar avait un frère, avocat distingué du barreau de Toulouse. Une singulière manie de citer à tout propos le biographe de Chéronnée l'avait fait surnommer *Villar-Plutarque*. Il embrassa les principes de la révolution avec modération, et fut envoyé à Mayence le 10 avril 1792, en qualité de chargé d'affaires de France. Au mois d'octobre 1794, il fut appelé aux fonctions de ministre de la république,

(1) Dans une notice sur l'abbé Villar, insérée au tome 49 de l'*Ami de la religion et du roi*, il est question d'une *Lettre à M. Villar, évêque à Laval*, datée du 27 septembre 1791, dont l'auteur, qui paraît être une femme, fait la critique du clergé constitutionnel.

auprès de l'État de Gênes, où il remplaça Naillac, accusé d'avoir livré Toulon aux Anglais. Il fut remplacé lui-même, au mois d'avril 1796, par Faypoult. De retour à Paris, il renonça à toutes fonctions publiques, et mourut peu d'années après, laissant à son frère sa maison rue de Bourbon, où tous deux sont décédés. D—R—R.

VILLARÉAL (MANUEL FERNANDEZ DE), diplomate portugais, était né, au commencement du dix-septième siècle, de parents juifs. Il fut instruit, dans son enfance, des vérités du christianisme, et placé dans une école, où il fit de bonnes études. Ayant embrassé la profession des armes, il dut à sa valeur le grade de capitaine. Il abandonna depuis cette carrière, et fut nommé consul de la nation portugaise à Rouen. Il gagna la protection du cardinal de Richelieu, en se rendant l'apologiste des actes de son ministère, et surtout en exaltant l'ancienneté de sa maison, qu'il fit descendre des rois de Castille et de Portugal, par le mariage de Guyonne de Laval avec François Du Plessis, l'un des ancêtres du premier ministre (Voy. la *Bibl. histor. de la France*, III, 43785). Cette flatterie lui valut, avec une pension, une assez grande influence, qu'il fit tourner à l'avantage du commerce de sa nation. Le manifeste que publia le duc de Bragance (Jean IV), lors de son élévation au trône de Portugal, ayant été vivement attaqué par Jean Caramuel (*V.* ce nom), depuis évêque de Vigevano, Villaréal publia l'*Anti-Caramuel*, Paris, 1643, in-4°., ouvrage dans lequel il établit solidement l'indépendance du Portugal à l'égard de l'Espagne. Il revint peu de temps après à Lisbonne, où il continua d'être employé d'une manière utile par le ministère; mais ayant été dénoncé comme s'étant rendu coupable de judaïsme, ses services ne purent lui faire pardonner un crime qui n'était rien moins que prouvé. Condamné par le tribunal de l'inquisition, il termina sa vie sur le fatal bûcher, vers 1650. Outre l'*Anti-Caramuel*, on cite de lui : *Epitome genealogico del em. card. duque de Richelieu y discorsos politicos sobre algunas acciones de su vida*, Pampelune, 1641, in-4°.; réimprimé sous ce titre : *El politico christiano; discorso politico de la vida y acciones del. card. de Richelieu*, ibid., 1642, in-8°. et in-12; trad. en français, par Chantonière de Cremeuil, Paris, 1643, in-4°. et in-12. C'est le récit abrégé des principaux traits de la vie du cardinal de Richelieu, accompagnés de réflexions politiques assez judicieuses. W—s.

VILLARET (GUILLAUME), vingt-quatrième grand-maître de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appartenait à une famille provençale de la plus haute distinction. Jourdaine, sa sœur, était à la tête du monastère des Hospitaliers de Saint-Jean de Fieux en Quercy; Foulques, son frère, depuis grand-maître, occupait une des places les plus distinguées de l'ordre; et lui-même était grand-prieur de Saint-Gilles, maison de la langue de Provence, lorsqu'il fut, malgré son absence et son éloignement, promu au magistère en remplacement d'Odon de Pins. Avant de se rendre à la résidence, qui alors était Limisso dans l'île de Chypre, Guillaume voulut visiter en personne tous les prieurés des langues de France, de Provence et d'Auvergne, convoqua un chapitre général à la commanderie de la

Tronquière, y fit adopter plusieurs statuts très-sages, réforma beaucoup d'abus, et rétablit la discipline dont les liens se relâchaient de jour en jour, et enfin soumit à l'inspection du grand-prieur de Saint-Gilles les trois maisons hospitalières de Beaulieu, Martel et Fieux. De là il se rendit à Rome, où il reçut la bénédiction du pape Boniface VIII, puis à Limisso. Il ne se passa, du reste, rien de mémorable sous son règne. Néanmoins l'histoire ne peut passer sous silence les deux projets à l'accomplissement desquels Guillaume consacra uniquement ses pensées, et dont l'un fut exécuté quelques années après par son frère. Tous les deux tenaient à la fausse position dans laquelle se trouvaient placés au milieu du royaume de Chypre les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le lieu de leur résidence était un village éloigné de la mer; nul port n'était complétement à leur disposition; le prince, ombrageux et avare, voyait avec une appréhension jalouse leur voisinage, et avait hasardé quelques tentatives pour les assujétir à un tribut. Guillaume aspirait à faire sortir ces chevaliers de cet état d'incertitude et de dépendance. La Terre-Sainte devait d'abord attirer ses regards. Déjà soutenus par Gazan, fils d'Agun, khan des Tatars Monghols, roi de Perse, et un des plus célèbres descendants de Gengiskhan, les Hospitaliers avaient poussé avec succès d'audacieuses excursions dans la Syrie, la Palestine et l'Égypte; le monarque musulman avait envoyé des ambassadeurs à Boniface pour l'engager à prêcher une croisade contre le soudan; et il était probable que quelques troupes d'élite rassemblées à la voix du pontife suffiraient, avec les soldats de Gazan et les deux ordres militaires d'Orient, pour conquérir la Palestine. Mais les rixes continuelles entre le saint-père et le roi de France, et ensuite les intrigues qui divisèrent le conclave, après la mort du premier, empêchèrent de songer aux Infidèles. Guillaume alors tourna ses vues du côté de l'Orient, et songea à s'emparer de l'île de Rhodes qui était au pouvoir de la famille Gualla. Il venait de visiter les côtes voisines de cette île et les îlots qui l'entourent, quand, en arrivant à Limisso, il tomba malade et mourut au bout de quelques mois. Le nouveau pape, Clément V (Bertrand de Got), venait de le mander près de lui pour un projet de croisade. Guillaume de Villaret eut pour successeur Foulques, son frère (*Voy.* l'article suivant). P—OT.

VILLARET (Foulques de), vingt-cinquième grand-maître de l'ordre des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, remplissait déjà les plus hautes fonctions de l'ordre, lorsque Guillaume, son frère, succéda à Odon de Pins. Lui-même fut élu d'une voix unanime, après la mort de Guillaume, en 1308. On sait que son prédécesseur méditait depuis long-temps un plan pour faire cesser la position humiliante et précaire de l'ordre dans l'île de Chypre, et pour lui créer un établissement indépendant; et l'on croyait généralement que Foulques avait été initié à tous les secrets politiques de Guillaume. En effet, à peine eut-il été revêtu de la grande-maîtrise qu'il ne songea plus qu'à la conquête de l'île de Rhodes. Cette île, placée aux limites de l'Europe et de l'Asie, était entre les mains d'un prince chrétien, comme le poste avancé de l'Orient, comme le vestibule

de la Palestine. En même temps, aucune puissance, en Europe, ne pouvait s'opposer sérieusement à la légitimité de la conquête. Anciennement comprise, ainsi que toutes les îles de l'Archipel, l'Asie Mineure et la Syrie, dans l'empire de Constantinople, elle avait depuis long-temps cessé d'en faire partie, et changeant presque continuellement de tyrans, avait subi le joug, tantôt des Génois, tantôt de quelques dignitaires ambitieux et infidèles à l'empereur. Elle avait été conquise deux fois, sous Vatace, d'abord par Jean Cantacuzène, son grand-échanson, ensuite par Théodore Protosébaste : mais ses successeurs n'avaient point su garder sa conquête; et l'île obéissait alors à des seigneurs de la maison de Gualla, qui d'abord avaient été gouverneurs de l'île, puis s'étaient rendus indépendants, et avaient attiré dans leur nouvelle souveraineté beaucoup d'étrangers, principalement des Sarrasins et des Turks, et même des corsaires, auxquels ils ouvraient leur port, et donnaient un refuge, toutes les fois que les galères des Hospitaliers ou d'une autre puissance chrétienne les poursuivaient. Foulques envoya donc une ambassade à l'empereur Andronic II Comnène, pour lui demander l'investiture d'un pays qu'on pouvait regarder comme perdu pour lui, et en même temps il se rendit à Poitiers, où étaient le roi de France, Philippe-le-Bel, et le pape Clément V. Il leur communiqua son projet, et sollicita de l'un des secours et de l'autre un appel à la chrétienté. On lui accorda tout ce qu'il demandait; et non-seulement il vint à la voix du pontife assez de croisés pour que les vaisseaux des Hospitaliers ne pussent tous les emmener, et que le grand-maître fût forcé de choisir parmi les plus nobles et les plus intrépides; mais encore Clément donna, de ses propres deniers, quatre-vingt-dix mille florins, pour aider aux frais de la guerre. Foulques s'embarqua ensuite à la tête de sa flotte, dissimulant ses vues sur Rhodes, et laissant penser aux croisés que le but de l'expédition était la Terre-Sainte; pour ne point faire soupçonner ses desseins, il laissa Rhodes sur la gauche, et vint aborder à Limisso. Il en repartit quelques jours après, cingla au N.-O., s'arrêta à Macri, sur les côtes de la Lycie, et là apprit qu'Andronic, ennemi des Latins, et toujours bercé par l'espérance de reprendre l'île sur les Gualla, bien moins redoutables, du reste, que les Hospitaliers, avait refusé l'investiture, et même comptait envoyer incessamment des troupes dans l'île. Néanmoins Foulques se présenta devant Rhodes, accompagné de ses chevaliers et des croisés européens, et s'empara de l'île presque toute entière. Il mit ensuite le siége devant la capitale. Les habitants résistèrent avec un courage héroïque et une constance sans égale. Les croisés, fatigués de la longueur du siége, partaient les uns après les autres. Bientôt le grand-maître se vit réduit à ses propres forces. Il ne perdit point courage, convertit le siége en blocus, emprunta de grosses sommes aux banquiers de Florence, et fit lever de nouvelles troupes. Peu après leur arrivée, une armée d'Andronic débarqua sur les côtes de Rhodes. Les Hospitaliers, pressés de tous côtés entre leurs ennemis, se jetèrent sur les Grecs, et après une bataille sanglante, demeurèrent victorieux. Le siége fut continué avec une nouvelle ardeur; et enfin Rhodes fut emportée d'assaut, le

13 août 1310. Foulques s'occupa ensuite de rétablir les murailles et les fortifications de la ville, rassembla dans le port tous les vaisseaux de la religion, s'empara de tous les îlots voisins et des îles, plus importantes, de Cos et de Syrne. A peine revenu à Rhodes, il eut à combattre le célèbre Othman, qui, vers l'an 1300, avait jeté dans Iconium (Konieh), sur les débris de la puissance des Seldjoukides, les fondements de ce vaste empire turk, qui, en deux siècles, embrassa trois parties du monde. Il vainquit ce prince, et le força de reprendre le chemin de ses États. On a prétendu que les Hospitaliers ne durent alors leur salut qu'au secours du comte Amédée V de Savoie, surnommé le Grand; mais cette erreur a été réfutée. Amédée était en 1309 en Angleterre, où il assistait au couronnement d'Édouard II; et en 1310 il recevait à Chambéri l'empereur Henri VII de Luxembourg, nouvellement élu, et l'accompagnait à Rome et dans toute l'Italie. Deux ans après, le 22 mai 1312, l'ordre des Templiers ayant été solennellement aboli par Clément V, Foulques accepta l'adjudication de leurs biens, offerte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem par le pontife, et prit les mesures les plus sages pour que la cupidité de quelques ministres ou les vues particulières des princes ne pussent ravir aux chevaliers un si bel héritage. Mais ce fut là le terme de sa gloire. Enivré d'orgueil, entouré de flatteurs, il s'abandonna aux plaisirs, s'appropria arbitrairement les richesses de l'ordre, traita avec la hauteur et l'injustice du despotisme ses plus nobles chevaliers, repoussa toutes leurs remontrances. Quelques-uns conspirèrent contre lui. Averti à temps, il s'enfuit au château de Lindo, et se prépara à soutenir un siége. Les murmures éclatèrent alors de toutes parts. Le complot devint une révolte, à laquelle tous prirent part; et dans une assemblée très-nombreuse, il fut déposé à l'unanimité et remplacé par Maurice de Pagnac. Foulques en appela au jugement du pape (Jean XXII); et celui-ci, ayant nommé Gérard de Pins vicaire-général de l'ordre, appela les deux compétiteurs à sa cour d'Avignon. L'affaire traîna en longueur. Cependant il était évident que Foulques allait triompher, quand Maurice mourut, en 1321. Le schisme alors finissait naturellement, et Villaret recouvrait tous ses droits; mais le pape, en les lui confirmant, exigea de lui, en secret, que cette nouvelle promotion ne fût que nominale, et qu'il donnât, comme spontanément, sa démission, à condition qu'il aurait le commandement d'un grand-prieuré, et qu'à lui seul en appartiendraient les revenus. Le grand-maître fut forcé de consentir, et abdiqua. Il mourut, quatre ans après (1329), au château de Teiran, où il s'était retiré, après divers changements de prieurés. Jean XXII avait fait nommer, ou, selon quelques-uns, avait nommé lui-même, pour le remplacer, Hélion de Villeneuve, dès l'an 1323. P—OT.

VILLARET (CLAUDE), historien français, naquit à Paris, on ne sait pas en quelle année, mais peu après 1715. Il fit de très-bonnes études; et ses parents, qui avaient pris un grand soin de son éducation, le destinaient au barreau. Il trompa leurs espérances; l'étude austère des lois n'eut aucun attrait pour lui : il aimait la dissipation, les plaisirs et la littérature légère. Les déréglements de sa jeunesse l'éloignèrent longtemps des carrières honorables. A

tous égards, il aurait bien mal débuté dans celle des lettres, s'il était réellement l'auteur d'un opuscule imprimé sous ce titre : *Prédictions générales et particulières pour l'année* 1741, à Paris, chez Tel, à la Sibylle, 46 pag. in-16. On a écrit son nom sur des exemplaires de ce petit recueil de traits satiriques, en mauvaise prose et en vers informes, contre plusieurs auteurs et acteurs de ce temps-là ; Crébillon père et fils, La Chaussée, Marivaux, Destouches, Fontenelle, Desfontaines, l'abbé Le Blanc, Prévost, Gresset, Voltaire, Mme. Du Châtelet, Mlle. Le Maure, Mlle. Gaussin, etc. : il n'y a de louanges que pour J.-B. Rousseau, qui venait de mourir. Ce livret ne ressemble ni par les idées, ni par les formes, à aucun des ouvrages authentiques de Villaret; et s'il l'avait composé à l'âge d'environ vingt-cinq ans, ce qui, à toute force, serait possible, il faudrait encore l'en plaindre. Deux ans après, il fit, en société avec Bret et Daucour (*V.* GODARD, XVII, 542), une comédie en un acte et en vers, appelée le *Quartier d'hiver*, qui fut jouée sans succès au Théâtre-Français, et qui n'a pas été imprimée : Granval en avait donné une sous le même titre, en 1696, à Lyon. Villaret publiait aussi, en 1743, un roman intitulé *Histoire du cœur humain ou Mémoires du marquis de* ***, la Haye (Paris), in-12. Nous croyons que c'est le premier écrit qu'il ait mis au jour ; toutefois c'est un autre roman, nommé *La belle Allemande*, qu'on indique ordinairement comme son début dans la littérature, quoique ce livre soit sans nom d'auteur, et qu'il n'ait paru qu'en 1745, Amsterdam (Paris), in-12. Au surplus, ces deux productions sont si médiocres, qu'on peut n'en tenir aucun compte (1). Tandis que Villaret faisait avec si peu de fruit l'essai de ses talents littéraires, ses affaires domestiques se dérangeaient à tel point, qu'il se vit forcé de sortir de Paris, en 1748. Sa détresse extrême et la passion qu'il avait conçue pour une jeune actrice l'entraînèrent à se faire comédien de province. Il s'en alla, sous le nom de Dorval, jouer les rôles d'amoureux sur le théâtre de Rouen, et y réussit assez bien pour qu'on lui confiât bientôt des rôles de caractères, comme le Glorieux et le Misanthrope : il obtint même les applaudissements de la cour à Compiègne. Il n'en sentait pas moins les dégoûts de cette profession, et il y renonça, en 1756, quoiqu'il fût devenu, à Liége, directeur d'une troupe. On voit pourtant qu'il prenait encore quelque intérêt à l'art qu'il avait exercé pendant huit années ; car, lorsque J.-J. Rousseau eut publié en 1757 sa Lettre sur les spectacles, Villaret fut l'un de ceux qui entreprirent de la réfuter. La réponse qu'il y fit parut en 1758 (*Considérations sur l'art du théâtre*, Genève, 82 pag. in-8°.); et c'est peut-être, après celle de d'Alembert, la meilleure qu'on ait composée à cette époque. Elle annonçait une étude assez profonde de l'art théâtral, et même quelques progrès dans l'art d'écrire. Villaret publiait en même temps un autre volume in-8°. qui ne lui avait coûté que la peine d'en recueillir et d'en distribuer les articles : c'était un *Esprit de M. de Voltaire* (284 pages),

(1) Le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier attache le nom de Villaret à deux autres productions du même genre, et encore plus oubliées, qui ont pour titres : *Le Coq* ou *Mémoire du chevalier V.*, 1742, in-12 ; *Anti-Paméla* ou *Mémoires de M. D.*, Londres (Paris), 1742, in-12, 152 pages. Il est fort douteux que ces deux articles, et surtout le premier, soient en effet de Villaret.

c'est-à-dire, un choix des pensées les plus originales, exprimées par cet écrivain, en vers et en prose, avant 1760 : ce choix est fait avec goût, discernement et méthode. Mais depuis que Villaret était revenu de Liége à Paris, ses amis lui avaient procuré un emploi qui changeait, pour le reste de sa vie, le cours de ses habitudes et de ses travaux : il était devenu premier commis à la chambre des comptes. Un incendie avait consumé, en 1738, une partie des archives de cette cour : chargé de mettre en ordre les restes de ce précieux dépôt, Villaret prit goût à ce travail, qui lui fournissait l'occasion d'étudier, dans quelques-unes de leurs sources, les Annales de la monarchie française, à partir du règne de saint Louis. Son application à ce genre de recherches, et ses progrès rapides dans la science historique, déterminèrent les libraires Desaint et Saillant à le choisir pour continuateur de l'ouvrage de Velly (*V.* ce nom ci-dessus, page 93), qui était mort le 4 sept. 1759, n'ayant rédigé que les 226 premières pages du tom. VIII de son Histoire de France. Villaret l'a conduite jusqu'à la page 348 du tome XVII, c'est-à-dire depuis 1329, seconde année du règne de Philippe de Valois, jusqu'en 1469, neuvième année du règne de Louis XI. Les tom. VIII et IX eurent un grand succès ; il fallut tirer l'ouvrage à plus d'exemplaires, et réimprimer ceux de Velly : on dit que les libraires triplèrent les honoraires du continuateur, ce qui les aurait portés à quatre mille cinq cents livres par volume, somme un peu forte pour ce temps-là. La fortune de Villaret s'accrut encore du traitement attaché à une place de secrétaire des ducs et pairs, qui fut créée exprès pour lui. Grimm le désigne (*Corresp.*, mai 1763) comme l'éditeur des Mémoires rédigés par Vertot, sur les ambassades de MM. de Noailles, au seizième siècle, 5 vol. in-12. En 1764, Villaret inséra dans la Gazette littéraire une Réponse à une lettre où l'on avait critiqué certaines parties de ses récits, relatives à la bataille d'Azincourt et à la Pucelle d'Orléans. Il paraît qu'à la même époque il coopérait au *Cours d'Histoire universelle*, entrepris par Luneau de Boisjermain (*V.* LUNEAU, XXV, 431). Tant d'occupations et d'études, après la dissipation et les déréglements d'une longue jeunesse, ne fortifièrent pas la santé de Villaret. Un travail trop assidu lui causa une rétention d'urine qui l'obligeait à se faire souvent sonder. Dans l'accès d'une vive douleur, il voulut se sonder lui-même et se blessa : il s'ensuivit une inflammation à laquelle on ne put remédier, et dont les progrès l'emportèrent en trois jours ; il mourut à la fin de fév. 1766. Quoiqu'il fût devenu timide et d'une humeur un peu sombre, ses amis trouvaient de la douceur et une sureté parfaite dans sa société ; il était poli, et quelquefois aimable avec eux. Sa célébrité n'est attachée qu'aux 9 volumes (et 122 pag.) qu'il a placés, après Velly et avant Garnier (*V.* ce nom, XVI, 490), dans le corps d'Histoire de France, qui est encore aujourd'hui le plus généralement connu. En général, la partie qui appartient à Villaret est celle qu'on a le plus louée. C'était, selon Grimm, la première et peut-être la seule fois qu'un continuateur surpassait son modèle. On trouvait son style plus élégant et plus animé, ses recherches plus neuves et plus profondes. On lui savait gré de certaines anecdotes curieuses, et de quel-

ques éclaircissements sur les origines de la chambre des comptes, du parlement et des états-généraux. Il a distribué aussi dans le cours de ses volumes plusieurs observations qui concernent les rois d'armes, les hérauts d'armes, la chevalerie; la situation du royaume, et en particulier de la ville de Paris au quatorzième et au quinzième siècle, les progrès du commerce, ceux des lettres et spécialement de l'art théâtral, l'établissement de la bibliothèque du Roi et l'invention de l'imprimerie. Il est vrai pourtant que ces explications ne sont pas toujours très-méthodiques ni très-convenablement placées; qu'il s'y est glissé des détails dès-lors trop rebattus, et qu'on a depuis porté plus d'exactitude et de rigueur dans la plupart de ces recherches. Villaret a du moins profité de toutes celles qui s'étaient faites jusqu'alors au sein de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et y a joint quelquefois les résultats des siennes propres. Les lecteurs sévères se plaignent du grand nombre et de l'étendue de ses digressions, de la prolixité des préambules qu'il attache au commencement de chaque règne, ou de chaque période: ils ne trouvent point assez d'originalité dans les portraits qu'il leur offre des rois et des personnages célèbres. Ces morceaux en effet peuvent sembler vagues, diffus, monotones, plus remplis de mots que de traits caractéristiques. Il y aurait moins de reproches à faire aux récits: ils sont ordinairement puisés à leurs véritables sources, et rédigés avec franchise et sans partialité. Quelques articles néanmoins ont paru susceptibles de contradiction : par exemple, on peut douter que Maillard, qui tua ou fit tuer le prévôt de Paris, Marcel, ait été un sujet aussi fidèle, et animé de sentiments aussi purs que l'historien le suppose. Les idées politiques et morales répandues dans l'ouvrage se recommandent, sinon par leur profondeur, du moins par leur droiture habituelle et par leur caractère national. On regrette, à la vérité, que l'auteur ait excusé les *rigueurs* arbitraires exercées par Louis XI et par le ministre de ses vengeances, Tristan l'Hermite, et qu'il ait dit que « l'in» térêt du corps entier de la nation » demandait qu'on employât ces » moyens violents pour asseoir la » tranquillité publique » ; mais il revient bientôt à des maximes plus équitables, réclame l'observation des formes, et se plaint des condamnations irrégulières dont la clandestinité donnait *à ces actes de justice l'apparence de l'assassinat*. Quoique ces dernières paroles ne soient pas encore d'une justesse parfaite, l'intention en est honorable. Ailleurs il s'engage en des discussions théoriques, qu'il n'a pas le temps ni peut-être la faculté d'approfondir : c'est ainsi qu'il lutte beaucoup trop inégalement contre Montesquieu et quelques autres écrivains, lors même qu'il y aurait lieu en effet de contredire et de réfuter leurs opinions. Son ouvrage n'est pas dégagé de tout esprit de système ; et son style n'a d'ordinaire ni la simplicité, ni la précision énergique qui conviennent à l'histoire : la critique a cru y reconnaître l'accent de la déclamation. La diction même n'est pas toujours très-pure ; mais elle est souvent élégante ; et malgré les défauts que nous venons d'indiquer, les volumes de Villaret sont encore aujourd'hui ceux qu'on peut lire avec le plus d'intérêt et de fruit sur cette partie de nos annales. Elle n'a pu être complétement

traitée par Gaillard (*Voy.* ce nom, XVI, 272), qui ne prenait pour matière principale que la Rivalité de la France et de l'Angleterre. Quatre volumes de P. Ch. Lévesque (*Voy.* ce nom, XXIV, 374) sont intitulés *La France sous les premiers Valois*, et embrassent les règnes de Philippe VI, Jean, Charles V, Charles VI et Charles VII : Villaret y est cité, quelquefois copié, et plus souvent critiqué. La plupart de ces critiques sont peu fondées; mais nous croyons fort exactes celles qui concernent la journée dite des Harengs, où Villaret assure, mal-à-propos, que les Français n'ont point employé d'artillerie; la prise de Fougères rapportée à l'an 1448, et qui doit l'être à 1449; et la substitution fautive du Havre-de-Grâce au port d'Harfleur. Du reste l'ouvrage de Lévesque est moins bien écrit, et à tout prendre moins instructif. Gaillard a aussi publié des observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier; Paris, 1801, 4 vol. in-12. D—n—u.

VILLARET (Jean-Chrysostôme), évêque de Casal, né à Rodez le 27 janvier 1739, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et y devint maître de conférences. Il entra en licence et y occupa une place distinguée. Il fut fait ensuite grand-vicaire, chanoine et théologal de sa ville natale. Lorsque l'on forma, sous le ministère de Necker, les états de la Haute-Guienne, Villaret en fut nommé vice-président et eut la principale part à la direction des affaires. En 1789, le clergé de Villefranche le députa aux états-généraux, où il vota toujours avec le côté droit. On ne voit point cependant qu'il ait pris part aux protestations de cette partie de l'assemblée; il adhéra seulement à l'*Exposition des principes* dressée par les évêques. Pendant les temps les plus fâcheux de la révolution, l'abbé Villaret resta dans sa patrie, et vécut ignoré dans une maison de campagne. Nommé à l'évêché d'Amiens après le concordat, il fut sacré le 23 mai 1802, et gouverna son diocèse avec sagesse. On le chargea, l'année suivante, d'aller dans le Piémont pour y mettre à exécution la bulle du pape sur la réduction des siéges épiscopaux, et lui-même fut transféré à l'un des siéges conservés, celui d'Alexandrie de la Paille. Mais peu après, Buonaparte ayant voulu faire d'Alexandrie une place forte, et ayant ordonné la démolition de la cathédrale, le siége épiscopal fut transféré à Casal, et Villaret en prit le titre. Ce fut sur ses représentations pressantes que l'on révoqua l'ordre de vendre les biens ecclésiastiques du Piémont. Ce prélat était aumônier de Joseph Buonaparte, et lors de la formation de l'université, il en fut nommé chancelier; cette place était la première après celle du grand-maître, et les fonctions qui y étaient attachées retinrent souvent le prélat loin de son diocèse. Lorsque le Piémont fut rendu au roi de Sardaigne, Villaret donna sa démission de l'évêché de Casal, et vécut dans la retraite. Quoique la chute du gouvernement impérial l'eût privé de quelques avantages, il n'en vit pas moins avec joie le retour des Bourbons. Son âge seul et ses infirmités empêchèrent qu'on ne profitât de ses lumières et de sa capacité pour les affaires. Il mourut à Paris le 12 mai 1824, dans sa quatre-vingt-sixième année. P—c—t.

VILLARET DE JOYEUSE (Louis-Thomas), vice amiral, na-

quit à Auch en 1750. Sa famille, qui tenait un rang distingué dans la noblesse de Gascogne, le destinait à l'état ecclésiastique; mais le jeune Villaret montrait un penchant beaucoup plus vif pour la marine. Toutefois on ne consulta point ses goûts, et par des motifs de convenance, on le fit admettre dans les gendarmes de la Maison du roi. Une affaire d'honneur, dans laquelle son adversaire succomba, le força de quitter ce corps; et sa famille, cédant enfin à ses instances, consentit à ce qu'il entrât dans la marine. Il avait alors seize ans. Un caractère vif, un courage ardent, et un zèle que les difficultés semblaient augmenter encore, telles étaient les qualités qui le firent bientôt distinguer par ses chefs, et qui lui valurent un avancement rapide. Embarqué comme lieutenant de vaisseau sur la frégate l'*Atalante*, en 1773, il fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde. Se trouvant sans emploi à Pondichéry, lorsque les Anglais vinrent mettre le siége devant cette place, en 1778, il offrit ses services au gouverneur, et déploya dans cette circonstance des talents et une bravoure tels que, sur le compte qui en fut rendu au roi, par M. de Bellecombe, Villaret fut nommé capitaine de brûlot. En 1781, il commandait en cette qualité le *Pulvériseur*, qui faisait partie de l'escadre du bailli de Suffren. Cet amiral, qui avait apprécié toute la valeur de Villaret, lui confia le commandement de la *Bellone* après le combat de Goudelour, et quelques mois plus tard il le fit passer à celui de la frégate la *Naïade*, en le chargeant d'aller prévenir de l'arrivée de l'escadre anglaise à la côte deux vaisseaux et deux frégates qui croisaient à la hauteur de Madras. La mission était périlleuse: le capitaine Villaret, en recevant ses instructions de la main de Suffren, lui demanda, avec cette gaîté qui le caractérisait, s'il avait eu soin d'y joindre des lettres de recommandation pour l'amiral anglais et pour le gouverneur de Madras. L'événement ne tarda pas à justifier ces pressentiments. Trois jours après son départ, la *Naïade* eut connaissance d'un vaisseau ennemi. C'était le *Sceptre* de 64 canons: Villaret manœuvra pour lui échapper, mais sans succès. Le combat dura pendant cinq heures avec acharnement. La *Naïade* avait causé au vaisseau anglais des avaries majeures; mais elle-même, plus maltraitée, fut enfin obligée d'amener. Le capitaine du *Sceptre* vint recevoir Villaret à son arrivée à bord, et en lui rendant son épée, que celui-ci lui remettait: *Monsieur*, dit-il, *vous nous donnez une belle frégate, mais vous nous l'avez fait payer bien cher*. Lorsqu'au mois de juin 1783 la paix le ramena au milieu de ses camarades, Suffren lui fit l'accueil le plus distingué, et le décora de la croix de Saint-Louis. En 1791, Villaret, qui venait d'être fait capitaine de vaisseau, prit le commandement de la frégate la *Prudente*, destinée pour Saint-Domingue. Il se trouvait dans cette colonie lors des premiers troubles qui y éclatèrent, en 1790, et il contribua, par sa fermeté, à retarder, au moins pour quelque temps, les déplorables événements dont plus tard elle fut le théâtre. Quoique opposé aux principes de la révolution, Villaret ne crut pas devoir suivre l'exemple de ceux de ses camarades qui émigrèrent, et mû par d'autres considérations il prit, en 1793, le commandement du vaisseau le *Trajan*, qui faisait par-

: de l'escadre aux ordres du vice-niral Morard de Galles. L'année ivante, il fut élevé au grade de ›ntre-amiral, et Jean-Bon Saint-ıdré le proposa au comité de salut ıblic, pour remplacer Morard de alles qui venait d'être destitué. « Je sais, écrivait ce représentant, que Villaret est un aristocrate; mais il est brave, et il servira bien. » On ıit alors au fort de la terreur. L'es-'it de révolte et d'insubordination gnait dans l'armée navale, et plu-'urs officiers en avaient éprouvé ; funestes effets. Villaret ne recula ›int devant ces dangers. Nommé commandement de la flotte de 'est, il porta son pavillon sur le isseau les *États de Bourgogne*, qui 'ait pris le nom de la *Montagne*. tte flotte, composée de vingt-six isseaux, reçut quelques jours après ›rdre de sortir du port, avec la ssion d'aller au-devant d'un nom-eux convoi chargé de grains ar-rant des États-Unis de l'Amérique, us le commandement du contre-ıiral Vanstabel. Les instructions commandaient à l'amiral de croiser a hauteur des îles *Coves* et *Flores*, d'y attendre le convoi. Il devait rtout éviter tout engagement avant l'avoir rencontré. Villaret se con-:mait ponctuellement à cet ordre, déjà plusieurs prises avaient été ıarinées, lorsque, le 28 mai 1794, eut connaissance de l'armée glaise, forte de trente vaisseaux ligne, commandés par l'amiral ›we. Villaret, fidèle à ses ins-ıctions, voulait éviter de com-ttre; déjà le signal de tenir le nt allait être hissé, mais Jean-n Saint-André, qui était em-rqué sur la *Montagne*, prenant : lui de désobéir aux ordres du mité de salut public, et usant de l'espèce de supériorité que lui donnait son titre de représentant, commande à l'amiral de se préparer à combattre. Vainement celui-ci représente les dangers d'une action dont les suites peuvent compromettre la sureté du convoi qu'il est chargé de protéger; il est contraint de donner l'ordre d'attaquer. L'armée française se forma en ligne de bataille au plus près du vent, et cette manœuvre fut imitée par l'amiral Howe. La supériorité du nombre permit à cet amiral de détacher de son armée cinq vaisseaux, qui, laissant le corps de bataille à trois lieues sous le vent, vinrent tirailler sur l'arrière-garde française. Il était alors presque nuit, et cette escarmouche qui dura environ une heure n'eut point de résultat sérieux. Le lendemain, au point du jour, l'amiral Villaret s'aperçut qu'il lui manquait un vaisseau; mais ne le voyant point parmi les Anglais, il supposa que des avaries l'avaient forcé de quitter le champ de bataille. Il apprit effectivement, par ses vaisseaux chasseurs, que le *Révolutionnaire*, attaqué par quatre vaisseaux, avait été démâté complétement, et qu'on l'avait vu à la remorque d'une frégate faisant route pour Rochefort. La position du vent qu'il voulait conserver l'ayant déterminé à virer de bord par la contre-marche, l'amiral Howe manœuvra d'après cette nouvelle disposition. Villaret fit alors signal à son avant-garde de serrer l'ennemi au feu, et de commencer le combat. Le *Montagnard*, vaisseau de tête, envoya sa première volée à dix heures du matin; et l'engagement devint très-vif entre les deux avant-gardes; mais la supériorité du feu des Français força l'ennemi à plier et à laisser arriver. L'amiral anglais, s'apercevant que

son avant-garde était maltraitée, fit virer par la contre-marche, pour tomber sur l'arrière-garde française; mais ce mouvement lui fut contraire, car le centre et l'arrière-garde combattirent avec la même valeur que les vaisseaux de tête. Cependant deux vaisseaux français ayant été désemparés se virent tout-à-coup entourés par toute l'armée ennemie, qui dès-lors n'observa plus d'ordre. Villaret, en habile manœuvrier, profita de cette faute; il vira en ordonnant à l'armée d'imiter sa manœuvre, et de prendre la ligne de vitesse, sans observer de rang. Ce mouvement inattendu, la célérité et la précision avec lesquelles il fut exécuté, devint décisif pour cette journée; les deux vaisseaux français furent dégagés, et l'armée ennemie en désordre fut écrasée, et obligée de fuir en tenant le vent. Ce combat commencé à dix heures du matin ne se termina qu'à sept heures du soir, heure à laquelle une brume épaisse força les deux armées de s'éloigner, et les mit pendant deux jours dans l'impossibilité de rien entreprendre. Cependant, malgré la brume, elles avaient manœuvré de manière à s'observer réciproquement, et lorsqu'enfin, le 1er. juin, le soleil vint à paraître, elles se trouvèrent en présence. Les vents étaient au sud. A sept heures, l'amiral Howe fit signal de se porter sur la ligne française, qui elle-même s'avançait dans le meilleur ordre de bataille, bas-bord amures. Le combat commença à neuf heures du matin, et il devint général. On combattait à portée de pistolet, et avec un acharnement égal de part et d'autre. Le matelot (1) d'arrière de l'amiral français ayant fait une fausse manœuvre perdit son poste, et mit ainsi la *Montagne* à découvert. Howe, qui le combattait alors, profita de cette faute pour couper la ligne, et se trouva par là en position de battre l'amiral français par la hanche du vent; mais celui-ci, par la vigueur de son feu, avant réussi à le démâter de son mât de misaine, le força bientôt à l'abandonner, et à rallier le vent. Cependant deux vaisseaux à trois ponts, et trois autres de soixante-quatorze, qui avaient suivi le mouvement de l'amiral Howe, entourèrent le vaisseau de Villaret, et lui livrèrent, pendant plus d'une heure, un combat à outrance, et dont les annales de la marine offrent peu d'exemples. Pendant ce temps, les autres vaisseaux de l'armée française combattaient avec plus ou moins d'avantage, et chacun d'eux, occupé de sa propre défense, avait perdu de vue l'amiral, qui, parvenu enfin à se faire abandonner, se trouva seul et sous le vent de l'armée anglaise. On se peindrait difficilement la douleur et la surprise de Villaret lorsque, le tourbillon de fumée dont il était entouré s'étant dissipé, il vit le spectacle que présentait son armée. Toute l'avant-garde avait plié, le plus grand nombre de ses vaisseaux étaient démâtés, et pêle-mêle avec les Anglais; un d'eux (le *Vengeur*) venait de couler bas. En ce moment il fit signal à sept ou huit vaisseaux qui étaient devant lui de virer de bord, dans l'espoir d'aller avec eux dégager les vaisseaux de son arrière-garde, sur lesquels les Anglais avaient porté tous leurs efforts. Cette manœuvre aurait suffi pour dégager ces six vaisseaux et prendre deux vaisseaux anglais démâtés, qui se trouvaient à peu de

(1) On nomme ainsi, en termes de marine, le vaisseau qui suit ou précède un autre vaisseau.

distance ; mais Jean-Bon Saint-André qui, pendant le combat, s'était réfugié dans les batteries, monta sur le pont au moment même où Villaret signalait à son arrière-garde qu'il allait voler à son secours. Informé des dispositions de l'amiral, et craignant que le combat ne se rengageât de nouveau, il lui défendit d'exécuter le mouvement auquel il se préparait. On sait quel terrible despotisme exerçaient alors ces proconsuls. Villaret, à son grand regret, se vit forcé de donner le signal de la retraite. Mais, pour rallier le plus grand nombre possible de ses vaisseaux désemparés, il resta pendant deux heures en panne sous le vent des Anglais, tandis que ses frégates et ses corvettes cherchaient à remorquer ceux des vaisseaux français démâtés qui se trouvaient sur le champ de bataille, mêlés parmi les vaisseaux ennemis dans le même état, manœuvre qui s'opéra sans aucun obstacle de la part des Anglais. Enfin, à huit heures du soir, l'amiral Villaret fit servir avec dix-neuf vaisseaux, reste des vingt-six qu'il avait au commencement du combat, et regagna le port de Brest. Dans ces terribles journées, il soutint glorieusement l'honneur du pavillon français ; et il ne le soutint pas moins dans le combat de Groix (juin 1795), que lui livra l'amiral Bridport avec des forces doubles des siennes. En 1796, il fut nommé, par le département du Morbihan, député au conseil des Cinq-Cents, et il se lia, dans cette assemblée, avec les chefs du parti de *Clichy*, alors considéré comme le parti royaliste. Condamné à la déportation par suite de cette liaison, à l'époque du 18 fructidor (septembre 1797), il parvint à se soustraire aux recherches, et il évita ainsi le sort qu'éprouvèrent ses collègues dans les déserts de Sinamary (*Voy.* Pichegru). Mais quelque temps après il se rendit volontairement à l'île d'Oléron, lieu d'exil assigné par le Directoire à ceux qui avaient échappé à la déportation, et n'en fut rappelé qu'à l'époque du gouvernement consulaire. En 1801, l'amiral Villaret fut chargé du commandement des forces navales destinées à agir contre Saint-Domingue, et il appareilla de Brest, au mois de décembre, sur le vaisseau l'*Océan*. Son escadre se composait de dix vaisseaux français, de cinq vaisseaux espagnols aux ordres de l'amiral Gravina, et de neuf frégates ou corvettes, portant sept mille hommes de débarquement. Un vaisseau et deux frégates, armés à Lorient, devaient en faire partie, et avaient à bord douze cents hommes. Une autre escadre réunie à Rochefort, forte de six vaisseaux, six frégates et deux corvettes, portant trois mille hommes de débarquement, devait aussi se joindre à la flotte de Brest, et former l'avant-garde ; en sorte que l'ensemble des forces navales sous le commandement de Villaret fut de vingt-deux vaisseaux et dix-neuf frégates portant douze mille hommes de troupes de terre. On sait quel déplorable résultat eut ce grand armement (*V.* Leclerc, XXIII, 517). A son retour de Saint-Domingue, en 1802, Villaret fut nommé capitaine-général de la Martinique et de Sainte-Lucie. Cette colonie ayant été attaquée par les Anglais, en 1809, il fut obligé de capituler, après une vigoureuse résistance contre des forces supérieures, et après avoir éprouvé dans le fort Bourbon le bombardement le plus terrible. Apprenant à son retour en France que sa con-

duite avait été blâmée par un conseil d'enquête, il demanda qu'elle fût examinée judiciairement, mais il ne put l'obtenir, et vécut pendant quelque temps dans une espèce de disgrâce. En 1811, le chef du gouvernement lui fit connaître que, satisfait de la courageuse résistance qu'il avait montrée en défendant la Martinique, il l'avait nommé gouverneur-général de Venise, et commandant de la douzième division militaire. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut, en 1812, à l'âge de soixante-deux ans. — Son frère, le marquis de VILLARET, était lieutenant-colonel d'artillerie avant la révolution; il émigra en 1792, et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. Rentré en France, dès l'année 1802, il y vécut dans le sein de sa famille, et passa les dernières années de sa vie à soigner l'éducation de ses deux neveux, les fils de l'amiral Villaret de Joyeuse. Il fut nommé maréchal-de-camp et commandeur de Saint-Louis, après le retour du roi, en 1814, et mourut à Versailles en 1824. M. de Lacroix, juge au tribunal de cette ville, fit imprimer, dans la même année, un court Éloge de ce général. H—Q—N.

VILLARS (PIERRE DE), archevêque de Vienne, issu d'une maison originaire de Lyon, qui a donné cinq prélats à cette métropole, naquit l'an 1517. Après avoir été reçu docteur en droit à Padoue, il embrassa l'état ecclésiastique en 1539, et s'attacha au cardinal de Tournon qui, lui reconnaissant une grande capacité, lui confia plusieurs missions importantes. Pierre de Villars s'en acquitta si bien, que le roi Henri II lui donna une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris, où il fut reçu le 1er. juillet 1555, avec dispense de service, attendu son assiduité auprès du cardinal de Tournon, qui depuis le commencement de ce règne résidait presque toujours à Rome. En 1566, il dut à la protection de ce cardinal l'évêché de Mirepoix, qu'il garda dix années. Il fut ensuite élevé à l'archevêché de Vienne, puis appelé au conseil du roi Henri III (1576). Aux états de Blois de 1577, il parut avec éclat parmi les prélats du royaume. Cette assemblée ayant décidé qu'elle enverrait un député de chaque ordre vers le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour l'exhorter à embrasser la religion catholique, Pierre de Villars fut désigné pour représenter le clergé dans cette circonstance. Cette démarche fut sans résultat, et la guerre civile recommença après une courte suspension d'armes. En 1588, l'archevêque de Vienne, du consentement de Henri III, se démit de ce siége en faveur de son neveu, nommé comme lui Pierre de Villars (*V.* ci-après); puis il alla finir ses jours au sein d'une studieuse retraite, dans le couvent de Montcalier en Piémont, où il mourut le 4 nov. 1592. On a de lui trois ouvrages ascétiques en latin : le premier sur les *qualités de l'homme*; le second sur les *Fins de l'homme*; le troisième a pour titre : *De institutione parochorum*. — VILLARS (PIERRE DE), neveu du précédent, naquit, le 3 mars 1543, de François de Villars, lieutenant du présidial de Lyon, zélé catholique, dont la maison fut pillée par les huguenots, en 1562. Pierre, son fils, fit ses études au collége de Tournon, récemment fondé par le cardinal de ce nom, entra dans les ordres, fit à Paris sa théologie sous le jésuite Maldonat, et reçut le

bonnet de docteur de Sorbonne en 1573. Deux ans après il succéda à son oncle dans l'évêché de Mirepoix, et fut sacré des mains du cardinal de Bourbon. En 1579, l'évêque de Mirepoix fut député de sa province à l'assemblée générale de Melun; et en 1587 il obtint l'archevêché de Vienne par la démission de son oncle. Il fit un voyage à Rome en 1590, et visita ensuite le tombeau de saint Charles Borromée, parmi les épîtres duquel il s'en trouve une qui lui est adressée. De retour à Vienne, il y publia les actes du concile de Trente, et fit diverses ordonnances qui sont imprimées dans ses opuscules, et qui attestent son zèle pour la foi. Devenu infirme, et ne se sentant plus la force d'administrer son diocèse, il le remit en 1599, avec l'agrément du roi Henri IV, à Jérôme de Villars son frère (*V.* ci-après). Pierre se retira ensuite à Annonay, puis, en 1604, à Lyon chez son autre frère Balthasar de Villars (*V.* ci-après). Après avoir vécu, pendant neuf ans, dans la retraite, il mourut à Saint-Genis près de Lyon, le 12 juillet 1613. Il légua sa bibliothèque aux Jésuites du collége de Vienne, où il fut enterré. On a de lui deux volumes *in-folio*, imprimés à Lyon, contenant divers traités en latin, sur la direction, la résidence et les devoirs du médecin envers les malades, sur la fondation des chapelles, sur la célébration du mariage, sur les jurements, les blasphèmes, etc. On trouve dans le tome second de l'*Histoire littéraire de Lyon*, par le P. Colonia, page 791, l'extrait d'un mémoire sur la vie de ce prélat vertueux et savant, écrit de sa propre main, et que l'on conservait dans la bibliothèque du collége de la Trinité à Lyon. — Villars (Jérôme de), frère puîné du précédent, était conseiller-clerc au parlement de Paris, depuis 1594, chanoine et archidiacre de Vienne, lorsqu'il fut appelé à remplacer son frère sur ce siége, en 1599. Ce prélat joua un rôle important dans toutes les affaires religieuses du règne de Henri IV. Lors de l'assemblée du clergé de France à Paris, en 1604, il porta la parole au roi pour le supplier d'autoriser la publication des actes du concile de Trente. La tranquillité publique pouvant être compromise par une telle mesure, le roi résista aux instances du clergé; cependant il accorda deux édits portant des réglements ecclésiastiques qui furent publiés, l'un en 1608, et l'autre en 1609. Jérôme de Villars mourut le 18 janvier 1626. Il avait été, en 1604, à la veille d'être compris dans une promotion de cardinaux faite par le pape Clément VIII; mais Duperron l'emporta par le crédit de Sully (1). — Villars (Balthasar de), frère du précédent, premier président du parlement de Dombes, et qui fut deux fois prévôt des marchands de Lyon, publia, en 1594, un ouvrage qui donne à penser que la piété était une vertu commune à toute cette famille; il a pour titre *Abrégé très-utile contenant la doctrine chrétienne et catholique de l'institution, réalité, transsubstantiation, manducation, sacrifice et préparation du très-saint et très-auguste sacrement de l'autel.* L'auteur mourut le 12 avril 1629. — Villars (Pierre de), coadjuteur, depuis 1612, de son cousin Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, lui succéda en 1626 et mourut en 1663, étant le plus ancien évêque

(1) Mémoires de Sully, liv. XVII, année 1604.

de France. Après lui, Henri de Villars, son neveu et son coadjuteur depuis onze ans, prit possession de l'archevêché de Vienne. Il mourut, le 28 déc. 1693, à l'âge de soixante-douze ans; il y en avait cent dix-sept que ce siége était successivement occupé par un membre de cette famille. Celui-ci avait été agent général du clergé durant les troubles de la Fronde, et avait déployé beaucoup de zèle et de fermeté dans ces temps « périlleux, où l'autorité du gouvernement mal affermie ne laissait espérer aux droits de l'Église qu'une faible protection (Massillon). » Il observa scrupuleusement le devoir de résidence, parvint à extirper par la persuasion quelques restes de l'hérésie des Albigeois, dans certains cantons du Dauphiné, et contribua à la fondation de plusieurs établissements de retraite pour l'indigence. Ce prélat était oncle du fameux maréchal de Villars. D—R—R.

VILLARS (PIERRE, marquis DE), moins célèbre par lui-même que pour avoir donné le jour au vainqueur de Denain, s'était cependant fait remarquer, dès la minorité de Louis XIV, par la part qu'il prit au fameux duel des ducs de Nemours et de Beaufort, en 1652. Il y tua le comte d'Héricourt, second de ce dernier, qu'il n'avait jamais vu ni connu. Obligé de prendre la fuite, il ne dut qu'à la protection du prince de Conti la liberté de revenir en France. Il servit sous les ordres de ce prince, en Italie et en Catalogne. Sa brillante valeur lui fit obtenir un avancement rapide; et il était déjà parvenu au grade de lieutenant-général, lorsqu'il épousa une sœur du maréchal de Bellefonds. Ce mariage, qui semblait devoir assurer sa fortune, fut au contraire pour lui la source de désagréments continuels. Le maréchal, son beau-frère, s'étant brouillé avec Louvois, le marquis de Villars partagea l'inimitié de ce ministre inflexible. Rebuté dans toutes ses demandes, et dépouillé même des gouvernements de Douai et de Besançon, il eut recours à l'amitié de M. de Lionne, ministre des affaires étrangères, qui lui ouvrit la carrière diplomatique. Il obtint successivement les ambassades de Copenhague, de Turin et de Madrid. Après avoir montré beaucoup d'habileté dans ses négociations auprès de la cour d'Espagne, il revenait en France, lorsqu'il eut à soutenir, sur la frontière, un combat fort étrange. Ses gens furent attaqués à l'improviste par ceux de l'ambassadeur espagnol, qui revenait de Paris. Il y eut plusieurs valets de tués de part et d'autre; et les maîtres eux-mêmes furent obligés de prendre part à cette bagarre. Louis XIV avait remarqué de bonne heure le marquis de Villars, à cause de sa taille et de sa figure imposantes. Ces avantages lui avaient fait donner par toute la cour le nom d'*Orondate*, l'un des héros de ces romans de chevalerie si fort en vogue à cette époque. On lit dans des Mémoires du temps que Mme. de Maintenon, dans sa jeunesse, n'avait pas vu avec indifférence le bel Orondate. Elle lui témoigna toujours une grande bienveillance. Le roi, voulant enfin récompenser ses longs services, le comprit, en 1688, dans la promotion de l'ordre du Saint-Esprit. Cette faveur fit des jaloux (1); et Villars fut du nombre des chevaliers auxquels on reprocha de n'avoir point la noblesse nécessaire pour parvenir à cette distinc-

(1) *Voy.* une lettre de Bussy-Rabutin à Mme. de Sévigné, du 16 decembre 1688.

tion (2). Mme. de Sévigné raconte d'une manière fort plaisante une scène burlesque qui eut lieu à la procession des nouveaux chevaliers, où MM. de Villars et de Montchevreuil se trouvèrent accrochés l'un à l'autre par leurs épées, leurs rubans et leurs dentelles (3). Loin de s'enrichir au service du roi, le marquis de Villars s'était vu forcé d'aliéner une grande partie de son patrimoine, pour se soutenir dans le monde sur un pied conforme aux dignités dont il fut revêtu. Il mourut en 1698. S—v—s.

VILLARS (Marie Gigault de Bellefonds, marquise de), née vers 1624, était l'une des filles de Bernardin Gigault de Bellefonds, auquel Henri IV confia en 1603 le château de Caen, quoiqu'il eût été un ardent ligueur (1), et de Jeanne aux Especules de Sainte-Marie. Mlle. de Bellefonds fut mariée, en 1651, avec le marquis de Villars, dont l'article précède. Pendant les diverses ambassades de son mari, elle entretint des correspondances avec plusieurs dames de ses amies. On a conservé trente-sept Lettres qu'elle écrivit à Mme. de Coulanges, pendant son séjour à Madrid, en 1679, 1680 et 1681. Ces Lettres renferment des détails d'autant plus curieux sur la cour d'Espagne, que nous avons peu de renseignements sur les usages singuliers qui s'y pratiquaient, et dont une grande partie subsiste encore aujourd'hui. La reine Marie-Louise d'Orléans, qui avait quitté la France avec tant de regrets, pour aller épouser Charles II, honora la marquise de Villars de son amitié. Elle ne l'avait pas distinguée particulièrement en France, où la cour était embellie de tant de femmes spirituelles; mais l'accablante monotonie de l'Escurial, l'isolement commandé par l'étiquette à la majesté royale, l'âpre fierté des Castillans, si différente de cette politesse respectueuse qui escorte nos princes, en les rapprochant de nous, firent goûter encore plus à la jeune reine le plaisir de s'entretenir avec Mme. de Villars de cette France qu'elle regretta jusqu'au tombeau. « La reine, écrivait Mme. de Villars, le 28 mai 1680, a du plaisir à voir une Française et à » parler sa langue naturelle. Nous » chantons ensemble des airs d'opé» ra. Je chante quelquefois un me» nuet qu'elle danse. Quand elle me » parle de Fontainebleau, de Saint» Cloud, je change de discours; et il » faut éviter de lui en écrire des re» lations. Quand elle sort, rien n'est » si triste que ses promenades. Elle » est avec le roi dans un carrosse » fort vuide, tous les rideaux tirés: » mais enfin ce sont les usages d'Es» pagne; et je lui dis souvent qu'elle » n'a pas dû croire qu'on les chan» gerait pour elle ni pour personne. » Les Lettres de Mme. de Villars, écrites d'un style agréable et facile, ont tout le mérite de l'intérêt historique. Mme. de Sévigné écrivait à sa fille que Mme. de Villars faisait à Mme. de Coulanges des relations fort jolies et fort plaisantes, *croyant bien qu'elles iraient plus loin* (2). On venait,

(2) On trouve ce couplet dans les Mémoires du temps :

Colbert prendra dans l'Écosse
Des titres de chevalier,
Car les livres de négoce
Ne donnent pas le collier.
Montbron, ce foudre de guerre,
En aura chez un faussaire;
Et Villars a ses aïeux
Au greffe de Condrieux.

(3) Lettre à Mme. de Grignan, 3 janvier 1689.

(1) Mémoire du président Groulard, tom. XLIX, p. 422 de la 1re. série des Mémoires relatifs à l'Hist. de France.

(2) Lettre du 26 janvier 1680.

dit-elle, *à ce bureau d'adresse,* apprendre des nouvelles (3). Toute cette correspondance n'a pas été conservée. On a perdu beaucoup d'autres Lettres, et particulièrement celles que la marquise avait adressées à Mme. de Sévigné. Le savant antiquaire, feu M. Fauris de Saint-Vincent, l'un des descendants de Mme. de Sévigné, en avait conservé plusieurs, dont une seule nous est parvenue (4). Nous ignorons ce que les autres seront devenues depuis la mort de ce magistrat. Mme. de Villars avait dans la société des manières qui n'étaient qu'à elle. « Elle est charmante par » ses mines, écrivait Mme. de Coulanges, et par les petits discours » qu'elle commence, et qui ne sont » entendus que des personnes qui la » connaissent. » Saint-Simon, dans ses notes sur Dangeau, fait le portrait de Mme. de Villars, avec ses couleurs tranchées et originales : « Cette marquise était une bonne petite femme, sèche, vive, méchante » comme un serpent, de l'esprit comme un démon, d'excellente compagnie, qui avait passé sa vie, jusqu'au dernier jour, dans les meilleures et les plus choisies de la » cour et du grand monde, et qui » conseillait toujours à son fils.... de » se vanter au roi tant qu'il pourrait, mais de jamais ne parler de » soi à personne (5). » Le duc ajoute, dans ses Mémoires, que le maréchal de Villars profita de la première partie de cette leçon, mais qu'il ne cessa jamais *d'étourdir tout le monde de lui* (6). Mme. de Villars mourut à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 25 juin 1706. Une de ses sœurs a été supérieure du couvent des Grandes-Carmelites de Paris. Elle s'appelait, en religion, la mère *Agnès de Jesus-Maria.* C'était une personne de beaucoup d'esprit (7), dont Bossuet a fait un bel éloge (8). Les Lettres de Mme. de Villars ont été imprimées, pour la première fois, en 1762, pet. in-12. Cette édition avait été préparée par le chevalier de Perrin, premier éditeur des Lettres de Mme. de Sévigné ; elle fut trouvée dans ses papiers, et publiée quelques années après sa mort. Léopold Collin les a réimprimées en 1805. M—É.

VILLARS (LOUIS-HECTOR, maréchal, duc DE), fils du marquis de Villars (*V.* ci-dessus), fut l'un des plus grands capitaines dont s'honore la France. Il naquit à Moulins en 1653 (1). Après avoir fait ses pre-

(3) Lettre du 28 février 1680.

(4) Cette lettre est du 25 avril 1673. Elle sera imprimée à la suite d'un nouveau recueil de lettres inédites de Mme. de Sévigné à sa fille, qui va être mis sous presse, ce qui formera le second supplément de notre édition des Lettres de Mme. de Sévigné, Paris, Blaise, 1818, 11 vol. in-8°.

(5) *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, publiés par Lemontey, Paris, 1818, p. 175. On reconnaît à chaque ligne que l'annotateur *anonyme* de Dangeau n'est pas autre que le duc de Saint-Simon. On y retrouve non-seulement sa manière, qui n'est celle d'aucun autre, mais encore des phrases entières de ses Mémoires.

(6) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, p. 108, éd. de 1791.

(7) *Œuvres de Bossuet*, éd. de Lebel, t. XXXIX, p. 660.

(8) *Lettres* de Mme. de Sévigné à sa fille, du 5 janvier 1680, et du 22 novembre 1688.

(1) Plusieurs écrivains le font naître à Turin, et, de plus, dans la même chambre où il mourut en 1734. Cette singularité a dû faire fortune ; mais elle s'évanouit devant le discours de M. de Pallières, procureur du roi, qui, haranguant le maréchal en 1733, lorsqu'il passait par Moulins, pour se rendre en Italie, lui dit en propres termes : « Un » avantage propre à la ville de Moulins, *c'est* » *qu'elle vous a vu naître dans ses murs.* » Il règne également quelque incertitude sur la date de la naissance de Villars : les uns la placent en 1651, les autres en 1653. Nous avons cru devoir adopter cette dernière opinion. Enfin, les sentiments n'ont pas été moins partagés à l'égard de l'origine de cet homme illustre. Il dit lui-même, dans ses Mémoires, que la maison de Villars est très-ancienne, et que dès 1320 elle était plus puissante qu'elle ne l'a été depuis. Il ajoute que, dans les derniers siècles, elle a produit cinq archevêques de Vienne, et des évêques de Mirepoix et d'Agen. Néanmoins, le couplet satirique, cité dans l'article du marquis, fait descendre les Villars d'un greffier de Cou-

HIST. DE FRANCE.



VILLARS.

Hyac Rigaud pinx.t Landon direx.t

mières études au collége de Juilly, il entra aux pages de la grande écurie. Une figure noble et une adresse particulière dans tous les exercices du corps le firent bientôt remarquer de Louis XIV. L'extrême activité de son esprit se développa dès ses plus jeunes ans. Un jour, entendant son père se plaindre de ce que son sort ne répondait pas à ses espérances : « Pour moi, s'écria-t-il, je suis sûr, » si je vis, de faire une grande for» tune. Je chercherai tellement les » occasions de me distinguer, qu'il » faudra bien que l'on fasse attention » à moi! » Dans un voyage que la cour fit en Flandre, le jeune Villars, étant encore page, demanda la permission de visiter la Hollande. Il accompagna ensuite à Berlin le comte de Saint-Géran, son parent, envoyé auprès de l'électeur de Brandebourg. Ses observations sur les contrées qu'il parcourait dénotaient déjà un coup-d'œil militaire peu commun à son âge. Le maréchal de Bellefonds, son oncle, le pressa tout-à-coup de revenir en France, pour le suivre en qualité d'aide-de-camp, dans la campagne qui allait s'ouvrir contre la Hollande. La disgrâce subite du maréchal laissant Villars sans emploi, il obtint d'entrer, comme volontaire, dans le corps dont le roi en personne s'était réservé le commandement. Servant successivement dans ce corps, dans ceux de Condé et de Turenne, et se distinguant tour-à-tour au passage du Rhin, et aux siéges d'Orsoy, de Doesbourg et de Zutphen, Villars, qui n'avait encore que dix-neuf ans, attira tellement l'attention de Louis XIV, que ce prince dit un jour en le voyant charger l'ennemi : « On ne peut tirer un coup de fusil » quelque part, que ce petit garçon » ne sorte de terre pour s'y trouver. » Ces paroles furent le prélude du don de la cornette des chevau-légers de Bourgogne, qui était sollicitée par plusieurs officiers de distinction. Une nouvelle faveur suivit celle-ci : le roi d'Espagne venait d'échapper à une maladie dangereuse; Villars fut choisi pour aller complimenter ce monarque sur sa convalescence. Il prit alors le titre de marquis, qu'avait porté son père dans ses ambassades. Charles II le reçut avec une bienveillance particulière, et le renvoya comblé de présents magnifiques. A peine de retour, Villars courut à Maëstricht, que Louis XIV assiégeait en personne. Le roi avait défendu aux volontaires de se trouver aux attaques, sans une permission expresse. Mais Villars, apprenant que l'on allait attaquer le chemin couvert, profite de la nuit pour se glisser dans les rangs des grenadiers. Bientôt il prend la tête de la colonne, et pénètre jusque dans la demi-lune. Un fourneau joue, et l'enterre à demi : il se dégage, et ne revient dans la tranchée qu'après avoir assuré le logement des troupes dans l'ouvrage emporté sur l'ennemi. Le roi, témoin de la fin de l'action, fait appeler le jeune volontaire, et lui demande d'un front sévère ce qui a pu l'enhardir à transgresser ses ordres. « Sire, répond Villars, sans » se déconcerter, j'ai cru que Votre » Majesté me pardonnerait de vou» loir apprendre le métier de l'infan» terie, quand la cavalerie n'a rien

---

drieux, et cette assertion se trouve reproduite dans un ouvrage qu'il ne faut consulter, à la vérité, qu'avec méfiance (*Mémoires pour le parlement contre les ducs et pairs*, à la suite de la *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1781). On y lit que le greffier de Condrieux vivait en 1486, et que le premier anobli des Villars avait été le bisaïeul du maréchal, gentilhomme ordinaire de la reine Catherine de Médicis, charge qui donnait la noblesse.

» à faire. » Le monarque sourit, loua sa valeur en l'engageant à la modérer. Maëstricht rendu, Villars fut envoyé à l'armée de Turenne, sur le Rhin, et le suivit en Franconie. Son activité et sa rare intelligence dans diverses expéditions, où il fut employé comme partisan, lui méritèrent les éloges de ce grand capitaine. A l'estime de Turenne, Villars eut bientôt la gloire de joindre celle du grand Condé. Ce prince, sur le point d'engager la sanglante action de Sénef, était entouré d'officiers qui, voyant du mouvement dans les troupes ennemies, prétendirent qu'elles se disposaient à une retraite générale. « Non, s'écria Villars, » elles veulent seulement faire un » changement de front. » — « Jeu» ne homme, lui dit Condé, qui » vous en a tant appris ? » Il voit clair, ajouta-t-il en se tournant vers la troupe dorée, et il ordonna aussitôt l'attaque. Villars fut blessé grièvement dès la première charge; mais à peine eut-il fait bander sa plaie, qu'il remonta à cheval, et ne quitta le prince que lorsque la douleur l'eut fait évanouir. Louis XIV, instruit de sa conduite, le nomma colonel d'un régiment de cavalerie : il n'avait encore que vingt-un ans (1674). Il fit la campagne suivante en Flandre, sous les ordres du maréchal de Luxembourg qui, connaissant son audace, lui confia plusieurs coups de main qui furent couronnés du plus brillant succès. Il commandait un corps de réserve à la bataille de Cassel, et il allait saisir le moment de prendre en flanc l'aile droite de l'ennemi, quand MONSIEUR lui envoya l'ordre de renforcer le centre. Villars obéit en frémissant, et cette aile fut sauvée d'une destruction totale. « Ah! lui dit Luxembourg, » que le cheval de l'aide-de-camp » du prince ne s'est-il cassé les jam» bes, quand il vous porta ce mau» dit ordre ! » Envoyé à l'armée d'Alsace, commandée par le maréchal de Créqui, Villars ne tarda pas à s'y montrer digne de la brillante réputation qui l'y avait précédé. Il déploya une valeur téméraire au combat de Kocksberg, où il eut à soutenir les efforts de presque toute l'armée impériale. Dans le plus fort de l'action, il jeta sa cuirasse, en disant : « Je ne tiens pas ma vie plus » précieuse que celle de mes braves » soldats. » Changeant de service et d'emploi toutes les fois qu'il y avait de l'honneur à acquérir, il obtint du maréchal de Créqui la permission de monter à l'assaut de Fribourg, à la tête des grenadiers. Malgré une suite d'actions aussi éclatantes, son avancement ne répondait pas à ses desirs : Louvois ne pouvait lui pardonner ses liaisons de parenté avec le maréchal de Bellefonds. Villars, convaincu que c'était par son épée qu'il devait s'ouvrir le chemin des honneurs et de la fortune, semblait se multiplier : on le voyait, un jour, commander une expédition de partisan, et, le lendemain, monter le premier sur la brèche du fort de Kehl. Témoin de cette dernière action, le maréchal de Créqui lui dit devant tous les généraux : « Jeune homme, » si Dieu te laisse vivre, tu auras » ma place plutôt que personne. » La paix de Nimègue (1678) fit rentrer Villars dans un repos qu'il n'avait point connu depuis sa sortie des pages. Il parut à la cour, et se jeta dans plusieurs intrigues galantes avec toute l'ardeur qu'il avait fait éclater dans les camps. Il en résulta des scènes de différents genres, qui fixèrent l'attention sur lui : le roi lui or-

donna de rejoindre son régiment. Villars se regardait comme frappé d'une sorte de disgrâce, lorsqu'il fut tout-à-coup honoré d'une mission qu'il dut à la mémoire de son père, plus qu'à ses titres personnels. Le marquis de Villars avait été envoyé comme négociateur dans plusieurs cours étrangères. Le roi pensa que l'héritier de sa bravoure pourrait l'être aussi de ses talents diplomatiques, et il lui confia l'ambassade de Vienne, que les circonstances rendaient fort importante, mais dont on cacha le but secret sous le prétexte de complimenter l'empereur Léopold Ier. sur la mort de l'impératrice sa mère. Villars attachait à cette mission un intérêt particulier : l'Autriche, à cette époque, faisait une guerre très-vive aux Turcs ; et il se flattait d'obtenir de Louis XIV la permission de servir contre les Infidèles, avec l'élite de la noblesse française rassemblée sous les drapeaux de Léopold. Le roi lui enjoignit de rester à Vienne, où sa présence était nécessaire. Villars s'y attacha à augmenter son crédit par l'influence de l'électeur de Bavière, beau-frère du dauphin ; et, bientôt après, il mit toute sa politique à détacher ce jeune prince de l'alliance autrichienne, pour lui faire épouser les intérêts de la France. Ses efforts furent si heureux que l'électeur quitta Vienne pour retourner à Munich. Villars obtint sans peine la permission de l'y suivre, et l'électeur obtint, à son tour, de Louis XIV la permission de se faire accompagner par Villars, lorsqu'il alla prendre le commandement du corps bavarois qui faisait partie de la grande-armée impériale en Hongrie. Villars, au comble de ses vœux, écrivit au roi qu'il verrait les Turcs de si près qu'il pourrait lui en rendre compte, et il tint parole ; mais, de retour à Munich, après la campagne, il eut à combattre un négociateur d'une nouvelle espèce. La cour de Vienne envoya auprès de l'électeur de Bavière la belle comtesse de Kaunitz. Elle s'empara bientôt de l'esprit d'un prince jeune et voluptueux ; et son premier soin fut d'exiger de lui l'éloignement de l'ambassadeur français. Villars fit des adieux menaçants à l'électeur, et se rendit aussitôt à Versailles. Louis XIV lui donna plusieurs audiences particulières, et lui dit un jour, devant les courtisans : « Je vous avais » toujours connu pour un fort brave » homme ; mais je ne vous croyais » pas si grand négociateur. » Mme. de Maintenon l'admit aux représentations d'*Esther* à Saint-Cyr, faveur que les plus grands seigneurs briguaient quelquefois inutilement. Enfin, le fier Louvois se laissa désarmer ; et, pour faire oublier à Villars ses longues rigueurs, il lui offrit la place de commissaire-général de cavalerie. « Ainsi, dit Mme. » de Sévigné, voilà un homme placé » dans une charge dont il s'acquittera » fort bien, à la veille d'une guerre » qui fait présentement la nouvelle » publique (2). » Cette guerre était celle qui fut occasionnée par la fameuse coalition connue sous le nom de ligue d'Augsbourg. Louis XIV, avant de porter ses armes en Allemagne, voulut tenter un dernier effort pour ramener le frère de la dauphine dans les intérêts de la France. Il ordonna, en conséquence, à Villars de retourner à Munich. Le parti autrichien y dominait tellement, que l'ambassadeur français y vit sa sureté menacée. Il se hâta de gagner le territoire suis-

(2) Lettre au comte de Bussy, du 26 août 1688.

se, et avant de se retrouver en France, il essuya encore deux aventures, dont l'une faillit lui coûter la vie; l'autre ne fut que plaisante. Voyageant à cheval dans le cœur de l'hiver et par un temps affreux, il arrive à Saint-Gall à une heure avancée. Il espérait goûter quelque repos dans cette ville; mais il lui faut, d'abord, supporter les longs compliments du magistrat, qui lui déclare que l'envoyé du roi de France doit être fêté convenablement à son passage. On sert un énorme festin, et tous les notables de la ville arrivent avec leurs femmes. Villars, en sortant de table, était encore menacé d'un bal : ce ne fut pas sans peine qu'il obtint la permission de se mettre au lit. A son réveil, le lendemain, il comptait se mettre en route; mais il se trouva qu'il avait encore une affaire à régler : c'était de solder les frais de la fête que lui avait donnée le magistrat de Saint-Gall, et dont son hôte eut grand soin de lui présenter le mémoire. Un incident d'une nature plus grave l'attendait à Bâle : les portes étaient fermées quand il arriva devant cette ville. Impatienté des refus que faisait l'officier de garde de les ouvrir, Villars met pied à terre afin de décliner lui-même son nom et sa qualité. Aussitôt le pont-levis s'abaisse ; mais l'obscurité ne permet pas à Villars de voir où il met le pied, et il tombe d'une grande hauteur dans le fossé, où il ne se trouvait heureusement qu'une vase épaisse. On l'en retira demi-mort : néanmoins, comme il n'y avait point de fracture, il fut assez promptement rétabli. Le roi lui fit l'accueil le plus flatteur, et l'envoya en Flandre pour y commander la cavalerie de l'armée du maréchal d'Humières. Cette armée devant rester sur la défensive, Villars, pour échapper à l'inaction, se livra à son goût naturel pour la guerre de partisan, et il mit à contribution tout le plat pays, jusqu'à Bruxelles. C'est à cette époque (1689) qu'il fut nommé maréchal-de-camp. Il commanda dans les campagnes suivantes un corps de quinze mille hommes, qui formait, en quelque sorte, la réserve du maréchal de Luxembourg ; et il prit une grande part au glorieux combat de Leuze (1691). On en trouve les détails dans une lettre qu'il écrivit au marquis de Barbézieux, qui venait de succéder à Louvois, son père, et qui avait hérité de toutes ses préventions contre Villars : il ne négligea aucune occasion de lui nuire dans l'esprit de Louis XIV. Le guerrier s'en plaignit au roi lui-même : « Croyez-vous donc, » lui répondit le monarque, que ces » gens-là puissent perdre un homme que je connais aussi bien ? » — Hélas ! Sire, répliqua Villars, » ces gens-là ont le privilége de parler tous les jours à V. M., tandis » que les généraux jouissent à peine » de cet honneur une fois par an ! » Ce langage hardi ne déplaisait pas au grand roi : ce fut de son propre mouvement qu'il nomma Villars lieutenant-général, et l'envoya sur le Rhin pour aider de ses conseils le maréchal de Joyeuse, vivement pressé par le prince de Bade. Peu de jours après son arrivée, Villars fit sentir sa présence à l'ennemi par une manœuvre hardie qui sauva l'avant-garde, et peut-être l'armée entière. La paix de Ryswick (1697) vint pour quelque temps encore rendre le repos à l'Europe : mais déjà de plus grands événements se préparaient dans le silence des cabinets. Miné par une maladie de langueur,

le roi d'Espagne Charles II était menacé d'une fin prochaine. Les grandes puissances ne voulurent pas attendre ce moment, pour régler le partage de son immense succession. Les négociations s'ouvrirent de toutes parts : c'est dans cette grave occurrence que Louis XIV honora Villars de la plus haute marque de sa confiance ; il le nomma son ambassadeur extraordinaire auprès de la cour d'Autriche, la plus intéressée de toutes à s'opposer aux vues du roi de France. A peine arrivé à Vienne (1699), Villars n'eut que trop d'occasions de remarquer à quel point tous les esprits étaient aigris contre le souverain qu'il représentait. Le prince de Lichtenstein, gouverneur du jeune archiduc Charles, concurrent du duc d'Anjou, osa choisir l'instant d'une fête pour faire une insulte à l'envoyé de Louis XIV. Villars exigea si impérieusement une réparation solennelle, que le prince reçut l'ordre de lui faire des excuses. Malgré les préventions qu'il avait à combattre, il remporta sur les ministres de l'empereur un triomphe qui, comme il s'en plaignit lui-même, ne fut point dignement apprécié. Le faible Charles II, voyant la vie près de lui échapper, avait secrètement autorisé la cour de Vienne à s'emparer de toutes les possessions espagnoles en Italie. Villars pénétra ce secret, et il eut l'art d'obtenir de l'empereur l'engagement écrit qu'il ne ferait aucun usage du consentement tacite du roi d'Espagne. Cependant la nouvelle de l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV rendait extrêmement difficile, et même dangereuse, la position de son ministre à la cour de Vienne. Pour achever de l'y perdre entièrement, on osa l'impliquer dans une conjuration des mécontents hongrois. Partout on affectait de l'éviter. Le prince Eugène, seul, trop au-dessus de ces basses intrigues, continua de fréquenter un guerrier qu'il estimait. Quelques courtisans témoignant leur surprise de voir une liaison si intime entre deux généraux qui étaient sur le point de se combattre : « Messieurs, leur dit Villars, je compte sur les bontés de » M. le prince Eugène, et je suis » bien persuadé qu'il me souhaite » toute sorte de bonheur, comme » de mon côté je lui desire toutes les » prospérités qu'il mérite, excepté » celles qui peuvent être contraires » aux intérêts du roi mon maître. » Mais voulez-vous que je vous dise » où sont les vrais ennemis du prince » Eugène? Ils sont à Vienne, comme » les miens à Versailles (3). » L'ambassade de Villars à la cour d'Autriche était à ses yeux une des plus belles époques de sa vie. Pendant près de trois ans, il suivit avec une extrême habileté et une patience que l'on n'aurait point crue dans son caractère les négociations les plus épineuses. Ses travaux et leur succès ne furent cependant pas appréciés à toute leur valeur. Aussi ne put-il dissimuler le dépit qu'il éprouva, en voyant attribuer à d'autres l'avénement du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne : « Sans moi, mandait-il à Chamillard, l'Autriche » s'emparait de l'Italie. Mais quel » gré m'en sait-on? Je trouvai à mon » retour que j'avais battu les buissons, et que c'étaient mes camarades qui avaient pris les oiseaux. »

(3) Nous nous sommes attachés à retracer fidèlement les paroles de Villars, si étrangement défigurées par quelques écrivains, qu'ils lui font dire : « J'espère me retrouver bientôt vis-à-vis du prin- » ce Eugène, *afin de le bien étriller* »

Le roi lui témoigna néanmoins publiquement sa satisfaction, et l'envoya servir en Lombardie, sous le maréchal de Villeroi. Mécontent de tout ce qu'il observa dans cette armée, il sollicita son rappel. Ce fut dans cet hiver qu'il épousa Mlle. de Varangeville, dont la rare beauté lui avait inspiré une passion qui fit encore plus le tourment que le bonheur de sa vie. En se plaignant de Villeroi, il avait, au contraire, exprimé l'estime dont il était pénétré pour Catinat, qui venait d'être nommé au commandement de l'armée d'Allemagne. Le roi lui permit d'aller l'y rejoindre. On a dit que Villars trouva que la tête de Catinat était fort affaiblie; on a même prétendu qu'il le lui fit entendre, et que Catinat eut la naïveté d'en convenir. Nous ne trouvons aucune trace de cette anecdote dans les lettres où Villars, selon sa coutume, s'exprime sans ménagement sur le compte de tous ses contemporains. Le seul fait avéré, c'est qu'il reprocha hautement à Catinat d'être resté spectateur immobile de la prise de Landau par le roi des Romains. « Les troupes que je vois ici, écrivit-il au » ministre, ont oublié la guerre pen- » dant la guerre même. » Cependant, une expédition aussi importante que difficile occupait le cabinet de Versailles. Louis XIV regardait son honneur intéressé à prouver à l'électeur de Bavière qu'il n'aurait pas à se repentir d'avoir épousé sa cause. La situation de ce prince était extrêmement critique : il avait pris les armes, dans la persuasion d'être soutenu sans délai par une puissante armée française, et déjà il se voyait investi de tous côtés par les troupes autrichiennes. Villars, qu'il avait honoré d'une amitié particulière, reçut la mission d'aller le dégager. Ce fut la première fois qu'il commanda en chef, et il avait alors quarante-neuf ans (1702). Le corps qu'il devait conduire en Bavière, à travers tous les obstacles imaginables, était composé de trente bataillons, quarante escadrons et un train d'artillerie de trente pièces. Villars nous a conservé lui-même les détails d'une entreprise dont la réussite suffirait pour le placer au premier rang des hommes de guerre du grand siècle. Les Impériaux occupaient avec des forces trop considérables le Brisgau et tous les défilés de la forêt Noire, pour qu'il y eût possibilité de les en debusquer; Villars conçut donc le projet de tourner leurs positions. Il remonte rapidement le Rhin, et le passe à Huningue. Mais déjà le prince de Bade, général doué pareillement d'une activité peu commune, occupait les hauteurs qui dominent la plaine étroite où les Français devaient se former après le passage du fleuve; sur la crête des collines, là était le fort de Friedlingen, et en avant une ligne de redoutes fraisées et palissadées. Après avoir vainement attendu pendant quelques jours que l'électeur de Bavière s'avançât de son côté pour prendre les Autrichiens à dos, Villars se résout à une attaque de vive force. Il fait emporter Neubourg d'assaut, pour inquiéter le prince de Bade sur sa droite, et en même temps il tourne sa gauche par la vallée du petit Huningue. Pour échapper au danger, le prince fait un changement de front. Villars reconnaît aussitôt que le sort de la journée dépend de l'occupation des hauteurs de Tulick, qui dominent les deux armées. Son infanterie les gravit avec audace et célérité : mais parvenue au sommet, elle est ac-

cueillie par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie. Villars ordonne une attaque à la baïonnette, dont l'usage commençait à s'établir. Les Impériaux sont culbutés et précipités dans la plaine; mais c'est dans ce moment de triomphe même qu'eut lieu un événement qui est resté fameux dans les fastes de la guerre, parce qu'il fait voir mieux qu'aucun autre à quoi tient le destin des batailles. Entraînés par la rapidité de la descente autant que par leur ardeur à poursuivre l'ennemi, des soldats français à peine parvenus dans la plaine s'aperçoivent qu'ils sont entourés d'Autrichiens. C'était la cavalerie du prince de Bade qui venait d'être enfoncée par celle de Villars. Frappés à cette vue d'une terreur panique, ces soldats s'écrient : « Nous som» mes coupés! » Ce cri d'alarme est répété en un instant jusque dans les bataillons français qui garnissaient les hauteurs. Le général court à eux : « Vive le roi! leur crie-t-il, la vic» toire est à nous! » — « Vive le » roi! » répéta le soldat d'une voix incertaine. Villars saisit un drapeau, et il marche à la tête de cette infanterie. Au moment où il s'en éloignait presque seul, pour ordonner une dernière charge de cavalerie, et achever la défaite des Impériaux, il est près de tomber dans les mains d'un parti égaré. Lorsque la plaine fut entièrement balayée d'ennemis, l'armée française, ne doutant plus de sa victoire, proclama son digne chef maréchal de France. Dès que le roi fut instruit de cette brillante journée (14 octobre 1702) : « J'unis ma » voix, manda-t-il à Villars, à celle » de mes braves soldats; » et il lui envoya le bâton de maréchal. La jonction avec l'électeur de Bavière semblait devoir être le résultat de cet avantage; mais bientôt l'on apprit que ce prince, toujours mal conseillé, s'éloignait du Rhin au lieu de s'en rapprocher. Villars prend donc le parti de repasser le fleuve, afin de chasser les Impériaux de tous les postes qu'ils occupaient en Alsace, et sur la Sarre. Il lui paraissait important de s'assurer de Nanci : le duc de Lorraine lui en ouvre les portes au premier coup de canon. La campagne terminée, il alla rendre compte au roi de ses opérations. Les paroles que lui adressa Louis XIV méritent d'être remarquées : « Je » suis autant français que roi, lui » dit ce grand prince; ce qui ternit » la gloire de la nation m'est plus » sensible que tout autre intérêt. » Depuis long-temps mes ministres » ne m'apprenaient que des choses » désagréables. L'heure à laquelle ils » venaient travailler avec moi était » marquée par des mouvements dans » mon sang. Vous m'avez tiré de cet » état : comptez sur ma reconnais» sance. » Le maréchal retourna presque aussitôt à l'armée qu'il avait laissée sur les bords du Rhin. Il passe ce fleuve à Neubourg, enlève les quartiers du prince de Bade sur la Kintzig, et met le siége devant Kehl. « Je passe des nuits dans la tranchée, » dit-il lui-même dans sa correspon» dance, buvant un verre d'eau-de» vie avec mes soldats; je leur fais » des contes, et j'ai grand soin de » leur dire qu'il n'y a que les Fran» çais qui sachent prendre les villes » l'hiver. » Kehl ne tint que treize jours, quoique ses ouvrages, construits par Vauban, en fissent alors une place de première force. Après ce succès, Villars tenta, dans l'année suivante, de pénétrer vers l'électeur de Bavière; mais tous les mouvements de ce prince semblaient

paralysés, et le maréchal crut devoir encore à la prudence de revenir occuper la ligne du Rhin. Cette espèce de retraite fut amèrement critiquée par les courtisans. « On ne conce» vait pas, dit-il, dans les appar» tements bien chauds du château de » Versailles, et dans les allées bien » unies du parc, comment une armée » ne pouvait pas traverser des pays » inondés et franchir les montagnes » Noires. » Ses ennemis, pour le rendre ridicule, affectèrent même de croire qu'il n'était rentré en France que pour se rapprocher de la belle maréchale, dont il était excessivement jaloux. Il répond à cette malignité dans ses Mémoires, par des plaisanteries; mais c'est en général consommé qu'il réfute les arguments des hommes du métier. Au reste, après avoir laissé prendre quelque repos à ses troupes, qui manquaient souvent du nécessaire, il passe de nouveau le Rhin, et rentre en campagne. Toutes les communications entre l'armée française et l'armée bavaroise étaient si bien gardées par les Impériaux, qu'il fallait employer la ruse pour faire parvenir à l'électeur une simple lettre du maréchal. Irrité de tant d'obstacles, Villars se détermina à forcer les gorges des montagnes. Il s'exposait comme un simple grenadier : à l'assaut du château de Hornbeck, les troupes semblaient hésiter; il se met en tête de la colonne, en disant : « J'espère, » du moins, que vous ne laisserez » pas votre général tout seul sur la » brèche! » Enfin, après des travaux inouïs, il opéra sa jonction avec l'électeur de Bavière, sur les frontières de l'électorat (mai 1703). Ce prince se jeta dans ses bras en versant des larmes de joie; mais bientôt ses irrésolutions reprirent le dessus. « Que ferons-nous maintenant? » dit-il à Villars. — « Nous allons mar» cher droit sur Vienne, lui répondit » l'audacieux Français; mon plan » est tout tracé, j'ai prévu tous les » obstacles. » Le jour était pris pour l'exécution, quand l'électeur, effrayé par ses ministres qui étaient tous vendus à l'empereur, déclara qu'il avait changé de dessein. Villars frémissait d'indignation et de désespoir : on voit dans sa correspondance qu'il avait à combattre une opposition presque aussi forte à la cour de Versailles qu'à celle de Munich. Il écrivit à Louis XIV : « V. M. saura un jour que l'empe» reur était perdu, si nous eussions » marché sur Vienne; il n'y a que » des gens gagnés par l'Autriche, ou » des ignorants, qui aient pu s'op» poser à mon plan. » Peu de circonstances sont d'un aussi grand intérêt dans la longue vie du maréchal de Villars; et nous ne saurions trop le faire remarquer. Lorsque le prince Eugène traitait avec lui à Rastadt, il ne fit nulle difficulté de convenir, en présence de MM. de Broglie, de Contades, de Saint-Fremond et autres, que si le maréchal avait eu la liberté de marcher sur Vienne, en 1703, la paix qui ne fut conclue qu'en 1714, et après de si longues et si terribles calamités, eût été signée dès-lors *à l'avantage de la France* (4). Mais l'instant favorable une fois manqué, il fallut se tenir sur la défensive contre des ennemis qui se montraient sur tous les points. Sans cesse contrarié par l'électeur de Bavière, Villars se vit réduit à demander son rappel. Avant d'avoir reçu la réponse du

(4) *Mémoires manuscrits*, voir la *Vie de Villars*, par Anquetil, tom. 1, p. 248, en note.

roi, il apprend que le prince de Bade et le comte de Stirum allaient faire leur jonction près de Donawerth. « Il faut les prévenir, dit-il à l'électeur, il faut tomber sur Stirum et marcher tout-à-l'heure. » Le prince temporisait ; il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui répliquait Villars; quel conseil vous faut-il de plus ? si V. A. ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français, » et aussitôt il donne l'ordre pour l'attaque. Il tue cinq mille hommes aux Impériaux, leur fait cinq mille prisonniers, s'empare de toute leur artillerie et de tout leur bagage (20 septembre 1703). Cette brillante victoire, par une singularité trop remarquable, fut remportée dans cette même plaine de Hochstett qui, l'année suivante, devait être si funeste aux armes de la France. Villars rapporte, avec un sentiment d'horreur, qu'après la bataille, le nombre immense des prisonniers embarrassant l'armée, un officier général osa lui proposer de les faire passer au fil de l'épée. Cette victoire demeura sans fruit : l'électeur semblait prendre à tâche de contrecarrer toutes les mesures du général français. Dans l'excès de son indignation, le maréchal lui parla, non plus comme un général soumis à ses ordres, mais comme le représentant du roi de France. Il mit tant de véhémence dans ses discours, que le prince allemand tout effaré jeta son chapeau et sa perruque par terre. Il promit à Villars de mieux le seconder à l'avenir; le maréchal n'en persista pas moins à demander son rappel, et il l'obtint enfin. Avant de quitter l'électeur, il le pressa, mais vainement, de saisir une occasion certaine de battre le prince de Bade. Villars partit donc, emportant les regrets de toute son armée, qui passa sous le commandement du comte de Marsin que lui-même avait désigné pour son successeur, ce qui n'est pas indigne de remarque. La plupart des petits écrivains, qui pensent se grandir en déclamant contre Louis XIV, ne manquent jamais de dire que ce monarque arrêta le cours des victoires de Villars en Allemagne, pour employer ce grand capitaine à combattre quelques misérables fanatiques en Languedoc. Voici les faits dans leur simple vérité : le maréchal, comme on vient de le voir, avait obtenu son rappel à force d'instances auprès du roi lui-même. Digne appréciateur du mérite, ce prince le combla de bontés et d'égards à son retour. Il lui fit donner un appartement au château de Marli, et prit plaisir à lui montrer lui-même les embellissements de cette résidence royale. Après l'avoir remercié de ses services, le monarque lui dit qu'il en réclamait de nouveaux de son zèle, et il lui offrit le commandement d'une de ses armées d'Italie. L'autre avait pour général le duc de Vendôme. Villars sentit aussitôt que, comme moins ancien maréchal que le duc, il ne pourrait agir que sous sa direction. Les désagréments sans nombre qu'il avait essuyés de la part de l'électeur de Bavière lui revinrent à l'esprit; et il supplia le roi de lui donner une autre destination. « Eh bien ! lui dit Louis XIV, des guerres plus considérables à conduire vous conviendraient mieux ; mais vous me rendrez un service bien important, si vous pouvez arrêter une révolte qui peut devenir très-dangereuse, surtout dans une conjoncture

où, ayant toute l'Europe à combattre, il est embarrassant d'avoir une guerre à soutenir dans le cœur du royaume. » — « Sire, répondit le maréchal, si V. M. me le permet, je tâcherai de terminer, par la douceur, des maux que la rigueur, selon moi, ne fait qu'irriter. » — « Je m'en rapporte à vous, reprit le roi; vous croyez bien que je préfère la conservation de mes peuples à leur perte. Je la regarde comme certaine, si cette malheureuse guerre continue. » Le maréchal se rendit sans délai à Beaucaire, où l'attendait l'intendant de Languedoc, ce Lamoignon de Bâville, que l'intolérance philosophique s'est attachée à représenter comme un homme sanguinaire, et chez lequel, au contraire, Villars trouva des sentiments d'humanité et de conciliation, parfaitement conformes aux siens (*V.* Lamoignon, XXIII, 301). Le guerrier et le magistrat firent ensemble cette campagne contre les *Camisards :* mais il était plus difficile de les trouver que de les combattre. Traités avec humanité quand ils mettaient bas les armes, exterminés quand ils osaient tenir tête aux troupes du roi, la plupart sollicitèrent de la pitié du maréchal la permission de retourner dans leurs foyers. Le fameux *Cavalier*, leur chef le plus opiniâtre, offrit enfin lui-même de rentrer dans le devoir. Villars lui accorda une entrevue, dont il a retracé tous les détails dans ses Mémoires (*Voy.* Cavalier, VII, 440). Cavalier montra de la bonne foi : admirateur des grandes qualités du maréchal, il lui proposa de former un régiment du nom de Villars, tenant à grand honneur d'en être le colonel. Mais dans le moment où le maréchal se félicitait de la prompte soumission des rebelles, les Anglais et le duc de Savoie s'efforçaient de ranimer leur ardeur, en se mettant en communication avec eux par les côtes de Provence et par le Dauphiné. Villars fit face partout aux ennemis extérieurs, et il eut alors la satisfaction d'avoir rétabli en une seule campagne (1704) la tranquillité dans toutes les provinces agitées par des dissentions religieuses. Ses occupations multipliées ne l'avaient pas empêché de suivre sur la carte les opérations de cette armée de Bavière qu'il avait formée à la victoire. Lorsqu'il vit les dispositions qui se faisaient de part et d'autre dans ces mêmes plaines de Donawerth, où il avait triomphé des Impériaux l'année précédente, il prédit le terrible désastre que ne tarda pas à essuyer le maréchal de Tallard à Hochstett (*Voy.* Tallard). La lettre qui contenait cette prédiction fut montrée à Louis XIV, et rendue publique. Le roi voulant témoigner lui-même à Villars sa haute satisfaction, le manda à Versailles. Il lui donna le cordon bleu, et, ce qui flatta plus encore le maréchal, il s'entretint long-temps avec lui des opérations les plus secrètes de la politique et de la guerre. Villars transporté écrivait à Mme. de Maintenon : « Le roi » est le meilleur maître du monde, » et celui qui mérite le mieux d'être » bien servi. Avant d'avoir la gloire » d'être admis à certaines conversa- » tions dans lesquelles S. M. s'épan- » chait avec ses serviteurs, je ne » pouvais moi-même penser que par- » mi tout ce que nous avons vu de » grand en lui il y eût autant de » bonté, d'affabilité, de raison et » d'humanité que j'en ai connu par » moi-même. » Dans l'effusion de sa reconnaissance, le maréchal déclara au ministre de la guerre qu'il s'esti-

mait trop heureux de pouvoir servir le roi sans aucun intérêt ; qu'en conséquence il renonçait non-seulement aux émoluments de ses places qui montaient à trente-six mille francs, mais qu'il suppliait, en outre, S. M. d'agréer l'abandon qu'il faisait au trésor-royal de trente-cinq mille livres de rente qui composaient son patrimoine. Il se trouvait assez riche de neuf cent mille francs qu'il avait acquis aux dépens de l'ennemi (5). Louis XIV se montra sensible à cette offre, mais ne l'accepta point. Il donna commission au maréchal de visiter les frontières de l'Est, où les succès des alliés avaient déjà répandu l'effroi. Après une inspection minutieuse, Villars reconnut qu'il était de la plus haute importance de couvrir les trois places de Luxembourg, de Thionville et de Sarre-Louis. Il se détermina, en conséquence, à prendre position à Fronsberg et sur les hauteurs voisines, d'où il pouvait porter du secours à Luxembourg par les bois de Sirck, en même temps qu'il couvrait Thionville, et assurait les convois de vivres qui lui venaient de Metz. Les postes fortifiés de Bouzonville et de Bourgaiche le maintenaient en communication avec Sarre-Louis. Ce camp de Fronsberg, vulgairement connu sous le nom de camp de Sirck, doit être à jamais célèbre dans l'histoire de la castramétation. Il donne la plus haute idée du coup-d'œil stratégique d'un guerrier qui, jusque-là, s'était plutôt signalé par sa valeur téméraire dans les combats. Un fait digne d'être cité, c'est que Villars, convaincu de la force naturelle de son camp, ne voulut pas le couvrir par des retranchements ; et le motif qu'il en donne n'est pas moins remarquable : « Les retranchements, dit-il, » inquiètent les Français. » Marlborough parut bientôt devant le camp du maréchal, à la tête de cent dix mille hommes. Il l'examina sur tous les points pendant quatre jours entiers, et se retira, la nuit suivante, après avoir promis, à la face de l'Europe, qu'il ferait reculer Villars, ou qu'il le battrait. Fidèle à sa maxime favorite de reprendre l'offensive, dès que l'on n'est plus réduit à la défensive, le maréchal fit poursuivre si vivement les alliés, qu'il enleva Trèves et Sarrebourg, où ils avaient d'immenses magasins. Il se porte aussitôt en Alsace, force les lignes de Weissembourg, taille en pièces le corps qui les défendait, et se présente devant Lauterbourg. L'ennemi avait un camp retranché sous le canon de cette place ; et il y recevait des renforts continuels, tandis que Villars venait d'être considérablement affaibli par les détachements qu'il avait eu ordre d'envoyer en Flandre. Mais ce fut précisément pour déguiser sa faiblesse qu'il eut l'audace de passer le Rhin entre le Fort-Louis et Strasbourg, et d'aller mettre tout le plat pays à contribution jusqu'aux gorges des montagnes Noires. Après la campagne de 1705, il alla, selon son usage, rendre compte au roi de ses opérations, et déjouer les intrigues des ennemis que lui faisaient la sévérité de sa discipline, et un mépris pour les talents médiocres qu'il ne savait pas dissimuler. Telle fut, par exemple, sa conduite envers le maréchal de Marsin, qui commandait en Alsace une armée destinée à

(5) On voit, dans le détail de la fortune dont jouissait le maréchal de Villars, qu'à cette époque (1704) les appointements d'un maréchal de France ne s'élevaient qu'à 13,000 francs.

soutenir la sienne dans la campagne qui allait s'ouvrir (1706). Marsin prétendait que les inondations l'empêchaient d'agir : Villars, pour toute réponse, crie *marchons!* et se jette le premier à l'eau. L'ennemi déconcerté se laisse forcer dans Lauterbourg et dans Haguenau, où il avait son artillerie de réserve et des munitions immenses. Au moment où le maréchal s'apprêtait à tirer parti de ces avantages, la funeste bataille de Ramillies, perdue en Flandre par Villeroi, vint changer toutes ses dispositions. Le ministre Chamillard lui retira ses meilleures troupes, et lui offrit d'aller commander, sous le duc d'Orléans, l'armée que le duc de Vendôme laissait en Lombardie, pour prendre le commandement de celle de Villeroi. Désespéré de cet arrangement qui contrariait toutes ses vues, Villars écrivit une lettre fort adroite au roi ; et il obtint que ce fût Marsin qui allât rejoindre le duc d'Orléans en Italie. La faiblesse du corps du maréchal semblait le condamner à l'inaction ; mais déjà il méditait le coup le plus hardi. Les Impériaux occupaient les fameuses lignes de Stolhoffen, à quelques lieues au-dessous de Strasbourg. Ces lignes étaient formées, le long du Rhin qui les couvrait, de doubles retranchements élevés en amphithéâtre et flanqués de grosses redoutes. Depuis Stolhoffen, elles retournaient en équerre jusqu'aux montagnes. Cet immense camp retranché était défendu par une nombreuse artillerie et par une armée de plus de quarante mille hommes. Une faute du général ennemi fut bientôt aperçue par Villars, avec cette rapidité de coup-d'œil qui le caractérisait. Son adversaire avait négligé d'occuper l'île de Neubourg, entre Lauterbourg et Hagenbach : le maréchal s'en empare et s'en sert pour masquer les mouvements d'une flottille de bateaux qu'il avait préparée. Lorsque tous ses apprêts sont terminés, il donne un grand bal aux dames de Strasbourg. Au milieu même de la fête, il prend à part ses officiers-généraux, et leur ordonne d'aller se mettre sur-le-champ à la tête des colonnes qu'il leur a destinées. Il quitte lui-même le bal au point du jour, et se montre sur le pont de Kehl, avec tout son état-major, pour induire les Impériaux à penser que c'est de ce côté qu'il médite son attaque principale. Ils furent promptement détrompés : la flottille française débarque, sur le front même de leurs lignes, un corps qui les emporte avec une audace inconcevable ; pendant ce temps, d'autres colonnes les tournent ; et bientôt l'ennemi est tellement frappé d'épouvante, qu'il se hâte de gagner le pied des montagnes, abandonnant son camp tout tendu. Les Français y trouvèrent cent soixante pièces de canon, d'immenses quantités de vivres et de munitions, et jusqu'à des magasins d'habillements (23 mai 1707). Le soir même, le maréchal établit son quartier-général à Rastadt ; le lendemain, il occupe Stuttgard, et pousse en Franconie et en Souabe des partis qui mettent à contribution plus de cinquante lieues de pays. Ainsi furent tellement réparés les désastres de la seconde bataille d'Hochstett, par celui qui avait gagné la première, qu'il exigea le paiement de tout ce qui était dû aux armées françaises avant cette malheureuse journée. En se voyant de nouveau au cœur de l'Allemagne, Villars conçut un projet qui devait sourire à son imagination ardente. Charles XII, après avoir fait élire Stanis-

las roi de Pologne, était venu, cette année même (1707), occuper la Saxe avec des forces redoutables. Villars, plein d'espoir dans le caractère aventureux du monarque suédois, s'empressa de lui faire proposer de joindre ses troupes à celles de Louis XIV. Le point de réunion devait être Nuremberg; de là les Français et les Suédois réunis se portaient rapidement sur Ratisbonne, s'emparaient du cours du Danube, et marchaient droit sur Vienne. Selon toutes les probabilités, c'était fait de l'Autriche, et Charles XII aurait eu la gloire d'achever ce qu'avait tenté Gustave-Adolphe. « Charles, dit Villars, répondit très » poliment à ma proposition, m'en» voya son portrait avec des com» pliments très-gracieux et très-flat» teurs; mais il ne me donna aucune » espérance de jonction ni de con» cert pour la guerre. J'ai su depuis » que son principal ministre, le » comte Piper, avait été gagné par » Marlborough (6), et qu'il porta ce » prince, intrépide et jaloux de la » gloire d'Alexandre, à entrepren» dre sa fatale expédition de Rus» sie. » Au chagrin de se voir forcé de renoncer à un plan si séduisant, le maréchal en joignit un autre plus réel. Le ministre lui retira brusquement une partie de ses troupes, pour les envoyer au secours de la Provence, menacée par l'ennemi. Avant de se mettre sur la défensive, Villars eut soin d'épuiser les ressources des pays qu'il évacuait; et ses agents s'acquittèrent si bien de cette mission, que, l'armée française entretenue et soldée pendant toute la campagne, il resta encore au maréchal de quoi *engraisser son veau*. Ce sont les propres termes dont il se servit en écrivant à Louis XIV, qui lui répondit obligeamment qu'il n'avait fait que prévenir ses intentions. Un courtisan s'étant permis de dire : « Il faut » convenir que M. de Villars fait » bien ses affaires! — Oui, répliqua le » roi; mais il faut convenir aussi qu'il » fait bien les miennes. » En effet, si le maréchal repassa le Rhin, par ordre exprès du roi, et malgré les représentations qu'il lui avait adressées (7), ce ne fut qu'après avoir fait respecter ses armes depuis le lac de Constance jusqu'à Mayence, et depuis Francfort et Philipsbourg jusqu'à Nuremberg, dans une étendue de plus de trois cents lieues de pays. Il semblait que le sort de Villars fût de changer sans cesse de destination, parce que le roi l'envoyait partout où il y avait du danger. Il le fit donc passer de l'armée du Rhin à celle qui se rassemblait en Dauphiné, pour tenir tête au duc de Savoie qui menaçait toute la frontière depuis la Bresse jusqu'à la mer. Le maréchal n'avait que seize mille hommes à lui opposer; le roi lui exprima des inquiétudes : « Sire, répondit-il, j'ai appris » du grand Condé que s'il est permis » de craindre les ennemis quand ils » sont loin, il faut les mépriser quand » ils sont près. » Le duc de Savoie paraissait hésiter sur son point d'at-

(6) Ce trait confirme ce qui a été dit dans une note de l'article de *Marlborough*, que ce général célèbre ne négligeait pas de semer l'or pour préparer ses succès, ou pour prévenir des coups funestes. Voltaire, dans son Histoire de Charles XII, ne parle que très-succinctement des intrigues de Marlborough auprès de ce prince. Selon lui, ce ne serait pas au comte Piper qu'il se serait adressé, mais au comte de Gœrtz, qui commençait à jouir de la confiance particulière du héros suédois.

(7) Ce ne fut donc point l'électeur d'Hanovre, comme le prétend le président Hénault, qui *força* Villars à repasser le fleuve. On ne saurait, en général, trop se tenir en garde contre les écrivains non militaires qui se mêlent de retracer des opérations de guerre.

taque : Villars prit le parti de le prévenir, et cette audace lui réussit. Il pénétra dans le Piémont par la vallée de la Doire ; mais la lâcheté du gouverneur d'Exile, qu'il fit dégrader par la main du bourreau, et l'abondance précoce des neiges le forcèrent à terminer promptement cette campagne (1708). Mais déjà la frontière de Flandre était en danger : l'ennemi assiégeait Lille ; Villars fut mandé à Versailles. « Que » faut-il faire? lui dit le roi.—Donner » bataille pour dégager Lille, ré» pondit le maréchal. Turenne, no» tre maître à tous, avait pour maxi» me qu'il faut combattre pour sau» ver les places de première ligne, » parce que plus tard on se verra » toujours forcé de combattre pour » celles de la seconde. » Mais la plus déplorable mésintelligence régnait parmi les généraux de l'armée de Flandre, « et Lille, dit Villars, » fut assiégée et prise contre toutes » les règles de la guerre. » L'affreuse disette qui suivit l'hiver de 1709 réduisit les troupes françaises à un état de détresse et de misère, dont les détails font encore frémir. Les soldats vendaient leurs habits et jusqu'à leurs armes pour avoir du pain. Louis XIV leur envoya Villars comme sa dernière ressource. C'est dans cette terrible crise qu'il faut admirer la fermeté d'ame et la fécondité d'esprit de ce vrai modèle du guerrier français. Il passait une partie du jour dans la chambrée ou sous la tente du soldat, mangeant du pain d'avoine avec lui et lui communiquant par ses discours son exaltation chevaleresque et son inépuisable gaîté. Le moment d'ouvrir la campagne étant arrivé, il courut à Versailles prendre les derniers ordres du roi : « Je mets ma confiance en » Dieu et en vous, lui dit le monar» que, en l'embrassant ; mais je ne » puis rien vous ordonner, puisque » je ne puis rien vous donner. » Mme. de Maintenon, désespérée, lui offrit de renvoyer Chamillard. « Le mal » est fait, répondit le maréchal, il » peut rester. » Villars retourne aussitôt à la tête de ses troupes, qui lui disaient gaîment : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè.* Le prince Eugène et Marlborough s'avancent avec une armée plus que double de la sienne, et assiégent Tournai. Il occupait une ligne fortement retranchée depuis Lens jusqu'à La Bassée. C'est dans ce moment que le maréchal de Boufflers, son ancien, eut la générosité de venir se mettre sous ses ordres, comme simple volontaire. Tournai rendu plus tôt que ne l'espérait Villars, il juge une grande bataille inévitable, et il fait ses dispositions pour recevoir les alliés entre Aulnois et Malplaquet, sur la gauche de Bavay, endroit assez ouvert pour donner à l'ennemi l'envie de s'y enfoncer, mais assez bien garni de bois sur les côtés, pour n'être pas accablé par le nombre. Jugeant que les principaux efforts des alliés seraient dirigés contre sa gauche, Villars prend lui-même le commandement de cette aile. En le voyant paraître, les soldats crient *vive le roi*, et jettent le pain qu'on venait de leur distribuer. Le maréchal laisse les premières colonnes d'infanterie anglaise s'engager dans les bois de Sart, les charge à propos et les écrase. Il se disposait à passer au centre, lorsqu'un coup de fusil abat son cheval ; au moment où il se relève, un autre lui casse le genou. Il se fait panser sur la place, et porté sur un brancard il continue à donner ses ordres. Mais bientôt la douleur

le fait évanouir, et on l'emporte sans connaissance au Quesnoi. Il n'y avait pas plus d'une heure que la bataille était commencée. Pendant ce temps, la droite, commandée par le maréchal de Boufflers, ne repoussait pas avec moins de vigueur les attaques réitérées du prince Eugène. L'infanterie hollandaise fut chargée la baïonnette au bout du fusil et presque entièrement détruite. Mais, tandis que les deux ailes étaient victorieuses, le centre, commandé par un officier-général qui fut tué à la première décharge, tomba dans le désordre. Marlborough en profita, et pénétra entre les deux ailes. Il faillit payer cher un succès aussi hasardé : le maréchal de Boufflers accourut avec la maison du roi, et reprit tout le terrain perdu. Si, dans ce moment, comme le dit Villars lui-même, l'officier-général qui était resté à la droite eût cédé aux instances de tous les chefs de corps, qui le pressaient de fondre sur le flanc de la colonne ennemie, la bataille était gagnée. Mais les deux ailes ne communiquant plus ensemble, il fallut se décider à la retraite. Elle se fit en bon ordre sur le Quesnoi et Valenciennes. Eugène et Marlborough étaient hors d'état de poursuivre un avantage acheté au prix de tant de sang. Le champ de bataille était couvert de trente-cinq mille hommes de leurs meilleures troupes, tant tués que blessés. Ils nommèrent eux-mêmes cette terrible journée (11 septembre 1709) une *boucherie*, dans les relations qu'ils envoyèrent à leurs cours. Les Français n'eurent pas à regretter plus de sept à huit mille hommes, et, ce qui est à remarquer, ils emportèrent trois fois plus de drapeaux à l'ennemi qu'ils n'en laissèrent entre ses mains. Villars, en apprenant sur son lit de douleur l'issue de la journée, voulait que l'on reprît l'offensive dès le lendemain. Mais déjà les alliés rétrogradaient pour aller faire le siége de Mons. La blessure du maréchal prit un caractère alarmant : on parla de lui amputer la cuisse; il se prépara à la mort. Les chirurgiens, voulant néanmoins s'assurer par leurs yeux de l'état de la plaie, recoururent au cruel expédient de découvrir et de râcler l'os de la jambe. Au bout de quarante jours, il se fit transporter à Paris. Louis XIV lui témoigna un vif desir de le recevoir dans le château de Versailles, où il lui fit donner l'appartement du prince de Conti. Le roi l'y honora aussitôt de sa visite, et lui annonça qu'il le nommait pair de France, après lui avoir exprimé sa reconnaissance de ses services, et la confiance sans bornes qu'il plaçait dans ses lumières et son zèle. M[me]. de Maintenon venait tous les jours passer une heure avec le maréchal, et les courtisans les plus envieux de sa gloire remplissaient son antichambre. A peine guéri, et ne pouvant monter à cheval qu'à l'aide d'un appareil de fer qui lui emboitait le genou, Villars va reprendre le commandement de son armée. Il s'attache à y rappeler cette gaîté qui, dit-il, « est l'ame de la » nation, » et c'est sur ce ton qu'il écrit à Eugène et Marlborough, pour leur proposer de terminer cette longue guerre par une bonne bataille en plaine. Les généraux français et ceux des alliés se rencontraient quelquefois de si près à leurs avant-postes sur la Scarpe, qu'ils s'abordaient et s'entretenaient avec courtoisie. Le prince de Hesse, qui régna depuis en Suède sous le nom de Frédéric I[er]., eut une longue conversation avec le maréchal, et ne fit au-

cune difficulté de lui avouer que sans la blessure qui l'avait forcé de quitter le champ de bataille de Malplaquet, la victoire était à lui. Pour occuper les loisirs que lui laissait le peu d'activité de cette campagne (1710), Villars, de l'aveu du roi, entretenait une correspondance avec les négociateurs français qui étaient à la Haye ou à Gertruydenberg. Outré de la dureté et de l'insolence des alliés, il regardait comme flétrissante toute paix basée sur des conditions aussi rigoureuses. Mais, au moment même où il exprimait le plus vif desir de terminer la contestation sur le champ de bataille, sa blessure rouverte par les fatigues devint si douloureuse et si alarmante, qu'il se vit contraint de supplier le roi de lui donner un successeur, et il désigna le maréchal de Berwick comme le plus capable. Mais il vit arriver le maréchal d'Harcourt : il lui remit le commandement, et partit pour les eaux de Bourbonne qui lui furent très-salutaires. Au printemps de 1711, il était de nouveau à la tête de son armée, séparée de celle des alliés par la petite rivière de la Censée. Villars profita de cette proximité pour faire voir fréquemment aux troupes anglaises le prétendant, fils de Jacques II, qui servait dans l'armée française sous le nom de chevalier de Saint Georges (*V.* Stuart, XLIV, 90). Le duc de Marlborough envoya plusieurs fois assurer ce jeune prince de son dévouement, en le priant toutefois d'être extrêmement circonspect, en attendant le jour où ses partisans pourraient agir ouvertement. Villars sollicitait toujours, sans l'obtenir, la permission de donner une grande bataille, pour sauver Arras, menacé par l'ennemi. Il se contenta de reprendre le château d'Arleux, et d'enlever un camp autrichien sous le canon de Douai, qui s'était rendu l'année précédente. Le roi, selon son usage, manda Villars après la campagne. Il se plut à lui témoigner hautement sa satisfaction, en présence des *clabaudeurs*, car c'est ainsi que le monarque lui-même désigna les envieux qui s'acharnaient à décrier toutes les actions du plus zélé de ses serviteurs. Il l'honora de plusieurs entretiens particuliers, dont Villars nous a conservé des extraits fidèles, et où se peint parfaitement la grande ame d'un prince éprouvé par les plus cruelles adversités. Une mort soudaine moissonna toute sa famille, pendant que l'ennemi renversait l'une après l'autre toutes les barrières qui défendaient le cœur du royaume. Villars fut admis auprès de lui dans ce moment même : « Des larmes, dit » le maréchal, s'échappaient de ses » yeux ; mais je ne lui parlais jamais » de ses malheurs domestiques qu'il » ne m'interrompît, pour me dire : » Oublions mes peines, et ne son» geons qu'à sauver la France ! » Ce fut aussi lorsque le maréchal prit congé du roi pour aller tenter un dernier effort, que ce grand prince lui dit ces paroles célèbres : « Si » mon armée est vaincue, retirez» vous derrière la Somme ; cette ri» vière est très-difficile à passer ; » j'irai vous rejoindre, et là nous » sauverons l'État, ou nous périrons » ensemble. » A peine rendu à la tête de ses troupes, Villars apprend que le gouverneur du Quesnoi a capitulé honteusement, et que déjà le prince Eugène a investi Landrecies. De tous les moyens de sauver cette place, dont la prise ouvrait à l'ennemi l'entrée de la Picardie et de la Champagne, le maréchal donna

la préférence à l'attaque du camp retranché de Denain sur l'Escaut, position formidable qui assurait aux alliés leurs communications avec Marchiennes, d'où ils tiraient les provisions de guerre et de bouche nécessaires à la continuation du siége. Mais le succès d'un coup de main aussi hardi dépendait du plus profond secret : il fallait tromper le prince Eugène, et, comme le dit Villars, tromper l'armée française elle-même. Il la met donc en mouvement sur sa droite; tous ses officiers-généraux croient qu'il veut forcer les lignes de Landrecies; mais tout-à-coup il fait oblique à gauche, jette des ponts sur l'Escaut, et le passe. Des marais inondés étaient au-delà; l'infanterie les traverse ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et l'on arrive enfin à ces fameuses lignes que, dans l'orgueil produit par de longs triomphes, les alliés appelaient *le grand chemin de Paris*. C'était une suite non interrompue de retranchements et de redoutes parallèles, qui s'étendait dans un espace de plus de trois lieues, et toujours en s'élargissant, depuis Marchiennes jusqu'à Denain. Tous les convois de l'ennemi passaient à couvert entre ces deux lignes, et le tout formait un ensemble colossal, dont on trouverait difficilement un autre exemple dans l'histoire des guerres modernes. Les redoutes sont emportées avec une telle rapidité, que bientôt l'infanterie française se range en bataille sur le terrain compris entre les deux lignes. Villars s'étonnait de ne pas voir arriver l'ennemi, lorsqu'il aperçut ses colonnes qui se portaient en toute hâte vers Denain, où venaient de se concentrer vingt bataillons expulsés des lignes. Ce poste était couvert pareillement de retranchements palissadés : il en résultait que la position des Français était vraiment singulière. Ils se trouvaient, en quelque sorte, entre deux feux, resserrés sur leur gauche par Marchiennes, et sur leur droite par Denain. C'est de la possession de ce dernier point que doit dépendre le sort de la journée : le maréchal marche donc, sans perdre un instant, aux retranchements de Denain. Il les trouve couverts d'un fossé; mais rien n'arrête l'impétuosité de ses grenadiers. Tout ce qui ne tombe pas sous leurs coups est forcé de mettre bas les armes; Villars voit aux pieds de son cheval le duc d'Albermale, fils du célèbre Monk, qui commandait le camp de Denain, et avec lui plusieurs princes de l'empire et des généraux allemands. Le maréchal ordonne au comte de Broglie de se porter rapidement sur Marchiennes, pendant qu'il va lui-même au-devant du prince Eugène, qui arrive sur l'Escaut. Eugène veut profiter d'un pont qui n'a pas été rompu; il ordonne attaque sur attaque; Villars les repousse toutes; le prince se retire désespéré, après avoir fait hacher en pure perte l'élite de ses troupes (8). Telle fut, en abrégé, cette journée de Denain, si justement fameuse (24 juillet 1712) (9). « Si le maréchal de Villars, » dit Voltaire, avait joui de cette fa- » veur populaire qu'ont eue quelques

(8) Plusieurs écrivains ont rapporté que, dans sa rage de voir les Français si complétement victorieux, Eugène mordait ses gants et se repandait en imprecations.

(9) Louis XVI, en 1781, fit ériger sur la route de Paris à Valenciennes, à l'endroit où aboutit le chemin de Denain, une pyramide de trente pieds, sur laquelle on grava ces vers de la Henriade

Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars.

On observa, dans le temps, qu'il eût été plus juste de dire : *Arrachant le tonnerre*. Les revolutionnaires abattirent ce monument si glorieux pour la France : il a été relevé depuis la restauration.

» autres généraux, on l'eût procla-» mé à haute voix *le sauveur de la* » *France;* mais on avouait à peine » les obligations qu'on lui avait, et » dans la joie publique d'un succès » inespéré, l'envie prédominait en-» core. » Villars ne répondit à ses envieux que par de nouveaux triomphes : jamais général ne profita plus complétement d'une grande victoire. Les alliés avaient fortifié Marchiennes avec soin, comme leur principale place d'armes. Villars l'emporte en quatre jours; tous les magasins, toute l'artillerie de réserve du prince Eugène tombent entre ses mains. Il s'empare avec la même rapidité de Douai, du fort de Scarpe, du Quesnoi, de Bouchain et de St.-Amand; il fait mettre bas les armes à plus de cinquante bataillons : trente généraux sont ses prisonniers. Tant de travaux glorieux s'accomplirent en soixante-cinq jours. Eugène, qui avait levé précipitamment le siége de Landrecies, après avoir fait quelques démonstrations impuissantes pour sauver ses conquêtes, avait abandonné le terrain à son vainqueur, et s'était retiré jusque sous les murs de Bruxelles. Villars, n'ayant plus d'ennemis à combattre, se rendit à Versailles. Sa réception y fut singulière. Louis XIV, dont le dépérissement était sensible, avait eu plusieurs évanouissements dans la journée; à peine eut-il l'air de reconnaître le maréchal. Les courtisans jouissaient de cette indifférence apparente; mais la scène changea totalement le lendemain. Le roi embrassa le triomphateur devant toute la cour, en lui répétant plusieurs fois : « M. le maré-» chal, vous nous avez sauvés tous. » Sa nomination au gouvernement de Provence lui fut annoncée par une lettre plus flatteuse encore que cette faveur. L'Angleterre et la Hollande firent leur paix séparée, pendant l'hiver. L'Autriche seule ne voulut pas signer le traité d'Utrecht (1713). Confus et irrité de ses dernières défaites, le prince Eugène abusa de son influence sur l'empereur Joseph Ier., pour le décider à continuer seul la guerre contre Louis XIV. Villars, croyant qu'il lui serait permis désormais de goûter le repos, s'était déjà défait de ses équipages de campagne. Le roi lui annonce tout-à-coup qu'il a encore besoin de ses services. Le maréchal se rend aussitôt à Strasbourg, passe le Rhin, le repasse, la nuit suivante, à Lauterbourg, se met à la tête de son infanterie, et malgré son âge de soixante ans, fait seize lieues à pied, en vingt heures, pour donner l'exemple. Il entre si brusquement à Spire, que les magistrats le prirent d'abord pour le prince Eugène. Landau est investi. Le prince de Wurtemberg défendait cette place avec douze mille hommes d'élite. Villars, qui se plaisait singulièrement à diriger les siéges en personne, refuse toute capitulation, et force les Impériaux de se rendre à discrétion. Eugène n'avait osé rien entreprendre pour secourir Landau; le maréchal ne le retrouva devant lui que lorsqu'il manœuvra pour former l'investissement de Fribourg. Il le délogea de plusieurs positions très-fortes, dans les gorges des montagnes. Celle de Roscoff, par son escarpement palissadé et sa liaison avec le fort Saint-Pierre, présentait des obstacles presque insurmontables. Un lieutenant-général, chargé de l'attaque, demande des pioches, des gabions, des fascines. « Rien de tout cela, répond » Villars, des hommes! » Son cheval ne pouvant gravir le rocher, il met pied à terre, grimpe, soutenu

par deux grenadiers et suivi du duc de Bourbon et du prince de Conti. La position est enlevée, et la tranchée ouverte devant Fribourg, dont la garnison n'était pas moindre de dix-neuf bataillons. L'extrême importance de la place détermina enfin le prince Eugène à faire une démonstration pour la délivrer. Villars n'en devient que plus ardent : il attaque en personne le chemin couvert, et reçoit dans la hanche un coup de pierre si violent, que ses habits en furent percés. Le jeune duc de Richelieu, son aide-de-camp, y fut blessé d'une balle, à ses côtés. Le prince Eugène vit ce terrible combat des hauteurs de Hohlgraf. Il y resta un jour entier, et disparut le lendemain. La ville ne pouvant plus tenir, le gouverneur se réfugia dans le château, en abandonnant cinq mille blessés. Le maréchal lui déclara que c'était à lui à les nourrir. Le gouverneur répondit que le maréchal ne pouvait refuser du pain à des chrétiens tombés en son pouvoir. « Mais, répliqua » Villars, les Français sont aussi des » chrétiens; et vous trouverez bon » que je nourrisse les soldats de mon » souverain de préférence à ceux du » vôtre. » L'Autrichien fut donc forcé d'envoyer, chaque jour, du château les subsistances nécessaires à ces cinq mille hommes. Il demanda la libre sortie pour les femmes des officiers, qui étaient en assez grand nombre. Villars s'y refusa. Il apprit que les dames de la cour blâmaient sa fermeté : « Je ne suis plus d'âge à » leur plaire, répondit-il; mais si le » roi est content de moi, cela me » suffit. » Le gouverneur obtint bientôt du prince Eugène la permission de se rendre (16 novembre 1713). Cette importante conquête termina la campagne. Eugène fit aussitôt proposer à Villars de se rendre à Rastadt, pour y traiter de la paix. Les deux héros se comblèrent réciproquement de témoignages d'estime et d'amitié. « Néanmoins, dit Villars, » pour ne pas perdre l'habitude de » batailler, nous jouions au piquet » tous les soirs. » Les plus grands intérêts étaient réglés, lorsque l'obstination du roi d'Espagne à demander une principauté en Flandre pour la princesse des Ursins faillit faire échouer les négociations. Elles se prolongèrent pendant plus de trois mois. Les préliminaires de la paix furent enfin signés le 7 mars 1714; et les deux négociateurs se séparèrent, après s'être donné de nouvelles assurances d'un attachement sincère (10). Deux particularités très-remarquables de cette époque ne doivent pas être omises. Pendant et après les négociations de Rastadt, Villars sollicita, par l'entremise de Mme. de Maintenon, l'épée de connétable, « afin, disait-il, de n'avoir pas l'af» front d'être précédé par le maré» chal de Villeroi (11). » Un fait beaucoup plus important est que Villars avait stipulé des articles secrets, qui tendaient à exclure du trône de France le duc d'Orléans, et à conserver les droits de Philippe V et de la branche d'Espagne. Lorsque le régent fut investi du pouvoir, le maréchal se trouva fort heureux de pouvoir lui prouver, par des pièces authentiques, qu'il n'avait agi que d'après les instructions précises de Louis

(10) On frappa à Nuremberg une médaille portant les effigies de Villars et d'Eugène en regard, avec cette légende : *Olim duo fulmina belli*, et, sur le revers, *Nunc instrumenta quietis*.

(11) Lemontey, qui a rapporté cette anecdote dans sa *Monarchie de Louis XIV*, ne parle que d'une lettre de Villars à Mme. de Maintenon, du 14 septembre 1714. Il parait avoir ignoré qu'il y avait déjà eu une lettre sur ce sujet, le 12 décembre précédent.

XIV (12). De retour à Versailles, le maréchal renouvela de vive voix ses instances auprès du roi, tant pour l'épée de connétable que pour ses entrées au conseil. Le monarque adoucit ses refus constants par la grâce qui accompagnait tous ses discours. Il chassait un jour, et, contre sa coutume, il avait manqué plusieurs coups. Le maréchal survient; et aussitôt le roi, en sa présence, abat successivement quatre pièces de gibier : « Partout où vous êtes, dit-il en se » tournant vers Villars, mes armes » sont heureuses. » Il lui remit la Toison-d'Or, de la part du roi d'Espagne; et ce fut au même instant que le maréchal reçut une distinction à laquelle il était loin de s'attendre. L'académie française le pria d'accepter un de ses fauteuils. Il se montra fort sensible à cette prévenance, et se mit aussitôt à composer son discours de réception. Il demanda au roi la permission d'y insérer ce que ce prince lui avait dit, avant la bataille de Denain, sur sa résolution de périr à la tête de son armée, plutôt que de livrer sa capitale à l'ennemi. La réponse de Louis XIV fut dictée par le sens exquis qu'il mettait dans toutes ses paroles : « On ne croi- » ra jamais, M. le maréchal, lui dit- » il, que vous parliez sans mon aveu » de ce qui s'est passé entre vous et » moi. Vous le permettre et vous » l'ordonner serait donc une même » chose; et je ne veux pas que l'on » puisse penser l'un ou l'autre. » Le discours du maréchal fut fort goûté et devait l'être. Il se borna à faire, en quelques phrases, l'éloge de Louis XIV et celui de la valeur française. Le chancelier de l'académie lui dit qu'il regrettait de ne pas être un Cicéron pour répondre à un César. Le maréchal s'était mis en route pour se rendre dans son gouvernement de Provence, lorsqu'il apprit que l'état de santé du roi donnait des inquiétudes. Il aimait sincèrement Louis XIV, parce que ce prince, comme il le répéta souvent, était dans son intérieur le meilleur et le plus généreux des maîtres. Il revint précipitamment à la cour; il y fut témoin des derniers moments de ce monarque qui ne fut jamais plus grand que lorsqu'il fallut renoncer à toutes les grandeurs de ce monde. Villars honora sa mémoire par de sincères regrets; et quoique le duc d'Orléans le nommât membre du conseil de régence, il se prononça dans les séances du parlement contre toutes les innovations contraires aux intentions du feu roi. Ce fut à cette époque qu'il exécuta le projet qu'il avait formé de visiter, dans le plus grand détail, son gouvernement de Provence. Il s'arrêta dans chaque ville assez long-temps pour connaître ses besoins; il suivit avec attention le cours du Rhône, et fit consentir les états à la construction d'un canal plus favorable à la navigation, qui reçut le nom de *canal de Villars* (13). Il vit le prétendant à Avignon, où ce malheureux prince menait une vie très-inquiète, depuis qu'il connaissait les liaisons secrètes du régent avec le roi George. Le prince répéta au maréchal qu'il était très-certain que la reine Anne, sa sœur, avait sincèrement desiré de le rétablir dans ses droits. Revenu à Paris,

(12) Voyez *Vie du duc d'Orléans régent*, tom. 1er., p. 117.

(13) Ce fut dans cette tournée que les états de la province lui ayant offert le présent d'usage en pareil cas, qui était une somme d'argent considérable, on lui fit considérer que le duc de Vendôme, son prédécesseur, l'avait refusé : « Oh! dit-il, Monsieur de Vendôme était inimitable. »

Villars combattit hardiment, mais sans succès, le nouveau système politique dont l'abbé Dubois était l'auteur principal; système connu sous le nom de *la quadruple alliance*, qui liait étroitement la France à l'Angleterre, et l'armait contre les Bourbons d'Espagne, que, pour surcroît d'outrage, on voulait forcer à y accéder. La cour du régent était un foyer d'intrigues; le maréchal ne tarda pas à découvrir qu'il y en avait une dirigée contre lui-même. L'abbé Dubois avait osé donner le conseil de l'arrêter, pour se débarrasser d'un adversaire qui ne savait pas plier. C'est ainsi, par exemple, que le maréchal s'opposa énergiquement aux désastreuses opérations de l'Écossais Law. Dubois aurait bien desiré le faire comprendre parmi les grands personnages impliqués dans la conjuration du cardinal Alberoni; mais le maréchal, fort de son innocence, intercéda ouvertement auprès du régent en faveur de plusieurs de ses amis, entre autres du jeune duc de Richelieu qu'il retira de la Bastille. Il eut la prudence de résister aux sollicitations des divers partis qui cherchaient à s'appuyer de son nom, et il montra presque autant de dévouement à la personne du régent, qu'il en avait toujours témoigné à Louis XIV. Par cette conduite adroite il força le cardinal Dubois, quiil avait bravé en plusieurs occasions, à lui faire des avances auxquelles il ne répondit qu'avec une grande réserve. Sa franchise militaire plaisait au jeune roi qui lui demandait souvent le récit de ses actions les plus mémorables. Villars profita de cette bienveillance naturelle pour renouveler le projet favori de son ambition. Comme il se trouvait, au sacre de Louis XV (1722), le plus ancien des maréchaux de France, les fonctions de connétable lui furent dévolues. Il saisit la circonstance pour exposer au jeune monarque son vif desir de prolonger ce rôle glorieux au-delà de la cérémonie. Sa demande fut favorablement accueillie : le roi, en lui adressant la parole, l'appela plusieurs fois *M. le Connétable;* mais Dubois, qui craignait que cette haute dignité ne lui donnât un rival trop puissant, s'empressa de représenter à Louis XV que son bisaïeul avait juré de ne jamais la rétablir. C'en fut assez pour qu'on n'en parlât plus. Le régent chercha à consoler le maréchal en le nommant président d'une commission chargée d'examiner les comptes du département de la guerre, où il s'était commis de grandes malversations. Villars n'ignorait pas que ses envieux l'accusaient d'y avoir pris part; aussi affecta-t-il de répéter : « Pour moi, je ne me suis » enrichi qu'aux dépens des enne- » mis du roi. » C'est vers le même temps qu'il fut nommé par Philippe V grand d'Espagne de première classe, et qu'il vit son crédit s'augmenter par la mort du cardinal Dubois. Le régent, qui s'était déclaré premier ministre, le consultait sur tout ce qui concernait les départements de la guerre et des affaires étrangères. Le duc de Bourbon, qui succéda au duc d'Orléans, ne montra pas moins de confiance et d'affection à Villars. Un seul homme s'opposa à son admission au conseil qui fut formé à cette époque, et cet homme était l'abbé de Fleury, évêque de Fréjus, qu'il regardait comme son ami. Ce prélat, qui n'avait encore d'autre titre que celui de précepteur du roi, osa, malgré sa modestie et sa modération apparentes,

déclarer en face à un héros qui avait sauvé la France qu'il était déterminé à ne point lui céder le pas. Villars se contenta de répondre qu'il n'avait jamais tiré l'épée contre les gens d'église. Le mariage du roi accrut l'importance du maréchal à la cour : Stanislas avait recommandé à sa fille d'avoir non-seulement les plus grands égards pour le vieux guerrier, mais même de prendre son avis sur toutes choses : elle en reçut toujours d'excellents conseils. Le roi de Pologne vint à Versailles, et lui donna des marques de la plus haute considération personnelle. Il lui exprima plusieurs fois son vif regret de ce que Charles XII, en 1707, n'avait pas su apprécier la proposition que lui faisait le maréchal de marcher sur Vienne, à la tête des Français et des Suédois réunis. Mais la reine perdit bientôt toute influence sur l'esprit de son jeune époux, dont le cardinal de Fleury s'était exclusivement emparé. Villars ressentit le contre-coup de ce changement : il profita d'un instant que le hasard lui offrit, pour exprimer au roi la profonde douleur qu'il éprouvait en le voyant aussi froid à son égard. Déjà formé à la dissimulation, ce prince lui répondit qu'il l'aimait toujours, mais il prononça ces mots furtivement, et comme s'il eût craint d'être entendu. Dans les séances du conseil, le maréchal soutenait quelquefois son opinion avec une telle véhémence, qu'il crut, un jour, devoir dire au roi : « Sire, je vois que je me » fais des ennemis par ma chaleur à » défendre vos intérêts, sans être » sûr que Votre Majesté daigne m'en » savoir quelque gré. » Le roi le rassura par des paroles flatteuses ; mais le cardinal supportait impatiemment un conseiller qui ne savait rien dissimuler. Villars, de son côté, souffrant de voir le premier ministre d'un roi de France dévorer les affronts que lui faisaient continuellement les ambassadeurs des grandes puissances, prit sur lui de leur dire un jour dans un repas où il les avait rassemblés à dessein : « Vous » devez penser, Messieurs, que M. le » cardinal de Fleury, dirigé par sa » haute piété, ne donne jamais au » roi que des conseils pacifiques. » Mais vous devez croire aussi que » S. M. saurait, dans l'occasion, » faire respecter son nom et l'hon» neur de la France. J'ai vu le feu » roi entretenir cinq cent mille hom» mes, et, de plus, une marine for» midable. J'ai porté trois fois les » étendards français au-delà du Da» nube ; et, sous moi, ou sous d'au» tres, ils y retourneraient encore, » si quelque puissance forçait notre » jeune monarque à prendre les ar» mes. » Ces paroles n'étaient pas une vaine bravade : l'Autriche méditait évidemment de s'emparer de tout ce qui avait appartenu à l'Espagne en Italie ; et, pour rompre ce dessein, la France venait de conclure un traité qui assurait le Milanais au roi de Sardaigne. Le maréchal avait conçu un plan très-vaste : il voulait, d'abord, que l'on occupât l'empereur en Pologne, en y opposant le roi Stanislas à l'électeur de Saxe, son protégé. Le comte Maurice de Saxe, depuis si célèbre, eut, à cette occasion, plusieurs conférences avec Villars pour lequel il professait la plus haute estime. Le maréchal proposait, en outre, d'attaquer les possessions autrichiennes sur le Rhin, pendant qu'une armée combinée française et espagnole s'assemblerait sous Turin, et pénétrerait en Lombardie. A la lecture de

ce projet, le cardinal de Fleury s'épouvanta de la grandeur de l'entreprise. Il préférait, selon son usage, apaiser l'Autriche en lui donnant des millions; mais la majorité du conseil s'étant rangée de l'avis de Villars, il résolut de s'en venger en donnant au maréchal de Berwick le commandement de l'armée d'Allemagne. Il hésitait encore sur le choix du général qu'il enverrait en Italie, lorsque le roi lui-même désigna Villars. Le ministre de la guerre, par son ordre, se rendit chez le maréchal pour lui faire part des grâces extraordinaires qui accompagnaient sa nomination. Le roi, regrettant de ne pouvoir rétablir en sa faveur la dignité de connétable, l'élevait au grade de *maréchal-général de France*, titre dont Turenne seul avait été revêtu. Villars était dans sa quatre-vingt-unième année; mais en voyant la carrière de la gloire s'ouvrir de nouveau devant lui, il sembla recouvrer toute l'ardeur de sa jeunesse. Il partit de Fontainebleau le 25 octobre 1732, pour s'éloigner de cette France qu'il avait sauvée, et qu'il ne devait plus revoir. Il fut reçu en triomphe dans toutes les villes qu'il traversa. Son chapeau était orné des cocardes que lui avaient données les trois souveraines qu'il allait servir, les reines de France, d'Espagne et de Sardaigne, et que la première y avait attachées de ses mains. A peine arrivé à Turin, il en repart aussitôt pour aller prendre le commandement de l'armée. La saison était avancée, et l'on regardait comme terminée la campagne ouverte par le roi de Sardaigne. Mais Villars, comme il le disait gaîment lui-même, était trop vieux pour attendre. C'est au cœur de l'hiver même qu'il entreprend, et qu'il accomplit la conquête du Milanais et du duché de Mantoue. Il assiégea et prit avec sa rapidité ordinaire plusieurs places importantes, telles que Novarre, Tortone, Guerra-d'Adda, Pizzighitone et le château de Milan. Déjà il se portait au pied des Alpes, pour fermer aux troupes impériales l'entrée de l'Italie, lorsque le roi de Sardaigne, satisfait de la possession du Milanais, envoie à ses troupes la défense d'aller plus loin. Villars désespéré de ce contre-temps court en personne à Turin, pour démontrer la vérité du principe qui veut que, pour conserver un pays conquis, on pousse ses conquêtes au-delà. La cour de Turin lui donna des fêtes; la reine voulut qu'il ouvrît le bal avec elle. Le maréchal se plaignant du fardeau de ses quatre-vingt-deux ans : « Oui, lui dit cette princesse, en empruntant les paroles » de Louis XIV au grand Condé, » cela peut peser, mais moins qu'une » forêt de lauriers. » La présence de Villars opéra ce que n'eussent pu faire toutes ses dépêches : non-seulement il détermina le roi de Sardaigne à continuer la guerre, mais il parvint même à l'emmener avec lui à l'armée. Il avait promis à ce prince de lui faire voir l'ennemi de près, et il lui tint si rigoureusement parole que, dans une reconnaissance, ils furent l'un et l'autre sur le point d'être tués ou pris. Villars ne conjura le péril qu'en chargeant les Impériaux avec une audace et une vigueur extraordinaires. On remarqua, en plusieurs autres occasions, que jamais il n'avait aussi témérairement exposé sa personne que dans cette dernière campagne. Un de ses aides-de-camp ayant cru devoir lui en faire la représentation au siége de Pizzighitone : « Jeune homme, lui » répondit-il, vous auriez raison, si

» j'étais à votre âge; mais à celui où » je suis parvenu, que puis-je espé- » rer de mieux qu'une mort glorieu- » se? » Dans une autre circonstance, il dit au roi de Sardaigne, qui s'étonnait de sa prodigieuse activité : « Sire, » ce sont les dernières étincelles de » ma vie : la guerre et moi sommes » près de nous séparer, après une » connaissance de plus de soixante » ans :

» *C'est ainsi qu'en parlant je lui fais mes adieux.* »

Le prince auquel il adressait ces paroles ne se montra pas plus reconnaissant envers lui, que ne l'avait été jadis l'électeur de Bavière. Le héros français, justement indigné, demanda son rappel, et regretta de ne l'avoir pas demandé plus tôt, lorsqu'il entendit le monarque qui lui avait de si grandes obligations lui dire pour tout remercîment et tout adieu : « M. le maréchal, je » vous souhaite un bon voyage. » Villars, en repassant par Turin, se sentit tellement épuisé par les fatigues de deux campagnes non interrompues d'hiver et d'été, qu'il se vit obligé de s'arrêter dans cette ville. Bientôt il ne se dissimula plus le danger de son état. Il demanda un ecclésiastique, et lui dit en le prenant affectueusement par la main : « Vous voyez un vieux soldat qui » ne comptait pas mourir entre » les bras d'un prêtre; mais Dieu » le veut ainsi, pour que je puisse » confesser mes péchés, et en obte- » nir le pardon. » En sortant d'un des fréquents entretiens qu'il eut avec lui, l'ecclésiastique dit tout haut : « Le maréchal de Villars est aussi » bon serviteur de Dieu qu'il l'a été » de ses rois. » Ses derniers moments furent adoucis par la nouvelle que Louis XV venait de nommer son fils, le marquis de Villars, brigadier de ses armées. Il traça, d'une main défaillante, quelques mots de reconnaissance envers son souverain, en le suppliant de trouver bon qu'il osât lui donner encore une fois quelques conseils sur la conduite de la guerre. En apprenant que le maréchal de Berwick venait d'être tué d'un coup de canon devant Philipsbourg : « J'avais toujours bien dit, » s'écria-t-il, que cet homme-là était » né plus heureux que moi ! » Il expira quelques instants après (17 juin 1734), dans sa quatre-vingt-deuxième année. Le panégyrique le plus éloquent de ce grand capitaine se trouve dans les actions, pour ainsi dire innombrables, qui remplirent sa longue carrière. On aurait peine à citer un autre guerrier qui ait assisté à un aussi grand nombre de siéges et de batailles, qui ait remporté des victoires aussi décisives que celles de Stolhoffen et de Denain, et qui ait su aussi bien en profiter. Une extrême justesse de coup-d'œil, une profonde prudence dans les mesures, et une promptitude inouïe dans l'exécution forment le caractère distinctif des talents qu'il fit briller dans toutes les opérations qu'il dirigea en chef. On ne saurait même omettre ici une particularité très-remarquable : c'est que Villars déploya, dans plusieurs attaques de place, les connaissances d'un ingénieur consommé (14), connaissances d'autant plus étonnantes, qu'il avait fait ses premières armes dans la cavalerie. Sa brillante valeur, sa gaîté intarissable au milieu des dangers et des pri-

(14) Rien ne le prouve mieux que le Mémoire qu'il composa pour le siége de Fribourg, en 1713. Voir la *Vie du maréchal de Villars*, par Anquetil, tome II, p. 553.

vations, le faisaient adorer des soldats et des officiers subalternes. Il n'en était pas de même des officiers-généraux et des chefs de corps, qu'il astreignait à la subordination la plus rigoureuse. Cette sévérité, et plus encore une jactance naturelle, peu digne d'un homme qui faisait de si grandes choses, lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il ne l'ignorait pas, et, loin de chercher à désarmer leur haine, il mettait son orgueil à la braver (15). Aussi est-ce aux préventions et à l'envie dont il fut continuellement l'objet, au milieu même de ses triomphes les plus éclatants, qu'il faut attribuer le peu de justice qui lui fut rendu par ses contemporains. La trace de cette malveillance subsiste même encore chez les historiens qui ont copié les écrivains du temps, sans prendre la peine d'examiner jusqu'à quel point leurs accusations étaient fondées. Celle qui se trouve le plus souvent répétée représente Villars comme extrêmement avide d'argent, et fort peu délicat sur les moyens d'en amasser : c'est cependant lui qui, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, voyant la pénurie des finances dans la guerre de la succession, voulut faire à Louis XIV l'abandon des émoluments de tous ses emplois et dignités. C'est encore lui qui, dans la même guerre, touché de la détresse des officiers qui n'étaient point payés de leurs appointements, leur distribua des sommes considérables, en disant, pour ménager leur délicatesse, qu'il reprendrait cet argent sur leur solde, ce qu'il ne fit jamais (16). Les ennemis de Villars ne se sont pas bornés à des reproches de cette nature : ils ont essayé de flétrir sa gloire en lui attribuant la plus horrible dissolution de mœurs. Voltaire a été plus juste quand il a dit :

« L'heureux Villars, fanfaron plein de cœur »,

et quand il a érigé, dans sa Henriade, un monument immortel au vainqueur de Denain. Comme il faut toujours que les plus grands hommes payent tribut à la faiblesse humaine, Villars eut le malheur d'être en proie à un défaut qui, en France, plus que partout ailleurs, est puni par le ridicule. Il était excessivement jaloux de sa femme, l'une des beautés les plus célèbres du temps (17). Saint-Simon, acharné à déprécier un héros dont l'éclat l'offusquait, mériterait sans doute peu de crédit à cet égard; mais Dangeau, bien plus croyable, affirme que le maréchal, pour s'assurer de la foi de sa belle compagne, voulut s'en faire suivre dans ses expéditions lointaines, et que ce fut Louis XIV lui-même qui s'y opposa. Mme.

(15) C'est ainsi, par exemple, que Villeroi ayant osé le railler, un jour, de ce qu'il ne devait pas avoir de commandement dans une campagne qui allait s'ouvrir : « J'ai des ennemis à la » cour, répondit-il vivement, qui pourront s'en » réjouir ; mais les ennemis du roi s'en réjouiront » bien plus encore. »

(16) *Vie du maréchal de Villars*, tom. II, p. 271.

(17) Après le succès d'*OEdipe*, la maréchale de Villars admit l'auteur dans sa société. Voltaire, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, tomba si éperdument amoureux d'elle, qu'il devint incapable de travail. Villars ne fut probablement point jaloux du jeune homme, car il le proclame dans ses Mémoires *le premier poète de son temps*, et il lui donne pleinement raison dans la fameuse querelle qu'il eut avec le chevalier de Rohan. Il lui dit un jour : « La nation vous a bien des obligations de lui consacrer vos veilles. — Elle m'en aurait bien davantage, répondit Voltaire, si je savais écrire comme vous savez agir. » Voltaire, dans une lettre du 4 avril 1743, à son ami d'Aigueberre, rend compte ainsi du triomphe que lui valut sa tragédie de *Mérope* : « On est venu me prendre dans » une cache où je m'étais tapi ; on m'a mené de » force dans la loge de la maréchale de Villars, où » était sa belle-fille. Le parterre était fou ; il a crié » à la duchesse de Villars de me baiser ; et il a » tant fait de bruit qu'elle a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été » baisé publiquement, comme Alain Chartier » par la princesse Marguerite d'Écosse ; mais il » dormait, et j'étais fort éveillé. »

de Coulanges, dans deux de ses Lettres à Mme. de Grignan (18), se permet des plaisanteries assez piquantes sur l'amour et la jalousie du maréchal; mais nulle part on ne trouve la preuve que la passion l'ait emporté chez lui sur le devoir. Villars était doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une imagination fertile; c'est ce qu'atteste un nombre immense de Lettres, où il traite sans effort, et quelquefois même sur un ton de plaisanterie tout français, les questions les plus épineuses. Sa conversation était extrêmement brillante; mais il n'observa jamais que la première partie du précepte de la marquise de Villars, sa mère, qui lui disait: « Vantez-vous au roi tant que vous » pourrez; mais dans le monde, ne » parlez jamais de vous. » Aux avantages de l'esprit Villars joignait ceux de l'extérieur. Il avait hérité la taille imposante et la figure majestueuse de son père, si célèbre, sous ce rapport, à la cour de Louis XIV. Il existe des *Mémoires du maréchal de Villars*, 3 vol. in-12, imprimés en Hollande. Le premier seul doit être considéré comme l'ouvrage du maréchal. Les deux derniers ne sont qu'une de ces compilations informes dont l'abbé Margon faisait trafic, en y mettant le nom d'un personnage célèbre. On peut se faire une idée du désordre qui règne dans ces prétendus Mémoires, en voyant l'Oraison funèbre de Villars placée entre les années 1706 et 1707, c'est-à-dire, vingt-huit ans avant sa mort. Un écrivain plus consciencieux, Anquetil, a publié, en 1784, une *Vie du maréchal de Villars*, 4 vol. in-12, avec portrait et plans de bataille. L'auteur déclare, dans sa dédicace même au maréchal de Castries, alors ministre de la marine, qu'il rédigea cet ouvrage par son ordre. Les immenses matériaux qui lui furent remis consistaient en cent quarante-deux cahiers manuscrits, composés chacun de vingt-quatre à trente-deux pages in-folio, en quatorze volumes également in-folio, de lettres et de dépêches, sans compter plusieurs cartons de feuilles volantes. Anquetil s'est égaré plus d'une fois au milieu de cette surabondance de richesses. Comme tous les écrivains qui n'ont aucune notion des opérations militaires, il manque, non-seulement de clarté dans ses relations, mais il commet en outre des erreurs que l'on ne peut rectifier qu'à l'aide des plans, quoique l'exécution en soit généralement très-médiocre. Enfin l'ouvrage est déparé par un défaut capital, familier à l'auteur. A peine y trouve-t-on un nom d'homme, ou même un nom de pays ou de ville, qui ne soit défiguré d'une manière méconnaissable. L'immense *Errata* qui termine chaque volume est loin de faire compensation à l'inconcevable négligence de l'historien. — Le comte de VILLARS, qui est souvent nommé dans l'histoire militaire du même temps, était frère du maréchal. On peut faire son éloge en deux mots, en disant que son illustre frère l'employa dans tous les cas difficiles, et toujours avec succès. S—V—S.

VILLARS (HONORÉ-ARMAND, duc DE), prince de Martigues, fils du précédent, l'un des quarante de l'académie française, naquit le 4 décembre 1702, et fut élevé à la pairie dès l'année 1708, en considération des services de son père, auquel il succéda dans la plupart de ses dignités, sans avoir aucun des

(18) L'une du 7 juillet 1703, et l'autre du 3 mars 1704.

talents du vainqueur de Denain. A seize ans, il fut fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, (mars 1718). Il fit, en cette qualité, quelques campagnes sur le Rhin et au-delà des Alpes. Il servait, en 1733, en Italie, sous les ordres du maréchal son père; et ayant apporté à Louis XV, le 4 janvier 1734, la nouvelle de la prise du château de Milan, il fut nommé brigadier le 13 février suivant. Le duc de Villars n'alla jamais au-delà de ce grade que la faveur seule lui avait fait obtenir. Quelques mois après, la mort de son père le mit en possession de la grandesse d'Espagne et du gouvernement de Provence. Il remplaça même le maréchal à l'académie française, où il fut reçu le 9 décembre 1734. Enfin, en 1736, il fut fait chevalier de la Toison d'Or. Il sut se faire aimer dans la province dont il était gouverneur. Comme académicien, il justifia le choix de ses confrères par sa déférence, par son amour pour les lettres, et par le goût éclairé avec lequel il les cultiva jusqu'à la fin de sa vie. Ces qualités du moins, il les tenait de son père, qui s'était fait chérir des Provençaux, et qui, au sein de l'académie, se dépouillait de la dignité un tant soit peu théâtrale qu'il affectait partout ailleurs (1). Le discours de réception que prononça le duc de Villars était écrit avec sentiment, convenance et dignité. Du reste, il était fort court : c'était alors tout ce qu'on exigeait d'un grand seigneur qui se faisait académicien. Le duc de Villars avait senti qu'il ne pouvait se conformer à l'usage en faisant le panégyrique de son père; mais l'abbé Houtteville, qui répondit au récipiendaire, y suppléa par un éloge fort étendu du maréchal. Presque toujours éloigné de la capitale, et obligé de résider en Provence, le nouvel académicien parut rarement aux assemblées de la compagnie; mais dans toutes les occasions il prouva qu'il était animé de cet esprit de confraternité, de sage liberté et d'égalité, qui est l'ame de toute société littéraire. Durant un séjour qu'il fit à Paris, il se lia intimement avec d'Alembert. Il fut, à Marseille, le protecteur zélé de l'académie qu'y avait fondée son père. Devenu l'ami de Voltaire, qui parle de lui avec éloge dans maint endroit de sa *Correspondance*, il fit de fréquents séjours soit aux Délices, soit à Ferney, soit à Genève, autant pour rétablir sa santé par les soins du célèbre Tronchin, que pour se rapprocher de Voltaire, qui, comme on sait, avait commencé à se faire connaître dans la haute société, par une passion de jeune homme pour la mère du duc de Villars (*V.* l'article précédent). Il est facile de voir dans les Lettres de Voltaire, que ce grand poète était fier d'un pareil hôte. « Je n'ai point eu de cesse, écri» vait-il au duc de Richelieu, que je » n'aie fait venir dans mon ermita» ge, de son trône de Provence, M. » le duc de Villars, etc. » Dans une autre lettre, il disait plaisamment :

« Tout auprès de son juge, il s'est venu loger

» dans une maison assez convenable » à un valet de chambre retiré du » monde. » Ailleurs, en parlant de la maladie qu'éprouvait ce seigneur,

(1) Voyez l'éloge du maréchal et du duc de Villars, par d'Alembert, *Histoire des membres de l'académie française*. Cet écrivain, en parlant du premier, s'exprime ainsi : « Un jour, après une de » ses effusions ordinaires et affectueuses *de dévoue» ment et de respect* pour ses confrères (car c'étaient » les termes dont il croyait devoir se servir à leur » égard), il ajouta, etc. » (tom. IV, p. 558).

il s'exprimait ainsi : « Le duc de » Villars est plus vieux que moi, » quoique plus jeune. Il a des con» vulsions de Saint-Médard, à le fai» re canoniser par les Jansénistes. » Il souffre héroïquement : il a dans » les maux plus de courage que son » père. Il y a bien des sortes de cou» rage. » Voltaire avait placé une partie de ses fonds entre les mains de ce seigneur. A cette occasion, il recommandait à Moussinot, son agent à Paris, de ne pas négliger les échéances. « Il est bon, ajoutait-il, » de les accoutumer à un paiement » exact, et de ne pas leur laisser » contracter de mauvaises habitu» des. » Dans ses rapports avec Voltaire, le duc de Villars oubliait la distance des rangs pour n'être que le confident des productions de ce grand poète. L'auteur de *Zaïre* le vante comme *s'entendant à merveille à l'art dramatique*. « Je ne » connais personne, écrit-il à Du» clos, qui ait fait une étude plus ré» fléchie du théâtre que lui. » Dans plusieurs de ses lettres, Voltaire cite encore le duc de Villars comme une autorité décisive pour confirmer ses critiques sur les tragédies de Corneille. On peut croire que le noble académicien se trompait quelquefois en matière de goût, s'il est vrai qu'il ait aidé l'auteur d'*Olympie* de ses conseils pour cette faible tragédie, que Voltaire appelle son *œuvre des dix jours*. Lorsque ce grand poète fit jouer, dans son château, l'*Orphelin de la Chine*, *Olympie* et quelques autres de ses pièces, le duc de Villars, *grand amateur de la science gaie*, s'empressa de prendre un rôle. Il se croyait appelé à jouer parfaitement les pères; mais comme il n'est pas rare qu'un habile connaisseur ne soit qu'un artiste médiocre, sa déclamation était froide, monotone, empesée. Un jour, après une représentation de l'*Orphelin de la Chine*, il s'approcha de l'auteur d'un air très-satisfait, et lui dit : « Eh bien! mon» sieur de Voltaire, comment trouvez» vous que j'ai rempli mon rôle? — » Monseigneur, reprit le poète, vous » avez joué comme un duc et pair. » Lié avec Lekain et avec Mlle. Clairon, le duc de Villars avait la prétention de leur donner des conseils sur la manière de débiter leurs rôles. Il voulut former à l'art dramatique le libraire Cramer, qui jouait aussi sur le théâtre de Ferney; il n'en fit, selon Lekain, qu'un froid et plat déclamateur. Voltaire persifla impitoyablement Cramer; et lorsque celui-ci fut parvenu à oublier tout ce que son maître lui avait appris, le patriarche de Ferney, charmé de cet heureux changement, s'écria : « Dieu » soit loué! Cramer a dégorgé son » duc (2). » Villars était à Ferney lorsque sa mère, la maréchale, mourut, dans un âge avancé; et la même *Correspondance* nous apprend que les créanciers du fils apprirent cet événement *avec une joie incroyable* (mars 1763). En effet, ce seigneur, livré aux goûts les plus dispendieux, était toujours aux expédients. En Provence, où il partageait son séjour entre Aix et Marseille, il tenait un grand état de maison. Ses mœurs douces et faciles, sa bienfaisance, son zèle pour les établissements utiles, pour le soulagement et pour l'instruction du peuple, ne pouvaient lui faire trouver grâce auprès des hommes d'une morale sévère. Ils blâmaient hautement sa passion effrénée pour le jeu, qui lui faisait admettre

(2) *Note sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand homme, recueillis par moi* (Lekain), etc.

chez lui la plus mauvaise société. On lui reprochait encore, si l'on en croit la *Correspondance* de Grimm, ces goûts infâmes qui lui valurent, comme au comte de Mirabeau père, le surnom ironique de *L'ami des hommes* (3). On lit dans les Mémoires de Bachaumont que, dans sa jeunesse, le duc de Villars avait mis ce vice fort à la mode à la cour (4). Un dernier trait prouvera combien ce triste héritier d'un grand homme était peu considéré même sur le théâtre de sa puissance. Dans un grand dîner qu'il donnait à Marseille, se trouvait un abbé d'une laideur remarquable. Le duc de Villars, après l'avoir considéré long-temps avec une attention particulière, lui dit d'un ton railleur : « Parbleu, l'abbé, » vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à un portrait qui est dans » mon antichambre. » L'abbé, sans se déconcerter, répliqua : « Monseigneur, vous n'êtes pas heureux en » ressemblances, car je ne ressemble pas plus à ce portrait, que vous » ne ressemblez à monsieur votre » père. » Le duc de Villars avait épousé, le 5 août 1721, Mlle. Amable-Gabrielle d'Ayen, seconde fille du maréchal Adrien-Maurice, duc de Noailles. Il n'en eut qu'une fille, née le 18 mars 1723, qui se fit religieuse. Le duc de Villars mourut dans son gouvernement au mois de mai 1770. Il légua des sommes considérables pour l'éducation des pauvres. Entre autres fondations utiles qu'il avait faites en Provence, on peut citer l'établissement d'une école de dessin à Aix, qu'il dota à ses frais. Il eut pour successeur au fauteuil académique Loménie de Brienne, alors archevêque de Toulouse. Dans sa réponse à ce prélat, Thomas fit l'éloge de l'administration du duc de Villars. Il le loua « de n'avoir abusé » ni de son rang pour opprimer, ni » de son pouvoir pour faire plier les » lois, ni de la crainte qu'inspire » un homme en place pour faire respecter ses caprices. » Ces louanges méritées parurent une satire indirecte de la conduite bien différente qu'avait tenue en Bretagne le duc d'Aiguillon ; et tel fut le motif qui engagea ce seigneur, alors devenu ministre, à se joindre à l'avocat-général Séguier pour empêcher la publication du discours de Thomas (*V.* THOMAS, XLV, 462, 467), qui ne fut imprimé, pour la première fois, qu'en 1802 (5). On y trouve ces paroles qui termineront convenablement le présent article : « L'académie, » en adoptant M. le duc de Villars, avait adopté l'héritier et » le fils du vainqueur de Denain, » du rival d'Eugène. . . . Il y a des » héritages de gloire qui se répandent sur toute la postérité d'un » homme illustre. Les distinctions » accordées au fils devenaient un » nouvel hommage rendu au père ; » et le nom du duc de Villars parmi » nous ressemblait à ces images qui, » placées par les anciens dans les » portiques ou dans les temples, rappelaient encore le souvenir des héros après leur perte. » D—R—R.

VILLARS (l'abbé de Montfaucon DE), littérateur, né en 1635, aux environs de Toulouse, d'une famille très-ancienne, celle des Caul-

(3) Tom. VII, p. 278.

(4) On lit dans le 18e. chant de la Pucelle de Voltaire, édition de Londres, 1780 :

Tels on a vu Thibouville et Villars,
Imitateurs du premier des Césars, etc.

(5) Dans l'édition des *Œuvres complètes* de Thomas, donnée par Desessarts.

lac-Villars (1), était neveu du célèbre bénédictin Montfaucon (*V.* ce nom, XXIX, 536). Après avoir prêché avec distinction à Toulouse, il vint à Paris vers l'an 1667, avec l'espoir de faire dans la carrière du sacerdoce une fortune proportionnée à ses talents et à sa naissance. Il eut bientôt des amis illustres, et se vit recherché dans les meilleures sociétés. Tout semblait lui promettre un avancement rapide; mais son goût pour la littérature frivole, son penchant à la critique, et surtout la hardiesse de ses opinions, en lui ménageant de brillants succès comme bel-esprit, nuisirent à sa considération comme ecclésiastique, et attirèrent sur lui la sévérité de ses supérieurs. La tournure de son esprit et les habitudes d'une vie dissipée le portèrent à appliquer une instruction réelle, un talent peu commun, à des sujets légers, et dont l'intérêt ne pouvait survivre à la circonstance qui les avait mis en vogue. Voilà pourquoi après avoir, dans un temps où le talent de bien écrire en prose était encore si rare, composé deux petits écrits dont chacun en son genre rappelle plus d'une fois la touche de Pascal, le scepticisme de Fontenelle et le persiflage de Voltaire, l'auteur des *Entretiens sur les sciences secrètes*, et sur la philosophie de Descartes, est à peu près oublié. Les *Entretiens du comte de Gabalis sur les sciences*, par lesquels il débuta, furent imprimés pour la première fois, en 1670, sans nom d'auteur. Ce *plaisant ouvrage*, qui, selon Vigneul-Marville, *a passé pour un des mieux écrits du temps*, « fut le *résultat des conférences gaies* que cet abbé avait » à la porte Richelieu, avec *une cabale* de gens de bel esprit et de » belle humeur comme lui (2). » L'auteur dévoile agréablement les mystères de la prétendue cabale des frères de la Rose-Croix : son interlocuteur est le comte de Gabalis. Baillet, dans ses *Jugements des savants* (3), se demande si le nom de ce personnage imaginaire vient de *cabale*, ou de *gab*, vieux mot français qui signifie *conte pour rire*, *bourde*. Quoi qu'il en soit, rien de plus aimable que le caractère donné par l'abbé de Villars à ce naïf, mais savant et spirituel apôtre de la magie. La part que l'auteur lui-même est censé prendre à la conversation est sur le ton d'une ironie tellement fine, qu'après avoir lu le livre bien des gens ne savaient s'il ne voulait que badiner, ou s'il parlait sérieusement. Cependant à la fin de son ouvrage il avait dit : « Si je vois qu'on » veuille laisser faire à mon livre » tout le bien qu'il est capable de » produire, et qu'on ne me fasse pas » l'injustice de me soupçonner de » donner crédit aux sciences secrètes, » sous prétexte de les tourner en ridicule, je continuerai à me réjouir » de M. le comte, et je pourrai donner un autre tome. » Comme la cabale était alors de mode, et que ceux qui y croyaient « avaient pour compagnons, ainsi que le dit Villars » lui-même, des princes, des grands » seigneurs, des gens de robe, de

(1) « Il était petit-fils de Jean-François de Mont» faucon de la Roche-Taillade de Canillac de Vil» lars, diocèse d'Alet.... Nous ignorons le nom » de son père. Sa mère s'appelait Montgaillard » (Moréri, supplément).

(2) *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. 1er., p. 228.

(3) Page 400 du tome VI de l'édition de La Monnoie, dans la partie intitulée *Déguisements des auteurs*, ch. IX, *Sur les noms tirés du fond du sujet.*

» belles dames, des laides aussi, des » prélats, des moines et des nonnains, » enfin des gens de toute espèce, » son livre ne tarda pas à faire grand bruit, aux dépens du repos de l'auteur. Les zélés croyants lui savaient mauvais gré de s'être moqué d'eux, et d'avoir parlé avec irrévérence du terrible empire des gnomes, des sylphes et des salamandres. Les esprits graves pensaient qu'il aurait fallu réfuter sérieusement la cabale dont les erreurs attaquent les bases de la foi. Ils ne pardonnaient pas à un ecclésiastique quelques gaîtés un peu vives sur les amours des sylphides et des démons incubes avec les sages et avec les saints; sur les mésaventures de Noé, fait eunuque par son fils Cham, *pendant que le bon vieillard était pris de vin.* Enfin les dévots excusaient encore moins quelques traits fort piquants contre les moines, et les docteurs *à chaperon*, sans parler de deux ou trois propositions mal sonnantes, et sentant le déisme, telles que ces paroles à propos du jansénisme : « Nous ne savons ce que c'est, » et nous dédaignons de nous infor- » mer en quoi consistent les sectes » différentes et les diverses religions » dont les ignorants s'infatuent: nous » nous en tenons à l'ancienne religion » de nos pères les philosophes. » Ces hardiesses suscitèrent à l'abbé de Villars une disgrâce qui eût pu être encore plus sérieuse sans le crédit de ses amis. Son livre fut censuré, et lui-même interdit de la prédication. Le *Comte de Gabalis* fut réimprimé en 1684, quelques années après la mort de son auteur, avec une lettre apologétique d'un ami, et une réponse dont la conclusion est entièrement favorable. Il est à croire que ces deux pièces étaient de l'abbé de Villars lui-même : on y retrouve sa manière. Bayle s'est plu à citer plusieurs passages du Comte de Gabalis, et ce sont précisément ceux qui avaient attiré à l'abbé de Villars les censures ecclésiastiques (4). Pendant qu'il publiait les *Entretiens*, leur auteur coopérait à une autre production dont le sujet et la forme justifiaient suffisamment l'interdiction prononcée contre lui : c'était un roman moitié historique, moitié philosophique, intitulé l'*Amour sans faiblesse* ou *Anne de Bretagne et Almanzaris* (Paris, 1671, Barbin, 3 vol. in-12). Le *Géomyler* ou *Almanzaris*, qui est en entier de l'abbé de Villars, a été réimprimé séparément, en 1729, à Paris (1 vol. in-12, divisé en 2 parties). L'auteur donne le Géomyler pour un ouvrage arabe « qu'une » dame, croyant y voir moins de dé- » fauts que dans la plupart de nos » romans, s'est amusée à tourner en » français, » d'après une *mauvaise traduction* castillane. Son héros, espèce de religieux turc, s'introduit dans le sérail de différents princes d'Afrique, où sa qualité de *géomyler* le protége contre la jalousie, bien qu'il obtienne les faveurs de plusieurs princesses. L'auteur, en représentant son géomyler comme un impudique, paraît avoir eu l'envie de tourner en ridicule les fades et langoureuses amours tracées par les La Calprenède et les Scudéri; mais son roman n'en est pas moins ennuyeux.

---

(4) Voy. *Diction. de Bayle*, t. IV, p. 90; et t. V, p. 55, de l'édition in-8°. donnée par M. Beuchot. Dans l'article consacré au fameux imposteur Borri, Bayle met en doute si la substance des Entretiens du comte de Gabalis n'a pas été empruntée aux deux premières lettres de ce personnage, qui furent imprimées à Copenhague, en 1666, sous ce titre : *La chiave del Gabinetto del cavagliere Giuseppe Francesco Borri, Milanese* (*V.* Dictionnaire de Bayle, même édition, t. III, p. 589). Voyez également dans la *Biogr. universelle*, l'article Borri (V, 194-95), où l'on ne cite que l'édition de Cologne de ladite *Chiave*.

L'intrigue est obscure, embarrassée; les incidents sans intérêt, et le style sans couleur. Aussi ce livre essuya-t-il bien des critiques. L'abbé de Villars essaya d'y répondre dans une Lettre qui ne fut imprimée qu'après sa mort, et qui semble adressée à l'auteur prétendu de la traduction française. On y trouve la critique des romanciers du siècle, qui ne croyaient pas « pécher contre l'art » et contre la vraisemblance, en » faisant tous les acteurs qu'ils in» troduisent chastes comme des ana» chorètes de la Thébaïde, et en » nous faisant accroire que dans tout » le siècle d'Alexandre ou d'Augus» te, il ne se soit pas trouvé un seul » honnête homme qui se soit laissé » induire en tentation. » Plus loin l'auteur se raille des *héros rassemblés des quatre coins du monde, et qui ont tous mêmes mœurs, mêmes façons d'aimer et de combattre, même sorte de civilité, mêmes notions de la vertu et du vice*, etc. Ces critiques étaient fort raisonnables; mais loin de justifier le *Géomyler*, elles en faisaient précisément ressortir l'invraisemblance des aventures et l'absence de toute couleur locale (5). Les chagrins que le métier d'aristarque avait attirés à Villars ne l'empêchèrent pas de composer encore, dans l'année 1671, une *Critique de la Bérénice de M. Racine, et de M. Pierre Corneille*. Mme. de Sévigné, qui ne rendait pas justice à Racine, parle fort avantageusement de ce pamphlet : « Seulement, dit-elle, » il y a cinq à six mots qui ne valent » rien du tout, et même qui sont » d'un homme qui ne sait pas le » monde. Cela fait quelque peine; » mais comme ce ne sont que quel» ques mots en passant, il ne faut » point s'en offenser. Je regarde tout » le reste, et le tour qu'il donne à » cette critique; et je vous assu» re que cela est joli (6). » Corneille ne répondit point à l'abbé de Villars, et Racine ne le fit qu'en passant, dans sa préface de la *Bérénice* (7). L'avocat bel-esprit Subligny (*V.* ce nom, XLIV, 138) se chargea de réfuter en détail la critique de l'abbé de Villars, qui se trouve réimprimée avec la réfutation dans le *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, par l'abbé Granet* (Paris, 1740). Les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le P. Bouhours, trouvèrent dans l'abbé de Villars un apologiste moins heureux que *zélé* (8) contre l'auteur des *Sentiments de Cléanthe*. Les cinq dialogues intitulés *De la délicatesse* (Paris, 1671), qu'il fit imprimer sur ce sujet, n'eurent d'autre résultat que de lui attirer une réplique victorieuse de la part de Barbier-d'Aucour (9) (*V.* ce nom, III, 348). L'abbé de Villars publia vers le même temps : I. *Réflexions sur la vie de la Trappe*. II. *Lettre contre M. Arnauld*. III. *Critique des pensées de M. Pascal*. On voit, d'après ces titres, que l'auteur fut un adversaire bien prononcé des solitaires de Port-Royal. Ces écrits eurent dans leur nouveauté

(5) On trouve l'analyse du *Géomyler* dans les *Lettres sérieuses et badines* de Labarre de Beaumarchais, t. II.

(6) Lettre à Mme. de Grignan, du 16 sept. 1671.

(7) Voy. cette préface, dans laquelle Racine ne manque pas de tomber sur *les cinq à six mots qui ne valent rien du tout*, signalés par le bon goût de Mme. de Sévigné, tels que *Mesdemoiselles mes règles*, des *hélas de poche*, etc.

(8) C'est le jugement qu'en portait La Monnoie, cité par Ménage dans la préface de la seconde partie des *Observations sur la langue française*. Voy. encore Baillet, *Jugements des savants*, tom. II, article 758 : *Bouhours*, considéré comme grammairien.

(9) Voy. la première lettre de la seconde partie des *Sentiments de Cléanthe*.

quelque succès, mais ils sont, à juste titre, complétement ignorés aujourd'hui. Il n'en est pas de même des sept nouveaux *Entretiens sur les sciences secrètes*, qui ne furent imprimés qu'en 1715, quarante-deux ans après la mort de leur auteur, pour faire suite aux *Entretiens du comte de Gabalis* (10). Dans ce pamphlet, Villars tourne habilement en ridicule la philosophie de Descartes, ou plutôt l'abus qu'en faisaient certains disciples qui allaient beaucoup plus loin que leur maître. Il met en scène un de ces adeptes, sous le nom de *Johannes Brunus* (Jean le Brun). Ce pédant ridicule abonde de la manière la plus divertissante dans toutes les erreurs de la philosophie cartésienne, qui, selon lui, mérite d'autant plus d'admiration, qu'elle est plus contraire aux vérités que la religion enseigne, et qu'ainsi elle laisse à la foi tout son mérite, en lui laissant toute son obscurité. Établir les vérités de la foi par la philosophie, ce serait changer le *christianisme en péripatétisme*, et *transporter la croix du calvaire dans l'académie*. Cet ingénieux persiflage montre quel était, à la fin du dix-septième siècle, l'état de la question au sujet de la philosophie de Descartes. On y voit quelles armes dangereuses le zèle mal éclairé dirigeait alors contre ce grand homme; et sous ce rapport, l'abbé de Villars paraît d'autant moins excusable, qu'à en juger par ses écrits il était assurément moins bon chrétien que Descartes. Pascal n'est pas non plus ménagé dans ces dialogues, qui sont un modèle de style, de discussion et d'excellente plaisanterie. L'abbé de Villars était d'un âge à mûrir son talent, et à lui donner une direction plus estimable, lorsqu'il périt assassiné, en 1673, sur la route de Lyon : il avait à peine trente-huit ans. Des plaisants prétendirent que c'étaient les gnomes et les sylphes qui avaient fait ce mauvais parti à l'auteur du *Comte de Gabalis* (11), pour le punir d'avoir révélé leurs mystères. Il y eut des gens qui le crurent de bonne foi : c'étaient ceux qui avaient eu la simplicité de prendre au sérieux ses révélations (12). D—R—R.

VILLARS (DOMINIQUE), botaniste, était né le 14 novembre 1745 dans un hameau du Gapençois, fondé par ses ancêtres, dont il a retenu le nom, et dépendant du village du Noyer. Son père lui fit apprendre à lire et à écrire. Le curé de la paroisse, augurant bien de ses dispositions, se chargea de lui enseigner les éléments du latin, et il reçut d'un arpenteur des leçons de géométrie. A quatorze ans, ayant eu le malheur de perdre son père, il se trouva dans la nécessité d'abandonner ses études pour se mettre à la tête de la ferme dont le produit faisait vivre sa famille. Comme il devait succéder à son père dans la charge de greffier de la commune, on l'envoya chez un notaire, pour y apprendre à rédiger les actes les plus usuels. Il y trouva le *Miroir de beauté* de Louis Guyon (*V.* ce nom); et la lecture de cet

(10) Cette édition est d'Amsterdam, 2 vol. in-12, 1715. Après les cinq *Entretiens du comte de Gabalis*, se trouvent les *Génies assistants*, *et gnomes irréconciliables*, imitation pitoyable, qui est du P. Antoine Androl, célestin.

(11) On lit dans la *Bibliothèque des théâtres*, par Maupoint, Paris, 1733, in-8°., le titre d'une comédie en un acte, intitulée le *Comte de Gabalis*, sans nom d'auteur ni date de la représentation.

(12) C'est de ce même système que Pope emprunta le merveilleux de sa *Boucle de cheveux enlevée*, comme il en convient lui-même dans la dédicace du poème à Mme. Fermor.

ouvrage décida sa vocation pour l'art de guérir. Il revint au Noyer, résolu de se livrer à l'étude de la médecine et de la botanique et rapportant un Matthiole dont les planches étaient enluminées. Le peu de goût qu'il montrait pour les travaux agricoles faisant craindre à sa mère qu'il ne finît par quitter le pays, elle imagina, de concert avec le curé, de le marier, persuadée que son épouse saurait bien le fixer. Villars avait alors un peu plus de seize ans. Pendant les premières années de son mariage, il justifia, du moins en partie, les espérances de sa mère; s'il continuait de lire et d'étudier, ce n'était qu'après avoir rempli ses devoirs; mais il sentit tout-à-coup naître sa passion pour les voyages, et s'étant échappé du Noyer, à l'entrée de l'hiver (1765), il parcourut, avec un libraire-colporteur, le Lyonnais, la Bourgogne, la Franche-Comté et la Bresse, notant tout ce qu'il rencontrait de curieux. Ce fut quelque temps après cette première excursion qu'il connut l'abbé Chaix (*Voy*. ce nom, VII, 626), savant botaniste, dont les conseils et les encouragements eurent la plus grande influence sur le reste de sa vie. En 1769, il fit, avec son maître, diverses herborisations sur les montagnes du Gapençois, et en rapporta des graines et des plantes, dont il composa son premier herbier. Dans ses courses, il rencontra Liotard (*V*. ce nom, XXIV, 542), botaniste connu par ses relations avec J.-J. Rousseau, et il s'établit bientôt entre eux une amitié, cimentée par les rapports du goût et du caractère. Villars étant venu à Grenoble, en 1771, pour y étudier les éléments de la chirurgie, ses talents lui méritèrent la protection de M. de Marcheval, intendant du Dauphiné. Il dut à ce magistrat son admission, comme élève interne, à l'hôpital desservi par les frères de la Charité, et une pension de cinq cents livres à titre d'encouragement. En 1773, il ouvrit un cours de botanique pour les élèves de l'hôpital, qu'il continua les années suivantes avec un succès toujours croissant. Il parcourut en 1774, avec Clapier, médecin-botaniste de Grenoble, le Bas-Dauphiné, la Provence et le Languedoc; et, la même année, il eut l'avantage d'accompagner le célèbre Murray dans son herborisation à la grande Chartreuse. Associé par M. de Marcheval à Guettard et à Faujas, qui se proposaient d'éclaircir l'histoire naturelle du Dauphiné, il visita cette belle province, avec ces deux savants, pendant les années 1775 et 1776. D'après le conseil de Guettard, il se rendit, en 1777, à Paris, où il reçut un accueil très-flatteur des naturalistes les plus distingués. L'année suivante, il prit ses grades en médecine à la faculté de Valence; et, sentant la nécessité de s'occuper des intérêts de sa famille, il résolut de retourner au Noyer, et d'y partager sa vie entre la pratique de l'art médical et l'étude de l'histoire naturelle. Heureusement pour la science, M. de Marcheval combattit le projet de Villars; il porta sa pension de botaniste à mille livres; et en 1782, il lui fit obtenir la place de médecin en chef de l'hôpital militaire de Grenoble, dont le traitement était de huit cents livres. Villars, qui ne connaissait d'autre besoin que celui de l'étude, se crut assez riche, et s'empressa d'appeler sa famille auprès de lui. Un jardin botanique ayant été créé à Grenoble en 1783, Liotard en eut la direction, et Villars se char-

gea d'y faire des cours. En même temps qu'il travaillait à propager dans la province le goût de l'histoire naturelle, il s'occupait de former pour les campagnes des chirurgiens plus instruits. Il remplissait lui seul les fonctions de plusieurs professeurs. Pendant l'hiver, il expliquait à ses élèves les principes de l'art médical; au printemps, il les initiait à la connaissance de la botanique; et, à l'automne, il leur dictait un cours de matière médicale. Chaque année, il faisait avec eux des herborisations dans les Alpes ou en Suisse, et il fournissait à presque toutes les dépenses du voyage. A l'époque de l'organisation des écoles centrales, il devint professeur d'histoire naturelle à celle du département de l'Isère. Il fut compris pour une somme de quinze cents francs dans la distribution des secours accordés aux savants par un décret de la Convention. L'Institut s'empressa de l'inscrire au nombre de ses associés, et il justifia l'honneur que lui avait fait cette compagnie, par l'envoi de plusieurs Mémoires et de plantes nouvelles. Villars perdit la place de médecin qu'il avait remplie vingt ans, avec un zèle infatigable, par la suppression de l'hôpital militaire de Grenoble, en 1803; et celle de l'école centrale, qui suivit de près, le laissa sans emploi. Mais, en 1805, il fut nommé professeur de botanique et de médecine à l'académie de Strasbourg. N'ayant jamais pu faire aucune économie, il se vit obligé de puiser dans la bourse de ses amis pour subvenir aux frais de son déplacement. L'affabilité de son caractère ne pouvait manquer de le faire chérir de ses nouveaux confrères. Simple et bon, il avait toujours jugé les autres d'après lui; et quoiqu'il eût été trompé plus d'une fois, il ne lui fut jamais possible de se défier de ceux qui lui montraient de la bienveillance. Philosophe religieux, il était pénétré de l'idée que Dieu est témoin de toutes nos actions, et il se plaisait à répéter cette belle maxime de Linné : *Numen adest, innocui vivite*. Plein de reconnaissance pour la providence dont il avait reçu dans sa vie tant de secours inespérés, il se regardait comme un instrument dans ses mains : « Le bien que j'ai fait » aux autres et à mon pays, disait- » il, m'a peu servi; mais le mal que » mes ennemis ont voulu me faire a » presque toujours tourné à mon » profit. » Devenu doyen de la faculté de médecine de Strasbourg, en 1807, il fut chargé momentanément des fonctions de recteur de l'académie, et il ne négligea rien pour rendre à cette école son ancienne splendeur. La force de son tempérament semblait lui promettre une vieillesse longue et exempte d'infirmités; mais une attaque d'apoplexie, dont il ne put jamais se rétablir, l'enleva le 27 juin 1814, à l'âge de soixante-huit ans. Sentant sa fin prochaine, il écrivit d'une main tremblante son testament, dans lequel il demande pardon à ses enfants d'avoir sacrifié leurs intérêts à son amour pour les sciences. Après quarante ans de travaux sur l'enseignement, il leur laissait pour toute fortune avec le souvenir de ses vertus une bibliothèque assez considérable, et un herbier que M. le marquis de Pina, maire de Grenoble, se propose d'acquérir pour le musée de cette ville. Villars était associé de la plupart des académies de médecine et des sociétés d'agriculture de France, de l'académie des sciences de Turin, et de la société linnéenne de

Londres. Plusieurs botanistes ont donné son nom à des plantes nouvelles : le célèbre M. Smith a nommé *Villarsia* la *Trichomane canadiense*, très-belle fougère ; et Ventenat la *Menianthes nymphoris* de la classe *décandrie* de Linné. Les principaux ouvrages de Villars sont : I. *Observations de médecine* sur une fièvre épidémique qui a régné dans le Dauphiné en 1779 et 1780, Grenoble, in-8°. II. *Histoire naturelle des plantes du Dauphiné*, Grenoble, 1786, 4 vol. in-8°., ornés de 65 planches, gravées sur les dessins de l'auteur. La préface contient des détails pleins d'intérêt sur les premières années de Villars, et ses excursions dans les montagnes du Dauphiné. Viennent ensuite un Dictionnaire des termes de botanique, et un Traité de cette science dans lequel il développe les raisons qui l'ont déterminé à changer la classification adoptée par Linné (1). La description des plantes est en français, et la phrase a toute la précision du latin. Par suite de son excessive modestie, il a fait imprimer en tête de son Ouvrage le jugement trop sévère qu'en avaient porté les commissaires de l'académie des sciences, Geoffroy, Jussieu et l'abbé Tessier, qui furent les premiers à se plaindre de ce singulier abus de confiance. III. *Principes de médecine et de chirurgie*, Lyon, 1797, in-8°. IV. *Mémoires sur la topographie et l'histoire naturelle*, extraits des cours de l'école centrale du département de l'Isère, suivis d'observations sur la nature des montagnes, sur les animaux et les plantes microscopiques, sur le sang et sur la fibrine ; et d'un troisième Mémoire sur une fièvre épidémique qui affligea la commune de Beaurepaire en l'an 10 et l'an 11, ibid., 1804, in-8°. V. *Mémoire sur la construction et l'usage du microscope*, Strasbourg, 1806, in-8°., avec une planche. VI. *Essai de littérature médicale*, ibidem, 1811, in-8°. Le but de l'auteur est d'indiquer à ses élèves les ouvrages auxquels ils doivent s'attacher de préférence. VII. *Précis d'un Voyage botanique fait en Suisse, dans les Grisons*, etc., en 1811, Paris, 1812, in-8°., avec 4 planches représentant des plantes non décrites jusqu'alors. Il a laissé en manuscrit l'*Itinéraire* de ses herborisations, in-fol. ; un *Éloge* de Liotard, et des *Mémoires* sur sa vie et ses travaux, rédigés avec une bonne foi et une simplicité remarquables. L'éloge de Villars a été lu par M. Foderé à l'école de médecine de Strasbourg ; par M Desgenettes, à la rentrée de la faculté de Paris, en 1814 ; et par M. de Ladoucette, en 1818, à la société royale d'agriculture. Ce dernier éloge, in-8°. de 16 pag., est précédé d'un portrait de Villars, fort ressemblant, par Lagrené. W—s.

VILLARS. *V.* Boivin, V, 34.

VILLARS. *V.* Tende, XLV, 130.

VILLARS-BRANCAS. *Voyez* Brancas.

VILLAULT (Sieur de Bellefond), voyageur français, fit, en 1666, le voyage de Guinée, sur un vaisseau de la compagnie des Indes occidentales, équipé en Hollande. Le 13 novembre, ce vaisseau, nommé l'*Europe*, mit à la voile ; et Villault y remplit l'office

(1) N'ayant aucun égard aux pistils ni aux proportions respectives des étamines, Villars réduisit à moitié la classification de Linné. Il créa un nouveau genre qu'il nomma *Berardia*, en l'honneur de *Pierre Berard*, apothicaire de Grenoble, lequel a légué à la bibliothèque de cette ville un *Théâtre botanique* manuscrit.

de contrôleur. Le 16 décembre, on laissa tomber l'ancre devant Rio-fresco, village à six lieues au sud du Cap vert. Le 26, on mouilla dans la rivière de Sierra-Léone. Le 14 janvier 1667, on arriva au cap Mesurado. Pendant qu'on était à table dans un village nègre, le chef s'avança vers les gens du vaisseau, et demanda s'il y avait quelqu'un qui voulût demeurer avec lui. Villault répondit qu'il y consentait. Alors le chef lui prit la main, la mit dans celle d'une de ses filles, et lui dit qu'il la lui donnait pour épouse. Notre voyageur le remercia beaucoup de cet honneur; mais il lui donna à entendre que des engagements antérieurs l'empêchaient d'en contracter de nouveaux. Il n'en fut pas moins traité par tous les nègres qui survinrent d'ami et de parent. On lui fit boire force vin de palmier. Il observa qu'avant de boire, un des chefs répandait un peu de vin à terre. Pour satisfaire à la curiosité qu'il en marqua, le nègre lui répondit que si son père, qui était mort, avait soif il viendrait se désaltérer dans ce lieu. D'après des témoignages d'affection si positifs, il est à croire que le commerce se fût fait avantageusement; mais les menées des Anglais, établis de l'autre côté du cap de Mesurado, y mirent obstacle, et l'on s'éloigna. Le 22, on était à Rio-Sestos; Villault reçut des nègres des preuves de bonté, qui lui font dire que ces peuples ne sont pas si méchants qu'on le croit ordinairement. On longea ensuite la côte de Malaguette et celle des Dents, puis la Côte d'Or. Le commerce achevé dans ces parages, le navire gagna l'île de San-Thomé le 8 mai. Villault obtint seul, comme Français, la permission d'aller coucher à terre. On vit ensuite Annobon, et l'on fit route vers l'Europe. Le 4 septembre, on arriva à Amsterdam, avec une cargaison d'ivoire et de poudre d'or. Villault publia son voyage sous ce titre : *Relation des côtes d'Afrique, appelées Guinée, avec la description du pays, mœurs et façon de vivre des habitants*, etc., Paris, 1669, in-12. Ce livre est un des meilleurs qui aient été publiés sur l'Afrique occidentale. L'auteur fait preuve de discernement et de sincérité; il a très-bien observé les usages des nègres. L'ouvrage est terminé par des remarques tendant à justifier l'opinion que les Français ont fréquenté les côtes d'Afrique, notamment la Côte d'Or, long-temps avant les autres nations. E—s.

VILLAVICIOSA (Joseph de), inquisiteur espagnol, est célèbre par le seul ouvrage de poésie qu'il ait publié, ouvrage placé au rang des meilleures épopées héroï-comiques de sa nation. Il naquit à Siguenza, en 1589, et vécut, dès ses premières années, à Cuenca, son père s'y étant transporté pour recueillir un majorat. Le séjour de cette ville, sur les bords de la petite rivière *Moscas*, contribua peut-être à inspirer au jeune Villaviciosa l'idée de sa *Mosquea*, ainsi qu'il semble l'indiquer dans le premier chant de ce poëme. Il existait même un dicton populaire sur l'équivoque du nom de ce ruisseau et de celui des *mouches*, dont les combats avec les fourmis font le sujet traité par notre auteur. On disait qu'à Cuenca il y avait un pont, *para passar Moscas*, c'est-à-dire, pour passer le *Moscas*, ou pour le passage des *mouches*. Villaviciosa fit ses études à Cuenca, et s'y livra d'abord à la poésie. Diverses compositions légères furent ses premiers essais; et il n'avait pas encore vingt-six ans,

lorsqu'il donna la *Mosquea, poetica inventiva en octava rima*, Cuenca, 1615, in-8°., qu'il dédia à Pédro Rabago, régidor de cette ville et familier du Saint-Office. Depuis cette époque, il ne songea plus qu'à des études de droit canonique et à son avancement dans le service de l'inquisition. Il prit le grade de docteur, exerça la profession de jurisconsulte à Madrid, et devint, en 1662, rapporteur du conseil de l'inquisition générale. Seize ans après, il fut nommé inquisiteur des royaume et ville de Murcie et archidiacre d'Alcor; puis, en 1644, inquisiteur de Cuenca, place qu'il joignit à un canonicat dans la même ville, et ensuite à l'archidiaconat de Moya. Il fit la fortune de deux neveux de son nom, en résignant à l'un d'eux un de ses bénéfices, et en prenant l'autre pour son coadjuteur. La faveur dont il jouissait auprès du grand-inquisiteur lui fit obtenir des emplois dans le Saint-Office pour ses deux frères, et une somme de quinze cents ducats, pour réparer les principales habitations de son majorat. Il mourut âgé d'environ soixante-dix ans, à Cuenca, le 28 octobre 1658. La *Mosquea* fut réimprimée avec soin, pour la troisième fois, à Madrid, par Sancha, en 1777, in-8°.; mais on peut regretter que cette édition ne soit point enrichie de notes et d'arguments. Ce poème, en douze chants, conçu dans le même esprit que la *Batrachomyomachie*, attribuée à Homère, et que la *Gatomaquia* de Lope de Véga, offre une lecture fort agréable, tant pour l'originalité spirituelle des inventions, que pour la grâce et la facilité du style. Il existe une *Moschea* de Théophile Folengo (Merlin Cocaïe), en style macaronique et en trois chants, qui n'est point comparable à celle de Villaviciosa, mais qui avait répandu, dès le siècle précédent, la même fiction d'une cité de mouches, et de leurs combats avec les fourmis. V—G—R.

FIN DU QUARANTE-HUITIÈME VOLUME.